This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr
29
30.15

VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY

decl 12-13

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

DE LA

PROVINCE DE CAMBRAI

Tome XII.

RECUEIL

DE

GÉNÉALOGIES LILLOISES

Tome I.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

DE LA

PROVINCE DE CAMBRAI

MÉMOIRES

Tome XII.

LILLE
IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROCQ
88, rue de Tournai, 88

1906

RECUEIL

DE

GÉNÉALOGIES LILLOISES

PAR

PAUL DENIS DU PÉAGE

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE,
MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Tome I.

LILLE
IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROCQ
88, rue de Tournai, 88

1906

Fr 29. 30, 15

HARVARD COLLEGE LIBRARY
F. C. LOWELL FUND
Dec 1, 1927

La *Société d'études* a accepté avec reconnaissance l'offre généreuse que lui a faite M. Paul Denis du Péage, de publier dans la collection de ses *Mémoires* son *Recueil de généalogies lilloises*.

Cet important travail fera suite à la première série de l'*Épigraphie du Nord*, qui comprend l'*arrondissement de Lille*.

Ces deux recueils se compénètrent, pour ainsi dire, l'un l'autre. L'*Épigraphie* a fourni aux *Généalogies* un grand nombre de documents ; les *Généalogies*, à leur tour, apportent à l'*Épigraphie* un utile et indispensable complément, en plaçant les personnages, dont le souvenir est rappelé isolément par nos inscriptions, dans le cadre des notices qui concernent leurs familles.

Le Président
de la Société d'études.

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage renferme un certain nombre de généalogies de familles bourgeoises et anoblies de Lille et de la région. Elles sont inédites, sauf quelques-unes déjà publiées, mais d'une manière si incomplète qu'il nous a paru nécessaire de nous en occuper de nouveau. Le manuscrit généalogique n° 976 de la bibliothèque de Douai, le portefeuille dit de Muyssart aux archives départementales du Nord et les *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du bureau des finances de la généralité de Lille,* par M. du Chambge de Liessart, sont à peu près les seules sources sérieuses auxquelles on pouvait recourir pour les anciennes familles du pays ; encore les erreurs y sont-elles si nombreuses que l'on est obligé de vérifier chaque date par les registres d'état-civil,[1] les registres de bourgeoisie et les documents d'archives.

En matière généalogique la perfection est difficile à atteindre ; malgré tous nos soins, nous n'avons pas la prétention d'avoir fait une œuvre exempte de fautes et absolument complète ; aussi serons-nous heureux d'accueillir les rectifications et additions quand elles nous seront communiquées avec preuves à l'appui.

Nous adressons ici l'expression de notre vive gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider par leurs recherches, nous faciliter notre travail par leur obligeance, ou nous communiquer leurs notes et archives de famille.

Lille, le 14 mars 1906.

1. Pour la période moderne, lorsque nous n'avons pu obtenir de renseignements des mairies, nous avons donné les dates des tables décennales des Archives départementales. Il faut observer que ces dates, étant celles de la *déclaration* des naissances ou des décès, peuvent présenter parfois un écart d'un jour ou deux avec la date réelle. — Cette remarque ne s'applique d'ailleurs qu'aux communes rurales étrangères à l'arrondissement de Lille.

PRINCIPALES SOURCES

Nous indiquons, une fois pour toutes, les principales sources auxquelles nous avons puisé ; on comprendra aisément qu'il ne nous est pas possible, sans nuire grandement à la clarté du texte typographique, de reproduire, après chaque nom et chaque date, la source qui nous les a fournis.

SOURCES MANUSCRITES

Aux *Archives municipales de Lille* : Registres de l'état-civil anciens et modernes ; Registres de bourgeoisie ; Registres de la gouvernance de Lille ; Cartons d'affaires générales ; Comptes de tutelles et curatelles ; etc.

Aux *Archives départementales du Nord* : Série N, cartons de noblesse, généalogies ; Portefeuille dit de Muyssart ; Série B, etc.

Aux *Archives hospitalières de Lille* : Fonds XXIV, Noble Famille, Série F, Preuves de noblesse pour l'admission, etc.

A la *Bibliothèque de Douai* : Manuscrit 976, dit manuscrit du Chambge.

A la *Bibliothèque nationale* : Archives du cabinet des titres.

SOURCES IMPRIMÉES

Annuaire de la noblesse de Belgique, 1847 à 1900.

Du Chambge de Liessart, *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du bureau des finances de la généralité de Lille*. — Lille, 1855. In-8.

Du Chastel de la Howardries, *Notices généalogiques tournaisiennes*. — Tournai, 1881-1887. Trois vol. in-8.

Merghelynck, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*. — Bruges, 1877. Deux vol. in-8.

Plouvain, *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers de la cour du Parlement de Flandre*. Douai, 1809. In-8.

Révérend, *Armorial du premier empire*. Paris, 1894-1897. Quatre vol. in-8. — *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Paris, 1901-1905. Cinq vol. in-8.

Etc., etc.

GÉNÉALOGIES LILLOISES

PREMIÈRE PARTIE

BADY

Armes : *d'azur au lion grimpant d'or, tenant dans ses pattes une clef d'argent.* [1]

Cette famille est originaire du pays de Liège.

I. — *Charles* Bady, écuyer, épousa Jeanne *de Preelles*, avec laquelle il est mentionné dans un acte passé devant la haute cour de justice de Gosselies en 1523 et dans un acte passé devant les mayeur et échevins du Châtelet le 18 mars 1524. Il est nommé avec son fils, Charles, dans un acte passé devant la justice de Jumet le 2 avril 1530.

II. — *Charles* Bady épousa à Liège, par contrat passé devant le notaire Pirquet le 21 juillet 1552, Louise *Stainier*, fille de Jacques, sr du Pont-de-Loup, près Châtelet ; dont :

III. — *Bertrand* Bady, sr du Pont, épousa à Marchiennes, par contrat du 22 juin 1569, Barbe *Bruart*, fille d'Henri. Il se remaria,

---

1. Cette généalogie a été donnée incomplètement par La Chesnaye-Desbois et par l'*Annuaire de la noblesse de Belgique* (année 1885, p. 35). On trouve encore des renseignements dans les ouvrages suivants : Du Chastel de la Howardries : *Histoire des seigneurs d'Aymeries* ; Président Lebeau : *Recueil de notices sur l'arrondissement d'Avesnes* ; Michaux aîné : *Notice sur la famille Bady*.

Nous empruntons les quatre premiers degrés à l'*Annuaire de la noblesse de Belgique*.

mais nous ne connaissons pas le nom de sa seconde femme. Son testament est du 30 décembre 1621 ; dont :

1. — Du premier lit : *Martin*, qui suit, IV.

2. — *Louis*, capitaine au régiment de Horn, tué à Nortlingen le 6 septembre 1634, célibataire.

3. — *Jeanne*, décédée avant 1621, alliée à Jean *Hiernard*.

4. — *Antoinette*, veuve en 1621 de Pierre *Harcq*.

5. — *Barbe*, baptisée à Dampreny le 29 août 1598, mariée à Jean *Dessonés*.

IV. — *Martin* Bady, s^r^ du Pont, mayeur de Dampreny, épousa en ce lieu, par contrat du 8 août 1608, Françoise *Blatton*, fille de Jean-François, et petite-fille de Jacques, bourgmestre de Thuin. Elle vivait en état de veuvage le 17 décembre 1626 et le 7 octobre 1648 et avait eu de son mariage six enfants nés à Dampreny :

1. — *Catherine*, baptisée le 24 septembre 1610, religieuse au couvent de la Miséricorde à Marchiennes-au-Pont, diocèse de Liège.

2. — *Barbe*, baptisée le 9 août 1612.

3. — *Bertrand*, qui suit, V.

4. — *Martin*, baptisé le 12 avril 1619, mort en bas âge.

5. — *Nicolas*, baptisé le 12 avril 1621, capitaine au régiment de Ligne, mort à Dampreny le 25 février 1663.

6. — *Jacques*.

V. — *Bertrand* Bady, s^r^ du Pont, baptisé à Dampreny le 21 mars 1617, mort à Namur, paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, le 27 mars 1685, épousa 1° Anne-Marie *Albert*, 2° Hyacinthe *Dumont*, morte le 1^er^ octobre 1695 ; dont :

1. — Du premier lit : *Françoise*, baptisée à Dampreny le 7 avril 1642.

2. — *Lancelot*, dit *Charles*, mort à Marchiennes-au-Pont le 10 juillet 1711, dont un fils : *Charles*, capitaine au régiment de Reding allemand au service de France par commission du 27 novembre 1707, décédé le 18 août 1742.

3. — *Pierre*, qui suit, VI.

4. — *Bertrand*, baptisé à Dampreny le 24 novembre 1652, mort jeune.

5. — *Alexandrine*, mariée à Dampreny, par contrat du 19 décembre 1679, à François-Nicolas *Stainier*, fils de Robert et de Marguerite *Burlen*.

VI. — *Pierre* Bady, né à Dampreny et baptisé le 21 mars 1647, s^r^ d'Aymeries (terre qu'il acheta en 1693 à Jeanne-Claude de

Rocca), puis de Pont-sur-Sambre, Quartes, Hargnies, Sars-lez-Dourlers, mort à Aymeries le 25 novembre 1715 et enterré dans la chapelle Notre-Dame en l'église de Quartes près Maubeuge. Il fut grand bailli d'Avesnes et obtint la noblesse par acquisition d'une charge de conseiller secrétaire du Roi qui lui fut concédée par lettres patentes du 3 mai 1693. Il fut créé chevalier aux éperons dorés et comte du palais de Latran par lettres du nonce en France le 20 mars 1694. Sa grande fortune fut gagnée dans l'entreprise des fortifications de Maubeuge qu'il dirigea de 1679 à 1689, comme architecte des bâtiments du Roi. C'est lui aussi qui commença, en 1713, le nouveau château d'Aymeries, à côté des vestiges de l'ancienne forteresse féodale. Il épousa à Namur, par contrat du 8 août 1671, Anne-Charlotte *Bodart*, fille de Lambert, née à Namur ; dont : [1]

1. — *Anne-Marie*, baptisée à Dampreny le 7 juin 1672, épousa le 31 août 1693 le président *de Verloys*. Sans postérité.
2. — *Charles-Joseph*, qui suit, VII.
3. — *Antoine-François*, qui suivra, VII bis.
4. — *Marie-Catherine*, baptisée à Maubeuge le 5 septembre 1687, vivait encore en 1731, époque où elle acheta, avec sa sœur Anne, une partie de la seigneurie de Gosselies et de l'avouerie de Ransart.

VII. — *Charles-Joseph* Bady, écuyer, s[r] d'Aymeries, Pont, Quartes, Hargnies, né à Maubeuge en 1680, grand bailli des États de la châtellenie de Lille, bourgeois de cette ville par achat du 2 décembre 1701, conseiller secrétaire du Roi par provision du 9 mai 1716, mort paroisse Saint-Maurice le 5 avril 1730 et inhumé derrière le chœur de cette église. Il épousa à Saint-Maurice, le 6 juin 1701, Marie-Claire *Locart*, fille de Théodore, et de Marie-Marguerite *Lagache*, née en 1680, morte le 17 janvier 1761 ; dont :

1. — *Pierre-Joseph*, qui suit, VIII.
2. — *Marie-Françoise-Xavière*, baptisée à Saint-Étienne le 19 mai 1704, décédée le 13 avril 1706.

---

1. Pierre *Bady* avait pour parent Martin-Nicolas *Bady*, qui épousa avant 1679 Françoise *Piérart*, riche fermière des environs de Maubeuge, d'où sont venus plusieurs enfants, parmi lesquels : *Charles-François*, conseiller receveur des fermes du Roi à Avesnes, marié en 1735 à Marie-Madeleine *Parel de Montaut*, fille du commandant de la place (Michaud aîné, p. 6.)

3. — *Marie-Thérèse-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1705.

4. — *Marie-Françoise-Cornélie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 mars 1707.

5. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 14 avril 1708.

6. — *Eugène-Augustin*, écuyer, s[r] du Thilloy, né en 1709, bourgeois de Lille par relief du 20 février 1737, membre du magistrat de Lille de 1746 à 1764, mort paroisse Saint-Maurice, le 16 novembre 1778. Il épousa, le 29 septembre 1736, Françoise-Albérique *du Retz*, fille de Jacques-Balthazar, écuyer, argentier de Lille, et d'Élisabeth-Angélique-Vivine *Six*, baptisée à Sainte-Catherine, le 25 octobre 1714, morte le 10 août 1774 ; dont :

a. — *Balthazar-Eugène-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 22 novembre 1737, décédé sur cette paroisse, le 10 décembre 1740.

b. — *Louis-François-Albert*, baptisé à Saint-Maurice le 13 septembre 1739, décédé paroisse Sainte-Catherine, le 24 août 1744.

c. — *Françoise-Ghislaine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 septembre 1747, décédée le 4 janvier 1816, alliée à Saint-Maurice, le 28 mai 1765, avec Maximilien-François-Joseph, vicomte *de Luytens de Bossuyt*, s[r] d'Esparqueaux, Estournay, Foubergue, Inglemarest, Mautauban, Clavante, Dubailly..., fils de Michel-Maximilien et de Marie-Albertine *Imbert*, né à Tournai, paroisse Saint-Quentin, en 1733, créé vicomte le 25 février 1750, mort à Bossuyt le 18 novembre 1801 ; dont postérité.

7. — *Marie-Caroline-Théodore*, baptisée à Saint-Étienne le 4 février 1712.

VIII. — *Pierre-Joseph* Bady, écuyer, s[r] d'Aymeries, de Pont, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1702, bourgeois de Lille par relief du 12 décembre 1731, grand bailli de cette ville, décédé le 30 octobre 1761. Il continua le nouveau château d'Aymeries ; la construction, assez petite et décorée au goût du temps, servit en 1753 et 1755 de quartier général aux seigneurs de la cour de Louis XV ; elle fut détruite en 1793 par les révolutionnaires. Pierre-Joseph *Bady* épousa à Dourlers, le 19 décembre 1730, sa cousine, Catherine-Françoise *Bady*, fille d'Antoine-François, écuyer, s[r] de Dourlers, et de Marguerite *de Rouillon de Castagne*, née le 22 octobre 1710, décédée paroisse Saint-Maurice le 14 avril 1734. Il se remaria à Saint-Maurice, le 18 mai 1738, avec Marie-Albertine-Amélie *Jacops*, dame d'Ascq, fille de Martin,

écuyer, s[r] d'Ascq, et de Marie-Albertine *Dideman*, baptisée à Saint-Maurice le 14 août 1699, et décédée le 13 juin 1785. Il eut :

1. — Du premier lit : *Marie-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 28 septembre 1731.

2. — *Marie-Marguerite-Augustine*, baptisée à Saint-Maurice le 3 novembre 1732.

3. — Du second lit : *Marie-Albertine-Amélie*, baptisée à Saint-Maurice le 1[er] août 1739, morte à Tournai, le 9 mars 1826, et enterrée à Ascq ; alliée à Saint-Maurice, le 6 mars 1758, avec François-Balthazar-Ignace-Ghislain, comte *de Sainte-Aldegonde de Noircarmes*, s[r] de Genech, baron de Rosimbos, fils de Balthazar-Alexandre et de Marie-Jacqueline-Alexandrine *d'Ennetières*, né en 1734, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom incorporé dans celui de la Reine en 1762, puis maréchal de camp par brevet du 1[er] mars 1780, mort à Tournai le 21 mai 1808, et enterré à Ascq. Sans postérité.

VII bis. — ***Antoine-François*** **Bady**, écuyer, s[r] du Sart de Dourlers, Normont, Arbre, Rouville, grand bailli d'Avesnes, enterré à Dourlers le 4 août 1735, dans l'église. Il épousa, par contrat du 28 mars 1708, Marguerite *de Rouillon de Castagne*, fille de François, s[r] d'Arbre, et de Marie *Grossaux*, morte en 1768 ; dont :

1. — Un fils né en 1709, et mort l'année suivante.

2. — *Antoine-François-Joseph*, écuyer, s[r] du Sart de Dourlers, né à Avesnes le 17 mars 1713, nommé grand bailli de cette ville le 16 mai 1738, mort à Chaumont le 14 octobre 1780. Il épousa : 1° le 22 décembre 1748, Thérèse-Josèphe *de la Fitte de Caupenne*, fille de François, écuyer, et de Marguerite-Thérèse *de Daries*, morte en 1749 ; 2° Anne-Louise *Lamirault de Cerny*. Du premier lit, il eut : Thérèse-Bertrandine, née à Avesnes le 29 octobre 1749, morte à Dourlers le 3 octobre 1753.

3. — *Pierre-Joseph*, né le 26 décembre 1716, mort le 18 juin 1719.

4. — *Pierre-Charles-Joseph*, né le 15 février 1718, mort jeune.

5. — *Bertrand-Joseph*, qui suit, VIII.

6. — *François-Joseph*, né le 21 février 1721, capitaine, tué à Ettingen en 1743.

7. — *Pierre*, né le 23 avril 1722.

8. — *Catherine-Françoise-Joseph*, née le 22 octobre 1710, mariée à son cousin Pierre-Joseph *Bady* (cf. supra VIII).

9. — *Marie-Thérèse-Charlotte*, dame de Saint-Aubin, née le 21 février 1712, morte à Avesnes le 31 juillet 1735.

10. — *Marie-Joseph*, née le 17 mars 1715, morte à Avesnes le 30 novembre 1732.

11. — *Marie-Marguerite-Hélène*, née le 9 février 1724, morte à La Rochelle le 14 janvier 1747, mariée en 1744 à René-Alexandre, marquis *de Culant*, s[r] de Ciré, Champfleury, colonel de dragons.

VIII. — *Bertrand-Joseph* BADY, écuyer, s[r] de Marolles, Normont, Poligny, Chauffour, Bidaut, né le 12 avril 1719, capitaine au régiment de Richelieu infanterie, puis à celui de Rohan, chevalier de Saint-Louis, blessé à la bataille d'Ettingen, en 1743, par un coup de feu qui lui brisa la clavicule droite, grand bailli d'Avesnes après son frère, décédé à Dourlers, le 8 juin 1788. Le titre de comte de Normont, qu'il avait obtenu, fut enregistré au Parlement de Flandre le 17 novembre 1781. Il épousa à Namur, par contrat du 17 février 1750, Marie-Françoise-Narcisse-Joseph *de Baude de Rinsart*, fille de Ferdinand-Joseph, baron de Baude, et de Marie-Françoise *de Bouille*, décédée le 21 juin 1759; dont :

1. — *Marguerite-Ferdinande*, née à Avesnes en 1752, morte jeune.

2. — *Charles*, comte de Normont, né à Avesnes le 21 juillet 1756, lieutenant, puis capitaine au Royal dragons, lieutenant des maréchaux de France au département d'Avesnes en 1786, commandant général de la garde nationale d'Avesnes en 1791, mort sans enfants à Bruxelles, fin juillet 1833. Il avait épousé D[elle] *Levert*, dont il vécut longtemps séparé et qui décéda après lui. La Révolution lui avait fait perdre une grande partie de ses biens ; dénoncé au directoire du district d'Avesnes pour avoir tenu des propos contre-révolutionnaires, il fut enlevé de nuit de son château d'Aymeries par une bande armée qui le conduisit à Avesnes à la fin d'août 1793 ; il revint peu après à Aymeries, mais pour peu de temps, car un arrêté de déportation à l'intérieur le força à s'établir à Colligis, près Laon. Dénoncé encore une fois comme ennemi de la Révolution, il fut incarcéré à Laon et son procès lui aurait sans doute coûté la vie, s'il n'était parvenu à s'échapper et à gagner la frontière après beaucoup de difficultés. Il se fixa alors à Bruxelles, puis à Strasbourg. Ses biens furent confisqués, sa propriété de Dourlers vendue le 17 prairial an VI, son château d'Aymeries ravagé en 1793 ; il ne fut rayé de la liste des émigrés que le 12 germinal an X. Cependant, après la tourmente, il put racheter une partie de ses terres.

3. — *Bertrand*, né le 14 juin 1758, dit le baron de Rinsart, puis comte de Normont après la mort de son frère, lieutenant au Royal

dragons, puis capitaine aux cuirassiers du Roi par brevet du 12 juillet 1781, mort célibataire à Quiévrechain, le 20 septembre 1845. Il avait émigré, puis, étant rentré en France, il fut envoyé en surveillance dans le district de Paris.

An VII, 17 brumaire. — *Copie de la lettre écrite par le Commissaire près l'administration de Solre-le-Château, au citoyen Groslevin, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du département du Nord.*

Citoyen. — J'ai vu avec étonnement que *Bady*, ci-devant comte de Normond, émigré, étoit en réclamation pour être rayé définitivement de la liste de ce département, parceque cet individu a constamment manifesté son opinion contre le gouvernement actuel et cherché à le renverser.

Vous avez été témoin comme moi des machinations perfides qu'il a employé dans les dernières élections pour faire nommer des royalistes aux places de législateurs. Ses vues criminelles avoient été remplies et si le Directoire et les représentans restés fidèles à la cause de la Liberté n'avoient déployé beaucoup d'énergie dans la mémorable journée du 18 fructidor et pris des mesures sévères contre les traitres, ils auroient placé sur le thrône un tyran qui l'auroit cimenté du sang des patriotes.

En bon républicain et ami de la tranquillité publique, j'ai cru devoir vous instruire de cette réclamation et vous tracer un faible tableau des perfidies de cet ennemi juré de la République, afin que vous agissiez en conséquence. — Salut et fraternité.

Signé : Hazard, commissaire.

Pour copie conforme, le Commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département du Nord.

Signé : Groslevin.

Archives départementales du Nord, Série L. Administration centrale du Département, sous-série Z, Syndicat, Liasse 1329, Copie authentiquée sur papier.

BAVE

ARMES : *d'or à une rose de gueules boutonnée et feuillée de sinople.*

I. — *Piérars* BAVE, bourgeois de Lille par achat en 1386, mort avant 1421, eut pour fils :

II. — *Jacquemars* BAVE, bourgeois de Lille par rachat en 1421, décédé vers 1448 ; dont :

III. — *Jacquemes* ou *Jacques* BAVE, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1448 (n. st.), mort entre 1486 et 1489 ; dont :

1. — *Jean* l'aîné, prêtre de Saint-Pierre, décédé le 12 avril 1518 et enterré dans la nef.
2. — *Jean*, qui suit, IV.
3. — *Pierre*, auteur de la deuxième branche, qui suivra, IV bis.

IV. — *Jean* BAVE releva la bourgeoisie le 1er avril 1486 (n. st.) et épousa Pasque *Coyart* ; dont :

1. — *Jacques*, qui suit, V.
2. — *Étienne*, bourgeois de Lille par relief du 8 février 1520 (n. st.).
3. — *Marguerite*, alliée à Jean *Baillet*, fils de Chrétien, bourgeois de Lille par relief du 27 mars 1522 (n. st.).

V. — *Jacques* BAVE, bourgeois de Lille par relief du 27 juillet 1507 ; dont :

VI. — *Nicolas* BAVE, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1548 (n. st.), épousa Jeanne *de Boislendict*, fille de Wallerand et de Françoise *de le Ruyelle*, née à Bapaume ; dont :

1. — *Gilles*, qui suit, VII.
2. — *Arnould*, bourgeois de Lille par relief du 14 juillet 1579.
3. — *François*, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1587.
4. — *Denis*, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1587, domicilié à Cologne.

5. — *Isabeau*, épouse de Antoine *Hovinne*, fils de Mahieu, bourgeois de Lille par achat du 12 janvier 1582 (n. st.), veuf de Françoise *Hovinne*, mort avant 1613.

6. — *Allard*, qui suivra, VII bis.

VII. — *Gilles* BAVE, bourgeois par relief du 31 mai 1581, eut de Madeleine *Doby* :

1. — *Nicolas*, qui suit, VIII.

2. — *Guillaume*, bourgeois de Lille par relief du 9 août 1610, marié avec Jeanne *de Sailly*, fille d'Antoine et de Jeanne *Cardon* ; d'où :

a. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 décembre 1612, qui épousa à Saint-Pierre le 3 octobre 1636 Gilles *Cambier*, fils de Gilles et de Marie *Vandenboche*, bourgeois de Lille par relief du 6 avril 1637.

b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 29 mars 1615.

c. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 29 décembre 1616.

3. — *Marie*, alliée à Saint-Maurice, le 7 septembre 1621, à Laurent *Hornes*, fils de Cornille et de Ruth *Dens*, né à Cologne, marchand, bourgeois de Lille par achat du 2 avril 1621.

VIII. — *Nicolas* BAVE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 juillet 1608, épousa à Saint-Étienne le 27 avril 1608 Louise *de Beaumont*, fille d'Antoine et de Catherine *Dubus* ; d'où :

1. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 27 octobre 1609.

2. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 2 décembre 1610.

3. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 3 décembre 1611, bourgeois de Lille par relief du 16 décembre 1645, décédé paroisse Saint-Pierre le 28 juin 1673, épousa à Saint-Étienne le 7 mai 1645 Marie-Adrienne *Destrez*, fille de Michel et de Louise *Empin*. Sans enfants de ce mariage, il avait eu de Jeanne *Jacques* deux enfants illégitimes : *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 avril 1638, et *Nicolas*, baptisé à Saint-Pierre le 25 juillet 1639.

4. — *Louise*, épouse de Charles *du Bon*, fils de Pierre, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1646 ; ils moururent avant juillet 1655 et eurent deux filles.

5. — *Marie-Anne*, née en 1624, morte le 12 janvier 1684.

6. — *Antoine-Ferdinand*, baptisé à Saint-Maurice le 1er mai 1626, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1660, anobli par l'achat d'un charge de conseiller secrétaire du Roi, décédé paroisse Saint-Étienne le 19 juin 1699 ; épousa dans cette église le 27 octobre

1660, Antoinette *de la Haye*, fille de Bernard et d'Élisabeth *Farvacques*, morte le 6 décembre 1697 ; d'où :

a. — *Louise-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 16 novembre 1661.

b. — *Pierre-Antoine*, écuyer, s[r] des Champagnes, baptisé à Saint-Étienne le 30 avril 1663, décédé célibataire le 6 décembre 1710.

c. — *Albert-Bernard*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 5 août 1665, y décédé célibataire le 29 mai 1694.

d. — *Robert-Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 20 août 1667.

e. — *Louise-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 3 juillet 1668.

f. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 6 février 1671, morte le 12 janvier 1709.

g. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juin 1676, y décédée le 1[er] novembre 1745 ; mariée dans cette église le 23 novembre 1699 avec Pierre-François *de Fourmestraux*, écuyer, s[r] du Chatel, fils de Bon, écuyer, s[r] de Guermanez, et de Marie-Lucrèce *Costa*, baptisé à Saint-Maurice le 7 mars 1669, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1700, décédé avant sa femme ; dont postérité.

VII [bis]. — *Allard* Bave, marchand, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1587, épousa Marie *Thiberghien* ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 22 septembre 1589.
2. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 3 décembre 1591.
3. — *Simon*, qui suit, VIII.
4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 6 mai 1596.
5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 11 octobre 1598.
6. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 14 février 1607.
7. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mai 1609, y décédée le 28 mai 1675, mariée dans cette église le 3 juillet 1638 avec Balthazar *de Roubaix*, fils de Thiéry et d'Antoinette *de Hennion*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mai 1608, bourgeois de Lille par relief du 12 octobre 1639, médecin, mort le 27 juillet 1670. Ils furent inhumés tous deux dans la chapelle Saint-Nicolas à Saint-Maurice.
8. — *Nicolas*, bourgeois de Lille par relief du 10 décembre 1629, allié à Saint-Étienne le 21 janvier 1629 à Catherine *Hughes*, fille de Josse, baptisée dans cette église le 5 juillet 1608 ; d'où :

a. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juillet 1630.

b. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 9 mai 1632.

c. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 24 mai 1633.
d. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 18 avril 1635.
e. — *Simon*, baptisé à Saint-Étienne le 19 juin 1637.
f. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne, le 1er mai 1639.
g. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 19 mars 1641.
h. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 21 janvier 1643, décédée paroisse de La Madeleine le 13 juillet 1689.

VIII. — *Simon* BAVE, baptisé à Saint-Étienne le 12 janvier 1594, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1617, marchand, capitaine d'une compagnie bourgeoise, décédé après juillet 1629, épousa à Saint-Étienne le 16 avril 1617 Marguerite *Denis*, fille de Jean et de Marguerite *Le Pippre*, née en 1590 ; dont :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 22 février 1618.
2. — *Allard*, qui suit, IX.
3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 27 juin 1622.
4. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 16 septembre 1624.

IX. — *Allard* BAVE, baptisé à Saint-Étienne le 18 mars 1620, bourgeois de Lille par relief du 5 janvier 1654, épousa dans cette église le 4 septembre 1653 Marie-Agnès *Deffrennes*, fille de Charles et de Marie *de le Deusle*, baptisée à Saint-Étienne le 19 février 1622 ; ils moururent tous deux avant 1697 et eurent :

1. — *Allard-Antoine*, qui suit, X.
2. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 février 1659, morte le 29 avril 1697.
3. — *Théodore-Lucie*, baptisée à Sainte-Catherine le 4 février 1660.
4. — *Arnould-Hyacinthe*, sr de la Mairie et de la Gannerie, baptisé à Sainte-Catherine le 5 août 1661, mort le 29 décembre 1738, célibataire.
5. — *Marie-Marguerite*, dame de la Rose, baptisée à Sainte-Catherine le 3 juillet 1663, morte le 3 octobre 1747.

X. — *Allard-Antoine* BAVE, sr de la Gannerie, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1658, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1697, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-André le 26 mars 1714 ; épousa à Saint-Étienne le 30 juin 1697 Marie-Barbe *de Lannoy*, fille de Hugues, écuyer, et de Marie-Marguerite *Denis*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mars 1657, morte après son mari. Sans postérité.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV bis. — *Pierre* Bave, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1489 (n. st.), mort avant 1533, eut de Marguerite *Huart* :

1. — *Pierre*, qui suit, V.
2. — *Bertram*, bourgeois par relief du 27 juin 1532, vivant encore en 1550.
3. — *Jacques*, qui suivra, V bis.
4. — *Pierre* le jeune, vivant en 1550.
5. — *Hugues*, vivant encore en 1550.
6. — Une fille mariée avec Jean *Willemin* le jeune, fils de Pierre, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1536.

V. — *Pierre* Bave, bourgeois de Lille par relief du 8 avril 1533 (n. st.), épousa Piéronne *Le Cherf*, dont il eut :

1. — *Jérôme*, né à Lille en 1545 ou 1550, prêtre, nommé chanoine pénitencier de Tournai le 9 novembre 1602, décédé dans cette ville le 7 décembre 1624 et inhumé à la cathédrale devant la chapelle Saint-Piat. C'est lui qui fonda à Mons plusieurs bourses d'études à distribuer à certains de ses parents pauvres [1].
2. — *Pierre*, qui suit, VI.
3. — *Françoise*, mariée à Sainte-Catherine le 20 mai 1577 avec Guillaume *Damide*, fils de Pierre, né à Ennevelin, bourgeois de Lille par relief du 2 décembre 1575.

VI. — *Pierre* Bave, bourgeois de Lille par relief du 10 janvier 1566 (n. st.), épousa Jeanne *Heddebaut*, et décéda avant 1591 ; d'où :

1. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1591, eut pour enfants :
   a. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 8 octobre 1592, allié à Saint-Étienne le 31 janvier 1619 à Élisabeth *Dutrau*.
   b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 8 novembre 1595.
   c. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 26 août 1606.
2. — *Louis*, baptisé à Saint-Étienne en août 1568.
3. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 22 février 1575 (n. st.).
4. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 5 mars 1577 (n. st.).

---

1. Voir : Vos, *Dignités et fonctions du chapitre de Tournai*, livre II, au mot *Bave*.

V bis. — *Jacques* BAVE, bourgeois de Lille par relief du 4 janvier 1537 (n. st.), mort le 3 juin 1550 ; d'où :

1. — *Jérôme*, qui suit, VI.

2. — *Jean*, né à Douai, bourgeois de Lille par relief du 23 juillet 1579, allié à Barbe *de la Brande* ; d'où :

a. — *Claire*, mariée à Saint-Étienne le 28 avril 1607 avec Noël *Alatruye*, fils de Sébastien et d'Hélène *Le Boucq*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1607 ; dont postérité.

b. — *Georges*, baptisé à Saint-Étienne le 26 novembre 1589.

c. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1592.

d. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 25 janvier 1594, alliée dans cette église le 7 janvier 1610 à Romain *Fruict*, fils de Romain et de Marie *Le Mesre*, marchand, bourgeois de Lille par achat du 7 novembre 1603 ; dont postérité.

e. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 1er juillet 1596, mariée dans cette église le 25 janvier 1615 avec Robert *Verdière*, fils de Charles et de Chrétienne *Muette*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 27 novembre 1615 ; dont postérité.

f. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 3 août 1598.

g. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 12 février 1608.

3. — *Clément*, né à Douai, bourgeois de Lille par relief du 2 avril 1582, allié à Marie *de la Brande* et décédé après 1596 ; d'où :

a. — *Claire*, mariée à Saint-Étienne le 10 octobre 1604 avec Gilles *Castelain*, fils de Gilles et d'Anne *Parent*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 28 avril 1605.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mai 1589.

c. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 7 février 1592.

VI. — *Jérôme* BAVE, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 3 novembre 1570, épousa Marie *du Quesne* ; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 19 juin 1574.

2. — *Étienne*, bourgeois de Lille par relief du 4 juillet 1608.

2. — *Arnould*, qui suit, VII.

VII. — *Arnould* BAVE, marchand chapelier, bourgeois de Lille par relief du 16 novembre 1611, épousa à Saint-Étienne, le 1er août 1611, Chrétienne *du Quesne*, fille de Gilles et de Jeanne *Bruneau* ; d'où :

1. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juillet 1612.

2. — *Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 18 avril 1614.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 3 mai 1615, décédée paroisse Saint-Maurice le 22 novembre 1680, épouse de Philippe *Mannier*, fils de Nicolas et d'Agnès *Potteau*, baptisé à Saint-Étienne le 13 octobre 1619, bourgeois de Lille par relief du 5 janvier 1647.

4. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mars 1618.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juin 1620.

6. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 7 juin 1622, mariée dans cette église le 7 février 1649 avec Jean *Dupret* (fils de Piat et de Jeanne *Herriez*, né à Pottes en Hainaut, bourgeois de Lille par achat du 11 octobre 1641) ?.

7. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1625.

8. — *Hélène*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mai 1627.

9. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juin 1629.

RAMEAUX NON RATTACHÉS.

I. — ***Regnault*** BAVE, mort en 1531, eut deux fils :

1. — *Pasquier*, qui suit, II.

2. — *Charlot*, bourgeois de Lille par achat du 14 avril 1531 (n. st.).

II. — ***Pasquier*** BAVE, bourgeois par achat du 4 mars 1524 (n. st.). mort avant 1548 ; père de :

1. — *Regnault*, bourgeois par relief du 23 avril 1548 (n. st.).

2. — *Jean*, qui suit, III.

III. — ***Jean*** BAVE, bourgeois par relief du 31 juillet 1554 ; d'où :

1. — *Mathieu*, qui suit, IV.

2. — *Pierre*, bourgeois par relief du 16 novembre 1593.

IV. — ***Mathieu*** BAVE, bourgeois par relief du 2 août 1583, décédé avant 1618, marié en 1584 avec Françoise *Clerbau* ; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 2 janvier 1586.

2. — *Antoinette*, alliée à Saint-Étienne le 18 mai 1618 à Philippe *Verdière*, fils de Philippe et de Catherine *Caullier*, né au faubourg de la Barre, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1619.

I. — ***Henri*** BAVE, marchand, marié à Saint-Maurice le 1er juin 1613 avec Barbe *Muette* ; d'où :

1. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 13 juin 1614.

2. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juin 1616.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 19 février 1618.

4. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 15 août 1619.

5. — *Henri*, baptisé à Saint-Étienne le 23 août 1621.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 11 avril 1626, y décédée le 6 septembre 1681.

7. — *Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 19 août 1628.

8. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 2 février 1631.

9. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 18 décembre 1632.

10. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 19 février 1636, décédée paroisse Saint-Maurice le 5 mars 1663.

11. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juin 1638, décédé paroisse Saint-Maurice le 24 mars 1679.

I. — *Robert* BAVE épousa à Saint-Maurice le 9 février 1659 Jeanne *Reynart*; dont :

1. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 29 novembre 1659.

2. — *Marie-Caroline*, baptisée à Saint-Maurice le 26 mai 1663, morte le 24 mars 1731 et inhumée aux Pauvres-Claires.

3. — *Robert-François*, baptisé à Saint-Maurice le 24 juillet 1666.

Françoise BAVE, mariée à Saint-Maurice le 24 octobre 1622 avec Michel *Drumez*.

Antoine et *Pierre* BAVE, fils de *Pierre* et de Cécile *du Chesne*, nés en Hollande, furent amenés à Lille et baptisés à Saint-Maurice le 11 décembre 1661.

Antoinette BAVE, fille de *Pierre* et de Françoise *Flinois*, épousa à Saint-Étienne, le 4 novembre 1614, Jean *Hachin*, fils de Jean et de Catherine *du Gardin*, apothicaire, bourgeois de Lille par relief du 10 juillet 1615.

DE BROIDE

ARMES : *d'argent à une aigle de sable becquée et membrée de gueules, s'essorant à senestre, la tête contournée à dextre.*

I. — N... DE BROIDE, mayeur d'Aire, eut cinq enfants :

1. — *Philippe*, qui suit, II.
2. — *Jean*, chanoine de Saint-Pierre d'Aire.
3. — *Jean-Baptiste*, mort en bas âge.
4. — *Augustin*, mort en bas âge.
5. — *Mathias*, mort en bas âge.

II. — *Philippe* DE BROIDE, mayeur d'Aire, allié à Jeanne *Gavrel;* dont :

1. — *Philippe*, qui suit, III.
2. — *Jean*, époux de Jeanne *Bernard*; sans postérité.
3. — *Adrienne*, alliée à Jean *de le Becque*.
4. — *François*, marié à Jeanne *du Bois*.
5. — *Robert*, époux de Nicole *Werbier* (d'après la généalogie manuscrite de cette famille, par du Chambge, à la bibliothèque de Douai).

III. — *Philippe* DE BROIDE, né à Aire, licencié ès lois, puis lieutenant de la gouvernance de Douai, conseiller pensionnaire de cette ville, anobli le 21 mars 1600, décédé le 26 juillet 1617 et inhumé à Aire dans l'église Saint-Pierre à côté de l'autel de Sainte-Croix. On a de lui une œuvre publiée à Douai en 1627 par ses enfants : *Le Philosophe ou admiration, l'orateur ou rhétorique chrestienne, le prince ou imitation de Dieu, le vassal ou le fief* [1]

Philippe de Broide avait épousé Marguerite *Pollet*, fille de François, décédée en 1629. Il en eut :

1. — *Pierre*, qui suit, IV.

---

1. Cet ouvrage est analysé dans un article paru dans la *Revue du Nord*, 2me série, t. II, pages 208 et suivantes.

2. — *Philippe*, « docteur ès deux drois » et professeur ordinaire de l'Université de Douai, marié avec Isabeau *Villegas* ; dont :

a. — *Hélène-Isabelle*, baptisée à Saint-Jacques de Douai le 18 août 1614

b. — *Pierre-Adolphe*, baptisé à Saint-Jacques le 7 décembre 1615.

c. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Jacques le 4 octobre 1617, eut pour parrain *Jacques de Broide*, prévôt de Béthune, et pour marraine *Catherine de Broide*, dont la parenté n'est pas indiquée.

d. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Jacques le 20 août 1631.

3. — *Jacques*, chanoine d'Arras.

4. — *Bauduin*, écolâtre de Saint-Pierre à Douai.

5. — *Henri*, chanoine et archidiacre de la métropole de Cambrai de 1626 à 1644.

6. — *Élisabeth*, née à Douai en 1581, élue abbesse de Notre-Dame des Prés à Douai le 24 décembre 1628, installée le 14 janvier 1629, bénite le 11 mai 1632, morte le 26 septembre 1646.

7. — *Barbe*, alliée à Michel *Maille*, avocat ; dont postérité.

IV. — *Pierre* DE BROIDE, écuyer, s[r] de Wallutle, né à Douai, docteur en droit, conseiller pensionnaire de Douai, puis de Lille, bourgeois de cette dernière ville par achat du 5 janvier 1641, mort à Lille avant 1673 ; épousa par contrat passé à Douai le 24 septembre 1616 Marie *Le Carlier* ; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, née à Douai en 1623, carmélite à Lille le 14 décembre 1651 sous le nom de Marie-Anne de Saint-Joseph, prieure de ce couvent, où elle décéda le 20 décembre 1699.

2. — *Henri*, qui suit, V.

3. — *Philippe-Thomas*, écuyer, s[r] de Rambures, baptisé à Saint-Étienne de Lille le 14 mai 1643, bourgeois de Douai le 30 janvier 1668, l'un des six hommes modernes de cette ville, avocat au conseil souverain de Tournai, bourgeois de Lille par relief du 5 septembre 1673 ; épousa à Saint-Pierre de Douai le 18 septembre 1672 Marie-Catherine *Cordouan*, fille de Jacques, écuyer, s[r] de la Hargerie et de Marie *Vilain*, baptisée dans la même église le 11 décembre 1650, remariée avec Charles *d'Auby*, décédée paroisse Saint-Albin à Douai le 9 janvier 1708 ; dont :

a. — *Philippe-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre de Douai le 8 juin 1674

b. — Probablement *Françoise-Emmanuelle*, mariée à Saint-Pierre de Douai le 25 novembre 1698 avec Pierre *Regnault*,

écuyer, sr de Renise, fils de François, né à Moulins vers 1640, bourgeois de Douai par achat du 7 février 1708, capitaine au régiment des Bombardiers ; dont postérité.

4. — *Anne*, décédée paroisse Saint-Pierre à Douai le 17 novembre 1706 et inhumée le 19 dans la chapelle de Saint-Joseph ; elle avait épousé N... *Taffin*, écuyer, sr du Hocquet, dont elle n'eut pas d'enfants.

5. — *Isabelle*, alliée à Évrard *de Wasservas*.

6. — *Philippe-Jacques*, nommé doyen de Cambrai le 28 avril 1662, chanoine de la métropole de cette ville, décédé le 20 janvier 1681 et enterré dans cette église.

7. — *Ponthus-François*, écuyer, sr d'Aversquerck, bourgeois de Lille par achat du 2 mars 1657, enterré à Douai, épousa à Saint-Étienne à Lille, le 2 décembre 1656, Marie-Anne *Fruict*, fille de François et d'Anne-Marie *Blondel*, baptisée à Saint-Maurice le 22 décembre 1637, morte le 10 septembre 1679 ; dont :

a. — *Marie-Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 14 octobre 1657, morte paroisse Saint-Pierre à Lille le 24 août 1690, mariée à La Madeleine le 10 septembre 1681 avec Henri-Joseph *du Mortier*, écuyer, sr des Maretz, fils de Jean et de Cécile *de la Grange*, baptisé à La Madeleine le 22 novembre 1656, bourgeois de Lille par relief du 24 décembre 1681, échevin et conseiller du mont-de-piété de cette ville, mort le 11 septembre 1737 ; dont postérité.

b. — *Allard-Ferdinand*, écuyer, sr d'Aversquerck, capitaine au régiment de Robecq, tué à Stafarde

c. — *Henri-François*, baptisé à la Madeleine le 23 septembre 1659, carme chaussé à Lille.

d. — *Marie-Claire*, baptisée à La Madeleine le 30 juillet 1661.

e. — *Marie-Philippe*, encore en tutelle en 1681.

V. — *Henri* DE BROIDE, écuyer, sr de Gondecourt, Beauffremez, Hellemmes, Escobecque, bourgeois de Lille par achat du 20 octobre 1653, conseiller pensionnaire de cette ville, député ordinaire des États de Lille, créé chevalier par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en avril 1670, décédé avant 1733. Il avait acheté la seigneurie de Gondecourt, le 2 juillet 1682, de Jean-Jacques *de la Broye*, pour le prix de 24 500 florins. Il épousa à Saint-Étienne le 2 juillet 1657 Marie-Jeanne *Fauconnier* [1], fille de Guillaume, sr de

1. FAUCONNIER : *Écartelé : aux 1 et 4, d'argent à un faucon de sable, chaperonné et longé de gueules, la tête contournée ; aux 2 et 3 d'argent à trois bandes de sable chargées en cœur d'un écusson d'azur au lion de gueules.*

Noyelles, et de Catherine *de Conninck*, baptisée à Saint-Étienne le 28 octobre 1638, morte le 9 septembre 1707 et inhumée dans l'église de Gondecourt ; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 24 mars 1658.

2. — *Marie-Jeanne-Cécile*, baptisée à Saint-Étienne le 22 novembre 1660 ; elle ou sa sœur mourut paroisse Saint-Pierre le 12 décembre 1693.

3. — *Henri-Guillaume*, chevalier, sr de Beauffremez, baptisé à Saint-Maurice le 21 mars 1663, grand bailli de Fournes, lieutenant de la colonelle du régiment de dragons de Fouboisar (?), tué au siège de Barcelone en 1697 ; célibataire.

4. — *Marguerite*, dame d'Escobecque, baptisée à Saint-Maurice le 22 février 1666, y décédée le 12 décembre 1743, alliée dans cette église le 26 septembre 1703 à Nicolas-Ferdinand *Imbert*, écuyer, sr d'Englemaretz, fils de François et d'Anne *Le Prévost de Basserode*, baptisé à Saint-Étienne le 9 décembre 1665, conseiller du Roi au parlement de Tournai le 18 février 1702, décédé à Lille le 12 septembre 1724 ; sans postérité.

5. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-Maurice le 23 avril 1668.

6. — *Marie-Philippine-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 22 juin 1670.

7. — *Jean-Pierre*, chevalier, sr de Gondecourt, baptisé à Saint-Maurice le 5 mai 1673, y décédé célibataire le 8 septembre 1733.

8. — *Marie-Barbe-Florence*, dame de Gondecourt, baptisée à Saint-Maurice le 15 janvier 1675, décédée à Mons le 17 mars 1749 ; épousa à Saint-Maurice, le 13 janvier 1701, Jérôme-Alexis *Robert* [1], écuyer, sr de Choisy, de Saint-Symphorien, fils de Charles, écuyer, et de Marie-Maximilienne *de Decker*, baptisé à Saint-Germain de Mons le 12 décembre 1666, conseiller du Roi en la cour souveraine de Mons, mort le 3 octobre 1758 ; dont postérité.

9. — *Marie-Isabelle*, baptisée à Saint-Maurice le 1er avril 1679.

10. — *Louis-Joseph*, chevalier, sr d'Escobecque, Wambrechies, Pérenchies, baptisé à Saint-Maurice le 16 janvier 1684, y décédé célibataire le 21 août 1775.

---

1. Robert : *De sable à trois serpents d'or lampassés de gueules, posés 2 et 1, au chef cousu d'azur chargé de trois pigeons d'argent éployés, armés et becqués de gueules.*

1600, 21 mars. — *Lettres d'anoblissement par le roy d'Espagne, Philippes IV, en faveur de Philippes de Broide et sa postérité. (Extrait d'un registre en parchemin des chartes de la Chambre des Comptes de Lille en Flandres, cotté 67, depuis 1637 jusqu'à 1642, f° 60.)*

Albert, par la grâce de Dieu, archiduc d'Austriche, duc de Bourgogne etc.... A tous présens et avenir qui ces présentes lettres verront ou oyront, salut. Comme de la part de nostre très cher et bien amé *Philippe de Broide*, licentié ès loix, conseiller pensionnaire de nostre ville de Douay, nous a esté remonstré que de temps immémorial ses prédécesseurs et devanciers tant du côté paternel que maternel auroyent comme gens de bien et d'honneur tousjours vescu et soy comporté vertueusement et honnorablement sans aucun reproche et fait en divers estats, offices et qualités, plusieurs bons et fidels services à nos prédécesseurs et à la république, si comme son père, grand père et ayeuls en qualité de magistrat et mayeur de nostre ville d'Aire, et ses frères, oncles et autres ses parents exerceant au spirituel les principales dignités de doyen, escolastique et chanoine ès églises collégiales de Saint-Pierre audit Aire et épiscopales de Saint-Omer et de Saint-Bavon à Gand respectivement, comme auroit pareillement fait ledit *Philippes de Broide*, suivant en ce les traces et vestiges de sesdits devanciers, ayant en qualité de lieutenant de la gouvernance dudit Douay, soubs feu le comte d'Isenghien, l'espace de neuf ans fait plusieurs bons services à feu d'éternelle mémoire le Roy monseigneur et père, à ladite ville de Douay et au public durant le temps de 26 ans qu'il a servy de conseiller pensionnaire à ladite ville, ayant esté employé en plusieurs voyages et députations pour les traitez de réconciliation et autres grans affaires d'estat ou autrement, où il se seroit acquitté fidèlement et en homme de bien, tenant toujours le bon party de son prince et de nostre sainte foy et religion catholique, apostolique et romaine, et résisté de tout son pouvoir aux adversaires durant les troubles et ès temps plus scabreux et difficiles, pourquoy auroit avec ses parents beaucoup paty et souffert, nous suppliant très-humblement que, prenant regard aux dits services et pour aucunement l'en récompenser, il nous plust le décorer du titre et dignité de noblesse, tant pour luy que pour ses enfans. Sçavoir faisons que, les choses susdites considérées, Nous, pour nos hoirs et successeurs, avons de nostre certaine science, autorité souveraine et grâce espéciale, iceluy *Philippes de Broide*, ses enfans et postérité masles et femelles et les descendans d'eux nez et à naistre en légitime mariage, annobly et annoblissons par ces présentes par lesquelles lui

avons accordé et octroyé, accordons et octroyons qu'il, sesdits enfants et postérité nais et à naistre et les descendans d'eux et chascun d'eux jouissent et usent d'oresenavant à tousjours comme gens nobles en tous lieux, en tous leurs actes, besongnes et affaires, des honneurs, prérogatives, prééminences, libertez et franchises de noblesse, dont les autres nobles de tous nos pays, terres et seigneuries ont accoustumé de jouir, jouissent et jouiront, qu'ils soient en tous leurs faits et actes tenus et réputés pour nobles en toutes places, soit en jugement ou hors comme les déclarons par ces dites présentes, et que suivant ce, ils seront capables et qualifiez pour prendre et recevoir l'estat et dignité de chevalerie toutes les fois et de tels seigneurs que bon leur semblera, aussy qu'ils puissent acquérir, avoir et posséder en tous nosdits pays et seigneuries, tous fiefs, arrière-fiefs, rentes, revenus, possessions et autres nobles ténemens mouvans de nous ou de nos vassaux et iceux tenir et reprendre de nous ou d'autres dont ils seront dépendans, et si aucuns en ont jà acquis, les tenir et posséder, sans être contraints de par nous ou d'autres les laisser et mettre hors de leurs mains : à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines par cesdites présentes, moyennant et parmy toutes fois qu'en recongnoissance de nostre présente grâce, octroy et annoblissement ledit *Philippes de Broide* sera tenu de payer pour une fois ès mains de celuy de nos trésoriers ou receveurs qu'il appartiendra, lequel sera tenu en faire recepte et rendre compte et relicqua avec les autres deniers de son entremise à nostre profit, certaine somme de deniers, à l'arbitrage et taxation des gens de nostre Chambre des Comptes à Lille que commettons à ce, faisant en outre envers nous et nosdits hoirs et successeurs les devoirs pertinens, selon la nature et condicion d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du pays où ils sont scituez. Et afin que l'estat de noblesse dudit *Philippe de Broide* soit d'autant plus excellent que notoire, nous lui avons accordé et permis, accordons et permettons par cesdites présentes, qu'il, lesdits enfans et postérité, puissent d'oresenavant et perpétuellement en tous et quelconques leurs faits, gestes et autres actes licites et honnestes, avoir et porter les armes avec les blazons qui s'ensuivent, assavoir : *un aigle de sable membré de gueules en champ d'argent, timbré d'un pareil aigle sur un (b)ourlet d'argent et de sable*, comme elles sont peintes et figurées au milieu de ces dites présentes. Si donnons en mandement à nos amez et féaulx les chefs, présidents et gens de nos privé et grand consaulx, chef, trésorier général et commis de nos domaines et finances, président et gens de nos Comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers présens et avenir, leurs lieutenans et chascun d'eux en droit soy et sy comme

à luy appartiendra que ladite finance et somme d'argent arbitrée, tauxée et payée comme dit est, lesdits de nos Comptes procèdent bien et deuement à la vérification et intérinement de cesdites présentes selon leur forme et teneur, et ce fait, ils fassent, souffrent et laissent ledit *Philippe de Broide*, ses enfans et postérité nais et à naistre comme dit est, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdites présentes, plainement, paisiblement et perpétuellement jouir et user, sans leur faire, mettre ou donner ny souffrir estre fait, mis ou donné ny à aucun d'eux contre la teneur d'icelles aucun contredit, destourbier ou empeschement au contraire. Car ainsy nous plaist-il et voulons estre fait, non obstant quelsconques ordonnances, statuts, coustumes, usages et autres choses à ce contraires, desquelles nous avons relevé et dispensé lesdits de nos finances et de nos Comptes à Lille et tous autres à qui ce peut et pourra toucher et regarder. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours nous avons fait mettre nostre grant scel à icelles, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Bruxelles, le 21e mars l'an de grâce 1600. Paraphé : Rich. Vt. Sur le ply est escrit : Par l'Archiduc, signé : Le Vasseur.

Collationné à l'original par moy soubsigné, à Lille, le 29e 9bre 1669. Signé. Denys Godefroy.

Archives départementales du Nord, Chambre des Comptes de Lille, B. 1676, Registre des chartes, supplément aux titres nobiliaires, tome II, f° 214.

1670, avril. — *Lettre de chevallerye pour le sr de Broide, depputé ordinaire des Estats de Lille.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Nostre cher et bien amé *Henry de Broide*, escuyer, sieur de Beauffremez et autres lieux, conseillier pensionnaire de nostre ville de Lille et député ordinaire des Estats dudit Lille vers nous, at très-humblement représenté qu'il est issu de la noble famille *de Broides*, lesquelles en diverses charges, estats et offices publicqs, se sont tousjours bien et louablement comportez et vescu honorablement, que ledit exposant à leur imitation a en divers employs publicqs et honnorables qui luy ont esté confiez, mesme en laditte qualité de premier conseillier de nostre ditte ville de Lille et depputté ordinaire des Estats d'icelle prez de nous, rendu de bons et utilles services tant au public qu'à nous en touttes les occasions qui s'en sont offertes depuis que laditte ville de Lille est en nostre obéis-

sance, nous supplians de vouloir pour les considérations susdites luy donner quelque effect de nostre bienveillance, et voulant le gratiffier et traicter favorablement et luy tesmoigner la satisfaction qui nous demeure des bons et fidelles services qu'il nous a rendus en l'honnorant d'une marcque qui passe à sa postérité, affin de l'obliger d'autant plus de nous continuer sesdits services et ses enfans et descendans de l'imiter. Scavoir faisons, que, pour ces causes et aultres à ce nous mouvans et de nostre grâce spécialle, pleine puissance et aucthorité royalle, nous avons ledit *Henry de Broide* et ses enffans et descendans nez et à naistre en loyal mariage, faicts et créez, faisons et créons chevalliers par ces présentes signées de nostre main, pour dudit tiltre de chevallier, ensemble des droits, honneurs, privilèges, prérogatives, prééminences, franchises, libertez qui y appartiennent, jouyr et user par ledit sieur *de Broide* et sesdits enffans et descendans, tant en faict de guerre, armées et assemblées qu'en jugement et dehors et partout ailleurs que besoing sera, tout ainsy qu'ont accoustumé de jouïr les aultres chevalliers qui ont esté créez de nostre main ou par les Roys, nos prédécesseurs. Voulons et nous plaist qu'il leur soit loisible d'avoir et de porter en touts lieux et endroits (où) bon leur semblera, leurs armoiries et qu'il (leur) soit permis d'adjouster à icelles *deux lions de sable pour tenans* ainsi qu'elles seront cy empreintes et désignées. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nostre conseil souverain de Tournay et à tous aultres noz justiciers et officiers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer, et du contenu en icelles jouïr et user plainement et paisiblement ledit sieur *de Broide* et sesdits enffans et ses descendans nez et à naistre en loyal mariage, cessans et faisant cesser tous troubles et empeschemens au contraire. Car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre notre seel ausdittes présentes ; sauf en aultres choses nostre droit et l'aultruy en touttes. Donné à Saint-Germain en Laye au mois d'avril 1670 et de noz règnes le 27e, signé : Louis. Et sur le reply : Par le Roi : Letellier, et à costé, visa : Séguier, et y appendoit en lacq de soye rouge et verde un grand seel en cire verde.

Leues au Conseil souverain de Tournay, ouÿ et ce requérant le procureur général du Roy, pour estre exécutées selon leur forme et teneur, le 10 juin 1670.

Tiré des registres du greffe du Conseil souverain de Tournay, tesmoin et signé : Bervoet.

Archives départementales du Nord, Série C, Bureau des finances de Lille, Registre aux entérinements de mandements, anoblissements, etc., coté W, f° 63.

CHAUWIN

ARMES : *d'azur à trois trèfles d'or et un croissant d'argent en abîme.*

I. — *Michel* CHAUWIN, marchand à Cambrai, eut de sa femme Catherine *de la Desme :*

1. — *Jacques*, qui suit, II.
2. — *Michel*, qui suivra, II bis.

II. — *Jacques* CHAUWIN, né à Cambrai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 4 février 1650, mort avant 1683, épousa Antoinette *Hervin* [1], fille de Regnault et de Michelle *Castellain*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 octobre 1632 ; ils eurent :

1. — *Jean-Jacques*, qui suit, III.
2. — *Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 23 octobre 1665.
3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juillet 1668.

III. — *Jean-Jacques* CHAUWIN, baptisé à Saint-Maurice le 9 septembre 1664, bourgeois de Lille par relief du 29 juillet 1689, épousa à Saint-Étienne, le 4 juillet 1689, Marie-Marguerite *Castellain*, fille de Gilles et de Marie-Catherine *de Smitte*, baptisée à Saint-Étienne le 5 août 1666, décédée sur cette paroisse le 19 octobre 1701 ; dont :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Pierre le 9 mai 1689, décédée le 13 septembre 1734, mariée à Saint-Étienne le 23 août 1716 à Pierre-Alexandre *Aulent*, écuyer, sr de la Longuerie, fils de Jean-François et de Catherine-Thérèse *Tesson*, baptisé à Saint-Étienne le 15 novembre 1686, avocat au bailliage de Lille, nommé juge ordinaire en la gouvernance de Lille par lettres datées de Paris le 29 novembre 1725, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1716, membre du magistrat de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 21 janvier 1738 ; dont postérité.

---

1. HERVIN : *D'azur à un chevron d'or chargé d'un croissant de gueules sur sa pointe et de deux étoiles d'azur sur chaque branche, et accompagné de trois étoiles d'or, 2 en chef et 1 en pointe.*

2. — *Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 mai 1692.

3. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 28 janvier 1694, décédée célibataire le 27 février 1744.

4. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 24 octobre 1695, mort le 16 novembre 1705.

5. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1701, décédée célibataire, paroisse de La Madeleine, le 28 janvier 1736.

II bis. — *Michel-Joseph* CHAUWIN, né à Cambrai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 1er avril 1666, décédé paroisse de La Madeleine le 12 octobre 1722, épousa à Saint-Étienne le 6 mars 1666 Marie-Ange *Hervin*, sœur d'Antoinette, baptisée à Saint-Maurice le 20 janvier 1641 ; dont :

III. — *Jean-Michel* CHAUWIN, sr du Rocquet, né à Cambrai, paroisse Saint-Georges, bourgeois de Lille par relief du 22 septembre 1695, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille par lettres du 31 août 1704, ce qui lui donnait le titre de chevalier, décédé le 28 novembre 1729. Il épousa à Sainte-Catherine, le 4 août 1695, Marie-Marguerite-Françoise *de Semittre* [1], fille de François et de Marie-Claire *Blavart*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 juillet 1671, décédée le 17 janvier 1747 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Notre-Dame à La Madeleine ; ils eurent :

1. — *Marie-Claire*, née vers 1696, décédée paroisse de La Madeleine le 9 décembre 1765, mariée dans cette église le 12 août 1740 avec Nicolas-François *Waresquiel*, écuyer, sr de Libersart, fils de François, écuyer, sr de Mégaland, et de Marie-Catherine *Vanlaer*, baptisé à Saint-André le 20 juillet 1697, bourgeois de Lille par relief du 4 août 1741, mayeur de cette ville, administrateur de la Noble famille, décédé paroisse de La Madeleine le 26 août 1768 ; dont postérité.

2. — *André-François*, qui suit, IV.

3. — *Marie-Marguerite-Aldegonde*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 juillet 1705.

4. — *Guillaume-Dominique*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 août 1706.

---

1. DE SEMITTRE : *D'or à un cœur de gueules posé en abime entre deux bâtons de sable mis en bande, et accompagné de deux têtes de chien coupées du même, l'une en chef, l'autre en pointe.*

5. — *Marie-Angéline*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 décembre 1707, professe à l'Abbiette de Lille en 1726, y décédée le 9 mars 1780.

6. — *Marie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 juin 1710.

IV. — *André-François* CHAUWIN, chevalier, sr de Grandval, baptisé à La Madeleine le 16 octobre 1698, bourgeois de Lille par relief du 18 juillet 1743, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 24 mai 1730, décédé le 12 février 1755 Il épousa à Saint-André, le 1er juillet 1736, Marie-Claire-Angélique *Verghelles*, fille de Charles-François, écuyer, et de Marie-Claire *de Semittre*, née le 29 novembre 1706, décédée le 7 novembre 1783. Elle se remaria avec François-Joseph ***de Poucques***, et n'eut pas de postérité.

CHAUWIN NON RATTACHÉS.

Marie CHAUWIN, fille de Simon et de Marie ***Petit***, baptisée à Saint-André le 12 novembre 1667.

Anne CHAUWIN, fille de Noël, mariée à Antoine ***Petyt***, fils de Philippe et de Balduine ***du Gardin***, né à Seclin, bourgeois de Lille par achat du 5 août 1616.

Charles CHAUWIN, marié avec Anne-Joseph ***Géron***, dont il eut deux enfants : *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 9 septembre 1715, et *Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 7 février 1717.

Cécile DE CHAUWIN, née à Condé, fille de Balthazar et de Marie ***Routar***, mariée à La Madeleine le 24 octobre 1758 avec Charles-Julien ***du Jardin*** ; elle était alors âgée de 45 ans.

Gilles CHAUWIN, fils de Nicolas, né à Cambrai vers 1580, épousa Jeanne *Le Gentil* et fut bourgeois de Douai le 10 mars 1605.

Marie-Frédéricque CHAUWIN de Bapaulme, décédée paroisse de La Madeleine à Lille le 5 mai 1728.

DE CORBIE

ARMES : *d'argent à un sautoir cramponné de gueules, cantonné de quatre étoiles à cinq rais de sable.*

I. — *Pierre* CORBIE OU DE CORBIE, allié à Marie *Rattier*, en eut :

II. — *Pierre* DE CORBIE, s[r] de la Boutillerie, né à Corbies en Dauphiné, maître chirurgien major de la ville de Lille, bourgeois de cette ville par achat du 11 août 1679, décédé paroisse Saint-Maurice le 20 décembre 1708 ; épousa à Saint-Étienne, le 4 janvier 1690, Ernestine *Bisschops*, fille de Pierre, bailli de Wattrelos, et de Marie-Anne *Lezaire* ; dont :

1. — *Pierre-François*, s[r] de la Boutillerie, né en 1692, décédé paroisse Saint-André le 21 décembre 1771, marié dans cette église le 14 septembre 1750 avec Marie-Françoise-Élisabeth *Guidin*, fille de François-Paul et de Jeanne-Louise-Élisabeth *Bawancourt*, baptisée à Saint-André le 29 avril 1713, veuve de Jacques-Joseph *du Chastel de la Howardrie*, morte le 6 octobre 1757. Il n'eut de ce mariage qu'un enfant mort après avoir été ondoyé le 8 juillet 1752.

2. — *François-Joseph*, décédé paroisse Saint-Sauveur le 26 avril 1697.

3. — *Louis*, baptisé à Saint-Sauveur le 5 septembre 1695.

4. — *Jean-Baptiste*, décédé sur cette paroisse le 2 février 1699.

5. — *Pierre-Louis-Michel*, qui suit, III.

6. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Sauveur le 25 février 1700.

7. — *Marie-Ernestine*, baptisée à Saint-Maurice le 13 avril 1701, décédée paroisse Saint-André le 27 février 1774, alliée à Saint-Maurice le 19 mars 1724 à Alexandre-Robert-Auguste-François *du Chastel*, vicomte de la Howardrie, s[r] d'Aix, de Cramel, du Carieul, de Blicquy, fils de Robert-Antoine-Joseph et de Marie-Claire-Anne-Scholastique *de Croix de Heuchin*, né au château de la Howardrie en 1701, bourgeois de Lille par achat du 2 juin 1724, mort le 7 février 1769.

8. — *Angélique*, dame des Wattinettes, mariée à Saint-Maurice le 2 mai 1736 avec Louis-Wallerand *Desfossez*, écuyer, s[r] de Pottes, fils de Charles, écuyer, et de Catherine *L'Escuyer*, né à Saint-Pierre-

Morchain (diocèse de Noyon) le 31 juillet 1697, capitaine au régiment d'Aumale-Picardie, veuf de Marie-Madeleine-Diane *de Hannocq de Quiry*, bourgeois de Lille par achat du 28 avril 1736, convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 20 février 1745 ; dont postérité.

III. — *Pierre-Louis-Michel* DE CORBIE, s[r] de Neuvireuil, Blicquy, Argens, né le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1730, anobli par l'achat d'une charge de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Flandre le 31 décembre 1732, mort paroisse Saint-Maurice le 12 avril 1776 ; épousa : 1° à Saint-Maurice, le 4 juin 1730, Marie-Joseph *de Surmont*, dame de Beaurepaire, fille de Pierre et de Marie-Joseph *Wacrenier*, baptisée à Saint-Maurice le 12 octobre 1697, y décédée le 25 mars 1769 ; 2° à Saint-André, le 3 juin 1769, Marie-Christine *de Vicq de Cumptich*, fille de Charles-Joseph, écuyer, s[r] de la Chaussée, et de Marie-Jeanne *Le Gillon*, née en 1746, morte à Lille le 1[er] décembre 1811 ; dont :

1. — Du premier lit *Ernestine-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 11 octobre 1732.

2. — Du second lit *Pierre-Louis-Joseph*, né le 20 juin 1770, noyé dans l'Oise, près de Compiègne, le 10 avril 1782, en jouant avec ses camarades de collège.

Note sur la famille DESFOSSEZ

ARMES : *de gueules à deux lions d'or adossés, lampassés d'azur, les queues doublement enlacées.*

I. — *Philippe* DESFOSSEZ, écuyer, épousa, par contrat du 5 mai 1413, Marie *de Sissy*, fille de Jean, chevalier, et de Jeanne *de Fayel*; d'où :

1. — *Jean.*
2. — *Nicolas*, qui suit, II.

II. — *Nicolas* DESFOSSEZ, écuyer, s[r] de Soissy, marié avec Blanche *Dupuis*, dont il eut :

1. — *Françoise*, épouse de Jacques *de Renty*, écuyer.
2. — *Louis*, qui suit, III.

III. — *Louis* DESFOSSEZ, écuyer, s[r] de Soissy, fut père de :

IV. — *Nicolas* DESFOSSEZ, écuyer, allié à Marguerite *de Chamblin*; dont :

1. — *Wallerand*, écuyer, s[r] de Longchamps.
2. — *François*, qui suit, V.

V. — *François* DESFOSSEZ, écuyer, s[r] du Petit Rouy, épousa : 1° par contrat du 28 novembre 1568, Françoise *de Carpentier*, fille de Jean, s[r] de Villecholle, et de Jeanne *de Fontaine*; 2° Louise *de Crésy*; d'où :

1. — Du premier lit : *Nicole*, alliée à François *de Rouveroy*, écuyer, s[r] de Gricourt.
2. — Du second lit : *Jacqueline.*
3. — *Antoine*, qui suit, VI.

VI. — *Antoine* DESFOSSEZ, écuyer, marié par contrat du 11 mai 1598 avec Anne *Dupuis*, fille de Charles, écuyer, s[r] de Thibauville, et de Marie *de Bangy*; d'où :

VII. — *Antoine* DESFOSSEZ, écuyer, allié par contrat du 21 juillet 1620 à Michelle *d'Ianville*, fille de Robert, écuyer, et de Marie *d'Esclaibes* ; il fut père de :

1. — *Charles*, écuyer, marié le 16 mai 1633 avec Anne *Varel*, fille de Pierre, sr des Clozeaux.
2. — *Wallerand*, qui suit, VIII.

VIII. — *Wallerand* DESFOSSEZ, écuyer, sr de Wallery, épousa par contrat du 1er mai 1661 Marie-Renée *d'Arsillemont*, âgée de 20 ans, fille de Claude, chevalier, sr de Brange, et de Claude *d'Epinois* ; dont :

IX. — *Charles* DESFOSSEZ, écuyer, sr de Pottes, baptisé à Saint-Martin de Barenton-sur-Serre le 9 janvier 1667, marié par contrat du 23 novembre 1694 avec Catherine *Lescuyer*, fille de Jacques, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, et de Anne *Guenin* ; d'où :

1. — *Charles*, né en 1696.
2. — *Louis-Wallerand*, qui suit, X.
3. — *Nicolas-Claude*, né en 1698, chevalier, sr de Rochefort, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.
4. — *François-Joseph*, né en 1700.
5. — *Jean-Baptiste*, prêtre et chanoine de Péronne.

X. — *Louis-Wallerand* DESFOSSEZ, chevalier, sr de Pottes, né en 1697, capitaine d'infanterie, épousa : 1° le 27 mars 1720, Marie-Madeleine-Diane *de Hannocq* ; 2° Angélique *de Corbie* (cf. supra). Il eut du premier lit :

1. — *Louise-Angélique*, mariée par contrat du 30 avril 1748 avec Jean-Guillaume-Anne-François-Marie, comte *de Gand*, marquis d'Hem, baron de Sailly, fils de François-Dominique et de Marie-Bonne *Lallemand*, baptisé à Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles le 20 août 1709, page de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, puis capitaine au régiment de Prié, veuf de Marie-Anne *Raes* ; dont postérité.

DELIOT

Armes : *d'azur à deux haches d'argent adossées, les manches d'or.*

I. — *Guillaume* Deliot, fils de Mahieu, acheta la bourgeoisie de Lille en 1430 ; il eut pour fils :

II. — *Guillaume* Deliot, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1459, marié à Catherine ***Bave*** ; dont :

1. — *Hubert*, qui suit, III.

2. — *Pierre*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 9 février 1537 (n. st.), qui eut d'Agnès *Catoire* un fils naturel : *Pierchon*, né en 1532.

3. — *Catherine*, alliée à Adrien *de Rebreviettes*, puis à Pierre *de Bracles*.

4. — *Marguerite*, épouse de Jean *Le Mahieu* ; dont postérité.

III. — *Hubert* Déliot, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1516 (n. st.), père de :

1. — *Wallerand*, qui suit, IV.

2. — *Mathieunette*, alliée à Jean *de Fourmestraux*, fils de Nicolas et d'Agnès *Castellain*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 5 mars 1556 (n. st.) ; elle décéda, ainsi que son époux, avant 1573 ; dont postérité.

3. — *Guillaume*, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 16 novembre 1555, riche négociant en sayetterie, ayant une succursale à Anvers, échevin de Lille en 1576 et 1580, décédé le 25 juillet 1587. Il épousa Antoinette *du Hot*, dont il eut :

a. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 8 septembre 1569, morte le 7 octobre 1597, alliée en février 1592 à Jean *Dragon*, fils de Robert, né à Anvers, bourgeois de Lille par relief du 16 juin 1592, connétable des archers de cette ville ; d'où postérité.

b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 15 septembre 1571, décédée le 29 avril 1648, mariée par contrat du 19 novembre 1602, avec André *de Fourmestraux*, fils d'André et d'Anne *Kesselers*,

bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1603, mort le 7 mai 1660, et enterré à côté de sa femme aux Frères Mineurs de Lille ; d'où postérité.

c. — *Antoinette*, morte le 28 août 1612, enterrée à côté de ses parents, près du chœur, à Saint-Étienne, épousa Jean *le Vasseur*, fils de Jean, licencié ès droit, bourgeois de Lille par relief du 31 décembre 1594, fondateur de la Chartreuse de la Boutillerie à Fleurbaix, mayeur de Lille, décédé le 19 avril 1644.

d. — *Agnès*, fille posthume, baptisée à Saint-Étienne le 19 août 1587.

IV. — *Wallerand* DELIOT, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 16 novembre 1542, épousa Jeanne *Castelain*, fille de Guillaume, s^r^ de Wattignies ; dont :

V. — *Hubert* DELIOT, bourgeois de Lille par relief du 22 septembre 1587, s^r^ de Clerfontaine, échevin de Lille en 1594, capitaine d'une compagnie bourgeoise, anobli par lettres données à Bruxelles le 1^er^ octobre 1615, marié à Hélène *du Bois*, fille de Hermès et de Antoinette *de Landas* ; dont :

1. — *Pierre*, qui suit, VI.

2. — *Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 30 juillet 1599, religieux à Loos sous l'abbé Longuespée, trésorier, puis sous-prieur de cette abbaye, supérieur de Wevelghem, mort en 1654.

3. — *Hubert-Wallerand*, baptisé à Saint-Étienne le 5 septembre 1609.

VI. — *Pierre* DELIOT, écuyer, s^r^ de Clerfontaine, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1624, échevin de 1625 à 1635, rewart en 1627, allié à Marguerite *Petitpas*, fille d'Hippolyte, écuyer, s^r^ de Walle, et de Marguerite *Flameng* ; dont :

1. — *Antoinette-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne le 30 novembre 1624, épousa à Saint-Maurice, le 19 janvier 1643, Bauduin-Jean *Dragon*, écuyer, s^r^ de Mons-en-Barœul, fils de Jean, écuyer, et de Marie *du Bois de Hoves*, bourgeois de Lille par relief du 14 novembre 1643. Elle était veuve lorsqu'elle décéda à Esquermes le 7 mars 1676.

2. — *Hélène-Jacqueline*, décédée le 11 novembre 1662, mariée avec Jean-Baptiste *Dragon*, fils de Bauduin, bourgeois de Lille par relief du 28 février 1648, décédé le 5 juin 1655 et inhumé à côté de sa femme à Notre-Dame d'Esquermes.

3. — *Hippolyte-Hubert*, écuyer, s^r de Clerfontaine, baptisé à Sainte-Catherine, le 14 décembre 1629, décédé paroisse Saint-Maurice le 8 juin 1661.

4. — *Maxellende-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 mai 1632.

5. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine, le 7 septembre 1634.

6. — *Hubert-Wallerand*, qui suit, VII.

7. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 2 février 1640, alliée dans cette église, le 11 février 1661, à Guillaume *Prévost de Pilousé*.

VII. — *Hubert-Wallerand* DELIOT, écuyer, s^r de la Croix, baptisé à Sainte-Catherine le 28 septembre 1636, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1666, échevin, rewart et mayeur de cette ville, décédé le 6 novembre 1691 et inhumé à Loos. Il épousa Marie-Madeleine-Françoise *de Vitry*, fille de François, chevalier, s^r du Breucq, et de Jeanne *Petitpas*, décédée paroisse Saint-Maurice le 18 décembre 1680 ; dont :

1. — *Pierre*, écuyer, s^r de la Moussonnerie, baptisé à Saint-Maurice le 15 juin 1666.

2. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 1^er avril 1668, alliée à Louis-Eustache-Joseph *Le Mercier*, écuyer, s^r de Garbrecq.

3. — *Hippolyte-Joseph*, qui suit, VIII.

4. — *François-Marie-Joseph*, écuyer, s^r de la Croix, baptisé à Saint-Maurice le 19 janvier 1672.

5. — *Hubert-Wallerand*, baptisé à Saint-Maurice le 16 décembre 1673.

6. — *François-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 11 mai 1675, décédé paroisse Saint-Étienne le 7 février 1742, célibataire.

7. — *Albert-Maximilien-Dominique*, baptisé à Saint-Maurice le 18 août 1676.

8. — *Philippe-Louis-Félix*, écuyer, s^r du Vertbois, baptisé à Saint-Maurice le 11 octobre 1677, demeurant à Paris en 1737.

9. — *Louis-Octave*, baptisé à Saint-Maurice le 12 mars 1679.

10. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 5 mai 1680.

VIII. — *Hippolyte-Joseph* DELIOT, écuyer, s^r des Landres, baptisé à Saint-Maurice le 26 mai 1670, se fixa à Armentières et à Loos, après avoir épousé à Saint-Étienne, le 7 mai 1701, Albertine-Françoise *Obert*, fille de Louis-François, écuyer, s^r de Grévillers, et de Florence *de Lannoy*, née en 1683 ; dont :

1. — *Catherine-Françoise*, dame des Landres, baptisée à Loos le 19 mars 1703.

2. — *Hippolyte-Joseph-Ignace*, qui suit, IX.

3. — *Marie-Marguerite-Maximilienne*, baptisée à Loos le 12 février 1708, entrée le 2 février 1717 à la Noble famille, dont elle fut nommée la première maîtresse le 1er mars 1738.

4. — *Louis-François*, baptisé à Loos le 14 mai 1710.

IX. — *Hippolyte-Joseph-Ignace* DELIOT, écuyer, sr des Roblets, de la Croix, baptisé à Loos le 30 mai 1705, bourgeois de Lille par achat du 20 octobre 1736, marguillier de La Madeleine, décédé à Paris le 10 mars 1768. Il épousa à Saint-Pierre le 21 octobre 1736 Marie-Joseph-Colette *Petitpas*, dame de Carnin, fille de Germain-François, chevalier, et de Marie-Joseph *du Bois de Hoves*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 août 1702, décédée paroisse de La Madeleine le 6 mai 1745 ; d'où :

1. — *Marie-Augustine-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 26 juillet 1737, décédée à Armentières le 9 mai 1820, mariée : 1° à Jean-Barthélemi-Hippolyte baron *de Vitry* ; 2° par contrat passé à La Chapelle d'Armentières le 28 novembre 1761 à Aimable-Amand-Joseph *Obert*, écuyer, sr de Grévillers, fils de Maximilien-François, écuyer, sr de Courtembus, et de Marie-Françoise *d'Angre*, né en décembre 1724, administrateur de la Noble famille en 1785, mort à Armentières le 24 janvier 1794 ; dont postérité.

2. — *Désiré-François-Dominique*, qui suit, X.

3. — *Louis-Joseph-Hippolyte*, écuyer, sr de la Croix, baptisé à La Madeleine le 15 septembre 1740, officier au régiment de Dauphin dragons, fait chevalier de Saint-Louis en 1763, après la paix d'Aix-la-Chapelle, décédé paroisse de La Madeleine le 4 juin 1765 et inhumé dans la chapelle de la Vierge.

X. — *Désiré-François-Dominique* DELIOT, écuyer, sr de la Croix, Erquinghem, baptisé à La Madeleine le 5 août 1738, nommé enseigne au régiment de Dauphin infanterie, le 20 décembre 1755, lieutenant le 16 avril 1756, grand bailli d'Halluin de 1784 à 1788, grand bailli des États de la Flandre wallonne, créé comte en 1781, décédé à Erquinghem-sur-la-Lys le 13 juillet 1799. Il épousa à Saint-Étienne, le 16 avril 1771, Marie-Joséphine-Séraphine *du Chambge de Liessart*, fille de Charles-Eubert, chevalier, président du bureau des finances, et de Marie-Emmanuelle-Josèphe-Thérèse *Turpin*, née le 2 mars 1752, baptisée à Saint-

Étienne le 5 avril suivant, décédée à Lille le 26 mars 1811 ; d'où :

1. — *Désiré-Hippolyte-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 19 septembre 1775, enseigne aux gardes wallonnes le 3 janvier 1794, enseigne de grenadiers le 30 octobre suivant, sous-lieutenant le 15 mai 1795, mort à Erquinghem-sur-la-Lys le 1er août 1853. Il avait épousé Marie-Désirée-Françoise *Le Camus*, dont il eut :

a. — *Léocadie-Marie-Désirée*, née à Armentières le 20 prairial an X.

b. — *Élise-Constance-Éléonore-Marie*, née à Armentières le 11 germinal an XI, y décédée le 9 fructidor an XII.

c. — *Désiré-Maximilien-Frédéric*, né à Armentières le 21 janvier 1807, y décédé le 26 mai suivant.

2. — *Éléonore-Séraphin-Joseph*, qui suit, XI.

3. — *Charles-Maximilien*, baptisé à La Madeleine le 10 novembre 1779, nommé enseigne aux gardes wallonnes le 12 avril 1800, mort en Espagne le 15 mars 1809.

XI. — *Éléonore-Séraphin-Joseph*, comte Deliot de la Croix, baptisé à La Madeleine le 16 mars 1778, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Lille le 14 mars 1835 ; y épousa, le 5 novembre 1804, Louise-Antoinette *Jacops d'Aigremont*, fille de Henri-Louis-Marie, marquis d'Aigremont, et de Marie-Louise-Angélique, comtesse *de Gand*, baptisée à Saint-Maurice le 17 juillet 1772, morte à Lille le 19 janvier 1858 ; dont :

1. — *Marie-Emmanuelle*, née à Lille le 4 septembre 1806.

2. — *Louise-Joséphine-Stéphanie*, née à Lille le 27 août 1807, y décédée célibataire le 23 mai 1883.

3. — *Hippolyte-Adolphe-Joseph*, qui suit, XII.

XII. — *Hippolyte-Adolphe-Joseph*, comte Deliot de la Croix, né à Lille le 5 avril 1810, y décédé le 17 avril 1880 ; épousa à Versailles le 17 octobre 1833, Armande-Sophie-Constance *Mairesse de Pronville*, fille de Philippe-Auguste-Joseph, écuyer, et de Marie-Antoinette-Constance *de Tourmont*, née à Versailles en 1813, morte à Lille le 11 mai 1867 ; d'où :

1. — Un fils né mort le 12 juillet 1835.

2. — *Edgar-Hippolyte*, né le 2 novembre 1839, décédé célibataire le 21 mars 1864.

NON RATTACHÉS.

Gérome Deliot, dont *Isabeau*, baptisée à Saint-Maurice le 12 septembre 1581.

Charles Deliot, fils de *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 7 février 1582.

Jean Deliot, fils de *Jean*, né à Beauquesne, bourgeois de Lille par achat du 12 mars 1412 (n. st.)

Demoiselle Deliot, femme à M. *de Bunes*, décédée paroisse Saint-Étienne le 28 septembre 1582.

Guillaume Déliot, mort le 19 août 1557, épousa Catherine *Hovine*, fille de Jean, maître de la Chambre des comptes à Lille, morte en 1559 ; ils furent tous deux enterrés à l'église de Deulémont.

Maximilien Déliot, pourvu d'une curatelle le 23 février 1592 pour cause de dettes.

DESBUISSONS

ARMES : *d'or à trois arbres de sinople rangés sur une terrasse du même.*

Au commencement du XVI^e^ siècle, nous trouvons à Prémesques plusieurs *Desbuissons* que nous supposons être frères :

1. — *François*, mort avant 1515, qui eut pour fils : *Collart*, né à Prémesques, bourgeois de Lille par achat du 4 mai 1514, père lui-même de *Martin* et de *Marion*, nés avant cette date.

2. — *Nicolas*, père de *Mahieu*, né à Prémesques, bourgeois de Lille par achat du 1^er^ février 1544 (n. st.), et grand-père de *Marguerite* et de *Catherine*, nées avant cette date.

3. — *Jean*, d'où descendent les *Desbuissons* de Lille.

I. — *Jean* DESBUISSONS, mort avant 1519, habitait Prémesques ; il eut, entre autres enfants :

1. — *Martin*, qui suit, II.

2. — *Julien*, né à Prémesques, bourgeois de Lille par achat du 4 mai 1519 ; dont :

a. — *Willot*.

b. — *François*.

c. — *Pierrechon*, nés tous trois avant 1519.

II. — *Martin* DESBUISSONS, né à Prémesques, acheta la bourgeoisie de Lille le 4 février 1519 (n. st.) ; dont :

III. — *Martin* DESBUISSONS, bourgeois de Lille par relief du 18 mars 1524 (n st.), mort avant 1549 ; père de :

IV. — *Martin* DESBUISSONS, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 7 novembre 1549, échevin, marié avec Marie *du Bus* ; dont :

1. — *Étienne*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 13 novembre 1585, père de :

a. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 6 mai 1593.

2. — *Pierre*, qui suit, V.

V. — *Pierre* DESBUISSONS, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1591, échevin de 1606 à 1629, mort en 1635 ou 1636, épousa Antoinette *Castellain*, fille de Gilles et de Anne *Parent*, morte le 26 juillet 1645 ; dont :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 29 juin 1593, épousa en 1614 Jean *Cardon*, s[r] de Launoy, fils de Michel et de Jeanne *Delezenne*, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1614, marchand de draps de soie ; dont postérité.

2. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 28 décembre 1595.

3. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1598, mariée à Saint-Maurice le 19 octobre 1620 avec Michel *Cardon*, s[r] du Broncquart, frère de Jean, baptisé à Saint-Étienne le 17 novembre 1594, bourgeois de Lille par relief du 9 novembre 1620, échevin de cette ville ; dont postérité

4. — *Jacques*, qui suit, VI.

5. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 21 avril 1608.

VI. — *Jacques* DESBUISSONS, s[r] de Biache, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1626, échevin de cette ville, receveur des Bapaumes en 1653 et 1654, épousa à Saint-Étienne, le 16 novembre 1625, Marie *de Fourmestraux*, fille d'Étienne et de Catherine *Imbert*, baptisée à Saint-Étienne le 20 novembre 1608, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 août 1678 ; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, mariée à Saint-Étienne le 9 décembre 1648 avec Pierre *Le Cat*, fils de Denis et de Françoise *de Warenghien*, baptisé à Saint-Étienne le 24 janvier 1625, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1649 ; dont postérité.

2. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juin 1628, professe à Marquette le 11 février 1646, prieure de ce couvent en 1684, y décédée le 29 mars 1688.

3. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 20 novembre 1629.

4. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 23 septembre 1631, y décédée le 19 septembre 1679

5. — *Alexandrine*, baptisée à Saint-Maurice le 8 mai 1633.

6. — *Pierre-Martin*, qui suit, VII.

7. — *Marie-Philippine*, baptisée à Saint-Maurice le 25 avril 1637.

8. — *Rose*, baptisée à Saint-Maurice le 5 septembre 1638.

9. — *Jacques*, qui suivra, VII [bis].

10. — *Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 11 janvier 1643.

11. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 12 septembre 1644

12. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 21 avril 1646.

13. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 14 janvier 1650, marguillier de La Madeleine, décédé sur cette paroisse le 8 août 1705.

VII. — *Pierre-Martin* Desbuissons, sr de Biache, baptisé à Saint-Maurice le 7 avril 1635, bourgeois de Lille par relief du 21 avril 1674, échevin, rewart et mayeur de cette ville, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en janvier 1675, mort paroisse Saint-Étienne le 14 décembre 1698; épousa dans cette église le 26 janvier 1674 Marie-Gabrielle *de Meester*, fille de Gabriel, écuyer, sr de Sciweldere et de Marie *Despature*, décédée paroisse Saint-Étienne le 13 janvier 1701 ; dont :

1. — *Eugène-Marie*, qui suit, VIII.

2. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1684.

VIII. — *Eugène-Marie* Desbuissons, écuyer, sr de la Bretagne, baptisé à Saint-Maurice le 12 janvier 1677, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1696, échevin, rewart et mayeur, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 septembre 1721 ; épousa dans cette église, le 21 août 1696, Marie-Anne *de Fourmestraux*, fille de Paul, écuyer, sr de Canteleu, et de Marie-Claire *Blondel*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1679, y décédée le 9 décembre 1765; d'où :

1. — *Paul-Eugène*, baptisé à Saint-Étienne le 11 juin 1698, y décédé le 12 février 1706 et inhumé dans la chapelle Sainte-Madeleine de cette église.

2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 25 septembre 1699, décédée paroisse Saint-Étienne le 6 mai 1758 ; alliée dans cette église le 8 juillet 1738 à Eugène-Marie *Ingiliard*, chevalier, sr des Wattinnes, fils d'Édouard, chevalier, sr de la Mairie, du Plouich, de Fromelles, etc., et de Marie-Catherine *de Fourmestraux*, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1701, capitaine au régiment de Bretagne, puis lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand bailli et député ordinaire des États de la Flandre wallonne, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1738, mort paroisse Sainte-Catherine le 7 juillet 1778 ; dont postérité.

3. — *Marie-Gabrielle*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1701, morte à Ypres le 24 mars 1730; mariée à Saint-Étienne le 15 août 1723 avec Jean-Baptiste *de la Coste*, écuyer, sr de Ter Straeten, Watermaele, fils de Jean, écuyer, sr desdits lieux et d'Anne-Marie-Thérèse *de Draeck*, né à Bruges en 1698, prévôt de la confrérie du Saint-Sang, échevin, puis bourgmestre de cette ville de 1743 à 1748,

premier bourgmestre de 1749 à 1770, remarié le 2 janvier 1739 avec Élisabeth-Jeanne-Françoise *de Leeu* ; mort à Gand le 9 février 1771 et enterré à Saint-Bavon. Dont postérité.

4. — *Pierre-Martin*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 3 septembre 1702, chanoine de Saint-Pierre, mort le 11 septembre 1740 et inhumé au chevet de l'église Saint-Pierre.

5. — *Jeanne-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1703, y décédée le 17 décembre 1772.

6. — *Albert-François*, baptisé à Saint-Étienne le 19 décembre 1704, y décédé le 19 juillet 1705.

7. — *Joseph-Emmanuel*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1707.

8. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 6 novembre 1708, y décédé le 15 décembre 1727.

9. — *Élie-Emmanuel*, baptisé à Saint-Étienne le 14 janvier 1710.

10. — *Julie-Amélie*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1711, décédée paroisse Saint-Pierre le 24 mai 1750, alliée à Saint-Étienne le 15 février 1745 à Jean-Charles-Louis *Huvino*, écuyer, s[r] de Cagnicourt, Villers-en-Artois, fils de Robert, écuyer, s[r] de Bourghelles, et de Marie-Angélique *Le Comte*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 juin 1702, capitaine commandant la troupe à pied du régiment Royal-Dragons, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Saint-André le 21 février 1751. Sans postérité.

11. — *Charles-Léopold*, écuyer, s[r] de Canteleu, de la Bretagne, baptisé à Saint-Étienne le 25 novembre 1712, y décédé le 21 février 1739.

12. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1714, morte paroisse Sainte-Catherine le 21 novembre 1749, mariée à Saint-Étienne le 2 octobre 1740 avec Jean-Étienne-Albert *Buisseret*, écuyer, s[r] d'Hantes, fils de Jean-François, comte de Thiennes, s[r] de Loquiguy, Stembecque, et de Marie-Cornélie *Desbuissons*, baptisé à La Madeleine le 25 février 1703, bourgeois de Lille par relief du 2 octobre 1728, veuf de Marie-Françoise-Jeanne-Agnès *Talbout* et d'Agathe-Nicole *du Retz*, échevin et rewart de Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 4 février 1770. Sans postérité.

13. — *François-Barthélemy*, écuyer, s[r] de la Bretagne, baptisé à Saint-Étienne le 11 mai 1717, y décédé célibataire le 23 août 1757.

VII[bis]. — *Jacques* DESBUISSONS, s[r] de Hautevalle, baptisé à Saint-Maurice le 2 décembre 1640, bourgeois de Lille par relief du 10 juillet 1666, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en janvier 1675, épousa Cornélie-Clémence *Oly van Velsen*, fille

de Jean, écuyer, sr d'Hendcop, et de Cornelia *de Bruin*, née à Utrecht ; d'où :

1. — *Marie-Cornélie*, née en 1667, morte paroisse de La Madeleine le 25 juillet 1740, mariée à Saint-Étienne le 2 février 1701 avec Jean-François *Buisseret*, écuyer, sr de Thiennes, Stembecque, Loquiguy, Blandughem, fils de Michel, sr d'Hantes, et de Catherine *Fasse*, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres, bourgeois de Lille par relief du 17 décembre 1701, créé comte de Thiennes par lettres données à Versailles en avril 1745, décédé paroisse de La Madeleine le 19 mars 1751. Dont postérité.

2. — *Pierre-Martin*, qui suit, VIII.

VIII. — *Pierre-Martin* DESBUISSONS, écuyer, sr de Hautevalle, né vers 1673, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1713, mort paroisse Saint-Pierre le 19 décembre 1751 et enterré dans cette église ; épousa à Sainte-Catherine, le 30 janvier 1713, Anne-Marguerite-Hyacinthe *Poulle*, fille de Robert-André, écuyer, sr du Vas, et de Marguerite *Vanlaer*, baptisée à Saint-Étienne le 18 mars 1691, morte le 1er mars 1765 ; d'où :

1. — *Jacques-André-Joseph*, écuyer, sr de Barghe, baptisé à Sainte-Catherine le 7 février 1714, décédé célibataire paroisse Saint-Pierre le 3 mars 1742.

2. — *Anne-Marguerite-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 18 juillet 1717, décédée le 29 juin 1804 et inhumée à Beaucamps, alliée à Saint-Pierre, le 18 mars 1741, à Pierre-André-Joseph *de Flandres*, chevalier, sr de Radinghem et du Coustre, fils de Jean-Pierre, chevalier, sr desdits lieux, et d'Anne-Virginie *Poulle*, baptisé à Saint-Pierre le 10 août 1712, bourgeois de Lille par relief du 15 février 1746 sur requête, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-Pierre le 5 février 1747. Dont postérité.

3. — *Marie-Virginie-Eugénie*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 janvier 1719.

4. — *Pierre-Eugène-Hyacinthe*, qui suit, IX.

IX. — *Pierre-Eugène-Hyacinthe* DESBUISSONS, écuyer, sr de Hautevalle, baptisé à Sainte-Catherine le 26 avril 1723, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1753, mort paroisse Saint-Pierre le 3 décembre 1753 ; épousa à Sainte-Catherine, le 28 mai 1752, Marie-Marguerite-Françoise *Potteau*, fille de Jean-Baptiste, écuyer, sr d'Escamain, conseiller-secrétaire du Roi, et de Catherine-Françoise *Fruict*, baptisée à Saint-Maurice le 16 juin 1724, réfugiée

à Abbeville sous la Terreur et morte à Lille le 21 ventôse an VIII ; dont :

X. — *Jean-Baptiste-Pierre-Eugène* Desbuissons, écuyer, s[r] de Hautevalle, baptisé à Saint-Pierre le 8 avril 1753.

NON RATTACHÉS.

On trouve à l'état civil de Lille beaucoup d'autres *Desbuissons* ; ce nom était très répandu. Nous renvoyons aux registres pour les autres familles du même nom.

Dans les registres de profession et vêture, le nom de *Desbuissons* se rencontre fréquemment :

Marie-Bernardine Desbuissons, née en 1691, urbaniste à Lille le 29 juin 1710, y décédée le 15 juin 1719.

Jeanne-Marguerite Desbuissons, née en 1694, urbaniste à Lille le 27 avril 1713, morte le 21 octobre 1763.

Marie-Rose Desbuissons, sœur noire du tiers ordre de Saint-François le 27 avril 1712.

Marie Desbuissons, religieuse à l'abbaye de Marquette, chantre, y décédée le 24 mars 1677.

Rose Desbuissons, religieuse professe au même couvent le 20 février 1656, à l'âge de 44 ans, y décédée le 20 septembre 1683.

N... Desbuissons, en religion sœur Jeanne de la Croix, novice augustine à Armentières le 18 janvier 1683, professe le 23 janvier 1684, y décédée le 5 octobre 1693.

Anastase Desbuissons, religieuse à l'abbaye de Marquette, novice le 10 novembre 1549, professe en novembre 1550.

1675, janvier. — *Lettres de noblesse pour Pierre-Martin Desbuissons, seigneur de Biache, et Jacques Desbuissons, seigneur de Hautewalle, frères, de la ville de Lille.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre..., à tous présens et à venir, salut. Encore que la vertu serve de récompense à elle-mesme et que ceux qui la possèdent soient eslevez au dessus de toutes les qualitez, néantmoins les Roys, nos prédécesseurs, pour augmenter le nombre des vertueux et obliger leurs subjets à faire de bonnes actions ont tousjours voulu récompenser ceux qui par leurs services, leurs bonnes mœurs et affections, se sont rendus

dignes de leurs grâces en les eslevant au dessus du commun par quelque marque d'honneur qui passe à la postérité, et exciter les autres par telles prérogatives à faire le semblable, et ayans esté bien informez que nos chers et bien amez *Pierre-Martin Desbuissons*, seigneur de Biache, et *Jacques Desbuissons*, seigneur de Hautevalle, frères, sont issus de la plus ancienne bourgeoisie de Lille, que leur père, aÿeux et bisaÿeux ont esté employez dans toutes les charges publicques de magistrature de ladicte ville et continuez en icelles de père en fils depuis plus de cent cinquante ans, dont ils se sont toujours acquitez avec toute l'intégrité et fidélité possibles et à la satisfaction commune des peuples, que ledit *Pierre-Martin* de Biache fut choisy l'année dernière pour l'un des huit hommes au renouvellement de la loy de ladicte ville et qu'ils sont alliez à plusieurs familles nobles, ce qu'ils nous ont deuement signifié et dont il nous est pleinement apparu par l'avis que nous en a donné le sieur Le Pelletier de Souzy, Intendant en Flandre. Sçavoir faisons que, pour ces causes et en considération du zèle et de l'affection qu'ils ont fait paroistre en toutes occasions pour nostre service depuis la réduction de ladicte ville de Lille en nostre obéissance, Nous, de nostre grâce spéciale, pleine puissance et aucthorité royale, avons lesdits sieurs *Pierre-Martin Desbuissons*, sieur de Biache, et *Jacques Desbuissons*, sieur de Hautevalle, ensemble leurs enfans et postérité néz et à naistre en loyal mariage, annobly et annoblissons par ces présentes signées de nostre main, et du titre et qualité de gentilhomme décoré et décorons, voulons et nous plait qu'ils soient tenus, censez, réputez et reconnuz pour tels tant en jugement que dehors, qu'ils puissent prendre la qualité d'escuyer et parvenir à tous degrez et dignité de chevalerie comme les autres nobles de nostre royaume, et tout ainsy que s'ils estoient issus de noble et ancienne race. Voulons aussi qu'ils puissent avoir, tenir et posséder noblement tous fiefs, terres et seigneuries qu'ils ont à présent et pourront acquérir cy après, de quelque nature, titre et qualité qu'ils soient, et qu'ils puissent porter armoiries timbrées telles que celles qu'ils ont toujours cy-devant portées et ainsy qu'elles seront cy empreintes ; sans que pour raison dudit annoblissement ils soient tenus de nous payer, ny à nos successeurs Roys, aucune finance ny indemnité, de laquelle, à quelque somme qu'elle se puisse monter, nous leur avons fait et faisons don par ces présentes ; à condition toutefois qu'ils viveront noblement et ne feront acte dérogeant à noblesse. Sy donnons en mandement à nos amez et féaulx les gens tenans nostre Conseil souverain de Tournay et Chambre des Comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ces présentes

ils ayent à enregistrer et du contenu en icelles faire jouir et user lesdits sieurs *Desbuissons* de Biache et d'Hautevalle et leurs enfans et postérité plainement, paisiblement et perpétuellement, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens au contraire, nonobstant tous édits, déclarations, règlemens et arrests, tant anciens que modernes, mesmes nostre déclaration du mois de septembre M.VI^{c} LXIIII et autres choses à ce contraires, auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes. Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre séel à cesdictes présentes, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné à Saint-Germain-en-Laye, au mois de janvier l'an de grâce M VI^{c} LXXV, et de nostre règne le trente-deuxiesme. Signé : Louis ; et sur le reply : Par le Roy, Le Tellier. Et encore visa : d'Aligre, pour lettres d'annoblissement accordées à *Pierre et Jacques Desbuissons*, frères, de Lille, signé : Le Tellier, lesdictes lettres séellées du grand seau en cire verte pendant en las de soye verte et rouge, etc.

Archives départementales du Nord, Chambre des Comptes de Lille, Série B. 1673, Registre 78 des chartes, f° 6.

FASSE

ARMES: *d'azur à une gerbe d'or;* au XVII[e] siècle: *écartelé: aux 1 et 4, d'azur à une gerbe d'or; aux 2 et 3, de sinople à trois agneaux passant d'argent, deux et un.*

I. — *Jean* FASSE, fils de Jean, décédé avant 1457, acheta la bourgeoisie de Lille en 1457 et mourut avant 1499; il eut :

1. — *Jean*, qui suit, II.
2. — *Micquiel*, bourgeois de Lille par rachat du 10 août 1499.

II. — *Jean* FASSE, né à Fleurbaix, acheta la bourgeoisie de Lille le 3 mars 1497 (n. st.) et fut père de :

1. — *Jean*, qui suit, III.
2. — *Allard*, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1535.
3. — *François*, qui suivra, III bis.

III. — *Jean* FASSE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 6 juillet 1525, mourut avant 1552; il eut d'Isabeau *Thieulaine* :

1. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 31 mai 1551, mort avant 1581, marié par contrat passé à Lille devant Me Bayart le 21 mai 1550 avec Marie *Desbucquois*, fille d'André et d'Alix *Ruscart*; d'où :

   a. — *François*, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1582 (n. st.).

   b. — *Pierre*, bourgeois par relief du 23 janvier 1584.

   c. — *Allard*, bourgeois par relief du 4 janvier 1585.

2. — *Jean*, qui suit, IV.

IV. — *Jean* FASSE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 4 juillet 1556; dont :

V. — *Allard* FASSE, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 2 janvier 1588, mort à Venise; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 9 avril 1593.
2. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 10 août 1594.
3. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 29 mai 1597.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 octobre 1598, religieuse à l'hôpital Gantois, morte le 3 janvier 1677.

5. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 28 septembre 1607.

III bis. — *François* FASSE, bourgeois de Lille par relief du 5 juillet 1537, épousa Agnès *Descamps*, veuve de Germain *Le Drut*; d'où :

1. — *Agnès*, mariée avec Roger *de Vendeville*, fils de Jacques et de Jeanne *le Roux*, bourgeois de Lille par relief du 18 août 1551 ; dont postérité.

2. — *Jacques*, qui suit, IV.

3. — *Hues*, bourgeois de Lille par relief du 18 mars 1555 (n. st.).

4. — *Antoinette*, alliée à Mahieu *Le Mahieu*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 17 février 1559 (n. st.) ; sans enfants.

5. — *François*, bourgeois de Lille par relief du 20 janvier 1562 (n. st.), échevin de cette ville [1], époux de Gertrude *de Smedt* ; d'où :

a. — *Agnès*, alliée à Jean *Van Immersel* ; dont postérité.

b. — *Gertrude*, épouse de Jean *de le Forterie* ; dont postérité.

c. — *Françoise*, mariée avec Jacques *de Lobel ;* dont postérité.

6. — *Étienne*, qui suivra, IV bis.

7. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1573, marchand, s^r^ de la Rose à Houplines, épousa Marie *Daman*, fille de Gérard et de Catherine *Leclerc*, inhumée dans l'église Saint-Maurice ; d'où :

a. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 3 juillet 1574, enterré dans cette église.

b. — *Gérard*, inhumé à Saint-Maurice.

c. — *Paul*, baptisé à Saint-Maurice le 23 février 1585.

d. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 1^er^ septembre 1586.

e. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 16 mars 1588, épousa : 1° Jean *du Chatelet*, écuyer, s^r^ de la Rose, fils de Pierre et de Hélène *de Montmorency*, né à Tournai, bourgeois de Lille par achat du 7 juin 1624 ; 2° Maximilien *du Bois de Hoves*, écuyer, s^r^ de Bucque, fils de Bauduin, écuyer, s^r^ de Hérignies, bourgeois de Lille par relief du 18 janvier 1635, remarié avec Jossine *Sourdeau*.

f. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 11 novembre 1589, enterré à Saint-Maurice.

g. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 17 mai 1591, inhumé dans cette église.

---

1. — Il figure dans les réjouissances organisées à Lille le 7 juin 1598 sous le nom de « Prince du Crothoy ». Voir : *Bulletin de la Commission historique du Nord*, XXVI, 265.

h. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 21 février 1592, mariée dans cette église le 14 juillet 1612 avec Pierre *Lemesre*, fils de Joachim et de Jeanne *Faucquet*, né à « Licumez en Artois », bourgeois de Lille par achat du 4 mai 1612.

IV. — *Jacques* Fasse, marchand, bourgeois de Lille par relief du 10 mars 1552 (n. st.), mort avant 1607, eut de son épouse, Claire *Blondel* :

1. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 27 septembre 1590, receveur des Bapaumes de 1613 à 1619, allié à Marguerite *Le Charlé* ; d'où :

a. — *Catherine*, mariée après 1609 avec Jacques *Vanlaer*, fils de Jean et de Madeleine *Sarto*, né à Anvers, bourgeois de Lille par achat du 2 octobre 1609 ; dont postérité.

b. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 2 avril 1595.

c. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 6 septembre 1598, bourgeois de Lille par relief du 15 octobre 1624, allié à Antoinette *du Rivaige*, fille de Martin et de N. *Rouvroy* ; sans postérité.

d. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1607, mariée dans cette église le 22 janvier 1629 avec Gilles *Castellain*, fils de Gilles et de Claire *Bave*, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1629 ; remarié avec Anne *Parent* ; sans enfants.

e. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 17 septembre 1611.

f. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 2 mars 1613.

2. — *Étienne*, qui suit, V.

3. — *François*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1607, receveur des Bleuets, échevin de cette ville, allié à Saint-Étienne le 9 mai 1606 à Françoise *de Syon*, fille de Robert et de Madeleine *de Courouble*.

V. — *Étienne* Fasse, né à Lille, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 9 novembre 1599, membre du magistrat, mort après 1649, épousa Jacqueline *Herreng*, fille d'Allard ; morte paroisse Sainte-Catherine le 22 juillet 1661 ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 décembre 1603, morte le 19 juin 1662.

2. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 juillet 1609, décédée le 1er mars 1694.

3. — *Jacques*, qui suit, VI.

4. — *Allard*, sr de Thieffries, Clinquemure, bourgeois de Lille par relief du 20 avril 1645, échevin de cette ville, mort le 3 octobre

1661 ; épousa à Saint-Étienne le 7 février 1643 Jeanne *Castellain*, fille de Gilles et de Claire *Bave*, décédée le 2 mai 1691 ; d'où :

a. — *Étienne-Allard*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 janvier 1646.

b. — *Ferdinand*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 juin 1647, y décédé célibataire le 3 janvier 1704.

c. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 juillet 1649.

d. — *François*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 septembre 1652.

e. — *Michelle*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 28 juillet 1665.

VI. — *Jacques* Fasse, marchand, bourgeois de Lille par relief du 29 décembre 1623, décédé le 4 janvier 1670, s'allia à Antoinette *Letarbaro*, fille de Raphaël ; d'où :

1. — *Alard*, qui suit, VII.

2. — *Anne-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 4 février 1627, décédée paroisse de La Madeleine le 9 décembre 1700.

3. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 30 novembre 1628, morte paroisse de La Madeleine le 4 septembre 1714 ; mariée à Saint-Étienne le 10 juillet 1652 avec Robert *Cardon*, s[r] du Jardin, fils de Jean-Joseph et de Françoise *Castel*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1630, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1652, ministre général de la bourse commune des pauvres, décédé le 28 décembre 1680 et enterré, ainsi que sa femme, dans la chapelle Notre-Dame à La Madeleine ; dont postérité.

4. — *Étienne-Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 27 avril 1631.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1633, morte le 11 mars 1717.

VII. — *Alard* Fasse, baptisé à Sainte-Catherine le 16 septembre 1624, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1646, épousa à La Madeleine, le 9 octobre 1646, Marguerite *Fruict*, fille de Romain et de Marguerite *Bave*, décédée paroisse de La Madeleine, le 5 mai 1699 ; d'où :

1. — *Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1647.

2. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 13 novembre 1648, mariée à Saint-Maurice le 11 janvier 1672 avec Robert *de Francqueville*, fils de Jacques et de Marie-Madeleine *Maldonat*, né à Cambrai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1672 ; dont postérité.

3. — *Alard*, baptisé à Saint-Maurice le 21 janvier 1651.

4. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juillet 1653, morte le 9 février 1727, alliée à La Madeleine le 26 février 1686 à Jacques *de Fontaine*, écuyer, s[r] de Manduez, fils de Hubert et de Marguerite *Robert*, bourgeois de Lille par relief du 17 mai 1686, décédé le 30 juin 1704 et enterré ainsi que sa femme dans l'église Saint-Maurice ; dont postérité.

5. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 31 juillet 1657, s[r] de Thieffry, décédé célibataire paroisse de La Madeleine le 21 octobre 1740, laissa toute sa fortune à ses neveux et nièces *de Francqueville*.

IV bis. — ***Étienne*** FASSE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1573, épousa Marie ***Van Hoyqueslot***, fille de Mahieu et de Catherine ***Parent*** ; dont :

1. — *Antoine*, prêtre, s[r] de la Hallerie.
2. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 31 octobre 1573.
3. — *François*, qui suit, V.
4. — *Catherine*, religieuse.
5. — *Antoinette*, née le 10 août 1590, morte le 9 décembre 1653, épousa le 17 octobre 1617 Antoine *Denis*, fils de Jean, docteur en médecine, et de Marguerite *Le Pippre*, né le 17 février 1587, bourgeois de Lille par relief du 10 décembre 1617, mort le 6 novembre 1653 ; dont postérité.

V. — ***François*** FASSE, s[r] de Timbron, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 7 avril 1622, épousa à Saint-Étienne le 22 janvier 1622, Marguerite ***de Fourmestraux***, dame de Beauffremez, fille d'Étienne et de Catherine ***Imbert*** ; dont :

1. — *Barbe-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 6 novembre 1624, morte en cette paroisse le 15 mai 1697 ; alliée à Saint-Étienne le 17 février 1642 à Albert *Imbert*, écuyer, s[r] de Fromez, fils de Jean, s[r] de la Phalecque, et de Marguerite *Miroul*, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1642, décédé paroisse Saint-Sauveur le 5 novembre 1708 et inhumé dans cette église ; dont postérité.

2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 22 juillet 1626, morte paroisse de La Madeleine le 9 avril 1698 et enterrée aux Récollets ; mariée à Saint-Étienne le 3 octobre 1642 avec Michel *Buisseret*, s[r] d'Hantes, fils de Louis et de Catherine *Alatruye*, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1621, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1643, conseiller commissaire ordinaire des guerres, confirmé dans sa noblesse par lettres données à Versailles le 11 mai 1659, décédé paroisse de La Madeleine le 17 février 1698 ; dont postérité.

3. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre

1627, vivant encore en 1679 ; alliée dans cette église le 21 décembre 1643 à Théodore *Locart*, écuyer, s[r] de Vergies, fils de Théodore et d'Adrienne *Le Candele*, baptisé à Saint-Étienne le 5 mai 1622, bourgeois de Lille par relief du 21 juillet 1644, mort avant 1679 ; dont postérité.

4. — *Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 7 novembre 1629.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1630.

6. — *Ernestine*, baptisée à Saint-Étienne le 14 octobre 1633.

7. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1634, mariée dans cette église le 10 septembre 1650 avec Lambert *Vandermaer*, fils de Nicolas et d'Hélène *Van Meer*, né à Maestricht, drossart et lieutenant du Roi au pays de Faulquemont, bourgeois de Lille par achat du 9 septembre 1650, prévôt de cette ville, créé chevalier par lettres données à Madrid le 10 octobre 1650 ; dont postérité.

NON RATTACHÉES.

Isabeau Fasse, religieuse à l'hôpital Comtesse, décédée en 1644.

N., fille d'Allard, morte paroisse Sainte-Catherine en juillet 1665.

Catherine, marchande de briques, veuve de Jean *Neve*, en 1440 (Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 4785).

D'HAFFRENGHES

ARMES : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles du même rangées en chef et d'un oiseau d'or en pointe.*

Cette famille était établie à Saint-Omer dès le commencement du XVI^e^ siècle; une branche vint se fixer à Lille au XVII^e^ siècle et s'est éteinte à la fin du siècle dernier [1].

I. — *Nicolas* D'HAFFRENGHES, vivant à Saint-Omer en 1515, eut :

1. — *Pierre*, qui suit, II.
2. — *Robert*, vivant encore en 1556, tuteur de son neveu *Georges*.

II. — *Pierre* D'HAFFRENGHES, apothicaire juré pour la Communauté, et échevin de Saint-Omer, allié vers 1520 à Jehanne *Lemoisne*, et mort avant 1556 ; d'où :

1. — *Jean*, qui suit (1^re^ branche).
2. — *Pierre*, moine de Saint-Bertin, sous-prieur, gardien, chantre, mort le 14 décembre 1566 et inhumé dans la nef de l'église en face de l'autel Saint-Pierre [2].
3. — *Mathieu* (2^e^ branche).
4. — *François* (3^e^ branche ou branche lilloise).
5. — *Nicolas*, majeur en 1556.
6. — *Michel* (4^e^ branche).
7. — *Antoinette*, mariée avant 1556 avec Jean *de Lattre* ; dont postérité.
8. — *Georges* (5^e^ branche).

PREMIÈRE BRANCHE.

III. — *Jean* D'HAFFRENGHES épousa en premières noces Marguerite *Canteleu*, et en secondes noces Nicole *Thibault* ; il eut :

1. M. Justin DE PAS nous a communiqué une généalogie manuscrite conservée à Saint-Omer ; nous lui empruntons les renseignements qui suivent.

2. DE LAPLANE. *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 100.

1. — Du premier lit : *Charles*, d'abord moine à Saint-Bertin, puis chanoine à Carpentras, chartreux en 1592, général de cet ordre sous le nom de Bruno, mort apoplectique le 5 mars 1632, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

2. — *Antoinette*, épouse de Pierre *Queval* en 1568.

3. — *Pierre*, qui suit, IV.

4. — Du second lit : *Jean*, allié en 1597 à Marie *Regnault*, veuve de Jean *Juet*.

5. — *Georges*, qui figure au contrat de mariage de sa nièce Péronne en 1599.

IV. — *Pierre* D'HAFFRENGHES, époux de Marie *du Val* ; d'où :

1. — *Gillebert*, qui suit, V.

2. — *Michel*, né en 1585, moine de Saint-Bertin le 10 juillet 1600, chapelain de l'abbé, préfet de la fabrique, régent du collège, prieur de Saint-Pry, directeur des novices, mort le 12 novembre 1658.

3. — *Marie*, qui épousa en 1599 Jacques *Pépin*, maître ès arts, demeurant à Fontaines, fils d'Antoine et de Jehanne *de la Haye*.

4. — *Péronne*, mariée par contrat passé à Saint-Omer le 4 octobre 1599 avec Jacques *Durant*, bourgeois de Saint-Omer.

V. — *Gillebert* D'HAFFRENGHES, apothicaire, bourgeois de Saint-Omer, allié à Gertrude *de Hardy* ou *Hardimont* ; dont :

1. — *Marie*, née en 1602, alliée avant 1630 à Martin *Crunelle*.

2. — *Petra*, née en 1605.

3. — *Pierre*, né en 1608.

4. — *Jean*, né en 1610.

5. — *Martin*, né en 1612.

DEUXIÈME BRANCHE.

III bis. — *Mathieu* D'HAFFRENGHES marié avec Guillemette *de Longuenesse* ; d'où :

1. — *Pierre*, allié : 1° à Catherine *Brunet*, fille de Louis ; 2° à Adrienne *Cauwel*, veuve de Jean *de Gouy* ; d'où :

a. — Du premier lit : *Pierre*, époux de Jacqueline *Féron*, qui lui donna une fille : *Alix*, mariée le 31 décembre 1625 avec Jacques *de Pin*, apothicaire, bourgeois de Saint-Omer.

b. — *Mathieu*, célibataire.

c. — *Catherine* (alias *Jeanne*), alliée le 11 mai 1599 à Loys *Castian*.

2. — *Chrétienne*, morte avant 1629, épouse de Pierre *Derin*, d'où une fille.

3. — *Jean*, qui suit, IV.

IV. — *Jean* D'HAFFRENGHES, échevin de Saint-Omer depuis 1608, marié avec Jacqueline *des Gardins* ; d'où :

1. — *Marguerite*.

2. — *Robert*, qui suit, V.

3. — *Marie*, née en 1602, épouse en 1630 de Jacques *Michiels*, fils de Nicolas, échevin de Saint-Omer ; sans postérité.

V. — *Robert* D'HAFFRENGHES, échevin de Saint-Omer en 1628, décédé en 1643, époux de Marie *Werbier*, dont il eut :

1. — *Jean*, né en 1612.

2. — *Jacqueline*.

3. — *Louis*.

4. — *Marie*, née en 1622, mariée en 1643 avec Inglebert *Vandenbosque* ; dont postérité.

5. — *Jeanne*, née en 1625, alliée en 1649 à Guillaume *Le François*, avocat ; dont postérité.

6. — *Jacqueline-Thérèse*, née en 1630.

TROISIÈME BRANCHE.

III ter. — *François* D'HAFFRENGHES, auteur de la branche devenue lilloise. (Voir plus loin.)

QUATRIÈME BRANCHE.

III quater. — *Michel* D'HAFFRENGHES épousa Jeanne *de Reys*, puis Alix *de Val* ; dont :

1. — Du premier lit : *Robert*, qui suit, IV.

2. — *Mathieu*, mort sans postérité.

3. — *Claudine*, morte à marier.

4. — *François*, époux de Jossine *Pruvost*, d'où une fille : *Jacqueline*.

5. — *Marie*, mariée avec Martin *Salloit*.

IV. — *Robert* D'HAFFRENGHES eut de ses deux femmes, Marie *de Lattre*, et Jeanne *de Gheuzere* :

1. — Du premier lit : *Guillaume,* allié à Françoise *Selingue* ; d'où :

a. — *Pierre-François.*

b. — *Françoise*, abbesse de Woestinne depuis 1674, morte le 29 octobre 1691 à 68 ans.

c. — *Louise*, religieuse à la même abbaye.

d. — *Thérèse*, célibataire.

e. — *Anne,* célibataire.

f. — *Marie*, célibataire.

2. — *Nicolas*, greffier de Saint-Vaast, épousa Adrienne *Buisine*, puis N... *Doresmieulx* ; d'où :

a. — Du premier lit : *Julienne.*

b. — *Jean-Baptiste*, religieux à Clairmarais en octobre 1638, mort le 10 mars 1674.

c. — *Marie.*

d. — *Ignace.*

3. — *Georges*, né en 1597, profès à Claimarais à dix-sept ans, prieur en 1627, élu abbé le 28 octobre 1635, confirmé par Philippe II le 12 décembre suivant, mort le 4 juillet 1639 et enterré à Clairmarais [1].

4. — *Jacqueline*, mariée avec Louis *du Tielt* ; d'où deux enfants.

5. — *Pierre,* religieux à Saint-Bertin, vivant encore en 1650.

6. — Du second lit : *Louis*, prêtre à Pernes.

7. — *Pierre*, qui suit, V.

8. — *Jean*, chartreux en Allemagne.

V. — *Pierre* D'HAFFRENGHES, marchand salinier, échevin de Saint-Omer en 1632, épousa Isabeau *Peplu*, et en secondes noces Anne *Seguin* ; dont :

1. — Du premier lit : *Catherine*, religieuse à Ravensbergue.

2. — *Jeanne*, religieuse au couvent de Sainte-Marguerite, à Saint-Omer.

3. — *Élisabeth*, religieuse au même couvent.

4. — Du second lit : *Pierre*, chartreux au Val Sainte-Aldegonde, près de Saint-Omer.

5. — *Georges,* prêtre, vivant encore en 1701.

6. — *Antoine*, prieur de l'abbaye de Ruisseauville.

7. — *Marie-Michelle*, religieuse au couvent de Sainte-Marguerite à Saint-Omer.

---

1. Son portrait est reproduit dans l'*Histoire des abbés de Clairmarais*, par M. DE LAPLANE.

8. — *Catherine-Françoise*, religieuse bénédictine à Poperinghe.
9. — *Marguerite*, alliée à Floris *Martel*; dont un fils.

CINQUIÈME BRANCHE.

III quinto. — *Georges* D'HAFFRENGHES, né en 1536, échevin de Saint-Omer, lieutenant du mayeur en 1601, mort le 10 avril 1615; épousa Jeanne *Beudin*, fille de Maraud et de Julienne *de Canteleu*, née en 1541, morte le 10 octobre 1623; dont :

1. — *François*, mort à Paris en 1646, allié à Jossine *de Pin*, fille de Jacques et de Bauduine *Sarlotins*; d'où :
   a. — *Georges*.
   b. — *Nicolas*, né en 1607.
   c. — *Jossine*, née en 1608, mariée en 1636 avec Louis *Martin*.
   d. — *Anne*.
   e. — *Antoine*, né en 1612.
   f. — *Pierre*, né en 1614, historien qui a laissé plusieurs chroniques manuscrites.
2. — *Anne*, qui épousa Germain *Cocquempot*, puis Pierre *Rachine*.
3. — *Benoît*, qui suit, IV.
4. — *Jeanne*, morte en 1654, laissant postérité de ses deux mariages avec Jacques *Ricart* et Herman *Hendricq*.
5. — *Antoinette*, alliée à Georges *Pipelart*; dont une fille.
6. — *Marie*, épouse d'Hercule *Pruvost*, orfèvre; dont un fils.
7. — *Louis*, mort sans postérité en Italie.
8. — *Guillemette*, mariée avec Jean *Andrieu*; d'où deux fils.

IV. — *Benoit* D'HAFFRENGHES épousa Bauduine *Sarlotins*, veuve de Jacques *de Pin*; d'où :

1. — *Antoine*, qui suit, V.
2. — *François*, religieux de Saint-Bertin.
3. — *Antoinette*, alliée en 1632 à Antoine *Loman*, brasseur, échevin des jurés pour la communauté en 1611, 1613; d'où postérité.
4. — *Nicolas*, profès aux Guillemins de Pernes en 1629.

V. — *Antoine* D'HAFFRENGHES, échevin de Saint-Omer, puis lieutenant du mayeur, conseiller de cette ville, épousa en 1616 Marie *Carlier*; d'où :

1. — *Antoine*, né en 1617, nommé chanoine de Saint-Omer le 13 juin 1643, mort le 16 février 1651.

2. — *Pierre*, né le 16 janvier 1618.

3. — *Jacques*, né le 4 juillet 1619, religieux à Clairmarais.

4. — *Christophe*, né en septembre 1621, nommé chanoine de Saint-Omer le 18 octobre 1655, mort le 3 mars 1676.

5. — *Jeanne-Michelle*, née le 13 juillet 1623.

6. — *Antoinette*, née le 22 mars 1625.

7. — *Anne-Marie*, née le 9 novembre 1626.

8. — *Bruno*, né le 10 novembre 1627, récollet.

9. — *Marie*, née le 16 août 1630.

10. — *François-Paschal*, né le 18 avril 1632, avocat au conseil d'Artois, époux de Françoise *Ferhault* ; d'où : *Marie-Bernardine*, née le 15 février 1664.

11. — *Benoît-François*, né le 2 avril 1634.

TROISIÈME BRANCHE OU BRANCHE LILLOISE.

III ter. — *François* D'HAFFRENGHES épousa Martine *du Val*, fille de Michel et de Jeanne *de le Rue* ; d'où :

IV. — *Pierre* D'HAFFRENGHES, échevin de Saint-Omer depuis 1602, mort en 1616, fut marié avec Isabeau *Petit*, veuve de Robert *Galopin*, morte en 1595, puis avec Jeanne *Bollart* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Jacques*, qui suit, V.

2. — *François*, allié à Marguerite *de Clety* ; dont une fille : *Isabeau*, épouse de Robert *Hendricq*, échevin de Saint-Omer.

3. — *Mathieu*, moine de Saint-Bertin, maître de l'horloge, décédé à *Poperinghe* le 25 octobre 1616.

4. — Du second lit : *Pierre*, avocat au grand conseil de Malines, épousa en 1620 Anne *Louchard*, fille d'Enguerrand, échevin de Saint-Omer, et d'Anne *Coquillan*.

V. — *Jacques* D'HAFFRENGHES, Sr du Hil, échevin de Saint-Omer en 1622, puis lieutenant du mayeur, épousa en premières noces Jeanne *Werbier*, et en secondes noces Antoinette *Tartare*, veuve de François *Thieulies* ; d'où :

1. — *Pierre*, né vers 1605, moine de Saint-Bertin, mort le 25 novembre 1673 à 68 ans.

2. — *Jean*, né en 1607.

3. — *Jacques*, qui suit, VI.

4. — *Marguerite*, née en 1610.

5. — *Louis*, né en 1615.

6. — *Élisabeth*, née en 1616.

7. — *François*, né en 1622.

8. — Et peut-être *Antoine*, né en 1606 ou 1608, avocat, procureur de saint-Omer le 23 septembre 1631, deuxième conseiller pensionnaire de cette ville le 10 avril 1636, puis premier conseiller le 8 octobre 1638, enfin conseiller au conseil d'Artois par provision du 12 février 1658 ; il portait le titre d'écuyer, s[r] du Hil, et se maria, mais nous ignorons le nom de sa femme, dont il eut :

a. — *Jacques*, baptisé à Saint-Sépulcre le 4 juillet 1619, religieux à Clairmarais, mort le 4 mai 1670 après trente-six ans de profession.

b. — *Denis*, né en 1620, mort le 27 octobre 1642 après trois ans de profession à Clairmarais et inhumé à l'abbaye des Prés à Douai.

VI. — *Jacques* D'HAFFRENGHES, né en 1609, nommé avocat au conseil d'Artois séant à Saint-Omer par provision du 4 mai 1671, charge qu'il exerça jusqu'à la suppression de cette chambre, en 1677, qualifié de noble par certificat du gouverneur et président de ce conseil le 8 novembre 1679 ; épousa en 1644 Catherine *Darrest*, fille de Jacques, échevin de Saint-Omer, et de Catherine *Thieulies* ; d'où :

1. — *Grégoire-Justin*, s[r] du Hil, échevin de Saint-Omer, grand bailli de Clairmarais, acheta le 8 mars 1706 la charge de conseiller au bailliage de Saint-Omer ; il épousa : 1° Marie-Thérèse-Joseph *Cuvelier*, morte le 8 janvier 1694 ; 2° Isabelle-Thérèse *du Puich*, décédée le 29 décembre 1710, et eut du second lit :

a. — *Jacques-Philippe-Justin*, baptisé à Saint-Denis, à Saint-Omer, 3 mars 1699.

b. — *Étienne-Joseph*, baptisé à Saint-Denis le 28 novembre 1700, religieux de Saint-Augustin lez Thérouanne, puis curé de Robecque.

c. — *Philippine-Charlotte*, baptisée à Saint-Denis le 30 mai 1704, morte le 25 septembre 1762, mariée dans cette église le 9 août 1734 avec Jacques-Louis-Joseph *de Vissery*, fils de Charles-Robert et d'Isabelle-Louise *Enlart*, avocat, lieutenant du mayeur de Saint-Omer ; d'où postérité.

2. — *Jacques-Adrien*, qui suit, VII.

VII. — *Jacques-Adrien* D'HAFFRENGHES, s[r] de la Bricque à Mentque-Nortbécourt, né à Saint-Omer le 2 octobre 1655, bourgeois de Lille par achat du 1[er] juillet 1678, licencié en droit, subdé-

légué de l'intendant de Flandre, puis bailli de Roubaix de 1679 à 1688, conseiller du Roi, premier pensionnaire des États de Lille, anobli en décembre 1705, décédé le 25 février 1723 et inhumé à Sainte-Catherine ; épousa Marie-Catherine *Cambier*, née en 1656, décédée le 17 juillet 1716 et enterrée à l'abbaye de Beaupré sur la Lys ; d'où :

1. — *Michel-Pélagie*, qui suit, VIII.

2. — *Catherine-Philippine*, née en 1681, enterrée à La Madeleine le 29 septembre 1750, mariée à Sainte-Catherine le 10 février 1715 avec Charles-Ignace *Cardon*, écuyer, s[r] de la Masure, fils de Ignace et de Jeanne-Catherine *Mertens*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 mars 1682, bourgeois de Lille par relief du 13 avril 1715, enterré à La Madeleine, chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, le 14 octobre 1742 ; dont un fils.

3. — *Marguerite-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne, le 7 septembre 1683.

4. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Sainte-Étienne, le 20 novembre 1684, morte en bas âge.

5. — *Cécile-Isabelle*, baptisée à Sainte-Étienne le 28 juin 1686, abbesse de Beaupré, morte en 1748.

6. — *Marie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 septembre 1687.

7. — *Jacques-Maximilien-Bernard*, baptisé à Sainte-Catherine le 1[er] décembre 1688.

8. — *Jacques-Antoine-Hippolyte*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 avril 1690, prêtre, nommé chanoine de la cathédrale de Tournai le 11 mai 1735, décédé le 11 juin 1761 et enterré dans cette église.

9. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 décembre 1691, décédée paroisse Saint-Étienne le 28 octobre 1773, alliée à Sainte-Catherine le 19 mars 1714 à Henri-Ignace *Herreng*, écuyer, fils de Bonaventure et de Marie-Jeanne *Remacle*, procureur du Roi, syndic de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 9 novembre 1714, mort paroisse Saint-Étienne le 13 juin 1739, et enterré dans la chapelle de l'Ange gardien ; dont postérité.

10. — *Charles-Maximilien-Joseph*, qui suivra, VIII bis.

11. — *Pierre-Justin-Placide*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 août 1694, religieux à Loos en 1713, puis chapelain à Flines, mort à la Trappe le 7 décembre 1740.

VIII. — *Michel-Pélagie* D'HAFFRENGHES, écuyer, s[r] de la Bricque, s[r] d'Haffrengues paroisse Saint-Étienne en Boulonnais, bourgeois de Lille par relief du 8 avril 1705, échevin de cette ville de 1710 à 1714, décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 mai 1723 ;

épousa à Saint-Pierre le 25 novembre 1704 Isabelle-Silvie *Cardon*, fille de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] du Fermont, et de Marie-Brigitte *Scherer*, baptisée à Saint-Pierre le 2 septembre 1676, morte le 20 mai 1707 ; d'où :

1. — *Louis-François-Joseph*, écuyer, s[r] de la Bricque, baptisé à Sainte-Catherine le 7 septembre 1705, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1736, échevin de cette ville, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 20 décembre 1741, démissionnaire en 1747, décédé paroisse Sainte-Catherine le 25 novembre 1760 ; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 23 octobre 1735, Catherine-Marie-Henriette *Walrave*, fille de Jacques, conseiller au bailliage de Lille, et d'Anne-Angélique *Wattrelos*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1716, décédée paroisse de La Madeleine le 3 août 1738 ; 2° à Saint-Pierre, le 14 juillet 1742, Anne-Marie *Poulle*, fille de Jacques-Antoine, écuyer, s[r] d'Hautgrenier et d'Antoinette *Tesson*, née en 1693, veuve de François-Gabriel *de Fourmestraux*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 16 février 1757 ; 3° à Cambrai, par contrat passé le 19 novembre 1757, Françoise-Augustine *Dursen*, fille de François-Dominique-Joseph, écuyer, s[r] de Bielle, Hamel, et de Marie-Joachime *de Bruyn* ; d'où :

   a. — Du premier lit : *Jacques-Henri-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 23 décembre 1736, décédé le 26 suivant.

   b. — Du troisième lit : *Jacques-Joachim-Marie*, né le 29 octobre 1758, baptisé le 10 novembre à Sainte-Catherine, capitaine au régiment de la marine.

   c. — *Élisabeth-Antoinette-Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 novembre 1759, réfugiée à Wargnies-le-Grand le 15 janvier 1792, puis à Roisin le 25 novembre 1795, décédée au Quesnoy le 15 juin 1821.

2. — *Isabelle-Philippe*, baptisée à Saint-Pierre le 4 mai 1707.

3. — *Jacques-Adrien*, qui suit, IX.

IX. — *Jacques-Adrien* D'HAFFRENGHES, écuyer, s[r] de Lannoy, jumeau d'Isabelle, bourgeois de Lille par relief du 26 mai 1753, premier conseiller pensionnaire des États de Lille, décédé paroisse Sainte-Catherine le 20 septembre 1781 ; épousa à Saint-Sauveur le 19 février 1753 Marie-Agnès-Rosalie *Wartelle*, fille de Adrien-Ignace, écuyer, s[r] de Lianne, et de Marie-Marguerite *Mairesse*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1727 ; d'où :

1. — *Édouard-Adrien-Joseph-Marie*, né le 4 mars 1754, baptisé à La Madeleine le 24 du même mois, décédé le 19 janvier 1759.

2. — *Louis-Marie*, écuyer, né le 18 octobre 1755, baptisé le 27 à La Madeleine, nommé le 31 janvier 1781 lieutenant du bailli par les grands baillis hauts justiciers, décédé célibataire près Mons le 12 juin 1822.

3. — *Jacques-Philippe-Henri-Marie*, écuyer, baptisé à La Madeleine le 22 février 1759, réfugié à Hambourg pendant la Révolution, amnistié le 15 fructidor an XI, résidait encore à Hambourg en 1835.

4. — *Charles-Ferdinand-Joseph*, qui suit, X.

5. — *Marie-Henriette-Charlotte-Césarine*, baptisée à La Madeleine le 12 mai 1763, était veuve de M. *de Bar* en 1835 ; elle habitait à cette date le château de Baylet, près Verfeil, canton de Saint-Antonin, arrondissement de Montauban ; mais ni elle, ni son mari ne sont décédés dans cette localité.

X. — *Charles-Ferdinand-Joseph* D'HAFFRENGHES, écuyer, s[r] de Lannoy, baptisé à La Madeleine le 23 août 1761, entra fort jeune au service militaire, émigra en 1790 pour servir à l'armée de Condé, fut décoré de la croix de Saint-Louis la même année, suivit en Portugal le maréchal de Vioménil, rejoignit comme gris major la légion portugaise à Grenoble où Napoléon avait envoyé les troupes de Portugal, fut fait chevalier de la légion d'honneur en 1816, puis lieutenant colonel d'infanterie, créé baron héréditaire par lettres patentes du 4 décembre 1819, nommé adjoint au maire d'Orléans en 1819 ; il mourut à Paris le 8 août 1843. Il avait épousé le 2 mai 1807 Anne-Léontine-Tranquille *de Mazaucourt*, fille de N. marquis de Mazaucourt, s[r] du Fresnoy, et de Jeanne *d'Esgrigny*, morte à Orléans en novembre 1845 ; dont un fils unique :

Charles-Frédéric-Joseph, baron d'Haffrenghes, né le 18 mars 1808, décédé sans postérité après 1875 ; il s'était marié le 15 juillet 1834 avec Marie-Léonie *Cœuret de Nesle* et habitait le château de Meslay près Vendôme.

VIII[bis]. — *Charles-Maximilien-Joseph* D'HAFFRENGHES, écuyer, s[r] d'Hellemmes en Ostrevant, baptisé à Sainte-Catherine le 19 avril 1693, bourgeois de Lille par relief du 16 juillet 1732, conseiller du Roi, subdélégué de l'intendant de Flandre, conseiller pensionnaire des baillis hauts justiciers de la châtellenie de Lille, mort le 13 avril 1763 et enterré à La Madeleine dans la chapelle de la Vierge ; épousa par contrat passé à Comines le 12 septembre 1731 Suzanne-Thérèse-Joseph *Bécuwe*, dame des Manoirs, de Tametz,

fille de Ferdinand-Guillaume, licencié ès lois, greffier pensionnaire de Comines, et d'Anne-Catherine *Deleporte*, née en 1711, décédée le 28 mars 1762 et inhumée à La Madeleine ; d'où :

1. — *Philippine-Isabelle-Suzanne*, baptisée à La Madeleine le 21 août 1733, dame des Manoirs, de Waskapelle, décédée le 20 février 1789 et enterrée le 22 à La Madeleine-lez-Lille. Elle épousa le 21 novembre 1762, à La Madeleine, François-Joseph *Cardon*, écuyer, s[r] de Garsignies, fils de Louis-Joseph, écuyer, et de Marie-Agnès-Joseph *de Muyssart*, baptisé à Saint-Pierre le 8 août 1718, bourgeois de Lille par relief du 21 janvier 1763, lieutenant au régiment de Bouzole, puis capitaine d'infanterie au régiment de Chastellux, chevalier de Saint-Louis, inscrit au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 10 novembre 1763, enfin directeur du vrai Mont-de-Piété à Lille, décédé le 9 juin 1772. Elle se remaria, le 26 avril 1773, à La Madeleine, avec Henri-Louis *de Surmont*, écuyer, s[r] de Dique, fils de Chrétien-Joseph, écuyer, s[r] de Flégard, et de Marie-Claire *Barge*, baptisé à Saint-André le 6 août 1730, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1773, directeur du vrai Mont-de-Piété, administrateur de la Charité générale de Lille, marguillier de La Madeleine ; dont postérité du second lit.

2. — *Charles-Hippolyte-Marie*, qui suit, IX.

3. — *Catherine-Ludgarde*, baptisée à La Madeleine le 16 juin 1736, décédée le 21 août 1737.

4. — *Thomas-Henri-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 10 juillet 1737, décédé le 2 septembre 1741.

5. — *Marie-Madeleine-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 29 janvier 1739, décédée le 25 juin 1740.

6. — *Henriette-Catherine-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 3 novembre 1740, morte le 31 décembre 1742.

7. — *Louise-Amélie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 21 juin 1745, décédée le 9 juin 1762 et inhumée dans la chapelle de la Vierge en cette église.

IX. — *Charles-Hippolyte-Marie* D'HAFFRENGHES, écuyer, s[r] d'Hellemmes, baptisé à La Madeleine le 19 juin 1735, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1759, subdélégué de l'intendant de Flandre, marguillier de La Madeleine, inscrit au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 10 novembre 1763, nommé directeur du vrai Mont-de-Piété à Lille le 29 mai 1773, décédé paroisse de La Madeleine le 24 septembre 1787 ; épousa dans cette église le 28 janvier 1759 Marie-Catherine-Florence *Van Zeller*, fille

de Roland-Théodore, écuyer, sr d'Oosthove, et de Marie-Catherine-Cécile *Wacrenier*, baptisée à La Madeleine le 27 octobre 1728, morte après 1789 ; d'où :

1. — Un fils, ondoyé le 2 mars 1760, décédé le lendemain.

2. — *Marie-Catherine-Charlotte*, baptisée à La Madeleine le 8 mai 1761, décédée sur cette paroisse le 27 octobre 1769.

3. — *Maximilien-Philippe-Augustin*, écuyer, sr d'Hellemmes, baptisé à La Madeleine le 12 octobre 1762, fit ses preuves de noblesse le 13 juillet 1785 en même temps que ses trois frères ; retiré à Ypres dès le 15 mars 1787, il y travailla pour son compte à la composition du dessin et à l'art dramatique.

4. — *François-Joseph-Marie*, écuyer, sr de Magny, baptisé à La Madeleine le 5 juin 1764, capitaine au régiment de Picardie, domicilié à Valenciennes qu'il quitta le 5 avril 1792 pour aller se fixer à Paris ; il y fut arrêté, mais ayant pu obtenir un certificat de civisme, il fut bientôt relâché. Il habita depuis lors Versailles.

5. — *Marie-Jean-Baptiste-Hippolyte*, écuyer, sr de Canteraine, baptisé à La Madeleine le 18 juillet 1766, connu sous le nom de « l'oiseau mouche » dans les mandats d'arrêt lancés contre lui en 1792, mort célibataire à Lille le 12 février 1807.

6. — *Thomas-Albert-Marie*, écuyer, sr de Tametz, baptisé à La Madeleine le 9 décembre 1768, sous-lieutenant de remplacement au régiment de Boulonnais, décédé paroisse de La Madeleine le 12 novembre 1789.

7. — *Marie-Anne-Chrysoline-Suzanne*, baptisée à La Madeleine le 9 novembre 1771, décédée le 16 février 1775.

1705, décembre. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Jacques-Adrien d'Haffrengues.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Comme une des principales attentions des souverains doit être de récompenser la vertu et qu'elle ne peut l'être plus dignement dans les personnes en qui elle se trouve, que par des marques d'honneur qui les distinguant du commun passent à leur postérité, nous avons toujours pris soin, à l'exemple des roys nos prédécesseurs, d'eslever au degré de noblesse ceux qui s'en sont rendus dignes par leur zèle et affection au bien de notre service et à celui de l'état ; c'est pourquoi estant bien informé que *Jacques-Adrien d'Haffrengues*, nostre conseiller premier pensionnaire des États de la châtellenie de Lille et subdélégué du sieur intendant en

Flandre au département des ville et châtellenie de Lille, ville d'Orchies, pays de la Lœu et bourg de la Gorque, est fils de feu *Jacques d'Haffrengues*, vivant conseiller et avocat général au Conseil d'Artois pour le Roy catholique, allié à plusieurs familles nobles, que le sieur *Jacques-Adrien d'Haffrengues* a espousé *Marie-Catherine Cambier*, aussy alliée à plusieurs familles nobles, et qu'il s'est acquis dans les fonctions de ses charges de notre conseiller pensionnaire aux États de la Châtellenie de Lille, dont il est pourveu depuis seize ans, et de subdélégué du sieur intendant en Flandre depuis dix-huit ans, la réputation d'un magistrat très capable, très intelligent, très intègre, très désintéressé et très zélé pour notre service et pour le bien publique, de sorte qu'il a esté honoré de plusieurs commissions dans toutes les affaires les plus considérables où il s'est agi de ménager nos intérêts à ceux des peuples et nous a rendu aussi bien qu'au publicq des services importants qui nous incitent à lui donner des marques de la satisfaction particulière qui nous en reste et de l'estime que nous faisons de sa personne en le distinguant par une marque d'honneur qui passe à sa postérité ; sçavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvant, de notre grâce spéciale pleine puissance et authorité royale, nous avons par ces présentes signées de notre main annobly et annoblissons ledit *Jacques-Adrien d'Haffrengues* et du titre et qualité de noble et gentilhomme décoré et décorons, voulons et nous plait qu'il soit tenu censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et postérité tant masles que femelles néz et à naitre en légitime mariage, tout ainsy qu'ils estoient issus de noble et ancienne race, et que ledit sieur *d'Haffrengues* et sa postérité soient en tous lieux tant en jugement que hors de jugement tenus censez et réputez nobles et gentilhommes et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité d'escuyer et parvenir au degré de chevalerie et à tous autres réservez à notre noblesse, jouir et user de tous honneurs, privilèges, prééminences, franchises et exemption dont jouissent les autres nobles de notre royaume, comme aussi qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs, terres et seigneuries de quelques nature et qualité qu'ils soient et en outre lui avons permis et à sesdits enfans et postérité de porter les armoiries timbrées telles quelles seront cy blazonnées et réglées par le sieur d'Hozier, juge d'arme de notre Royaume, et icelles faire peindre, graver et insculper en tels endroits de leurs maisons que bon leur semblera, sans que pour raison du présent annoblissement ledit sieur *d'Haffrengues* et ses descendans soient tenus de nous payer ny à nos successeurs roys aucune finances ny indemnité dont, à quelque somme qu'elle puisse

monter, nous lui avons fait et faisons don par les présentes, à la charge toutes fois de vivre noblement sans déroger à ladite qualité. Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens tenans notre Cour de parlement de Tournay, président et trésoriers généraux de France au bureau de nos finances estably à Lille, et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra que les présentes ils ayent à faire enregistrer, et du contenu en icelles jouir et user ledit sieur d'Haffrengues ensemble ses enfans et postérité nez et à naistre en légitime mariage pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchement quelconque, nonobstant tous édits, réglemens, ordonnances, arrets, lettres et autres choses à ce contraire ausquels nous avons dérogé et dérogeons par les présentes pour le regard seulement et sans tirer en conséquence; car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces présentes, données à Versailles au mois de décembre l'an de grâce mil sept cent cinq et de notre règne le soixante et trois. Signé : Louis, et sur reply, par le Roy, signé Chamillart ; et y appendoit le sceau de Sa Majesté en cire verd.

Archives Communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille, Registre Duc, fol. 324 verso.

1793, 1er mai. — *Interrogatoire de François-Joseph-Marie d'Haffrengues.*

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA POLICE DE PARIS.

Ce jourd'huy, Mercredi 1er Mai 1793, 2e de la République, pardevant nous Administrateurs de police, est comparu un citoyen en vertu de notre mandat d'amener du onze avril dernier, mis à l'exécution le vingt-neuf du même mois par un de nos préposés.

— A lui demandé ses noms, âge, profession, pays de naissance et demeure ?

A répondu s'appeler *François-Joseph-Marie D'haffrengues*, âgé de vingt-huit ans, ci-devant officier au Régiment de Picardie, né à Lille, département du Nord, demeurant à Paris, Rue Neuve de l'Égalité, Hôtel de France.

— A lui demandé depuis quel temps il est à Paris ?

A répondu depuis le 5 avril 1792.

— A lui demandé s'il peut nous justifier de sa résidence à Paris depuis cette époque ?

A répondu que oui, et nous a exhibé 1° un passeport à lui délivré par la Municipalité de Valenciennes, le 4 avril 1792, signé du comparant, Benoît, officier municipal, Mortier, secrétaire ; 2° un certificat de présence de la Municipalité de Paris, datté du 11 décembre dernier, signé Jobert, officier municipal, Coulombeau, secrétaire-greffier, délivré sur la déclaration du commissaire de police de la section de Bonne Nouvelle, portant que le comparant demeurant ordinairement à Lille en Flandres, est arrivé à Paris le 4 avril 1792, que depuis cette époque il a résidé rue des Filles S^et^-Thomas et ensuite depuis le 27 août dernier, rue Neuve de l'Égalité, hôtel de France ; 3° un certificat de résidence délivré à ladite section de Bonne Nouvelle le 7 mars dernier, suivant l'attestation de huit témoins, qu'il résidoit depuis plus de six mois sans interruption sur la dite section, affiché à ladite section aux termes de la loi, visé à la commune le 25 du même mois et au Département le 28 ; lesquelles trois pièces nous avons visées et paraphées *ne varietur*.

— A lui demandé où il étoit avant le 5 avril 1792 ?

A répondu qu'il étoit dans les différentes villes du Brabant où il a du bien, qu'il n'a jamais resté plus d'un mois dans ses voyages, et qu'il revenoit à Lille où il demeuroit chez sa mère.

— A lui demandé depuis quel temps il a quitté le service ?

A répondu depuis le mois de septembre 1789.

— A lui demandé pourquoi il a quitté le service ?

A répondu parce qu'il désiroit avoir une place d'aide de camp et n'étant que sous-lieutenant, le Décret qui exigeoit le grade de capitaine pour arriver à cette place l'empêchoit d'y parvenir, il a cru devoir quitter le service.

— A lui demandé ce qu'il a fait depuis le moment qu'il a quitté le service ?

A répondu qu'il n'a rien fait.

— A lui demandé quels ont été ses moyens de subsistance ?

A répondu qu'outre son revenu, il a recueilli trois successions.

— A lui demandé s'il a des frères dans le service ?

A répondu qu'il en a deux, que l'un est en Italie et qu'il ne sait où est l'autre ; que le premier n'a jamais été dans le service et que le second a servi à la suite du Régiment ci-devant Chartres.

— A lui demandé s'il n'a pas fait des démarches dernièrement pour se procurer un passeport ?

A répondu que oui, et nous en a exhibé un de la Commune de Paris datté du 22 mars dernier, signé Leduc, officier municipal et Coulombeau, secrétaire-greffier, avec lequel il est allé à Lille et en

est revenu, lequel passeport nous avons visé et paraphé *ne varietur*.

— A lui demandé où il étoit le 10 août dernier ?

A répondu qu'il étoit chez lui et qu'il n'en a sorti qu'à l'heure de midy.

— A lui demandé s'il a une carte de citoyen ?

A répondu que oui, et nous en a exhibé une à lui délivré par la section de bonne-nouvelle, registrée N° 204, fol. D. Signé Boursier, président et Lerure, secrétaire, laquelle nous avons visé et paraphé *ne varietur*.

— A lui demandé s'il a prêté le serment de maintenir la Liberté et l'Egalité ?

A répondu qu'il l'a prêté le 14 7^{bre} dernier à la section de Bonne Nouvelle, qu'il n'en a pas retiré de certificat, mais qu'on en a fait mention sur le registre où il a apposé sa signature, et que, s'il en est besoin, il s'en fera donner un certificat.

— A lui demandé s'il fait son service dans la garde nationale depuis qu'il est à Paris ?

A répondu que oui, qu'il l'a fait quand on l'en a requis et nous a montré deux billets de garde que nous avons visés et paraphé *ne varietur*.

— Lecture faite, à lui demandé si ses réponses contiennent vérité ?

A dit que oui, qu'il y persiste, et a signé : DAFFRENGUES.

Sur quoi, nous, administrateurs de police, vu ce qui résulte de l'interrogatoire ci-dessus, attendu que le citoyen *Daffrengues* nous a justifié de sa résidence depuis le 5 avril 1792, qu'il a fait son service militaire, et qu'il a une carte de citoyen, Disons : qu'il sera mis en liberté sous le cautionnement de deux citoyens connus et domiciliés et à la charge par lui de nous rapporter sous trois jours un certificat de sa prestation de serment, ce à quoi il se soumet, et à l'instant se sont présentés les citoyens Mathieu Gentien, limonadier, rue Neuve de l'Egalité, N° 61, et Roland Letome, tenant l'Hôtel de France garni, même rue N° 57, tous deux munis de leurs cartes de citoyens, lesquels se sont obligés même par corps à nous représenter à toute réquisition ledit citoyen *D'Haffrengues* qui a signé avec nous, ainsi que lesdits cautions, signés : DAFFRENGUES, M. FROIDURE, LETOME, GENTIEN et SOULÈS.

Archives du Nord, série L, district de Lille, portefeuille n° 67 ; copie authentique, signée et cachetée sur papier.

HANNECART ou HANECART

ARMES : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux éperons d'argent et en pointe d'une merlette du même sur une rivière aussi d'argent.*

Cette famille paraît à Ath au commencement du XVI[e] siècle en la personne de *Jean* HANNECART, orfèvre, et bientôt se divise en deux branches; l'une continua à exercer la profession d'orfèvrerie, l'autre se livra particulièrement au commerce de la buffleterie et habita à l'enseigne : « Au Buffle », rue du Gadre.

Deux personnages descendant de la première branche ont une notoriété historique : *Lambert* HANNECART, sans doute fils de Jean, orfèvre, né vers 1500, abbé de Gembloux, fut envoyé par les États généraux des Pays-Bas en ambassade au roi Philippe à Madrid ; l'autre fut *Pierre-François* HANNECART, fils de Paul-François et de Marie-Joseph *Legrand*, baptisé à Saint-Julien d'Ath le 5 septembre 1758, maire d'Ath et membre du conseil des Cinq Cents. Ce Pierre-François eut une fille : *Hortense-Adeline-Hyacinthe*, morte à Ath le 27 avril 1880, mariée dans cette ville le 23 février 1835 avec Georges-Nicolas-Marc *Létang*, fils de Nicolas-Étienne et de Catherine *Crépin*, né à Meulan (Seine-et-Oise) le 2 mai 1788, lieutenant général, sénateur du second Empire, créé baron le 26 février 1825, mort à Ath le 10 septembre 1864 ; dont postérité.

L'autre branche est celle qui vint s'établir à Douai et à Lille et dont nous donnons ci-dessous la généalogie.

1. — *Mathieu* HANNECART, vivant à Ath vers 1570, buffletier, épousa Marguerite *Desmaistre*, fille d'Henri et de Catherine *Legrand* ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Julien d'Ath le 14 août 1582.
2. — *Henri*, baptisé à Saint-Julien le 17 août 1584.
3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Julien en novembre 1586.
4. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Julien le 29 janvier 1589.
5. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Julien le 9 avril 1590.

6. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Julien le 17 mars 1593.

7. — *Sara*, baptisée à Saint-Julien le 25 janvier 1598, mariée dans cette église le 13 novembre 1618 avec Julien *Lemaire*.

8. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Julien le 20 août 1600.

9. — *Jacques*, baptisé à Saint-Julien le 23 avril 1604.

10. — *Jacques*, qui suit, II.

II. — *Jacques* HANNECART, s[r] de Marbaix, baptisé à Saint-Julien le 28 décembre 1606, épousa dans cette église, le 13 décembre 1631, Catherine *Durant*; d'où :

1. — *Barbe-Michelle*, baptisée à Saint-Julien le 22 juin 1632.

2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Julien le 22 janvier 1635.

3. — *Mathieu*, qui suit, III.

4. — *Ursule*, baptisée à Saint-Julien le 8 septembre 1639.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Julien le 11 juillet 1641.

6. — *Jean-Noël*, baptisé à Saint-Julien le 26 décembre 1643.

7. — *Marie-Jacqueline*, baptisée à Saint-Julien le 12 juin 1645.

8. — *Jean-Jacques*, baptisé à Saint-Julien le 26 juillet 1648.

III. — *Mathieu* HANNECART, s[r] de la Hornurie, baptisé à Saint-Julien le 25 février 1637, licencié ès droit, avocat et greffier des ville et dépendances de Leuze, épousa : 1° Gillette *Renti*, 2° à Valenciennes, le 14 juillet 1673, Caroline-Françoise *de Sars*, fille de Jean et d'Anne *Colbart* ; dont :

1. — Du premier lit : *Jacques-Philippe*, qui suit, IV.

2. — *Mathieu-Luc-Frédéric*, licencié ès droit, vivant encore à Ath en 1694.

3. — *Louis*.

4. — *Marie-Marguerite*.

IV. — *Jacques-Philippe* HANNECART, s[r] de Briffœil, baptisé à Saint-Julien d'Ath le 18 juillet 1661, qualifié d'écuyer [1], avocat au Parlement de Flandre, puis conseiller le 19 août 1693, enfin président à mortier le 14 janvier 1713, mort le 14 novembre 1731 ; épousa, par contrat passé à Mons le 19 janvier 1692, Albertine-Thérèse *Le Brun*, fille de N... et de Marguerite-Thérèse *de Buisseret*, décédée le 22 juin 1735 et enterrée à côté de son mari dans l'église de Wasmes en Tournaisis ; il eut :

---

1. Nous n'avons pu découvrir ses lettres d'anoblissement.

1. — *Philippe-François-Théodore*, qui suit, V.

2. — *Marie-Louise*, qui épousa Léonard-François-Charles *Cornet*, comte d'Elzius, s^r de Peissant, de Salliermont, de Cuvelon, fils de François, écuyer, et de Marie-Thérèse *d'Elzius*, né à Bruxelles le 6 novembre 1697, échevin de Mons et en cette qualité proviseur du collège de Houdaing, remarié avec Anne-Rose-Aye *Daneau*, mort à Mons le 4 octobre 1783 et inhumé à Peissant ; sans postérité.

V. — *Philippe-François-Théodore* HANNECART OU HANECART, écuyer, s^r de Briffœil, baptisé à Saint-Nicolas de Tournai le 31 août 1697, nommé conseiller du Roi au Parlement de Flandre le 25 janvier 1725, président à mortier le 7 novembre 1729, créé baron de Briffœil et Wasmes vers la fin de sa vie, décédé à Douai paroisse Saint-Albin le 13 avril 1751 et inhumé à Wasmes, épousa à Valenciennes, paroisse Saint-Nicolas, le 21 septembre 1721, Marie-Claire *Pédecœur*, fille de Jacques, écuyer, s^r d'Orsinval, conseiller du Roi, auditeur et contrôleur des comptes de Valenciennes, et de Jeanne *Quartier*, née à Valenciennes, paroisse Saint-Jacques, le 26 mars 1694, bourgeoise de Douai par achat du 21 décembre 1762 ; d'où :

1. — *Philippe-Jean-Théodore*, baptisé à Douai Saint-Nicolas le 21 juillet 1722, mort le 14 novembre 1741 et enterré le 15 dans l'église Saint-Albin.

2. — *Jacques-Philippe-Albert*, baron de Briffœil, baptisé à Douai Saint Nicolas le 11 juin 1723, bourgeois de cette ville par relief du 29 février 1752, décédé sans postérité. Il épousa : 1° à Valenciennes paroisse Saint-Nicolas, le 23 juillet 1743, Marie-Claude-Ursule *Pédecœur*, fille de Jacques-François, écuyer, et de Marie-Claude *Gévrouin*, baptisée à Saint-Nicolas le 15 juin 1723, y décédée le 18 janvier 1758 ; 2° en 1762, Marie-Madeleine-Sophie *de Desandrouin*, fille de Jean-Jacques, vicomte de Desandrouin, et de Jourdaine-Madeleine-Julie *Le Tirant de Villers*, née en 1737, veuve de Henri-Charles-Alexandre, vicomte *de Franeau*, morte le 6 mars 1822. Ce second mariage ne fut pas heureux ; en effet dès le mois d'août 1762 les époux vivaient séparés et le 25 août 1764 l'évêque de Cambrai, à la demande du mari, autorisa la séparation de corps et de biens entre eux [1].

3. — *Philippe-Marie-Joseph*, baptisé à Saint-Nicolas de Douai le 8 juillet 1724.

---

1. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1879, p. 137.

4. — *Marie-Philippine-Albertine*, baptisée à Saint-Nicolas de Douai le 15 septembre 1725, religieuse à l'abbaye d'Annay, puis abbesse de ce couvent le 17 novembre 1764, guillotinée à Arras le 25 juin 1794. Retirée à Arras après la dispersion de sa communauté, elle fut dénoncée au comité de surveillance pour avoir écrit qu'elle ne laisserait pas un sou à la nation. « Les menaces de cette aristocrate, disait le dénonciateur, ont eu leur effet ; le mobilier de l'abbaye a été pillé. » — Le jour même, 7 décembre 1793, elle entra à l'abbatiale. Elle exposa « qu'elle avait prêté le serment d'égalité, payé ses contributions et fourni des logements militaires. N'est-ce pas là, ajoutait-elle, professer des principes exigés par la loi ? Vous m'accorderez la liberté que je sollicite avec jactance. » Relaxée alors en l'absence de Joseph Lebon, elle fut réincarcérée le 2 janvier 1794. Le jour fixé pour son jugement, la sous-directrice de la Providence lui laissa prévoir le sort qui la menaçait : « Aujourd'hui je crache le sang », affecta-t-elle de lui dire en lui remettant son panier à provisions. Le jury la déclara coupable « d'avoir soustrait des meubles de l'abbaye, dit qu'elle ne laisserait pas un clou à la nation et de s'être apitoyée sur le sort des prêtres déportés [1] ».

5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Nicolas de Douai le 26 janvier 1727.

6. — *Marie-Louise-Joseph-Philippine*, baptisée à Saint-Nicolas de Douai le 8 juin 1728.

7. — *Philippe-Louis-Joseph*, qui suit, VI.

8. — *Albert-Marie-Philippe-Théodore*, qui suivra, VI bis.

9. — *Jean-Philippe-Albert*, bourgeois de Douai le 29 février 1752.

VI. — *Philippe-Louis-Joseph* HANECART, baron de Briffœil, sr de Tours, baptisé à Saint-Albin de Douai le 15 septembre 1729, devenu seigneur de Busignies, de Malmaison, de Wasmes, de Pipaix, de la Cattoire, de la Mairie, de Lommeau, mort paroisse Notre-Dame à Douai le 2 septembre 1788 et inhumé au cimetière des Clarisses, épousa à Saint-Jacques de Douai, le 29 septembre 1754, Marie-Anne-Charlotte *Théry*, fille de Charles-Joseph, écuyer, sr de Gricourt et de Marie-Josèphe-Adrienne *de le Court*, baptisée à Saint-Jacques de Douai le 3 septembre 1737 ; dont :

1. — *Charles-Louis-Ignace*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 12 août 1755.

---

1. PARIS, *Histoire de Joseph Lebon*, édition de 1879, p. 521.

2. — *Marie-Albert-Théodore*, écuyer, s[r] de Busigny, né le 5 décembre 1757 et baptisé à Saint-Jacques le 7 mars 1758, officier au régiment de Dauphin cavalerie, arrêté en 1792 à Douai, interné à la prison de Compiègne et libéré le 9 thermidor an II. Il fut baron de Briffœil à la mort de son père.

3. — *Charles-Marie-Théodore*, baptisé à Saint-Jacques le 14 juin 1759, fit ses humanités à Paris au collège Mazarin, étudia deux ans la philosophie et quatre ans la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, fut ordonné prêtre en 1783. Il posséda une prébende canoniale à la collégiale de Saint-Pierre à Douai de 1773 à 1786 et obtint en cette dernière année un canonicat en l'église collégiale de Saint-Géry à Cambrai. Après la suppression des institutions religieuses, il se retira à Jollain où il résidait en septembre 1802. Il habita aussi Tournai, fut nommé chanoine honoraire à la cathédrale de cette ville en 1806 et mourut le 7 décembre 1830 [1].

4. — *Marie-Françoise-Désirée*, baptisée à Saint-Jacques le 8 mars 1761, morte le 12 avril 1836; mariée le 27 octobre 1784 avec Jean-Baptiste-Joseph *de Muyssart*, écuyer, s[r] de Steembourg, fils de François, écuyer, comte dudit lieu, et de Marie-Célestine-Joseph *de Francqueville*, né le 11 juillet 1753, comte de Steembourg à la mort de son père, nommé grand bailli haut justicier de la Flandre wallonne le 2 avril 1775, veuf d'Isabelle-Joseph *Benezet*, bourgeois de Douai le 25 octobre 1784, bourgeois de Lille par relief du 16 juillet 1785, maire et député de cette ville, commandeur de la Légion d'honneur, mort le 12 juillet 1848; dont postérité.

5. — *Louis-Philippe-Procope*, écuyer, s[r] de Briffœil, baptisé à Saint-Jacques le 27 août 1764, fit ses preuves de noblesse pour entrer au service militaire le 26 février 1784.

6. — *Jacques-Charles-Joseph*, écuyer, puis baron de Briffœil après son frère Marie-Albert-Théodore, baptisé à Saint-Jacques le 18 février 1770, mort au château de Pipaix le 26 décembre 1830, épousa à Blicquy, le 23 avril 1829, Joséphine-Isidore-Élisabeth *Le Maire*, fille d'Auguste-Joseph, écuyer, et de Thérèse-Marie-Colette *de Bagenrieux*, née à Mons le 29 novembre 1802, morte à Pipaix le 27 novembre 1842; sans postérité.

7. — *Sophie-Désirée-Radegonde*, baptisée à Saint-Jacques le 6 juillet 1775, morte à Lille le 11 février 1814; alliée à Londres, par contrat du 12 octobre 1796, et le 15 suivant à l'église Marie La Bonne, à Louis-Henri *de Goussencourt*, écuyer, fils de Louis, écuyer, et de Barbe-Angélique *Le Royer de Monclot*, né à Grivesnes le

1. Vos, *Le clergé du diocèse de Tournai*, t. I, p. 125.

17 juin 1766, sous-lieutenant au Royal Champagne cavalerie le 7 septembre 1781, mort à Catillon le 29 mai 1849. Leur mariage civil se fit à Grivesnes le 13 brumaire an XI à la rentrée des émigrés ; d'où deux fils.

VI bis. — *Albert-Marie-Philippe-Théodore* HANECART, écuyer, sr d'Irval (Marne), de Molain (Aisne), d'Ornury, baptisé à Saint-Albin de Douai le 20 février 1731, enseigne au régiment de Picardie le 11 mai 1752, lieutenant le 13 avril 1753, bourgeois de Lille par achat du 23 mars 1756, inscrit au rôle des nobles de la province de Flandre par ordonnance du 30 juillet 1756, mort à Lille, paroisse Saint-André, le 9 février 1789 et enterré à Lambersart ; épousa paroisse Saint-Étienne, le 1er avril 1755, Marie-Rufine-Joseph *Lespagnol*, dame du Petit-Quesnoy et du Burcq, fille de Charles, écuyer, conseiller pensionnaire de Lille, et de Henriette-Thérèse *Libert*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1733, morte le 3 octobre 1786 ; d'où :

1. — *Marie-Claire-Rufine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 4 mai 1756, alliée à Saint-André, le 1er juillet 1778, à Idesbalde-Marie-Louis-Joseph-François *Van der Gracht*, écuyer, sr de Fretin, du Grand Riez, de Steenbrughe, de Lahauvelle, d'Ares, d'Annappes, fils de Louis-François, écuyer, et de Félix-Marie-Marguerite-Geneviève comtesse *de la Tour du Pin*, baptisé à Saint-Nicolas de Tournai le 27 mars 1741, officier au régiment de Arberg, puis capitaine au régiment de Saxe-Gotha, échevin de Tournai en 1774, enfin bourgmestre de cette ville, veuf de Marie-Albertine-Thérèse *de la Motte*, mort à Tournai le 27 septembre 1826 ; dont postérité.

2. — *Rufine-Joseph-Charlotte*, baptisée à Saint-André le 3 mars 1759, morte à Lille le 24 juin 1818, mariée à Saint-André, le 20 août 1776, avec Charles-François-Joseph *Libert*, écuyer, sr de Beaumont, fils de Philippe-Charles, écuyer, sr de Perinchicourt, et de Marie-Antoinette *Tesson*, baptisé à Saint-André le 16 avril 1742, bourgeois de Lille par relief du 18 décembre 1770, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 26 août 1765, démissionnaire en 1771, échevin de Lille de 1771 à 1789, veuf de Philippine-Cicercule-Joseph *Lecomte du Bus*, décédé à Lille le 15 prairial an VI ; dont postérité.

3. — *André-Marie-Philippe*, baptisé à Saint-André le 31 décembre 1759, décédé paroisse Saint-Étienne le 15 avril 1767.

4. — *Marie-Louise-Sophie*, baptisée à Saint-André le 25 décembre 1761, mariée dans cette église, le 10 février 1784, avec François-Charles *Le Prestre*, écuyer, sr de Flambermont, Senè Fontaine,

Grands Camps et en partie de Thémericourt et de Jaucourt, fils de François-Charles, écuyer, sr de Beauregard, et de Marie-Louise-Marguerite *de Bionneau d'Ayragues*, baptisé à Saint-Pierre de Veaux (diocèse de Rouen) le 24 mai 1740, enseigne au régiment colonelle générale infanterie en 1756, lieutenant en 1757, aide-major en 1761, capitaine en 1762, major en 1778, passé lieutenant-colonel du régiment de Blaisois en 1784, enfin colonel du régiment du Maine infanterie le 25 juillet 1791. Il fut destitué de ce commandement le 31 janvier 1793. Chevalier de Saint-Louis le 2 décembre 1778, il obtint sur cet ordre une pension de 600 livres en 1784, puis une augmentation de 200 livres en 1788; dont postérité.

5. — *Albert-Philippe-Joseph*, écuyer, sr d'Irval, né le 5 janvier 1767, baptisé à Saint-André le 18 janvier suivant, fit ses preuves de noblesse le 10 avril 1782, fut nommé lieutenant au régiment colonelle générale infanterie le 4 octobre 1786, émigra en 1792, fit en cette même année à Tournai le commerce des chevaux et la brocante, puis erra d'Amsterdam à Hambourg, puis de cette ville à Bruxelles, enfin se fixa à Paris après la Révolution et y mourut dans son domicile, 4, rue Caumartin. Il resta célibataire. Aux Archives départementales du Nord, il existe tout un dossier (Q. 1041) sur sa correspondance avec ses fermiers, la saisie et la vente de ses biens, et les notes de police qui le concernent.

6. — *Pierre-Marie-Joseph*, écuyer, sr de Molain, baptisé à Saint-André le 3 mars 1769, fit ses preuves de noblesse en même temps que son frère; nous ignorons ce qu'il est devenu.

NON RATTACHÉS.

François HANNECART, marié à Saint-André, le 11 avril 1704, avec Marie *Vergez*.

Nicolas HANECART, fils de N... et de Marie-Jeanne *Bleusé*, baptisé à Saint-Nicolas de Douai le 7 mai 1685.

Il ne faut pas confondre cette famille avec une autre du même nom qui habita Valenciennes et portait : *de gueules à la bande d'argent accostée de deux cotices du même*.

1729, 29 juillet. – *Lettres de provision de président à mortier en faveur de M. Philippes-François-Théodore Hanecart de Briffœil.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Les services qui nous ont été rendus et au feu Roy notre très honoré seigneur et bisayeul par notre amé et féal le sieur *Jacques-Philippes Hanecart de Briffœil*, président à mortier en notre Cour de parlement de Flandres, non seulement dans l'exercice des charges de notre conseiller et président à mortier en notre dite Cour qu'il a successivement remplies pendant près de trente huit années, mais encore dans toutes les occasions qu'il a eües de distinguer son attachement et son zèle, nous ont engagés à agréer la résignation qu'il a faite de ladite charge de président à mortier en faveur de notre amé et féal le sieur *Philippes-François-Théodore Hanecart de Briffœil*, son fils, conseiller en notre dite Cour, depuis le vingt janvier 1725, qu'il y a été reçu, nous persuadant qu'à l'exemple de son père il ne nous laissera rien à désirer, ni au public, de l'intégrité de l'application et du désintéressement que demandent les fonctions attachées à la dite charge de président. A ces causes et pour autres considérations, nous avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes au dit sieur *Philippes-François-Théodore Hanecart de Briffœil*, le dit état et office de notre conseiller président à mortier en notre Cour de parlement de Flandres, dont il a payé en nos revenus casuels le droit de survivance en exécution de l'édit du mois de décembre 1709 et de la déclaration du neuf aoust 1722 et que tient et exerce le dit sieur *Jacques-Philippes Hanecart de Briffœil*, son père, qui luy en a fait sa résignation à condition de survivance et de retenue de service par acte du six des présens mois et an cy-attaché, pour le dit état et office avoir, tenir et exercer, en jouir et user par le dit sieur *Hanecart de Briffœil*, fils, à titre de survivance et aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, rang, scéance, gages et autres attributions, fruits, profits, revenus et émolumens y appartenans tels et tout ainsy qu'en a joui et jouit encore actuellement ledit sieur son père, et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourvus de pareils offices, encore bien que le dit sieur *Hanecart de Briffœil*, fils, n'ait servi dans la charge de conseiller en notre dite Cour de parlement dont il est revêtu que depuis le 20 janvier 1725 qu'il a été reçu, et à condition qu'il ait atteint l'age de trente un ans et onze mois moins quelques jours, suivant son extrait baptistaire du trente

un aoust 1697 duement légalizé et qu'il n'ait dans le nombre des officiers de notre dite Cour aucun autre parent ni allié au degré prohibés par nos ordonnances que ledit sieur son père qui luy a résigné ledit office, ainsy qu'il nous l'est justifié par le certificat cy avec le dit extrait baptistaire le susdit acte de résignation et autres pièces attachées sous le contre scel de notre chancellerie, à peine de perte dudit office, nullité des présentes et de sa réception et quant à ce qui manque audit sieur *Hanecart de Briffœil* des quarante années d'âge et des dix années de service requises par nos ordonnances, nous l'en avons relevé et dispensé par nos lettres du vingt trois des présens mois et an cy attachés, à condition toutefois que ledit sieur *Hanecart de Briffœil* fils, ne pourra faire aucunes fonctions dudit état et office, ni prétendre aucuns gages, droits et autres émolumens y attribués tant et si longtemps que le dit sieur son père en continuera l'exercice et les fonctions, voulons qu'en cas de décès du dit sieur *Hanecart de Briffœil* père, ou de démission pure et simple, le dit sieur son fils entre en possession dudit état et office, en conséquence de nos présentes lettres de provisions et sans qu'il soit obligé d'en obtenir de nouvelles, ni prester autre serment que celui qu'il aura presté lors de sa réception, qu'il jouisse alors des droits, honneurs, fonctions, gages et émolumens attribués audit état et office et qu'il ait rang et scéance en notre dite cour de parlement du jour et datte de sa réception, nonobstant la continuation de service dudit sieur son père, et nonobstant ce qui est porté par la déclaration du quatre may 1703 et autres déclarations, édits et réglemens à ce contraires, auxquels nous avons dérogé et dérogeons à cet égard seulement et sans tirer à conséquence; voulons en outre qu'arrivant le décès dudit sieur *Hanecart de Briffœil* fils, pendant la retenue de service accordée par ces présentes, ledit sieur son père rentre en possession dudit état et office, sans qu'il soit obligé d'en obtenir d'autres provisions que celles qui luy ont été expédiées cy-devant, ni de prêter autre serment que celui qu'il a presté, qu'il continue de jouir et de remplir ledit état et office tant et si longtems que bon lui semblera et qu'il puisse en disposer de nouveau, comme si les provisions et réception dudit sieur son fils n'étoient avenuës. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre Cour de parlement de Flandres que leur étant apparu des bonnes vie et mœurs, âge et service susdit, conversation, religion catholique, apostolique et romaine du dit sieur *Hanecart de Briffœil* fils, et ayant pris de lui le serment requis et accoutumé, ils le reçoivent, mettent et instituent de par nous en possession dudit état et office et

l'en fassent jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminence, rang, scéance, gages et autres attributions, fruits, profits, revenus et émolumens y appartenans et lui faisant obéir et entendre de tous et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernant ledit état et office, le tout aux charges, clauses et conditions portées par nos dites lettres du vingt trois des présens mois et an. Mandons en outre à nos amés et féaux conseillers les présidens trésoriers de France et généraux de nos finances à Lille que par les trésoriers et receveurs payeurs et autres comptables qu'il appartiendra et des fonds à ce destinés, ils continuent de faire payer et délivrer comptant audit sieur *Hanecart de Briffœuil* père, et après luy audit sieur son fils doresnavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumée les gages et droits audit état et office appartenans. Voulons qu'en rapportant copie collationnée de la réception dudit sieur *Hanecart de Brifœil* fils, et des présentes pour une fois seulement avec quittances de lui suffisantes, lesdits gages et droits soient passés et alloués en la dépense des comptes desdits trésoriers, receveurs, payeurs et autres comptables qui en auront fait le payement par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris auxquels mandons ainsy le faire sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Paris, le vingt neufvième jour de Juillet l'an de grace 1729 et de notre règne le quatorze. Sur le reply, par le Roy, signé : SAINSON, et scellées du grand sceau de Sa Majesté en cire jaune; et sur le dos est écrit, enregistrées au controlle le vingt neuf de juillet 1729, signé GRAYAU, pour Monsieur DIONIS. Déposé aux minutes le vingt neuf juillet 1729, signé : SAINSON, pour M. DE LA BEAUCE.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille, Registre Violet, folio 196 verso.

INGILIARD

Armes : *d'azur à deux chevrons d'argent.*

I. — *Honorat* Ingiliardi, marchand italien, épousa Jeanne N... ; dont :

II. — *Julien* Ingiliardi, marchand, né à Saint-Martin, comté de Nice, bourgeois de Lille par achat du 6 septembre 1613, épousa à Saint-Étienne, le 20 septembre 1614, Françoise *Mans*, fille d'Étienne ; dont :

1. — *Julien*, baptisé à Saint-Étienne le 11 septembre 1616.

2. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 9 novembre 1617, s'enfuit de la maison paternelle pour entrer en religion, fit profession au Rosaire de Tournai en 1637, y devint maîtresse des novices, fut envoyée peu après à Lille où elle fonda le couvent de l'Abbiette dont elle fut élue la première prieure en 1660 ; elle mourut en 1676 [1].

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 28 novembre 1618, épousa dans cette église, le 30 juillet 1639, Nicolas *Ballicque*, fils de Jean et de Jeanne *Francqueville*, né à Cambrai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 1er juillet 1639.

4. — *Édouard*, qui suit, III.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1621, décédée paroisse Saint-Pierre, le 25 août 1684, enterrée dans la chapelle des Dominicains.

6. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 5 décembre 1622, religieuse de l'Abbiette de Lille, morte le 19 septembre 1713.

7. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 18 août 1624, licencié ès lois, chanoine de Saint-Pierre, enterré dans cette église le 4 juillet 1689.

8. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 1er mars 1626.

9. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 10 octobre 1627.

10. — *François*, né en 1629, sous-diacre, chanoine de Saint-Pierre, décédé sur cette paroisse le 25 juin 1721.

---

1. Richard, *Histoire du monastère de l'Abbiette*, p. 66.

III. — *Édouard* INGILIARD, baptisé à Saint-Étienne le 26 avril 1620, s[r] du Plouy, des Wattines à Linselles, bourgeois de Lille par relief du 2 mars 1672, échevin de cette ville de 1672 à 1692, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille en janvier 1693, anobli par lettres données à Versailles en juillet 1697, confirmé dans sa noblesse le 27 mai 1706, moyennant 3 000 livres, décédé après 1703 ; épousa à La Madeleine, le 27 janvier 1672, Marie-Catherine *Fruict*, fille de Romain et de Catherine *Potteau*, baptisée à Saint-Pierre le 29 décembre 1642, et décédée le 29 avril 1714 ; d'où :

IV. — *Édouard* INGILIARD, écuyer, s[r] de la Mairie, du Plouich à Pérenchies, de Fromelles, de Maisnil, des Wattines, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1698, créé chevalier le 3 février 1719 avec permission de porter des supports et le casque en face, mort paroisse Saint-Étienne le 11 juillet 1745; épousa dans cette église, le 1[er] octobre 1697, Marie-Catherine *de Fourmestraux*, fille de Paul, écuyer, s[r] de Canteleu, et de Jeanne-Claire *de Blondel*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1680, y décédée le 26 juin 1723 ; dont :

1. — *Édouard-Paul*, qui suit, V.

2. — *Marie-Catherine-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 19 septembre 1699, morte paroisse Sainte-Catherine le 30 mars 1773 ; alliée à Saint-Étienne, le 9 mai 1723, à Ignace-Adrien *de Stappens*, écuyer, s[r] de Fléchinel, du Mont, du Doncq, fils de François-Adrien, s[r] de Harnes, et de Anne-Barbe *Van de Woestyne*, baptisé à Notre-Dame de Bruges le 8 février 1691, bourgeois de Lille par achat du 5 avril 1726, mort le 18 juillet 1730 et inhumé à Saint-Pierre ; dont postérité.

3. — *Eugène-Marie*, qui suivra, V[bis].

4. — *Romain-Albert*, chevalier, s[r] du Plouich, de la Hamayde à Neuville-en-Ferrain, baptisé à Saint-Étienne le 30 septembre 1702, d'abord chanoine de Saint-Pierre à Lille, puis rentré dans la vie civile, contrôleur des États de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 4 avril 1742, inscrit au rôle des nobles de la province de Flandre par ordonnance du 26 octobre 1742, marguillier de Sainte-Catherine, décédé sur cette paroisse le 9 novembre 1762 et inhumé au chœur, près le buffet des marguilliers; il épousa dans cette église, le 21 décembre 1741, Catherine-Françoise *Cardon*, dame du Bourg, fille de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] du Bourg, et de Françoise-Claire *Wullems*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 novembre 1713, décédée

le 26 février 1763 et enterrée dans cette église vis-à-vis le chœur, près le pilier de l'adoration ; sans postérité.

5. — *Marie-Albertine-Élie*, dame de Relinghem, baptisée à Saint-Étienne le 5 novembre 1705, décédée célibataire, paroisse de La Madeleine, le 10 avril 1784.

6. — *Philippe-Hubert*, baptisé à Saint-Étienne le 3 novembre 1716, mort le 11 de ce mois.

V. — *Édouard-Paul* INGILIARD, chevalier, s[r] de Fromelles, du Maisnil, de la Mairie, baptisé à Saint-Étienne le 31 juillet 1698, bailli des États de Lille, Douai et Orchies, bourgeois de Lille par relief du 20 octobre 1741, décédé paroisse Saint-Étienne le 1[er] octobre 1751, épousa dans cette même église, le 5 juillet 1739, Marie-Joseph-Françoise *Aulent*, dame de la Tour et de la Longuerie, fille de Pierre-Alexandre, écuyer, s[r] de la Longuerie, et de Marie-Marguerite *Chauwin*, baptisée à Saint-Étienne le 12 février 1718, décédée sur cette paroisse le 2 septembre 1747 ; dont :

1. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mai 1740, morte le 11 avril 1818, mariée le 30 août 1760 avec Julien-Louis-François *Bidé*, écuyer, s[r] de la Grandville, fils de Charles-Julien, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Marie-Françoise *Libert*, dame de Quartes, baptisé à Saint-Maurice le 17 mai 1740, créé marquis en 1776, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le conseil supérieur à Douai, mort le 11 septembre 1802 ; dont postérité.

2. — *Marie-Catherine-Albertine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 octobre 1741, décédée sur cette paroisse le 8 mai 1779 ; épousa son cousin germain (Voir plus bas, V[bis], 1).

3. — *Édouard-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 26 avril 1747, décédé le 28 décembre 1760 et inhumé dans la chapelle Saint-Jean à Sainte-Catherine.

V[bis]. — *Eugène-Marie* INGILIARD, chevalier, s[r] des Wattines, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1701, capitaine au régiment de Bretagne, puis lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne, cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand bailli et député ordinaire des États de la Flandre wallonne, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1738, mort paroisse Sainte-Catherine le 7 juillet 1778 ; épousa à Saint-Étienne, le 8 juillet 1738, Marie-Anne *des Buissons*, dame de Canteleu, fille de Eugène-Marie, écuyer, s[r] de la Bretagne, et de Marie-Anne *de Fourmestraux*, baptisée à Saint-Pierre le 25 septembre 1696, décédée paroisse Saint-Étienne le 6 mai 1758 ; dont :

1. — *Eugène-Marie-Édouard*, chevalier, sr de la Bretagne, baptisé à Saint-Pierre le 4 janvier 1740, nommé bailli de Cysoing le 10 juillet 1761, puis grand bailli des États de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 30 octobre 1761, mort le 21 octobre 1820. Il épousa à Saint-Maurice, le 11 mai 1761, sa cousine Marie-Catherine-Albertine-Joseph *Ingiliard*, dame du Fresne (Voir plus haut, V, 2); sans postérité.

2. — *Marie-Anne-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 février 1742, décédée le 25 juillet 1773; mariée à Saint-Étienne, le 22 janvier 1761, avec Jean-Baptiste-François-Nicolas *de Forest*, chevalier, sr de Quartdeville, fils de Jacques-Nicolas-Marie, écuyer, et de Lucie-Thérèse *du Bois de Harnes*, baptisé à Notre-Dame de Douai le 3 mai 1736, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 12 mai 1758, président à mortier au même Parlement le 15 janvier 1770, décédé le 31 décembre 1796; dont postérité.

1697, juillet. — *Lettres d'anoblissement en faveur d'Édouard Ingiliard, sr des Wastines, du Plouy.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre. A tous présens et à venir, salut. Par notre édit du mois de mars 1696, registré où besoin a été, nous avons annoblit le nombre de cincq cens personnes qui seront choisies parmy ceux qui se sont le plus distingués par leurs mérites, leurs vertus et leurs bonnes qualitées, et qui se sont rendus recommandables par leurs charges et leurs employs, à chacun desquels les lettres particullières d'annoblissement seront expédiées en payant les sommes auxquelles elles seront fixées pour ayder aux besoins présens où la guerre nous engage. Et comme nous avons été pleinement informé de la famille, des vertus et des bonnes qualités de notre cher et bien amé *Édouard Ingiliard*, seigneur des Wastines, du Plouy, trésorier de France de la généralité de Lille en Flandres, nous l'avons agréé pour l'un desdits cincq cens annoblis créés par notredit édit, ainsy qu'il est contenu par l'état arresté en notre Conseil le dix-huit juin dernier, en conséquence duquel il a payé la finance que nous avons fixée par l'arrêt du trois avril XVIc quatre-vingt-seize et par le rolle du sept aoust dudit an, suivant la quitance du garde de notre trésor royal du vingt sixième juin dernier, registré au controlle général des finances le vingt nœuf du même mois cy attachez sous notre contre-scel. A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, nous avons de notre grâce spécialle, pleine puissance et autorité royalle, par ces présentes signées de notre main, annobly et annoblissons ledit *Édouard Ingiliard*,

pour être du nombre des cincq cens annoblis créés par notre dit édit, et du titre et qualité de noble nous l'avons décoré et décorons, voulons et nous plaît qu'il soit tenu, censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et sa postérité tant mâles que femelles, nez et à naistre en loyal mariage, tout ainsy que s'ils étoient issus de noble et ancienne extraction, et que luy et sa postérité soient en tous lieux et actes tant par jugement qu'autrement tenus, censés et réputés pour nobles ; que comme tels ils puissent prendre la qualité d'écuier, parvenir au degré de chevalerie et autres honneurs réservés à notre noblesse, et qu'ils jouissent et usent de tous les droits, prérogatives, privilèges, prééminences, franchises, libertés et immunités dont jouissent et ont accoustumé de jouir les autres nobles de notre royaume, comme aussy qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles de quelques titres et qualités qu'elles soient, nous luy permettons de porter les armoiries timbrées telles qu'elles seront réglées, blazonnées par le sieur d'Hozier exerceant l'office de juge d'armes suivant la commission expresse que nous luy avons donnée par arrêt de notre Conseil du dix huit décembre 1696, ainsy qu'elle seront peintes et figurées dans les présentes lettres avec pouvoir de les faire peindre, graver et insculper en tels endroits de ses maisons titres et seigneuries que bon luy semblera, sans que pour raison du présent annoblissement ledit *Édouard Ingiliard* et ses descendants soient tenus païer ny à nos successeurs roys aucune finance ny indemnité dont à quelque somme qu'elle puisse monter nous leur avons fait et faisons don par ces présentes, à la charge de vivre noblement et sans que ledit annoblissement puisse être par nous suprimé ny révoqué, ny sujet à aucune taxe pour être confirmé conformément à notre dit édit du mois de mars 1696. Sy donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenans notre Cour de parlement, chambre des comptes et cour des aides à Paris, trésoriers de France et autres juges des bailliages, sénéchaussées, élections et autres qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à faire enregistrer, et du contenu en icelles faire jouir ledit *Édouard Ingiliard* et sa postérité en faisant cesser tous troubles et empeschemens. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours nous y avons fait mettre notre scel. Donné à Versailles au mois de jullet l'an de grâce mil six cens quattre vingt dix sept et de notre règne le cinquante-cincquième. Plus bas étoit signé Louis; et sur le reply desdites lettres étoit écrit : par le Roi, signé : Le Tellier, avec paraphe.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre dit Ryswick, 1697-1700, fol. 6, pièce n° 7.

DE LANNOY

ARMES : *d'argent à 3 lions de sinople, lampassés et armés de gueules, au chef cousu d'or à un demi-homme sauvage affronté de carnation, à la guirlande en tête de sinople, tenant dans la main droite une rondache et dans la gauche une massue du même, appuyée sur l'épaule.* Toutefois, les enfants de Michel de Lannoy, s[r] de Carnoy, obtinrent par lettres données à Saint-Germain-en-Laye, en avril 1672, de laisser le chef cousu pour ne conserver que : *d'argent à trois lions de sinople, lampassés et armés de gueules.*

Une sentence de la gouvernance de Lille, rendue le 7 août 1699, établit les premiers degrés de cette famille ; nous publions cette pièce très intéressante, mais dont toutes les preuves ne paraissent pas absolument établies.

I. — *Guillebert* DE LANNOY, chevalier, s[r] de Beaumont, grand voyageur [1], eut d'une concubine, Catherine *Dubus* :

II. — *Jean* DE LANNOY, légitimé par Philippe le Hardi en 1399, allié à Jeanne *de la Motte* ; d'où :

III. — *Allard* DE LANNOY, vivant en 1433, père de :

IV. — *Baudart* DE LANNOY, vivant en 1428, qui eut pour fils :

1. — *Girardon*.
2. — *Allard*, qui suit, V.

V. — *Allard* DE LANNOY, époux de Marie *Delobel* ; d'où :

VI. — *Allard* DE LANNOY, père de :

VII. — *Nicolas* DE LANNOY, né à La Madeleine, bourgeois

1. Voir la notice publiée par M. QUARRÉ-REYBOURBON dans les *Mémoires de la Société de géographie de Lille*, 1890.

de Lille par achat du 4 février 1502 (n. st.), épousa le 6 du même mois Jacquemine *du Quesnoy* ; dont :

VIII. — *Allard* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1531, bourgeois d'Arras le 12 mai 1531, moyennant finance de cinq écus d'or soleil [1], mort avant 1560, allié à Barbe *Herlin* ; dont :

1. — *Marguerite*, morte avant 1578, mariée avec Georges *de Fourmestraux*, fils de Nicolas et d'Agnès *Castellain*, bourgeois de Lille par relief du 29 février 1552 (n. st.), remarié avec Michelle *Parent* ; dont postérité.

2. — *Allard*, qui suit, IX.

IX. — *Allard* DE LANNOY, s[r] de Canteleu et des Coquelets à Lille, bourgeois d'Arras le 30 octobre 1565, bourgeois de Lille par relief du 27 septembre 1606 sur requête, épousa à Arras en 1578 Marie *Van Dale*, fille de Paul, chevalier, s[r] de Berlaer ; d'où :

1. — *Paul*, qui suit, X.

2. — *Pierre*, né à Cologne, bourgeois de Lille par relief du 26 février 1619, décédé paroisse Saint-Maurice le 29 mai 1657 ; épousa à Saint-Étienne, le 2 novembre 1618, Anne *Pouille*, fille de Jean. Sans enfants, à Lille du moins.

3. — *Marie*, épouse de Paul *de Fourmestraux*, fils de Georges et de Michelle *Parent*, né à Lille, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 26 avril 1601, échevin, mort avant 1678 ; dont postérité.

4. — *Marguerite*, alliée à Saint-Étienne, le 28 août 1605, à Gilles *de la Porte*, fils de Nicaise et de Marie *Berthault* dite *de Hollande*, bourgeois de Lille par relief du 26 septembre 1605.

5. — *Gérard*.

6. — *Barbe*, mariée à Saint-Étienne, le 16 janvier 1610, avec Adrien *Imbert*, fils de Nicolas et de Jacqueline *Muette*, bourgeois de Lille par relief du 11 mars 1610.

X. — *Paul* DE LANNOY, s[r] de Canteleu, né à Cologne, bourgeois d'Arras le 21 mars 1604, échevin de cette ville, qu'il quitta après le siège, bourgeois de Lille par relief du 11 mars 1610, épousa, par contrat du 18 juillet 1609, Éléonore *de Fourmestraux*, fille de Allard, s[r] de le Val, et de Jeanne *Le Maire* ; dont :

---

1. Cette note et toutes celles qui concernent les bourgeois d'Arras sont tirées du manuscrit « *Des bourgeois d'Arras* », appartenant à M. DE BEUGNY D'HAGERUE, de Lille.

XI. — *Michel* DE LANNOY, s[r] du Carnoy, anobli par lettres données à Aranjuez le 6 mai 1642, bourgeois de Lille par relief du 1[er] juillet 1655, créé chevalier par lettres données à Madrid le 19 avril 1656, bourgeois d'Arras le 4 avril 1663 ; épousa à Saint-Omer, par contrat du 20 mars 1655, Marie-Marguerite *de Croix*, fille de Jacques, chevalier, et de Marie *de Croix* ; d'où :

1. — *Marie-Jeanne*, née le 24 février 1656, baptisée le 28 à Saint-Étienne.

2. — *Pierre-Allard*, qui suivra, XII.

3. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juin 1658.

4. — *Anne-Ghislaine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1661.

5. — *Marie-Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 5 septembre 1662, y décédée le 19 septembre 1727.

6. — *Michel-François*, baptisé à Saint-Étienne le 25 octobre 1664.

7. — *Jacques-Adrien-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 20 janvier 1667.

8. — *Paul-Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 27 juillet 1668.

9. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 25 février 1671.

XII. — *Pierre-Allard* DE LANNOY, chevalier, s[r] de Fretin, baptisé à Saint-Étienne le 19 mai 1657, capitaine au régiment de Chartres cavalerie, puis passé le 20 août 1688 à celui de Montohar, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1690, rewart et mayeur de cette ville, mort en 1717 ; épousa, par contrat du 4 février 1690, Marie-Florence-Joseph *de la Haye*, fille de Philippe-Charles, chevalier, s[r] d'Ennequin, et de Marie-Anne-Eugénie *de Cassina* ; d'où :

1. — *Marie-Barbe*, née le 23 décembre 1694, baptisée à Saint-Sauveur le 22 février 1695.

2. — *Joseph-Allard*, jumeau de la précédente, chevalier, s[r] de Fretin, bourgeois de Lille par relief du 30 août 1730 ; marié à Saint-Étienne, le 27 décembre 1729, avec Marie-Romaine-Joseph *Ballet*, fille de Romain et de Marie-Philippe *Barle*, baptisée à Saint-Étienne le 23 août 1705, y décédée le 22 octobre 1735 et inhumée dans la chapelle Notre-Dame ; il eut :

a. — *Allardine-Josèphe*, morte sur Saint-Étienne le 16 juin 1731.

b. — *Marie-Thérèse-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 26 juillet 1731, alliée à Saint-Maurice, le 28 février 1751, à Louis

de Villeneuve, sr de la Rigaudie, fils de Charles et d'Élisabeth *Decoras*, né à Réalmont (diocèse d'Albi) vers 1717.

c. — *Allard-Antoine-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 11 août 1732, y décédé le 16 janvier 1734.

3. — *Paul-Antoine*, chevalier, sr de Gournay, baptisé à Saint-Sauveur le 4 janvier 1697, décédé célibataire paroisse Saint-Étienne le 29 juillet 1739.

4. — *Claire-Florence*, baptisée à Saint-Sauveur le 24 avril 1698.

5. — *Marie-Charlotte*, baptisée à Saint-Sauveur le 24 avril 1700, décédée paroisse Saint-Étienne le 21 octobre 1759, épousa à Saint-Pierre, le 28 février 1729, Jacques-Ignace-Joseph *Petitpas*, écuyer, sr de la Pontennerie, fils de Jean-Antoine, écuyer, sr de Walle, et de Isabelle *Stappart*, baptisé à Saint-Maurice le 31 juillet 1704, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1731, bailli et prévôt de Lannoy, décédé paroisse Saint-Étienne le 15 octobre 1777 ; dont postérité.

6. — *Madeleine-Philippe*, baptisée à Saint-Sauveur le 15 octobre 1701.

7. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Sauveur le 16 novembre 1702.

8. — *Louis-Florent*, chevalier, sr de Villers, né le 27 juillet 1705, baptisé à Saint-Sauveur le 24 août, décédé paroisse Saint-Étienne le 6 février 1770.

9. — *Ferdinand-François*, chevalier, sr de Monchicourt, baptisé à Saint-Sauveur le 18 avril 1707, décédé paroisse Sainte-Catherine le 30 janvier 1760.

10. — *Philippe-Maximilien*, chevalier, sr de la Maillardrie, né en 1708, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1755, mort paroisse Saint-Pierre le 7 avril 1760, époux de Marie-Louise *Stock*, morte avant lui sans enfants.

11. — *Marie-Louise*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 juin 1710, entrée à la Noble Famille le 9 mai 1719, religieuse à l'hôpital Comtesse en 1729, y décédée le 18 mai 1787.

12. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 11 septembre 1712.

NON RATTACHÉES.

Marie-Anne, morte sur Saint-Maurice, le 5 avril 1702.

Antoinette, urbaniste à Lille, le 18 octobre 1663, à 18 ans.

Marie-Désirée, urbaniste le 25 novembre 1708, à 22 ans, morte le 1er novembre 1749.

Marie-Michelle-Léopoldine, sœur noire à Lille, le 20 mai 1731.

1642, 6 mai. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Michel de Lannoy, s^r du Carnoy.*

Philippe par la grâce de Dieu roy de Castille, de Léon, etc... A tous présens et advenir quy ces présentes verront ou lire orront, salut. De la part de nostre cher et bien amé *Michiel de Lannoy*, seigneur du Carnoy, filz de feu *Paul*, à son trespas eschevin de nostre ville de Lille, et petit-filz de feu *Allard de Lannoy*, seigneur de Canteleu, et de damoiselle Marguerite *van Dale*, fille et héritière de feu messire Paul *van Dale*, vivant chevalier, seigneur de Lillo, Beclaer, etc., nous a esté très humblement représenté que ses ancestres auroient esté très fidels subjectz et vassaulx de noz prédécesseurs leurs princes souverains, ayant ledict seigneur de Lillo rendu plusieurs services bons et signalés à feu l'empereur Charles cincquiesme de glorieuse mémoire en son voyage d'oultre mer, (tant) pour la conqueste du royaume de Thunes et de la Goulette qu'aux sièges des villes de Sainct Paul, Montreul, Théronne et aultres, ès années 1536 et 1537, et qu'au mesme temps il auroit aussy servy avecq six chevaulx feue madame Marie, royne vesve d'Hongrie et de Boheme, lors gouvernante de nosdicts Pays-Bas et de Bourgoigne, et pour lesdicts services esté faict et créé chevalier par ledit empereur le XXIII^e^ d'avril 1554 ; que son frère messire Pierre *van Dale*, vivant seigneur de Berlaer, Ghessel, doyen d'Allost et chanoine de l'église Nostre-Dame à Anvers, auroit fondé et doté de la plus grande partie de ses moyens en nostre ville et université de Louvain le célèbre et magnificque collège de van Dale pour la nourriture et entretènement de plusieurs estudians en diverses facultez et sciences et en délaissé le droict du patronage à ses plus proches parens de ladict ligne *van Dale* qui prendroit continuation en luy remonstrant ; que ledict *Paul de Lannoy*, son père, auroit esté allié par mariage à feue damoiselle Éléonore *de Fourmestraux*, fille du défunct Allard, vivant seigneur de le Val, et de noble damoiselle Jeane *le Maire*, et desservy diverses années l'estat d'eschevin de nostre ville d'Arras, comme il seroit aussy passé par les autres charges publicques d'icelle au contentement des habitans, demeurant en ladicte ville avecq sa famille, jusques à ce qu'elle auroit esté occuppée par nos ennemis, avecq train décent et convenable à gentilhomme y traictant et conversant les grandz et qualifiez ses aliez si comme ceulx des familles *de Belvalet*, *Vignon*, *de Flandres* et plusieurs aultres, sans avoir exercé aulcun art dérogeant à noblesse et qu'ayant laissé au remonstrant honnestes et sortables commoditez pour (à l'incitation de sesdicts parents et aliez) vivre noblement et nous rendre service selon sa condition, afin qu'il

le peust faire avecq plus d'authorité il nous a très humblement supplié qu'en considération de ce que dessus et des dommages que sondict père a souffert par la perte de ladicte ville d'Arras, lors lieu de sa résidence, il nous pleust l'annoblir et sa postérité, avecq permission de porter le blason des armoiries que ses prédécesseurs en ligne directe auroient de temps immémorial accoustumé de porter, augmentées en la manière suyvante, sçavoir est *d'argent à trois lions de sinople 2 et 1, lampassez et armez de gueulles, au chef à ung demy homme sauvage afronté de carnation ou couleur propre, à la guirlande en teste de sinople, à la droicte une rondache, à la gauche une massue appuyée à l'espaule de mesme, au timbre grille d'argent bourlet et hachement d'or et de sinople, cimier le sauvage de l'escu* ; et sur celuy faire despescher nos lettres patentes en tel cas pertinentes ; sçavoir faisons que nous, les choses susdictes considérées, avons de nostre certaine science, authorité souveraine et plaine puissance pour nous nos hoirs et successeurs, audict *Michel de Lannoy*, ensemble à ses enffans et postérité, masles et femelles, naiz et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enffans et postérité et chascun d'eulx procréez en léal mariage comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles en tous lieux actes et besoingnes, de tous et quelzconques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemptions de noblesse dont les aultres nobles en noz Pays-Bas ont accoustumé de jouyr, jouyssent et jouyront et qu'ilz soyent en tous leurs faictz et actes tenus et réputez pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'icelluy comme les déclarons et créons telz par ces mesmes présentes et que semblablement ilz soyent et seront capables et qualifiez pour estre eslevez à estatz et dignitez soit de chevallerie ou autres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous nos pays et signamment en nosdicts Pays Bas, places, terres, seigneuries, rentes, revenuz, possessions et aultres choses mouvantes de nos fiefs et arrière fiefs et tous autres nobles tenemens et iceulx prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaulx de qui ilz seront dépendans, et si aucune des choses dessudictes ilz ont jà acquis les tenir et posséder sans estre constrainctz de par nous ou d'aultres les mectre hors de leurs mains ; à quoy nous les habilitons et rendons souffissans et idoines par cesdites présentes, faisans vers nous et nozdicts hoirs et successeurs les debvoers y appertenans selon la nature et condition d'iceulx fiefz et biens acquis ou à acquérir et la

coustume du pays où ilz sont scituez et ce parmy certaine finance modérée que ledict *Michel de Lannoy* à cause de ceste présente grâce sera tenu payer à nostre prouffit sur la tauxation quy en sera faicte par ceulx de nostre conseil d'Estat aux affaires de noz Pays Bas et de Bourgoigne près de nostre personne à ce commis. Et affin que l'estat de noblesse dudict suppliant soit tant plus notoire, congnu et autorisé, luy avons aussy accordé et permis, accordons et permettons par cesdites présentes qu'il et sa postérité de léal mariage comme dit est pourront perpétuellement et à tousjours en tous et quelzconcques leurs faictz, gestes et aultres actes licites et honnestes, continuer à avoir et porter les armoiries cy-dessus spécifiées et comme elles sont peinctes et figurées au milieu de cestes. Si ordonnons à nostre lieutenant, gouverneur et capitaine général de nosdicts Pays-Bas et de Bourgoigne et donnons en mandement à nos très chiers et féaux les gens de nostre conseil d'estat, chef, présidens et gens de noz privé et grand conseil, chefs trésorier général et commis de noz domaines et finances, président et gens de nostre chambre des comptes à Lille, et à tous aultres noz justiciers et officiers présens et advenir leurs lieuxtenans et chascun d'eulx en droict soy et si comme à luy appertiendra et à tous aultres noz subjectz, qu'estant par lesdicts de noz comptes bien et deuement procédé, comme leur mandons de faire, à la vérification et intérinement de cesdictes présentes selon leur forme et teneur, ilz facent, souffrent et laissent ledict *Michel de Lannoy* et sa postérité de léal mariage, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cestedictes présentes, playnement paysiblement et perpétuellement joyr et user sans les faire mectre ou donner ny souffrir estre faict mis ou donné à aulcun d'eulx contredit, destourbier ou empeschement, car ainsy nostre plaisir est-il. Et voulons estre faict nonobstant quelconque ordonnance, statuz, coustumes, usages et aultres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdicts de noz finances et de noz comptes et tous autres à quy ce peult toucher et regarder, pourveu qu'au préallable cesdits présentes soient présentées en nostre secrétairie du registre des mercèdes affin d'en estre tenu note et mémoire ès livres d'icelle. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mectre nostre grand seel, saulf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en toutes. Donné à Aranjuez, royaume de Castille, le VI[e] jour du mois de may l'an de grâce 1642 et de nos règnes le XXI[e]. Paraphé vul. ut. Signé PHILIPPE. Sur le ply estoit escript : Par le Roy, et signé : BRECHT ; et appendoit ausdictes lettres ung grand seel de chire vermeille en lache de soye rouge,

jaulne et blanche. Si estoit encores escript sur ledit ply : Tome la Razon a. 12 de juanr 1642 et signé Pedro Lopez de Calo.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. Registre Albert, f° 266 verso, pièce n° 462.

1699, 7 août. — *Sentence de la gouvernance de Lille au sujet de la généalogie de Pierre-Allard de Lannoy.*

A tous ceux quy ces présentes lettres voiront ou oiront, Jean-Baptiste Taviel, seigneur des Grimarets, etc., conseiller du Roy, lieutenant-général de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille et des appartenances, salut. Sur ce que *Pierre-Allard de Lannoy*, escuyer, seigneur de Fretin, etc., nous auroit par requeste remonstré qu'il avoit de tout tems esté permis aux descendans de personnes nobles surtout de familles illustres de preuver leurs descentes par tiltres ou autrement, et comme le remontrant descendoit en ligne directe et masculine de l'illustre maison de Lannoy et de messire *Guilbert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, de Beaumont, l'Attre et l'Espesse en Croix, suivant la généalogie jointe et dont la teneur ensuit :

Jean de Lannoy est renseigné fils de messire *Guilbert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, Beaumont, l'Attre et l'Espesse en Croix, au folio 8 du rapport et dénombrement de la terre de Croix servi le 29e septembre 1389, registré à la Chambre des Comptes du Roy à Lille, et par lettres de Philippes le hardi, duc de Bourgogne, de 1399.

Allard de Lannoy est justifié fils de *Jean*, par un establissement de procureur passé pardevant Monseigneur le gouverneur de Lille, le 27e novembre 1433.

Baudar ou *Bauduin de Lannoy* est prouvé fils d'*Allard*, par extrait des briefs de l'Abbaye de Los de 1428.

Allard de Lannoy est renseigné fils de *Baudar* ou *Bauduin* par une sentence de la Gouvernance de Lille du 24e avril 1460 et par extrait des briefs de l'Abbaye de Los, 1463.

Allardin ou *Allard de Lannoy* est vérifié fils d'*Allard* par ladite sentence 1460 et par les briefs de l'Abbaye de Los 1463. Ledit *Allardin* ou *Allard* est encore renseigné fils d'*Allard de Lannoy* par le contrat de mariage de *Colinet* ou *Nicolas de Lannoy*, son fils, passé pardevant le juge de la Gouvernance de Lille le 6e février 1502.

Collinet ou *Nicolas de Lannoy* est justifié fils d'*Allard* par son

contrat de mariage avec Jacquemine *du Quesnoy*, de 1502, passé pardevant le juge de la Gouvernance de Lille où il compare avec son père et y est nommé Collinet à cause de sa jeunesse et suivant la façon de parler de ce tems là.

Allard de Lannoy est renseigné fils de *Nicolas* par les lettres de retrait du fief des Cocquelets du 24e jullet 1548; *Allard* est encore renseigné fils de *Nicolas* par une lettre de donnation du jardin des Cocquelets fait à Barbe *Herlin*, sa veuve, et l'adhéritement en donné par main-prétée à *Jean de Lannoy*, le 28e novembre 1560, et par lettre de purge de la maison joignante lesdits Cocquelets du 14e janvier 1562, *Jean de Lannoy* fait son command de ladite damoiselle Barbe *Herlin*, d'où il prouve que ledit *Allard* et *Jean de Lannoy* estoient frères et fils de *Nicolas*.

Allard de Lannoy est renseigné fils d'*Allard* par une procure passée pardevant les maire et eschevins de la ville d'Arras le 20e novembre 1578 et par lettres de bourgeoisie desdits maire et eschevins de ladite ville d'Arras le 29e octobre 1585.

Paul de Lannoy est renseigné fils d'*Allard* par lettres de bourgeoisie données desdits maire et eschevins de ladite ville d'Arras le 21e may 1604.

Messire *Michel de Lannoy*, chevalier, seigneur du Carnoy, est renseigné fils de *Paul*, par semblables lettres de bourgeoisie données desdits maire et eschevins de ladicte ville d'Arras le 4e avril 1663.

Pierre-Allard de Lannoy, écuyer, seigneur de Fretin, est renseigné fils de *Michel*, par son extrait baptismal du 19e may 1657 donné par Monsieur le lieutenant de Saint-Estienne à Lille le 26e janvier 1699.

A ces causes il avoit recours à nous, nous suppliant de le vouloir admettre à en faire la preuve et ensuitte le déclarer descendant en ligne directe et masculine de l'illustre maison de Lannoy et de messire *Guilbert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, de Beaumont, l'Attre et l'Espesse en Croix. A quoy par nostre appostille du 29e janvier 1699 aurions dit que seroit monstré au procureur du Roy, lequel procureur du Roy ayant veu ladite requeste et généalogie y attachée a dit par acte du 30e desdits mois et an, qu'il n'empeschoit que le suppliant fut admis à vériffier le contenu de la requeste, en suitte de quoy par aultre nostre appostille dudit jour avons ordonné qu'il fut fait comme il estoit requis, et suivant ce ledit sieur impétrant pour vérifier le contenu de sadite requeste at exhibé un intendit par lequel il a dit et posé en fait qu'il estoit :

1° Fils de messire *Michel de Lannoy*, chevalier, seigneur du Carnoy ;

2° Que ledit *Michel* estoit fils de *Paul de Lannoy* ;
3° Que ledit *Paul* estoit fils d'*Allard de Lannoy* ;
4° Que ledit *Allard* estoit fils d'*Allard de Lannoy* ;
5° Que ledit *Allard* estoit fils de *Nicolas de Lannoy* ;
6° Que ledit *Nicolas* estoit fils de *Allard* ou *Allardin de Lannoy* ;
7° Que ledit *Allard* ou *Allardin* estoit fils d'*Allard de Lannoy* ;
8° Que ledit *Allard* estoit fils de *Baudart* ou *Bauduin de Lannoy* ;
9° Que ledit *Baudart* ou *Bauduin* estoit fils d'*Allard* ;
10° Que ledit *Allard* estoit fils de *Jean de Lannoy* ;
11° Que ledit *Jean* étoit fils de messire *Guillebert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, de Beaumont, l'Attre et l'Espesse en Croix.

Et après que ledit sieur procureur du Roy a consenty l'audition des tesmoins et production des tiltres saulf reproches, ledit sieur de Fretin a produit et employé en son enqueste, en forme de preuve, un extrait baptismal de l'église paroissialle de Saint Estienne en ceste ville de Lille, signé du sieur Antoine Couppé, prebtre et lieutenant de ladite église, par lequel appert que ledit demandeur est fils de *Michel de Lannoy*, seigneur de Carnoy, etc., par iceluy vérifier le contenu de l'article premier de son intendit.

Produit consécutivement ledit impétrant comme dessus certaines lettres de bourgeoisie données des maire et eschevins de la ville d'Arras le 4 d'avril 1663, par lesquelles appert que ledit *Michel de Lannoy*, chevalier, seigneur du Carnoy, est qualifié fils de *Paul*, pour par icelles deuement seellées du seel de la ville d'Arras et par ainsy notoires vérifier le contenu de l'article deux dudit intendit.

Produit et employe certaines lettres de relief de bourgeoisie comme dessus en datte du 21 de may 1604 données desdits maire et eschevins d'Arras, par lesquelles il se voit que ledit *Paul* y est qualifié fils d'*Allard*, pour par icelles aussy deuement seellées du seel de ladite ville et par conséquent notoires prouver le contenu de l'article trois dudit intendit.

Item produit et met oustre en forme de preuve en la même enqueste une procuration passée pardevant les maire et eschevins de ladite ville d'Arras le 20 novembre 1578 et certaines lettres de bourgeoisie données desdits maire et eschevins de laditte ville d'Arras le penultième octobre 1585, par lesquelles dites procuration et lettres de bourgeoisie appert que ledit *Allard de Lannoy* est qualifié fils d'*Allard*, pour par icelles pareillement seellées du seel de ladite ville d'Arras et par ainsy aussy notoires vérifier le contenu de l'article quattre dudit intendit, sçavoir est que le ledit *Allard* estoit fils dudit *Allard de Lannoy*.

Item, produit, emploie et met outre comme dessus certaines lettres de retrait du fief des Cocquelets données des bailly et hommes de fiefs de la salle de Lille le 24 juillet 1548, par lequel il se voit que ledit *Allard* est qualifié fils de *Nicolas de Lannoy*, pour par icelles deuement seellées des seaux des bailly et hommes de fiefs et par ainsy notoires prouver le contenu de l'article cincq du susdit intendit.

Item produit et employe aux mêmes fins de vérifier ledit article cincquième certain acte de donnation du jardin des Cocquelets, faite à Barbe *Hertin*, veuve dudit *Allard de Lannoy*, et l'adhéritement en donné par main prestée à *Jean de Lannoy*, le 28 novembre 1560, par lettres des sieurs eschevins de ceste ville de Lille séellées du seel d'icelle ville et par ainsy aussy notoires.

Item produit, employe et met outre toujours en forme de preuve en ladite enqueste aux fins de vérifier encore et d'autant plus ledit article cincq, sçavoir est que ledit *Allard de Lannoy* estoit fils de *Nicolas*, certaines lettres de purge de la maison joingnante lesdits Cocquelets données desdits sieurs eschevins de Lille le 4 de janvier 1562 aussy seellées du seel de ladite ville et conséquemment notoires comme dessus.

Item produit comme dessus le contrat de mariage dudit *Nicolas de Lannoy*, avecq Jacquemine *du Quesnoy*, passé à ce siège le 6 de février 1502 par lequel appert que ledit *Nicolas* est qualifié fils d'*Allard de Lannoy*, et iceluy *Allard*, fils de feu *Allard de Lannoy*, pour par iceluy deuement seellé et signé de monsieur le greffier de ce siège conséquement notoire prouver le contenu de l'article sixième et septième dudit intendit.

Item produit, employe et met outre en forme de preuve en ladite enquete une sentence rendue à ce siège le 24 avril 1460 entre les tuteurs et curateurs d'*Allardin* et *Grardin de Lannoy*, enfans mineurs d'ans de feu *Allard de Lannoy*, et Simon *Polle*, et *Jenne de Lannoy*, sa femme, par laquelle sentence *Allardin* ou *Allard* est qualifié fils d'*Allard* et iceluy *Allard* fils de *Baudart*, pour par icelle deuement signée et seellée de monsieur le greffier de ce siège et par conséquent notoire prouver le contenu dudit article sept et huit du même intendit.

Item produit, employe et met outre en forme de preuve en la même enqueste certain extrait du folio 47 recto et suivans de brief de l'abbaye de Los commenceant l'an 1428, par lequel ledit *Baudart de Lannoy* est qualifié fils d'*Allard*, lequel extrait a esté autentiqué par le conseiller commissaire par nous délégué pour besoigner à ladite enqueste après l'avoir collationné audit brief que luy a esté à ces fins représenté pour par ledit extrait vérifier le contenu de l'article 9e dudit intendit.

Produit consécutivement ledit sieur impétrant et met outre en forme de preuve en ladite enqueste une copie autenticque de certaine procuration donnée le 27 novembre 1433 par ledit *Allard de Lannoy* aux procureurs y dénommez, passée à ce siège, par laquelle ledit *Allard* est qualifié fils de *Jean*, pour ceste copie deuement scellée et signée dudit sieur greffier de ce siège, conséquament notoire, renseigner le contenu de l'article dix dudit intendit.

Item produit employe et met outre en forme de preuve en la même enqueste un extrait du registre des fiefs tenus de la salle de Lille commenceant en 1389 et finissant en 1469, reposant en la chambre des Comptes à Lille par lequel appert, folio ung, que ledit *Jean de Lannoy* estoit fils de messire *Guillebert de Lannoy*, et, folio six, que ledit messire *Guillebert* estoit seigneur de l'Espesse et de l'Attre, pour par iceluy signé du sieur Godefroy, écuier, conseiller du Roy et son procureur au Bureau des finances, et deuement légalisé, prouver le contenu de l'article onze dudit intendit.

Item produit, emploie et met outre en forme de preuve en la susdite enqueste un extrait du folio 119 verso du troisième registre des chartes depuis 1393 jusques 1399 reposant en la Chambre des Comptes du Roy audit Lille en Flandres, par lequel appert que ledit *Jean de Lannoy* estoit fils légitimé dudit messire *Guillebert*, pour par iceluy signé dudit sieur Godefroy, aussy deuement légalisé par conséquent notoire, vérifier le contenu du même article onze dudit intendit.

Item produit emploie et met outre en forme de preuve en ladite enqueste un extrait du rapport et dénombrement de la terre et seigneurie de Croix rendu par Jean, sire du Mez et de Croix et chevalier, enregistré au premier volume des rapports et denombrements des fiefs tenus de la salle de Lille commenceant en 1389 et finissant en 1469, étant dans la Chambre des comptes du Roy à Lille, par lequel appert que messire *Guillebert de Lannoy*, chevalier, avoit gisant en la paroisse de Croix le fief appellé l'Espesse et un autre appellé le fief de l'Attre, pour par ledit extrait collationné et signé du sieur Godefroy, conseiller du Roy, procureur de Sa Majesté au bureau des finances et garde des Archives de ladite Chambre des Comptes, vérifier que ledit messire *Guilbert* estoit (comme dit est) seigneur desdits de l'Attre et l'Espesse.

Item produit, employe et met outre en forme de preuve le même extrait collationné et signé comme dit est, par lequel appert que *Jean de Lannoy*, fils de messire *Guillebert*, à cause de damoiselle Jenne *de le Motte*, sa femme, en tenant un fief appellé le fief de la Frumanderie, gisant à Roubaix, pour par ce moien prouver encore et

d'aultant plus que ledit messire *Guillebert* a eu un fils nommé *Jean*, ainsy que le demandeur l'a posé par la généalogie jointe à la requeste.

Et pour vérifier que ledit messire *Guillebert* estoit aussy seigneur de Santes et Beaumont, se produit et employe dans la même enqueste les œuvres historiques de Pontus Heuterus Delfius par lesquels appert folio 236 qu'*Hugues de Lannoy* est dit entre autres avoir eu un fils nommé *Guillebert de Lannoy*, seigneur de Santes et de Beaumont, lequel *Guillebert* est dit aussy avoir eu entre autres un fils nommé *Gosselin de Lannoy*, seigneur de Breuze, qui de Marie *de Montgardin* ne procréa qu'une fille appellée *Marie*, dame de Breuze, alliée à Antoine *de Hérin*, et au surplus pour ledit autheur folio susdit servir et valoir audit sieur demandeur ainsy que de raison.

Item produit et employe aux mêmes fins en ladite enqueste le blazon des armoiries des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or composé par Jean-Baptiste Maurice, héraut et roy d'armes, contenant au folio 9 que messire *Hugues de Lannoy*, seigneur de Santes, estoit fils de *Guillebert de Lannoy*, seigneur dudit lieu, qui fut frère maisné de *Hugues*, tous deux enfans de messire *Hugues de Lannoy*.

Item produit comme dessus le deuxième volume de l'histoire de Cambray et Cambresis composée par maistre Jean Carpentier, contenant folio 271 que le susdit *Guillebert* estoit, comme dit est, seigneur de Santes et de Beaumont, et folio 275 qu'il a eu un fils nommé *Gosselin de Lannoy*, seigneur de Breuze, qui de Marie *de Montgardin* ne procréa qu'une fille nommée *Marie*, conjointe comme dit est au sieur Antoine *de Herin*.

Au confort de quoy se produit comme dessus un extrait du registre des fiefs de Lille, de l'an 1500, étant en la Chambre des Comptes du Roy à Lille, par lequel appert que ledit *Gossuin de Lannoy* possédoit le fief de l'Espesse audit Croix et un autre fief appellé le fief de Geroude dit de l'Attre, comme on voit de l'autre extrait cy après produit, pour par ledit extrait collationné, signé et légalisé comme dit est vérifier et d'autant plus les positions dudit sieur impétrant.

Item produit et employe un extrait du troisième registre des fiefs de Lille de l'an 1615 estant en la Chambre des Comptes, contenant qu'en tems passé damoiselle Magdeleine *de Hérin*, fille de feu Antoine, tenoit deux fiefs nommés l'un le fief de l'Espesse et le second le fief de l'Attre, situés audit Croix, pour par ledit extrait signé dudit sieur Godefroy en ladite qualité et deuement légalisé aussi bien que tous les autres extraits aussy de lui signé et produit conséquament notoires vérifier comme dit est les intentions dudit sieur demandeur.

Item produit et employe dabondant et met outre en forme de preuve en ladite enqueste un extrait des briefs de ladite terre et seigneurie de Croix et de Flers, donné à très haut et très puissant prince monseigneur le duc de Bourgoigne, le 10 de juillet 1457, dudit fief terre et seigneurie de Croix, dans lequel il est très expressément dit : « Item en tient aussy *Gossuin de Lannoy* en justice de vicomte le fief nommé l'Espesse. Item en tient encore un fief ledit *Gossuin* nommé le fief de l'Attre en justice de vicomte, etc. », pour par ledit extrait signé du sieur Castellain, bailly et receveur de la seigneurie de Croix, de tant plus vérifier que ledit *Gossuin de Lannoy* estoit fils de messire *Guillebert de Lannoy*, seigneur de l'Espesse, l'Attre, Santes et Beaumont.

Produit finalement et employe comme dessus un brief de l'abbaye de Los notoire à raison de son antiquité, concernant les biens d'icelle commenceant en l'an 1463, par où appert que Marie *de Lobel* est qualifiée veuve d'*Allard de Lannoy*, duquel brief ledit sieur commissaire a tiré extrait autentique et deuement collationné pour demeurer en ceste enqueste et servir aux intentions dudit sieur produisant.

Lequel extrait aussy bien que toutes les productions cy dessus faites et paraphées dudit sieur conseiller commissaire, iceluy a ordonné estre inséré en ladite enqueste pour servir et valloir auxdites intentions dudit sieur produisant là et ainsy que de raison.

Ledit sieur produisant, outre les devoirs cy dessus faits, produit encore et met outre en forme de preuve en son enqueste un extrait du registre aux bourgeois de la ville de Lille, signé et collationné par le sieur Régnier, conseillé du Roy et trésorier de ladite ville, lequel extrait at aussy esté inserré en ladite enqueste et la signature dudit sieur Régnier y apposée vérifiée par tesmoins pardevant le sieur de Fourmestraux de le Lottrie, conseiller commissaire, par nous pour ce délégué, desquelles enqueste et production de tiltres et munimens cy-dessus, ledit sieur procureur du roy aiant eu communication a dit et déclaré d'employer contre iceux reproches de droit ; sur quoy ledit sieur impétrant nous auroit requis avoir droit, sçavoir faisons que veu la requeste à nous présentée par *Pierre-Allard de Lannoy*, écuyer, seigneur de Fretin, la généalogie y jointe, nostre ordonnance portant que le tout fut communiqué au procureur du Roy, ses conclusions qu'il n'empeschoit que le sieur impetrant fit preuve du contenu en la requeste, l'enqueste tenue en conséquence pardevant commissaire de la cour, les pièces, tiltres et munimens y produits, l'employ de reproches de droit contre iceux de la part du procureur du Roy, et considéré tout ce que fait à considérer et mou-

voir peut, Nous avons par nostre sentence et premier droit dit et déclaré, disons et déclarons ledit sieur de Fretin issu en ligne directe et masculine de *Jean de Lannoy*, fils naturel et légitimé de messire *Guillebert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, Beaumont, etc., par lettres du mois de juin 1699, demeurans les dépens à la charge dudit sieur impétrant. En tesmoin de ce Nous avons ces présentes fait seeller de nostre seel. Ainsy fait et jugé en la Salle audit Lille le septieme aoust mil six cens quattre vingt dix nœuf. Estoit signé : CASTELLAIN. Et y estoit apposé un seel sur chire rouge. »

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance, Registre « Riswick » 1697-1700, pièce n° 31, folio 67.

DE LANNOY

ARMES : *écartelé : aux 1 et 4, d'argent à un lion de sinople couronné et armé d'or et lampassé de gueules ; aux 2 et 3, d'argent à trois fasces de sinople.*

I. — *Henri* DE LANNOY, d'une humble condition, habitait Cysoing ; il fut ruiné par l'incendie de sa maison brûlée par les Anglais en 1513, et mourut avant 1545 ; d'où :

1. — *Pierre*, qui suit, II.
2. — *Jennin*, né à Cysoing, bourgeois de Lille par achat du 2 janvier 1545 (n. st.).
3. — *Léon*, né à Cysoing, bourgeois de Lille par achat du 4 février 1552 (n. st.).

II. — *Pierre* DE LANNOY, né à Cysoing, bourgeois de Lille par achat du 5 septembre 1544, était à cette époque serviteur de Jean de Vendeville ; il eut sa maison brûlée au grand feu de Lille en 1545, mais s'étant peu après établi marchand, il fit fortune, acheta en mars 1553 le fief des Plantis à Cysoing, devint échevin de Lille en 1577 et y décéda le 12 mai 1578 ; de sa femme, Marie *Duval*, il eut :

1. — *Jacques*, qui suit (première branche).
2. — *Pierre*, qui suivra (deuxième branche).

III. — *Jacques* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 22 mai 1581, mort vers 1614, épousa en 1581 Marguerite *Le Vasseur*, fille de Jean et de Marie *de Fourmestraux* ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 2 février 1582 (n. st.).
2. — *Jean*, qui suit, IV.
3. — *Jacques*, qui suivra, IV bis 1.
4. — *Paul*, qui suivra, IV ter.

1. Un manuscrit (qu'on avait offert en achat à la bibliothèque de Lille, en 1898) porte ce titre : « *Le chansonnier lillois* » et a pour auteur J. DE LANNOY, qui doit être *Jean* ou *Jacques* mentionnés sous les nos 2 et 3. Ce manuscrit contient un grand nombre de pièces de vers dédiés à des dames ou demoiselles de la ville, et accompagnées de leurs blasons. Nous n'avons pu savoir ce qu'est devenu ce curieux manuscrit.

IV. — *Jean* DE LANNOY, baptisé à Saint-Étienne le 14 juin 1583, sr des Plantis et de la Deusle (par donation de son oncle Jean *le Vasseur*), bourgeois de Lille par relief du 2 janvier 1615, capitaine d'une compagnie de gardes bourgeoises de 1620 à 1644, gard'orphène en 1634, anobli par lettres données par Philippe IV à Madrid le 19 novembre 1641, décédé le 25 décembre 1644 ; épousa à Saint-Maurice, le 13 juillet 1614, Marie *Desbarbieux*, fille de Toussaint ; décédée sur cette paroisse le 3 mai 1657 ; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, qui suit, V.
2. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1619.
3. — *Gaspard*, baptisé à Saint-Étienne le 5 janvier 1622.
4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mars 1624.
5. — *Toussaint*, baptisé à Saint-Étienne le 21 décembre 1626, décédé paroisse Saint-Pierre le 22 décembre 1667.
6. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 22 février 1633, décédée paroisse Saint-Maurice le 5 avril 1702.
7. — *Françoise-Claire*, jumelle de la précédente.

V. — *Jean-Baptiste* DE LANNOY, écuyer, sr des Prés, de la Deusle, Salomé, Rabodenghes, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1616, bourgeois de Lille par relief du 5 novembre 1647, créé chevalier par lettres données à Madrid le 6 avril 1648, mayeur de Lille en 1669 et 1670, mort paroisse Saint-Maurice le 7 août 1674 ; épousa dans cette église, le 2 avril 1647, Marie-Catherine *de Logenhagen*, fille d'Antoine, écuyer, sr d'Inglant, et de Catherine *de Hangouart*, baptisée à Saint-Maurice le 15 novembre 1626 ; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 janvier 1649.
2. — *Jean-Baptiste-François-Olivier*, qui suit, VI.

VI. — *Jean-Baptiste-François-Olivier* DE LANNOY, chevalier, sr des Prés, Salomé, de la Deusle, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1650, bourgeois de Lille par relief du 18 mai 1675, nommé grand bailli de Furnes par lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 10 novembre 1679, décédé avant 1700 ; se maria, le 14 octobre 1675, avec Françoise-Henriette *de Tramecourt*, fille de Georges, écuyer, et de Françoise-Henriette *de Haynin*, baptisée à Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys le 27 juin 1659, décédée à Lille, paroisse Saint-Étienne, le 21 août 1700 ; dont :

1. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1677, mariée dans

cette église, le 16 août 1696, avec Eugène-Hyacinthe *des Wazières*, écuyer, s[r] de Beaupré, la Volandre, fils de Jean-André-François, écuyer, et de Marie-Jeanne-Henriette *de Vicq*, baptisé à Saint-Michel à Gand le 28 juillet 1672, bourgeois de Lille par relief du 17 janvier 1697, capitaine au régiment d'Humières ; dont postérité.

2. — *Guillaume-Georges-François*, qui suit, VII.

3. — *Marie-Thérèse-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 15 février 1682, morte paroisse Saint-Maurice le 17 février 1764 ; alliée à Saint-Étienne, le 2 avril 1698, à Balthazar *de Sainte-Aldegonde*, écuyer, fils de Albert-André, baron de Maingoval, s[r] de Genech, et de Anne *d'Ongnies*, né à Genech, bourgeois de Lille par achat du 5 janvier 1680, veuf d'Agnès *Le Machon del Sauch*, mort le 8 septembre 1708 ; dont postérité.

4. — *Jacqueline-Léonarde*, baptisée à Saint-Étienne le 31 mars 1683.

5. — *Marie-Françoise-Philippine*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1685.

6. — *Marie-Thérèse*, dame d'Emmerin, baptisée à Saint-Étienne le 21 novembre 1687, morte paroisse de La Madeleine le 18 décembre 1756, épousa à Sainte-Catherine, le 1[er] octobre 1714, Philippe-François *Le Clément de Saint-Marcq*, écuyer, fils de Philippe et de Marie-Catherine *Dubus*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juillet 1674, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse de La Madeleine le 20 février 1728 ; dont postérité.

7. — *Albert-François*, chevalier, s[r] de la Deusle, baptisé à Saint-Étienne le 8 août 1691, bourgeois de Lille par relief sur requête le 17 octobre 1711, décédé paroisse Saint-Maurice le 25 mars 1719, marié avec Madeleine-Françoise *Cuvillon*, dame de la Hamelle, fille de Jean-Robert, écuyer, s[r] de Roncq, et de Marie-Isabelle *de Wazières*, décédée le 6 février 1736 ; d'où :

a. — *Eugène-François Toussaint*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 novembre 1710,

b. — *François-Hippolyte-André*, né le 13 janvier 1713, baptisé à La Madeleine le 20 suivant, mort paroisse Saint-Maurice le 18 mai 1717.

8. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 8 janvier 1693, morte paroisse Saint-André le 24 janvier 1767, alliée à Alexandre-Eugène *d'Eechaute*, chevalier, s[r] de Pombecque, fils de Pierre-Ignace, chevalier, et de Marie-Éléonore-Alexandrine *Obert*, né à Ennevelin, maréchal de camp des armées du Roi, veuf de Marguerite *de Mailly*, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1729, décédé sans postérité, paroisse Saint-André, le 26 avril 1755.

VII. — *Guillaume-Georges-François* DE LANNOY, chevalier, s[r] des Prés, baptisé à Saint-Étienne le 29 février 1680, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1703, décédé vers 1718 ; épousa à Saint-Pierre, le 13 novembre 1702, Marie-Marguerite *de Mailly Mametz*, dame du Plouy, fille de Marc, chevalier, s[r] de Nielle, et de Jacqueline-Léonarde *de Tramecourt*, veuve de Pierre-Félix *Jonglet*, s[r] du Plouy, remariée le 29 mai 1719 avec Alexandre-Eugène *d'Eechaute* ; d'où :

1. — *Balthazar-François-Emmanuel*, baptisé à Saint-Maurice le 9 juin 1705, décédé sur cette paroisse le 5 janvier 1706.

2. — *Marc-Hubert-Marie*, dit le vicomte de Nielles, mort célibataire à Perpignan le 7 décembre 1728 ; un service funèbre fut célébré pour lui à Saint-Maurice le 7 septembre 1729.

IV bis. — *Jacques* DE LANNOY, baptisé à Saint-Étienne le 18 mai 1584, anobli par lettres données à Madrid le 10 mars 1642, avait relevé la bourgeoisie de Lille le 5 mai 1627, mais il fut exclu de la magistrature en 1656 pour avoir appelé d'une sentence des échevins ; il épousa Barbe *Annay*, décédée veuve, paroisse Saint-Maurice, le 19 décembre 1661 ; dont :

1. — *Marguerite*, mariée à Saint-Maurice, le 26 mai 1653, avec Wallerand *Caron*, fils d'Allard, et de Marie *du Rivaige*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1633, bourgeois de Lille par relief du 15 avril 1654.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, V.

V. — *Jean-Baptiste* DE LANNOY, écuyer, s[r] de Thieffries, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1670, décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 août 1703 ; épousa à Saint-Pierre, le 25 novembre 1669, Élisabeth *de Waignon*, fille de Guillaume, écuyer, s[r] de la Marlière, et de Catherine *Le Prévost de Basserode*, dont il n'eut pas d'enfant. Ses armoiries, enregistrées à l'armorial de Flandre, ne portaient plus qu'*argent au lion de sinople*.

IV ter. — *Paul* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1618, capitaine d'une compagnie de gardes bourgeoises de 1620 à 1651, membre du magistrat de Lille, nommé dépositaire de cette ville le 23 juin 1633, annobli par Philippe IV le 10 mars 1642 ; épousa à Saint-Étienne, le 5 août 1618, Marguerite *du Forest*, fille de Pierre, et d'Anne *Froidure*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1598, décédée le 20 octobre 1649 ; dont :

1. — *Hugues*, qui suit, V.

2. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 4 décembre 1622.

3. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 24 octobre 1624, décédée sur cette paroisse le 9 mars 1700, mariée dans cette église, le 20 juillet 1651, avec Jacques *Bridoul*, s[r] de Burgaut, fils de Jacques et de Françoise *Mets*, baptisé à Saint-Étienne le 17 novembre 1615, bourgeois de Lille par relief du 28 septembre 1651, conseiller de la gouvernance et premier assesseur depuis 1640, anobli par Louis XIV en vertu de lettres données à Saint-Germain-en-Laye en mars 1676 ; dont postérité.

4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1626.

5. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 15 octobre 1628, décédée sur Saint-André le 15 novembre 1676.

6. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 20 août 1631, licencié en droit, chanoine de la cathédrale d'Ypres.

7. — *Bruno-Dominique*, baptisé à Saint-Étienne le 26 juillet 1633.

8. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 22 septembre 1634.

9. — *Aldegonde*, baptisée à Saint-Étienne le 30 mars 1636.

V. — *Hugues* DE LANNOY, écuyer, s[r] du Chastel, des Pretz, baptisé à Sainte-Étienne le 21 juin 1619, bourgeois de Lille par relief du 3 mars 1648, dépositaire en 1652, décédé avant 1668 ; épousa à La Madeleine, le 22 novembre 1647, Marguerite *Denis*, fille d'Antoine et d'Antoinette *Fasse*, née le 31 août 1627, décédée en décembre 1687 ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 2 janvier 1649.

2. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 8 mai 1652, célibataire, mort paroisse Saint-Pierre le 23 mai 1722 (?)

3. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juillet 1653, décédée sur Sainte-Catherine le 9 juillet 1725 (?)

4. — *Rose*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1655, morte avant 1668.

5. — *Marie-Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mars 1657, décédée après 1714, alliée à Saint-Étienne, le 30 juin 1697, à Allard-Antoine *Bave*, s[r] de la Gannerie, fils d'Allard et de Marie-Agnès *Desfrennes*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1658, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1697, licencié en droit, échevin de Lille, décédé paroisse Saint-André le 26 mars 1714 ; sans enfants.

6. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 30 janvier 1660, décédé sur Sainte-Catherine le 10 juillet 1725 (?)

7. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mai 1661, morte avant 1668.

DEUXIÈME BRANCHE.

III bis. — Pierre *de Lannoy*, fils de Pierre et de Marie *Duval*, né à Lille, licencié en droit, bourgeois de cette ville par relief du 12 janvier 1588, gard'orphène le 1er novembre 1608, mort le 2 novembre 1644; épousa en 1587 Marie *Desmulliers*, décédée le 16 octobre 1652 ; d'où :

1. — *Jacques*, qui suit, IV.

2. — *Catherine*, mariée à Saint-Étienne, le 3 mai 1610, avec Jean *Le Machon* dit *de le Sauch*, fils de Jean et de Catherine *Le Mahieu*, baptisé à Saint-Maurice le 6 juin 1576, bourgeois de Lille par relief du 7 juin 1610 ; dont postérité.

3. — *Jeanne*, dame du Maresquiel, morte le 24 juillet 1667, alliée après 1618 à Nicolas *Grassis*, fils de Daniel et de Catherine *Moriau*, né à Thuin (pays de Liège), bourgeois de Lille par achat du 6 avril 1618, échevin de cette ville, capitaine d'une compagnie de gardes bourgeoises de 1641 à 1666, mort le 24 juillet 1667 ; dont postérité.

4. — *Marie*, mariée avec Antoine *de Courouble*, fils de Maximilien et de Jeanne *Van Wezemale*, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1627 ; dont postérité.

5. — *Anne*.

6. — *Marguerite*.

IV. — *Jacques* DE LANNOY, marchand, bourgeois de Lille par relief du 21 janvier 1614, rewart de cette ville en 1651, fut le dernier bourgeois non noble qui fut rewart; épousa en 1613 Catherine *Le Boucq*, fille de Gilles et de Marie *Luccas*, baptisée à Saint-Étienne le 26 juillet 1593, décédée après 1649 ; d'où :

1. — *Robert*, qui suit, V.

2. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1649, décédé paroisse Saint-Étienne le 25 mai 1695 et enterré au chœur, allié à Jeanne *de Courouble*, fille d'Antoine et de *Marie de Lannoy*; d'où :

a. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 8 mars 1649, décédé paroisse Sainte-Catherine le 18 février 1726.

b. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1656.

c. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 23 mai 1658, alliée dans cette église le 10 janvier 1690 à Jacques-François *Desbuissons*, [fils de François et de Bonne *Labbe* (?)]

d. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 31 mars 1660.

e. — *Jean-Guillaume*, baptisé à Saint-Étienne le 28 juillet 1661.

f. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 26 décembre 1662.

g. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 janvier 1665.

V. — *Robert* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 15 septembre 1637, fut pourvu d'une curatelle le 24 mai 1661 sur la demande de sa femme et mourut avant 1680 ; il épousa à Saint-Étienne, le 11 janvier 1637, Marie *Van den Dame* ou *Van Dame*, fille de Philippe et d'Anne *Buvrette*, baptisée à Saint-Étienne le 13 octobre 1619, y décédée le 12 février 1698 ; d'où :

1. — *Marie-Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 9 février 1647.

2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 septembre 1650, décédée paroisse Saint-André le 14 juillet 1709, alliée à Saint-Étienne, le 26 novembre 1676, à Jean-Baptiste *Taviel*, écuyer, s[r] de Grimaretz, fils de Jean et de Marie-Anne *Van Daele*, baptisé à Saint-Maurice le 3 juillet 1646, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1677, échevin de cette ville de 1678 à 1685, conseiller du Roi, puis lieutenant général de la gouvernance de Lille, mort le 27 avril 1723 ; dont postérité.

3. — *Louis*, qui suit, VI.

4. — *Pierre*, s[r] de la Chapelle, décédé paroisse Saint-Étienne le 3 septembre 1724.

5. — *Anne-Florence*, née en 1655, morte le 18 octobre 1738 et inhumée dans la chapelle de la Vierge à La Madeleine, mariée à Saint-Étienne, le 24 février 1691, avec Théodore *Van Zeller*, écuyer, fils de Roland et de Jeanne-Marguerite *Bouwmans*, né à Nimègue, conseiller du Roi, bourgeois de Lille par achat du 1[er] avril 1672, décédé le 11 août 1722 et inhumé à La Madeleine ; dont postérité.

6. — *Philippe*, qui suivra, VI [bis].

7. — *Jacques*, né en 1658, bourgeois de Lille par relief du 27 mars 1684, décédé paroisse Saint-Étienne le 21 février 1724, époux de Cornille *de Brier*, fille de Guillaume et d'Anne *de Man* ; sans enfants.

8. — *Élisabeth-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 11 octobre 1659.

9. — *Robert-Bernard*, baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1662.

10. — *Robert-François*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1663, nommé conseiller à la gouvernance de Lille le 8 juin 1693, lieutenant particulier à ce siège le 22 octobre 1695, décédé sur Saint-Étienne le 20 novembre 1721.

11. — *Jeanne*, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 décembre

1734, alliée à Saint-Étienne, le 8 août 1699, à Mathieu *Pinault des Jauneaux*, comte de Tenelles, fils de Mathieu, conseiller du Roi, né à Château-Gontier, docteur en droit, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 3 octobre 1693, président à mortier le 3 décembre 1695, mort le 11 mars 1734 ; dont postérité.

VI. — *Louis* DE LANNOY, s[r] de la Royère à Néchin, bourgeois de Lille par relief du 5 juin 1680, décédé paroisse Saint-Étienne le 14 février 1697 ; épousa Catherine *Bruyninckx*, fille de Jean et de Catherine *Vranx*[1] ; d'où :

1. — *Louis-Simon-Florent*, né vers 1684, capitaine de grenadiers au régiment de Rohan Rochefort, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Saint-André le 8 juin 1761.

2. — *Joseph*, écuyer, s[r] de la Royère, né le 8 mars 1689, bourgeois de Lille par relief du 18 décembre 1731, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre le 7 juin 1739, mort paroisse Saint-André le 24 avril 1784 ; épousa à La Madeleine, le 18 décembre 1730, Marie-Anne *Van Zeller*, fille de Théodore, écuyer, et d'Anne-Florence *de Lannoy*, née le 19 janvier 1694, décédée sans enfants le 29 janvier 1781.

3. — *Pierre-Sévère-Xavier-Alexis*, baptisé à Saint-Étienne le 22 octobre 1690, prêtre, vivant encore en 1731.

4. — *Jeanne-Bonaventure*, née en 1691, décédée paroisse Saint-Pierre le 12 octobre 1734, alliée à Tobie-Félicien *de Montenach*, écuyer, s[r] d'Esbrestof, fils de Nicolas et d'Anne-Marie *Razé*, né à Fribourg (Suisse), capitaine au régiment de Bourquy, puis lieutenant-colonel du régiment de Wigier, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1736, retiré du service à Lille en 1750 avec une pension du Roi.

5. — *Élisabeth-Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1692, décédée le 1[er] septembre 1776 et inhumée dans la chapelle de Notre-Dame de la Treille à Saint-Pierre ; épousa dans cette église, le 24 juin 1731, Jacques-Évrard *de Ruffé*, fils de Pierre et de Jeanne-Bonne *de Maletorne*, né à Bourges, ingénieur en chef de la ville de Bouchain, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par achat du 1[er] mai 1731, tué à la défense de Litmeritz en 1742.

6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 21 octobre 1693, y décédé le 15 décembre 1694 et inhumé dans la chapelle Saint-Jacques de cette église.

---

1. Il existe sur cette famille une notice dans le *Nobiliaire des Pays-Bas* (Herkenrode, tome II, page 473), mais cette Catherine et ses parents n'y figurent pas.

7. — *Louis-Philippe-Alexandre*, prévôt de l'église collégiale de Saint-Piat à Seclin, le 1er octobre 1724, décédé le 17 mai 1737.

8. — *Marie-Ange*, mariée avec Pierre-François *del Castillo*, dont elle était séparée de biens en 1736.

VI bis. — *Philippe* DE LANNOY, sr du Petit Cambrai, Méchin, né en 1657, bourgeois de Lille par relief du 19 septembre 1704, commissaire de l'artillerie, décédé paroisse Sainte-Catherine le 8 octobre 1755 ; épousa dans cette église, le 25 août 1704, Marguerite-Françoise *du Chasteau*, fille de Nicolas, chevalier, trésorier de France, et de Catherine *Le Roy*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 février 1684, y décédée le 6 mai 1751 ; d'où :

1. — *Élisabeth-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er mars 1705.

2. — *Philippe-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 mai 1707, y décédé le 8 septembre 1710.

3. — *Marguerite-Florence*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 août 1711, décédée paroisse Saint-André le 27 octobre 1752 ; mariée à Sainte-Catherine, le 23 novembre 1750, avec Marc-Antoine-Hyacinthe-Eugène *de Bachy*, écuyer, sr d'Hautevalle et d'Anzin, près Arras, fils de François-Hyacinthe, écuyer, sr de Dieghem, Hautevalle, et de Marie-Thérèse *de Vauchelles*, baptisé à Saint-Albin de Douai le 25 avril 1700, bourgeois d'Arras le 28 mai 1725, convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 16 avril 1750, décédé paroisse Saint-André à Lille le 20 décembre 1766.

4. — *Marie-Lucie*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 septembre 1713, morte à Lille le 18 brumaire an X ; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 5 avril 1756, Jean-Louis *de Biotière de Ponchonier*, écuyer, sr de Chassincour, fils de Gaspard, chevalier, sr dudit lieu, et de Catherine *de Villelume*, né à Chasteloy-Hérisson le 9 novembre 1690, capitaine au régiment de Bourbonnais, veuf de Marie-Thérèse *Renaud*, bourgeois de Lille par achat du 14 avril 1730, marguillier de Sainte-Catherine, décédé sur cette paroisse le 25 mai 1765 ; 2° à Saint-André, le 26 juin 1769, Philippe *de Brumont Disse*, écuyer, fils de Théophile, sr de Conches, et de Marguerite *de Sainte Colonne*, né à Saint-Jean de Diasse (diocèse de Lescure, Béarn) le 23 mai 1726, capitaine de grenadiers au régiment de Bourbonnais, puis lieutenant-colonel d'infanterie, major de la place de Lille, chevalier de Saint-Louis, convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 19 octobre 1769, mort à Lille le 27 floréal an VI ; sans postérité.

5. — *Philippe-Théodore*, s^r de Ranquilly, baptisé à Sainte-Catherine le 1^er août 1715, capitaine au régiment de Rochefort, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par relief du 30 octobre 1758, décédé paroisse Sainte-Catherine le 9 mai 1763 ; épousa Angélique-Ursule *Wartelle*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Angélique *Godtschalck* ; sans enfants.

6. — *Catherine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 octobre 1718.

1642, 10 mars. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Jacques de Lannoy, s^r de Fretin, et de Paul de Lannoy, s^r du Chastel.*

Philippe par la grâce de Dieu roy de Castille, etc... A tous présens et à venir qui ces présentes verront ou lire oiront. Salut. De la part de noz chers et biens aimez *Jacques de Lannoy*, seigneur de Fretin, et de *Paul de Lannoy*, seigneur du Chastel, frères et filz de feu *Jacques de Lannoy*, seigneur des Plantys, demorans en nostre ville de Lille, nous a esté très humblement remonstré, qu'ilz auroient tousjours vescu honnorablement et que leurs parens auroient deservi plusieurs charges honnorables nommément le seigneur de Rabodenghes et de la Boutillerie, leur oncle maternel, neuf fois celle de mayeur et chef de ladicte ville et dans laquelle charge il nous auroit rendu plusieurs bons services ; que ledict *Paul de Lannoy*, allié qu'il seroit à la noble et ancienne famille de *du Forest*, auroit esté plus de vingt ans capitaine de la bourgeoisie audict Lille et à l'imitation de ses ayeulz rendu pareillement des bons debvoirs et offices aux occasions de nostre serviche ; comme auroit faict de mesmes ledict *Jacques*, son frère, et sans avoir oncques faict chose au contraire. Et comme les tiltres et documens par où ilz croyent avoir peu prouver suffissament qu'ilz seroient de noble extraction auroient esté perduz et esgarez par les guerres, notament lorsque la maison de *Henry de Lannoy*, leur bisayeul, demeurant à Chisoing, fut bruslée l'an 1530 (Tournay estant assiégée par les Anglais) comme aussy celle de *Pierre de Lannoy*, leur ayeul, au grand feu de Lille l'an 1545, avecq tous ses meubles, tiltres et papiers qui pourroient servir à la vérification de leur prétendue noblesse, ilz auroient pour l'accident et défault susdict pris leur recours à nous, nous supplians très humblement qu'en considération de ce que dessus et affin de stimuler leurs enffans à s'esvertuer de plus en plus aux occurences de nostre service, il nous pleust les déclarer nobles et au besoing les annoblir, leur faisant sur ce despeschier nos lettres-patentes en tel cas perti-

nentes. Sçavoir faisons que nous, les choses susdictes considérées, avons de nostre certaine science, authorité souveraine et grâce espéciale, pour nous, nos hoirs et successeurs, ausdicts *Jacques* et *Paul de Lannoy*, frères, ensemble à leurs enffans et postérité masles et femelles, naiz et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'ilz, leurs enffans, postérité et chascun d'eulx procréez en léal mariage comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles en tous lieux, actes et besoingnes de tous et quelconcques honneurs, prérogatives, préeminences, libertez, franchises, privilèges et exemption de noblesse dont les autres nobles ont accoustumé de jouyr, jouyssent et jouyront, et qu'ilz soyent en tous leurs faictz et actes tenuz et réputez pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et créons telz par ces présentes. Et que semblablement ilz soient et seront capables et qualifiez pour estre eslevés à estatz et dignitez soit de chevalerie ou autres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous noz pays, signament en nosdicts Pays-Bas, terres et seigneuries, rentes, revenuz, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefs et arrierfiefs et tous autres nobles tenemens, et iceulx prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaulx de qui ils seront dépendans et si aucunes des choses susdictes ilz ont jà acquis les tenir et posséder sans estre constraints de par nous ou d'aultres les mectre hors de leurs mains; à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et ydoines par cesdictes présentes, faisans vers nous et nosdicts hoirs et successeurs les debvoirs y appertenans selon la nature et condition d'iceulx fiefz et biens acquis ou à acquérir, et la coustume du pays où ilz sont scituez ; et ce parmy certaine finance modérée que lesdicts *Jacques* et *Paul de Lannoy* à cause de la présente grâce seront tenuz de payer à nostre prouffit sur la tauxation qui en sera faicte par ceulx de nostre conseil d'estat aux affaires de nos Pays-Bas et de Bourgoingne près nostre personne à ce commis. Et afin que l'estat de noblesse desdicts supplians soit tant plus notoire, cognu et autorisé, leur avons aussy accordé et permis, accordons et permectons par cesdites présentes qu'ilz et leur postérité de léal mariage comme dit est pourront doresenavant et perpétuellement en tous et quelzconcques leurs faictz, gestes et autres actes licites et honestes avoir et porter les armoiries qu'ensuyvent : sçavoir est : *ung escu escartelé au premier et quattres d'argent au lion de sinople, couronné et lampassé et armé de guelles ; au second et tiers, aussy d'argent à une face de trois pièces de*

sinople ; l'heaume ouvert et treille, bourrelet et hachemens des esmeaux de l'escu argent et sinople, cimier ung demy lion comme de l'escu, ainsy que lesdictes armoiries sont peinctes au milieu de cesdictes présentes. Si ordonnons à nostre lieutenant, gouverneur et capitaine général de nosdicts Pays-Bas et de Bourgoingne, et donnons en mandement à nos très chiers et féaulx les gens de nostre conseil d'estat, chef, présidens et gens de noz privé et grand conseilz, chefz, thrésorier général et commis de nos domaines et finances, gouverneurs de noz villes et chastellenie de Lille, Douay et Orchies, président et gens de nostre Chambre des Comptes audict Lille et à tous autres noz justiciers et officiers présens et à venir, leurs lieutenans et chascun d'eulx en droict soy et si comme à luy appertiendra et à tous autres noz subjectz qu'estant par lesdicts de noz comptes bien et deuement procédé comme leur mandons de faire à la vérification et inthérinement de cesdictes présentes selon leur forme et teneur, ilz facent, souffrent et laissent lesdicts *Jacques* et *Paul de Lannoy* et leur postérité de léal mariage de nostre présente grâce octroy et anoblissement et de tout le contenu en cesdictes présentes plainement, paisiblement et perpétuellement jouyr et user sans leur faire, mectre, ordonner ni souffrir estre faict, mis, ordonné à aucun d'eulx contredict, destourbier ou empeschement quelconcque, car ainsy nous plaist-il et voulons estre faict; nonobstant quelzconcques ordonnances, statutz, coustumes, usaiges et autres choses au contraire, desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdicts de noz finances et de noz comptes et tous autres à qui ce peult toucher et regarder, pourveu que au préallable cesdites présentes soyent présentées en nostre secretairie du registre des mercedes afin d'en estre tenu note et mémoire ès livres d'icelle. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mettre nostre grand seel, saulf en autres choses nostre droict et l'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le X^e^ jour du mois de mars l'an de grâce 1642 et de noz règnes le XX^e^. Paraphé M^er^ u^t^ et signé : PHILIPPE. Et sur le ply estoit escript : Par le Roy, et signé : BRECHT. Si estoit encore escript sur ledict ply à dextre : Tome en la Recon. en la s^ria^ del reg^o^ de m^es^ a 20 de april 1642 et signé : Pedro LOPEZ DE CALO, et appendoit ausdictes lettres ung grand seel de chire vermeille en queue de soye rouge blanche et jaulne.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance.— Registre Albert, f° 262 verso, pièce 457.

1648, 6 avril. — *Lettres de chevalerie données par Philippes IV, roy d'Espagne, en faveur de Jean-Baptiste de Lannoy, escuyer, sieur des Prez, de la Deusle* (extrait d'un registre en parchemin des Chartes de la Chambre des Comptes de Lille, coté 70, depuis 1646 jusqu'à 1649, f° 221 verso).

Philippes... &ª. A tous ceux qui ces présentes verront, salut. Savoir faisons que pour la bonne relation que faite nous a esté de nostre cher et bien amé *Jean-Baptiste de Lannoy*, escuyer, sieur des Prez, de la Deusle, demeurant en nostre ville de Lille, et que feu *Jean de Lannoy*, escuyer, seigneur de Rabodenghes, de la Vigne, son père, auroit esté allié à la noble famille de *des Barbieux*, de laquelle se trouvoyent, par titres de l'an 1300, aucuns avoir esté honnorez du titre de chevalier et que nous aurons décoré du mesme titre Messires Toussaint *des Barbieux*, seigneur des Prez, et Guillaume *de Caldenbourg*, seigneur de la Beuques, ses oncles, et que Jean *Le Vasseur*, seigneur de Rabodenghes, aussy son oncle, auroit desservy dix fois l'estat de mayeur en chef de ladite ville de Lille, dans laquelle charge il auroit rendu plusieurs bons services, et que ledit *Jean-Baptiste de Lannoy* seroit de mesme allié à familles nobles du costé paternel, à celle *de Logenhaghen*, et du costé maternel à celle des *Hangouart*, ayant iceluy son père et ses ayeuls aux occurrences rendu tous bons offices et devoirs pour nostre service et celuy de nos très augustes prédécesseurs, sans jamais avoir rien fait dont on ait pu blamer leur fidélité ou manquement de zèle vers leurs princes souverains et nostre sainte foy catholique. Pour ces causes et ce que dessus considéré, mesme à fin de le stimuler d'avantage et luy donner occasion au moyen de quelque marque d'honneur, de s'évertuer de plus en plus à nostre service, Nous, désirant favorablement le traiter, décorer et élever, avons iceluy *Jean-Baptiste de Lannoy* fait et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes, voulans et entendans que dorénavant il soit tenu et réputé pour tel en tous ses actes et besongnes et jouisse des droits, libertez et franchises dont jouissent et ont accoustumé de jouir tous autres chevaliers par toutes nos terres et seigneuries signamment en nosdits Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière comme s'il eut esté fait et créé chevalier de nostre propre main. Mandons et commandons à tous nos lieutenans, gouverneurs, mareschaux et autres nos justiciers, officiers et sujets ausquels ce peut toucher, en quelque manière que ce soit, que ledit *Jean-Baptiste de Lannoy* ils laissent, permettent et souffrent dudit titre de chevalier et de tout le contenu en cesdites présentes pleinement et paisiblement jouïr et user, sans en ce

luy faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné aucun trouble, destourbier, ou empeschement au contraire. Car ainsy nous plaist-il. Pourveu que dans l'an après la datte de cestes, icelles soient présentées à nostre premier Roy d'armes ou autre qu'il appartiendra en nosdits Pays-Bas, en conformité et aux fins portés par le 15e article de l'Ordonnance décrétée par feu nostre bon oncle l'Archiduc Albert, le 14e de décembre 1616, touchant le port des armoiries, timbres, tiltres et aultres marques d'honneur et de noblesse, à peine de nullité de ceste nostre présente grâce. Ordonnant à nostre dit premier Roy d'Armes ou à celuy qui exercera son estat en nos dits Pays-Bas, ensemble au Roy ou héraut d'armes de la province qu'il appartiendra, de suivre en ce regard ce que contient le règlement fait par ceux de nostre Conseil privé, le 2 octobre 1637, au sujet de l'enregistrature de nos lettres patentes touchant les dites marques d'honneur, en tenant par nosdits officiers d'armes respectivement notice au dos de cestes. En tesmoin de ce, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles fait mettre nostre grant scel. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le 6e jour du mois d'avril l'an de grâce 1648 et de nos règnes le 28e, paraphé : Assel. Vt. Signé : PHILIPPES.

Sur le ply est écrit : Par le Roy, J. BOTIN. Est encore escrit : Je soussigné chevalier, conseiller de Sa Majesté et lieutenant de l'estat de premier roy d'armes en ces Pays-Bas et Bourgogne, certifie d'avoir examiné ces lettres patentes de chevalerie en conformité des règlemens de sa Majesté du 2 octobre 1637 et du 20e aoust 1640 et de les avoir fait enregistrer au registre de ma charge suivant ledit règlement et le 15e article de l'ordonnance mentionnée en cesdites lettres. Fait à Bruxelles, le 24e de septembre 1648, et signé : A. COLBRANT.

Archives du Nord, Chambre des Comptes de Lille, Série B, 1675. — Supplément aux registres des Chartes, Titres nobiliaires, f° 97.

1661, 24 mai. — *Curatelle de Robert de Lannoy.*

Est comparu damoiselle Marie *Van den Dame,* femme et espouse du sieur *Robert de Lannoy,* bourgeois et marchand demeurant en ceste ville, laquelle en la présence, du gré et consentement dudit sieur son mary, remonstra sy qu'il fit pareillement, que par l'advis des médecins il se trouvoit conseillé de se déporter et desmettre de touttes affaires à raison que sy applicquant avecq trop d'assiduité et y agissant trop violentement il s'en eschauffoit par trop le cerveau,

ce que l'avoit reduict à telle infirmité que mesmes le marcher à pied ou à cheval ung peu trop violent ou continuel luy causoit des eschauffements de teste quy le portoient à des excès dans lesdictes affaires qu'il en prenoit par trop, en sorte que cela lui causoit des appréhentions et troubles quy l'empeschent de bien exécuter ses desseings, iceulx tournoient à son préjudice et de sa famille, à raison de quoy ledict sieur son mary à présent bien dispos de sens et jugement s'estoit résolu de se mettre en la curatelle de ladicte damoiselle sa femme afin d'éviter les inconvéniens et préjudices fort apparans de sa famille et de sa santé s'il continuoit dans l'administration et couduicte de ses affaires et requeroient l'un et l'aultre qu'à icelluy sieur *de Lannoy* et ses biens fust commise curatrice ladicte damoiselle sa femme, ayant ledict *de Lannoy* déclaré qu'il regrestoit de ne l'avoir faict passé cincq à six ans et que ses affaires en seroient en meilleur estat.

Suivant quoy lesdicts sieurs eschevins commirent ladicte damoiselle Marie *Van den Dame*, curatrice aux personnes et biens dudict sieur *Robert de Lannoy*, son mary, laquelle suivant ce en a presté le serment en tel cas pertinent. *S'ensuit l'acte de curatelle dudict sieur Robert de Lannoy.*

On faict sçavoir par eschevins et conseil de ceste ville qu'en suitte du consentement de *Robert de Lannoy*, iceluy auroit esté mis en curatelle et damoiselle Marie *Vandendame*, sa femme, esté commise curatrice aux personne et biens d'iceluy, parquoy l'on faict deffences de par lesdicts sieurs eschevins et conseils à tous de ne contracter ne faire aulcuns marchez ou prest audict *Robert de Lannoy*, à péril de perdre le fruict et effect d'iceulx et d'estre puny à discrétion desdits sieurs eschevins. Publié à la bretesque le XXIIII[e] de may XVI[e] soixante et ung par Guillaume Haze, sergeant à verghes d'eschevins.

Archives communales de Lille, Registre aux Ordonnances du magistrat coté L, fol. 260 verso.

1671, juillet. — *Lettres de chevalerie données en faveur de Jean-Baptiste de Lannoy, s[r] des Prets, mayeur de la ville de Lille, et de sa postérité, par le Roy Louy XIIII[e], à Ath.*

Louys, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navare, &[a], A tous présens et à venir, salut. Nostre chier et bien amé *Jean-Baptiste de Lannoy*, sieur des Pretz, mayeur de nostre ville de Lille, nous a représenté qu'en l'an 1648 il auroit obtenu du feu

Roy Catholique des lettres de chevalerie, mais comme au moyen de la cession de ladicte ville qui nous at esté faicte par le traité de paix conclud et signé à Aix-la-Chapelle le IIe may 1668, entre cette couronne et celle d'Espaigne, ledit *de Lannoy* èst devenu notre subject, et que par cette raison il souhaiteroit non seulement qu'il nous pleut lui accorder la confirmation desdictes lettres de chevalerie, mais aussy de vouloir honorer sa postérité, il nous at très humblement supplié de luy en vouloir faire expédier nos lettres sur ce nécessaires. A quoy ayant esgard et désirant traiter favorablement ledit des Prets, tant en considération des services qu'il nous at rendu et continue encor de nous rendre journellement, que du zèle, fidélité et affection qu'il faict paroistre en toutes occasions pour le bien de cet Estat, sçavoir faisons, que pour ces causes et aultres à ce nous mouvans et de nostre grâce spécialle, pleine puissance et authorité royalle, nous avons audit seigneur *de Lannoy,* confirmé et confirmons par ces présentes signées de nostre main lesdictes lettres de chevalerie à luy accordé par ledit feu Roy Catholique, voulons et entendons que dudit tiltre de chevalerie, ainsy que des drois, honneurs, privilèges, prérogatives, prééminences, franchises et libertez quy y appertiennent, ledit sieur *de Lannoy,* ensemble ses enffans et descendans nez et à naistre en loyal mariage, jouissent et usent, tant du faict de guerre, armées et assemblées qu'en jugement et dehors et sur tout aillieurs que besoing serat, tout ainsy qu'ont acoustumé de jouyr les aultres chevaliers qui ont estez créés de nostre main ou par les Roys, nos prédécesseurs. Voulons en oultre et nous plait qu'il leur soit loisible d'avoir et porter en tous lieux et endroits que bon leur semblera leurs armoiries et qu'il leur soit permis d'y adjouster *deux lions de sinople pour tenans, armez et couronnez d'or et lampassez de gueule,* comme ceux de l'écusson de sa famille. Si donnons en mandement à noz amez et féaulx les gens tenans nostre Conseil souverain de Tournay et tous aultres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouïr et user pleinement et paisiblement ledit sieur *de Lannoy,* sesdits enffans et descendans nez et à naistre en loyal mariage, cessant et faisant cesser tout trouble et empeschement au contraire. Car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons faict mettre nostre seel à cesdittes présentes. Saulf en aultre chose nostre droict et l'aultruy en toutes. Donné à Ath, au mois de Juillet, l'an de grâce mil six cens soixante et unze, et de nostre règne le 29e.

Archives du Nord, Chambre des Comptes de Lille, série B, 1677.— Registre supplémentaire aux Registres des Chartes, folio 599.

DE LANNOY

ARMES : *d'argent à trois lions de sinople couronnés et armés d'or et lampassés de gueules et une bordure engrêlée du même.*

Cette famille, que Poplimont n'a pas hésité à rattacher aux anciens DE LANNOY, n'a avec eux aucune espèce de rapport, et ne fut même pas anoblie.

I. — *Jacques* DE LANNOY, fils de Gérard, naquit à Tourcoing, vint se fixer à Lille où il acheta la bourgeoisie le 5 mars 1593, devint procureur et décéda avant 1641 ; de son épouse, Marguerite *de Los*, fille de Jacques, il eut :

II. — *Jacques* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 20 juin 1641, receveur, épousa à Saint-Étienne, le 25 novembre 1640, Madeleine *des Rumeaux*, fille de Jean et d'Élisabeth *Le Clercq*, baptisée à Saint-Étienne le 29 mai 1619, y décédée le 2 mars 1674 ; d'où :

1. — *Paul-Isidore-Ignace*, qui suit, III.
2. — *Raymond-Joseph*, prêtre.
3. — *Rose-Agathe*, morte le 19 juillet 1686.
4. — *Dominique-Albert*, s[r] de Warigny à Lesquin, bourgeois de Lille par relief du 20 mars 1677, receveur des Marthes de 1683 à 1722, décédé paroisse Sainte-Catherine le 8 mars 1728 ; épousa dans cette église, le 26 janvier 1677, Catherine *Duvivier*, fille de Bauduin et de Marie *de Fourmestraux*, baptisée à Saint-Maurice le 5 janvier 1653, décédée paroisse Sainte-Catherine le 20 décembre 1723 ; dont :

a. — *Marie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 7 novembre 1677.

b. — *Ferdinand-Florent-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 16 février 1679, receveur des Marthes de 1723 à 1747, décédé célibataire paroisse Saint-André le 29 février 1760.

c. — *Rose-Agathe*, baptisée à La Madeleine le 17 novembre 1680.

d. — *Noële-Félicité*, morte paroisse Saint-Maurice le 23 août 1735, alliée à Sainte-Catherine le 5 septembre 1701 à François *Libert*, fils de Noël et d'Aldegonde *du Jardin*, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1701 ; dont postérité.

e. — *Catherine-Constance*, née en 1693, morte paroisse Sainte-Catherine le 16 août 1765, mariée avec Ferdinand-Augustin *Boutillier*, fils de Marc-Antoine et de Marie-Thérèse *Libert*, baptisé à Saint-Maurice le 18 septembre 1696.

5. — *Joseph*, mort le 18 septembre 1735.

III. — ***Paul-Isidore-Ignace*** DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 16 août 1674, receveur de cette ville, mort le 9 avril 1722 ; épousa Marie-Jeanne ***du Thoict***, fille de Jean et de Jossine ***de Rocque***, morte le 3 juin 1717 ; d'où :

1. — *Pierre-Isidore-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 10 août 1675.

2. — *Joseph-Florent-Isidore*, baptisé à Saint-Étienne le 27 septembre 1676.

3. — *Marie-Rose-Blanche-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1678, décédée paroisse de La Madeleine le 6 février 1747 ; alliée à Saint-Étienne le 30 août 1711 à Albert-Michel-Ange *Dubois*, s[r] des Cretons, fils de Michel et de Marie-Jeanne-Angélique *Œuillet*, né le 17 juin 1673, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1711, échevin de cette ville, mort le 18 janvier 1747; dont postérité.

4. — *Albert-Isidore-Joseph*, qui suit, IV.

5. — *Marie-Jeanne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 19 août 1682.

6. — *Marie-Jeanne-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juillet 1684.

7. — *Pierre-Joseph-Drogon*, baptisé à Saint-Étienne le 5 février 1686.

8. — *Ignace-Isidore-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 23 mars 1688.

9. — *Jean-Baptiste-Joseph-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 4 février 1691, y décédé le 22 janvier 1698.

10. — *Marie-Jeanne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mars 1694, religieuse à l'Abbiette de Lille le 9 avril 1722, sous-prieure en 1742, morte en ce couvent le 9 novembre 1763.

IV. — ***Albert-Isidore-Joseph*** DE LANNOY, baptisé à Saint-Étienne le 17 août 1680, licencié ès droit, reçu comme avocat près le

Parlement de Tournai le 13 octobre 1702, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1710, receveur de l'hôpital des Invalides de 1710 à 1719, décédé le 11 mars 1719 ; épousa à Saint-Étienne le 11 mai 1710 Marie-Angélique-Joseph ***Lippens,*** fille de Maximilien, s[r] de Lepierre, et de Jeanne-Catherine ***Salembier,*** baptisée à Saint-Étienne le 6 juin 1681, morte le 18 janvier 1738 ; d'où :

1. — *Joseph-Isidore,* baptisé à Saint-Étienne le 6 octobre 1712, mort le 18 octobre 1783, sans avoir été marié.

2. — *Ignace-Maximilien-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 16 janvier 1714, y décédé le 19 septembre 1725.

3. — *Albertine-Isidore-Joseph,* dame des Oursins, baptisée à Saint-Étienne le 7 janvier 1716, morte le 6 décembre 1770, alliée à Pierre-Joseph *d'Hennin,* écuyer, s[r] de Piletour, fils d'André et de Catherine-Louise *Gobert,* conseiller du Roi, nommé contrôleur ordinaire des guerres par lettres données à Paris le 24 février 1730, décédé paroisse Saint-Sauveur le 18 mai 1782, et enterré à Bourghelles ; sans postérité.

4. — *Jeanne-Agathe-Joseph,* baptisée à Saint-Étienne le 5 novembre 1717, y décédée le 18 avril 1757, mariée dans cette église, le 14 juin 1734, avec Wallerand-Albéric *de Madre,* s[r] du grand Hollain, fils de Gilles-Joseph et de Marie-Catherine *du Castel,* baptisé à Saint-Étienne le 21 décembre 1707, bourgeois de Lille par relief du 9 décembre 1734, nommé conseiller référendaire en la chancellerie près le parlement de Flandre le 14 juillet 1733, conseiller à la gouvernance de Lille le 27 juillet 1736, conseiller pensionnaire de cette ville, puis contrôleur des États de la province, anobli en janvier 1778, remarié avec Marie-Catherine-Philippe *de la Porte,* décédé le 2 novembre 1778 ; dont postérité.

5. — *Isidore-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 1[er] avril 1719, y décédé le 19 octobre 1723.

LESPAGNOL

Armes : *d'azur à une foi d'argent.*

I. — ***Jean-Joseph*** Lespagnol, fils de ***Jean***, naquit à Bouvignies en 1638, acheta la bourgeoisie de Douai le 3 mars 1663 et devint procureur général de cette ville ; il rendit au Roi des services importants dans diverses missions que lui confièrent les intendants de Flandre pendant les sièges de Condé, Bouchain, Valenciennes et Cambrai ; de sa femme, Anne *le Simon*, fille d'André, qu'il épousa en 1663, il eut :

1. — *Jean-Baptiste*, avocat à Orchies, tuteur de ses neveux.
2. — *André-François*, qui suit, II.

II. — ***André-François*** Lespagnol, s^r^ de Cavrines, baptisé à Saint-Pierre de Douai le 28 août 1666, bourgeois de Lille par achat du 2 mars 1696, avocat au Parlement de Tournai, échevin de Lille, conseiller du Roi, conseiller pensionnaire de Lille, bailli de Roubaix de 1705 à 1707, anobli en mai 1704 eu égard aux services rendus par son père, et décédé avant 1720 ; épousa à Saint-Étienne, le 16 juillet 1696, Jeanne-Françoise *Carpentier*, fille d'Anselme et de Marie-Jeanne *Le Gentil*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 mars 1664 ; d'où :

1. — *Charles-François-Joseph*, qui suit, III.
2. — *André-François*, écuyer, s^r^ de Courbe, baptisé à Saint-Étienne le 18 juillet 1701, capitaine au régiment Royal cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé célibataire paroisse Sainte-Catherine le 19 juin 1779.
3. — *Louis-Charles-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 2 mars 1703, officier au corps royal d'artillerie, mort en 1724.

III. — ***Charles-François-Joseph*** Lespagnol, écuyer, s^r^ de Cavrines, baptisé à Saint-Étienne le 15 février 1700, bourgeois de Lille par relief du 14 août 1730, conseiller du Roi, premier conseiller pensionnaire des États de Lille, décédé paroisse Saint-

André le 27 janvier 1763 ; épousa dans cette église, le 9 octobre 1729, Henriette-Thérèse *Libert*, fille de François, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et d'Élisabeth-Thérèse *Farvacques*, baptisée à Saint-Pierre le 27 octobre 1700, décédée le 8 juin 1741 et inhumée à Saint-Étienne dans la chapelle de l'Ange-gardien ; dont :

1. — *Henriette-Caroline-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 3 novembre 1730, y décédée le 6 décembre 1748.

2. — *Charles-Joseph*, qui suit, IV.

3. — *Marie-Rufine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1733, dame du Petit Quesnoy et du Burcq, décédée paroisse Saint-André le 6 octobre 1786, mariée à Saint-Étienne le 1er avril 1755 avec Albert-Philippe-Marie-Théodore *Hanecart*, écuyer, sr d'Irval, fils de Philippe-François-Théodore, écuyer, sr de Briffœil, et de Marie-Claire *Pédecœur*, baptisé à Saint-Albin de Douai le 20 février 1731, officier au régiment de Picardie, bourgeois de Lille par achat du 23 mars 1756, décédé paroisse Saint-André le 9 février 1789 ; dont postérité.

4. — *Marie-Philippine-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1734, y décédée le 16 mai 1741.

5. — *Gabriel-Marie-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 30 décembre 1738, y décédé le 25 février 1739.

IV. — *Charles-Joseph* LESPAGNOL, écuyer, sr de Grimbry à Roubaix, baptisé à Saint-Étienne le 15 novembre 1731, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1760, conseiller des États de Lille et premier conseiller pensionnaire de cette ville, mort à Lille le 13 pluviôse an IX ; épousa en 1760 Marie-Jeanne-Henriette-Hyacinthe-Joseph *Thieffries de Rœux*, fille de Henri-Joseph, écuyer, sr de Rœux, et de Marie-Anne-Josèphe *Lexin*, née à Rœux en 1738, morte après lui ; d'où :

1. — *Charles-Hyacinthe-Joseph*, écuyer, sr de Grimbry, baptisé à Saint-Étienne le 23 mars 1762, nommé conseiller à la Cour du Parlement de Flandre le 2 mars 1787, rayé de la liste des émigrés par arrêté du 24 thermidor an III, maire de Wasquehal, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Wasquehal le 11 mai 1845. Il avait épousé à Valenciennes, le 5 thermidor an XIII, Hyacinthe-Joseph *Desfontaines de Preux*, fille d'Adrien-François-Dominique-Joseph, écuyer, et de Marie-Angélique-Joseph *Cambier*, née à Valenciennes le 16 mars 1785, décédée à Wasquehal le 23 avril 1863.

2. — *Henri-Joseph-Hyacinthe*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne

le 22 août 1763, conseiller à Lille, puis à Dijon, domicilié à Altona dès 1787, décédé à Lille le 12 juin 1814.

3. — *André-François-Hyacinthe-Joseph*, qui suit, V.

4. — *Alexandre-Louis-Hyacinthe-Joseph*, écuyer, né le 1er février 1767, baptisé à Saint-Étienne le 11 suivant, enseigne aux gardes wallonnes le 20 décembre 1785, enseigne de grenadiers le 5 novembre 1789, sous-lieutenant le 28 juin 1791, lieutenant le 30 octobre 1794, mort en Espagne ; il avait épousé, à Barcelone, Marie *de Senmenat* (*sic*), décédée après lui, et dont il eut :

a. — *Joséphine*, morte après 1863, alliée à Fernand *de Sagarra*, chevalier maître de la Real de Grenada, mort le 18 septembre 1860 ; dont deux enfants. [1]

5 — *Marie-Henriette-Hyacinthe-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 13 février 1768, morte à Valenciennes le 4 avril 1843, veuve de Louis-Auguste *d'Aumale*.

6. — *Marie-Anne-Hyacinthe-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1772, morte à Lille le 25 mai 1843, mariée dans cette ville le 16 juin 1798 avec Charles-François-Marie *Le Prévost de Basserode*, fils de Jean-Baptiste-Guillaume, écuyer, et de Marie-Luce *Caissy*, né à Saint-Savinien (Charente-Inférieure) le 25 juin 1777, entré à l'École militaire en 1784, sorti sous-lieutenant au régiment de Vintimille, capitaine de la première légion des gardes nationales mobiles du Nord lors de leur création, adjudant-major de cette légion en 1807, chef de bataillon au 7me voltigeurs de la jeune garde impériale, commandant de la 51me cohorte du premier ban des gardes nationales mobiles du Nord et du Pas-de-Calais de 1813 à 1814, chevalier de la Légion d'honneur en mars 1815, chevalier de l'ordre du Phénix de Hohenlohe cette même année, colonel et inspecteur des gardes nationales de l'arrondissement de Lille en 1815, breveté colonel d'infanterie le 11 décembre 1816, chevalier de Saint-Louis en 1824, enfin conseiller municipal et maire de Wasquehal, décédé à Lille le 24 juillet 1849.

7. — *Charlotte-Hyacinthe-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1775, morte à Lille le 8 mai 1829, alliée dans cette ville le 10 brumaire an XI à Louis-Joseph *de Fourmestraux de Pas*, fils de Jean-Antoine-Joseph, écuyer, et de Barbe-Ernestine-Françoise *de Lafonteyne*, né à Lille le 30 août 1755, y décédé le 16 décembre 1833 ; dont postérité.

---

1. Ces deux enfants furent : 1° N. *de Sagarra*, marié et père de plusieurs enfants en 1863 ; 2° *Eulalie*, qui épousa, après 1860, Diégo *de Foxa et de Vidal*, fils d'Antoine-Juan *de Foxa et Garma de la Puente*, chevalier, maître de Ronde, et de Marie-Françoise *de Vidal et de Fernandez Calderon*.

8. — *Sophie-Hyacinthe-Josèphe,* baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1775, morte à Lille le 9 thermidor an XII.

V — *André-François-Hyacinthe-Joseph* LESPAGNOL, écuyer, sr de Grimbry, baptisé à Saint-Étienne le 8 janvier 1765, fit ses preuves de noblesse le 27 mars 1782, devint capitaine d'artillerie et mourut à Lille le 1er janvier 1844. Il épousa Marie-Ursule-Louise-Josephe *Desfontaines de Preux*, sœur d'Hyacinthe-Joseph, née à Valenciennes le 20 août 1771, morte à Lille le 31 mars 1845; (leur mariage religieux fut contracté en mai 1798, mais le mariage civil ne fut célébré que le 28 brumaire an IX, à Paris) ; d'où :

1. — *Amélie-Joseph,* née à Paris le 12 ventôse an VII [1], décédée célibataire à Lille le 26 juin 1875.

2 — *Henriette-Louise,* née à Cousolre le 22 juin 1802, morte à Lille le 28 février 1837 ; alliée dans cette ville le 2 mai 1827 à Marie-Charles-Robert *Van Zeller d'Oosthove*, fils d'Augustin-Théodore, écuyer, et de Marie-Julie *Aronio*, né à Lille le 2 octobre 1779, y décédé le 1er novembre 1847 ; dont postérité.

3. — *Charles-Louis,* qui suit, VI.

4. — *Sidonie-Charlotte,* née à Noyelles-sur-Selle le 12 février 1808, morte à Lille le 11 janvier 1875.

5. — *Sophie-Ursule*, née à Noyelles-sur-Selle le 14 janvier 1816, décédée à Lille le 20 mai 1893, mariée dans cette ville le 30 janvier 1849 avec Charles-Richard *Sutton*, comte de Clonard, fils de Richard-Édouard et d'Anastasie *Crosby*, né à Kilpatrick (Irlande) le 7 septembre 1807, devenu général de brigade, grand officier de la Légion d'honneur et du Medjidié, mort à Lille le 21 février 1870 ; dont une fille.

VI. — *Charles-Louis* LESPAGNOL DE GRIMBRY, écuyer, né à Noyelles-sur-Selle le 14 août 1805, décédé à Lille le 9 novembre 1879, épousa à Douai, le 15 avril 1846, Valérie-Louise-Philippine *Desfontaines d'Azincourt*, fille de Valère-Aimé-Joseph et de Justine *Despretz de Quéant*, née à Douai le 8 février 1822, morte à Lille le 2 juin 1902 ; d'où :

---

1. Cette date de naissance (12 ventôse an VII, 2 mars 1799) comparée à celle du mariage *civil* des parents (28 brumaire an IX, 19 novembre 1800) semblerait indiquer une naissance illégitime ; il n'en est rien cependant, puisque le mariage *religieux* avait été contracté en mai 1798. — Nous attirons l'attention sur ce point, parce que dans la suite de nos généalogies, le même fait se reproduira assez fréquemment. Les parents contractaient le mariage religieux durant la tourmente révolutionnaire, puis, le calme rétabli, *légalisaient* leur union, au point de vue civil, devant le magistrat désigné pour recevoir ce contrat.

1. — *Raymond-Albert-Charles-Joseph*, né à Lille le 18 janvier 1847, mort célibataire à Gand le 5 juillet 1899.

2. — Un enfant, mort-né le 5 avril 1849.

3. — *Ernestine-Valérie-Marie*, née à Lille le 29 janvier 1851, alliée dans cette ville le 21 novembre 1871 à Joseph-Édouard-Adalbert, marquis *de Baynast de Septfontaines*, fils d'Alexandre-Honoré-Albert et de Marie-Andrée-Wilhelmine *des Essars*, né à Béthune le 4 août 1844, capitaine au 3me bataillon des gardes mobiles du Pas-de-Calais, mort à Cannes le 10 décembre 1873 ; dont un fils.

NOIRET

ARMES : *d'azur à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagné de trois roses d'argent tigées et feuillées du même.*

I. — *Ghislain* NOIRET épousa Jeanne ***Le Moine***; dont :

1. — *Charles*, qui suit, II.

2. — *François*, né vers 1611, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1639.

3. — *Nicolas*.

4. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne, le 7 décembre 1614.

5. — *Alexandre*, baptisé à Saint-Étienne, le 25 février 1617, marié dans cette église, le 8 février 1643, à Louise *Dobitz* ; dont :

a. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 24 décembre 1648.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 29 avril 1653.

c. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne, le 20 février 1658.

6. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1628.

7. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1631.

8. — *Marie*, décédée paroisse Saint-Maurice le 4 mars 1701.

II. — *Charles* NOIRET, né en 1610, bourgeois de Lille par achat du 2 juin 1634, doyen des maîtres et administrateurs de la chapelle du nom de Jésus, à Saint-Étienne, décédé le 12 juillet 1680. Il épousa le 29 novembre 1636, à Saint-Étienne, Catherine *Lestienne*, née en 1616, morte le 27 décembre 1688 et inhumée, ainsi que son mari, dans la chapelle du nom de Jésus, à Saint-Étienne; ils eurent :

1. — *Romain*, qui suit, III.

2. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 9 décembre 1640, bourgeois de Lille par relief du 17 septembre 1665, décédé avant 1699, marié à Saint-Étienne, le 17 mai 1665, à Marie-Jeanne *de Surlis*, fille de Jean et de Catherine *Allavinne* ; dont :

a. — *Marie-Catherine*, née avant terme, baptisée à Saint-Étienne, le 17 décembre 1665.

b. — *Jeanne-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1667, alliée à Saint-Maurice, le 8 janvier 1699, avec Maximilien *Le Messié*, fils de Maximilien et de Catherine *Dugardin*, baptisé à Saint-Étienne le 6 janvier 1671, bourgeois de Lille par relief du 22 janvier 1699.

3. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne, le 13 février 1649, alliée dans cette église, le 21 juin 1665, à Nicolas *Desrumaux*, fils de Guillaume et de Jeanne *Danchoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 avril 1634, couturier, bourgeois de Lille par achat du 3 mars 1662. Elle était veuve quand elle testa le 18 mars 1711.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 6 juin 1651.

5. — *Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mars 1654.

6 — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne, le 29 janvier 1657, y décédée le 28 octobre 1704, épouse de Georges *Legrand*, fils de Jacques et de Catherine *du Retz*, baptisé à Saint-Étienne le 12 février 1660, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1689.

7. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juillet 1661.

III. — *Romain* NOIRET, s[r] de Fives, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1637, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1658, mort le 9 mars 1691; épousa à Saint-Étienne, le 14 septembre 1658, Marie-Marguerite *Wattepatte*, fille de Paul et de Marguerite *Nanante*, née en 1639, morte le 5 mars 1716 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle du nom de Jésus, à Saint-Étienne; dont :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne, le 30 août 1659, mariée dans cette église le 28 avril 1681 avec Antoine *de Surmont*, fils de Jean et de Françoise *Le Febvre*, né à Tourcoing, négociant, bourgeois de Lille par achat du 5 juillet 1680; dont postérité.

2. — *Catherine-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 17 janvier 1662, morte paroisse Saint-Maurice, le 2 décembre 1697; épousa à Saint-Étienne, le 29 octobre 1691, Herménégilde-Gilles *Carpentier*, fils de Philippe et de Claire *de Baillencourt* dit *Courcol*, né au village d'Hantay, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1689, avocat au Parlement de Flandre, conseiller pensionnaire de Lille.

3. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 16 janvier 1664.

4. — *François-Romain*, qui suit, IV.

5. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 octobre 1670.

IV. — *François-Romain* NOIRET, s[r] de Fives, baptisé à Saint-Étienne, le 6 juillet 1666, licencié ès droit, bourgeois de Lille par

relief du 5 octobre 1693, marguillier de Saint-Étienne, conseiller dépositaire de cette ville, décédé avant 1732; épousa à Saint-Étienne, le 24 août 1693, Marie-Catherine-Michelle *Prouvost*, fille de Nicolas et de Michelle *Pollet*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1677, y décédée le 4 décembre 1732 ; dont :

1. — *Nicolas-Romain*, s[r] de Fives, baptisé à Saint-Étienne le 14 mai 1694, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1724, conseiller du Roi dépositaire de cette ville, mort paroisse Sainte-Catherine, le 1[er] janvier 1737; épousa à Saint-André, le 20 février 1724, Marie-Élisabeth-Thérèse *Libert*, fille de François, écuyer, et d'Élisabeth-Thérèse *Farvacques*, baptisée à La Madeleine le 11 octobre 1699, remariée à Philippe-Charles-Joseph *de Gilleman*, décédée le 9 juin 1773 ; sans postérité.

2. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 27 mai 1695, mort jeune.

3. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1696, y décédée le 28 juillet 1697.

4. — *Françoise-Romaine*, baptisée à Saint-Étienne le 27 janvier 1698, y décédée le 10 juin 1755.

5. — *Michelle-Joseph*, dame de Bourgogne, baptisée à Saint-Étienne le 2 août 1700, mariée dans cette église, le 31 août 1721, à Jean-Baptiste-Gabriel *de Decker*, fils de Jean-Baptiste et de Michelle *de Surmont*, baptisé à Menin, chevalier, s[r] d'Oost-Werschaere, bourgeois de Lille par achat du 11 mars 1720, conseiller pensionnaire de Menin le 1[er] avril 1721, maître des requêtes ordinaire au grand conseil de Malines, puis avocat fiscal à ce siège en 1725, nommé membre du conseil privé du roi d'Espagne à Bruxelles en 1730, mort à Bruxelles le 27 janvier 1734, âgé de 42 ans, étant remarié à N. *Voorspoel* de Malines.

6. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 26 septembre 1701, y décédée le 31 août 1725.

7. — *Catherine-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 15 janvier 1705, y décédée célibataire le 11 mars 1765.

8. — *Arnould-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 15 mars 1710, décédé célibataire à Lille, le 11 prairial an IV.

NOIRET DE SAINT-ANTOINE

ARMES : *Inconnues.*

I. — *Charles* NOIRET DE SAINT-ANTOINE épousa Marie-Catherine *Sellier*; dont :

1. — *Jacques-Charles*, qui suit, II.

2 — *Marie-Jeanne*, morte paroisse Saint-Étienne le 8 avril 1733, mariée à Jacques-François *Cormontaigne*, dit *Turpin*, fils de Jacques et de Marie *Doley*, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1701, sur requête, mort paroisse Saint-Étienne le 9 novembre 1734.

II. — *Jacques-Charles* NOIRET DE SAINT-ANTOINE, né à Gand, marchand, bourgeois de Lille par achat du 9 février 1703, épousa, après cette date, Marie-Anne *de Buck*; dont :

1. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juillet 1704, morte paroisse Saint-Maurice le 19 septembre 1760; mariée à Saint-Étienne, le 8 novembre 1725, à Jean-Alexandre *de Bonneval*, fils de Antoine-Amédée, écuyer, et de Marie *de la Roche Aymon*, né à Clermont-Ferrand, bourgeois de Lille par achat du 13 août 1718, marguillier de Saint-Maurice, mort le 23 décembre 1762 et inhumé au chœur de cette église; dont postérité.

2. — *Adrienne-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 7 septembre 1705, décédée sur cette paroisse le 24 septembre 1706.

3. — *Marie-Anne-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 5 septembre 1706.

4. — *Isabelle-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 24 janvier 1708.

5. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 8 novembre 1710, y décédé le 20 septembre 1729.

6. — *Charles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 24 janvier 1712.

7. — *Louis-André*, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1713.

8. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1715.

POULLE

ARMES : *d'argent à une fasce d'azur.* A la fin du XVI[e] siècle, Jean Poulle ajouta : *un poulet de sable en pointe.*

I. — ***Jean*** POULLE, fils de ***Jean***, né à Houplines, acheta la bourgeoisie de Lille en 1340 ; il vivait encore en 1378. Il eut :

II. — ***Jacques*** POULLE, marchand à Houplines, acheta le fief de Camp Marchand audit lieu en 1388 et mourut avant 1422 [1] ; dont :

1. — *Willaume* ou *Guillaume*, bourgeois de Lille par achat en 1422 ; mort avant 1452 ; père de *Jacquemin* et de *Jean*, qui relevèrent leur bourgeoisie respectivement le 9 juin 1453 et le 3 février 1461 (n. st).

2. — *Jean*, qui suit, III.

III. — ***Jean*** POULLE, marchand à Houplines, fut père de :

IV. — ***Remi*** POULLE, marchand, qui vivait encore à Houplines en 1448 ; il eut :

1. — *Jean*, né à Houplines, bourgeois de Lille par achat en 1488 moyennant 60 sols [2].

2. — *Pierre*, qui suit, V.

V. — ***Pierre*** POULLE, s[r] de Camp Marchand, bourgeois de Lille par achat le 22 octobre 1493, épousa Isabeau *Vivier* ou *Vignier*, fille de Jean, et mourut après 1505 ; il eut :

1. — *Pierre*, qui suit, VI.

2. — *Jean*, prêtre et chanoine de Saint-Pierre, mort le 4 octobre 1559 et inhumé devant l'autel de Saint-Éloi en cette église.

---

1. Par acte du 28 janvier 1398 (n. st.) Isabeau de Ghistelles fait donation à *Jacques* POULLE de cinq cents de pret à Houplines « pour plusieurs bons services et agréables que a fait et que encore fera. » (*Archives du château de Prémesques*, original, parchemin.)

2. Il fit donation de ses biens à ses neveux *François* et *Baudechon* POULLE, par acte du 28 novembre 1531.

3. — *Jacques,* qui vendit la terre de Camp Marchand à son frère *François*.

4. — *François,* qui suivra, VI bis.

5. — *Claire,* mariée avec Bauduin *Le Roux,* fils de Pierre, bourgeois de Lille par relief du 16 décembre 1530 ; dont postérité

6. — *Isabeau,* alliée à Jean *Parent*, fils de Jacques, bourgeois de Lille par relief du 27 août 1534 ; dont postérité.

7. — *Catherine,* épouse de Pierre *Descamps*, fils de Martin, bourgeois de Lille par relief du 9 septembre 1533 ; dont postérité.

8. — *Baudechon.*

VI. — *Pierre* Poulle, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1528, épousa Jeanne ***Fremault*** ; d'où :

1. — *Dominique,* qui suit, VII.

2. — *Jean,* né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 3 mars 1561 (n. st.), mort à Grenade, en Espagne.

VII. — *Dominique* Poulle, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 16 juin 1558, transporta sa maison de commerce à Cologne, après avoir épousé à Lille, le 10 juin 1558, Jeanne *de le Cambe* dit *Ganthois* ; il eut :

1. — *Jeanne,* épouse de Jean *Morde* ; sans postérité.

2. — *Pierre,* né à Lille en juin 1562, marié à Amsterdam avec Suzanne *du Gardin*.

3. — *Germain,* qui suit, VIII.

4. — *Jacques,* mort jeune à Lille.

5. — *Abraham*.

6. — *Jean,* né à Aix-La Chapelle en 1572.

7. — *Israël,* né à Aix-la-Chapelle en 1573.

8. — *Daniel,* né à Anvers, mort enfant.

9. — *Jeanne,* née à Anvers le 11 octobre 158...

VIII. — *Germain* Poulle, né à Lille le 11 mai 1564, bourgeois de cette ville sur requête le 26 février 1593, acheta vers 1585 le fief de Patin à Armentières, puis quitta Lille, et épousa Madeleine *Maréchal,* née à Anvers ; en 1593 il était à Cologne ; il eut :

1 à 9. — *Madeleine, Jeanne, Marie, Élisabeth, Suzanne, Germain, Isaac, Jean,* et *Pierre,* qui suit, IX.

IX. — *Pierre* Poulle, né à Amsterdam le 13 avril 1593, épousa Marguerite *Didier,* qui lui donna :

1 à 3. — *Madeleine, Jean, Suzanne.*

4 et 5. — *Pierre* et *Antoine*, morts en Espagne.

6. — *Benjamin*, sr de Berghennerode près Amsterdam, mort en cette ville en août 1711, allié à Isabeau *Tilleul* ; sans enfants [1].

VI bis. — ***François*** POULLE, sr de Camp Marchand, de la Chaussée, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 9 mars 1540 (n. st.), épousa Jacqueline ***Fasse***, fille de François et de Gertrude ***de Smedt***, morte veuve après 1598 ; dont :

1 — *Antoinette*, morte paroisse Sainte-Catherine le 27 avril 1623, épouse de Claude *Blondel*.

2. — *Pierre*, qui suit, VII.

3. — *Agnès*, alliée à Mathieu *de Fourmestraux*, fils de Robert, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 22 février 1587 ; d'où postérité.

4. — *Jean*, qui suivra, VII bis.

5. — *Remy*, qui suivra, VII ter.

VII. — ***Pierre*** POULLE, sr de la Chaussée, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 14 juillet 1572, allié à Jeanne ***Berthaut***, dite ***de Hollande*** ; d'où :

1. — *François*, qui suit, VIII.

2. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juin 1574. [2]

3. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 3 décembre 1579.

4. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 4 août 1584, marchand, bourgeois de Lille par relief du 11 mars 1608, épousa Marie *Bave*, fille de Clément et de Marie *de la Brande*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mai 1589, remariée en 1614 avec Guillaume *Castellain*.

5. — *Étienne*, baptisé à Saint-Maurice le 19 mars 1587.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 2 octobre 1588, y décédée le 28 août 1671, alliée dans cette église en février 1603 à Bon *Fruict*, fils de Romain, né à Douai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1601 ; dont postérité.

7. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 1er juillet 1592, débile d'esprit, pourvu d'une curatelle le 19 juillet 1634, mort après 1672.

VIII. — ***François*** POULLE, sr de la Chaussée, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 20 janvier 1605, mort avant 1632 ; épousa Simone ***du Gardin***, fille de Jean et de Marie ***Laignel***,

1. Les noms des enfants de *Dominique* POULLE, ainsi que les renseignements qui suivent, sont empruntés au manuscrit DU CHAMBGE, de la bibliothèque de Douai.

2. Le manuscrit DU CHAMBGE ajoute *Michelle*, qui serait née sept mois seulement après *Françoise*.

décédée paroisse Saint-Maurice le 8 novembre 1669 et inhumée dans la chapelle Saint-Jean en cette église ; dont :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 10 mars 1607.

2. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 1er octobre 1610, alliée à Saint-Étienne le 26 février 1645 à Piat *Bertou*.

3. — *Remy*, baptisé à Saint-Maurice le 17 octobre 1612, mort célibataire le 27 juillet 1691.

4. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 19 novembre 1614.

5. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 1er novembre 1616.

6. — *Germain* (alias *Liévin*), jésuite, mort le 3 septembre 1647.

7. — *Pierre*, pourvu d'une curatelle le 2 juin 1643 « pour despences et desbauches exorbitantes et superflues qu'il at faict et continue de faire journellement [1]. »

VII bis. — *Jean* POULLE, sr de Camp Marchand, bourgeois de Lille par relief du 20 février 1585, épousa, le 21 septembre 1584, Marie *de Fourmestraux* ; d'où :

1. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 27 septembre 1585.

2. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 22 mai 1587, mariée dans cette église, le 15 octobre 1606, avec Étienne-Liévin *du Gardin*, fils de Jean, et de Marie *Laignel*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 4 décembre 1606.

3. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juillet 1589, morte à marier.

4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1590, alliée dans cette église le 13 mai 1613 à Jean *Alatruye*, dit *De le Vigne*, écuyer, fils de Sébastien, écuyer, sr de l'Anglée, et d'Hélène *Lebocq*, bourgeois de Lille par relief du 25 juin 1613 ; dont postérité.

5. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 6 janvier 1593, épousa dans cette église, le 3 novembre 1618, Pierre *de Lannoy*, fils de Allard, sr de Canteleu, et de Marguerite *Van Dalle*, né à Cologne, bourgeois de Lille par relief du 26 février 1619, décédé paroisse Saint-Maurice le 29 mai 1657 ; sans postérité.

6. — *Michelle*, née le 4 juillet 1595, décédée le 4 décembre 1669 et inhumée à Saint-Sauveur, alliée en 1621 à Antoine *Le Prévost de Basserode*, fils de Jacques et d'Isabeau *de Fourmestraux*, né vers 1600, bourgeois de Lille par relief du 20 juillet 1621, décédé le 12 juin 1660 ; dont postérité.

7. — *Agnès* [2], née le 6 juin 1598, morte veuve paroisse Saint-

1. Arch. munic. de Lille, Curatelles, n° 6850.

2. Elle portait : *d'argent à une fasce d'azur chargée d'une étoile à cinq rais d'or et accompagnée en pointe d'un poulet de sable.*

Maurice le 27 mai 1672, alliée à François *de Fourmestraux*, fils de Jacques et de Marguerite *de le Cambre*, baptisé à Saint-Étienne le 12 juillet 1596, bourgeois de Lille par relief du 27 juin 1623, veuf de Jacqueline *de Rocque* ; dont postérité.

8. — *Marguerite*, née le 17 février 1604, mariée avec François *Hespel*, écuyer, s[r] d'Hocron, fils de François et de Catherine *Miroul*, baptisé à Saint-Étienne le 15 janvier 1607, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1628, greffier des États de Lille, nommé auditeur ordinaire supernuméraire à la Chambre des comptes de cette ville le 25 août 1653, maître extraordinaire le 12 juillet 1654, auditeur extraordinaire le 19 juin 1656, confirmé dans sa noblesse le 6 juillet 1663 ; dont postérité.

9. — *Pierre*, qui suit, VIII [1].

VIII. — *Pierre* POULLE, s[r] de la Croix, né le 25 septembre 1605, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1629, épousa en 1629 Anne *Vanlaerbeck*, fille de Guillebert, baptisée à Saint-Étienne le 29 avril 1613 ; dont :

1. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 6 juillet 1630, décédé célibataire paroisse Sainte-Catherine le 4 mai 1690.

2. — *Jean-Baptiste*, s[r] de Marquan, baptisé à Saint-Étienne le 2 mars 1632, décédé célibataire paroisse Saint-Maurice le 21 janvier 1685 et inhumé derrière le chœur de cette église.

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 24 avril 1634.

4. — *N* .., né le 15 août 1636, mort enfant.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 14 août 1637, religieux à Cysoing.

6. — *Antoine-Ferdinand*, qui suit, IX.

7. — *Pierre-Albert*, baptisé à Saint-Étienne le 16 janvier 1643, prêtre, chanoine de la cathédrale d'Anvers, protonotaire apostolique, mort le 16 mai 1694 et enterré dans cette église près la chapelle des cordonniers.

8. — *Jacques-Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 3 janvier 1645, avocat, mort à Bruxelles (?).

9. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 29 août 1647.

10. — *Marie*, baptisée le 15 mai 1650, épousa à Saint-Maurice, le 21 octobre 1673, Nicolas-François *de Fourmestraux*, s[r] de la Vallée, fils de François et de Marie *Imbert*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1644, bourgeois de Lille par relief du 23 novembre 1673, anobli en septembre 1684, décédé paroisse Saint-Étienne le 2 juillet 1697 ; d'où postérité.

1. Nous trouvons encore *Jean*, fils de *Jean*, qui mourut en Italie et dont le service funèbre fut fait à Saint-Maurice le 18 novembre 1658.

11. — *Joseph-Dominique,* baptisé à Saint-Étienne le 15 mars 1653, chanoine de la collégiale de Furnes.

12. — *Jacques-Hippolyte,* baptisé à Saint-Étienne le 25 juillet 1654.

IX. — ***Antoine-Ferdinand*** **Poulle**, s^r^ de la Croix, de Vendenove, baptisé à Saint-Étienne le 7 avril 1640, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1683, mort le 23 avril 1693 et inhumé à Saint-Maurice derrière le chœur ; épousa à Saint-Étienne, le 13 février 1683, Marie-Jeanne ***du Toict***, fille de Jérôme et d'Hélène ***Carpentier***, baptisée à Saint-Étienne le 20 avril 1654 ; dont :

1. — *Pierre-Antoine,* baptisé à Saint-Maurice le 2 février 1684, mort le 16 juin 1692 et inhumé à Saint-Maurice.

2. — *Henri-Antoine-Ferdinand,* s^r^ de la Croix, baptisé à Saint-Maurice le 11 janvier 1686, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, décédé le 26 juin 1723 et enterré dans la chapelle Saint-Hubert, à Saint-Pierre.

3. — *Marie,* baptisée à Saint-Maurice le 11 décembre 1687, morte jeune.

4. — *Marie-Philippe,* dame du Plouy, baptisée à Saint-Maurice le 11 octobre 1688, morte paroisse Saint-Pierre le 16 juillet 1732, mariée à Sainte-Catherine, le 19 juin 1710 avec Jacques-Albert *du Retz,* écuyer, s^r^ de l'Heede, fils d'Étienne, écuyer, s^r^ de le Becque, et de Claire-Eugénie *de Groote,* baptisé à Saint-Maurice le 31 août 1670, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1710, receveur des États, décédé paroisse Saint-Pierre le 16 novembre 1713, et enterré dans la chapelle Saint-Hubert en cette église ; dont postérité.

5. — *Marguerite,* religieuse dominicaine à Lille.

VII ter. — ***Remi*** **Poulle**, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 24 avril 1587, épousa Marie ***de la Porte***, fille de Nicaise et de Marie ***Berthault*** dite ***de Hollande*** ; dont :

1. — *Marie,* baptisée à Saint-Maurice le 21 décembre 1587.

2. — *Antoinette,* baptisée à Saint-Étienne le 17 décembre 1591, alliée à Pierre *Mouton,* fils de Pierre et de Catherine *Heddebault,* baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1594, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1624 ; dont postérité.

3. — *Jeanne,* baptisée à Saint-Étienne le 12 octobre 1593, alliée à Saint-Étienne, le 2 juin 1612, à Guillaume *Fruict,* s^r^ d'Hargerie, fils de Romain, né à Douai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1601 ; remariée à Saint-Étienne, le 25 janvier 1619, avec Jean *Vandestienne,* s^r^ de la Deûle, fils de Jean, marchand, bourgeois

de Lille par relief du 18 juin 1619 ; dont postérité des deux lits.

4. — *Jean,* baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1596, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1623, mort à Douai; épousa en premières noces à Saint-Étienne, le 2 février 1623, Antoinette *Cardon*, fille de Gilles et de Péronne *de Fourmestraux,* née vers 1600, et en secondes noces à Saint-Étienne, le 12 mai 1656, Anne *Looze,* fille de Florent et de Jeanne *Vandestienne,* baptisée à Saint-Étienne le 28 septembre 1623; il eut :

a. — Du premier lit : *François,* baptisé à Saint-Étienne le 27 novembre 1633.

b. — *Jean-Baptiste,* baptisé à Sainte-Catherine le 19 octobre 1634. Ces deux fils moururent jeunes; l'un d'eux à Douai.

c. — Du second lit : *Anne,* baptisée à Sainte-Catherine le 18 novembre 1656, morte en bas âge.

5. — *Anne,* baptisée à Saint-Étienne le 12 juin 1599, religieuse aux Brigittines de Douai.

6. — *Marie,* baptisée à Saint-Étienne le 15 mars 1607, mariée dans cette église, le 6 février 1633, avec Jacques *de Sailly,* s[r] d'Ardompretz, fils d'Antoine et de Jeanne *Cardon,* né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 31 juillet 1633 ; dont postérité.

7. — *Remi,* qui suit, VIII.

VIII. — ***Remi*** **Poulle,** s[r] des Rameaux, baptisé à Saint-Étienne le 9 mars 1610, bourgeois de Lille par relief du 20 septembre 1639, anobli par lettres du 25 février 1647, mort le 21 août 1684 et inhumé au chœur de La Madeleine, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 21 juin 1639, Barbe ***Braem***, fille de Guillaume et de Barbe ***le Prévost***, baptisée dans cette église le 29 août 1619, décédée en janvier 1642; 2° à Saint-Pierre, le 28 octobre 1642, Anne-Marie ***Warlop***, dame du Vas, fille de Robert, s[r] de Bihamel, procureur fiscal à la gouvernance de Lille, et de Jacqueline ***Gilleman***, baptisée à Saint-Pierre le 23 février 1620, décédée paroisse de La Madeleine le 9 janvier 1706 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Remi,* né en 1640, prêtre, nommé doyen de la collégiale de Comines le 30 juin 1671, démissionnaire en 1674, puis recteur du séminaire de Tournai, mort au séminaire Saint-Sulpice à Paris en 1677. Il a laissé un *Traité de l'humilité chrétienne en forme de méditations* publié à Lille sans nom d'auteur en 1686 [1].

1. Bibliothèque de Lille, man. 469, *Scriptores insulenses*, p. 404. — Messiaen, *Histoire de Comines*, t. III, p. 84.

2. — *Marguerite,* baptisée à Saint-Étienne le 1er juillet 1641.

3. — Du second lit : *Robert-André,* qui suit, IX.

4. — *Marie-Claire,* baptisée à La Madeleine le 26 septembre 1646.

5. — *Maximilien,* écuyer, sr de Barge, baptisé à Saint-Maurice, le 6 juillet 1648; décédé paroisse de La Madeleine le 3 octobre 1722.

6. — *Anne-Marie-Agnès,* baptisée à Saint-Maurice le 20 janvier 1650, décédée paroisse de La Madeleine le 29 janvier 1675.

7. — *Marie-Albertine,* baptisée à Saint-Maurice le 4 décembre 1652, religieuse dominicaine.

8. — *Jean,* écuyer, sr de Planquerie, décédé paroisse de La Madeleine le 11 décembre 1693.

9. — *Jean-François-Joseph,* écuyer, décédé paroisse de La Madeleine le 7 octobre 1733.

10. — *Remi-François,* baptisé à Saint-Maurice le 28 juin 1658.

11. — *Jacques-Antoine,* écuyer, sr d'Hautgrenier, Hollebecque, baptisé à Saint-Maurice le 30 mai 1660, bourgeois de Lille par relief du 20 mai 1688, échevin de cette ville, mort le 20 septembre 1732 ; nommé grand bailli de Wavrin le 2 janvier 1713, par Nicolas *Pignatelli,* duc de Bisaccia ; épousa à La Madeleine, le 4 février 1688, Antoinette *Tesson,* fille de Gilles et de Catherine *Moreau,* née vers 1660, décédée le 2 juillet 1749 et enterrée près de son mari à Saint-André ; d'où :

a. — *Marguerite-Joachime,* baptisée à Saint-Pierre le 14 décembre 1690, morte paroisse Sainte-Catherine le 6 février 1778, épousa à Saint-André, le 24 novembre 1721, Pierre-Joseph *de la Fonteyne,* sr de Soubespaing, du Châtel, fils de Pierre-François, sr de Frontissart, et de Marie-Agnès *Miroul,* baptisé à La Madeleine le 2 novembre 1686, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1722, mort paroisse Sainte-Catherine le 26 octobre 1764.

b. — *Pierre-Alexandrin,* décédé en bas âge paroisse de La Madeleine le 22 juillet 1692.

c. — *Anne-Marie,* dame d'Hollebecque, née en 1693, décédée paroisse Sainte-Catherine le 16 février 1757, mariée : 1° à Saint-André, le 23 avril 1730, avec François-Gabriel *de Fourmestraux,* écuyer, sr de le Val, fils de Nicolas-François, écuyer, sr de la Vallée, et de Marie *Poulle,* baptisé à Saint-Maurice le 10 janvier 1690, bourgeois de Lille par relief du 19 juin 1730, décédé paroisse Saint-Pierre le 25 août 1733 ; 2° à Saint-Pierre, le 14 juillet 1742, avec Louis-François-Joseph *d'Haffrengues,* écuyer, sr de la Bricque, fils de Michel-Pélagie, écuyer, et de Isabelle-Silvie *Cardon,* baptisé à Sainte-Catherine le 7 septembre

1705, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1736, veuf de Catherine-Marie-Henriette *Walrave*, remarié avec Françoise-Augustine *d'Ursen*, décédé paroisse Sainte-Catherine le 25 novembre 1760 ; dont postérité du premier lit.

4. — *Marie-Antoinette*, décédée paroisse de La Madeleine le 24 avril 1695 ; son père est appelé à tort *Marc-Antoine* dans le registre d'état-civil.

5. — *Marie-Virginie*, baptisée à La Madeleine le 22 avril 1700, décédée paroisse Sainte-Catherine le 7 septembre 1779, alliée à Saint-André le 31 mai 1722 à Louis-Joseph *de Fourmestraux*, écuyer, s[r] d'Hancardrie, d'Oosthove, fils d'Antoine-Joseph, écuyer, et de Cécile-Thérèse *du Mortier*, baptisé à Saint-Pierre le 23 novembre 1694, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 15 mai 1722, fonction qu'il exerça jusqu'au 17 janvier 1743, bourgeois de Lille par relief du 13 février 1723, décédé paroisse Sainte-Catherine le 6 janvier 1776 ; dont postérité.

IX. — ***Robert-André*** **Poulle**, écuyer, s[r] du Vas, baptisé à Sainte-Catherine le 30 novembre 1643, bourgeois de Lille par relief du 13 mai 1681, conseiller pensionnaire de cette ville, décédé le 23 avril 1715 ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 1[er] octobre 1680, Anne-Catherine-Virginie *Aronio*, fille de Jean-Augustin et de Marie-Madeleine *Tesson*, baptisée à Saint-Étienne le 6 février 1654 ; 2° à Sainte-Catherine, le 14 mai 1690, Anne-Marguerite *Vanlaer*, fille d'Étienne et d'Anne *Jacops*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 27 novembre 1734 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Anne-Virginie*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juillet 1681, morte paroisse Saint-Pierre le 19 janvier 1744, mariée à Sainte-Catherine, le 19 mars 1703, avec Jean-Pierre *de Flandres*, écuyer, s[r] du Coustre, de Radinghem, fils de Josse, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Marie-Angélique *Duhot*, baptisé à Saint-Maurice le 28 décembre 1670, bourgeois de Lille par relief du 17 avril 1703, échevin, mayeur et rewart de cette ville, créé chevalier par lettres du 3 février 1719, décédé paroisse Saint-Pierre le 11 décembre 1740 ; dont postérité.

2. — *Robertine-Julie*, baptisée à Saint-Étienne le 18 octobre 1682, morte le 21 mars 1762, alliée à Sainte-Catherine, le 11 juillet 1722, à Pierre-François-Séraphin *Hespel*, écuyer, s[r] de Flencques, fils de Anselme, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Marie *Verdière*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1673, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1723, décédé paroisse Sainte-Catherine le 2 mars 1741 ; dont postérité.

3. — *Remi-Joseph-Augustin*, baptisé à Saint-Étienne le 5 octobre 1685.

4. — Du second lit : *Marie-Marguerite-Hyacinthe*, baptisée à Saint-Étienne le 18 mars 1691, épousa à Sainte-Catherine, le 30 janvier 1713, Pierre-Martin *Desbuissons*, écuyer, s[r] de Hautevalle, fils de Jacques, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Marie-Cornille *Oly van Velsen*, né vers 1673, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1713, décédé paroisse Saint-Pierre le 19 décembre 1751 ; dont postérité.

5. — *Remi-Joachim*, qui suit, X.

6. — *André-Maximilien-Joseph*, écuyer, s[r] de Brissonnet, baptisé à Sainte-Catherine le 8 juin 1697, décédé célibataire paroisse Saint-André le 23 juillet 1770.

X. — ***Remi-Joachim*** POULLE, écuyer, s[r] du Vas, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1692, bourgeois de Lille par relief du 3 janvier 1727, décédé le 18 mars 1761 ; épousa à Saint-Étienne, le 26 mai 1726, Henriette ***de Muyssart***, fille de Bauduin, écuyer, s[r] du Pré, et de Marie-Romaine ***Fruict***, baptisée à Saint-Maurice le 10 octobre 1694 ; dont :

1. — *Bauduin-Remi-Joseph*, qui suit, XI.

2. — *André-Charles-Joseph*, écuyer, s[r] de Man, baptisé à Saint-Étienne le 10 janvier 1729, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 1[er] mai 1759, décédé célibataire, paroisse Sainte-Catherine, le 9 juin 1786.

3. — *Henri-Joseph*, écuyer, s[r] de Gossin, baptisé à Saint-Étienne le 18 janvier 1731, échevin de la prévôté d'Esquermes jusqu'en 1786, lieutenant des maréchaux de France à Douai du 7 août 1771 à 1773, puis à Lille de 1773 à 1792, bourgeois de Lille par relief du 15 février 1786, mort dans cette ville le 13 thermidor an VIII ; allié à Amélie-Adélaïde *Deschodt*, fille de Philippe-Gabriel-Joseph, ancien capitaine au régiment de Normandie, bourgmestre de Bergues, et de Thérèse-Catherine *de Hau*, née à Bergues en 1764 ; sans postérité.

4. — *Henriette-Virginie*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 novembre 1737.

5. — *Henriette-Robertine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 octobre 1738, fut arrêtée en 1792 et détenue à la maison d'arrêt de Lille ; elle affirma qu'elle n'était pas noble et qu'elle réprouvait « les complots perfides de ces monstres ennemis de leur patrie ». Sa santé étant fort ébranlée, elle obtint d'être libérée le 23 septembre 1793 [1]. Elle décéda à Lille le 11 thermidor an IX.

1. Arch. départ. du Nord, Série L, n° 299.

XI. — *Bauduin Remi-Joseph* POULLE, écuyer, s[r] d'Hullembus, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1727, bourgeois de Lille par relief du 11 novembre 1754, pourvu d'une curatelle le 11 avril 1765 en raison de sa prodigalité, décédé paroisse Saint-Maurice le 12 juin 1775 ; épousa à Sainte-Catherine, le 24 novembre 1753, Ursule-Félicité *Godtschalck*, fille de Félix-François et de Marie-Anne-Ursule *Libert*, baptisée à Saint-Maurice le 18 octobre 1730, décédée le 20 juillet 1762 ; d'où :

1. — *Remi-Joseph-Marie*, écuyer, s[r] d'Hullembus, baptisé à Saint-Étienne le 25 septembre 1753, déclaré fils illégitime de Charles-François *Kerhofen* et de Marie-Thérèse *Kerlein*, légitimé par le mariage de ses parents, officier aux grenadiers wallons au service de Hollande, domicilié à Tournai en 1782.

2. — *Joachim-Joseph*, qui suit, XII.

3. — *Isidore-Henri-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 juin 1757.

4. — *Ferdinand-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 28 février 1759, enseigne aux gardes wallonnes le 6 juin 1776, sous-lieutenant le 27 février 1780, sous-lieutenant de grenadiers le 6 mai 1784, assista au siège de Gibraltar, fut nommé lieutenant le 1[er] juin 1786, lieutenant de grenadiers le 8 juillet 1794, enfin capitaine le 30 octobre 1794 [1].

5. — *Charles-Borromée-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 août 1760.

6. — *N...*, fille mort-née le 25 décembre 1761.

XII. — *Joachim-Joseph* POULLE, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 4 juin 1755, enseigne aux gardes wallonnes le 27 janvier 1773, enseigne de grenadiers le 6 juin 1776, sous-lieutenant le 23 janvier suivant, lieutenant le 1[er] janvier 1783, lieutenant de grenadiers le 12 septembre 1791, capitaine le 6 mars 1794, enfin colonel de ce corps avec lequel il avait pris part à la descente d'Alger en 1777 et aux campagnes contre les armées de la République [2]. Il épousa à Lille, le 10 germinal an X, Marie-Catherine-Bonne *Godtschalck*, fille d'Ignace-Marie-Joseph, écuyer, et de Marie-Catherine-Bonne *Potteau*, née le 4 août 1772, morte à Lambersart le 22 août 1856 ; d'où :

---

1. GUILLAUME, *Histoire des gardes wallonnes*, p. 389.
2. *Ibidem*, p. 390.

1. — *Amédée-Romain-Joseph*, né à Lille le 11 prairial an X (sic), écuyer, célibataire.

2. — *Narcisse-Louis-Joseph*, né à Lille le 2 octobre 1803.

3. — *Félicie-Marie-Joséphine*, née à Lille le 8 février 1805, morte au château d'Escamain le 13 octobre 1838 et inhumée à Baisieux ; alliée à Lille le 20 novembre 1837 à Éléonore *Clouet des Pesruches*, fils de Denis et de Céleste *Amelot d'Esterpigneul*, né à Bernay (Eure) le 19 octobre 1790, chef de bataillon au 14e de ligne ; dont un fils.

4. — *Eudoxe-Denis-Jean-Baptiste*, écuyer, né à Lille le 3 septembre 1806, colonel d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, mort célibataire le 18 juillet 1873.

N. B. — Le nom de Poulle, Pouille étant très répandu aux XVIIe et XVIIIe siècles, nous renvoyons aux registres d'état-civil pour les autres familles de ce nom.

1647, 25 février. — *Lettres d'annoblissement par Philippes IV, Roi d'Espagne, en faveur de Remy Pouille, moyennant finance* (extraict d'un registre en parchemin des Chartes de la Chambre des Comptes de Lille, cotté 70, f° 79, depuis 1646 jusqu'à 1649).

Philippes, etc[a]. A tous présens et avenir qui ces présentes verront ou lire oyront, salut. De la part de nostre cher et bien amé *Rémy Pouille*, licentié ès droits, résident en nostre ville de Lille, fils de feu *Henry*, nous a esté très humblement représenté qu'estant issu de parents d'honneur et bonne réputation, il se seroit allié par mariage à demoiselle Anne-Marie *de Warlop*, fille de feu Robert *Warlop*, vivant sieur de Was, Duldrency, Bois et Hollebeke, nostre procureur général fiscal ès gouvernance et chastellenies de Lille, Douay et Orchies, et comme ledit remonstrant auroit tousjours vescu honnorablement et sans avoir fait aucune chose dérogeante à noblesse et que luy et sadicte femme sont pourvus de moyens suffisans pour continuer le même train et vie et n'ayant rien plus à cœur que de s'employer à nostre service, afin de le pouvoir faire avec tant plus de lustre et autorité et y laisser obliger davantage ses descendans, il nous a supplié très humblement qu'il nous plust de l'annoblir et sur ce luy faire despêcher nos lettres patentes en tel cas pertinentes. Savoir faisons que Nous, les choses susdites considérées, avons de nostre certaine science, autorité souveraine et grâce spéciale, pour nous, nos hoirs et successeurs audit *Rémy Pouille*,

ensemble à ses enfans et postérité masles et femelles nais et à naistre en loyal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enfans et postérité et chascun d'eux procréés en loyal mariage comme dit est ayent à jouir et user d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles en tous lieux, actes et besongnes de tous et quelsconques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemptions de noblesse dont les autres nobles ont accoustumé de jouir, jouissent et jouiront, et qu'ils soyent en tous leurs faits et actes tenus et réputés pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'iceluy, comme les déclarons et créons tels par ces mesmes présentes et que semblablement ils soyent et seront capables et qualifiez pour estre élevez à estats et dignitez de chevalerie ou autres, et puissent et pourront en tous temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous nos pays, signamment en nosdits Pays-Bas, places, terres, seigneuries, rentes, revenus, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefs et arrière-fiefs et tous autres nobles tenemens et iceux prendre et tenir de nous ou d'autres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans, et si aucunes des choses susdictes ils ont jà acquis, les tenir et posséder sans estre constraints de par nous ou d'autres les mettre hors de leurs mains, à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines par ces dictes présentes, faisans vers nous et nos dits hoirs et successeurs les devoirs y appartenans, selon la nature et condition d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du pays où ils sont situez : et ce, parmy certaine finance modérée que ledit *Remy Pouille* à cause de ceste nostre présente grâce sera tenu de payer à nostre profit, sur la tauxation qui en sera faicte par ceux de nostre Conseil d'Estat aux affaires de nos Pays-Bas et de Bourgongne près nostre personne, à ce commis. Et afin que l'estat de noblesse dudit suppliant soit tant plus notoire, connu et autorisé, luy avons aussy accordé et permis, accordons et permettons par ces dites présentes que luy et sa postérité de loyal mariage, comme dit est, pourront d'or en avant et perpétuellement en tous et quelsconques leurs faits, gestes et autres actes licites et honnestes continuer à avoir et porter les armoiries qu'il a porté jusqu'ores timbré d'un *heaume ouvert et treillé*. Si ordonnons à nostre lieutenant-gouverneur et capitaine-général de nos Pays-Bas et de Bourgongne et donnons en mandement à nos très chers et féaulx les gens de nostre Conseil d'Estat, chef, président et gens de nos privé et grand conseils, chefs, trésorier général et commis de nos domaines et finances, président et gens de nostre Conseil provincial de nostre pays et comté de

Flandres, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers présens et à venir, leurs lieuxtenans et chascun d'eulx en droit soy et si comme à luy appartiendra et à tous autres nos sujets qu'estant par lesdits de nos Comptes bien et deuement procédé comme leur mandons de faire à l'intérinement et vérification de ces dites présentes, selon leur forme et teneur, ils fassent, souffrent et laissent ledit *Remy Pouille* et sa postérité de loyal mariage, de nostre présente grâce, octroy e annoblissement et de tout le contenu en ces dictes présentes plainement, paisiblement et perpétuellement jouir et user, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné à aucun d'eux, contredit, destourbier ou empeschement quelconque, bien entendu que ledit *Remy Pouille* sera tenu de les présenter en nostre dite Chambre des Comptes à l'effect de ladicte vériffication et intérinement en dedans l'an après la date d'icelles, comme aussy en déans le même terme à nostre premier roy d'armes ou autre qu'il appartiendra en nos dits Pays-Bas, en conformité et aux fins portées par le 15e article de l'ordonnance décrétée par feu nostre bon oncle l'archiduc Albert, le 14e du mois de décembre 1616, touchant le port des armoiries, timbres et autres marques d'honneur et de noblesse, l'un et l'autre à peine de nullité de ceste ditte nostre présente grâce ; ordonnant à nostre premier roy où celluy qui exercera son estat en nosdits Pays-Bas, ensemble au roy ou héraut d'armes de la province qu'il appartiendra de suivre en ce regard ce que contient le règlement fait par ceux de nostre Conseil privé, le 2 octobre, au sujet de l'enregistrature de nos lettres patentes touchant lesdites marques d'honneur, en tenant par nos dits officiers d'armes notice au dos de ces présentes. Car ainsy nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant quelsconques ordonnances, statuts, coustumes, usages et autres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdits de nos finanees et de nos Comptes et tous autres ausquels ce peut toucher et regarder. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles fait mettre nostre grant scel. Sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le 25e jour du mois de février, l'an de grâce 1647, et de nos règnes le 26e ; paraphé M. lys. Vt. Signé : PHILIPPES. Par le Roy, signé : BRECHT.

Arch. départ. du Nord, — Chambre des Comptes de Lille. — Série B, 1677 : Registre supplément. aux registres des Chartes : Titres nobiliaires ; folio 571.

1713, 2 janvier. — *Commission du grand bailli de Wavrin au profit de Jacques-Antoine Pouille, seigneur de Hautgrenier.*

Don Nicolas Pignatelli, duc de Bisactia, comte de Saint-Jean et de Cerignoles, père et tuteur légitime de Procope-Marie d'Egmont Pignatelli, comte d'Egmont, prince de Gavre et du Saint-Empire, baron de Wavrin, etc. Désirans pourvoir aux difficultez que quelques créanciers mal intentionnez voudroient susciter contre la paisible jouissance du grand bailliage de Wavrin, que nous avons droit de disposer en faveur de qui il nous plaist, et sur les raports qui nous ont esté faits des probité, capacités et suffisance de la personne du s^r *Jacques-Antoine Pouille*, escuyer, seig^r d'Hautgrenier, nous avons bien voulu convenir de luy faire expédier une commission en bonne et deue forme, à titre gratuit, pour par luy exercer et jouir, sa vie durante, dudit grand balliage, aux honneurs, gages, émolumens et prérogatifs dont a jouy feu le s^r comte d'Avelin. Et en même temps, et sous une date de quelques jours postérieurs, nous luy ferons dépescher une autre commission du même bailliage à titre onéreux, par laquelle nous déclarerons de le confirmer dans ledit bailliage, le luy accordant même de nouveau, non seulement pour luy, mais encore pour la vie d'un de son sang ou allié descendant de lui, et en considération de la somme de trente huit mille florins Flandres, qu'il offre de payer à la personne que nous indiquerons, que nous avons accepté pour estre employé aux fins de nos lettres moratoires obtenues par madame notre espouze et le comte d'Egmont, notre fils mineur, de leurs H(autes) P(uissances) les Estats généraux des Provinces Unies du Pays-Bas. A condition que celui du sang ou allié soit capable d'en faire les fonctions agréables à la chambre de messieurs les Baillifs de la Chastellenie de Lille et à nous, car au cas contraire nous réservons le pouvoir de disposer dudit bailliage pour la seconde vie, en restituant par le pourveu par nous aux héritiers ou ayans cause dudit s^r d'Hautgrenier la somme de vingt-deux mille florins, laquelle somme sera aussi restituée à ses héritiers comme dessus au cas qu'ils ne jouissent pas de l'effect de la seconde vie. En foy de quoy nous avons signé le présent acte et y fait apposer le cachet secret de nos armes. A Bruxelles, le 2 de janvier 1713. — *Signé* : le duc de Bisactia.

Arch. départ. du Nord, Série **E**, Supplément, liasse n° 15, Original, papier ; scel en placart.

1771, 7 août. — *Lettres de commission de lieutenant des maréchaux de France en faveur de Henri-Joseph Poulle, écuyer, s^r de Gossin.*

Louis par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre. A tous ceux qui ces présentes verront, salut. Aiant reconnu combien il étoit essentiel pour le bien du service que les charges de lieutenant de nos cousins les maréchaux de France ne soient désormais remplies que par des personnes dont la condition, l'état et le mérite répondisent à la délicatesse des fonctions qui y sont attachées, nous avons par notre déclaration du treize janvier 1771 ordonné qu'elles seroient à l'avenir possédées à vie et seulement par des gentilshommes qui nous auront donné dans nos armées des preuves de leur zèle, de leur expérience et de leur attachement à notre personne ; les estimables qualités nous rendant recommandable à la personne de notre cher et bien amé le sieur *Henri-Joseph Poulle de Gossin*, ancien officier d'infanterie, nous avons jugé devoir agréer le choix qu'en ont fait nosdits cousins pour être pourvu de la charge de leur lieutenant en la gouvernance de Douay, dans la confiance qu'auraie par cette marque de bienveillance qu'il continuera à s'y distinguer par des sentiments d'honneur, de probité et de vertu dignes de sa naissance, et que son ayeul et son père ont fait paroître dans la place des mayeur et chef de la ville de Lille, et son frère aîné cornette au régiment royal Roussillon pendant les campagnes de Flandres, A ces causes et autres à ce nous mouvans, et confirmant la nomination de nosdits cousins les maréchaux de France, nous avons audit sieur *Henri-Joseph Poulle de Gossin*, donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de lieutenant de nosdits cousins les maréchaux de France au département de la gouvernance de Douay en Flandres, créé par édit du mois de mars 1693, vérifié où besoin a été, auquel n'a encore été pourvu, et dont ledit sieur *Poulle de Gossin* a payé la finance en nos revenus casuels pour en jouir à vie conformément à notre dite déclaration du treize janvier 1771 et l'avoir, tenir et doresnavant exercer, en jouir et user par ledit sieur *Poulle de Gossin* aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorité, privilèges, exemptions, franchises, immunités, rangs, séance, gages, pensions, droits, fruits, profits, revenus et émolumens y attribués par les édits et déclarations des mois de mars 1693, juillet 1694, octobre 1702 et 1704, novembre 1707 et 13 janvier 1771 et autres édits, déclarations et arrêts rendus en conséquence, à condition toutesfois que ledit sieur *Poulle de Gossin* ait atteint l'âge de vingt-cinq ans accomplis suivant son

extrait baptistaire du dix janvier 1731 duement légalisé, cy avec laditte nomination, quittance et autres pièces attachées sous le contre-scel de notre chancellerie à peine de perte dudit office, nullité des présentes et de sa réception. Si donnons en mandement à nos très chers et bien amés cousins les maréchaux de France ou l'un d'eux que leur étant apparu des bonnes vie et mœurs, conversation, âge susdit de vingt-cinq ans accomplis, religion catholique, apostolique et romaine dudit sieur *Poulle de Gossin*, et pris de lui le serment requis et accoutumé ils le reçoivent, mettent et instituent de par nous en possession dudit office et l'en fassent jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences, rangs, séances, gages, pensions, droits, fruits, profits, revenus et émolumens susdits et y appartenans, et lui fassent obéir et entendre de tous et ainsi qu'il appartiendra ès choses concernant ledit office. Mandons en outre à nos chers et bien amés les trésoriers généraux des maréchaussées que lesdits gages, pensions, apointements et droits audit office appartenant ils aient à payer et délivrer comptant audit sieur *Poulle de Gossin* doresnavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumée, sçavoir les gages à commencer du jour et datte de sa réception, et la pension suivant et ainsi qu'il est porté par l'article douze de notre ditte déclaration du 13 janvier 1771, et rapportant par lesdits trésoriers copie collationnée des présentes et de laditte réception pour une fois seulement avec quittance et pièces suffisantes, nous voulons lesdits gages, pensions et droits être passés et alloués en la dépense de leur compte par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris auxquels mandons ainsi le faire sans difficulté car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdittes présentes. Données à Compiègne le septième jour d'aoust l'an de grâce mil sept cent soixante et onze et de notre règne le cinquante-sixième. Et sur le reply est inscrit par le Roy, signé : Domilliers, et appendoit le sceau de Sa Majesté en cire jaune.

Arch. munic. de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance, Registre dit Prince, f° 1013 v°, pièce n° 163.

DE ROSENDAL

ARMES : *de gueules à un chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles du même.*

I. — *Sébastien* DE ROSENDAL ou ROSENDAL épousa N..., d'où :

II. — *Simon* DE ROSENDAL, né à Rosendal, bourgeois de Lille par achat du 6 janvier 1603, bailli et receveur de Santes et Wahagnies, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 4 janvier 1603, Isabelle *Desponceau*, morte peu après ; 2° dans la même église, le 22 novembre 1604, Marie *de Moncheaux*, fille d'Antoine, greffier de la Chambre des comptes à Lille ; dont :

1. — Du second lit : *Simon*, qui suit, III.
2. — *Marguerite*, mariée à Sainte-Catherine, le 17 février 1632, avec François *Richemon*.
3. — *Jean-Baptiste*, qui suivra, III bis.
4. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 janvier 1619, y décédée le 11 novembre 1692.
5. — *Florian*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 mai 1623.

III. — *Simon* DE ROSENDAL, receveur, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1635, mort paroisse Sainte-Catherine le 25 septembre 1696 ; épousa à Saint-Étienne, le 13 avril 1634, Jeanne *Cardon*, fille de Jacques et de Jeanne *Ramery*, baptisée à Saint-Étienne le 11 décembre 1611 ; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 mars 1635, nommé auditeur extraordinaire à la Chambre des comptes à Lille, le 20 mars 1659.
2. — *Béatrice*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 décembre 1636, morte en bas âge.
3. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 juillet 1638.
4. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 octobre 1639, décédée le 23 juin 1689, mariée dans cette église, le 9 juin 1668, avec Ignace *Cardon*, s^r^ de Beaufremez, fils de Michel et de Jeanne

Doubtart, né à Louvain le 31 juillet 1640, bachelier ès lois, bourgeois de Lille par achat du 4 février 1667, nommé conseiller secrétaire du Roi le 8 mai 1714 ; dont postérité.

5. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 septembre 1641.

6. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 décembre 1642.

7. — *Béatrice*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 octobre 1643.

8. — *Jean-Simon*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 décembre 1645

9. — *Jeanne-Louise*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 août 1647, décédée paroisse Saint-Pierre le 15 février 1731, alliée à Pierre-François *de Surmont*, fils de Pierre et de Jeanne-Élisabeth *Chombart*, né à Tourcoing, marchand, bourgeois de Lille par achat du 13 janvier 1673 ; d'où postérité.

10. — *Ernestine*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 décembre 1648, décédée le 28 février 1708.

11. — *Alexandrine*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er décembre 1650, mariée vers 1679 avec Henri *de Porcelet*, fils de Philippe et de Barbe *Dursen*, né à Péruwelz en 1652, bourgeois de Lille par achat du 8 août 1681, conseiller du Roi, receveur payeur des gages des offices du bureau des finances à Lille, mort le 9 février 1733 ; d'où une fille.

12. — *Pierre-Albert*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 août 1652, mort paroisse de La Madeleine le 31 mai 1732.

13. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 février 1656, mort le 19 décembre 1708.

III bis. — ***Jean-Baptiste*** **DE ROSENDAL**, bourgeois de Lille par relief du 12 août 1647, échevin de Lille de 1651 à 1684, grand connétable des archers à Lille en 1671, décédé paroisse de La Madeleine le 20 décembre 1686 et enterré au chœur ; épousa dans cette église, le 16 mars 1647, Louise-Françoise ***Cuvillon***, fille de Michel et de Françoise ***de Mal***, baptisée à La Madeleine le 27 décembre 1628 ; d'où :

1. — *Marie-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 14 septembre 1649, morte sur cette paroisse le 30 mars 1700 et inhumée au chœur de cette église, mariée à Saint-Maurice, le 10 avril 1679, avec Toussaint *Duriez*, fils d'Ambroise et de Louise *de Lescluse*, baptisé à Saint-Maurice le 22 août 1653, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1683 ; dont postérité.

2. — *Cécile*, baptisée à La Madeleine le 20 novembre 1651, carmélite à Lille, sous le nom de Barbe-Cécile de Jésus-Maria, le 7 avril 1670, morte le 22 novembre 1685.

3. — *Jean-Baptiste*, baptisé à La Madeleine le 5 novembre 1653, marié à Saint-Étienne, le 7 janvier 1677, avec Catherine *Broncart*.

4. — *Georges-Hippolyte*, baptisé à La Madeleine le 15 août 1656.

5. — *Catherine-Louise*, baptisée à La Madeleine le 15 novembre 1659, décédée en cette paroisse le 15 décembre 1678.

DE SAILLY

Armes : *de sable fretté d'or chargé en cœur d'un écusson de sinople à une chèvre grimpant d'argent.*

I. — ***Jeannin*** de Sailly, fils de ***Jean***, né à La Madeleine, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 septembre 1511, se maria après cette date et mourut avant 1547 ; il eut :

1. — *Antoine*, qui suit, II.
2. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1555.

II. — ***Antoine*** de Sailly, né à Lille, bourgeois de Lille par relief du 26 janvier 1547 (n. st.) ; épousa N... ***Dancoisne*** dite ***Le Coq*** ; d'où :

III. — ***Antoine*** de Sailly, sr d'Ardompretz, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 3 avril 1587, receveur des Bonnes Filles, décédé le 2 novembre 1658 et enterré dans la chapelle Saint-Nicolas à Saint-Étienne ; eut de sa femme, Jeanne *Cardon* :

IV. — ***Jacques*** de Sailly, sr d'Ardompretz, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 31 juillet 1633, épousa à Saint-Étienne, le 6 février 1633, Marie ***Poulle***, fille de Remy et de Marie ***de la Porte***, baptisée à Saint-Étienne le 15 mars 1607 ; dont :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 25 novembre 1634, décédée le 23 octobre 1677 ; épousa à Sainte-Catherine, le 22 décembre 1670, Guillaume *d'Avesne*, écuyer, sr d'Ennevelin, fils de Florent, écuyer, et de Jeanne *Mansemant*, né à La Franche (Hainaut), veuf de Marie-Chrétienne *de la Frelie*, bourgeois de Lille par achat du 2 janvier 1671, remarié avec Marie-Isbergue *Mouget*, décédé le 3 avril 1682, enterré à côté de ses deux premières femmes dans l'église d'Ennevelin ; dont postérité.
2. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 novembre 1636.
3. — *Michelle*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 juillet 1638.
4. — *Marie-Ignace*, née en 1639, religieuse aux Célestines de Tournai, morte le 10 avril 1672.
5. — *Jacques-Antoine*, qui suit, V.

V. — ***Jacques-Antoine*** DE SAILLY, s^r^ d'Ardompretz, baptisé à Sainte-Catherine le 31 octobre 1643, bourgeois de Lille par relief du 2 décembre 1677, échevin de cette ville de 1687 à 1699, mort le 13 novembre 1702 ; épousa à Sainte-Catherine, le 7 janvier 1677, Marie-Catherine ***Mouton***, fille de Pierre et de Catherine ***Vandergraete***, décédée le 24 avril 1687 ; dont :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 mars 1678.

2. — *Marie-Catherine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mai 1679, décédée le 21 décembre 1761 et inhumée dans l'église Saint-André; épousa à Sainte-Catherine, le 27 novembre 1698, Jean-Baptiste *Cardon*, écuyer, s^r^ du Fermont, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Brigitte *Scherer*, baptisé à Saint-Pierre le 3 mai 1673, bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1698, administrateur des biens des hôpitaux de Saint-Nicolas, de la Sainte-Trinité, de Saint-Nicaise, administrateur de la Noble famille de 1715 à 1742, nommé conseiller secrétaire du Roi en 1719, inscrit au rôle des nobles de la province de Flandre par ordonnance du 10 novembre 1739, mayeur de Lille, mort le 11 mai 1742 et enterré dans l'église Saint-André ; d'où postérité.

3. — *Jacques-Remi-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 août 1680.

4. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 août 1681, morte le 13 mai 1683.

5. — *Jacques-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 août 1682.

6. — *Antoine-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 21 juillet 1683.

7. — *Marie-Rosalie*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 avril 1687.

DE SAVARY

ARMES : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croisettes pattées d'argent et en pointe d'un lion issant couronné d'or.*

I. — *Pierre* DE SAVARY, allié à Gillette *Cuvelle*, eut un fils :

II. — *Charles* DE SAVARY, né à Gavre (diocèse de Coutances) le 30 septembre 1669, marchand, bourgeois de Lille par achat du 9 novembre 1696, acheta les seigneuries du Gavre, Boesbreughe, Haguedorne, devint scelleur en la chancellerie près le Parlement de Flandre et mourut paroisse Saint-Étienne le 20 novembre 1750. Il épousa à Lille, par contrat du 1er juin 1707, et à Saint-Étienne le lendemain, Marguerite-Philippine *de Tenre*, fille de Henri-François, négociant, et d'Anne-Élisabeth *Robart*, baptisée à Saint-Étienne le 24 décembre 1686, décédée le 22 août 1750 ; dont :

1. — *Philippine-Charlotte-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 24 mai 1708, morte à Paris et y enterrée le 2 août 1787 ; elle déshérita toute sa famille pour laisser sa fortune à son hôtelière. Elle épousa à Saint-Étienne, le 16 juin 1727, Guillaume-François *Pérignon*, avocat au Parlement de Paris, fils de Jacques et de Jeanne *de la Biche*, baptisé à Paris paroisse Saint-Sulpice, bourgeois de Lille par achat du 3 juillet 1728, mort le 21 mai 1763 ; sans postérité.

2. — *Henriette-Virginie-Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 18 août 1709.

3. — *Albertine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 décembre 1710, morte en cette paroisse le 12 juin 1729.

4. — *Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1712, décédée célibataire sur cette paroisse le 29 avril 1792.

5. — *Charles-Joseph*, qui suit, III.

6. — *Marie-Rose-Virginie*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1715, décédée en cette paroisse le 13 octobre 1762, mariée dans cette église, le 6 avril 1739, avec Charles-François *Carpentier*, fils de Charles et d'Anne-Catherine *Kerpen*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 octobre 1704, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1739,

négociant, sous-scelleur en la chancellerie près le Parlement de Flandre, décédé le 28 juin 1778 ; dont postérité.

7. — *Alexandre-Louis,* baptisé à Saint-Étienne le 28 avril 1717.

8. — *Angélique-Thérèse,* baptisée à Saint-Étienne le 2 août 1719, morte le 5 ventôse an V.

9. — *Henri-Joseph,* qui suivra, III bis.

10. — *Louis-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1723.

11. — *Pierre-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 30 avril 1724, conseiller en la chambre consulaire de Lille, mort le 1er ventôse an VII, épousa à Lille, le 30 messidor an IV, Marie-Barbe-Joseph *Évrard,* fille de Jean-Antoine, négociant, et de Marie-Françoise *Duhene,* née à Valenciennes le 18 janvier 1734, morte à Lille le 30 novembre 1802 ; il en avait eu un fils : Louis-Joseph, baptisé à Saint-Sauveur le 24 août 1759 et déclaré fils de Pierre *Marez* et de Marie-Madeleine *Tacquet,* mort à Lille le 25 février 1831 ; il épousa, en prairial an XIII, Monique-Joseph *Guillain,* décédée à Lille le 9 septembre 1829, à 79 ans.

12. — *Guillaume-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1725.

13. — *Alexandre-Joseph,* qui suivra, III ter.

Les registres d'état-civil mentionnent les décès de deux enfants de Charles de Savary à Saint-Étienne, le 29 octobre 1723 et le 22 juillet 1729, sans indiquer les prénoms.

III. — ***Charles-Joseph*** DE SAVARY, baptisé à Saint-Étienne le 25 septembre 1713, bourgeois de Comines le 12 juillet 1735, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1739, syndic de la Chambre de commerce de cette ville, puis échevin, décédé paroisse Sainte-Catherine le 12 avril 1792. Il épousa, après avoir fait ses sommations, par contrat passé le 6 octobre 1738, et à Saint-Étienne, le même jour, Marie-Thérèse *Cuvelier,* fille de Joseph, conseiller du Roi, receveur des fermes de Sa Majesté au bureau général de Lille, et de Marie-Jeanne *Pottier,* née à Douai, paroisse Saint-Albin, et décédée à Lille le 11 mars 1768 ; dont :

1. — *Charles-Joseph-Marie,* baptisé à Sainte-Catherine le 8 juin 1739, décédé le 5 frimaire an X.

2. — *Thérèse-Philippine-Joseph,* baptisée à Sainte-Catherine le 25 juillet 1740, décédée en cette paroisse le 9 septembre 1746.

3. — *Pierre-François-Joseph,* baptisé à Sainte-Catherine le 19 octobre 1741, décédé le 28 août 1742.

4. — *Marie-Louise-Joseph,* baptisée à Sainte-Catherine le 26 juillet 1745, morte à Lille le 25 novembre 1825, alliée à Sainte-

Catherine, le 5 mai 1791, à François-Xavier *de Fabricy*, écuyer, sr de Gillevoisin, fils de Ponce-Charles, écuyer, ancien officier au régiment de Breudelé suisse, et de Marie-Marguerite *Hollebecque*, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armée du Roi; décédé à Lille le 11 floréal an III.

5. — Un fils mort-né à Sainte-Catherine le 4 novembre 1746.

III bis. — ***Henri-Joseph*** DE SAVARY, « écuyer », sr du Gavre, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1722, bourgeois de Lille par relief du 5 septembre 1749, avocat au Parlement de Flandre, nommé conseiller du Roi à la gouvernance de Lille par lettres données à Paris le 9 juin 1747 [1], décédé paroisse Saint-Étienne le 4 février 1790. Il épousa à Saint-Étienne, le 8 septembre 1748, Marie-Anne-Catherine ***de Has***, fille de Pierre-Joseph et de Marie-Catherine-Jossine ***Maille***, baptisée à Saint-Étienne le 22 janvier 1729, décédée à Lille le 20 juin 1768; dont :

1. — *Charles-Henri*, qui suit, IV.

2. — *Thadée-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 9 septembre 1750.

3. — *Étienne-Philippe-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 24 octobre 1751, mort le 25 janvier 1752.

4. — *Henriette-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 15 septembre 1756, morte le 11 février 1757.

5. — *Pierre-Auguste*, baptisé à Saint-André le 7 mars 1760, mort le 6 novembre suivant.

6. — *Angélique-Henriette-Catherine*, baptisée à Saint-André le 21 février 1761, décédée le 20 janvier 1762.

7. — *Henriette-Charlotte-Cunégonde*, baptisée à Saint-André le 4 mars 1762, morte le 21 mars 1763.

8. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-André le 19 avril 1765, morte le 4 janvier 1826, alliée à Saint-Étienne, le 17 octobre 1786, à Jean-Baptiste-Gabriel-Joseph *Quecq*, chevalier, sr de Sevelingue, fils de Jean-Baptiste-François et de Marie-Jeanne-Joseph *le Thierry*, baptisée à La Madeleine le 9 novembre 1755, bourgeois de Lille par relief du 29 décembre 1786, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 13 mai 1786, fonction qu'il exerça jusqu'en 1790, conseiller municipal de Lille jusqu'en 1808, conseiller général du Nord, administrateur des hospices de Lille, mort dans cette ville le 31 décembre 1827; dont postérité.

---

1. Il obtint des lettres d'honorariat datées de Versailles le 24 février 1773.

IV. — *Charles-Henri* DE SAVARY, écuyer, sr du Gavre, baptisé à Saint-Étienne le 8 juillet 1749, nommé conseiller du Roi à la gouvernance du souverain bailliage de Lille le 17 novembre 1772, bourgeois de cette ville par relief du 12 avril 1783, conseiller municipal de Lille de 1807 jusqu'à sa mort ; décédé dans cette ville le 26 juillet 1810. Il épousa à Sainte-Catherine, le 18 juin 1782, Alexandrine-Joseph-Marie *Virnot*, fille de Charles-Louis, sr de Lamissart, trésorier de Lille, et de Marie-Anne-Alexandrine *Lenglart*, baptisée à Saint-Étienne le 28 décembre 1761 ; dont :

1. — *Alexandrine-Henriette*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 décembre 1783, morte à Lille le 9 octobre 1855.

2. — *Thérèse-Charlotte*, baptisée à Saint-Étienne le 16 février 1789, morte à Lille le 11 février 1862, alliée dans cette ville, le 15 septembre 1813, à Charles-Léopold-Marie *de la Chaussée*, écuyer, fils de Charles et de Jeanne-Rufine-Françoise *de Bourgogne*, né à Tournai le 2 janvier 1792, décédé à Lille le 21 juin 1884 ; dont postérité.

III ter. — *Alexandre-Joseph* DE SAVARY, écuyer, sr du Marais, baptisé à Saint-Étienne le 10 février 1727, cornette au régiment de Tallerand, bourgeois de Douai le 20 juillet 1756, contrôleur de la maison du Roi, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 novembre 1782. Il épousa à Sainte-Catherine, le 25 septembre 1752, Marie-Anne-Françoise *Legrand*, fille de Jean-François, notaire, et de Madeleine-Angélique *de Hennin*, baptisée à Saint-Étienne le 7 septembre 1725, décédée le 9 mars 1789 ; dont :

1. — *Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 2 octobre 1752, fille légitimée, morte à Paris le 7 janvier 1761.

2. — *Henri-Joseph*, baptisé à Saint-André le 30 octobre 1753, capitaine au régiment colonelle générale cavalerie, marié à Tours, le 22 mai 1780, avec Perrine-Françoise *Butté de Saché* ; dont il eut :

   a. — *Jean-Henri*, né à Saché le 4 mars 1781, mort à Lille paroisse Saint-Étienne le 7 juin 1786.

   b. — *Anne-Jeanne-Françoise*, née à Saché le 27 octobre 1783, mariée en l'an XI à son cousin germain maternel.

3. — Un fils, né à Paris, mort jeune, paroisse Saint-Sulpice.

4. — Un autre fils, né à Paris, mort jeune.

5. — *Alexandrine-Thérèse*, baptisée à Saint-Sulpice le 1er août 1759, morte le 5 février 1761.

6. — *Alexandrine-Marie-Étienne,* baptisée à Saint-Sulpice le 11 février 1761, morte à Lille paroisse Saint-Étienne le 6 février 1764.

7. — *Angélique-Étienne-Louise,* baptisée à Saint-Sulpice le 24 août 1764, morte à Paris le 9 juin 1767.

8. — *Marie-Marguerite-Michelle,* née à Paris le 13 décembre 1767, baptisée à Saint-Sulpice le 3 janvier suivant, morte à Lille paroisse Sainte-Catherine le 19 avril 1788.

STAPPART

ARMES : *d'azur semé de flammes d'or et une bande du même brochant sur le tout.*

I. — *Rolland* STAPPART OU STAPPAERT, habitant Anvers, épousa Jeanne *Cocquel*, dont il eut :

II. — *Jean* STAPPART, né à Anvers, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1616, fonda dans cette ville par acte du 31 octobre 1656 un orphelinat de jeunes filles qui porte encore son nom ; il épousa à Saint-Étienne, le 19 août 1616, Jossinne *Le Candele*, fille de Jean ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 11 février 1618.

2. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 20 février 1620, marchand, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1638, épousa en premières noces à Saint-Étienne, le 9 octobre 1638, Françoise *Mes*, fille de Pierre et de Jeanne *du Forest*, baptisée à Saint-Etienne le 5 août 1620, et en secondes noces à Saint-Maurice, le 20 janvier 1642, Marguerite *Lamelin*, fille de Jacques, baptisée à Saint-Étienne le 12 juin 1613 ; dont :

a. — Du premier lit : *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 15 septembre 1639.

b. — Du second lit : *Marguerite*, baptisée à La Madeleine le 27 février 1643, y décédée le 16 décembre 1668.

c. — *Michel*, baptisé à La Madeleine le 16 mai 1644.

d. — *Adrien*, baptisé à La Madeleine le 3 août 1645.

e. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 19 janvier 1648.

3. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 27 juillet 1622.

4. — *Jean*, qui suit, III.

5. — *Jossinne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 octobre 1631, professe urbaniste à Lille le 26 décembre 1651, morte le 11 janvier 1680.

6. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mars 1636.

III. — *Jean* STAPPART, s[r] de la Haye à Esquermes, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1628, bourgeois de Lille par relief du

27 juin 1670, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 7 janvier 1693, fonction qu'il exerça jusqu'en 1703, décédé paroisse Saint-Maurice le 4 avril 1704 ; épousa à Saint-Étienne, le 7 mai 1670, Isabelle *Ramery*, fille de Jean-Baptiste et de Barbe *de Casteckere*, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 octobre 1700 ; dont :

1. — *Isabelle*, baptisée à Saint-Maurice le 24 janvier 1671, décédée paroisse Saint-Étienne le 22 décembre 1744, alliée à Saint-Maurice, le 29 mai 1702, à Jean-Antoine *Petitpas*, écuyer, s^r de Walle, Belleghem, fils de Jacques, écuyer, s^r de Walle, et de Isabelle-Thérèse *de Vos de Steenwick*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juin 1662, bourgeois de Lille par relief du 1^er décembre 1702, échevin et mayeur de cette ville, décédé le 22 juin 1737 ; dont postérité.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, IV.

3. — *Charles*, s^r de Wiliervalle, baptisé à Saint-Maurice le 12 mai 1673.

4. — *Marie-Thérèse*, dame des Wattines, baptisée à Saint-Maurice le 13 août 1674, décédée paroisse Saint-Étienne le 21 mai 1764, mariée à Sainte-Catherine, le 16 juillet 1708, avec Pierre *de Lespaul*, fils d'Augustin et de Marie-Jeanne *de Lannoy*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1709, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 16 juillet 1713, décédé paroisse Sainte-Catherine le 11 janvier 1716. Devenue veuve, elle acheta pour 6260 florins, de Pierre-Allard *de Lannoy*, écuyer, s^r de Fretin, la seigneurie des Wattines à Bersée ; dont postérité.

IV. — ***Jean-Baptiste*** STAPPART, s^r de la Haye, baptisé à Saint-Maurice le 21 février 1672, bourgeois de Lille par relief du 14 janvier 1705, anobli par lettres datées de Versailles, octobre 1706, décédé paroisse Saint-Maurice le 8 décembre 1753 ; épousa à Sainte-Catherine, le 25 novembre 1704, Marie-Ernestine *Cardon*, fille de Philippe, s^r du Bourg, et de Marie-Jeanne ***Fruict***, baptisée à Saint-Étienne le 14 décembre 1675 ; sans enfants.

AUTRE FAMILLE STAPPART.

ARMES : *d'argent à quatre chevrons de sinople.*

I. — ***Pierre*** STAPART ou STAPPART, fils de Pierre, épousa Madeleine *Gazet* ; dont il eut :

II. — *Gilles* STAPPART, né à Valenciennes, marchand de bonneterie, bourgeois de Lille par achat du 11 septembre 1609, fut marié après cette date avec Anne *Leroux*, fille de Jean, baptisée à Saint-Étienne le 31 mai 1593 ; dont :

1. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 décembre 1611, décédée paroisse de La Madeleine le 30 décembre 1686 et inhumée au chœur de cette église.
2. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juillet 1613.
3. — *François*, qui suit, III.
4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juin 1617.
5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1619, alliée avant 1649 à Pierre *Ghesquière*, fils de Nicolas et d'Anne *Le Noir*, né à Guines, bourgeois de Lille par achat du 6 novembre 1654, décédé paroisse de La Madeleine le 1er février 1695 ; dont postérité.
6. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1622, morte le 5 mai 1668 et enterrée dans la chapelle de Saint-François aux Frères mineurs.
7. — *Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 février 1624.
8. — *Martine*, baptisée à La Madeleine le 3 mai 1626.
9. — *Gilles*, baptisé à La Madeleine le 23 août 1627.
10. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 6 janvier 1629, professe urbaniste à Lille le 29 juillet 1657, y décédée le 21 juin 1670.
11. — *Philippe*, baptisé à La Madeleine le 3 décembre 1630.
12. — *Anne-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 25 février 1632, professe urbaniste à Lille le 28 avril 1658, y décédée le 21 septembre 1667.
13. — *Élisabeth*, baptisée à La Madeleine le 29 août 1633.
14. — *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 22 novembre 1634.

III. — *François* STAPPART, baptisé à Saint-Étienne le 20 août 1615, marchand, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1640, décédé paroisse de La Madeleine le 27 décembre 1678 ; épousa à Saint-Étienne, le 23 mai 1640, Marie *du Bois*, fille de Pierre et d'Agnès *de Lattre*, baptisée à Saint-Étienne le 27 novembre 1615 ; d'où :

1. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 30 mai 1641.
2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1642, décédée paroisse de La Madeleine le 22 octobre 1717.
3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre 1644.
4. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 15 octobre 1645.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 1er juillet 1647.
6. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 3 octobre 1649.
7. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1652.
8. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 27 décembre 1654.
9. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 14 septembre 1657, mort célibataire paroisse de La Madeleine le 5 décembre 1722.
10. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 4 septembre 1660.

NON RATTACHÉE.

Barbe STAPPART, morte ainsi que son mari, Thomas *Hughelot*, avant 1643 ; dont postérité.

1706, octobre. — *Lettres d'anoblissement de Jean-Baptiste Stapaert.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre. A tous présens et à venir, salut. Comme une des principales attentions des souverains doit être de récompenser la vertu et qu'elle ne peut l'être plus dignement dans les personnes en qui elle se trouve que par des marques d'honneur qui les distinguent du commun et passent à leur postérité, nous avons toujours pris soin, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, d'élever au degré de noblesse ceux qui s'en sont rendus dignes par leur zèle et par leur affection au bien de notre service et à celuy de l'état. C'est pourquoi étant bien informé que *Jean-Baptiste Stapaert*, seigneur de la Haye, est issu d'une bonne famille de notre ville de Lille en Flandres, qui a toujours été très zélée pour notre service et pour le bien public, que luy et ses ancestres ont vescu noblement depuis un temps immémorial, son ayeul paternel s'étant mis en recommandation particulière dans ladite ville par la fondation d'un hôpital qui porte son nom, où un grand nombre de jeunes filles sont entretenues, eslevées et instruites gratuitement jusqu'à l'âge de vingt ans, et d'une maison en la ville d'Armentières en faveur des pauvres enfans orphelins, que son père est décédé pourveu et revêtu d'une charge de trésorier de France en la généralité de Lille après l'avoir exercé pendant dix ans avec honneur et distinction, sçachant d'ailleurs que ledit sieur Stapaert s'est rendu digne par son mérite et ses bonnes qualités de la recommandation que notre très cher et très amé frère l'Électeur de Cologne nous a fait de sa personne, Nous nous trouvons invité de luy donner des marques particulières de

l'estime que nous avons pour luy en le distinguant par une marque d'honneur qui passe à sa postérité, sçavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvans, de notre grâce spécialle, pleine puissance et authorité royalle, nous avons par ces présentes signées de notre main, annobly et annoblissons ledit *Jean-Baptiste Stapaert,* seigneur de la Haye, et du titre et qualité de noble et gentilhomme, décoré et décorons, voulons et nous plaist qu'il soit tenu censé et réputé pour tel, ensemble ses enfants et postérité tant masles que femelles nés et à naître en légitime mariage, tout ainsy que s'ils étoient issus de noble et ancienne race, et que ledit sieur *Stapaert* et sa postérité soient en tous lieux tant en jugement que hors de jugement, tenus, censés et réputés nobles et gentilshommes, et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité d'écuiers et parvenir au degré de chevalerie et à tous autres réservés à notre noblesse, jouir et user de tous honneurs, privilèges, prééminences, franchises, libertés et exemptions dont jouissent les autres nobles de notre royaume, comme aussi qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs, terres et seigneuries de quelque nature et qualité qu'ils soient, et en outre luy avons permis et à sesdits enfans et postérité de porter leurs anciennes armoiries timbrées telles qu'elles seront cy blazonnées et réglées par le sieur d'Hozier juge d'armes de notre roiaume et icelles faire peindre, graver et insculpter en tels endroits de leurs maisons que bon leur semblera, sans que pour raison du présent annoblissement ledit sieur *Stapaert* ny ses descendans soient tenus de nous paier ny à nos successeurs roys aucune finance ny indemnité dont, à quelque somme qu'elle puisse monter, nous luy avons fait et faisons don par cesdites présentes, à la charge touttefois de vivre noblement sans déroger à ladite qualité. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre Cour de parlement de Tournay, présidens et trésoriers généraux de France au Bureau de nos finances étably à Lille et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il apertiendra que ces présentes ils aient à faire enregistrer, et du contenu en icelles jouir et user ledit sieur *Stapaert de la Haye*, ensemble sesdits enfans et postérité nés et à naître en légitime mariage pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens quelsconcques, nonobstant tous édits, règlemens, ordonnances, arrêts, lettres et autres choses à ce contraire ausquels nous avons dérogé et dérogeons par cesdites présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours Nous avons fait mettre notre scel à cesdites

présentes. Donné à Versailles au mois d'octobre l'an de grâce mil sept cens six et de notre règne le soixante et quatrième. Signé : Louis. Et sur le reply : Par le Roy, CHAMILLART. A costé dudit reply : Visa. PHELIPEAUX. Et scellées du grand scel de Sa Majesté en cire verte.

Archives municipales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre dit La Guerre, fol. 155, pièce n° 60.

DE SURMONT

ARMES DE LA BRANCHE LILLOISE : *de sable à une fasce bretessée et contrebretessée d'argent.*

Cette famille s'est divisée en trois branches ; l'une demeura à Tournai et sa généalogie est faite par le Cte DU CHASTEL dans ses *Généalogies tournaisiennes*, au tome III ; l'autre s'établit à Lille au XVIIe siècle et fait l'objet de cette notice ; la troisième se fixa à Tourcoing où elle est encore représentée de nos jours.

I. — *Jaspart* DE SURMONT acheta la bourgeoisie de Tournai, le 6 juin 1571, pour six livres de Flandre ; il fut conseiller pensionnaire de cette ville et prit pour armes : *d'or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux roses du même et en pointe d'une montagne de sinople* ; il eut :

1. — *Pierre*, mort en 1648, marié à Tournai vers 1600 avec Marie *Martin* ; dont postérité à Tournai [1].
2. — *Gaspard*, qui suit, II.
3. — *Michel* [2].
4. — *Philippote*, mariée avec Jacques *Dumortier* [3].

II. — *Jaspart* DE SURMONT (ou *Gaspard*), épousa à Tournai, vers 1600, Jacqueline *du Mortier* ; dont :

1. — *Jaspard*, qui suit, III.
2. — *Jean*, qui suivra, III bis.
3. — *Guillaume*, né en 1608, bourgeois de Tournai par achat en 1631 pour 6 livres de Flandres.
4. — *Péronne*, née en 1609, décédée après 1644.
5. — *Marie*, née en 1611, vivant à Tourcoing en 1644.

III. — *Jaspart* ou *Gaspard* DE SURMONT, né à Tournai en 1604, vint s'établir comme marchand à Tourcoing vers 1630 avec son frère *Jean* et sa sœur *Marie* ; il y mourut le 28 octobre 1666 ; de sa

1. Voir : Cte DU CHASTEL, *Généalogies tournaisiennes*, t. III, p. 505, Généalogie de la famille de Surmont de la Chapelle du Hennocq.
2. *Ibidem*.
3. *Ibidem*.

femme, Marie-Barbe *Fremaut*, qu'il avait épousée à Tournai, il laissa :

1. — *Robert-François*, né à Tourcoing, sr de Favreulles à Croix et de la Boutillerie à Wattrelos, marchand, bourgeois de Lille par achat du 27 juillet 1656, échevin de cette ville, décédé le 12 décembre 1699 ; épousa à Saint-Pierre, le 29 août 1656, Michelle *de Courcelles*, dame de Lamont, fille de Nicolas, née vers 1620, décédée le 19 novembre 1705 et enterrée à côté de son mari dans l'église Saint-Sauveur. Ils eurent : *Marie-Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 2 novembre 1657, alliée à Sainte-Catherine, le 23 mai 1679, à son cousin Philippe *de Surmont*.

2. — *Gaspard*, qui suit, IV.

3. — *Philippe*.

4. — *Pierre*, mort avant 1673, époux de Jeanne-Élisabeth *Chombart* ; dont :

a. — *Pierre-François*, né à Tourcoing, marchand, bourgeois de Lille par achat du 13 janvier 1673, épousa Jeanne-Louise *de Rosendal*, fille de Simon et de Jeanne *Cardon*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 août 1647, décédée paroisse Saint-Pierre le 15 février 1731 ; dont :

aa. — *Marie-Rose-Agathe*, baptisée à Saint-Pierre le 18 juillet 1677, décédée célibataire paroisse Sainte-Catherine le 8 avril 1750.

bb. — *Simon-Pierre*, baptisé à Saint-Pierre le 31 juillet 1678.

cc. — *Marie-Roberline-Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 1er octobre 1679, y décédée le 27 janvier 1722.

dd. — *Pierre-Ignace*, baptisé à Saint-Pierre le 30 novembre 1680, y décédé le 2 février 1735.

ee. — *Albert*, baptisé à Saint-Pierre le 26 février 1682.

ff. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 10 novembre 1685, y décédé le 1er janvier 1711.

gg. — *Ernestine-Louise*, baptisée à Saint-Pierre le 21 mars 1688.

hh. — *Béatrice-Rose*, baptisée à Saint-Pierre le 12 février 1691.

5. — *Antoine*, allié le 2 décembre 1679 à Hélène *Lefebvre* ; dont une fille : *Catherine*, née en 1690.

IV. — *Gaspard* DE SURMONT, né à Tourcoing, marchand, y décédé le 8 juin 1684 et enterré devant l'autel Saint-François à Saint-Jacques, épousa Catherine *Lesquinet* ; d'où :

1. — *Augustin*, né à Tourcoing, marchand, allié à Roubaix, le 14 septembre 1690, à Agnès *Lepers*, fille d'Antoine et de Marie-Catherine *de le Becque*, née en 1670 ; d'où :

a. — *Catherine*, mariée à Roubaix, le 2 juin 1711, avec Jean-Nicolas *Florin*, fils d'Antoine ; dont postérité.

b. — *Pierre*, mort en 1754, marié le 1er septembre 1718 avec Marie *Ledoux*. Sans enfants.

2. — *François*, qui suit, V.

3. — *Pierre*, mort le 12 janvier 1690, à 38 ans, et enterré aux Récollets de Tourcoing.

4. — Une fille alliée à Jacques *Le Febvre*, marchand à Tourcoing.

V. — *François* DE SURMONT, né à Tourcoing, bourgeois de Lille par achat du 1er juin 1685, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 4 février 1714, mort le 27 mars 1718 et inhumé au chœur de Sainte-Catherine ; épousa à Saint-Étienne, le 23 mai 1689, Marie-Madeleine *Van Thiennen*, fille de Nicolas et de Marguerite *du Forest*, décédée le 9 juin 1732 et ensevelie à côté de son mari ; dont :

1. — *Nicolas-François*, écuyer, sr de Fremaux, baptisé à Sainte-Catherine le 12 mai 1690, bourgeois de Lille par relief du 19 février 1733, échevin de cette ville de 1733 à 1737, décédé paroisse Sainte-Catherine le 30 avril 1745 ; épousa à Saint-Maurice, le 2 juin 1732, Claire-Angélique-Constance *Courouwanne*, fille de Charles et de Christine-Aldegonde *Mousson*, baptisée à Saint-Étienne le 26 décembre 1704 ; sans postérité.

2. — *Marie-Robertine*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 mai 1691, y décédée le 10 septembre 1717, mariée dans cette église, le 20 septembre 1715, avec François-Alexandre *de Monmonier*, écuyer, sr du Puis, fils de Pierre, écuyer, sr dudit lieu, et d'Élisabeth-Claire *Fournier*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1682, capitaine grand bailli de La Motte au Bois, décédé paroisse Saint-André le 25 mars 1761 ; dont postérité.

3. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 juin 1693.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 juillet 1694.

5. — *Marie-Barbe-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 avril 1697.

6. — *Chrétien-Joseph*, qui suit, VI.

7. — *Angélique-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 décembre 1699.

8. — *Marie-Madeleine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 décembre 1703, décédée paroisse de La Madeleine le 2 mai 1724, mariée à Saint-Étienne, le 8 février 1722, avec Jean-Philippe *du Béron*, s[r] de Cappelle, fils de Jean, s[r] de Boularietz, et de Françoise *de Warenghien*, baptisé à La Madeleine le 16 juillet 1680, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1722, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, membre du Magistrat de Lille, grand bailli des États de Lille, Douai et Orchies, sénéchal de Saint-Pol, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres du département de Flandre, remarié avec Bonne-Aldegonde-Joseph *de Haynin*, décédé avant 1736 ; dont postérité.

VI. — *Chrétien-Joseph* DE SURMONT, écuyer, s[r] de Flégard, baptisé à Sainte-Catherine le 10 avril 1698, bourgeois de Lille par relief sur requête le 16 mai 1738, décédé paroisse Sainte-Catherine le 28 novembre 1760 et inhumé au chœur de cette église ; épousa à Saint-Étienne, le 2 juin 1735, Marie-Claire *Barge*, fille d'Étienne et de Marie-Agnès *Bourez*, baptisée à La Madeleine le 1[er] mai 1705, décédée paroisse Saint-Étienne le 9 août 1772 ; dont :

1. — *Étienne-Joseph*, écuyer, s[r] de Flégard, baptisé à Saint-André le 28 février 1728, légitimé par mariage subséquent, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1753, lieutenant au régiment de Royal artillerie, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Sainte-Catherine le 19 août 1783 ; marié avec Marie-Anne *Faure*, fille de Antoine, écuyer, commissaire provincial d'artillerie, et d'Anne *La Condamine*, née à Grenoble ; dont :

a. — *Marie-Anne-Constance-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 avril 1754, morte à Béthune le 16 avril 1836, mariée à Sainte-Catherine, le 17 avril 1787, avec Henri-Marie *de Bellonet*, écuyer, fils d'Antoine et de Anne-Marie *Niasre*, baptisé à Sainte-Anne de Montpellier en 1739, capitaine commandant le corps royal du génie à Béthune, chevalier de Saint-Louis ; dont postérité.

b. — *Philippine-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 septembre 1756.

2. — *Henri-Louis*, écuyer, s[r] de Dique, baptisé à Saint-André le 28 décembre 1730, légitimé par mariage subséquent, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1773, directeur du vrai mont-de-piété, administrateur de la charité générale, marguillier de La Madeleine, allié à La Madeleine, le 26 avril 1773, à Philippine-Isabelle-Suzanne *d'Hoffrengues*, fille de Charles-Maximilien-Joseph, écuyer, s[r] d'Hellemmes, et de Jeanne-Thérèse-Joseph *Becque*,

baptisée à La Madeleine le 21 août 1733, veuve de François-Joseph *Cardon de Garsignies*, décédée le 20 février 1789 ; dont un fils : *Louis-Chrétien-Marie*, baptisé à La Madeleine le 5 février 1774, mort le 8 février suivant.

3. — *François-Chrétien-Marie*, baptisé à Saint-André le 30 avril 1733, légitimé par mariage subséquent, convoqué ainsi que ses frères aux assemblées des nobles par ordonnance du 19 octobre 1771, arrêté en 1792 ainsi que son frère *Henri-Louis* et détenu aux Bons-Fils, relâché peu après, sur son affirmation qu'il n'était pas noble et qu'il avait refusé de payer le droit des nobles en 1772, décédé célibataire à Lille le 7 germinal an XIII.

4. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-Étienne le 1er septembre 1735, décédé paroisse Saint-Pierre le 25 octobre 1738.

5. — *Claire-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 4 juillet 1736, décédée paroisse Saint-André le 26 octobre 1736.

6. — *Marie-Claire-Constance*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juin 1738, alliée à Sainte-Catherine, le 22 février 1762, à Jean-Antoine *Faure*, sr de Lilate, frère de Marie-Anne, baptisé à Saint-Hugues de Grenoble en mai 1726, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, nommé maréchal de camp le 9 mars 1788, officier de la Légion d'honneur ; dont postérité.

7. — *Nicolas-François-Bernard*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juillet 1740.

8. — *Claire-Aimée-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 mai 1742.

9. — *Nicolas-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 décembre 1743.

III bis. — *Jean* DE SURMONT, né à Tournai en 1605, établi à Tourcoing vers 1630, y épousa, le 31 mai 1631, Françoise *Lefebvre* ; dont :

1. — *Jean-François*, né à Tourcoing en 1633, époux de Jeanne *Hendrick* ; sans enfants.

2. — *Gabriel*, né à Tourcoing en 1635, allié en 1660 à Marie *Manghin* [1].

3. — *Antoine*, né à Tourcoing, bourgeois de Lille par achat du 5 juillet 1680, mort le 28 juin 1715 ; marié à Saint-Étienne, le 28 avril 1681, avec Marie-Marguerite *Noiret*, fille de Romain, sr de Fives, et de Marie-Marguerite *Wattepatte*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1659, morte le 13 janvier 1683 ; dont :

a. — *Louis*, décédé paroisse Saint-Maurice le 19 juin 1733.

b. — *Marguerite*, née en janvier 1683, morte paroisse Saint-

1. Communication du R. P. Louis D'HALLUIN.

Étienne le 12 novembre 1764, dame de Constantin, la Houtte, alliée à Saint-Étienne, le 9 janvier 1703, à Arnould *Van der Cruisse*, fils de Michel et de Marie *de Lobel*, né le 2 novembre 1678, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1703, connétable de la compagnie des arbalétriers, mort le 3 octobre 1719 ; dont postérité.

4. — *Pierre*, né à Tourcoing, marié en 1665 avec Marie *Ducoulombier* ; dont :

a. — *Philippe*, marié à sa parente, Marguerite *de Surmont*, née à Tourcoing, dont il eut une fille, *Marie*, décédée en 1755, épouse de Pierre-François *Flipo*.

b. — *Hélène-Françoise*, née à Tourcoing, morte en 1744, alliée à Denis *Frys*.

5. — *Gaspard*, qui suit, IV.

6. — *Philippe*, qui suivra, IV bis.

IV. — ***Gaspard*** DE SURMONT, né à Tourcoing, fixé à Lille vers 1673, ministre général de la bourse des pauvres de cette ville, mort le 1er septembre 1682 et inhumé à Saint-Maurice ; épousa à Tourcoing, le 7 novembre 1661, Hélène *Lefebvre*, dont il eut sept enfants, parmi lesquels : *Pierre* qui suit, V, *Pierre-Antoine* et *Augustin-Paul* qui eurent postérité (branche DE SURMONT de Tourcoing), *Jean*, célibataire, et *Agnès*, baptisée à La Madeleine à Lille le 13 octobre 1674

V. — ***Pierre*** DE SURMONT, né à Tourcoing en 1662, marchand, établi à Lille vers 1685, bourgeois de cette ville par achat du 8 mai 1693, marguillier de Saint-Maurice, décédé avant 1739 [1], épousa à Saint-Étienne, le 7 septembre 1695, Marie-Joseph *Wacrenier*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Madeleine *Deschamps*, baptisée à Saint-Étienne le 15 décembre 1662, décédée paroisse Saint-Maurice le 23 décembre 1724. D'où :

1. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 9 août 1696, décédé célibataire paroisse Saint-Pierre le 14 avril 1766.

2. — *Marie-Joseph*, dame de Beaurepaire, baptisée à Saint-Maurice le 12 octobre 1697, y décédée le 25 mars 1769, mariée dans cette église, le 4 juin 1730, avec Pierre-Louis-Michel *de Corbie*, sr de Neuvireuil, Bliquy, fils de Pierre, sr de la Boutillerie, et d'Ernestine *Bisschops*, né le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1730, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire

1. Son testament est du 28 janvier 1727.

du Roi, remarié avec Marie-Christine *de Vicq de Cumptich*, décédé paroisse Saint-Maurice le 12 avril 1776. Dont postérité.

3. — *Philippe*, qui suit, VI.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 14 mai 1700, décédée paroisse Saint-Maurice le 17 janvier 1729, épouse de Pierre-François *Le Febvre*, écuyer, fils de Pierre et d'Élisabeth *Biscop*, né à Tourcoing, conseiller secrétaire du Roi, bourgeois de Lille par achat du 6 mai 1712.

5. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 26 juillet 1702, y décédé le 5 janvier 1730.

VI. — ***Philippe*** DE SURMONT, s[r] de Bersée, baptisé à Saint-Maurice le 12 octobre 1698, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1740, décédé paroisse Saint-Maurice le 12 décembre 1777 ; épousa dans cette église, le 18 octobre 1739, Marie-Angélique-Françoise ***Discart***, fille de Bonaventure et de Marie-Angélique-Ernestine ***Raoul***, baptisée à Saint-Étienne le 3 mai 1717, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 février 1778. Dont :

1. — *Philippe-Bonaventure-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 5 octobre 1740, y décédé le 11 février 1746.

2. — Un fils, ondoyé le 4 mars 1741, mort aussitôt

3. — *Marie-Angélique-Joseph*, dame de Quenaumont, Platries, baptisée à Saint-Maurice le 17 janvier 1742, y décédée le 31 mai 1785, alliée dans cette église, le 19 mars 1771, à Pierre-François-Albert *Taverne*, écuyer, s[r] de Burgault, fils de Louis-Nicolas, écuyer, s[r] de Beauval, et de Marie-Jeanne-Joseph *Mahieu*, baptisé à La Madeleine le 22 juillet 1744, bourgeois de Lille par relief du 14 novembre 1771, décédé au château de Pont-à-Tressin le 4 juin 1831 ; dont postérité.

4. — *Marie-Josèphe-Ernestine-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 5 novembre 1743, y décédée le 21 décembre suivant.

5. — *Louise-Virginie-Josèphe*, baptisée à Saint-Maurice le 1[er] février 1746.

6. — *Louis-Joseph*, mort enfant, paroisse Saint-Maurice le 12 octobre 1749.

7. — *Philippe-Jacques-Joseph*, qui suit, VII.

8. — *Bonaventure-Joseph-Auguste*, baptisé à Saint-Maurice le 27 septembre 1749, décédé paroisse de La Madeleine le 5 décembre 1791.

VII. — ***Philippe-Jacques-Joseph*** DE SURMONT, s[r] de Bersée, baptisé à Saint Maurice le 13 février 1748, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1778, conseiller secrétaire du Roi, décédé à Lille le

6 février 1821 ; épousa à La Madeleine, le 13 mai 1777, Marie-Sabine-Joseph *de Madre*, fille de Louis-Charles-Joseph, écuyer, bailli de Cysoing, et de Marie-Marguerite *Denis*, baptisée à Saint-André le 20 janvier 1748, morte à Lille le 23 frimaire an XI; dont:

1. — Un fils, mort-né le 20 décembre 1777.

2. — *Léandre-Antoine-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 octobre 1779.

3. — *Eugénie-Sabine-Augustine-Joseph*, baptisée à Saint-André le 12 avril 1781, y décédée le 7 décembre 1783.

4. — *Philippe-Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-André le 13 juillet 1782, y décédée le 9 août 1783.

5. — *Marie-Rosalie-Sophie-Joseph*, baptisée à Saint-André le 24 décembre 1784, morte à Lille le 10 mai 1860, mariée avec Louis-Alexandre-Joseph *Scherer de Scherbourg*, écuyer, s[r] de Tourmignies, fils d'Alexandre-Joseph, chevalier, s[r] de Ricarmez, Vendeville, et d'Élisabeth-Françoise-Pélagie *Percourt*, baptisé à Saint-Pierre le 26 août 1771, mort le 16 septembre 1847 ; dont postérité.

6. — *Joseph-Philippe-Auguste*, écuyer, baptisé à Saint-André le 5 août 1786, officier, mort à Lesquin le 20 février 1823.

IV bis. — *Philippe* DE SURMONT, né à Tourcoing en 1645, bourgeois de Lille par achat du 5 juillet 1680, épousa Balduine *Van Alckemade*, d'une famille hollandaise ; d'où :

1. — *Élisabeth-Balduine*, décédée le 1[er] janvier 1709, alliée le 17 octobre 1683 à Jean-Baptiste *Aronio*, écuyer, s[r] des Escalus, fils de Jean-Augustin et de Marie-Madeleine *Tesson*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mai 1651, bourgeois de Lille par relief du 25 janvier 1683, anobli par lettres données à Versailles en 1707, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 6 février 1693, fonction qu'il exerça jusqu'au 12 mai 1721, mort paroisse Saint-André le 17 juin 1723, enseveli dans cette église à côté de son épouse ; d'où postérité.

2. — *Catherine-Marie*, née en novembre 1656, épouse de Jean *Gillès*, écuyer, s[r] de Menquedorne, fils d'Abraham et de Jeanne *Van Heinsberg*, né le 6 septembre 1642, veuf de Cornélie-Marie *de Wale* ; dont postérité.

3. — *Philippe*, qui suit, V.

V. — *Philippe* DE SURMONT, s[r] de Warwanne, né à Amsterdam en 1659, marchand, bourgeois de Lille par achat du 2 juin 1679, échevin de cette ville, anobli en mai 1699 moyennant 6.000 livres

de finances, créé chevalier le 30 novembre 1718, grand bailli des États de Lille, décédé paroisse Saint-Maurice le 6 mars 1728, épousa à Sainte-Catherine, le 23 mai 1679, sa cousine, Marie-Michelle *de Surmont*, fille de Robert-François, sr de Favreulles, et de Michelle *de Courcelles*, baptisée à Saint-Étienne le 2 novembre 1657, décédée paroisse Saint-Sauveur le 27 juillet 1738 et inhumée dans cette église ainsi que son mari ; d'où :

1. — *Robert-François*, chevalier, sr de Fontaine, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mai 1680, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1716, échevin de cette ville, mort paroisse Saint-Sauveur le 3 mai 1757 ; épousa à Sainte-Catherine, le 11 mai 1716, Marie-Marguerite *Potteau*, fille de François et de Marie-Marguerite *Grenu*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 mars 1696, décédée paroisse Saint-Sauveur le 20 mars 1764 et enterrée dans cette église en la chapelle de Notre-Dame de Tongres ; sans postérité.

2. — *Élisabeth-Thérèse*, épouse de Jean *de Sausin*, chevalier, brigadier des armées du roi d'Angleterre ; dont postérité.

3. — *Philippe-Eugène*, dominicain, prédicateur général, définiteur dans les chapitres généraux et provinciaux, provincial de la province de Sainte-Rose, vicaire et commissaire général de la Congrégation des Dominicains d'Alsace [1].

4. — *Louis-Ernest*, chevalier, sr de Favreulles, né vers 1688, bourgeois de Lille par relief du 2 novembre 1739, mort le 29 juin 1753 ; marié à Saint-Maurice, le 1er février 1739, avec Marie-Robertine-Thérèse *de Brigode*, fille de Pierre et d'Anne-Thérèse *Wielems*, baptisée à Saint-Étienne le 16 janvier 1715, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 juillet 1776. Il fut inhumé à Sainte-Catherine et sa femme à Saint-Maurice ; sans enfants.

5. — *Claude-Joseph*, chevalier, sr des Mottes, né vers 1689, ne figure pas au registre aux bourgeois ; il mourut paroisse Saint-André le 3 avril 1762 après avoir épousé à Saint-Pierre, le 18 novembre 1748, Lucie-Victoire-Joseph *Lecomte*, fille de Louis-François, écuyer, sr du Bus, et de Marie-Béatrice *Baillet*, baptisée à Saint-Pierre le 29 mars 1722, morte paroisse Saint-André le 7 novembre 1780 ; dont postérité qui suit. Claude-Joseph, avant de se marier, avait eu de Marie-Joseph *Bonnier* une fille illégitime : *Marie-Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 janvier 1732.

Ses enfants légitimes sont :

a. — *François-Joseph*, chevalier, sr des Mottes, Fontaine,

1. Voir : RICHARD, *Histoire du couvent des Frères prêcheurs de Lille*, page 96.

Warwanne, Favreulles, baptisé à Saint-André le 14 février 1750, officier au régiment des cuirassiers du Roi, mort paroisse Saint-André le 14 avril 1770.

b. — *Ernest-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-André le 14 avril 1751.

c. — *Marguerite-Joseph-Lucie*, baptisée à Saint-André le 6 décembre 1752, décédée à Lille le 18 décembre 1833, mariée dans cette église le 19 mai 1772 avec Paul-Alexis-Joseph *Herts*, écuyer, sr de la Blancarderie, fils d'André-François-Joseph, écuyer, sr des Mottes, et de Marie-Élisabeth *Wattepatte*, baptisé à La Madeleine le 10 mars 1747, bourgeois de Lille par relief du 24 avril 1773, conseiller pensionnaire de la Flandre wallonne, mort le 18 nivôse an IX ; dont postérité.

d. — *Robertine-Josèphe*, baptisée à Saint-André le 30 septembre 1754, morte après 1825, alliée à Saint-André, le 1er janvier 1779, à Claude-Louis-Gabriel *de Berry*, comte d'Essertaux, fils de Henri-Gabriel, marquis d'Essertaux, sr d'Oresmaux, Jumelle, Treux, Villecourt, Villers-Saint-Pol, et de Anne-Marie-Claude *de Berbier du Metz*, baptisé à Paris, paroisse Saint-Paul, en 1749, capitaine au régiment de mestre de camp général cavalerie ; dont postérité.

e. — *Sophie-Joseph*, baptisée à Saint-André le 17 janvier 1756.

6. — *Marie-Michelle*, décédée paroisse Sainte-Catherine, le 20 octobre 1733, mariée avec Anselme-François *Mousson*, écuyer, sr de la Grenurie, fils de Bernard et de Christine *Domessent*, baptisé à Saint-Maurice le 4 janvier 1688, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1730, conseiller du Roi, prévôt général de la maréchaussée de Flandre, chevalier de Saint-Louis, marguillier de Saint-André, remarié avec Anne-Isabelle-Joseph *Despiennes*, décédé paroisse Saint-André le 30 novembre 1745 ; dont postérité.

NON RATTACHÉS.

François DE SURMONT, décédé paroisse Saint-Pierre le 16 septembre 1709.

Jaspart SURMONT, décédé paroisse Saint-Maurice le 3 septembre 1669.

Marie-Michelle, décédée paroisse Saint-Piat, à Tournai, le 14 septembre 1719, mariée avec Nicolas *Poulereau* [1].

---

1. Le comte DU CHASTEL la donne à tort comme fille de Robert-François et de Michelle de Courcelles.

Marie-Michelle, décédée paroisse Saint-Maurice le 2 janvier 1721.

Marie-Michelle, urbaniste, professe le 8 septembre 1693, morte 8 octobre 1709.

Anne-Catherine-Joseph, décédée paroisse de La Madeleine le 22 septembre 1721.

1699, mai. — *Lettres de noblesse pour Philippes de Surmont, seigneur de Warvanne.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Par nostre édit du mois de mars 1696, registré où besoin a esté, nous avons anobli le nombre de cincq cens personnes qui seront choisies parmy ceux qui se sont le plus distinguez par leurs mérites, leurs vertus et leurs bonnes qualitées et qui se sont rendus recommandables par leurs charges et par leurs emplois, à chacune desquelles lettres particulières d'annoblissement seront expédiées en payant les sommes auxquelles elles seront fixées ; et comme nous avons esté pleinement informé de la famille, vertus et bonnes qualitées de nostre cher et bien aimé *Philippes de Surmont*, seigneur de Warvanne, fils de défunct *Philippe* et de Baldine *van Alckemade*, demeurant en nostre ville de Lille en Flandres, nous l'avons agréé pour l'un desdits cincq cents annoblis créés par nostre édit, ainsi qu'il est contenu par l'estat arresté en nostre Conseil le 18 juin dernier, en conséquence duquel il nous a payé la finance que nous avons fixé par l'arrest du 3 avril 1696 et par le rolle du 7 aoust audit an, suivant la quittance du garde de nostre Trésor royal du 3 avril 1699, registrée au controlle général des finances le 17 du mesme mois cy attachée sous nostre séel. A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, Nous, de nostre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, par ces présentes signées de nostre main, avons annobli et annoblissons ledit *Philippe de Surmont*, seigneur de Warvanne, pour estre du nombre des cinq cens annoblis créés par nostre dit édit et du titre et qualité de noble nous l'avons décoré et décorons, voulons et nous plaist qu'il soit tenu, censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et sa postérité tant masles que femelles, nez et à naistre en loyal mariage tout ainsi que s'ils estoient issus de noble et ancienne extraction et que luy et sa postérité soient en tous lieux et actes, tant par jugement qu'autrement tenus, censés et réputez pour nobles, que comme tels ils puissent prendre la qualité d'écuyer, parvenir au degré de chevalier et autres honneurs réservés à notre noblesse, et qu'ils jouissent et usent de tous les droits, prérogatives, privilèges, prééminences, franchises, libertés et

immunités dont jouissent et ont accoustumé de jouir les autres nobles de nostre royaume, comme aussy qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles et (de) quelques titres et qualités qu'elles soient ; nous luy permettons de porter les armoiries timbrées avec des supports et un cimier telles qu'elles seront réglées et blasonnées par le sieur d'Hozier, exerçant l'office de juge d'armes de France suivant la commission expresse que nous luy en avons donnée par arrest de nostre Conseil du XVIII décembre 1696, ainsi qu'elles seront peintes et figurées dans les présentes lettres, avec pouvoir de les faire peindre, graver et insculpter en tels endroits de ses maisons, terres et seigneuries que bon lui semblera, sans que pour raison du présent annoblissement le dit *Philippes de Surmont*, seigneur de Warvanne, et ses descendans soient tenus de nous payer, ny à noz successeurs Roys, aucune finance, ny indemnité, dont, à quelque somme elle puisse monter, nous leur avons fait et faisons don par ces présentes, à la charge de vivre noblement, sans que le commerce en gros et en banque qu'il pourra exercer, suivant et conformément à nostre dit édit, déroge à ladicte qualité tant pour lui que pour ses descendans nés et à naistre, et sans que ledit annoblissement puisse estre par nous et nos successeurs suprimé, ny révocqué, ny sujet à aucunes taxes pour estre confirmé, attendu la finance qu'il nous en a payé. Sy donnons en mandement à noz amez et féaux les gens tenans nostre court de Parlement à Tournay, gardes des archives de nostre Chambre des Comptes à Lille, présidens et trésoriers généraux de France au Bureau de nos Finances de Flandres estably à Lille et autres juges qu'il appartiendra que ces présentes ils aient à faire enregistrer et du contenu en icelles faire jouir ledit *Philippe de Surmont*, seigneur de Warvanne, et sa postérité, en faisant cesser tous troubles et empeschemens, Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous y avons fait mettre nostre séel.

Donné à Versailles, au mois de may, l'an de grâce seize cens quatre-vingt-dix neuf et de nostre règne le cinquante sixième. Estoit signé : Louis, et y appendoit le séel de Sa Majesté sur cire verte. Et sur le reply desdites lettres estoit escrit : Par le Roy, Le Tellier, avec paraphe et visa : Boucherat, et veu au Conseil : Phelippeaux.

1699, 3 avril. — *Quittance du garde du Trésor royal, de la somme de six mille livres.*

Je, Pierre Gruyn, conseiller du Roy en ses conseils, garde de son trésor royal, confesse avoir receu comptant en ceste ville de Paris

de *Philippe de Surmont,* seigneur de Warvanne, la somme de six mille livres à laquelle il a plu à Sa Majesté fixer la finance de chacune lettres de noblesse par arrest du Conseil du 3 avril 1696, suivant le rolle arrêté audit Conseil le 7 aoust dudit an, en exécution de l'édit du mois de mars dudit an portant annoblissement de cincq cens personnes qui seront choisies par Sa Majesté parmy ceux qui se seront le plus distingués par leur mérite, vertus et bonnes qualités, dont Sa Majesté luy fera expédier ses lettres particulières de noblesse, en vertu des quelles luy et ses enffans nez et à naistre en légitime mariage seront réputez pour nobles et comme tels respectez et honorez dans tous actes, assemblées et occasions et pourront prendre la qualité d'escuïer et parvenir au degré de chevalerie et autres réservés à la noblesse et jouïr de tous les honneurs, privilèges, prééminences, franchises, libertés, exemptions et immunités dont jouissent les autres nobles du royaume sans distinction, conformément audit édit. De laquelle somme de six mille livres à moy ordonnée pour employer au fait de ma charge, je me tiens content et en quitte ledit sieur *de Surmont* et tous autres.

Fait à Paris, le troisiesme jour d'avril 1699.

(signé) : Gruyn.

1699, 14 mai. — *Enregistrement d'armoiries pour le sieur Philippe de Surmont.*

Charles d'Hozier, conseiller du Roy, généalogiste de sa maison, garde de l'armorial général de France et chevalier de la religion et des ordres militaires de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Savoie, après avoir veu les lettres patentes en forme de charte données à Versailles au moys de may de l'an 1699, ces lettres signées Louis (et) contresignées Le Tellier, veu au Conseil : Phelippeaux, visa : Boucherat et sellé du grant sceau en cire verte, par lesquelles Sa Majesté annoblit le sieur *Philippe de Surmont,* seigneur de Warvanne, et annoblit aussy ses enfans masles et femelles nés et à naistre, Nous, en exécution de la clause qui est contenue en lesdites lettres et qui permet audit sieur *de Surmont* de porter des armoiries timbrées avec des supports et un cimier telles qu'elles seront réglées et blasonnées par nous, comme exerçant l'office de juges d'armes de France, en vertu de la commission expresse qui nous en a esté donné(e) par Sa Majesté par arrest du Conseil d'Estat rendu le XVIII décembre de l'an 1696 et ainsy qu'elles seront peintes et figurées dans ces lettres, avons réglé pour ses armoiries à l'avenir : *un écu de sable*

à une fasse bretessée d'argent, cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent et de sable, pour supports deux lions d'argent lampassés et armés de gueules et pour cimier une teste de licorne d'argent posée de profil. Et afin que ce règlement que nous avons enregistré dans nostre registre général du règlement des armoiries de ceux qu'il plait au Roy d'annoblir, puisse servir audit seigneur *de Surmont*, nous luy en avons donné le présent acte et nous l'avons signé de nostre signe et séellé du sceau de nos armes, à Paris, le 14e jour du mois de may de l'an 1699. Estoit signé : D'HOZIER, et y appendoit un séel sur cire rouge.

Archives départementales du Nord, Chambre des Comptes de Lille. Série B. 1677 ; Supplément aux Registres des Chartes ; Titres nobiliaires, tome III, f° 605.

VAN DER LINDE

ARMES : *d'or à trois quintefeuilles de sinople.*

I. — *Henri* VANDERLINDE, allié à Jeanne *Bouteman*, eut pour fils :

II. — *Henri* VANDERLINDE, né à Ypres, bailli général de Marchiennes, bourgeois de Lille par achat du 3 novembre 1667, bourgeois de Douai par achat du 24 janvier 1669, mort à Lille avant 1700 ; épousa à Saint-Étienne, le 15 novembre 1648, Jeanne *Cuvelier*, fille de Pierre et de Bauduine *de Hennion*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1626 ; d'où, entre autres enfants :

1. — *François-Isidore*, baptisé à Saint-Étienne le 24 février 1657, eut, de Marie-Madeleine *Warmez*, une fille naturelle, *Thérèse-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 18 avril 1711.

2. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1658, épousa à La Madeleine, le 4 février 1680, Michel *Racine*, fils de Nicolas et d'Élisabeth *Boissart*, né à Crépy-en-Valois, bourgeois de Lille par achat du 7 novembre 1681 ; dont postérité.

3. — *Marie-Anne*, née avant 1665, alliée à Saint-Étienne, le 5 mars 1685, à Anne-Alexis *de Carqueville*, fils de Jean et de Claude *Mayol*, né à Saint-Mesme près Chartres, trésorier de l'extraordinaire des guerres, bourgeois de Lille par achat du 2 mars 1685.

4. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 8 janvier 1665, mariée à Saint-Étienne, le 26 mai 1692, avec Louis *Lhéritier*, fils de Mathurin et d'Élisabeth *Dubois*, né à Montlhéry, trésorier de l'extraordinaire des guerres, bourgeois de Lille par achat du 5 janvier 1691.

5. — *Claude-Henri-François*, qui suit, III.

III. — *Claude-Henri-François* VANDERLINDE, né à Marchiennes vers 1666, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1700, bourgeois de Douai par achat du 5 avril 1710, conseiller du Roi, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 3 décembre 1699, fonction qu'il exerça jusqu'au 17 juillet 1731, décédé le 5 novembre 1738, épousa à Saint-Étienne, le 7 janvier 1702, Marie-Thérèse *Farvacques*, fille d'Antoine et de

Marie-Catherine-Brigitte *Debonnaire*, baptisée à Saint-Maurice le 5 janvier 1682, morte le 20 avril 1744 et inhumée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Jean à Sainte-Catherine ; dont :

1. — *Jeanne-Albertine-Henriette*, baptisée à La Madeleine le 22 septembre 1702, y décédée le 23 août 1704.

2. — *Marie-Thérèse-Julie*, baptisée à La Madeleine le 20 décembre 1703, mariée à Sainte-Catherine, le 14 février 1735, avec Félix *Chesnon*, écuyer, s[r] de Champmorin, fils de François et de Marie *des Hayes*, né à Chinon en Touraine, capitaine au régiment d'infanterie de Noailles, bourgeois de Lille par achat du 11 février 1735 ; dont postérité.

3. — *Marie-Anne-Albertine*, baptisée à La Madeleine le 24 février 1705, morte paroisse Saint-Pierre le 16 août 1754, alliée à Sainte-Catherine, le 27 juillet 1726, à Jean-Nicolas *Taverne*, écuyer, s[r] de Renescure, fils de Nicolas et de Laurence *Houwens*, né à Dunkerque le 10 octobre 1694, bourgeois de Lille par achat du 7 mai 1717, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre le 8 novembre 1718, veuf de Julie-Ursule *de la Derrière*, inhumé dans l'église de Renescure le 15 août 1754 ; dont postérité.

4. — *Marie-Josèphe-Robertine*, baptisée à La Madeleine le 4 avril 1706.

5. — *Louis-Joseph*, qui suit, IV.

6. — *Françoise-Isabelle-Henriette*, baptisée à Saint-Pierre le 14 mars 1713, mariée à Sainte-Catherine, le 1[er] février 1742, avec Jean *de la Coste*, fils de Laurent et de Marie *Fartin*, né à Montélimar vers 1707, capitaine au régiment de Monaco, chevalier de Saint-Louis ; dont postérité.

7. — *Marie-Madeleine-Michelle*, baptisée à Saint-André le 25 mai 1716, morte paroisse Saint-Albin à Douai le 5 septembre 1729.

8. — *Anne-Thérèse-Henriette*, baptisée à Saint-André le 17 août 1720.

IV. — *Louis-Joseph* VANDERLINDE, écuyer, s[r] de Vicogne, baptisé à Saint-Pierre de Douai le 4 mars 1710, bourgeois de Lille par relief du 23 juin 1740, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre par lettres données à Paris le 28 septembre 1739, décédé à Lille le 26 ventôse an 2 ; épousa à Saint-Pierre de Lille, le 8 août 1739, Marie-Barbe *Battaille*, dame d'Oudenhove, fille de Jacques-François et de Marie-Jeanne-Thérèse *Vanderbecken*, baptisée à Saint-Maurice le 17 septembre 1711 ; d'où :

1. — *Jacques-Louis-Marie*, écuyer, sr de Marlières, de la Phalecque, baptisé à Saint-André le 9 mai 1741, créé procureur du Roi au bureau des finances de Lille le 1er février 1764, mort célibataire à Fives le 10 juin 1765.

2. — Un enfant baptisé à Saint-André le 23 mars 1742, mort le lendemain.

3. — *Albert-Nicolas-Joseph*, écuyer, sr de la Phalecque, baptisé à Saint-André le 15 juillet 1743, mort à Fives en 1763.

4. — *Jeanne-Félicité-Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 11 avril 1745, décédée paroisse de La Madeleine le 23 novembre 1777 ; mariée dans cette église, le 5 mars 1764, avec François *Malus*, chevalier, fils de Jean-Marie-François, sr du Mesnil, et de Marie-Pierette *Mabille*, baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 25 septembre 1737, bourgeois de Lille par achat du 7 décembre 1764, nommé commissaire des guerres le 29 mars 1761, ordonnateur le 30 juin 1786, procureur du Roi au bureau des finances de Lille le 30 juillet 1789, grand juge militaire et commissaire-ordonnateur le 1er octobre 1791, inspecteur aux revues, chevalier de Saint-Louis, chevalier d'empire le 16 septembre 1808, baron d'empire par lettres patentes du 25 mai 1813, confirmées par ordonnance royale du 16 décembre 1816, commandeur de la légion d'honneur, décédé à Paris le 18 mai 1820 ; dont postérité.

5. — *Marie-Anne-Albertine*, baptisée à Saint-Pierre le 1er janvier 1747, morte paroisse de La Madeleine le 7 juillet 1773, alliée dans cette église, le 17 août 1767, à Pierre-François-Nicolas *Renard*, chevalier, sr d'Hamel, fils de Jean-Nicolas et de Marie-Jeanne-Joseph *Mahieu*, baptisé à Saint-Maurice le 15 février 1734, reçu conseiller au Parlement de Flandre le 24 mars 1759, veuf d'Anne-Florence-Pélagie *Le Couvreur*, décédé paroisse de La Madeleine le 17 novembre 1769 ; dont postérité.

6. — *Marie-Thérèse-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 2 juin 1748, mariée à La Madeleine, le 14 avril 1779, avec Félix-Marie-Pierre *Chesnon de Champmorin*, écuyer, sr de la Chantonie, fils de Félix, écuyer, et de Marie-Thérèse-Julie *Vanderlinde*, né à Azay-le-Rideau, capitaine au corps royal du génie, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1780 ; dont postérité.

1739, 28 septembre. — *Nomination de Louis-Joseph Vanderlinde à l'office de Conseiller secrétaire du Roi.*

Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre. A tous ceux quy ces présentes verront, salut. Sçavoir faisons que sur les

témoignages avantageux que nous avons reçu de la personne de notre cher et bien amé *Louis-Joseph Vanderlinde* et par la considération des services que nous a rendu le sieur *Henry-François Vanderlinde,* son père, en qualité de trésorier de France au Bureau de nos finances de Flandre, pour ces causes et autres nous avons audit *Louis-Joseph Vanderlinde* en agréant et confirmant la nomination qui nous a été faite de sa personne par notre très cher et féal le sieur d'Aguessau, chevalier, chancellier de France, commandeur de nos ordres, donné et octroyé, donnons et octroyons par les présentes, l'office de notre conseiller secrétaire, maison et couronne de France, audiencier en la chancellerie établie près notre Cour de Parlement de Flandres à Douay, que tenoit et exerçoit *Jean-Baptiste Cardon*, sieur du Fermont, qui en jouissoit à titre de survivance et qui en fait sa résignation en faveur dudit sieur *Vanderlinde* par acte du deuxième des présens mois et an.cy attaché, pour ledit office avoir, tenir et exercer, en jouir et user par ledit sieur *Vanderlinde*, conformément à l'édit du mois de décembre XVII^{c} vingt sept, au moyen de la finance paiée en exécution dudit édit pour le rétablissement des privilèges y mentionnés et aux honneurs, droits de survivance, pouvoirs, libertés, fonctions, authorité, gages effectifs de mille livres par chacun an dont le fond sera fait dans les états des domaines de notre province de Flandres, privilège de la noblesse au premier degré, de l'exemption de tous droits seigneuriaux dans l'étendue de nos domaines scitués dans le ressort de notre cour de parlement de Flandres, du droit de committimus en la chancellerie près notre dite Cour de parlement, de l'exemption de tailles et autres impositions, de tutelles, curatelles, logement de gens de guerre et autres charges publiques et généralement de tous les privilèges, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus, émoluments attribués audit office tels et tout ainsy qu'en a joui ou dû jouir ledit sieur *Cardon du Fermont*, et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourvus de pareils offices conformément aux édits des mois de juin 1715, décembre 1727 et autres édits, déclarations, arrêts et règlemens rendus en leur faveur; sy donnons en mandement à notre très cher et féal le sieur d'Aguesseau, chevalier, chancelier de France, commandeur de nos ordres, que luy étant apparu des bonnes vie et mœurs, âge compétent, conversation et religion catholique apostolique et romaine dudit sieur *Vanderlinde* et ayant pris de luy le serment requis et accoutumé, il le reçoive, mette et institue de par nous en possession dudit office et l'en fasse jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, authorités, privilèges, droits, exemptions,

1. — *Jacques-Louis-Marie*, écuyer, sr de Marlières, de la Phalecque, baptisé à Saint-André le 9 mai 1741, créé procureur du Roi au bureau des finances de Lille le 1er février 1764, mort célibataire à Fives le 10 juin 1765.

2. — Un enfant baptisé à Saint-André le 23 mars 1742, mort le lendemain.

3. — *Albert-Nicolas-Joseph*, écuyer, sr de la Phalecque, baptisé à Saint-André le 15 juillet 1743, mort à Fives en 1763.

4. — *Jeanne-Félicité-Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 11 avril 1745, décédée paroisse de La Madeleine le 23 novembre 1777 ; mariée dans cette église, le 5 mars 1764, avec François *Malus*, chevalier, fils de Jean-Marie-François, sr du Mesnil, et de Marie-Pierette *Mabille*, baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 25 septembre 1737, bourgeois de Lille par achat du 7 décembre 1764, nommé commissaire des guerres le 29 mars 1761, ordonnateur le 30 juin 1786, procureur du Roi au bureau des finances de Lille le 30 juillet 1789, grand juge militaire et commissaire-ordonnateur le 1er octobre 1791, inspecteur aux revues, chevalier de Saint-Louis, chevalier d'empire le 16 septembre 1808, baron d'empire par lettres patentes du 25 mai 1813, confirmées par ordonnance royale du 16 décembre 1816, commandeur de la légion d'honneur, décédé à Paris le 18 mai 1820 ; dont postérité.

5. — *Marie-Anne-Albertine*, baptisée à Saint-Pierre le 1er janvier 1747, morte paroisse de La Madeleine le 7 juillet 1773, alliée dans cette église, le 17 août 1767, à Pierre-François-Nicolas *Renard*, chevalier, sr d'Hamel, fils de Jean-Nicolas et de Marie-Jeanne-Joseph *Mahieu*, baptisé à Saint-Maurice le 15 février 1734, reçu conseiller au Parlement de Flandre le 24 mars 1759, veuf d'Anne-Florence-Pélagie *Le Couvreur*, décédé paroisse de La Madeleine le 17 novembre 1769 ; dont postérité.

6. — *Marie-Thérèse-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 2 juin 1748, mariée à La Madeleine, le 14 avril 1779, avec Félix-Marie-Pierre *Chesnon de Champmorin*, écuyer, sr de la Chantonie, fils de Félix, écuyer, et de Marie-Thérèse-Julie *Vanderlinde*, né à Azay-le-Rideau, capitaine au corps royal du génie, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1780 ; dont postérité.

1739, 28 septembre. — *Nomination de Louis-Joseph Vanderlinde à l'office de Conseiller secrétaire du Roi.*

Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre. A tous ceux quy ces présentes verront, salut. Sçavoir faisons que sur les

témoignages avantageux que nous avons reçu de la personne de notre cher et bien amé *Louis-Joseph Vanderlinde* et par la considération des services que nous a rendu le sieur *Henry-François Vanderlinde,* son père, en qualité de trésorier de France au Bureau de nos finances de Flandre, pour ces causes et autres nous avons audit *Louis-Joseph Vanderlinde* en agréant et confirmant la nomination qui nous a été faite de sa personne par notre très cher et féal le sieur d'Aguessau, chevalier, chancellier de France, commandeur de nos ordres, donné et octroyé, donnons et octroyons par les présentes, l'office de notre conseiller secrétaire, maison et couronne de France, audiencier en la chancellerie établie près notre Cour de Parlement de Flandres à Douay, que tenoit et exerçoit *Jean-Baptiste Cardon*, sieur du Fermont, qui en jouissoit à titre de survivance et qui en fait sa résignation en faveur dudit sieur *Vanderlinde* par acte du deuxième des présens mois et an.cy attaché, pour ledit office avoir, tenir et exercer, en jouir et user par ledit sieur *Vanderlinde*, conformément à l'édit du mois de décembre XVII^{c} vingt sept, au moyen de la finance paiée en exécution dudit édit pour le rétablissement des privilèges y mentionnés et aux honneurs, droits de survivance, pouvoirs, libertés, fonctions, authorité, gages effectifs de mille livres par chacun an dont le fond sera fait dans les états des domaines de notre province de Flandres, privilège de la noblesse au premier degré, de l'exemption de tous droits seigneuriaux dans l'étendue de nos domaines scitués dans le ressort de notre cour de parlement de Flandres, du droit de committimus en la chancellerie près notre dite Cour de parlement, de l'exemption de tailles et autres impositions, de tutelles, curatelles, logement de gens de guerre et autres charges publiques et généralement de tous les privilèges, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus, émoluments attribués audit office tels et tout ainsy qu'en a joui ou dû jouir ledit sieur *Cardon du Fermont*, et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourvus de pareils offices conformément aux édits des mois de juin 1715, décembre 1727 et autres édits, déclarations, arrêts et règlemens rendus en leur faveur; sy donnons en mandement à notre très cher et féal le sieur d'Aguesseau, chevalier, chancelier de France, commandeur de nos ordres, que luy étant apparu des bonnes vie et mœurs, âge compétent, conversation et religion catholique apostolique et romaine dudit sieur *Vanderlinde* et ayant pris de luy le serment requis et accoutumé, il le reçoive, mette et institue de par nous en possession dudit office et l'en fasse jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, authorités, privilèges, droits, exemptions,

franchise, immunités, prérogatives, prééminences, gages, droits de committimus et de fran salé et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus et émolumens susdits et y appartenans et lui fasse obéir et entendre de tout et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernant ledit office. Mandons à nos amés et féaux conseillers les gens audienciers de France et controlleurs généraux de l'audience de notre grande chancellerie qu'ils fassent et laissent immatriculer ledit sieur *Vanderlinde* sur les registres de l'audience de France ainsy qu'il est accoutumé. Mandons en outre à nos amés et féaux les présidens trésoriers de France et généraux de nos finances à Lille que par les trésoriers receveurs payeurs et autres comptables qu'il appartiendra et des fonds à ce destinés ils fassent payer et délivrer comptant audit sieur *Vanderlinde* doresnavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumée les gages et droits appartenans audit office, à commencer du jour et datte de sa réception, de laquelle rapportant copie collationnée ainsy que des présentes pour une fois seulement avec quittance de luy suffisantes, Nous voulons lesdits gages et droits être passés et alloués en la dépense des comptes desdits trésoriers, receveurs, payeurs et autres comptables qui les auront payés par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris et partout ailleurs qu'il appartiendra sans difficulté, car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Paris le vingt huitième jour de septembre l'an de grâce mil sept cens trente neuf et de notre règne le vingt cinquième. Et sur le reply : par le Roy signé : SAINSON.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. Registre dit Violet, 1750-1760; fol. 372 et suiv., pièce n° 133.

1764, 1er février. — *Nomination de Jacques-Louis-Marie Vanderlinde à l'office de procureur du Roi au bureau des finances de la généralité de Lille.*

Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre. A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons que pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien amé le sieur *Jacques-Louis-Marie Vanderlinde,* avocat en parlement, et en ses sens, suffisance, probité, capacité, expérience, fidelité et affection à notre service, Nous luy avons, pour ces causes et autres considérations, donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de notre conseiller procureur

pour nous au Bureau des Finances et Généralité de Lille en Flandres, dont il a payé en nos revenus casuels le droit de huitième denier et de mutation en conséquence de nos édits et déclarations, et que tenoit et exerçoit deffunt le sieur *Denis-Philippe Godeffroy* sieur *Du Sart*, dernier possesseur qui en jouissoit à titre de survivance ; et après le décès duquel arrivé le vingt-neuf aoust mil sept cent soixante-trois, damoiselle *Catherine-Henriette-Joseph Godeffroy Du Sart*, sa fille et sa seule héritière, nous a nommée et présentée audit office ledit sieur *Vanderlinde* par acte du neuf janvier dernier cy avec l'ampliation de la quittance du trésorier de nosdits revenus casuels et autres pièces attachées sous le contre scel de notre chancellerie, pour ledit office avoir, tenir et doresnavant exercer, en jouïr et user par ledit sieur *Vanderlinde* à titre de survivance et aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences, rangs, séance, gages, exercices, facultés et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus et émolumens audit office appartenans et y attribués, tels et semblables qu'en a joui ou deub jouir ledit feu sieur *Godeffroy Du Sart* et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourvus de pareils offices conformément à l'édit de création du mois de septembre mil six cent quatre vingt onze et autres édits, déclarations, arrêts et réglemens rendus en leur faveur, à condition touttes fois que ledit sieur *Vanderlinde* ait atteint l'âge de vingt-deux ans huit mois quinze jours et plus suivant son extrait baptistaire du neuf may mil sept cent quarante-un duement légalisé, et qu'il n'ait dans le nombre des officiers dudit Bureau des Finances aucuns parents ny alliés aux degrés prohibés par nos règlements, ainsy qu'il nous l'est justiffié par le certifficat cy avec ledit extrait baptistaire pareillement attaché sous notredit contrescel, à peine de perte dudit office, nullité des présentes et de sa réception. Et quant à ce qui manque audit *Vanderlinde* de l'âge de vingt-cinq années accomplies requises par nos ordonnances, nous l'en avons relevé et dispensé par nos lettres de cejourd'huy, à condition cependant qu'il n'aura voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans accomplis que conformément à la déclaration du vingt may 1713. Sy donnons en mandement à notre très cher et féal le sieur de Meaupeou, chevalier, vice-chancellier garde des sceaux de France, qu'ayant pris et reçu dudit sieur *Vanderlinde* le serment requis et accoutumé et à nos amés et feaux conseillers les gens tenans notre Chambre des Comptes à Paris, présidents, trésoriers de France et généraux de nos finances à Lille, qu'étant apparu à notre dite Chambre des

Comptes des bonnes vie et mœurs, âge susdit de vingt-deux ans huit mois quinze jours et plus, conversation et religion catholique apostolique et romaine dudit *Vanderlinde*, et ayant pris celuy et reçu tant par notre dite Chambre des Comptes que par nosdits présidens, trésoriers de France, le serment requis et accoutumé, ils le reçoivent, mettent et instituent de par nous en possession dudit office et l'en fassent jouir et user ensemble des honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences, rangs, séance, gages, exercices, facultés et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus et émoluments susdits, pleinement et paisiblement et audit titre de survivance et luy fassent obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ez choses touchant et concernant ledit office. Mandons en outre à nosdits présidens trésoriers de France à Lille que par les trésoriers receveurs, payeurs et autres comptables qu'il appartiendra et des fonds à ce destinés, ils fassent payer et délivrer comptant audit sieur *Vanderlinde* doresnavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumée les gages et droits audit office appartenans à commancer du jour et datte de sa réception, de laquelle raportant copie ainsy que des présentes duement collationnée pour une fois seulement, avec quittances de luy sur ce suffisantes, Nous voulons lesdits gages et droits être passés et alloués en la dépense des comptes desdits trésoriers, receveurs, payeurs et autres comptables qui en auront faits le payement par nos amés et féaux conseillers lesdits gens de nos comptes à Paris auxquels mandons ainsy le faire sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy, Nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Paris le premier jour de février l'an de grâce mil sept cent soixante quatre, et de notre règne le quarante neufvième.

En marge on lit : « Provisions et réception de Monsieur *Vanderlinde*. »

Réception le 27 février 1764.

Bibliothèque communale de Lille. Section des manuscrits. Fonds Godefroy. Carton inventorié sous le n° 363. Copie, papier, collationnée le 20 mars 1764.

WACRENIER

Armes : *d'hermines au chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent.*

I. — *Adam* Wacrenier, vivait à Armentières au milieu du XVI^e^ siècle, et épousa Marie ***Mahieu***, dont il eut :

1. — *Noël*, qui suit, II.

2. — *Pierre*, qui suivra, II bis.

3. — *François*, né à Armentières, marchand, bourgeois de Lille par achat du 3 décembre 1604, marié avec Marie *Le Pippre*, fille de François, et en secondes noces avec Marie *Ribreucq*, fille de Martin ; dont :

a. — Du premier lit : *Denis*, marchand, mort le 19 décembre 1641.

b. — Du second lit : *Jean*, marchand, bourgeois de Lille par achat du 8 janvier 1610.

c. — *Anne*, alliée à François *Farvacques*, fils de Michel et de Philippote *Delespau*, bourgeois de Lille par relief du 1^er^ avril 1605 ; elle mourut veuve, paroisse Saint-Maurice, le 8 février 1670.

4. — *Marie*, mariée : 1° à Saint-Étienne, le 10 mai 1605, avec Joachim *Beuvet*, fils de Jacques et de Marie *de Grootte*, né à Bruges, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1604, mort avant 1629 ; 2° avec Werner *Strotte*, marchand allemand établi à Lille ; elle mourut après 1641 ; dont postérité des deux lits.

II. — *Noël* Wacrenier, né à Armentières, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 août 1580, et mourut avant 1605 ; il eut de son épouse, Catherine *Trezel* :

III. — *Noël* Wacrenier, baptisé à Saint-Maurice le 31 mai 1590, chausseteur, bourgeois de Lille par relief du 13 septembre 1610, marié à Saint-Étienne le 11 juillet 1610 avec Catherine *de Lannoy*, fille de Gérard et de Marie ***Muette***, décédée paroisse Saint-Pierre le 22 mai 1670 (?) ; d'où :

1. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 septembre 1611.

2. — *Gérard*, baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1613, religieux ermite de Saint-Augustin, définiteur de la province gallo-belge de son ordre, mort le 8 octobre 1688. Il se voua à l'étude et au perfectionnement du chant grégorien, édita lui-même un graduel, plusieurs messes votives et un « Lectionarium totius breviarii romani cum responsoriis » dont il était l'auteur.

3. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre 1616, mariée dans cette église, le 15 mai 1638, avec Hubert *de Fontaine*, fils de Jérôme et de Claire *Pesin*, bourgeois de Lille par relief du 14 février 1633, veuf de Marguerite *Robert*; dont postérité.

4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1620.

5. — *Noël*, baptisé à Saint-Étienne le 8 août 1621.

6. — *Jean-Baptiste*, qui suit, IV.

7. — *Marie-Antoinette*, baptisée à La Madeleine le 19 janvier 1629, urbaniste à Lille le 23 avril 1645, morte le 12 mars 1662.

IV. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Pierre le 24 juin 1623, marchand, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1654, mort le 9 mai 1685, allié à Saint-Étienne, le 4 septembre 1653, à Madeleine *Descamps*, fille de Jean et de Marie *Le Mesre*, baptisée à Saint-Étienne le 27 janvier 1621, décédée le 25 juillet 1691 et inhumée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Jacques de cette église; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 25 août 1654.

2. — *Catherine-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 23 septembre 1655, alliée dans cette église, le 7 janvier 1686, à Nicolas *Legrand*, fils de Martin et de Marie *Prevost*, baptisé à Saint-Étienne le 6 décembre 1646, bourgeois de Lille par relief du 17 septembre 1686, conseiller pensionnaire de cette ville, mort paroisse Saint-Étienne le 17 décembre 1695.

3. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 10 avril 1657.

4. — *Jean*, qui suit, V.

5. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 15 décembre 1662, décédée paroisse Saint-Maurice le 25 décembre 1724, mariée à Saint-Étienne, le 7 septembre 1695, avec Pierre *de Surmont*, fils de Jaspard et de Hélène *Le Febvre*, né à Tourcoing, bourgeois de Lille par achat du 8 mai 1693, décédé avant 1739; dont postérité

V. — *Jean* Wacrenier, baptisé à Saint-Étienne le 12 février 1660, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1696, épousa Marie-Anne *Francquet*, fille d'Antoine et d'Agnès *Veron*, décédée veuve, paroisse Saint-Étienne, le 7 mars 1742; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 1er septembre 1697, morte paroisse Saint-Pierre, à Douai, le 20 avril 1733, alliée à Saint-Étienne, le 29 mai 1724, à Jean-Baptiste *Odemaer*, fils de Bernard-François et de Jacqueline-Françoise *Wacrenier*, né à Tournai, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 16 août 1724, mort en 1742 ; dont postérité.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VI.

3. — *Ignace-Alexis*, baptisé à Saint Étienne le 21 février 1702, y décédé le 26 juillet 1704.

4. — *Marie-Catherine-Cécile*, baptisée à Saint-Étienne le 22 novembre 1705, décédée paroisse de La Madeleine le 3 décembre 1768, mariée à Saint-Étienne. le 7 janvier 1728, avec Roland-Théodore *Van Zeller*, écuyer, sr d'Oosthove, Gheemene, fils de Théodore, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et d'Anne-Florence *de Lannoy*, né à Lille le 24 décembre 1691, bourgeois de cette ville par relief du 11 septembre 1728, y décédé le 23 août 1750 et enterré dans la chapelle de la Vierge à La Madeleine ; dont postérité.

5. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1707.

6. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juillet 1708.

VI. — *Jean-Baptiste* WACRENIER, sr de la grande et de la petite Bouchardrie, Bellequin, Thieffries, baptisé à Saint-Étienne le 28 juillet 1699, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, bourgeois de Lille par relief du 9 février 1730, mort paroisse Saint-Étienne le 22 juin 1763 ; épousa à Saint-André, le 25 novembre 1729, Marie-Jeanne-Françoise *Frans*, fille d'Alexis-François, sr de la Hamayde, et de Marie-Françoise *Rogiers*, morte le 4 avril 1757 ; d'où :

1. — *Jean-Baptiste-Alexis*, écuyer, sr de Thieffries, né le 6 novembre 1730, baptisé à Saint-Étienne le 16 novembre suivant, décédé célibataire, à Lille, le 30 septembre 1803.

2. — *Marie-Caroline-Bernardine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 septembre 1732.

3. — *André-Marie-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 30 novembre 1733, nommé écolâtre de Saint-Pierre le 3 juillet 1789, mort à Lille le 21 octobre 1801.

4. — *Charles-Joseph-Théodore*, baptisé à Saint-Étienne le 13 décembre 1734.

5. — *Philippe-Augustin-Eugène*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juillet 1736 (né le 7 juin), y décédé le 23 juin 1737.

6. — *Thérèse-Florence-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 13 septembre 1738, morte le 13 septembre 1813, alliée à Saint-Étienne, le 4 mai 1760, à Nicolas-Joseph *Dupont*, écuyer, sr d'Ogimont et de Saint-Ouën, fils de Jean-Nicolas, écuyer, sr de Castille, et de Marie-Florence *Lexin*, baptisé à Valenciennes, paroisse Notre-Dame-de-la-Chaussée, le 5 mai 1735, bourgeois de Lille par achat du 9 janvier 1761, échevin de cette ville, mort le 16 février 1821 ; dont postérité.

7. — *Marie-Catherine-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juillet 1741, morte célibataire le 11 pluviôse an X.

II bis. — *Pierre* WACRENIER, né à Armentières, sayeteur, acheta la bourgeoisie de Lille le 1er juillet 1580 et épousa Marie *Lefebvre*; d'où :

1. — *Marie*, née avant 1578.
2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 13 août 1578.
3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 18 mai 1590.
4. — *Jacques*, qui suit, III.
5. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 15 août 1593.

III. — *Jacques* WACRENIER, baptisé à Saint-Maurice le 6 août 1591, marchand, bourgeois de Lille par relief du 3 juillet 1612, capitaine d'une compagnie bourgeoise, échevin de cette ville, pourvu d'une curatelle le 14 mars 1625, épousa à Saint-Étienne, le 22 janvier 1612, Marie *Waignon*, fille de Nicolas ; dont :

1. — *Jacques*, qui suit, IV.
2. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 23 novembre 1616, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1642, échevin de cette ville.
3. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 9 avril 1619.
4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 13 avril 1621, mariée à Sainte-Catherine, le 16 mai 1640, avec Gilles *Martens*, morte veuve, paroisse Saint-Maurice, le 26 mai 1684.
5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 9 juillet 1623, sr d'Urtembus, bourgeois de Lille par relief du 4 novembre 1661, conseiller secrétaire du Roi, contrôleur à la chancellerie près le Parlement de Flandre, échevin de Lille, mort le 17 novembre 1797, marié avec Catherine *Odemaer*, fille de Jean et de Marie *Jansens*, née en 1632, morte le 11 mars 1667 ; d'où :

   a. — *Pierre*, écuyer, sr du Secq, baptisé en 1664, licencié ès droit, mort célibataire le 24 octobre 1726 et inhumé à Sainte-Catherine, à Lille.

b. — *Jacques*, écuyer, baptisé en 1666, mort en 1683 et enterré à Sainte-Catherine.

6. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mai 1625.

7. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juillet 1627.

8. — *Allard*, baptisé à Saint-Étienne le 13 avril 1630.

IV. — *Jacques* WACRENIER, baptisé à Saint-Étienne le 14 juillet 1614, bourgeois de Lille par relief du 3 octobre 1636, mort le 28 février 1684, épousa à Saint-Maurice, le 18 juin 1636, Claire *Fruict*, fille de Romain et de Marguerite *Bave*, baptisée à Saint-Maurice le 5 juillet 1615, morte le 8 novembre 1652 et inhumée, ainsi que son mari, dans la chapelle Saint-Liévin, à Saint-Étienne; dont :

1. — *Romain*, qui suit, V.

2. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 14 août 1639, mort paroisse Saint-Maurice le 4 mai 1674.

3. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 8 janvier 1642.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 janvier 1643.

5. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 16 mai 1645, mariée à Saint-Étienne, le 23 janvier 1679, avec Martin *Cordonnier*, fils de Jacques et de Jeanne *Brientz*, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1679.

6. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 10 septembre 1646, maître de la chapelle Saint-Nicolas, à Saint-Maurice, décédé paroisse Saint-Maurice le 28 mars 1680.

7. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1647.

8. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 19 mai 1649, décédée paroisse Saint-Maurice le 29 mai 1709, alliée à Saint-Étienne, le 27 janvier 1676, à André *Frans*, fils d'André et de Catherine *Descamps*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juin 1638, bourgeois de Lille par relief du 20 avril 1676 ; dont postérité.

9. — *Anne-Thérèse*, morte paroisse Saint-Maurice le 7 novembre 1726.

V. — *Romain* WACRENIER, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1637, marchand et négociant, sr d'Escornette, bourgeois de Lille par relief du 21 juin 1662, marguillier de Saint-Étienne, décédé le 19 décembre 1673, épousa à Saint-Étienne, le 11 mai 1662, Marie-Françoise *Cardon*, fille de François et de Françoise *du Forest*, baptisée à Saint-Étienne le 5 août 1641, morte le 3 décembre 1715 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Liévin à Saint-Étienne ; d'où :

1. — *Jacqueline-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 15 janvier 1665, morte le 1er mars 1732, et inhumée en l'église Saint-Pierre, à Douai, alliée à Saint-Étienne, le 11 novembre 1690, à Bernard-François *Odemaer*, fils de François et de Marguerite *Vandermeere*, né en 1650, conseiller pensionnaire des ville et châtellenie de Furnes, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 14 janvier 1690, mort à Douai le 25 février 1725; dont postérité.

2. — *Marie-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 22 avril 1666.

3. — *Pierre-Antoine*, qui suit, VI.

4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1669.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 14 novembre 1672.

VI. — ***Pierre-Antoine*** **Wacrenier**, sr d'Escornette, Urtembus, baptisé à Saint-Étienne le 17 janvier 1668, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1700, échevin de cette ville, mort paroisse de La Madeleine le 23 avril 1729, épousa à Saint-Étienne, le 28 juin 1700, Marie-Madeleine-Thérèse ***Fruict***, fille de Remy, sr de la Hargerie, et de Catherine ***du Mortier***, baptisée à Saint-Étienne le 11 février 1668, morte paroisse de La Madeleine le 10 octobre 1741; d'où :

1. — *Pierre-Remi-Joseph*, qui suit, VII.

2. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 15 mai 1703, y décédé le 29 mai suivant.

3. — *Marie-Joseph-Gilles*, baptisée à Saint-Étienne le 9 novembre 1704, y décédée le 9 octobre 1706.

4. — *Marie-Jeanne-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 3 mars 1709, y décédée le 17 février 1773, mariée dans cette église, le 11 septembre 1729, avec François ***Boutillier***, écuyer, sr de Ghels, fils de Marc-Antoine, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et de Marie-Thérèse *Libert*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mai 1700, capitaine au régiment de La Fère infanterie, bourgeois de Lille par relief du 8 février 1730, décédé paroisse de La Madeleine le 1er juin 1776; dont postérité.

VII. — ***Pierre-Remi-Joseph*** **Wacrenier**, sr de Rilly, baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1701, conseiller secrétaire du Roi, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1725, bourgeois de Douai le 21 juin 1725, mort paroisse Saint-Pierre, dans cette ville, le 10 août 1743; épousa à Saint-Pierre de la même ville, le 3 juillet 1725, Agnès-Françoise ***Hériguer***, fille de Gaspard-François et de Marie-Hélène-Pétronille ***du Brusle***, baptisée à Saint-Pierre de Douai le 18 avril 1704; d'où :

1. — *Marie-Pétronille-Romaine*, baptisée à Saint-Pierre de Douai [1] le 10 août 1726.

2. — *Gaspard-François-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 25 août 1727.

3. — *Marie-Agnès-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 23 août 1728, entrée à l'Abbiette de Lille le 29 juillet 1747, professe le 3 août 1748.

4. — *Françoise-Romaine*, baptisée à Saint-Pierre le 3 mai 1730, y décédée le 28 juin 1731.

5. — *Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 18 avril 1731, y décédée le 21 avril 1748 et inhumée dans l'église.

6. — *Marie-Françoise-Pétronille*, baptisée à Saint-Pierre le 20 octobre 1732.

7. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Pierre le 28 décembre 1733.

8. — *Remi-François-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 26 décembre 1734, mort paroisse Sainte-Catherine le 23 février 1746.

9. — *André-Charles-François*, qui suit, VIII.

VIII. — *André-Charles-François* WACRENIER, écuyer, s[r] de Rilly, baptisé à Saint-Pierre le 27 août 1736, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 10 novembre 1761, mort à Douai le 4 mai 1812, épousa dans cette ville, le 8 septembre 1767, Thérèse-Françoise-Joseph *Remy*, fille de Jacques-Philippe-François, écuyer, s[r] de Gennes, et de Marie-Françoise-Joseph *Le Boucq*, née à Douai le 30 avril 1746, baptisée à Saint-Nicolas le 13 mai suivant, décédée à Douai le 31 janvier 1825 ; d'où :

1. — *Adrien-Charles-François*, écuyer, baptisé à Saint-Pierre le 4 août 1768, mort à Douai le 10 juin 1832, célibataire.

2. — *Henri-Bruno*, écuyer, né à Douai le 9 juillet 1769, y décédé célibataire le 22 août 1817.

3. — *Jacques-Philippe-Melchior*, écuyer, baptisé à Saint-Pierre le 26 juillet 1770, capitaine de la garde nationale, mort le 27 janvier 1840, allié à Douai, le 4 juillet 1810, à Jeanne-Philippine-Joseph *Delaplace*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Philippine-Joseph *Éloy*, née dans cette ville le 17 août 1769, y décédée le 18 février 1838 ; sans postérité.

4. — *Jacqueline-Thérèse-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 19 décembre 1771, morte à Douai le 6 mars 1849, alliée : 1° dans

1. A partir de cet endroit, c'est toujours de Saint-Pierre de Douai qu'il s'agit.

cette ville, le 20 germinal an VII, à Gabriel-Joseph-Marie *Caulier*, fils d'Alexandre-Joseph et de Marie-Joseph *Delporte*, né le 28 février 1752, marchand tanneur, mort à Douai le 13 février 1817 ; 2° à Édouard-Honoré-Étienne *Voisin* ; 3° à Joseph-Charles *Pla*, né en 1804, avoué, mort après elle.

5. — *Agnès-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 18 février 1773, mariée à Douai, le 9 septembre 1797, avec Jean-Baptiste-Joseph *Wastelier*, sr de Haillicourt, fils de Jean-Baptiste-Florent, sr de Busnes, et de Marie-Joseph-Angélique *Alby*, né à Béthune le 29 avril 1766, divorcé le 22 fructidor an IV d'avec Adélaïde-Joseph *Delebecq* ; dont postérité.

6. — *Anne-Marguerite-Marie*, baptisée à Saint-Pierre le 20 juillet 1774, alliée à Douai le 30 fructidor an VII à François-Joseph *Vanderbecken*, fils de Paul-Édouard, négociant, et de Marie-Barbe *Lefebvre*, né à Gand le 24 octobre 1767, juge au tribunal civil de la Lys, veuf de Thérèse-Pétronille *Vancaneghem* ; dont postérité.

7. — *Antoine-Agathon-Remi*, qui suit, IX.

8. — *Marie-Louise-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 26 avril 1778.

9. — *Pierre-Melchior*, écuyer, sr du Hainaut, baptisé à Saint-Pierre le 26 mai 1779, marié à Gand avec N... *de Baer* ; dont :

a. — *Jean*, écuyer, célibataire (?).

10. — *François-Grégoire*, baptisé à Saint-Nicolas le 15 mars 1783.

IX. — ***Antoine-Agathon-Remi*** **Wacrenier**, écuyer, sr de Rilly, baptisé à Saint-Pierre le 17 janvier 1777, mort à Douai le 7 janvier 1841, épousa à Chérisy (Pas-de-Calais), le 23 novembre 1816, Augustine-Françoise-Joseph ***Lepoivre***, fille de Nicolas-François, propriétaire, et de Marie-Anne-Séraphine-Joseph *Lefebvre*, née en 1787, morte à Douai le 20 décembre 1872 ; dont :

1. — *André-Remi-Joseph*, qui suit, X.

2. — *Henri-Jacques-Joseph*, né à Corbehem le 8 janvier 1819, mort célibataire à Douai le 21 novembre 1884.

X. — ***André-Remi-Joseph*** **Wacrenier de Rilly**, écuyer, né à Corbehem le 27 août 1817, épousa à Douai, le 8 juin 1842, Émerie-Félicité ***Bonnaire***, fille de François-Joseph, propriétaire, et d'Antoinette-Julie-Constance-Émerie *Huvelle*, née à Douai le 19 décembre 1824, y décédée le 5 avril 1881 ; d'où :

1. — *Marie-Françoise-Émerie*, née à Douai le 2 avril 1850, y décédée le 3 novembre 1853.

2. — *Marie-Henriette-Émerie*, née à Douai le 15 avril 1855, épousa à Douai, le 16 février 1878, Jules-Auguste *Piton*, fils de Pierre-Joseph-Auguste et de Victoire-Nathalie *Segard*, né à Mennessis (Aisne) le 25 mars 1858, courtier de commerce.

3. — *André*, écuyer, né à Douai le 23 avril 1863.

4. — *Noémi*, née à Douai le 13 janvier 1866.

NON RATTACHÉE.

Catherine WACRENIER, épouse de David *Morel*, fils de Jean et de Grardine *de Ghistelles*, né à Aire, apothicaire; dont postérité.

1754, 25 novembre. — *Lettres royales maintenant Jean Baptiste Wacrenier dans les privilèges de conseiller secrétaire, malgré sa résignation.*

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre. A nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre cour de parlement de Flandres séant à Douay, présidents, trésoriers de France et généraux de nos finances à Lisle, salut. Notre amé et féal le sieur *Jean-Baptiste Wacrenier* nous ayant rendus services par l'exercice qu'il a fait de l'office de notre conseiller secrétaire, maison couronne de France en la Chancellerie près la Cour de parlement de Flandres depuis le onze octobre 1729 qu'il y a esté reçu sur les lettres de provision qu'il en avoit obtenues le trente septembre précédent jusqu'au vingt huit septembre dernier que le sieur *Honoré-Alexis Palyart* y a esté reçu en son lieu et place sur sa résignation, Nous avons jugé à propos de conserver audit sieur *Wacrenier* les avantages et privilèges attachés à ladite charge. A ces causes et pour autres considérations, nous avons de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale permis et accordé, permettons et accordons par ces présentes signées de notre main audit sieur *Wacrenier*, voulons et nous plait que nonobstant la résignation qu'il a fait de sondit office, il puisse continuer de se dire et qualifier en tous actes et en toutes occasions notre conseiller secrétaire maison couronne de France en la chancellerie près la cour de parlement de Flandres, qu'en cette qualité il ait entrée rang et séance en ladite chancellerie et qu'il jouisse des mêmes honneurs, autorités, privilèges de noblesse et autres privilèges, exemptions, avantages et prérogatives dont il a jouy ou dû jouir avant sadite résignation et qu'en jouissent

ou doivent jouir les autres conseillers secrétaires en ladite Chancellerie, et qu'après son décès sa veuve pendant sa viduité et ses enfans nés et à naître en légitime mariage jouissent aussi des mêmes honneurs, privilèges et exemptions dont jouissent ou doivent jouir les autres veuves et enfants et postérités de nosdits conseillers secrétaires conformément aux édits, déclarations et arrêts rendus en leur faveur, à condition toutefois que ledit sieur *Wacrenier* ne pourra faire aucunes fonctions dudit office ny prétendre aucuns gages, droits, bourses et autres émolumens y appartenans ; sy vous mandons que ces présentes vous ayez à faire registrer et de leur contenu jouir et user ledit sieur *Wacrenier*, sa veuve pendant sa viduité et ses enfans et postérité pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le vingt cinquième jour de novembre l'an de grâce mil sept cent cinquante quatre et de notre règne le quarantième. Signé : Louis ; et plus bas est écrit : Par le Roy, signé R. de Voyer et scellée.

Enregistré ès registre cinquième de l'audience de la Chancellerie de Flandres, Nous écuier conseiller secrétaire du Roy maison couronne de France en ladite chancellerie présent, à Douay, le sixième décembre mil sept cens cinquante quatre. Signé : Verghelle.

Enregistré au greffe du bureau des finances et domaines de la généralité de Lille, folio 138 du 27e registre aux provisions, ouy et ce consentant le procureur du Roy, pour jouir par le supliant du contenu en icelles selon leur forme et teneur conformément à l'ordonnance de ce jourd'hui treize décembre mil sept cent cinquante quatre. Signé : A. J. Castelain.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance dudit Lille. Registre coté Violet, folios 130-131, pièce 59.

An II. — *Requête d'André-Marie-Joseph Wacrenier au comité de surveillance de Lille.*

Aux citoyens président et membres du comité de surveillance de la commune de Lille, département du Nord.

Citoyen,

Vous expose *André-Marie-Joseph Wacrenier*, âgé de soixante deux ans, cy devant chanoine à l'église pierre (sic, pour Saint-Pierre) en cette commune de Lille, que s'étant conformé à la loy qui obligeoit les prêtres et les nobles de se retirer à vingt lieux des

frontières, il fut incarceré à bicestre à Amiens par ordre du Représentant André Dumont et élargi comme tous les autres le 23 fructidor, il désireroit rentrer dans ses foyers ; il n'ose le faire sans qu'au préalable vous l'eussiez autorisé ; son grand âge et plusieurs infirmités dont il est accablé, desquels il produira des certificats de médecin et chirurgien au besoin, le désir naturel de se trouver parmi ses concitoyens, le besoin d'être dans sa famille pour recevoir les secours nécessaires à sa situation, tous ces motifs le portent à vous demander la grâce de son retour. Il s'est toujours comporté en vrai patriote depuis la révolution en se conformant à tout ce que la loy a exigé de lui et il le fera toujours.

Ce faisant ferez justice à votre concitoyen.

Signé : *André-Marie-Joseph* WACRENIER.

Archives départementales du Nord, série L. Comité de surveillance de Lille, liasse n° 294.

---

*

WALRAVE

ARMES : *d'argent à un cerf passant de gueules, accompagné d'une étoile du même au premier canton.*

I. — *François* WALRAVE, vivant à Lomme au commencement du XVII^e^ siècle, épousa Madeleine *Van Brehaghe* : ils moururent tous deux avant 1625, et eurent :

1. — *Adrien*, chanoine de Saint-Piat à Seclin, vivant encore en 1638.

2. — *Jacques*, qui suit, II.

II. — *Jacques* WALRAVE, né à Lomme, bourgeois de Lille par achat du 6 juin 1625, receveur et bailli de la comtesse d'Issenghien, à Lomme ; épousa : 1° après 1625, Marie *Bucquet*, fille de Martin, baptisée à Saint-Étienne le 19 avril 1599 ; 2° à Sainte-Catherine, le 3 avril 1638, Jeanne *du Pont*, fille de Pierre, marchand, et de Claire *Robillart*, baptisée à Saint-Étienne le 31 décembre 1625. Il fut inhumé dans la chapelle Notre-Dame, à Sainte-Catherine, le 4 juin 1662 ; il eut :

1. — Du premier lit : *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mai 1627.

2. — *Martin*, mineur en 1638, à qui on donne pour tuteur, le 26 mars 1638, son oncle Adrien.

3. — Du second lit : *Henri*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 septembre 1644, avocat, bourgeois de Lille par relief du 17 août 1672, décédé paroisse Sainte-Catherine le 26 novembre 1724 ; épousa à La Madeleine, le 17 février 1672, Marie-Catherine *Eynsaem*, fille de Rogier et de Chrétienne *Le Pippre*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 8 janvier 1721 ; dont :

a. — *Henri*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 septembre 1673, avocat [1].

---

1. L'Armorial de Flandre lui donne pour armoiries : *D'argent au chevron de sable accompagné de trois hures de sanglier du même, allumées et défendues d'argent.*

b. — *Marie-Albertine*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 20 novembre 1757 et inhumée près le buffet des Bateliers.

c. — *Joseph-Ignace*, baptisé à Saint-Pierre le 19 décembre 1677.

d. — *Jacques*, baptisé à Saint-Pierre le 10 décembre 1679, avocat, conseiller au bailliage de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 30 juillet 1715, décédé paroisse Sainte-Catherine le 30 mai 1747, épousa dans cette église, le 3 mars 1715, Anne-Angélique *Wattrelos*, fille d'Alexandre et de Marie-Hélène *Deleruielle*, y décédée le 1er novembre 1762 ; dont une fille:

aa. — *Marie-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1716, décédée paroisse de La Madeleine le 3 août 1738, mariée à Sainte-Catherine, le 23 octobre 1735, avec Louis-François-Joseph d'*Haffrengues*, écuyer, sr de la Brique, fils de Michel-Pélagie, écuyer, et d'Isabelle-Silvie *Cardon*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 septembre 1705, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1736, échevin de cette ville, remarié avec Anne-Marie *Poulle*, décédé paroisse Sainte-Catherine le 25 novembre 1760 ; dont postérité.

e. — *François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 10 février 1682, avocat, bourgeois de Lille par relief du 18 mai 1708, conseiller à la gouvernance, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 mars 1745 et inhumé dans la nef ; épousa Barbe-Claire *Delahaye*, fille de Jacques et de Marie-Catherine *Cuvillon*, baptisée à Saint-Étienne le 8 décembre 1677, décédée paroisse Sainte-Catherine le 9 juillet 1734 ; dont :

aa. — *Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 15 septembre 1708.

bb. — *Catherine-Isabelle*, dame de La Mothe, baptisée à Saint-Étienne le 20 février 1712, y décédée le 19 novembre 1788.

cc. — *Anne-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 21 décembre 1714.

dd. — *Marie-Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juillet 1717.

ee. — *Marie-Marguerite*, décédée célibataire, paroisse Saint-Étienne, le 13 mai 1782.

8. — *Philippe-Joseph-Joachim*, capitaine d'infanterie au régiment de Richelieu, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par relief du 3 octobre 1736, échevin, puis rewart de cette ville, décédé paroisse Saint-Maurice le 5 septembre 1772 ;

épousa dans cette église, le 3 avril 1736, Marie-Antoinette *Turpin*, fille de Maximilien et d'Anne-Marie *Aulent*, baptisée à Saint-Maurice le 4 janvier 1682, y décédée le 1er avril 1751 ; sans enfants.

4. — *Adrien*, baptisé à Saint-Pierre le 22 novembre 1646, prêtre, chanoine de Saint-Pierre de Lille.

5. — *Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 5 décembre 1648.

6. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 8 juin 1650, décédée après 1714.

7. — *Élisabeth-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 15 juillet 1652.

8. — *Jacques-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 13 juillet 1654.

9. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Pierre le 2 avril 1657.

10. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Pierre le 1er mai 1661, décédé célibataire, paroisse Sainte-Catherine, le 1er janvier 1716.

NON RATTACHÉES.

Odile Wallerave, fille de Clément, épousa Jean ***Dubois***, fils de Jacques et de Marguerite *de Los*, né à Capinghem, laboureur, bourgeois de Lille par achat du 7 mai 1621 ; dont une fille.

Barbe Walrave, épouse *Dumoulin*, décédée paroisse de La Madeleine le 12 juin 1680.

WATTEPATTE

Armes : *d'azur à la croix ancrée et alaisée d'argent.*

I. — *Jean* Wattepatte, vivant à Lille en 1510, eut deux fils :

1. — *Antoine*, qui suit, II.

2. — *Grardin*, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 6 juillet 1526, marié après cette date.

II. — *Antoine* Wattepatte, né à Lille, dont il acheta la bourgeoisie le 11 septembre 1523, mourut avant 1557 et eut :

III. — *Gérard* Wattepatte, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 16 janvier 1556 (n. st.), décéda avant 1588 ; dont :

IV. — *Jean* Wattepatte, né à Lille, bourgeois par relief du 18 février 1588, épousa Marguerite *Le Clercq* ; d'où :

1. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1590.

2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 19 septembre 1592, alliée dans cette église, le 10 novembre 1623, à Jean *Heudebert*, sayeteur.

3. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 15 mars 1595.

4. — *Jean*, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1616, mort paroisse Sainte-Catherine le 25 avril 1624, allié à Saint-Maurice, le 24 août 1615, à Agnès *Vandenberghe*, fille de Josse.

5. — *Paul*, qui suit, V.

V. — *Paul* Wattepatte, né à Lille, sayeteur, bourgeois de cette ville par relief du 17 février 1623, décédé avant 1658, épousa à Sainte-Catherine, le 9 octobre 1622, Marguerite *Nanante*, fille de René et de Marie *Blave*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 juillet 1599 ; d'où :

1. — *Martine*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 août 1623.

2. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 août 1626, décédée paroisse Saint-Étienne le 7 septembre 1701, mariée dans cette église, le 7 février 1649, avec Noël *Goudeman*, fils de Claude et de Claire *Bidan*, né à Waclen d'Artois, serviteur de brasseur, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1649, mort avant 1673 ; dont postérité.

3. — *Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 avril 1629.

4. — *Jacqueline*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 avril 1632, morte paroisse Saint-Étienne le 29 mai 1699 et inhumée dans la chapelle de Sainte-Madeleine, alliée dans cette église, le 7 janvier 1654, à Philippe *du Camp*, fils de Jean et d'Anne *Comte*, coultier de chambre, bourgeois de Lille par achat du 5 décembre 1653.

5. — *Charles*, qui suit, VI.

6. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1639.

7. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint Étienne le 28 février 1642, y décédée le 12 juin 1699 et inhumée dans la chapelle de Saint-Nicolas.

VI. — *Charles* WATTEPATTE, baptisé à Saint-Étienne le 8 septembre 1635, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1658, décédé paroisse Saint Étienne le 24 janvier 1702, épousa dans cette église, le 29 avril 1658, Marie *Haghedorne*, fille de Jean et de Jeanne *Crespel* ; d'où :

1. — *Paul*, qui suit, VII.

2. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 20 septembre 1660.

3. — *Philippe-Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 27 août 1663.

4. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 8 février 1665.

5. — *Marie-Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juin 1666.

6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 16 mai 1669.

7. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 16 août 1671, y décédée le 7 juin 1747 et enterrée dans la chapelle du nom de Jésus, épousa : 1° Nicolas *Mauviez*, fils de Nicolas et de Martine *Gengembre*, bourgeois de Lille par relief du 15 septembre 1696 sur requête ; 2° Dominique *Delobel*, fils de Regnault et de Marie *Lauqueneul*, veuf de Marie-Marguerite *Masingue*, bourgeois de Lille par relief du 28 septembre 1699, mort le 28 septembre 1736 et inhumé à Saint-Étienne dans la chapelle du nom de Jésus.

8. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 2 mars 1674.

9. — *Philippe-François*, baptisé à Saint-Étienne le 14 mars 1676.

VII. — *Paul* WATTEPATTE, baptisé à Saint-Étienne le 13 janvier 1659, négociant, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1684, épousa : 1° à Saint Étienne, le 5 février 1684, Marie-Françoise *Scrieck*, fille de Jérôme et de Marie *Scurman*, décédée sur cette paroisse le 19 décembre 1705 ; 2° à Saint-Étienne, le 30 novembre 1706, Marie-Joseph *Dupont*, fille de Joseph-Michel et de Marie-Anne *Desplanques*, baptisée à Saint-Étienne le 26 janvier 1687 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 28 mars 1685.

2. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 10 septembre 1688.

3. — *Charles-Louis*, qui suit, VIII.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 4 octobre 1692, religieuse à l'Abbiette de Lille, morte après 1742.

5. — Du second lit : *Charles-Paul-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 4 août 1707.

VIII. — *Charles-Louis* WATTEPATTE, baptisé à Saint-Étienne le 25 octobre 1689, négociant, bourgeois de Lille par relief du 17 mars 1713, décédé paroisse Saint-Étienne le 17 juillet 1730 et inhumé dans la chapelle de Saint-Nicolas ; épousa dans cette église, le 13 janvier 1713, Marie-Élisabeth *Dupont*, fille de Michel et de Marie-Anne *de Courouble*, baptisée à Saint-Étienne le 3 juillet 1689, y décédée le 6 juin 1774 ; d'où :

1. — *Paul-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 27 mars 1714.

2. — *Marie-Élisabeth-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juillet 1715.

3. — *Marguerite-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 21 octobre 1716.

4. — *Marie-Claire-Julie*, baptisée à Saint-Étienne le 10 décembre 1717.

5 — *Louise-Aimée-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1720, y décédée le 10 décembre 1731.

6. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 16 octobre 1721, décédée à Amiens le 17 décembre 1793, alliée à Saint-Étienne, le 20 février 1740, à André-François-Joseph *Herts*, s[r] des Mottes, fils de François-Paul et de Marguerite-Thérèse *Patou*, baptisé à Saint-Étienne le 25 novembre 1710, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 26 mai 1740, conseiller pensionnaire des États de Lille, anobli par lettres données à Fontainebleau en novembre 1754, décédé le 5 novembre 1779 ; dont postérité.

7. — *Charles-Antoine-Dominique*, baptisé à Saint-Étienne le 2 décembre 1722.

Plusieurs de ces enfants moururent jeunes, l'un le 13 octobre 1720 et un autre le 17 novembre 1725.

NON RATTACHÉS.

Allard WATTEPATTE, décédé paroisse Sainte-Catherine le 31 octobre 1626.

Lambert WATTEPATTE, prêtre du Carmel, vivant en 1720.

TABLE

DES

GÉNÉALOGIES

contenues dans la première partie.

Bady 7
Bave 14
de Broide 22
Chauwin 30
de Corbie 33
Note sur la famille Desfossez 35
Deliot 37
Desbuissons 43
Fasse 51
d'Haffrenghes 57
Hannecart 73
Ingiliard 83
de Lannoy 88
de Lannoy 103
de Lannoy 119
Lespagnol 122
Noiret 127
Noiret de Saint-Antoine 130

Poulle. 131
de Rosendal 148
de Sailly. 151
de Savary 153
Stappart 158
de Surmont. 164
Van der Linde. 178
Wacrenier 185
Walrave 196
Wattepatte 199

GÉNÉALOGIES LILLOISES

DEUXIÈME PARTIE

ARONIO

ARMES : *de sinople à un lion d'argent couronné d'or et lampassé de gueules, et une bande partie d'azur et de gueules brochant sur le tout.*

I. — *Jean-Baptiste* ARONIO, né à Gênes, épousa Giacominetta *Assereto*, fille de Nicolas ; il en eut :

II. — *Jean-Baptiste* ARONIO, né à Gênes, marchand, marié : 1° à Tomasina *Pieve* ; 2° le 4 septembre 1593, à Maria-Virgina *Marissy*, fille de Jean-François et de Nicoletta *Bustansa* ; il eut du second lit :

III. — *Jean-Augustin* ARONIO, né à Gênes, fixé à Lille avant 1635, y acheta la bourgeoisie le 4 janvier 1636, et fut enterré dans la grande nef de l'église des Dominicains à Lille, le 17 juin 1688. Il épousa à Saint-Étienne, le 25 février 1647, Marie-Madeleine *Tesson*, fille de Wallerand, s^r^ de la Tour, et d'Anne *Castellain*, baptisée à Saint-Étienne le 3 mai 1625 ; d'où :

1. — *Wallerand-Augustin*, baptisé à Saint-Étienne le 9 octobre 1648, mort célibataire en cette paroisse le 10 mai 1695.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, IV.

3. — *Anne-Catherine-Virginie*, baptisée à Saint-Étienne le 6 février 1654, morte avant 1690, mariée dans cette église, le 1^er^ octobre 1680, avec Robert-André *Poulle*, écuyer, s^r^ du Vas, fils de Remy, écuyer, s^r^ des Rameaux, et d'Anne-Marie *Warlop*,

baptisé à Sainte-Catherine le 30 novembre 1643, bourgeois de Lille par relief du 13 mai 1681, conseiller pensionnaire de cette ville, remarié, le 14 mai 1690, avec Anne-Marguerite *Vanlaer*, décédé le 23 avril 1715 ; dont postérité du premier lit.

4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1655, morte le 7 mai 1710, alliée à Jacques *Rouvroy*, s[r] de Fournes, fils de Pierre et de Michelle *Cardon*, baptisé à Saint-Maurice le 7 mai 1646, receveur de l'hôpital de la présentation Notre-Dame de 1689 à 1692, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1681, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 30 janvier 1693, fonction dont il se démit le 10 mai 1721 ; inhumé dans l'église Saint-Maurice le 31 octobre 1731 ; dont postérité.

IV. — ***Jean-Baptiste*** ARONIO, s[r] des Escalus à Linselles, baptisé à Saint-Étienne le 28 mai 1651, décédé paroisse Saint-André le 17 juin 1723, bourgeois de Lille par relief du 25 janvier 1683, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 6 février 1693, ce qui lui donnait le titre personnel de chevalier, quitta cette fonction le 12 mai 1721 et obtint la noblesse par l'exercice de sa charge pendant vingt années. Il épousa, le 17 octobre 1683, Élisabeth-Balduine ***de Surmont***, fille de Philippe et de Marie-Balduine *Vanalkemade*, morte le 1[er] janvier 1709 ; d'où :

1. — *Jean-Jérôme*, écuyer, s[r] de le Vigne, baptisé le 27 septembre 1684, bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1726, mort le 7 avril 1768, et inhumé dans l'église des Carmes, épousa à Saint-André, le 10 février 1726, Marie-Jeanne-Joseph *Plaetvoet*, fille de Pierre-Joseph et de Marie-Jeanne *de Flandres*, baptisée à Saint-Maurice le 31 octobre 1697, décédée le 8 avril 1760 ; sans enfants.

2. — *Wallerand-Augustin*, écuyer, s[r] des Escalus, baptisé à Saint-Maurice le 8 septembre 1685, décédé célibataire paroisse Saint-André le 25 mars 1754.

3. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 5 juin 1687, morte jeune.

4. — *Philippe-Louis*, écuyer, s[r] de Lestrée, Heldinghe, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1689, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1730, échevin de cette ville, mort paroisse Saint-André le 11 décembre 1772, épousa à Sainte-Catherine, le 12 mai 1729, Marie-Lucrèce-Joseph *de Fourmestraux*, dame du Hem, fille de Antoine-Joseph, chevalier, s[r] d'Oosthove, trésorier de France, et de

Cécile-Thérèse *du Mortier*, baptisée à Saint-Pierre le 13 janvier 1696, morte paroisse Saint-André le 20 août 1776 ; d'où :

a. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 avril 1730.

b. — *Marie-Françoise-Joseph*, dame de la Flamengrie, du Hem, baptisée à Sainte-Catherine le 27 novembre 1731, décédée paroisse Saint-André le 10 octobre 1788, mariée à Saint-André, le 2 juin 1760, avec Denis-Joseph-Marie *Potteau*, écuyer, s[r] de la Chaussée, fils de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] d'Escamain, et de Catherine-Françoise *Fruict*, baptisé à Saint-Maurice le 20 octobre 1725, greffier de la gouvernance de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 1[er] décembre 1760, décédé paroisse Saint-André le 5 janvier 1777 ; dont postérité.

c. — *Augustine-Joseph-Cécile*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 août 1733.

d. — *Marie-Cécile-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 novembre 1734, morte à Lille le 28 mai 1802 et enterrée au cimetière d'Esquermes, alliée à Saint-André, le 23 mai 1762, à Louis-Dominique-Eustache *de Lencquesaing*, écuyer, s[r] de Quiestède, Laprée, Chocques, Mesplau, fils de Dominique-Jean-Jacques, écuyer, et de Marie-Joseph-Eugénie *du Puich*, né le 4 août 1734, grand bailli d'épée héréditaire du bailliage de Saint-Omer, confirmé dans cette charge par lettres de provision du 29 janvier 1777, ancien capitaine au régiment de Navarre, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1763, échevin de cette ville en 1772 et 1773, y décédé le 20 mai 1805 ; dont postérité.

5. — *Élisabeth-Julie*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juin 1692, morte prieure de l'abbaye de Mouchy-Humières.

6. — *Marie-Françoise*, née le 4 décembre 1693, décédée paroisse Saint-André le 4 octobre 1740.

7. — *Jean-François-Marie*, qui suit, V.

8. — *Pierre-Alexandre*, baptisé à Saint-André le 24 avril 1696, entré au noviciat des jésuites à Nancy le 17 septembre 1716, mort dans cette ville le 25 novembre 1782.

9. — *Marie-Robertine-Eugénie*, baptisée à Saint-André le 7 septembre 1697, y dédédée le 19 décembre 1698.

10. — *Jean-Baptiste-Joseph*, dit l'abbé de Monti, baptisé à Saint-André le 16 février 1699, entré le 27 septembre 1719 au séminaire de Saint-Sulpice, docteur en Sorbonne, mort le 18 octobre 1772, supérieur du séminaire de Toulouse.

11. — *Louis-Albert-Eugène*, baptisé à Saint-André le 7 septembre 1701, y décédé le 6 janvier 1709.

V. — *Jean-François-Marie* ARONIO, chevalier, sr de Romblay, Fontenelles, Desruelles, Verlannoy, baptisé à Saint-André le 5 mars 1695, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1740, nommé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 3 juillet 1721, en remplacement de son père, mourut le 24 janvier 1774; il épousa, le 10 janvier 1740, Marie-Julie-Joseph *Hespel*, dame de Givenchy, fille de Joseph, écuyer, sr de Loos, et de Marie-Madeleine-Claire *Bridoul*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 octobre 1712, morte paroisse Saint-André le 27 janvier 1785; d'où :

1. — *Marie-Julie*, baptisée à Saint-André le 26 octobre 1740, morte le 23 décembre 1820 et enterrée à Linselles, mariée à Saint-André, le 22 mai 1763, avec Augustin-Théodore *Van Zeller*, écuyer, sr d'Oosthove, fils de Roland-Théodore et de Marie-Catherine-Cécile *Wacrenier*, baptisé à La Madeleine le 26 décembre 1735, échevin de cette ville, bourgeois par relief du 2 avril 1764, marguillier de La Madeleine, mort le 30 mars 1823 et enterré à Linselles; d'où postérité.

2. — *Charlotte-Augustine*, baptisée à Saint-André le 21 avril 1743, morte le 14 avril 1818, alliée à Saint-André, le 22 mai 1763, à Louis-Joseph *Lecouvreur*, écuyer, sr d'Orifontaine, fils de Louis-François, écuyer, sr d'Havry, et de Marie-Cécile *Van Zeller*, baptisé à La Madeleine le 2 mai 1738, bourgeois de Lille par relief du 24 mars 1764, échevin, rewart et mayeur de cette ville où il décéda le 3 germinal an VI; dont postérité.

3. — *Philippe-Séraphin*, baptisé à Saint-André le 7 novembre 1744, mort en 1755.

4. — *Michel-Eugène*, qui suit, VI.

5. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-André le 28 octobre 1747, mort le lendemain.

6. — *Élisabeth-Amélie*, baptisée à Saint-André le 5 novembre 1748, morte le 9 octobre 1786, mariée dans cette église, le 21 novembre 1768, avec Ignace-Joseph *Cardon*, écuyer, sr de Montreuil, fils d'Ignace-Joseph, écuyer, sr de Beauffremez, et de Christine-Charlotte-Joseph *Cardon*, baptisé à Saint-Pierre le 31 décembre 1745, mort le 30 avril 1832; d'où postérité.

7. — Un fils mort-né le 28 juillet 1753.

8. — *Louis-Robert*, écuyer, sr de Fontenelle, baptisé à Saint-André le 4 juin 1750, bourgeois de Lille par relief du 13 décembre 1787, inscrit au rôle des nobles de Flandre après sa requête du 14 juillet 1775, mort le 26 mai 1831, épousa, le 13 février 1787,

Thérèse-Joseph-Isabelle-Colette *de Navigheer de Kemmel*, fille de Joseph-Louis, écuyer, sr de Kemmel, et de Marie-Sabine *de Ghellinck*, baptisée à Saint-Martin d'Ypres le 30 août 1763 ; d'où :

a. — *Marie-Louise-Julie*, baptisée à Saint-André le 6 septembre 1788, morte le 4 mai 1853, alliée le 10 octobre 1810 à Pierre-Justin-Marie *Macquart*, écuyer, sr de Caudécure, fils de Henri-Félix, écuyer, et de Marie-Anne-Joseph *Schoonhere*, né à Hazebrouck, le 8 avril 1778, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général du Pas-de-Calais, mort à Lille le 25 novembre 1855 ; dont postérité.

b. — *Charles-Adrien-Joseph*, né à Lille le 6 mars 1790, mort à Paris le 8 juillet 1809. Sa vie a été écrite par l'abbé Carron dans les « Écoliers vertueux », page 287 et suivantes du tome second.

c. — *Adèle-Clémence*, née à Lille le 18 janvier 1796, morte au château de Rabodanges le 13 janvier 1855, épousa : 1° le 13 octobre 1813, Philibert *Damiens de Ranchicourt*, fils de Jean-Louis et de Marie-Charlotte-Florence-Victoire *Payen de la Bucquière*, né à Béthune le 18 novembre 1781, mort à Ranchicourt le 8 octobre 1825 ; 2° le 24 juillet 1828, Victor *du Buus d'Hollebecke*, fils de Charles-Pierre et de Marie-Anne-Thérèse-Isabelle *Moreel*, né à Ypres le 16 juin 1800, mort à Rabodanges le 20 octobre 1861 ; dont un fils du premier lit et six filles du second.

VI. — *Michel-Eugène-Joseph* ARONIO, écuyer, sr de le Vigne, baptisé à Saint-André le 2 septembre 1746, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1777, nommé par arrêté du premier Consul le 13 thermidor an VIII adjoint au maire de cette ville, fonction qu'il exerça jusqu'en pluviôse an XIII, conseiller de préfecture du Nord sous le premier Empire, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 28 avril 1832 ; épousa à Saint-Pierre de Douai, le 9 septembre 1776, Marie-Philippine-Théodore *Bruneau*, dame de Beauffremez, La Rive, fille d'Antoine-François-Auguste, chevalier, sr de Beaumetz, président à mortier au Parlement de Flandre, et de Marie-Anne-Romaine *Odemaer*, née le 14 juillet 1755, baptisée le 18 à Saint-Pierre de Douai, morte le 21 avril 1822 ; dont :

1. — *Marie-Philippe-Julie*, baptisée à Saint-André le 16 novembre 1777, morte le 20 mars 1848, alliée à Lille, le 6 septembre 1802, à Clément-Joseph *de Lespaul de Lespierre*, écuyer, fils de Louis-Charles-Joseph, écuyer, et d'Albertine-Louise-Françoise *du Bosquiel*, né le 21 juin 1770, mort à Lille le 19 juin 1827 ; d'où postérité.

2. — Une fille morte ondoyée le 28 octobre 1778.

3. — *Louise-Romaine-Eugénie*, baptisée à Saint-André le 27 janvier 1780, morte le 25 décembre 1844, mariée, le 30 juillet 1803, avec Eugène-Joseph-Joris *du Bois des Cretons*, fils de Charles-Henri-François-Joseph, écuyer, et d'Eugénie-Thérèse-Aldegonde *Le François*, né à Saint-Omer le 5 décembre 1775, mort le 13 janvier 1844 ; d'où un fils.

4. — *Marie-Albert-Joseph-Jérôme*, qui suit, VII.

5. — *Roland-François-Marie*, écuyer, baptisé à Saint-André le 12 février 1785, officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, décédé célibataire le 13 octobre 1850.

6. — *Charles-Emmanuel-Alphonse*, écuyer, baptisé à Saint-André le 31 octobre 1786, mort célibataire le 22 septembre 1834.

7. — *Marie-Louise-Sophie*, baptisée à Saint-André le 30 décembre 1788, morte le 4 février 1868, alliée à Lille, le 26 novembre 1823, à Philippe-Louis-Joseph *de Rouvroy*, écuyer, fils de Louis-Joseph-Anaclet, écuyer, s[r] de Capinghem, et de Robertine-Joseph *Le Comte du Bus*, né à Fournes-en-Weppe le 24 août 1782, commissaire du Roi près la Monnaie de Lille, mort le 12 novembre 1851 ; dont postérité.

8. — *Marie-Charlotte-Léonide*, née le 23 janvier 1797, morte à Lille le 22 février 1880, mariée dans cette ville, le 14 juin 1826, avec Charles-Constant vicomte *de Hamel-Bellenglise*, fils de Louis-Robert-Constant et de Marie-Joseph-Agathe *Verghelle*, né à Béthune le 17 avril 1790, chevalier de l'ordre du Phénix de Hohenlohe, officier de cavalerie, décédé à Lille le 5 juin 1862 ; dont postérité.

VII. — ***Marie-Albert-Joseph-Jérôme*** ARONIO, écuyer, s[r] de Romblay, baptisé à Saint-André le 6 avril 1782, adjoint au maire de Lille du 19 juillet 1814 au 12 juillet 1815 et du 28 mai 1816 au 30 octobre 1821, mort à Lille le 26 juin 1858 ; épousa, le 30 décembre 1812, Eugénie-Joseph-Louise *de Godefroy*, fille de Denis-Joseph, écuyer, s[r] de Maillart, et de Marie-Julie-Eugénie *de Lencquesaing*, baptisée à Saint-Étienne le 22 mai 1790, décédée à Lille le 9 septembre 1872 ; d'où :

1. — *Marie-Joseph-Clémence*, née le 13 juillet 1817, morte à Boulogne-sur-Mer le 4 août 1850, alliée, le 5 juin 1844, à Édouard-Louis-Martial *du Soulier*, fils de Martial et d'Agathe *de Willecot de Rincquesen*, né à Boulogne-sur-Mer le 1[er] juillet 1809, mort le 2 décembre 1902, à Boulogne-sur-Mer (château de la Poterie), après s'être remarié avec M[lle] *de Bavre* ; dont postérité.

2. — *Marie-Cécile-Eugénie*, née le 5 décembre 1813, mariée, le 1er juillet 1840, avec Marie-Françoise-Luglien *de Jouenne d'Esgrigny*, fils de René-Jean-Marie et de Marie-Thérèse-Luglienne *de Montguiot*, né à Compiègne le 11 août 1803, officier d'infanterie, puis colonel, officier de la Légion d'honneur, mort à Lyon le 7 mai 1889 ; d'où postérité.

3. — *Jérôme-Marie-Théodore-Joseph*, qui suit, VIII.

VIII. — *Jérôme-Marie-Théodore-Joseph* ARONIO de ROMBLAY [1], écuyer, né le 15 octobre 1815, marguillier de Saint-André, mort à Liévin le 13 juin 1902, épousa à Lille, le 20 novembre 1839, Mathilde-Marie *de Lafonteyne de Villers*, fille d'Auguste-Joseph et de sa première femme, Amélie-Henriette-Joseph *de Fontaine de Santes*, née à Lille le 7 juillet 1819, y décédée le 26 septembre 1881 ; d'où :

1. — *Ulmar-Jérôme-Marie*, qui suit, IX.

2. — *Marie-Virginie-Albertine*, née le 18 octobre 1843, mariée à Lille, le 9 mai 1867, avec Charles-Julien-Bernard-Eugène *Van Outryve d'Ydewalle*, chevalier, fils d'Eugène-Augustin-Désiré et de Clémence-Émérence-Marie-Joséphine *Van Severen*, né à Bruges le 9 février 1840, membre de la Chambre des Représentants, décédé le 15 mai 1876 à Rudderwoorde ; dont postérité.

3. — *Jeanne-Marie-Eugénie*, née le 28 juin 1845, carmélite sous le nom de sœur Marie de l'Incarnation.

4. — *Marthe-Cécile-Marie*, née le 25 avril 1847, religieuse du Sacré-Cœur.

5. — *Aline-Clémence-Marie*, née le 3 novembre 1849, morte à Lille le 1er décembre 1871.

6. — *Albert-Luglien-Marie*, qui suivra, IX bis.

7. — *Marie-Thérèse*, née le 22 septembre 1854, décédée le même jour.

8. — *Louise-Laure-Marie*, née le 19 février 1859.

IX. — *Ulmar-Jérôme-Marie* ARONIO DE ROMBLAY, écuyer, né le 6 juin 1841, mort à Lille le 2 février 1900, épousa à Paris, le 29 avril 1867, Jeanne-Marie-Béatrix *Touzet du Vigier*, fille de Jean-Antoine-Bertrand, ancien colonel du 11e dragons, et de Nathalie-Louise-Aline *Macquart*, née à Niort le 10 novembre 1847 ; d'où :

---

1. Par jugement du 17 septembre 1852, le nom patronymique est Aronio de Romblay.

1. — *Pierre-Jérôme-Marie*, né à Lille le 14 avril 1868, marié : 1° au château de Bois-en-Ardres, le 1er octobre 1895, avec Amélie-Jeanne-Marie *de Saint-Just d'Autingues*, fille d'Ernest et de Rosalie *Lorgnier*, née à Bois-en-Ardres le 11 mars 1870, morte à Lille le 9 février 1898 ; 2° à Amiens, le 27 janvier 1904, avec Marguerite-Marie-Caroline *de Vion de Gaillon*, fille de Gabriel, vicomte de Gaillon, et de Marthe *Puissant de la Villeguérif*, née à Boutillerie (Somme) le 25 août 1878.

2. — *Marie-Clémence-Thérèse-Joseph*, née à Lille le 13 septembre 1869, mariée dans cette ville, le 23 août 1893, avec Raymond-Henri *de Sars*, fils d'Henri-Alexandre et de Noémi-Joséphine-Charlotte *Le Noir des Ardonnes*, né à Aire-sur-la-Lys le 6 septembre 1866 ; dont postérité.

3. — *Jean-Alain-Joseph-Marie*, né à Lille le 9 janvier 1871, mort le 24 du même mois.

4. — *Maurice-Marie-Joseph-François*, né à Lille le 29 février 1872, allié, le 10 avril 1901, au château de La Calotterie (près Montreuil), à Louise-Marie-Adèlie *Siriez de Longeville*, fille d'Henri et d'Hermine *Fougeroux de Campigneulles*, née à La Calotterie le 5 avril 1875.

5. — *Germaine-Marie-Thérèse*, née à Lille le 9 septembre 1874, morte le 15 juillet 1875.

6. — *Denyse-Marie-Thérèse*, née à Lille le 10 septembre 1877, mariée dans cette ville, le 6 mai 1903, avec Félix-Justin-Élie-Ignace-Marie-Cornil *de Coussemaker*, fils d'Élie-Henri-Marie-Félix et de Zoé *Van Merris*, né à Bailleul le 7 janvier 1874, docteur en droit, archiviste paléographe, conseiller municipal de Bailleul ; dont un fils.

7. — *Mathilde-Marie-Louise-Thérèse*, née le 8 octobre 1883.

IX bis. — ***Albert-Luglien-Marie*** ARONIO DE ROMBLAY, écuyer, né le 24 avril 1851, maire d'Ernemont-la-Villette (Seine-Inférieure), épousa à Beauvais, le 28 juin 1883, Marie-Cécile-Fanny-Gabrielle *de Canonzette de Canecaude*, fille d'Henri-Emmanuel, ancien officier supérieur d'artillerie, et de Charlotte-Aimée-Cécile ***Dubois d'Ernemont***, née à Ernemont le 7 février 1863 ; d'où :

1. — *Xavier-Marie-Jérôme*, né à Ernemont le 1er juillet 1884, y décédé le 11 janvier 1899.

2. — *Robert-Emmanuel-René*, né à Ernemont le 25 mai 1886.

3. — *Henri-Charles-Joseph*, né à Ernemont le 22 juillet 1891.

4. — *Françoise-Louise-Marie-Germaine*, née à Beauvais le 2 janvier 1902.

1707, 9 février. — *Lettres de noblesse accordées par Louis XIV à Jean-Baptiste Aronio, seigneur des Escalus.*

Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Par notre édit du mois d'octobre mil sept cens quatre nous ayant plu d'accorder aux officiers de chacune de nos Cours de parlement, Chambres des comptes, Cours des Aides, Conseils supérieurs et Bureaux des finances de notre royaume, à l'exception de notre Cour de parlement, chambre des comptes et cour des aides de notre bonne ville de Paris, quatre dispences d'un degrez de service pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmetre à leur postérité, au moyen de quoy après avoir servy vingt années dans leurs offices ou étans décédez revêtus d'iceux, eux leurs veuves demeurans en viduitez ou leurs enfans nez et à naitre en loyal mariage seroient nobles comme si leur père et leur ayeul estoient décédez revestus de pareilles offices, et d'autant que le bureau des finances de la généralité de Lille ne s'est point mis en état de profiter de la préférence que nous aurions accordée ausdites compagnies pendant deux mois du jour de l'enregistrement dudit édit d'attacher à leur corps à perpétuité deux dispenses d'un degrez de service au lieu desdites quatre dispenses, notre amé et féal *Jean-Baptiste Aronio,* seigneur des Escalus, notre conseiller trésorier de France audit bureau des finances de Lille, nous auroit payé la finance portée par notre dit édit pour jouir d'une desdites quattre dispenses pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, et nous auroit très humblement fait suplier de luy vouloir accorder nos lettres patentes d'un degrez de service. A ces causes, de l'avis de notre conseil qui a vu notre dit édit, copie collationnée de la quittance de finance signée Gruyn, garde de notre thrésor royal du vingt sixième janvier dernier, controllée le quatrième février ensuivant le tout cy attaché sous le contre-scel de notre chancellerie, et voulant favorablement traiter ledit sieur *Aronio* exposant en considération de ses longs services, et l'engager à nous les continuer avec le même zèle, fidélité et affection qu'il a toujours fait paroître, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale nous l'avons par ces présentes signées de notre main, dispensé et dispensons d'un degrez de service pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, au moyen de quoy ayant servy vingt années dans l'exercice de sa dite charge ou décédant revêtu d'icelle, l'exposant, sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage seront nobles comme nous les déclarons tels, voulons et nous plait qu'ils jouissent de tous les

mêmes droits, privilèges, franchises, immunitez, rangs, scéances et prééminences dont jouissent les autres nobles de race de notre royaume comme si leur père et leur ayeul étoient décédez revêtus de pareils offices, si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les présidents, trésoriers de France audit bureau, que ces présentes ils fassent enregistrer et du contenu faire jouir et uzer ledit sieur *Aronio*, sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empechemens, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, arrets et réglemens à ce contraires ausquels nous avons dérogé et dérogeons par ces mêmes présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait metre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, le neuvième jour de février, l'an de grâce mil sept cens sept et de notre règne le soixante quatrième. Signé : Louis et sur le replis, par le Roy, Chamillart, et scellée.

Je, Pierre Cruyn, conseiller du Roy en ses conseils, garde de son trésor royal, confesse avoir receu comptant en cette ville de Paris en louis d'or, d'argent et monnoye ayant cours, de *Jean-Baptiste Aronio*, sieur des Escalus, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille, la somme de six mille livres pour jouir d'une des quatre dispenses d'un degrez de service accordée par édit du mois d'octobre 1704 pour acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, au moyen de quoy après avoir servy vingt années dans son office ou estant décédé revêtu d'iceluy, luy, sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage seront nobles et jouyront de tous les mêmes droits, privilèges, immunitez, rangs, scéances et prééminences dont jouissent les autres nobles de race du royaume comme si leur père et ayeul étoient décédez revêtus de pareils offices, auquel sera expédié des lettres en la grande chancellerie, qu'il sera tenu de faire registrer dans sa compagnie seulement et pour jouir en outre par ledit sieur *Aronio* de trois cens livres d'augmentation de gages au denier vingt, faisant partie des soixante dix mille livres créez par ledit édit du mois d'octobre mil sept cens quatre dont sera fait fond dans les états du Roy de la province de Flandres, le tout ainsy qu'il est plus au long porté par ledit édit, de laquelle somme de six mille livres à moy ordonnées pour employer au fait de ma charge je me tiens content et en quitte ledit sieur *Aronio* et tous autres. Fait à Paris, ce vingt sixième jour de janvier mil sept cens sept, signé: Gruyn. Et au bas est écrit : Quittance du garde du Trésor Royal année 1703, de la somme de VI^{M} livres, art. 4.

Et au dos : Enregistré au controlle général des finances par nous conseiller ordinaire du Roy en tous ses conseils et au conseil royal, controlleur général des finances, à l'Estang, le quatrième jour de février mil sept cens sept, signé : CHAMILLART.

Collationné à l'original, par nous conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances, signé : CHAPPUZEAU DE BAUGÉ avec paraphe.

Archives communales de Lille. — Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille. — Registre Bleu, f° 329 verso.

1798, 11 septembre. — *Certificat de résidence de Marie-Julie Aronio, épouse Van Zeller, dans la commune de Vendin.*

Aujourd'hui, vingt cinq fructidor an six de la République française, une et indivisible, en vertu de la lettre du commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département du Pas-de-Calais du 19 de ce mois, par laquelle il charge celui près l'administration municipale du canton de Saint-Venant de s'assurer de l'autenticité du certificat de résidence délivré par cette administration à la citoyenne *Marie-Julie Oronio* (sic), épouse du citoyen *Vanzeler*, sur l'attestation des citoyens Louis Dubois, Jacques Delplace et Quentin-Joseph Obry, tous trois cultivateurs en la commune de Vendin, Nous, Jean-Charles Barra, agent municipal de la commune de Vendin, commissaire nommé par l'administration à effet d'entendre les témoins ci-dessus repris, et Louis Fardel, commissaire du Directoire exécutif près laditte administration, les dits témoins ayant été invités de se rendre au lieu des séances de cette administration et s'i étant présenté, nous avons procédé à leur audition.

Le citoyen Dubois fut entendu le premier.

Lui ayant demandé s'il affirmait que la dite *Oronio* avait résidé dans la commune de Vendin sans interruption, depuis le 1er may 1792 jusqu'au 4 thermidor an 5 ? A répondu l'avoir vu de temps pendant ce laps de temps (sic).

A lui demandé pourquoi cette femme n'a pas été mis en arrestation à l'époque où tous les ci-devant nobles y ont été mis, en vertu d'arrêté des Représentants du peuple ?

A répondu qu'en sa qualité de maire de cette commune à laditte époque, elle s'était jetté dans ses bras, et que par humanité il ne l'avait pas déclaré au ci-devant district de Béthune. Ce tout ce que

ledit Dubois a déclaré savoir et a signé. Était signé : Louis Dubois.

Le citoyen Quentin-Joseph Obry s'étant présenté, il lui a été demandé s'il affirmerait en son âme et conscience que laditte *Oronio* avait résidé constamment dans laditte commune depuis le 1er may 1792 jusqu'au 4 thermidor an 5 ?

A répondu qu'il l'affirmait, mais qu'elle n'avait pas toujours resté au château, qu'elle résidait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, dans différentes maisons de la commune, mais en cachette, à cause de la terreur, et que pas six personnes de la commune en étaient instruites.

Ce tout ce que ledit Obry a déclaré savoir et a signé. Était signé : Q. Obry.

Le citoyen Jacques Delplace s'étant présenté il lui a été demandé s'il affirmerait en son âme et conscience que laditte *Oronio* avait résidé sans interruption dans la commune de Vendin depuis le 1er may 1792 jusqu'au 4 thermidor an 5 ?

A répondu oui ; mais pas toujours au château, qu'il lui avait donné couverture ainsi que le citoyen Obry, et cela par humanité, que cette femme craignait d'être guillotiné parceque son mari était émigré, qu'elle se mettait à merci, qu'elle pleurait et qu'ils en ont eu pitié.

On lui a demandé pourquoi elle s'était présenté à eux de préférence aux autres habitans de la commune pour venir à l'administration attester sa résidence ?

A répondu que c'est parcequ'ils étaient officiers municipaux à l'époque de la Terreur, et qu'elle ne connaissait qu'eux dans la commune.

Ce tout ce qu'il a déclaré savoir. Et a signé. Était signé : J. Delplace.

De tout quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal, à Saint-Venant, les jour, mois et an susdits.

Était signé : Barra, agent municipal, et Fardel, commissaire du Directoire exécutif.

Certifié conforme (*signé*) : Fardel, commissaire.

Archives départementales du Nord, — Série L. Administration centrale ; sous série Z. Syndicat, liasse n° 1333 ; copie authentique et signée sur papier.

DE BEAUMONT

ARMES : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes du même.*

I. — *Jean* DE BEAUMONT, né vers 1489, vitrier, épousa Catherine *de Villers*, dont il eut :

II. — *Antoine* DE BEAUMONT, né à Valenciennes en 1522, chaudronnier, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 juillet 1549, et mourut en 1587, après avoir eu de Catherine *Delobel* :

1. — *Jean*, né vers 1550, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1569, décédé en 1639, épousa : 1° Jacqueline *Semerpont* ; 2° Jeanne *Hochepied* ; d'où :

a. — Du premier lit : *Marie*, baptisée le 6 février 1575 (n. st.), à Saint-Étienne, alliée à Saint-Étienne, le 23 mai 1605, à Pierre *de la Haye*, fils de Pierre et de Marguerite *Deleporte*, bourgeois de Lille par relief du 9 octobre 1605 ; dont postérité.

b. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 août 1576.

c. — Du second lit : *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 24 décembre 1588, bourgeois de Lille par relief du 7 juin 1616, décédé paroisse Sainte-Catherine le 29 novembre 1617, marié avec Catherine *Rolland*, fille de Nicolas le jeune et de Catherine *Levesque*, dont il n'eut pas d'enfant.

d. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 19 novembre 1593.

e. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 mai 1596, morte veuve, paroisse Saint-Maurice, le 8 août 1663, alliée : 1° à Saint-Étienne, le 15 novembre 1620, à Gilles *Willemin*, fils de Nicolas et de Jeanne *Le Cherf*, bourgeois de Lille par relief du 2 janvier 1621 ; 2° à Saint-Maurice, le 26 juillet 1627, à Étienne *Gravelin* ; postérité du premier lit.

2. — *Antoine*, qui suit, III.

III. — *Antoine* DE BEAUMONT, né à Lille en 1552, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1581 (n. st.), mort le 23 mars 1616, épousa : 1° Catherine *du Bus*, veuve de Simon *de Casteckere*, morte après 1591 ; 2° Catherine *Vriendt*, décédée après 1637 ; dont :

1. — Du premier lit : *Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 12 mars 1585, morte après 1633, alliée à Saint-Étienne, le 27 avril 1608, à Nicolas *Bave*, fils de Gilles et de Madeleine *Doby*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 juillet 1608 ; dont postérité.

2. — *Jean*, qui suit, IV.

3. — *Antoine*, qui suivra, IV bis.

4. — Du second lit : *Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 1er décembre 1594.

IV. — *Jean* DE BEAUMONT, baptisé à Saint-Maurice le 2 janvier 1588, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1616, mort après 1640, épousa à Saint-Étienne, le 31 janvier 1616, Michelle *Imbert*, fille de Jacques et de Françoise *Delezennes*, baptisée à Saint-Étienne le 6 décembre 1598, d'où :

1. — *Jean*, qui suit, V.

2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juillet 1618.

3. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juillet 1619.

4. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1623.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 13 août 1624.

6. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1625.

7. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 mai 1627, y décédée le 14 juin 1703.

8. — *Brigitte*, baptisée à Saint-Étienne le 26 février 1629.

9. — *Alexandre*, baptisé à Saint-Étienne le 4 juin 1632.

10. — *Albert*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1633, vivant encore en 1661.

11. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1633, jumeau du précédent.

12. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mai 1635.

13. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 13 juin 1639, bourgeois de Lille par relief du 30 mars 1661, décédé paroisse Saint-Maurice le 26 octobre 1680, marié à Saint-Étienne, le 23 mars 1661, avec Marie-Anne *Vanackere*, fille de Jean et de Marie *Lefebvre*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1638 ; d'où :

a. — *Marie-Aldegonde*, baptisée à Saint-Maurice le 30 janvier 1663.

b. — *Françoise-Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 19 novembre 1664.

c. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 30 mars 1666, y décédée célibataire le 16 septembre 1745.

V. — *Jean* DE BEAUMONT, baptisé à Saint-Étienne le 31 mars 1617, marchand, bourgeois de Lille par relief du 7 mars 1639, mort

avant le 27 juillet 1643, épousa à Saint-Étienne, le 16 octobre 1638, Barbe *de Casteckere*, fille de Jean, baptisée à Saint-Étienne le 28 mai 1609 ; d'où :

1. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1640.

IV bis. — *Antoine* DE BEAUMONT, né le 14 juillet 1591, marchand, bourgeois de Lille par relief du 3 juin 1614, épousa à Saint-Étienne, le 13 avril 1614, Martine *Imbert*, fille de Jacques et de Françoise *Delezennes*, morte en 1623 ; d'où :

1. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 1er février 1615.
2. — *Antoine*, qui suit, V.
3. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 15 juillet 1617.
4. — *Augustin*, baptisé à Saint-Étienne le 29 août 1618.
5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 24 août 1621, morte paroisse Saint-Pierre le 6 juin 1674, mariée à Saint-Étienne, le 25 octobre 1642, avec Médard *Robillart*, fils d'Henri et de Marie *Le Mieuvre*, baptisé à Saint-Étienne le 22 décembre 1609, marchand, bourgeois de Lille par relief du 18 avril 1643, mort après 1657 ; dont postérité.
6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 21 juin 1623, vivant en 1641.

V. — *Antoine* DE BEAUMONT, baptisé à Saint-Étienne le 7 juin 1616, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1637, épousa à Saint-Étienne, le 13 décembre 1636, Marie *de Casteckere*, fille de Jean et de Barbe *Hovine*, baptisée à Saint-Étienne le 22 septembre 1615 ; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 2 décembre 1637.
2. — *Georges*, baptisé à Saint-Étienne le 16 octobre 1639.
3. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1641.
4. — *Jacques*, baptisé à La Madeleine le 17 septembre 1646.
5. — *Antoine*, baptisé à La Madeleine le 11 mai 1649.
6. — *Louise-Angélique*, baptisée à La Madeleine le 30 novembre 1651, religieuse à l'Abbiette de Lille, prieure de ce couvent, morte le 3 janvier 1748.
7. — *Albert*, baptisé à La Madeleine le 19 juin 1653.
8. — *Michelle* [*Angélique*], baptisée à La Madeleine le 17 janvier 1655, mariée à Saint-Étienne, le 5 mars 1685, avec Pierre-Robert *Hustin*, fils de Robert et de Marie *Le Sellier*, né à Douai, bourgeois de Lille par achat du 11 août 1684, décédé paroisse Sainte-Catherine le 13 juin 1726.

9. — *Bernard*, qui suit, VI.

VI. — *Bernard* DE BEAUMONT, s[r] de Portugal, baptisé à La Madeleine le 30 octobre 1656, bourgeois de Lille par relief du 29 janvier 1704, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, échevin, puis mayeur de Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 24 décembre 1745 et enterré dans la chapelle Saint-Salvator, épousa à Saint-Maurice, le 26 novembre 1703, Catherine-Thérèse *Ricourt*, fille de Hugues et d'Élisabeth *Ramery*, baptisée à Saint-Maurice le 9 août 1668, décédée paroisse Saint-Étienne le 14 janvier 1747 ; d'où :

1. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 15 mai 1706.

2. — *Hugues-Louis*, baptisé à Saint-Sauveur le 13 février 1712.

3. — *Marie-Anne-Françoise-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 2 novembre 1713, y décédée le 22 juin 1737, alliée dans cette église, le 13 juillet 1732, à Antoine-François *Cardon*, écuyer, s[r] de Bricogne, fils de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] du Fermont, et de Marie-Catherine-Françoise *de Sailly*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 avril 1701, bourgeois de Lille par relief du 29 novembre 1732, trésorier des États de cette ville, remarié avec Marie-Josèphe-Thérèse *Ghesquière*, et mort à Seclin en 1769 ; sans postérité.

NON RATTACHÉS.

Jean-César DE BAUMONT, chef de nom et d'armes, paroisse Saint-Ellein, diocèse de Dol, époux de Maturine *Madeline*, décédé paroisse Saint-Étienne à Lille, le 17 octobre 1742.

N., fille d'Antoine, baptisée à Saint-Étienne le 25 novembre 1576.

Jean, Antoine, Jean, Louise, Antoine, Marie DE BEAUMONT, baptisés à Saint-Étienne les 12 février 1579, 31 août 1580, 13 octobre 1582, 7 mars 1582, 22 juin 1583, et 17 juillet 1584.

BEUVET

ARMES : *d'argent à trois têtes de taureau de sable.*

I. — *Jean* BEUVET, habitant Bruges, épousa, le 14 septembre 1518, Catherine *Le Pan* ; d'où :

II. — *Antoine* BEUVET, habitant Bruges, allié, le 16 octobre 1553, à Péronne *de Cornillot* ; dont :

III. — *Jacques* BEUVET, né à Bruges, mort le 1er octobre 1610, enterré à l'église Notre-Dame de cette ville, épousa, le 20 avril 1575, Marie *de Groote*, pourvue d'une curatelle le 7 février 1628 ; d'où :

1. — *Joachim*, né à Bruges, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1604, mort avant 1629, allié à Saint-Étienne, le 10 mai 1605, à Marie *Wacrenier*, fille d'Adam et de Marie *Mahieu*, née à Armentières, remariée à un négociant allemand ; d'où :

a. — *Jacques*, mort célibataire en Espagne.

b. — *Marie*, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 octobre 1690, épouse de Pierre *Le Roux*, fils de Jean et d'Antoinette *Jacquart*, bourgeois de Lille par relief du 13 septembre 1633 ; dont postérité.

c. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 23 octobre 1610, décédée paroisse Saint-Maurice le 9 juillet 1676, mariée avec Nicolas *Pennaville* ; dont postérité.

d. — *Adrienne*, baptisée à Saint-Maurice le 16 juin 1616.

e. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 4 mai 1617, épousa Bernard *Grenu*, fils de François et de Marie *Gallois*, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 4 mars 1611, veuf de N..., mort avant 1659.

f. — *Marguerite*, née en 1620, religieuse à Seclin en 1638 sous le nom de sœur Monique, y décédée le 1er novembre 1693.

2. — *Jacques*, qui suit, IV.

3. — *Vincent*.

IV. — *Jacques* BEUVET, né à Bruges, marchand, se maria : 1° le 25 janvier 1598, avec Jossine *Vandevorden* ; 2° le 28 juin [1605],

avec Adrienne *de Provins*, fille d'Isembart, pensionnaire du Franc de Bruges et trésorier de la chambre générale des finances aux Pays-Bas ; dont :

1. — Du premier lit : *Antoine*, marié en Espagne.
2. — *Marie*, épouse de Jean *Van Dalle* ; dont postérité.
3. — Du second lit : *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 30 octobre 1606.
4. — *Jacques*, qui suit, V.
5. — *Hugues*, prieur de l'abbaye de Cysoing, décédé le 16 décembre 1680.
6. — *Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 20 mai 1610.
7. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 avril 1613.
8. — *Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 23 octobre 1614.

V. — *Jacques* Beuvet, baptisé à Saint-Étienne le 1er janvier 1607, décédé paroisse Saint-Maurice le 29 janvier 1663, épousa, le 15 novembre 1639, Marie *de Vendeville*, fille de Gilles et d'Agnès *Fruict*, baptisée à Flers le 14 juin 1617, décédée paroisse Saint-Maurice le 6 février 1672 ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 30 octobre 1647, bourgeoise de Lille par achat du 5 juin 1682.
2. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 10 avril 1650.
3. — *Anne-Thérèse*, jumelle de la précédente.
4. — *Jacques-Philippe*, qui suit, VI.
5. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 6 juillet 1657, morte le 16 novembre 1691, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 juin 1682, et épousa à Saint-Maurice, le 18 mai 1688, Denis *Le Cat*, fils de Pierre et de Marie-Catherine *Desbuissons*, baptisé à Saint-Étienne le 5 août 1655, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1688, mort paroisse Sainte-Catherine le 1er août 1715 ; dont postérité.

VI. — *Jacques-Philippe* Beuvet, baptisé à Saint-Maurice le 29 octobre 1652, sr de Poterstraten, La Vichte, Bapaume, Hofviverken, Petit-Wasquehal, Mortaigne, administrateur de la noble famille de 1711 à 1722, fut confirmé dans sa noblesse [1] et créé chevalier par lettres données à Versailles en avril 1699 ; il mourut paroisse Saint-Maurice le 10 mai 1726, ayant épousé à Sainte-Catherine, le 28 janvier 1693, Barbe-Ernestine *Castellain*, fille de

1. A l'état civil de Lille les membres de cette famille sont appelés marchands jusqu'à cette date.

Jean-Guillaume et de Marie *Jacops*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 octobre 1662, morte paroisse Saint-Maurice le 3 octobre 1729; dont :

1. — *Jean-Guillaume*, chevalier, s[r] du Sart, baptisé à Saint-Maurice le 20 septembre 1694, y décédé le 11 octobre 1716.

2. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1695, morte le 3 décembre 1756, mariée dans cette église, le 21 octobre 1726, avec Louis-Séraphin *de la Fonteyne*, chevalier, s[r] de Canicourt, fils de Pierre-François-Gaspard et de Marie-Agnès *Miroul*, né le 21 septembre 1693, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 17 mars 1730, fonction qu'il exerça jusqu'à 1755 ; enterré à Saint-Maurice le 28 décembre 1777 ; dont postérité.

3. — *Jacques-Louis*, chevalier, baptisé à Saint-Maurice le 6 novembre 1697, décédé le 3 août 1729.

4. — *Gilles*, écuyer, puis chevalier, s[r] de Neuve-Église, baptisé à Saint-Maurice le 9 avril 1700, mort le 22 mars 1757, allié dans cette église, le 16 novembre 1738, à Henriette-Julie *Jacops*, fille de Martin, s[r] d'Ascq, et de Marie-Albertine *Diedeman*, baptisée à Saint-Maurice le 10 août 1703, décédée paroisse Sainte-Catherine le 11 février 1754 ; sans postérité.

NOTE. — Une branche de cette famille s'était fixée à Bruxelles et était encore représentée au commencement du XVIII[e] siècle ; l'un de ses membres, Gilles, était solliciteur en cour à Bruxelles ; un de ses frères conseiller du conseil souverain de Brabant, et un autre prieur de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand (Arch. dép. du Nord, série E, carton 101).

1699, avril. — *Lettres confirmant Jacques-Philippe Beuvet, s[r] de Poterstraten, dans sa noblesse et le créant chevalier.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Par notre édit du mois de mars 1696, registré dans nos Cours de Parlement, nous avons annobly dans notre Royaume et dans les pays, terres et seigneuries de nôtre obéissance le nombre de cinq cens personnes choisies tant par leurs mérites, vertus et bonnes qualitez que par les emplois, charges et dignitez qui ont été dans leurs familles et qui se sont rendus

recommandables et dignes d'être eslevez à ce degré d'honneur et de distinction, et notre intention n'a pas été seulement de les faire jouir de la noblesse que nous avons bien voulu leur accorder en conséquence dudit édit, mais encore de confirmer ceux qui en ont jouy anciennement soubs leurs légitimes souverains et d'y adjouter les autres marques honorables dont nous les jugerions dignes. C'est pourquoy nous avons estimé que nous devions mettre de ce nombre notre cher et bien amé *Jacques-Philippe Beuvet*, sieur de Poterstraten, la Vichte, Bapaume, Hofviverken, Petit-Wasquehal et autres lieux, originaire de la ville de Bruges en Flandre et natif de notre ville de Lille où il fait sa demeure actuelle, parceque du costé paternel et maternel il est issu de familles qui dans le dernier siècle marquèrent leur affection à nôtre Estat lorsque le Duc d'Alençon fut appellé par les peuples à la souveraineté des Pays-Bas, qu'*Antoine Beuvet* son trisayeul et *Jacques Beuvet* son bisayeul vivoient dans le même temps comme nobles, possédoient des fiefs et portoient les mesmes armoiries qui sont emprintes dans les principales églises et les édifices publiques de Bruges et d'autres villes de Flandres, ce qui est une preuve incontestable de noblesse dans les Pays-Bas, que les alliances contractées par son ayeul et son père ont encore rendu sa famille considérable, son ayeule *Adrienne de Provins*, femme de *Jacques Beuvet*, 2e du nom, estant fille d'*Isembart de Provins*, pensionnaire du Francq de Bruges, thrésorier de la Chambre générale des finances aux Pays-Bas, et nièce du sr de Lauwembourg, *François de Provins*, chef de la députation des Estats de Flandres vers le Roy Henri IIIe en 1580 pour offrir au Duc d'Alençon son frère la souveraineté des Pays-Bas, et qu'à cause de *Marie de Vendeville*, sa mère, femme de *Jacques Beuvet*, il trouve entre ses prédécesseurs *Gilles de Vendeville* qui a exercé pendant plus de vingt cinq ans les premières charges de la ville de Lille, et qu'il avoit pour grand oncle *Jean de Vendeville*, conseiller d'estat du Roy Catholique Philippe second, puis évesque de Tournay, mort en 1593 et *Guillaume* et *Jean de Vendeville*, successivement conseillers au Parlement de Malines ; ainsy quoy que par l'avantage de sa naissance et par la possession de noblesse dans laquelle ont été ses ancestres, il semble n'avoir pas besoin de la grâce que notre édit répand sur nos sujets, néantmoins, comme ces avantages ne luy sont acquis que sous une domination étrangère et qu'il est depuis devenu nostre sujet par la conqueste de nostre ville de Lille et la cession qui nous en a esté faite par le traitté d'Aix-la-Chapelle de l'année 1668, il nous a très humblement supplié de le confirmer dans son ancienne noblesse, mesme de l'annoblir en tant que besoin seroit

et encor de l'eslever au degré, nom, tiltre et dignité de chevalier en payant la finance réglée par l'arrest du trois avril 1696 et le rôle du 7 aoust dudit an. A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, voulans favorablement traitter ledit *Jacques-Philippe Beuvet*, de l'advis de nostre Conseil qui a veu la quittance du garde de nostre thrésor royal du dix-huitiesme jour de mars mil six cens nonante neuf, enregistrée au Contrôle général de nos finances le vingt septiesme, dont l'original est cy attaché et de notre certaine science, grâce espéciale, pleine puissance et authorité royalle, nous avons maintenu et confirmé et par ces présentes signées de nostre main nous maintenons et confirmons ledit *Jacques-Philippes Beuvet*, exposant, dans le titre, qualité et prérogative de noblesse et, en adjoustant à son droit, nous l'avons, en tant que besoin est ou seroit, annobly et annoblissons par ces présentes pour jouyr et user par luy, sa veuve, enfans et postérité nez et à naistre en loyal mariage du tiltre de noblesse et de tous les honneurs, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertez, exemptions et immunitez dont luy et ses autheurs ont jouy et deu jouyr jusqu'à présent et dont jouissent tous les autres nobles de notre Royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance qui sont issues de noble et ancienne extraction, que comme telz ils soient honorez et respectez dans tous actes assemblées et occasions ; qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder fiefs, terres et seigneuries de quelque titre et qualitez qu'ils soient, sans que, pour raison de ce, ledit exposant et sa postérité puissent être compris au nombre des nouveaux annoblis et estre sujets aux révocations d'annoblissements ny à aucune taxe pour être confirmez dans leur noblesse, ny à justifier de celle dont ses ancestres ont jouy, attendu la certitude que nous en avons et la finance que l'exposant nous a volontairement payée ; et pour luy donner des marques plus particulières de la satisfaction que nous avons de l'affection que ses ancestres ont marqué pour la gloire et avantage de notre royaume et de son zèle pour notre service, en considération de la même finance par luy payée, nous l'avons de nôtre même grâce. pleine puissance et authorité royalle fait, créé et nommé chevalier et dudit titre et grade nous l'avons décoré et décorons pour en jouir et user par luy et sa postérité nez et à naistre en loyal mariage en tous actes, occasions, inscriptions et assemblées ainsy que les autres chevaliers nobles de notre Royaume, pays, terres et seigneuries de nostre obéissance que nous avons honoré du mesme rang, titre et dignité, nous le confirmons pareillement dans la possession des armoiries de sa famille qui sont *d'argent à trois testes de taureau de sable*, auxquelles nous luy permettons d'adjouter

pour supports deux licornes d'argent et pour cimier une teste de taureau aussi de sable, pour les porter à l'advenir telles qu'elles sont peintes et figurées dans ces présentes après avoir esté blazonnées et enregistrées par le sieur d'Hozier comme exercéant l'office de juge d'armes de France, suyvant la commission expresse que nous luy en avons donné par arrest de nostre conseil du dix-huit décembre mil six cens nonante six. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nostre Cour de Parlement de Tournay, gardes des Archives de notre Chambre des Comptes à Lille, présidens et thrésoriers généraux de France, au Bureau de nos finances de Flandres estably à Lille et autres juges qu'il appartiendra, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles faire jouir et user ledit s^r^ *Beuvet* et sa postérité en faisant cesser tous troubles et empeschemens contraires. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous y avons fait mettre notre séel. Donné à Versailles, au mois d'avril, l'an de grâce seize cens quatre-vingt-dix-neuf et de notre règne le cinquante-six. Estoit signé : Louis, contre-signé : Letellier. Vu au Conseil : Phelypeaux ; visa : Boucherat pour confirmation de noblesse à *Jacques-Philippe Beuvet,* et scellé du grand seau de Sa Majesté imprimé en chire verte.

Archives du Nord. — Série E. — Carton généalogique n° 101 copie du XVIII^e^ siècle sur papier.

BONNIER

ARMES : *d'or au chevron de sable, accompagné en chef de deux merlettes et en pointe d'un trèfle, queue en haut, du même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles à cinq rais d'or, rangées en fasce.*

I. — *Jean* BONNIER, fils de Gilles (mort avant 1527), né à Templeuve, demeurant à La Madeleine-lez-Lille, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 avril 1527 (n. st.) et eut :

II. — *Antoine* BONNIER, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 3 janvier 1591, mort avant 1626, épousa Antoinette *Vasseur* ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 9 octobre 1592.
2. — *Andrieu*, qui suit, III.
3. — *Antoine*.
4. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 21 novembre 1614, mort avant 1664, marié 1° avec Anne *de Hénin*, fille de Jean et de Philippote *Desplancques* ; 2° avec Agnès *Le Grand* ; 3° avec Jeanne *Rabillion* ; d'où postérité [1].
5. — *Georges*, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1634, allié 1° à Marguerite *de Fourmestraux*, fille de Guilbert et de Michelle *Coilleret*, morte avant le 3 janvier 1642 ; 2° à Antoinette *Vendeville* ; dont postérité.
6. — *Marie*.

III. — *Andrieu* BONNIER, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 21 novembre 1614, épousa Marguerite *Visin*, fille de Jean et de Jehanne *Ollivier* ; dont :

1. — *Charles*, qui suit, IV.
2. — *Pierre* qui suivra, IV bis (2me branche).

---

1. La postérité de *Jacques* et de *Georges* BONNIER s'est continuée jusqu'au XIXe siècle ; mais, comme aucun de leurs descendants n'a occupé de charge et ne s'est particulièrement distingué, nous avons pensé que leur généalogie serait sans grand intérêt.

IV. — *Charles* Bonnier, baptisé à Saint-Maurice le 30 juin 1622, bourgeois de Lille par relief du 1er décembre 1653, épousa Jeanne *du Bosquel*, fille de François et de Françoise *Carpentier* ; dont :

V. — *Charles-André* Bonnier, bourgeois de Lille par relief sur requête le 27 novembre 1684, marié avec Marie-Françoise *Deleforge*, fille de Jacques et de Marguerite *de Roubaix* ; d'où :

1. — *Martin-Ignace*, qui suit, VI.

2. — *Charles-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 24 août 1694, syndic de la Chambre de commerce de Lille 1737-1752 ; pauvriseur de Saint-Sauveur, mort célibataire sur cette paroisse le 2 mai 1780.

3. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Sauveur le 7 mars 1697, fit profession aux Urbanistes de Lille le 15 février 1718, et mourut le 16 février 1771.

4. — *Bernard*, baptisé à Saint-Sauveur le 2 janvier 1702, prêtre, directeur de l'hôpital Ganthois depuis le 5 juin 1735, décédé le 11 décembre 1739 et enterré le 14 dans la chapelle de cette maison.

5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 9 juillet 1706.

VI. — *Martin-Ignace* Bonnier, né à Saint-Sauveur en 1690, bourgeois de Lille par relief du 21 janvier 1733, conseiller du Roi, trésorier des assennes, grand juge et directeur de la juridiction consulaire et de la Chambre de commerce, décédé paroisse Saint-Étienne le 27 juillet 1772. Il épousa Marie-Claire-Joseph *Monnart*, fille de Pierre et de Marie-Anne *Hochart*, baptisée à Saint-Étienne le 20 décembre 1706, y décédée le 4 octobre 1770 et inhumée dans la chapelle Saint-Liévin ; dont :

1. — *Ignace-Bernard-Joseph*, qui suit, VII.

2. — *François-Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1734, célibataire, assassiné à Lille le 20 avril 1812.

3. — *Marie-Claire-Victoire-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 février 1735 (Voir plus bas, 2me branche, VI.)

4. — *Pierre-Séraphin-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 15 février 1736, y décédé le 20 février 1736.

5. — *Louis-Joseph-Ernest*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mars 1737.

6. — *Séraphin-Joseph*, sr de le Vigne, baptisé à Saint-Étienne le 1er décembre 1745, bourgeois de Lille par relief du 6 août 1785, membre du magistrat, décédé paroisse Sainte-Catherine le 11 janvier 1790. Il épousa dans cette église, le 21 juin 1785, Isabelle-Louise *Morel*, fille de Charles, directeur des fermes du Roi au département

de Flandre, et de Marie-Anne-Joseph *Crapez*, baptisée à Saint-Nicolas de Valenciennes le 13 octobre 1740, remariée le 8 mars 1791, avec Joseph-Adolphe-François *Vertegans*, décédée à Lille le 27 novembre 1823 ; sans postérité.

7. — *Bruno-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 7 février 1747.

VII. — *Ignace-Bernard-Joseph* BONNIER, s[r] du Metz, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1733, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 9 décembre 1757, fonction qu'il exerça jusqu'à mai 1789, bourgeois de Lille par relief du 20 juin 1761, décédé à Ascq le 7 fructidor an II. Il épousa à Saint-Étienne, le 7 juillet 1760, Marguerite-Marie-Rose-Joseph *Regnault*, fille de Pierre-Dominique et de Marguerite *Leper*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1741, décédée à Lille le 21 juillet 1820 ; dont :

1. — *Hyacinthe-Ignace-Joseph*, qui suit, VIII.

2. — *Rose-Marguerite-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 juillet 1762, morte à Lille le 15 floréal an VII ; mariée à La Madeleine, le 5 juillet 1785, avec Jacques-Nicolas-Joseph *Taverne*, écuyer, s[r] de Renescure, fils de Jean-Nicolas et de Marie-Anne-Albertine *Vanderlinde*, baptisé à Saint-Pierre le 29 mai 1730, veuf de Anne-Marie *Coppens*, décédé à Dampierre le 22 décembre 1801.

3. — *Narcisse-Joseph*, s[r] du Plouich, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1764, installé substitut du procureur du Roi près le bureau des finances le 8 novembre 1787, ce qui lui donnait le titre de chevalier ; décédé célibataire.

4. — *Auguste-Alexandre-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 avril 1766, mort célibataire à Ascq le 9 vendémiaire an III.

5. — *Marie-Virginie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 19 février 1771.

VIII. — *Hyacinthe-Ignace-Joseph* BONNIER, s[r] du Metz, baptisé à Saint-Maurice le 3 juin 1761, créé trésorier de France au bureau des finances le 20 mai 1789, décédé à Lille le 4 frimaire an III. Il épousa, à Saint-Sauveur, le 31 mai 1790, Sophie-Félicité *Mathon*, fille d'Édouard-Joseph, négociant, et de Henriette-Catherine *Desmarescaux*, baptisée à Saint-Sauveur le 6 août 1768, remariée avec Jean-François *Reynart*, et décédée le 14 mars 1812 ; dont une fille :

1. — *Céline-Joseph-Marie*, née à Marquette-lez-Lille le 12 août

1791, décédée à Wazemmes le 29 septembre 1829, alliée à Lille, le 26 mai 1819, à Urbain-Charles *Le Thierry*, fils de Charles-Marie-Désiré, s[r] d'Ennequin, et de Catherine-Charlotte *Virnot*, né le 6 février 1790, membre de la Chambre de commerce, conseiller d'arrondissement, remarié avec Élisabeth *Archdall*, décédé à Lille le 30 mai 1868 ; dont postérité.

DEUXIÈME BRANCHE

IV[bis]. — *Pierre* BONNIER, bourgeois de Lille par relief du 3 septembre 1658, mort avant 1737, marié avec Jeanne *Thiedre*, fille de Bauduin et de Françoise *Millecamps* ; d'où :

1. — *Joseph*, bourgeois de Lille par relief du 30 septembre 1692, décédé avant 1736, allié à Jeanne-Françoise *Ancart*, fille de Pierre et de Jacqueline *Parent* ; d'où :

a. — *Marie-Brigitte*, baptisée à Saint-Maurice le 6 janvier 1694.

b. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 18 septembre 1696, décédée paroisse Saint-Sauveur le 31 juillet 1776.

c. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 27 décembre 1699, religieuse urbaniste à Lille.

d. — *Marie-Rose*, baptisée à Saint-Sauveur le 5 juillet 1702, religieuse dominicaine à Lille en 1725, morte le 19 novembre 1757.

e. — *Marie-Marguerite-Thérèse*, baptisée à Saint-Sauveur le 1[er] décembre 1704, décédée paroisse Saint-Maurice le 4 juin 1737.

f. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Sauveur le 25 février 1706, mariée, le 3 janvier 1736, avec Joseph-Ignace *Crépy*, fils de Pierre et de Marie-Barbe *Desmarescaux*, baptisé à Saint-Maurice le 30 juillet 1710, bourgeois de Lille par achat du 6 juillet 1731, maître tanneur ; dont postérité.

g. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 3 juin 1709, y décédé le 11 juin 1783 et inhumé à Wazemmes.

2. — *Charles-François*, prêtre, vivant en 1697, date à laquelle il figure au mariage de son frère André.

3. — *André*, né en 1674, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1698, décédé paroisse Saint-Maurice le 23 septembre 1757 ; marié à Sainte-Catherine, le 27 juillet 1697, avec Marie-Jeanne *Quiebe*, fille

d'Alexandre et d'Élisabeth *Le Grand*, décédée paroisse Saint-Maurice le 22 août 1737 ; d'où :

a. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 6 juin 1698.

b. — *Pierre-François-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 17 novembre 1700, négociant, allié à Saint-Étienne, le 7 janvier 1749, à Marie-Claudine-Joseph *Decocq*, fille de Guillaume et de Marie-Catherine *Carlier*, baptisée à Saint-Étienne le 6 mars 1723 ; d'où :

aa. — *François-Guillaume-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 9 août 1750, y décédé le 22 mai 1751.

bb. — *Gilles-François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 23 novembre 1751, y décédé le 10 décembre 1756.

cc. — *François-Hyacinthe-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 25 avril 1753, mort à Armentières le 28 pluviôse an II.

dd. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 26 août 1754, y décédé le 6 novembre 1754.

ee. — *Alexis-Joseph*, jumeau du précédent, décédé paroisse Saint-Maurice le 19 juillet 1756.

ff. — *Marie-Thérèse-Joseph*, née en 1755, morte à Lille le 10 vendémiaire an III.

gg. — *Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juin 1756, morte le 12 décembre 1842, mariée le 19 octobre 1779, à Saint-Maurice, avec Philippe-Joseph *Mourcou*, fils de Pierre-Adrien et de Marie-Marguerite-Joseph *Faucompré*, baptisé à Saint-Sauveur le 24 mars 1749, licencié en droit, membre du Conseil municipal et de la Chambre du commerce de Lille, puis président du Tribunal de commerce en 1805, mort à Lille le 12 février 1815 ; dont postérité.

hh. — *Gilles-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 22 décembre 1757, y décédé le 29 mars 1764.

ii. — *Alexis-Joseph-Vincent*, baptisé à Saint-Maurice le 30 décembre 1758, y décédé le 12 mai 1761.

4. — *Gilles*, bourgeois de Lille par relief du 25 septembre 1699, pauvriseur de Saint-Sauveur, décédé paroisse Saint-Maurice le 28 juillet 1746 ; épousa à Sainte-Catherine, le 5 mai 1699, Angélique-Rose *Quiebe*, sœur de Marie-Jeanne, baptisée à Sainte-Catherine le 3 avril 1680 ; dont :

a. — *Pierre-François-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 17 novembre 1700.

b. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Sauveur le 4 décembre

1701, décédée paroisse Saint-Étienne le 2 mars 1742 et enterrée dans la chapelle de l'Ange-Gardien, mariée, le 16 octobre 1729, avec Vincent-Antoine *Falligan*, fils d'Antoine, sr du Parc, et de Marie-Jeanne *Mottez*, né à Tournai le 6 juin 1704, bourgeois de Lille par achat du 9 juillet 1731, mort le 17 juillet 1787 ; dont postérité.

c. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Sauveur le 17 avril 1703.

d. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Sauveur le 30 juin 1705.

e. — *Marie-Thérèse-Claire*, baptisée à Saint-Sauveur, le 5 mars 1707, morte à Lille le 20 pluviôse an VII.

f. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 27 septembre 1708, bourgeois de Lille par relief du 14 avril 1735, négociant, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 août 1747 et inhumé dans la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, marié, le 2 février 1735, avec Henriette-Joseph *Falligan*, sœur de Vincent-Antoine, née le 29 août 1709, décédée le 18 août 1773 ; sans postérité.

g. — *Pierre-François*, baptisé à Saint-Sauveur le 5 octobre 1710.

h. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Sauveur le 29 avril 1713.

i. — *Alexis-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 14 août 1717, prêtre, porté comme émigré, quoiqu'il fût caché à Lille ; rayé de la liste en 1793 et décédé à Lille le 19 germinal an VII.

5 — *Jacques*, qui suit, V.

6. — *Antoine-Joseph*, décédé paroisse Saint-Maurice le 23 août 1732.

V. — *Jacques* Bonnier, négociant, bourgeois de Lille par relief du 21 juin 1702, enterré à Saint-Étienne, dans la chapelle de Notre-Dame, le 26 mars 1754. Il épousa : 1° à Saint-Maurice, le 3 novembre 1701, Marie-Marguerite *Millescamps*, fille d'André et de Marguerite *Flamen*, baptisée à Saint-Maurice le 2 octobre 1667, morte avant 1713 ; 2° à Saint-Étienne, le 3 septembre 1714, Catherine *Le Sage*, née à Saint-Amand, morte après 1760 ; dont :

1. — *Dorothée*, baptisée à Saint-Sauveur le 12 février 1704.

2. — *Charles-François*, baptisé à Saint-Sauveur le 28 juin 1705, bourgeois de Lille par achat du 3 avril 1761, marié par contrat passé à Lille le 2 mars 1753, avec Anne-Joseph *Druon*, fille de Claude-Louis, marchand à Saint-Amand, et d'Anne-Françoise *Dumoulin*, dont il n'eut pas de postérité, du moins à Lille.

3. — *Jeanne-Rose*, baptisée à Saint-Étienne le 17 février 1707.

4. — Du second lit : *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 décembre 1715.

5. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 2 mars 1717, décédée paroisse Sainte-Catherine le 11 décembre 1770, mariée à Saint-Étienne, le 7 janvier 1745, avec Philippe-Louis-Joseph *Macquart*, écuyer, s^r^ de Terline, fils de Nicolas-Philippe, écuyer, s^r^ d'Ophove, et d'Anne-Joseph *de Fumal*, né le 28 septembre 1722, conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres, tabellion garde-note héréditaire des ville et châtellenie de Lille, décédé paroisse Sainte-Catherine le 25 décembre 1779 ; dont postérité.

6. — *François-Joseph*, s^r^ de Layens, à Bouvines, baptisé à Saint-Étienne le 20 mai 1719, bourgeois de Lille par relief du 6 juillet 1742, syndic des R.R. P.P. Récollets, mort le 3 novembre 1771 ; il épousa à Saint-Maurice, le 22 janvier 1742, Marie-Josèphe-Henriette *Mienson*, fille de Joseph-Alexandre et de Marie-Joseph *Gabriel*, baptisée à Saint-Maurice le 10 juillet 1713, décédée le 22 août 1772 et inhumée à côté de son mari dans la chapelle des Frères mineurs à Lille, près du banc de communion. Ils eurent : *François-Joseph*, né avant terme, baptisé à Saint-Étienne le 27 janvier 1752, mort le lendemain.

7. — *André-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 11 août 1720, négociant, bourgeois de Lille par relief du 10 août 1746, marié à Saint-Maurice le 23 août 1745, avec Marie-Marguerite *Cardon*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Thérèse *Desruelles*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1723, décédée paroisse Saint-Maurice le 6 février 1762 ; d'où :

a. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 15 octobre 1746, décédée célibataire à Lille le 10 vendémaire an III.

b. — *Jacques-Bruno-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 11 juillet 1748, bourgeois de Lille par relief du 12 janvier 1779, négociant, marguillier de Saint-Maurice, arrêté comme suspect « pour avoir refusé le service de la garde nationale et être d'une aristocratie connue », par arrêté du Comité de sûreté générale, le 18 floréal an II, relâché le 12 frimaire an III par arrêté des représentants du peuple, décédé à Lille le 3 décembre 1807. Il épousa : 1° à Saint-Étienne, le 10 février 1778, Séraphine-Françoise *Lachez*, fille de Joseph et de Séraphine *Badar*, baptisée à Saint-Étienne le 31 décembre 1758, décédée paroisse Saint-Maurice le 29 février 1780 ; 2° à Lille, le 12 frimaire an VI, Thérèse *Chardonneau*, fille de Louis et de Geneviève *Bidault*, née à Tours, paroisse Saint-Pierre le Puellier, le 13 novembre 1749 ; dont :

aa. — Du premier lit : *Narcisse-André-Hubert*, baptisé à Saint-Maurice le 3 novembre 1778.

bb. — *Didier-Mansuet-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 19 février 1780.

c. — *Rose-Euphroisine-Joseph*, née en 1750, morte à Lille célibataire le 2 vendémiaire an XII.

d. — *Marie-Angélique-Florentine*, baptisée à Saint-Maurice le 12 avril 1752, morte à Lille le 23 juin 1818.

e. — *Marguerite-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 9 mars 1755, morte à Lille le 28 mars 1812.

f. — *Catherine-Joachine*, baptisée à Saint-Maurice le 20 mars 1757, décédée le 24 floréal an VI.

g. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 2 août 1758, décédé le lendemain.

h. — *Dimpne-Henriette-Charlotte*, baptisée à Saint-Maurice le 15 mai 1760, morte le 28 novembre 1813, épousa à Saint-Maurice, le 10 juin 1789, Louis-Toussaint-Joseph *Sculfort*, s[r] de Molainvaux (Molain et Vaux), fils de Toussaint-André-Joseph, s[r] de Beaurepaire, maire héréditaire du Cateau, et de Maxellende-Joseph *Obin*, né au Cateau-Cambrésis en 1761, conseiller du Roi, créé trésorier de France au bureau des finances le 6 décembre 1786, décédé à Lille le 25 mars 1831 ; dont postérité.

8. — *Louis-François-Joseph*, qui suit, VI.

VI. — *Louis-François-Joseph* BONNIER, s[r] de Layens, baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1722, bourgeois de Lille par relief du 18 juin 1754, conseiller du Roi, créé trésorier de France au bureau des finances le 3 mars ou mai 1748, fonction qu'il occupa jusqu'au 26 janvier 1770, décédé le 11 janvier 1793. Il épousa à Saint-Étienne, le 28 janvier 1754, Marie-Claire-Victoire-Joseph *Bonnier*, fille de Martin-Ignace et de Marie-Claire-Joseph *Monnart*, baptisée à Saint-Étienne le 25 février 1735, morte à Lille le 4 mai 1810 ; dont :

1. — *Marie-Victoire-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 4 avril 1755, décédée le 1[er] décembre 1811 ; mariée : 1° à Saint-Maurice, le 30 janvier 1776, avec Pierre-Maurand-Joseph *Becquet*, écuyer, s[r] du Pourchelet, fils de Pierre-Michel, écuyer, et de Marie-Françoise-Élisabeth *Becquet*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 10 septembre 1749, avocat au Parlement de Flandre, mort le 11 juillet 1776 et inhumé dans le chœur de Saint-Maurice à Lille ; 2° à Saint-Maurice, le 23 novembre 1784, avec Dominique-Augustin-Joseph *Dehau*, fils

de Dominique-Louis et de Philippine-Augustine *Deschamps*, baptisé à Saint-Maurice le 13 février 1750, receveur de la Charité générale de Lille, directeur du Mont-de-Piété, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1785, décédé à Lille le 12 janvier 1830 ; dont postérité des deux lits.

2. — *Jules-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 5 décembre 1756, décédé le 4 janvier 1781, marié à Saint-André, le 11 septembre 1780, avec Marie-Thérèse-Josèphe *du Toict*, fille de Vincent-Bonaventure, s^r^, de la Jonquière, et d'Adrienne-Madeleine *Quiebe*, baptisée à Sainte-Catherine le 4 juin 1761, remariée à Pierre, vicomte *de Cugnac*, le 2 juillet 1782, et morte à Douai en 1831 ; dont :

a. — *Marie-Victoire-Louise*, fille posthume, baptisée à Saint-André le 4 juin 1781, décédée le 16 mars 1853 ; épouse de Valentin *de Remiremont*.

3. — *Marie-Anne-Flore-Agathe-Joseph*, baptisée à Saint-André le 4 janvier 1759, décédée le 5 janvier 1760.

4. — *Édouard-André-Isidore-Joseph*, qui suit, VII.

5. — *Benjamin-Modeste-Joseph*, s^r^ d'Ennequin, baptisé à Saint-Maurice le 15 juin 1766, épousa Justine-Caroline *de Faucompret*, fille de Jean-Baptiste-Ernest-Joseph, s^r^ de Thulus, et de Félicité *Macquart*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 septembre 1773 ; d'où :

a. — *Émile-Joseph*, officier du génie, mort en 1812 pendant la retraite de Russie.

b. — *Henriette-Isabelle-Aglaé*, née à Lille le 24 octobre 1795, y décédée le 21 vendémiaire an V.

c. — *Charles-Marie*, né à Lille le 18 frimaire an VI, directeur d'assurances, mort le 2 avril 1876, marié à Lille, le 21 septembre 1828, avec sa cousine Aline-Céleste-Marie *Bonnier de Layens*, fille d'Édouard-André-Isidore-Joseph et de Félicité-Ernestine *de Faucompret*, née à Lille le 4 juillet 1806, morte le 13 février 1882 ; d'où :

aa. — *Léon-Joseph*, né à Lille le 29 août 1829, célibataire.

bb. — *Ernest-Joseph*, né à Lille le 19 août 1831, célibataire.

d. — *Marie-Clémence-Laure*, née à Lille le 25 vendémiaire an VIII.

e. — *Justine-Louise-Marie*, née à Lille le 1^er^ fructidor an XII, morte le 5 avril 1876, alliée à Alexandre *Vaissière* ; dont postérité.

f. — *Chantal*, mariée avec son cousin Émile-Louis-Joseph *Bonnier de Layens* ; dont postérité (voir plus bas, VII, 11.)

VII. — *Édouard-André-Isidore-Joseph* Bonnier, s^r^ de Layens, baptisé à Saint-Maurice le 4 avril 1761, négociant, nommé conseiller municipal de Lille par décret impérial du 12 novembre 1808, adjoint au maire du 30 octobre 1821 au 23 août 1830, décédé à Lille le 13 décembre 1839. Il épousa à Sainte-Catherine, le 7 janvier 1790, Félicité-Ernestine *de Faucompret*, sœur de la précédente, baptisée à Sainte Catherine le 9 janvier 1772 ; dont :

1. — *Isidore-Ernest-Joseph Bonnier de Layens* (nom autorisé par décret du 19 janvier 1859), né à Lille le 8 décembre 1792, peintre, élève de François Watteau, adjoint au marquis d'Aigremont, conservateur du musée de Lille en 1820, puis conservateur en 1828, décédé à Paris le 20 août 1877. Il épousa à Lille, le 9 novembre 1819, Émélie-Françoise-Sophie *Reynart*, fille de Jean-François et de Sophie-Félicité *Mathon*, née à Lille le 17 janvier 1798, morte à Paris le 29 décembre 1876 ; dont :

   a. — *Sophie-Émilie-Marie*, née le 29 septembre 1820, mariée le 13 avril 1848, avec Thomas *Gerlié*, inspecteur des finances, chevalier de la Légion d'honneur, mort en octobre 1897 ; dont postérité.

   b. — *Céline-Ernestine*, née en 1822, religieuse à Notre-Dame de Sion, décédée.

   c. — *Charles-Aimé-Joseph*, né à Lille le 15 mars 1827, célibataire.

   d. — *Georges-Clément-Joseph*, né à Lille le 5 janvier 1834, mort à Nice le 23 octobre 1897, célibataire.

2. — *Félicité-Louise-Marie*, née à Lille le 8 prairial an IV, décédée le 22 suivant.

3. — *Edmond-Auguste-Joseph*, né à Lille le 22 messidor an V, mort le 3^e^ jour complémentaire an VI.

4. — *Marie-Félicité-Ernestine*, née à Lille le 27 pluviôse an VIII, mariée dans cette ville, le 22 septembre 1822, avec Charles Auguste *de Faucompret*, fils de Auguste-Jean-Baptiste et de Céleste *Beville*, né à Saint-Denis (Seine) le 19 décembre 1797, préfet des études à Paris, mort dans cette dernière ville le 4 décembre 1865 ; dont postérité.

5. — *Édouard-Henri-Joseph*, né à Lille le 26 frimaire an X.

6. — *Aimée-Justine-Marie*, née à Lille le 30 floréal an XII, morte en 1871 pendant le siège de Paris.

7. — *Aline-Céleste-Marie*, née à Lille le 4 juillet 1806, alliée à son cousin Charles *Bonnier d'Ennequin*.

8. — *Édouard-Louis-Joseph*, qui suit, VIII.

9. — *Louis-Joseph*, né à Lille le 13 octobre 1812.

10. — *Henri-Paul-Isidore-Joseph*, né à Lille le 12 septembre 1814, époux d'Alexandrine *de Gayl*, décédé sans enfants.

11. — *Émile-Louis-Joseph*, mort le 2 mars 1862, allié à sa cousine Chantal *Bonnier d'Ennequin* ; d'où :

a — *Albert*, né le 16 février 1841, marié le 29 septembre 1875, avec Emma-Marguerite *Dupré* ; sans postérité.

b. — *Fernand*, né le 4 août 1842, allié à Augustine *de Beaumont* ; d'où :

aa. — *Andrée*.

bb. — *Henri*.

VIII. — *Édouard-Louis-Joseph* BONNIER, né à Lille le 27 septembre 1808, fit ses études au collège Rollin, licencié en droit en 1830, docteur en 1832, professeur suppléant à la faculté de droit de Paris en 1839, puis titulaire de la chaire double de législation pénale et de procédure civile et criminelle, chevalier de la Légion d'honneur en août 1858, décédé à Paris le 11 septembre 1877 [1]. Il épousa, en 1844, Elzéarine *Ortolan*, fille de Joseph-Louis-Elzéar ; dont :

1 — *Pierre-Elzéar*, qui suit, IX.

2. — *Gaston*, né à Paris le 9 avril 1853, entré à l'école normale en 1873, agrégé des sciences physiques en 1876, docteur ès sciences en 1879, maître de conférences à l'école normale supérieure, professeur à la Faculté des sciences de Paris en 1887, membre de l'Institut, célèbre par ses nombreux ouvrages et travaux de botanique ; il épousa Félicie *Van Tieghem*, fille de Philippe-Édouard-Léon, membre de l'Institut ; dont une fille : *Marguerite*.

IX. — *Pierre-Elzéar* BONNIER, né à Paris le 25 novembre 1849, docteur en droit et auteur dramatique, s'allia à Valentine *Lesclide* ; dont :

X. — *Jacques* BONNIER, marié avec Francisque *Vogler*, dont il a :

1. — *Frédéricque*.

2. — *Suzanne*.

3. — *Robert* [2].

---

1. Consulter sur lui : VERLY, *Essai de biographie lilloise*.

2. Nous devons une grande partie de ces renseignements modernes à l'obligeance de MM. Charles Bonnier de Layens et P de Faucempret.

NON RATTACHÉES.

Jeanne BONNIER, épouse de Pierre *de Thieffries*, vivant en 1586.

Marie-Thérèse BONNIER, fille de Jean-Baptiste, décédée paroisse Saint-Maurice le 25 octobre 1734.

Marie-Alexis-Joseph BONNIER, fille de Charles, décédée paroisse Saint-Maurice le 13 décembre 1732.

Jeanne BONNIER, épouse de Denis *Farvacque*, décédée paroisse Saint-Maurice le 18 août 1720.

1794, 1er avril. — *Extrait du Registre aux délibérations du Comité révolutionnaire de la Commune de Lille.*

Séance du 12 germinal (an II).

Le nommé *Bonnier Dumetz*, rue des Tours en cette commune, a une maison de campagne en la commune d'Ascq ; elle fut pilliée pendant le Bombardement et il obteint du District une indemnité de 6.000 livres ; depuis cette époque il y a fait transporter d'ici, meubles, effets, argenteries, etca, et lors de la trahison de l'infâme Dumourier et de notre retraite de la Belgique, ledit *Bonnier* fut pillé une seconde fois. Il se seroit bien gardé de porter de nouvelles réclamations au Directoire du district, mais il alla directement au Directoire du département à Douai qui, sans doute, n'étant pas au fait des circonstances précédentes, vient de lui accorder une somme de 46.000 livres pour le dédommager, somme que peut-être il a déjà touchée.

Bonnier, notoirement regardé comme suspect par la place qu'il occupoit au ci-devant Bureau des finances et qui pour cette seule raison devoit être éliminé. pourroit, de concert avec nos ennemis, se faire exprès piller pour obtenir une pareille indemnité.

Il allèguera peut-être, comme il a déjà fait, que ce sont les François même qui ont ravagé ses possessions ; mais il en impose. Il est bien vrai que quelques volontaires se sont permis d'y aller vider quelques flacons de vins, mais voilà tout.

Il est donc nécessaire de surveiller la conduite de *Bonnier Dumetz* qui, si elle n'est condamnable, est étrangement irrégulière ; on demande s'il seroit prudent de solliciter du représentant du peuple Florent Guiot, un arrêté qui deffendit à tout particulier qui a des possessions à la proximité de l'ennemi, de les habiter.

Le Comité arrête que copie de ce rapport sera envoyé au repré-

sentant du peuple en l'invitant à le prendre en considération, de se faire rendre compte de l'arrêté du Département et de mettre ledit *Bonnier* en arrestation comme suspect, tant à cause de la mauvaise foi résultant des faits sus-mentionnés, que parcequ'il ne s'est jamais montré l'ami de la République . . . . . .

Fait au Comité Révolutionnaire à Lille, le dix-neuf germinal deuxième année Républicainne.

(Signé) : CAPRON, président, et COUROUBLE-SALMON, secrétaire.

Archives départementales du Nord. Série L. Archives du Comité révolutionnaire, dit de surveillance, de Lille ; portefeuille n° 294 ; copie authentique et signée sur papier.

DU CHASTEAU

ARMES : *d'azur à un château fort en tour, crénelé d'argent, ouvert et garni de sa sarrazine de sable.*

I. — ***François*** DU CHASTEAU, fils de François et de Jeanne ***Vrammont***, né à Bailleul, fut commis aux ouvrages des fortifications de Lille, acheta la bourgeoisie de cette ville le 13 décembre 1641 et mourut avant 1679. Il épousa : 1° Jacqueline ***Braem***, décédée avant 1641 : 2° à Saint-Étienne, le 30 mars 1642, Élisabeth ***Petit***, fille de Jean et de Marguerite ***Vernes***, baptisée à Saint-Étienne le 1er octobre 1622 ; dont :

1. — *Gilles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 4 avril 1643, bourgeois de Lille par relief du 12 novembre 1671, allié à Marie-Thérèse *de Mestre*, fille de Nicolas et de Marie-Catherine *de Bure*, dont il eut postérité [1].

2. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 29 janvier 1644.

3. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 28 avril 1647, y décédé le 18 mai 1691.

4. — *Nicolas*, sr de la Wallonnie, baptisé à Saint-Étienne le 8 mars 1648, bourgeois de Lille par relief du 16 février 1679, créé trésorier de France au bureau des finances de 12 février 1693, démissionnaire le 17 septembre 1709, décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 septembre 1709. Il épousa dans cette église, le 26 septembre 1678, Catherine *Le Roy* [2], fille de Robert et de Marie *du Hot*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 janvier 1643, y décédée le 3 octobre 1724 ; dont :

a. — *Robert*, sr de la Wallonnie, baptisé à Sainte-Catherine le 30 janvier 1680, trésorier de France après son père, décédé célibataire paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Omer, le 18 août 1712.

---

1. D'après le manuscrit du Chambge il eut : *Pétronille* et *Paule*, religieuses à l'Abbiette de Lille, et un fils : *François*. Celui-ci épousa Jeanne *de Marle*, dont il eut quatre enfants : *Marie-Thérèse-Ursule*, *Jacques-François-Juvénal*, *Philippe-Joseph* et *Dominique-François*.

2. LE ROY : *de gueules à une croix d'hermines*.

b. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 janvier 1681, mariée à Sainte-Catherine, le 29 avril 1698, avec Antoine-Joseph *de Poucques de Beauriez*, chevalier, fils de Michel, écuyer, et de Marie-Albertine *d'Haubourdin*, né à Béthune, lieutenant au régiment des chevau-légers du Dauphin, puis capitaine de dragons au régiment d'Artois, bourgeois de Lille par achat du 7 mars 1698 ; dont postérité.

c. — *Marguerite-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 février 1684, y décédée le 6 mai 1751, mariée dans cette église, le 25 août 1704, avec Philippe *de Lannoy*, écuyer, s[r] du Petit Cambrai, fils de Robert et de Marie *Van Damme*, né en 1657, bourgeois de Lille par relief du 19 septembre 1704, commissaire de l'artillerie, mort paroisse Sainte-Catherine, le 8 octobre 1755 ; dont postérité.

5. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1652.

6. — *Jean-Joseph*, jumeau de la précédente, mort jeune [1].

7. — *François-Joseph*, qui suit, II.

8. — *Marie-Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 4 février 1659.

II. — ***François-Joseph*** DU CHASTEAU, baptisé à Saint-Étienne le 15 juillet 1653, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 10 avril 1685, conseiller du Roi, prévôt-lieutenant de la maréchaussée générale de Flandre et Hainaut, épousa à Saint-Étienne, le 21 novembre 1684, Marie-Élisabeth *Taverne*, fille d'Hippolyte et de Marguerite *de Ghestem*, baptisée à Saint-Étienne le 31 octobre 1655, morte veuve le 11 mai 1702 ; dont :

1. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 8 septembre 1685, y décédé le 17 février 1732 et inhumé dans la chapelle Sainte-Barbe.

2. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 30 septembre 1686, morte célibataire en 1711.

3. — *Nicolas-Joseph*, qui suit, III.

4. — *Élisabeth-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 6 septembre 1689.

III. — ***Nicolas-Joseph*** DU CHASTEAU, s[r] de le Ville, baptisé à Saint-Étienne le 6 janvier 1688, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1716, échevin de cette ville, puis argentier, conseiller

1. D'après du Chambge il faut ajouter *Paul-Joseph*, religieux à Marchiennes, et *Thérèse*, prieure de l'Abbiette de Lille.

du Roi, maître particulier des eaux et forêts de la généralité de Lille, mort paroisse Sainte-Catherine le 26 janvier 1765. Il épousa à Notre-Dame de Tournai, le 29 juin 1716, Marie-Françoise *Vertegans*, dame de Nordelos, fille de Jean-François, premier conseiller pensionnaire de Tournai, et de Marie-Françoise *Salembier*, baptisée à Saint-Jacques de Tournai le 23 octobre 1695, décédée à Lille, paroisse Saint-Étienne, le 12 décembre 1741 ; dont :

1. — *François-Joseph-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 12 mai 1717.

2. — *Marie-Françoise-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1718.

3. — *Charles-Louis-Joseph*, s[r] de le Ville, baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1719, bourgeois de Lille par relief du 11 janvier 1748, trésorier de cette ville, où il décéda le 4 ventôse an IX. Il épousa à Saint-Maurice, le 6 janvier 1748, Catherine-Béatrix *Vanhœnacker*, fille de Philippe-François et de Marie-Catherine *Reynard*, baptisée à Saint-Maurice le 20 août 1724, décédée paroisse Sainte-Catherine le 26 novembre 1785 ; sans enfants.

4. — *Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mars 1721, religieuse au couvent de la Conception de Lille le 4 février 1741, sous le nom de sœur Marie de la Conception.

5. — *Marie-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 17 juillet 1722, y décédée le 8 août 1727.

6. — *Nicolas-Eugène-Joseph*, s[r] de Willermont, baptisé à Saint-Étienne le 16 novembre 1723, bourgeois de Lille par relief du 30 septembre 1752, avocat au Parlement de Flandre, procureur du Roi, syndic de la ville de Lille, pillé par les émeutiers en juillet 1789, arrêté par ordre du comité révolutionnaire le 6 fructidor an II, décédé à Seclin le 2 avril 1807. Il épousa à Saint-Étienne, le 28 novembre 1751, Michelle-Henriette *Herreng*, fille de Henri-Ignace et de Marie-Thérèse *d'Haffrenghes*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 février 1717 ; sans postérité.

7. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 décembre 1724.

8. — *Marie-Placide-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1726, décédée célibataire à Lille le 8 avril 1813.

9 — *Anne-Charlotte-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1727, décédée à Lille le 14 février 1817, mariée à Saint-Étienne, le 26 janvier 1755, avec Jean-Baptiste-Joseph *Degroux*,

s^r de Lamotte, fils d'Ignace, négociant, et de Catherine-Thérèse *du Courouble*, baptisé à Saint-Sauveur en 1729, conseiller du Roi, trésorier du bailliage royal et siége présidial de Flandre ; dont postérité.

10. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 septembre 1728.

11. — *Isabelle-Joseph-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 24 août 1730, religieuse à l'Abbiette de Lille le 11 octobre 1750, professe le 17 octobre 1751, morte à Lille le 27 décembre 1817.

12 — *Marie-Julie-Joseph*, dame de Voizelle, baptisée à Saint-Étienne le 10 octobre 1731, décédée à Lille le 27 décembre 1809, mariée à La Madeleine, le 2 mai 1762, avec Abraham-Charles-Louis-Joseph *Cockuyt*, écuyer, s^r de Cruyswelde, né à Gand en 1727, veuf d'Albertine-Joseph *Patthelt*, anobli par lettres données le 5 août 1769, mort à Gand avant 1800 ; dont postérité.

13. — *Barbe-Aimée-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 9 mars 1733.

DE FOURMESTRAUX

ARMES : *d'or, à l'aigle à deux têtes éployée de gueules.*

Au XIV^e^ siècle nous trouvons à Lille *Jean* DE FOURMESTRAUX, carpentier, qui acheta la bourgeoisie de cette ville en 1374, et *Gilles* DE FOURMESTRAUX qui en fit l'acquisition en 1393. Le laconisme du registre de bourgeoisie ne permet pas de les rattacher à ceux qui suivent.

I. — *Jean* DE FOURMESTRAUX, fils de *Lotard* (mort avant 1414), racheta sa bourgeoisie le 4 septembre 1414 et mourut avant 1451 ; nous n'avons pas pu trouver la date d'acquisition de bourgeoisie par son père Lotard et nous avons parcouru en vain tout le registre. Jean de Fourmestraux eut :

1. — *Jean*, qui suit, II.

2. — *Gillart*, bourgeois de Lille par rachat du 11 avril 1454.

3. — *Pierre*, domicilié à Pont-à-Tressin, bourgeois de Lille par relief du 6 avril 1457.

4. — *Huart*, habitant Gruson, bourgeois par relief du dernier février 1464 (n. st.).

5 — *Grard*, qui racheta sa bourgeoisie le 6 novembre 1480 ; et eut :

a. — *Jean*, bourgeois par rachat du 7 mai 1506 ; père de :

aa. — *Jean*, bourgeois par relief du 13 septembre 1528.

bb. — *Cornille*, bourgeois par relief du 9 décembre 1538.

cc. — *Wallerand*, bourgeois par relief du 28 mai 1535, mort avant 1559, père lui même de :

aaa. — *Grard*, bourgeois par relief du 25 juin 1560.

II. — *Jean* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par rachat du 19 novembre 1451, épousa Jeanne *Verdière* ; d'où :

1. — *Jacques*, chanoine de Saint-Pierre de Lille de 1499 à 1510.

2. — *Mathieu*, bourgeois de cette ville par achat en 1479, marchand et tailleur de drap, mort le 23 octobre 1510, marié avec Catherine *Riquelatte*, décédée le 10 avril 1513. Il en eut, dit-on, neuf filles et douze fils, parmi lesquels :

a. — *Bernard*, bourgeois par relief du 17 novembre 1515.

b. — *Mahieu*, bourgeois par relief du 4 mai 1525.

3. — *Colart*, qui suit, III.

4. — *Jeanne*, épouse de Collart *Lachier*, fils de Jean, bourgeois de Lille par achat en 1470.

5. — *Margot*, alliée à Michel *Laden*, fils de Jean, né à Avelin, bourgeois de Lille par achat en 1472.

6. — *Péronne*, alliée à Gilles *de Vendeville*, fils de Thomas ; dont postérité.

III. — *Colart* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par achat du 11 mars 1493 (n. st.), mort vers 1519, épousa Marie *de le Deusle* ; d'où :

1. — *Pierchon* ou *Pierre*, qui suit, IV.

2. — *Jennin* ou *Jean*, chanoine de Saint-Pierre en 1528, puis chanoine d'Harlebeke.

3. — *Willot*.

4. — *Collinet* ou *Colart*, qui suivra (2me branche).

5. — *Maghelotte*.

6. — *Jennette*, épouse de Jean *Baillet*, fils de Jean, bourgeois de Lille par rachat du 18 janvier 1494 (n. st.).

7. — *Mariette*, alliée à Jean *Delobel*, fils de Pierre, bourgeois de Lille par rachat du 4 octobre 1510.

8 — *Miquelotte* ou *Michelle*, mariée avec Guillaume *Dancoisne*, *dit Le Cocq*, fils d'Allard, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1515, décédé avant 1550. Ces huit enfants étaient nés avant le 11 mars 1493 (n. st.).

9. — *Marguerite*, épouse de Jean *de Semerpont*, fils d'Ernoul, bourgeois de Lille par rachat du 3 mars 1508 (n. st.).

IV. — *Pierre* ou *Pierchon* DE FOURMESTRAUX acheta la bourgeoisie de Lille le 17 septembre 1500 et mourut avant 1529 ; il avait épousé, en 1501, Jeanne *du Pont*, dont il eut :

1. — *Jean*, qui suit, V.

2 — *Jacques*, l'aîné, chanoine de Saint-Pierre de 1529 à 1552.

3. — *Jacques*, le jeune, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1529, échevin de cette ville, mort avant 1551, allié à Marguerite *du Bosquiel*, fille de Robert et de Nicole *Castellain*, d'où :

a. — *Robert*, qui suivra après la postérité de son oncle.

b. — *Mahieu*, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1561, décédé avant 1588, allié à Marie *Poulle*, peut-être fille de François, sr de la Chaussée ; dont :

aa. — *Robert*, bourgeois de Lille par relief du 21 mai 1588, mort en 1595, marié en premières noces avec Catherine *Berthault, dit de Hollande*, et en secondes noces avec Catherine *de le Deusle* ; sans enfants.

c. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 14 août 1564, mort sans postérité de Marie *du Pont*.

d. — *Guillaume*, bourgeois par relief du 15 octobre 1565, allié à Françoise *Bave*.

4 — *Thierry*, bourgeois de Lille par relief du 24 mars 1540 (n. st.), marié avec Antoinette *Muette* ; dont :

a. — *Anne*, mariée à Sainte-Catherine, le 18 février 1585, avec Pierre *Le Cointre*, fils de Noel, né à Lens-en-Artois, marchand tanneur, bourgeois de Lille par achat du 1er février 1585.

b. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 15 octobre 1577, mort vers 1627, époux de Catherine *de Hennin*, qui le rendit père de :

aa. — *Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 octobre 1580.

bb. — *Catherine*, mariée à Saint-Étienne, le 7 avril 1603, avec Louis *Libert*, fils de Bettremieu et de Martine *Le Boucq*, orphèvre, bourgeois de Lille par relief du 21 avril 1603.

cc. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 15 avril 1586.

dd. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 12 octobre 1593.

ee. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 18 février 1595.

ff. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 24 octobre 1598.

gg. — *Charles*, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 29 janvier 1619, époux de Claudine *de Roubaix*, fille de Jean.

hh. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 30 septembre 1601, « brasseur de la brasserie de Campion, » bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1627, mort le 13 mai 1652, allié : 1° à Saint-Maurice, le 30 mai 1627, à Martine *Semoors*, fille de Jacques ; 2° à Saint-Étienne, le 20 octobre 1648, à Marguerite *Cardon* ; dont, du premier lit :

aaa. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 11 juin 1628.

bbb. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 3 février 1630.

ccc. — *Martine*, baptisée à Saint-Maurice le 31 décembre 1631, mariée en premières noces, le 1er décembre 1650, à Saint-Étienne, avec Pierre *Le Roy*, fils de Ghislain, né à Enguinegatte, brasseur, bourgeois de Lille par achat du 9 septembre 1650 ; et en secondes noces, dans la même église, le 15 février 1661, avec Clément *Beutin*, fils de Charles et de Marie *de Lannoy*, bourgeois de Lille par relief du 8 avril 1661.

ddd. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 5 juillet 1635.

eee. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 14 octobre 1637.

fff. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 3 novembre 1641.

ggg. — *Daniel*, baptisé à Saint-Étienne le 20 novembre 1643.

hhh. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 13 juillet 1645.

c. — *Antoinette*, épouse de Philippe *du Pret*, fils de Pierre, bourgeois de Lille par relief du 12 janvier 1583 (n. st.).

d. — *Barbe*, alliée à Sainte-Catherine, le 3 février 1585, à Michel *Baillet* (fils de Jean ?).

e. — *Madeleine*, mariée à Sainte-Catherine, le 18 février 1585, avec Guillaume *Petitpas*, fils de Jacques, né à Lannoy, bourgeois de Lille par relief du 1er avril 1585 ; dont postérité.

5 — *Gilles*, bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1540 (n. st.), mort avant 1574, épousa Isabeau *du Bosquiel* ; d'où :

a. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 12 juin 1574, qui eut de Barbe *Villemain* :

aa. — *Étienne*, sr de Hointeval, bourgeois de Lille par relief du 22 août 1596, marchand, échevin de cette ville, marié avec Catherine *Imbert*, fille de Nicolas et de Jacqueline *Muette*, décédée après 1645 ; d'où :

aaa. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 23 mars 1597, alliée à son parent Robert *de Fourmestraux*.

bbb. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1599.

ccc. — *Adrien*, baptisé à Saint-Étienne le 19 novembre 1606.

ddd. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 20 novembre 1608, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 août 1678, mariée à Saint-Étienne le 16 novembre 1625, avec Jacques *Desbuissons*, fils de Pierre et d'Antoinette *Castellain*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1626, échevin de cette ville, receveur des Bapaumes en 1653 et 1654 ; dont postérité.

eee. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 2 novembre 1609, dominicain.

fff. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 15 mai 1612.

ggg. — *Marguerite*, alias *Marguerite-Marie*, née en ? , alliée : 1° à Saint-Étienne, le 22 janvier 1622, à François *Fasse*, fils d'Étienne et de Marie *Van Hoyqueslot*, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1622 ; dont postérité ; 2° à Saint-Étienne le 6 janvier 1638, à Pierre *de Warenghien*, fils de Pierre et de Catherine *Luccas*, veuf de Catherine *Braem*, bourgeois de Lille par relief du 21 juillet 1616.

b. — *Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mars 1582 ou 1583.

c. — *Isabeau*, épouse de Jacques *le Prevost*, chevalier, s^r^ des Marissons, fils de Sébastien et de Marie *Le Bateur*, bourgeois de Lille par relief du 27 juillet 1596, mort en août 1602 et inhumé dans la chapelle Saint-Nicolas à Saint-Étienne ; dont postérité.

6. — *Marie*, alliée à Mathieu *Desbuissons*, fils de Nicolas, né à Prémesques, bourgeois de Lille par achat du 1^er^ février 1544 (n. st.) ; dont postérité.

7. — *Agnès*, mariée en 1538, avec Philippe *Le Sueur*, fils de Toussaint, né à Malines, bourgeois de Lille par achat du 7 janvier 1539 (n. st.) ; elle était veuve en 1544.

8 — *Marguerite*, épouse de Robert *Belain*.

V. — *Jean* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 13 juin 1535, épousa Philippote *Delobel* et mourut avant 1583 ; il eut :

1. — *Jean*, l'aîné, qui suit, VI.

2. — *Nicolas*, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1583, décédé avant 1626, allié à Marie *Denis*, décédée veuve, paroisse Sainte-Catherine, le 7 août 1629 ; dont :

a. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 19 avril 1587

b. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 février 1589.

c. — *Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 juin 1594, épouse de Jean *du Pret*.

d. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1626, marchand, décédé paroisse Sainte-Catherine le 4 octobre 1630, marié à Saint-Étienne, le 21 avril 1625, avec Isabelle *Salengre*, fille de Pierre.

3. — *Jean*, le jeune.

4. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 29 novembre 1578, allié à Jeanne *Muette* ; d'où :

a. — *Péronne*, mariée en 1597, avec Gilles *Cardon*, sr du Fermont, fils de Jean et de Marie *Laignel*, né en janvier 1577 (n. st.), bourgeois de Lille par relief du 24 janvier 1598, échevin de cette ville ; dont postérité.

b. — *Antoinette*, alliée à Philippe *le Pippre*, fils de Guillebert et de Péronne *Père*, né à Armentières, marchand, veuf d'Antoinette *Donze*, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1604 ; dont postérité.

c. — *Marie*, qui épousa à Saint-Étienne, le 28 janvier 1603, François *Pouvillon*, fils de Nicolas et de Marguerite *du Bus*, bourgeois de Lille par relief du 21 mars 1603.

d. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 novembre 1583, fille posthume, mariée à Saint-Étienne le [10] août 1604, avec Denis *Potteau*, fils de Denis, né à Lille, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 22 octobre 1604 ; dont postérité.

5. — Une fille qui épousa Michel *Baillet*, docteur en médecine.

6. — *André*, qui suivra (branche de Wazières).

VI. — *Jean* DE FOURMESTRAUX, l'aîné, bourgeois de Lille par relief du 26 juillet 1564, échevin de cette ville, eut de Catherine *Lachié* :

1. — *Paul*, qui suit, VII.

2. — *Ambroise*, baptisé à Saint-Maurice le 15 août 1570.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 12 août 1574.

4. — *Martin*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 juillet 1586.

5. — *Philippe*, bourgeois de Lille par relief du 18 mai 1612, échevin de cette ville, pauvriseur de Sainte-Catherine, allié à Marguerite *Le Soir*, fille de David ; d'où :

a. — *Jean-Philippe*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 octobre 1612.

b. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 janvier 1619, morte veuve, paroisse Saint-Maurice, le 29 mars 1658, mariée

avec Bauduin *du Vivier*, fils de Bauduin et de Catherine *du Thoit*, bourgeois de Lille par relief du 7 mars 1643.

c. — *Philippine-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 février 1621.

d. — *Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 4 octobre 1623.

e. — *Jean-Philippe*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 juillet 1627.

6. — *Guillaume*, né vers 1572, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1592, mort avant 1637, marié avec Marie *Le Soir*, sœur de Marguerite ; d'où :

a. — *Ambroise*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 septembre 1594, prêtre.

b. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 novembre 1596.

c. — *Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 janvier 1604.

d. — *Pierre*, baptisé à Saint-Pierre le 1er décembre 1608.

e. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Pierre le 23 juin 1610.

f. — *Martin*, baptisé à Saint-Pierre le 29 octobre 1611, bourgeois de Lille par relief du 8 octobre 1637, huissier au conseil d'Artois, marié à Sainte-Catherine, le 22 octobre 1636, avec Barbe *Cauwet*, fille de Pierre et de Marguerite *Bauduin* ; d'où :

aa. — *Isabelle*, épouse de François *Mayoul*, procureur au conseil d'Artois, fils de Philippe, sr de Roussel, né au bourg d'Embry, bourgeois d'Arras par achat du 23 septembre 1665 ; dont postérité.

g. — *Gilles*, baptisé à Saint-Pierre le 20 février 1614.

VII. — *Paul* DE FOURMESTRAUX, baptisé à Sainte-Catherine le 14 mars 1569 (n. st.), bourgeois de Lille par relief du 4 septembre 1593, mort avant 1631, épousa Marguerite *Bernard*, décédée vers 1641 ; d'où :

1. — *Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 août 1594.

2. — *Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 octobre 1595, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 18 août 1618, allié à Saint-Étienne, le 24 juillet 1618, à Jacqueline *Carpentier*, fille de Jacques ; d'où :

a. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 juin 1619.

b. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 24 septembre 1620.

c. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 février 1622.

d. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 28 novembre 1622.

e. — Et peut-être : *Marguerite*, alliée à Saint-Maurice, le 24 août 1654, à Jaspar *Delhau*.

3. — *Jean-Baptiste*, bourgeois de Lille par relief du 1er décembre 1621, décédé avant 1660, allié à Sainte-Catherine, le 27 avril 1621, à Isabelle *Vandenbroucque*, fille de Jacques ; dont :

a. — *Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juillet 1623.

b. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 26 août 1624.

c. — *Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 14 octobre 1625.

d. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 20 juillet 1627.

e. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 9 septembre 1628, mariée dans cette église, le 7 mai 1658, avec François *Guidin*, fils d'André, apothicaire, et de Jeanne *Carlier*, baptisé à Saint-Étienne le 21 janvier 1628, bourgeois de Lille par relief sur requête du 9 octobre 1660, mort avant 1705.

f. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 16 août 1630, jésuite.

g. — *Paul*, baptisé à Saint-Maurice le 15 juin 1635, bourgeois de Lille par relief du 2 avril 1660, qui épousa à Saint-Maurice, le 20 décembre 1659, Marie-Pasque *de Lannoy*, fille de Jean et de Marguerite *Gahide* ? d'où :

aa. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 17 août 1662.

bb. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 7 janvier 1664.

cc. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 17 octobre 1667.

4. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 14 novembre 1601.

5. — *Paul*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 septembre 1604, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1631, mort avant 1674, épousa à Saint-Étienne, le 7 janvier 1631, Marie *Delattre*, fille de Guillaume, décédée avant 1674 ; d'où :

a. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 11 novembre 1631, bourgeois de Lille par relief du 22 janvier 1674, allié à Saint-Étienne, le 29 avril 1673, à Péronne *Bouteman*, fille de Jean et de Jeanne *Donche*, morte ainsi que son mari avant 1691 ; d'où :

aa. — *Pétronille*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 juin 1674, soignée comme démente et faible d'esprit aux Ursulines d'Arras en 1691.

bb. — *Jacques-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 28 janvier 1677.

b. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 juillet 1633.

6. — *André*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 février 1607, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1641 sur requête, marié à Saint-Étienne, le 4 février 1640, avec Péronne *Adriant* ou *Adrien*, fille de Pierre, dont :

a. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mai 1640.

b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 13 octobre 1641, alliée dans cette église, le 27 juin 1665, à Jean-Baptiste *Dubus*, fils de Mathias et de Jeanne *Chevalier*, procureur à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 2 mars 1666.

7. — *Gilles*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 juillet 1609, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1637, époux de Gertrude *Pieters*, fille de Pierre, née à Anvers ; dont il eut postérité.

8. — *Antoinette*, mineure en 1631, décédée paroisse Saint-Maurice le 14 avril 1687, célibataire.

V bis. — *Jacques* DE FOURMESTRAUX, le jeune (déjà vu plus haut), fils de Pierre et de Jeanne *du Pont*, eut entre autres enfants :

VI. — *Robert* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1559, époux d'Isabeau *Le Mahieu*, dont il eut :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 29 novembre 1561 [1], bourgeois de Lille par relief du 12 avril 1593, mort à Peteghem et enterré à Lille dans l'église Sainte-Catherine le 1er décembre 1622, eut de Marie *Delecambre* :

a. — *Robert*, baptisé à Saint-Étienne le 27 avril 1594.

b — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 28 septembre 1595,

c. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 12 juillet 1596. bourgeois de Lille par relief du 27 juin 1623, mort avant 1652, épousa : 1° Jacqueline *de Rocques*, fille de Pierre et d'Isabelle *de la Haye*, baptisée à Saint-Maurice le 8 avril 1605 ; 2° Agnès *Poulle*, fille de Jean, sr de Camp Marchant, et de Marie *de Fourmestraux*, née le 6 juin 1598, morte paroisse Saint-Maurice le 27 mai 1672 ; d'où :

aa. — Du premier lit : *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 2 septembre 1626, receveur de la bourse commune des pauvres, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1652, mort le 21 octobre 1680; marié à Saint-Maurice, le 13 septembre 1651, avec Jeanne *du Hot*, fille de Jean, argentier

1. Le premier registre des naissances de Saint-Maurice a été anciennement mal relié, de sorte que toutes les années s'y trouvent mélangées jusque vers 1570. La date d'année doit être ici 1561 au lieu de 1541 comme on l'a écrit à une époque plus récente que celle du registre.

de Lille, et de Antoinette *Aupatin*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1626, décédée le 26 janvier 1716 ; d'où :

aaa. — *Michel,* baptisé à Saint-Maurice le 14 juin 1652.

bbb. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 8 septembre 1655.

ccc. — *Marie-Jeanne Bonaventure*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juillet 1658.

ddd. — *Alard,* baptisé à Saint-Maurice le 1er mars 1660.

eee. — *Pierre-André-François.* sr de la Quennesennerie, baptisé à Saint-Maurice le 8 avril 1665, licencié ès lois, acheta le 22 juin 1696, l'office de receveur de l'administration des enfants abandonnés; il mourut, célibataire, paroisse Saint-Maurice, le 15 avril 1723.

fff. — *Marie-Jeanne-Claire,* baptisée à Saint-Maurice le 28 mars 1667, y décédée le 15 octobre 1727, alliée dans cette église, le 10 septembre 1689, à Alexandre *Turpin*, fils d'Alexandre, avocat, et de Régine *Maingarda*, baptisé à Saint-Maurice le 20 novembre 1658, bourgeois de Lille par relief du 23 février 1690, docteur ès droit, et professeur à Douai, bourgeois de cette ville par achat du 22 décembre 1695, mort le 10 août 1742 et enterré dans l'église Saint-Jacques à Douai ; dont postérité.

bb. — Du second lit : *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 6 décembre 1628, mariée avec Gaspard *Le Machon del Sauch*, sr de Maresville, fils de Wallerand et de Françoise *Bridoul*, né à Lille en 1624, bourgeois de cette ville par relief du 1er avril 1655, avocat, conseiller au Parlement, mort en 1684 et enterré à Saint-Nicolas du Bruile à Tournai ; dont postérité.

cc. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 27 novembre 1630, y décédée le 20 décembre 1683, alliée à Christophe *Welton*, fils de Charles et de Jeanne *Bernard*, bourgeois de Lille par relief du 31 décembre 1657, décédé paroisse Saint-Maurice le 5 mars 1677 ; dont postérité.

dd. — *François,* baptisé à Saint-Maurice le 12 avril 1632, dit le père Basile, capucin à Tournai.

ee. — *Jacques,* baptisé à Saint-Maurice le 31 décembre 1633.

ff. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 22 décembre 1635, écrasé dans un accident, ou suivant d'autres tué au siège de Lille en 1667.

gg. — *Basile*, baptisé à Saint-Maurice le 27 février 1638, mort au collège.

2. — *Isabeau*, baptisée à Saint-Maurice le 23 août 1562 (au lieu de 1542 au registre).

3. — *Mahieu*, qui suit, VII.

4. — *Toussaint*, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1593, établi marchand à Cologne, après avoir épousé Marie *Six*, dont il eut une fille, *Marie*, alliée à N... *Desbouvry*.

5. — *Marguerite*, mariée avec Charles *Despatures*, fils d'Antoine, né à Armentières, bourgeois de Lille par relief du 9 mars 1599.

VII. — ***Mahieu*** DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 22 février 1588, mort avant 1626, s'allia à Marie *Blondel*; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 18 novembre 1588, marchand, releva sa bourgeoisie le 28 juillet 1616 et épousa à Saint-Étienne, le 27 mai 1616, Jeanne *de le Deusle*, fille de Jean, dont il n'eut pas de postérité.

2. — *Françoise*, alliée à Saint-Maurice, le 13 septembre 1610, à Jean *Dubois*.

3. — *Robert*, qui suit, VIII.

4. — *Mathias*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 mai 1595, marchand, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1619, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 10 novembre 1618, Antoinette *Marchant*, fille de Jean ; 2° à Saint-Maurice, le 5 mai 1624, Marie *Rouvroy*, fille de Jean et de Catherine *de la Barre*, baptisée à Saint-Maurice le 19 août 1603, remariée avec Jacques *Fasse* ; d'où :

a. — Du premier lit : *Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1620.

b. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 22 mai 1622, morte veuve le 14 avril 1698, alliée à Saint-Maurice, le 1er décembre 1645, à Alexandre-Guillaume *Valque*, écuyer, sr de Stienbreucq, du Bacq, du Crocq, capitaine d'infanterie espagnole ; dont postérité.

5. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 2 mars 1598, marchand, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1621, mort avant 1649, marié à Saint-Étienne, le 28 juin 1621, avec Michelle *de Fourmestraux*, fille de Paul et de Marie *de Lannoy* ; dont :

a. — *Pierre*, sr d'Avrincourt, baptisé à Saint-Étienne le 25 avril 1623, bourgeois par relief du 16 juin 1649, receveur de

la bourse commune des pauvres, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en septembre 1670, décédé paroisse Saint-Maurice le 23 octobre 1680, allié à Saint-Étienne, le 28 mars 1649, à Marguerite *Caron*, fille d'Allard et de Marie *du Rivaige*, morte le 23 octobre 1695 et inhumée à Sainte-Catherine dans la chapelle Notre-Dame ; d'où :

aa. — *Albert-Ferdinand*, écuyer, s[r] d'Avrincourt, baptisé à Saint-Étienne le 26 février 1650, mort célibataire le 1[er] juin 1717 et inhumé à côté de sa mère.

bb. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 3 juillet 1652.

cc. — *Pierre-Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1654.

dd. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1655, décédée paroisse Sainte-Catherine le 8 décembre 1730, mariée à Saint-Étienne, le 28 octobre 1681, avec Simon-François *Pihier*, *dit La Martinière*, fils de Pierre et de Marguerite *Vaillant*, né à Angers, précepteur des princes d'Épinoy, bourgeois de Lille par achat du 6 février 1682, décédé paroisse Sainte-Catherine le 26 novembre 1727.

ee. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 19 septembre 1656.

ff. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 27 août 1658.

gg. — *Antoinette-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 20 décembre 1659, religieuse annonciade à Béthune.

hh. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 29 janvier 1661, décédée paroisse Sainte-Catherine le 20 septembre 1733, mariée dans cette église, le 5 juillet 1702, avec Honoré-Alexandre-Bonaventure *Gilleman*, s[r] du Sart, né le 6 mars 1675, nommé assesseur du prévôt général de la maréchaussée de Flandre par lettres données à Paris le 1[er] septembre 1718, décédé paroisse Saint-Maurice le 31 mars 1737.

ii. — *Pierre-François*, baptisé à Saint-Pierre le 2 décembre 1663.

jj — *Anne-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 23 janvier 1666, alliée à Charles-Lambert *de Bourgeois de la Haymer*, mort veuf après 1731 ; sans postérité.

kk. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 13 octobre 1667.

b. — *Robert*, qui suivra (Branche de Saint-Denis).

c — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 28 avril 1627.

6. — *Marie*, décédée le 17 juillet 1662 et enterrée à Sainte-Catherine, alliée dans cette église, le 8 mai 1622, à Nicolas *Imbert*, écuyer, s[r] de la Phalecque, fils de Nicolas et de Barbe *Le Mieuvre*, né en 1598, bourgeois de Lille par relief du 9 août 1622, rewart et mayeur de cette ville, mort le 27 mai 1688 et inhumé à Saint-Maurice dans la chapelle de Saint-Nicolas ; dont postérité.

7. — *François*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1626, mort avant 1673, épousa à Saint-Étienne, le 20 juin 1625, Marie *Imbert*, fille de Nicolas ; d'où :

a. — *Ferdinand*, baptisé à La Madeleine le 22 juin 1629.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 30 mai 1631.

c. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 10 septembre 1632.

d. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 1[er] octobre 1633, y décédée le 21 octobre 1701, mariée dans cette église, le 23 mai 1660, avec Adrien *Imbert*, écuyer, s[r] des Moutons, fils d'Allard, écuyer, s[r] de la Basecque, et de Catherine *Imbert*, bourgeois de Lille par relief du 23 mars 1661 ; dont postérité.

e. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 1[er] décembre 1635.

f. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 2 novembre 1636.

g. — *François-Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 20 octobre 1638.

h. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 1[er] septembre 1639.

i. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 10 février 1641.

j. — *Nicolas-François*, s[r] de le Val, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1644, bourgeois de Lille par relief du 23 novembre 1673, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en septembre 1670, décédé paroisse Saint-Étienne le 2 juillet 1697, épousa à Saint-Maurice, le 21 octobre 1673, Marie *Poulle*, fille de Pierre et d'Anne *Vanlaerbecque*, baptisée le 15 mai 1650 ; d'où :

aa. — *Adrien-Nicolas-François*, baptisé à Saint-Maurice le 24 août 1674 [1].

bb. — *Jean-Baptiste-François*, écuyer, s[r] de le Val, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1676, bourgeois de Lille par relief du 22 novembre 1717, marié avec Barbe *Jalbar*, dont il n'eut pas d'enfants.

cc. — *Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 12 décembre 1678.

---

1. Nous donnons aux pièces justificatives les lettres de rémission qui lui furent accordées le 28 novembre 1709, au sujet d'un meurtre dont il s'était rendu coupable.

dd. — *Antoine-Ferdinand,* baptisé à Saint-Étienne le 10 août 1681.

ee. — *Marie-Albertine,* baptisée à Saint-Étienne le 30 juillet 1684, décédée paroisse Sainte-Catherine le 18 février 1733, alliée à Saint-Étienne, le 25 août 1726, à Charles *de Beauffremez*, écuyer, fils d'Alphonse-François et d'Antoinette-Dorothée *de Nédonchel,* né à Avelin, capitaine au corps de l'artillerie, bourgeois de Lille par achat du 14 mars 1726, décédé paroisse Sainte-Catherine le 10 février 1733.

ff. — *Robert-Pierre-François*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 19 avril 1687, prêtre, y décédé le 23 avril 1746.

gg. — *François-Gabriel*, écuyer, s[r] de le Val, baptisé à Saint-Maurice le 10 janvier 1690, bourgeois par relief du 19 juin 1730, mort paroisse Saint-Pierre le 25 août 1733, marié à Saint-André, le 23 avril 1730, avec Anne-Marie *Poulle,* fille de Jacques-Antoine, écuyer, s[r] d'Haugrenier, et d'Antoinette *Tesson*, née en 1693, remariée avec Louis-François-Joseph d'*Haffrengues*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 16 février 1757, d'où :

aaa. — *Albert-François,* baptisé à Saint-Pierre le 1[er] juin 1731, décédé paroisse Saint-Étienne le 25 octobre 1732.

VIII — *Robert* DE FOURMESTRAUX, s[r] de Guermanez, marchand, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1614, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 15 février 1615, Jacqueline *de Fourmestraux*, fille d'Étienne et de Catherine *Imbert* (cf. supra) ; 2° à Saint-Étienne, le 18 août 1618, Marie *de le Deusle*, morte le 14 juin 1652 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 13 juin 1616, religieuse aux Annonciades de Lille.

2. — Du second lit : *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 22 septembre 1619.

3. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 21 mars 1621.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 3 juin 1622.

5. — *Bon*, baptisé à Saint-Maurice le 25 août 1623.

6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 3 septembre 1624, jésuite.

7. — *Bon,* qui suit, IX.

8. — *Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 7 décembre 1629, chanoine de Cassel.

9. — *Allard,* qui suivra, IX bis.

IX. — *Bon* DE FOURMESTRAUX, s[r] de Guermanez, du Châtel d'Emmerin, baptisé à Saint-Maurice le 13 février 1627, bourgeois de Lille par relief du 27 mai 1658, échevin de cette ville, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en avril 1670, épousa à Saint-Étienne, le 21 mai 1658, Marie-Lucrèce *Costa*, fille d'Antoine, écuyer, et de Marie *Gillès* ; dont :

1. — *Jean-Boniface*, baptisé à Saint-Étienne le 1[er] janvier 1660.
2. — *Robert-Florent*, baptisé à Saint-Maurice le 25 février 1663.
3. — *Jean-Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 11 août 1664.
4 — *Rosalie*, baptisée à Saint-Maurice le 25 février 1666.
5 — *Pierre-François*, qui suit, X.
6. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 25 juin 1670, y décédée le 3 avril 1706 (?), alliée à Ignace *de Massiet*, chevalier, s[r] de Kemmelhove, fils de Jacques et de Charlotte-Marguerite *de Waudripont* ; sans postérité.
7. — *Élisabeth-Lucie*, baptisée à Saint-Maurice le 27 août 1672, religieuse à l'Abbiette de Lille.
8 — *Louis-Ferdinand*, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] janvier 1674.
9. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] septembre 1679.

X. — *Pierre-François* DE FOURMESTRAUX, écuyer, s[r] du Chastel, de Fomart, baptisé à Saint-Maurice le 7 mars 1669, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1700, échevin de cette ville, décédé le 28 juillet 1718, épousa à Saint-Étienne, le 23 novembre 1699, Marie-Anne *Bave*, fille d'Antoine-Ferdinand, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et d'Antoinette *de la Haye*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juin 1676, y décédée le 1[er] novembre 1745 ; d'où :

1. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juillet 1701, décédée paroisse de La Madeleine le 3 janvier 1780, mariée à Saint-Étienne, le 15 septembre 1723, avec Ferdinand-Ignace *Hespel*, écuyer, s[r] de Lestocquoy, fils de Pierre-Clément, écuyer, s[r] d'Hocron, et de Marguerite-Henriette *Fruict*, baptisé à Saint-Étienne le 12 juin 1690, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1723, y décédé le 23 novembre 1762 ; dont postérité.
2. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 11 janvier 1703, morte paroisse Saint-Pierre, le 22 avril 1778, alliée à Saint-Étienne, le 30 mai 1729, à Jacques-Albert *Imbert*, écuyer, s[r] du Hem, fils de Jacques et de Marie-Joseph *Taviel*, baptisé à Saint-Maurice le

7 avril 1684, conseiller du Roi, trésorier des États de la Flandre wallonne, décédé paroisse Saint-Pierre le 20 août 1746.

3. — *Antoinette-Ursule*, baptisée à Saint-Maurice le 1er juillet 1704, décédée paroisse Saint-André le 24 juillet 1775, mariée à Saint-Étienne, le 1er juin 1730, avec Philippe-Romain *Tesson*, sr de la Croix, fils de Jacques-Philippe, sr de la Tour, et d'Antoinette *Cardon*, baptisé à Saint-Étienne le 16 décembre 1702, bourgeois de Lille par relief du 16 novembre 1730, conseiller secrétaire du Roi, décédé paroisse Saint-André le 26 novembre 1792; dont postérité.

IX bis. — *Allard* DE FOURMESTRAUX, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1652, décédé paroisse Sainte-Catherine le 20 février 1659, épousa à Saint-Maurice, le 11 mai 1652, Marguerite *Grenu*, fille de Nicolas et de Michelle *Rouvroy*, baptisée à Saint-Maurice le 11 décembre 1630, décédée paroisse Sainte-Catherine le 3 mai 1692 ; dont :

1. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mars 1653.

2. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 1er septembre 1654, jésuite.

3. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 août 1655, y décédée le 7 septembre 1729.

4. — *Antoine-Joseph*, qui suit, X.

5. — *Marie-Lucrèce*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 juin 1658, y décédée le 3 juillet 1731.

X. — *Antoine-Joseph* DE FOURMESTRAUX, sr d'Oosthove, baptisé à Sainte-Catherine le 19 mars 1657, bourgeois de Lille par relief du 23 juillet 1691, procureur du Roi aux eaux et forêts en 1690, créé trésorier de France au bureau des finances, garde-scel le 7 janvier 1693, fonction qu'il exerça jusqu'au 29 avril 1722, anobli par l'exercice de cette charge pendant plus de vingt années, décédé paroisse Sainte-Catherine le 24 octobre 1733 ; épousa à Saint-Pierre, le 30 janvier 1691, Cécile-Thérèse *du Mortier*, fille de Jean et de Cécile *de la Grange*, baptisée à La Madeleine le 30 octobre 1662, décédée paroisse Sainte-Catherine le 30 décembre 1740 ; dont :

1. — *Louis-Joseph*, qui suit, XI.

2. — *Marie-Lucrèce-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 13 janvier 1696, morte paroisse Saint-André le 21 août 1776, alliée à Sainte-

Catherine, le 12 mai 1729, à Philippe-Louis *Aronio*, écuyer, s[r] de Lestrée, Heldinghe, fils de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] des Escalus, et d'Élisabeth-Balduine *de Surmont*, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1689, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1730, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-André le 11 décembre 1772 ; dont postérité.

3. — *Marie-Marguerite-Thérèse*, jumelle de la précédente.

4. — *Marie-Marguerite-Cécile*, dame de Hongrie, baptisée à Sainte-Catherine le 22 juillet 1697, décédée célibataire paroisse Saint-Maurice le 26 février 1745.

5. — *Jean-Baptiste-Alexis*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 17 juillet 1698, chanoine de Saint-Pierre de Lille de 1741 à 1776.

6. — *Ignace-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 novembre 1699.

7. — *Marie-Antoinette-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 avril 1701.

XI — *Louis-Joseph* DE FOURMESTRAUX, écuyer, s[r] d'Hancardrie, baptisé à Saint-Pierre le 23 novembre 1694, bourgeois de Lille par relief du 13 février 1723, nommé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 15 mai 1722, fonction qu'il exerça jusqu'au 17 janvier 1743, décédé paroisse Sainte-Catherine le 6 janvier 1776 ; épousa à Saint-André, le 31 mai 1722, Marie-Virginie *Poulle*, fille de Jacques-Antoine, écuyer, s[r] d'Hautgrenier, et d'Antoinette *Tesson*, baptisée à La Madeleine le 22 avril 1700, morte paroisse Sainte-Catherine le 7 septembre 1779 ; d'où :

1 — *Antoine-Joseph-Ignace*, écuyer, s[r] d'Oosthove, baptisé à Saint-André le 6 juin 1723, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, bailli de Carvin, décédé paroisse Saint-Pierre le 27 août 1786.

2. — *Marie-Antoinette-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 19 août 1724, morte à Lille le 19 brumaire an XIII, mariée à Saint-André, le 22 août 1746, avec Michel-Séraphin *Hespel*, écuyer, s[r] de Flencques, fils de Pierre-François-Séraphin, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Julie-Robertine *Poulle*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 août 1723, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1746, décédé le 20 octobre 1791 sur la même paroisse ; dont postérité.

3. — *Jean-Antoine-Joseph*, écuyer, s[r] d'Hollebecque, baptisé à Saint-Maurice le 30 mars 1726, capitaine d'infanterie, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1752, échevin, rewart et mayeur de cette ville, où il mourut le 25 floréal an XIII, épousa à Saint-Maurice, le

24 mai 1751, Barbe-Ernestine-Françoise *de Lafonteyne*, fille de Louis-Séraphin, écuyer, s[r] de Canicourt, et de Marie-Madeleine *Beuvet*, baptisée à Saint-Pierre le 16 juillet 1727, décédée paroisse Saint-Étienne le 13 décembre 1792 ; d'où :

a. — *Louis-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 6 février 1752, mort à Lomme le 22 septembre 1753.

b. — *Marie-Virginie-Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 19 février 1753, pensionnaire ursuline à Paris, où elle mourut le 30 juin 1767.

c. — *Jeanne-Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 4 juin 1754, décédée à Lille le 8 février 1832, alliée à Sainte-Catherine, le 19 mars 1787, à Augustin-Joseph *Le Mesre*, écuyer, s[r] du Bruisle, fils de Charles-François, s[r] du Quenil, et d'Anne-Françoise-Josèphe *du Retz*, baptisé à Saint-Maurice le 28 décembre 1749, bourgeois de Lille par relief du 17 avril 1787, mort dans cette ville le 13 février 1832.

d. — *Louis-Joseph*, écuyer, s[r] de Pas, baptisé à Saint-Maurice le 30 août 1755, acheta en 1779 la charge de conseiller pensionnaire de Lille et la résigna le 25 octobre 1783 au profit de Louis-Aimé-Stanislas Demasur ; il mourut à Lille le 16 décembre 1833, après y avoir épousé, le 10 brumaire an XI, Charlotte-Hyacinthe-Joseph *Lespagnol*, fille de Charles-Joseph, écuyer, s[r] de Grimbry, et de Marie-Jeanne-Henriette-Hyacinthe-Joseph *Thieffries de Rœux*, baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1775, morte à Lille le 8 mai 1829. Il en eut, croyons-nous, un fils Louis, mort en bas âge (?).

e. — *Louis-Marie*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 15 février 1757, chanoine d'Arras, conseiller clerc au Parlement de Paris, mort le 13 juin 1824.

f. — *Charles-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 24 janvier 1759, sous-lieutenant au régiment de Forest, mort à Tonnay-Charente.

g. — *Louis-Alexandre-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 4 février 1761, capitaine d'infanterie, mort le.... 1818.

h. — *Alexandrine-Josèphe*, née le 28 mai 1765, baptisée à Sainte-Catherine le 3 juillet suivant, morte le 18 août 1845.

i. — *Séraphine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 septembre 1768, morte.... 1847.

j. — *Louis-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 29 octobre 1771, mort.... 1785.

4. — *Marie-Lucrèce-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 23 avril 1728.

5. — *Jean-Baptiste-Alexis*, baptisé à Saint-Maurice le 11 mars 1730, y décédé le 17 avril 1731.

6. — *Philippe-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 10 juin 1731, décédé paroisse Saint-André le 21 novembre 1738.

7. — *François-Gabriel-Joseph*, baptisé à Saint-André le 28 décembre 1732.

8. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-André le 6 février 1734.

9. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-André le 27 juin 1735, morte à Lille le 15 février 1807, mariée à Sainte-Catherine, le 19 mai 1760, avec Bon-François-Joseph *Fruict*, s[r] du Riez, fils de Bon-François et de Marie-Anne *Cardon*, baptisé à Saint-Maurice le 17 mars 1732, bourgeois de Lille par relief du 30 décembre 1760, greffier des États de Lille, anobli par lettres données à Versailles en mars 1775 ; dont postérité.

10. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-André le 29 mai 1737, y décédé le 27 mai 1738.

11. — *Marie-Alexandrine*, baptisée à Saint-André le 23 décembre 1738, morte à Lille le 9 floréal an IX, alliée à Sainte-Catherine, le 6 août 1759, à Séraphin-Joseph *de Lafonteyne*, écuyer, s[r] de Villers, fils de Louis-Séraphin, écuyer, s[r] de Canicourt, et de Marie-Madeleine *Beuvet*, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] juillet 1731, bourgeois de Lille par relief sur requête du 3 février 1761, décédé sur la même paroisse le 23 mars 1781 ; dont postérité.

12. — *Alexis-Joseph*, qui suit, XII.

13. — *Antoine-Marie*, baptisé à Saint-André le 26 décembre 1741, y décédé le 12 janvier 1742.

14. — *Ignace-Joseph*, écuyer, s[r] de Briffœil, jumeau du précédent, nommé chanoine de Saint-Pierre de Lille par le prévôt François de Valori en 1772, conseiller clerc du Parlement de Paris, conseiller du duc de Penthièvre, guillotiné pendant la Terreur à Paris le 14 juin 1794.

XII. — *Alexis-Joseph* DE FOURMESTRAUX, écuyer, s[r] d'Hangrin, baptisé à Saint-André le 10 mars 1740, capitaine au régiment de Bourbonnais, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1778, échevin et rewart de cette ville, mort le 9 septembre 1807, épousa à La Madeleine, le 20 janvier 1778, Louise-Amélie-Joseph *Herts*, fille d'André-François-Joseph, écuyer, s[r] des Mottes, et de Marie-Élisabeth *Wattepatte*, baptisée à La Madeleine le 12 février 1753, morte le 16 novembre 1819 ; d'où :

1. — *André-Marie*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 novembre 1778, y décédé le 16 janvier 1779.

2. — *Sophie-Élisabeth-Joseph*, née à Fournes le 6 septembre 1780.

3. — *Louis-Joseph*, qui suit, XIII.

4. — Une fille mort-née à Sainte-Catherine le 23 février 1788.

XIII. — *Louis-Joseph* DE FOURMESTRAUX, écuyer, s[r] d'Hangrin, baptisé à Sainte-Catherine le 9 mars 1782, mort à Bossuyt le 30 juin 1852, épousa à Lille, le 28 avril 1806, Marie-Victoire-Eugénie-Ghislaine *de Luytens de Bossuyt*, fille de Maximilien-François-Joseph, vicomte de Bossuyt, et de Françoise-Ghislaine-Josèphe *Bady*, née à Lille le 12 septembre 1783, morte à Bossuyt le 7 octobre 1860 ; dont :

1. — *Marie-Ghislaine-Louise-Adélaïde*, née à Lille le 11 juin 1809, morte le 10 mars 1828.

2. — *Marie-Ghislaine-Victoire-Herminie*, née à Lille le 18 février 1817, morte à Paris le 27 mars 1896, mariée à Lille, le 12 décembre 1832, avec Charles-Louis-Marie, comte *de Beauffort*, fils de Philippe-Ernest, comte de Beauffort, et de Jeanne-Joséphine-Catherine *de Wignacourt*, né à Tournai le 25 juillet 1808, mort à Paris le 22 février 1870 ; dont postérité.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV bis. — *Collart* ou *Collinet* DE FOURMESTRAUX, né à Sainghin, acheta la bourgeoisie de Lille le 7 septembre 1509, fut échevin de cette ville et se maria après septembre 1509 ; il eut :

1. — *Marie*, alliée à François *du Bosquiel*, fils de Robert et de Nicole *Castellain*, bourgeois de Lille par relief du 18 avril 1536 (n. st.)

2. — *Nicolas*, qui suit, V.

V. — *Nicolas* de FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1538, échevin de cette ville [1], épousa Agnès *Castellain*, morte avant 1550 ; d'où :

1. Il acheta, le 4 janvier 1538 (n. st.), le fief de le Croix, à Ennetières en Mélantois, de Pierre Gottran dit Bourgois, et de Marguerite Delecambe dit Ganthois, son épouse. « Fief contenant au gros d'icelluy sept bonniers six cens de terre labourable en plusieurs pièches, tenu du fief de Duremort, et en souveraineté de l'Empereur, nostre dit seigneur de la Salle de Lille ; lequel fief doibt de relief, à le mort de l'héritier, dix livres Flandres et le dixiesme denier à le vente, don ou transport, quant le cas y eschiet ; auquel fief appartiennent justice viscontière et si y appendent plusieurs rentes spécial'es ou fonssières. » (*Collection de l'auteur*, Original, parchemin.)

1. — *Nicolas*, qui suit, VI.

2. — *Jacques*, chanoine de Saint-Pierre.

3. — *Marguerite*, mariée avec Antoine *Thieffries*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1587.

4. — *Georges*, qui suivra, VI bis.

5. — *Isabelle*, épouse de Nicolas *Le Mahieur*, fils de Porus, bourgeois de Lille par achat du 3 décembre 1563.

6. — *Jean*, qui suivra, VI ter.

VI. — *Nicolas* DE FOURNESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 24 octobre 1564, mort avant 1588, épousa Catherine *Bernard*, qui le rendit père de :

1. — *Nicolas*, qui suit, VII.

2. — *Guilbert*, né à Anvers, bourgeois de Lille par relief du 14 août 1590, marié à Sainte-Catherine, le 1er octobre 1589, avec Michelle *Coilleret* ; d'où :

a. — *Marguerite*, morte avant le 3 janvier 1642, alliée à Saint-Maurice, le 8 mai 1633, à Georges *Bonnier*, fils d'Antoine et d'Antoinette *Vasseur* ; dont postérité.

b. — *César-Simon*, bourgeois de Lille par relief du 24 avril 1630, décédé paroisse Saint-Maurice le 22 juin 1674, époux de Agnès *Cambier*, fille de Jean ; d'où :

aa. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 5 octobre 1632.

bb. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 octobre 1634.

cc. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1659, allié en premières noces à Marguerite *Delelys*, fille de Rogier et de Marguerite *Hacart*, et en secondes noces à Marie-Françoise *Fourmentin* ; il eut :

aaa. — Du premier lit : *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Maurice le 20 novembre 1659.

bbb. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 24 juin 1661.

ccc. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 1er août 1664.

ddd. — *Rosalie*, baptisée à Saint-Maurice le 27 mai 1668.

eee. — Du second lit : *Marie-Christine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 juin 1671.

fff. — *Marie-Monique*, baptisée à Saint-Maurice le 4 mai 1673.

ggg. — *Brigitte*, baptisée à Saint-Maurice le 3 avril 1675.

hhh. — *Brigitte*, baptisée à Saint-Maurice le 31 août 1676.

iii. — *Antoine-François*, baptisé à Saint-Maurice le 13 octobre 1679.

jjj. — *Michel-Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 1er mars 1682.

kkk. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 30 mars 1685.

dd. — *Éléonore*, baptisée à Saint-Maurice le 26 novembre 1636.

ee. — *Guilbert*, baptisé à Saint-Étienne le 21 avril 1638.

ff. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 10 avril 1639.

gg. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 23 août 1641, décédée paroisse Saint-Maurice le 26 février 1668.

hh. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 1er septembre 1642

ii. — *Isidore*, baptisé à Saint-Maurice le 12 juin 1645.

jj. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 10 juillet 1646.

kk. — *Monique*, baptisée à Saint-Maurice le 1er février 1650.

3. — *Balthazar*, né à Anvers, bourgeois de Lille par relief du 12 septembre 1588; père de :

a. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 30 avril 1589.

4. — *Jaspart*, né à Lille, domicilié à Cologne, marchand, bourgeois de Lille par relief du 12 septembre 1588, allié à Marie *Thiberghien* ; dont postérité. Le manuscrit généalogique du Chambge lui donne dix enfants : *Marie*, alliée à Jean *Ville*, puis à Édouard *de Bouvry*, *Pierre*, *Salomon*, *Nicolas*, *Gaspard*, *Daniel*, *Jeanne*, *Esther*, *Rachel* et *Jacqueline*.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 21 mai 1571.

6. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 30 juin 1574.

VII. — *Nicolas* DE FOURMESTRAUX, né vers 1570, bourgeois de Lille par relief du 14 juin 1591, échevin de cette ville, décédé paroisse Sainte-Catherine le 23 juillet 1615, épousa Marguerite ***Moncheaux*** ; d'où :

1. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 19 novembre 1592.

2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 21 mars 1594.

3. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 novembre 1595.

4. — *Albert* qui suit, VIII.

5. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Pierre le 7 avril 1605, décédée paroisse Sainte-Catherine le 16 décembre 1676.

6. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 décembre 1607.

7. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 21 janvier 1610.

VIII. — *Albert* de FOURMESTRAUX, né vers 1600, bourgeois de Lille par relief du 4 novembre 1641, échevin de cette ville, décédé paroisse Sainte-Catherine le 9 avril 1667; épousa à Saint-Pierre, le 18 juin 1641, Marie *de Douay*, fille de Robert, morte paroisse Sainte-Catherine le 28 décembre 1668 ; dont :

1. — *Antoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 11 octobre 1642, chanoine de Saint-Pierre, décédé paroisse Saint-Pierre le 1er septembre 1709.

VI bis. — *Georges* DE FOURMESTRAUX, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 29 février 1552 (n. st.), épousa : 1° Marguerite *de Lannoy*, fille d'Allard et de Barbe *Herlin* ; 2° Michelle *Parent* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Allard*, sr de le Val, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1579 (n. st.), mort à Arras vers 1602, allié, par contrat passé à Arras le 6 février 1578, à Jeanne *Le Maire*, fille de Robert et de Madeleine *Lentailleur*, morte avant 1629 ; d'où :

a. — *Georges*, sr de le Val, né à Arras, bourgeois de Lille par relief du 12 novembre 1625, mort en 1633, laissant plusieurs enfants parmi lesquels : *Marguerite* alliée à Jean-Baptiste *Duval*, écuyer, sr de Fiennes. Elle était veuve en 1670 quand elle testa en faveur de ses neveux [1], enfants de Michel *de Lannoy* et de Marie-Marguerite *de Croix* [2].

b. — *Éléonore*, mariée, par contrat du 18 juillet 1609, avec Paul *de Lannoy*, sr de Canteleu, fils de Allard et de Marie *Van Dale*, né à Cologne, bourgeois d'Arras le 21 mars 1604, bourgeois de Lille par relief du 11 mars 1610 ; dont postérité.

2. — *Marie*, alliée le 21 septembre 1584 à Jean *Poulle*, sr de Camp, marchand, fils de François, sr de la Chaussée, et de Jacqueline *Fasse*, bourgeois de Lille par relief du 20 février 1585 ; dont postérité.

3. — Du second lit : *Paul*, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1601, marchand, échevin de cette ville, mort avant 1631,

---

1. C'est à dire neveux à la mode de Bretagne.

2. Ce testament fut enregistré au conseil d'Artois le 18 décembre 1681 (Archives départementales du Pas-de-Calais. B. 561, registre, folios 83 vo à 88).

époux de Marie *de Lannoy*, fille d'Allard et de Marie *Van Dale;* dont :

a. — *Michelle*, mariée à Saint-Étienne, le 28 juin 1621, avec son parent Pierre *de Fourmestraux*

b. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 10 juillet 1607, alliée à Saint-Étienne, le 23 juillet 1628, à Pierre *Doncre.*

c. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 14 décembre 1609.

d. — *Anne,* baptisée à Saint-Étienne le 3 décembre 1611.

e. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1613, morte paroisse Saint-Maurice le 14 avril 1687, alliée à Saint-Étienne le 14 février 1631, à Wallerand *de Courouble*, écuyer, s^r^ de Carieul, fils de Georges, bourgeois de Lille par relief du 1^er^ juillet 1631 ; dont postérité.

f. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 25 août 1615.

g. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juin 1617.

h. — *Georges*, baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1618, anobli le 18 août 1643.

i. — *Paul*, s^r^ de Canteleu, baptisé à Saint-Étienne le 26 octobre 1620, bourgeois de Lille par relief du 8 juillet 1678, anobli le 18 août 1643, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 janvier 1698, marié en cette église le 24 mai 1678, avec Jeanne-Claire *de Blondel.* fille d'Albert-François, chevalier, s^r^ de Ghilenghien, et d'Anne-Thérèse *de Logenhagen*, baptisée à Saint-Maurice le 20 septembre 1648, décédée paroisse Saint-Étienne le 17 mai 1739 ; d'où :

aa. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1679, y décédée le 9 décembre 1765, mariée dans cette église, le 21 août 1696, avec Eugène-Marie *Desbuissons*, écuyer, s^r^ de la Bretagne, fils de Pierre-Martin, écuyer, s^r^ de Biache, et de Marie-Gabrielle *de Meester*, baptisé à Saint-Maurice le 12 janvier 1677, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1696, échevin, rewart et mayeur de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 12 septembre 1721 ; dont postérité.

bb. — *Marie-Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1680, y décédée le 26 juin 1723, alliée dans cette église, le 1^er^ octobre 1697, à Édouard *Ingiliard*, écuyer, s^r^ de la Mairie, du Plouich, de Fromelles, de Maisnil, fils d'Édouard, écuyer, s^r^ des Wattines, et de Marie-Catherine *Fruict*, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1698, créé chevalier le 3 février 1719, décédé paroisse Saint-Étienne le 11 juillet 1745 ; dont postérité.

j. — *Anne,* baptisée à Saint-Étienne le 24 février 1624.

VI ter. — *Jean* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1556 (n. st.), décédé avant 1573, épousa Mathieunette *Deliot*, fille d'Hubert, morte aussi avant 1573 ; d'où :

1. — *Isabeau*, morte vers 1599, alliée à Jean *de le Deusle*, fils de Philippe, bourgeois de Lille par relief du 25 février 1593.
2. — *André*, bourgeois par relief du 27 avril 1589, marié avec N... *Baillet*.
3. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VII.

VII. — *Jean-Baptiste* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1591, allié à Marie *Baillet*, dont il eut :

1. — *Philippe*, qui suit, VIII.
2. — *Catherine*, alliée à Gilles *Boellart*, d'Anvers ; dont postérité.
3. — *Marie*, épouse de Chrysostome *Immersel*, né à Anvers.

VIII. — *Philippe* DE FOURMESTRAUX, baptisé à Saint-Étienne le 14 septembre 1594, bourgeois de Lille par relief du 29 juin 1627, échevin de cette ville, épousa à La Madeleine, le 7 février 1627, Marie *Dominicque*, fille de Philippe et de Marie *Braem*, baptisée à Saint-Maurice le 6 août 1607 ; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, baptisé à La Madeleine le 27 août 1628, chanoine à Cysoing.
2. — *Barnabé*, baptisé à La Madeleine le 11 juin 1630, chartreux.
3. — *Marie-Catherine*, baptisée à La Madeleine le 27 octobre 1632.
4. — *Philippe-Dominique*, baptisé à La Madeleine le 20 janvier 1634, carme déchaussé.
5. — *Jules-César*, baptisé à La Madeleine le 14 février 1636.
6. — *Marie-Catherine*, baptisée à La Madeleine le 7 novembre 1638.
7. — *Ferdinand*, baptisé à La Madeleine le 23 octobre 1641, chartreux à la Boutillerie.

NON RATTACHÉS.

Jean-Baptiste DE FOURMESTRAUX, mort en décembre 1598, dont le monument funéraire se trouvait dans la cathédrale d'Anvers.

Madeleine, fille de *Robert*, baptisée à Saint-Étienne le 20 septembre 1572.

Louis, fils de *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 23 février 1575 (n. st.).

N..., enfant de *Philippe*, mort le 1er décembre 1723, paroisse Saint-Étienne.

Anne-Claire, fille de feu *Philippe*, morte en la même paroisse le 7 avril 1736.

Pierre, fils de *Jérôme* et de Jeanne X..., baptisé à Saint-Maurice le 28 juillet 1544.

Marie-Barbe, fille illégitime de *Daniel*, écuyer, et de Marie *Delemarre*, baptisée à Saint-Étienne le 15 octobre 1667.

François, jésuite, professeur de théologie à l'Université de Douai, publia en 1763, dans cette ville : ***Justa defensio adversus convicia et imposturas Pseudophilalethis***.

Nicolas, fils de Nicolas et de Marguerite *Le Grand*, pourvu d'une curatelle en 1589 pour avoir « dissipé partie de sa fortune par hantise fréquente voires journallière de taverne ».

Nelle, fille de *Charles*, baptisée à Saint-Étienne le 26 décembre 1576.

Jacqueline, fille de N..., baptisée à Saint-Étienne le 19 octobre 1577.

Marie Fourmestraux, alliée à Allard *Coquel* ; ils moururent tous deux avant 1641, laissant plusieurs enfants mineurs dont les tuteurs étaient Jean *de Fourmestraux* et Bettremieu *Libert*.

D'autre part, nous trouvons dans la table du chapelain Antoine Couppé, les baptêmes suivants à Saint-Étienne :

Pétronille de Fourmestraux le 16 février 1580 ; *Étienne*, le 9 avril 1576 ; *Pierre*, le 31 mars 1578 ; *Marie*, le 30 octobre 1584 ; *Marie*, le 19 octobre 1585.

1643, 18 août. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Georges et de Paul de Fourmestraux, frères.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc...., à tous présens et à venir, quy ces présentes verront ou lire orront, salut. De la part de noz chers et bien amez *George* et *Paul de Fourmestraux*, frères, nous a esté très humblement représenté qu'ilz seroient filz de feu *Paul de Fourmestraux*, en son vivant bourgeois de nostre ville de Lille, et à son tour du Magistrat d'icelle, et de damoiselle *Marie de Lannoy*, fille de feu *Allard de Lannoy*, seigneur du Canteleu, et de damoiselle *Marguerite Van Dale*, fille de feu *Paul Van Dale*, vivant chevalier, seigneur de Lille, et que plu-

sieurs desdictes familles auroient rendu à nostre couronne des bons et signalez services et en ceste considération aucuns d'iceulx esté honnorez de diverses marcques et degrez d'honneur et entre aultres *André de Fourmestraux*, seigneur de Wazières, et *Jean André de Fourmestraux*, seigneur du Verdbois, leurs cousins du costé de leur père, du tiltre de chevalier l'an passé 1642, ledict *Paul Van Dale* leur bisayeul maternel dù mesme tiltre de chevalier par feu l'Empereur Charles cincquiesme d'immortelle mémoire, et *Michiel de Lannoy*, seigneur du Carnoy, filz de feu *Paul de Lannoy*, qui estoit leur oncle maternel et frère de leur dicte mère, de celuy de nobles, ledict an 1642, et comme les supplians auroient tousjours vescu noblement ainsy qu'ilz désiroient de continuer, et employer à nostre service leurs personnes et moyens, dont par la grace de Dieu ilz seroient largement pourveuz, afin de le pouvoir faire avecq tant plus de lustre, ilz nous ont très humblement supplié qu'il nous pleust de les honnorer aussy dudict tiltre de noble, et sur ce leur faire depescher nos lettres patentes en tel cas pertinentes, sçavoir faisons que nous, les choses susdictes considérées, avons de nostre certaine science, auctorité souveraine et grace spéciale pour nous, nos hoirs et successeurs, ausdicts *Paul* et *George de Fourmestraux* frères, ensemble à leurs enffans et postéritez masles et femelles naiz et à naistre en léal mariage, octroié et accordé, octroions et accordons par ces présentes, le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'ilz, leurs enffans et postérité de chacun d'eulx procréez en léal mariage comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles, en tous lieux, actes et besoignes, de tous et quelzconcques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemption de noblesse dont les autres nobles ont accoustumé de joyr, jouyssent et jouyront et qu'ilz soyent en tous leurs faictz et actes, tenuz et réputez pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et créons telz par ces mesmes présentes et que semblablement ilz soient et seront capables et qualifiez pour estre eslevez à estatz et dignitez, soit de chevalerie ou autres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous noz pays, signament en nosdicts Pays-Bas, places, terres, seigneuries, rentes, revenuz, possessions et aultres choses mouvantes de noz fiefz et arrierfiefz et tous aultres nobles tenemens et iceulx prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaulx de qui ilz seront dépendans et si aucunes des choses susdictes ilz ont ja acquis, les tenir et posséder sans estre constrainctz de par nous ou d'aultres les mettre hors de leurs mains, à quoy nous les habilitons et rendons souffissans

et idoines par cesdictes présentes faisans vers nous et nosdicts hoirs et successeurs les debvoirs y appartenans, selon la nature et condition d'iceulx fiefz et biens acquis ou à acquérir, et la coustume du pays où ilz sont scituez et ce parmy certaine finance modérée que lesdicts *George* et *Paul de Fourmestraux* à cause de ceste nostre présente grace seront tenus de payer à nostre prouffit, sur la tauxation qui en sera faicte par ceulx de nostre conseil d'Estat aux affaires de noz Pays-bas et Bourgogne près nostre personne à ce commis ; et affin que l'estat de noblesse desdicts supplians soit tant plus notoire, cognu et auctorisé, leur avons aussy accordé et permis, accordons et permectons par cesdictes présentes qu'ilz et leur postérité de léal mariage, comme dict est, pourront doresenavant et perpétuellement en tous et quelzconcques leurs faictz, gestes et autres actes licites et honnestes, avoir et porter les armoiries qui senssuivent sçavoir est *ung escu d'or à trois aigles de gueulles, à double teste, pour timbre ung demy aigle de gueulles à une teste, l'heaulme ouvert et treillé, bourlet et hachemens d'or et de gueulles*, comme lesdictes armoiries sont peinctes et figurés au milieu de cesdictes présentes, si ordonnons à nostre lieutenant gouverneur et capitaine général de nosdicts Pays-Bas et de Bourgogne et donnons en mandement à noz très chers et féaulx, les gens de nostre conseil d'estat, chef présidentz et gens de noz privez et grand conseil, chiefz, trésorier général et commis de nos domaines et finances, président et gens de nostre conseil provincial de nostre pays et comté de Flandre, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille, et à tous autres noz justiciers et officiers présens et à venir, leurs lieutenants et chacun d'eulx endroict soy et si comme à luy appertiendra et à tous aultres nos subjectz, qu'estans par lesdicts de noz comptes bien et deuement procédé, comme le mandons de faire, à la vériffication et inthérinement de cesdictes présentes, selon leur forme et teneur, ilz facent, souffrent et laissent lesdicts *George* et *Paul de Fourmestraux* et leur postérité de léal mariage, de nostre présente grace, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdictes présentes pleinement, paysiblement et perpétuellement joyr et user sans leur faire mectre ou donner, ny souffrir estre faict, mis ou donné à aucun d'eulx contredict, destourbier ou empeschement quelconcque ; bien entendu que lesdicts *George* et *Paul de Fourmestraux* seront tenus de les présenter en nostre dicte Chambre des comptes à l'effect de ladicte vérification et intérinement en deans l'an après la date d'icelles, comme aussy endéans le mesme terme à nostre premier Roy d'armes ou aultre qu'il appertiendra en nosdicts Pays-Bas, en conformité et aux fins portées par le XV^e^ article de l'ordonnance décrétée par feu

nostre bon oncle, l'archiducq Albert, le XIIIIe jour du mois de décembre 1616 touchant le port des armoiries, timbres et autres marcques d'honneur et de noblesse, l'ung et l'autre à peine de nullité de ceste dicte nostre présente grace, ordonnant à nostre dict premier Roy d'armes ou à celui qui en exercera son estat en nosdicts Pays-Bas, ensemble au Roy ou héraut d'armes de la province qu'il appertiendra de suivre en ce regard ce que contient le réglement faict par ceulx de nostre conseil privé le IIe d'octobre 1636 au subject de l'enregistrature de nos lettres patentes touchant lesdictes marcques d'honneur, car ainsy nous plaist il et voulons estre faict, nonobstant quelconcques ordonnances, statutz, coustumes, usages et autres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons, lesdicts de noz finances et de noz comptes et tous autres à qui ce peult toucher et regarder, pourveu qu'au préalable cesdictes présentes soyent présentées à nostre cher et féal don Melchior de Vera et Contreras, chevalier de l'Ordre de Calatrave, nostre Secrétaire du Registre général des mercédes, afin d'en estre tenue note et mémoire ès livres de sa charge, et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mettre nostre grand seel, sauf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en toutes. Donné en nostre ville de Saragoza le XVIIIe jour du mois d'aoust l'an de grace 1643 et de noz règnes le XXIIIe, paraphé Vald, Ut, estoit signé : Philippe, et sur le ply escript : par le Roy et signé Brecht, encore sur le mesme ply, Tome la Razon a 2 de aprill de 1644 et signé Melchior de Vera et Contreras, et appendoit ausdictes lettres ung grand seel de chire vermeille en liasse de soye rouge, blanche et jaulne.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre Albert, f° 280 v°, pièce 481.

1670, avril. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Bon de Fourmestraux, sr de Guermanez.*

Louyis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Estans bien informez que nostre cher et bien amé *Bon de Fourmestraux*, seigneur de Guermanet, chastel d'Emmerin et autres lieux, présentement eschevin de nostre ville de Lille en Flandres, est issu des plus anciennes et plus honnorables familles de ladicte ville de Lille, mesme que plusieurs de ses parens ont esté anoblis par les Roys catholicques, et désirans en considération de la fidélité et affection qu'il at tesmoigné en touttes occasions

pour nostre service depuis que ladicte ville nous at esté cédée par le dernier traicté de paix, particulièrement en sa charge d'eschevin dont il faict les fonctions à nostre entière satisfaction et à celle du magistrat dudict Lille, le gratiffier et traicter favorablement et luy faire cognoistre que nous n'avons pas moings d'estime pour luy que les Roys catholicques ont eue pour ses parens en luy donnans des effects de nostre bienveuillance par une marcque d'honneur quy passe à sa postérité et quy puisse l'obleiger à nous continuer ses services et ses enffans alimenter, sçavoir faisons que pour ces causes et aultres à ce nous mouvans et de nostre grâce spécialle plaine puissance et auctorité royalle, Nous avons ledict *Bon de Fourmestraux*, ensamble ses enffans et postérité tant masles que femmelles nais et à naistre en loyal mariage, anoblis et anoblissons, faict et créons escuiers par ces présentes signées de nostre main, pour dudict tiltre de noblesse ensamble des honneurs, privilèges, prérogatives, préeminences, franchises et libertez qui y appertiennent, jouyr et user par eulx tant en faict de guerre, armes et assemblés qu'en jugement et dehors et par tout ailleurs que besoing serat tout ainsy qu'ont accoustumé de jouyr les autres nobles en nostre province de Lille quy ont esté créez de nostre main ou par les Roys nos prédécesseurs, voulons et nous plaist qu'il soit loisible audict de Guermanetz, ses enffans et leur postérité, d'avoir et porter en tous lieux et endroits que bon leur sambleral les armes de leurs parens quy sont *d'or à l'aigle éplié de gueule, bourlet et hachemen de mesme*, mais quant au cimier nous voulons qu'au lieu de l'aigle ils portent *un dauphin* ainsy qu'elles sont cy emprintes et désignées affin de les distinguer de leurs parens anoblis par les Roys catholicques, sans que pour raison du présent anoblissement, ils soient tenus de nous payer ny à nos successeurs Roys aucune finance, ny indempnité de laquelle à quelque somme qu'elle se puisse monter, nous leur avons faict et faisons don par ceste dictes présentes, à la charge toutteffois qu'ils vivront noblement sans desroger à ladicte quallité. Sy donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nostre conseil souverain de Tournay, chambre de nos comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appertiendrat, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en laisser jouyr et user plainement, paisiblement et perpétuellement ledit Seigneur de Guermanet et sesdits enffans et postérité, nais et à naistre en loyal mariage, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens au contraire, nonobstant tous édicts, réglemens, déclarations, arrests, lettres et aultres choses à ce contraire ausquelles et aux dérogatoires des dérogatoires y contenues, nous avons dérogé et dérogeons pour ce

regard par ceste dictes présentes, car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre seel à ceste dictes présentes, saulf en aultre chose notre droit et l'aultruy en tout. Donné à Saint-Germain-en-Laye au mois d'apvril, l'an de grace mil six cens soixante dix et de nostre règne le vingt septiesme, et plus bas estoit signé Louys et sur le ply estoit escript visa Seguier pour servir aux lettres de noblesse accordées au Seigneur de Guermanetz; au milieu dudit ply estoit escript par le Roy le Tellier avec paraphe et sur l'extrémité dudict ply estoit escript veues et enregistrées fol. 23 et verso 50 d'un registre cotté 7.70 estant dans la tour des chartes de la chambre des Comptes de Lille en Flandres, par moy soubsigné escuyer conseillier et historiographe ordinaire du Roy et commis par lettres de Sa Majesté aussy enregistrées et seellées de son grand seau à la garde et direction des tiltres et registres d'icelle chambre le 8e de may 1670; et plus bas estoit signé Godefroy, et y appendoit le grand seau de Sa Majesté en chire verde avecq cordon de soye rouge et verd.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre La Paix, f° 174 v°, pièce 177.

1670, septembre. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Pierre de Fourmestraux, sr d'Havrincourt, et de Nicolas François de Fourmestraux, sr de la Vallée, cousins germains.*

Louys par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Ayants esté bien informez que nos chers et bien amez *Pierre de Fourmestraux*, seigneur de Havrincourt, et *Nicolas François de Fourmestraux*, seigneur de la Vallée, cousins germains, demeurans en nostre ville de Lille en Flandres, sont issus des plus anciennes et plus honorables familles d'icelle ville, mesmes que plusieurs de leurs parens et entre autres *André de Fourmestraux*, leur oncle en l'an 1623, et *George* et *Paul de Fourmestraux* aussy leurs oncles en l'an 1643, ont été annoblis par le feu Roy catholicque Philippe IIIIe, et récemment *Bon de Fourmestraux*, seigneur de Guermanetz, leur cousin germain, a pareillement esté annobly par nous au mois d'avril dernier et ce en considération des employs considérables dont la maison et famille des *Fourmestraux* a continuellement esté pourveue, soit militaires ou de magistratures ainsy qu'ils sont particulièrement esnoncez dans icelles lettres, comme aussy pour leurs nobles alliances avecq les principalles maisons du

pays, de sorte qu'il ne resteroit plus que lesdicts *Pierre* et *Nicolas François de Fourmestraux* qui seroient par malheur privez de ce tiltre d'honneur dont tous leurs aultres parentz sont aujourd'huy pourveuz, ce qui leur seroit un desplaisir sensible, puis qu'ils pourroyent croire par cette différence et distinction leur estre en quelque sorte inférieurs encores qu'ils se soyent conduits et ayent esté employez aussy honorablement et advantageusement qu'aucuns de leur nom sans jamais avoir en rien dégendré ny ayant eu que la rencontre de leurs minoritez quy les ayt laissé en arrière et dans l'oubly, et faisants considération sur touttes les raysons susdictes et sur les tesmoignaiges qui nous ont esté rendus de la fidélité et affection que lesdicts *Fourmestraux* ont faict paroistre en toutes occasions pour nostre service depuis que ladicte ville nous a esté ceddée par le dernier traicté de payx, désirants pour cette fin les grattifier et traicter favorablement, et leur faire connoistre que nous n'avons pas moins d'estime pour eux que les Roys catholicques ont eu pour leurs parents en leur donnant des effects de nostre bienveillance par une marcque d'honneur qui passe à leur postérité et qui puist les obliger à nous continuer leurs services et leurs enfans à les imiter, sçavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvants et de nostre grace spéciale, pleine puissance et authorité royalle, nous avons lesdicts *Pierre de Fourmestraux*, seigneur de Havrincourt, et *Nicolas François de Fourmestraux*, seigneur de la Vallée, cousins germains, ensemble leurs enffans et postérité tant masles que femelles nez et à naistre en loyal mariage, annoblis et annoblissons conjonctement et séparément, faict et créons escuyers par ces présentes signées de nostre main, en les déclarant aggrégez au tiltre de noblesse de leurs proches parents de mesme nom, famille et armes qu'eux, pour dudict tiltre de noblesse ensemble des honneurs, privilèges, prérogatives, prééminences, franchises et libertez qui y appertiennent, jouir et user par eux tant en faict de guere, armes et assemblées qu'en jugement et dehors et partout aillieurs qu'il appertiendra et que besoing sera tout ainsy qu'ont accoustume de jouyr les autres nobles en nostre province de Lille qui ont esté créez de nostre main ou par les Roys nos prédécesseurs, voullons et nous plaist qu'il soit loisible ausdicts *Pierre* et *Nicollas François de Fourmestraux*, leurs enfans et postérité, d'avoir porter en tous lieux et endroits que bon leur semblera les armes de leurs parents qui sont *d'or à l'aigle desployé de gueulles, bourrelet et hachements de mesme*, mais quant au cimier nous voulons qu'au lieu de l'aigle, ils portent *un lion* ainsy qu'elles seront cy emprintes et désignées affin de les distinguer de leurs parens annoblis par les Roys catholicques, sans que pour raison du présent

annoblissement, ils soyent tenus de nous payer ny à nos successeurs Roys, aucune finance ny indemnité, de laquelle à quelque somme qu'elle se puisse monter, nous leur avons faict et faisons don par cesdites présentes, à la charge toutefois qu'ils vivront noblement, sans déroger à ladicte quallité. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nostre conseil souverain de Tournay, chambre de nos comptes à Lille, et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appertiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouir et user pleinement, plaisiblement et perpétuellement lesdicts *Pierre* et *Nicolas François de Fourmestraux*, cousins germains, conjonctement et séparément et leurs dits enfans et postérité nez et à naistre en loyal mariage, cessants et faisants cesser tous troubles et empeschements quelconcques nonobstant tous édicts, réglements, déclarations, arrests, lettres et autres choses à ce contraires ausquelles et aux dérogatoires des dérogatoires y contenues, nous avons desrogé et desrogeons pour ce regard par cesdictes présentes, car tel est nostre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons faict mettre nostre seel à cesdictes présentes, sauf en autres choses nostre droit et l'aultruy en toutes. Donné à Saint-Germain en Laye au mois de septembre l'an de grace 1670 et de nostre règne le 28e, ainsy signé Louys et sur le ply, Par le roy, Le Tellier et appendoit ausdictes lettres un seel de chire verde pendant en soye verde et rouge.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre La Paix f° 179, pièce 182.

1707, 9 février. — *Lettres d'annoblissement accordées à Antoine-Joseph de Fourmestraux, sr d'Oosthove, en son vivant trésorier de France au bureau des finances.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Par notre édit du mois d'octobre mil sept cens quatre, nous ayant plu d'accorder aux officiers de chacune de nos Cours de Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aydes, Conseils supérieurs et Bureaux des finances de notre Royaume, à l'exception de notre Cour de Parlement, Chambre des Comptes, et Cours des Aydes de notre bonne ville de Paris, quatre dispenses d'un degré de service, pour pouvoir acquérir la noblesse, et la transmettre à leur postérité, au moyen de quoy après avoir servy vingt années dans leurs offices, ou étans décédez

revêtus d'iceux, eux, leur veuve demeurant en viduité et leurs enfans nez et à naitre en loyal mariage seroient nobles comme si leur père et leur ayeul étoient décédez revêtus de pareils offices, et d'autant que le Bureau des finances de la généralité de Lille ne s'est point mis en état de profiter de la préférence que nous aurions accordée ausdites compagnies pendant deux mois du jour de l'enregistrement dudit édit, d'attacher à leur corps à perpétuité deux dispenses d'un degré de service au lieu desdites quatres dispenses, notre amé et féal *Antoine Joseph de Fourmestraux*, seigneur d'Oosthove, notre conseiller trésorier de France audit Bureau des finances de Lille, nous auroit payé la finance portée par notre dit édit pour jouir d'une desdites quatre dispenses pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, et nous auroit très humblement fait supliée de luy vouloir accorder nos lettres patentes d'un degrez de service. A ces causes, de l'avis de notre Conseil qui a veu notre dit édit, coppie collationnée de la quittance de la finance signée Gruyn, Garde de notre Trésor royal, du vingt sixième janvier dernier, controllée le quatrième febvrier ensuivant, le tout cy attaché sous le contrescel de notre chancellerie et voulant favorablement traiter ledit sieur *de Fourmestraux* exposant, en considération de ses longs services et l'engager à nous les continuer avec le même zèle, fidélité, et affection qu'il a toujours fait paroître, de notre grâce spécialle, pleine puissance et autorité royale, nous l'avons par ces présentes signées de notre main dispensé et dispensons d'un degrez de service pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, au moyen de quoy ayant servy vingt années dans l'exercice de sa dite charge ou décédant revêtu d'icelle, l'exposant, sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage seront nobles, comme nous les déclarons tels, voulons et nous plait qu'ils jouissent de tous les mêmes droits, privilèges, franchises, immunitez, rangs, scéances et prééminences dont jouissent les autres nobles de race de notre royaume comme si leur père et leur ayeul étoient décédez revêtus de pareils offices. Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les présidens, trésoriers de France audit Bureau, que ces présentes ils fassent registrer, et du contenu faire jouir et user ledit sieur *de Fourmestraux,* sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage, pleinement, paisiblement, et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, arrets et réglemens à ce contraires ausquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces mêmes présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, Car tel est notre plaisir; en témoin

de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, le neufvième jour de février, l'an de grace mil sept cens sept et de notre règne le soixante quatrième, signé Louis et sur le replis, par le Roy, CHAMILLART.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre Bleu, f° 333 v°, pièce 153.

1709, 28 novembre. — *Lettres de rémission accordées à Adrien Nicolas François de Fourmestraulx, écuyer, s^r de le Val, au sujet d'un meurtre dont il s'était rendu coupable.*

Les Estats généraux des Provinces Unies à tous ceux qui ces présentes lettres verront ou lire oiront, salut. Nous avons vu l'humble supplication qui nous a esté faite de la part d'*Adrien Nicolas François De Fourmestraulx,* écuier, seigneur de le Val, bourgeois de la ville de Lille, présentement détenu ès prisons de Menin, par où il donne à connoistre qu'étant party de ladite ville de Lille, le vingt nœuf du mois de juillet dernier, pour donner ordre au voiturage nécessaire pour le chariage d'une quantité de bois qui étoit abbatu sur certaine sienne ferme à Roncq, de quoy le suppliant en avoit fait charger quattre chariots et étant avec iceux sur son retour vers Lille, entre une à deux heures après-midy, au bourg de Bondues, scitué au grand chemin, entre lesdites villes de Lille et de Menin, où il apperçut deux autres chariots qui occupoient une partie de la chaussée dudit chemin par où ceux du supliant devoient passer, les chartiers desdits deux chariots y aians laissé manger et reposer leur chevaux, et comme le pavé y étoit estroit, et par ainsy difficile à y passer, s'il n'étoit entièrement libre parce que les chemins d'à costez étoient lors très mauvais et nullement possible d'y charier avec semblable charge de bois, le supliant auroit par une sage discrétion et honesteté, requis *Gilles De Roubaix*, monier du moulin du Verdbois, qui donnoit à manger à ses chevaux et les y faisoit rafraichir, que le supliant ne connoissoit pour lors, à ce qu'il auroit voulu tirer lesdits chevaux et chariot dudit pavé, afin de donner le libre passage à ceux du suppliant et ce par une crainte que les chariots auroient pu se briser les uns les autres par le peu de largeur dudit pavé et aussy parce que l'un des chariots du supliant étoit tout à fait débile et ne pouvoit souffrir guères d'actainte qui auroit pu faire jetter le bois en confusion et ainsy l'obliger à rester en chemin, il étoit avenu que ledit monier (lequel on a apris du depuis avoir eu beaucoup de

quereles avec bien d'autres en pareille occasion et avoir été maltraité) au lieu de seconder une pareille réquisition en se rangeant en son devoir, il auroit répondu au supliant d'une manière très dédaigneuse voire même luy en fait refus, en telle sorte que le suppliant en étant devenu si sensiblement irrité, il luy auroit porté au même instant un coup de fouet, lequel auroit cito sauté vers le supliant qui étoit à cheval, et comme il n'avoit pas autre chose à attendre que ledit *De Roubaix* monier l'auroit jeté à bas de son cheval qui pour s'en libérer et pour deffendre son corps dans cette pressante appréhention se seroit mis l'espée à la main et en cette occasion ledit *De Roubaix* avoit receu un coup d'espée, duquel, au grand repentir du suppliant, il en est décédé le même jour, estant de suite advenu qu'un officier commandant certain détachement de troupes arrivant au même lieu se seroit saisy du suppliant et le conduit à Menin, suivant tout quoy le juge de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille, auroit pris et tenus information sur ledit fait à la charge du supliant et attendu que la femme présentement veuve dudit *De Roubaix* nommée *Marie Marguerite Acquet*, aiant apris que son mary avoit receu ladite blessure par sa faute selon la justification d'autres personnes et que son dit mary avoit donné occasion à ce que luy étoit arrivé, elle se seroit rendue devers luy et l'intercéda de le vouloir pardonner au supliant ainsy qu'il avoit fait aussy, le tout suivant la déclaration jurée de ladite veuve à nous exhibée, outre que les parens du supliant avoient aussy fait accord avec ladite veuve pour la réparation civille de ses domages et intérests, en conformité d'un second acte, et comme c'étoit une chose très rude et cruelle pour un gentilhomme de se voir tellement mesprisé de parolles et dementy par un paysan entesté et spécialement sur le fait d'une réquisition autant raisonnable et dans des termes les plus discrets le supliant se retiroit vers nous requérant que pour les raisons sus alléguées ledit homicide luy fut pardonné, or est-il que nous sur l'humble supplication que dessus, et aiant sur ce pris l'avis des lieutenant général, conseillers et autres officiers de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille, avons à iceluy remis, acquité et pardonné, remettons, acquitons et pardonnons par ces présentes lettres enregistrées par lesdits lieutenant général, conseillers et autres officiers de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille, les requérans, voulons, chargeons et commandons, et à tous autres officiers, juges et justiciers à qui il peut toucher que ledit *Adrien Nicolas François De Fourmestraulx* de ceste présente grace et abolition, ils souffrent et fassent jouir et user fermement, paisiblement et perpétuellement sans luy faire ou souffrir pour le présent ny en temps à venir luy estre fait aucun trouble ny

inquiétude à ce contraires. Donné à La Haye sous le cachet de l'Estat, la paraphure du seigneur président en nostre assemblée et la signature de nostre greffier, le 28e de novembre 1709. Etoit signé Jhan Nyeren; plus bas, par ordonnance de leurs Hautes Puissances les seigneurs Estats généraux, signé F. Fagel; à la marge en teste étoit imprimé un scel aux armes desdits Etats et signé Boswinckel, et au bas et milieu étoit aussy imprimé un pareil scel aux armes desdits Etats sur nieulle vermeille.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre Eugène, f° 59 v°, pièce 28.

1794, 14 juin. — *Procès d'Ignace-Joseph de Fourmestraux.*

Fourmestrau de Briffeuil, Ignace-Joseph, 52 ans, né à Lisle, département du Nord, demeurant à Sceau, district du Bourg l'Égalité, cy devant conseiller de grand chambre au Parlement de Paris.

Il fut arrêté en prairial an 2 et détenu à la Conciergerie. Avec lui furent poursuivis 26 membres du Parlement de Toulouse, ainsi que Emmanuel-Marie-Michel-Philippe *Freteau*, Jean-Baptiste-Auguste *Lerebourg*, Jean-Baptiste-Pierre *Tyton*, ex-membres du Parlement de Paris. L'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville, le 25 prairial an 2, s'exprime ainsi : « Tyton s'est encore montré l'ennemi du peuple dans toutes les occasions où il s'est agi de sa souveraineté, de sa liberté et de son bonheur, coalisé avec *Fourmestrau*, avec *Lerebourg*, les *Deprémenil* et tous les complices du despotisme et de la tyrannie. On connoit leurs efforts pour empêcher le peuple de recouvrer ses droits si longtems méconnus ou plutôt usurpés, et le tenir par le mode de convocation dans la dépendance des cy devant parlements; on ne peut égallement douter qu'ils n'aient secrettement adhéré à ces protestations liberticides et attentatoires à l'autorité du peuple dictées par Lamoignon, Malsherbes, et trouvées chez le conspirateur Rozambo. On sçait que dans ces compagnies toutes gouvernées par ce qu'on appelloit esprit de corps, tous étoient solidaires et que tous y donnoient leur assentiment; aussi les plus grands obstacles que la Révolution ait eu à vaincre sont-ils venus de la coalition formée par ces colonnes du despotisme et de la tyrannie. Enfin *Titon*, *Fourmestreau* et *Lerebourg* paroissent être sortis du Territoire françois pour se rendre à Tournay avec les autres cy devant membres de tous les autres cy devant parlements, pour concourir par leur réunion à former de tous les débris de ces corporations anéanties

un seul parlement sous les auspices des infâmes Calonne et Seguier qui les représentoient tous. »

La question posée au jury dans la séance du 26 prairial fut la suivante : « Sont-ils convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple en cherchant aussi à anéantir la liberté publique, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Paris, tendant à allumer la guerre civile, dissoudre la représentation nationale et rétablir le despotisme ? »

La déclaration unanime du jury ayant été affirmative, « le tribunal après avoir entendu l'accusateur public sur l'application de la loy, condamne lesdits (suit l'énumération de tous les condamnés) à la peine de mort conformément aux articles cinq, six et sept de la loy du vingt-deux prairial présent mois, dont il a été fait lecture, lesquels sont ainsy conçus :

Les Ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à annéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

Sont réputés ennemis du peuple ceux qui auront provoqué le rétablissement de la royauté ou cherché à avilir ou à dissoudre la convention nationale et le gouvernement révolutionnaire dont elle est le centre.

La peine portée contre tous les délits dont la connoissance appartient au tribunal révolutionnaire est la mort.

Déclare les biens des dits condamnés acquis à la République conformément à l'article deux de la loi du dix mars 1793 vieux style dont il a aussi été fait lecture, aux exceptions portées par la ditte loy, s'il y a lieu.

Ordonne qu'à la diligence de l'accusateur public le présent jugement sera mis à exécution dans les vingt-quatre heures, sur la place dite du Trône de cette ville, imprimé, publié et affiché dans toute l'étendue de la République.

Fait et prononcé le vingt six prairial l'an deuxième de la République françoise une et indivisible, à l'audience publique du tribunal, à laquelle siégeoient les citoyens René-François Dumas, président, Charles Bravet et Charles Harny, juges, qui ont signé le présent jugement avec le commis greffier.

Signé : Dumas, Bravet, Harny.
et plus bas : Ducray, com. greffier.

Archives nationales. W 1b, carton n° 386.

DE FOURMESTRAUX ou DE FOURMESTRAULX

Branche de SAINT-DENIS

ARMES : *écartelé : aux 1 et 4, d'or à trois aigles à deux têtes de gueules, becquées et membrées d'azur; aux 2 et 3, de sable à la bande d'or.*

I. — *Robert* DE FOURMESTRAUX, fils de Pierre et de Michelle *de Fourmestraux*, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1626, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1650, épousa Anne *Cocqueau*, fille de Jean et de N... *Roisin* ; d'où, entre autres :

1. — *Pierre-Alexis*, qui suit, II.

2. — *Jean-François*, s[r] de la Lotterie, pourvu de la charge de procureur fiscal général de la gouvernance de Lille le 20 décembre 1686, nommé conseiller à ce siège le 30 octobre 1693, décédé après 1704.

II. — *Pierre-Alexis* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1671, prit le nom *de Fourmestraux Saint-Denis* [1] pour se distinguer de ses cousins. Il acheta la charge de prévôt le comte de Valenciennes [2] et se qualifia de conseiller du Roi; il épousa, en 1671, Marie-Gabrielle *Very*, fille de Gabriel et de Marie *Descamps* ; d'où :

1. — *Pierre-Hyacinthe*, qui suit, III.

2. — *Pierre-Lamoral-Joseph*, capitaine aux gardes du roi d'Espagne, tué au siège de Gibraltar ; célibataire.

3. — *Gabriel*, carme déchaussé, en religion Gabriel de Saint-Alexis.

4. — *Marie-Françoise*, née en 1674, morte à Valenciennes, paroisse de La Chaussée, le 14 décembre 1741, alliée à Saint-Étienne,

1. La terre de Saint-Denis, située près de Courtrai, appartenait à sa femme.

2. Nous n'avons pas pu savoir si cette charge anoblissait ses possesseurs ; en tout cas, c'est à partir de cette époque que les *Fourmestraulx Saint-Denis* sont qualifiés d'écuyers.

à Lille, le 16 août 1704, à Paul-Joseph *Locart*, écuyer, sr de Watrelez, fils de Théodore et de Marie-Françoise *Bruyant*, baptisé à Saint-Étienne le 6 mai 1671, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1704; dont postérité.

5. — *Marie-Gabrielle*, née en 1680, morte à Valenciennes (La Chaussée) le 14 décembre 1756 [1].

6. — *Marie-Catherine-Ignace*, née en 1682, morte à Valenciennes Saint-Géry le 31 juillet 1764, mariée dans cette ville, en février 1724, avec Maximilien-Albert-Joseph *de Sars*, écuyer, sr d'Haveluy, Curgies, fils de Denis-Joseph, écuyer, et de Catherine-Jeanne-Joseph *Alliot*, né à Valenciennes, le 11 mai 1701, y décédé le 17 septembre 1772 et enterré à Curgies; dont postérité.

7. — *Marie-Françoise-Josèphe*, morte le 31 août 1724, épouse de Pierre-Jean-Ghislain-Joseph *Pamart*, sr d'Escaufourt, fils de Ghislain et de Marie *Desmarez*, baptisé à Valenciennes Saint-Nicolas le 24 juin 1677; dont postérité.

8. — *Marie-Thérèse*, dame de la Lotterie, née en 1685, morte à Valenciennes (La Chaussée) le 27 août 1749, mariée, par contrat du 11 mars 1722 [2], avec Jean-Étienne *de Valicourt*, écuyer, sr de la Chauvinière, de Brunémont, de Prémont, fils de Jean-Étienne, écuyer, sr de Ricametz, et de Marie-Philippe *Le Clercq*, né à Valenciennes le 9 mars 1684, veuf de Marie-Josèphe *Wéry*; dont postérité.

III. — *Pierre-Hyacinthe* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, écuyer, sr de Gussignies, bourgeois de Lille par relief du 2 juillet 1711, prévôt le comte de Valenciennes, décédé dans cette ville, paroisse Saint-Jean, le 29 décembre 1743, épousa, paroisse de La Chaussée, le 15 septembre 1710, Anne-Joachime-Joseph *Poisson*, fille de Regnier et d'Anne *Hayez*, baptisée à La Chaussée vers 1691, morte paroisse Saint-Jean le 24 novembre 1738 et enterrée à Gussignies; d'où :

1. — *Pierre-Alexis-Joseph*, baptisé à La Chaussée le 20 novembre 1711, mort jeune.

2. — *Anne-Marie-Gabrielle*, baptisée à Saint-Géry le 30 août 1713, décédée paroisse de La Chaussée le 4 octobre 1774 [3], alliée : 1° à La Chaussée, le 28 juillet 1748, à Jean-Philippe *Delecambier*, fils de Nicolas et de Marie-Jacqueline *Tordereau*, baptisé à Sainte-

1. Elle testa à Valenciennes le 21 octobre 1749 (*Archives municipales de Valenciennes*, n° 4229.)

2. Ce contrat porte le n° 1821 aux Archives de Valenciennes.

3. Son testament fut passé à Valenciennes le 11 mars 1772.

Waudru de Mons en 1712, veuf de Marie-Joseph-Pétronille *Wéry* et de Françoise *Defontaine*, décédé paroisse de La Chaussée le 25 décembre 1749 ; 2° dans cette église, le 22 avril 1754, à Pierre-Alexandre-Louis *de Sars*, écuyer, s[r] du Sart, Romeries, fils de Jean-Alexandre-François, écuyer, et de Marie-Madeleine *de Neufville*, né le 21 août 1696, lieutenant au régiment de Lorraine infanterie, lieutenant des maréchaux de France, veuf de Marie-Catherine *de Parisot*, mort à Romeries le 23 octobre 1782 ; sans postérité. Elle fut inhumée à Assevent, près Maubeuge, ainsi que son second mari.

3. — *Pierre-Alexis-Joseph*, baptisé à La Chaussée le 8 novembre 1714.

4. — *Marie-Hyacinthe-Joseph*, baptisée à Saint-Nicolas le 5 décembre 1716.

5. — *Pierre-Lamoral-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Nicolas le 25 février 1718, mort paroisse Saint-Jean le 14 novembre 1752, marié à Saint-Géry, le 9 novembre 1747, avec Jeanne-Marie-Thérèse-Alexandrine *Taffin*, fille de Pierre, écuyer, et de Marie-Claire *Duhamel*, baptisée à Saint-Jacques le 5 juin 1713, remariée avec Jean *de Benazet*, morte paroisse Saint-Géry le 11 avril 1782 ; d'où :

a. — *Pierre-César-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Jean le 16 janvier 1746, mort jeune.

b. — *Marie-Louise-Hyacinthe-Josèphe*, baptisée à Saint-Jean le 20 septembre 1751, morte paroisse Saint-Jacques à Douai, le 23 mars 1769, enterrée le 25 dans l'église de Gœulzin ; elle laissa toute sa fortune à sa mère ; mais ses héritiers firent annuler le testament.

6. — *Marie-Catherine-Frédéric*, née en 1722, morte paroisse de La Chaussée le 27 août 1748 [1].

7. — *Pierre-Hyacinthe-Joseph*, qui suit, IV.

8. — *Marie-Thérèse-Joachime-Joseph*, née en 1724, décédée paroisse Saint-Vaast en ville le 22 septembre 1756, alliée dans cette église, le 24 janvier 1756, à Jean-Louis *Raguet de Brancion* [2], s[r] de Liman, Franquendal, Hourain, né en 1721, lieutenant-colonel du régiment de la Marck, chevalier de Saint-Louis, remarié avec Sophie-Marguerite-Dorothée *Dhamen*, mort paroisse Saint-Vaast en ville le 30 août 1788 ; dont un fils.

---

1. Son testament est daté de 1747 (*Archives de Valenciennes*, n° 4906.)

2. Raguet de Brancion : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur à trois fasces ondées d'or ; aux 2 et 3, d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable surmontée d'un rat d'argent.*

9. — *Marie-Gabrielle-Anne-Joseph*, née en 1726, décédée paroisse Saint-Vaast en ville le 11 décembre 1758.

10. — *Marie-Thérèse-Charlotte-Joseph*, morte le 30 juillet 1736 et inhumée à Gussignies.

IV. — *Pierre-Hyacinthe-Joseph* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, écuyer, s[r] de Gussignies, né vers 1723, mort à Gussignies le 19 juin 1810, épousa à Valenciennes, paroisse de La Chaussée, le 16 janvier 1753, Jeanne-Françoise-Joseph *Wattier*, fille de Jacques-Robert et d'Isabelle-Marie-Antoinette *Faucille*, baptisée à Saint-Géry le 25 septembre 1725 ; d'où :

1. — *Hyacinthe-François-Joseph*, qui suit, V.

2. — *Ghislain-Alexis-Hyacinthe-Joseph*, baptisé à La Chaussée le 27 mars 1762.

V. — *Hyacinthe-François-Joseph* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, écuyer, s[r] de Gussignies, baptisé à La Chaussée le 14 décembre 1759, directeur d'ambulance du grand quartier général impérial de l'armée d'Allemagne, mort à Dunkerque le 9 juillet 1829 ; épousa Jeanne-Charlotte-Ghislaine-Françoise de Paule, baronne *de Winterfeldt*, fille de Pierre-Charles, baron *de Winterfeldt*, et de Élisabeth-Christine, marquise *de Winterfeldt*, née en 1758, décédée à Gussignies le 18 janvier 1815 ; d'où :

1. — *Anthime-Hyacinthe-Pierre-Ghislain*, qui suit, VI.

2. — *Flavie-Domitille-Françoise-Louise-Ghislaine*, née à Gussignies le 7 mai 1787, mariée à Lille, le 1[er] mars 1815, avec Jean-Nicolas *Richard*, fils de Joseph et de Catherine *Saint-Vanne*, né à Étain (Meuse) le 3 septembre 1767, négociant ; dont postérité.

VI. — *Anthime-Hyacinthe-Pierre-Ghislain* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, écuyer, s[r] de Gussignies, né à Gussignies le 11 mai 1786, y décédé le 25 janvier 1867, épousa à Préseau (Nord), le 13 juillet 1809, Anne-Marie-Adélaïde *d'Hangouwart*, fille de Louis-Antoine-Joseph-Marie, baron d'Hangouwart, et de Marie-Constance-Philippine *Imbert de la Basecque*, baptisée à Sainte-Catherine, à Lille, le 3 octobre 1781, veuve de Pierre-François-Joseph *Picot de Moras*, morte à Gussignies le 20 mai 1877 ; dont :

1. — *Mathilde-Adélaïde-Marie-Anne-Flavie*, née à Valenciennes le 12 juin 1809, légitimée par mariage subséquent, morte à Pontivy le 23 février 1894, épousa à Gussignies, le 19 mai 1842, Bertrand-

Claire-Eustache *Delpoux de Nafines*, fils de Joseph-Marie-Olivier, chevalier de Saint-Louis, et de Louise-Hélène *de Boyer*, né à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) le 9 pluviôse an XIII, officier de cavalerie ; dont postérité.

2. — *Paul-Anthime-François-Albert*, né à Gussignies le 6 octobre 1810, y décédé le 7 juin 1811.

3. — *Ferdinande-Françoise*, née à Gussignies le 12 avril 1812, y décédée le 30 avril 1820.

4. — *Élisa-Louise-Hélène*, née à Gussignies le 25 juin 1814, y décédée le 13 avril 1840.

5. — *Zoé-Albertine-Joseph*, née à Gussignies le 26 décembre 1817, y décédée le 15 décembre 1885, alliée audit lieu, le 12 août 1846, à Anne-Philippe, comte *Picot de Moras*, fils de Jean-Charles-Alexandre et de Françoise-Catherine-Sophie *Foillenot*, né à Montmirey-le-Château en 1807, sous-intendant militaire à Givet ; dont postérité.

6. — *Jules-Nicolas-Antoine*, né à Gussignies le 22 mars 1820, y décédé le 31 mai 1827.

DE FOURMESTRAUX

Branche de WAZIÈRES

ARMES : *Écartelé : aux 1 et 4, d'or à l'aigle à deux têtes éployée de gueules* (Fourmestraux) *; aux 2 et 3, d'or à un ours de sable rampant contre un billot courbé de gueules* (Kesselers).

I. — *André* DE FOURMESTRAUX DES WAZIÈRES (fils de Jean et de Philippote *Delobel*), sr de Petit Gellebrouck, des Wazières, bourgeois de Lille par relief du 27 avril 1589 sur requête, échevin et conseiller de cette ville, décédé le 13 décembre 1609, épousa Anne *de Kesselers*, fille de Georges et de Helwige *Van Asbuch*, morte le 27 septembre 1623. Il écartela ses armes de celles de sa femme ; dont :

1. — *André*, qui suit, II.
2. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juillet 1606.
3. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1608.
4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 12 août 1609.

II. — *André* DE FOURMESTRAUX DES WAZIÈRES, marchand, sr de Beaupré, des Wazières, bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1603, échevin, rewart, puis mayeur de cette ville, anobli par lettres données à Madrid le 3 novembre 1623, créé chevalier le 31 mars 1642, mort le 7 mai 1660 ; épousa à Saint-Étienne, le 17 novembre 1602, Jeanne *Deliot*, fille de Guillaume et d'Antoinette *du Hot*, morte le 29 avril 1648 ; d'où :

1. — *Jean-André*, qui suit, III.
2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mars 1615, alliée : 1° à Saint-Étienne, le 12 février 1636, à Emmanuel *de la Biche*, chevalier, sr des Fontaines ; 2° à François *de Croix*, écuyer, sr de Belzaige, fils d'Adrien, chevalier, sr de Belzaige, Wasquehal, Avelette, et de Marguerite *Sandelin*, bourgeois de Lille par relief du 6 septembre 1646.

3. — *Catherine,* baptisée à Saint-Étienne le 27 décembre 1617.

4. — *Georges,* baptisé à Saint-Étienne le 20 octobre 1620, mort le 7 septembre 1622 et enterré au chœur dans la chapelle des Frères Mineurs de Lille.

III. — *Jean-André* DE FOURMESTRAUX DES WAZIÈRES, écuyer, s[r] du Vertbois à Bondues, des Wazières, baptisé à Saint-Étienne le 24 août 1612, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1639, créé chevalier en décembre 1641, mort le 14 janvier 1677; obtint le 18 février 1662 la permission de s'appeler *des Wazières*; ce nom devint bientôt *de Wazières*. Jean-André de Wazières épousa à Sainte-Catherine, le 24 mai 1639, Marie *de Kessel*, fille de Philippe, chevalier, s[r] de Milleville, et de Madeleine *d'Appeltern*, morte le 4 août 1694 et enterrée à côté de son mari aux Frères Mineurs; d'où:

1. — *Jean-André-François*, qui suit, IV.

2. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 novembre 1641.

3. — *Marie-Jeanne,* baptisée à Saint-Étienne le 23 mars 1643.

4. — *Anne-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1644.

5. — *Isabelle-Jeanne,* dame de Sainghin, baptisée à Saint-Étienne le 3 août 1645, épousa, par contrat du 4 février 1673, Claude-Eugène *de Baudequin*, chevalier, s[r] du Metz, fils de Philippe, chevalier, s[r] d'Alincourt, et de Claudine *d'Ennetières*, baptisé à Saint-Étienne le 29 octobre 1639, bourgeois de Lille par achat du 3 juillet 1676; dont postérité.

6. — *Madeleine-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 30 octobre 1646.

7. — *Albertine-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1647.

8. — *Michel-François*, baptisé à Saint-Étienne le 21 septembre 1648, prieur de l'abbaye de Marchiennes, mort le 19 avril 1693.

9. — *Madeleine-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1650.

10. — *Antoinette-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1651.

11. — *Anne-Isabelle,* baptisée à Saint-Étienne le 5 mars 1654.

12. — *Françoise-Lambert*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1655.

13. — *François-Joseph-Joachim*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mars 1659.

14. — *Ernest-Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 8 mai 1660 [1].

IV. — *Jean-André-François* DE WAZIÈRES, chevalier, sr de Beaupré, né le 2 mars 1640, baptisé à Saint-Étienne le 2 avril suivant, capitaine de cavalerie espagnole, bourgeois de Lille par relief du 18 janvier 1673 sur requête, échevin, mayeur et rewart de cette ville, épousa à Saint-Michel de Gand, le 20 décembre 1666, Marie-Jeanne-Henriette *de Vicq*, fille de Charles-Philippe, chevalier, receveur général de Flandre, et de Marie-Madeleine *de Béry*, décédée veuve à Haubourdin le 19 mai 1696 ; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 juillet 1670.
2. — *Eugène-Hyacinthe*, qui suit, V.
3. — *André-Jean-Ernest*, baptisé à Saint-Étienne le 28 août 1673, jésuite.
4. — *Marie-Isabelle*, dame de Hollebecque, baptisée à Saint-Étienne le 26 août 1674, décédée paroisse de La Madeleine le 31 août 1700, alliée à Saint-Étienne, le 20 février 1689 [2], à Jean-Robert *Cavillon*, écuyer, sr de Roncq, Vledricq, Créquillon, fils de Raphaël et d'Aldegonde *Petitpas*, baptisé à Roncq le 27 décembre 1665, bourgeois de Lille par relief du 19 mars 1689, marguillier de La Madeleine, mort en cette paroisse le 11 septembre 1694, et inhumé dans le caveau des marguilliers ; dont postérité.
5. — *Claude-François*, qui suivra, V bis.
6. — *Philippe-Benoît-Dominique*, écuyer, sr de la Rive, du Vertbois, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1677, capitaine de dragons au régiment de Poitiers, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1714, député ordinaire de la noblesse des États de Lille, décédé paroisse Saint-André le 18 juin 1724 ; épousa à Sainte-Catherine, le 2 septembre 1714, Marie-Françoise-Élisabeth *de la Fonteyne*, fille de Pierre-François-Gaspard, écuyer, et de Marie-Agnès *Miroul*, baptisée à La Madeleine le 19 novembre 1688, décédée paroisse Sainte-Catherine le 2 février 1721 ; d'où :

a. — *Chrétien-Louis-Hippolyte*, né le 21 septembre 1715, baptisé à Sainte-Catherine le 8 octobre suivant.

b. — *Albert-Marie*, baptisé à Ste-Catherine le 31 octobre 1716.

c. — *André-Joseph-Druon*, écuyer, sr de la Rive, baptisé à

---

1. D'après la généalogie très incomplète donnée par Goethals, il aurait été prieur de Marchiennes et serait mort le 27 juin 1724.

2. *Sic* ; elle n'avait pas quinze ans.

Sainte-Catherine le 16 avril 1718, décédé paroisse Saint-Pierre le 31 juillet 1756.

d. — *Dominique-Joseph*, écuyer, s[r] de Ternhoute, Beaupré, baptisé à Sainte-Catherine le 20 avril 1720, capitaine d'infanterie, bourgeois de Lille par relief du 10 janvier 1759, député de la noblesse de la province, mort à Lille le 28 mars 1813 ; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 10 avril 1758, Louise-Philippine-Joseph-Aimée-Marie *Zannequin*, fille de Joseph-Louis, écuyer, s[r] d'Opschotte, et de Marie-Anne-Thérèse *Le Prévost de Basserode*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 mai 1740, décédée paroisse Saint-Pierre le 9 février 1776 ; 2° le 14 avril 1777, Louise-Gabrielle *de Clermont-Tonnerre*, fille de Charles-Louis-Joseph et de Marie-Angélique-Thérèse *de Lameth*, née à Amiens vers 1754 ; sans enfants.

7. — *Albert-Joseph-Michel*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 23 février 1679, mousquetaire de la garde du Roi, capitaine de dragons au régiment de Poitiers, nommé colonel des milices de Flandre par commission du 8 octobre 1712, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1719, décédé à Valenciennes, paroisse Saint-Nicolas, le 11 janvier 1739, marié à Valenciennes (S.-Nicolas), le 17 mai 1719, à Marie-Madeleine-Hyacinthe *d'Ennetières*, fille de Robert, écuyer, et de Marie-Hyacinthe *d'Espiennes*, morte à Valenciennes (S.-Nicolas), le 7 septembre 1749 [1] ; sans enfants.

8. — *Marie-Jeanne-Eubertine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 août 1682.

9. — *Madeleine-Bernarde*, baptisée à Saint-Étienne le 20 août 1683.

V. — *Eugène-Hyacinthe* DE WAZIÈRES, écuyer, s[r] de Beaupré, la Volandre, dit le vicomte de Saint-Georges, baptisé à Saint-Michel, à Gand, le 28 juillet 1672, capitaine au régiment d'Humières, bourgeois de Lille par relief du 17 novembre 1696, mort le 5 décembre 1709 ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 16 août 1696, Françoise *de Lannoy*, fille de Jean-Baptiste, chevalier, s[r] des Pretz, et d'Henriette *de Tramecourt*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1677 ; 2° à Saint-Étienne, le 12 mai 1704, Marie-Barbe *Biscop*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 4 mai 1757 ; d'où :

1. — Du premier lit : *François-Eugène-Dominique*, qui suit, VI.

2. — *Marie-Henriette-Françoise*, dame de Rabodingues, baptisée

1. Son testament est daté de 1710. (*Arch. de Valenciennes*, n° 4.938.)

à Sainte-Catherine, le 7 juillet 1698, morte en la même paroisse le 28 novembre 1785 et inhumée à Sainte-Mariakerque-en-Artois, alliée à La Madeleine, le 1er avril 1724, à Charles-Pierre *de Male*, dit *Malineus Prats*, vicomte de Zuytpene, chevalier, fils de Charles-Aurel-Augustin, chevalier, et de Philippine-Dorothée *de Massiet*, baptisée à Sainte-Catherine, à Bruxelles, le 23 juillet 1672, lieutenant-colonel au service d'Espagne, puis de France, grand forestier de Brabant, mort avant sa femme ; dont postérité.

3. — *Balthazar-André-Hippolyte*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 septembre 1699, jésuite.

4. — *Hyacinthe-Albéric-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 février 1701.

5. — *Philippe-André-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juin 1702.

6. — Du second lit : *Marie-Thérèse-Josèphe*, née en 1705, décédée paroisse Sainte-Catherine le 1er mars 1760, alliée : 1° dans cette église, le 17 mars 1729, à Antoine-François *Costa*, écuyer, sr de Berckem, fils d'Antoine, chevalier, président du bureau des finances de Lille, et de Marie-Françoise *du Béron*, baptisé à Saint-Maurice le 24 novembre 1694, bourgeois de Lille par relief du 11 août 1729, lieutenant-général civil et criminel de la gouvernance de Lille, mort paroisse Saint-André le 30 avril 1736 ; 2° à Louis-Auguste *de Martigny*, écuyer, sr de Noizelle, Ansbecq, décédé avant elle.

7. — *Albert-Ernest-François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 19 avril 1706.

8. — *Joseph-Hippolyte-Eugène*, baptisé à Saint-Maurice le 20 avril 1707.

9. — *Jacques-François-Joseph-Hyacinthe*, baptisé à Saint-Maurice le 12 juin 1708.

10. — *André-François-Joseph-Hyacinthe*, jumeau du précédent.

11. — *Eugénie-Hippolyte-Françoise-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 30 janvier 1710, posthume, religieuse à l'Abbiette de Lille, morte le 1er juin 1750.

VI. — *François-Eugène-Dominique* DE WAZIÈRES, écuyer, sr de Roncq du chef de sa femme, baptisé à Sainte-Catherine le 4 août 1697, bourgeois de Lille par relief du 21 juillet 1722, mort paroisse Saint-Étienne le 12 septembre 1775 ; épousa, le 3 octobre 1721, Madeleine-Françoise *Cuvillon*, fille de Jean-Robert, écuyer, sr de Roncq, et de Madeleine-Marie-Isabelle *de Wazières*, née vers 1693, veuve d'Albert-François *de Lannoy*, chevalier, sr de la Deûle, décédée le 6 février 1736. M. de Wazières voulut se

remarier, en 1748, avec Marie-Hélène *Vincre*, mais ce mariage fit scandale et fut cassé. Marie-Hélène Vincre fut enfermée à la prison de Lille sur l'ordre du Roi donné à Versailles le 23 décembre 1748 [1]. De Madeleine-Françoise *Cuvillon*, il eut :

1. — *Marie-Madeleine-Françoise*, ondoyée à Saint-André le 13 mars 1722 et baptisée à Haubourdin le 9 mai suivant.

2. — *Henriette-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 5 septembre 1723, morte le 25 janvier 1781, mariée à Saint-Étienne, le 26 juillet 1745, avec Clément-Séraphin-Marie *Hespel*, écuyer, s[r] de Coisnes, Hocron, fils de Pierre-François-Séraphin, écuyer, s[r] d'Hocron, et d'Isbergue-Albertine *Rouvroy*, baptisé à Saint-Maurice le 6 décembre 1716, bourgeois de Lille par relief du 1[er] février 1746, décédé paroisse de La Madeleine le 8 septembre 1784 et inhumé à Salomé ; dont postérité.

3. — *Albert-André-François*, baptisé à La Madeleine le 5 novembre 1724.

4. — *Pierre-Auguste-Marie*, écuyer, s[r] de Roncq, Beaupré, la Volandre, Gheluwebrouck, Naveghere, Tilloy les Hermaville, Tenquette, Sainte-Mariakerque, la Mutte Saint-Georges, Clairbourdin, la Hernesse, Landsbrigghe, etc., dit le vicomte de Langlé et de Saint-Georges, baptisé à La Madeleine le 31 octobre 1725, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1756, bailli d'Halluin de 1760 à 1779, grand bailli de Comines, député des États de la Flandre wallonne, créé comte de Roncq en septembre 1768, mort à Paris le 6 décembre 1781 et enterré à Roncq ; épousa : 1° à Saint-Vaast de Béthune, le 23 février 1756, Charlotte-Joseph-Ghislaine *de Preudhomme d'Haillies*, fille d'Antoine-Joseph, chevalier, marquis de Verquigneul, et de Catherine-Constance-Eugénie *de Dion*, née en 1732, décédée paroisse Saint-Étienne le 15 février 1769 ; 2° le 6 juin 1770, Marie-Thérèse *de Carondelet*, fille de Jean, baron de Noyelles, et de Marie-Bernardine *de Rasoir*, née en 1738, décédée à Boulogne-sur-Mer le 16 août 1820 ; sans enfants.

5. — *Thérèse-Séraphine*, baptisée à La Madeleine le 1[er] décembre 1726.

6. — *Françoise-Élisabeth*, baptisée à La Madeleine le 21 janvier 1728.

7. — *François-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 18 septembre 1731.

---

1. Voir : *Avis charitable*, Liège, 1749. In-8. — Th. Leuridan, *Essai sur l'histoire religieuse de la Flandre Wallonne*, ch. xxxii, p. 346 à 357.

V bis. — *Claude-François* DE WAZIÈRES, écuyer, sr d'Hollebecque à Marquette, baptisé à Marquette-lez-Lille le 21 août 1676, bourgeois de Lille par relief du 1er juillet 1701, épousa à Saint-André, le 9 septembre 1700, Antoinette-Albertine *de Bacquelrode de Mussen*, fille de François, écuyer, sr de Mussen, et d'Antoinette *Waresquiel* ; d'où :

1. — *Marie-Eugénie-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-André le 8 décembre 1707.

2. — *Claude-François-Joseph*, qui suit, VI.

3. — *François-Hippolyte-Joseph*, écuyer, sr de Lignières, baptisé à Saint-André le 9 août 1711, capitaine d'infanterie au régiment de Flandre au service d'Espagne, décédé célibataire, paroisse Sainte-Catherine, le 2 juin 1763.

4. — *Marie-Ernestine*, baptisée à Saint-André le 29 janvier 1713.

VI. — *Claude-François-Joseph* DE WAZIÈRES, écuyer, sr de Mussen à Ecques, né à Marquette-lez-Lille le 31 janvier 1709, mort à Ecques le 27 décembre 1786, épousa Jeanne-Thérèse *Penant*, fille de Martin et de Marie-Joseph *Lheureux*, née en 1698, veuve de Nicolas-Joseph *Ogier*, morte le 4 juin 1770 ; d'où :

1. — *François-Joseph*, qui suit, VII.

2. — *Françoise-Julie*, décédée paroisse Saint-Jean-Baptiste à Saint-Omer, le 25 juin 1788, alliée dans cette ville, le 5 octobre 1765, à André-François-Marie *Legrand de Castelle*, fils d'André-Dominique, conseiller du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Rihoult, et de Gertrude *de Lacourt*, né à Saint-Omer le 13 mai 1735, avocat en Parlement, conseiller au bailliage de Saint-Omer, y décédé le 30 janvier 1798 ; dont postérité.

3. — *Marie-Françoise-Madeleine-Thérèse*, née à Ecques le 18 mai 1735, mariée avec Robert-Joseph-Ghislain *de Lengaigne*, écuyer, sr de la Huberdrie, fils de Jean, écuyer, sr du Chocquel, de la Prévôté, et de Jeanne *Patté*, né à Coulomby en Artois, le 3 juillet 1729, entré au service le 15 février 1756 comme lieutenant au deuxième bataillon des milices d'Arras, passé le 17 novembre 1758 au régiment des grenadiers royaux de Chantilly, nommé capitaine au premier bataillon des milices d'Arras au même régiment le 22 février 1761, licencié en décembre de la même année [1], mort à Moringhem, près Saint-Omer, le 20 novembre 1776.

---

1. Archives départementales du Pas-de-Calais, C. 592, *État de ses services militaires.*

4. — *Marie-Antoine-Josèphe*, née à Ecques le 23 décembre 1737, morte paroisse Sainte-Aldegonde, à Saint-Omer, le 15 novembre 1790, mariée à Ecques. le 15 février 1763, avec Philippe-François *Van Outshorn*, écuyer, s[r] de Lassus, fils de Philippe-Joseph, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Marie-Françoise-Claudine *Waleyns*, baptisé à Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys, le 27 février 1724, mort le 22 février 1791, et inhumé au cimetière de Tatinghem, près Saint-Omer ; dont postérité.

VII. — *François-Joseph* DE WAZIÈRES, écuyer, s[r] de Mussen, né à Ecques le 18 juin 1731, mort à Brême le 3 juin 1793 (ou 1797) ; épousa, à Saint-Jean-Baptiste de Saint-Omer, le 22 mai 1770, Marie-Angélique-Louise-Josèphe *de Vitry*, fille de Philippe-Hippolyte-Joseph, chevalier, s[r] de Malfiance, et de Marie-Louise-Françoise *de Poucques*, née le 11 janvier 1737, morte le 11 mars 1813 ; d'où :

1. — *François-Joseph*, écuyer, né à Ecques le 5 mars 1771, mort célibataire à Quetinghem, près Baincthun, en mars 1838 [1].

2. — *Louis-Jean-Baptiste-Joseph*, qui suit, VIII.

VIII. — *Louis-Jean-Baptiste-Joseph* DE WAZIÈRES, écuyer, puis comte de Wazières après la mort de Pierre-Auguste-Marie de Wazières, né à Ecques le 18 juin 1774, mort à Bondues le 6 juillet 1853, épousa à Ecques, le 18 octobre 1820, Thérèse-Charlotte-Colette *Sion*, fille de Jean-Joseph et de Marie-Joseph *Gardin*, née à Antoing en 1788, morte à Bondues le 1[er] décembre 1860. Ils habitaient dans ce village le château du Vertbois. Ils eurent :

1. — *Virginie*, née en 1809, morte célibataire le 30 juillet 1871.

2. — *Aline*, mariée avec N... *Hermant*.

3. — *Louise-Henriette*, née à Lisbourg (Pas-de-Calais) le 22 août 1814, mariée à Bondues, le 16 avril 1845, avec Louis-Antoine-Joseph *Casier*, fils d'Antoine-François, cultivateur, et d'Aimée-Justine-Victoire-Josèphe *Tiers*, né à Roncq le 1[er] juillet 1814 ; dont postérité.

4. — *Louis-Edmond*, comte de Wazières, né à Lille le 5 janvier 1816, procureur de la République à Saint-Pol, puis procureur impérial à Boulogne-sur-Mer, mort à Bondues le 15 octobre 1856 ; marié à Douai, le 23 juin 1851, avec Élisa-Flavie *Buffin*, fille de Camille-

1. Nous devons ces renseignements à la grande obligeance de M. Justin de Pas, secrétaire perpétuel des Antiquaires de la Morinie, qui a bien voulu relever pour nous les actes d'état civil qui concernent cette famille à Ecques et à Saint-Omer.

Hyacinthe, conseiller à la Cour d'appel, et de Joseph-Flavie *Beaujean*, née à Dunkerque le 17 octobre 1826 ; d'où :

a. — *Gaston-Louis*, né à Douai le 13 avril 1852, comte de Wazières.

b. — *Camille-Edmond*, né à Boulogne-sur-Mer le 24 mai 1854.

5. — *Apolline-Valentine*, née à Lille le 12 novembre 1817, morte à Amiens le 6 août 1890, alliée à Bondues, le 29 juillet 1854, à Joseph-Eugène *Cuinat*, fils de Jean-Baptiste et de Marguerite *Poirson*, né à Lunéville le 16 septembre 1798, ancien sous-préfet de Châtellerault ; dont postérité.

6. — *Édouard-Florimond-Joseph*, né à Ecques le 20 septembre 1819, mort célibataire à Mouvaux le 12 novembre 1883. Ces six enfants furent légitimés par le mariage subséquent de leurs parents.

7. — *Jules-Louis-Joseph*, né à Ecques le 26 juillet 1821, capitaine au 2e régiment de voltigeurs de la garde impériale, chevalier de la Légion d'honneur, mort au Vésinet.

8. — *Albert-François*, né à Ecques le 2 avril 1823, mort à Amiens le 13 avril 1879, allié à Montdidier, le 17 avril 1850, à Marie-Françoise-Sophie *de Baudricourt de Carbonnel*, fille de François-Xavier, propriétaire, et d'Antoinette-Ernestine *Dainval*, née à Malpart le 18 octobre 1817 ; dont :

a. — *Léon*, né à Ecques le 24 janvier 1851.

b. — *Aimé-Ferdinand*, né à Ecques le 30 mars 1852.

c. — *Enard*, né à Ecques le 12 mars 1856, y décédé le 20 octobre 1870.

d. — *Félicie-Marie*, née à Ecques le 31 mai 1857.

9. — *Victorine-Adéline-Marie*, née à Ecques le 14 mars 1825.

10. — *Charles-Joseph*, né à Ecques le 8 janvier 1827, mort le 27 septembre 1884, à Dunkerque, marié à Amiens, le 5 novembre 1850, avec Annette-Maria-Robertine *Bourgeois*, fille d'Hippolyte-Gustave, intendant militaire, et de Flore-Octavie-Constance *Duval*, née à Brest le 11 septembre 1828, morte à Amiens le 26 novembre 1894, dont il eut :

a. — *Frédéric-Raoul*, né à Bondues le 29 août 1851.

b. — *Marie-Thérèse-Jeanne*, née à Amiens le 7 mai 1853.

c. — *Alfred-Aimé-Gabriel*, né à Amiens le 16 septembre 1856.

d. — *Paul-André-Maurice-Edmond*, né à Amiens le 18 février 1864, employé d'assurances, marié à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 15 décembre 1900, avec Françoise *Daurio*, fille de Victor et de Jeanne-Marie *Randier*, née à Mâcon le 3 avril 1870, couturière.

11. — *Amédée*, qui suit, IX.

IX — *Amédée* DE WAZIÈRES, né à Ecques le 3 avril 1831, épousa à Foufflin-Ricametz, près Saint-Pol, le 17 décembre 1855, Laure-Eugénie-Mélanie *Soyez*, fille de Jean-Baptiste et d'Amable-Mélanie *Lefetz*, née à Foufflin-Ricametz le 8 mai 1831 ; dont :

1. — *Arthur-Louis-Edmond-Jean-Baptiste*, qui suit, X.
2. — *Noémi*.

X. — *Arthur-Louis-Edmond-Jean-Baptiste* DE WAZIÈRES, né en 1856, agriculteur et éleveur, épousa Marie-Élisabeth *Legrand*, née en 1858 ; dont :

1. — *Edmond*, tué d'un accident de chasse en 1899.
2. — *Raoul*, né en 1882.
3. — *Camille-Florian-Edmond-Joseph*, né à Foufflin-Ricametz le 24 septembre 1884.
4. — *Amédée-Louis*, né audit lieu le 24 août 1885.
5. — *Noémi-Marie-Thérèse*, née audit lieu le 14 janvier 1888.

1623, 3 novembre. — *Lettres d'anoblissement accordées à André de Fourmestraux, s^r de Wazières.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc..... A tous présens et à venir qui ces présentes verront, salut. De la part de notre chier et bien amé *André de Fourmestraux*, seigneur de Wazières et Beaupret, nous a esté très humblement remonstré qu'il seroit issu de parens honnorables et riches qui n'auroient exercé aucun acte vil ou mécanicque, mais tousjours vescu de leurs rentes, et que feu son père *André de Fourmestraux* auroit en son vivant esté noblement allié à damoiselle *Anne de Kesseler*, et par plusieurs fois esté eschevin et conseillier de nostre ville de Lille, desquelles charges il se seroit tousjours bien et louablement acquicté au contentement d'un chacun, et que le remontrant, suivant les traces et vestiges de son dit père, auroit à son imitation souventeffois déservi les mesmes charges, comme encores dernièrement celle de Reuward qui seroit la première du magistrat de nostre dicte ville de Lille, à l'entière satisfaction de la communauté, et que pour ces causes il se retiroit devers nous, et nous supplioit très humblement qu'en considération desdicts services de son dict feu père et des siens propres (lesquels il esperoit continuer toute sa vie) nostre bon plaisir fust l'honorer du tiltre et privilège de noblesse pour luy et sa postérité née et à naistre, et luy accorder le port des armes que son dict fut

père auroit porté et sur ce luy octroyer et faire depescher noz lettres patentes d'annoblissement en tel cas pertinentes, sçavoir faisons que nous les choses susdictes considérées et eu esgard à l'advis et favorable intercession de nostre très chiere et très amée bonne tante Madame Isabel Clara Eugenia par la grâce de Dieu Infante d'Espaigne, etc..., faicte par sa lettre du XXVIII[e] d'aoust dernier, nous représentant par icelle que le suppliant est de fort bonne réputation, qu'il se maintient honnorablement, qu'il possède des belles parties seigneuriales et souffissantes pour maintenir l'estat de noblesse, et que la mercède par luy demandée sera bien employée en sa personne, avons pour nous, noz hoirs et successeurs, de nostre certaine science, authorité souveraine, et grâce espéciale, par ces présentes, audict *André de Fourmestraux* suppliant et à ses enfans et postérité, masles et femelles, nés et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours lesdicts tiltre et degré de noblesse, voulans et ordonnans que ledict suppliant, ses enffans et postérité, et les descendans d'eux nés et à naistre en léal mariage comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles, en tous lieux, actes et besoingnes, des honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises et exemptions de noblesse, dont les autres nobles de tous nos pays et seigneuries signament en nos Pays-Bas ont accoustumé de jouyr, jouyssent et jouyront, et qu'il et sa postérité soyent en tous leurs faictz et actes tenus et réputés pour nobles en toutes places, soit en jugement ou dehors, comme les déclairons et créons tels par ces mesmes présentes ; et que semblablement ledict suppliant soit et sera capable et qualifié pour estre eslevé à estats et dignitez, soit de chevalerie ou aultres, et qu'il et sa postérité puissent en tout temps acquérir, posséder et tenir en tous nos pays et seigneuries signament en nosdicts Pays-Bas, rentes, revenus, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefz, arrierfiez, et tous aultres nobles tenemens, et iceulx prendre et tenir de nous ou d'autres féodaulx de qui ilz seront dépendans ; et si aucunes des choses susdictes ils ont ja acquis, les tenir et posséder sans estre constraincts, de par nous ou d'aultres, les mettre hors de leurs mains. A quoy nous les habilitons et rendons souffissans et idoines moyennant toutesfois et à condition que pour et à cause de nostre présent octroy et annoblissement, ledict *André de Fourmestraux* suppliant sera tenu payer une fois ès mains de celluy de nos trésoriers ou receveurs qu'il appertiendra, à nostre proffist, certaine finance et somme de deniers à l'arbitraige et tauxation de noz très chiers et féaulx les chef, trésorier général et commis de nos domaines et finances, que commettons

à ce, faisant en outre envers nous et nosdicts hoirs et successeurs, les debvoirs appertenans selon la nature et condition d'iceulx fiefz et biens acquis, ou à acquérir, et la coustume du pays où ilz sont situez. Et affin que l'estat de noblesse dudict suppliant, sesdicts enffans et postérité, soit plus notoire, cognu et aucthorisé, leur avons donné, octroyé et permis, donnons, octroyons et permectons, qu'il, sesdicts enffans et postérité, nés et à naistre en léal mariage comme dict est, puissent et pourront doresenavant et perpétuellement en tous et quelzconques leurs faictz, gestes et aultres actes licites et honnestes, avoir et porter les armes avecq les blasons qui sensuivent, sçavoir est *un escu escartelé, le premier et dernier d'or à une aigle esployée à deux testes de gueules, le deuxiesme et troisiesme semblablement d'or à ung ours rampant au naturel tenant en ses pattes une branche d'arbre courbée et esmondée de gueules, timbré d'un heaume ouvert et treillé, le borrelet et hachemens de mesme métal et couleur, surmonté d'une main droicte ayant le poignet orné d'ung revers d'argent et tenant par les jambes et la queuwe l'aigle du premier quartier*, comme elles sont peintes et figurées au milieu de cesdictes présentes. Si donnons en mandement à nos très chiers et féaulx les chef présidens et gens de nos privé et grand conseilz, lesdicts de noz finances, gouverneur de nos villes et chastellenie de Lille, Douay et Orchies, président et gens de nostre Chambre des comptes audict Lille, et à tous aultres nos justiciers, officiers, présens et à venir, leurs lieutenans, et chacun d'eux en droict soy, et si comme à luy appertiendra, et autres nos subjectz, que ladicte finance et somme d'argent, arbitrée, tauxée et payée ès mains de celuy de nos trésoriers ou receveurs qu'il appertiendra (lequel sera tenu d'en faire recepte à nostre proffict, et rendre compte avecq les aultres deniers de son entremise) lesdicts de nos comptes procèdent bien et deuement à la vérification et intérinement de ces présentes selon leur forme et teneur, et ce faict, ils facent, souffrent et laissent ledict *André de Fourmestraux*, sesdicts enfans et postérité en léal mariage, de notre présente grâce octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdictes présentes, pleinement, paisiblement et perpétuellement jouyr et user sans leur faire mettre ou donner, ny souffrir estre faict, mis ou donné à aucun d'eulx contre la teneur de cesdictes présentes, contredict, destourbier ou empeschement quelconcque, car ainsy nous plaist il, et voulons estre faict, nonobstant quelzconques ordonnances, statuts, coustumes, usages et aultres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé relevons et dispensons lesdicts de nos finances et de nosdicts comptes à Lille, et tous autres à qui ce peult toucher et regarder. Et afin que ce soit

chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé cesdictes présentes de nostre nom et à icelles faict mectre nostre grand seel, saulf en autres choses nostre droict, et celuy d'aultruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le troisième jour du mois de novembre, l'an de grace mil six cens vingt trois, et de nos règnes le troisième ; paraphé Eps, segil ut Cousy, signé PHILIPPE, et sur le ply estoit escript ce qu'il s'ensieut : par le Roy, signé J. BRUNEAU, ausquelles lettres appendoit ung grand seel armoyé des armes de Sadicte Majesté de chire vermeille en double queue de soye rouge, jaulne et blanche.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance. — Registre Albert, f° 103 v°, pièce 115.

1642, 23 janvier. — *Lettres de chevalerie en faveur de Jean-André de Fourmestraux, écuyer, s^r du Vertbois.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc..... à tous ceux quy ces présentes verront, salut. Savoir faisons que pour la bonne relation que faicte nous a esté de nostre chier et bien amé *Jean André de Fourmestraux*, escuyer, seigneur de Vertbois, La Rive et Hacquebart, demeurant en nostre ville de Lille, filz de Messire *André*, chevalier, seigneur de Wasier, et qu'à l'imitation de son dict père qui auroit passé par toutes les premières charges et estatz principaulx de ladicte ville, avecq tesmoignage de particulier zèle à nostre service, et dont aux occasions il en auroit donné bonnes preuves par l'employ de son crédit pour notables sommes au temps que nous en avions plus de besoing, il se seroit deiz sa jeunesse aussy tousjours esvertué en nostre service, mesme auroit suivi nostre très chier et très amé bon frère le cardinal infant Don Ferdinand, en deux campaignes avecq trois chevaulx, à ses fraiz, taschant se signaler en la milice, ainsy que son dict père en la police avecq désir d'y continuer, comme auroient faict plusieurs siens parens, tant de son chef que celuy de sa compagnie, lesquelz pour leurs notables services, auroient esté honnorez et décorez par Nous et noz augustz prédécesseurs du tiltre de chevalerie, pour ces causes et tout ce que dessus considéré, mesmes affin de le stimuler davantage et luy donner occasion au moyen de quelcques marcques d'honneur de s'esvertuer de plus en plus en nostre service, Nous désirans favorablement le traicter, décorer et eslever, avons icelluy *Jean André de Fourmestraux* faict et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes, voulans et entendans que doresenavant

il soit tenu et réputé pour tel, en toutes ses actes et besoingnes, et jouysse des droictz, privilèges, libertez et franchises, dont jouyssent et ont accoustumé de jouyr tous autres chevaliers par toutes nos terres et seigneries, signament en noz Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière, comme s'il eust esté faict et créé chevalier de nostre propre main, mandons et commandons à tous nos lieutenants, gouverneurs, mareschaulx et aultres ministres, officiers et subjectz, à qui ce peult toucher en quelcque manière que ce soit, que ledict *Jean André de Fourmestraux* ilz laissent, permectent et souffrent dudict tiltre de chevalier et de tout le contenu en ces dictes présentes, playnement, entièrement et paysiblement joyr et user, sans en ce luy faire mectre ou donner, ny souffrir estre faict, mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire, car ainsi nous plaict-il, pourveu qu'au préallable cesdictes présentes soient présentées en nostre secrétairie du Registre général des mercédes, affin d'en estre tenue note et mémoire ès livres d'icelle; en tesmoignage de quoy nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mectre notre grand seel. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le XXIII[e] jour, l'an de grace 1642 et de nos règnes le 21[e], paraphé Vald, U[t], estoit signé Philippe et sur le ply : Par le Roy, Brecht, encores sur ledict ply, Tomo la Racon a 27 de febvrier de 1643, Melchior de Vecs, ... et appendoit ausdictes lettres ung grand scel de chire vermeille en double queue de parchemin.

Achives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. Registre Albert, f° 267 v°, pièce 463.

1642, 30 juillet. — *Lettres de chevalerie en faveur d'André de Fourmestraux, écuyer, s[r] de Wazières.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc... , A tous ceulx quy ces présentes verront, salut. Sçavoir faisons que pour la bonne relation que faicte nous a esté de nostre cher et bien amé *André de Fourmestraux*, escuyer, seigneur de Waziers, Beaupré, Vollandre, et que feuz ses prédécesseurs, tant du costé paternel que maternel, auroient rendu des très notables et signalez services à nostre très auguste maison d'Austrice, comme à leur imitation il y auroit aussy continué, ayant pendant ces présentes guerres levé à diverses fois pour nostre service des grandes sommes d'argent à fort petit intérest, oultre qu'il auroit par diverses fois aussy deservy les estatz d'icelle, mesmes pendant les ravages que les

Françoys auroient faict au pays d'Arthois et Haynnaut, lors qu'il auroit presques jour et nuict esté en action continuellement pour la meilleure direction des gardes et fermeture des portes, qu'ès assemblées des estatz de nostre province de Lille, Douay et Orchies, où il se seroit trouvé comme député, il n'auroit jamais rien obmis de ce qu'il faisoit pour l'advancement de nostre service et du publicq, et que d'abondant il auroit perdu son filz aisné, capitaine à nostre service, et que le filz unicque qui luy reste, *Jean André de Fourmestraux*, seigneur du Verdbois, se seroit aussy monstré comme gentilhomme volontaire à la suyte de feu nostre bon frère le cardinal infant Don Ferdinand qui soit en gloire, en diverses occasions qui se seroient offertes pour la tuition de nos Pays-Bas ; pour ces causes et tout ce que dessus considéré, mesmes afin de le stimuler davantage et luy donner occasion au moyen de quelcques marcq d'honneur de s'esvertuer de plus en plus en nostre service, nous désirant favorablement le traicter, décorer et eslever à nous, ledict *André de Fourmestraux* avons faict et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes, voulans et entendans que doresenavant il soit tenu et réputé pour tel en tous ses actes et besoingnes et jouysse des droictz, privilèges, libertez et franchises dont jouyssent et ont accoustumé de jouyr tous aultres chevaliers par toutes nos terres et seigneuries, signament en nos Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière, comme s'il eust esté faict et créé chevalier de nostre propre main, mandons et commandons à tous nos lieutenans, gouverneurs, mareschaulx et aultres ministres, officiers et subjectz à qui ce peult toucher en quelque manière que ce soit, que ledict *André de Fourmestraux*, ilz laissent, permettent et souffrent dudict tiltre de chevalier et de tout le contenu en cesdictes présentes, pleinement, entièrement et paysiblement joyr et user, sans en ce luy faire, mettre ou donner, ni souffrir estre faict mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire, car ainsy nous plaist il, pourveu qu'au préallable ces présentes soyent présentées en nostre secrétairie du registre général des mercédes, afin d'en tenir note et mémoire ès livres d'icelle, en tesmoignage de quoy nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mettre nostre grand seel. Donné en nostre ville de Saragoza, royaulme de Arragon, le dernier jour du mois de Jullet l'an de grace 1642 et de nos règnes le XXI^e^. Paraphé M^er^ U^t^, signé PHILIPPE et sur le ply estoit escript : par le Roy et signé BRECHT, et appendoit ausdictes lettres ung grand seel de chire vermeille en double queue de parchemin.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. Registre Albert, f° 265, pièce 459.

1768, septembre. — *Lettres d'union des terres de Roncq, La Motte Créquillon, La Motte de Lavoye et d'Encares, et d'érection en comté sous le nom De Wazières de Roncq.*

Sur la requête présentée à la Cour par *Pierre-Auguste-Marie Deswazieres*, seigneur de Roncq, Hermaville, Vimy et autres lieux, demeurant en la ville de Lille, tendante à l'enregistrement des lettres d'union des terres de Roncq, Lamotte, Créquillon, Lamotte de Lavoye et d'Encares et d'érection en comté sous le nom de Deswazières de Roncq ;

Veu ladite requête, lesdites lettres données à Versailles au mois de septembre dernier, scellées du grand sceau en cire verte, signées Louis, plus bas par le Roy le duc de Choiseul et à costé visa Louis, conclusions du Procureur Général du Roy, ouï le rapport de Messire Jean-Baptiste Vandermeersh, conseiller, tout considéré ;

La Cour a ordonné et ordonne que lesdites lettres seront enregistrées au greffe pour jouir par le supliant de l'effet et contenu en icelles selon leur forme et teneur, sans que de la dérogation aux édits et ordonnances des années mil cinq cent soixante cinq et mil cinq cent soixante six énoncées ès lettres non enregistrées en la Cour on puisse induire que lesdits édits et ordonnances ont force de loy dans le ressort de ladite Cour et sans que ledit supliant puisse se prévaloir de la qualification de grand jointe à celle de bailly dans lesdites lettres.

Fait à Douay en parlement le 25 novembre 1768.

Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut.

Notre cher et bien aimé *Pierre Auguste Marie Dewazières*, Sr De Roncq, grand Bailly et représentant dans les états de notre province de Lille, Douay et Orchies. Notre très cher et bien aimé cousin le duc d'Orléans, premier prince de notre sang, propriétaire des terre, ville et baronnie de Comines, et en cette qualité l'un des quatre anciens haut justicier de lad. province et aiant entrée et préséance dans l'ordre de la Noblesse aux États de notre province d'Artois, nous a fait exposer que du chef de *Magdeleine Françoise Cuvillon* sa mère décédée, femme de *François Eugène Dominique Dewazières De Beaupré* son père, il possède en pleine propriété dans la châtellenie de Lille, la seigneurie de Roncq, lieu considérable dans lequel il a droits de haute, moyenne et basse justice, tous les droits honorifiques et autres appartenans à la haute justice dans

l'église et ladicte paroisse et pour l'exercice de sa justice des hommes féodaux et des échevins, dont l'appel ressortit nuement en notre Cour du parlement de Flandre, laquelle terre et seigneurie il tient et relève de nous à cause de notre souveraineté du comté de Flandres, qu'il possède pareillement dans la même paroisse et aux environs, les fiefs de la Motte, de Crequillon, de la Motte, de Lavoye et d'Encars, dans chacun desquels il a droit de justice et seigneurie vicomtière et tous les droits attachés et appartenans à semblable seigneurie et justice par les coutumes de la Flandre, les deux premiers fiefs sont tenus et relèvent de nous immédiatement, le fief de Lamotte comme la terre et seigneurie de Roncq à cause de notre souveraineté du Comté de Flandres et le fief de Créquillon à cause de notre chateau ou salle de Lille, lesquels terres et fiefs il désireroit faire unir pour ne former qu'une seule et même terre et seigneurie sous le nom du Comté de Wazières de Roncq, relevant de nous à cause de notre comté de Flandres, s'il nous plaisoit de luy accorder nos lettres sur ce nécessaires; à ces causes, désirant marquer à l'exposant la satisfaction que nous avons de sa conduite, de son attachement et de son zèle pour le bien de notre service et mettant en considération l'ancienneté de sa famille et la noblesse de son extraction, les alliances par lesquelles il appartient aux maisons et familles les plus anciennes, les plus distinguées et les plus illustrées de nos provinces de Flandres et d'Artois, l'attachement et le zèle héréditaire de ceux de sa famille pour leurs souverains, les services signalés qu'ils ont rendus dans toutes les occasions qui se sont offertes à leurs ancestres, notament à *André De Fourmestraux* et *Jean André De Fourmestraux* son fils, trisaïeux de l'exposant, décorés successivement du titre de chevalier par lettres patentes de Philippes IV, roy d'Espagne, des 31 juillet et 3 X^bre^ 1642, la considération de leur attachement à leur souverain et à sa maison et de la distinction avec lesquels ils ont rempli les différens emplois et les commissions qui leur ont été confiées, led. *André* pour la deffense et la conservation de la ville de Lille et led. *Jean André* dans deux campagnes dans lesquelles il a servi avec trois chevaux à ses frais avec beaucoup de courage et de valeur sous le cardinal Infant Dom Ferdinand, gouverneur général des Pays Bas; services qui ont déterminés à accorder au même Jean André des lettres patentes du 18 février 1662 par lesquelles pour le distinguer des descendans des familles du même nom il leur a été permis de prendre à perpétuité le nom de *Deswazières* au lieu de celuy de *Fourmestraux*. Son bisayeux *Jean André François Dewaziers* a servi depuis la réduction de la ville de Lille sous notre domination en qualité de capitaine et de sergeant major et a été longtemps

employé à notre service dans le régiment de cavalerie commandé par le s^r de Kessel de Gavelan son oncle maternel ; *Eugène Hiacinte Dewazières* s^r de Beaupré fils dud. *Jean André François* ayeul de l'exposant fut capitaine dans le régiment d'Humières pendant la guerre pour la succession d'Espagne. *Philippe Benoist Dominique Dewazières* s^r de La Rive autre fils dud. *Jean André François* pendant tout le tems de la même guerre a été capitaine de dragons dans le régiment de Poitiers ; *Michel Albert Dewazières*, troisième fils dudit *Jean André François* fut dans la 1^ere compagnie des mousquetaires de notre garde pendant deux ans et demi, ensuite capitaine de dragons dans le même régiment de Poitiers et depuis par commission du 8 8^bre 1712 il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, qu'il fut chargé de conduire en Espagne jusques à la réforme, après laquelle il fut attaché et reconnu en la même qualité de colonel à la suite du régiment de Bouflers depuis prince Depont ; il est mort à la fleure de son âge. Voulant donc donner des marques particulières de notre satisfaction aud. s^r *Pierre Auguste Marie Dewazières*, nous attacher cette famille par de nouveaux bienfaits, nous de notre grâce spéciale pleine puissance et authorité royale avons par ces présentes signées de notre main unis et incorporé, unissons et incorporons lesd. terres et seigneuries de Roncq, fiefs et sgries de la Motte, de Crequillon, de la Motte, de Lavoye et Demars, leurs appartenances et dépendances, pour ne faire et former à l'avenir qu'un seul corps de terre et seigneurie que nous avons créé et érigé, créons et érigeons en titre, dignité et prééminence de Comté sous le nom de Dewazières De Roncq pour être à l'avenir tenus et possédés aud. titre et dignité de Comté par led. *Pierre Auguste Marie Dewazières*, s^r de Roncq et ses enfants, postérité et descendans masles, nés et à naître en légitime mariage, seigneurs et propriétaires desdits fiefs, terres et sgries et relever led. titre de Comté de Nous, à cause de notre Comté de Flandres, voulons et nous plaît qu'il puisse se dire et qualifier comte en tous actes et en toutes occasions tant en jugement que dehors et jouisse des mêmes honneurs, droits, prérogatives, authorités, préeminences en fait de guerre, assemblée d'Etat et de Noblesse et autres avantages et privilèges dont jouissent ou doivent jouir les autres comtes de notre Royaume et de nos provinces de Flandres et d'Artois, encore qu'ils ne soient ici particulièrement exprimé, que tous vassaux, arrières vassaux et autres tenans noblement et en roture des biens nouveaux et relevant desd. terres fiefs et sgries, le reconnaissent pour comte et luy fassent leurs foy et hommages et fournissent leur aveus denombremens et declarations, les cas y échéant, sous les nom, titre

et qualité de *Comte De Wazières De Roncq* et que les officiers, hommes féodaux et échevins exerçants la justice desd. terres et sgries intitulent à l'avenir leurs sentences sous le même nom, sans toutefois aucun changement ni mutation de ressort ni mouvance et augmentation de justice, ni qu'ils puissent prendre connaissance des cas royaux qui appartiennent à nos juges et sans que pour raison de la présente érection, led. sr *Comte Dewazières De Roncq*, ses enfants, postérité et descendans masles, possesseurs desd. terres fiefs et sgries, soient tenus envers nous, ni leurs créanciers envers eux à autres et plus grands droicts et devoirs que ceux dont ils sont tenus, ni qu'à défaut de héritiers males nés en légitime mariage, nous puissions, ni les rois nos successeurs, prétendre lesd. terres, fiefs, seigneurie et comté être réunis à notre Domaine en vertu des édits et ordonnances de 1565 et 1566, auxquels nous avons pour ce regard dérogé et dérogeons par ces présentes, lesquelles retourneront dans leur ancien et premier état;

Donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers, les gens tenans notre cour de Parlement à Douay, président, trésorier de France et généraux de nos finances à Lille et autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à faire registrer et du contenu en icelle, jouir et user led. sr *comte Dewazières de Roncq*, ses enfants, postérité et descendans masles nés en légitime mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, arrêts, règlements et lettres à ce contraire auxquels nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, sauf notre droit en autres choses et l'autrui en toutes, car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes.

Donné à Versailles au mois de septembre l'an de grâce 1768 et de notre règne le 54e. (Signé), Louis ; à côté visa Louis et plus bas, par le Conseil signé Le duc de Choiseul, y appendant le grand sceau de Sa Majesté en cire verte.

Archives du Parlement de Flandre. Registre aux provisions, n° 13, f° 27 v°.

GHESQUIÈRE

ARMES : *d'argent à un écu d'azur chargé d'une étoile à six rais d'argent.*

I. — *Nicolas* GHESQUIÈRE, marchand à Guines, décédé avant 1654, eut de sa femme Anne *Le Noir*[1] :

II. — *Pierre* GHESQUIÈRE, né à Guines, bourgeois de Lille par achat du 6 novembre 1654, décédé paroisse de La Madeleine le 1er février 1695, épousa, avant 1649, Catherine *Stapart*, fille de Gilles et d'Anne *Le Roux*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1619, d'où :

1. — *Pierre,* baptisé à La Madeleine le 11 avril 1650, mort en bas âge.
2. — *François*, qui suit, III.
3. — *Anne*, née avant 1652.
4. — *Anne-Catherine*, baptisée à La Madeleine le 6 janvier 1652, y décédée le 21 août 1726.
5. — *Marie-Madeleine,* baptisée à La Madeleine le 21 mars 1655, y décédée le 17 septembre 1720.
6. — *Marguerite-Félix*, baptisée à La Madeleine le 11 décembre 1656.
7. — *Marie-Thérèse*, baptisée à la Madeleine le 10 février 1658.
8. — *Françoise-Ignace,* baptisée à La Madeleine le 4 octobre 1660, y décédée le 27 mars 1675.
9. — *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 16 août 1662, mort jeune.
10. — *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 21 août 1665, décédé paroisse Saint-Pierre le 2 août 1707.

III. — *François* GHESQUIÈRE, né en 1651, marchand, bourgeois de Lille par achat du 1er juin 1674, décédé paroisse de La Madeleine le 19 novembre 1692, épousa à Saint-Étienne, le 25 janvier 1682, Marie-Michelle *Cousin* [1], fille d'André et de Marie d'*Audenarde*,

1. COUSIN : *D'argent au chevron de sable accompagné en chef de deux étoiles à huit rais et en pointe d'une hure de sanglier de même, alumée et deffendue d'argent.* (BOREL D'HAUTERIVE, *Armorial de Flandre*, p. 219.)

baptisée à Saint-Étienne le 22 avril 1653, morte après 1694, d'où :

1. — *Pierre*, qui suit, IV.

2. — *Marie-Madeleine-Ursule*, baptisée à La Madeleine le 26 août 1685, y décédée le 28 août 1688.

IV. — *Pierre* GHESQUIÈRE, baptisé à La Madeleine le 23 décembre 1683, bourgeois de Lille par relief du 14 juillet 1706, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 4 février 1714, échevin de Lille, décédé paroisse de La Madeleine le 19 avril 1733; épousa à Saint-Maurice, le 26 mai 1706, Marie-Joseph *Le Blan*, fille de Pierre et de Marie-Marguerite *Bocquillon*, baptisée à Saint-Étienne le 1er décembre 1683, décédée le 11 octobre 1758, et inhumée à côté de son mari à La Madeleine ; dont :

1. — *Pierre-Joseph*, écuyer, sr de Nieppe, de Limbreck, baptisé à La Madeleine le 16 février 1707, bourgeois de Lille par relief du 30 octobre 1733, échevin de cette ville, puis argentier, décédé le 23 août 1757 et inhumé à Nieppe ; allié à Sainte-Catherine, le 2 août 1733, à Colombe-Lucie-Joseph *du Retz*, fille de Jacques-Balthazar, écuyer, sr de le Becque, et d'Isabelle-Angélique-Vivine *Six*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 février 1713, morte le 17 août 1754 et enterrée à Saint-Maurice; d'où :

a. — *Marie-Lucie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 août 1734.

b. — *Louis-Balthazar-Joseph*, écuyer, sr de Nieppe, baptisé à Sainte-Catherine le 18 octobre 1735, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 19 décembre 1763, démissionnaire en 1765, pourvu d'une curatelle en 1768 à cause de la mauvaise gestion de sa fortune.

2. — *Charles-François-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 21 juin 1708.

3. — *Ignace-François*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 8 janvier 1710, receveur des Vieux Hommes de 1741 à 1762, fut convoqué aux assemblées des nobles de Flandres après sa réclamation du 23 juillet 1733.

4. — *Gilles-Gabriel-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 1er mars 1712.

5. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 mars 1714, décédée paroisse de La Madeleine le 26 septembre 1718.

6. — *François-Michel*, qui suit, V.

7. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 7 mai 1719, décédée paroisse Saint-Maurice le 2 février 1769, alliée à

La Madeleine, le 21 décembre 1743, à Antoine-François *Cardon*, écuyer, sr de Bricogne, fils de Jean-Baptiste, écuyer, sr du Fermont, et de Marie-Catherine-Françoise *de Sailly*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 avril 1701, licencié ès droit, bourgeois de Lille par relief du 29 novembre 1732, trésorier des États de Lille, veuf de Marie-Aline-Françoise-Albertine *de Beaumont*, mort sans postérité à Seclin vers 1769.

V. — *François-Michel* GHESQUIÈRE, écuyer, sr de Stradin, baptisé à La Madeleine le 11 juin 1717, bourgeois de Lille par relief du 19 février 1753, échevin et trésorier héréditaire de cette ville, administrateur de la charité générale, marguillier de La Madeleine, décédé paroisse Saint-Maurice le 11 avril 1792. Il avait acheté, le 15 mars 1765, de Philippe-Charles Desbuissons, le fief de Warenghien à Avelin. Il s'allia à Saint-Pierre, le 26 novembre 1752, à Marie-Claire *Chappuzeau de Beaugé*, fille de Paulin-Louis, écuyer, et de Marie-Thérèse-Lucie *Breckvelt*, née en 1724, morte le 3 avril 1765 et inhumée à La Madeleine ; d'où :

1. — *Paulin-Joseph*, écuyer, sr de Stradin, baptisé à La Madeleine le 17 novembre 1753, officier aux carabiniers de France, bourgeois de Lille par relief du 7 novembre 1774, échevin de cette ville, inscrit au rôle des nobles de la province après sa réclamation du 10 décembre 1778, décédé à Nieppe le 5 juin 1813. Il épousa Marie-Domitille-Françoise-Joseph *du Toict*, fille de Guillaume-Jacques, écuyer, et de Jeanne-Xavière *Lemonnier*, décédée à Nieppe le 12 avril 1821 ; dont :

a. — *Adélaïde-Marie-Josèphe*, née à Courtrai le 9 novembre 1774, décédée à Nieppe le 21 juin 1837, mariée à Lille, le 28 germinal an VI, avec Constant-Philippe *Watelet de Messange*, écuyer, fils de Constant-Ghislain-Marie, chevalier, sr d'Assinghem, et de Philippine-Joseph *Lombart*, né le 2 août 1772, maire de Nieppe, conseiller général du Nord, commandant la garde nationale de l'arrondissement d'Hazebrouck, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Nieppe le 22 mars 1837 ; dont postérité.

b. — *César-Auguste-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 20 octobre 1777, chevalier de la Légion d'honneur, sous-préfet d'Hazebrouck de 1812 à sa mort, décédé célibataire à Nieppe le 12 décembre 1819.

2. — *Marie-Claire-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 11 novembre 1754, morte à Paris le 21 novembre 1808, alliée à Nieppe, le 1er mai

1781, à Constant-Ghislain-Marie *Watelet*, chevalier, s[r] d'Assinghem, fils de Jean-Ghislain, écuyer, et de Marie-Philippine-Sophie *de Croix*, baptisé à Saint-Géry d'Arras le 2 février 1745, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 8 novembre 1770, fonction qu'il exerça jusqu'en 1786, veuf de Philippine-Joseph *Lombard*, décédé à Paris le 21 mai 1828 ; sans enfants.

3. — *Jean-Marie-Joseph*, écuyer, s[r] de Millecamps, baptisé à Saint-Pierre le 25 septembre 1755, décédé célibataire paroisse de La Madeleine le 26 février 1791.

4. — *Michel-Antoine-Joseph*, écuyer, s[r] de Warenghien, jumeau du précédent, lieutenant-colonel au service d'Espagne, puis passé au service de France comme capitaine au régiment de Royal-Navarre cavalerie, décédé célibataire paroisse de La Madeleine le 3 octobre 1788.

5. — *François-Gabriel-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 11 février 1760.

GOUDEMAN

Armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois mains d'or.*

I. — *Noël* Goudeman, fils de Claude (décédé avant 1649) et de Claire *Villan*, né à Waclen d'Artois (?), serviteur de brasseur, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1649, mort avant 1673 ; épousa à Saint-Étienne, le 7 février 1649, Marguerite ***Wattepatte***, fille de Paul et de Marguerite ***Nanante***, baptisee à Sainte-Catherine le 24 août 1626, décédée paroisse Saint-Étienne le 7 septembre 1701 ; dont :

1. — *Paul*, qui suit, II.
2. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 14 septembre 1651.
3. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 4 juin 1653, décédée paroisse Saint-Maurice le 13 avril 1677, alliée à Saint-Étienne, le 22 mai 1674, à Guillaume ***Bernard***, fils de Josse et de Jeanne *Cruqué*, baptisé à Saint-Pierre le 4 janvier 1649, couvreur de tuiles, bourgeois de Lille par achat du 5 avril 1675.
4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 13 janvier 1655.
5. — *Philippe*, qui suivra, II bis. (Deuxième branche).
6. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 27 septembre 1657.
7. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 17 novembre 1659, professe Urbaniste à Lille le 31 mai 1678, morte le 5 janvier 1720.
8. — *Romain*, qui suivra, II ter. (Troisième branche).
9. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre 1663.
10. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 8 décembre 1666.
11. — *Marie-Claire-Angélique*, née en 1667, professe Urbaniste à Lille le 31 mai 1685, morte le 5 février 1692.

II. — *Paul* Goudeman, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1649, bourgeois de Lille par relief du 14 mars 1673, enterré à Saint-Sauveur le 10 mai 1709, épousa Marie-Marguerite ***Réan***,

fille de Michel et de Jeanne *Deslys*, baptisée à Saint-Maurice le 10 janvier 1653 ; d'où :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 10 décembre 1673.

2. — *Marie-Jeanne*, née en 1674, Urbaniste à Lille le 30 août 1693, morte le 24 décembre 1726.

3. — *Jean-Baptiste*, qui suit, III.

4. — *Anne-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 9 janvier 1676, décédée paroisse Saint-Pierre le 19 janvier 1763 et inhumée dans la chapelle paroissiale, épouse de Michel *Dumont*, décédé paroisse Saint-Pierre le 17 septembre 1726.

5. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 25 février 1678.

6. — *Pierre-Paul*, qui suivra, III bis.

III. — *Jean-Baptiste* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Maurice le 16 janvier 1675, bourgeois de Lille par relief du 15 mai 1706, commis du greffe criminel de Lille, décédé paroisse Saint-Maurice le 21 novembre 1723 ; épousa à Saint-Maurice, le 7 novembre 1705, Marie-Anne-Joseph *Deleporte*, fille de Pierre et d'Anne *Henry*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 novembre 1684 ; dont :

1. — *Aimée-Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 13 janvier 1717.

2. — *Philippe-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 15 août 1719, bourgeois de Lille par achat du 16 octobre 1751, pauvriseur de Saint-Sauveur, décédé pensionnaire aux Vieux-Hommes le 11 février 1788 ; marié avant 1751, avec Marie-Angélique *Vanoost* ; d'où :

a. — *Philippe-Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 11 août 1742, procureur à la chambre consulaire, mort à Lille le 11 octobre 1809, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 21 février 1775, Marie-Élisabeth-Joseph *Debaye*, fille de Jean-Louis-Antoine et de Marguerite-Cécile *Delaroche*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juillet 1753 ; 2° à Sainte-Catherine, le 25 avril 1786, Ursule-Joseph *Creson*, fille d'Antoine-Joseph, maître vitrier, et de Marie-Joseph *Desreumeaux*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 octobre 1753, décédée à Lille le 29 novembre 1809 ; d'où :

aa. — Du premier lit : *Romain-Charles-Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 6 novembre 1775, décédé paroisse Sainte-Catherine le 22 avril 1780.

bb. — *Thérèse-Élisabeth-Adélaïde*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 juillet 1777, dont deux enfants naturels :

Thérèse-Joseph, née à Lille le 26 fructidor an IX ; et *Louis-Anselme-Joseph*, né à Lille le 16 prairial an XI, y décédé le 25 prairial suivant.

cc. — *Antoinette-Henriette-Joseph-Philippine*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 janvier 1781, actrice à Lille ; mère d'une fille naturelle : *Sophie-Joseph*, née à Lille le 26 fructidor an IX, morte à deux jours.

dd. — *Romain-César-Marie*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 septembre 1782, y décédé le 26 juin 1783.

b. — *Amé-Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 20 octobre 1743, marié à Sainte-Catherine, le 1er mai 1781, avec Victoire-Joseph *Fauvelle*, fille de Pierre et de Marie-Marguerite *Hermelle*, baptisé à Saint-Piat de Seclin en 1743, maîtresse d'école en dentelles, morte à l'Hôpital général de Lille le 8 décembre 1807 ; sans postérité.

III bis. — *Pierre-Paul* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Maurice le 27 octobre 1679, bourgeois de Lille par relief du 23 novembre 1713 sur requête, notaire et procureur, mort après 1717 ; épousa à Saint-Sauveur, le 8 janvier 1709, Marie-Jeanne-Joseph *Wicart*, fille de Claude et de Marie-Anne-Émérentienne *Bourgois*, baptisée à Saint-Sauveur vers 1689 ; d'où :

1. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 6 septembre 1709.

2. — *Anne-Catherine*, baptisée à Saint-Sauveur le 27 avril 1712, y décédée le 9 novembre 1745, mariée à Saint-Maurice, le 15 décembre 1738, avec Marie-Dieudonné *Quivy*, fils de Martin et de Marie-Joseph *Monyé*, né à Thuin en 1712, bourgeois de Lille par achat du 27 février 1739, marchand, décédé paroisse Saint-Maurice le 24 août 1763.

3. — *Philippe-Noël*, qui suit, IV.

4. — *Marie-Catherine-Romaine*, née vers 1716, décédée paroisse Saint-Maurice le 26 mars 1742 et enterrée dans l'église, mariée à Saint-Maurice, le 28 décembre 1738, avec Charles-Joseph *Bigot*, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Catherine *Deschamps*, baptisé à Saint-Maurice le 11 septembre 1715, bourgeois de Lille par relief du 9 décembre 1739, remarié avec Marie-Anne-Joseph *Cardon*, décédé paroisse Saint-Maurice le 6 novembre 1760 ; dont postérité.

IV. — *Philippe-Noël* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Sauveur le 19 janvier 1715, bourgeois de Lille par relief du 4 avril 1748, marchand, marguillier de Saint-Étienne, conseiller auditeur des comptes du Mont-de-Piété, décédé sur cette paroisse le 8 janvier 1769 ; épousa à Saint-Étienne, le 18 juin 1747, Marie-Catherine-Joseph *Lesage*,

fille de Louis-Alexis et de Catherine-Thérèse *Charlet*, baptisée à Saint-Étienne le 3 septembre 1725, y décédée le 4 novembre 1777; dont :

1. — *Marie-Catherine-Joseph-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 7 septembre 1748, décédée célibataire à Lille le 3 juillet 1832.

2. — *Isabelle-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1750, morte à Lille le 19 germinal an IX, alliée à Saint-Étienne, le 17 septembre 1776, à Jean-Baptiste-Joseph *Pouchain*, fils d'Augustin-Mein, épicier, et de Marguerite-Élisabeth-Joseph *Leblanc*, baptisé à Saint-Étienne le 18 octobre 1742, bourgeois de Lille par relief du 23 mai 1777.

3. — *Jean-Baptiste-Noël*, qui suit, V.

4. — *Marie-Françoise-Charlotte*, baptisée à Saint-Étienne le 11 août 1754, Ursuline à Lille où elle décéda le 19 mars 1814.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 29 mars 1756.

6. — *Jeanne-Antoinette-Béatrice*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1758, morte à Lille le 16 novembre 1834, mariée à Saint-Étienne, le 24 juin 1776, avec Guillaume-Joseph-Romain *Durant*, fils de François-Joseph et de Catherine-Thérèse *Werion*, baptisé à Saint-Étienne le 10 février 1746, nommé le 26 mai 1773 conseiller à la gouvernance de Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 6 octobre 1783 ; dont postérité.

7. — *Louis-Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 13 avril 1761, commissionnaire en poissons, décédé célibataire à Lille le 22 août 1833.

V. — ***Jean-Baptiste-Noël*** GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 29 avril 1751, négociant, bourgeois de Lille par relief du 30 septembre 1778, marguillier de Saint-Étienne, y décédé le 5 novembre 1783. Il épousa dans cette église, le 17 février 1778, Catherine-Victoire-Joseph *Ghesquier*, fille d'Antoine-Joseph et de Madeleine-Victoire-Joseph *Delebarre*, baptisée à Saint-Étienne le 1er janvier 1759, morte en Russie ; dont :

1. — *Marie-Natalie-Victoire-Hyacinthe*, baptisée à Saint-Étienne le 16 mars 1779, morte à Lille le 16 mars 1830, mariée dans cette ville, le 13 brumaire an IX, avec Romain-Joseph-Noël-Benjamin *Durant*, fils de Guillaume-Joseph-Romain et de Jeanne-Antoinette-Béatrice *Goudeman*, né à Lille le 20 juillet 1777, y décédé le 20 octobre 1848 ; dont postérité.

DEUXIÈME BRANCHE

II bis. — *Philippe* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1655, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1679, greffier criminel héréditaire de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 25 mai 1742 et inhumé dans la chapelle du Nom de Jésus, à côté de ses deux femmes. Il épousa : 1° à Saint-Étienne, le 12 août 1679, Marie-Élisabeth *Lefebvre*, fille de Martin et d'Élisabeth *du Jardin*, baptisée à Saint-Étienne le 12 juillet 1657, morte le 13 février 1689 ; 2° à Saint-Étienne, le 27 décembre 1691, Jeanne-Françoise *Dupuis*, fille de François et de Marie *Deleforterie*, baptisée à La Madeleine le 9 avril 1671, décédée le 23 décembre 1727 ; dont :

1. — Du premier lit : *Romain-Philippe*, qui suit, III.

2. — *Jacques-Maurice*, baptisé à Saint-Étienne le 18 septembre 1683.

3. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 29 décembre 1684, religieuse à l'hôpital de Saint-Jean-l'Évangéliste-lez-Saint-Sauveur, de l'ordre de Saint-Augustin, morte le 16 mai 1752.

4. — *Pierre-Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juin 1688.

5. — Du second lit : *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mars 1693, mariée dans cette église, le 15 janvier 1718, avec Martin *Brousse*, fils de Jean-François et de Marie-Anne *Debeure*, né à Cambrai, bourgeois de Lille par achat du 7 janvier 1718.

6. — *Josse-Ghislain*, baptisé à Saint-Étienne le 13 septembre 1694.

7. — *Bonaventure*, baptisé à Saint-Étienne le 15 juin 1696, mort paroisse Saint-Maurice, le 11 avril 1759, sans alliance.

III. — *Romain-Philippe* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 19 septembre 1681, bourgeois de Lille par relief du 2 octobre 1714, reçu avocat au Parlement de Tournai le 13 mars 1705, conseiller au bailliage de Lille, fonction qu'il résigna le 3 octobre 1736 pour exercer l'office de greffier criminel, décédé paroisse Saint-Maurice le 16 octobre 1747. Il épousa à La Madeleine, le 27 mai 1714, Isabelle-Florence *Delespaul*, fille de Pierre et d'Élisabeth-Martine *de Ladrière*, baptisée à La Madeleine le 10 novembre 1681, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 avril 1768 ; dont :

1. — *Pierre-Romain-Joseph*, qui suit, IV.

2. — *Marie-Élisabeth-Philippine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mars 1718.

3. — *Marie-Isabelle-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 29 janvier 1720, morte le 24 février suivant.

4. — *Marie-Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 14 octobre 1721.

5. — *Isabelle-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 9 mars 1723.

IV. — *Pierre-Romain-Joseph* GOUDEMAN, s^r^ d'Estevel, baptisé à La Madeleine le 19 mars 1715, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1743, greffier criminel de la gouvernance de cette ville, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 28 août 1752, échevin de Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 22 avril 1753. Il épousa à La Madeleine, le 21 janvier 1743, Anne-Thérèse-Françoise *Le Mesre*, fille de Julien, s^r^ de Wasquehal et du Quesnil, et de Jeanne-Ursule *Castellain*, née le 5 février 1721, décédée le 25 avril 1759; dont :

1. — *Aldegonde-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 28 février 1744, y décédée le 7 septembre 1765.

2. — *Isabelle-Florence*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mai 1745, dame de Layens, morte le 11 mai 1772, mariée à Saint-Maurice, le 12 mai 1767, avec François-Joseph *Potteau*, écuyer, s^r^ de la Chaussée, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mai 1738, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1767, mort à Dottignies le 5 mars 1792 ; dont postérité.

3. — *Étienne-Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 25 avril 1746, mort à Paris le 13 février 1767 et inhumé dans l'église Saint-Germain.

4. — *Agathe-Ursule*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1747, dame de Vestot, décédée à Lille le 15 juin 1824 ; alliée à Saint-Maurice, le 25 avril 1768, à Pierre-Joseph *Rouvroy*, écuyer, s^r^ de la Mairie, fils de Jacques-François-Alexandre, chevalier, s^r^ de Fournes, et de Marie-Claire-Joseph-Bonne *Jacops*, baptisé à Saint-Maurice le 8 mars 1736, bourgeois de Lille par relief du 19 novembre 1768, mort le 10 nivôse an VI ; dont postérité.

5. — *Mathias-Augustin*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mai 1748, y décédé le 9 septembre 1753.

6. — *Anne-Félicité*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juillet 1750, dame du Forestelle, décédée paroisse Saint-Eustache à Paris le 29 octobre 1779 ; mariée à Saint-Maurice, le 30 avril 1770, avec Henri-Joseph *du Bosquiel*, écuyer, s^r^ d'Elfaut, fils de François-Joseph-Clément, écuyer, s^r^ de Bondues, et d'Albertine-Henriette *Diedeman*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 décembre 1742, bourgeois

de Lille par relief du 23 juin 1770, décédé le 20 février 1824 ; dont postérité.

TROISIÈME BRANCHE.

II ter. — *Romain* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 24 novembre 1661, bourgeois de Lille par relief du 11 mai 1688, prévôt héréditaire d'Esquermes, décédé paroisse Saint-Étienne le 18 juin 1727 ; épousa dans cette église, le 7 janvier 1688, Marie-Antoinette *de Moronval*, fille d'Adrien et de Claire *Chuffart*, baptisée à Saint-Étienne le 22 avril 1662 ; dont :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mars 1689, y décédée célibataire le 20 avril 1755.
2. — *Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mai 1690.
3. — *Romain-Philippe*, qui suit, III.
4. — *Nicolas-Alexandre*, qui suivra, III bis.
5. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 22 avril 1696, mort le 18 mai suivant.

III. — *Romain-Philippe* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 25 mai 1691, bourgeois de Lille par relief du 19 juillet 1717, mort paroisse Sainte-Catherine le 19 mai 1723 ; épousa dans cette église, le 12 avril 1717, Marie-Thérèse-Joseph *Castelain*, fille de Philippe et de Marie-Agnès *Le Mieuvre*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 mars 1690, y décédée le 17 mai 1766 et inhumée dans la chapelle Saint-Nicolas ; dont :

1. — *Agnès-Romaine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1719, morte à Esquermes le 14 septembre 1775, mariée à Sainte-Catherine, le 10 juillet 1741, avec Henri-Joseph-François-de-Paul *Mahieu*, sr des Champagnes, fils de Hubert, médecin, et de Gabrielle-Élise *Boder*, baptisée à Saint-André le 12 juin 1715, mort le 24 juin 1766 ; ils furent enterrés dans la chapelle des Clarisses à Esquermes ; dont postérité.
2. — *Isabelle-Joseph*, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 juillet 1740.
3. — *Marie-Catherine-Thérèse*, décédée sur la même paroisse le 13 avril 1742.

III bis. — *Nicolas-Alexandre* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 18 août 1693, marchand, bourgeois de Lille par relief du

28 novembre 1718, décédé paroisse Saint-Étienne le 3 novembre 1727. Il épousa à Saint-Maurice, le 17 octobre 1718, Marie-Joseph *Mauviez*, fille de Nicolas et de Marie-Marguerite *Wattepatte*, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1699 ; dont :

IV. — *Alexandre-Romain-Joseph* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 7 janvier 1720, s[r] du Châtelet, pourvu d'une curatelle le 30 janvier 1742 à cause de sa prodigalité, rentier et maître de pension à Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 18 juin 1785, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 21 décembre 1741, Marie-Angélique *Noiret* (mariage réhabilité), fille de François-Ignace, journalier et de Marie-Anne *Vermesse*, baptisée à La Madeleine le 11 septembre 1719 ; 2° à Saint-Étienne, le 15 avril 1760, Isabelle *de Noyelle*, fille de Nicolas-Joseph, marchand passementier, et de Louise *Le Roy*, baptisée à Saint-Sauveur en 1734 ; dont :

1. — Du premier lit : *André-Amé-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 28 décembre 1741.

2. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 27 avril 1742.

3. — *Marguerite-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 22 décembre 1742, décédée à Armentières le 3 octobre 1812.

4. — *Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 2 avril 1744, y décédé le 17 décembre 1749.

5. — *Jeanne-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 janvier 1747.

6. — Du second lit : *Alexandre-Joseph-Marie*, baptisé à La Madeleine le 9 février 1761, décédé paroisse Saint-André le 30 juin 1778.

7. — *Aimable-Nathalie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 16 janvier 1762, morte à Lille le 30 septembre 1826, mariée dans cette ville, le 8 thermidor an IX, avec Alexandre-Aimable-Louis *Barrois*, fils de Robert-Ferdinand et de Marie-Louise *Vasseur*, né à Lens le 11 avril 1772, fabricant, mort à Lille le 6 janvier 1864.

8. — *Isabelle-Charlotte-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 19 janvier 1763, morte à Lille le 5 novembre 1810, mariée, dans la même église, avec Pierre-Joseph-Nicolas *Lardinois*, fils de Nicolas et de Marie-Philippe *Barbieux*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 décembre 1748, orfèvre, mort à Lille le 21 brumaire an X ; dont postérité.

9. — *Angélique-Albertine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 octobre 1764.

10. — *Charles-Joseph*, qui suit, V.

11. — Un fils, né le 3 février 1771 paroisse Saint-André, mort le lendemain.

V. — *Charles-Joseph* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 18 mars 1766, négociant, mort à Templeuve le 20 février 1836 ; il épousa à Saint-Maurice, le 14 avril 1790, Marie-Alexandrine-Joseph *Desrousseaux*, fille d'Alexandre-Louis et de Marie-Anne-Joseph *Wartel*, baptisée à Saint-Étienne le 15 septembre 1765, décédée à Lille le 3 décembre 1854 ; dont :

1. — *Marie-Alexandrine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 5 février 1791.

2. — *Désiré-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juillet 1792, mort à Lille le 12 brumaire an III.

3. — *Sophie-Adélaïde*, née à Lille le 16 nivôse an III, morte à Lille le 28 décembre 1866 ; épousa : 1° à Lille, le 31 mars 1818, Louis-Cunégonde-Joseph *Canioncy*, fils de Séraphin-Joseph et de Marie-Cécile-Julie-Joseph *Ménissé*, né à Marcq (canton d'Arleux) le 3 mars 1776, négociant, mort à Lille le 15 juin 1843 ; 2° à Lille, le 14 août 1844, Hector-Casimir-Joseph *Robilliart*, fils d'Adrien-Joseph et de Marie-Agnès *Meurant*, né le 10 mai 1801, commis principal aux contributions indirectes, veuf de Mélanie-Françoise *Mallet* et de Philippine-Céline-Aimée *Desplancques*.

4. — *Julie-Natalie-Josèphe*, née à Lille le 13 pluviôse an IV, morte dans cette ville le 27 mars 1866, mariée, le 30 août 1820, avec Désiré-Jean-Baptiste *Lardinois*, fils de Pierre-Joseph et d'Isabelle-Charlotte *Goudeman*, né à Lille le 4 juillet 1795, négociant, mort le 7 avril 1861 ; sans postérité.

5. — *Charles-Henri*, qui suit, VI.

6. — *Scholastique-Virginie*, née à Lille le 22 frimaire an VII.

VI. — *Charles-Henri* GOUDEMAN, né à Lille le 2 germinal an V, commissionnaire de roulage, décédé à Lille le 14 décembre 1874 ; épousa Louise-Augustine-Eulalie *Desrousseaux*, née à Fumay (Ardennes) ; dont :

1. — *Charles-Louis-Félix*, qui suit, VII.

2. — *Alexandrine-Eulalie-Charlotte*, née à Lille le 10 août 1829.

3. — *Emma-Julie*, née à Lille le 23 septembre 1830.

4. — *Edmond-Jules*, né à Lille le 9 février 1832, mort le 4 décembre suivant.

5. — *Eugénie-Victorine*, née à Lille le 11 juillet 1833, mariée dans cette ville, le 13 mai 1862, avec Henri-Charles-Paulin

Daubresse, fils d'Henri-Romain-Joseph et de Philippine-Aimée-Joseph *Lardinois*, né à Lille le 28 janvier 1826, employé au chemin de fer du Nord, puis chef de gare à Saint-Quentin, mort à Lille le 1er octobre 1890 ; dont postérité.

6. — *Désiré-Philippe*, né à Lille le 24 janvier 1836, décédé célibataire le 2 septembre 1878.

7. — *Louis-Jules*, né à Lille le 13 mai 1837, fabricant de toiles à Armentières, mort à Lille le 30 décembre 1860, célibataire.

VII. — *Charles-Louis-Félix* GOUDEMAN, né à Lille le 12 avril 1827, employé au chemin de fer du Nord, épousa à Lille, le 19 août 1849, Caroline-Clémence-Félicité *Verly*, fille de Charles-Narcisse-Hercule, architecte, et de Adèle-Hélène-Félicité *Hallemès*, née à Lille le 10 octobre 1829 ; dont :

1. — *Alphonsine-Eulalie*, née à Lille le 4 octobre 1850.

2. — *Georges-Charles*, jumeau de la précédente.

HERTS

ARMES : *coupé : au 1, d'or à un cerf naissant de gueules mouvant du coupé ; au 2, d'azur à trois cœurs de gueules.*

I. — *Jacques* HERTS épousa Chrétienne *du Molin*, dont :

1. — *Françoise-Gabrielle*, novice Augustine à Armentières le 15 mars 1648, professe le 16 mars 1649, morte le 9 février 1707.
2. — *Philippe*, qui suit, II.

II. — *Philippe* HERTS, né à Armentières, bourgeois de Lille par achat du 8 mai 1648, mort avant 1709, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 26 novembre 1647, Marie-Anne *Willant*, fille d'André, et de Jeanne *Verhagen*, baptisée à Saint-Étienne le 7 août 1619 ; 2° Marie-Claire *Le Mesre*, fille de Nicolas ; d'où :

1. — Du premier lit : *Marie-Anne*, alliée : 1° à Pierre *Galliot*, fils de Gérard et de Catherine *Van Thuine*, bourgeois de Lille par relief du 14 avril 1673 ; 2° à Sainte-Catherine, le 20 novembre 1686, à Jacques *de Croix*, fils de Jacques et de Catherine *Herreng*, baptisé à Saint-Maurice le 11 mai 1653, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1686 ; dont postérité du second lit.
2. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 21 septembre 1649.
3. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 9 décembre 1651.
4. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juin 1654.
5. — *Jean-Philippe*, baptisé à Saint-Maurice le 27 février 1659.
6. — Du second lit : *Anne-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 21 février 1664.
7. — *François-Paul*, qui suit, III.
8. — *Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 15 mai 1670.

III. — *François-Paul* HERTS, baptisé à Saint-Étienne le 13 octobre 1666, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1709, marguillier de Saint-Étienne, décédé sur cette paroisse le 4 juin 1736 et enterré chapelle Sainte-Barbe, rue des Récollets. Il épousa à Saint-Étienne, le 14 janvier 1709, Marguerite-Thérèse *Patou*, fille

d'André et d'Anne *d'Halluwin*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juin 1681, décédée le 18 août 1760 et inhumée à Saint-Pierre; dont :

1. — *André-François-Joseph*, qui suit, IV.

2. — *Anne-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mai 1713.

3. — *François-Alexis-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 5 juin 1714, prêtre, nommé chanoine de Saint-Pierre en 1743 par le prévôt Paul de Valori, écolâtre en 1752, mort le 9 mars 1772 et enterré à Saint-Pierre.

4. — *Charles-Emmanuel-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 11 avril 1719, décédé le 17 juillet 1771 et inhumé à Saint-Pierre.

5. — *Pierre-Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juin 1715.

IV. — ***André-François-Joseph*** **Herts**, sr des Mottes, baptisé à Saint-Étienne le 25 novembre 1710, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 26 mai 1740, conseiller pensionnaire des États de Lille, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, puis par lettres données à Fontainebleau en novembre 1754, décédé le 5 novembre 1779. Il épousa à Saint-Étienne, le 20 février 1740, Marie-Élisabeth *Wattepatte*, fille de Charles-Louis et de Marie-Élisabeth *Dupont*, baptisée à Saint-Étienne le 16 octobre 1721, décédée à Amiens le 17 décembre 1793, dont :

1. — *François-André-Joseph*, écuyer, baptisé à La Madeleine le 6 avril 1741, décédé paroisse Saint-Étienne le 24 février 1792, célibataire.

2. — *Paul-Alexis-Joseph*, qui suit, V.

3. — *Marie-Claire-Charlotte*, baptisée à La Madeleine le 25 juillet 1748, décédée le 20 juillet 1781 ; alliée dans cette paroisse, le 17 avril 1770, à Charles-François *de Casteele*, fils de Jean-Joseph, écuyer, et d'Élisabeth-Claire *de Montmonnier*, né à Douai le 9 décembre 1748, conseiller au Parlement de Flandre le 15 janvier 1770, président à mortier le 13 février 1777, procureur général le 23 décembre suivant, mort le 12 avril 1785 ; dont postérité :

4. — *Anne-Élisabeth-Amélie*, baptisée à La Madeleine le 8 octobre 1751, décédée le 16 mai 1753.

5. — *Louise-Amélie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 12 février 1753, décédée le 16 novembre 1819, mariée dans cette église le 20 janvier 1778 avec Alexis-Joseph *de Fourmestraux*, écuyer, sr d'Hangrin, fils de Louis-Joseph, écuyer, sr d'Oosthove, et de Marie-Virginie *Poulle*, baptisé à Saint-André le 10 mars 1740, capitaine au régiment de Bourbonnais, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1778, rewart de Lille, mort le 9 septembre 1807 ; dont postérité.

V. — *Paul-Alexis-Joseph* HERTS, écuyer, sr de la Blancarderie, baptisé à La Madeleine le 10 mars 1747, bourgeois de Lille par relief du 24 avril 1773, conseiller pensionnaire de la Flandre wallonne, décédé le 18 nivôse an IX. Il épousa à Saint-André, le 19 mai 1772, Marguerite-Joseph-Lucie *de Surmont*, fille de Claude-Joseph, chevalier, sr des Mottes, et de Lucie-Victoire-Joseph *Lecomte*, baptisée à Saint-André le 6 décembre 1752, décédée à Lille le 18 septembre 1833; dont :

1. — *Lucie-Victoire-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 10 juillet 1773, morte à Lille le 11 germinal an XIII; mariée dans cette ville, le 12 fructidor an IX, à Louis-Joseph *Delespaul*, écuyer, fils de Louis-Charles-Joseph, écuyer, et de Louise-Albertine-Françoise-Joseph *Dubosquiel*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 décembre 1773, mort à Lille le 15 septembre 1843; dont un fils.

2. — *Pauline-Élisabeth-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 18 octobre 1776, célibataire, décédée à Amiens pendant la Révolution (?).

1754, novembre. — *Lettres d'anoblissement accordées à André-François-Joseph Herts, conseiller pensionnaire des États de Lille, Douai et Orchies* [1].

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et avenir, salut. De tous les titres d'honneur que dispense l'autorité souveraine, il n'en est point de plus précieux que l'annoblissement; et comme son objet est d'illustrer à jamais la vertu que des services importans distinguent, il est en cela même aucun motif d'émulation, et pour les témoins de la récompense et pour la postérité la plus reculée. C'est ce genre de récompense que nous destinons au sieur *André-François-Joseph Herts*, notre conseiller pensionnaire de l'état des chatellenies de Lille, Douay et Orchies, qui réunit à l'avantage de mérites personnels, la recommandation des services du sieur *François Patou*, son oncle. Celui-ci, après avoir donné des preuves de son savoir et de son intégrité dans les fonctions d'un office de conseiller au baillage royal de Lille, fut apellé à l'administration des affaires du pays, en qualité de conseiller pensionnaire de l'état des chatellenies de Lille, Douay et Orchies. Le désinterressement

1. Le règlement de ses armoiries signé de d'Hozier figure au portefeuille 187, nouveau d'Hozier, à la Bibliothèque nationale.

et l'intelligence qu'il y a fait paroitre, durant une suite de trente années, l'estime générale qu'il s'y est acquise et le désir qu'ont témoigné les principaux membres de cet état de pouvoir se conserver le secours de ses conseils, lorsque son grand âge ne lui a plus permis de remplir dans toute leur étendue les obligations de sa charge, sufiroient pour constater le prix de ses services. Mais nous nous souviendrons toujours avec une satisfaction particulière que dans le cours de la dernière guerre, sa prudence et son zèle n'ont pas été moins utiles aux progrès de nos armes, qu'aux intérêts de la province. Le sieur *Herts*, son neveu, issu d'une famille ancienne et distinguée dans la principale bourgeoisie, alliée à plusieurs familles nobles, et pourvue de biens sufisans pour se soutenir avec honneur, est entré dès ses premières années dans la même carrière que son oncle et a travaillé longtemps sous ses yeux. Son aplication constamment soutenue luy aiant mérité depuis plusieurs années la survivance de la charge de son oncle, il en a dès ce moment partagé les fonctions avec lui et la manière dont il s'est aquité de toutes les opérations confiées à ses soins, ont pleinement justifié le choix fait de sa personne. Telles sont les considérations qui nous déterminent à l'élever à la noblesse, et nous nous promettons qu'animé de plus en plus par cette marque de notre bienveillance il n'oublira rien pour ajouter de nouveaux degrès de mérite à ceux qui parlent en sa faveur.... Sçavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvans, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons par ces présentes signées de notre main annobli et annoblissons le sieur *André-François-Joseph Herts*, du titre et qualité de noble et gentilhomme, décoré et décorons, voulons et nous plait qu'il soit tenu, censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et postérité tant males que femelles, nés et à naître en légitime mariage, tout ainsy que s'ils étoient issus de noble et ancienne race et que ledit sieur *Herts* et sa postérité soient en tous lieux, tant en jugement que hors de jugement, tenus, censés et réputés nobles et gentilhommes et que comme tels ils puissent prendre la qualité d'écuyer et parvenir au degré de chevalerie et à tous autres réservés à notre noblesse, jouir et user de tous honneurs, privilèges, prééminences, franchises et exemptions dont jouissent les autres nobles de notre royaume, comme aussy qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs, terres et seigneuries de quelque nature et qualité qu'ils soient ; et en outre lui avons permis et à ses dits enfans à postérité de porter les armoiries timbrées, telles qu'elles seront réglées et blazonnées par le sieur D'Hozier, juge d'armes de France et qu'elles seront peintes et figurées dans ces présentes sous

le contre scel desquelles l'acte de réglement dudit sieur D'Hozier sera attaché avec pouvoir et faculté de les faire peindre, graver et insculper en tels endroits de leurs maisons, terres et seigneurie que bon leur semblera ; sans que pour raison du présent annoblissement, ledit sieur *Herts* et ses descendans soient tenus de nous payer, ni à nos successeurs rois, aucuns finance ni indemnité, dont à quelque somme qu'elles puissent monter, nous leur avons fait et faisons don par ces dites présentes, à la charge toutefois de vivre noblement et sans déroger à la dite qualité. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseiller les gens tenant notre Cour de parlement de Flandres séant à Douay, Président et trésoriers généraux de France au bureau de nos finances établi à Lille, à tous autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouir et user le dit sieur *André-François-Joseph Herts*, ensemble ses enfants et postérité mâles et femelles nés et à naître en légitime mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empechemens quelconques, nonobstant tous édits, déclarations, réglemens, ordonnances, arrêts, lettres et autres choses à ce contraires, auxquels et aux dérogatoires des dérogatoires y contenus nous avons expressement dérogé et dérogeons par ces dites présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, car tel est notre plaisir ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Fontainebleau au mois de novembre l'an de grâce mil sept cent cinquante quatre et de notre règne le quarantième.

Signé : Louis, et sur le reply Par le Roy, signé : R. De Voyer, et à costé : Visa : Machault, et scellé d'un sceau sur cire verde...

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances et enregistrés à la gouvernance de Lille. Registre Violet, f° 125 v° et suivants.

HUVINO

ARMES : *d'or à trois têtes de lions d'azur lampassées et couronnées de gueules.*

I. — *Nicolas* HUVINO, fils de Louis, né à Mons-en-Pèvele, acheta la bourgeoisie de Lille le 8 août 1533, et eut :

1. — *Robert*, qui suit, II.
2. — *Jean-Philippe*, célibataire, tuteur de sa petite-nièce en 1620.

II. — *Robert* HUVINO, né à Lille, bourgeois de Lille par relief du 8 octobre 1568, marié avec Marguerite *Duflos*, dont :

1. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 4 décembre 1573.
2. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1574, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1603, allié à Marie *Nisant* ou *Ausant*; d'où :

a. — *Robert*, baptisé à Saint-Maurice le 14 septembre 1609.

b. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er janvier 1616 [1].

3. — *Pierre*, qui suit, III.

III. — *Pierre* HUVINO, baptisé à Saint-Maurice le 4 février 1581 (n. st.), bourgeteur, bourgeois de Lille par relief du 8 août 1608, mort avant août 1616, épousa Guillemette *Cousin*, fille de Ponthus et d'Anne *Nasse*; d'où :

1. — *Robert*, qui suit, IV.
2. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 16 avril 1612.
3. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 13 août 1614.

IV. — *Robert* HUVINO, né avant 1611, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1632, s'allia à Adrienne *Brœucq*, fille de Rogier et d'Anne *de Vocht*, baptisée à Saint-Étienne le 29 août 1612; d'où :

1. — *Adrienne*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 novembre 1632.

---

1. Il eut, de plus, d'Anne *de Lannoy*, un fils illégitime, *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 juillet 1622.

2. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 février 1636, mort le 23 août 1666.

3. — *Anne-Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 octobre 1638.

4. — *Jossine*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 juin 1641, mariée dans cette église le 26 juin 1662 avec Paul *Ricourt*, fils de Gilles et de Martine *Hovelacque*, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1664; dont postérité.

5. — *Cornille*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 août 1643.

6. — *Robert*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 août 1645, mort jeune.

7. — *Françoise-Adrienne*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 octobre 1650, morte le 19 juin 1716.

8. — *Robert*, qui suit, V.

V. — *Robert* HUVINO, s[r] de Bourghelles, Inchy [1], Villers, Cagnicourt, Meurchin, baptisé à Sainte-Catherine le 10 janvier 1653, bourgeois de Lille par relief du 11 janvier 1697, anobli le 19 juillet 1696 par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi en la grande chancellerie, qui lui coûta 57.000 livres, mort sous-doyen de la grande chancellerie de Flandre le 14 mai 1740 et enterré le lendemain à Sainte-Catherine. Il avait acheté, le 6 octobre 1698, de Philippe-Ignace-François *de Gottignies*, s[r] de Vandenbroeke, la terre de Bourghelles pour le prix principal de 66.500 florins. Il épousa à Sainte-Catherine, le 19 février 1696, Marie-Angélique *Le Comte*, fille de François-Daniel, écuyer, s[r] du Bus, et de Catherine *Grau*, née le 26 août 1672, décédée le 11 janvier 1729 et inhumée à Sainte-Catherine; d'où :

1. — *Marie-Adrienne-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 septembre 1697, morte le 1[er] octobre 1783, alliée à Romain *T'Kint*, écuyer, s[r] de Luchin, fils de Romain, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et de Marie-Jeanne *Huglo*, baptisé à Saint-Maurice le 23 octobre 1700, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1719, mort paroisse Saint-Maurice le 9 octobre 1723; dont postérité.

2. — *Pierre-Robert-Martin*, qui suit, VI.

3. — *Robert-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 1[er] octobre 1699, décédé le 6 octobre suivant.

---

1. Il acquit la seigneurie d'Inchy en vertu « d'un décret à la Cour du Parlement de Paris en 1702 sur Philippe de Croÿ, prince de Chimay, et Théodore de Gavre, son épouse ». Elle ne formait qu'un seul fief avec les seigneuries de Cagnicourt et de Villers, en vertu des lettres patentes du 28 juillet 1606, mais elle en fut séparée au partage fait le 28 décembre 1747 entre les fils dudit Robert Huvino. (Archives départementales du Pas-de-Calais, B. n° 778, dénombrement de la baronnie d'Inchy).

4. — *Louis-François-Henri*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 janvier 1701.

5. — *Jean-Charles-Louis*, écuyer, s[r] de Cagnicourt, Villers-en-Artois, baptisé à Sainte-Catherine le 22 juin 1702, capitaine commandant la troupe à pied du régiment Royal dragons, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Saint-André le 21 février 1751 ; épousa à Saint-Étienne, le 15 février 1745, Julie-Amélie *Desbuissons*, dame de la Bretagne, fille d'Eugène-Marie, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Marie-Anne *de Fourmestraux*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1711, décédée paroisse Saint-Pierre le 24 mai 1750. Sans enfants.

6. — *Jeanne-Baptiste-Élisabeth*, baptisée à Sainte-Catherine le 18 décembre 1703, décédée le 13 février 1733 et enterrée au chœur de Saint-Nicolas à Douai, mariée à Sainte-Catherine, le 13 mars 1725, avec Bertrand-Joseph *Merlin*, chevalier, s[r] d'Estreux, fils de Guillaume, s[r] d'Estreux, du Vivier, et de Jeanne *Duquesne*, né à Valenciennes le 27 mars 1694, veuf de Natalie *Desfontaines*, conseiller au conseil provincial de Valenciennes, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 9 mars 1722, entré dans les ordres à la mort de sa femme, chanoine de la cathédrale de Cambrai, et mort dans cette ville. Il avait eu une fille de son mariage.

7. — Un fils, né le 3 août 1705 ; le registre d'état-civil ne mentionne pas les prénoms ; nous croyons qu'il s'appelait *Louis-Joseph* et qu'il mourut le 10 janvier 1714.

8. — *Marie-Françoise-Gabrielle*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 septembre 1706, mariée le 18 mai 1722 dans cette église avec Jean *Daffaux*, écuyer, fils de Claude, écuyer, conseiller du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon, et de Jeanne *Michaux*, né à Lyon, capitaine de grenadiers du régiment Lyonnais, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par achat du 10 mai 1723 ; dont postérité.

9. — *Robert-François-Joseph-Étienne*, écuyer, s[r] d'Inchy, baptisé à Sainte-Catherine le 2 juin 1708, capitaine au régiment de Lyonnais, chevalier de Saint-Louis, confirmé dans sa noblesse le 11 décembre 1769, marié à Saint-André, le 3 avril 1758, avec Marie-Joseph-Thérèse *Zouche*, fille d'Alexandre, écuyer, s[r] de la Lande, la Beuvrière, Beugin, lieutenant-colonel de la légion de Conti infanterie, et de Marie-Joseph-Thérèse *Deschamps*, baptisée à Saint-André le 24 octobre 1725 et décédée après la Révolution ; d'où :

a. — *Pierre-François-Joseph-Étienne*, écuyer, s[r] de Cagnicourt, baptisé à Saint-André le 22 juillet 1760, maire de Cagnicourt, y décédé célibataire le 7 avril 1815. « Homme de plaisirs

et désœuvré, il prit part à l'expédition de Flessingue où sa santé acheva de se ruiner. Il voyait à Cagnicourt une société plus ou moins choisie et amie de la bouteille [1]. »

b. — *Alexandre-Denis-Joseph*, baptisé à Saint-André le 10 octobre 1761, décédé le 13 novembre 1776 [2].

10. — *Béatrice-Angélique*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 juin 1710, décédée célibataire le 17 octobre 1738 et inhumée à Sainte-Catherine.

11. — *Marie-Françoise-Henriette*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 janvier 1712, alliée dans cette église, le 4 août 1738, à Jean *Magontier*, s[r] de Laubanie, marquis d'Azerac, né à Laubanie (paroisse du Moustier, diocèse de Limoges), capitaine au régiment de Bourbonnais, veuf d'Élisabeth-Madeleine *Jacquier*.

VI. — *Pierre-Robert-Martin* Huvino, écuyer, s[r] d'Inchy, Bourghelles, Cagnicourt, Villers, Meurchin, baptisé à Sainte-Catherine le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1738, gentilhomme ordinaire du Roi, rewart de Lille, décédé le 11 février 1775 et enterré dans le chœur de l'église de Bourghelles; épousa: 1° à Saint-André, le 17 février 1738, Marie-Madeleine-Julie *de Montmonier*, fille de François-Alexandre, écuyer, et de Marie-Robertine *de Surmont*, née en 1718, décédée paroisse Saint-Pierre le 16 juin 1741; 2° à Saint-André, le 17 septembre 1742, Angélique-Caroline-Joseph *Frans*, fille d'Alexis-François, écuyer, s[r] de la Hamayde et de la Chapelle, et de Marie-Françoise *de Rogier*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 octobre 1720, morte le 5 juin 1790. Il eut du second lit:

1. — *Louis-Jean-Baptiste-Joseph*, qui suit, VII.

2. — *Caroline-Adrienne-Alexis*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 janvier 1745, morte à Bourghelles le 3 octobre 1749.

3. — *Marie-Joseph-Robert*, né le 17 janvier 1746, baptisé le 19 mai suivant à Sainte-Catherine, décédé le 25 avril 1749.

4. — *César-Louis-Marie*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 18 juin 1748, fit ses études à Douai et suivit à l'université de cette ville les cours de théologie; il devint chanoine et vicaire général du diocèse d'Arras, fut déporté comme prêtre réfractaire conformément à la loi du 26 août 1792, se fixa à Tournai, puis rentré au Concordat,

---

1. M[is] de Godefroy Ménilglaise, *Les savants Godefroy*, p. 353.

2. *Robert* Huvino avait eu de Françoise *Vivier* un fils illégitime: *Robert-François*, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1733.

il vécut tantôt à Armentières, tantôt à Souchez, auprès de son beau-frère ; il mourut le 12 mars 1836 et fut inhumé à Souchez.

5. — *Adélaïde-Henriette-Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 décembre 1749 et décédée le 18 août 1752.

6. — *Françoise-Gabrielle-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 mars 1752, morte à Arras le 19 novembre 1833 ; mariée à Sainte-Catherine le 21 août 1775 avec Louis-Ghislain-Joseph *Boistel*, écuyer, s[r] du Cardonnois, fils de Louis-Alexandre, écuyer, et de Gabrielle *du Puy*, né à Souchez, diocèse d'Arras, en décembre 1735, mort le 14 février 1820 et inhumé à Souchez ; dont postérité.

7. — *Robert-Joseph-Alexandre*, écuyer, s[r] de Meurchin, baptisé à Sainte-Catherine le 27 mai 1754, lieutenant au régiment Royal dragons.

8. — *Marie-Thérèse-Philippine*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 avril 1759, morte le 9 du même mois.

6. — *Sophie-Angélique-Hubertine*, jumelle de la précédente.

VII. — *Louis-Jean-Baptiste-Joseph* Huvino, écuyer, s[r] de Bourghelles, baptisé à Sainte-Catherine le 24 juin 1743, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1771, échevin de cette ville ; se réfugia à Buigny-l'Abbé le 3 mai 1792, puis revint à Bourghelles le 5 avril 1793 ; ne s'y trouvant pas en sûreté, il sortit de France en l'an V et alla vivre à Munster ; il fut rayé de la liste des émigrés et amnistié le 22 fructidor an X, et mourut à Lille le 17 avril 1838. Il épousa à La Madeleine, le 17 septembre 1770, Albertine-Élisabeth-Désirée-Joseph *d'Hennin*, fille d'André, écuyer, s[r] de Souverain Pire, et de Marie-Élisabeth *de Bourgogne*, baptisée à La Madeleine le 24 octobre 1752, décédée à Tournai le 7 brumaire an X ; d'où :

1. — *Pierre-Louis-Marie*, écuyer, s[r] de Bourghelles, baptisé à La Madeleine le 5 septembre 1771, émigré en l'an V, amnistié et rayé de la liste des émigrés le 22 fructidor an X, ardent bonapartiste puis fervent royaliste, adjoint au maire de Lille du 25 mars 1813 au 14 avril 1815, puis du 14 juillet 1815 au 30 octobre 1821, nommé conseiller municipal de Lille par ordonnance du 26 décembre 1821 et démissionnaire à la Révolution de 1830, mort célibataire à Bourghelles le 1[er] novembre 1857.

2. — *Albert-Charles-Désiré*, baptisé à La Madeleine le 20 août 1772, mort avant 1790.

3. — *Alexandre-Balthazar-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 27 octobre 1773, sous-lieutenant de remplacement au régiment de

colonel général infanterie, décédé paroisse Sainte-Catherine le 21 novembre 1789.

4. — *Alexandre-Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 31 juillet 1775, amnistié le 22 fructidor an X.

5. — *Sophie-Françoise-de-Paule*, baptisée à Saint-Pierre le 2 avril 1778, morte à Fresnoy, près Montmédy, le 8 avril 1873, alliée à Jean-Baptiste, baron *de Reumont*, maire de Montmédy, décédé avant elle. Elle avait émigré avec ses parents et ne fut rayée de la liste que le 15 fructidor an IX, après avoir prêté le serment de fidélité à la Constitution.

6. — *Thérèse-Louise*, baptisée à Saint-André le 14 février 1781, émigrée à Tournai avec sa mère, obtint sa radiation le 12 messidor an IX et mourut célibataire à Lille le 2 septembre 1834.

NON RATTACHÉE.

Catherine HUVINO, qui épousa François *Delesauch*.

1696, 19 juillet. — *Lettres nommant Robert Huvino à l'office de conseiller secrétaire du Roi.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Par notre édit du mois de février 1694, vérifié où besoin a été, nous aurions créé et érigé, en titre d'office et formés cincquante nos conseillers secrétaires, maison et couronne de France et de nos finances ausquel offices étoit nécessaires de pourvoir, sçavoir faisons que pour l'entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien amé *Robert Huvino* et en ses sens, suffisance, loyauté, preudhomie, capacité, expérience, fidélité et affection à notre service, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, nous luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes, l'un des cincquante offices de nos conseillers secrétaires, maison et couronne de France et de nos finances créés par édit du mois de février 1694, pour ledit office avoir tenir et doresnavant exercer, en jouir et user par ledit sieur *Huvino* aux gages de seize cens livres par chacun an dont il sera actuelement payé de trois quartiers sans aucun retranchement, aux mêmes honneurs, franchises, immunités, prérogatives, privilèges de noblesse, prééminences, rang, fonctions et exercices, droits de bourses de survivances, de committimus, de franc sallé et générale-

ment de tous les privilèges, exemptions et avantages dont jouissent nos autres conseillers secrétaires maison et couronne de France et de nos finances réservéz par notre édit du mois d'avril 1672 et ceux créés par notre édit du mois de may 1691 ; le tout ainsy qu'il est plus au long porté par ledit édit du mois de février 1696 et déclaration rendue en conséquence ; si donnons en mandement à notre très cher et féal chevalier, commandeur de nos ordres, le sieur Boucherat, chancelier de France, qu'après luy être apparu des bonne vie, mœurs, conversation et religion catolique, apostolique et romaine dudit sieur *Huvino* et de luy pris et receu le serment en tel cas requis et accoutumé, il le reçoive, mette et institue de par nous en possession et jouissance dudit office, et d'iceluy ensemble des honneurs, autorité, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, gages, droits de bourses, de franc sallé, de committimus et de survivance et autres y appartenans, il le fasse jouir pleinement et paisiblement et à luy obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernant ledit office, luy faisant payer par le trésorier du sceau lesdits droits de bourse, aux termes et en la manière accoutumée et les gages par les receveurs et payeurs d'iceux doresnavant et par chacun an à commencer du jour de sa réception en raportant copie des présentes deument collationnée pour une seule fois avec quittance dudit sieur *Huvino* sur ce suffisante, nous voulons lesdits gages et droits être passés et allouéz en la dépense des comptes desdits payeurs par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris, ausquels mandons ainsy le faire sans difficulté, mandons en outre à nos améz et féaux les grands audienciers de France et controlleurs généraux de la grande chancellerie qu'ils laissent immatriculer ledit sieur *Huvino* ès registres de l'audience de France avec nos autres conseillers secrétaires. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Paris, le dix neuf juillet l'an de grace 1696 et de notre règne le cincquante quatrième, signé et sur le replis, par le Roy, BOYETET et scellé.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille. Registre Verd, folio 288 v° et suiv.

1799, 5 mars. — *Certificat de résidence pour Jean-Baptiste Huvino.*

Nous administrateurs du canton de Templeuve-en-Pèvele, certifions, sur l'attestation des citoyens Pierre-Charles-Joseph Ballenghien

et Ferdinant-Joseph Derache, respectivement agent et adjoint municipaux de la commune de Bourghelles, qu'à l'époque du vingt-huit avril mil sept cent quatre-vingt-douze, *Jean-Baptiste Hwino* (depuis émigré) vivant de son bien en laditte commune, y résidoit encore et que son émigration n'a été reconnue que postérieurement à cette époque et à celle de la publication de la loi du 9 février de laditte année.

Fait à Templeuve-en-Pèvele, en séance, le quinze ventôse l'an septième de la République.

(Signé) : P.-C.-J. BALLENGHIEN, agent; J.-B. FIÉVET, agent municipal; N.-J. HAVET, adjoint; J.-B. DEBUCHY, agent; P.-H. DORCHIES, agent; P.-J.-M. THÉVELIN, président.

Nous administrateurs municipaux du canton de Templeuve-en-Pèvele, certifions que le certificat qui précède a été publié et affiché dans les formes voulues par l'article 4 de la loi du 26 pluviôse an 6.

Fait et délivré à Templeuve-en-Pèvele le 25 ventôse l'an septième de la République française.

(Signé) : P.-J.-M. THÉVELIN, président; J.-B. FIÉVET, agent municipal ; J.-B. DEBUCHY, agent ; NORGUET, agent ; M.-J. HAVET, adjoint ; BULTEAU, agent ; P.-F. LEMESRE, adjoint ; P.-H. DORCHIES, agent ; F.-J. DUBUS, agent.

Archives départementales du Nord, série L. Administration du canton de Templeuve-en-Pèvele : portefeuille n° 208 ; registre in-folio, non relié, ayant servi à l'inscription des certificats de résidence délivrés par cette administration.

DE LA CHAUSSÉE

ARMES : *écartelé d'argent et de sable.*

Cette famille, qu'il ne faut pas confondre avec les Potteau de la Chaussée, a été quelque temps représentée à Lille au XIX^e^ siècle; nous ne donnons ici que quelques détails, la généalogie étant faite par Laîné, tome IV, page 159, et tome V, page 598.

I. — *Charles* DE LA CHAUSSÉE, chevalier, fils de Charles, chevalier, s^r^ de Saint-Aubin, et de Marie-Béatrix *Moullart de Vilmarest*, né le 28 juillet 1753, page de Louis XVI, puis capitaine de cavalerie au régiment de Berry, chevalier de Saint-Louis, décédé avant 1829; épousa, le 5 novembre 1787, Jeanne-Rufine-Françoise *de Bourgogne*, fille de Balthazar-Philippe-François et de Marie-Cécile-Françoise *Hallart de Berles*, née à Marquillies en 1760, décédée à Lille le 17 novembre 1829; d'où :

II. — *Charles-Léopold-Marie* DE LA CHAUSSÉE, chevalier, né à Tournai le 2 janvier 1792, décédé à Lille le 21 juin 1884, allié dans cette ville, le 15 septembre 1813, à Thérèse-Charlotte *de Savary du Gavre*, fille de Charles-Henri et d'Alexandrine-Joseph-Marie *Virnot*, née à Lille le 16 février 1789, y décédée le 10 février 1862; dont :

1. — *Élisabeth-Zénobie*, née à Lille le 5 novembre 1816, décédée au château d'Estaimbourg près Tournai le 27 juillet 1885, mariée à Charles *de Bourgogne*, fils de Philippe et de Marie-Claire-Joseph-Julie *de Brandt de Maizières*, né à Tournai le 8 février 1810, chevalier de Léopold et de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Estaimbourg le 24 mars 1886.

2. — *Aurélie-Caroline-Clémence*, née à Lille le 28 juin 1822, morte dans cette ville le 1^er^ janvier 1874 et enterrée à Quesnoy-sur-Deûle.

3. — *Charles-Désiré-Henri*, qui suit, III.

4. — *Clémence-Eugénie*, née à Lille le 23 mai 1831, mariée le 14 octobre 1862 avec Charles-Pierre-Pépin *Gaillard*, baron de

Blairville, fils de Félix-Pierre-Constant et de Charlotte-Ludivine *de Beaulaincourt*, né à La Beuvrière le 21 février 1821, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur et du Medjidié, décédé à Arcachon le 28 mars 1889 ; dont postérité.

III. — *Charles-Désiré-Henri* DE LA CHAUSSÉE, né à Lille le 6 septembre 1825, conseiller référendaire à la Cour des comptes, décédé à Paris le 1er juin 1886. Il épousa : 1° à Paris, le 21 février 1854, Alice-Adélaïde *Ranfrai de la Bajonnière*, fille d'Armand-Henri et de madame née *Davous*, née en 1831, décédée à Strasbourg le 27 mars 1869 ; 2° à Versailles, le 26 juin 1880, Jeanne-Rose-Louise *de Portes d'Amblérien*, fille de Claude-Louis-Amédée et de Cécile-Victoire *de Gascq*, née en 1841, décédée à Toulouse le 29 mai 1895 ; dont :

1. — *Antoinette-Marie-Charlotte-Yvonne*, née en 1857, morte au château de la Bijoire (Vendée) le 17 septembre 1862.

2. — *Daniel-Charles-Marie*, né le 10 mai 1861, attaché d'ambassade.

3. — *Aurélie-Félicie-Marie-Thérèse*, née le 11 novembre 1863, mariée le 11 juin 1888 avec Paul-Marie-Joseph-Adolphe *Collinet*, vicomte de la Salle, fils de Marie-Edmond-Aimé et de Marie-Armande *de Saint-Priest*, né à Seur le 26 octobre 1855, capitaine d'infanterie, veuf de Marguerite-Louise-Antoinette *Périer* ; dont postérité.

4. — *Eugénie*, morte jeune.

DE LA FONTEYNE

ARMES : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion rampant du même.*

I. — *Antoine* DE LA FONTEYNE épousa Adrienne *du Fraisne*, dont il eut :

1. — *Anne*, née à Dunkerque, le 21 janvier 1629, morte après 1686.
2. — *Pierre*, qui suit, II.

II. — *Pierre* DE LA FONTEYNE, né à Dunkerque le 10 septembre 1630, épousa à Saint-Maurice à Lille, le 4 décembre 1653, Marie-Catherine *Godefroot*, fille de François et de Catherine *Blauwart*, baptisée à Saint-Maurice le 2 novembre 1628 ; d'où :

III. — *Pierre-François-Gaspard* DE LA FONTEYNE, né à Dunkerque le 22 décembre 1656, acheta la bourgeoisie de Lille le 8 octobre 1666 par l'intermédiaire d'Eustache Le Gay, mais comme il n'avait pas l'âge requis, il ne prêta serment que le 17 septembre 1680. Il fut créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 7 janvier 1693, obtint des lettres de noblesse datées de Paris le 26 janvier 1707 en exécution de l'édit d'octobre 1704 [1], et mourut paroisse Saint-Maurice le 1er avril 1737. Il épousa à La Madeleine, le 13 novembre 1685, Marie-Agnès *Miroul*, fille d'Adrien et de Marie-Anne *Parmentier*, baptisée à Saint-Étienne le 19 juillet 1664, morte le 15 février 1703 ; d'où :

1. — *Pierre-Joseph*, écuyer, sr de Soubespaing, baptisé à La Madeleine le 2 novembre 1686, bourgeois de Lille par relief du

1. « Cet édit accordait aux officiers des parlements, chambres des comptes, cours des aides et bureaux des finances, quatre dispenses d'un degré de service pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à leur postérité, au moien de quoi après avoir servi 20 années dans leurs offices ou étans decedés revetus d'iceux, eux, leurs veuves demeurant en viduité et leurs enfants nés et à naitre en loiale mariage seroient nobles... ». D'après lesdites lettres de noblesse (Archives municipales de Lille ; registre La Guerre, pièce 82).

4 février 1722, décédé paroisse Sainte-Catherine le 26 octobre 1764, allié à Saint-André, le 24 novembre 1721, à Marguerite-Joachime *Poulle*, fille de Jacques-Antoine, écuyer, s[r] d'Hautgrenier, et d'Antoinette *Tesson*, baptisée à Saint-Pierre le 14 décembre 1690, morte paroisse Sainte-Catherine le 6 février 1778; sans postérité.

2. — *Marie-Françoise-Élisabeth*, baptisée à La Madeleine le 19 novembre 1688, décédée paroisse Sainte-Catherine le 2 février 1721, mariée dans cette église, le 2 septembre 1714, avec Philippe-Benoît-Dominique *de Wazières*, écuyer, s[r] de la Rive, du Vertbois, fils de Jean-André-François, chevalier, s[r] de Beaupré, et de Marie-Jeanne-Henriette *de Vicq*, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1677, capitaine de dragons au régiment de Poitiers, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1714, député ordinaire de la noblesse des États de Lille, décédé paroisse Saint-André le 18 juin 1724; dont postérité.

3. — *Louis-Séraphin*, qui suit, IV.

4. — *Charles-Albéric*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 décembre 1698.

IV. — *Louis-Séraphin* DE LA FONTEYNE, écuyer, s[r] de Soubespaing, Canicourt, Châtel, Fontissart, baptisé à La Madeleine le 21 septembre 1693, bourgeois de Lille par relief du 20 janvier 1727, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 17 mars 1730, à la place de son père, fonction qu'il exerça jusqu'en 1755, décédé paroisse Saint-Maurice le 27 avril 1777; il épousa à Saint-Maurice, le 21 octobre 1727, Marie-Madeleine *Beuvet*, fille de Jacques-Philippe, chevalier, s[r] de Poterstraten, La Vichte, et de Barbe-Ernestine *Castellain*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1695, morte le 3 décembre 1756; d'où :

1. — *Barbe-Ernestine-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 16 juillet 1727, morte paroisse Saint-Étienne le 13 décembre 1792, alliée à Saint-Maurice, le 24 mai 1751, à Jean-Antoine-Joseph *de Fourmestraux*, écuyer, s[r] d'Hollebecque, de Pas, fils de Louis-Joseph, écuyer, s[r] d'Hancardrie et de Marie-Virginie *Poulle*, baptisé à Saint-Maurice le 30 mars 1726, capitaine d'infanterie, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1752, échevin, rewart et mayeur de cette ville où il mourut le 25 floréal an XIII; dont postérité.

2. — *Louis-Joseph-Xavier*, écuyer, s[r] de Soubespaing, baptisé à Saint-Pierre le 7 septembre 1728, décédé paroisse Sainte-Catherine le 26 décembre 1757.

3. — *Séraphin-Joseph*, qui suit, V.

4. — *Gilles-Bernard*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 20 août 1733, sous-lieutenant au régiment de la Tour du Pin, mort à Valenciennes le 27 janvier 1753, et enterré dans l'église Saint-Géry.

5. — *Pierre-François*, écuyer, s[r] de Fonteny, baptisé à Saint-Maurice le 28 octobre 1735, y décédé le 31 janvier 1758.

V. — *Séraphin-Joseph* DE LA FONTEYNE, écuyer, s[r] de Villers, La Douve, Neuve-Église, Le Châtel, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] juillet 1731, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1761, marguillier de Saint-Maurice, y décédé le 23 mars 1781; épousa à Sainte-Catherine, le 6 août 1759, Marie-Alexandrine *de Fourmestraux*, fille de Louis-Joseph, écuyer, s[r] d'Hancardrie, et de Marie-Virginie *Poulle*, baptisée à Saint-André le 23 décembre 1738, morte le 9 floréal an IX; dont:

1. — *Louis-Marie*, écuyer, s[r] de Villers, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] avril 1762, mort célibataire à Lille le 15 décembre 1828.

2. — *Louis-Ernest*, baptisé à Saint-Maurice le 20 septembre 1763, y décédé le 17 octobre suivant.

3. — *Bon-Ernest*, baptisé à Saint-Maurice le 24 août 1764, mort aussitôt.

4. — *Dominique-Séraphin*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 10 novembre 1765, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, puis conseiller de préfecture, mort à Lille le 13 décembre 1836, marié à Saint-Étienne, le 5 mai 1789, avec Agnès-Albertine-Cicercule-Joseph *Gillès*, fille de Jacques-Louis, écuyer, et d'Angélique-Albertine *Van der Cruisse*, baptisée à Saint-André le 18 janvier 1769, morte à Lille le 3 août 1855; dont:

a. — *Marie-Pauline-Cicercule*, baptisée à Saint-Maurice le 15 juillet 1790, alliée à Lille, le 25 octobre 1815, à Charles-François-Joseph *de Waresquiel*, écuyer, fils de François-Marie, écuyer, s[r] de Mégaland, et de Françoise-Reine *de Francqueville*, baptisé à Saint-André le 20 avril 1778; dont postérité.

b. — *Anaïs-Joseph*, née à Lille le 30 pluviôse an XI, morte dans cette ville le 11 décembre 1852, célibataire.

c. — *Eudoxie-Louise-Philippine*, née à Lille le 11 nivôse an XIII, morte à Lille le 22 novembre 1847, mariée dans cette ville, le 21 juillet 1830, avec Henri-Charles-Louis *de Vogelsang*, fils de Marie-Charles, colonel en retraite, et d'Henriette, baronne *de Diffentalher*, né à l'Isle de Mahon (Espagne) le 21 avril 1801, officier d'infanterie, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, mort le 21 juin 1873; dont postérité.

5. — *Jeanne-Philippine,* née à Lomme le 19 mai 1768, morte à Lille le 16 janvier 1843.

6. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 27 avril 1770, décédée à Amiens le 30 mars 1854, mariée avec Jean-Louis-Hugues *Gillès*, chevalier, frère d'Agnès-Albertine-Cicercule-Joseph, baptisé à Saint-André le 16 mai 1767 : dont postérité.

7. — *Auguste-Joseph*, écuyer, s[r] de Villers, baptisé à Saint-Maurice le 24 avril 1773, officier de cavalerie, mort à Lille le 5 décembre 1855, épousa : 1° dans cette ville, le 20 avril 1818, Amélie-Henriette-Joseph *de Fontaine*, fille de Gilles-Xavier-Casimir, chevalier, s[r] des Sarteaux, et de Marie-Anne-Joseph *Moucque*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 janvier 1782, morte le 25 juillet 1819; 2° à Lille, le 15 octobre 1835, Marie-Virginie-Joseph *de Fontaine*, sa belle-sœur, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mai 1784, morte à Lille le 5 février 1868 ; d'où :

a. — *Mathilde-Marie*, née à Lille le 7 juillet 1819, y décédée le 26 septembre 1881, alliée dans cette ville, le 20 novembre 1839, à Jérôme-Marie-Théodore-Joseph *Aronio de Romblay,* écuyer, fils de Marie-Albert-Joseph-Jérôme et d'Eugénie-Joseph-Louise *de Godefroy*, né le 15 octobre 1815, mort à Liévin le 13 juin 1902 ; dont postérité.

8. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 28 février 1775, y décédé le 17 mars suivant.

LAGACHE

ARMES : *d'or à trois ptes au naturel.*

I. — *Jean* LAGACHE, fils de Louis et de Marie *Melséant*, né à Illies, charpentier, acheta la bourgeoisie de Lille le 6 novembre 1609, et mourut avant 1632. Il épousa à Sainte-Catherine, le 16 janvier 1610, Catherine *Corduan*, décédée sur cette paroisse le 12 décembre 1632; dont :

1. — *Ignace*, qui suit, II.
2. — *Jeannin*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 octobre 1612.
3 — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er avril 1614, y décédée le 12 avril 1625.

II. — *Ignace* LAGACHE, baptisé à Sainte-Catherine le 8 novembre 1610, bourgeois de Lille par relief du 27 octobre 1633, épousa : 1° en cette église, le 23 juillet 1633, Laurence *Tardieu*, fille de Cornille et de Marguerite *Ricare*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 août 1608 : 2° à Saint-Maurice, le 14 octobre 1668, Piéronne *Richard*, fille de Jean et de Jeanne *Le Pan*, née vers 1647, décédée paroisse Saint-Maurice le 23 mai 1685; dont :

1. — Du second lit : *Barthélémi*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juillet 1669.
2. — *Ignace*, qui suit, III.

III. — *Ignace* LAGACHE, baptisé à Saint-Étienne le 9 janvier 1671, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1700, mort avant 1717, épousa à Saint-Étienne, le 23 novembre 1699, Catherine-Marguerite *Lohier*, fille de Nicolas et de Marie-Claire *Wartel*, baptisée à Saint-Étienne le 29 septembre 1679, remariée à Jacques *Muys* et décédée paroisse Saint-Maurice le 7 juillet 1737 ; d'où :

1. — *Marie-Bernardine*, née en 1701, religieuse à Saint-François-de-Sales, décédée paroisse de La Madeleine le 18 novembre 1760.
2. — *Barthélémi-François*, qui suit, IV.
3. — *Catherine-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 4 octobre 1703.

4. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1704, mort le 30 mai 1711.

5. — *Barbe-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 5 décembre 1705, décédée paroisse Sainte-Catherine le 28 mars 1768; mariée à Saint-Maurice, le 22 août 1737, avec Louis-Jean-Baptiste *Francquet*, sr d'Hochet, fils de Jean-Baptiste et d'Anne-Marguerite *Le Sellier*, né à Orchies en 1707, contrôleur des guerres, bourgeois de Lille par achat du 22 août 1737, chef du magistrat d'Orchies; dont postérité.

6. — *Nicolas-Ignace*, qui suivra, IV bis.

7. — *Catherine-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 17 février 1710.

8. — *Anne-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 1er août 1711.

IV. — *Barthélémi-François* LAGACHE, baptisé à Saint-Étienne le 7 juin 1702, bourgeois de Douai par achat le 15 novembre 1724, bourgeois de Lille par relief du 24 mars 1725, échevin de cette ville, où il décéda, paroisse Saint-Pierre, le 11 mai 1764; épousa à Saint-Albin de Douai, le 2 décembre 1724, Marie-Angélique-Françoise *de Warenghien*, fille de Philippe et de Thérèse *Duménil*, baptisée à Saint-Albin le 13 août 1695, décédée paroisse Saint-Étienne à Lille le 26 février 1754; dont:

1. — *Jean.*

2. — *André-Joseph.*

3. — *Georges.*

4. — *Anne-Marie.*

5. — *Pierre-François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 30 novembre 1725.

6. — *Angélique-Barbe*, baptisée à Saint-Maurice le 6 juillet 1727.

7. — *Jacques-Barthélémi*, baptisé à Saint-Maurice le 14 octobre 1728, bourgeois de Lille par relief du 8 août 1749, décédé paroisse Saint-Étienne le 11 mars 1755, marié à Saint-Maurice, le 21 avril 1749, avec Marie-Monique-Joseph *Vanhœnacker*, fille de Gilles et de Marie-Monique *de Ronquère*, baptisée à Saint-Maurice le 28 novembre 1725, décédée le 25 février 1750 et inhumée dans la chapelle Saint-Jacques à Saint-Étienne.

8. — *Nicolas-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juillet 1730.

9. — *Agnès-Caroline*, baptisée à Saint-Étienne le 7 février 1732.

10. — *Catherine-Angélique-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 19 août 1733, décédée à Lille le 21 janvier 1799, mariée à Saint-Étienne le 27 juin 1756 avec Claude-Joseph *Bernard*, fils d'Henri-

Dominique, sr des Mottes, et de Judith *Le Sage*, baptisé à Saint-Étienne le 1er août 1727, bourgeois de Lille par relief du 31 mai 1757, conseiller au Mont-de-Piété, décédé à Saint-Étienne le 8 mai 1784 ; dont postérité.

11. — *Philippine-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1734.

12. — *Barthélémi-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 26 octobre 1736, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1761, nommé subdélégué de l'intendant de Flandre le 23 septembre 1784, pillé pendant l'émeute du 21 juillet 1789, chef des échevins d'Orchies pendant l'invasion autrichienne, rayé de la liste des émigrés par arrêté du 18 fructidor an VIII, décédé à Lille le 3 messidor an XII. Il épousa Marie-Anne-Joseph *Favier*, fille d'Adrien-François et de Marie-Anne *Tournois*, née à Templeuve-en-Pèvele, veuve de Jean-Baptiste *Derode* ; dont :

a. — *Pétronille-Françoise-Josèphe*, née en 1761, décédée paroisse Saint-Pierre le 19 décembre 1763.

b. — *Marie-Angélique-Louise-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 15 août 1764, morte à Fournes-en-Weppes le 5 décembre 1790, mariée à Sainte-Catherine, le 9 mars 1790, avec Louis-Albert-Antoine *de Druez*, fils d'Albert, écuyer, sr de Schowel, chevalier du Saint-Empire romain, et de Marie-Catherine-Françoise *Bernard*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 avril 1764, officier au régiment de Bouillon infanterie étrangère ; dont postérité.

c. — *Jean-Baptiste-Barthélémi-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 23 juillet 1765.

d. — *Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 17 décembre 1767.

e. — *Catherine-Sophie*, baptisée à Saint-Pierre le 25 avril 1769.

13. — *Pélagie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 19 juillet 1738, célibataire.

14. — *Louis-Gaspard*, baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1739, nommé receveur des hôpitaux Saint-Nicolas, Saint-Nicaise et la Trinité le 7 février 1786, mort à Lille le 5 septembre 1793 sans s'être marié.

IV bis. — *Nicolas-Ignace* LAGACHE, sr de Bourgies, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1700, bourgeois de Lille par relief du 2 mars 1730, acheta le 17 janvier 1743, à M. de Fourmestraux d'Hancardrie, la charge de conseiller du Roi, trésorier de France

au bureau des finances, garde-scel, et mourut en exercice en 1756 [1]. Il se maria à Saint-Étienne, le 12 février 1730, avec Marie-Agnès *Vantourout*, fille de Cornil et de Marie-Antoinette *Cailler*, baptisée à Saint-Maurice le 29 janvier 1706, décédée sur cette paroisse le 28 janvier 1785; dont :

1. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 3 avril 1731.

2. — *Catherine-Agnès*, née le 3 octobre 1732, morte à Paris le 1er vendémiaire an VII; épousa : 1° à Saint-Maurice, le 19 mars 1767, Adrien-Hippolyte-Alexandre *du Bois de Hoves*, écuyer, sr d'Hérignies, fils de Philippe-Marie et de Marie-Ignace *de Gilleman*, né à Attiches vers 1719, bourgeois de Lille par relief du 21 mai 1767; 2° en 1782, Jean-Baptiste *Boccart* (d'après du Chambge); sans enfants.

3. — *Laurent-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 26 novembre 1733.

4. — *Pélagie-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 26 janvier 1735, décédée à Lille le 28 octobre 1808; alliée à La Madeleine, le 24 mars 1772, à Jacques-Jean-Baptiste *Francquet*, sr d'Hochet, fils de Louis-Jean-Baptiste et de Barbe-Antoinette *Lagache*, baptisé à Saint-Maurice le 27 juin 1739, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1772, échevin de cette ville, mort avant sa femme.

5. — *Henriette-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 25 mars 1736.

6. — Un enfant mort après avoir été ondoyé le 9 février 1737.

7. — *Julie-Victoire*, baptisée à Saint-Maurice le 17 mars 1738.

8. — *Louis-Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 28 avril 1739.

9. — *Natalie-Romaine*, baptisée à Saint-Maurice le 20 juin 1740, décédée à Armentières le 29 ventôse an II, mariée à Sainte-Catherine, le 6 décembre 1791, avec Henri-Joseph *de Lassus*, fils d'Antoine-Philippe et d'Henriette *Cortin*, né à Armentières en 1738, docteur en médecine, veuf de Catherine *Gauche*; décédé en 1811.

10 — *Bernard-Joseph*, qui suit, V.

11. — *Louise-Angélique*, dame d'Oldimbourg, baptisée à Saint-Maurice le 18 avril 1743, morte à Lille le 2 février 1829.

12. — *Louis-François*, baptisé à Saint-Maurice le 27 août 1744.

13. — *Gaspard-Augustin-Désiré*, baptisé à Saint-Maurice le 16 mars 1746, lieutenant d'artillerie, puis bailli de Roubaix de 1780 au 22 janvier 1790, nommé capitaine général de la garde nationale de cette ville où il mourut en 1791 [2]. Il épousa à Saint-Maurice, le

1. Son portrait est reproduit dans l'ouvrage de M. l'abbé VANDEPITTE : *Notre vieille Flandre*, tome II, page 595.

2. Th. LEURIDAN, *Histoire de Roubaix*, IV, 183, 196, 251.

15 juillet 1776, Catherine-Antoinette *Francquet*, fille de Louis-Jean-Baptiste, s[r] d'Hochet, et de Barbe-Antoinette *Lagache*, baptisée à Saint-Maurice le 2 octobre 1743. Sans enfants.

14. — *Marie-Catherine-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 7 septembre 1747, morte à Wazemmes le 18 décembre 1747.

15. — *Charles-Marie*, s[r] de Bellevigne, baptisé à Saint-Maurice le 27 avril 1749, bourgeois de Lille par relief du 13 août 1781, décédé à Armentières le 26 messidor an II ; épousa à Sainte-Catherine, le 16 janvier 1781, Adélaïde-Philippine-Joseph *Faucompré*, fille de Philippe-André-Joseph et de Marie-Aimée-Joseph *Spillart*, baptisée à Saint-Maurice le 4 septembre 1759, décédée le 8 juin 1829 ; dont :

a. — *Charlotte-Adélaïde-Aimée*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 octobre 1781, morte le 27 décembre 1820.

b. — *Marie-Philippine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 novembre 1782, morte le 13 août 1863.

c. — *Charles-Gaspard-Désiré*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 décembre 1783.

d. — *Eugénie-Françoise*, née à Armentières le 9 avril 1785, morte à Lille le 13 octobre 1843, mariée, le 24 juin 1818, avec Balthazar *Debruyn*, fils de Jean et de Marie-Thérèse *Goetmackers*, né à Saint-Trond (Meuse) le 15 décembre 1785, décédé à Lille le 31 mars 1872 ; dont postérité.

V. — *Bernard-Joseph* LAGACHE, s[r] de Bourgies, baptisé à Saint-Maurice le 17 août 1741, officier au régiment de Rougé dit de Flandre, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1768, marguillier de Saint-Étienne, bourgeois de Douai le 16 janvier 1787, mort à Armentières le 25 prairial an VII. Il épousa à Saint-Étienne, le 16 juin 1767, Marie-Joseph-Louise *Lambelin*, dame de Warowanne, fille d'Archange-Bonaventure, s[r] de Beaulieu, et d'Isabelle-Philippine *d'Escosse*, baptisée à Saint-Étienne le 14 septembre 1735, morte le 9 mars 1815; d'où :

1. — *Louis-François*, qui suit, VI.

2. — *Marie-Joseph-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1769, morte le 23 juillet 1771.

3. — *Albert-Hippolyte-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 20 avril 1771, prisonnier de guerre à Flessingue, puis transporté à bord du « Pégase » en rade de Portsmouth, décédé le 18 juillet 1810.

4. — *Louis-Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 19 décembre 1772, mort à Esquermes le 28 octobre 1773.

5. — *Marie-Augustine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1774, morte célibataire à Douai le 13 mars 1810.

6. — *Charles-Romain-Joseph*, né à Armentières le 30 janvier 1777, mort le 7 décembre 1806, allié à Eugénie-Joséphine *Mullier*, fille d'Antoine-Joseph et de Catherine-Françoise *Werquin*, baptisée à Wazemmes le 20 juin 1768, veuve d'Antoine *Bernard*, morte à Armentières le 4 vendémiaire an IV. Sans enfants.

7. — *Catherine-Louise*, née à Armentières le 11 mai 1787.

VI. — *Louis-François-Joseph* LAGACHE, sr de Bourgies, baptisé à Saint-Étienne le 29 août 1768, arrêté à Douai en 1793 et emprisonné à Compiègne, mort à Lille le 27 février 1808; épousa à Douai, le 17 mars 1793, Béatrix-Rosalie-Joseph *Martin*, fille de Claude-Joseph-Félix et de Catherine-Joseph *Lourdel*, baptisée à Saint-Pierre de Douai le 2 mai 1762, décédée à Douai le 13 juin 1841; dont :

1. — *Catherine-Joseph-Fanny-Benjamine*, née à Douai le 21 germinal an II, mariée dans cette ville, le 1er mai 1820, avec Casimir-Charles-Auguste *Bourriot*, fils de Jean-François et d'Amélie *Vandeville*, baptisé à Saint-Albin de Douai le 3 mars 1789, officier d'artillerie, puis lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, mort le 20 juin 1860; dont postérité.

2. — *Louis*, qui suit, VII.

3. — *Adèle*, née à Douai le 5 juin 1799, morte le 31 mai 1846, alliée à Douai, le 16 novembre 1825, à Alphonse-Gabriel-Antoine *Dubeau*, fils de Gabriel-André et d'Anne-Catherine-Hyacinthe-Joséphine *Martin de l'Éclusette*, né à Paris le 9 février 1799, employé à la Banque de France, mort le 26 juin 1877; dont un fils.

4. — *Constance-Augustine*, née à Douai le 12 décembre 1802, mariée à Douai, le 30 novembre 1829, avec Léandre *Defontaine*, fils de Séraphin-Philippe-Joseph et de Marie-Anne-Louise-Ghislaine *Defontaine*, né à Oppy (Pas-de-Calais) le 27 septembre 1797, mort le 5 novembre 1871; sans postérité.

VII. — *Louis* LAGACHE DE BOURGIES, né à Douai le 16 décembre 1797, avocat, juge de paix, décédé le 28 septembre 1880, épousa à Douai, le 18 février 1828, Sophie-Louise *Pouilly*, fille de Jean-Louis-Victorie et de Sophie-Adélaïde-Joseph *Bernard*, née à Boulogne-sur-Mer le 28 octobre 1806, morte à Douai le 15 mars 1880; dont :

1. — *Sophie-Louise*, née à Douai le 26 février 1829, y décédée le 22 juillet 1897, alliée à Douai, le 20 février 1854, à Pierre-Louis-Joseph *Pennequin*, fils de Pierre-Joseph et de Marie-Antoinette

Cochez, né à Camphin-en-Carembault le 16 décembre 1818, notaire, conseiller d'arrondissement, mort à Douai le 31 décembre 1898 ; dont postérité.

2. — *Louise-Fanny*, née à Douai le 22 mai 1832, mariée le 22 avril 1862 avec Auguste-François-Bernard *Ricour*, fils de Jean-Marc et de Catherine-Rose *Degrisse*, né à Bailleul le 31 mai 1824, veuf de Zoé-Marie *Delair* ; dont postérité.

1784, 23 septembre. — *Nomination du sieur Lagache aux fonctions de subdélégué de l'intendant à Lille.*

Charles-François-Hyacinthe Esmangart, chevalier, seigneur des Bordes, de Feynes, Pierrerue et autres lieux, Conseiller du Roi en ses conseils, Maître des Requêtes honoraire de son hôtel, Intendant de justice, police et finances en Flandres et Artois.

Le bien du service du Roi nous aiant fait juger qu'il seroit nécessaire de renouveller les pouvoirs qui auroient été ci-devant accordés par les Magistrats qui nous ont précédé dans l'administration des provinces de Flandres et d'Artois, aux personnes qu'ils auroient jugées les plus capables de bien et dignement remplir les fonctions de subdélégués, nous avons reconnu que le choix qu'ils avoient fait du sieur *Lagache* pour remplir les fonctions de subdélégué au département de Lille, étoit le plus avantageux qu'il fut possible de faire ; nous nous sommes, en conséquence, déterminé d'autant plus volontiers à le confirmer, que nous avons reconnu, depuis qu'il a plu à Sa Majesté de nous confier l'administration desdites provinces, que le zèle, les talens, l'honnêteté et les lumières dudit sieur *Lagache* lui donnoient les droits les plus certains à l'estime du public et à notre confiance ; à quoi voulant pourveoir, Nous, Intendant et Commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en ses provinces de Flandres et d'Artois et en vertu des pouvoirs à nous donnés par Sa Majesté, avons commis, nommé et établi, commettons, nommons et établissons ledit sieur *Lagache*, pour, en conséquence de la présente commission, remplir, comme il l'a fait jusqu'ici, en vertu des pouvoirs qu'il avoit reçus de nos prédécesseurs, et que nous avons confirmé et confirmons, en tant que de besoin, les fonctions de subdélégué au département de Lille, l'autorisant à continuer d'exercer lesdites fonctions ainsi qu'il l'a fait jusqu'à présent, et ce aux honneurs, privilèges, prérogatives et émoluments attachés à ladite place ; enjoignons aux officiers munici-

paux et gens de loy des villes, bourgs et paroisses situés dans l'étendue de ladite subdélégation et à tous autres qu'il appartiendra, de reconnoître ledit sieur *Lagache* en sa qualité de subdélégué et d'exécuter les ordres qu'il leur transmettra de notre part, comme s'ils leur avoient été donnés par nous-même ; et sera la présente commission à laquelle nous avons fait apposer le sceau de nos armes et que nous avons fait contresigner par notre secrétaire, inscrite sur les registres du greffe de la ville ou réside notre dit subdélégué et partout où besoin sera.

Fait à Dunkerque le 23 septembre 1784. Signé ESMANGART. Par Monseigneur. PAJOT. Et scellé.

Archives communales de Lille. Carton n° 436, dossier 10.

LEFEBVRE-DELATTRE

Armes : *de gueules à l'aigle d'or accompagnée de cinq étoiles à six rais du même, posées 2, 2 et 1.*

Par sentence de la gouvernance de Lille, le 29 mai 1765, le nom patronymique est Lefebvre-Delattre, mais ce nom remonte en réalité au commencement du XVII[e] siècle.

I. — *Martin* Lefebvre, archer à cheval au service de Philippe, duc de Bourgogne, pendant la guerre de cent ans, sous les ordres d'Antoine de Croy, assista au siège de Compiègne où il se distingua ; il eut pour fils :

II. — *Martin* Lefebvre, homme d'armes dans l'armée de Charles le Téméraire, fut fait prisonnier au siège de Nancy en même temps que *Jean Lefebvre,* son cousin germain, et mourut en 1477 ; il fut père de :

III. — *Jean* Lefebvre, décédé en 1500, marié à Lille, en 1478, avec Catherine *du Mortier*, fille de Bertrand, écuyer, « vicomte » de Ligny, s[r] de la Picquerie, dont il eut au moins deux fils :

1. — *François*, époux d'Antoinette *Delahaye*, fille de Simon.
2. — *Pierre*, qui suit, IV.

IV. — *Pierre* Lefebvre servit avec trois chevaux sous l'empereur Charles-Quint, et épousa Catherine *Joire*, fille de Jean et de Catherine *Thibault* ; d'où :

1. — *Marie*, alliée, après 1509, à Antoine *Duhot*, fils d'Antoine, né à Lorgies (Pas-de-Calais), bourgeois de Lille par achat du 4 mai 1508, mort vers 1571 ; dont postérité.
2. — *Marguerite*, épouse de François *Malbrancq* ; d'où postérité.
3. — *Charles*, qui suit, V.

V. — *Charles* Lefebvre, grand bailli de la comté d'Herlies, décédé vers 1604, s'allia à Isabeau *Lamiot*, fille de Paul, écuyer, et de Marguerite *Delattre* ; dont :

1. — *Charles*, qui suit, VI.
2. — *Henri*, qui suivra, VI bis.

VI. — *Charles* LEFEBVRE-DELATTRE, sr de Biache, épousa en premières noces Françoise ***Roopere***, fille de Gilles, et en secondes noces (d'après le manuscrit du Chambge), Marie ***de Lannoy***; dont:

1. — Du premier lit: *Charles*, qui suit, VII.
2. — *Françoise*, alliée à Gaspard *Bruneau*.

VII. — *Charles* LEFEBVRE-DELATTRE, sr de Biache, marié à Jossine ***Le Petit***; dont:

1. — *Charles-François*, mort en 1674 et inhumé à Merville.
2. — *Anne-Catherine*, décédée à Lille, paroisse Sainte-Catherine, le 13 août 1712, mariée dans cette église, le 11 janvier 1679, avec Jacques *Bridoul*, écuyer, sr d'Averdoing, de Burgau, fils de Jacques, écuyer, et de Madeleine ***de Lannoy***, baptisé à Saint-Étienne le 25 avril 1652, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1679, décédé paroisse Sainte-Catherine le 4 janvier 1727; dont postérité.

VI bis. — *Henri* LEFEBVRE-DELATTRE épousa Jacqueline ***de Pootere***; dont:

1. — *Guillaume*, qui suit, VII.
2. — *Madeleine*, épouse de Pierre *Poitart*.
3. — *Henri*, né à Estaires, bourgeois de Lille par achat du 6 février 1660, marguillier de Saint-Étienne, décédé paroisse de La Madeleine le 26 février 1683, marié avec Marie *Le Mesre*, fille de Jean et de Françoise *Carpentier*; d'où:

a. — *Denis*, né à Estaires, bourgeois de Lille par achat du 5 décembre 1681, bourgeois de Douai par achat du 11 mai 1697, époux de Marie-Angélique *Daussy*, dont il eut:

aa. — *Marie-Thérèse-Angélique*, baptisée à Saint-Pierre le 7 juin 1780.

bb. — *Charles-François-Augustin*, baptisé à Saint-Pierre le 23 septembre 1681.

cc. — *Anne-Marie*, baptisée à Saint-Pierre le 25 juin 1683.

dd. — *Philippine*, baptisée à Saint-Pierre le 19 octobre 1684.

ee. — *Antoine-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 28 janvier 1687.

ff. — *Anselme*, baptisé à Saint-Pierre le 18 septembre 1688.

gg. — *Marie-Rosalie*, baptisée à Saint-Pierre le 31 mai 1689, décédée paroisse Saint-Étienne le 28 mars 1720.

b. — *Anselme*, né avant 1660, procureur du Roi à la forêt de Nieppe, bourgeois de Lille par achat du 5 décembre 1681.

c. — *Théodore-Henri*, né avant 1660, religieux à Avelin.

d. — *Philippine*, née avant 1660, morte paroisse Saint-Maurice le 14 juillet 1727, mariée à La Madeleine le 24 novembre 1682, avec Simon *Le Pipre*, écuyer, s[r] de la Vallerie, fils d'Antoine, écuyer, et de Rose *de Hennin*, baptisé à Saint-Étienne le 20 octobre 1645, bourgeois de Lille par relief du 2 avril 1683, échevin et membre du magistrat de 1685 à 1722, décédé paroisse Saint-Maurice le 14 janvier 1727. Elle avait acheté la bourgeoisie de Lille le 5 décembre 1681 et eut postérité.

e. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 4 juin 1662, mort à trois ans.

VII. — *Guillaume* LEFEBVRE-DELATTRE, s[r] du Mortier, receveur, premier échevin, puis mayeur d'Armentières pour laquelle il obtint des Français une capitulation honorable, nommé greffier surnuméraire en la Chambre des comptes à Lille le 7 septembre 1648, auditeur extraordinaire le 13 avril 1655, maître aux honneurs le 27 mai 1661, confirmé dans sa noblesse par lettres données à Madrid le 25 octobre 1662, épousa à Saint-Pierre de Comines, le 31 octobre 1626, Marie *Baccart*, fille de Jacques, décédée en 1671 ; d'où :

VIII. — *Alexandre-Floris* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, s[r] des Campeaux, de la Fresnoy, né à Armentières, bourgeois de Lille par achat du 8 janvier 1655, décédé paroisse de La Madeleine le 30 janvier 1670, épousa à Saint-Étienne, le 12 juillet 1655, Marie-Jeanne *Miroul*, fille de Jacques et d'Agnès *Gilleman*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 mars 1632, morte le 22 août 1667 ; dont :

1. — *Agnès-Isabelle*, baptisée à La Madeleine le 25 septembre 1656.

2. — *Charles-Alexandre*, baptisé à La Madeleine le 26 juillet 1657.

3. — *Marie-Élisabeth-Hyacinthe*, baptisée à La Madeleine le 29 juin 1660.

4. — *Charles-François*, qui suit, IX.

5. — *Alexandre-Florent*, baptisé à La Madeleine le 13 janvier 1663.

6. — *Ferdinand-Adrien*, baptisé à La Madeleine le 12 septembre 1664.

7. — *Anne-Marie*, baptisée à La Madeleine le 15 février 1666, y décédée le 30 août 1728, mariée à Saint-Étienne, le 19 octobre 1688, avec Michel-Alexandre *de Hangouart*, chevalier, fils de Wallerand, écuyer, s[r] du Belarbre, et de Jeanne-Françoise *Obert*, baptisé à Saint-Maurice le 17 juillet 1662, bourgeois de Lille par relief du 17 décembre 1688, grand bailli de Comines, chevalier d'honneur au Parlement de Flandre le 19 mars 1705, mort en 1716; dont postérité.

8. — *Agnès-Angélique*, baptisée à La Madeleine le 6 août 1667.

IX. — *Charles-François* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, s[r] de la Fresnoy, baptisé à La Madeleine le 15 décembre 1661, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1687, décédé sur cette paroisse le 22 décembre 1735; épousa à Saint-Étienne, le 19 mai 1687, Marie-Jeanne *Hespel*, fille de François-Séraphin, écuyer, s[r] de la Vallée, et de Marie-Hippolyte *Vandenberghe*, baptisée à Saint-Étienne le 11 novembre 1664, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 juillet 1745; dont :

1. — *Henri-Séraphin*, baptisé à La Madeleine le 7 décembre 1691, chanoine de Cysoing.

2. — *Ferdinand-Joseph*, qui suit, X

3. — *Marie-Ursule*, baptisée à La Madeleine le 20 janvier 1696, décédée célibataire paroisse Saint-Maurice le 9 février 1781.

4. — *Isbergue-Alexandrine*, baptisée à La Madeleine le 30 septembre 1697, dame de la Haye, décédée paroisse Saint-Maurice le 27 mars 1784; non mariée.

5. — *Marie-Jeanne*, baptisée à La Madeleine le 2 novembre 1698, morte à Lille le 5 prairial an II.

6. — *Michel-Alexandre*, qui suivra, X[bis].

X. — *Ferdinand-Joseph* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, s[r] de Ligny, baptisé à La Madeleine le 25 janvier 1694, bourgeois de Lille par relief du 29 mai 1739, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 21 avril 1736, décédé paroisse Sainte-Catherine le 13 janvier 1784, épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 18 avril 1739, Marie-Madeleine *Le Cat*, fille de Denis, écuyer, s[r] de Beauffremez, et de Marie-Madeleine *Beuvet*, baptisée à Saint-Étienne le 5 janvier 1691, décédée paroisse Sainte-Catherine le 17 décembre 1746; 2° à La Madeleine, le 22 janvier 1748, Marie-Philippine-Alexandrine *Le Clément de Saint-Marcq*, fille de Philippe-François, chevalier, s[r] de Saint-Marcq, et de Marie-Thérèse *de Lannoy*,

baptisée à La Madeleine le 14 mars 1724, décédée à Lille le 10 novembre 1795; dont :

1. — Du second lit : *Marie-Alexandre-Joseph* dit le *vicomte de Ligny*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 octobre 1748, maire de Ligny en 1791, mort à Lille le 27 mars 1828; épousa Jeanne-Thérèse *Nicolet*, fille de Gilbert et d'Anne-Jeanne *Mandonnet*, née à Reims le 8 juin 1761, décédée à Lille le 9 avril 1839; dont :

a. — *Alexandre-Joseph-Toussaint*, vicomte de Ligny, né le 8 octobre 1791, légitimé par mariage subséquent, percepteur des contributions à Flines, puis payeur-général du département de l'Oise, décédé après 1877; marié à Lille le 4 septembre 1820 avec Augustine-Eugénie *Cattaert*, fille de Charles-Auguste-Joseph et de Marie-Joseph *Fourmentel*, née à Lille le 10 août 1786, veuve de François-Joseph *Deledicque* et de Barthélémi-Joseph *Flament*; dont une fille : *Eulalie-Joséphine*, née à Lille le 14 juin 1821.

b. — *Alexandre-François*, né à Lille le 13 germinal an III, y décédé au pensionnat de l'école centrale et communale le 30 avril 1807.

c. — *Ferdinand-Joseph*, né à Lille le 20 prairial an IV, lieutenant à la compagnie de voltigeurs du 3me bataillon du 57me de ligne, mort au Val-de-Grâce à Paris le 24 juin 1834.

2. — *Françoise-Alexandrine*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 avril 1750.

3. — *Philippe-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 juillet 1751.

4. — *Isbergue-Philippine*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 août 1753, morte à Lille le 23 février 1821, mariée à Sainte-Catherine, le 6 juin 1786, avec François-Ghislain-Joseph *de la Porte*, écuyer, sr de Waulx, fils de Jacques-François-Lamoral, écuyer, et de Marie-Claude-Louise-Thérèse *de la Porte*, né à Waulx près Amiens en 1751, décédé à Hesdin avant son épouse.

5. — *Dominique-Ferdinand-Marie*, baptisé à Sainte-Catherine le 21 janvier 1755, chevalier de Ligny, enseigne aux gardes wallonnes le 5 février 1774, sous-lieutenant le 17 juillet 1777, sous-lieutenant de grenadiers le 14 novembre 1782, lieutenant le 9 octobre 1783, retraité lieutenant-colonel à Barcelone le 23 janvier 1786, reçu chevalier de Malte le 19 février 1776, commandeur de cet ordre en 1817, décédé célibataire à Lille le 6 février 1824.

6. — *Félix-Séraphin*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 juillet 1757, chevalier de Malte le 14 juin 1788 [1].

1. Le dossier des preuves fournies par les trois frères *Lefebvre-Delattre* pour être admis dans l'ordre de Malte fait partie de la collection de M. Quarré-Reybourbon qui a bien voulu nous le communiquer.

7. — *Pierre-François*, qui suit, XI.

8. — Un enfant mort-né paroisse Sainte-Catherine le 11 février 1761.

9. — *Pélagie-Lucie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 juin 1762, morte à Béthune le 27 janvier 1839, alliée en octobre 1801 à Jean-Baptiste-François-Xavier *de Briois*, écuyer, s[r] de Ruitz, fils de Pierre-Dominique, écuyer, s[r] d'Hulluch, et de Marie-Françoise-Josèphe *Le Vasseur de Bambecque*, né le 24 juin 1759, capitaine au régiment de Bresse infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort à Béthune le 23 décembre 1828; dont postérité.

10. — *Marie-Balthazar*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 décembre 1763.

XI. — *Pierre-François* LEFEBVRE-DELATTRE, chevalier d'Hailly, baptisé à Sainte-Catherine le 24 décembre 1759, enseigne aux gardes wallonnes le 5 février 1774, sous-lieutenant le 29 mai 1782, sous-lieutenant de grenadiers le 7 février 1788, lieutenant le 15 mai suivant, retraité en octobre 1789, chevalier de Malte le 6 juin 1777, chef de la Légion du Nord, décédé à Haubourdin le 4 décembre 1844. Il se maria : 1° avec Marie-Anne *O'Sullivan*, morte à l'Esplonga de Franconie en Espagne en août 1794; 2° à Esquermes, le 9 février 1809, avec Maria de Las Mercedes Louisa *Ramirez de Cordova*, fille de Dom Ferdinand et d'Anne *Castilla*, née à Espeso (diocèse de Cordoue) le 21 septembre 1773, veuve de Augustin *Urrutia*, morte à Haubourdin le 13 janvier 1848; dont :

1. — Du second lit : *Françoise-Marie du Rosaire-Candide*, née à Zentovera le 3 octobre 1800, légitimée par mariage subséquent, morte à Haubourdin le 2 mars 1848, célibataire.

2. — *Thérèse-Alexandrine*, née à Esquermes le 26 nivôse an XII, morte le 16 floréal suivant.

3 — *Victoire-Alexandrine*, née à Esquermes le 16 frimaire an XIV, morte avant 1809.

4. — *Ferdinand-Séraphin*, qui suit, XII.

5. — *Alexandre-François-Joseph*, né à Santes le 18 juillet 1812, mort à Haubourdin le 23 avril 1893, marié avec Rose-Virginie *Boudville*, fille de Jean-Baptiste-Joseph et de Rose-Clémentine-Charlotte-Désirée *Handouart*, née à Saint-Omer le 26 juillet 1813, morte à Haubourdin le 28 mai 1868; sans postérité.

XII. — *Ferdinand-Séraphin* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, né à Esquermes le 8 juillet 1809, employé aux tabacs, obtint, le 6 février 1861, un décret lui permettant, ainsi qu'à ses deux fils aînés, de

s'appeler Lefebvre-Delattre d'Hailly, et mourut à Loos le 20 décembre 1877. Il épousa à Lille, le 17 avril 1843, Marie-Justine-Élisabeth *de Madre de Norguet*, fille d'Auguste-César-Joseph et de Marie-Joseph-Justine *Castellain des Cleps*, née à Lille le 21 août 1824, décédée à Loos le 8 janvier 1877 ; d'où :

1. — *Raoul-Martin*, né à Lille le 6 avril 1845, mort au château de Wailly près Arras le 2 décembre 1904, marié à Saint-Omer le 20 mai 1873 avec Mathilde-Marie-Charlotte *de Servins d'Héricourt*, fille de Louis-Émile-Albert, comte de Servins, et d'Agathe-Joséphine-Clémence *Macquart*, née le 27 décembre 1850 ; dont :

a. — *Roger-Ferdinand-Joseph*, né à Saint-Omer le 14 juin 1875, allié à Amiens, le 6 mai 1902, à Marie-Antoinette-Edmée *de Louvencourt*, fille de Marie-Jules-Adrien, comte de Louvencourt, et de Julienne *d'Ault du Mesnil*, née à Seux (Somme) le 8 octobre 1880.

b. — *Marie-Thérèse-Bernadette-Mathilde-Joseph*, née à Saint-Omer le 18 décembre 1881.

2. — *Noémi-Louise*, née à Lille le 10 août 1846, célibataire.

3. — *Gaston-Ferdinand*, né à Loos le 2 juillet 1849, marié à Saint-Omer le 17 août 1880 avec Laurence Fanny-Marie *Pley*, fille d'Omer et de Fanny *Cortyl*, née à Saint-Omer le 6 septembre 1849. Sans enfants.

4. — *Berthe-Virginie-Marie*, née à Lille le 14 novembre 1855, épousa à Paris, le 28 mai 1878, Henri-Nicolas-Emmanuel *Emmery de Septfontaines*, fils d'Henri-Charles-Léopold, inspecteur général des ponts et chaussées, et de Marie-Catherine-Eudoxie *Le Boucher*, né le 12 mai 1850, officier d'artillerie ; dont postérité.

5. — *Auguste-Joseph*, né à Lille le 5 septembre 1860, marié à La Beuvrière (Pas-de-Calais), le 8 septembre 1886, avec Élisabeth-Valentine-Marie *Gaillard de Blairville*, fille de Charles-Pierre-Pépin, baron de Blairville, et de Clémentine-Eugénie *de la Chaussée*, née à Metz le 25 juillet 1865 ; dont :

a. — *Marie-Antoinette-Eugénie-Jeanne*, née à La Beuvrière le 24 juin 1887.

b. — *Ferdinand-Charles-Marie-Joseph*, né à La Beuvrière le 25 mars 1889.

X bis. — *Michel-Alexandre* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, s[r] d'Ascq, de Hollenain, baptisé à La Madeleine le 5 avril 1702, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1733, receveur de l'Hôpital Stappaert, décédé à La Madeleine le 26 janvier 1762 ; épousa à Saint-Pierre,

le 14 juin 1733, Marie-Pélagie-Joseph *Hespel*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Isabelle-Hyacinthe *Bridoul*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 juin 1711, décédée paroisse de La Madeleine le 1er février 1781 ; dont :

1. — *Charles-Alexandre*, baptisé à Saint-Pierre le 17 mai 1735, prêtre, chanoine de Saint-Pierre, maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du district de Lille le 21 décembre 1792, mort dans cette ville le 25 mai 1807.

2. — *Pélagie-Amélie*, baptisée à Saint-Pierre le 26 février 1737.

3. — *Ferdinand-Séraphin*, écuyer, sr de Sonnehem, baptisé à Saint-Pierre le 30 octobre 1738, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 15 octobre 1778, décédé à Lille le 9 décembre 1812.

4. — *Joseph-Auguste*, écuyer, sr du Cliquennoy, Pierbaix, Rabodinghe, La Grand'Garde, baptisé à Saint-Pierre le 31 janvier 1741, décédé à Lille le 8 mars 1818 ; épousa : 1° à Saint-Maurice, le 19 juin 1787, Marie-François-Amélie *de Luytens*, fille de Maximilien-François-Joseph, écuyer, sr de Bossut, et de Françoise-Ghislaine-Joseph *Bady du Thilloy*, baptisée à Saint-Maurice le 24 février 1766, décédée paroisse Saint-André le 26 janvier 1789 ; 2° à Saint-Étienne, le 30 décembre 1792, Marie-Cécile-Charlotte *Lecouvreur*, fille de Louis-Joseph, écuyer, sr d'Orifontaine, et d'Augustine-Charlotte *Aronio*, baptisée à Saint-Étienne le 26 septembre 1764, morte à Lille le 6 avril 1825 ; d'où :

a. — Du second lit : *Charlotte-Gabrielle*, née à Wambrechies (au Cliquennoy) le 10 juillet 1794, décédée à Pas-en-Artois le 31 août 1863, mariée à Lille le 18 avril 1819 avec Alexandre-Ernest-Joseph *Le Mesre de Pas*, fils d'Augustin-Joseph, écuyer, sr du Bruisle, et de Jeanne-Marie *de Fourmestraux*, baptisé à La Madeleine le 21 février 1788, conseiller municipal, puis adjoint au maire de Lille, décédé à Arsy (Oise) le 12 novembre 1841 ; dont postérité.

b. — *Marie-Julie-Lucie*, née à Wambrechies le 3 fructidor an IV, morte en célibat à Lille le 30 janvier 1873.

5. — *Guillaume-Henri*, baptisé à Saint-Pierre le 12 octobre 1742.

6. — *Lucie-Alexandrine*, baptisée à Saint-Pierre le 12 décembre 1743, morte à Lille le 3 décembre 1818.

7. — *Bonne-Victoire*, baptisée à La Madeleine le 27 février 1745, morte à Lille le 19 mars 1812.

8. — *Marie-Eugène*, baptisé à La Madeleine le 11 juin 1746, décédé à Lille le 29 pluviôse an IX.

9. — *Thérèse-Lydie*, baptisée à La Madeleine le 6 mars 1748, décédée à Lille le 23 vendémiaire an VI.

10. — *Françoise-Alexandrine*, baptisée à La Madeleine le 23 février 1750.

11. — *Michel-Alexandre*, baptisé à La Madeleine le 6 mars 1753.

1622, 23 octobre. — *Déclaration de noblesse pour Guillaume Lefebvre de Lattre, conseiller et maistre en ceste chambre* (des Comptes de Lille) *et sa postérité.*

Philippes, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc[a]... A tous, présens et avenir qui ces présentes verront ou lire oïront, salut. De la part de nostre cher et féal *Guillaume Lefebvre dict de Lattre*, conseillier et maistre de la Chambre des Comptes à Lille, nous at esté remonstré que ses ancestres auroient tousjours vescu honnorablement, sans jamais avoir exercé traficques ny offices vils dérogans à la noblesse, ains, au contraire, esté employez en charges quallifiées et desservies par gens nobles et esté allié à des familles honnorables et nobles, s'estans maintenus telz sans reproches en leurs comportemens et possessions de biens et nobles ténemens et ce passé deux cens cincquante ans, portans de temps immémorial pour armoiries ung *escu au champ de gueule, à un aigle d'or accompaigné de cincq estoiles à six raiz de mesme posées deux deux et une en pointe*, le heaume treillé aux hachemens et bourlet de gueul et d'or, et pour cimier une espée d'arme, la garde d'or, sans poingnée, la pointe en haut; que *Martin Le Febvre*, père et fils, auroient servy en guerre longues années les Ducqz Philippes et Charles de Bourgoingne en quallité d'archers et hommes d'armes, et ledict Martin fils esté faict prisonnier à la bataille de Nancy avec *Jean Le Febvre*, son germain : duquel Martin seroit issu *Jean Le Febvre*, marié avec Damoiselle Catherine *Du Mortier* d'ancienne famille noble, et d'icelluy *Pierre Le Febvre*, marié à Damoiselle Catherine *Joire*, bisayeul du remonstrant, lequel auroit servy avec trois chevaulx l'Empereur Charles cincquiesme, de glorieuse mémoire, dans ses guerres; que *Charles Le Febvre*, fils dudit Pierre et père grand dudit remonstrant ayant espousé Damoiselle Isabeau *Lamiot*, de noble génération, seroit décédé bailly de la Comté de Herlies, auquel seroit succédé en office messire Frédric de la Fosse, chevalier, seigneur de Pouillon, lequel estat auroit de tout temps esté déservy par gens de famille noble ; que *Henry Le Febvre*, père dudit remonstrant, auroit pareillement vescu honnorablement sans aucune

reproche et le remonstrant nous auroit servy en la quallité et charge de receveur, de premier eschevin et chef du Magistrat de la Ville d'Armentières et doiz quinze ans ençà de conseillier et maistre de ladicte Chambre des Comptes à Lille, et qu'ayant ladicte ville d'Armentières esté assiégée par les François, ne pouvant plus résister aux forces de l'ennemy, l'on auroit par son moyen obtenu une honnorable capitulation et que du depuis il auroit donné..... [1] des entreprises de l'ennemy sur la ville de Lille et rendu de grands debvoirs pour la reprise de celle d'Armentières, dont ayant l'entreprise esté ainsi avortée, ses biens auroient esté confisquez par l'ennemy, et dernièrement auroit assisté près la personne de nostre cousin le marquis de Carajena durant le siège de ladicte ville d'Armentières jusques à la réduction d'icelle à nostre obéissance. Et combien qu'ensuicte de ce que dessus il soit à tenir pour noble, ce néantmoins, comme par les guerres ses tiltres et papiers auroient esté perduz et esgarrez, afin d'éviter ci-après toutes vexations au regard de sa quallité de noble, il nous a très humblement supplié de luy accorder nos lettres de déclaration et confirmation de noblesse, et en tant que besoing l'annoblir de nouveau avecq continuation du port des susdictes armoiries et sur ce luy faire dépescher noz lettres patentes en tel cas pertinentes. Sçavoir faisons que nous, ce que dessus considéré, avons de nostre certaine science, auctorité souveraine et grâce espéciale, pour nous, nos hoirs et successeurs, audit *Guillaume Le Febvre*, ensamble à ses enffans et postérité, masles et femelles, naiz et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours par ces présentes, le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enffans et postérité et chascun d'eux procréez en léal mariage, comme dict est, ayent à jouir et user, jouissent et usent d'ici en avant et à tousjours, comme gens nobles en tous lieux, actes et besoignes de tous et quelzconques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez et franchises, privilèges et exemptions de noblesse dont les aultres nobles ont accoustumé de jouir, joyssent et joyront, et qu'ils soient en tous leurs faicts et actes tenus et réputez pour nobles en touttes places, en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et créons telz par ces mesmes présentes, et que semblablement ilz soient et seront capables et qualliffiez pour estre eslevez à estatz et dignitez, soit de chevalerie ou aultres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous noz païs, signament en nos Païs Bas, places,

1. La partie pointillée de cet acte est devenue indéchiffrable par suite de l'encre dont elle est couverte.

terres, seigneuries, rentes, revenus, possessions et aultres choses mouvantes de nos fiefz et arrière-fiefz et tous aultres nobles tenemens et iceux prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans; et si aucunes des choses susdictes ils ont jà acquis, les tenir et posséder sans estre constraincts de par nous ou d'aultres les mectre hors de leurs mains : à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines par cesdictes présentes, faisans vers nous et nosdits hoirs et successeurs les debvoirs y appartenans, selon la nature et condition d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du païs où ils sont scituez. Et pour démonstrer d'avantage la favorable considération qu'avons ausdits services, avons, de nostre plus ample grâce, faict et faisons par ces présentes audit suppliant et à sesdits enffans et postérité quictance, don et rémission de la finance et somme de deniers qui pourroit estre deue à cause de ce présent annoblissement. Et afin que l'estat de noblesse dudit suppliant soit tant plus nottoire, recognu et auctorisé lui avons aussy accordé et permis, accordons et permectons par cesdictes présentes que luy et sa postérité de léal mariage comme dict est, pourront doresenavant et perpétuellement en tous et quelconques leurs faicts, gestes et aultres actes licites et honnestes avoir et porter les armoiries cy dessus spéciffiées, ainsy qu'elles sont peintes au milieu de ces présentes. Sy ordonnons à nostre lieutenant, gouverneur et capitaine général de nosdits Païs-Pas et Bourgoingne et donnons en mandement à noz très-chers et féaulx les gens de ñostre Conseil d'Estat, chef, présidens et gens de nos privé et grand Conseils, chefz, trésorier-général et commis de noz domaines et finances, président et gens de nostre Conseil provincial de nostre païs et comté de Flandres, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille et à tous aultres noz justiciers et officiers présens et avenir, leurs lieutenans et chascun d'eulx, en droit soy et si comme à luy appartiendra [1] et à tous autres nos sujets, qu'estant par lesdits de nos comptes bien et deuement procédé comme leur mandons de faire, à l'intérinement et vérification de cesdictes présentes selon leur forme et teneur, ils fassent, souffrent et laissent ledit *Guillaume Le Febvre* et sa postérité de loyal mariage de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdites présentes pleinement, paisiblement et perpétuellement jouir et user, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné à aucun d'eux, contredit, destourbier ou empeschement quelconcque.

---

1. La finale de cet acte a été lacérée dans le registre des chartes original où il avait été entériné.

Bien entendu que ledit *Guillaume Le Febvre* sera tenu de les présenter en nostre dicte Chambre des Comptes à l'effect de ladite vérification et intérinement en déans l'an après la datte d'icelles, comme aussy en déans le mesme terme à nostre premier roy d'armes ou autre qu'il appartiendra en nosdits Pays-Bas, en conformité et aux fins portées par le 15e article de l'ordonnance décrétée par feu nostre bon oncle l'Archiduc Albert le 14 de Xbre 1616 touchant le port des armoiries, timbres, tiltres et autres marques d'honneur et de noblesse, l'un et l'autre à peine de nullité de ceste nostre présente grâce. Ordonnant à nostre dit premier roy d'armes ou à celuy qui exercera son estat en nosdits Pays-Bas, ensemble au roy d'armes de la province qu'il appartiendra de suivre en ce regard ce que contient le règlement faict par ceux de nostre conseil privé le 2 8bre 1637, au sujet de l'enregistrement de nos lettres patentes touchant les marques d'honneur, en tenant par nosdits officiers d'armes respectivement notice au dos de cestes. Car ainsy nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant quelsconques ordonnances, statuts, coustumes, usages et autres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdits de nos finances et de nos comptes et tous autres ausquels ce peut toucher et regarder. Et afin que ce soit chose ferme et estable à tousjours, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles fait mettre nostre scel. Sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le 23e du mois d'octobre l'an de grâce 1662, et de nos règnes le 42e paraphé M. Vt : signé PHILIPPES. Sur le ply est escrit : Par le Roy.

Signé : Jean VECQUER.

Archives départementales du Nord, Chambre des comptes de Lille, art. B. 1671, 76e registre des chartes, fo 67 et suivants ; et B. 1675, fo 167 et suivants.

1774, 5 février. — *Brevet d'enseigne en faveur du chevalier de Ligny.*

Le Roi,

Sachant l'emploie vacant d'enseigne de fusiliers de la compagnie de Mr Albert Pardo de Fremicourt dans le cinquième bataillon du Régiment de ma garde Royal infanterie wallonne, par l'avancement de Mr François-Joseph de Colins, chevalier de Tarciene, et convenant d'être remplacé par celui qui ait les qualités requises, les trouvant dans le *chevalier de Ligny*, cadet du même corps, attendu qu'il m'a bien servi et qu'il continuera avec le même zèle, j'ai jugé conve-

nable de le nommer pour enseigne de fusillier de ladite compagnie afin qu'il exerce cet emploi avec toutes les distinctions et exemptions préveues par les ordonnances de ce régiment. Pour quel effet j'ordonne au comte de Priego qui en est le Colonel et à tous les officiers et soldats, qu'ils aient à le reconnoitre pour tel enseigne de fusiliers de la susdite compagnie, et que les subalternes et soldats de cette compagnie remplissent et exécutent les ordres qu'il leur donnera pour mon service, et lui, il obéira à ceux de son capitaine et autres officiers supérieurs. Et je déclare qu'avec cet emploi il doit jouir de la solde signalée dans le règlement des appointemens de ces mêmes régimens aux gardes, et qu'on doit les luy bonifier et payer dans la forme et au terme des autres officiers et soldats de ce régiment. Qu'ainsi est ma volonté et que de ce Brevet le Commissaire ait à l'annotter.

Donné au Pardo le cinq février mil sept cent soixante et quatorze.

moi Le Roi.

et signé : Amboise Funes de Villalpando.

Votre Majesté nomme enseigne du Régiment des Gardes Walonnes le *chevalier de Ligny,* Barcelone, le 12 février 1774, j'ai annotté ladite dépêche ; est signé : Gavino Ester y Montserrat.

Pour copie conforme à l'original
(signé) : Faille.

Archives départementales du Nord, série Q, portefeuille n° 2038 ; copie authentique en papier, portant le cachet de la municipalité de Lille.

1776, 14 mai. — *Preuves de noblesse de Dominique-Ferdinand-Marie Lefebvre de Lattre.*

« Extrait des registres de la Vénérable Langue de France.

Cejourd'huy 14 may 1776, avec permission de Son Éminence Frère Emmanuel de Rohan, digne grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem et du Saint Sépulcre, s'est assemblée la Vénérable Langue généralle en France, président en icelle illustre M. le chevalier de Ligné, lieutenant de grand trésorier, en laquelle a été fait lecture de la relation dont la teneur suit, de MM. les chevaliers cy-devant nommés commissaires pour examiner le procès-verbal des preuves de noble *Dominique Ferdinand Marie Le Febvre de Lattre* présenté de majorité au rang des chevaliers de justice de cette Vénérable Langue et Prieuré de France.

Monsieur et Messieurs,

Nous avons examiné avec attention le procès-verbal des preuves de noble *Dominique Ferdinand Marie Le Febvre de Lattre*, présenté de majorité au rang de chevalier de justice de cette Vénérable Langue de France.

Le présenté est d'une noblesse très ancienne; *Guillaume Le Febvre de Lattre* son trisayeul, obtint en 1662, un diplôme de Philippe IV, roy d'Espagne, dans lequel la généalogie de cette maison est reportée jusqu'à *Martin Le Febvre*, huitième ayeul, qui fut homme d'armes en 1418.

Le septième ayeul du nom de *Pierre*, servit avec distinction sous l'empereur Charles-Quint.

La noblesse est bien soutenue sous tous les degrés et la filiation bien suivie.

Le côté maternel du nom *de Le Clément* produit une noblesse bien soutenue et une filiation bien suivie.

Les collatéraux tant paternels que maternels, sont égallement bien prouvés, tant pour la noblesse que pour la filiation, à l'exception de Marie-Jeanne *Miroul* première bisayeule paternelle, qui, quoy que regardée comme noble dans la province, ainsi que ses ascendants, ayant porté des armes et possédé des fiefs nobles avant l'année 1640, n'ayant pu recouvrer les titres qui prouvent l'ancienne noblesse, en a été dispensée par un bref, la filiation de ce quartier est bien suivie.

Sur cet exposé, nous sommes de sentiment, Monsieur et Messieurs, que lesdites preuves soient reçues pour bonnes et valables, nous en remettant néanmoins à ce qu'il vous plaise en ordonner.

Sur quoy les seigneurs de la Vénérable Langue procédant par voix, suffrages et balottes, ont approuvé la relation de MM. les commissaires recevant lesdites preuves pour bonnes et valables N^e D^te.

Les procureurs de la Vénérable Langue de France; estoient signé

Le ch^er DU CHERNES.
Le ch^er DE MALLARD.
Le ch^er DE GONDRECOURT.

Etoit encore signé :

Frère Adrien GEFFROY, avec paraphe, s^re de la V^ble Lan.

A la suite, on lit :

Nota.

Ledit D. F. M. a été reçu le 19 février 1776, de majorité, né le 21 janvier 1755.

Pierre François, son frère, a été reçu le 6 juin 1777, de majorité, né le 23 décembre 1759.

Nota.

Le 17 juillet 1755 Monsieur le bailly de Bar et Monsieur le

commandeur Boniface, ont été les commissaires pour vérifier les titres dudit sieur *Le Febvre de Lattre* et ont entendu quatre témoins nobles, savoir, le vicomte de Mailly-Mamez, le marquis de Wignacourt, le baron de Saint-Sainseiforien [1], et d'Esteimbourg bailly des États de Lille, et 4 autres témoins de famille marchande.»

Bibliothèque communale de Lille, manuscrit 494, f° 71.

1786, 23 janvier. — *Brevet de lieutenant-colonel en faveur de M. Dominique de Ligny.*

Le Roi,

En vertu de la demande, j'ai accordé l'agrégation à l'état-major de la place de Barcelone à M. *Dominique Deligny*, premier lieutenant de ma garde Royal infanterie Wallonne, en qualité de lieutenant-colonel d'infanterie pour qu'il continue ses services : à quel effet j'ordonne au capitaine général ou commandant général à qui il correspond, de donner l'ordre nécessaire pour l'exécution d'icelle, et à l'Intendant à qui il appartient pour qu'il prenne notte en la chancellerie principal où on doit former l'état expresse de Mr *Dominique Deligny* en la classe de tel lieutenant colonel, et avec les appointemens de cinq cens et quarante réaux de vellon par mois, lui bonifiant les appointemens qu'il avoit cy devant jusqu'à ceux ci-dessus, ayant soin de se présenter avec cette dépêche où il appartient ; ne le faisant pas, elle sera nul[le].

Donné au Pardo, le vingt trois de Janvier mil sept cent quatre-vingt six.

moi Le Roi.

est signé : Pierre DE LE RENA.

Votre Majesté accorde l'agrégation à l'État major de la place de Barcelone au lieutenant-colonel Mr *Dominique Deligny*.

Barcelone, le 1er février 1786 ; que l'on fasse ce que le Roi ordonne.

est signé : le Comte DEL ASALTO.

Barcelone, le 1er février 1786, j'ai annotté en la chancellerie de l'Armée de cette principauté.

est signé : le Baron DE LA LUIDE.

Comme commissaire j'ai pris notte,

est signé : Bernabé GONZALEZ Y CHAVES.

Pour copie conforme à l'original.

(signé) : FAILLE.

Archives départementales du Nord, série Q, portefeuille n° 2038 ; copie authentique en papier portant le cachet de la municipalité de Lille.

---

1. C'est-à-dire Robert de Saint-Symphorien et Muyssart de Steenbourg.

LE THIERRY

ARMES : *de sable au chevron d'or accompagné de trois étoiles à cinq rais du même* [1].

I. — *Charles* LE THIERRY, fils de François (mort avant 1697) et de Marie *Boulanger*, né à Calais, paroisse Notre-Dame, le 11 novembre 1656, marchand, acheta la bourgeoisie de Lille le 6 juin 1697, et mourut le 19 janvier 1721 ; il épousa : 1° Adrienne *Terru ;* 2° à Saint-André, le 4 février 1698, Marguerite *de Flandres*, fille de Simon et de Jeanne *Desmazure*, née le 13 février 1669, morte le 10 août 1730 ; dont :

1. — Du second lit : *Charles-Simon-Joseph*, qui suit, II.

2. — *Marie-Thérèse-Désirée*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1701, morte le 12 janvier 1780, mariée dans cette église, le 20 août 1724, avec Thomas-François-Joseph *Joires*, fils de Jacques-François et de Jeanne-Catherine *de Lannoy*, licencié ès lois, négociant, bourgeois de Lille par relief du 28 août 1724, échevin de cette ville où il mourut sans postérité le 30 mars 1755.

II. — *Charles-Simon-Joseph* LE THIERRY, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1698, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1732, décédé le 5 décembre 1747, épousa à Saint-Maurice, le 10 juin 1731, Marie-Françoise-Gabrielle *Prévost*, fille de Gabriel et de Anne-Marie *Mas*, baptisée à Saint-Maurice le 7 février 1707, y décédée le 19 février 1736 ; d'où :

1. — *Gabriel-Joseph*, s[r] de la Butinerie, né le 12 mai 1732, négociant, bourgeois de Lille par relief du 14 mai 1759, contrôleur ordinaire des guerres, mort le 15 août 1788, et inhumé à l'abbaye d'Annay près Lens ; allié à La Madeleine, le 26 novembre 1758, à Henriette-Thérèse-Josèphe *Gennard*, fille de Charles-Joseph-François et de Jeanne-Françoise *Gennard* ; sans postérité.

---

1. Ces armes sont aussi données : d'or au chevron de sable, accompagné de trois étoiles à cinq rais du même.

2. — *Marie-Jeanne-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 6 janvier 1734, morte le 17 août 1765, mariée à Saint-Maurice, le 26 janvier 1755, avec Jean-Baptiste-François *Quecq*, sr de la Cherye, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Marguerite *Masquelier*, né le 17 octobre 1729, bourgeois de Lille par relief du 6 juin 1755, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 29 juillet 1754, mort le 5 janvier 1794; dont postérité.

3. — *Charles-Toussaint-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 8 décembre 1734, y décédé le 16 du même mois.

4. — *Jacques-Charles-Joseph*, qui suit, III.

III. - *Jacques-Charles-Joseph* LE THIERRY, sr d'Ennequin, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1736, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1765, garde marteau de la maîtrise des eaux et forêts à Lille, mort le 20 janvier 1782, épousa à Saint-Maurice, le 29 avril 1765, Marie-Anne-Françoise *de Bonneval*, fille de Jean-Anne-Alexandre et de Marie-Jeanne *Noiret de Saint-Antoine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1734, morte le 20 janvier 1815; dont :

1. — *Charles-Marie-Désiré*, qui suit, IV.

2. — *Marie-Aldegonde-Josèphe*, dame de Riencourt, baptisée à Saint-Sauveur le 12 avril 1767, morte à Paris le 23 mars 1796, alliée : 1° à Saint-Étienne, le 1er mai 1784, à Guillaume-Jérôme *Formigier de Beaupuy*, écuyer, fils de Pierre, écuyer, ancien officier au régiment de Penthièvre, et de Pétronille *de Wacquier*, né à Repain de la Brunie (diocèse de Sarlat) en 1764, garde du corps du Roi; 2° à Paris, à Guillaume *Jayles*; dont postérité des deux lits.

3. — *Jean-Baptiste-Gabriel-Henri*, baptisé à Saint-Sauveur le 2 février 1769, mort jeune.

IV. - *Charles-Marie-Désiré* LE THIERRY, sr d'Ennequin, né le 26 mars 1766, négociant, conseiller municipal de Lille, chevalier de la Légion d'honneur, marguillier de Saint-Maurice, puis de Saint-André, mort le 7 janvier 1858; épousa à Saint-Étienne, le 30 avril 1789, Catherine-Charlotte *Virnot*, fille d'Urbain-Dominique, sr de Lamissart, et de Catherine-Joseph-Charlotte *Lenglart*, née à Lille le 17 novembre 1770, morte le 23 mai 1851 ; dont :

1.— *Urbain-Charles*, né le 6 février 1790, membre de la Chambre de commerce, conseiller d'arrondissement, mort à Lille le 30 mai 1868, marié : 1° le 26 mai 1819, avec Céline Joseph-Marie *Bonnier du Metz*, fille d'Ignace-Joseph-Hyacinthe et de Sophie-Félicité *Mathon*, née à Marquette-lez-Lille le 12 août 1791, morte à

Wazemmes le 29 septembre 1829; 2° en mai 1832, avec Élisabeth *Archdall*, fille de Richard, membre du Parlement britannique, et de Anne-Marie *Montagne*, née à Londres le 8 septembre 1785, décédée à Lille le 30 septembre 1835 et enterrée au cimetière protestant; dont :

a.— Du premier lit : *Charles-François*, né le 7 février 1820, mort à Nice le 14 janvier 1848.

b.— *Émile-Urbain*, né le 13 juin 1821, mort le 10 décembre 1843.

c. — *Louise-Apolline*, née le 12 août 1824, morte célibataire le 21 janvier 1842.

2. — *Joseph-Désiré*, né le 12 septembre 1791, décédé le 23 septembre 1834. Engagé à 18 ans dans l'armée de Napoléon Ier, il eut un avancement rapide ; à 21 ans il était capitaine d'artillerie et se signalait dans les batailles de Salamanque, Vittoria, et les combats livrés sur l'Adour. Il démissionna ensuite et vécut dans la retraite jusqu'en 1830. Élu conseiller municipal de Lille à cette époque, il fut choisi comme maire le 9 février 1832. Esprit conciliant et ferme, d'une extrême aménité de caractère, d'une remarquable assiduité aux affaires municipales, il rendit beaucoup de services à sa ville natale et donna une vigoureuse impulsion aux travaux d'assainissement et d'embellissement de Lille. Son admirable conduite pendant l'épidémie de choléra qui désola la ville à cette époque est demeurée légendaire. M. Le Thierry se multiplia en cette triste circonstance ; il organisa les secours avec un dévouement et une activité au-dessus de tout éloge ; se transporta au domicile des cholériques et alla même jusqu'à toucher les malades afin de rassurer la population affolée [1].

Il avait épousé, le 25 novembre 1816, Apolline-Zoé *Barrois*, fille de François-Joseph et d'Alexandrine-Joseph *Virnot*, née à Lille le 24 pluviôse an VII, remariée le 14 novembre 1835 avec Amédée *Copineau* ; sans enfants.

3. — *Charlotte-Adélaïde*, née le 17 mars 1793, morte le 31 août 1798.

4. — *Adolphe-Joseph*, né le 5 novembre 1795, négociant, mort le 12 août 1863, allié le 25 novembre 1816 à Julie-Marie *Barrois*, sœur d'Apolline-Zoé, née à Seclin le 29 octobre 1795, morte le 20 janvier 1864 ; dont :

a. — *Adèle-Catherine*, née le 31 octobre 1817, mariée le 18 mai 1836 avec Victor-Dominique *Virnot*, fils de François-Dominique et de Catherine-Sophie *Virnot*, né le 2 février 1803,

---

1. G. Caillot, *Au jour le jour*, t. VI, 1888, p. 364.

négociant, mort à Saint-Maurice-lez-Lille le 17 juin 1868; dont postérité.

b. — *Adolphe-Émile*, né le 25 août 1827, mort à Lille le 15 février 1828.

c. — *Sophie-Alexandrine*, née le 3 juin 1832, alliée : 1° à Fives le 21 août 1850 à Paul-Édouard *Barrois*, fils d'Henri-Thomas, et d'Adélaïde-Alexandrine *Le Thierry*, né à Lille le 15 juin 1824, y décédé le 14 septembre 1851 ; 2° le 16 avril 1855, à Félix-Jean-Baptiste-Constant *Cuvelier*, fils de Théodore-Albert-Joseph, négociant, et de Marie-Isabelle-Cornélie *Dathis*, né à Lille le 31 mars 1828 ; dont postérité.

5. — *Henriette-Aldegonde*, née le 5 décembre 1796, morte le 28 décembre 1804.

6. — *Lucien-Marie*, qui suit, V.

7. — *Alexandrine-Adélaïde*, née à Lille le 1er juin 1802, y décédée le 3 novembre 1833, alliée le 7 février 1820 à Henri-Thomas *Barrois*, fils de François-Joseph, négociant, et d'Alexandrine-Joseph *Virnot*, né à Lille le 8 juin 1790, remarié avec Rosalie-Céline-Félicie *Virnot*, décédé à Lille le 1er août 1870; dont postérité du premier lit.

V. — *Lucien-Marie* Le Thierry d'Ennequin (en vertu de plusieurs jugements, dont ceux du 22 avril 1884 et du 3 février 1891 rendus à Lille, ce nom lui fut confirmé ainsi qu'à ses descendants), né à Wazemmes le 14 septembre 1799, mort le 1er novembre 1883; épousa, le 24 janvier 1827, Prudence-Joseph *Delebecque*, fille de Charles-Joseph, négociant, et de Marguerite-Alexandrine *Barrois*, née à Gand le 10 avril 1808, morte à Bailleul le 11 avril 1868; dont :

1. — *Lucien-François*, qui suit, VI.

2. — *Désiré-Marie*, né le 18 décembre 1834, mort à Auxerre le 14 octobre 1898; marié à Lille le 5 mai 1859 avec Marie-Lucie-Octavie *Smet*, fille de Jean-Baptiste-Joseph et de Marie-Louise-Ange *Autier*, née à Lille le 23 avril 1836 ; d'où :

a. — *Charles-Désiré*, né le 7 janvier 1860.

b. — *Eugène-Jules-Henri*, né le 14 juin 1861, mort le 10 septembre suivant.

3. — *Frédéric-Marie*, né le 4 septembre 1836, mort le 7 janvier 1885, allié, le 24 avril 1876, à Céline-Julie-Marie-Joseph *Charvet*, fille d'Henri-Nicolas et de Pauline-Catherine *Delemer*, née à Lille le 3 mars 1851, y décédée le 4 octobre 1896 ; dont :

a. — *Pauline-Louise-Marie*, née à Châlons-sur-Marne le 29 juillet 1877, mariée à Lille le 22 octobre 1897 avec Eugène-

Élie-Joseph *Martin*, fils d'Édouard et d'Eugénie-Marie-Amélie *Delettré*, né à Lille le 6 janvier 1870, directeur d'assurances ; dont un fils.

b. — *Clotilde*, célibataire.

4. — *Marie-Catherine-Lucie*, née le 17 avril 1838, épousa à Lille, le 21 mai 1860, François-Eugène-Gustave-Émile *Morael*, fils de François-Jacques et d'Henriette-Émélie *Vitse*, né à Wormhoudt le 5 juin 1828, notaire, conseiller général du Nord ; dont postérité.

VI. — ***Lucien-François*** **Le Thierry d'Ennequin**, né le 27 janvier 1830, mort le 4 avril 1894, épousa à Lille, le 31 août 1872, Claire-Anna-Charlotte *Bocquet*, fille d'Edmond-Charles et de Claire-Cécile *Lenglart*, née à Corbehem le 3 juin 1850 ; d'où :

1. — *Claire-Charlotte*, née le 18 juillet 1875, alliée le 31 mars 1894 à Auguste-Urbain *Barrois*, fils d'Henri-Joseph et de Julie-Jeanne *Virnot*, né le 28 novembre 1866, filateur.

2. — *Louise-Anna*, née le 9 mai 1878.

3. — *Lucien-Marie*, qui suit, VII.

VII. — ***Lucien-Marie*** **Le Thierry d'Ennequin**, né le 19 mai 1881, épousa, le 28 décembre 1903, Lucie-Aimée-Marie *Lefebvre*, fille de Jean-Baptiste-Joseph et d'Amélie-Léontine *Cannissié*, née à Lille le 9 janvier 1877 ; dont :

1. — *Lucien-Marie-François*, né à Lille le 4 octobre 1905.

LIPPENS

ARMES : *d'azur à trois pommes de pin d'or.*

I. — *Antoine* LIPPENS, né à Bourbourg, grand bailli des Dames de Bourbourg, épousa Madeleine *Inghelvert*, fille de Pierre, maître des Comptes du Roi à Lille ; d'où :

II. — *Pierre* LIPPENS, né à Bourbourg, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1605, procureur, bailli de Saint-Quentin-en-l'Isle, allié à Catherine *du Bus*, fille de Robert ; dont :

1. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 novembre 1610, mariée dans cette église, le 15 septembre 1631, avec Claude *Miroul*, fils de Pierre et de Jossine *Colbaut*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mars 1605, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1631 ; sans enfants.
2. — *Nicaise*, qui suit, III.
3. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juillet 1614, religieuse à l'Abbiette de Lille.
4. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mars 1616.
5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1618.
6. — *Érasme*, baptisé à Saint-Étienne le 26 novembre 1619.
7. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 30 décembre 1620.
8. — *Maximilien*, baptisé à Saint-Étienne le 12 mars 1622.
9. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 3 octobre 1624, chartreux.
10. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1627.

III. — *Nicaise* LIPPENS, baptisé à Saint-Étienne le 5 mars 1612, licencié ès droit, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1639, avocat postulant en la gouvernance, épousa à Saint-Étienne, le 16 octobre 1639, Anne *Muyssart*, fille de Maximilien, écuyer, et d'Anne *Miroul* ; d'où :

1. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1640, morte après 1705, alliée à Saint-Étienne, le 10 juillet 1673, à Charles-Jacques *Le Gay*, sr de Cartigny, fils d'Adrien-Ferdinand et d'Hélène *Le Carlier*, licencié ès droit, avocat au Parlement de Tournai,

bourgeois de Lille par achat du 15 septembre 1673, décédé à Tournai, paroisse Saint-Nicolas, le 19 août 1702.

2. — *Maximilien*, qui suit, IV.

3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 3 janvier 1644, morte paroisse Saint-Maurice le 22 août 1679, épousa à Saint-Maurice, le 18 juillet 1679, Pierre *Castel*, fils de Pierre et de Marie *de Croix*, baptisé à Saint-Maurice le 30 octobre 1637.

4. — *Josse*, qui suivra, IV bis.

5. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 février 1649.

IV. — *Maximilien* LIPPENS, baptisé à Saint-Étienne le 22 mars 1642, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1670, avocat, décédé le 6 mars 1730, allié à Sainte-Catherine, le 23 mars 1670, à Jeanne-Catherine *Sallembier*, fille de Gilles, avocat, et de Catherine *de Beaumaretz*, baptisée à Saint-Étienne le 27 novembre 1637; d'où:

1. — *Nicaise-Dominique*, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1670, avocat et bailli des dames de l'Abbiette, décédé paroisse Saint-Étienne le 19 septembre 1732.

2. — *Bauduin*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mai 1672, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1702, licencié en droit, avocat au Parlement de Flandre, trésorier de la ville de Lille, décédé paroisse Saint-Sauveur le 7 octobre 1741, épousa à Saint-Étienne, le 16 octobre 1702, Isabelle-Louise *Regnier*, fille de Michel et de Marie *Farvacques*, décédée avant lui Il eut de Marie-Madeleine *Charlet* une fille illégitime: *Marie-Françoise-Josèphe*, née en 1715, morte paroisse Saint-Sauveur le 3 novembre 1786 et enterrée à Sequedin.

3. — *Pierre-Maximilien*, baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1673.

4. — *Rose-Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 février 1675.

5. — *Josse-Bruno*, baptisé à Saint-Étienne le 3 juin 1676.

6. — *Maximilien-Mathieu*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juillet 1677, mort le 1er septembre 1704.

7. — *Gilles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 26 avril 1679.

8. — *Marie-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juin 1681, décédée le 18 janvier 1738, mariée dans cette église, le 11 mai 1710, avec Albert-Isidore-Joseph *de Lannoy*, fils de Paul-Isidore-Ignace et de Marie-Jeanne *du Thoict*, baptisé à Saint-Etienne le 17 août 1680, mort le 11 mars 1719; dont postérité.

IV bis. — *Josse* LIPPENS, baptisé à Saint-Étienne le 13 juillet 1646, bourgeois de Lille par relief du 4 octobre 1677, licencié en

droit, greffier criminel de cette ville, décédé paroisse Saint-Maurice le 27 février 1724, épousa à Saint-Étienne, le 9 septembre 1677, Marie-Claire-Angélique *Le Machon dit de le Sauch*, fille de Guillaume et de Marie-Claire *Despret*, baptisée à Saint-Étienne le 11 octobre 1650, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 février 1733; dont:

1. — *Marie-Anne-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 1er février 1679, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 juin 1741, alliée à Saint-Maurice, le 27 septembre 1716, à Jean-Gabriel *Jacquerye*, sr de Fréchies, fils de Nicolas, bailli d'Howarderie, et de Marie-Marthe *Jovenel*, baptisé à Saint-Nicolas de Tournai le 14 juin 1693, licencié ès lois, bourgeois de Lille par achat du 4 décembre 1716, échevin de cette ville, remarié avec Jeanne-Marguerite *Marlière*, décédé paroisse Sainte-Catherine le 5 août 1767; dont postérité.

2. — *Bauduin-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 28 juillet 1680.

3. — *Balthazar-Auguste*, baptisé à Saint-Étienne le 8 avril 1682, bourgeois de Lille par relief du 13 juillet 1709, décédé paroisse Saint-Pierre le 18 octobre 1711, marié dans cette église, le 30 mai 1709, avec Marie-Joseph *Le Barbier*, fille de Bruno et d'Anne-Ignace *Sprock*, décédée paroisse Saint-Pierre le 10 mars 1751; sans postérité.

4. — *Charles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 3 décembre 1683.

5. — *Maximilien-Bruno*, baptisé à Saint-Étienne le 8 octobre 1685.

6. — *Jacques-François*, baptisé à Saint-Maurice le 12 novembre 1686, bourgeois de Lille par relief du 10 avril 1734, conseiller du Roi au bailliage royal de Flandre à Bailleul, décédé paroisse Sainte-Catherine le 24 novembre 1788, époux de Marie-Madeleine *Le Pée*, fille de Jacques et de Marie-Françoise *Delebecque*; il n'en eut pas d'enfants.

7. — *Marie-Joseph-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 30 septembre 1688.

8. — *Alexandre-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 5 décembre 1689.

9. — *Josse-Guillaume-Nicaise-Charles*, sr de Gameghines, baptisé à Saint-Maurice le 23 janvier 1692, bourgeois de Lille par relief du 7 mars 1724 sur requête, bailli de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, décédé à Lille paroisse Sainte-Catherine le 13 décembre 1775, époux de Marie-Françoise *Wallaert*, dont il n'eut pas d'enfants.

10. — *Allard-François*, qui suit, V.

V. — *Allard-François* LIPPENS, baptisé à Saint-Maurice le 7 mars 1693, marchand à Valenciennes, mort après 1762, bourgeois de Lille par relief sur requête du 7 mars 1724, épousa Marie-Louise *de l'Isle*, fille de Louis et d'Anne *Loucque*, baptisée à Saint-Étienne le 27 mars 1698; d'où :

1. — *Marie-Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Géry de Valenciennes le 3 mars 1722.

2. — *Philippe-Allard*, baptisé à Saint-Nicolas de Valenciennes le 13 septembre 1723.

3. — *François-Isidore*, jumeau du précédent, officier d'infanterie, marié à Saint-Nicolas en cette ville le 24 août 1751, avec Marie-Thérèse-Joseph *Colendal*, fille d'Antoine et d'Anne-Brigitte *Delahaye*, née à Valenciennes le 16 février 1717; d'où :

a. — *Louise-Joseph-Ghislaine*, baptisée à Saint-Géry à Valenciennes le 10 mars 1752.

b. — *Françoise-Rose-Thérèse*, baptisée à Notre-Dame de Givet le 17 juillet 1755.

c. — *Philippe-François-Joseph*, « écuyer, chevalier », s[r] de Kerchove, baptisé à Notre-Dame de Givet le 2 mai 1757, officier au troisième régiment d'état-major, mort à Lille le 5 avril 1830; marié : 1° à Sequedin, le 27 juin 1783, avec Anne-Philippine-Henriette *Faillant*; 2° à Saint-André à Lille, le 6 septembre 1786, avec Anne-Lucie-Joseph *de Flandres*, fille de Jacques-François et d'Anne-Joseph *Desecq*, native de « l'Artois » en 1754; décédée sans postérité.

d. — *Isidore-François-Joseph*, baptisé à Notre-Dame de Givet le 4 juin 1759, officier au troisième régiment d'état-major.

4. — *Pierre-Antoine*, baptisé à Saint-Géry à Valenciennes le 17 février 1725, y décédé paroisse Saint-Jacques le 23 novembre 1729.

5. — *Anne-Marie*, baptisée à Saint-Nicolas en cette ville le 8 avril 1726.

6. — *Laurent-François*, baptisé à Saint-Jacques le 27 octobre 1727, marié dans cette ville paroisse de La Chaussée, le 15 avril 1749, avec Marie-Ernestine-Joseph *Maniez*, fille de Robert-Joseph et de Marie-Barbe *Cloin*, née à Cambrai vers 1726, morte paroisse Saint-Géry le 27 octobre 1793; il décéda lui aussi paroisse Saint-Géry le 4 novembre 1754, et eut :

a. — *Allard-François-Joseph*, baptisé à Saint-Géry le 18 juillet 1754, y décédé le 13 avril 1755.

b. — *Marie-Magdeleine-Louise-Sophie*, morte à Valenciennes le 28 mai 1832, alliée dans cette ville à Saint-Nicolas,

le 7 mai 1776, à Jacques-Pierre-Célestin *Deblocq*, fils de Nicolas-Joseph et de Marie-Élisabeth *Dupuis*, né à Valenciennes le 6 décembre 1750, mort après l'an VI ; dont une fille.

7. — *Julien-Hyacinthe*, baptisé à Saint-Jacques le 1er janvier 1730, décédé paroisse Saint-Géry le 8 octobre 1744.

8. — *Pierre-Emmanuel-Joseph*, baptisé à Saint-Jacques le 7 avril 1731.

9. — *Nicolas-Joseph*, baptisé à Saint-Jacques le 16 août 1732.

10. — *Marie-Louise-Joseph*, baptisée à Saint-Jacques le 12 novembre 1733.

11. — *Jacques-Joseph*, qui suit, VI.

VI. — *Jacques-Joseph* LIPPENS, né à Haubourdin le 2 mai 1740, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1761, nommé garde du corps du Roi par lettres données à Versailles le 3 mai 1770, décédé à Haubourdin le 29 décembre 1822, épousa : 1° à Haubourdin, le 15 avril 1760, Marie-Catherine *Delforge*, fille de François-Joseph et de Jeanne-Marguerite *Taffin*, divorcée par jugement prononcé à Loos le 15 thermidor an II ; 2° à Loos, le 11 fructidor an II, Jeanne-Françoise-Louise *Duquesne*, fille de Jean Baptiste et de Jeanne *Joly*, née à Saint-Amand en 1769, décédée à Loos le 6 thermidor an VI ; 3° à Haubourdin, le 8 germinal an X, Marie-Augustine-Joseph *Roussel*, fille de Bon-François et de Jeanne-Thérèse *Bonnel*, née à Haubourdin le 2 mars 1754, veuve de Sébastien *Huglar*, morte dans cette ville le 24 novembre 1835 ; dont :

1. — Du premier lit : *Jacques-Joseph-Fidèle*, né à Haubourdin en 1760, qualifié d'écuyer, sr de la Boutillerie, en 1786, bourgeois de Lille par relief du 26 septembre 1789, officier de milice dans cette ville, réfugié à Bas-Warneton du 11 messidor an VI au 24 brumaire an VII, puis à Paris ; allié à Hyacinthe-Julie-Joseph *Brasme*, fille de Jean-Pierre-Joseph et de Catherine-Joseph *Rose*, née à Haisne près la Bassée en 1770 ; d'où : *Charlotte-Rosalie*, née à Lille le 23 novembre 1795, morte le 28 du même mois.

2. — *Lucien-Aimé-Joseph*, né à Haubourdin le 28 août 1762.

3. — Du second lit : *Brutus-Victor*, né en l'an III, peintre, décédé célibataire à Lille à l'hospice Saint-Sauveur le 6 mars 1843.

4. — *Amand-Pierre-Constant-Joseph*, né à Loos le 4 floréal an V, y décédé le 11 thermidor suivant.

5. — *Charles-François-Joseph*, né le 5 brumaire an VI.

NON RATTACHÉS

Marguerite LIPENS, épouse de Gérard *Polez*, morte paroisse Saint-Étienne le 3 décembre 1719.

Jean-François LIPPENS, décédé paroisse Saint-Maurice le 2 octobre 1688, allié à Marguerite *Cousin*; dont :

1. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 27 juillet 1672.
2. — *Apolline*, baptisée à Saint-Maurice le 25 janvier 1676.
3. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juillet 1677.
4. — *Guilbert-François*, baptisé à Saint-Maurice le 15 mars 1679.
5. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 6 avril 1681.
6. — *Alexandrine*, baptisée à Saint-Maurice le 30 mars 1683.
7. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juillet 1685.

Paul LIPPENS eut d'Agnès *Desmallines* :

1. — *Marie-Brigitte*, décédée paroisse Saint-Maurice le 29 mars 1663.
2. — *Michel*, filtier, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1632, époux d'Anne *Fremault*, dont il eut :

   a. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 7 septembre 1673, marié à Saint-Maurice, le 23 août 1673, avec Anne *de Berghe*, fille de Charles et de Louise *Le Francq*, et décédé en cette paroisse le 5 juin 1701.

Jean LIPPENS épousa à Saint-Étienne, le 9 août 1682, Bonne-Angélique *Carpentier* ; d'où :

1. — *Bernard*, baptisé à Saint-Maurice le 21 novembre 1687.
2. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Maurice le 19 mai 1685, décédée paroisse Saint-Pierre le 17 novembre 1766.

AUTRES LIPENS DE VALENCIENNES.

Charles LIPENS, marié le 8 janvier 1628, à La Chaussée à Valenciennes, avec Marguerite *Defaux*, fut père de :

1. — *Gérard*, baptisé à Saint-Vaast-en-ville le 9 octobre 1628.
2. — *Jacques*, baptisé à Saint-Vaast-en-ville le 5 avril 1632.
3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Vaast-en-ville le 30 septembre 1633.
4. — *Charles*, baptisé à Saint-Vaast-en-ville le 23 juillet 1636.
5. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Vaast-en-ville le 5 mai 1638,

mariée paroisse Saint-Géry le 20 novembre 1658 avec Antoine *Levacqz* de Douai.

6. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Géry le 9 février 1640.

7. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Géry le 26 décembre 1641, mariée dans cette église le 1er octobre 1662 avec Jacques *Noël*, et décédée paroisse Saint-Jacques le 19 août 1685.

8. — *Pierre-Charles*, baptisé à Saint-Géry le 24 septembre 1644.

9. — *Florence*, baptisée à Saint-Géry le 27 mars 1648, alliée dans cette église le 26 mars 1667 à Antoine *Vanreïschoot* de Gand et morte sur cette paroisse le 31 janvier 1726.

10. — *François*, baptisé à Saint-Géry le 19 novembre 1653.

DE MONTMONIER

ARMES : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois merlettes d'argent*[1].

I. — *Pierre* DE MONTMONIER, écuyer, s' du Puis, fils de Pierre, naquit vers 1641 et mourut le 30 janvier 1695; il était conseiller secrétaire du Roi et commissaire général de l'Intendance. Il épousa à Saint-Étienne de Lille, le 18 mai 1669, Élisabeth-Claire *Fournier*, fille de Jean et de Marie *de Surlis*, baptisée à Saint-Étienne le 26 août 1650, décédée en cette paroisse le 5 mai 1717 et enterrée à côté de son mari dans le chœur de Saint-Étienne ; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, né à Douai, capitaine au régiment d'Issenghien, acheta la bourgeoisie de Lille le 6 juin 1698.

2. — *Pierre-Liévin*, qui suit, II.

3. — *Marie-Claire*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 décembre 1674.

4 — *Alexandre*, baptisé à Sainte-Catherine le 17 mai 1676.

5. — *Alexandre*, écuyer, s' du Puis, baptisé à Sainte-Catherine le 14 octobre 1677, fut créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 28 janvier 1703, exerça cette fonction jusqu'en 1718, et entra alors dans les ordres, devint chanoine de Saint-Pierre et mourut paroisse Saint-Pierre le 7 février 1733.

6. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte Catherine le 25 septembre 1678.

7. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 août 1679.

8. — *Claude-Bernard*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 août 1681.

9. — *François-Alexandre*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1682, capitaine grand bailli de la Motte au Bois, décédé paroisse Saint-André le 25 mars 1761; épousa: 1° à Sainte-Catherine, le 20 septembre 1715, Marie-Robertine *de Surmont*, fille de

1. Ces armoiries sont données par Du Chambge; cependant l'*Armorial de Flandre* de d'Hozier indique des *molettes* au lieu de *merlettes*. Les épitaphes citées dans l'*Épigraphie du Nord* (p. 207 et 364) donnent des *merlettes*.

François, écuyer, s[r] de Fremeaux, et de Marie-Madeleine *Van Thiennen*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 mai 1691, y décédée le 10 septembre 1717 ; 2° Jacqueline-Angélique-Françoise *Wallet*, fille de Noël et de Marie-Jeanne *Alatruye*, baptisée à Saint-Maurice le 8 novembre 1664, décédée paroisse Saint-André le 13 octobre 1737 ; dont :

a. — Du premier lit : *Élisabeth-Claire*, née en 1716, décédée paroisse Saint-Pierre à Douai le 23 août 1758, épousa à Saint-André de Lille, le 13 octobre 1738, Jean-Joseph *Casteele*, chevalier, s[r] de Briarde, fils de Pierre, chevalier, et de Joséphine *Vanderbeke*, né à Menin en 1699, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 26 juillet 1727, veuf de Marie-Louise *Persin*, mort le 20 novembre 1749 ; dont postérité.

b. — *Marie-Madeleine-Julie*, née en 1717, décédée paroisse Saint-Pierre à Lille le 16 juin 1741, mariée à Saint-André, le 17 février 1738, avec Pierre-Robert-Martin *Huvino*, écuyer, s[r] de Bourghelles, d'Inchy, de Cagnicourt, de Villers, de Meurchin, fils de Robert, écuyer, s[r] de Bourghelles, et de Marie-Angélique *Lecomte*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1738, gentilhomme ordinaire du Roi, rewart de Lille, remarié avec Angélique-Caroline-Joseph *Frans*, et décédé le 11 février 1775 ; sans postérité.

10. — *Hyacinthe-Ignace-François*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 31 juillet 1683, chanoine de la cathédrale de Tournai, démissionnaire en novembre 1711, emprisonné le 26 septembre 1712 pour avoir refusé d'obéir aux États généraux des Provinces Unies, mort à Tournai le 11 avril 1725, inhumé à la cathédrale [1].

11. — *Marie-Claire-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 août 1684.

12. — *Marie-Angélique*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 août 1685, décédée paroisse Saint-Étienne le 10 octobre 1695.

13. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 octobre 1686, décédée à Cambrai, épousa à Saint-André, le 6 juin 1713, Charles-Louis-Joseph-Armand *Parisot*, écuyer, s[r] de Saint-Piton,

---

1. Épitaphe d'*Hyacinthe-Ignace* MOMONIER-DUPUIS à la cathédrale de Tournai, vis-à-vis les porches du chœur :

D. O. M. Hic jacet amplissimus Dominus Dominus *Hyacinthus Ignatius* MOMONIER DUPUIS, subdiaconus, hujus Ecclesiæ Cathedralis per 15 annos canonicus, quem vera pietas confratribus et omnibus charum reddidit, quique de bonis ecclesiasticis, bene et religiose cogitans, tam in vita quam in morte liberalis erga pauperes extitit. Obiit 11[a] aprilis 1725, annos natus 42. Precare lector.

(Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. XVI, p. 162).

fils d'Antoine, écuyer, sr de Blécourt, et de Vivine-Adolphine *de Herbais*, né à Cambrai, colonel de cavalerie; dont postérité.

14. — *Hubert-Michel-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 29 septembre 1687.

15. — *Marie-Irénée*, baptisée à Saint-Étienne le 9 août 1690.

16. — *Honoré-Édouard*, baptisé à Saint-Étienne le 7 octobre 1691.

II. — *Pierre-Lucien* DE MONTMONIER, écuyer, s' du Puis, baptisé à Sainte-Catherine le 23 février 1670, bourgeois de Lille par achat du 23 juin 1698, receveur général des traites dans cette ville, décédé paroisse Saint-André le 7 juin 1745, épousa dans cette église, le 20 juillet 1698, Claire-Angeline *Louvel*, fille de Pierre et de Jeanne-Angéline *Dubois*, baptisée à Saint-Étienne le 13 novembre 1681, décédée paroisse Saint-André le 14 mars 1741; dont:

1. — *Pierre-Liévin*, baptisé à Saint-André le 27 mai 1699.

2. — *Jean-Liévin*, baptisé à Saint-André le 9 juin 1700.

3. — *Pierre-François-Joseph*, qui suit, III.

4. — *Claire-Élisabeth-Henriette*, baptisée à Saint-André le 3 septembre 1702.

5. — *Marie-Louise-Angélique*, baptisée à Saint-André le 9 septembre 1703.

6. — *Marie-Catherine-Julie*, baptisée à Saint-André le 25 octobre 1704, y décédée le 15 décembre 1775, mariée dans cette église, le 23 mai 1745, avec Pierre-François *Waresquiel*, écuyer, sr de Saint-Obin, fils de François, écuyer, sr de Mégaland, et de Marie-Catherine *Vanlart*, baptisé à Saint-André le 19 juin 1702, bourgeois de Lille par relief du 19 avril 1746, y décédé le 15 février 1776.

7. — *Marie-Élisabeth-Angélique*, baptisée à Saint-André le 8 janvier 1706.

8. — *Joseph-Clément-Marie-Frédéric*, baptisé à Saint-André le 14 juin 1707.

9. — *Paul-Louis-Ange*, baptisé à Saint-André le 16 février 1709.

III. — *Pierre-François-Joseph* DE MONTMONIER, écuyer, s' du Puis, baptisé à Saint-André le 17 août 1701, bourgeois de Lille par relief du 16 octobre 1731, allié à Jeanne-Claire-Charlotte *Le Sart*, fille de Jean-François, chevalier, s' de Prémont, et de Marie-Charlotte *Blanche*; d'où:

1. — *Charles-Pierre-Liévin*, écuyer, sr du Puis, baptisé à Saint-André le 15 février 1733, lieutenant des maréchaux de France à Aire en 1779.

2. — *Charlotte-Élisabeth-Alexandrine*, née à Steenbecque en 1738, morte à Valenciennes le 14 juillet 1813, mariée avec Jean-François-Eugène *Le Sart du Catelet*, écuyer, fils de Charles-François-Alexandre, écuyer, s[r] du Catelet, et d'Anne-Marie-Agnès *de Parisot*, capitaine d'artillerie, mort avant elle.

3. — *Pierre-François-Joseph*, qui suit, IV.

IV. — *Pierre-François-Joseph* DE MONTMONIER, écuyer, s[r] de Parie, mort avant 1779, épousa Louise-Madeleine *de Cressac*, qui vivait encore à Paris en 1784; d'où un fils unique:

1. — *Gilles-Charles-Félix-Angélique*, mineur en 1779.

MOUCQUE

ARMES : *d'or à la mouche de sable surmontée de deux roses de gueules.*

I. — *Arnould* MOUCQUE, mort avant 1638, eut, entre autres enfants :

1. — *Luc*, qui suit, II.

2. — *Augustine*, née vers 1613, professe à l'hôpital de Seclin en 1638, élue prieure le 29 août 1681, morte en fonctions le 16 octobre 1690

3. — Et probablement *Jacques*, allié à Marie *de Landas* ; d'où :

a. — *Jacques*, né à Mouchin, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1660, chapelier, célibataire.

II. — *Luc* MOUCQUE, né à Mouchin vers 1611, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1638, notaire, mort le 17 septembre 1684, épousa à Saint-Étienne, le 20 novembre 1638, Péronne *Scrieck*, née vers 1614, morte le 10 décembre 1686 et enterrée à côté de son mari en l'église Saint-Étienne dans la chapelle Sainte-Barbe; dont :

1. — *Jeanne-Hélène*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mars 1640, morte après 1675, eut pour parrain François *Moucque* dont la parenté n'est pas indiquée.

2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 15 mai 1642, alliée dans cette église, le 7 octobre 1668, à François *de Cottignies*, fils de Pasquier et de Madeleine *Scrieck*, bourgeois de Lille par relief du 10 septembre 1669.

3. — *Marguerite-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 17 février 1646.

4. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 12 décembre 1647.

5. — *Arnould*, qui suit, III.

6. — *Amelbergue*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1657.

III. — *Arnould* MOUCQUE, receveur de l'hôpital de Seclin, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1674, décédé paroisse Sainte-Catherine le 10 janvier 1722, épousa Marie-Anne *Desbouvry*, fille de Martin et d'Anne *Le Mesre* ; d'où :

1. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 septembre 1674, y décédée le 25 avril 1759, enterrée le 27 dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres ; célibataire.

2. — *Georges-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 décembre 1675, y décédé célibataire le 16 juin 1756, inhumé le 18 dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres.

3. — *Joseph*, qui suit, IV.

4. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 novembre 1678.

5. — *François-Ferdinand*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 septembre 1680.

6. — *Marie-Catherine-Pétronille*, baptisée à Saint-Pierre le 24 août 1681, professe à l'hôpital de Seclin le 21 novembre 1702, y décédée le 14 juin 1706.

7. — *François-Ferdinand*, baptisé à Saint-Pierre le 13 août 1683, décédé paroisse Sainte-Catherine le 22 octobre 1736, célibataire.

8. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 mai 1685.

9. — *Ignace-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 juin 1688, prêtre, décédé sur la même paroisse le 22 juin 1729 et enterré dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres.

10. — *Marie-Christine*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 avril 1690, y décédée le 6 janvier 1731, célibataire.

IV. — *Joseph* MOUCQUE, s[r] des Mazures, baptisé à Sainte-Catherine le 21 mars 1677, bourgeois de Lille par relief du 1[er] avril 1713, mort paroisse Saint-Pierre le 5 octobre 1730, épousa à Sainte-Catherine, le 29 août 1712, Marie-Joseph *Marissal*, fille de Jean-Charles et d'Anne-Catherine *Vanbaesbancq*, décédée paroisse Saint-Pierre le 14 janvier 1724 ; d'où :

1. — *Louis-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 septembre 1713.

2. — *Louis-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 25 novembre 1714, y décédé le 26 septembre 1741, et inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres.

3. — *Charles-Joseph*, qui suit, V.

4. — *Isabelle-Joseph*, dame de Beuzin, baptisée à Saint-Pierre le 27 juillet 1719, décédée paroisse Sainte-Catherine le 30 septembre 1751 et enterrée à côté de son frère.

V. — *Charles-Joseph* MOUCQUE, s[r] des Mazures, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1716, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1743, ministre général de la bourse commune des pauvres, marguillier de Sainte-Catherine, créé trésorier de France au

bureau des finances de la généralité de Lille le 24 août 1742, mort le 8 avril 1746, épousa à Saint-Étienne, le 26 mai 1743, Euphroisine-Ernestine-Joseph *Ricourt*, fille de Jean-Baptiste, s' de le Becque, et de Catherine-Thérèse *Imbert*, baptisée à La Madeleine le 22 mars 1724, décédée paroisse Sainte-Catherine le 7 avril 1768; d'où:

1. — *Charles-Gabriel-François de Sales*, qui suit, VI.

2. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 22 février 1746, morte à Lille le 24 juillet 1835, alliée à Sainte-Catherine, le 11 février 1765, à Gilles-Xavier-Casimir *de Fontaine*, écuyer, s[r] de la Montagne, Oriaumont, fils de Gilles, écuyer, s[r] des Sarteaux, et de Marie-Barbe-Joseph *Marissal*, baptisé à Saint-Maurice le 22 mars 1733, bourgeois de Lille par relief du 23 août 1765, créé trésorier de France au bureau des finances le 24 mars 1756, mort à Lille le 22 août 1806; dont postérité.

VI. — *Charles-Gabriel-François de Sales* MOUCQUE, « écuyer », s' des Mazures, de Neufcourt à Houplines, baptisé à Saint-Étienne le 21 septembre 1744, capitaine de cavalerie, mort à Houplines le 10 floréal an VI. Il eut de Marie-Joseph *Couteau* une fille illégitime: *Aimée-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 mars 1770. Il épousa à Houplines, le 2 ventôse an VI, Amélie *Philippo*, fille de Pierre-François-Marie et de Marie-Jeanne *Werquin*, baptisée audit lieu le 15 novembre 1756, y décédée le 31 août 1807; d'où:

1. — *Charles-François-Gabriel-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 mars 1782 comme fils illégitime de François *de la Quellerie* et de Catherine *Turpin*, reconnu le 20 germinal an III, légitimé par le mariage de ses parents, mort célibataire à Houplines le 15 février 1811.

NON RATTACHÉS.

Laurent MOUCQUE, fils de Liénart, né à Courtrai, marié, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1535 (n. st.).

Marie MOUCQ, épouse d'André *Guilbert*, morte paroisse Saint-André le 5 janvier 1722.

Madeleine-Henriette MOUCQUE, décédée paroisse Sainte-Catherine, le 21 juillet 1721.

Marie-Angélique-Joseph, fille de Charles-Joseph, décédée paroisse Saint-Maurice le 25 avril 1735.

Charles-Georges MOUCH, fils de feu Antoine-Joseph, décédé paroisse Saint-Maurice le 14 juillet 1732.

PERCOURT

ARMES : *d'azur à un poisson d'argent, mis en fasce.*

I. — ***Micquiel*** PERCOURT, marchand à Tournai, eut pour fils :

II. — ***Lois*** ou ***Louis*** PERCOURT, né à Tournai, acheta la bourgeoisie de Lille le 2 janvier 1551 (n. st.) et fut père de :

1. — *Jean*, qui suit, III.
2. — *Michel*, qui suivra, III bis.
3. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 19 février 1575 (n. st.).

III. — *Jean* PERCOURT, bourgeois de Lille par relief du 7 octobre 1580 ; eut :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juillet 1581.
2. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 5 juillet 1582, marié à Sainte-Catherine, le 14 août 1606, avec Martine *Desbuissons*.
3. — *Louis*, bourgeois de Lille par relief du 25 juin 1602, dont les enfants furent :
   - *a*. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mai 1606.
   - *b*. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1607.
   - *c*. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juillet 1609.
   - *d*. — *Robert*, baptisé à Saint-Étienne le 3 juillet 1610.
4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 18 mars 1588.
5. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 20 février 1592, mort jeune.
6. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1596, alliée dans cette église, le 15 février 1615, à Ghislain *Desquiens*, fils de Roland.
7. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 26 février 1599.
8. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 26 août 1607.
9. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 12 novembre 1609.

III bis. — ***Michel*** PERCOURT, né à Lille, marchand, bourgeois de Lille par relief du 21 avril 1581, décédé après 1619, épousa Philippote *Darlin* ; dont :

1. — *Louise*, alliée, le 29 mars 1602, à Robert *Deffontaines*, fils de Jean et d'Antoinette *Frelu*, né à Lille, franc boucher de la grande

boucherie, bourgeois de Lille par relief le 23 décembre 1619 sur requête.

2. — *Jean*, qui suit, IV.

3. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 17 janvier 1588.

IV. — *Jean* PERCOURT, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 29 janvier 1604, pourvu d'une curatelle le 31 juillet 1612, à cause de ses dépenses exagérées, mort avant janvier 1619, épousa Françoise *Mullier*, fille de Guillaume et d'Antoinette *Salembier*; d'où:

1. — *Denis*, qui eut pour tuteur son grand-père Michel *Percourt*, le 3 janvier 1619.

2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 15 avril 1611.

3. — *Mathias*, qui suit, V.

V. — *Mathias* PERCOURT, dit *Mathieu*, baptisé à Saint-Étienne le 18 avril 1614, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1637, épousa Antoinette *Bave*, fille de Guillaume et de Jeanne *de Sailly*, décédée le 13 mai 1682; dont:

1. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mars 1638.

2. — *Jean-Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 avril 1640.

3. — *Mathieu-Antoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 octobre 1642.

4. — *Gilles*, qui suit, VI.

VI. — *Gilles* PERCOURT, baptisé à Sainte-Catherine le 26 novembre 1644, bourgeois de Lille par relief du 4 octobre 1669, décédé le 3 septembre 1709, épousa Marie-Élisabeth *Schérer*, fille de Diéthelm et de Catherine *Le Chire*, baptisée à Saint-Maurice le 30 janvier 1645, décédée le 12 février 1739 et enterrée le lendemain à Sainte-Catherine vis-à-vis la chapelle de Notre-Dame de la Paix; dont:

1. — *Marie-Élisabeth-Antoinette*, dame du Quint, baptisée à Sainte-Catherine le 25 juillet 1670, décédée célibataire le 29 novembre 1733.

2. — *Bonne-Espérance*, née le 30 août 1671, morte le 22 mars 1676.

3. — *Godelive-Agnès*, née le 24 mai 1673, morte le 8 janvier 1729, inhumée le 9 dans la nef gauche de Saint-Étienne, mariée à Sainte-Catherine, le 21 janvier 1716, avec Nicolas *Enlart*, écuyer, s[r] des Coutures, des Campeaux, Vermelle, Wavrin, mort le 8 octobre 1726 et enterré à Saint-Étienne.

4. — *Ignace-Eubert,* baptisé à Sainte-Catherine le 26 décembre 1674, décédé le 7 août 1679.

5. — *Brigitte-Romaine,* baptisée à Sainte-Catherine le 28 décembre 1676, morte le 12 juillet 1678.

6. — *Michelle-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 août 1678, morte le 30 août 1679, inhumée à Sainte-Catherine.

7. — *Gilles-François*, qui suit, VII.

8. — *Michelle-Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 septembre 1682, décédée célibataire dans cette paroisse le 22 mars 1737.

9. — *Catherine-Pélagie,* baptisée à Sainte-Catherine le 28 juillet 1684.

10. — *Marie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 mars 1687, morte le 6 août 1688.

VII. — *Gilles-François* PERCOURT, s' de le Becq, baptisé à Sainte-Catherine le 14 juin 1680, bourgeois de Lille par relief du 12 avril 1712, receveur des Bapaumes de 1710 à 1741, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 20 janvier 1714, décédé paroisse Sainte-Catherine le 22 juin 1741. Il épousa à Saint-Étienne, le 19 mars 1712, Marie-Thérèse *de la Haye*, fille d'Édouard et d'Antoinette-Ursule *de Farvacques*, baptisée à Saint-Maurice le 24 mars 1784, décédée paroisse Sainte-Catherine le 22 juillet 1740 ; dont :

1. — *Gilbert-François-Joseph*, qui suit, VIII.

2. — *Gilles-Eubert-Édouard*, baptisé à Saint-Pierre le 11 avril 1714, décédé paroisse Sainte-Catherine le 29 avril 1719.

VIII. — *Gilbert-François-Joseph* PERCOURT, écuyer, s' de le Becq, baptisé à Saint-Pierre le 18 mars 1713, bourgeois de Lille par relief du 10 septembre 1750, décédé paroisse Sainte-Catherine le 2 octobre 1774. Il épousa à Sainte-Catherine, le 10 novembre 1749, Élisabeth-Thérèse *Lefebvre*, dame de Schoonvelde, d'Egouthières, fille de Pierre-François, écuyer, et de Marie-Marguerite *de Surmont*, baptisée à Saint-Maurice le 8 janvier 1729, décédée paroisse Sainte-Catherine le 14 décembre 1750 ; dont une fille unique :

1. — *Élisabeth-Françoise-Pélagie*, dame de le Becq, baptisée à Sainte-Catherine le 30 juillet 1750, morte le 7 octobre 1827, alliée à Saint-Pierre, le 8 janvier 1770, à Alexandre-Joseph *Schérer de Scherbourg*, chevalier, s[r] de Ricarmez, Vendeville, fils de Gabriel-Eubert-Joseph, chevalier, s[r] de Tourmignies, et de Marie-Alexandrine

Hespel, baptisé à Tourmignies le 3 juillet 1747, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1770, tué à Douai par la chute d'une planche qui tomba du beffroi le 30 juin 1790 et enterré à Seclin ; dont postérité.

NON RATTACHÉS.

Marguerite et *Louis*, baptisés à Saint-Étienne le 3 mars 1578 et le 27 août 1575.

Jacques PECOUR, décédé paroisse Saint-Maurice le 28 mai 1674.

1714, 20 janvier. — *Nomination de Gilles-François de Percout de le Beque à l'office de conseiller secrétaire du Roi.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne de nôtre bien amé *Gilles François de Percout de le Beque* et en ses sens, suffisance, preudhomie, capacité, expérience, fidélité et affection à nôtre service, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, en agréant et confirmant la nommination et présentation qui nous a été faite de sa personne par notre très cher et féal chevalier chancelier de France le sieur Phelypeaux, comte de Ponchartrain, commandeur de nos ordres, nous luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de nôtre conseiller secrétaire, maison couronne de France, controlleur en la chancelerie établie près notre cour de Parlement de Flandres séant à Cambray, que tenoit et exerçoit défunt Maximilien de Vangerméz, dernier possesseur, ladite nommination cy, avec autres pièces, attachées sous le contre scel de nôtre chancelerie, pour ledit office avoir, tenir et dorésenavant exercer, en jouir et user par ledit *De Percout* et en faire les fonctions pendant le quartier de janvier, février et mars, aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertés, exemptions, pouvoirs, fonctions, droits, fruits, profits, revenus, et émolumens audit office appartenans et y attribuéz tels et semblables et tout ainsy qu'en a jouy ou dû jouir ledit défunt de Vangerméz et qu'en jouissent les pourvûs de pareils offices, Si donnons en mandement à nôtre très cher et féal chevalier chancelier de France le sieur Phelypeaux, comte de Pontchartrain, commandeur de nos ordres, que luy étant apparu des bonnes vie, mœurs, conversation, âge compétent, religion catholique et appostolique et romaine dudit

De Percout, et de luy pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, il le mette, reçoive et institue ou fasse mettre, recevoir et instituer de par nous en possession et jouissance dudit office, l'en faisant jouir et user, ensemble des honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertés, exemptions, pouvoirs, fonctions, droits, fruits, profits, revenus et émolumens susdits, pleinement et paisiblement, le faisant obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses touchant et concernant ledit office, mandons en outre à nos améz et féaux conseillers les grands audienciers de France controlleurs généraux de notre grande chancelerie, qu'ils souffrent et laissent immatriculer ledit *De Percout* sur le registre de l'audience de France ainsy qu'il est accoutumé.Car tel est nôtre plaisir. En tesmoin de quoy nous avons fait mettre nôtre scel à ces présentes. Donné à Versailles, le vingtième jour du mois de janvier l'an de grâce mil sept cens quatorze, et de nôtre règne le soixante onze. Sur le reply étoit écrit : Par le Roy, signé La Molere avec paraphe.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille, Registre Verd, fol. 11 r° et v°.

POTTEAU

ARMES : *de sable à un poteau d'or et une bordure du même chargée de huit mouchetures d'hermines de sable.*

Ce nom s'écrit aussi ***Postiel***, ***Postiau***, ***Postiaux*** ; nous trouvons aux registres aux bourgeois ***Bauduin Postiaux li Wautiers*** qui acheta la bourgeoisie en **1342**, mourut vers **1378** et eut pour fils : ***Jean***, bourgeois en **1361**, et ***Estievenars li Wautiers***, bourgeois en **1378** ; ce dernier mourut avant **1432** et fut père de ***Robert***, qui releva sa bourgeoisie le **3** juin **1432**. Un autre : ***Huard Postiauls dit de Phalempin***, acheta la bourgeoisie en **1371** ; et enfin ***Jean Postiel***, fils de Mahieu, couturier, en fit l'acquisition en **1461**.

Nous ne savons s'ils se rattachent à notre famille, car la descendance certaine ne commence qu'au XVI^e^ siècle.

1. — *Josse* ou *Jossequin* POTTEAU, fils de Gilles, décédé avant 1540, acheta la bourgeoisie de Lille le 2 janvier 1540 (n. st.), se maria après cette date et eut pour enfants :

1. — *Gilles*, qui suit, II.

2. — *Denis*, qui suivra, II^bis^.

3. — *Gérard*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 4 février 1585, marié à Marie *Femois* qui lui donna :

a. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juin 1590.

b. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 5 janvier 1592, mariée dans cette église, le 14 avril 1608, avec François *du Bosquiel*, fils de Gérard et de Jeanne *Berthault* dite *de Hollande*, bourgeois de Lille par relief du 21 novembre 1608 ; devenu veuf, il se remaria avec Marie *de Labarge* ; il eut postérité des deux lits.

c. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 6 novembre 1593, alliée dans cette église, le 19 octobre 1614, à Bernard *de Labarge*.

4. — *Jean*, qui suivra, II^ter^.

5. — *Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 25 février 1572, bourgeois de Lille par relief du 17 mars 1594 ; père de :

a. — *Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 11 novembre 1594.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 7 avril 1596.

c. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 23 avril 1599.

6. — *Marie*, alliée à Saint-Étienne, le 8 janvier 1601, à Laurent *Bridoul*, fils de Louis et de Françoise *de Bavière* ; dont postérité.

7. — Et peut-être *Martin*, marié à Saint-Maurice, le 24 octobre 1618, avec Marie *de la Haye*; dont :

a. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 29 juillet 1619.

b. — *Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 5 décembre 1620, épousa dans cette église, le 9 avril 1646, Anne *Mengé* ; d'où :

aa. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 15 mars 1647.

c. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 29 mars 1623.

d. — *Pascal*, baptisé à Saint-Maurice le 2 août 1625.

e. — *Liévin*, baptisé à Saint-Maurice le 13 novembre 1627.

f. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 9 avril 1631.

g. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juin 1634, épouse de Pasquier *Michel*, décédée veuve paroisse Saint-Maurice le 27 juin 1689.

h. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 20 août 1636.

i. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mars 1639.

II. — *Gilles* POTTEAU, né à Lille, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 12 avril 1572, mort le 16 novembre 1620, épousa Péronne *Cardon*, fille de Jacques et de Jacqueline *de la Dalle*, née vers 1563, morte le 25 mars 1629 ; ils furent tous deux inhumés à Saint-Maurice et eurent :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 23 août 1575.

2. — *Jacques*, qui suit, III.

3. — *Allard*, bourgeois de Lille par relief du 31 janvier 1617, marié avec Michelle *Rouvroy*, fille de Jean et de Catherine *de la Barre*, baptisée à Saint-Maurice le 11 août 1596, remariée à Nicolas *Grenut* ; dont :

a. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 24 mai 1619.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 22 janvier 1622.

4. — *Gérard*, baptisé à Saint-Étienne le 27 février 1592.

III. — *Jacques* POTTEAU, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 6 juin 1597, épousa Claire *Despretz*, qui lui donna :

1. — *Gilles*, baptisé à Saint Étienne le 11 décembre 1597.

2. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1599.

3. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 13 février 1607, mariée à Saint-Pierre, le 6 février 1630, avec Antoine *de Mérende*.

4. — *Michel*, bourgeois de Lille par relief du 20 novembre 1629, épousa avant cette date Gillette *de Villers*, fille d'Antoine; dont il eut :

a. — *Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 20 mai 1630, mariée : 1° dans cette église, le 22 août 1649, avec François *Mes*; 2° dans la même église, le 25 juillet 1663, avec Dominique *Vandermersch*.

b. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 5 octobre 1631.

c. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 5 février 1633.

d. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 10 février 1634.

5. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 26 août 1631, marié à Saint-Pierre, le 10 mai 1631, à Jeanne *Verdière*, fille de Simon; dont :

a. — *Simon*, baptisé à Saint-Pierre le 9 juillet 1632.

b. — *Bon*, baptisé à Saint-Étienne le 3 août 1633, créé chanoine de Saint-Pierre en 1695 par le prévôt Bochard de Champigny.

c. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 30 mai 1635.

d. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 10 août 1637.

e. — *Marie-Aldegonde*, baptisée à Saint-Étienne le 23 janvier 1639.

II bis. — ***Denis*** POTTEAU, dont la descendance est reportée plus loin.

II ter. — ***Jean*** POTTEAU, tavernier, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1588, épousa Isabeau *Casteckere*; d'où :

1. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 11 avril 1589.
2. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 24 décembre 1606.
3. — *Clément*, baptisé à Saint-Étienne le 14 janvier 1610.
4. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 20 mars 1612.
5. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juillet 1613.
6. — *Jean-Baptiste*, qui suit, III.

III. — ***Jean-Baptiste*** POTTEAU, baptisé à Saint-Étienne le 26 décembre 1616, marchand, bourgeois de Lille par relief du 13 décembre 1647, épousa à Saint-Étienne, le 27 août 1647, Marguerite *Mahieu*, fille de Jean; il mourut paroisse Saint-Pierre le 21 juin 1687 et eut pour enfants :

1. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mai 1648.
2. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 21 mars 1650.
3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mai 1651.
4. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 19 février 1653.
5. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 1er mai 1655, décédé paroisse Saint-Pierre le 6 mai 1697.
6. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 2 février 1657.

II bis. — *Denis* POTTEAU, bourgeois de Lille par relief du 12 septembre 1575, épousa *N*...; d'où :

1. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 19 novembre 1575, bourgeois de Lille par relief du 6 juin 1597, allié à Madeleine *Pers*; dont il eut :

a. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 3 octobre 1597, épouse de Gérard *Vandenbroucq*, bourgeois et capitaine d'une compagnie bourgeoise de Lille, décédée veuve le 22 février 1655.

b. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 5 juin 1599, bourgeois de Lille par relief du 5 novembre 1627, allié à Catherine *Chavatte*, fille de Jean; dont :

aa. — *Josse*, baptisé à Saint-Maurice le 7 août 1629.

bb. — *Honoré*, bourgeois de Lille par relief du 23 février 1660, époux d'Élisabeth *du Mont*, fille de Gaspard et de Martine *Delecourt*; d'où :

aaa. — *Honoré*, bourgeois de Lille par relief du 24 décembre 1688, marié à Saint-Maurice le 3 février 1688 avec Marie-Jeanne *Coyart*, fille de Michel et de Marie *Willemenacq*; d'où :

aaaa. — *Marie-Véronique*, baptisée à Saint-Maurice le 24 mars 1689.

bbbb. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 3 février 1691.

cccc. — *Marie-Jacqueline*, baptisée à Saint-Maurice le 13 septembre 1692.

c. — *Pierre-Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juin 1608.

2. — *Denis*, qui suit, III.

III. — *Denis* POTTEAU, baptisé à Saint-Étienne le 18 novembre 1578, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 22 octobre 1604, épousa à Saint-Étienne, en août 1604 (le 10 probablement), Catherine *Fourmestraux*, fille d'Antoine et de Jeanne *Muette*; dont :

1. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1608, chanoine de Saint-Pierre.

2. — *François*, qui suit, IV.

3. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 3 décembre 1613.

4. — *Sylvestre*, baptisé à Saint-Étienne le 1er janvier 1615.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juin 1617, décédée paroisse Saint-Pierre le 25 octobre 1647, mariée dans cette église, le 9 janvier 1637, avec Romain *Fruict*, fils de Romain et de Marguerite *Bave*, bourgeois de Lille par relief du 3 octobre 1635; dont postérité.

IV. — *François* POTTEAU, baptisé à Saint-Étienne le 13 octobre

1610, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1636, marié à Saint-Maurice, le 29 mai 1636, avec Françoise *Fruict*, fille de Bon et de Marie *Poulle*, baptisée à Saint-Maurice le 9 novembre 1610, décédée paroisse Saint-Pierre le 23 avril 1674 ; dont :

1. — *Denis*, baptisé à Saint-Pierre le 13 juillet 1637, décédé paroisse Sainte-Catherine le 4 mai 1706.

2. — *François*, qui suit, V.

3. — *Remi*, baptisé à Saint-Pierre le 18 octobre 1642, décédé paroisse Sainte-Catherine le 8 juin 1713.

V. — *François* POTTEAU, baptisé à Saint-Pierre le 19 octobre 1638, bourgeois de Lille par relief du 4 octobre 1686, mort avant 1726, épousa à Saint-Étienne, le 30 octobre 1685, Marguerite *Grenu*, fille de Jean-Baptiste et d'Antoinette *Castelain*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 19 juillet 1726 ; dont :

1. — *Denis-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1687, nommé greffier de la Gouvernance de Lille le 1er mars 1720, décédé en cette paroisse le 26 juillet 1726.

2. — *François-Remi*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 avril 1689, prêtre, décédé en cette paroisse le 18 juillet 1724.

3. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VI.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 mars 1696, morte paroisse Saint-Sauveur le 20 mars 1764 et enterrée dans cette église en la chapelle de Notre-Dame de Tongres. Elle épousa à Sainte-Catherine, le 11 mai 1716, Robert-François *de Surmont*, chevalier, sr de Fontaine, Warvanne, fils de Philippe et de Marie-Michelle *de Surmont*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mai 1680, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1716, décédé paroisse Saint-Sauveur le 3 mai 1757 ; sans postérité.

VI. — *Jean-Baptiste* POTTEAU, sr d'Escamain, baptisé à Sainte-Catherine le 17 mars 1694, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1724, nommé greffier de la gouvernance de Lille le 20 octobre 1726, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, décédé le 4 octobre 1768. Il épousa à Saint-Maurice, le 23 août 1723, Catherine-Françoise *Fruict*, fille de François-Rémy et de Marie *Ricourt*, baptisée à Saint-Maurice le 26 mai 1700, décédée le 21 février 1777 et enterrée à côté de son mari dans la grande nef à Sainte-Catherine ; dont :

1. — *Marie-Marguerite-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 16 juin 1724, décédée à Lille le 21 ventôse an VIII, alliée à Sainte-

Catherine, le 28 mai 1752, à Pierre-Eugène-Hyacinthe *Desbuissons*, écuyer, sr d'Hautevalle, fils de Pierre-Martin, écuyer, sr dudit lieu, et d'Anne-Marguerite *Poulle*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 avril 1723, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1753, décédé paroisse Saint-Pierre le 3 décembre 1753 ; dont un fils :

2. — *Denis-Joseph-Marie*, qui suit, VII.

3. — *Marie-Catherine-Bonne*, baptisée à Saint-Maurice le 17 décembre 1726, décédée le 31 juillet suivant.

4. — *Jean-Baptiste-François*, baptisé à Saint-Pierre le 5 février 1728, mort à Lille le 12 floréal an II.

5. — *Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 20 février 1730, prêtre, décédé paroisse Sainte-Catherine le 23 mai 1785.

6. — *Marie-Joseph-Bonne*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 octobre 1731, dame de Saint-Éloy, décédée paroisse Sainte-Catherine le 19 février 1766.

7. — *Marie-Anne-Joseph*, dame d'Holisien, baptisée à Sainte-Catherine le 16 juillet 1733, décédée même paroisse le 23 mars 1753.

8. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 novembre 1734, décédée le 5 février 1779, mariée dans cette église, le 23 juillet 1764, avec Marie-Ignace-Joseph *Godtschalck*, sr de Goodzouck, fils de François-Félix-Joseph, et de Marie-Anne-Ursule *Libert*, baptisé à Saint-Sauveur le 22 août 1738, bourgeois de Lille par relief du 30 novembre 1764, échevin de Lille, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 1er mars 1769, mort à Lille le 28 pluviôse an XII ; dont postérité.

9. — *Marie-Angélique*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er août 1736, morte le 6 novembre 1772.

10. — *François-Joseph*, écuyer, sr de la Chaussée, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mai 1738, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1767, marguillier de Saint-Étienne, mort à Dottignies le 5 mars 1792. Bien qu'il fût décédé, il fut déclaré émigré et ses biens confisqués en 1793. Il épousa à Saint-Maurice, le 12 mai 1767, Isabelle-Florence *Goudeman*, fille de Pierre-Romain-Joseph, écuyer, sr d'Estevele, et d'Anne-Thérèse-Françoise *Le Mesre*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mai 1745, y décédée le 13 mai 1772 ; dont :

a. — *Marie-Isabelle-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 28 avril 1769, réfugiée à Dottignies, puis retirée à Amiens pendant la Révolution, rayée de la liste des émigrés le 9 fructidor an IX, décédée célibataire à Lille le 24 décembre 1837.

b. *Joseph-François de Paule*, baptisé à Saint-Étienne le 22 décembre 1771, mort à Hambourg le 25 janvier 1796, d'après

une lettre datée de Hambourg, février 1796, ou à Amiens le 4e jour complémentaire an IV, d'après les cartons des Archives départementales du Nord (M^{IV} a $\frac{2}{18}$ et Q n° 1051).

11. — *Marie-Thérèse-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 mai 1740, décédée le 28 décembre 1744.

12. — *Marie-Élisabeth-Romaine*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 septembre 1741, morte à Lille le 27 prairial an IV.

13. — *Bon-Louis-Joseph*, écuyer, sr de la Rue, baptisé à Sainte-Catherine le 29 février 1744, bourgeois de Lille par relief du 8 juin 1779, nommé conseiller du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre le 31 janvier 1756, décédé le 9 avril 1781. Il épousa à Saint-Pierre, le 20 avril 1779, Françoise-Joseph *Le Mesre*, fille de Jean-Baptiste-Antoine, sr de Gruteghem, et de Marie-Françoise-Joseph *du Retz*, née le 17 décembre 1752, décédée à Sainte-Catherine le 10 avril 1786; dont:

a. — *Marie-Bonne-Romaine*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 janvier 1780, décédée à Lille le 26 juillet 1802, mariée, le 1er février 1801, avec Louis-Marie-Joseph *de Brigode*, fils de Pierre, sr de Canteleu, et d'Anne-Thérèse *Willems*, baptisé à Saint-Étienne le 22 octobre 1776, maire de Lille, comte du premier Empire, remarié à Amélie *Pellapra*, mort à Bourbonne-les-Bains le 22 septembre 1827; dont un fils:

VII. — *Denis-Joseph-Marie* POTTEAU, écuyer, sr de La Chaussée, baptisé à Saint-Maurice le 20 octobre 1725, bourgeois de Lille par relief du 1er décembre 1760, nommé greffier de la gouvernance de Lille le 1er décembre 1751 à la place de son père, décédé paroisse Saint-André le 5 janvier 1777. Il épousa dans cette église, le 2 juin 1760, Marie-Françoise-Joseph *Aronio*, fille de Philippe-Louis, écuyer, s' de Lestrée, et de Marie-Lucrèce-Joseph *de Fourmestraux*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 novembre 1731, dame de la Flamengrie, du Hem, décédée paroisse Saint-André le 10 octobre 1788; dont:

1. — *Denis-Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 23 avril 1761.

2 — *Marie-Françoise-Philippine*, née en 1762, décédée à Lille le 24 janvier 1848, alliée à Saint-André, le 22 novembre 1781, à Jean-Baptiste-Marie *Van Zeller*, écuyer, sr de Marquain, d'Olnois, fils de Roland-Théodore, écuyer, sr d'Oosthove, et de Marie-Catherine-Cécile *Wacrenier*, baptisé à La Madeleine le 7 avril 1748, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1782, réfugié à Fontainebleau de 1792 à 1797, décédé à Lille le 4 septembre 1813.

3. — *Romain-Joseph*, écuyer, s[r] de la Chaussée, baptisé à Sainte-Catherine le 19 février 1768, décédé le.....; marié, le 1[er] brumaire an XIV, à Lille, avec Marie-Pélagie-Julie *Scherer de Scherbourg*, fille d'Alexandre-Joseph, chevalier, et d'Élisabeth-Françoise-Pélagie *Percourt*, baptisée à Saint-Pierre le 2 juillet 1774, morte sans postérité le 28 juillet 1839 à Ennetières-en-Weppes.

4. — *Louis-Joseph-Marie*, écuyer, s[r] d'Hancardrie, baptisé à Sainte-Catherine le 15 mai 1770, conseiller de préfecture du Nord, président du conseil général de ce département, député en 1815, puis de 1816 à 1830, démissionnaire en juillet 1830 pour ne pas prêter serment à Louis-Philippe; officier de la Légion d'honneur, mort à Paris le 18 juin 1833. Il épousa, le 16 novembre 1803, Marie-Joséphine *de Lencquesaing*, fille de Louis-Dominique-Eustache, écuyer, s[r] de Laprée, et de Marie-Cécile-Joseph *Aronio*, née à Lille le 18 septembre 1774, y décédée le 14 novembre 1858; dont:

a. — *Félicie-Eugénie-Marie-Joseph*, née le 16 février 1807, morte le 17 février 1813.

b. — *Denis-Louis-Hippolyte Potteau d'Hancardrie*, né le 22 janvier 1809, page et garde du corps de Charles X, mort célibataire le 10 avril 1856.

c. — *Ferdinand-Romain-Jean-Baptiste Potteau d'Hancardrie*, né le 2 novembre 1810, mort célibataire à Molpas le 11 octobre 1870

d. — *Armand-Jules-Joseph Potteau d'Hancardrie*, né le 10 septembre 1819, décédé à Lille le 28 novembre 1879, célibataire.

NON RATTACHÉS.

Jean, *Allard* et *Jeanne*, baptisés à Saint-Étienne, 24 février 1587, 7 septembre 1587, 17 juin 1588.

Agnès, fille de *Jehan* et de Simonne *du Hamel*, mariée à Nicolas *Mannier*, fils d'Arnould et d'Agnès *Fresin*, bourgeois de Lille par relief du 7 juin 1613; dont postérité.

Anne, *Jeanne*, *Marie*, *Michelle*, *Marguerite*, *Marie*, *Élisabeth*, *Hélène*, *Jacqueline* Potteau baptisées à Saint-Étienne les 13 août 1577, 15 août 1583, 23 août 1575, 2 août 1577, 10 mai 1581, 29 octobre 1581, 14 septembre 1583, 13 juillet 1579 et 24 septembre 1582.

Jacques Botteau, baptisé à Saint-Étienne le 14 février 1582.

1793, 9 septembre. — *Certificat de résidence pour les citoyennes Poteaux.*

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
DISTRICT D'ABBEVILLE
MUNICIPALITÉ D'ABBEVILLE

Nous, membres composant le Conseil général de la Commune d'Abbeville, certifions à tous qu'il appartiendra que les citoyennes *Marie-Marguerite Poteaux*, veuve *Dubuisson*, et *Marie-Élizabeth-Romaine Poteaux*, la première âgée de soixante-huit ans et la seconde de cinquante-deux ans, ci-devant domiciliées à Lille, sont présentement résidentes en cette ville d'Abbeville, chez le citoyen Louis Henocque, chirurgien, demeurant en cette ville, section C, dite de la Fraternité, et que d'après le certificat du Comité de surveillance qu'elles nous ont présenté, elles résident à Abbeville depuis le treize août dernier, ainsi que nous l'ont affirmé les citoyens Louis Henocque et François Decreps, tous deux citoyens de cette ville résidans dans la section C.

En témoignage de quoi, nous avons délivré ces présentes en la maison commune d'Abbeville, le neuf septembre mil sept cent quatre-vingt treize, l'an deuxième de la République française.

(signé). L. PINTIAU, président par intérim;
GLUCHANT, maire provisoire;
Aug. MARTIN & HORDIER.

Signature des certifians :
HENOCQUE, BAILLY-FARLEZ
et DECREPS.

Vu par nous Administrateurs du Directoire du District d'Abbeville, le neuf septembre 1793, l'an deux de la République française, une et indivisible.

(signé). MALLET, procureur-syndic
MEICHLE ?; BRUSLÉ et
MAROTTE, secrétaire.

Enregistré à Abbeville, le 9 7^{bre} 1792,
reçu deux livres
(signé). illisible.

Archives départementales du Nord, série L. — District de Lille : portefeuille n° 58; original sur papier timbré portant signatures autographes et le cachet des deux administrations.

RICOURT

ARMES : *d'azur à trois éperons d'argent, les pointes en bas*[1].

I. — *Georges* RICOURT, fils d'Antoine, naquit à Lomme, acheta la bourgeoisie de Lille le 8 octobre 1518, se maria après cette date et eut deux fils :

1. — *Jacques*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 19 août 1544, marié avec Madeleine *Guilliart*, dont il eut :

a. — *Joséphine*, baptisée à Saint-Maurice le 19 avril 1543.

b — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le .. juillet 1545.

c. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 19 juillet 1582, allié à Jeanne *Fourmantin* qui le rendit père de :

aa. — *Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 18 octobre 1584.

bb. — *Jeanne*, baptisée à St-Maurice le 2 septembre 1585.

cc. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le .. mars 1587, alliée à Michel *Cardon*, fils de Michel et de Françoise *de Grave*, couturier, bourgeois de Lille par relief du 17 mars 1609.

dd. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 14 novembre 1589.

ee. — *Jacques*, baptisé à St-Maurice le 21 novembre 1592.

ff. — *Gilles*, baptisé à Saint-Maurice le 30 août 1594.

gg. — *Chrétienne*, baptisée à St-Maurice le 27 avril 1596.

2. — *Jean*, qui suit, II.

II. — *Jean* RICOURT, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 19 juin 1551, épousa Catherine *Lucar* ; dont :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 25 mai 1552 [1542].

2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 7 octobre 1554 [1544].

---

1. D'après les dessins relevés sur deux pierres tombales de l'église de La Madeleine à Lille, par le chanoine Hellin (*Bibl. royale de Bruxelles*, fonds Goethals, man. n° 1519). — Voir : *Épigraphie du Nord*, p. 279 et 281. — On trouve aussi : *d'azur à trois éperons d'or, les pointes en bas, et garnis de leurs dessous de pieds de gueules.*

3. — *Barbe*, baptisée à Saint-Maurice le .. juillet 1555 [1545].
4. — *Jean*, qui suit, III.
5. — *Gilles*, qui suivra (2me branche).
6. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 14 février 1575 (n. st.)

III. — *Jean* RICOURT, teinturier, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1590, épousa Marguerite *Alatruye* dite *de le Vigne*; d'où :

1. — *Isabeau*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juin 1590.
2. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 23 septembre 1592.
3. — *Michel*, jumeau du précédent.
4. — *Jean*, qui suit, IV.
5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 14 mars 1596.
6. — *Georges*, baptisé à Saint-Maurice le 26 avril 1600.
7. — *Hugues*, baptisé à Saint-Maurice le 13 mars 1602.

IV — *Jean* RICOURT, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1594, marchand teinturier, bourgeois de Lille par relief du 5 août 1619, décédé paroisse Saint-Maurice le 17 mai 1668, épousa dans cette église, le 24 février 1619, Marie *Briez*, fille de Martin et de Jeanne *de Lescluze*, baptisée à Saint-Maurice le 8 octobre 1598, morte le 14 mai 1637; d'où :

1. — *Jean*, né le 10 octobre 1620, prêtre, mort le 5 septembre 1703.
2. — *Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 22 juin 1622.
3. — *Sébastien*, baptisé à Saint-Maurice le 2 juillet 1623, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1650, y décédé le 10 octobre 1659, allié à Saint-Maurice, le 12 octobre 1650, à Marie *Lefebvre*, fille de Gabriel et de Marie *Delespierre*, baptisée à Saint-Maurice le 16 septembre 1632, y décédée le 2 janvier 1682; dont :

   a. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 17 janvier 1652.

   b. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 19 octobre 1653, morte le 13 mai 1699, mariée à Saint-Maurice, le 13 février 1675, avec Guillaume-Eubert *Schérer*, écuyer, sr de Scherbourg et de Tourmignies, fils de Diethelm et de Catherine *Le Chire*, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1643, bourgeois de Lille par relief du 31 mars 1675, confirmé dans sa noblesse le 16 mai 1710 par les États généraux des Provinces-Unies, mort le 25 août 1720; dont postérité.

   c. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 8 juillet 1655, morte en célibat le 6 septembre 1708.

   d. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 24 septembre 1657.

4. — *Pierre-Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 15 février 1629.
5. — *Hugues*, qui suit, V.

V. — ***Hugues*** **Ricourt**, baptisé à Saint-Maurice le 13 août 1631, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1661, receveur des Bleuets en 1662 et 1663, échevin de Lille, décédé le 5 mars 1694, épousa à Saint-Maurice, le 23 février 1661, Élisabeth ***Ramery***, fille de Romain et de Catherine ***Herreng***, baptisée à Saint-Étienne le 29 juillet 1633, morte le 28 août 1700 ; d'où :

1. — *Jean* baptisé à Saint-Maurice le 7 janvier 1662.

2. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 21 avril 1663, y décédée le 12 décembre 1743, alliée à Saint-Étienne, le 4 juin 1696, à François-Remi *Fruict*, fils de Remi et de Péronne *Castellain*, greffier des États de Lille, veuf de Françoise *Fruict*, bourgeois de Lille par relief du 16 mai 1580, mort le 16 octobre 1720 ; dont postérité.

3. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 7 avril 1665, vivant encore en 1703.

4. — *Romain*, baptisé à Saint-Maurice le 4 novembre 1666.

5. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 9 août 1668, décédée paroisse Saint-Étienne le 14 janvier 1747 ; alliée à Saint-Maurice, le 26 novembre 1703, à Bernard *de Beaumont*, fils d'Antoine et de Marie *Castrecq*, baptisé à La Madeleine le 30 octobre 1656, bourgeois de Lille par relief du 29 janvier 1704, échevin, puis mayeur de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 24 décembre 1745 ; dont postérité.

6. — *Hugues*, baptisé à Saint-Étienne le 21 avril 1672, bourgeois de Lille par relief du 17 avril 1711, décédé paroisse Sainte-Catherine le 1er mars 1757 et inhumé en cette église, chapelle Saint-Jean ; épousa à Sainte-Catherine, le 17 novembre 1710, Ode-Désirée-Félicité *Cordonnier*, fille d'Évrard-François et de Catherine *Freumault*, baptisée à Saint-Maurice le 18 novembre 1685, décédée paroisse Sainte-Catherine le 3 janvier 1737 ; dont :

a. — *Catherine-Henriette-Désirée*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 juillet 1712, morte célibataire en cette paroisse le 16 novembre 1749.

b. — *Bernard-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 juin 1713.

c. — *Thérèse-Françoise-Félicité*, dame des Préaux, baptisée à Sainte-Catherine le 20 novembre 1714, y décédée le 3 janvier 1784.

d. — *Marie-Élisabeth-Augustine*, baptisée à Sainte-Cathe-

rine le 24 mars 1716, y décédée le 20 juin 1791, inhumée à Annappes.

e. — *Hugues-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 novembre 1719, y décédé le 5 janvier 1750.

f. — *Françoise-Ernestine*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 janvier 1721, morte célibataire à Lille le 1er prairial an X.

g. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 mars 1726, morte célibataire à Lille le 30 frimaire an VI.

7. — *Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 25 mai 1675.

8. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VI

VI. — ***Jean-Baptiste*** RICOURT, sr de le Becque, baptisé à Saint-Étienne le 24 juin 1678, bourgeois de Lille par relief du 12 août 1710, directeur du Mont-de-Piété pendant 22 ans, décédé le 20 mars 1734 et enterré dans la chapelle Saint-Nicolas à la Madeleine; épousa à Saint-Maurice, le 9 juin 1710, Catherine-Thérèse ***Imbert***, fille de Jacques-François, écuyer, et de Catherine-Thérèse ***de Broide***, baptisée à Saint-Maurice le 15 octobre 1682, morte le 9 juillet 1771 et inhumée à Sainte-Catherine; d'où :

1. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 23 mars 1711, mort le 19 janvier 1723 et inhumé dans la chapelle Saint-Léonard à La Madeleine.

2. — *Catherine-Thérèse-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 25 août 1712.

3. — *Marie-Élisabeth-Philippine*, baptisée à la Madeleine le 30 juin 1716.

4. — *Bernard-François-Séraphin*, baptisé à la Madeleine le 30 septembre 1717.

5. — *Catherine-Thérèse-Joseph*, baptisée à la Madeleine le 8 mai 1719, y décédée le 27 juin 1720.

6. — *Jacques-Ignace-François*, qui suit, VII.

7. — *Jean-Remi*, baptisé à La Madeleine le 10 octobre 1721, mort le 20 décembre suivant.

8. — *Marie-Françoise-Augustine*, baptisée à La Madeleine le 5 mai 1723.

9. — *Euphroisine-Ernestine-Josèphe*, dame de le Becque, baptisée à La Madeleine le 22 mars 1724, décédée sur Sainte-Catherine le 7 avril 1768, alliée à Saint-Étienne, le 26 mai 1741, à Charles-Joseph *Moucque*, chevalier, sr des Mazures, fils de Joseph et de Marie-Joseph *Marissal*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 février 1716, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1743, créé trésorier de France

au bureau des finances de Lille le 24 août 1742, mort en exercice le 10 avril 1746 ; dont postérité.

10. — *Catherine-Thérèse-Albertine*, baptisée à La Madeleine le 18 février 1728, morte célibataire à Lille le 30 septembre 1812.

VII. — ***Jacques-Ignace-François*** RICOURT, s^r^ de le Becque et de Beauffremez, baptisé à La Madeleine le 8 août 1720, bourgeois de Lille par relief du 27 octobre 1769 sur requête, nommé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 18 juillet 1746, fonction qu'il exerça jusqu'au 10 janvier 1763 et qui lui donnait le titre de chevalier, mort paroisse Saint-Étienne le 22 juillet 1770 ; épousa à Saint-Pierre, le 20 mai 1759, Marie-Caroline-Joseph ***Imbert***, fille de Jacques-Albert, écuyer, s^r^ du Hem, et de Marie-Joseph ***de Fourmestraux***, baptisée à Sainte-Catherine le 4 janvier 1731, morte à Lille le 18 fructidor an II ; d'où :

1. — *Jacques-Albert-Hugues-Marie*, chevalier, s^r^ de le Becque, baptisé à Saint-Pierre le 10 novembre 1761, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 13 mai 1783, fonction qu'il exerça jusqu'en 1790, mort célibataire à Esquermes le 24 février 1813.

2. — *Philippe-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Pierre le 13 mai 1763, y décédé le 23 juillet 1783.

DEUXIÈME BRANCHE

III bis. — ***Gilles*** RICOURT, marchand teinturier, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1605, mort avant 1648 ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 7 février 1605, Catherine *Deswymeau*, fille de Jean et de Catherine *Fremault* ; 2° à Saint-Étienne, le 7 février 1616, Catherine *du Hu*, fille de Josse, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1593 ; 3° Martine *Hourelacque* ; il eut :

1. — Du premier lit : *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 1^er^ janvier 1606.

2. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 9 mars 1608, épousa à Saint-Étienne, le 17 juin 1630, Jérôme *Scrieck*, fils de Jérôme et d'Agnès *Andrieu*, baptisé à Saint-Étienne le 18 août 1607, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1631 ; dont postérité.

3. — *Agnès*, baptisée à Saint-Maurice le 14 novembre 1609.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 21 novembre 1611, y décédée le 17 mars 1663, mariée dans cette église, le 10 avril 1633, avec Paul *Mortier*, fils de Paul et de Catherine *Lorthioir*, baptisé

à Saint-Maurice le 14 mars 1611, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1634.

5. — *Gilles*, baptisé à Saint-Maurice le 4 décembre 1613.

6. — Du troisième lit : *Michel*, bourgeois de Lille par relief du 27 avril 1648, décédé avant 1684, époux de Catherine *Herman*, fille de Jacques ; dont :

a. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 8 février 1684, marié à Saint-Maurice, le 1er octobre 1683, avec Marie-Anne *Gonthier*, fille de Jean et de Marie *Moroa*, qui le rendit père de :

aa. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1684.

bb. — *Martine*, baptisée à Saint-Maurice le 17 mai 1686, décédée paroisse Saint-Sauveur le 27 décembre 1754.

cc. — *Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 28 décembre 1689, morte paroisse Saint-Sauveur le 17 novembre 1772, épouse de Jean *Caby*, décédé paroisse Saint-Sauveur le 19 juin 1745.

7. — *Claude*, bourgeois de Lille par relief du 12 juillet 1661, allié à Saint-Maurice, le 30 mars 1661, à Françoise *Reaume*, fille de Charles et de Françoise *Verdière*.

8. — *Paul*, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1664, marié à Sainte-Catherine, le 26 juin 1663, avec Jossinne *Huvino*, fille de Robert et d'Adrienne *Breucq*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 juin 1641 ; sans postérité.

9. — *Gilles*, qui suit, IV.

IV. — *Gilles* Ricourt, bourgeois de Lille par relief du 17 août 1665; mort en 1675, épousa à Saint-Maurice, le 29 novembre 1664, Jeanne *du Fresnoy*, fille de Pasquier et de Marguerite *Fauchille*; dont :

1. — *Nicolas*, qui suit, V.

2. — *Jeanne-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 4 mai 1668, mariée : 1° dans cette église, le 20 septembre 1689, avec Mathias *Dutoict*, fils de Philippe et d'Élisabeth *de la Haye*, marchand chirier, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1689 ; 2° à Saint-Étienne, le 6 octobre 1708, avec Jacques-Dominique *de Wallers*, fils de Nicolas-Jacques et de Jeanne *Tetelin*, baptisé à Saint-Maurice le 4 mai 1674, marchand, bourgeois de Lille par achat du 13 janvier 1708 ; dont postérité du premier mariage.

3. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mai 1671.

4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 5 juillet 1673.

5. — *Isidore-Ignace,* baptisé à Saint-Maurice le 17 octobre 1675, fils posthume.

V. — *Nicolas* RICOURT, baptisé à Saint-Maurice le 6 décembre 1665, négociant, bourgeois de Lille par relief du 12 avril 1709, épousa à Saint-Étienne, le 17 juillet 1708, Marie-Françoise *Marchand,* fille de Jean et d'Anne *Quarlette,* baptisée à Saint-Étienne le 11 avril 1685; d'où :

1. — *Marie-Josèphe,* baptisée à Saint-Étienne le 5 mai 1709, décédée paroisse Saint-Maurice le 10 août 1779, alliée dans cette église, le 12 mai 1737, à Jacques-Joseph *Felman,* fils de Jean-Baptiste et de Marie-Thérèse *de Gavre,* baptisé à Saint-Maurice le 14 juin 1717, épicier, bourgeois de Lille par relief du 17 décembre 1737, décédé paroisse Saint-Maurice le 22 avril 1790; dont postérité.

2. — *Claude-François-Joseph,* qui suit, VI.

3. — *Marie-Catherine,* baptisée à Saint-Étienne le 14 janvier 1712, morte le 23 floréal an II, mariée à Saint-Maurice, le 25 avril 1740, avec Simon-Joseph *Renotte,* né en 1702, marchand, veuf de Marie-Marguerite *Lemoine*; dont postérité.

4. — *Marie-Jeanne,* baptisée à Saint-Étienne le 4 mars 1714.

5. — *Marie-Françoise,* baptisée à Saint-Maurice le 23 novembre 1715, morte à Lille le 20 ventôse an IV.

6. — *Jacqueline-Françoise,* baptisée à Saint-Maurice le 14 novembre 1716.

7. — *Jeanne-Louise,* baptisée à Saint-Maurice le 11 septembre 1718, alliée dans cette église, le 24 juin 1748, à François-Romain *Desfossez,* fils de Frédéric et d'Albertine *Degand,* né à Quesnoy-le-Comte, paroisse Notre-Dame, en 1723, marchand chirier.

8. — *Hubert-François-Joseph,* qui suivra, VI^{bis}.

VI. — *Claude-François-Joseph* RICOURT, baptisé à Saint-Étienne le 15 septembre 1710, marchand orfèvre, bourgeois de Lille par relief du 24 janvier 1761 sur requête, épousa à Saint-Maurice, le 26 novembre 1742, Angélique-Joseph *Defferrez,* fille de Pierre-Martin et d'Anne-Rose-Joseph *Dubus,* baptisée à Saint-Étienne le 24 février 1720, y décédée le 23 octobre 1769 et inhumée dans la chapelle Saint-Liévin en cette église; dont :

1. — *Pierre-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 12 octobre 1743, y décédé le 2 septembre 1747.

2. — *François-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 10 décembre 1744, marchand orfèvre, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet

1779, mort à La Bassée le 5 novembre 1809 ; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 15 septembre 1777, Anne-Joseph-Marie *Laloy*, fille de Charles et de Catherine *Bougenie*, baptisée à Saint-Sauveur le 2 février 1753, décédée paroisse Saint-Étienne le 26 janvier 1786 ; 2° à Saint-Étienne, le 21 mai 1787, Marie-Louise-Françoise-Joseph *Lefebvre*, fille de Jean-François, et de Catherine-Augustine *de Mallouez*, baptisée à Saint-Étienne le 14 novembre 1753 ; dont :

a. — Du premier lit : *Aimé-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1780, mort le 18 février suivant.

b. — *François-Hyacinthe-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mars 1781.

c. — *Rose-Hyacinthe*, baptisée à Saint-Étienne le 18 septembre 1782.

d. — *Lucienne-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 7 janvier 1785, morte à La Bassée le 25 février 1867, mariée dans cette ville, le 16 brumaire an XIII, avec Placide-Amand-Joseph *Hennebelle*, fils de Michel-Joseph-Léon et de Marie-Joseph-Louise *Delepierre*, né à La Bassée le 10 juin 1776, marchand, y décédé le 18 mai 1852 ; dont postérité.

e. — Du second lit : *Cyr-Julien-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 17 mars 1788.

3. — *Marie-Madeleine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 novembre 1745, morte à Lille le 5 juillet 1821 ; elle eut un fils naturel, *Albert-Aimable-Joseph*, né à La Bassée en avril 1774, mort à Lille célibataire le 29 décembre 1816.

4. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 3 janvier 1747, y décédé le 20 septembre 1760.

5. — *Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1753, alliée à Saint-Étienne, le 23 avril 1782, à Louis-Joseph *Cattaert*, fils de Thomas-Joseph et de Rose-Blanche-Joseph *Duvosselle*, baptisé à Saint-Étienne le 16 septembre 1750, propriétaire, mort à Lille le 17 mars 1820 ; dont postérité.

6. — *Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 15 avril 1755, marchand orfèvre, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1784, décédé le 25 germinal an III ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 25 février 1783, Marie-Rose-Joseph *Boutry*, fille de René-Joseph et de Jeanne *Marcout*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1756, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 décembre 1789 ; 2° à Saint-Sauveur, le 9 février 1790, Anne-Élisabeth *Delezenne*, fille de Pierre-Philippe et de Marie-Antoinette *Williez*, baptisée à Saint-Sauveur le 5 septembre 1760, morte le 4 ventôse an III ; d'où :

a. — Du premier lit : *Louis-Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 23 décembre 1783.

b. — *Henriette-Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 3 mars 1785, morte à Lille le 6 messidor an VI.

c. — Du second lit : *Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 22 octobre 1791, mort le 18 thermidor an IV.

d. — *Thérèse-Virginie-Joseph*, née à Lille le 12 août 1793.

e. — *Honoré-Aimé*, né à Lille le 28 pluviôse an III.

7. — *Aimée-Julie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 septembre 1757.

8. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 15 novembre 1759.

9. — *Ferdinand-Léopold-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 4 juillet 1763.

VI^bis. — ***Hubert-François-Joseph*** RICOURT, baptisé à Saint-Maurice le 3 mars 1720, receveur de la ferme des vins, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1752, décédé paroisse Saint-André le 16 juillet 1783 ; épousa à Saint-Maurice, le 9 août 1751, Marie-Catherine *Lagache*, fille de Pierre-François et de Marie-Jacqueline *Dugnoille*, née à Villers-Saint-Amand en 1721, décédée paroisse Saint-Étienne le 24 décembre 1789 ; dont :

1. — *Pierre-Hubert-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 8 juillet 1752, y décédé le 29 mai 1753.

2. — *Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mars 1754, y décédé le 12 juin 1755.

3. — *Jean-Baptiste-Auguste-Joseph*, qui suit, VII.

4. — *Henri-Guillaume-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 25 mars 1757.

5. — *Marie-Catherine-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1760, y décédée le 24 septembre 1766.

6. — *Aimée-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 31 juillet 1762, morte à Lille le 10 juillet 1838, mariée à Saint-Étienne, le 6 octobre 1789, avec Michel-Louis-Joseph *Wattecamps*, fils d'Antoine-Joseph et d'Élisabeth *Six*, baptisé à Saint-Piat de Tournai en 1764, maître boulanger, décédé à Lille le 21 juin 1834.

VII. — ***Jean-Baptiste-Auguste-Joseph*** RICOURT, baptisé à Saint-Maurice le 24 octobre 1755, bourgeois de Lille par relief du 10 octobre 1776, contrôleur de la ferme des pieds fourchus, contrôleur du Minck, mort à Lille le 30 mars 1824 ; épousa : 1° à Saint-André, le 10 octobre 1775, Marie-Élisabeth-Joseph *Boutry*, fille de Paschal-Joseph et de Joachime-Joseph *Corsin*, baptisée à Saint-Étienne le 29 juin 1753, couturière, décédée paroisse Saint-

André le 6 octobre 1779; 2° à Sainte-Catherine, le 17 novembre 1789, Élisabeth-Henriette-Catherine *Wattecamps*, fille d'Antoine-Joseph et d'Élisabeth *Six*, née à Tournai en 1768, morte à Lille le 15 juillet 1829; d'où :

1. — Du premier lit : *Philippe-Auguste-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 mai 1776, officier de santé, allié à Cysoing, le 1er thermidor an IV, à Anne-Marie-Julienne-*Josèphe-Louise Desmarescaux*, fille de Louis-François-Joseph, licencié en médecine, et de Jeanne-Marie-Joseph *Guitau*, née à Cysoing le 23 février 1775; il en eut au moins deux filles :

a. — *Zélie-Auguste*, née à Cysoing le 18 prairial an V, mariée avec Charles-Ghislain-Joseph *Havet*, fils d'Henri-Joseph Emmanuel et de Marie-Anne-Josèphe *Hespel*, né à Tournai le 19 fructidor an V, peintre miniaturiste; dont postérité.

b. — *Léocadie-Julie-Dieudonnée*, née à Mons le 4 vendémiaire an XIII, morte à Tournai le 4 mars 1844, alliée à Sainte-Marguerite de cette ville, le 8 février 1825, à Henri-Ghislain-Joseph *Havet*, frère de Charles, baptisé à Sainte-Marguerite de Tournai le 10 février 1796, y décédé le 11 octobre 1827; dont postérité.

2. — *Louïs-César-Joseph*, baptisé à Saint-André le 30 décembre 1777.

3. — *Louis-César-Joseph*, baptisé à Saint-André le 31 septembre 1779, filtier, vivant encore en 1806.

4. — *Jean-Baptiste*, né vers 1780, fourrier au 112e régiment de ligne, mort à Anvers le 12 mars 1812.

5. — Du second lit : *Élisabeth-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 5 septembre 1790.

6. — *Modeste-Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1792, mort à Lille le 10 février 1871, rentier, épousa en premières noces Henriette *Morcrette*, décédée à Paris, et en secondes noces, à Lille, le 29 août 1830, Victoire-Philippine *Van Hasselt*, fille de Charles-Hubert et de Philippine-Angélique-Joseph *Desplanques*, née à Lille le 21 mars 1800, y décédée le 15 août 1876; sans postérité.

7. — *Prosper-Henri-Joseph*, né à Lille le 27 mars 1793.

8. — *Caroline-Élisabeth-Henriette*, née à Lille le 25 ventôse an III.

9. — *Louis-Hubert*, né à Lille le 18 brumaire an V.

10. — *Pierre-Joseph*, né à Lille le 11 messidor an VI, commissionnaire de roulage, décédé célibataire à Lille le 24 juin 1845.

11. — *Constance-Thérèse-Josèphe*, née à Lille le 4 germinal an VIII.

12. — *Clémence-Rose-Joseph*, née à Lille le 20 fructidor an IX, y décédée le 19 vendémiaire an XI.

13. — *Hyacinthe-Josèphe*, née à Lille le 12 prairial an XI.

14. — *Thérèse-Sophie-Joseph*, née à Lille le 24 vendémiaire an XIII, y décédée célibataire le 4 octobre 1890.

15. — *Adolphe-Henri-Joseph*, qui suit, VIII.

16. — *Augustin-Désiré-Joseph*, né à Lille le 7 octobre 1806.

17. — *Mélanie-Angélique-Joseph*, née à Lille le 7 août 1810.

VIII. — ***Adolphe-Henri-Joseph*** RICOURT, né à Lille le **24** vendémiaire an XIII, y décédé le **15** décembre **1876**, commissionnaire en poissons; épousa dans cette ville, le **26** mai **1834**, Joséphine-Adèle-Flore ***Hallez***, fille de Pierre-Ange-Joseph et de Marie-Florentine-Joseph ***Margée***, née à Lille le **11** février **1806**; dont:

1. — *Adolphe-Modeste-Joseph*, né à Lille le 20 décembre 1835.

NON RATTACHÉES.

Françoise RICOURT, née le **13** septembre **1637**, religieuse à Marquette le **27** mai **1657**, décédée le **19** mars **1696**.

Marie-Marguerite RICOURT, née en **1663**, professe brigittine à Lille en **1683**, morte le **23** août **1749**.

Anne-Jossine RICOURT, décédée paroisse Saint-Maurice le **2** mai **1688**, épouse de Thomas ***Goricque***, fils de Pierre et de Suzanne ***Doutrelon***, vitrier, bourgeois de Lille par achat du 7 novembre 1687.

RICOURT

Autre famille fixée à Lille au XVII^e siècle.

I. — *Vincent* Ricourt épousa Michelle *de le Becque*; d'où :

1. — *Jacques*, qui suit, II.

2. — *Jean*, né à Loos, bourgeteur, bourgeois de Lille par achat du 7 juillet 1651, allié à Marie *Martelar*, fille de Jacques.

II. - *Jacques* Ricourt, né à Roubaix, boulanger, bourgeois de Lille par achat du 10 mai 1630, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 30 septembre 1628, Marguerite *Viscourt*, fille de Jean ; 2° à Saint-Maurice, le 3 novembre 1642, Marie-Anne *Marlière*, fille de Philippe et de Charlotte *Dubois*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mai 1618, décédée paroisse Saint-Maurice le 27 février 1685 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 7 juillet 1630, bourgeois de Lille par relief du 6 juillet 1671 sur requête, allié à Anne *Jolie*, fille de Jacques et de Françoise *Denis* ; dont :

a. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 28 septembre 1670.

b. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 1^er^ mai 1672.

c. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 19 novembre 1673.

d. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 25 octobre 1675.

e. — *Marie-Anne-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 15 novembre 1677, décédée paroisse Saint-Sauveur le 31 mars 1758, épouse de Jean-Baptiste *d'Oby*.

f. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 28 août 1679.

g. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 12 août 1681, décédé paroisse Saint-Sauveur le 19 octobre 1741.

2. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 25 avril 1632.

3. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Maurice le 6 août 1635.

4. — *Honoré*, qui suit, III.

5. — Du second lit : *Georges*, baptisé à Saint-Maurice le 9 août 1643.

6. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Maurice le 11 novembre 1644, morte paroisse de La Madeleine le 25 juillet 1672.

7. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 24 février 1646.

8. — *Jacques*, qui suivra, III bis.

9. — *Vincent*, baptisé à Saint-Maurice le 5 novembre 1649, bourgeois de Lille par relief du 16 juillet 1675, marié avec Marie-Élisabeth *Pennel*, fille de Nicolas et de Jeanne *de Laoutre*; sans postérité.

10. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 18 juillet 1653.

III. — *Honoré* RICOURT, baptisé à Saint-Maurice le 17 mai 1638, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1671, y décédé le 13 mars 1704, épousa en premières noces, à Saint-Maurice, le 1er juillet 1671, Marie-Catherine *du Hu*, fille de Valentin et d'Agnès *Beauquesne*, décédée paroisse Saint-Maurice le 12 février 1683; en secondes noces, à Saint-Maurice, le 14 février 1684, Marguerite *de la Haye*; il eut :

1. — Du premier lit : *Antoine-François*, baptisé à Saint-Maurice le 7 mai 1672.

2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 11 novembre 1674.

3. — *Marie-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 15 novembre 1676, y décédée le 25 décembre 1677.

4. — *Jean-Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 10 septembre 1679.

5. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 23 décembre 1680.

6. — Du second lit : *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 15 novembre 1684.

7. — *Jacques-François*, baptisé à La Madeleine le 4 mai 1686.

8. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 13 novembre 1689.

III bis. — *Jacques* RICOURT, baptisé à Saint-Maurice le 28 novembre 1647, maître cordonnier, bourgeois de Lille par relief du 22 juin 1674, y décédé le 21 octobre 1703, épousa dans la même église, le 12 octobre 1673, Marie-Péronne *Le Clercq*, fille de Toussaint et de Nicole *Montfin*, baptisée à Saint-Étienne le 27 février 1643; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 21 juillet 1675, mariée dans cette église, le 7 janvier 1704, avec Charles-François *Pouille*, mort paroisse Saint-Pierre le 19 décembre 1732; dont postérité.

2. — *Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 2 avril 1677, y décédée le 7 avril 1746, mariée dans cette église, le 25 juillet 1702, avec Michel-Martin *Hennion*.

3. — *Jacques-François*, qui suit, IV.

4. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 29 décembre 1680.

5. — *Michel-Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 13 juin 1682, y décédé le 26 août 1707.

6. — *Gabriel*, baptisé à Saint-Maurice le 13 mars 1685, y décédé le 17 septembre 1748.

IV. — *Jacques-François* RICOURT, baptisé à Saint-Maurice le 17 janvier 1679, maître cordonnier, mort paroisse Sainte-Catherine le 9 février 1761, fut marié deux fois et en second lieu avec Louise-Joseph *Lescuyer*; d'où :

1. — Du second lit : *Louise-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 janvier 1711.

2. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 mai 1712, y décédée le 26 juillet 1776.

3. — *Romaine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 novembre 1714.

4. — *Romaine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 novembre 1715, y décédée le 28 juillet 1774.

5. — *Antoine-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 janvier 1718.

6. — *Marie-Marguerite-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 février 1720.

7. — *Marie-Françoise-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 mai 1723.

8. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 août 1724.

9. — *Florent-Eugène-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 novembre 1726.

10. — *Marie-Florence-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 février 1730.

11. — *François-Joseph*, décédé en la même paroisse le 13 août 1737.

ROUVROY

ARMES ANCIENNES : *d'argent au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules, au chef d'azur chargé de trois couronnes d'or.* [1]

ARMES MODERNES : depuis l'ordonnance du 13 septembre 1697 : *de sable à une croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules.*

I. — *Pierre* ROUVROY, bourgeois et marchand à Poperinghe, fut père de :

II. — *Jean* ROUVROY, né à Poperinghe en 1556, marchand, bourgeois de Lille par achat du 7 septembre 1584, échevin de cette ville, mort le 23 novembre 1649 et enterré à Saint-Maurice, derrière le chœur. C'est lui qui figurait dans les réjouissances données à Lille le 7 juin 1598 sous le nom de roi de Carcko [2]. Il épousa Catherine *de la Barre*, née en 1567, morte de la peste le 21 avril 1639 et inhumée à Saint-Maurice ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 8 octobre 1586.

2 — *Marguerite*, alliée à Paul *Dideman*, fils de Paul et de Jacquemine *Melez*, né à Poperinghe, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1607, remarié avec Hélène *Ricourt* ; dont postérité.

3. — *Michelle*, baptisée à Saint-Maurice le 11 août 1596, mariée dans cette église, le 4 mars 1628, avec Nicolas *Grenut*, fils de Nicolas et de Jacqueline *Denis*, bourgeois de Lille par achat du 7 juin 1613.

4. — *Pierre*, qui suit, III.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 10 avril 1601, décédée veuve en 1655 et alliée à Guillaume *Semittre*, fils de Benedicq et de Marguerite *Deledeusle*, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1623 ; dont postérité.

---

1. Ces armoiries ont été conservées par les Rouvroy de Libessart, issus aussi de Poperinghe.

2. *Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. XXVI, p. 265.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 19 août 1603, alliée : 1° dans cette église, le 5 mai 1624, à Mathias *de Fourmestraux*, fils de Mahieu et de Marie *Blondel*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 mai 1595, marchand, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1619, veuf d'Antoinette *Marchant*; 2° à Saint-Maurice, le 5 octobre 1631, à Jacques *Fasse*, fils de Jacques et de Marguerite *Le Charle*, veuf d'Antoinette *du Rivaige*.

7. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 17 décembre 1605.

8. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 11 janvier 1609.

III. — *Pierre* Rouvroy, marchand, né le 10 novembre 1598, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1626, mort paroisse Saint-Maurice le 15 août 1682, épousa à Saint-Étienne, le 16 novembre 1625, Michelle *Cardon*, fille de Gilles et de Péronne *de Fourmestraux*, née le 19 août 1605, décédée le 4 décembre 1654 et inhumée à Saint-Maurice; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 6 décembre 1635.

2. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 22 janvier 1638.

3. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 21 juillet 1639, marié à Étienne *Picavet*, fille de Pierre; d'où *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 19 octobre 1661.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 17 avril 1643, décédé le 14 février 1703 et inhumé le 17 derrière le chœur de Saint-Maurice.

5. — *Élisabeth*, décédée paroisse Saint-André le 24 novembre 1693.

6. — *Jacques*, qui suit, IV.

IV. — *Jacques* Rouvroy, s[r] de Fournes, baptisé à Saint-Maurice le 7 mai 1646, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1681, receveur de l'hospice de la Présentation Notre-Dame en 1689-1692, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 30 janvier 1693, fonction dont il se démit en faveur de son fils le 10 mai 1721, décédé le 31 octobre 1731 et enterré à Saint-Maurice. Il s'allia à Marie-Madeleine *Aronio*, fille de Jean-Augustin et de Marie-Madeleine *Tesson*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1655, décédée le 7 mai 1710 et inhumée à Saint-Maurice; dont :

1. — *Marie-Pétronille*, baptisée à Saint-Maurice le 1[er] juin 1682, décédée célibataire le 26 novembre 1731.

2. — *Anne-Louise-Virginie*, baptisée à Saint-Maurice le 9 novembre 1683, décédée le 30 mars 1766 et inhumée dans cette église.

3. — *Jean-Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 9 juin 1685.

4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 7 novembre 1686, morte paroisse de La Madeleine le 10 avril 1714, mariée dans cette église le 3 juillet 1688 avec Guillaume *Delisse*.

5. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 20 mars 1689.

6. — *Catherine-Justine*, baptisée à Saint-Maurice le 26 septembre 1690.

7. — *Marie-Thérèse-Monique*, baptisée à Saint-Maurice le 5 mai 1692.

8. — *Isbergue-Albertine*, baptisée à Saint-Maurice le 22 mai 1693, morte le 6 mai 1720 et inhumée à Saint-Maurice, alliée dans cette église, le 15 avril 1714, à Pierre-François-Séraphin *Hespel*, écuyer, s[r] de Frémicourt, fils de Pierre-Clément, écuyer, s[r] d'Hocron, et de Marguerite-Henriette *Fruict*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1687, bourgeois de Lille par relief du 23 mai 1714, administrateur de la Noble Famille, mort le 7 janvier 1768; dont postérité.

9. — *Jacques-François-Alexandre*, qui suit, V.

V. — *Jacques-François-Alexandre* ROUVROY, s[r] de Fournes, Capinghem, Treupignies, né le 3 mai 1697 et baptisé le 5 à Saint-Maurice, bourgeois de Lille par relief du 21 mars 1731, créé trésorier de France en remplacement de son père le 3 juillet 1721, fonction qu'il exerça jusqu'au 22 juin 1754, mort le 13 février 1776 et inhumé à Saint-Maurice. Il fut anobli avec sa postérité parce qu'il avait exercé sa charge plus de vingt années. Il se maria à Saint-Maurice, le 22 janvier 1731, avec Marie-Claire-Joseph-Bonne *Jacops*, fille de Martin, écuyer, s[r] d'Ascq, et de Marie-Albertine *Diedeman*, baptisée à Saint-Maurice le 8 mars 1706, morte le 28 octobre 1787; dont:

1. — *Jacques-Albert-Séraphin*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 6 août 1732, y décédé le 25 janvier 1757 et inhumé dans l'église.

2. — *Jean-Baptiste-Louis*, qui suit, VI.

3. — *Marie-Albertine-Amélie*, baptisée à Saint-Maurice le 30 novembre 1734, morte le 23 mars 1816.

4. — *Marie-Ernestine-Adélaïde*, baptisée à Saint-Maurice le 8 décembre 1741, morte à Lille le 12 mars 1830, alliée dans cette ville, le 11 messidor an III, à Louis-Ignace-Joseph *Cardon*, fils d'Ignace-Joseph et de Christine-Charlotte-Joseph *Cardon*, baptisé à Saint-Pierre le 31 décembre 1745, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1769, veuf d'Élisabeth-Amélie *Aronio*, mort le 30 avril 1832.

5. — *Pierre-Joseph*, qui suivra, VI [bis].

6. — *Julie-Henriette-Bonne*, baptisée à Saint-Maurice le 1er août 1737, y décédée le 17 février 1739.

7. — *Louis-Henri*, qui suivra, VI ter.

8. — *Henri-Joseph*, écuyer, sr de Biache, baptisé à Saint-Maurice le 7 novembre 1739, lieutenant au régiment d'infanterie de Béarn, décédé le 25 décembre 1769 et enterré le 30 à Saint-Maurice.

9. — *Charles-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 23 novembre 1740, y décédé le 28 décembre suivant.

10. — *Joseph-Louis-Anaclet*, qui suivra, VI quater.

11. — *Christine-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 24 juillet 1746, morte le 17 décembre 1825, mariée à Saint-Maurice, le 14 janvier 1771, avec Alexis-Joseph *de Flandres*, chevalier, sr de Radinghem, fils de Pierre-André-Joseph, écuyer, et d'Anne-Marguerite-Françoise *Desbuissons*, baptisé à Saint-Pierre le 12 avril 1746, décédé le 14 avril 1818 et enterré à Beaucamps ; dont une fille.

VI. — *Jean-Baptiste-Louis* DE ROUVROY, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 3 août 1733, capitaine au régiment de la Tour du Pin, bourgeois de Lille par relief du 12 novembre 1761, échevin, puis rewart de cette ville, mort à Fournes le 28 août 1808 ; épousa à Saint-André, le 1er février 1761, Marie-Joseph-Charlotte *Le Maistre*, fille de Joseph-Chrétien-Michel-Anaclet, écuyer, sr d'Anstaing, et d'Isabelle-Charlotte *Jacops*, baptisée à Saint-André le 14 janvier 1739 ; dont :

1. — Un enfant mort-né le 8 février 1762.

2. — *Louis-Joseph*, écuyer, né en juin 1763, sous-lieutenant au régiment d'Orléans dragons, mort paroisse Saint-André le 2 novembre 1784.

3. — *Isabelle-Alexandrine*, baptisée à Saint-André le 31 janvier 1766.

4. — *Albert-Joseph*, qui suit, VII.

5. — *Charles-Albert*, baptisé à Saint-André le 13 juin 1774, décédé le 12 juillet 1777.

VII. — *Albert-Joseph* DE ROUVROY, écuyer, baptisé à Saint-André le 26 décembre 1768, aide de camp du comte d'Orgères, créé baron d'empire le 11 septembre 1813, commandant en chef la première légion des gardes nationales du Nord, à la tête de laquelle il prit part à la campagne de Flessingue, fait comte par Louis XVIII le 23 mai 1817, mort à Lille le 13 septembre 1841 ; épousa à La Madeleine, le 8 février 1791, Marie-Joseph-Agathe *Rouvroy*, fille de

Pierre-Joseph, écuyer, sr de la Mairie, et d'Agathe-Ursule *Goudeman*, baptisée à Saint-Maurice le 2 août 1771, morte le 22 juillet 1844; d'où:

1. — *Louis-Charles-Léon*, comte DE ROUVROY DE FOURNES, né à Bruxelles le 27 novembre 1793, décédé célibataire à Fournes le 3 septembre 1855.

2. — *Marie-Alix-Ernestine-Zoé*, née à Hambourg le 11 décembre 1796, morte à Nexon le 7 décembre 1851; épousa à Lille, le 31 juillet 1823, Félix-Louis, comte *de Narp*, fils de Jean-Étienne, marquis de Narp, et de Marie-Laurence *Saillanfest de Fontenelle*, né à Paris le 19 avril 1786, décédé maréchal de camp en 1843; dont postérité.

3. — *Marie-Louise-Clotilde*, née à Lille le 20 août 1802, morte le 24 avril 1834; alliée dans cette ville, le 15 avril 1828, à Henri-Julien-Joseph *de Waresquiel*, fils de François-Marie, écuyer, et de Françoise-Reine *de Francqueville d'Inielle*, né à Lomme le 3 avril 1787, décédé à Boulogne-sur-Mer le 7 octobre 1840; dont postérité.

VI bis. — *Pierre-Joseph* ROUVROY, écuyer, sr de la Mairie, baptisé à Saint-Maurice le 8 mars 1736, bourgeois de Lille par relief du 19 novembre 1768, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 6 octobre 1768, mort le 10 nivôse an VI, épousa à Saint-Maurice, le 25 avril 1768, Agathe-Ursule *Goudeman*, fille de Pierre-Romain-Joseph, écuyer, sr d'Estevel, et d'Anne-Thérèse-Françoise *Le Mesre*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1747, décédée à Lille le 15 juin 1824; dont:

1. — *Marie-Joseph-Agathe*, baptisée à Saint-Maurice le 2 août 1771, morte le 20 juillet 1844, mariée, le 31 juillet 1791, à son cousin, Albert-Joseph *de Rouvroy* (voir ci-dessus, VII).

2. — *François-Hippolyte*, baptisé à Saint-Maurice le 4 septembre 1773, arrêté à Lille en l'an II, mais relâché le 12 frimaire an III sur l'ordre des représentants du peuple, conseiller général du Nord, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 25 mai 1852. Il épousa à Lille, le 18 floréal an IX, Isabelle-Eugénie-Joseph *de Madre* [1], fille de Louis-Albéric-Joseph et de Marie-Ange-Angélique *Dubois des Cretons*, née à Lille le 17 février 1781, décédée le 21 mai 1846; dont:

a. — *Eudoxie-Louise-Agathe*, née le 20 mai 1802, morte le 19 avril 1875, épousa, par contrat du 12 juin 1824, Arnould-

1. Ce mariage fut suivi, à Fournes, d'une fête qui donna lieu à une curieuse enquête (V. Pièces).

Julien-Édouard *d'Espagne*, marquis de Venevelles, fils d'Henri-Jacques-Louis et d'Alexandrine-Thérèse *de Nieul*, né le 28 janvier 1791, nommé le 6 juillet 1814 officier supérieur de la première compagnie des mousquetaires, lieutenant-colonel de cavalerie le 19 mars 1815, puis, le 15 novembre suivant, officier supérieur des gardes du corps du Roi, chevalier du Phénix de Hohenlohe le 25 septembre 1816, décédé à La Cessoye le 6 août 1845 ; dont postérité.

b. — *Pulchérie-Léocadie-Camille*, née le 5 août 1810, morte à La Cessoye le 5 janvier 1860, alliée à Caen, le 17 novembre 1830, à Louis-Paul-Albert *du Lac de Fugères*, fils de François-Antoine-Sébastien et d'Anne-Françoise *Fayard de Bourdeille*, né à Tronchoy (Yonne) le 23 décembre 1803, conseiller référendaire à la Cour des comptes, maire de Lambersart, officier de la Légion d'honneur, décédé au Lude le 31 mai 1890 ; dont un fils.

VI^ter. — *Louis-Henri* ROUVROY, écuyer, s^r de Beaurepaire, baptisé à Saint-Maurice le 4 octobre 1738, mort le 24 fructidor an XII ; marié à Lille, le 14 prairial an III, avec Marie-Charlotte-Amélie *Cardon*, fille de Louis-Ignace-Joseph, écuyer, s^r de Montreuil, et d'Élisabeth-Amélie *Aronio*, baptisée à Saint-Pierre le 14 mars 1770, décédée ... ; dont :

1. — *Marie-Louis-Joseph-Victor*, né le 20 janvier 1797, décédé célibataire à Lille le 31 mai 1844.

2. — *Marie-Élise-Adélaïde*, née le 8 juillet 1800, décédée à Saint-Omer le 19 septembre 1861, épousa, le 29 janvier 1823, Louis-Eugène-Martial *de Lencquesaing*, fils de Charles-Louis-François, écuyer, s^r d'Humetz, et de Marie-Louise-Joseph *de Lencquesaing*, baptisé à Quiestède le 30 juin 1778, veuf de Charlotte *Hémart*, décédé à Saint-Omer le 6 juin 1854 ; dont postérité.

VI^quater. — *Joseph-Louis-Anaclet* ROUVROY, écuyer, s^r de Capinghem, baptisé à Saint-Maurice le 26 juillet 1744, officier au régiment des dragons de la Reine, exempt des gardes du comte d'Artois, puis lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, prévôt royal héréditaire de Lille, marguillier de Saint-Maurice, émigré en 1793, et amnistié par décret du 4 thermidor an X, mort à Lille le 7 août 1820. Il épousa à Saint-Pierre, le 11 juillet 1780, Robertine-Joseph *Lecomte du Bus*, fille de Philippe-Joseph-Auguste, écuyer, prévôt héréditaire de Lille, et de Robertine-Joseph *Imbert*, baptisée à Saint-Pierre le 2 janvier 1758, morte à Lille le 12 mai 1857 ; dont :

1. — *Philippine-Joseph-Bibiane*, baptisée à Saint-Maurice le 29 avril 1781, morte le 25 mai 1868, alliée, le 19 décembre 1799, à Marie-Louis-Ignace *Cardon de Garsignies*, fils de Louis-Ignace-Joseph, écuyer, s[r] de Montreuil, et d'Élisabeth-Amélie *Aronio*, né le 5 juin 1771, veuf de Marie-Josèphe-Sophie *Le Couvreur*, décédé à Lille le 15 février 1837 ; dont postérité.

2. — *Philippe-Louis-Joseph*, né à Fournes le 24 août 1782, commissaire du Roi près la Monnaie de Lille, nommé conseiller municipal de cette ville par décret impérial du 12 novembre 1808, démissionnaire le 5 août 1830, mort le 13 novembre 1851 ; épousa, le 26 novembre 1823, Marie-Louise-Sophie *Aronio de Romblay*, fille de Michel-Eugène-Joseph, écuyer, s[r] de le Vigne, et de Marie-Philippine-Théodore *Bruneau*, baptisée à Saint-André le 30 décembre 1788, morte le 4 février 1868; dont un fils :

a. — *Michel-Julien-Anaclet*, né à Lille le 22 mai 1828, mort célibataire dans cette ville le 27 avril 1905.

3. — *Édouard-Louis-Joseph*, qui suit, VII.

4. — *Adélaïde-Caroline-Cicercule*, baptisée à Saint-Maurice le 27 mars 1787, morte célibataire à Lille le 21 septembre 1855.

VII. — *Édouard-Louis-Joseph* DE ROUVROY, écuyer, né à Fournes le 1[er] juin 1784, officier supérieur des gardes à pied du Roi, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Amiens le 23 avril 1863. Il épousa à Amiens, le 5 décembre 1825, Julienne-Marie-Joseph *de Morgan d'Epagny*, fille de Marie-Joseph-Jean-Baptiste, et de Marie-Louise-Agnès-Julienne *de Héricourt*, née à Amiens le 29 octobre 1801, décédée au château de Long le 6 novembre 1876; dont :

1. — *Octave-Marie-Jean-Baptiste-Anaclet*, qui suit, VIII.

2. — *Gabrielle-Marie-Guilhelmine*, née à Amiens le 15 juillet 1830, décédée au château de la Bourbansais le 16 avril 1859, mariée à Amiens, le 5 mars 1859, à Marie-Charles, vicomte *de Lorgèril*, fils de Louis-François-Marie et de Julie-Marie-Anne-Perrine *de la Forest d'Armaillé*, né à Rennes le 20 janvier 1812, ancien lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général d'Ille et-Vilaine, veuf de Jeanne-Polixène-Marie-Florentine *Rouxel de Villeféron*.

VIII. — *Octave-Marie-Jean-Baptiste-Anaclet* DE ROUVROY, écuyer, né à Amiens le 29 février 1828, décédé à Long le 9 juin 1882, épousa : 1° à Hesdin, le 24 mai 1853, Laure-Marie-Joseph *Blin de Saint-Quentin*, fille de Claude-Antoine-Joseph et de Marie-Rose-

Pauline *de Dixmude de Montbrun*, née à Hesdin le 5 avril 1834, décédée à Amiens le 27 février 1856; 2° à Paris, le 20 août 1860, Marie-Robertine-Marguerite *de Chabenat de Bonneuil*, fille du comte Félix-René, et de Marie-Antoinette-Ernestine *Le Cornu de Balivière*; dont:

1. — Du premier lit: *Anaclet-Marie-Joseph-Olivier*, né en 1855, mort au collège à Amiens le 30 mars 1872.

2. — Du second lit: *Edouard-Marie-René*, né à Paris le 15 mai 1863, marié à Amiens, le 28 novembre 1894, à Marie-Hélène-Stéphanie *de Francqueville d'Abancourt*, fille de Marie-Henri-Albéric, et de Marie-Charlotte-Gabriel-Marie *de Taillevis de Perrigny*, née à Ouchamps (près Blois) le 7 juin 1865; dont:

a. — *Antoinette-Marguerite-Marie*, née à Amiens le 25 décembre 1895.

b. — *Simone-Marie-Renée*, née à Amiens le 4 février 1897.

c. — *Jean-Marie-Joseph-Antoine-Octave*, né à Long le 10 septembre 1898.

d. — *Germaine-Marie-Gabrielle-Bibiane*, née à Long le 15 août 1900.

e. — *Jacques-Marie-Robert-Paul*, né à Long le 15 janvier 1904, mort le 16 février 1905.

f. — *Christiane*, née à Bex (Suisse) en décembre 1905.

3. — *Édouard-Jean-Marie*, né à Paris le 27 octobre 1864, marié à Lambersart, le 2 juin 1896, à Valentine *Clouet des Pesruches*, fille de Félix-Louis, et de Marie-Antoinette-Berthe *Panon-Desbassyns de Richemont*, née à Lambersart le 11 juin 1874; dont:

a. — *Marguerite-Marie-Monique-Joséphine*, née à Bellebrune (Pas-de-Calais) le 7 mai 1898.

b. — *Eglé-Berthe-Marie-Joséphine*, née à Bellebrune le 26 mai 1899.

c. — *Gabrielle-Antoinette-Marie-Joséphine*, née à Bellebrune le 10 septembre 1900, y décédée le 2 octobre suivant.

d. — *Bernadette-Marie-Josèphe*, née à Paris le 22 juin 1904.

4. — *Marie-Renée-Joseph*, née à Bellebrune le 23 février 1866, mariée à Long, le 15 mai 1893, à Robert-Pierre-Albéric-Joseph *de Bonnault*, fils de Gustave et de Marie-Charlotte-Cornélie *Le Sergeant d'Hendecourt*, né à La Fère le 28 juin 1868, officier d'artillerie.

5. — *Robert-Marie-Thomas*, né en 1867, officier de l'ordre du Nicham-Iftikar, décédé à La Manouba (Tunisie), le 9 août 1902, marié sans enfants en Algérie.

6. — *Gabrielle-Joseph-Marie*, née à Paris le 26 juillet 1868, mariée à Long, le 25 juillet 1886, avec Adalbert-Philippe *d'Hespel*, fils d'Edmond-Charles-Louis et de Louise-Joséphine *des Enffans du Ponthois*, né à Tournai le 24 décembre 1857, officier supérieur d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur; sans enfants.

1793, 29 août. — *Interrogatoire de Pierre-Joseph Rouvroy à Arras* [1].

L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, second de la République une et indivisible, le vingt-neuf aoust, neuf heures trois quarts du soir, en chambre de séance de la commune d'Arras, pardevant les citoyens Liothaud et Hidoux, officiers municipaux, en exécution de l'arrêté du département du Pas-de-Calais de ce jourd'hui, sont introduits quatre citoyens et deux citoyennes, sommés et interpellés, l'un d'eux des plus âgés, de nous déclarer ses noms et professions?

A répondu s'appeller *Pierre-Joseph Rouvroy*, ci-devant noble, demeurant à Lille.

— Interrogé de déclarer quel jour il a quitté Lille et pourquoi?

A répondu avoir quitté Lille le vingt-quatre de ce mois et que ça été à cause de sa qualité de ci-devant noble.

— Interrogé de déclarer quelle route il a tenu en quittant Lille?

A répondu avoir été coucher à La Bassée, de là à Béthune et coucher à Lillers le vingt-cinq, où il a resté le vingt-six et vingt-sept et vingt-huit et qu'il est parti ce matin pour Saint-Pol, ainsi qu'il résulte des visa inscrits sur son passeport qu'il nous a représenté.

— Interrogé de déclarer où il croïoit porter ses pas en quittant Saint-Pol?

A répondu que son dessein étoit de passer à Doullens, mais qu'il ne sçavoit pas s'il auroit fixé son domicile à Amiens, Abbeville, Boulogne ou ailleurs.

— Interrogé de déclarer si il n'y a rien dans les malles de contraire aux droits de la République? a répondu que non.

— Interrogé de déclarer s'il consent que nous procédions à la visitte et inventaire des effets et papiers qui peuvent se trouver dans les dittes malles?

A répondu qu'il y consentoit volontiers.

---

1. *En marge* : Renvoyé au District de Lille pour avoir des renseignemens sur les personnages dont il s'agit.

Fait en séance publique, à Arras, le trente aoust 1793, l'an 2e de la République françoise une et indivisible.

(Signé) GALAND

— Interpellé de déclarer s'il sçait signer et si il veut signer ?
A répondu le sçavoir et qu'il signeroit.

(Signé) : P.-J. ROUVROY.

(A la suite se trouve l'interrogatoire subi le même jour par Mme de Rouvroy, née Goudeman, son fils, et leurs domestiques, et le procès-verbal de la visite faite le lendemain 30 août à huit heures du matin, laquelle se termina par la remise de ces objets à leurs propriétaires).

(Suivent les signatures de) : P.-J. ROUVROY ; Agathe-Ursule GOUDEMAN ; F.-H. ROUVROY ; Isabelle JONVILLE ; Joseph BRUNELET et des officiers municipaux : HIDOU et LIOTHAUD.

Archives départementales du Nord, série L, district de Lille ; portefeuille n° 54 ; original sur papier, signé.

1800, 23 juin. — *Requête de Joseph-Louis-Anaclet Rouvroy au Préfet du département du Nord.*

Au citoyen Préfet du département du Nord, *Joseph-Louis-Anaclet Rouvroy*, propriétaire, expose :

Qu'ayant appris qu'on vouloit lui faire l'application du nom d'*Hyppolite Rouvroy* porté sur la liste générale des émigrés du département du Nord, il n'a pas pu réclamer dans le tems fixé par la loi générale contre cette fausse inscription, attendu qu'il servoit alors dans la division de Frotté, ainsi que le prouve l'acte d'amnistie en date du 30 prairéal de cette année dont il est porteur.

Le gouvernement a si bien senti la justice d'excepter les amnistiés de la disposition qui n'admet plus de réclamations passé le 4 nivose an huit, qu'il a pris un arrêté particulier en date du 27 floréal de cette année où le ministre de la Police, après avoir rappellé que l'amnistie générale n'ayant eu lieu que le 7 nivôse, ceux qui s'y sont soumis n'ont pu réclamer avant le 4 nivôse, il autorise les préfets des départements à admettre les réclamations des amnistiés qui sont en même tems portés sur la liste des émigrés.

Je demande donc, citoyen Préfet, qu'aux termes de l'arrêté du 27 floréal an huit, il vous plaise enregistrer ma réclamation contre l'inscription qu'on veut à tort m'appliquer, m'obligeant de justifier de ma résidence sur le sol de la République depuis le 9 mai 1792 jusqu'à la prise d'armes dans le plus court délai possible et dans les formes prescrites par la loi.

Salut et respect. (Signé) : ROUVROY.

Paris, le 4 messidor an huit.

Archives départementales du Nord, série M, section IV, a 2 ; portefeuille n° 15 ; original portant signature autographe sur papier.

1801, mai. — *Rapport fourni au préfet du Nord au sujet du mariage de Mr Rouvroy de la Mairie avec Mademoiselle de Madre.*

La fête qui a eu lieu dans une maison de campagne à Fournes, n'a pas été donné par un prévenu d'émigrés, mais par le citoyen *Rouvroy*, fils, domicilié à Paris, à l'occasion du mariage de son cousin germain *De La Mairie* avec Mademoiselle *de Madre*, de Lille. L'assemblée étoit composée des jeunes époux, de leurs parens et amis. Plusieurs fonctionnaires publics de Lille, le Maire, les adjoints de la commune de Fournes, le curé constitutionnel et l'instituteur de cette commune ont été invités et ont dînés dans cette campagne. Le Maire avoit été chargé de délivrer des cartes aux pauvres pour dîner dans le jardin.

Il n'y a pas eu d'entrée triomphante comme on l'a publié. Les invités de Lille se sont rendus dans la maison de campagne à différentes heures, les uns à dix, à onze, à 12 heures, et les jeunes époux sont arrivés seuls dans un cabriolet à une heure du midi. Ni l'assemblée, ni les habitans de la commune n'ont été au devant d'eux, seulement à leur arrivée dans la maison de campagne une musique s'est fait entendre.

De jeunes enfans, parens des époux, ont présenté quelques couplets relatifs à leur mariage.

Ensuite l'on a dîné, et après l'on a dansé dans le jardin. Le bal a été ouvert par la jeune épouse et le curé constitutionnel. Les invités et les habitans qui se sont rendus au bal ont continué à danser jusqu'à dix heures du soir.

Pendant le dîner, un nommé Honoré, ex-curé constitutionnel de Fournes, présentement instituteur à Ligny, non invité, s'est présenté au dîner et a récité des vers qu'il avoit fait.

La façade de la maison étoit ornée de guirlandes de fleurs et de verdures, d'un côté il y avoit cette inscription : Eugénie (nom de la jeune épouse) de l'autre celles-ci : *Bonaparte*.

Le citoyen Honorez, quelques jours après cette fête de noces, a adressé au notaire Salembier qui avoit été de la fête, les vers ci-dessus, en le priant de les soumettre à quelques littérateurs, avant de les livrer à l'impression. — Ce notaire a mandé au citoyen Honorez qu'il étoit inutile de les faire imprimer et ne lui a pas renvoyé ses vers. Malgré cela, le citoyen Honorez les a fait imprimer et les a lui-même distribués, probablement pour faire connoître son talent.

Il est certain que cette fête n'a eue d'autre objet que le mariage du parent du citoyen *Rouvroy* ; qu'il n'a pas été question d'entrée de

ci-devant seigneur, puisque la maison de campagne ne lui appartient pas ni à son père, mais à son oncle qui demeure à Lille.

Depuis un autre parent des époux a donné une autre fête à sa maison de campagne à Lambersart, près Lille A cette époque le Préfet étoit à Lille. Le citoyen *Rouvroy* avoit invité le Préfet qui a refusé parce qu'il étoit en tournée... &ª.

Archives départementales du Nord. Série M, Section IV, a 2; portefeuille nº 3; rapport original sur papier.

ARONIO

BADY

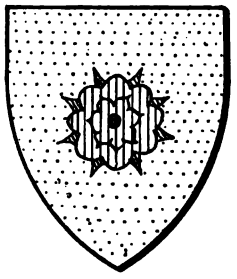

BAVE

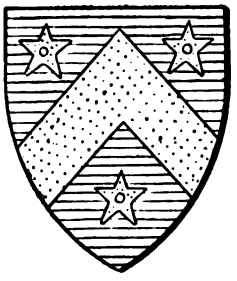

BEAUMONT

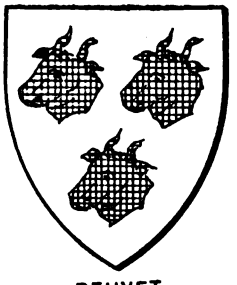

BEUVET

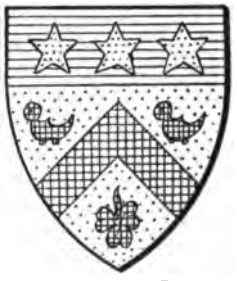

BONNIER

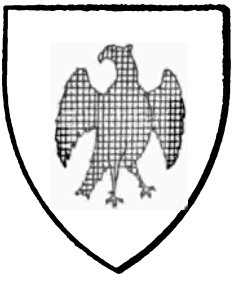

BROIDE

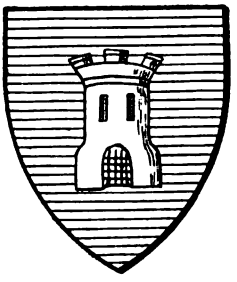

CHASTEAU

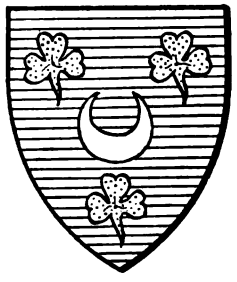

CHAUWIN

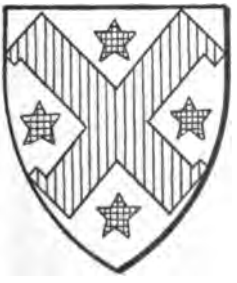

CORBIE

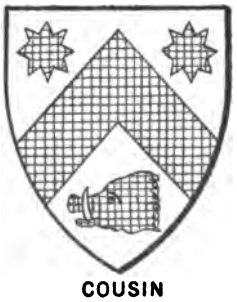

COUSIN

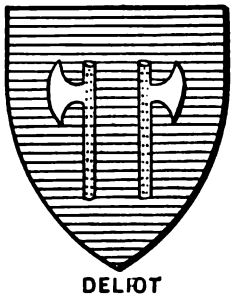

DELIOT

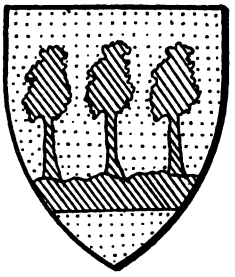

DESBUISSONS

DESFOSSEZ

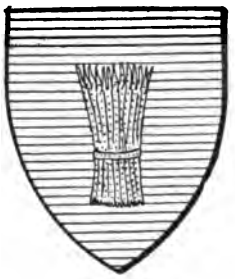

FASSE

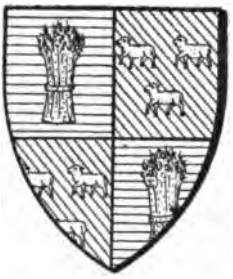

FASSE

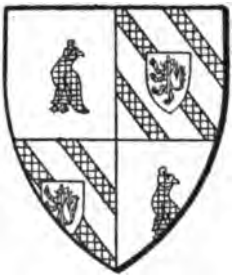

FAULCONNIER

FOURMESTRAUX

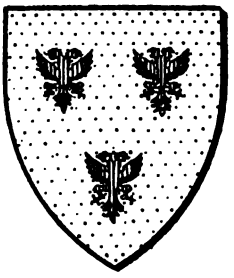

FOURMESTRAUX

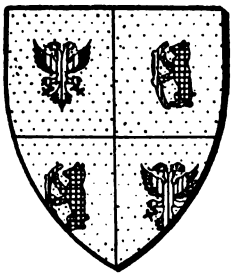

FOURMESTRAUX

FOURMESTRAUX

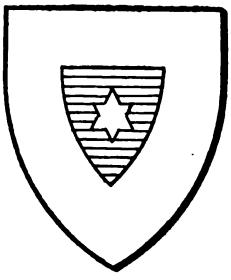

GHESQUIER

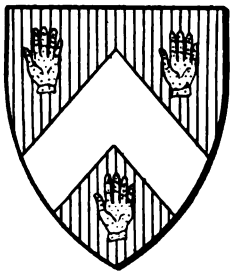

GOUDEMAN

HAFFRENGHES

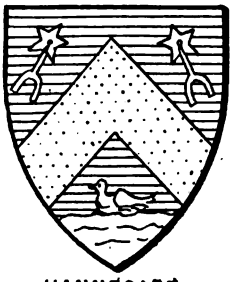

HANNECART

HANNECART

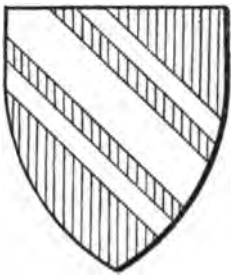

HANNECART

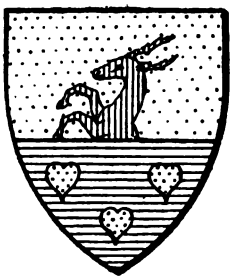

HERTS

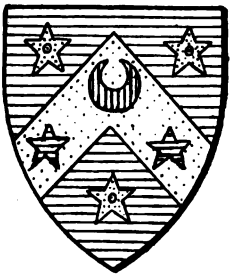

HERVIN

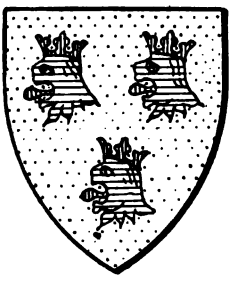

HUVINO

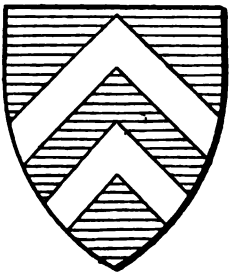

INGILIARD

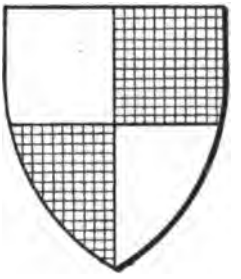

LA CHAUSSÉE

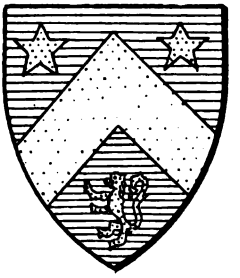

LA FONTEYNE

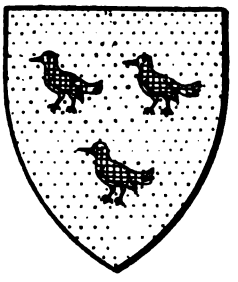

LAGACHE

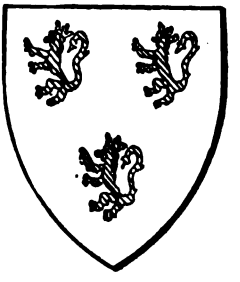

LANNOY

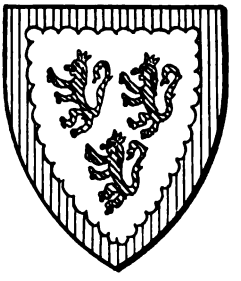

LANNOY

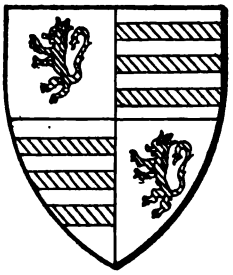

LANNOY

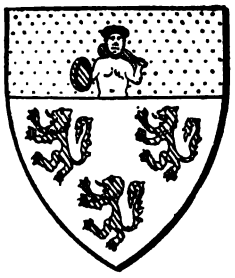

LANNOY

LE FEBVRE

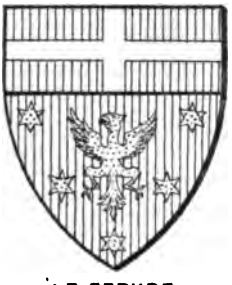

LE FEBVRE

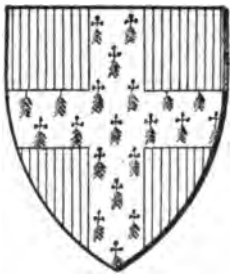

LE ROY

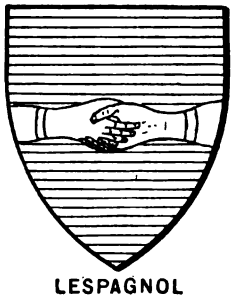

LESPAGNOL

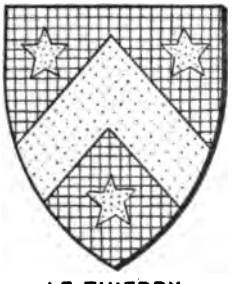

LE THIERRY

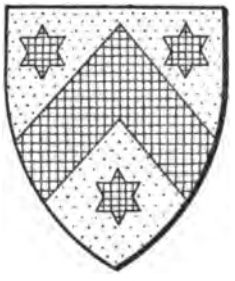

LE THIERRY

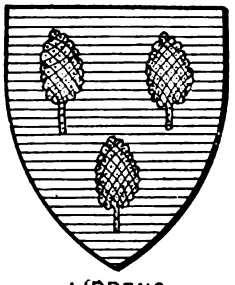

LIPPENS

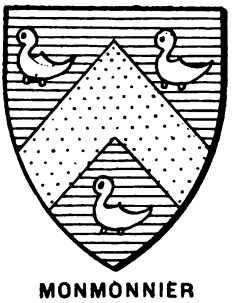

MONMONNIER

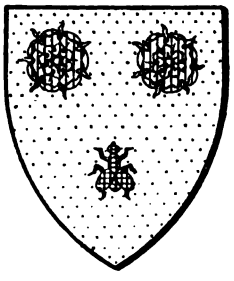

MOUCQUE

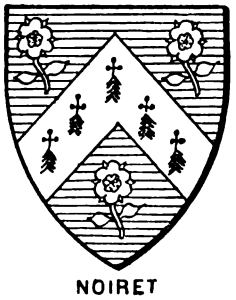

NOIRET

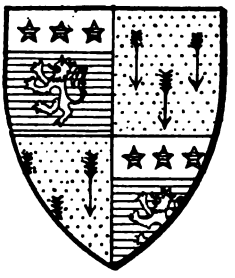

PÉDECŒUR

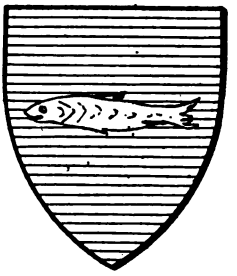

PERCOUT

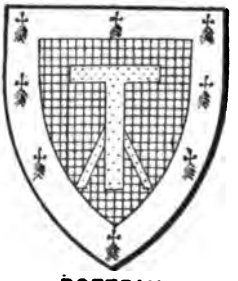

POTTEAU

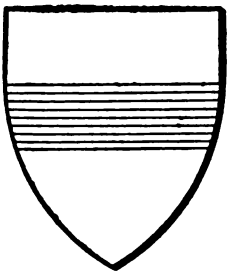

POULLE

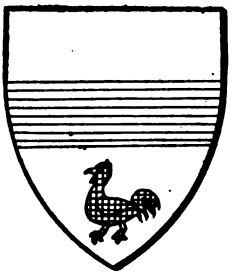

POULLE

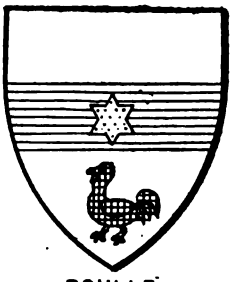

POULLE

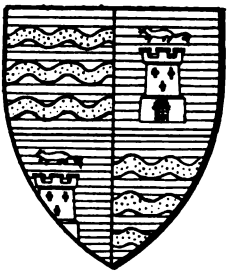

RAGUET

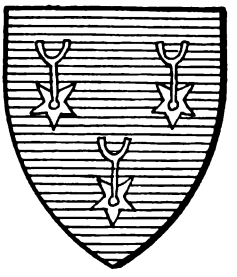

RICOURT

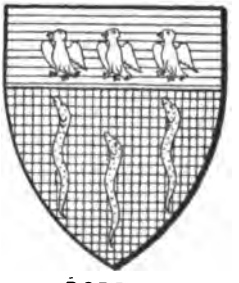

ROBERT

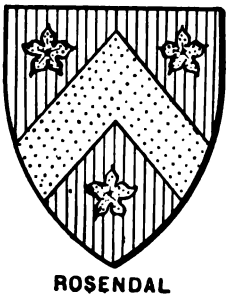

ROSENDAL

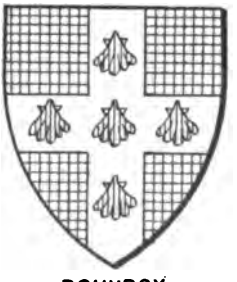

ROUVROY

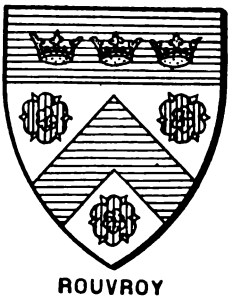

ROUVROY

SAILLY

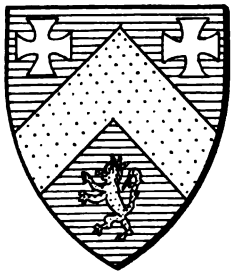

SAVARY

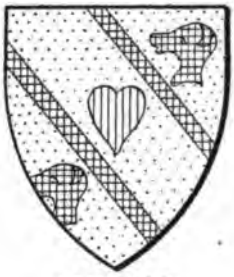

SEMITTRE

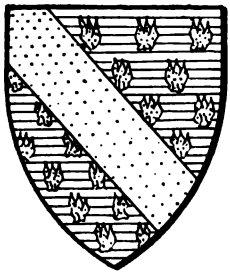

STAPPART

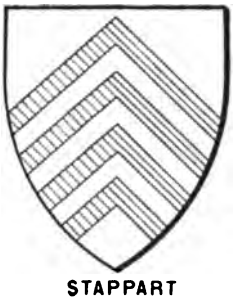

STAPPART

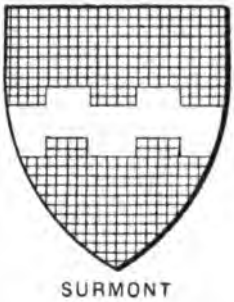

SURMONT

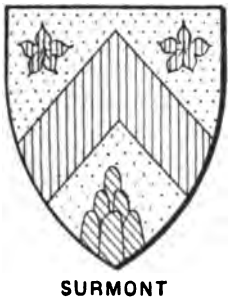

SURMONT

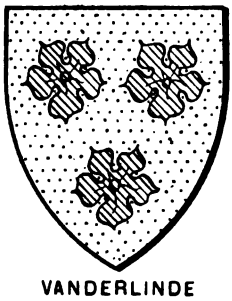

VANDERLINDE

WACRENIER

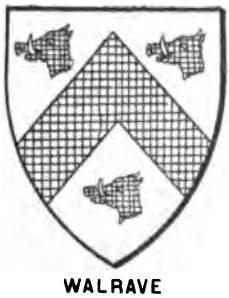

WALRAVE

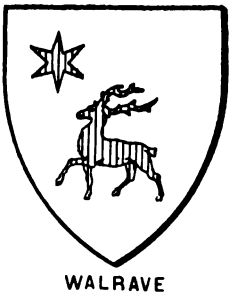

WALRAVE

WATTEPATTE

1. — Ex-libris D'HAFFRENGUES
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

2. — Ex-libris HANECART
(Collection de M. R. Richebé).

3. — Ex-libris HANECART
(Collection de M. L. Quarré-Reybourbon).

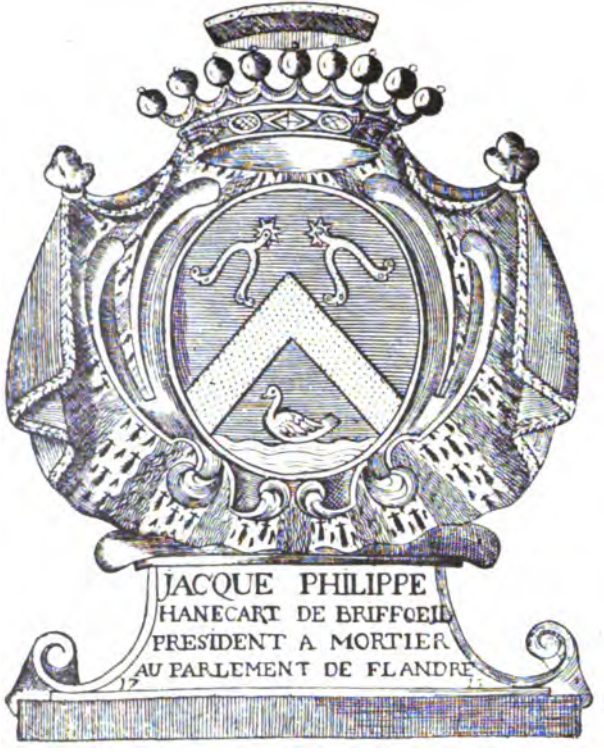

4. — Ex-libris HANECART
(Collection de M. Ém. Theodore).

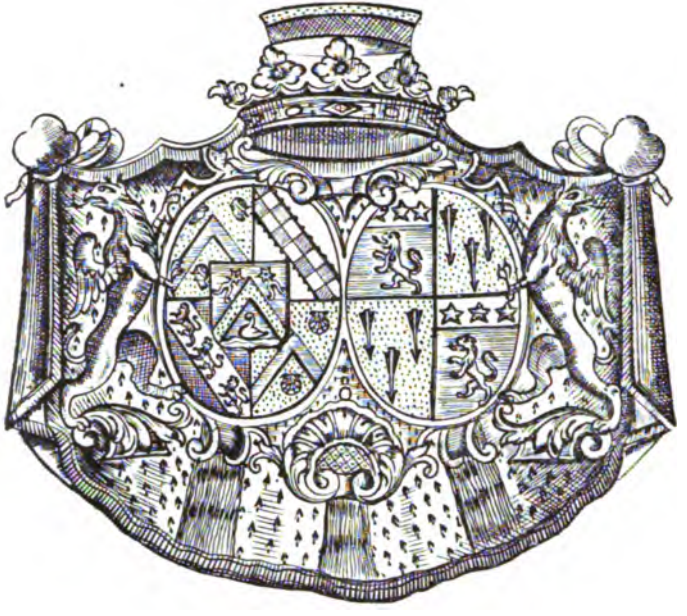

5. — Ex-libris HANECART
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

Ex L. J. B. S. Aronio Eccl.

6. — Ex-libris DU CHASTEAU
(Collection de M. R. Richebé).

7. — Ex-libris ARONIO
(Collection de M. J. de Pas).

8. — Ex-libris BONNIER
(Collection de M. L. Quarré-Reybourbon).

9. — Ex-libris GHESQUIÈRE
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

10. — Ex-libris GHESQUIÈRE
(Collection de M. G. Leleu).

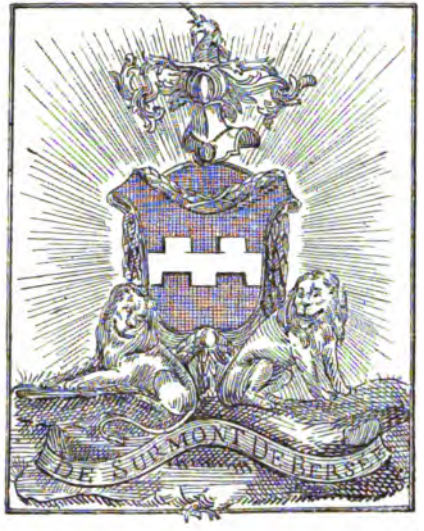

11. — Ex-libris DE SURMONT
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

12. — Ex-libris LEFEBVRE-DELATTRE
(Collection de l'auteur).

13. — Ex-libris LEFEBVRE-DELATTRE
(Collection de M. R. Richebé).

14. — Ex-libris LEFEBVRE-DELATTRE
(Collection de l'auteur).

15. — Ex-libris LEFEBVRE-DELATTRE
(Collection de M. R. Richebé).

16. — Ex-libris LE THIERRY
(Collection de M. G. Leleu).

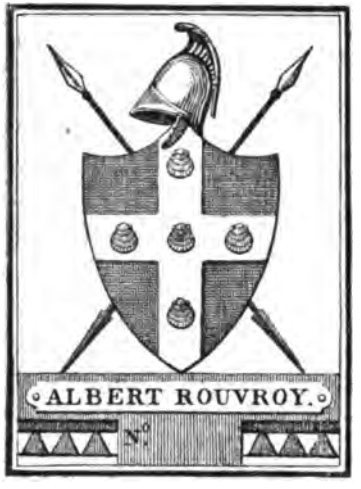

17. — Ex-libris ROUVROY
(Collection de M. R. Richebé).

ADDITIONS ET ERRATA

Page 14, ligne 19. — Lire 1508 au lieu de 1507.

Page 15, ligne 8. — *Guillaume*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1587.

» ligne 33. — *Louise*, décédée paroisse Saint-Maurice le 4 février 1658, épouse de Charles *du Bon*, décédé en cette paroisse le 10 juin 1658.

Page 18, ligne 2. — Par relief du 25 avril 1491 et non 1489 (n. st.).

» ligne 4. — Par relief du 27 juin 1533 et non 1532.

» ligne 10. — Par relief du 4 mai 1537 et non 1536.

Page 19, ligne 27. — *b*. — *Marie*, alliée, en 1613, à Guillaume *Castellain*, frère de Gilles, bourgeois de Lille par relief du 9 août 1614.

Page 21, ligne 28. — Ajouter les baptêmes suivants (pour Saint-Étienne), mentionnés à la table manuscrite du curé Couppé :

Jacques BAVE, *Nicolas*, *Claire*, *Simon*, *Arnould*, baptisés les 25 septembre 1585, 30 mars 1584, 7 octobre 1585, 27 décembre 1585, 4 avril 1588.

Ajouter *Catherine* BAVE, veuve en 1595, alliée à Jean *Houbelon*, fils de Regnault, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1578 (n. st.).

Page 30, ligne 10. — Antoinette *Hervin*, morte paroisse Saint-Maurice le 6 septembre 1672 ; son mari, *Jacques* CHAUWIN, décédé en cette paroisse le 15 novembre 1681.

Page 31, ligne 22. — Les enfants de *Jean-Michel* CHAUWIN et de Marie-Françoise *de Semittre*, née à Cambrai, sont :

1. — *Michel-Joseph*, baptisé à Saint-Georges le 8 juillet 1696.
2. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Georges le 7 septembre 1697.
3. — *André-François*, baptisé à Saint-Georges le 18 octobre 1698.
4. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Georges le 18 novembre 1699, mort le 24 suivant.
5. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Georges le 15 décembre 1700, y décédée le 4 novembre 1701.
6. — *Marie-Frédéricque*, baptisée à Saint-Georges le 14 août 1702.
7. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Georges le 19 octobre 1703.

Page 32, ligne 14. — Non rattaché : *Antoine* CHAUWIN, décédé paroisse Saint-Georges à Cambrai le 8 février 1718.

Page 33, ligne 20. — *Jean-François* DE CORBIE, décédé paroisse Saint-Maurice le 8 avril 1709.

Page 34, ligne 19. — *Ernestine-Angélique* DE CORBIE, morte paroisse Saint-Maurice le 31 octobre 1732.

Page 35, ligne 4. — DESFOSSÉS. Consulter une notice sur cette famille dans les *Recherches généalogiques sur les familles nobles de plusieurs villages des environs de Nesle, Noyon, Ham et Roye*, par Leroy-Morel (Amiens, 1867, 1 vol., page 137).

Page 37, ligne 6. — *Pierre* DELIOT fonda en 1554, avec son frère *Hubert*, l'école des Grisons à Lille.

» ligne 14. — Ajouter : 5. — *Isabeau* DELIOT, morte en 1512, épouse de Jacques *Le Candele*, s^r^ d'Herbamez, fils de Rogier et de N..., né à Fleurbaix, mort en 1504; dont postérité.

Page 38, ligne 3. — Ajouter aux enfants de *Guillaume* DELIOT et d'Antoinette *du Hot* :

c. — *Hubert*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juillet 1575.

d. — *Antoinette,* baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1577 (c).

e. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 11 avril 1584.

f. — *Agnès* (d).

Page 40, ligne 29. — Ajouter aux enfants d'*Hippolyte-Joseph-Ignace* DELIOT et de Marie-Joseph-Colette *Petitpas* :

4. — *Éléonore-François-Joseph*, écuyer, sr de Bassenghien, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Dauphin infanterie, mort à Armentières en 1779 ; l'ouverture de son testament eut lieu le 4 mai 1779.

Page 42, ligne 2. — Non rattaché : *Étienne-Méry* DELIOT, fils des feus Pierre et de Marie-Anne *Louise*, lieutenant d'artillerie en retraite, né à Moissy (Seine-et-Marne), mort à Valenciennes le 9 novembre 1840, à 79 ans et un mois.

Page 43, ligne 6. — *Collart* DESBUISSONS, bourgeois par achat du 4 mai 1515, et non 1514.

» ligne 22. — *Martin* DESBUISSONS, bourgeois par achat du 4 février 1520 (n. st.), et non 1519 (n. st.). Il eut encore, de Marie *du Bus*, une fille, *Isabeau*, qui épousa : 1° par contrat du 17 février 1592, François *Bernard*, sr de le Becq, fils de Jacques et de Catherine *du Jardin* ; 2° par contrat du 28 juin 1608, Antoine *Le Pippre*, écuyer ; dont postérité des deux lits.

Page 48, ligne 26. — Autres DESBUISSONS mentionnés dans la table de Couppé :

Mathieu, *Robert*, *Guillaume*, *Charles*, baptisés à Saint-Étienne les 5 juin 1578, 12 mai 1580, 16 mai 1583 et 12 novembre 1585.

Page 51, ligne 15. — *Jean* FASSE, bourgeois par relief du 6 juillet 1526 et non 1525.

Page 52, ligne 5. — *François* FASSE, bourgeois par relief du 5 juillet 1538 et non 1537.

» ligne 14. — *François* FASSE eut peut-être encore de Gertrude *de Smedt*, une fille, *Jacqueline*,

qui épousa François *Poulle*, sr de la Chaussée, fils de Pierre et d'Isabeau *Vivier*, bourgeois de Lille par relief du 9 mars 1540 (n. st.), et qui était veuve en 1598.

Page 53, ligne 18. — C'est peut-être ce *Jacques* Fasse qui se remaria à Marie *Rouvroy*, le 5 octobre 1631.

Page 56, ligne 1. — *Marie-Claire* Fasse, veuve *Locart*, décédée paroisse Saint-Maurice le 12 mars 1697.

Page 56, ligne 20. — Autres Fasse tirés de la table de Couppé:
Catherine, *François*, *Pierre*, *François*, *Jeanne*, *François*, *Anne*, *Allard*, *Isabelle*, baptisés à Saint-Étienne les 10 août 1576, 28 février 1578, 7 juillet 1581, 13 septembre 1581, 13 novembre 1582, 8 juillet 1584, 14 octobre 1586, 23 octobre 1586 et 20 novembre 1587.

Page 66, ligne 27. — Aimée-Léontille-Tranquille *de Mazaucourt*, veuve *d'Haffreingues*, est décédée à Orléans le 30 novembre 1845, à 76 ans.

Page 75, ligne 29. — Le testament de Marie-Claude-Ursule *Pédecœur* est daté de Valenciennes, 2 juillet 1753 (Archives de Valenciennes, n° 4256).

Page 79, ligne 19. — *Albert-Philippe-Joseph* Hanecart d'Irval, après avoir habité longtemps 4, rue Caumartin, mourut le 26 mars 1835, rue de Provence, 56.

Page 89, ligne 4. — *Allard* de Lannoy, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1532 et non 1531.

Page 91, ligne 40. — Non rattaché: *Gilles* de Lannoy, fils de Paul, baptisé à Saint-Étienne le 6 novembre 1587.
On trouve encore dans la table de Couppé les de Lannoy suivants:
Robert, *Pierre*, *Jean*, *Charles*, *Marie*, *Catherine*, baptisés à Saint-Étienne les 9 février 1577 (n. st.), 15 janvier 1583, 12 mars 1585, 27 janvier 1585, 20 mai 1587, 25 novembre 1586.

Page 134, ligne 17. — Ajouter aux enfants de *Jean* Poulle et de Marie *de Fourmestraux*: *Jacqueline*, mariée, le 2 juin 1602, avec Guillaume *Fruict*.

Page 135, ligne 34. — *Agnès* POULLE, alliée par contrat, le 8 décembre 1627, à François *de Fourmestraux*.

Page 142, ligne 11. — Non rattachée : *Anne-Élisabeth* POULLE, épouse de Gilles-Martin *Le Hardy*, écuyer, sr de Recours, fils de Gilles et de Marie *de Bretel*, prévôt de Valenciennes en 1713, mort en 1729 ; dont postérité.

Page 189, ligne 17. — *Marie* WACRENIER épouse à Saint-Étienne, le 30 janvier 1666, Gabriel *Lefebvre*, fils de Gabriel et de Marie *Delespierre*, bourgeois de Lille par relief du 30 mars 1666.

Page 190, ligne 40. — *Agnès-Françoise* HÉRIGUER, morte le 12 juin 1754.

Page 192, ligne 20. — *Pierre-Melchior* WACRENIER épousa à Gand, le 24 février 1813, Thérèse-Julie-Pulchérie-Sophie *de Beer*, fille de Jean-François et de Marie-Anne-Justine-Joseph *de Flines*, née à Pecq-sur-l'Escaut le 26 juillet 1776 ; d'où :

Jean-Guillaume-Marie, né à Gand le 22 mai 1816.

Page 199, ligne 15. — *Marguerite* WATTEPATTE, fille de Jean, épousa à Saint-Étienne, le 10 novembre 1623, Jean *Heudebert*, sayeteur.

Page 285, ligne 24. — *Flavie-Domitille-Françoise-Louise-Ghislaine* DE FOURMESTRAUX, décédée à Dunkerque le 7 décembre 1868, à 82 ans.

Page 295, ligne 23. — *Aimé-Ferdinand* DE WAZIÈRES, décédé à Amiens le 20 avril 1881, à 29 ans

TABLE

DES

GÉNÉALOGIES

CONTENUES DANS LES DEUX PREMIÈRES PARTIES

Aronio 205
Bady 7
Bave 14
de Beaumont. 217
Beuvet 221
Bonnier. 227
de Broide. 22
du Chasteau 240
Chauwin 30
de Corbie. 33
Deliot. 37
Desbuissons 43
Desfossez (note) 35
Fasse. 51
de Fourmestraux. 244
de Fourmestraux de Saint-Denis. 282
de Fourmestraux de Wazières. . 287
Ghesquière 306
Goudeman 310
d'Haffrenghes. 57
Hannecart 73
Herts 320
Huvino 325
Ingiliard 83
de La Chaussée 333
de La Fonteyne 335
Lagache. 339
de Lannoy 88
de Lannoy 103
de Lannoy 119
Lefebvre-Delattre 347
Lespagnol 122
Le Thierry 362
Lippens. 367
de Montmonier. 374
Mouque. 378
Noiret. 127
Noiret de Saint-Antoine. . 130
Percourt 381
Potteau. 386
Poulle. 131
Ricourt 395
Ricourt 406
de Rosendal 148
Rouvroy 409
de Sailly 151
de Savary 153
Stappart 158
Stappart 159
de Surmont. 164
Vanderlinde 178
Wacrenier 185
Walrave 196
Wattepatte. 199

L'impression de ce premier volume des « Généalogies lilloises » *a été commencée le 14 mars et achevée le 29 novembre 1906, par la maison Lefebvre-Ducrocq de Lille.*

Cet ouvrage ne sera point mis dans le commerce ; il est strictement réservé aux membres titulaires de la Société d'études *et aux hommages de l'Auteur.*

TIRÉ A TROIS CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS
DONT CINQUANTE POUR L'AUTEUR.

N° 215

Exemplaire de M.....

Le Président
de la *Société d'études*

Gh. Lewridan

HOMMAGE DE L'AUTEUR.

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

DE LA

PROVINCE DE CAMBRAI

Tome XIII

RECUEIL

DE

GÉNÉALOGIES LILLOISES

Tome II

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

DE LA

PROVINCE DE CAMBRAI

MÉMOIRES

Tome XIII

LILLE
IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROCQ
88, rue de Tournai, 88

1907

RECUEIL

DE

GÉNÉALOGIES LILLOISES

PAR

PAUL DENIS DU PÉAGE

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE,
MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Tome II

LILLE
IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROCQ
88, rue de Tournai, 88

1907

GÉNÉALOGIES LILLOISES

TROISIÈME PARTIE

AULENT

ARMES : *d'or à trois feuilles de plantain mouvantes d'un même endroit de sinople.*

I. — *Jean* AULENT, marchand à Ath, eut d'Antoinette *de le Cambre* :

1. — *Pierre*, qui suit, II.

2. — *Jean*, né à Boussu, teinturier, bourgeois de Lille par achat du 2 mars 1612, allié à Saint-Maurice, le 25 juin 1614, à Marie *Le Febvre*, fille de Jean et de Marie *Vieman*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er février 1584 ; dont :

a. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 7 mai 1615.

b. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 28 juin 1616.

c. — *Wallerand*, baptisé à Saint-Maurice le 12 octobre 1618, bourgeois de Lille par relief du 28 septembre 1640, marié à Saint-Étienne, le 30 avril 1640, avec Florence *Looize*, fille de Florent et de Jeanne *Van Stienne*, baptisée à Saint-Étienne le 19 juin 1620 ; d'où :

aa. — *Pierre-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 15 avril 1641.

bb. — *Wallerand*, baptisé à Saint-Étienne le 28 juin 1643.

cc. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 23 décembre 1645.

dd. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 27 mars 1649, décédée paroisse Sainte-Catherine le 21 janvier 1719.

II. — *Pierre* AULENT, né à Ath, marchand teinturier, bourgeois de Lille par achat du 5 décembre 1603, allié après cette date à Anne *Pollet*, fille de Jean, baptisée à Saint-Étienne le 7 janvier 1571 ; d'où :

1. — *Wallerand*, qui suit, III.
2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 10 février 1608.
3. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 6 mai 1609.

III. — *Wallerand* AULENT, baptisé à Saint-Maurice le 12 avril 1606, marchand, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1638, épousa avant cette date Brigitte *Cambier*, fille de Jean et d'Antoinette *Marthe* ; d'où :

1. — *Jean-François*, qui suit, IV.
2. — Peut-être *Marie*, épouse de Maximilien *Turpin* vers 1681, dont postérité.

IV. — *Jean-François* AULENT, licencié ès droit, juge ordinaire en la gouvernance de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 14 mai 1685, décédé paroisse de La Madeleine le 8 novembre 1727; épousa dans cette église, le 14 janvier 1685, Catherine-Thérèse *Tesson*, fille de Gilles et de Catherine *Moreau*, baptisée à La Madeleine le 15 mai 1652, y décédée le 21 juillet 1711 ; dont :

1. — *Gilles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 11 novembre 1685.
2. — *Pierre-Alexandre*, qui suit, V.
3. — *Wallerand*, baptisé à Saint-Étienne le 3 octobre 1688.
4. — *Jean-Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 8 octobre 1689.
5. — *Marie-Anne-Florence*, née au port de Sainte-Marie (Espagne) en 1690 (?), pensionnaire aux Pères du Saint-Esprit à Lille, décédée paroisse de La Madeleine le 30 juillet 1749.
6. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 8 juillet 1791, professe urbaniste à Lille le 29 juillet 1721, morte le 13 mars 1650.
7. — *Jacques-Philippe*, baptisé à Saint-Maurice le 23 février 1693, receveur général d'Ath, anobli par l'empereur Charles VI le 9 octobre 1719.
8. — *Anne*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 24 novembre 1707.
9. — *Antoine-Joseph*, décédé paroisse Saint-Pierre le 9 août 1731.

V. — *Pierre-Alexandre* AULENT, s^r de la Longuerie, baptisé à Saint-Étienne le 15 novembre 1686, avocat au bailliage de Lille, nommé juge ordinaire en la gouvernance de Lille par lettres datées de Paris 29 novembre 1725, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1716, membre du magistrat de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 21 janvier 1738 ; épousa dans cette église, le 23 août 1716, Marie-Marguerite *Chauwin*, fille de Jean-Jacques et de Marie-Marguerite *Castelain*, baptisée à Saint-Pierre le 9 mai 1689, décédée paroisse Saint-Étienne le 13 septembre 1734; dont :

1. — *Marie-Joseph-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 12 février 1718, y décédée le 2 septembre 1747, mariée dans cette église, le 5 juillet 1739, avec Édouard-Paul *Ingiliard*, chevalier, s^r de Fromelles, Maisnil, La Mairie, fils d'Édouard, chevalier, s^r de la Mairie, du Plouich, et de Marie-Catherine *de Fourmestraux*, baptisé à Saint-Étienne le 31 juillet 1698, bourgeois de Lille par relief du 20 octobre 1741, bailli des États de Lille, Douai et Orchies, décédé le 1^er octobre 1751 ; dont postérité.

2. — *Antoinette-Thérèse-Joseph*, dame du Fresnoy, du Petit Ribautecœuil, baptisée à Saint-Étienne le 3 mars 1722, mariée dans cette église, le 2 août 1744, avec Jean-Jérôme-Joseph *Grenet*, écuyer, s^r de Marquette, Blérancourt, Wasnes, Onaing, Beaufait, Maugré, fils de Jérôme-Joseph et de Marie-Joseph *du Bois de Hoves*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1715, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1745, conseiller pensionnaire de cette ville, décédé le 25 février 1787 ; dont postérité.

3. — Un fils non nommé, décédé en bas âge paroisse Saint-Étienne le 24 juillet 1723.

NON RATTACHÉE.

Ursule AULENT qui épousa, vers 1740, Louis-François *Rolin de la Motte*, écuyer, s^r de Quiéry ; dont postérité.

DU BÉRON

ARMES : *d'azur à trois étoiles d'or.*

I. — *Laurent* DU BÉRON, fils de Piat, marchand, naquit à Seclin, acheta la bourgeoisie de Lille le 7 mai 1556, fut échevin de cette ville de 1583 à 1594, enfin acquit en octobre 1585 le fief du Bois à Seclin ; il eut un fils :

II. — *Jean* DU BÉRON, Sr du Bois, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 19 juin 1581, capitaine d'une compagnie bourgeoise, mort en 1631, marié avec Antoinette *Bertault*, dite *de Hollande*, fille d'Antoine et de Péronne *de la Porte* ; dont :

1. — *Laurent*, baptisé à Saint-Maurice le 9 décembre 1581.

2. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mars 1584, marchand, bourgeois de Lille par relief du 10 décembre 1609 ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 24 août 1609, Françoise *Cardon*, fille de Michel et de Jeanne *de Lezennes*, baptisée à Saint-Étienne le 24 mars 1590 ; 2° Jeanne *Gilleman*, fille de Maximilien, écuyer, et d'Isabeau *Marissal*, née le 9 janvier 1595. Il eut du second lit :

a. — *Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 18 juillet 1616.

b. — *Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 avril 1618, décédée le 27 mai 1637, alliée à Jean *Locart*, fils de Théodore et d'Adrienne *Le Candele*, bourgeois de Lille par relief du 30 novembre 1636 ; d'où un fils.

c. — *Laurent*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 août 1619.

d. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 février 1621.

e. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 juin 1623, alliée, par contrat passé à Lille devant Me Parmentier le 25 juin 1644, à Nicolas Gaultier, fils de François et de Hélène Colissart, né à Mons le 26 mai 1613, bourgeois de Lille par achat du 3 février 1645 ; dont postérité.

f. — *Philippe*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 mars 1624, receveur des Bleuets en 1646 et 1647.

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1587, alliée dans cette église, le 23 septembre 1607, à François *Verdière*, fils de Charles et de Chrétienne *Muette*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 21 février 1608.

4. — *Philippe*.

5. — *Louis*, qui suit, III.

III. — *Louis* DU BÉRON, baptisé à Saint-Étienne le 26 juillet 1597, marchand, bourgeois de Lille par relief du 22 janvier 1624, mort le 26 octobre 1639 et inhumé dans la chapelle Saint-Jacques à Saint-Étienne, épousa, par contrat passé à Lille le 4 octobre 1623, Claire *de Coninck*, fille de Jean et de Marie *Bave*, décédée paroisse de La Madeleine le 16 octobre 1678 et enterrée à côté de son mari ; dont :

1. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1624.

2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 30 octobre 1625, religieuse aux Filles de Saint-Thomas à Mons.

3. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 31 octobre 1627, morte le 7 avril 1695, mariée à La Madeleine, le 11 décembre 1646, avec Nicolas *du Sart*, fils de Nicolas et de Jeanne *Gaultier*, né à Mons le 6 janvier 1620, licencié en droit, bourgeois de Lille par achat du 1er décembre 1645, anobli cette même année par l'empereur Léopold Ier, lieutenant de la prévôté de Mons, conseiller au conseil ordinaire de Mons le 6 juin 1658, enfin juge au grand bailliage du Hainaut, mort le 3 novembre 1676 et inhumé à Sainte-Waudru ; dont postérité.

4. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 28 août 1629, morte paroisse de La Madeleine le 11 novembre 1680, épouse de Jean-Jacques *Vanlaer*, sr de Berghendal, fils de Jacques et de Catherine *Fasse*, bourgeois de Lille par relief du 28 juillet 1654, mort paroisse Saint-André le 24 juillet 1707.

5. — *Jean*, qui suit, IV.

6. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 26 décembre 1633, religieuse à l'abbaye de Marquette.

7. — *Laurent*, baptisé à Saint-Étienne le 23 juillet 1635.

8. — *Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 18 juillet 1636.

9. — *Philippe*, qui suivra, IV bis.

IV. — *Jean* DU BÉRON, sr de Boularietz, baptisé à Saint-Étienne le 16 avril 1632, marchand, bourgeois de Lille par relief du 18 janvier 1658, échevin de cette ville, grand connétable de la confrérie Sainte-Barbe de 1659 à 1703, mort à Cappelle, épousa à Saint-Étienne, le 2 novembre 1657, Françoise *de Warenghien* [1], fille de Pierre et de Marguerite *de Fourmestraux*, baptisée à Saint-Étienne le 1er juin 1641 ; d'où :

1. Le contrat fut passé à Lille devant Me Nicolas du Bruisse le 31 octobre 1657.

1. — *Jean*, baptisé à La Madeleine le 4 septembre 1658.

2. — *Marie-Marguerite*, baptisée à La Madeleine le 5 juillet 1660, morte jeune.

3. — *Jean-Albert*, baptisé à La Madeleine le 25 mai 1662.

4. — *Marie-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 19 août 1665, décédée le 29 mars 1727, mariée dans cette église, le 31 janvier 1693, avec Antoine *Costa*, chevalier, s[r] d'Assibour, fils d'Antoine et de Marie *Gillès*, nommé conseiller secrétaire du Roi le 18 décembre 1692, puis premier président du bureau des finances de la généralité de Lille le 30 janvier 1693, bourgeois de cette ville par relief du 21 janvier 1694, décédé le 1[er] novembre 1698; dont postérité. Elle se remaria avec Jean *de Carrion*, écuyer, s[r] de Nisas.

5. — *Ferdinand*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 avril 1668, célibataire.

6. — *Pélagie*, née en 1669, entrée à l'abbaye de Marquette le 5 mars 1690, professe le 11 mars 1691.

7. — *Jean-François*, baptisé à La Madeleine le 11 juillet 1670.

8. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 16 avril 1672.

9. — *Henri-François*, baptisé à La Madeleine le 19 février 1674, tonsuré à Tournai le 17 avril 1689.

10. — *Marie-Claire*, baptisée à La Madeleine le 3 mai 1675.

11. — *Marie-Ernestine*, baptisée à La Madeleine le 4 juin 1677, professe à l'abbaye de Marquette le 1[er] mars 1693, installée abbesse d'Annay le 23 avril 1735 par dom Nicolas du Béron, y décédée le 23 mai 1764.

12. — *Marie-Marguerite*, baptisée à La Madeleine le 19 août 1678, y décédée le 11 décembre 1759, mariée à Saint-Sauveur, le 8 mars 1715, avec son cousin Joseph-Marie *du Sart*, chevalier, s[r] de Bouland, d'Escarne, fils de Nicolas, s[r] de la Court en joie, et d'Antoinette *du Béron*, né le 3 août 1667, second président au bureau des finances de Lille par provision du 28 décembre 1692, bourgeois de Lille par relief du 8 juillet 1715, mort le 25 mars 1743, enterré à Merville, ainsi que son épouse ; dont postérité.

13. — *Jean-Philippe*, qui suit, V.

14. — *Louis-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 25 juillet 1681.

15. — *Erneste*, décédée paroisse de La Madeleine le 17 mars 1691.

16. — Et peut-être *Jean-Joseph*, allié à Saint-Maurice, le 8 janvier 1726, à Jeanne-Françoise *de Layens*.

V. — ***Jean-Philippe*** DU BÉRON, s[r] de Cappelle (terre qu'il acheta du prince de Robecq le 12 août 1699), baptisé à La Madeleine le 16 juillet 1680, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1722,

anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, membre du magistrat de Lille, bailli des États de Lille, Douai et Orchies, sénéchal de Saint-Pol, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres au département de Flandre, mort le 1er septembre 1734. Il eut, de Marie-Barbe *Liebar*, une fille illégitime : *Marie-Barbe*, baptisée à Saint-Jacques de Douai le 15 février 1701 [1]. Il se maria très tard et épousa : 1° à Saint-Étienne, le 8 février 1722, Marie-Madeleine *de Surmont*, fille de François, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et de Marie-Madeleine *Van Thiennen*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 décembre 1703, décédée paroisse de la Madeleine le 2 mai 1724 ; 2° Bonne-Aldegonde-Joseph *de Haynin*, fille de Joseph et de Marie-Rose *de la Porte*, née en 1704, décédée paroisse de La Madeleine le 8 mars 1737, après s'être remariée, le 15 mars 1736, avec Nicolas-Joseph-Arnould *Rasoir*, sr de Croix. Il eut :

1. — Du premier lit : *Marie-Madeleine*, née le 3 novembre 1722 et morte le lendemain paroisse de La Madeleine.

2. — *Jean-François-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 23 septembre 1723, mort jeune.

3. — Du second lit : *Marie-Louise-Bonne-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 10 mars 1729, alliée à Saint-André, le 16 septembre 1748, à Louis *Robert*, marquis *de Crény*, fils de Louis, sr de Mouchy, Breton, Bailleul au Cornail, Holoy, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Lille, et d'Albertine-Angélique *Hustin*, né à Douai le 24 mai 1720, mousquetaire de la garde, chevalier de Saint-Louis, capitaine de dragons. Le marquis de Crény fit plusieurs campagnes en Italie et en Bohême, mais il fut si gravement blessé au siège de Montalban qu'il dut renoncer à la vie militaire ; il releva la bourgeoisie de Lille le 15 avril 1740, devint député ordinaire des États d'Artois, fut reçu chevalier d'honneur au Parlement de Flandre le 4 août 1777, et mourut après 1789 laissant plusieurs enfants.

IV bis. — *Philippe* DU BÉRON, sr du Bois, du Rasseau, baptisé à Saint-Étienne le 5 avril 1638, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1661, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en septembre 1670, épousa à Saint-Étienne, le 24 juillet 1661, Marie-Françoise *Grenu*, fille de Bernard et d'Anne *Bevier* ; d'où :

---

1. D'une autre concubine, Marie-Thérèse *Lefebvre*, il eut : *Jean-Philippe*, baptisé à La Madeleine le 17 février 1715.

1. — *Philippe-Bonaventure*, baptisé à Saint-Étienne le 14 juillet 1662.

2. — *Antoine-Joseph-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 7 janvier 1664.

3. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 11 septembre 1665.

4. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 13 février 1667.

5. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 24 mai 1668.

6. — *Bernard-François*, baptisé à Saint-Maurice le 25 décembre 1669.

7. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 4 janvier 1671.

8. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-Maurice le 1er mai 1672, reçu religieux à Loos par l'abbé Albéric Boulit, chapelain au Saulchoir, maître des bois à Loos, élu canoniquement abbé de ce monastère le 29 mai 1727 et par le Roi le 23 août suivant, confirmé le 10 octobre par Dom Gossot, abbé de Cîteaux; installé le 23 suivant, béni le 11 janvier 1728 par Dom de Brianville, abbé de Clairmarais, nommé vicaire général de l'ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas français le 20 avril 1729, et décédé à Lille au refuge de l'abbaye de Loos le 17 février 1746. Le Glay a donné son épitaphe dans le *Cameracum*, page 316.

9. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 13 septembre 1673.

10. — *Jacques-Albert*, baptisé à Saint-Maurice le 30 décembre 1674, entra chez les Jésuites en 1691, étudia la philosophie à Douai, puis y enseigna les classes de grammaire et d'humanités ; en 1707, il partit, avec le Père Joseph Cortyl, de Bailleul, évangéliser les Philippines. Tous deux traversèrent à pied la France et l'Espagne, s'embarquèrent à Cadix pour le Mexique et de là pour l'île de Luçon; ils demeurèrent aux Philippines jusqu'en 1710, puis se réembarquèrent le 15 novembre 1710 pour l'archipel de Pelew. En route ils voulurent aborder dans une île pour y planter une croix, mais ils furent assommés à coups de bâtons par les indigènes.

11. — *Charles-François*, baptisé à Saint-Maurice le 12 mai 1676.

12. — *Marie-Antoinette-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 25 octobre 1677.

13. — *Marie-Joseph-Philippine*, baptisée à Saint-Maurice le 31 octobre 1678.

14. — *Henri-Ignace*, qui suit, V.

V. — *Henri-Ignace* DU BÉRON, écuyer, sr du Rassau, baptisé à Saint-Maurice le 15 avril 1680, bourgeois de Lille par relief du 20 janvier 1721, capitaine au régiment de Solre par brevet du

24 septembre 1712, puis à celui de Boufflers, nommé major de Douai le 29 novembre 1728, décédé paroisse Saint-Pierre à Douai le 15 décembre 1733 ; épousa à Paris, le 15 mai 1720, Marie-Jeanne *Charpentier*, fille de Michel, conseiller du Roi, et de Jeanne *Le Pelletier* ; d'où :

1. — *Marie-Philippine-Joseph*, baptisée à Saint-André le 15 septembre 1722, morte le 21 mai 1725.

2. — *Henri-François*, baptisé à Saint-André le 29 juillet 1723.

3. — *Roland-Ernest-Joseph*, écuyer, s[r] du Rassau, baptisé à Saint-André le 7 août 1724, destiné d'abord à l'état ecclésiastique et tonsuré le 16 avril 1736, puis entré au service militaire, capitaine au régiment des Gardes lorraines à Nancy, par brevet du 2 mars 1748.

4. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-André le 10 septembre 1725, mort le 6 octobre 1727.

5. — *Louis*, baptisé à Saint-André le 21 février 1727.

6. — *Marie-Madeleine-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre de Douai le 4 novembre 1730, mariée à Nancy, le 20 octobre 1750, avec Léopold-Nicolas, vicomte *de Crèvecœur* ; dont postérité.

NON RATTACHÉS.

Marie-Joseph DU BÉRON, religieuse à l'hospice Comtesse, morte le 30 mars 1781, à 63 ans, après 44 ans de profession et enterrée au réfectoire.

Isbergue-Philippine-Joseph DU BÉRON, fille de Charles-André et de Anne-Isbergue *Derveaux*, née en 1747 et décédée paroisse Sainte-Catherine le 24 septembre 1789.

Al[phonse] DU BÉRON, jésuite, mort en 1667 et inhumé dans la chapelle des jésuites à Lille.

Thomas DU BÉRON, marié à Saint-Maurice, le 25 septembre 1681, avec Marie-Jeanne *Butril*, d'où : *Jean-Baptiste* et *Thomas*, baptisés à Saint-Maurice les 5 août 1689 et 30 décembre 1692.

Pierre-Joseph DU BERRON, âgé de 70 ans, détenu comme prêtre à la maison des Écossais à Lille le 15 brumaire an VI.

Jennin DU BRON, fils de Jacquemars, né à Houpplin, bourgeois de Lille par achat en 1480, dont deux fils : *Allard* et *Jean*, qui relevèrent leur bourgeoisie le 6 novembre 1512.

On trouve à la Bibliothèque nationale (nouveau d'Hozier, 39) un arrêt du Conseil d'État du 15 septembre 1755 qui cherche à prouver l'ancienneté de la famille du Béron, et la rattache à une ancienne famille espagnole de ce nom ; rien n'est plus fantaisiste. Voici un résumé de cette pièce :

Alphonse DU BÉRON, s[r] de Nantizza et Vardonne, ric-homme de Castille, mort à Cordoue le 6 décembre 1386 ; d'où :

Sanche, époux de Marie *de Zuniga,* décédé à Cordoue en 1430 ; d'où :

Diègue, s[r] de Messia, allié, le 2 novembre 1428, à Elvire *de Pacheco* ; d'où :

Emmanuel, marié à Tolède, le 6 janvier 1457, avec Urraque *de Requescens,* tué à la bataille de Grenade en 1501 ; d'où :

Jean, s[r] de Messia, alcade d'Alcaba, allié, le 4 septembre 1488, à Béatrix *de Herreca,* tué à Pavie en 1525 ; d'où :

Emmanuel, né en 1492, époux de Elvire *de Lozada* le 6 novembre 1518 ; d'où :

Philippe, né à Madrid en 1526, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort en 1587, allié, le 5 février 1555, à Marie *de Alvarez* ; d'où :

Emmanuel, né à Madrid le 8 decembre 1557, capitaine d'une compagnie de chevaux carabins, marié à Gand, le 6 janvier 1583, avec Marie *de Coudenhove* ; d'où :

Jérôme, né à Gand le 16 septembre 1585, capitaine de cuirassiers, époux de Madeleine *Durassau,* fille de Jacques, s[r] d'Avilly et de Jeanne *de Pamelle,* qu'il épousa à Lille le 4 novembre 1620 (faux) ; d'où :

Philippe, né à Lille le 23 juin 1624 (faux) marié à Mons, le 26 septembre 1653 (faux), avec Marie-Françoise *Grenu,* fille de Joseph et de Jeanne *de Coudenhove* (faux) ; d'où :

Henri-Ignace, père de *Roland-Ernest-Joseph* capitaine aux gardes lorraines.

Enfin, le nouveau d'Hozier n° 39 contient encore :

1° *Lettre de Stanislas Leczinski* (28 octobre 1755) par laquelle, (vu les titres authentiques, constatant qu'il est issu en ligne directe d'*Alphonse* DU BERON, Ric-homme de Castille, chevalier, mort à Cordoue le 6 décembre 1386), il déclare le sieur *Roland-Ernest-Joseph Duberon,* capitaine au Régiment des gardes Lorraines, gentilhomme d'ancienne race et extraction, et ordonne que comme tel, il jouisse dans le duché de Lorraine de tous les privilèges, dont lui et ses ancêtres ont pu et dû jouir dans les royaumes de France, d'Espagne et ailleurs, l'autorise à continuer de porter les

armoiries et le blazon porté par ses prédécesseurs, savoir « *d'azur à trois molettes d'éperon d'or, deux en chef et l'autre en pointe,* l'écu surmonté d'un casque en fasce, la visière levée, fermée de neuf grilles, le casque chargé d'une couronne d'or, surmontée de neuf perles, pour cimier une molette de même qu'en l'écu posée entre deux ailes parties chacune en fasce d'or et d'azur, pour tenans deux Maures » — Par la même lettre Stanislas Leczinski ordonne l'enregistrement de l'arrêt du conseil d'État (15 sept. 1755) et des lettres patentes du 22 sept. de la même année relatives à la même affaire. Nancy, le 28 oct. 1755. — Par la cour : P. Lacroix.

2° Autre lettre de Stanislas Leczinski du 22 septembre 1755 relative au même objet.

3° Autre lettre du même du 24 septembre 1755 relative au même objet et confirmative de la première.

1670, septembre. — *Lettres d'anoblissement de Philippe du Béron, seigneur du Bois.*

Sur la réquisition faicte par le procureur général du Roy que les lettres patentes de Sa Majesté en datte du mois de septembre dernier addressantes au Conseil contenantes annoblissement pour *Philippe du Béron*, s[r] du Bois, ancien eschevin et conseiller de la ville de Lille, fussent enregistrées : Veues lesdittes lettres, la Cour faisant droit sur les conclusions du procureur général du Roy at ordonné et ordonne qu'icelles seront enregistrées au greffe du Conseil et partout aillieurs qu'il appartiendra pour estre exécutées selon leur forme et teneur.

Faict au Conseil souverain de Tournay, le 4 de novembre 1670.

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Ayant esté bien informé que nostre cher et bien amé *Philippe du Béron*, s[r] du Bois, du Razzau et aultres lieuz, ancien eschevin et du conseil de nostre ville de Lille en Flandres, est provenu d'ancestres qui depuis plusieurs années tant du costé paternel que maternel ont possédé sans interruption des premières charges, soit de la Chambre des Comptes, soit de la magistrature, capitaines, connestables de l'artillerye et aultres employs des plus honnorables et des plus importans de nostre ditte ville, ainsy qu'il nous est apparu par les certifficats authenticques tirez des registres des créations et des nouvellemens de la loy d'icelle nostre ville ; mettans en oultre en considération la fidélité que ledit *Philippe du Béron*

continue de tesmoigner à rendre en touttes occasions pour nostre service depuis que laditte ville de Lille nous a esté cédée par le dernier traitté de paix fait entre cette couronne et celle d'Espagne à Aix-la-Chapelle, en l'année 1668, et voulans luy monstrer la satisfaction que nous avons de sa conduitte et l'en recognoistre par une marcque d'honneur qui passe à sa postérité et luy soit un effect de nostre bienveillance qui l'oblige de plus en plus à nous continuer ses services, et les siens à les imiter et suivre : Sçavoir faisons, que pour ces causes et aultres à ce nous mouvantes et de nostre grâce spécialle, pleine puissance et aucthorité royalle, nous avons ledit *Philippe du Béron*, sieur du Bois, du Razzau et aultres lieux, par ces présentes signées de nostre main, annobly et ennoblissons, ensemble ses enffans et postérité naiz et à naistre en loyal mariage : Voulons et nous plaist que tant ledit *Philippe du Béron*, que sesdits enffans et descendans jouissent et usent de tous et tels honneurs, prérogatives, prééminences, franchises, libertez, privilèges et exemptions dont les aultres nobles de nostre Royaume et ceux des terres et seigneuries qui nous appartiennent dans les Pays Bas ont accoustumé de jouyr et user et qu'ils puissent se qualifier escuyer, et soient en tous lieux et actes, tant en jugement que dehors tenuz et réputez pour nobles comme nous les déclarons et créons par cesdittes présentes, et qu'ils puissent en tout et partout acquérir et possesser places, terres et seigneuries, rentes, revenus et aultres choses mouvantes de nos fiefs et arrière-fiefs et tous aultres bien-nobles, et iceux prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans, en faisant envers nous et nos successeurs Roys les debvoirs y appartenans selon la nature et la condition d'iceux et suivant la coustume du pays où ils se trouveront scituez. Et affin que l'estat et noblesse dudit *Philippe du Béron* soit tant plus cognu et aucthorisé, nous luy avons aussi accordé et permis, accordons et permettons par cesdittes présentes que luy, sesdits enffans et postérité nez et à naistre en loyal mariage comme dit est, puissent et pourront doresnavant et perpétuellement, en tous actes licites et honnestes, avoir et porter leurs anciennes armoiries et le blason d'icelles qu'ont de tous temps porté leurs prédécesseurs, tout ainsy qu'elles sont peintes et désignées au milieu de ces présentes, sçavoir : *d'azur à trois estoilles d'or, deux en chef et l'aultre en pointe*, le heaume ouvert et treillé, les hachemens et bourrelet d'or et d'azur et pour cimier deux aisles parties chacunne en face aussy d'or et d'azur avecq une estoille entre deux de mesme qu'en l'escu. Si donnons en mandement à nos amez et féaulx les gens tenans nostre Conseil souverain de Tournay, Chambre des Comptes à Lille

et à tous aultres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles joüir et user plainement, paisiblement et perpétuellement ledit *Philippe de Beron*, ensemble sesdits enffans et descendans nez et à naistre en loyal mariage; cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens quelconques non obstant touttes déclarations, édicts et arrests à ce contraires, ausquels avons dérogé et dérogeons pour ce regard par cesdittes présentes. Car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons faict mettre notre séel à cesdittes présentes, saulf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en touttes. Donné à Saint-Germain-en-Laye, au mois de septembre 1670, et de nostre règne le 28e. Signé : Louis ; et sur le reply : Par le Roy, LE TELLIER, et à costé : visa, SÉGUIER ; et y appendoit ung séel en lacq de soye rouge et verde.

Tiré des registres du greffe du Conseil souverain de Tournay, (signé) : BERVOET.

Archives du Nord. Série C. Bureau des Finances de Lille. Registre aux mandements, anoblissements, etc, coté W. fos 85 et 86.

BIDÉ

ARMES : *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules, accompagné à dextre d'un croissant d'azur, à senestre et en pointe d'une étoile de cinq rais de gueules.*

Cette famille, originaire de Nantes, se divisa en plusieurs branches : Ranzay, La Bidière, Maurville et la Grandville qui ont été maintenues dans leur noblesse par arrêts des 13 et 16 août 1669. La branche de la Grandville et de Lauwe se fixa à Lille au commencement du XVIII[e] siècle ; elle avait pour origine :

I. — *Julien* BIDÉ, vivant à Nantes en 1515 ; père de :

II. — *Pierre* BIDÉ, marié avec Michelle *du Bot*, fille d'Anfrai et de Fiacrete *de la Bouexière* ; d'où :

1. — *Guillaume*, qui suit, III.
2. — *Étienne*, s[r] de la Provôté.
3. — *Rolland*, s[r] des Mortiers.

III. — *Guillaume* BIDÉ, écuyer, s[r] de la Bidière, sénéchal de Vannes, conseiller au Parlement de Paris, nommé maître des requêtes à ce parlement le 5 juillet 1638, nommé conseiller d'État privé par la Reine régente le 31 octobre 1645 ; épousa : 1° à Paris, le 19 septembre 1636, Catherine *Laurence*, fille d'Ollivier et de Béatrix *de Kinoisan* ; 2° le 3 juillet 1639, Françoise *Chenu* ; dont :

1. — Du premier lit : *Joseph*, qui suit, IV.
2. — Du second lit : *Éléonore*, alliée à Jacques *Barrin*, écuyer, s[r] de Galissonnière, maître des requêtes au Parlement de Bretagne.

IV. — *Joseph* BIDÉ, écuyer, s[r] de la Grandville, nommé conseiller au grand conseil le 13 février 1660, confirmé dans sa noblesse par ordonnance du 13 août 1669, maître des requêtes au parlement de Paris le 15 février 1671, nommé intendant de Limoges le 20 juillet 1672, président à mortier au parlement de Bretagne le 18 juin 1679, épousa Jeanne *Levy*, dame de Coatdelez, fille de Prigent, s[r] d'Azon, et de Péronnelle *de Rosmadec* ; d'où :

1. — Une fille, alliée à Paul, vicomte *de Trécesson*.
2. — *Charles-Pierre*, qui suit, V.

V. — *Charles-Pierre* BIDÉ, écuyer, sr de Trépicurt, de la Grandville, inscrit au rôle des nobles de la province de Bretagne par ordonnance du 13 août 1669, nommé conseiller non originaire au parlement de Bretagne le 13 septembre 1683, se maria, par contrat du 26 juillet 1684, avec Marie *Descartes*, fille de Joachim, chevalier, sr de Gleau, et de Marie *Porcé du Parcq* ; dont :

VI. — *Julien-Louis* BIDÉ, écuyer, sr de la Grandville, baptisé à Saint-Pierre de Vannes le 4 mai 1688, chancelier de la maison du duc d'Orléans, nommé conseiller au grand conseil le 14 juin 1711, conseiller du Roi et maître des requêtes de son hôtel le 3 avril 1715, intendant d'Auvergne en 1723, intendant de Flandre du 21 mars 1730 à 1743, intendant d'Alsace en 1743, conseiller d'État en 1740 à la place de Jean-Baptiste Desmaretz ; épousa, le 12 août 1714, Pétronille-Françoise *Pinsonneau*, fille de Mathieu, marquis du Blanc, baron de Cors, et de Pétronille *de Triboulleau* ; d'où :

1. — *Charles-Julien*, qui suit, VII.
2. — *Marie-Louise*, mariée le 24 janvier 1740, avec François-Armand *d'Usson*, marquis de Bonac, fils de Jean-Louis et de Madeleine-Françoise *de Gontaut*, né à Constantinople le 7 décembre 1716. Le marquis de Bonac devint successivement capitaine au régiment de Touraine infanterie, lieutenant du Roi au gouvernement de Foix le 23 juin 1738, après la démission de son père, gouverneur des châteaux d'Usson, de Querigut et autres le 1er octobre 1738, chevalier de l'ordre de Saint-André de Russie en 1739, mestre de camp d'un régiment de son nom en 1741, brigadier le 27 juillet 1747, maréchal de camp le 25 août 1749, lieutenant-général au gouvernement de Foix en 1750, ambassadeur de France près les États généraux des Provinces-Unies le 11 novembre 1751, lieutenant-général des armées du Roi en 1768. Il obtint les grandes entrées de la chambre du Roi le 21 juillet 1762 [1]. Sa femme fut nommée dame pour accompagner Madame et présentée au Roi le 15 avril 1770 ; dont postérité.

---

1. Le portrait du marquis de Bonac par Carmontelle est actuellement au château de Chantilly ; on en trouvera la description dans l'ouvrage de M. F.-A. GRUYER : *Les Portraits de Carmontelle*, pages 77 et 78. (Paris, Plon, in-4°, 1902.) — Sur ce personnage, voir aussi LA CHESNAYE-DESBOIS, tome II, page 491 ; et le *Mercure de France*, année 1750, page 207.

3. — *Louis-Joseph*, écuyer, brigadier des armées du Roi, colonel d'un régiment d'infanterie, allié à Saint-Roch à Paris, le 7 janvier 1750, à Françoise-Thérèse *de Clusel*, fille de Léonard, s^r^ de la Chabrerie, et de Thérèse *de Tourard*, d'où plusieurs enfants, parmi lesquels :

a. — *Pétronille-Françoise-Louise*, baptisée à Saint-Roch de Paris le 1^er^ décembre 1767.

VII. — *Charles-Julien* BIDÉ, écuyer, s^r^ de la Grandville, né à Paris le 21 mars 1717, bourgeois de Lille par achat du 3 octobre 1738, inscrit au rôle des nobles de la province de Flandre par ordonnance du 16 janvier 1740, mort à Lille le 25 janvier 1747 ; épousa à Saint-Maurice, le 15 novembre 1738, Marie-Françoise *Libert*, dame de Quartes, fille de Chrétien-François, écuyer, et d'Isabelle-Christine *Taviel*, née le 29 septembre 1717, morte à Paris le 21 novembre 1758, après s'être remariée en 1750, avec Balthazar-Alexandre *de Sainte-Aldegonde*, comte de Genech ; dont :

1. — *Julien-Louis-François*, qui suit, VIII.

2. — *Mathieu-Joseph*, chevalier, s^r^ de Willems, ondoyé le 18 juin 1741, baptisé à Saint-Maurice le 17 juillet suivant, cornette de la deuxième compagnie des mousquetaires, devenu colonel du régiment de Boulonnais infanterie le 11 novembre 1782, brigadier le 1^er^ janvier 1784, maréchal de camp le 9 mars 1788, créé baron de la Grandville en juin 1782 [1], décédé célibataire à Lille le 15 juillet 1827.

3. — *Charles-Albert*, baptisé à Saint-Maurice le 4 septembre 1744, enterré le 3 février 1748 dans la chapelle des Religieuses Annonciades de Lille.

4. — *Marie-Louise-Mélanie*, baptisée à Saint-Maurice le 2 avril 1747, morte le 24 mars 1750 et inhumée le lendemain dans la chapelle Saint-Jean à Saint-Maurice.

VIII. — *Julien-Louis-François* BIDÉ, écuyer, s^r^ de la Grandville, de Rogy [2], ondoyé le 2 avril 1740 et baptisé à Saint-Maurice le 17 mai suivant, créé comte de Lauwe, par l'empereur Joseph II, le 30 avril 1772, inscrit au rôle des nobles de la province de Flandre par ordonnance du 11 août 1774, bourgeois de Lille par relief du 9 janvier 1761, créé marquis en 1776, mort le

1. Cet acte fut enregistré le 4 août 1781 dans les registres mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris pour l'année 1784, mais ce registre manque.

2. Les titres de la seigneurie de Rogy reposent aux archives départementales de la Somme, série E, cartons 103 à 109.

11 septembre 1802. Il avait été nommé, en 1776, conseiller secrétaire du Roi en sa chancellerie près le conseil supérieur à Douai ; il céda cet office, le 30 novembre 1779, à Jacques-Joseph de Brigode, s[r] de Kemlandt, pour la vie de ce dernier ; à la mort dudit Brigode, il le revendit le 4 avril 1783 à Pierre-François-Joseph du Toict, s[r] de Sauwins. Il épousa à Sainte-Catherine, le 30 août 1760, Marie-Thérèse-Joseph *Ingiliard*, fille d'Édouard-Paul, écuyer, s[r] de Fromelles, et de Marie-Françoise-Joseph *Aulent*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mai 1740 et morte le 11 avril 1818 ; d'où :

1. — *Marie-Pétronille-Thérèse*, ondoyée le 3 juillet 1762 et baptisée à Saint-Maurice le 22 octobre suivant, morte à Lille le 8 juin 1830, alliée à Saint-Catherine, le 16 avril 1792, à Auguste-François-Joseph-Marie *du Sart*, chevalier, s[r] d'Escarne, fils de François-Joseph-Marie, chevalier, s[r] de Bouland, second président du bureau des finances de la généralité de Lille, et de Marie-Clémentine-Henriette-Joseph *Hespel*, baptisé à La Madeleine le 3 novembre 1761, veuf de Madeleine-Ghislaine-Joseph *du Sart de Molembaix*, créé second président du même bureau des finances le 31 décembre 1779, fonction qu'il exerça jusqu'en 1790, chevalier de la Légion d'honneur le 8 octobre 1821, administrateur des hospices civils de Lille, puis conseiller municipal de cette ville, mort à Moustier le 13 juillet 1842 et enterré à Guermanez. Madame d'Escarne avait obtenu le divorce le 26 germinal an III pour cause de l'émigration de son mari et se remaria légalement avec lui le 1[er] germinal an X ; sans postérité.

2. — *Josèphe-Fortunée-Louise*, ondoyée le 30 août 1763, baptisée à Saint-Maurice le 3 septembre suivant, morte le 16 mai 1801, alliée à Saint-Maurice, le 14 mai 1788, à Eugène-Alexandre-Nicolas *de Forest*, chevalier, s[r] de Quartdeville, fils de Jean-Baptiste-François-Nicolas, écuyer, et de Marie-Anne-Françoise *Ingiliard*, né à Douai le 22 juin 1762, nommé avocat général au Parlement de Flandre le 4 juillet 1785, puis premier président de la Cour royale de Douai, pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, mort le 16 août 1839. Sous la Révolution, M. et M[me] de Forest furent arrêtés à Douai, enfermés à Compiègne, et mis en liberté le 20 thermidor an II ; d'où quatre filles

3. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 30 novembre 1764, morte célibataire à Lille le 15 septembre 1842.

4. — *Julien-Louis-François*, qui suit, IX.

5. — *Marie-Eugénie-Pauline*, baptisée à Saint-Maurice le 1[er] février 1769.

6. — *Charles-Julien-Ferdinand*, ondoyé le 5 mai 1771, baptisé à Saint-Maurice le 4 juillet suivant, mort jeune.

7. — *Charles-Julien-Ferdinand*, baptisé à Saint-Maurice le 13 août 1772.

8. — *Jean-Joseph-Julien*, baptisé à Saint-Maurice le 16 février 1775.

9. — *Charles-Julien*, baptisé à Saint-Maurice le 31 mars 1776, mort célibataire à Lille le 24 fructidor an IX.

IX. — ***Julien-Louis-François*** BIDÉ, comte de Lauwe, s[r] de la Grandville, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] décembre 1767, bourgeois de Lille par relief du 10 janvier 1789, mort le 19 novembre 1839 et enterré à Beaucamp ; épousa à Saint-Pierre, le 11 novembre 1788, Françoise-Joseph-Sophie *de Flandres*, fille d'Alexis-Joseph, écuyer, s[r] de Radinghem, et de Christine-Thérèse *Rouvroy*, baptisée à Saint-Pierre le 10 décembre 1771, dont un fils unique :

X. — ***Henri-Julien-Léon*** BIDÉ, comte de Lauwe et de la Grandville, né en 1792, mort à Beaucamp le 1[er] juin 1870, épousa, le 5 août 1818, Marie-Caroline *de Beauffort*, fille de Charles-Louis, marquis de Beauffort, et d'Honorine-Léopoldine-Ghislaine *de Mérode*, née à Anvers le 3 janvier 1793, morte le 6 septembre 1865 ; sans postérité [1].

1638, 5 juillet. — *Nomination de Guillaume Bidé, s[r] de la Bidière, à l'office de maître des requêtes au Parlement de Paris.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre à tous ceux qui ces présentes verront. Salut. Sçavoir faisons que nous à plain confians de la personne de notre amé et féal Maitre *Guillaume Bidé*, s[r] de La Bidière, cy-devant conseiller en notre Cour de parlement de Paris, et de ses sens, suffissance, loyauté, prudhomie, expérience et bonne deligence au fait de judicature et affection à notre service, à icelui pour ces causes et autres grandes considérations à ce nous mouvans, avons donné et octroié, donnons et octroions par ces présentes l'état et office de notre conseiller et M[e] des Requestes

---

1. Pour la branche *Bidé de Maurcille*, consulter vicomte RÉVÉREND, *Titres et anoblissements de la Restauration*, tome I, au mot Bidé. — Voir aussi : MAZAS, *Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, tome II, pages 141, 144, 189 et 405.

ordinaire de nostre hotel, que tenoit et exerçoit notre amé et féal conseiller en notre conseil d'Etat, Mᵉ René de Voyer, sʳ d'Argenson, dernier paisible possesseur d'iceluy, vaccant à présent par la pure et simple résignation qu'il en a faite au proffit dudit Bidé par sa procuration cy attaché sous le contre scel de notre chancellerie, pour dudit état et office jouir par ledit Bidé et iceluy posséder aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, séances, franchises, exemptions, gages, droits de manteau, des bourses, hotellages et autres droits y appartenans, tels et semblables et dont jouissoit ledit De Voyer, tant qu'il nous plaira, encore qu'il ne vive les quarante jours portés par nos réglemens, dont nous l'avons dispensé et dispensons, attendu l'annuel par luy payé; si donnons en mandement à nos très cher et féal chevalier le Sieur Seguier, chancellier de France et à nos amez et féaux conseillers les gens tenans notre cour de parlement à Paris, qu'après leur estre apparu des bonnes vie, mœurs, conversation et religion catholique, apostolique et romaine dudit *Guillaume Bidé* et de luy pris et receu le serment en tel cas requis et accoustumé, ils le mettent et instituent, ou fassent mettre et instituer de par nous en possession et jouissance dudit état et office, et d'iceluy, ensemble desdits honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, exemptions, séances, gages, droits de manteau, de bourses, hotellages et autres droits dessusdits, le fassent, souffrent et laissent jouir et user plainement et paisiblement, et à luy obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra, ès choses touchant et concernant ledit état et office, mandons en outre à nos amés et féaux conseillers les présidens et trésoriers généraux de France à Paris, que par le receveur et païeur des gages des officiers de notre dite Cour de parlement ou autres qu'il appartiendra ils aient doresnavant par chacun an, aux termes et en la manière accoutumée, à païer et délivrer comptant audit *Bidé*, lesdits gages et droits audit état et office appartenans à commencer du jour et datte au controlle de la quitance de finance païée pour la résignation dudit état et office, rapportant ces présentes ou copie d'icelles deument collationné pour une fois seullement avecq quitance dudit *Bidé* sur ce suffissante, nous voulons lesdits gages et droits et tout ce que païé et baillé aura esté à l'occasion susdicte estre passées et allouées en la dépense des comptes dudit receveur, desduits et rabatus de sa recepte par nos amés et féaux les gens de nos comptes à Paris, ausquels mandons ainsy le faire sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy, nous avons fait mettre notre scel à ces dittes présentes. Donné à Challut, le cinquième jour de juillet l'an de grace mil six cens trente-huit, et de

notre règne le vingt neufviesme; signé sur le reply par le Roy, SAULGER, avec griffe et paraphe et scellé du grand sceau de cire jaune.

Archives communales de Lille. Registres aux amendements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille. Registre Verd, f° 154 et suivants.

1645, 31 octobre. — *Guillaume Bidé, chevalier, s^r de la Bidière, est nommé membre du conseil d'État privé par la Reine Régente.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à notre amé et féal conseiller, Maitre des requestes ordinaire de notre hotel, M^r *Guillaume Bidé*, chevalier, seigneur de la Bidière, salut. Mettant en considération les bons et agréables services que vous nous avez rendus tant en la fonction ordinaire de votre dit office, et auparavant en celuy de notre conseiller en notre parlement de Paris, et de sénéchal au présidial de Vannes, qu'en plusieurs députations esquels vous avés estés extraordinairement employé et notamment en la conservation de notre citadelle et fort du port Louis, lors de l'entreprise du sieur de Soubise, par le secours d'hommes, vivres et munitions qui auriez fait rendre dans son extrême besoin : ensemble les recommandables qualitéz qui sont en votre personne avecq la capacité et expérience que vous avés acquise en la conduite de plusieurs affaires importantes, dont nous avons tout sujet de satisfaction, joint l'affection et fidélité que vous avez toujours eu pour le bien de notre État, à ces causes de l'avis de la reine régente notre très honnorée dame et mère, Nous vous avons constitué, ordonné et estably, constituons, ordonnons et establissons par ces présentes signées de notre main, conseiller en nos conseils d'État et privé et de nos finances, pour nous y servir doresnavant suivant ledit réglement, y avoir séance et voix délibérative, tout ainsy que les autres qui y sont admis aux honneurs, autoritez, prérogatives et prééminences dont ils jouissent, et aux gages qui seront employéz dans nos États. Voulons que pour cet effect vous ayez à faire le serment en tel cas requis et accoutumé entre les mains de notre très cher et féal le sieur Séguier, chevalier, chancellier de France et que tous nos justiciers, officiers et sujets vous reconnoissent et obéissent comme il est deu à un de nos conseillers en nos dits conseils. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le trente uniesme jour d'octobre l'an de grâce mil six cens quarante cinq, et de notre règne le troisième, signé Louis; et plus bas est escrit Par

le roy, la reine régente, sa mère présente, signé DE GUÉNEGAUD avec griffe et paraphe, et scellé du grand seau de cire jaune.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille. — Registre Verd, f° 156 r° et v°.

1660, 13 février. — *Nomination de Joseph Bidé, s^r de la Grandville, comme conseiller au grand conseil.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que pour l'entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien amé M^r *Joseph Bidé*, sieur de la Grandville, avocat en notre parlement de Rennes, et de ses sens, suffissance, loyauté, prudhommie, capacité, expérience au fait de judicature, fidélité et affection à notre services, pour ces causes nous luy donnons et octroions par ces présentes, l'office de notre conseiller en notre grand conseil, que tenoit et exerçoit M^r Antoine Lavocat, dernier paisible possesseur d'iceluy, vaccant par la résignation qu'il en a faite en nos mains en faveur dudit *Bidé*, par sa procuration cy attachée sous le contre scel de notre chancellerie, pour ledit office posséder et exercer par ledit *Bidé* aux honneurs, autoritez, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertez, exemptions, immunitez, gages, droits, proffits, revenus et émolumens y appartenans, tels et semblables qu'en jouissoit ledit Lavocat, tant qu'il nous plaira, encore qu'iceluy Lavocat ne vive les quarante jours porté par nos ordonnances, de la règle desquelles attendu le droit annuel par luy payé, nous avons dispensé et dispensons ledit *Bidé* par ces présentes, pourveu qu'il n'ait en notre dit grand conseil aucuns parens ny alliés au degré prohibé par nos dites ordonnances, comme il nous est apparu par le certificat de notre procureur général en iceluy aussy attaché sous notre dit contrescel et qu'il ait atteint l'age de vingt cinq ans accomplis, ainsy qu'il nous l'a certifié par la sumission qu'il en a faite ès mains de notre très cher et féal le sieur Séguier, chevalier, chancellier de France, et en cas qu'il n'ait atteint ledit age, nous avons déclaré dès à présent ledit office vaccant et impétrable à notre proffit, suivant la déclaration du dix sept décembre mil six cens trente huit, si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens tenans notre dit grand conseil, qu'après leur estre apparu des bonnes vie, mœurs, conversation et religion catholique, appostolique et romaine dudit *Bidé* et de luy pris le serment accoutumé, ils le reçoivent, mettent et insti-

tuent de par nous en possession dudit office, et l'en fasse jouir plainement et paisiblement aux honneurs, autoritéz, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertéz, exemptions, immunitéz, gages, droits, proffits, revenus et émolumens susdits, comme aussy luy fassent payer comptant par les receveurs et payeurs des gages, droits des officiers de notre dit grand conseil, doresnavant par chacun an, aux termes et en la manière accoutumé lesdits gages et droits à commencer du jour et datte des présentes desquelles rapportant copie deüement collationnée pour une fois seullement avecq quitance dudit *Bidé* sur ce suffissante, nous voulons lesdits gages et droits estre passéz et allouéz dans la dépense des comptes de ceux qui en auront fait le payement, par nos amez et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris ausquels mandons ainsy le faire sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Paris le treizième jour de février l'an de grâce mil six cens soixante et de notre règne le dix septième et sur le reply est écrit par le Roy, signé Louvet, avecq griffe et paraphe, et scellé du grand sceau de cire jaune.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille. — Registre Verd, f° 157 r° et v°.

1671, 15 février. — *Joseph Bidé est nommé maître des requêtes au Parlement de Paris.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que mettant en considération les services que le feu sieur *Bidé* nous a rendus et au public dans l'administration de la justice en la fonction des charges de conseiller en nostre cour de parlement de Paris, en celle de maître des requestes ordinaire de notre hotel, et en celle de conseiller en notre conseil d'État, qu'il a exercées pendant longues années avec honneur et intégrité, et ceux que continue de nous rendre le sieur *Joseph Bidé*, son fils, en la charge de conseiller en notre grand conseil qu'il exerce depuis onze années, de sorte que suivant de si bons exemples domestiques, il s'est acquis toute l'estime et l'approbation à laquelle un bon magistrat doit prétendre, dont il nous reste une entière satisfaction de laquelle voulant luy donner des marcques certaines et considérables, Nous, pour ces causes et autres grandes considérations à ce nous mouvans, avons audit sieur Bidé donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'état et

office de notre conseiller maitre des requestes ordinaire de notre hotel que cy devant tenoit et exerçoit Mr Claude Moulnory, dernier paisible possesseur d'iceluy, duquel Mr Louis Marie Moulnorry, son légataire universel, auroit en conséquence du droit annuel payé par ledit défunt, disposé en faveur dudit sieur *Bidé* par sa procuration cy attachée sous le contre scel de notre chancellerie, pour iceluy office avoir, tenir et doresnavant exercer par ledit sieur *Bidé*, et en jouir et user, aux honneurs, autoritéz, prérogatives, prééminences, pouvoir, facultéz, privilèges, gages, chevauchées, livraisons, hotellages, droits de bourse, et autres proffits, exemptions et émolumens accoutuméz, et tout ainsy qu'en a jouy ou deu jouir ledit sieur de Moulnorry tant qu'il nous plaira, encore qu'il n'ait vécu les quarante jours portez par nos ordonnances, de la rigueur desquelles nous l'avons relevé et dispensé, relevons et dispensons par ces dittes présentes, attendu le droit annuel par luy payé pour ledit office, si donnons en mandement à notre très cher et féal chevalier, le sieur Séguier, chancelier de France, et à nos améz et féaux conseillers les gens tenans notre cour de parlement à Paris, qu'après qu'il leur sera apparu des bonnes vie, mœurs, conversation et religion catholique, appostolique et romaine dudit sieur Bidé et de luy pris et reçeu le serment en tel cas requis et accoutumée, iceluy reçoivent, mettent et instituent de par nous en possession et jouissance dudit estat et office, et d'iceluy ensemble des honneurs, autoritéz, prérogatives, prééminences, facultéz, pouvoirs, privilèges, gages, chevauchées, livraisons, hotellages, droits de bourse et autres droits et exemptions, proffits, revenus et émolumens, susdits, le fassent, souffrent et laissent jouir et user pleinement, et paisiblement, et à luy obéir et entendre et de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses touchant et concernant ledit état et office, pourveu que ledit sieur *Bidé* ait atteint l'age de trente sept ans, et qu'il n'ait aucuns parens ny alliéz au degré de nos ordonnances, à peine de nullitéz des présentes. Mandons en outre à nos améz et féaux conseillers les trésoriers de France et généraux de nos finances à Paris, nos receveurs, payeurs et autres comptables qu'il appartiendra, ils fassent iceux gages et droits payer, bailler et délivrer comptant audit sieur *Bidé* doresnavant par chacun an, aux termes et en la manière accoutumée, à commencer du jour et datte des présentes, rapportant lesquelles ou copie d'icelles deuement collationnés pour une fois seullement, et quitance dudit sieur *Bidé* sur ce suffissante, nous voulons lesdits gages et droits et tout ce que payé luy aura esté pour l'effect que dessus, estre passé et alloué en la dépense de leurs comptes, déduit et rabattu de leur recette par les gens de nos comptes à Paris, ausquels mandons ainsy le faire sans

difficulté. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le quinzième jour de février l'an de grace mil six cens soixante onze, et de notre règne le vingt huitième. Signé sur le reply, par le Roy, LE MENESTREL, avec griffe et paraphe et scellé du grand sceau de cire jaune.

Archives communales de Lille. Registre aux mandements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille. — Registre Verd, f° 160 r° et v° et 161 r°.

1672, 20 juillet. — *Nomination de Joseph Bidé, s^r de la Grandville, comme intendant de Limoges.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à notre amé et féal conseiller en notre Conseil d'Etat, Maitre des requestes ordinaire de notre hotel, le sieur *Bidé de la Grandville,* salut. Désirant à l'occasion du décès du feu sieur de Nesmond qui avoit l'intendance de la justice, police et finances en la généralité de Limoges, donner cet employe à une personne capable de l'exercer dignement, Nous avons estimé ne pouvoir faire pour cette fin un meilleur choix que de vous, pour l'entière connoissance que nous avons de votre capacité, expérience dans toutes les affaires de judicature et de finances, vigilance et sage conduite, fidélité et affection singulière à notre service, dont vous avés donné des preuves en plusieurs occasions, même dans l'exercice et fonctions de votre ditte charge de Maitre des requestes, dont il nous reste une entière satisfaction. A ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, nous vous avons commis, ordonné et établis, commettons, ordonnons et établissons par ces présentes, intendant de la justice, police et finances en la généralité de Limoges, et à cet effect, vous donnons pouvoir de vous trouver et assister aux conseils qui seront tenus par les gouverneur et notre lieutenant général en notre dite province de Limosin pour nos affaires et services, y donner vos bons avis, entrer seoir et présider ès sièges presidiaux baillages, sénéchaussées et jurisdictions dudit pays toutes fois et quantes que bon vous semblera et que vous le jugerez nécessaire, procéder si besoin est, au réglement et à la réformation de la justice selon les formes prescrites par nos édits et déclarations, ainsy que vous verrez estre requis pour la dignité d'icelle, le repos et soulagement de nos sujets, et l'observations de nos ordonnances, les faire garder entiérement et inviolablement, reconnoitre le devoir que nos officiers de judicature et autres auront rendu en leurs charges, procéder allencontre de ceux qui ne s'en sont pas bien et fidellement acquitez par suspension selon la

rigueur de nos ordonnances, pacifier les débats et différens qui pourront estre à présent ou survenir cy après entr'eux, pour raison de la fonction, autoritéz, droits, prérogatives, prééminences, et émolumens de leurs charges, et ce par manière de provision, et jusqu'à ce qu'autrement en ait esté par nous ordonné, ouir et entendre les plaintes et doléances de nos sujets, pourvoir ou faire pourvoir par les juges des lieux ou autres que vous aviserez sur icelles, ainsi que vous verrez estre à faire, en sorte que la justice et police leur soient rendues et gardées avec l'équité, diligence et égalité requises, entrer et présider aux assemblées des villes lors que besoin sera et que l'occasion le requérera, même lors des élections des conseils ou eschevins et autres charges municipalles, y faisant observer l'ordre requis pour le maintien de notre autorité et le bien commun de nos sujets, procéder à la vérification des dettes des communautéz de ladite province, vous informer de ce qui concerne le bien de nos affaires et service, et spéciallement de ce qui regarde l'observation de nos ordonnances et réglements, repos et soulagemens de nos sujets, tenir la main à ce qu'il ne se fasse aucunes assemblées illicites, pratiques, monopoles, sédition ou émotion, ny entreprises contre notre service, ny aucunes levées de gens de guerre sans nos commissions, et s'il s'en faisoit, en informer diligemment ainsy que de tous autres crimes préjudiciables à nostre service, procéder contre les coupables de quelques qualité et condition qu'ils soient, leur faire et parfaire le procès jusqu'à jugement définitif et exécution d'iceluy souverainement et en dernier ressort selon la rigueur de nos ordonnances, appellé avec vous le nombre de juges ou graduéz portéz par icelles, voulons que vos jugemens ainsy donnéz soient de mesme force et vertus que s'ils estoient émanéz de nos cours supérieurs et soient exécutéz nonobstant oppositions ou appellations quelconques, récusations, prises à partie, édits, ordonnances et autres choses à ce contraires ordonner et enjoindre aux prévost des maréchaux, leurs lieutenans, greffiers, archers et autres nos officiers et justiciers que besoin sera, ce que vous verrez estre requis pour le fait de la bonne administration de la justice et police, ausquels et à chacun d'eux, nous enjoignons très expressement d'obéir et entendre à tout ce qui leur sera par vous ordonné, prendre aussy soin et connoissance de la levée et administration de nos deniers en laditte généralité, tant des tailles, taillon, subsistance, qu'étappes, et de tout ce qui concerne nos finances, entrer à cette fin, seoir et présider au bureau de nos finances establi en laditte province, vous faire représenter les états de la recette et dépense de nos deniers ; observer et faire observer exactement les ordonnances et réglemens sur le fait des finances et mesme ceux concernans la levée des tailles

et autres nos deniers en ladite province, tenir la main à ce qu'il ne s'y commette aucune contravention, et ne si fasse aucunes levées qu'en vertu de nos lettres patentes scellées de notre grand sceau, informer soigneusement des exactions, concussions, violences et malversations qui pourroient estre faites en nos finances en ladite généralité, procéder par jugement souverain et en dernier ressort selon la rigueur de nos ordonnances comme dit est, contre ceux qui s'en trouveront coupables, empescher toutes foules oppressions et désordres de la part de nos gens de guerre passans et séjournans en ladite généralité ; procéder contr'eux avecq le mesme pouvoir que dessus, en cas de contravention à nos réglemens et ordonnances et selon la rigueur d'icelles, voulons et entendons que vous ayez aussy l'intendance et direction des payemens des deniers qui seront destinéz pour la solde, entretenement et subsistance de la gendarmerie, chevaux légers et gens de pied de nos troupes tant françoises qu'estrangères, estant et qui seront en ladite généralité de Limoges, suivant nos états, réglemens et ordonnances, que vous fassiez fournir le pain de munition aux sergens et soldats de l'infanterie présens et effectifs et les fourages à la cavallerie lors et ainsy qu'il leur sera par nous ordonné, voir vérifier et arrester les états servans à la décharge des trésoriers de l'ordinaire et extraordinaire de nos guerres et cavallerie légère, ou autres comptables munitionnaires et gardes magasins pour les dépenses et fournitures qu'ils auront faites des deniers, pain et fourages; vous faire représenter ceux que nous leur avons fait et ferons expédier comme aussy par les commissaires et controlleurs de nos guerres les extraits des montres et reveues qui seront par eux faites, leurs controlles et registres, et en tout ce que dessus circonstances et deppendances faire et ordonner ce que vous verrez estre nécessaire et à propos pour notre service, et qui dépendra des fonctions de ladite charge d'intendant de la justice, police et finances, voulant que vous en jouissiez aux honneurs, autoritéz, prérogatives et prééminences qui y appartiennent, et aux appointemens qui vous seront par nous ordonné de ce faire, vous avons donné et donnons pouvoir, commission, autorité et mandement spécial. Mandons à notre très cher et bien amé cousin, le viscomte de Turenne, maréchal général de nos camps et armées, gouverneur et notre lieutenant général en notre ditte province de Limosin, et en son absence à notre lieutenant général en icelle, qu'en tout ce qui sera du fait de la présente commission, il vous donne toute aide et assistance si besoin est, et requis en est, et à tous nos officiers et sujets qu'ils vous rendent et fassent rendre toute obéissance ès choses concernant l'exécution de ces dittes présentes. Car tel est notre plaisir. Donné à Saint-Germain-en-Laye, le vingtième

jour de juillet, l'an de grâce mil six cens soixante douze, et de notre règne le trentième, signé MARIE THÉRESSE, et plus bas est escrit, par le Roy, signé LETELLIER, avecq griffe et paraphe, et scellé du grand sceau de cire jaune.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille.— Registre Verd, f° 162 r° et suiv.

1679, 18 juin. — *Joseph Bidé de la Grandville est créé président à mortier au Parlement de Bretagne.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Mettant en considération les bons et agréables services qui nous ont esté rendus et au public par notre amé et féal conseiller en nos conseils, Maître des requestes ordinaire de notre hôtel, M. *Joseph Bidé de la Grandville*, tant dans l'exercice et fonction de la charge de conseiller en nostre grand conseil, durant le temps et espace de dix années consécutives, et soigneusement employées dans ledit exercice, où il s'est acquis une parfaite connoissance de l'administration de la justice, en considération de quoy nous l'avons cy devant pourveu de laditte charge de Maître des requestes ordinaire de notre hotel, dans l'exercice de laquelle nous aurions connu par nous mesme son mérite et capacité, et ensuitte nous l'aurions nommé intendant et commissaire departy pour l'exécution de nos ordres dans la généralité de Limoges ; dans lesquels employs il nous a donné des preuves de sa capacité, fidélité et affection pour notre service ; et désirans luy donner des marques de la satisfaction qui nous en reste, sçavoir faisons que pour ces causes et autres bonnes et justes considérations à ce nous mouvans, nous avons, audit sieur *Bidé de la Grandville*, donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes, l'office de notre conseiller, président à mortier en nostre cour de parlement de Bretagne, que tenoit et exerçoit M. Claude de Marbeuf, dernier paisible possesseur dudit office, lequel s'en est volontairement démis au proffit dudit sieur *de la Grandville* par son procureur suffissament fondé de procuration spécialle quant à ce cy attachée sous le contrescel de notre chancellerie, pour ledit office avoir, tenir et doresnavant exercer, en jouir et user par ledit sieur *Bidé de la Grandville*, aux honneurs, autoritéz, prérogatives, prééminences, franchises, libertéz, rang, séance, pouvoir et jurisdiction, gages, droits, pension et autres droits, fruits, proffits, revenus et émolumens accoutuméz et

audit office appartenans, tels et semblables qu'en a jouy ou pu jouir ledit de Marbeuf, et tout ainsy qu'en jouissent et ont accoutumé de jouir les autres présidens à mortier dudit parlement de Bretagne, tant qu'il nous plaira, pourveu toutes fois que ledit *Bidé de la Grandville* n'ait dans le nombre des officiers de notre dite cour de parlement de Bretagne, aucuns parens ny alliéz au degré prohibé par nos ordonnances, et qu'il ait l'age et services requis et portéz par icelles, à peine de nullité des présentes et de sa réception, et autres peines portées par les édits et réglemens sur ce intervenus, si donnons en mandement à nos améz et féaux conseillers les gens tenans notre ditte cour de parlement de Bretagne, qu'après leur estre apparu des bonnes vie et mœurs, age de quarante années accomplies portées par nos dites ordonnances, conversation, religion catholique, appostolique et romaine dudit *Bidé de la Grandville*, et de luy pris et receu le serment en tel cas requis et accoutumé, ils le reçoivent, mettent et instituent ou fassent mettre et instituer de par nous en possession et jouissance dudit office, et d'iceluy ensemble des honneurs, fonctions, privilèges, exemptions, gages et droits dessusdits et accoutuméz le fassent, souffrent et laissent jouir et user pleinement et paisiblement, et le fassent obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses touchant et concernant ledit office. Mandons en outre à nos améz et féaux conseillers les présidents et trésoriers généraux de nos finances en Bretagne, que par les receveurs et payeurs des gages des officiers de notre dite cour de parlement de Bretagne, ils fassent payer, bailler et délivrer comptant par chacun an, aux termes, et en la manière accoutumée, audit sieur *de la Grandville*, les gages, droits, et pension audit office appartenans, à commencer du jour et datte des présentes, rapportant copie desquelles deuement collationnées pour une fois seullement avec quitance dudit sieur *de la Grandville*, sur ce suffissante. Nous voulons lesdits gages et droits et tout ce qui luy aura esté payé à l'occasion susdite estre passéz et allouéz en la dépense des comptes de ceux qui en auront fait le payement déduit et rabattu de leur recette par nos améz et féaux conseillers les gens de nos comptes à Nantes ausquels mandons ainsy le faire sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait mettre nostre scel à cesdites présentes. Donné à Saint-Germain en Laye, le dix huitiesme jour de juin l'an de grace mil six cens soixante dix neuf et de notre règne le trente septième, et sur le reply est écrit par le Roy, signé DESBARRES, avec griffe et paraphe et scellé du grand sceau de cire jaune.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance de Lille. — Registre Verd, f° 164 et suiv.

1715, 3 avril. — *Nomination de Julien-Louis Bidé de la Grandville à l'office de conseiller maître des requêtes ordinaire de l'hôtel.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Sçavoir faisons que pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne de notre amé et féal conseiller en notre grand conseil, *Julien-Louis Bidé de la Grandville* et en ses sens, suffissance, loyauté, prudhommie, capacité et expérience au fait de judicature, fidélité et affection à notre service, pour ces causes et autres considérations, à ce nous mouvans, et voulant reconnaître les services qu'il nous a rendus en l'exercice dudit office depuis le trois juillet mil sept cens onze, qu'il y auroit esté receu en conséquence de nos lettres de provision du quatorze juin audit an, et l'obliger de nous les continuer avec le même zèle, fidélité et affection, nous luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'état et office de notre conseiller maître des requestes ordinaire de notre hotel que tenoit et exerçoit notre aussy amé et féal Guillaume François Dugué de Bagnols, dernier possesseur, qui a fait le rachat du droit annuel de son dit office, ordonné par notre édit du mois décembre mil sept cens neuf, et qui s'en est ensuitte démis en nos mains en faveur dudit sieur *Bidé de la Grandville,* lequel nous a payé en nos revenus casuels, la finance ordonné par notre dit édit, et déclarations données en conséquence, pour en jouir à tittre de survivance, ainsy qu'il appert de la quitance du sieur Bertin, trésorier de nos dits revenus, dont copie collationnée est cy avec l'original de celle dudit rachat et autres piéces concernant ledit office, attachées sous le contre-scel de notre chancellerie, pour ledit office avoir tenir et doresnavant exercer, en jouir et user par ledit sieur *Bidé de la Grandville* audit tittre de survivance et aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, privilèges, exemptions, gages, droits, fruits, proffits, revenus et émolumens, audit office appartenans, tels et semblables qu'en a jouy ou deu jouir ledit sieur Dugué de Bagnols, et qu'en jouissent les autres pourveus de pareils offices, encore que ledit sieur *Bidé de la Grandville* n'ait pas l'age et le service requis par nos édits, déclarations et ordonnances, suivant qu'il appert de ses provisions de l'office de notre conseiller au grand conseil du quatorze de juin mil sept cens onze, dont copie collationnée est cy attachée sous notre contre-scel, où il paroist qu'il est né le quatre de may mil six cens quatre vingt huit, et receu audit office le trois de juillet ensuivant, et quant

au défaut d'age et de service qui luy manquent pour avoir celuy requis par nos ordonnances, nous l'en avons relevé et dispensé, par nos lettres de cejourd'hui, si donnons en mandement à notre très cher et féal le sieur Voysin, chevalier chancelier de France, commandeur de nos ordres que pris et receu dudit sieur *Bidé de la Grandville*, le serment accoutumé, et à nos améz et féaux conseillers les gens tenans notre cour de parlement à Paris, qu'après leur estre apparu des bonnes vie, mœurs, conversation et religion catholique, appostolique et romaine dudit sieur *Bidé de la Grandville* et de luy pris et receus le serment en tel cas requis et accoutumé, ils le reçoivent, mettent et instituent en possession et jouissance dudit office, et d'iceluy ensemble des honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, privilèges, exemptions, gages, droits, fruits, proffits, revenus, et émolumens susdits, pleinement, paisiblement et audit titre de survivance, et à luy obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra es choses touchant et concernant ledit office, mandons en outre à nos améz et féaux conseillers les présidens trésoriers de France et généraux de nos finances à Paris, que par les receveurs et payeurs des gages et droits des officiers de notre dite cour de parlement, il fassent payer et délivrer comptant audit sieur *Bidé de la Grandville* lesdits gages et droits doresnavant par chacun an, aux termes et en la manière accoutumé et à commencer du jour de sa réception audit office, rapportant copie de laquelle et des présentes deument collationnée pour une fois seullement, avec quitance dudit sieur *Bidé de la Grandville*, sur ce suffissante, nous voulons lesdits gages et droits estres passés et alloués en la dépense des comptes de ceux qui en auront fait le payement pour nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris, sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de ce nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, le troisième jour d'avril l'an de grace mil sept cens quinze, et de notre règne le soixante douzième, signé sur le reply, par le roy DELANS et avec griffe et paraphe, et scellé en queue de cire jaune.

Archives communales de Lille. — Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille. — Registre Verd, f° 173 r° et suivant.

1735, 22 avril. — *Lettres d'honneur accordées par Louis XV à Julien-Louis Bidé de la Grandville, ancien maître des requêtes.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à notre très cher et féal le sieur Daguesseau, chevalier, chancelier de France

et à nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre grand conseil et autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra salut. Après les services qu'avoit rendu notre amé et féal le sieur *Julien-Louis Bidé de la Grandville*, dans l'exercice d'une charge de conseiller en notre dit grand conseil, le feu Roy de glorieuse mémoire notre très honnoré seigneur et bisayeul, pour donner audit sieur *Bidé de la Grandville* de première marque de son estime l'appellera (sic) dans ses conseils et le pourveut au mois d'avril mil sept cens quinze, d'une charge de Maître des requestes dans laquelle ledit sieur *Bidé de la Grandville* ayant donné des marques de sa capacité et de son attachement au service de notre état, il fut nommé à l'intendance de la province d'Auvergne et depuis à celle de Lille, qu'il remplit encore aujourd'hui avec tant d'honneur et de distinction qué nous nous sommes déterminez à agréer la résignation qu'il a faite de ladite charge de maitre des requestes en faveur du sieur Nicolas-Charles de Malou de Conflans qui y a esté receu sur les lettres de provisions que nous avons accordées le dix de février dernier; cependant pour conserver audit sieur *Bidé de la Grandville* les avantages et les droits dont il a jouy pendant qu'il estoit revêtu de ladite charge, nous avons résolu de luy en accorder des lettres d'honnoraire. A ces causes et pour autres considérations, nous avons audit sieur *Bidé de la Grandville* permis et accordé et de notre grace spécialle, pleine puissance et autorité royalle, permettons et accordons par ces présentes signées de notre main, voulons et nous plait que nonobstant la résignation qu'il a faite de ladite charge il puisse se dire et qualifier en tous actes et en toutes occasions notre conseiller en nos conseils, maitre des requestes ordinaire de notre hotel, qu'il ayt en cette qualité rang, séance, voix et opinion délibératives en nos conseils, grand conseil et partout ailleurs où les maitres des requestes ont droit de l'avoir, du jour et datte de sa réception audit office, et qu'il jouisse au surplus et sa veuve pendant sa viduité de tous les honneurs, privilèges, fonctions, droits, avantages, immunitéz, et prérogatives appartenans audit office, tels et tout ainsi qu'il en a jouy ou deu jouir avant sa ditte résignation, et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres maitres des requestes honnoraires nonobstant ce qui peut manquer audit sieur *Bidé de la Grandville* du service des vingt années requis par nos édits et déclarations dont nous l'avons de nos mêmes grâce, pouvoir et autorité et pour les causes, motifs et considérations que dessus relevé et dispensé comme nous le relevons et dispensons par ces dites présentes, dérogeant pour ce regard et sans tirer à conséquence ausdits édits et déclarations et à tous arrests et réglemens à ce contraires sans toutes fois

que ledit sieur *Bidé de la Grandville* puisse prétendre aucuns gages, droits et autres émolumens attribuéz audit office. Sy vous mandons que ces dittes présentes vous ayez à faire registrer et de leur contenu jouir et user ledit sieur *Bidé de la Grandville* pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschement, et nonobstant toutes choses contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le vingt deuxième jour du mois d'avril l'an de grace mil sept cens trente cinq et de notre règne le vingtième, signé Louis, et plus bas par le Roy, signé Phelyppeaux.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille. — Registre Vert, f° 175 r° et suiv.

1793, 1er septembre. — *Certificat de résidence de Julien-Louis [François] Bidé.*

Nous officiers municipaux et membres du Conseil de la commune de la ville de Doullens, chef-lieu de district, département de la Somme, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra, que le citoyen *Julien-Louis Bidé*, français, rentier, cy-devant demeurant à Lille, a résidé à Doullens depuis le huit août dernier sans interruption jusqu'à ce jour. En foy de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat, dont la demande a été affichée pendant trois jours à la porte de la maison commune.

Fait audit Doullens, en la Chambre commune, le premier septembre mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République, une et indivisible.

(Suivent les signatures) : Brulé. — Dupuis, membre du Conseil général et de permanence et Wane, secrétaire greffier.

Archives du Nord. — Série L. — Administration du district de Lille : portefeuille n° 58 ; original en papier, portant signatures autographes.

1802, 4 avril. — *Paris, le 14 germinal, an 10 de la République une et indivisible.*

Le Ministre de la Police générale de la République,
au Préfet du Nord,

D'après, citoyen Préfet, de nouveaux renseignements qui me sont parvenus, sur le nommé *Louis-Joseph* [1] *Bidé Lagranville*, prévenu

1. C'est Julien-Louis-François qu'il devrait y avoir, comme le portent plusieurs certificats de résidence.

d'émigration, actuellement détenu à Lille, et, vu le grand âge et les infirmités de cet individu, je révoque l'ordre que je vous ai précédemment transmis de le faire conduire hors le territoire de la République et je vous autorise à le placer sous la surveillance de l'autorité locale de telle commune du département du Nord qu'il désignera, jusqu'à la décision ultérieure de ma part.

Le Ministre de la Police générale,
(Signé) : FOUCHÉ.

Archives du Nord. — Série M, section IV, a² : portefeuille n° 15 ; original portant signature autographe sur papier.

BRECKVELT

ARMES : *de sable à un lévrier rampant d'argent, colleté d'or.*

I. — *Ingle* BRECKVELT, habitant Gercom, en Hollande, épousa Marguerite *Debosse*, dont il eut :

II. — *Gabriel* BRECKVELT, né à Gercom, « couturieur », bourgeois de Lille par achat du 6 novembre 1615, enterré à Sainte-Catherine le 1er août 1667, épousa, à la fin de 1613, Marie *Desbonnet*, fille de Jean, morte paroisse Sainte-Catherine le 25 mars 1615 ; 2° à Sainte-Catherine, le 22 octobre 1615, Marie *Le Mesre*, fille de Thomas, décédée sur cette paroisse le 30 août 1631 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 2 mai 1614.
2. — Du second lit : *Marie-Madeleine*, baptisée à Sainte-Catherine le 18 mars 1618.
3. — *Josse*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 décembre 1619.
4. — *Henri*, baptisé à Sainte-Catherine le 21 mars 1621, apothicaire, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1649, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-Pierre le 17 janvier 1689, marié à Saint-Étienne, le 23 mai 1648, avec Marie-Claire *Herreng*, fille de Pierre et d'Anna *Descour*, baptisée à Saint-Étienne le 25 décembre 1625 ; d'où :

   a. — *Jacqueline*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 septembre 1623.

   b. — *Engelbert-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 17 novembre 1628, mort paroisse Saint-Pierre le 11 septembre 1649.

   c. — *René*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 février 1630.
5. — *Ignace*, qui suit, III.

III. — *Ignace* BRECKVELT, sr de la Haye, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1649, intendant du Mont-de-Piété, décédé paroisse de La Madeleine le 15 janvier 1697 et enterré au chœur ; épousa Barbe *de le Beulque*, fille de Gilles et de Péronne *Birlouet*, d'une famille de riches marchands lillois ; d'où :

1. — *Gilles*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 avril 1654, diacre, mort paroisse de La Madeleine le 15 avril 1732.

2. — *Henri*, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1656.

3. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 15 août 1658.

4. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juillet 1659, mort paroisse Saint-Maurice le 16 septembre 1679, marié dans cette église, le 27 août 1676, avec Jeanne-Brigitte *Leroux*, fille de Pierre et de Jacqueline *Lemesre*, baptisée à Saint-Maurice le 19 mars 1656; d'où :

a. — *Marie-Brigitte*, baptisée à Saint-Maurice le 27 novembre 1678, décédée célibataire paroisse Saint-Sauveur le 3 novembre 1740 et enterrée dans cette église.

5. — *Jacques*, qui suit, IV.

6. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 11 février 1663, nommé écolâtre de Saint-Pierre le 13 octobre 1698, démissionnaire de cette fonction le 9 mars 1733, mort en 1759.

7. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 10 juillet 1664, décédée paroisse Saint-Amé à Douai le 1er août 1741, mariée à Saint-Pierre de Lille, le 30 septembre 1682, avec Pierre-Bauduin *Prietz-Cardon*, écuyer, sr de Rollancourt, Blocus, Rongy à Flers, Douvrin, fils de Pierre *Prietz*, écuyer, et de Marie-Joseph *Cardon*, né à Douai en 1657, licencié en droit à l'université de Douai le 29 mars 1681, conseiller secrétaire du Roi, mort le 13 juin 1746. Il releva les noms et armes des Cardon, en vertu du testament de son grand oncle Maurand *Cardon*, qui l'avait institué son héritier universel à cette condition [1]; dont postérité.

8. — *Antoine-Ghislain*, baptisé à Saint-Étienne le 26 janvier 1666, bourgeois de Lille par relief du 16 mai 1692, allié : 1° à Saint-Étienne, le 3 septembre 1691, à Marie-Joseph *Le Camps*, fille de Jacques et de Jeanne *Caplier*, baptisée à La Madeleine le 21 décembre 1670, y décédée le 12 septembre 1693; 2° à La Madeleine, le 18 février 1697, à Barbe-Michelle *du Hamel*, fille de Jacques et de Marie *Leuridan*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 juillet 1675, remariée, avant 1730, à Laurent-François *Delaplace*; dont :

a. — Du second lit : *Barbe-Thérèse*, née en 1701, décédée paroisse Saint-Pierre le 27 septembre 1783, mariée à la Madeleine, le 18 septembre 1730, avec Jean-Chrysostome-Joseph *Lesaffre*, fils de Jean et de Marie-Angélique *Descourouez*, baptisé à Saint-Etienne le 12 novembre 1706, bourgeois de Lille par relief du 7 septembre 1731, avocat au Parlement de Flandre et grand bailli du chapitre de Saint-Pierre; dont postérité.

1. Il portait : *d'argent au chardon de sinople fleuri de pourpre.*

b. — *Pierre-Guillaume*, vivant en 1730.

c. — *Jacques-Ignace*, prêtre et chapelain de Saint-Maurice, mort le 12 février 1733.

d. — *Marie-Anne-Joseph*, épouse de N..... *Lebrun*.

9. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 21 juillet 1667.

10. — *Louis-François*, baptisé à Saint-Étienne le 9 juin 1669.

11. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juillet 1670, directeur du Mont-de-Piété, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1699, mort paroisse Saint-Pierre le 12 juillet 1749, allié à Sainte-Catherine, le 22 septembre 1699, à Marie-Isabelle-Bernard *Bridoul*, fille de Guillaume et de Marie-Anne *Le Cerf*, baptisée à Saint-Pierre le 29 janvier 1680; sans postérité.

IV. — *Jacques* BRECKVELT, s^r^ de la Haye, du Bois, de la Houtte, baptisé à Saint-Étienne le 23 septembre 1661, bourgeois de Lille par relief du 15 décembre 1694, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 17 janvier 1693, fonction dont il se démit le 20 juillet 1736, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 10 octobre 1718, décédé le 11 septembre 1743 ; épousa à Saint-Maurice, le 24 mai 1694, Marie *de Lespaul*, fille d'Augustin et de Jeanne *de Lannoy*, née vers 1669, décédée paroisse Saint-Pierre le 3 juillet 1752; dont :

1. — *Marie-Barbe*, baptisée à La Madeleine le 27 août 1692.

2. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 9 février 1695.

3. — *Augustin*, baptisé à La Madeleine le 2 octobre 1696, mort paroisse Saint-Pierre le 22 septembre 1724.

4. — *Louis-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 9 janvier 1698, mort le 27 février suivant.

5. — *Philippe-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 26 juin 1699, mort paroisse Saint-Pierre le 23 novembre 1712.

6. — *Marie-Thérèse-Lucie*, baptisée le 1^er^ octobre 1700, mariée à Saint-Pierre, le 14 novembre 1723, avec Paulin *Chappuzeau de Beaugé*, receveur des fermes à Dijon ; dont postérité.

7. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 3 février 1702, y décédée le 14 mai 1732, alliée à son cousin Jean-Louis *Prietz-Cardon*, chevalier, s^r^ de Rollancourt, fils de Pierre-Bauduin, écuyer, et de Marie-Françoise *Breckvelt*, licencié en droit de l'Université de Douai le 2 août 1706, chef du magistrat de cette ville, nommé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 3 novembre 1709, fonction qu'il exerça jusqu'au 27 janvier 1723, veuf de Marie-Anne-Antoinette *de la Bauwette*, mort en 1762 ; sans postérité.

8. — *Isabelle-Julie*, dame du Bois, baptisée à Saint-Pierre le 27 août 1703, y décédée le 1er décembre 1752, mariée dans cette église, le 21 juillet 1726, avec Adrien-Louis-Antoine *de Guenet*, écuyer, sr de Long, fils d'Alexandre, écuyer, et de Françoise *des Moulins*, né à Rouen, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1734, lieutenant-colonel du régiment de la Fère infanterie, chevalier de Saint-Louis ; dont postérité.

9. — *Pierre*, né en 1704, prêtre, bachelier en théologie, décédé paroisse Saint-Pierre le 28 mai 1744.

10. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 14 février 1705.

11. — *Pierre-Guillaume*, qui suit, V.

12. — *Jean*, jumeau du précédent.

13. — *Marie-Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 10 octobre 1707.

14. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 13 mars 1709.

15. — *François-Gabriel*, écuyer, sr de la Haye, baptisé à Saint-Pierre le 5 juin 1710, commandant le second bataillon de grenadiers du régiment de la Fère, chevalier de Saint-Louis, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 23 avril 1763, décédé célibataire paroisse Sainte-Catherine le 11 novembre 1763.

16. — *Venceslas-Remi*, baptisé à Saint-Pierre le 2 octobre 1711.

17. — *Achille-Joseph*, qui suivra, V bis.

18. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 28 août 1714.

V. — ***Pierre-Guillaume*** **BRECKVELT**, écuyer, sr de la Haye, baptisé à Saint-Pierre le 19 mai 1706, greffier des eaux et forêts à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 21 janvier 1736, mort avant 1774 ; épousa Anne-Michelle *Vienne*, fille de Pierre-Joseph ; d'où :

1. — *Pierre-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 21 août 1736, prêtre, mort à Lomme le 1er octobre 1774.

2. — *Barbe-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 26 mars 1738, morte à Lomme le 20 août 1777, mariée audit lieu, le 29 mai 1772, avec Pierre-Placide-Joseph *de Gosson*, écuyer, sr de Rionval, fils de Jean-Emmanuel-François, écuyer, sr de la Ruelle, et de Marie-Thérèse *de Cheyeron*, baptisé à Saint-Géry d'Arras le 20 octobre 1745, capitaine au régiment de la marine, chevalier de Saint-Louis, puis lieutenant des maréchaux de France ; dont postérité.

3. — *Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 5 janvier 1740, curé de Beaucamp ; poursuivi par les révolutionnaires le 2 mai 1792, il alla se réfugier à la municipalité de Lille qui lui donna un passe-port de vingt-quatre heures pour aller à Menin, afin d'échapper à la fureur populaire. N'étant pas rentré, il fut porté sur la liste des

émigrés le 20 août 1793 et ses biens furent confisqués. Le 20 floréal an X, il prêta serment de fidélité à la Constitution devant le maire de Beaucamp et fut rayé le 6 brumaire an X ; il mourut curé de Loos le 2 février 1813.

4 — *Isabelle-Victoire-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 20 décembre 1741, décédée paroisse Sainte-Catherine le 7 novembre 1747.

V bis. — *Achille-Joseph* BRECKVELT, écuyer, sr de la Rive, né en 1712 ou 1713, bourgeois de Lille par relief du 3 juin 1756, conseiller du Roi, trésorier de France au bureau des finances de Lille depuis le 6 septembre 1736 jusqu'à 1757, inscrit au rôle des nobles après sa requête du 19 novembre 1743, échevin de Lille de 1768 à 1781, mort le 24 avril 1785 ; épousa à Saint-Pierre, le 10 juillet 1752, Marie-Rose-Joseph *Fenaux*, fille de Jacques et de Marie-Joseph *Deroubaix*, née à Tournai en 1722, morte le 11 septembre 1777 ; d'où :

1. — *Éléonore-Joseph*, né à Tournai en 1746, légitimé par le mariage de ses parents, diacre, chanoine de Saint-Pierre de Lille, un des rares ecclésiastiques qui acceptèrent de prêter le serment de haine à la royauté, mort à Lille le 26 septembre 1816.

2. — *Jean-Achille-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Pierre le 26 octobre 1753, réclama son inscription au rôle des nobles par requête du 15 octobre 1778, devint trésorier de la Basse-Terre de la Guadeloupe et mourut à Boston en mars 1791. Mr du Chambge de Liessart, dans sa *Notice sur les officiers du bureau des finances*, dit qu'il se maria à Amiens, mais les recherches faites dans l'état civil de cette ville ne nous ont donné aucun résultat.

3. — *François-Marie*, baptisé à Saint-Pierre le 11 janvier 1755.

4. — *Sophie-Rose*, baptisée à Saint-Pierre le 11 septembre 1757, morte à Lille le 17 juillet 1836.

5. — *Amélie-Édouardine*, baptisée à Saint-Pierre le 27 mai 1759, morte à Lille le 1er mars 1817.

6. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 6 novembre 1760, décédée le 23 janvier 1768.

7. — *Amélie-Sophie*, née à Tournai, paroisse Saint-Quentin, en 1761, morte à Lille le 27 mai 1831, épousa, le 18 novembre 1788, Édouard-Henri *Van Hoenacker*, fils de Gilles-François, négociant, et de Marie-Monique *de Ronquier*, baptisé à Saint-Maurice le 22 mars 1731, bourgeois de Lille par relief du 23 juillet 1771, veuf d'Isabelle-Rose-Joseph *Badart*, mort à Lille le 5 juillet 1807.

8. — *Joseph-Marie*, écuyer, s^r de la Haye, baptisé à Saint-Pierre le 11 juillet 1762, vivait encore en 1788, car il est témoin au mariage de sa sœur Amélie-Sophie.

NON RATTACHÉE.

Marie BRECKVELT, veuve de Robert *Navez*, décédée paroisse Saint-Maurice le 27 mai 1725

DE BRIGODE

ARMES : *coupé : au 1, de gueules à trois quintefeuilles d'argent ; au 2, d'argent à un cygne de sinople.*

I — *Jacques* BRIGOD ou BRIGOT, mort avant 1600, eut pour fils :

II. — *Bastien* BRIGOD, né à Marchenelles, marchand, bourgeois de Lille par achat du 7 janvier 1600, épousa Catherine *Pinte* ; d'où :

1. — *Vincent*, qui suit, III.

2. — *Françoise*, morte veuve après 1655, alliée à Jacques *Huberlant*, fils de François et d'Antoinette *du Triez*, né à Marchenelles, marchand de fer, bourgeois de Lille par achat du 8 octobre 1622, dont postérité.

3. — *Marie*, alliée à Saint-Étienne, le 19 avril 1627, à Jean *Clicquet*, fils de Jaspart et de Marie *Bacquart*, baptisé à Saint-Maurice le 27 septembre 1593, bourgeois de Lille par relief du 14 janvier 1628.

4. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 27 septembre 1612, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1635, mort avant 1676, allié à Saint-Étienne, le 20 mai 1635, à Jeanne *Dubois* ou *Dubosquiel*, fille de Jean ; dont :

a. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mars 1636.

b. — *Vincent*, baptisé à Saint-Étienne le 18 octobre 1638.

c. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1640, mariée dans cette église, le 17 avril 1662, avec Jean *Martin*, fils de Jean et d'Isabeau *Ferren*, baptisé à Saint-Maurice le 26 septembre 1636, bourgeois de Lille par relief du 14 août 1662.

d. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 19 septembre 1642.

e. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 22 octobre 1643, décédée paroisse Saint-Maurice le 17 novembre 1688, alliée : 1° à Jacques *Lagace*, fils de Nicolas et de Barbe *Le Roy*, bourgeois de Lille par relief du 9 juin 1665 ; dont postérité ; 2° à Saint-Maurice, le 10 novembre 1675, avec Jean-Lambert *Delobel*, fils de Jean et de Françoise *Barbieux*, baptisé à Saint-Maurice le 8 avril 1652, bourgeois de Lille par relief du 4 janvier 1676.

f. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 8 octobre 1645, alliée dans cette église, le 19 juillet 1694, à François-Charles *Courtoy*, fils de Charles et de Radegonde *de Boulleret*, né à Paris, marchand, veuf de Françoise *Garengrau*, bourgeois de Lille par achat du 7 décembre 1696 ; dont postérité.

g. — *Robert*, baptisé à Saint-Étienne le 8 septembre 1646.

h. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 11 juillet 1649

i. — *Adrien*, baptisé à Saint-Étienne le 27 février 1651, marguillier de Saint-Maurice, eut un fils :

aa. — *Adrien*, mort paroisse Saint-Maurice le 4 septembre 1700.

5. — *Sébastien*, baptisé à Saint-Étienne le 1er janvier 1615 (le registre aux bourgeois le dit né à Dixmude), bourgeois de Lille par achat du 7 décembre 1635, marchand, épousa à Saint-Étienne, le 7 janvier 1636, Marie *Levesque*, fille de Jacques et de Marguerite *Delecourt*, baptisée dans cette église le 6 mars 1615, morte ainsi que son mari avant le 3 décembre 1648 ; dont :

a. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 27 mars 1637, morte avant 1648.

b. — *Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 3 octobre 1647.

6. — *Barthélémi*, baptisé à Saint-Étienne le 24 août 1616.

7. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 17 janvier 1621.

8. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 13 mars 1623.

III. — *Vincent* Brigot, quincaillier, bourgeois de Lille, par relief du 23 février 1623, épousa Catherine *Guidoff*, fille de Jean; dont :

1. — *Louis*, qui suit, IV.

2. — *Vincent*, baptisé à Saint-Étienne le 26 octobre 1625, marchand de fer, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1649, allié à Saint-Étienne, le 31 août 1649, à Jeanne *Desruyelles*, fille de Jean et de Françoise *Carpentier*, baptisée dans cette église le 4 octobre 1627, décédée paroisse Saint-André le 27 mai 1669; sans postérité.

3. — *Sébastien*, baptisé à Saint-Étienne le 1er janvier 1630, eut pour marraine Françoise *Brigot* dont la parenté n'est pas indiquée.

4 — *Nicolas*, qui suivra, IV bis.

IV. — *Louis* de Brigode, marchand, bourgeois de Lille par relief du 4 avril 1652, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 3 janvier 1652, Marie-Élisabeth *Lebon*, fille de Martin et de Catherine *Deppe*; 2° à Saint-Étienne, le 19 octobre 1665, Marie-Jeanne

Carré, fille d'Antoine et de Marie *Gruart*, baptisée à Saint-Étienne, le 8 février 1637 ; dont :

1. — Du premier lit : *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 8 octobre 1652.

2. — *Yolente*, baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1654.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 22 septembre 1655, épousa : 1° dans cette église, le 16 mai 1676, Martin *Lefebvre*, fils de Martin et d'Élisabeth *du Gardin*, baptisé à Saint-Étienne le 24 octobre 1651, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1677 ; 2° à Saint-Étienne, le 7 janvier 1704, Pierre *de Poids*, fils de Floury et d'Antoinette *Gérard*, « né à la ville de Chambon, province de Forest en France », marchand, bourgeois de Lille par achat du 9 juillet 1694.

4. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juillet 1657.

5. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 24 janvier 1659.

6. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1661.

7. — Du second lit : *Antoine-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mai 1667.

8. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 28 novembre 1668, morte paroisse Saint-Pierre le 11 décembre 1739, alliée à Jean Gérard *Praesten*, fils de Noël et de Marie-Jeanne *de Bressy*, né à Mons, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1703, décédé avant sa femme.

9. — *Mathias*, qui suit, V.

10. — *Noël*, baptisé à Saint-Étienne le 4 avril 1671.

11. — *Pierre-Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1673, décédé célibataire paroisse Saint-Pierre le 28 mai 1757.

12. — *Noel-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 13 avril 1678.

13. — *Sébastien-Vincent*, baptisé à Saint-Étienne le 2 juin 1679.

14. — *Marie-Marguerite-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1680, alliée dans cette église, le 25 novembre 1720, à Balthazar-François *Godin*, fils de Jean-Baptiste et de Jeanne-Brigitte *Caron*, négociant, baptisé à Saint-Étienne le 22 janvier 1683, bourgeois de Lille par relief du 5 janvier 1714, veuf de Marie-Marguerite *de la Barge*.

V. — ***Mathias*** DE BRIGODE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 27 juin 1697, décédé paroisse Saint-Étienne le 24 août 1722, épousa dans cette église, le 16 avril 1697, Marie-Madeleine *Cordier*, fille de Pierre et de Marie-Madeleine *Faille*, baptisée à Saint-Étienne le 15 février 1674, y décédée le 4 novembre 1730 ; dont :

1. — *Guillaume-François*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1698, y décédé le 21 mai 1699.

2. — *Pierre-François*, qui suit, VI.

3. — *Mathieu-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 22 mars 1702, prêtre, chapelain d'Ennevelin, puis curé de Gruson pendant huit ans, enfin curé de Sequedin où il mourut le 30 novembre 1754. Il fut enterré dans l'église paroissiale dudit lieu.

4. — *Nicolas*, qui suivra, VI bis.

5. — *Pierre-Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 15 août 1705, y décédé le 18 avril 1706 et inhumé dans la chapelle Saint-Jacques.

6. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juin 1707, décédée paroisse Saint-Maurice le 10 avril 1756, mariée à Saint-Étienne, le 13 février 1735, avec Jean *de la Haye*, fils de Jean et de Marie-Marguerite *du Buisson*, né à Reims, receveur particulier des bois du Roi en sa maîtrise des eaux et forêts de Lille, bourgeois de cette ville par achat du 4 février 1735, mort paroisse Saint-Étienne le 6 juin 1777 à 76 ans ; dont postérité.

VI. — ***Pierre-François*** **DE BRIGODE**, baptisé à Saint-Étienne le 30 juin 1700, apothicaire, marguillier de Saint-Étienne, bourgeois de Lille par relief du 28 novembre 1735 ; épousa à Saint-Maurice, le 16 janvier 1735, Marie-Antoinette-Angélique *Hennion*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Angélique *Lhermine*, baptisée à Saint-Maurice le 24 février 1710 ; dont :

1. — *Catherine-Louise-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 18 février 1736.

2. — *Mathias-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 21 mars 1737.

3. — *Marie-Anne-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 20 février 1739, y décédée le 19 janvier 1741.

4. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 23 juillet 1740, y décédé le 21 janvier 1741.

5. — *Marie-Joseph-Julie*, baptisée à Saint-Étienne le 31 mai 1743, alliée à Saint-Sauveur, le 6 juillet 1772, à Robert-Séraphin-Joseph *Delepierre*, fils de Michel et de Catherine-Jeanne *Brismal*, né à La Bassée en 1743, bourgeois de Lille par achat du 7 décembre 1787 ; sans postérité.

6. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 2 octobre 1748.

VI bis. — *Nicolas* **DE BRIGODE**, baptisé à Saint-Étienne le 23 décembre 1703, apothicaire, bourgeois de Lille par relief du 15 février 1732, décédé paroisse Saint-Étienne le 27 octobre 1766 ; épousa : 1° à Saint-Maurice, le 8 juillet 1731, Marie-Anne-Joseph

Hennion, sœur de Marie-Antoinette-Angélique, baptisée à Saint-Maurice le 17 mai 1706, décédée paroisse Saint-Étienne, le 4 avril 1733 ; 2° à Saint-Maurice, le 16 janvier 1735, Marie-Élisabeth-Joseph *Petit*, fille de Martin et de Marie-Marguerite *Leleu*, baptisée à Saint-Maurice le 13 décembre 1712, morte paroisse Saint-Étienne le 25 octobre 1792; dont :

1. — Du premier lit : *Marie-Angélique-Louise-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 avril 1732.

2. — *Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 3 avril 1733.

3. — Du second lit : *Marie-Élisabeth-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 6 novembre 1735, entrée à l'Abbiette de Lille le 6 septembre 1755, professe le 11 septembre 1756, sous-prieure en 1787.

4. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1736, morte paroisse Saint-Maurice le 18 février 1769, mariée à Saint-Étienne, le 22 janvier 1765, avec Albéric-Joseph *Mahieu*, fils d'Allard et d'Angélique *Dubus*, baptisé à Saint-Maurice le 25 novembre 1733, négociant, bourgeois de Lille par relief du 23 septembre 1765.

5. — *Marie-Marguerite-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1738, y décédée le 1er septembre 1741.

6 — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1741, entrée à l'Abbiette de Lille le 27 juin 1761, professe le 3 juillet 1762, y décédée le 22 avril 1776.

7. — *Marie-Madeleine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 9 juin 1743, morte à Lille le 28 novembre 1830, alliée à Saint-Étienne, le 14 octobre 1771, à Jean-Baptiste-Marie *Flamen*, fils de Pierre et de Anne-Catherine-Thérèse *Delobel*, baptisé à Saint-Maurice le 7 avril 1729, négociant, bourgeois de Lille par relief sur requête du 13 mars 1752, veuf de Louise *Collet* et d'Angélique *Vanlerberghe*, mort à Lille le 24 brumaire an VI ; dont postérité.

IV bis. — *Nicolas* DE BRIGODE, baptisé à Saint-Étienne le 12 février 1632, marchand de cuivre, bourgeois de Lille par relief du 6 septembre 1658, décédé paroisse Saint-Maurice le 6 juin 1672; épousa à Sainte-Catherine, le 29 mars 1658, Jeanne *de le Forterie*, fille d'Arnould et de Michelle *Lheuridan* ; d'où :

1 — *Anselme*, baptisé à Saint-Maurice le 6 avril 1659.

2. — *Michelle*, baptisée à Saint-Maurice le 18 juin 1660.

3. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 4 juin 1662, y décédée le 13 décembre 1709.

4. — *Catherine-Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 14 avril 1664.

5. — *Pierre*, qui suit, V.

6. — *Adrien*, baptisé à Saint-Maurice le 28 février 1668, y décédé le 20 décembre 1674.

7. — *Albert-Philippe*, baptisé à Saint-Maurice le 19 novembre 1669

8. — *Arnould-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 5 décembre 1671.

V. — *Pierre* DE BRIGODE, s[r] de Canteleu, baptisé à Saint-Maurice le 31 octobre 1665, marchand, juge en la Chambre consulaire, puis directeur de la Chambre de commerce de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 22 avril 1707, décédé paroisse Saint-Étienne le 9 mai 1751 ; épousa à Saint-Maurice, le 21 février 1707, Anne-Thérèse *Wielems*, fille de Pierre et de Marie-Anne *Huglo*, décédée paroisse Saint-Étienne le 19 novembre 1758 ; d'où :

1. — *Jeanne-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 10 décembre 1707, morte paroisse Sainte-Catherine le 4 novembre 1757, mariée à Saint-Étienne, le 26 septembre 1746, avec Jean-Baptiste-Joseph-Bertin *Petitpas*, écuyer, s[r] de Gohelle, fils de Jean-Antoine, écuyer, s[r] de Walle, et d'Isabelle *Stappart*, baptisé à Sainte-Catherine le 25 août 1707, bourgeois de Lille par relief du 24 octobre 1746, marguillier de Saint-Étienne, décédé sans postérité le 21 janvier 1755.

2. — *Pierre-François-Jérôme*, baptisé à Saint-Étienne le 1[er] octobre 1709, y décédé le 8 octobre 1719.

3. — *Marie-Anne-Joseph*, dame de Parmentier, baptisée à Saint-Étienne le 13 octobre 1710, y décédée célibataire le 22 septembre 1780.

4. — *Jean-Chrysostome-Joseph*, s[r] de Canteleu, baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1712, bourgeois de Lille par relief du 16 août 1765, échevin de cette ville, membre de la Chambre de commerce de 1743 à 1748, décédé paroisse Saint-Maurice le 21 juillet 1768 ; il épousa à Saint-Étienne, le 11 février 1765, Marie-Reine-Blanche-Joseph *Lenglart*, fille de Nicolas-Hubert-Joseph et d'Alexandrine-Gabrielle-Albéricque *Carpentier*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1744, morte à Lille le 21 avril 1817 ; sans postérité.

5. — *Marie-Marguerite-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 2 septembre 1713.

6. — *Marie-Robertine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 16 janvier 1715, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 juillet 1776, alliée à Saint-Étienne, le 1[er] février 1739, à Louis-Ernest *de Surmont*, chevalier, s[r] de Favreul, fils de Philippe, chevalier, s[r] de Warwanne, et de Marie-Michelle *de Surmont*, baptisé à Saint-Sau-

veur, bourgeois de Lille par relief du 2 novembre 1739, décédé paroisse Sainte-Catherine le 30 juin 1753

7. — *Arnould-Joseph*, sr du Quesnoy, baptisé à Saint-Étienne le 23 juin 1716, administrateur de la Charité générale de Lille, décédé célibataire le 18 novembre 1775. Son portrait est conservé à l'Administration des hospices.

8. — *Romain*, sr de le Becq, baptisé à Saint-Étienne le 6 août 1719, y décédé, célibataire, le 6 juillet 1783 et enterré à Annappes.

9. — *Marie-Louise-Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mai 1721, morte célibataire à Lille le 27 brumaire an III.

10. — *Pierre-Jacques-Joseph*, qui suit, VI.

VI — *Pierre-Jacques-Joseph* DE BRIGODE, sr de Kemlandt, baptisé à Saint-Étienne le 7 février 1724, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre le 31 décembre 1780, échevin de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 2 novembre 1772, décédé paroisse Saint-Maurice le 9 novembre 1781; épousa dans cette église, le 6 août 1771, Marie-Catherine *Recq*, fille de Pierre-Dominique-Joseph et de Marie-Joseph *Chenu*, baptisée à Saint-Maurice le 11 juillet 1744, décédée le 20 novembre 1813, et enterrée à Annappes à côté de son mari; d'où :

1. — *Pierre-François-Robert-Désiré*, qui suit, VII.
2. — *Romain-Joseph*, qui suivra, VII bis.
3. — *Louis-Marie-Joseph*, qui suivra, VII ter.

VII. — *Pierre-François-Robert-Désiré* DE BRIGODE, baptisé à Saint-Maurice le 22 janvier 1773, engagé dans les dragons en 1793, attaché à l'état-major de Macdonald, adjoint au corps du génie pendant la campagne de Hollande, devenu colonel de la garde nationale de Saint-Omer, maire de Camphin-en-Pèvele de 1813 à 1843, conseiller général du Nord de 1829 à 1848, créé comte héréditaire sur majorat (terres des cantons de Cysoing et Lannoy) par lettres du 15 novembre 1828, décédé le 9 janvier 1848 et enterré à Annappes. Il épousa, le 31 mai 1813, Marie-Antoinette-Ghislaine-Sylvie *de Luytens de Bossuyt*, fille de Maximilien-François-Joseph, vicomte de Luytens, et de Françoise-Ghislaine-Josèphe *Bady*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 avril 1779, morte le 18 novembre 1843; dont:

1. — *Pierre-Oscar-Maximilien-Frédéric-Louis*, qui suit, VIII.
2. — *Pierre-Raymond-Victor-Ghislain*, né à Lille le 24 octobre

1819, décédé à Brocourt (Somme) le 9 juillet 1884, marié, le 27 avril 1847, avec Eugénie-Alphonsine-Marie-Augustine *Lecomte de la Viefville*, fille d'Eugène-Philippe-Louis-Joseph et d'Alphonsine *Bernard de Cizancourt*, morte à Brocourt le 29 mai 1899 à 73 ans; dont :

a. — *Marie-Antoinette-Ghislaine-Eugénie*, née en 1848, mariée, le 28 novembre 1873, avec Charles-Marie-Édouard *des Courtils*, fils de René-Louis-Léon et de Gabrielle-Thérèse *de Ganay*, né le 5 septembre 1846, mort à Paris le 25 mai 1900 et enterré à Louaise (Oise); dont postérité.

b. — *Jeanne-Marie-Alix-Ghislaine*, née en 1850, morte à Brocourt le 4 mars 1899, alliée, le 9 février 1881, à Robert *Le Roy*, comte *de Valenglart*, fils d'Anatole-Marie-Jean-Baptiste et de Marie-Aurélie-Camille *de Banastre*, né en 1844; dont postérité.

3. — *Marie-Eusébie-Henriette-Ferdinande*, née le 19 janvier 1818, morte à Luchin le 23 septembre 1822.

VIII. — *Pierre-Oscar-Maximilien-Frédéric-Louis* comte DE BRIGODE, né à Lille le 14 avril 1814, maire de Camphin-en-Pévele, député du Nord, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de Malte, mort à Paris le 17 mai 1874; épousa à Liège, le 10 octobre 1840, Marie-Albertine-Léonie, baronne *de Rosen*, fille de Charles-Hyacinthe et d'Albertine-Hélène *de Grady de Bellaire*, née à Liège, le 1er août 1820, décédée le 14 décembre 1885; ils furent enterrés tous deux à Annappes et eurent :

1. — *Pierre-Paul-Marie-Albert*, qui suit, IX.

2. — *Pierre-Marie-Ghislain-Hyacinthe-Maximilien*, né en 1845, tué au combat de Villers-Bretonneux le 27 novembre 1870.

3. — *Eusébie-Marie-Ghislaine-Sylvie*, née à Liège le 10 juin 1850, mariée dans cette ville, le 19 juin 1872, avec Michel-Ferdinand-Raphaël, baron *de Selys Longchamps*, fils de Michel-Edmond, sénateur, et de Sophie-Caroline *d'Omalius d'Halloy*, né à Liège le 30 novembre 1841, lieutenant aux guides, chevalier des Saints Maurice et Lazare; dont postérité.

IX. — *Pierre-Paul-Marie-Albert* comte DE BRIGODE, né à Liège le 26 juin 1841, épousa, le 26 juin 1867, Marie-Joseph-Stéphanie-Hubertine *de Stembier de Wideux*, fille d'Eugène et de Claire-Henriette-Hubertine-Stéphanie *van Willigen*, née à Bruxelles le 24 juin 1846, morte sans enfants à Liège le 8 janvier 1898.

VII bis. — *Romain-Joseph* DE BRIGODE KEMLANDT, baptisé à Saint-Maurice le 28 février 1775, auditeur au Conseil d'État, député du Nord de 1805 à 1810, de 1815 à 1820 et de 1828 à 1837 ; créé baron d'empire le 2 janvier 1814, puis baron héréditaire par lettres du 4 juin 1830, pair de France le 3 octobre 1837, officier de la Légion d'honneur, décédé à Enghien-les-Bains le 5 août 1854 ; épousa, le 13 juin 1820, Célestine-Louise-Henriette *de Fay de Latour-Maubourg*, fille de Jules-Charles-César, comte de Latour-Maubourg, et d'Anastasie-Louise-Pauline *Mottier de la Fayette*, née le 10 février 1799, décédée à Annappes le 16 juillet 1893 ; d'où :

1. — *Marie-Désirée-Louise-Georgine*, née à Annappes le 25 août 1821, décédée à Paris le 7 février 1839.

2. — *Marie-Gabrielle-Charlotte-Louise*, née à Annappes le 29 juin 1823, morte à Rome le 12 février 1856.

3. — *Noémi-Louise-Émilie-Catherine*, née à Annappes le 7 février 1827, y décédée le 26 août 1906, alliée dans la chapelle du Luxembourg à Paris, le 27 juin 1847, à Humbert, vicomte *de Clercy*, né en 1820, décédé sans postérité à Paris le 2 mai 1870, enterré à Annappes.

4. — *François-Adrien-Maurice-Louis-Romain*, qui suit, VIII.

VIII. — *François-Adrien-Maurice-Louis-Romain*, baron DE BRIGODE KEMLANDT, né à Annappes le 9 mai 1829, mort à Bruxelles le 16 février 1860 ; épousa dans cette ville, le 5 décembre 1853, Ghislaine-Georgine *Vilain XIV*, fille de Charles-Guislain-Guillaume et de Pauline, baronne *de Billehé*, née à Naples le 2 juin 1833. Sans enfants.

VII ter. — *Louis-Marie-Joseph* DE BRIGODE, baptisé à Saint-Étienne le 22 octobre 1776, nommé maire de Lille, par arrêté du premier Consul, le 13 vendémiaire an XII, chevalier d'empire le 28 janvier 1809, créé comte sur majorat par lettres du 28 août 1809, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général du Nord, chambellan de Napoléon Ier [1], pair de France le 17 août 1815, confirmé dans le titre de comte par lettres du 18 février 1818, décédé à Bourbonne-les-Bains le 22 septembre 1827 ; épousa : 1° à Lille, le 1er février 1801, Marie-Bonne-Romaine *Potteau*, fille de Bon-Louis-Joseph, écuyer, sr de la Rue, et de Françoise-Joseph

1. Il fit partie de la mission chargée d'aller chercher le pape à l'occasion du couronnement de l'empereur.

Le Mesre, baptisée à Sainte-Catherine, le 17 janvier 1780, morte à Lille le 26 juillet 1802 ; 2° les 9-11 avril 1825, Amélie-Louise-Marie-Françoise-Joséphine *Pellapra*, fille de Leu-Henri-Alain et de Françoise-Marie *Leroy*, née le 11 novembre 1808, remariée le 30 août 1830 avec Joseph de *Riquet de Caraman*, prince de Chimay, morte à Menars (Loir-et-Cher), le 22 mai 1871 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Louis-Arthur*, né à Lille le 28 décembre 1801, mort à Florence le 20 novembre 1822

2. — Du second lit : *Marie-Ferdinand-Louis*, né le 1er août 1827, décédé le... janvier 1830.

3. — *Louis-Marie-Henri-Pierre-Désiré*, jumeau du précédent, dont l'article suit, VIII.

VIII. — *Louis-Marie-Henri-Pierre-Désiré* comte DE BRIGODE, né à Paris, le 1er août 1827, pair de France héréditaire, maire de Romilly (Eure), décédé à Paris le 4 août 1859 ; épousa à Bruxelles, le 16 mai 1849, Agathe-Éléonore-Anne-Élisabeth *du Hallay Coetquen*, fille de Jean-Georges-Charles-Frédéric-Emmanuel marquis du Hallay, et d'Anne-Éléonore-Antoinette *Tamelier*, sa première femme, née le...., remariée le 10 novembre 1860 à Henri-Charles-Georges baron *de Poilly*, morte à Follembray le 7 octobre 1905 ; d'où :

1. — *Gaston-Georges-Marie-Emmanuel*, qui suit, IX.

2. — *Marie-Henri-Charles-Antoine* DE BRIGODE DU HALLAY COETQUEN, né à Bruxelles le 1er mars 1852, autorisé par décret du 15 mai 1872 à ajouter à son nom celui de sa mère ; célibataire.

3. — *Émilie*, née en 1856, morte à Paris le 29 juin 1876.

IX. — *Gaston-Georges-Marie-Emmanuel*, comte DE BRIGODE, né le 1er juin 1850, marié, le 1er janvier 1871, à Londres, avec Antonia-Corisande-Ida-Marie *de Gramont*, fille d'Antoine-Alfred-Agénor, duc de Gramont, et d'Emma-Mary *Makinnon*, née à Paris le 27 avril 1850. Sans postérité [1].

NON RATTACHÉE.

Françoise BRIGOTTE, mariée à Saint-Étienne, le 27 mai 1627, avec Jacques *Huberlant*, fils de François.

---

1. Nous avons emprunté une grande partie de ces dates modernes à l'ouvrage de M. RÉVÉREND : *Titres et anoblissements de la Restauration*, article *Brigode*.

DE FONTAINE

ARMES : *parti : au 1 de gueules au lion d'argent, au 2 d'azur à une fontaine d'or.*

Cette famille est originaire de Cambrai.

I. — *Andrieu* DE FONTAINE, fils de Jean et d'Anne *Hoosmans*, mourut paroisse Saint-Martin de Cambrai le 6 août 1598. D'après les dires de ses descendants, il aurait déjà été qualifié d'écuyer ; cela est d'autant moins certain que jamais au XVII^e^ siècle ce titre n'est mentionné ni dans l'état civil ni dans les divers actes que nous avons trouvés.

Andrieu de Fontaine épousa N. *Lemaire*, décédée avant lui ; il en eut :

1. — *Jérôme*, qui suit, II.

2. — *André*, mort le 25 mai 1592 et inhumé dans la cathédrale d'Anvers.

II. — *Jérôme* DE FONTAINE, né à Anvers, bourgeois de Lille par achat du 21 janvier 1599, échevin de cette ville, mort avant 1633 ; épousa : 1° après janvier 1599, Claire *Pesin* [1] ; 2° à Saint-Maurice, le 14 mai 1618, Marie *Muette*, fille de François et de Barbe *Lefebvre*, veuve de Jean *Vanackre* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Martin*, qui suit, III.

2. — *Jérôme*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 7 mai 1624, mort en 1647, allié : 1° à Saint-Maurice, le 14 août 1623, à Michelle *Le Ghiez*, fille de Robert ; 2° à Saint-Maurice, le 17 novembre 1642, à Marie *du Hot*, fille de Jean, s^r^ de Bertelins, et d'Antoinette *Aupatin*, baptisée à Saint-Maurice le 22 novembre 1621, morte le 11 septembre 1687 ; dont :

a. — Du second lit : *Jérôme*, baptisé à Saint-Étienne le 3 novembre 1643, créé trésorier de France au bureau des finances

1. PESIN : *d'or à trois chevrons de gueules.*

de la généralité de Lille le 6 février 1693, mort en exercice, paroisse Saint-Maurice, le 19 avril 1729, célibataire.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 19 février 1645.

c. — *Marie-Claire*, fille posthume, baptisée à Saint-Étienne le 27 juillet 1647, morte veuve paroisse Saint-Jacques à Tournai le 21 janvier 1733, alliée à Saint-Étienne, le 5 février 1665, à Allard *de Roubaix*, s^r de Portingal, fils de Balthazar, médecin, et de Marie *Bave*, baptisé à Saint-Étienne le 30 avril 1639, avocat postulant, bourgeois de Lille par relief du 27 avril 1665, conseiller au Parlement de Flandre, mort le 4 avril 1721 et enterré à Saint-Jacques de Tournai.

3. — *Hubert*, qui suivra, III bis.

4. — *Augustine*, baptisée à Saint-Maurice le 11 juillet 1608, épouse de Jean *Bodart*.

5. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1610.

6. — Du second lit : *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 31 mars 1621.

III. — *Martin* DE FONTAINE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1623, mort en 1641 ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 16 janvier 1623, Catherine *Le Pippre*, fille de Philippe, morte avant 1638 ; 2° dans la chapelle des PP. Capucins, le 6 juillet 1639, Martine *Vanthor*, fille de Charles ; d'où :

1. — *Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 6 mai 1624, bourgeois de Lille par relief du 7 mai 1649, décédé paroisse Sainte-Catherine le 18 novembre 1676, allié à Catherine *Alleame*, fille de Michel et de Catherine *Delattre* ; d'où :

a. — *Hubert*, baptisé à Saint-Étienne le 18 juin 1650.

2. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 6 novembre 1625.

3. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 7 juin 1628.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juin 1630, vivant en 1640.

5. — *François*, qui suit, IV.

6. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 13 février 1636.

7. — Du second lit : *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 1^er mai 1640.

8. — *Élisabeth*, fille posthume, baptisée à Saint-Étienne le 19 janvier 1642, morte après 1665.

IV. — *François* DE FONTAINE, baptisé à Saint-Étienne le 16 juin 1632, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1656, chirurgien, mort avant 1718, épousa à Saint-Étienne, le 30 mai 1656,

Jeanne *Moutier*, fille de François et de Marguerite *Covoute*, baptisée à Saint-Étienne le 17 janvier 1637 ; d'où :

1. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 20 mars 1657.

2. — *Hubert-François*, baptisé à Saint-Maurice le 17 mars 1658.

3. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 26 septembre 1659, décédée paroisse de La Madeleine le 25 novembre 1681 (?).

4. — *Charles*, baptisé à Saint-Maurice le 3 avril 1662.

5. — *Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 18 décembre 1663.

6. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-Maurice le 10 septembre 1665.

7. — *Antoine-Philippe*, qui suit, V.

8. — *Albert*, baptisé à Saint-Maurice le 12 janvier 1672, chirurgien, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1718, allié à Anne-Jacqueline *Simon*, fille d'Augustin et d'Anne *Dupont*, baptisée à Saint-Étienne le 9 janvier 1676 ; sans postérité.

9. — *Antoine-François*, baptisé à Saint-Maurice le 1er novembre 1673 [1].

10. — *Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 21 février 1676, y décédée célibataire le 10 janvier 1741.

11. — *Constant*, baptisé à Saint-Maurice le 12 décembre 1677, y décédé célibataire le 31 décembre 1745.

12. — *Marie-Aldegonde*, baptisée à Saint-Maurice le 9 août 1679, y décédée le 3 octobre 1750, célibataire.

13. — *Jeanne-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 23 mars 1681, y décédée célibataire le 7 juillet 1747.

14. — *Jeanne-Marguerite*, née le 6 décembre 1684.

V. — *Antoine-Philippe* DE FONTAINE, baptisé à Saint-Maurice le 11 décembre 1669, bourgeois de Lille par relief du 4 septembre 1698, décédé paroisse Saint-Étienne le 26 février 1733 (?), épousa à Saint-Maurice, le 5 août 1698, Michelle *Plancque*, fille de Vast et de Marie *Viar*, baptisée à Saint-Maurice le 1er septembre 1667 ; dont :

1. — *Philippe-François*, baptisé à Saint-Maurice le 11 mai 1699, décédé paroisse Saint-Étienne le 2 décembre 1749.

2. — *Martin-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 20 novembre 1700, bourgeois de Lille par relief du 10 octobre 1737, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 mai 1755, marié à Saint-Étienne, le

---

1. Un *François de Fontaine*, fils dudit François, mourut paroisse Saint-Maurice le 18 janvier 1695.

26 novembre 1736, à Marie-Marguerite-Thérèse *Fleur*, fille d'Étienne et de Marie-Anne-Louise *Caron*, baptisée à Saint-Étienne le 15 octobre 1713, y décédée le 22 mai 1783 ; d'où :

a. — *Marie-Marguerite-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juillet 1738, décédée paroisse Saint-Maurice le 5 mai 1767, alliée à Saint-Étienne, le 29 septembre 1761, à Jean-François-Joseph *Lescailliez*, fils de Charles-François et de Marie-Jeanne *Destombes*, né vers 1740, marchand filtier, bourgeois de Lille par relief du 11 décembre 1761 ; dont postérité.

b. — *Martial-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 3 octobre 1741, y décédé le 23 décembre suivant.

c. — *Marie-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juillet 1743, y décédée le 10 janvier 1747.

d. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 22 mai 1747, mariée dans cette église, le 10 juillet 1770, avec Louis-François-Joseph *Laplace*, fils de Jean-Paul et de Marie-Catherine *Hemie*, baptisé à La Madeleine le 9 juin 1745, employé des vivres, mort avant 1793.

e. — *Marie-Françoise-Joseph*, née en 1749, décédée paroisse Saint-Étienne le 9 novembre 1752.

f. — *Julie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 27 juillet 1750.

3. — *Philippe-François*, qui suit, VI.

4. — *Antoine-Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 22 août 1704, maître fondeur, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1740, décédé paroisse Sainte-Catherine le 7 avril 1745, marié dans cette église, le 15 février 1740, avec Marie-Madeleine *Bauduin*, fille d'Alexandre et d'Alexandrine-Thérèse *Dammaert*, baptisée à Saint-Maurice le 7 mars 1702, morte paroisse Sainte-Catherine le 7 novembre 1772 ; sans postérité.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 14 mars 1707, décédée paroisse Saint-Étienne le 7 janvier 1768, alliée à Saint-Maurice, le 5 novembre 1736, à Ambroise-Joseph *de Beaumont*, fils d'Engrand-François et d'Antoinette *Pennequin*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mars 1705, bourgeois de Lille par relief du 21 février 1737, presseur et calandreur, décédé paroisse Saint-Maurice le 22 janvier 1754 ; dont postérité.

VI. — *Philippe-François* DE FONTAINE, baptisé à Saint-Maurice le 14 janvier 1703, juré serrurier, bourgeois de Lille par relief du 1er mars 1736, décédé paroisse Saint-Étienne le 21 juillet 1751 et inhumé vis-à-vis la chapelle de l'Ange gardien, épousa à Saint-Maurice, le 6 juin 1735, Marie-Joseph *Deledicque*, fille de Jean-

François et de Marie-Jacqueline *Carrez*, baptisée à Saint-Maurice le 9 novembre 1713, morte après 1769 ; d'où :

1. — *Philippe-Louis*, qui suit, VII.

2. — *Alexandre-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 4 avril 1741.

3. — *Charles-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1743, y décédé le 4 février 1754.

4. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 21 juin 1746, morte à Lille le 9 juillet 1793, alliée dans cette église, le 2 juin 1774, à Jean-Baptiste-Joseph *Delannoy*, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Joseph *Fayen*, baptisé à La Madeleine le 5 mars 1748, mort en l'an III.

VII. — *Philippe-Louis* DE FONTAINE, baptisé à Saint-Maurice le 15 juin 1738, marchand de fer, mort à Valenciennes, paroisse de La Chaussée, le 3 juillet 1776, épousa à Saint-Étienne, le 31 janvier 1769, Constance-Françoise *Duriez*, fille d'Alexandre-François et d'Anne-Joseph *Isembart*, baptisée à Saint-Pierre de Douai en 1740 ; d'où :

1. — *Caroline-Constance-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 26 janvier 1770, morte à Lille le 1er jour complétaire an XII, mariée dans cette ville, le 19 fructidor an X, avec Jean-Baptiste-Léonard-Joseph *Boudville*, fils de Jean-Baptiste-Joseph, officier de santé, et de Marie-Victoire *Oger*, né à Lille le 30 décembre 1779, y décédé sans postérité le 7 juin 1818.

2. — *Louis-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 10 juillet 1771.

3. — *Rose-Constance*, baptisée à Saint-Étienne le 13 juin 1772, alliée à Lille, le 9 ventôse an X, à Louis-Egmond *Marissal*, fils de Louis-Eubert-Joseph et de Marie-Claire-Joseph *Damain*, né à Lille le 7 juin 1780, écrivain.

4. — *Adélaïde-Sophie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 3 décembre 1773, morte à Lille le 16 novembre 1825, mariée dans cette ville, le 18 vendémiaire an VI, avec Pierre-Emmanuel *Le Cesne*, fils de Gaspard-Siméon, rentier, et de Marie-Antoinette-Joseph *Elan*, baptisé à Saint-Sépulcre de Saint-Omer le 30 septembre 1771, employé à l'atelier d'armes de Lille, puis marchand de cierges, décédé à Vieux-Berquin le 21 septembre 1832 ; dont postérité.

5. — *Gaspard-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 24 décembre 1775.

III bis. — *Hubert* DE FONTAINE, baptisé à Saint-Étienne le 17 août 1603, bourgeois de Lille par relief du 14 février 1633, décédé paroisse de La Madeleine le 2 mars 1679 ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 3 octobre 1632, Marguerite *Robert*, fille de Jacques, baptisée à Saint-Étienne le 7 février 1590 ; 2° à Saint-Étienne, le 15 mai 1638, Jacqueline *Wacrenier*, fille de Noël, chausseteur, et de Catherine *de Lannoy*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre 1616 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Jacques*, qui suit, IV.

2. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 27 avril 1635, vivant en 1688 ; mariée à Saint-Étienne, le 22 mai 1655, avec Nicolas *Guidin*, fils d'André et de Jeanne *Carlier*, baptisé à Saint-Étienne le 7 août 1629, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1656, avocat.

3. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 16 octobre 1636.

4. — Du second lit : *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 mars 1639, morte paroisse Saint-Maurice le 29 juin 1672, alliée à Saint-Étienne, le 22 juin 1666, à Guillaume *Lenglart*, fils de Pierre et d'Anne *Delespierre*, bourgeois de Lille par relief du 8 octobre 1666, décédé après sa femme ; dont postérité.

5. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juin 1641, morte après 1669, alliée à Jean-Antoine *Leroux*, fils d'Antoine et de Jeanne *Stochart*, baptisé à Saint-Étienne, le 22 octobre 1637, bourgeois de Lille par achat du 4 mai 1663.

6. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 20 mai 1643.

7. — *Hubert*, baptisée à Saint-Étienne le 18 janvier 1645.

IV. — *Jacques* DE FONTAINE, sr de Manduez, baptisé à Saint-Étienne le 18 novembre 1633, bourgeois de Lille par relief du 17 mai 1686, mort le 30 juin 1704 ; qualifié d'écuyer parce que ses ancêtres auraient jadis porté ce titre ; épousa à La Madeleine, le 26 février 1686, Marie-Anne *Fasse*, fille d'Allard et de Marguerite *Fruict*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juillet 1653, morte le 9 février 1727 ; dont :

1. — *Jacques-Nicolas-Joseph*, écuyer, sr de Manduez, baptisé à La Madeleine le 20 mars 1687, mort le 20 mars 1725.

2. — *Ignace*, écuyer, sr de Thieffries, baptisé à Saint-Maurice le 28 mai 1688, mort le 12 janvier 1749 ; il épousa Marie-Joseph *Ghys*, dont il eut :

a. — *Jacques-Joseph*, mort célibataire à Lille le 16 février 1807, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

3. — *Robert-François*, écuyer, s[r] de Manduez, baptisé à Saint-Maurice le 18 octobre 1690, y décédé le 20 août 1771.

4 — *Gilles*, qui suit, V.

5. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 16 mars 1695.

6. — *Michel*, décédé paroisse Saint-Maurice le 12 mai 1701.

7. — *Jacques-François-Joseph*, décédé paroisse Saint-Maurice le 21 mars 1725.

V. — *Gilles* DE FONTAINE, écuyer, s[r] des Sarteaux, Liévin, Santes, baptisé à Saint-Maurice le 11 août 1692, bourgeois de Lille par relief du 29 novembre 1724, licencié en droit, échevin de cette ville, conseiller procureur du Roi, syndic de cette ville, mort le 14 janvier 1751 et inhumé dans l'église Saint-Maurice ; épousa à Saint-Étienne, le 20 août 1724, Marie-Barbe-Joseph *Marissal* [1], fille de Thomas et de Marie-Barbe *Marquant*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1695, décédée paroisse Saint-Maurice le 19 janvier 1773; d'où :

1. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 mai 1725, mariée à Saint-Maurice, le 6 décembre 1751, avec Pierre *Mengin*, chevalier, s[r] de Fondragon, fils d'Isaac, chevalier, et de Marie-Anne d'*Avach de Thèse*, né à Fondragon, le 12 mai 1716, capitaine au régiment de Picardie en 1743, chevalier de Saint-Louis en 1749, major du fort Saint-Sauveur à Lille en 1754. Pierre Mengin fit les campagnes de Bohême, Allemagne et Flandre, eut la jambe traversée d'un coup de feu le 17 mai 1743 au combat d'Inguelfin, fut confirmé dans le titre de baron par lettres enregistrées à la gouvernance de Lille le 26 mai 1780; dont postérité.

2. — *Marie-Barbe-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 mars 1728, vivant en 1768.

3. — *Claire-Monique-Augustine*, baptisée à Saint-Maurice le 4 avril 1729, y décédée le 19 octobre suivant.

4. — *Marie-Louise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juin 1730, morte en 1792, mariée dans cette église, le 24 août 1761, avec Louis-Joseph *Castellain*, s[r] du Petit Vendeville, fils de Pierre, conseiller procureur du Roi à la maîtrise des eaux et forêts, et de Marie-Jacqueline-Madeleine *Vanutberghe*, baptisé à La Madeleine le 24 septembre 1738, bourgeois de Lille par relief du 1[er] juin 1764, créé trésorier de France au bureau des finances le 28 juillet 1761, puis créé greffier à ce siège le 31 décembre 1766, nommé conseiller

1. MARISSAL : *d'azur à l'ancre d'or accompagnée de trois étoiles du même.*

secrétaire du Roi par lettres du 26 juillet 1786, mort en 1827 ; dont postérité.

5. — *Marie-Claire-Robertine*, baptisée à Saint-Maurice le 5 avril 1732, morte après 1772.

6. — *Gilles-Xavier-Casimir*, écuyer, s[r] de la Montagne, Oriaumont, Maubuisson, baptisé à Saint-Maurice le 22 mars 1733, bourgeois de Lille par relief du 23 août 1765, créé trésorier de France le 24 mars 1756, fonction qu'il exerça jusqu'au 28 janvier 1784, convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 16 mars 1769, mort à Lille le 22 août 1806. Il épousa à Sainte-Catherine, le 11 février 1765, Marie-Anne-Joseph *Moucque*, fille de Charles-Joseph, chevalier, s[r] des Mazures, et d'Euphroisine-Ernestine-Joseph *Ricourt*, baptisée à La Madeleine le 22 février 1746, morte à Lille le 24 juillet 1835 ; dont :

a. — *Catherine-Thérèse-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 janvier 1766, alliée à son cousin germain Théodore-Augustin-Joseph *de Fontaine de Resbecq* (cf. *infra*).

b. — *Sophie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 janvier 1767, morte à Douai le 22 mars 1847, mariée à Sainte-Catherine, le 21 décembre 1790, avec Alexandre-Louis *de Clermont-Tonnerre*, vicomte de Thoury, fils de Charles-Louis-Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, et de Marie-Angélique-Thérèse *de Lameth de Hennencourt*, baptisé à Bertangles (Picardie) le 19 décembre 1763, créé baron d'empire sur institution de majorat par lettres patentes du 2 avril 1812 ; dont postérité.

c. — *Gilles-Joseph-Marie*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 mars 1769, y décédé le 20 mars suivant.

d. — *Gilles-Gaspard-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 mai 1770, mort célibataire à Lille le 29 mars 1810.

e. — *Louis-Alexandre-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 7 mars 1772, officier à l'armée de Condé, puis passé au service de l'Angleterre, marié à Welore (Indes orientales), le 8 octobre 1799, avec Anne *Poole* [1], née à Schresbury le 22 septembre 1773 ; d'où :

aa. — *Louis-Joseph-Henri*, né à Chettledroog (Mysore) le 4 octobre 1800, mort à Arras le 24 septembre 1832, célibataire.

bb. — *James-Alexandre-Gilles*, né à Londres le 31 janvier 1805, mort après 1872, allié en décembre 1828, à Valentia *Stormont Spreckley* [2] ; dont :

---

1. Poole : *d'azur semé de fleurs de lis d'argent, au léopard du même brochant sur le tout.*

2. Stormont : *de sable au sautoir d'hermine cantonné de quatre têtes de léopard d'or.*

aaa. — Plusieurs enfants morts en bas âge.

bbb. — *Mélanie*, religieuse bernardine à Cambrai où elle vivait encore en 1882.

f. — *Mélanie-Claire-Joseph*, née le 15 décembre 1773, baptisée à Sainte-Catherine le 14 janvier suivant, morte à Amiens le 17 octobre 1793.

g. — *Félicité-Françoise de Chantal Romaine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 novembre 1775, morte à Liévin le 9 octobre 1781.

h. — *Marie-Albertine-Joseph*, née le 11 août 1777, baptisée à Sainte-Catherine le 22 août suivant, morte célibataire à Lille le 19 juin 1841.

i. — *Marie-Pauline-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 juillet 1779, morte à Lille le 12 janvier 1844, mariée dans cette ville, le 4 mai 1808, avec Benoît-Joseph *Lallart de le Bucquière*, fils de Ghislain, écuyer, et de Charlotte-Joseph *de Briois*, baptisé paroisse Saint-Jean-en-Ronville à Arras le 18 mars 1757, mort à Arras le 9 juillet 1829 ; sans postérité.

j. — *Amélie-Henriette-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 janvier 1782, morte le 25 juillet 1819, alliée à Lille, le 20 avril 1818, à Auguste-Joseph *de La Fonteyne*, écuyer, fils de Séraphin-Joseph, écuyer, s[r] de Villers, et de Marie-Alexandrine *de Fourmestraux*, baptisé à Saint-Maurice le 24 avril 1773, officier de cavalerie, remarié à sa belle-sœur, qui suit, et décédé à Lille le 5 décembre 1855 ; dont une fille.

k. — *Marie-Virginie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mai 1784, morte à Lille le 5 février 1868, mariée dans cette ville, le 15 octobre 1835, avec son beau-frère, Auguste-Joseph *de Lafonteyne* ; sans enfants.

l. — *Benjamin-Joseph-Eugène*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 25 novembre 1785, mort célibataire à Paris, le 7 mars 1872.

7. — *Augustin-Jérôme-Joseph*, qui suit, VI.

8. — *Thérèse-Nicole*, baptisée à Saint-Maurice le 6 mars 1736, entrée à l'Abbiette de Lille le 10 novembre 1754, professe le 16 novembre 1755.

9. — *Ignace-Thomas-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 23 février 1737, lieutenant au régiment de Quercy, mort à Saint-Domingue le 8 août 1762.

1. — *Philippe-Alexandrine*, dame de la Loigne, baptisée à Saint-Maurice le 10 novembre 1738, morte après 1774.

VI. — ***Augustin-Jérôme-Joseph*** DE FONTAINE, écuyer, s[r] de Res-

becq, Thieffries, baptisé à Saint-Maurice le 21 décembre 1734, bourgeois de Lille par relief du 5 octobre 1762, créé trésorier de France en 1766, mort à Houplin le 3e jour complémentaire an IV; épousa à Saint-Pierre, le 12 septembre 1762, Marie-Amélie-Joseph *Vanhove*, fille de Bauduin-Dominique et de Marie-Antoinette-Joseph *Prevost*, baptisée à La Madeleine le 22 juin 1745, morte à Lille le 11 septembre 1815 ; d'où :

1. — *Barbe-Amélie-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 20 juin 1763, morte à Valenciennes le 14 décembre 1837, alliée à Lille, le 20 nivôse an XII, à Pierre-Dominique-Joseph *Crendal*, fils d'Antoine-François-Joseph, sr de la Tour, et de Marie-Catherine-Thérèse-Joseph *Campion*, né à Valenciennes le 11 septembre 1751, juge au tribunal de première instance, mort dans cette ville le 21 mars 1827; sans postérité.

2 — *Jérôme-Robert*, écuyer, baptisé à Saint-Pierre le 27 septembre 1764, mort le 1839.

3. — *Louis-Dominique*, écuyer, baptisé à Saint-Pierre le 12 avril 1768, mort célibataire le 1842.

4. — *Théodore-Augustin-Joseph*, qui suit, VII.

5. — *Marie-Eugénie-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 24 novembre 1772, morte célibataire à Lille le 1er mars 1841.

6. — *Alexandrine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 9 février 1774, morte célibataire à Lille le 12 octobre 1837.

7. — *Marie-Caroline*, baptisée à Saint-Pierre le 7 mai 1777, décédée à Haubourdin le 10 juillet 1862, alliée à Lille, le 1er février 1815, à Gaspard-Alexandre-Joseph *de Sars de Braisme*, fils d'Alexandre-Raymond, écuyer, et de Marguerite-Rosalie *Mathieu*, né à Valenciennes le 6 avril 1765, capitaine au régiment de Chartres infanterie, décédé sans postérité avant sa femme.

8. — *Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 11 février 1779, y décédé le 2 août suivant.

9. — *Joseph-Angèle-Louise*, baptisée à Saint-Pierre le 12 novembre 1780, morte célibataire à Lille le 22 janvier 1832.

10. — *Éléonore-Albertine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 8 avril 1783, morte à Lille le 4 février 1854, mariée dans cette ville, le 31 décembre 1834, avec Jean-Hubert *Julliot de la Rouvrelle*, fils de François, écuyer, et de Jeanne *Duhoux*, né à Neufour (Meuse) le 3 octobre 1776, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Haubourdin le 18 mai 1852 ; sans enfants.

VII. — *Théodore-Augustin-Joseph* DE FONTAINE, écuyer, sr de Resbecq, baptisé à Saint-Pierre le 2 août 1770, épousa : 1° à Santes,

le 24 septembre 1798, Catherine-Thérèse-Joseph *de Fontaine*, sa cousine germaine, baptisée à Sainte-Catherine le 14 janvier 1766, morte le 26 messidor an VIII ; 2° Marie-Louise-Charlotte *Deléglise*, née à Guines en 1788 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Charles-Gabriel-Théodore*, né à Lille le 19 thermidor an VII, mort à Houplin le 2 vendémiaire an IX.

2. — Du second lit : *Adolphe-Charles-Théodore*, qui suit, VIII.

VIII. — *Adolphe-Charles-Théodore* DE FONTAINE DE RESBECQ [1], né à Fives le 3 avril 1813, mort à Paris le 7 janvier 1865, sous-chef du personnel de l'enseignement supérieur, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur le 14 août 1863. M. de Resbecq a écrit beaucoup d'ouvrages d'éducation ainsi que plusieurs livres d'histoire locale, dont l'énumération se trouve dans VERLY : *Essai de biographie lilloise*, page 92. Il épousa à Paris, le 28 janvier 1837, Angéline-Victoire *Lebas de Sainte-Croix*, fille de l'amiral, et de Françoise-Julie *Cotilon de Torcy de la Chabeaussière*, née en 1809, morte à Beuzeval (Calvados) le 28 août 1882 ; d'où :

1. — *Eugène-Hippolyte-Marie-Théodore*, comte de Fontaine de Resbecq, né à Paris le 22 novembre 1837, sous-chef de cabinet du ministre de l'instruction publique, chevalier des ordres de Saint-Sépulcre et de Saint-Grégoire-le-Grand, mort à Paris le 21 janvier 1902, épousa à Tours, le 15 octobre 1864, Marie-Renée-Alexandrine *du Breuil Hélion de la Guéronnière*, fille de Charles-Henri-Aimé, inspecteur des contributions directes, et de Marie-Eugénie *Le François des Courtis*, née à Saint-Maurice (Vienne) le 7 juin 1841 ; d'où :

a. — *Marie-Adolphe-Pierre-Théodore*, né à Paris le 3 novembre 1866, lieutenant de cavalerie, allié au château du Puy (Cissac, Haute-Vienne), le 22 janvier 1895, à Louise-Marie-Isabelle *Oudot de Dainville*, fille de Louis-Henri-Félix et de Catherine-Marie-Pauline *d'Hugonneau de Boyat*, née audit lieu le 23 août 1873 ; sans enfants.

b. — *Gilles-Arthur-Hilaire-Marie*, né à Poitiers le 14 avril 1870, lieutenant d'artillerie, marié à Orléans, le 20 février 1901, avec Lucie-Marie-Louise-Madeleine *Renard*, fille de Jean-Marie-Paul, propriétaire, et de Louise-Marie *Dujoncquoy*, née à Orléans le 9 octobre 1879 ; d'où :

aa. — *Anne*.

1. Il fut déclaré sous le nom de sa mère et reconnu le 26 décembre 1813.

c. — *Agathe-Julie-Marie-Josèphe*, née au château de la Guéronnière (Tisson, Vienne), le 17 octobre 1865, mariée à Paris, le 13 mai 1893, avec André-Joseph-Marie-César *Potiron de Boisfleury*, fils de Louis-Marie-César et de Marie-Anna-Joséphine *Ollière*, né à Segré (Maine-et-Loire), le 26 septembre 1864 ; dont postérité.

d. — *Angéline-Charlotte-Marie-Thérèse*, née à Paris le 20 octobre 1872, alliée dans cette ville le 3 février 1897 à Paul-Marie *Chabaille d'Auvigny*, fils de Casimir-Alfred et de Marie-Félicie-Philippe *de Moucheton de Gerbois*, né à Soissons le 17 décembre 1871 ; dont postérité.

2. — *Ange-Léonce*, vicomte de Fontaine de Resbecq, né en 1840, substitut du procureur général à la cour d'appel de Limoges, puis procureur de la République à Poitiers, épousa à Paris, le 14 juillet 1874, Marie-Thérèse-Louise *d'Espinose*, fille de Louis-Edmond-Victor baron d'Espinose, et de Maximilienne-Marie-Thérèse *Blocquel de Wismes* ; dont :

a. — *Christian*, né le 10 mai 1875, célibataire.

b. — *Robert*, né en décembre 1876, avocat à Lisieux, marié avec mademoiselle *Pierron*, dont un fils : *Frédéric*.

c. — *Yvonne-Marie-Marguerite-Frédéricque*, née à Valognes le 6 août 1878.

d. — *Éric-Marie-Ferdinand-Louis*, jumeau de la précédente, mort à Valognes le 18 août suivant.

e. — *Marguerite-Marie-Fernande-Angéline*, née à Paris le 20 février 1881, morte à Valognes le 8 janvier 1899.

f. — *Yvan-Marie-Léon-Arnould-Edmond*, né à Valognes le 26 janvier 1883, décédé.

g. — *Frédéric-Marie-Ange-Joseph*, né à Valognes le 30 janvier 1885.

h. — *Xavier-Marie-Joseph-Gaston*, né à Valognes le 27 juin 1889.

i. — *René-Noël-Marie-Joseph-Robert-François*, né à Valognes le 25 décembre 1891.

j. — *Marie*.

3. — *Hubert-Charles*, baron de Fontaine de Resbecq, né à Paris en 1841, attaché au ministère de la marine, célibataire.

4. — *Geneviève-Gabrielle-Marie-Augustine*, née à Paris le 19 février 1846, mariée dans cette ville, le 11 décembre 1871, avec Auguste-Gustave-Joseph, vicomte *de Burgues de Missiessy*, fils d'Émilien-Jules, capitaine de frégate en retraite, officier de la Légion d'honneur, grand d'Espagne de première classe, et de Marie *de Méry*

de la Canorgue, né à Toulon le 16 juin 1844, y décédé le 6 mai 1905 ; dont postérité.

1769, 16 mars. — *Admission de Gilles-Xavier-Casimir de Fontaine, et d'Augustin-Jérôme-Joseph, son frère, aux assemblées de la noblesse.*

« A Monsieur,

Monsieur le lieutenant-général de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille.

Suplient très humblement *Gilles-Xavier-Casimir de Fontaine*, écuier, seigneur d'Oreaulmont et de Maubuisson, et *Augustin-Jérôme-Joseph de Fontaine*, écuier, seigneur de Resbecq et de Thieffries, frères, demeurant en cette ville, disant qu'étant nobles, issus de noble génération et vivant noblement, ils désireroient jouir des privilèges et prérogatives de la noblesse que leur prédécesseur ont transmise ; qu'il est prouvé par leur contract de mariage qu'ils sont fils de feu *Gilles de Fontaine*, écuier, seigneur des Sarteaux et de Thieffries, et de Marie-Barbe-Joseph *Marisal*, son épouse, et par les registres de l'hôtel de ville et extraits baptistaires que ledit *Gilles* est fils de Monsieur *Jacques* et de demoiselle Marie-Anne *Fasse*, fils de *Hubert* et de demoiselle Margueritte *Robert*, fils de *Jérôme* et de demoiselle Claire *Pezin*, iceluy natif de Cambray, le premier de sa famille venu résider en cette ville l'an 1599, étoit fils d'*Andrieu de Fontaine*, écuyer, à son décès arrivé le seize aoust de l'année précédente, veuf de mademoiselle *Lemaire*, et fils de *Jean de Fontaine*, aussi écuier, et de demoiselle Anne *Hoofsmans*, aussi prouvé par extrait autentique du registre de la paroisse de Saint-Martin à Cambray ; l'on n'a pu recouvrir le contract de mariage dudit *Jérôme* avec demoiselle Claire *Pezin*, sa première femme, mais à celui de sondit second mariage avec demoiselle Marie *Muette*, passé l'an 1618, ont assistés comme témoin, Jean et Robert *Pezin*, ses beaux frères, et Jean *Lemaire*, son oncle, ce qui identifie aussi ledit *Jérôme*, fils d'*Andrieu*, écuier, et de mademoiselle *Lemaire* ; si quelques uns des prédecesseurs du supliant ont négligés de se qualifier écuier, cette omission ne peut prejudicier à la noblesse de sang qui leur etoit héreditaire ni avoir empêché qu'elle ne soit transmise à leurs descendans d'autant plus que leurs femmes étoient qualifiées demoiselles, qualités qui ne s'attribuoit qu'aux femmes de gentilshommes, les suplians auroient fait une preuve plus ancienne de leur noblesse si les registres des paroisses et de la maison eschevinale de Cambray et les titres qui

reposoient aux archives des abbaies de ladite ville et du Cambresis antérieurs à l'année 1595 tems de la réduction de ladite ville sous la domination du Roy d'Espagne, n'avoient été égarés et perdus par les différents transports occasionnés par les anciennes guerres et les troubles à cause de la religion, comme il est attesté par le grand bailly de Cambrésis qui en a fait la recherche ; si l'on consulte l'histoire de ce pays l'on trouvera que le vilage de Fontaine lez Gobert fut un appanage des puinés de la maison de Wallincourt dont étoit seigneur l'an 1229 un nommé Pierre qui laissa trois fils, Guy, Anselme, et Gilles, que celui cy eut un fils nommé Gilles qui changeant les armes de sa famille qui étoient *de gueules au lion d'argent à la bordure d'or*, prit une fontaine pour ses armes ; que de *Jean* dit le flamen *de Fontaine*, chevalier, fils de *Gilles* et de Marie sa femme, sont sortis ceux de ce nom qui portent une fontaine pour leurs armes, que dans la suite Thomas *de Fontaine* qui portoit *d'azur à une fontaine d'or* comme sorti de la maison de Fontaine lez Gobert épousa *Catherine de la Fontaine Wicart* et fut père de *Jean* qui prit alliance avec Catherine *Dablainge* de laquelle il eut *Jean de Fontaine* qui prit pour compagne Anne *Hoofsmans* ; cette histoire dans la circonstance où l'on ne peut recouvrer de titres antérieurs à l'an 1595 sert à confirmer l'ancienneté de la noblesse des suplians, y étant fait mention de *Jean de Fontaine*, écuier, et de demoiselle Anne *Hoofssmans*, son épouse, prouvés par titres cy-dessus, avoir été père et mère d'*Andrieu de Fontaine*, écuier, père de *Jérome*, leur trisayeul, ils ont encore cet avantage qu'ils continuent de porter les armes *d'azur à la fontaine d'or* comme il est prouvé par attestation et actes autentiques que lesdits *Andrieu*, *Jérome* et leurs descendans ont toujours porté, si l'on ajoute la notoriété publique comme ils sont réputés être issus de noble génération du Cambrésis d'où ils tirent leur origine, et d'avoir leurs prédécesseurs vécu noblement depuis l'année 1599, tems auquel leur trisayeul est venu résider en cette ville suivant l'attestation de plusieurs gentilshommes de cette province, ils croient pouvoir se flatter d'avoir fait une preuve complette de leur noblesse, les supliants désirans conserver à leurs descendans la mémoire de la noblesse de leurs ancêtres ont très humblement recours à Votre autorité,

Monsieur,

à ce qu'il vous plaise ordonner que la présente requête et pièces jointes soient enregistrées au greffe de cette Cour et les suplians inscrits dans la liste des nobles y reposant pour être convoqués à toutes leurs assemblées. Ce faisant, etc., étoient signés : DE FONTAINE, DE FONTAINE DE RESBECQ et DEFFRENNES.

Apostille :

Soit communiqué au procureur du Roy. Fait ce neuf mars mil sept cent soixante neuf. Signé par ordonnance : Gourmez.

Ordonnance :

Vu la présente requête, pièces jointes, conclusion du procureur du Roy, tout considéré

Nous ordonnons que les suplians seront convocqués aux assemblées de la noblesse de cette province et jouiront des privilèges y attachés, à charge de faire enregistrer la présente requête et pièces jointes au greffe de ce siège en la manière accoutumée.

Fait en Conseil le seize mars mil sept cent soixante neuf. Signé : D. J. M. Potteau.

A la suite on trouve les copies des pièces justificatives mentionnées dans la requête.

Archives communales de Lille. — Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance. Registre coté Prince, de 1763 à 1771, pièces numérotées 98, pages 626 à 630 et 630 à 648.

DU FOREST

ARMES : *d'argent à la bande de gueules accompagnée de six roses du même posées en orle.*

Cette famille est originaire de Roncq.

I. — *Pierre* DU FOREST, fils de Jean et d'Antoinette *Waignon*, né à Roncq, bourgeois de Lille par achat du 7 mai 1557, receveur de l'hôpital Saint-Jacques de 1568 à 1615, mort en 1615 ; épousa Marguerite *Castellain* ; d'où :

1. — *Pierre*, procureur, s[r] du Châtel, bourgeois de Lille par relief du 20 octobre 1588, allié à Anne *Froidure* ; dont il eut :

a. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 11 mars 1589.

b. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 18 novembre 1592, épouse de François *du Barre*, s[r] du Bois.

c. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 8 avril 1596.

d. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1598, décédée le 20 octobre 1649, alliée à Saint-Étienne, le 5 août 1618, à Paul *de Lannoy*, fils de Jacques et de Marguerite *le Vasseur*, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1618, capitaine d'une compagnie bourgeoise, membre du magistrat, dépositaire de cette ville le 23 juin 1633, anobli par Philippe IV le 20 mars 1642 ; dont postérité.

2. — *Denis*, baptisé à Saint-Maurice le 22 octobre 1570 [et non 1540].

3. — *Jean*, qui suit, II.

4. — *Adrien*, marchand de draps, bourgeois de Lille par relief du 24 avril 1597.

5. — *Claude*, qui suivra (deuxième branche).

6. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 18 janvier 1576 (n. st.).

7. — *Barbe*, baptisée à Saint-Maurice le 2 mai 1579.

8. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 12 janvier 1580 (n. st.).

9. — *Mathieu*, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1581.

II. — *Jean* DU FOREST, s[r] de la Fenerie, baptisé à Saint-Maurice le 28 avril 1573, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1589,

épousa Madeleine *Le Maire*, fille de Gilles et de Françoise *Le Mieuvre*, baptisée à Saint-Maurice le 5 juillet 1574; dont:

1. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 19 janvier 1590.

2. — *Simon*, baptisé à Saint-Étienne le 13 mars 1592, célibataire.

3. — *Pierre*, qui suit, III.

4. — *Daniel*, s[r] d'Orifontaine, baptisé à Saint-Étienne le 24 octobre 1595, marchand, bourgeois de Lille par relief du 10 février 1623, échevin de cette ville, décédé le 9 mars 1652, marié à Saint-Étienne, le 2 juillet 1622, avec Marguerite (*alias* Catherine) *de Haynin*, fille de Robert; dont :

a. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 17 octobre 1623, morte avant 1663, alliée dans cette église, le 29 novembre 1643, à Gilles *Willemin*, fils de Gilles et de Catherine *de Beaumont*, baptisé à Saint-Étienne le 2 novembre 1621, bourgeois de Lille par relief du 21 mai 1644 ; dont postérité.

b. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 6 novembre 1624, décédée le 7 avril 1680, mariée dans cette église, le 24 février 1647, avec Nicolas *Van Thiennen*, s[r] de Dourles, Hongrie, fils de Nicolas et de Jossine *de la Barghe*, né en 1627, bourgeois de Lille par relief du 18 octobre 1647, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, décédé le 9 juillet 1710 et enterré à côté de sa femme dans la chapelle Sainte-Barbe à Saint-Étienne ; dont postérité.

c. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mai 1626.

d. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 19 juillet 1627.

e. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 13 mai 1629.

f — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 25 janvier 1631.

g. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 28 novembre 1632.

h. — *Jean*, s[r] de Dicques, baptisé à Saint-Étienne le 22 décembre 1634, mort célibataire en 1674.

i. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 7 août 1636.

j. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 11 septembre 1638.

k. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mai 1640.

l. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 5 mars 1642.

5. — *Léon*, baptisé à Saint-Étienne le 9 mai 1598.

6. — *Antoinette*, née vers 1601, alliée à Saint-Étienne, le 16 septembre 1619, à Pierre *Mes*, fils de Jean et de Françoise *Le Niez*, bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1619 ; dont postérité.

7. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 22 mai 1609, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1636, bailli de Menin, capitaine d'une

compagnie libre de la châtellenie de Courtrai, confirmé dans sa noblesse, puis créé chevalier par lettres données à Madrid le 13 mars 1650, marié à Saint-Étienne, le 25 mars 1636, avec Florence *Van Dame*, fille de Philippe et de Jeanne *Burette*, dont il n'eut pas d'enfants.

8. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 5 janvier 1611 (épousa Maurice *Fremault*, fils de Bauduin et de Sainte *Trezel*, veuf de Françoise *Romichelle*, bourgeois de Lille par relief du 5 août 1613)?

9. — *Simon*, baptisé à Saint-Étienne le 31 octobre 1614.

III. — *Pierre* DU FOREST, s[r] des Passez, baptisé à Saint-Étienne le 19 juin 1594, marchand de soie, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1617, receveur de l'hôpital Saint-Nicolas, décédé paroisse Saint-Maurice le 4 janvier 1676, épousa à Saint-Étienne, le 26 juillet 1616, Marie *Pennequin*, fille de François, baptisée dans cette église le 10 août 1595; d'où :

1. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 12 juin 1617, alliée dans cette église, le 4 avril 1636, à François *Cardon*, fils de Jean et de Françoise *Castel*, bourgeois de Lille par relief du 11 octobre 1636; dont postérité.

2. — *Antoine*, qui suit, IV.

3. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juin 1620.

IV. — *Antoine* DU FOREST, s[r] des Passez, baptisé à Saint-Étienne le 8 décembre 1618, bourgeois de Lille par relief du 18 mars 1643, capitaine d'infanterie wallonne, prévôt de Lannoy, lieutenant de la gouvernance de Lille, échevin et rewart de cette ville, décédé le 29 avril 1669 et inhumé dans l'église Saint Maurice; obtint le 25 janvier 1668 du mayeur et des échevins de Lille un certificat constatant sa noblesse. Il épousa: 1° à Saint-Pierre, le 21 juillet 1642, Marguerite *de Douay*, fille de Robert et de Michelle *Cardon*, baptisée à Saint-Pierre le 30 juillet 1622; 2° Françoise *Imbert*, fille de Jacques et de Catherine *Dominique*, baptisée à Saint-Étienne le 16 février 1625; d'où :

1. — Du premier lit : *Marguerite-Françoise*, née en 1644, morte paroisse Sainte-Catherine le 4 juillet 1669, mariée à Saint-Pierre, le 23 septembre 1664, avec Jean-Baptiste *Cardon*, s[r] du Fermont, fils de Gilles et de Françoise *Fruict*, baptisé à Saint-Maurice le 20 avril 1637, bourgeois de Lille par relief du 25 octobre 1665, remarié à Marie-Brigitte *Scherer*, mort le 2 avril 1701; dont postérité.

2. — Du second lit : *Marie-Antoine*, baptisé à Saint-Pierre le 11 mars 1647, mort le 15 août suivant.

3. — *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 22 juillet 1648.

4. — *Marie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 23 décembre 1649, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 avril 1669.

5. — *Jean-Baptiste*, écuyer, s[r] des Passez, baptisé à Saint-Pierre le 20 septembre 1651, mort célibataire paroisse Saint-Maurice le 13 avril 1675 et inhumé dans cette église.

6. — *Marie-Ursule*, baptisée à Saint-Pierre le 22 octobre 1658.

DEUXIÈME BRANCHE

II [bis]. — *Claude* DU FOREST, baptisé à Saint-Maurice le 21 février 1575 (n. st.), marchand joaillier, bourgeois de Lille par relief du 11 décembre 1601, décédé avant 1629, épousa Marie *Pottier* ou *Potteau* ; d'où :

1. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 22 janvier 1629, allié à Saint-Pierre, le 29 mai 1628, à Jeanne *Poissonnier*, fille de Jean ; dont :

a. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Pierre le 3 juillet 1629.

b. — *Catherine*, baptisée à Saint-Pierre le 20 décembre 1630.

c. — *Claire*, baptisée à Saint-Pierre le 24 mai 1633.

d. — *Marie*, baptisée à Saint-Pierre le 27 octobre 1635.

e. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 11 février 1637.

f. — *Antoine*, baptisé à Saint-Pierre le 2 décembre 1639.

g. — *Michelle*, baptisée à Saint-Pierre le 18 janvier 1643.

2. — *Philippe*, baptisé à Saint-Maurice le 12 août 1607

3. — *Barbe*, baptisée à Saint-Maurice le 12 juillet 1609

4. — *Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 28 février 1615, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1641, marié à Saint-Étienne, le 7 mai 1640, avec Hélène *Hespel*, fille d'Éloy et de Jacqueline *Willan*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 août 1617, dont:

a. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 21 décembre 1640.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 11 janvier 1642.

c. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 8 septembre 1643.

d. — *Catherine-Hélène*, baptisée à Saint-Maurice le 11 janvier 1645.

e. — *Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 19 août 1646.

f. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1647.

5. — *Pierre*, qui suit, III.

6. — *Guillaume*, baptisé à Saint-Maurice le 9 juillet 1619, marchand passementier, bourgeois de Lille par relief du 13 janvier 1642, marié à Saint-Maurice, le 7 janvier 1641, avec Catherine *Waresquel*, fille de Jean et de Françoise *Flouren*, baptisée à Saint-Maurice le 23 février 1614 ; dont :

a. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 1er mai 1642, chantre de Saint-Pierre, connu pour son jansénisme convaincu.

b. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 28 juillet 1644.

7. — *Claire*, baptisé à Saint-Maurice le 4 juillet 1621.

III. — *Pierre* DU FOREST, baptisé à Saint-Maurice le 4 décembre 1616, marchand, bourgeois de Lille par relief du 6 août 1641, décédé avant 1667, épousa Michelle *Allau*, fille de Jacques, d'où :

1. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 5 juillet 1643 [1].

2. — *Athanase*, baptisé à Saint-Maurice le 17 décembre 1645, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1667, marié à Saint-Maurice, le 28 novembre 1666, avec Catherine *Fichau*, fille de Jean et d'Anne *Castellain*, baptisée à Saint-Maurice le 31 octobre 1643 ; dont :

a. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 11 septembre 1668.

b. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 22 novembre 1669, épousa à Saint-Étienne, le 24 janvier 1689, Pierre-Jacques-Charles *du Moutié*.

c. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 17 janvier 1672.

3. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 23 février 1648, bourgeois de Lille par relief du 15 février 1669, allié à Françoise *du Pont*, fille de Pierre et de Claire *Robillart*, baptisée à Saint-Étienne le 24 juillet 1638 ; d'où :

a. — *Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 juin 1670.

b. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 juin 1671

c. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 juillet 1672.

4. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 12 février 1651, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1674, marié dans cette église, le 2 juillet 1674, avec Marie-Jeanne *Morel*, fille de Paul et de Simone *Ghuemart*, baptisée à Saint-Étienne le 22 août 1653 ; dont :

a. — *Paul-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 26 avril 1675

1. C'est peut-être elle qui épousa à Saint-Maurice, le 23 novembre 1662, Jean *Le Cocq*, fils de Jean et d'Anne *Crespeur*, bourgeois de Lille par achat du 13 janvier 1673 et qui décéda paroisse Saint-Maurice le 23 septembre 1709.

BRANCHE DE VALENCIENNES.

Il nous a été impossible de la rattacher aux *du Forest* lillois ; cependant il est certain qu'il s'agit de la même famille et cette branche porte aussi les mêmes armoiries. Voici ce que nous en connaissons :

I. — *Michel* DU FOREST, sr de Maigret, Hautmont, Montilleul, Hésecque, testa à Valenciennes, le 6 avril 1703, et mourut en cette ville, paroisse de la Chaussée, le 26 janvier 1707, à 86 ans ; il épousa Jeanne *Plumiera*, morte à Valenciennes le 2 novembre 1677 ; dont il eut :

1. — *Gisbert* ou *Gilbert*, mort avant 1694, allié à Saint-Jacques, le 24 juin 1673, à Marie-Éléonore *Boisleux*, fille de Jean-Baptiste, sr de Lonsart, échevin de Valenciennes, et d'Éléonore *Sourdéau*, baptisée à Saint-Jacques le 26 décembre 1652 ; d'où :

a. — *Marie-Éléonore-Joseph*, dame de Lonsart, baptisée à Saint-Jacques le 30 mars 1674, décédée paroisse de La Chaussée le 6 octobre 1761, mariée à Saint-Jacques, le 18 juillet 1697, avec Pierre *Daguin*, sr de Poiteux, échevin de Valenciennes, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts, puis lieutenant prévôt de cette ville ; dont postérité.

b. — *Marie-Éléonore-Gabrielle*, décédée paroisse Saint-Jacques le 25 novembre 1692.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, II.

3. — *Pierre*, sr d'Hésecque, échevin de Valenciennes, mort paroisse de La Chaussée le 10 mars 1711.

4. — *Françoise*, morte paroisse Saint-Géry le 3 septembre 1713, alliée à Michel *Desfontaines*, sr de Frasnoy, fils d'Adrien et de Marie-Joseph *Fasse*, échevin de Valenciennes, maître des eaux et forêts du Quesnoy, greffier des Werpes, président du conseil provincial de Valenciennes et conseiller aux honneurs du Parlement de Flandre, décédé paroisse Saint-Géry le 13 mars 1724, à 62 ans ; d'où postérité.

5. — *Jeanne-Thérèse*, mariée : 1° avec Charles *Baillicque* ; 2° à Saint-Georges de Cambrai, le 24 septembre 1701, avec Pierre-Alexandre *Canone*, conseiller du Roi, trésorier des fortifications de Cambrai ; dont postérité des deux lits.

6. — *Michel*, débile d'esprit, qui avait pour curateur, en 1712, Michel *Desfontaines*, son beau-frère.

II. — *Jean-Baptiste* DU FOREST, échevin de Valenciennes, épousa Dlle *Recqbois*, dont il eut :

1. — *Jean*, qui suit, III.

2. — *Jacques-Michel*, curé du Béguinage à Valenciennes, mort dans cette ville le 26 février 1719 à l'âge de 44 ans. On a de lui une *Histoire de la chapelle et confrérie de Notre-Dame du Puy à l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chaussée*. (Bibliothèque de Valenciennes, man. n° 492).

3. — *Marie*, décédée paroisse Saint-Géry le 11 juin 1710, à 32 ans, épouse de Jean-Ignace *Villain*, fils de Pierre et de Marie-Antoinette *Pédecœur*, remarié avec Marie-Joseph *Danneau*; dont postérité.

4. — *Christophe*, religieuse à l'abbaye de Saint-Jean, y décédée le 2 avril 1747, à 65 ans.

5. — *Pierre-Joseph* « étant écolier se noya en allant sur la glace. »

6. — *Jeanne-Thérèse*, novice ursuline, en religion sœur Françoise-Thérèse de Saint-Joseph ; elle testa à Valenciennes le 4 octobre 1704 (Archives de Valenciennes, n° 3771).

III. — *Jean* DU FOREST, écuyer, conseiller au conseil provincial de Hainaut, décédé paroisse Saint-Géry le 4 février 1709, épousa Pétronille *Waymel*, d'une famille douaisienne ; il en eut :

1. — *Pierre-Joseph*, receveur à Malplaquet, mort le 9 avril 1769 à 79 ans, enterré dans l'église de Taisnières-sur-Hon près Bavai.

2. — *Marie-Françoise-Joseph*, mariée à La Chaussée, le 15 novembre 1714, avec Georges-Dieudonné *de Mérica*, écuyer, lieutenant au régiment de la Marcq ; dont postérité.

3. — *Marie-Antoinette-Joseph*, baptisée à La Chaussée le 27 mars 1706.

4. — *Jean-Frédéric-Joseph*, baptisé à Saint-Géry le 31 janvier 1708, demeurant à Rouen, où il épousa D^elle^ *Bourdeau*

NON RATTACHÉS.

Clément-Joseph, fils de *Jean-Baptiste*, mort paroisse Saint-Maurice le 23 octobre 1700, enfant.

Marie-Angélique, fille de Jean et d'Angélique *Morelle*, baptisée à Saint-Sauveur le 13 décembre 1694.

D^elle^...., fille de *Pierre*, baptisée à Saint-Étienne le 3 novembre 1576.

Pierre, décédé paroisse Saint-Maurice le 13 novembre 1658.

André-Joseph, fils de *Pierre*, mort enfant paroisse Saint-Maurice le 8 décembre 1707

Ang. ., fille de *Jean-Baptiste*, y décédée le 24 décembre 1709

Catherine, fille de *Jacques*, y décédée le 30 juillet 1719

1651, 13 mars. — *Lettres de chevalerie accordées par Philippe IV, Roi d'Espagne, à Jean du Forest, escuyer, sieur de la Feumerie.*

Philippes, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, d'Arragon etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut. Savoir faisons que pour le bon rapport que fait nous a esté de nostre cher et féal *Jean du Forest*, escuyer, sieur de la Feunerie, grand bailly de nostre ville de Menin et cappitaine d'une compagnie libre d'infanterie pour nostre service et que durant la campagne de l'an 1645 contre les Français il auroit rendu toutes sortes de services et assistance pour la subsistance de nostre armée et conservation de la dite ville de Menin et places circonvoisines et qu'après la rendition d'icelle il en seroit sorty abandonnant son domicile, biens et offices, non obstant que les ennemis luy auroyent fait de grandes offres pour l'y retenir, et s'étant retiré à Courtray avec sa famille et icelle ville ayant aussy esté siégée et prise par l'ennemy il en seroit pareillement sorty avec la garnison abandonnant le reste de ses biens et l'office de haut pointre de la chastellenie de Courtray et se retirer dans la ville de Gand pour n'adhérer jamais au party de nos ennemis, et qu'à la reprinse de ladicte ville de Menin estant rentré en son office, il nous auroit avancé un prest de deux mil florins de secours pour la levée d'une compagnie d'infanterie wallonne, laquelle seroit encore à présent en actuel service, par dessus un autre prest par luy fait en l'an 1645. Pour ces causes, et ce que dessus considéré, mesme afin de le stimuler d'avantage et luy donner occasion au moyen de quelque marque d'honneur de s'évertuer de plus en plus en nostre service, nous, désirans favorablement le traiter, décorer et élever, avons iceluy *Jean du Forest* fait et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes, voulans et entendans que doresenavant il soit tenu et réputé pour tel en tous ses actes et besongnes et jouisse des droitz, libertez et franchises dont jouissent et ont acoustumé de jouïr tous autres chevaliers par toutes nos terres et seigneuries, signaument en nosdits Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière comme s'il eust été fait et créé chevalier de nostre main propre. Mandons et commandons à tous nos lieutenans, gouverneurs, mareschaux et autres nos justiciers, officiers et sujets ausquels ce peut toucher en quelque manière que ce soit, que ledit *Jean du Forest* ils laissent, permettent et souffrent dudit tiltre de chevalier et du contenu en ces dites présentes pleinement et paisiblement jouïr et user, sans en ce luy faire, mectre ou donner, ny souffrir estre fait mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire. Car ainsy nous plaist-il, pourveu que dans l'an après la datte de cestes, icelles soyent

présentées à nostre premier roy d'Armes ou autre qu'il appartiendra en nosdits Pays-Bas, en conformité et aux fins portés par le 15e article de l'ordonnance décrétée par feu nostre bon oncle l'Archiduc Albert le quatorsiesme de décembre 1616 touchant le port des armoiries, timbres, titres et autres marques d'honneur et de noblesse à peine de nullité de cette présente grâce. Ordonnant à nostre dit premier roy d'Armes ou à celuy qui exercera son état en nosdits Pays-Bas, ensemble au roy ou héraut d'armes de la province qu'il appartiendra, de suivre en ce regard ce que contient le règlement fait par ceux de nostre Conseil privé le 2e octobre 1637 au sujet de l'enregistrature de nos lettres patentes touchant les dites marques d'honneur, en tenant par nosdits officiers d'armes respectivement notice au dos de cestes. En tesmoin de ce nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles fait mettre notre grand scel. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le 13e jour du mois de mars l'an de grâce 1651 et de nos règnes le 29e. Paraphé M. L. Ve, signé: Philippes. Sur le ply est escrit : Par le Roy : Signé : Brecht.

Si est encore escrit : Ces lettres sont enregistrées en la Chambre des Comptes du Roy à Lille, du consentement de Messeigneurs d'icelle au registre des Chartres y tenu commençant au mois de Juillet 1651, folio 1, le 22e d'aoust dudit an par moy, signé : R. Simon.

Collationné sur le registre original estant en la Tour des Chartes de la Chambre des Comptes de Lille en Flandres, par moy soussigné, conseiller et historiographe ordinaire du Roy, commis par Sa Majesté à la garde et direction des titres et registres d'icelle Chambre, le 4 febvrier 1670.

(signé) : Denys Godefroy.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1675 : Supplément aux Titres nobiliaires, tome I, f° 405 et suivants.

1668, 25 janvier. — *Certificat de Messieurs du Magistrat de la Ville de Lille concernant la noble descente des du Forest.*

Nous Mayeur et Eschevins de la ville de Lille en Flandres, salut. Sçavoir faisons et certifions à tous qu'il appertiendra d'avoir bonne et parfaicte cognoissance du sieur *Anthoine du Forest*, escuïer, seigneur des Passez, lequel at par plusieurs et différentes fois esté Reuwart et mayeur de ceste dicte ville, esquelles quallitées il at rendu plusieurs bons et signalez services et auparavant estoit lieutenant second de la Gouvernance et Prévost de la ville de Lannoy, ayant aussy esté capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne pour le

service de Sa Majesté. Lequel sieur *des Passez* sçavons estre gentilhomme descendu d'ancienne noblesse de ceste province, vivant noblement et jouyssant sans contredict de tous droictz, previlèges et prérogatives tels que à gentilhomme appertiennent. De quoy nous ayant requis avoir tesmoignaige, luy en avons despêché le présent et faict séeller de nostre seel aux causes. Sy certifions de plus n'y avoir quand à présent aucuns Roy d'armes résident en ceste ville et province qui pouroit tesmoigner de la noblesse des habitans en icelle, du moins qu'il soit venu à nostre cognoissance. En tesmoing de ce, nous avons à ces présentes lettres faict mettre le séel aux causes de la ditte ville, le vingt-cinquiesme de Janvier seize cens soixante-huict.

(plus bas signé) : BAYART.

Archives du Nord. — Série E; carton n° 97, intitulé : Noblesse de Flandre ; original en parchemin dont le sceau qui pendait autrefois à une double queue de parchemin, a disparu.

GILLEMAN

ARMES : *d'azur à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois croissants d'or.*

I. — *Jean* GILLEMAN, décédé avant 1496, épousa Gertrude *du Thil*, dont il eut :

1. — *Gordien*, qui suit, II.
2. — *Jacques*, qui suivra, II bis.

II. — *Gordien* GILLEMAN, bourgeois de Lille par achat du 14 avril 1496, receveur du domaine et des assises de Lille depuis le 25 juin 1494 jusqu'au 24 juin 1505, décédé avant 1536, épousa Jacqueline *Ruffault*, fille de Jean et de Jeanne *de la Porte* dite *d'Espierres* ; dont il eut :

1. — *Gilles*, sr de Campaigne, receveur du domaine et des finances de Charles-Quint au quartier de Saint-Omer et de Tournehem, marié : 1° avec Isabelle *du Mortier*, fille de Bruno, conseiller de la gouvernance de Lille, et d'Agnès *de la Lacherie* ; 2° avec Marie *Bourguignon*. Ses enfants furent :

a. — *François*, allié à Dlle *de Honvault*.

b. — *Jacques*.

c. — *Anne*, femme de N. *Bersacques*.

De ces deux fils sortirent les Gilleman, srs de Campaigne et de Mussen-en-Artois, qui s'éteignirent à la fin du XVIIe siècle [1] (H. FREMAUX : *Généalogie Ruffault*, page 43).

2. — *Jacques*, licencié ès lois, avocat postulant au grand conseil de Malines, allié à Jeanne *Borluut*, dont il eut trois enfants : *Jean*, *François* et *Liévine*.

3. — *Claude*, époux de Lamberte *Lescuyer*, dont : *Philippe* et *Anne*, mariée avec Jacques *Lourettes*.

4. — *Maximilien*, religieux à Saint-Bertin de Saint-Omer, aumônier, puis chantre, mort le 30 mars 1562.

---

1. Il y a beaucoup de notes sur cette branche dans le tome VI, pages 103 et suivantes, des *Manuscrits généalogiques de de Sars*, à la bibliothèque de Valenciennes.

5. — *Charles*, marié avec Claudine *Dausque*, puis avec Marguerite *de Basseler* ; du deuxième lit il eut : *Philibert*, *Jean*, *Ghislain*, *Louis* et *Jeanne*.

6. — *Aldegonde*, épouse de Jean *du Tertre*

7. — *Catherine*, mariée avec Jacques *Zannequin* ; dont postérité.

II bis. — *Jacques* GILLEMAN, épousa Marie *de Vicq*, dite *de la Chapelle*, dont il eut :

1. — *Adrien*, qui suit, III.
2. — *Marguerite*.
3. — *Philippe*, allié à Marie *Franchois*, qui le rendit père de :
   a. — *Gérard*, marié avec Dᵉˡˡᵉ *Cambier*.
   b. — *Antoine*, époux de Dᵉˡˡᵉ *Becquet*.
   c. — *Firmin*.
   d. — *Jeanne*.
4. — *Gilles*, mort sans postérité (*Généalogie Gilleman*, ms. 954 de la Bibliothèque de Douai).

III. — *Adrien* GILLEMAN, sʳ de la Barre à Comines, clerc de la Chambre des comptes à Lille, second greffier en 1527, premier greffier en 1529, auditeur ordinaire en août 1542, ministre ordinaire en juillet 1548, président en juin 1570, décédé à Lille le 11 février 1589 Il avait été créé chevalier le 11 février 1586 (d'après Le Roux). Son épouse, Philippe *de le Fortrie*, morte le 24 mai 15..., fut enterrée à côté de lui à Sainte-Catherine ; d'où :

1. — *Nicolas*, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 1ᵉʳ décembre 1570, mort en 1578, s'allia à Jacqueline *de Courouble*, dont il eut : *Adrien*, mort sans postérité.
2. — *Catherine*, décédée le 8 décembre 1608, mariée avec Antoine *du Bus*, mort le 12 août 1587 et enterré dans la chapelle de Saint-Jacques à Saint-Étienne ; sans enfants.
3. — *Maximilien*, qui suit, IV.
4. — *Agnès*, épouse de Jean *Le Pé*, fils de Jean, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 10 mai 1591 ; dont postérité.

IV. — *Maximilien* GILLEMAN, écuyer, sʳ de la Barre, maître de la Chambre des comptes à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 4 juin 1574, mort le 13 novembre 1621, s'allia à Isabeau *Marissal* ; d'où :

1. — *Adrien*, baptisé à Sainte-Catherine le 1ᵉʳ octobre 1575.
2. — *Adrien*, qui suit, V.

3. — *Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 février 1582.

4. — *Alexandre*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 mars 1583.

5. — *Jacqueline*, baptisée à Sainte-Catherine le 4 juillet 1584.

6. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 août 1585.

7. — *Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 28 octobre 1587, élève au collège de Marchiennes, religieux à Loos, secrétaire de l'abbé Vincent Longuespée, receveur, puis prieur de cette abbaye, de 1606 à 1619.

8. — *Élisabeth*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 avril 1589.

9. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 17 juillet 1591.

10. — *Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 octobre 1592, religieuse à l'Abbiette de Lille.

11. — *Agnès*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 décembre 1593, mariée, le 22 avril 1619, avec Jacques *Miroul*, fils de Jean et de Philippote *du Maretz*, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1619 ; dont postérité.

12. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 janvier 1595, alliée à Jean *du Béron*, fils de Jean et d'Antoinette *Berthault* dite *de Hollande*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 10 décembre 1609, veuf de Françoise *Cardon* ; dont postérité.

13. — *Jacqueline*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 mars 1598, morte le 31 août 1648, alliée à Robert *Warlop*, écuyer, s[r] de Bihamel, fils de Robert et de Catherine *de Lannoy*, licencié ès lois, conseiller du Roi et son procureur fiscal général à Lille, Douai et Orchies, bourgeois de Lille par relief du 10 septembre 1607, mort le 19 octobre 1641, et inhumé ainsi que sa femme à Saint-Pierre, dans la chapelle paroissiale ; dont postérité.

V. — *Adrien* GILLEMAN, écuyer, s[r] de la Barre, de Monchy, baptisé à Sainte-Catherine le 28 février 1579 (n. st.), bourgeois de Lille par relief du 11 avril 1606, nommé greffier extraordinaire à la Chambre des comptes de Lille par lettres du 12 mai 1606, auditeur ordinaire le 11 juillet 1620 à la place de son père, maître ordinaire le 8 mai 1629, mort le 21 novembre 1634 d'après de Seur et le 27 septembre 1634 d'après son épitaphe. Il épousa Catherine *de Boulongne*, fille de François et d'Isabeau *Berthault* dite *de Hollande*, née à Valenciennes vers 1582, décédée le 11 septembre 1640 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Sainte-Anne à Saint-Pierre ; dont :

1. — *Élisabeth*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 septembre 1606.

2. — *Adrien*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 décembre 1607, mort jeune.

3. — *Maximilien*, baptisé à Sainte-Catherine le 31 octobre 1608.

4. — *Maximilien*, écuyer, s[r] de la Barre, baptisé à Sainte-Catherine le 31 mars 1610, mort célibataire le 15 septembre 1690 et enterré à Wambrechies.

5. — *Adrien*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 mai 1612.

6. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 septembre 1614.

7. — *Jean*, écuyer, s[r] de Monchy, Saint-Hilaire, baptisé à Sainte-Catherine le 3 mars 1617, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne.

8. — *Agnès*, baptisé à Saint-Pierre le 13 mars 1619.

9. — *Adrien*, qui suit, VI.

10. — *Jean-Wallerand*, baptisé à Saint-Pierre le 14 août 1623.

11. — *Marie-Pétronille*, baptisée à Saint-Pierre le 1[er] juin 1626, morte « à marier ».

12. — *Marie-Ignace*, baptisée à Saint-Pierre le 23 juin 1627, religieuse de Sion à Courtrai, décédée en 1692.

VI. — *Adrien* GILLEMAN, écuyer, s[r] de la Barre, baptisé à Saint-Pierre le 5 août 1621, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1677, échevin de cette ville, décédé le 22 juillet 1694 et enterré dans la chapelle Sainte-Anne à Saint-Pierre, épousa, le 29 décembre 1675, Antoinette *Delobel*, fille de Nicolas et de Jeanne *de Lannoy*, baptisée à Saint-Maurice le 1[er] août 1646, morte à Tourcoing le 7 mars 1740 et enterrée aux Ursulines de cette ville; d'où :

1. — *Joséphine*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 avril 1677.

2. — *Joseph-Adrien*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 août 1679.

3. — *Marie-Ignace*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 février 1685, testa à Hérignies le 1[er] février 1742 et mourut avant le 10 mars 1749; elle épousa à Sainte-Catherine, le 9 novembre 1710, Philippe-Marie *Dubois de Hoves*, écuyer, s[r] d'Hérignies, Drumetz, le Pret, fils de Wallerand-François-Joseph, écuyer, et d'Isabelle-Thérèse *du Gros-pré*, bourgeois de Lille par relief du 3 juillet 1711, décédé après 1740. Elle avait acheté la bourgeoisie de Douai le 23 août 1738, mais elle ne paraît pas s'être fixée en cette ville ; dont postérité.

4. — *Adrien-Joseph*, qui suit, VII.

VII. — *Adrien-Joseph* GILLEMAN, écuyer, s[r] de la Barre, baptisé à Sainte-Catherine le 2 novembre 1687, bourgeois de Lille par relief du 12 juillet 1714, échevin, puis mayeur, mort le 22 mai 1742 et enterré à Sainte-Catherine ; épousa dans cette église, le 30 novembre 1713, Bonne-Marguerite *Dubois de Hoves*, sœur de

Philippe-Marie, née en 1687, morte le 27 juillet 1758 et inhumée à côté de son mari ; d'où :

1. — *Philippe-Charles-Joseph*, écuyer, sr de la Barre, né le 11 septembre 1714 et baptisé le 18 à Sainte-Catherine, bourgeois de Lille par relief du 9 septembre 1739, receveur des Bonnes-Filles en 1741 et 1742, administrateur de la Noble-Famille en 1772, 1774, 1780, 1785 et 1786, mort à Lille le 29 décembre 1810 ; marié à Sainte-Catherine, le 28 avril 1739, avec Marie-Élisabeth-Thérèse *Libert*, fille de François, écuyer, et d'Élisabeth-Thérèse *Farvacques*, baptisée à La Madeleine le 11 octobre 1699, veuve de Nicolas-Romain *Noiret*, décédée le 9 juin 1773 ; sans postérité.

2. — *Antoine-Adrien*, qui suit, VIII.

3. — *Aimée-Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 novembre 1716.

4. — *Ferdinand-Alexandre*, écuyer, sr de Saint-Hilaire, baptisé à Sainte-Catherine le 28 mars 1721, enterré dans cette église le 11 septembre 1762.

VIII. — ***Antoine-Adrien*** GILLEMAN, écuyer, sr de la Barre, baptisé à Sainte-Catherine le 26 octobre 1715, fixé en Espagne où il se maria, décédé à Madrid le 11 juin 1796 ; il eut :

1. — *Nicolas*, qui fut père de : *Emmanuel*, né à Calatayud le 14 octobre 1786, capitaine en retraite en 1818.

2. — *Ferdinand-Juste-Antoine*, qui suit [1], IX.

IX. — ***Ferdinand-Juste-Antoine*** GILLEMAN, écuyer, sr de la Barre, né à Pampelune le 28 mai 1745, décédé à Cadix le 6 avril 1810, fut père de :

1. — *Antoine-Philippe-Adrien-Bernard*, né à Madrid le 14 janvier 1789, secrétaire du roi d'Espagne.

2. — *Manuela-Léocadie-Marguerite*, née à Madrid le 2 janvier 1791, épouse de François *Saliedo*, capitaine d'infanterie.

3. — *Félix-Philippe-Ferdinand*, né à Madrid le 13 octobre 1792, premier lieutenant de la garde du roi d'Espagne.

---

1. Dans l'*Histoire des gardes wallonnes*, par Guillaume, nous trouvons, page 336, les mentions suivantes : DE GILMAN, *Clément*, nommé sous-lieutenant aux gardes wallonnes le 1er septembre 1775, sous-lieutenant de grenadiers le 9 août suivant, lieutenant le 1er janvier 1783, retraité à Barcelone en cette année ; — DE GILMAN, *Nicolas*, enseigne au même corps le 26 juillet 1776, enseigne de grenadiers le 18 juin 1778, sous-lieutenant le 23 novembre 1780 et retraité à Barcelone le 11 janvier 1784. Il existe encore en Belgique une famille *de Gilman*, mais dans les différentes généalogies que nous en connaissons, il n'est pas question des deux personnages précédents. Nous n'avons pas pu savoir davantage s'ils se rattachent aux *Gilleman* lillois.

4. — *Marie-Mercédès-Anne-Rose*, alliée à Samoens *Manzanarès*, capitaine du génie royal, puis lieutenant-colonel d'infanterie.

NON RATTACHÉS

Honoré-Alexandre-Bonaventure GILLEMAN, s[r] du Sart, avocat, marié à Sainte-Catherine, le 5 juillet 1702, avec Marie-Marguerite *de Fourmestraux*, et décédé sans enfants paroisse Saint-Maurice le 31 mars 1737.

Étienne GILLEMAN, allié à Agnès *Le Monnier*; d'où : *Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mars 1683 et *Isabelle-Marie*, baptisée à la même église le 15 mai 1684.

Antoine GILLEMAN, bourgeois de Lille par achat du 9 novembre 1584, avait deux sœurs : *Anne* et *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 17 août 1582 ; il épousa Colette *Joly*, dont il eut :

Guy GILLEMAN, bourgeois de Lille par achat du 3 avril 1598 ; eut de Michelle *Braem* :

1. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 29 octobre 1600.
2. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 18 novembre 1601.
3. — *Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 21 juin 1604.
4. — *Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 12 janvier 1607.
5. — *Philippine*, baptisée à Saint-Maurice le 26 octobre 1613.
6. — *Géri*, baptisé à Saint-Maurice le 11 août 1616.
7. — *Claude*, jumeau du précédent, bourgeois de Lille par relief du 19 décembre 1649, mort paroisse Saint-Maurice le 26 janvier 1689; allié à Saint-Étienne, le 6 décembre 1649, à Catherine *Binart*, fille de Josse et de Marguerite *Deswez*.

Madeleine GILLEMAN, morte paroisse de La Madeleine le 21 mars 1676.

Pétronille GILLEMAN, décédée même paroisse le 18 octobre 1677.

Jeanne GILLEMAN, décédée même paroisse le 16 septembre 1686.

Marie-Pétronille-Joseph GILLEMAN, fille d'*Antoine* et de Marie *Adrienne*, mourut paroisse Saint-Étienne le 20 septembre 1719.

Antoinette GILLEMAN, fille de *Jacques*, baptisée à Saint-Maurice le 11 juillet 1583.

Claudine GILLEMAN, épouse de Dominique *Cochy*, morte paroisse Saint-Étienne le 5 novembre 1719.

DU HOT

ARMES : *d'azur à un entrelacs d'or.*

I. — ***Jean*** DU HOT, fils de ***Gilles*** (décédé avant **1432**) [1], acheta la bourgeoisie de Lille en **1432** et mourut avant **1483** ; il eut :

1. — *Antoine,* qui suit, II.

2. — *Collart*, boulanger, né à Lorgies (Pas-de-Calais), bourgeois de Lille par achat en 1482 ; d'où :

a. — *Catherine*, née avant 1482.

b. — *Jean*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 20 juillet 1510.

3. — *Pierre*, né à Lorgies, bourgeois de Lille par achat en 1490.

II. — ***Antoine*** DU HOT, boulanger à Lorgies, eut pour fils :

III. — ***Antoine*** DU HOT, né à Lorgies, bourgeois de Lille par achat le **4** mai **1509**, mort vers 1571, épousa en **1509** Marie ***Lefebvre-Delattre***, fille de Pierre et de Catherine ***Joire*** ; d'où :

1. — *Antoine*, qui suit, IV.

2. — *Jean*, qui suivra, IV bis.

3. — *Thomas*, bourgeois de Lille par relief du 5 août 1551.

4. — *Antoinette*, épouse de Guillaume *Deliot*, fils d'Hubert, négociant, bourgeois de Lille par relief du 16 novembre 1555, échevin de cette ville, mort le 25 juillet 1587 ; dont postérité.

IV. — ***Antoine*** DU HOT, bourgeois de Lille par relief du **12** février **1539** (n. st.), époux de Marie ***le Bus***, père de :

---

1. Antérieurement à cette date, nous trouvons dans le manuscrit 601 de la Bibliothèque municipale de Lille :

Extrait des registres aux cognoissances :

Gilles et *Nicolas* DU HOT, frères, de Beaucamp, 1294 (page 55).

Jean DU HOT père de *Pierre*, de Lorgies ; *Pierre*, frère de *Jean*, et *Pierre*, fils de *Colart* — 1312 (page 53).

Pierre DU HOT « garde des prisons de la prevosté de Lille, détenu prisonnier au chastel a Lille pour ce que on lui imposoit avoir violee de fait ou de force Maignon Nicolaié qui estoit prisonniere es prisons de la prevosté. » 1407. (2e partie - page 12.)

Jacquemars DU HOT, maçon, allié à Marguerite *Despiere*, puis à Thomasse *de Lannoit* ; dont du second lit une fille : *Lieurenchon* — 1442.

1. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 15 octobre 1577, époux de Marguerite *Rameri*, dont il eut :

a. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 mars 1583.

b. — *Allard*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 septembre 1585.

c. — *Agnès*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 octobre 1586.

d. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 février 1588.

e. — *Thomas*, baptisé à Sainte-Catherine le 10 juillet 1589.

f. — *Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 août 1598.

g. — *Louis*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 octobre 1599.

h. — *Cornil*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1601.

i. — *André*, baptisé à Sainte-Catherine le 11 mars 1603.

2. — *Venant*, qui suit, V.

3. — *Isabeau*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 mai 1570, épouse d'Olivier *Alatruye* dit *de le Vigne*, fils de Bauduin, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1591 ; dont postérité.

V. — *Venant* du Hot, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1570, épousa Catherine *Grealme* ; d'où :

1. — *Antoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 29 juillet 1571, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1602, mort avant 1627, allié à Marie *Maupetit*, fille de Claude, baptisée à Saint-Étienne le 11 décembre 1571 ; d'où :

a. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 octobre 1602, mariée dans cette église, le 23 avril 1626, avec Denis *Vanayckre*, fils d'Antoine et de Catherine *Houbelon*, bourgeois de Lille par relief du 2 janvier 1627 ; dont postérité.

b. — *Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 septembre 1604.

c. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 25 avril 1607.

d. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 février 1611, épouse de Robert *Le Roy*, fils de Robert, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1625, veuf de Françoise *de Heulst* ; dont postérité.

e. — *Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 août 1613.

2. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 novembre 1572, épouse de Louis *Lefebvre* ; dont postérité.

3. — *Hubert*, qui suit, VI.

4. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 février 1587.

5. — *Venant*, religieux à Saint-Vaast d'Arras, y décédé le 10 juin 1634 (Voir *Obituaire de Saint-Vaast*, par Van Drival, pages 202-203).

VI. — *Hubert* du Hot, baptisé à Sainte-Catherine le 13 décembre 1573, bourgeois de Lille par relief du 8 avril 1600, connétable

souverain de la confrérie Sainte-Barbe, épousa Marie ***Baillet***, fille de Robert et de Marie ***Vendeville***; d'où :

1. — ***Marie-Madeleine***, religieuse à Anvers.
2. — ***Hubert***, qui suit, VII.

VII. — ***Hubert*** DU HOT, s^r^ du Faux, bourgeois de Lille par relief du 3 mai 1631, receveur des États, mort avant 1672, épousa Marie ***Delaporte***, fille de Gilles et de Marguerite ***de Lannoy***, baptisée à Saint-Maurice le 28 août 1606; d'où :

1. — ***Hubert-François***, qui suit, VIII.
2. — ***Pierre***, baptisé à Saint-Maurice le 30 janvier 1635, y décédé le 4 janvier 1672.
3. — ***Gilles***, s^r^ du Faux, baptisé à Saint-Maurice le 6 février 1637, décédé paroisse Saint-Pierre le 8 décembre 1714.
4. — ***Nicaise***, baptisé à Saint-Maurice le 19 février 1640.
5. — ***Marie-Anne***, baptisée à Saint-Maurice le 13 septembre 1642.
6. — ***Marie-Angélique***, baptisée à Saint-Maurice le 2 août 1644, décédée paroisse Saint-Pierre le 15 août 1719, alliée, par contrat du 23 février 1666, à Josse ***de Flandres***, écuyer, s^r^ du Coustre et de Beauvois, fils de Josse, écuyer, s^r^ desdits lieux, et d'Anne ***Lefebvre***, baptisé à Saint-Étienne le 30 août 1633, bourgeois de Lille par relief du 6 août 1666, confirmé dans sa noblesse par lettres données à Versailles en février 1697, décédé paroisse Saint-Pierre le 17 mai 1702 ; dont postérité.
7. — ***Paul***, baptisé à Saint-Maurice le 23 janvier 1647, eut, de Jeanne ***Loyseau***, une fille : ***Marie-Jeanne***, baptisée à Saint-Maurice le 14 octobre 1671.
8. — ***Marie-Marguerite***, baptisée à Saint-Maurice le 3 décembre 1648.

VIII. — ***Hubert-François*** DU HOT, s^r^ du Faux, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1662, décédé paroisse Saint-Pierre le 2 novembre 1699, épousa dans cette église, le 5 juillet 1662, Marguerite ***Gillès*** [1], fille de Maximilien et de Catherine ***du Bus***; d'où :

1. — ***Marie-Joseph***, baptisée à Saint-Pierre le 3 janvier 1665, mariée dans cette église, le 26 septembre 1690, avec Louis-Philippe ***Malbaux de Buissy*** [2], chevalier, fils d'Albert-Maximilien et de Catherine-Françoise ***Cuvelier***, baptisé à Saint-Étienne le 11 octobre

1. GILLÈS : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.*
2. DE BUISSY : *Gironné de sinople et d'hermines de huit pièces, chargé en abime d'un écusson d'or, à une fasce ondée de gueules, accompagnée de trois molettes de sable.*

1654, conseiller pensionnaire des États de la Flandre wallonne, puis conseiller au parlement de Flandre le 31 octobre 1689, enfin président à mortier au même parlement le 19 mars 1705, mort à Douai, paroisse Saint-Jacques, le 17 septembre 1721 ; dont postérité.

2. — *Charles*, s[r] de Molinghien, baptisé à Saint-Pierre le 25 janvier 1670, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 6 février 1693, décédé célibataire paroisse Saint-Pierre le 9 juin 1699.

DEUXIÈME BRANCHE

IV [bis]. — *Jean* DU HOT, maître tanneur, bourgeois de Lille par relief du 1[er] décembre 1542, mort avant 1580, eut :

1. — *Marguerite*, morte après 1622, épouse de Jean *Mahieu*, fils de Toussaint, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 28 avril 1572, mort avant 1618. Elle fonda à Lille, en 1622, avec Jean Lesquin et François Van Hoyqueslot, l'hospice des Vieux-Hommes.

2. — *Jeanne*, alliée à Michel *Le Ghiez*, fils de Robert, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 5 janvier 1581, mort avant 1616 ; dont postérité.

3. — *Antoine*, qui suit, V.

V. — *Antoine* DU HOT, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 7 mai 1579, capitaine d'une compagnie bourgeoise, pourvu d'une curatelle le 16 mai 1616, épousa Agnès *Bernard*, dont il eut :

1. — *Antoine*, qui suit, VI.

2. — *Jean*, s[r] de Bertelins, baptisé à Saint-Étienne le 3 juin 1592, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1619, argentier de cette ville, capitaine d'une compagnie bourgeoise, mort paroisse Saint-Maurice le 10 novembre 1677, allié à Saint-Étienne, le 8 juillet 1618, à Antoinette *Aupatin*, fille de Philippe et d'Isabeau *Delepoulle* ; dont :

a. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 16 octobre 1620, bourgeois de Lille par relief du 23 décembre 1681, mort le 12 octobre 1689, marié à Saint-Étienne, le 20 juillet 1681, avec Anne-Claire *Baillet*, fille de Charles et de Claire *Waresquiel*, dont il n'eut pas d'enfants.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 22 novembre 1621, morte le 11 septembre 1687, épousa à Saint-Maurice, le 17 novembre 1642, Jérôme *de Fontaine*, fils de Jérôme et de Claire *Pesin*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 7 mai 1624, veuf de Michelle *Le Ghiez* ; dont postérité.

c. — *Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juin 1623, morte le 4 mars 1696 [1], alliée : 1° à Allard *Braem*, s^r^ de Villers, fils de Michel et de Françoise *du Pont*, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1647, mort le 10 octobre 1676 ; 2° à Saint-Pierre, le 22 avril 1681, à Jean-Jacques *Vanlaer* ; sans enfants :

d. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 6 septembre 1625.

e. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1626, décédée le 26 janvier 1716, mariée à Saint-Maurice, le 12 septembre 1651, avec Pierre *de Fourmestraux*, fils de François et de Jacqueline *de Rocques*, baptisé à Saint-Maurice le 2 septembre 1626, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1652, mort le 21 octobre 1680 ; dont postérité.

f. — *François*, s^r^ de Bauwe, baptisé à Saint-Étienne le 14 mai 1628, mort paroisse Saint-Maurice le 19 août 1690, eut, d'Adrienne *Decroix*, une fille illégitime : *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 mars 1679.

g. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 28 janvier 1631.

h. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 16 octobre 1632.

i. — *Pierre-Albert*, baptisé à Saint-Maurice le 9 mars 1634, prêtre, religieux à l'abbaye de Marchiennes, où il mourut le 1^er^ juillet 1681.

3. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 26 juin 1595, vivant encore en 1641, mariée avec N....

VI. — *Antoine* DU HOT, s^r^ de Flequières, marchand, bourgeois de Lille par relief du 28 juillet 1615, anobli par lettres données à Madrid le 28 mai 1641, rewart de Lille, ministre général des pauvres, décédé paroisse Saint-Maurice le 11 mai 1658, épousa Marguerite *Vanderbecken*, fille de Josse et d'Anne *de Hénin*, décédée paroisse Saint-Maurice le 26 février 1657 et inhumée dans la chapelle Saint-Sébastien ; d'où :

1. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 23 octobre 1616.

2. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 24 juillet 1618.

3. — *Pierre-Antoine*, écuyer, s^r^ de Flequières, baptisé à Saint-Maurice le 9 mars 1625, avocat au grand conseil de Malines, conseiller et maître ordinaire des requêtes à ce siège en décembre 1663, mort paroisse Saint-Pierre, à Malines, le 7 juin 1685, et inhumé au chœur de cette église, allié : 1° à Malines, le 22 juin 1666, à Catherine-

1. Cette date est tirée de l'*Épigraphie* ; d'autre part nous trouvons aux décès de Saint-Maurice, le 4 février 1695, Claire du Hot, épouse de Vallare Bergendalle, maître des eaux et forêts. Il faut lire ainsi ce dernier nom : Vanlaer, s^r^ de Bergendal.

Françoise *Bauwens van der Boyen,* fille d'Albert-Joseph, écuyer, s[r] de Neeryssche, et d'Anne *de Bocholtz*, morte le 6 juin 1667 ; 2° à Malines, à Marie-Anne *Snoukart*, fille de Martin, chevalier, s[r] de Schaubrouck, Somergem, et de Marie *L'Hermite*, née vers 1651, morte à Malines le 22 octobre 1733 ; d'où :

a. — Du second lit : *Jacques-Antoine*, né à Malines le 21 avril 1669.

b. — *Anne-Faynelywe*, morte à Malines le 16 août 1672.

c. — *Marie-Jacqueline*, née à Malines le 7 janvier 1675.

d. — *Antoine-François*, écuyer, né à Malines le 30 mars 1678, maître des requêtes au grand Conseil, époux de Geneviève-Marie (*alias* Henriette-Marie) *de la Vergne de Rodet*, fille de Ferdinand, marquis de la Vergne ; d'où :

aa. — *Joseph-Ferdinand-Antoine*, né à Malines le 30 mars 1699, mort le 1[er] juin suivant.

bb. — Un enfant né à Malines le 19 novembre 1703, mort aussitôt.

e. — *Marie-Anne*, née à Malines le 21 septembre 1679.

f. — *Marie-Françoise,* née à Malines le 20 janvier 1683, morte le 24 juillet 1684.

g. — *Joseph-Ignace*, né à Malines le 28 juillet 1684, écuyer, s[r] de Flequières, mort en 1719, allié à Adolphine-Thérèse-Pauline *d'Ittres de Caestre*, fille de Georges-Joseph, baron d'Ittres, et de Jeanne-Angéline *de Halame*, morte à Malines le 29 mars 1737 et inhumée dans la cathédrale ; d'où :

aa. — *Marie-Anne*, alliée à Philippe-Ignace-François *de Gottignies,* écuyer, s[r] de Vandenbroeck, fils de Jean-Baptiste, écuyer, et de Marguerite-Agathe *Snoy*, veuf de Barbe-Marie-Brigitte *de Hovine*, mort le 29 octobre 1716 ; sans postérité.

h. — *Marie-Marguerite*, née à Malines le 7 juin 1688.

4. — *Norbert*, qui suit, VII.

5. — *Antoinette*, morte le 9 février 1711, mariée, le 17 septembre 1649, avec Charles *Piers*, écuyer, s[r] de Nieuwenhuyse, fils de Charles et d'Antoinette *de Lattre*, né à Courtrai le 8 janvier 1620, licencié ès lois, bourgmestre de Courtrai, haut-pointre de la châtellenie, mort le 13 octobre 1688, enterré, ainsi que sa femme, dans l'église de Cuerne ; dont postérité.

6. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 23 novembre 1632.

7. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 28 novembre 1634.

VII. — *Norbert* DU HOT, écuyer, s[r] de la Caullerie à Prémesques, et de Flequières, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1652 sur

requête, mort avant 1677, épousa Hélène *de Belvalet*, fille de Jacques, sr d'Humercœuille, et d'Anne *Bayart*, morte le 23 janvier 1705 et enterrée dans l'église de Pérenchies ; dont :

1. — *Antoine-François*, qui suit, VIII.
2. — *Anne-Marie*, morte le 27 juin 1702, inhumée à Pérenchies.
3. — *Marie-Marguerite-Paule*, décédée le 2 mai 1687, enterrée à Pérenchies.
4. — *Charles-Henri-Norbert*, profès récollet en 1677.

VIII. — ***Antoine-François*** DU HOT, écuyer, sr de la Caullerie, du Hamel, de Saint-Fleury, né à Saint-Pol vers 1655, bourgeois de Lille par relief du 1er février 1678 [1], bourgeois d'Arras par achat du 27 février 1677, échevin d'Arras, décédé dans cette ville paroisse Saint-Aubert, le 27 mai 1699, et inhumé à la Caullerie ; épousa à Arras, paroisse Saint-Jean-en-Ronville, le 2 mars 1677, Brigitte ***Descouleurs***, fille d'Ogier, écuyer, sr du Bouleau, et de Marie-Marguerite ***Crignon*** ; d'où :

1. — *Guillaume-François*, écuyer, mort avant 1735.
2. — *Pierre-François*, écuyer, sr de Steenove, lieutenant au régiment de Bresse, mort avant 1727.
3. — *Louis-Cyrille-Ogier*, écuyer, sr du Hamel, bourgeois d'Arras par relief du 15 septembre 1710, domicilié à Armentières en 1727, mort avant 1735.
4. — *Marie-Norbertine*, née en 1682, morte paroisse Saint-Aubert, à Arras, le 3 juillet 1693.
5. — *Jacques-Onuphre-Éloi*, qui suit, IX.
6. — *Marie-Brigitte*, baptisée à Saint-Aubert d'Arras le 24 avril 1692, décédée paroisse de La Madeleine à Lille le 29 mars 1753, célibataire.

IX. — ***Jacques-Onuphre-Éloi*** DU HOT, écuyer, sr de la Caullerie, bourgeois d'Arras le 11 juin 1714, mort avant 1747, épousa Marie-Élisabeth *Auvray*, d'une famille d'Arras. Il habitait Prémesques en 1727, et eut :

1. — *Pierre-Onuphre*, écuyer, commandant le second bataillon d'infanterie wallonne au service d'Espagne, marié, en 1749, avec Catherine-Françoise *de la Porte*, fille de Louis, sr de Vaulx, et de Catherine *de Belvalet*.

---

1. Depuis cette époque la famille du Hot quitta Lille ; les recherches à Arras ne nous ont presque rien fourni.

2. — *Jacques-François*, écuyer, né vers 1723, capitaine au régiment de Montmorin, décédé paroisse de La Madeleine à Lille le 8 décembre 1747.

3. — *Louis-Norbert-Éloi*, écuyer, s^r^ de Sainte-Fleury, enseigne aux gardes wallonnes le 18 avril 1743, enseigne de grenadiers le 11 août 1745, sous-lieutenant le 7 avril 1746, sous-lieutenant de grenadiers le 4 décembre 1751, lieutenant le 7 septembre 1754, sous-aide-major le 16 août 1755, aide-major le 28 décembre 1761, capitaine le 8 septembre 1767, retraité comme brigadier le 1^er^ juillet 1782; il prit part avec ce corps aux batailles de Plaisance, de Tidone, ainsi qu'aux expéditions de Portugal et d'Alger et mourut avant 1786. Il épousa Marie-Françoise-Cécile Agnès *des Maizières*, veuve de Joseph-Albert *des Maizières*, morte à Barcelone le 19 février 1801, sans enfants.

NON RATTACHÉS.

Paul DU HOT, fils de *Jean*, baptisé à S^t^-Étienne le 23 octobre 1598.

Marie DU HOT, alliée à Sainte-Catherine, le 1^er^ août 1627, à Henri *du Foret*.

Pierre DU HOT, baptisé à Saint-Étienne le 12 janvier 1584.

Pierre-Onuphre DU HAUT, fils d'*Hugues*, marié à Arras, Sainte-Madeleine, le 17 février 1711, avec Marie-Marguerite *Touliure*, puis à la même église, le 21 février 1719, avec Marie-Anne *Dinoir*.

Guillaume DU HOT, baptisé à Saint-Étienne le 26 juin 1580.

Épitaphe de *Charles* DU HOT à la cathédrale de Tournai :

Dominus *Carolus* DU HOT, hujus ecclesiæ canonicus, constructo ornato et fundato ad B. M. Virginis honorem sacello in oppido Landrecensi, natali solo, obiit anno 66 ætatis suæ, ipsis Kalendis januarij 1618. Orate pro eo.

Albert DU HOT, prêtre, religieux de Marchiennes, mort le 1^er^ juillet 1681, à quarante-huit ans.

1641, 28 mai. — *Lettres d'anoblissement par Philippe VI, roi d'Espagne, en faveur d'Antoine du Hot, seigneur de Flesquières.*

Philippe etc^a^... A tous présens et avenir qui ces présentes verront ou lire oyront, salut. De la part de nostre cher et bien amé *Antoine du Hot*, seigneur de Flesquière, nous a esté très-humblement représenté qu'il seroit issu d'ancienne bourgoisie de nostre ville de Lille

où ses ancestres auroyent exercé estats honnorables, mesmes feu son père ceux de cappitaine, eschevin et autres, et s'y comporté en toute fidélité et diligence en la conservation de ladite ville en la deue obéissance, outre qu'il auroit vescu toutte sa vie de ses revenus et sans avoir fait aucun exercice mécanique, qu'iceluy son père n'ayant eu qu'une seur, les descendans d'icelle seroyent tous honnourés du tiltre de noblesse, que le frère unique du remonstrant seroit à présent trésorier de la dite ville pour la sixième fois et serviroit, passées longues années, de cappitaine en icelle, que sa sœur unique se seroit alliée à noble homme et luy remonstrant à la fille de Demoiselle Anne *de Hennin,* issue comme il a allégué de noble extraction et sœur de feu le très-révérend père en Dieu Antoine *de Hennin,* évesque d'Ipres, fondateur d'un grand séminaire pour y nourrir trente ou quarante estudiants en théologie afin de servir de pasteurs ès provinces de nostre obéissance où la misère des guerres en auroit causé le deffault ; que la sœur unique de sa femme qui n'auroit aucun frère, se seroit pareillement alliée à homme noble honoré du tiltre de chevalier et qui auroit servy l'estat de bourgmaistre de nostre ville de Bruxelles, à l'exemple desquels le remonstrant auroit aussy desservy divers estats honnorables en ladite ville de Lille, si comme de cappitaine, de ministre général des pauvres, de superintendant des notables et autres au magistrat d'icelle en laquelle il seroit présentement rewart pour la deuxiesme fois et en cette qualité auroit eu l'honneur de présenter à nostre très-cher et très-amé bon frère le cardinal-infant Dom Ferdinand, lieutenant-gouverneur et cappitaine général de nos Pays-Bas et de Bourgongne, les clefs de la dite ville à son entrée en icelle et en outre auroit esté employé par feu le comte de Coupigny, en son vivant de nostre Conseil d'Estat et chef de nos finances, en plusieurs occasions de nostre service qu'il auroit tousjours procuré d'avancer avec particulier zèle, et comme il désire d'y continuer et employer ce qu'il a plû à Dieu de luy prester avec plus de lustre pour luy et sa postérité, il nous a très humblement supplié qu'il nous plust de luy accorder, ensemble à ses enfans et postérité, le tiltre et degré de noblesse avec permission de porter les armoiries que ses ancestres ont portées, luy faisant sur ce despêcher noz lettres patentes sur ce pertinentes. Sçavoir faisons, que Nous, les choses (susdites) considérées, avons de nostre certaine science, autorité souveraine, et grâce spéciale, pour nous, nos hoirs et successeurs, audit *Antoine du Hot,* ensemble à ses enfans et postérité masles et femelles nais et à naistre en loyal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enfans et posté-

rité et chascun d'eux procréé en loyal mariage comme dit est, ayent à jouyr et user, jouissent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles en tous lieux, actes et besongnes, de tous et quelsconques honneurs, prérogatives, prééminences, franchises, privilèges et exemptions de noblesse dont les autres nobles ont accoustume de jouir, jouissent et jouiront et qu'ils soient en tous leurs faits et actes tenus et réputez pour nobles en toutes places en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et créons tels par ces mesmes présentes, et que semblablement ils soyent et seront capables et qualifiez pour estre eslevez à estats et dignitez, soit de chevalerie ou autres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous nos pays, signamment en nosdits Pays-Bas, places, terres, seigneuries, rentes, revenues, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefs et arrière-fiefs et tous autres nobles tenemens et iceux prendre et tenir de nous ou d'autres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans ; et si aucunes des choses susdites ils ont jà acquises, les tenir et posséder sans estre constraints de par nous ou d'autres les mettre hors de leurs mains : à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines par ces dites présentes, faisans vers nous et nosdits hoirs et successeurs les devoirs y appartenans selon la nature et condition d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du pays où ils sont situéz, et ce, parmy certaine finance modérée que ledit *Antoine du Hot*, à cause de cette présente grâce, sera tenu de payer à nostre profit sur la tauxation qui en sera faite par ceux de notre Conseil d'Estat aux affaires de nos Pays-Bas et de Bourgongne près nostre personne, à ce commis. Et affin que l'estat de noblesse dudit suppliant soit tant plus notoire, connu et autorisé, luy avons aussy accordé et permis, accordons et permettons par ces dites présentes qu'il et sa postérité de loyal mariage, comme dit est, pourront perpétuellement et à tousjours en tous et quelsconques leurs faits, gestes et autres actes licites et honnestes, continuer à avoir et porter les armoiries dont ses ancestres et luy ont usé jusqu'à maintenant qui sont celles qui s'enssuivent : sçavoir est : *un escu d'azur à double las d'amour d'or,* au timbre de cinq grilles ou ouvertures en porfil d'argent, au bourrelet et feuillages des émaux de l'escu, cimier une teste de chèvre d'argent entre deux vols des esmaux de l'escu, comme lesdites armoiries sont peintes et figurées au milieu de cestes. Si requérons nostre très-cher et très-amé bon frère le cardinal Infant dom Ferdinand, pour nous lieutenant-gouverneur et cappitaine général de nosdits Pays-Bas et de Bourgongne, et donnons en mandement à nos très-chers et féaulx les gens de nostre Conseil d'Estat, chefs, présidens

et gens de nos privé et grand conseils, chefs, trésorier général et commis de nos domaines et finances, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille, et à tous autres nos justiciers et officiers présens et à venir, leurs lieutenans et chascun d'eux en droit soy et si comme à luy appartiendra, et tous autres nos sujets, qu'estant par les dits de nos Comptes deuement procédé, comme leur mandons de faire, à la vérification et intérinement de ces dites présentes selon leur forme et teneur, ils fassent, souffrent et laissent ledit *Antoine du Hot* et sa postérité de loyal mariage de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en ces dites présentes plainement, paisiblement et perpétuellement jouyr et user sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné à aucun d'eux contredit, destourbier ou empeschement quelconque. Car ainsi nous plaist-il et voulons estre fait, non obstant quelsconques ordonnances, coustumes, usages et autres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdits de nos finances et de nos Comptes et tous autres ausquels se peut toucher et regarder, pourveu qu'au préalable cesdites présentes soyent présentées en nostre secrétairie du Registre des mercèdes afin d'en estre tenu notte et mémoire ès livres d'icelle. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles fait mettre nostre grand scel, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le 28e jour de may l'an de grâce 1641 et de nos règnes le 20e. Paraphé M. L. Vt signé : PHILIPPES.

Sur le ply estoit escript : Par le Roy et signé : BRECHT.

Si estoit encore escrit : Tome la racon en la seg(retaria) del Rey de Med. a 19 d'8bre 1641. Signé : Pedro LOPEZ DE CALO.

Sur le dos estoit escrit : Ayant la finance dont est faite mention au blanc de ses présentes esté taxée en suite du contenu en icelles, le payement en a esté fait de la part du suppliant au profit de Sa Majesté et ce ès mains de Jacques Lhermite, escuyer, receveur du Conseil d'Estat de Sa Majesté aux affaires des Pays-Bas et de Bourgongne près sa royale personne suivant sa lettre de recepte délivrée par ordre d'icelluy conseil ès mains de moy le secrétaire d'Estat soubsigné pour la servir sur ses comptes.

Fait à Madrid, le 19e octobre 1641. Signé : BRECHT.

Sur l'avant dit ply est encore escrit :

Ces lettres sont intérinées selon leur forme et teneur par les président et gens des Comptes du Roy à Lille et de leur consentement enregistrées au Registre des Chartes y tenu commençant en avril

1642, folio 6, le 23 may dudit an, nous présens et signez : D'ENNETIÈRES, DE VOS DE STEENWICH et PETITPAS.

Collationné sur le registre original par moy soubsigné,

A Lille, le 16 décembre 1669.

Signé : Denys GODEFROY.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1677. Supplément aux Registres des Chartes. Titres nobiliaires, tome III, fos 421-425.

N. B. — Il ne faut pas confondre cette famille avec une autre du même nom DU : HAULT, qui a formé les branches de la Caullerie près Douai et de Pressensé.

JACOPS

ARMES : *d'or au chevron d'azur.*

Cette famille est originaire d'Anvers.

I. — ***Martin*** JACOPS, mort à Anvers le 27 décembre 1579, épousa Marie ***de Lengaigne***, morte le 22 août 1552 ; ils furent inhumés dans la cathédrale d'Anvers, et laissèrent :

1. — *Jacques*, qui suit, II.
2. — *Simon*, allié à Madeleine *Vandenbroucq*, d'où :

a. — *Nicolas*, né à Anvers, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1627.

II. — ***Jacques*** JACOPS, banquier à Anvers, mort le 21 juin 1611, marié avec Catherine *Vandenbroucq*, sœur de Madeleine, décédée le 15 septembre 1610 ; dont :

1. — *Jacques*, qui suit, III.
2. — *Nicolas*, qui suivra, III bis.

III. — ***Jacques*** JACOPS, né à Anvers, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 août 1616, épousa à Saint-Étienne, le 8 juillet 1617, Claudine *Robert*, fille de Jacques, banquier à Lille, et de Marguerite *Haroult*, baptisée à Saint-Maurice le 3 décembre 1596; d'où :

1. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 4 octobre 1619.
2. — *Martine*, baptisée à Saint-Maurice le 15 janvier 1622.
3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 12 septembre 1623, épouse de Charles *Mertens*, dont postérité.
4. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 1er juillet 1625, mort jeune.
5. — *Marguerite-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 7 mars 1627.
6. — *Henri*, baptisé à Saint-Étienne le 31 juillet 1629.
7. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 14 août 1631, jésuite, professeur de philosophie et de théologie à Douai en 1676, mort à Saint-Omer le 24 mai 1679. On a de lui : *Quæstio theologica an et quando neganda sit aut differenda absolutio pœnitenti....*

Cologne, W. Friessen, 1676, in-12. Ce livre abordait un des points les plus controversés de la doctrine janséniste ; il fut attaqué par une lettre pastorale de l'évêque d'Arras, Guy de Sève de Rochechouart. Le P. Jacops répondit par l'opuscule suivant : *Differentia inter propositiones publice dictatas a Francisco Jacobs, e Societate Jesu et sacræ theologiæ professore in universitate Duacena, et inter alias censura confixas ab I. et R. episcopo Atrebatensi...* Ypres, de Backer, 1677, in-12. Il publia aussi : *Lettres du R. Père J. J., professeur de théologie à Douai, touchant la censure de Mgr l'évêque d'Arras*, in-12 (Voir les *Souvenirs religieux*, 1889, page 97).

8. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 24 mars 1633, mariée à Sainte-Catherine, le 2 septembre 1655, avec Étienne *Vanlaer*, fils de Jean, marchand, et de Catherine *Fasse*, baptisé à Saint-Étienne le 8 mars 1619 ; dont postérité.

9. — *Catherine-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 1er juillet 1635, alliée à son cousin Martin *Jacops* (Cf. *infra*).

10. — *Angeline*, baptisée à Saint-Étienne le 5 novembre 1638.

11. — *Henri-Ignace*, qui suit, IV.

IV. — *Henri-Ignace* Jacops, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 octobre 1662, épousa à Saint-Étienne, le 8 octobre 1662, Aldegonde *Waresquiel*, fille de François, licencié ès lois et greffier de la gouvernance de Lille, et de Jacqueline *Cardon*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juillet 1644 ; d'où :

1. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 12 mai 1664.

2. — *Henri* [1], sr de la Cessoye, baptisé à Saint-Étienne le 1er décembre 1666, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, obtint des lettres de vétérance comme conseiller, données à Versailles le 30 décembre 1713, et mourut paroisse Sainte-Catherine le 30 octobre 1737. Il avait acheté le 11 septembre 1683, d'Albert Alatruye, une partie du fief de l'Anglée à Esquermes [2]. Il épousa, par contrat du 8 décembre 1726, Marie-Thérèse *Renault*, fille de Jean-Nicolas, capitaine au régiment de Navarre, et d'Isabelle-Anne *Verbiest*, née vers 1677, remariée avec Jean-Louis *de Biotière*, chevalier, sr de Chassincourt, morte paroisse Sainte-Catherine le 17 mai 1755, et enterrée au chœur de cette église ; sans postérité.

---

1. Il fit enregistrer ses armes : *d'or au chevron d'azur, chargé sur sa pointe d'une étoile du champ.*

2. Th Leuridan, *Statistique féodale de la châtellenie de Lille*, Mélantois, p. 54.

3. — *Jean*, s[r] de Miromont, baptisé à Saint-Étienne le 16 janvier 1669, décédé après 1700.

III [bis]. — ***Nicolas*** **Jacops**, né à Anvers, marchand, bourgeois de Lille par achat du 8 janvier 1621, anobli par lettres données à Madrid le 29 mai 1652. Ces lettres mentionnent que Nicolas Jacops était « issu de parents fort honorables et catholiques qui n'avoient jamais adhéré aux factieux et rebelles durant les troubles des Pays-Bas et avoient toujours témoigné un grand zèle pour notre service royal, à l'imitation desquels ledit Nicolas Jacobs nous auroit aussi rendu plusieurs bons et agréables services pendant son séjour en nostre cour, particulièrement durant les troubles de France et guerre de Catalongne, tant par prest d'argent qu'autrement ». Il se maria, après le 8 janvier 1621, avec Marie ***Robert***, sœur de Claudine ; d'où :

1. — *Henri*, qui suit, IV.

2. — *Nicolas*, écuyer, s[r] de Lanon, baptisé à Saint-Maurice le 29 septembre 1625, décédé célibataire le 10 novembre 1701.

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 31 octobre 1627, mariée à Saint-Étienne, le 16 septembre 1654, avec Jean-Guillaume *Castellain*, fils de Guillaume et de Marie *Bave*, baptisé à Sainte-Catherine le 10 mars 1626, bourgeois de Lille par relief du 24 avril 1655, décédé le 10 juin 1677; dont postérité.

4. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 26 août 1629, décédée paroisse de La Madeleine le 20 avril 1708, alliée à Gilles *Fruict*, s[r] de Frémicourt, fils de Romain et de Marguerite *Bave*, baptisé à Saint-Maurice le 23 février 1629, bourgeois de Lille par relief du 16 mai 1659; dont postérité.

5. — *Jean-Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 9 novembre 1631, jésuite.

6. — *Martin*, qui suivra, IV [bis].

7. — *Hubert*, baptisé à Saint-Maurice le 28 novembre 1635.

8. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1637.

9. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1640, alliée à Pierre-François *du Chambge*, fils de Nicolas, avocat, et de Marie *Miroul*, baptisé à Saint-Étienne le 27 avril 1638, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1665, maître de la Chambre des comptes de Lille; dont postérité.

IV. — ***Henri*** **Jacops**, écuyer, s[r] d'Hailly, Allennes, baptisé à Saint-Maurice le 29 novembre 1623, bourgeois de Lille par relief du 29 janvier 1669, épousa à Saint-Maurice, le 6 novembre 1668,

Marie-Catherine *Janssens*, fille de Pierre, sr de Martinsart, et de Catherine *Robert*, née vers 1627, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 septembre 1669 ; d'où :

V. — *Pierre-Louis-Joseph* Jacops, écuyer, sr d'Hailly, Aigremont, Lompret, baptisé à Saint-Maurice le 20 août 1669, bourgeois de Lille par relief du 21 février 1695, bourgeois d'Arras le 21 avril 1708 moyennant finances de 400 livres, conseiller secrétaire du Roi, fonction qu'il exerça 26 ans et pour laquelle il reçut des lettres de vétérance datées de Versailles le 9 janvier 1714, décédé à Lille le 19 mars 1738, épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 3 février 1694, Julie-Thérèse *Diedeman*, fille de Jacques et d'Anne *de Blondel*, baptisée à Saint-Maurice le 21 octobre 1669, y décédée le 9 janvier 1695 ; 2° à Saint-Jean-en-Ronville d'Arras, le 24 avril 1708, Marie-Madeleine *Quarré*, dame de Kaverlies, fille de Philippe-Albert, écuyer, sr de Boiry, et d'Anne-Madeleine *Payen*.

Pierre-Louis Jacops voyagea beaucoup ; de 1690 à 1697, il fit le tour de France et raconta son voyage dans deux volumes qui forment les manuscrits 525 et 526 de la bibliothèque de Lille ; en 1699 et 1700, il parcourut l'Italie ; la relation de ses impressions forme le manuscrit 527. Enfin, on a encore de lui des « Notes sur es villages de la châtellenie de Lille » (manuscrits 609 et 258). Il ne laissa qu'un fils du second lit.

VI. — *Henri-Ambroise-Ernest* Jacops, écuyer, sr d'Aigremont, Hailly, Lompret, baptisé à Saint-Maurice le 14 mars 1709, bourgeois de Lille par relief du 11 décembre 1738, inscrit au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 24 octobre 1738, nommé lieutenant-général du bailliage de Lille le 16 mars 1761, décédé le 26 août 1766. Il épousa à Sainte-Catherine, le 18 octobre 1738, Madeleine-Charlotte *Jacops*, fille de Jean-Baptiste, écuyer, sr de Vertin, et de Marie-Jeanne *Cardon* (Cf. *infra*) ; dont :

1. — *Albertine-Henriette-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 avril 1740, décédée paroisse Saint-Maurice le 4 mai 1757.

2. — *Henri-Louis-Marie*, qui suit, VII.

VII. — *Henri-Louis-Marie* Jacops, écuyer, sr d'Aigremont, Hailly, Lompret, Etombe, La Trammerie, Lannon, Petit Lambersart, Martinsart, Collinet, Lescangrie, Zuingelbans, Doyenbourg, Lattre et Lespesse, Lauriès, Boisaubers, Molières, Jobecq, Lacroix, Stock, Mainil-en-Barœul, Escobecque, La Bosche, Metzféry,

Hailin, Fauquepelle, La Carnoy, Quinquibus, etc., baptisé à Saint-Maurice le 14 septembre 1741, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi par certificat du 16 avril 1761, bourgeois de Lille par relief du 12 mars 1765, créé marquis d'Aigremont par lettres données à Versailles en février 1773 [1], décédé à Hambourg le 8 juillet 1795 ; épousa par contrat passé à Hem, le 4 août 1764, Marie-Louise-Angélique, comtesse *de Gand*, fille de Jean-Guillaume-François-Marie, marquis d'Hem, et de Louise-Angélique ***Desfossés*** ; dont :

1. — *Marie-Louise-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 25 novembre 1765, morte à Lille le 2 floréal an VI, mariée à Saint-Pierre, le 13 avril 1790, avec Charles-Bernard *de Brossard*, comte de Saint-Léger, s[r] de l'Épinoy, Harraucourt, Rouvroy, fils d'Antoine-Joseph, écuyer, s[r] de Desvilles et Bardemont, et d'Angélique-Françoise *Le Vaillant*, né à Desvilles (diocèse de Rouen), le 20 août 1734, entré au service en 1755, nommé en 1761 capitaine commandant des chasseurs du régiment de Condé infanterie, fait chevalier de Saint-Louis le 14 mai 1780, veuf de Marguerite *de Vaudricourt*, mort à Amiens le 11 décembre 1810 ; dont postérité.

Leur existence pendant la Révolution fut des plus mouvementées ; quoiqu'ils n'aient pas émigré, une partie de leurs biens fut vendue ; eux-mêmes furent arrêtés à Amiens le 28 pluviôse an II, et emprisonnés à la maison du dépôt de mendicité du département de la Somme ; le 9 thermidor vint leur rendre la liberté [2].

2. — *Henri-Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 23 octobre 1766, fit ses preuves de noblesse pour entrer au service militaire le 21 novembre 1783 ; nous ignorons la date de sa mort.

3. — *Louis-Narcisse*, marquis d'Aigremont, baptisé à Saint-Maurice le 18 juillet 1768, fit ses preuves de noblesse en même temps que son frère, Henri-Louis ; il émigra en 1791 et vécut à Brunswick du produit de son travail de peintre miniaturiste ; il rentra en France, fut placé en surveillance à Lille, par arrêté du ministre de la police générale, le 14 nivôse an X, devint en 1824 conservateur du musée de cette ville, où il mourut célibataire le 29 juin 1829.

4. — *Louis-Paulin*, qui suit, VIII.

5. — *Marie-Henriette-Sophie*, baptisée à Saint-Maurice le 27 novembre 1770.

---

1. Ces lettres ont été publiées presque en entier par M. de Ternas dans le *Recueil de la noblesse de Flandre et des Pays-Bas*, p. 422.

2. Consulter à ce sujet l'article de M. le comte de Saint-Pol, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Vimeu*, 1905, n° 3, pages 37 et suivantes.

6. — *Louise-Antoinette*, ondoyée le 28 février 1772 et baptisée à Saint-Maurice le 17 juillet suivant, morte à Lille le 19 janvier 1858; sortie de cette ville le 5 juillet 1791, elle séjourna successivement à Ennevelin, à Amiens, à Saint-Léger chez son beau-frère, puis à Amiens où elle fut arrêtée et écrouée à la prison de la Providence le 29 pluviôse an II; elle en sortit le 14 thermidor suivant pour être envoyée en surveillance à Saint-Quentin, fut rayée de la liste des émigrés le 12 messidor an IX, et obtint de revenir à Lille par arrêté du 1er floréal an XII [1]. Elle épousa dans cette ville, le 5 novembre 1804, Éléonore-Séraphin-Joseph *Déliot*, comte de la Croix, fils de Désiré et de Marie *du Chambge de Liessart*, baptisé à La Madeleine le 16 mars 1778, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Lille le 14 mars 1835; dont postérité.

VIII. — *Louis-Paulin* JACOPS, marquis d'Aigremont, ondoyé le 11 septembre 1769 et baptisé le 15 à Saint-Maurice, entra aux gardes wallonnes le 16 décembre 1787, fut nommé enseigne le 30 septembre 1793, sous-lieutenant le 5 février 1795, sous-aide-major le 5 avril 1799, lieutenant le 20 décembre 1802, devint lieutenant-colonel après avoir fait avec ce corps toutes les campagnes contre la Révolution; il fut fait chevalier de Saint-Louis en 1815 et passa comme colonel au service de France; il mourut le 18 novembre 1846 au château de Beaulieu (Vaucluse) [2]. Il épousa à Madrid, en 1804, Anne-Françoise-Caroline-Geneviève *de Chaussaude*, fille d'Antoine-François-de-Paul-Hyacinthe, baron de Saint-Romans, et de Marie-Anne-Thérèse-Césarine *de Proyet*; d'où :

1. — *Manuella*, née à Madrid en août 1805, morte enfant.

2. — *Marie-Anne-Thérèse-Remy*, née à Almeria (Espagne) le 1er octobre 1806, morte à Auteuil le 24 mars 1865, alliée, vers 1827, à Jules, comte *de Bonadona*, fils du comte et de la comtesse née *Lecomte*, décédé au château de Bagnol, près Avignon, en juillet 1883, à l'âge de 82 ans; sans postérité.

3. — *Louis-Paulin-Jacques-Gonzalès*, né à Séville le 23 avril 1810.

4. — *Louise*, née à Carpentras le 14 juillet 1812, mariée, le 16 juillet 1834, avec François-Marie-Théophile *Brassier*, marquis de Jocas, fils du marquis et d'Ursule *de Conseil*, né le 6 mars 1805, membre du Conseil général de Vaucluse de 1843 à 1861, maire de

1. Archives départ. du Nord, série E, liasse de Gand d'Aigremont.

2. Les détails qui suivent nous ont été presque tous fournis par le marquis d'Aigremont à qui nous adressons ici nos plus vifs remerciements.

Carpentras, chevalier de la Légion d'honneur, mort dans cette ville le 23 septembre 1863; dont postérité [1].

5. — *Julie*, née à Villes (Vaucluse) le 15 juin 1815, mariée, le 13 septembre 1838, avec N..., baron *de Vachon*, fils de Pierre-François-Charles et de Madeleine-Jeanne *Lancelin de Lavolière*, né le 12 avril 1809; sans postérité.

6. — *Mathilde*, née à Carpentras le 29 août 1818, morte en 1832.

7. — *Charlotte-Pauline*, née à Carpentras le 25 décembre 1819, morte le 7 novembre 1900, alliée, le 15 juin 1842, à Alexandre, comte *de Soye*, fils du comte et de la comtesse née *de Saultie*, né à Anvers en 1806, intendant militaire, commandeur de la Légion d'Honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand, créé comte papal par bref du 7 juillet 1882, décédé à Carpentras le 27 décembre 1882; dont postérité.

8. — *Louis-Eugène-Richard*, qui suit, IX.

IX. — *Louis-Eugène-Richard* JACOPS, marquis d'Aigremont, né à Carpentras le 3 avril 1822, décédé le 20 novembre 1893, épousa, le 15 avril 1846, Amicie *de Séguins Vassieux*, fille d'Alexandre-Joseph-François, comte de Séguins, marquis de Vassieux, et de Félicité-Flavie *de Cohorn*, née le 24 juillet 1826; d'où :

1. — *Octavie*, née le 29 juillet 1847, alliée à Saint-Félicien (Ardèche), le 23 février 1881, à François-Marie-Joseph-Augustin *Sigaud de Lestang*, fils de Pierre-Auguste et de Marie-Julie-Joséphine *Charre de Lavalette*, né le 13 novembre 1841; dont une fille.

2. — *Marie-Julie-Caroline*, née le 16 janvier 1849, morte à Carpentras le 6 avril 1868.

3. — *Ludovic*, qui suit, X.

4. — *Alexandrine-Marie-Pauline*, née à Carpentras le 26 avril 1858, mariée, le 15 octobre 1881, avec Henry *Vidal*, comte *de Lirac*, fils de Camille et de Mézelie *Beaudet*, né le 15 février 1857; dont un fils.

X. — *Ludovic* JACOPS, marquis d'Aigremont, né le 19 octobre 1853, épousa à Aix, le 3 juin 1884, Louise-Marie-Marguerite-Noélie *Dufaur*, fille de Charles-Louis et de Léocadie *Le Blanc de Castillon*, née le 25 décembre 1857; dont :

1. — *Louis-Marie-Joseph*, né le 14 avril 1885.

---

1. Un article biographique lui est consacré dans la *Revue nobiliaire* de M. Bonneserre de Saint-Denis, tome II, année 1863-1864, pages 227 et 228.

2. — *Robert-Marie-Charles*, né le 16 avril 1886.
3. — *Madeleine-Marie-Renée*, née le 26 février 1889.

IV bis. — ***Martin*** JACOPS [1], écuyer, sr de Vertin, baptisé à Saint-Maurice le 30 octobre 1633, bourgeois de Lille par relief du 30 juin 1665, échevin de cette ville, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Tournai, épousa à Saint-Étienne, le 22 mars 1665, Catherine-Louise ***Jacops***, fille de Jacques et de Claudine ***Robert***, baptisée à Saint-Étienne le 1er juillet 1635, décédée paroisse de La Madeleine le 13 juillet 1705 ; d'où :

1. — *Martin*, qui suit, V.
2. — *Jean-Baptiste*, écuyer, sr de Vertin, baptisé à Saint-Maurice le 26 septembre 1667, bourgeois de Lille par relief du 19 novembre 1711, décédé paroisse Sainte-Catherine le 2 mai 1747, allié à Saint-Maurice, le 12 octobre 1711, à Marie-Jeanne *Cardon*, dame de la Masure, fille d'Ignace, sr dudit lieu, et de Jeanne-Catherine *Mertens*, baptisée à Saint-Étienne le 15 novembre 1683, décédée le 9 novembre 1772, et enterrée à côté de son mari dans l'église des religieuses capucines ; dont :
   a. — *Jean-Baptiste-Joseph*, écuyer, sr de Boisleville, baptisé à Sainte-Catherine le 19 novembre 1712, décédé paroisse Saint-Pierre, à Douai, le 29 juin 1731.
   b. — *Albert-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 1er mars 1714.
   c. — *Madeleine-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 juillet 1717, décédée paroisse Saint-Maurice le 7 décembre 1743, mariée à Sainte-Catherine, le 18 octobre 1738, avec son cousin Henri-Ambroise-Ernest *Jacops*.
3. — *François-Henri*, baptisé à Saint-Maurice le 2 décembre 1668.
4. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juillet 1670.
5. — *Jeanne-Françoise-Victoire*, novice aux Capucines de Lille en 1701.
6. — *Erneste*, décédée célibataire, paroisse de La Madeleine, le 12 mai 1710.

V. — ***Martin*** JACOPS, écuyer, sr d'Ascq, Rocques, Tereumbecque, baptisé à Saint-Maurice le 31 décembre 1665, bourgeois de Lille par relief du 16 septembre 1695, épousa à Sainte-Catherine, le

---

1. Il fit enregistrer ses armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé sur sa pointe d'une coquille du champ.*

14 février 1695, Marie-Albertine *Diedeman* [1], fille de Jacques, chevalier, s[r] de la Riandrie, et d'Anne-Marie *de Blondel*, baptisée à Saint-Maurice le 17 août 1672, y décédée le 25 décembre 1745 ; dont :

1. — *Martin-Albert*, baptisé à Saint-Maurice le 4 décembre 1695, y décédé le 15 juillet 1705 (?)

2. — *Martin-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 11 septembre 1697.

3. — *Marie-Albertine-Amélie*, baptisée à Saint-Maurice le 14 août 1699, décédée le 13 juin 1785, et enterrée au chœur de l'église d'Ascq, alliée à Saint-Maurice, le 18 mai 1738, à Pierre-Joseph *Bady*, écuyer, s[r] d'Aymeries, de Pont, d'Hargnies, fils de Charles-Joseph, grand bailli des États de Lille, et de Marie-Claire *Locart*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1702, bourgeois de Lille par relief du 12 décembre 1731, veuf de Catherine-Françoise *Bady*, décédé le 30 octobre 1761 ; dont postérité.

4. — *Catherine-Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 21 juillet 1701, dame de Beauvoir, décédée célibataire le 16 avril 1769.

5. — *Julie-Henriette*, baptisée à Saint-Maurice le 10 août 1703, décédée paroisse Sainte-Catherine le 11 février 1754, mariée à Saint-Maurice, le 16 novembre 1738, avec Gilles *Beuvet*, écuyer, s[r] de la Vichte, Neuve-Église, fils de Jacques-Philippe et de Barbe-Ernestine *Castellain*, baptisé à Saint-Maurice le 9 avril 1700, décédé le 22 mars 1757 ; sans enfants.

6. — *Marie-Claire-Joseph-Bonne*, baptisée à Saint-Maurice le 8 mars 1706, morte le 28 octobre 1787, alliée, le 22 janvier 1731, à Jacques-François-Alexandre *Rouvroy*, chevalier, s[r] de Fournes, Capinghem, Trépignies, fils de Jacques et de Marie-Madeleine *Aronio*, baptisé à Saint-Maurice le 5 mai 1697, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 3 juillet 1721, bourgeois de Lille par relief du 21 mars 1731, mort le 13 février 1776 et inhumé dans l'église Saint-Maurice ; dont postérité.

7. — *Angélique-Ernestine*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juin 1708.

8. — *Isabelle-Caroline*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1710, dame de Willem, Fresnoy, Robigeux, La Haute Anglée, décédée paroisse Saint-André le 15 avril 1785, mariée, le 27 janvier 1738, avec Joseph-Chrétien-Michel-Anaclet *Le Maistre*, écuyer, s[r] d'Anstaing, Gruson, La Hamayde, Esplechin, Le Brefay, Le Colombier, fils de Michel, écuyer, et de Marie-Joseph *Redincq*

1. Diedeman : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur à trois eperons d'or ; aux 2 et 3 de sable à la bande d'or.*

y Barba, né à Séville le 13 juillet 1711, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1739, décédé à Lille le 22 novembre 1748 et enterré à Anstaing; d'où postérité.

9. — *Henri*, baptisé à Saint-Maurice le 28 octobre 1713.

10. — *Barbe-Ernestine-Adélaïde*, baptisée à Saint-Maurice le 25 juin 1717, décédée le 1er juillet suivant.

NON RATTACHÉS.

ean Jacobs, marchand à Anvers, épousa Marie *Boellart*, fille de Gilles et de Catherine *de Fourmestraux*, dont il eut quatre enfants, *Martin*, allié à Jeanne *de Bruisse*, *Suzanne-Marie*, *Marie-Claude* et *Marie*.

Pétronille Jacops, morte paroisse Saint-André le 18 août 1693.

Ignace Jacops, sous-lieutenant aux gardes wallonnes avec lesquelles il prit part aux campagnes d'Italie, tué à l'attaque de Velletri le 11 août 1744 (Note de M. Fremaux dans les *Souvenirs religieux*, année 1899, page 98).

Jean-Baptiste Jacobs, marié à Saint-Maurice, le 22 mai 1710, avec Marie-Claire *du Vivier*, d'où : *Marie-Anne-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 juin 1712.

Hubert Jacobs, époux d'Antoinette *Garin*, et père de *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1649.

Remi Jacobs, allié à Saint-Maurice, le 12 janvier 1709, à Anne *Josse*, veuve de Guillaume *Ghelu* et de Gaspar *Lainé*.

1652, 29 mai. — *Anoblissement de Nicolas Jacops, et de sa postérité.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, &ª... A tous présens et avenir quy ces présentes lettres verront ou lire oiront, salut. De la part de nostre cher et bien amé *Nicolas Jacops* nous at esté très humblement remonstré qu'il seroit issu de parens fort honnorables et catholicques en nostre ville de Lille, lesquels de tout temps auroient esté très fidels et très obéissans subjects de noz prédécesseurs sans avoir oncques adhéré aux factieux et rebelles durant les troubles de noz Païs-Bas, au contraire se seroient tousjours portez d'ung grand zèle à nostre service ès occasions quy s'en seroient présentées, à l'imitation desquels le remonstrant nous auroit aussy rendu

plusieurs bons et agréables services pendant son séjour en nostre Court, particulièrement durant les troubles de France et guerres de Cataloigne, tant par prests de grosses sommes d'argent qu'aultrement, nous suppliant qu'en considération de ce il nous pleust de l'annoblir et sa postérité et luy accorder pour armoiries ung escu *d'or à un chevron d'azur*, l'eaume ouvert et treillé, pour cimier une fleur de lis d'or, bourelet et hachemens d'or et d'azur, et sur ce luy faire despescher nos lettres patentes en tel cas pertinentes : Sçavoir faisons que Nous, ce que dessus considéré, inclinans favorablement à sa supplication et requeste, avons de nostre certaine science, aucthorité souveraine et plaine puissance, pour nous, noz hoirs et successeurs, audict *Nicolas Jacops*, ses enffans et postérité masles et femelles naiz et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enffans et postérité et chascun d'eux procréés en léal mariaige comme dict est, ayent à joyr et user, joysent et usent d'icy en avant et à toujours comme gens nobles en tous lieux, actes et besoignes de tous et quelzconcques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemptions de noblesse, dont les aultres nobles ont accoustumez de joyr, joyssent et joyront, et qu'ils soient en tous leurs faicts et actes tenuz et réputez pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et créons telz par ces mesmes présentes, et que semblablement ils soient et seront capables et qualifiez pour estre esleuz à estatz et dignitez, soit de chevallerie ou aultres et puissent et pourront en tous temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous nos païs, signament en nosdits Pays-Bas, places, terres, seigneuries, rentes et revenues, possessions et aultres choses mouvantes de nos fiefz et arrière-fiefz et tous aultres nobles tenemens et iceux prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaulx de quy ils seront dépendans, et si aulcunes des choses susdictes ils ont jà acquises, les tenir et posséder sans estre constrainctz de par nous ou d'aultres les mectre hors de leurs mains : à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines par cesdictes présentes, faisans vers nous et nosdits hoirs et successeurs les debvoirs y appartenans, selon la nature et condicion d'iceux fiefz et bien acquiz ou à acquérir et la coustume du pays où ilz sont scituez. Et pour démonstrer d'avantage la favorable considération qu'avons à sesdits services, avons, de nostre plus ample grâce, faict et faisons par cesdites présentes audict suppliant et à sesdictz enffans et postérité quictance, don et permission de la finance et somme de deniers quy pourroit estre deue à cause de ce présent annoblissement. Et afin que l'estat

de noblesse dudict suppliant soit tant plus notoire, cognu et auctho-risé, luy avons aussy accordé et permis, accordons et permectons par cesdictes présentes que luy et sa postérité de léal mariaige et comme dict est, pourront doresenavant et perpétuellement en tous leurs faicts, gestes et aultres actes licites et honnestes, avoir et porter les armoiries cy-dessus spécifiées et comme elles sont peintes au milieu de cesdictes présentes. Si ordonnons à nostre lieutenant, gouverneur et capitaine général de nosdits Pays-Bas et de Bourgongne, et donnons en mandement à noz très-chers et féaulx les gens de nostre Conseil d'Estat, chef, présidens et gens de noz privé et grand Conseilz, chefz, trésorier général et commis de noz domaines et finances, président et gens de nostre Conseil provincial de Flandres, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille et à tous aultres noz justiciers et officiers présens et avenir, leurs lieutenans et chascun d'eux endroict soy et si comme à luy appertiendra, et à tous aultres noz subjectz qu'estant par lesdits de nos Comptes bien et deuement procédé, comme leur mandons de faire, à l'inthérinement et vérification de cesdictes présentes, selon leur forme et teneur, ils fascent, souffrent et laissent ledict *Nicolas Jacops* et sa postérité de léal mariaige, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdictes présentes plainement, paisiblement et perpétuellement joyr et user, sans leur faire, mectre ou donner, ny souffrir estre faict, mis ou donné à aucun d'eux contredict, destourbier ou empeschement quelconcque. Bien entendu que ledict *Nicolas Jacops* sera tenu de les présenter en nostre dicte Chambre des Comptes à l'effect de ladicte vériffication et inthérinement en déans l'an après la datte d'icelles, comme aussy endéans le mesme terme à nostre premier Roy d'armes ou aultre qu'il appartiendra en nosdits Pays-Bas, en conformité et aux fins portez par le quinziesme article de l'ordonnance décrétée par feu nostre bon oncle l'Archiducq Albert, le quatorziesme du mois de décembre seize cens seize touchant le port des armoiries, timbres, tiltres et aultres marcques d'honneur et de noblesse, l'ung et l'aultre à paine de nullité de ceste dicte nostre présente grâce, ordonnant à nostre dict premier Roy d'armes ou à celluy quy exercera son estat en nosdicts Pays-Bas, ensemble au Roy ou hérault d'armes de la province qu'il appartiendra, de suivre en ce regard ce que contient le règlement faict par ceux de nostre Conseil privé le deuxiesme d'octobre XVI^c trente sept au sujet de l'enregistrature de noz lettres patentes touchant lesdictes marcques d'honneur, en tenant par nosdits officiers d'armes respectivement nottice au dos de cesdictes présentes. Car ainsy nous plaist-il et voulons estre faict, nonobstant quelzconcques ordonnances,

statutz, coustumes, usaiges et aultres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdicts de nos finances et de nos Comptes et tous aultres à quy ce peult toucher et regarder. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mectre nostre grand séel, saulf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en touttes. Donné en nostre ville de Madrid, royaulme de Castille, le vingt-nœufiesme jour du mois de may l'an de grâce mil six cens cincquante deux et de nos règnes le trente-deuxiesme. Paraphé : M. L. G^vt. soubsigné : PHILIPPE. Sur le ply est escript : Par le Roy, soubsigné : BRECHT, y appendant le grand séel de Sa Majesté, en chire vermeille à double queuwe de soye... &^a.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1668 : 73e Registre des Chartes, f^os 42 et 43.

PETITPAS[1]

ARMES : *de sable à trois fasces d'argent.*

Les lettres d'anoblissement accordées à Charles ***Petitpas*** en 1600 mentionnent un de ses ancêtres qui aurait été en 1171 vicomte et officier de la cour de Philippe d'Alsace ; quoi qu'il en soit, ce n'est pas avant la fin du XIVe siècle que nous rencontrons le nom de cette famille dans notre région [2].

Gilles PETITPAS est le premier connu ; il vivait à Lomme et vint acheter la bourgeoisie de Lille en 1377 ; il laissa pour fils : ***Pierre***, né à Lomme, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1407.

Ce Pierre Petitpas eut deux enfants : ***Jeanne***, épouse de Germain ***Picavet***, dit ***Cuvelier***, greffier de la gouvernance de Lille, né à Wasquehal, et ***Jean*** Celui-ci, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1450, conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du duc de Bourgogne dès 1462, mort avant 1474, ne laissa pas de postérité légitime, mais il eut d'une concubine, Alix ***Vanderlinde***, dite ***Desmet***, deux enfants : ***Colin*** ou ***Nicolas***, et ***Colette*** (alias ***Catherine***). ***Nicolas*** PETITPAS, reconnu fils de bourgeois en pleine halle le 19 décembre 1458, nommé clerc et solliciteur des ouvraiges de la ville de Lille le 21 janvier 1491, fonction qu'il exerça jusqu'au 8 mai 1506, mourut le 25 juin 1506. Il avait été légitimé, ainsi que sa sœur, par le duc de Bourgogne en vertu de lettres datées de Bruxelles, août 1462, moyennant finances taxées par la Chambre des comptes de Lille à 16 livres de 40 gros. Sa femme, Isabeau ***Ruffault***, fille

---

1. Le nom s'écrit aussi *Petipas*, *Petypas*. Nous avons adopté *Petitpas*, parce que c'est l'orthographe ancienne la plus employée.

2. Cependant on trouve cités dans le manuscrit 601 de la Bibliothèque de Lille :
Jean, de Lompret, allié à N. *Brets*, 1297.
Willemes, de Quesnoy ; *Michel*, de Lomme ; *Robert*, d'Armentières, 1299.
Pierre (père de *Robin*) et *Willot*, frères, 1408.
Robert, lieutenant du bailli des doyen et chapitre de Saint-Pierre, allié à Agnès *Dumont*, 1407.
Pierre, époux de Jeanne *Carlot*, 1415.

de Jean et de Jeanne *de la Porte*, dite *d'Espierres*, qu'il avait épousée le 24 octobre 1502, était née en 1469 et mourut dans les premiers jours d'octobre 1540, sans lui donner de postérité [1].

I. — *Pierre* PETITPAS, dont nous ne connaissons pas les parents, épousa Jeanne *Godin*; il fut peut-être le père de ce *Gilles* PETITPAS [2] que nous avons vu plus haut et eut certainement pour fils *Robert*, qui suit :

II. — *Robert* PETITPAS [3], bourgeois de Lille par achat en 1377, bailli de Capinghem, juge rentier du chapitre de Lille en 1399, auditeur au souverain bailliage de cette ville en 1416, épousa Marie *d'Englos*, fille de Robert, sr de Fournes ; il eut :

III. — *Jean* PETITPAS [4], bourgeois de Lille par rachat du 13 avril 1409 (n st), nommé sergent de la gouvernance le 18 décembre 1423, allié à Marie *Carbon*, d'où :

1. — *Thomas*, qui suit, IV.
2. — *Jeanne*, épouse de Jean *de Bourghelles* ; dont postérité.
3. — *Grard*, qui suivra, IV bis.
4. — *Georges*, mort à Anvers sans descendance.
5. — *Marie*, alliée à Pierre *de Thouwart*, fils de Jean ; dont postérité.

IV. — *Thomas* PETITPAS, bourgeois de Lille par relief du 30 octobre 1441, épousa Catherine *du Fresne*, fille de Jacques et de Marie *Pil*, qui lui donna douze enfants parmi lesquels :

1. — *Martin*.
2. — *Jeanne*.
3. — *Henri*, qui suit, V.
4. — *Catherine*, alliée à Jean *Cuvillon*, fils de Jean et de Béatrix *Le Febvre*, bourgeois de Lille par achat en 1472 ; dont postérité.
5. — *Thomas*, bourgeois de Lille par relief du 26 août 1483, marié quatre fois ; sa troisième femme avait pour prénom : *Élisabeth*.

---

1. FREMAUX, *Généalogie Ruffault*, page 40.

2. Ce qui permet de le supposer, c'est que le fils de Pierre, Robert, acheta aussi la bourgeoisie de Lille en 1377.

3. Son sceau représente un *écu à trois fasces accompagnées d'une étoile au canton dextre*. (DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, n° 2999.)

4. Son sceau représente un *écu à trois fasces au lambel à trois pendants séparés chacun par une étoile*. (*Ibidem*, n° 2998.)

a. — Du second lit il eut : *Adrienne,* alliée à Piètres *de Zwyndick* (?), puis à N. *Espagnol*; d'où postérité des deux lits.

b. — *Marie,* épouse d'Antoine *de la Fosse;* d'où une fille.

c. — Du troisième lit : *Catherine,* mariée à un Anglais, Cornil *Crul;* dont un fils [1].

V. — *Henri* PETITPAS fut obligé de racheter sa bourgeoisie en 1483 parce qu'il n'avait pas fait le relief dans l'année de son mariage ; il épousa, dit-on [2], Marie *Clemens,* puis Marie *Castellain,* fille de Guillaume et de Jeanne *Desfontaines ;* d'où :

1. — Du premier lit : *Saintine,* née avant 1483, épouse d'Arnould *Delattre;* dont il y eut postérité.

2. — *Antoine,* qui suit, VI.

3. — *Roberde,* sœur grise à Enghien, en religion sœur Jeanne-Françoise.

4. — *Marie,* sœur grise à Enghien.

5. — *Catherine,* mariée avec Thomas *Deffontaines,* puis avec Micquiel *le Ghiest.*

6 à 10. — Cinq enfants morts jeunes.

11. — Du second lit : *Jacqueline,* alliée à Jaspart *Morel*; d'où postérité.

12. — *Anastasie,* mariée avec Michel *Delecourt;* d'où postérité.

13. — *Isabeau,* sœur grise à Lille.

14. — *Jean,* religieux jacobin.

VI. — *Antoine* PETITPAS, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1508, épousa Marie *N...*, qui lui donna :

1. — *Thomas,* célibataire.

2. — *Adrienne,* épouse de Piéters *Boulle.*

3. — *Marie.*

4. — *Anne,* alliée à Guillaume *de le Bruyelle.*

5. — *Marguerite,* épouse d'Arnould *Strecq.*

IV bis. — *Grard* PETITPAS, sr des Oursins à Verlinghem, bourgeois de Lille par rachat du 15 avril 1449 (n. st.), épousa : 1° Chrétienne *Marischal* ; 2° Jehanne *Domessent* ; d'où :

---

1. Une généalogie du XVIIe siècle reposant aux Archives départementales du Nord nous a fourni ces renseignements (Série E).

2. *Ibidem.*

1. — Du premier lit : *Chrétienne*, épouse de Jean *Lefebvre*, fils de Jacques ; d'où postérité.

2. — Du second lit : *Jean*, qui suit, V.

V. — *Jean* PETITPAS [1], sr des Oursins, de Duretête à Annappes, bourgeois de Lille par relief du 15 juillet 1496, mort avant 1538, s'allia à Marie *de Bailleul*, dame de la Gacherie et de la Moussonnerie, fille de Bauduin et de Catherine *le Sauvage* ; d'où :

1. — *Guillaume*, qui suit, VI.

2. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 7 mars 1525 (n. st.), marié successivement : 1° à N... *de Hennin* ; 2° à N... *Bourel* ; 3° à Chrétienne *Stop* [2] ; il eut :

a. — Du premier lit : *Jacques*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 31 décembre 1552, décédé avant 1585, marié avec Françoise *Despretz*, puis avec Barbe *Dubus ;* d'où :

aa. — Du second lit : *Guillaume*, sr des Oursins, né à Lannoy, bourgeois de Lille par relief du 1er avril 1585, receveur des confiscations pour cause de troubles religieux, allié à Sainte-Catherine, le 18 février 1585, à Madeleine *de Fourmestraux*, fille de Thierry et d'Antoinette *Muette*, et décédé en la même paroisse le 20 octobre 1627 ; d'où :

aaa. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 19 octobre 1586.

bbb. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1588.

ccc. — *Catherine*, jumelle de la précédente.

ddd. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 29 avril 1589.

eee. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 20 novembre 1591.

fff. — *Toussaint*, baptisé à Saint-Étienne le 12 juin 1593, marchand, bourgeois de Lille par relief du 21 mars 1620, marié à Sainte-Catherine, le 15 avril 1619, à Jeanne *Willant*, fille de Jacques ; d'où :

aaaa. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 30 janvier 1620.

bbbb. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1621.

---

1. Son sceau représente un *écu à trois fasces accompagnées de deux molettes en chef*. (DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, n° 1430.)

2. D'après la même généalogie.

cccc. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 7 avril 1624.

dddd. — *Basile*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 juin 1627.

eeee. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 mai 1633.

ffff. — *François*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 novembre 1635.

bb. — *Françoise*, morte en bas-âge.

b. — *Charles*, tuteur de son neveu *Guillaume*.

c. — Du second lit : *Pierre*, bourgeois de Lille par achat du 3 juillet 1562 ; il était marié à cette date, mais n'avait pas d'enfants.

d. — Du troisième lit : *Salomon*, chanoine de Saint-Pierre de Lille.

3. — *Madeleine*, sœur grise à Lille.

4. — *Denis*, bourgeois de Lille par achat du 10 mai 1527; père de :

a. — *Grelet*, né avant 1527.

b. — *Denis*, né avant 1527, bourgeois de Lille par relief du 3 juillet 1556.

c. — *Gabriel*, bourgeois de cette ville par relief du 3 février 1559 (n. st.).

5. — *Jean*, religieux à l'abbaye de Loos.

VI. — *Guillaume* PETITPAS, bourgeois de Lille par relief du 12 juillet 1523, décédé le 14 septembre 1558. Il acheta le fief de Carnin à Gondecourt le 15 juin 1529, la Pontenerie à Roubaix le 4 janvier 1532, la Tannerie à Wattrelos en 1533, puis le fief de la Mousserie à Roubaix, celui de Warcoing, celui de Gamans à Lesquin le 20 mars 1539, celui du Quesnoy à Wasquehal en 1549, celui de Champagne à Deûlemont le 27 septembre 1550, celui de Petit Erin à Erquinghem-sur-la-Lys en 1551, enfin celui de la Haye en 1554. Il épousa, en 1523, Jeanne *Segon*, fille de Noël et de Louise *du Croquet*, morte le 16 mai 1584 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Sainte-Anne à Sainte-Catherine. Ils eurent :

1. — *Hippolyte*, s[r] de Gamans, né vers 1530, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 27 août 1548, connu par son talent dans la poésie latine, décédé le 6 décembre 1585, allié à Françoise *Desgardin*, dame d'Orlencourt, morte le 26 décembre 1612 et inhumée à Sainte-Catherine ; sans enfants.

2. — *Charles*, qui suit, VII.

3. — *Guillaume,* licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 13 mai 1562, père de *Guillaume*.

4. — *Germain*, qui suivra, VII^bis.

5. — *Jean*, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 25 septembre 1572.

6. — *Barbe*, dame du Quesnoi, alliée à Michel *Herlin,* fils de Michel, s^r de Jenlain, gouverneur de Valenciennes. Ce Michel Herlin prit part avec son père à la révolte de cette ville contre le roi d'Espagne, et tous deux furent décapités en juin 1567; dont postérité.

7. — *Bauduin*, dont nous ne savons rien, mais dont le nom figure sur la tombe de ses parents.

VII. — *Charles* PETITPAS, né vers 1532, bourgeois de Lille par relief du 22 novembre 1559, échevin, puis mayeur de cette ville, connétable souverain des arbalétriers, anobli par lettres données à Bruxelles le 21 mars 1600, décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 novembre 1614; épousa Barbe *Muyssart*, fille de Bauduin, s^r des Maretz, et de Maxellende *Le Cocq*; dont :

1. — *Hippolyte*, qui suit, VIII.

2. — *Marguerite,* mariée à Sainte-Catherine, le 27 janvier 1587, avec Noël *Bridoul*, s^r de Verderue, fils de Robert, né en 1553, bourgeois de Lille par relief du 19 septembre 1587, receveur de l'abbaye de Marquette, décédé le 21 février 1635 [1]. Elle mourut le 18 septembre 1653 et fut enterrée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Adrien, à Saint-Pierre; dont postérité.

3. — *Françoise*, dame de la Corbellerie, alliée : 1° en 1590, à Jehan *Le Pers*, fils de Jean, né à Annappes, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1583 (elle eut en dot une partie du fief des Maretz à Loos); 2° à Sainte-Catherine, le 13 avril 1598, à Gilles *Bidault,* né à Ath, maître de la Chambre des comptes à Lille, anobli le 17 avril 1598, mort le 6 mars 1621.

4. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 22 avril 1570 (n. st.), enterrée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Catherine, le 27 avril 1655, mariée dans cette église, le 13 mai 1590, avec Bettremieu *Miroul*, fils de Claude et d'Anne *Delemer*, né à Lille, licencié ès lois, avocat postulant, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1591; dont postérité.

5. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 24 septembre 1573.

---

1. Voir son épitaphe et la liste de ses œuvres dans LE GLAY, *Spicilège d'histoire littéraire*, 1^er fascicule, page 92.

VIII. — *Hippolyte* PETITPAS, écuyer, s^r de Walle, La Pontennerie, Gamans, les Oursins, etc., licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 11 avril 1586, conseiller du Roi, nommé avocat fiscal du Roi par lettres données à Bruges le 30 mai 1588, savant jurisconsulte, mort vers 1624. Il avait acheté de Gaspard de Harchies, le 2 septembre 1589, le fief du Parcq, et avait obtenu en 1603 et 1623, comme noble, d'être déchargé du droit de franc fief. Il épousa Marguerite *Flameng*, dame de la Boutillerie, de la Deseure à Bondues, de la Phalecque à Linselles, fille de Jacques et de Marguerite *Fremault*, morte en 1636 ; d'où :

1. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 8 avril 1588.

2. — *Jean*, qui suit, IX.

3. — *Jacques* [1], écuyer, s^r de la Pontennerie, né en 1591, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 25 octobre 1613, député de la noblesse aux assemblées des États de Lille, décédé paroisse Sainte-Catherine le 7 septembre 1632 ; allié dans cette église, le 26 octobre 1613, à Jeanne *Lande*, fille d'Antoine, s^r de Saint, et de Marie *Petitpas*, décédée le 18 mars 1678 et enterrée dans la chapelle Sainte-Anne à Sainte-Catherine. Elle s'était remariée avec Jean *Watrelet*, écuyer, s^r de Caneghem, et n'eut pas d'enfants du premier lit

4. — *Auguste*, dont nous ne connaissons que le nom.

5. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 11 août 1595, chanoine de Saint-Pierre de Lille.

6. — *Hippolyte*, mort vers 1641.

7. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 25 septembre 1606, morte en 1668, mariée avec Pierre *Déliot*, écuyer, s^r de Clairfontaine, fils d'Hubert et de Jeanne *du Bois*, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1624, échevin de cette ville, rewart en 1627 ; d'où postérité.

8. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 17 juin 1611.

9. — *Jeanne*, dame de Lannoy, Rocq, Gamans, baptisée à Saint-Étienne le 22 juillet 1613, morte le 17 février 1688, alliée à Sainte-Catherine, le 15 juin 1636, à François *de Vitry*, chevalier, s^r du Breucq, La Louvière, né à Saint-Omer, mort le 20 mars 1656. Ils furent inhumés dans l'église de Lambres, près Aire ; dont postérité.

10. — *Barbe*, alliée : 1° après 1624, à Jean-Baptiste *Boote* ou *Boitte*, fils d'Adrien, licencié en droit, nommé auditeur extraordinaire en la Chambre des comptes de Lille le 26 mars 1624 ; 2° à Saint-

---

1. Son sceau représente un *écu à trois fruits, écartelé d'une tour, timbré d'un heaume cime d'un griffon issant.* (DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, n° 1429.)

Étienne, le 2 août 1631, à Antoine *de Logenhagen*, écuyer, sr de Jugeaut, fils de François, écuyer, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1620, veuf de Catherine *Hangouart*, décédé avant 1658; d'où postérité.

IX. — *Jean* Petitpas, écuyer, sr de la Boutillerie, baptisé à Saint-Étienne le 7 octobre 1590, auditeur extraordinaire en la Chambre des comptes de Lille le 2 mars 1628, auditeur ordinaire le 27 janvier 1642, maître ordinaire le 5 avril suivant, bourgeois de Lille par relief du 24 octobre 1628, créé chevalier le 10 janvier 1650; épousa Catherine *Boote*, sœur de Jean-Baptiste, morte le 29 septembre 1633; dont :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 14 avril 1629, morte le 12 janvier 1713, mariée à Sainte-Catherine, le 30 avril 1654, avec Jean *Morphy*, membre du Conseil de guerre de Sa Majesté, mestre de camp d'infanterie irlandaise, décédé le 12 décembre 1669 et enterré ainsi que sa femme à Sainte-Walburge de Bruges.

2. — *Jacques*, qui suit, X.

3. — *Françoise-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne le 8 janvier 1632, alliée à Sainte-Catherine, le 14 mai 1654, à Jean-Louis *de Lannoy*, baron de Leeuverghem; dont postérité.

X. — *Jacques* Petitpas, chevalier, sr de Walle, La Pontennerie, Les Plancques, baptisé à Saint-Étienne le 14 juin 1630, élevé à l'Université de Dôle, bourgeois de Lille par relief du 9 avril 1661, membre du magistrat et plusieurs fois mayeur de cette ville, député le 27 août 1667 à Sa Majesté très Chrétienne avec Séraphin du Chambge et Henri de Broide pour traiter de la reddition de Lille, mort paroisse de la Madeleine le 30 octobre 1704; épousa à Saint-Étienne, le 1er mars 1661, Isabelle-Thérèse *de Vos de Steenwick* [1], fille de René, chevalier, président de la Chambre des comptes de Lille, et d'Isabelle *d'Asselières*, décédée paroisse de La Madeleine le 24 mars 1702; d'où :

1. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 23 mai 1661 (*sic*), décédée le 25 mars 1737, alliée à La Madeleine, le 8 novembre 1689, à Charles-François, comte *de Lannoy*, baron de Wasnes et de Pierres, sr de le Becq et de Maufait, fils de François et de Mechtilde *de Bergh de Trips*, né à Toufflers le 23 mai 1664, veuf de Marie *du Fief* et

1. De Vos de Steenwick : *d'argent, à cinq cotices de gueules, et une bordure de sable chargée de huit besants d'or.*

de Marie-Catherine-Alexis *du Bois de Fiennes*, bourgeois de Lille par achat du 12 avril 1697, mort le 31 juillet 1726 et enterré à Toufflers ; sans postérité.

2. — *Jean-Antoine*, qui suit, XI.

3. — *Barbe-Thérèse-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 mars 1666.

4. — *Henri-René*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 juin 1667.

5. — *Jacques-Eustache*, baptisé à Sainte-Catherine le 11 septembre 1668.

6. — *Benoît*, né en 1669, moine de Saint-Bertin à Saint-Omer en 1684, élu abbé en 1723, confirmé le 8 octobre 1723, préconisé à Rome le 27 septembre 1724, deux fois nommé député du clergé à la Cour par les États d'Artois en 1724 et 1733, mort le 9 juin 1744 et inhumé dans la chapelle du couvent [1].

7. — *Simon*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 février 1670, entré à Saint-Vaast d'Arras le 15 octobre 1687, profès le 14 septembre 1689, élu chantre en 1711, et décédé le 3 mars 1714.

8. — *Michel-Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 décembre 1670.

9. — *Augustin-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 11 septembre 1672.

10. — *Augustine-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 15 octobre 1673, morte le 18 juillet 1675.

XI. — *Jean-Antoine* PETITPAS, chevalier, s^r de Walle, Belleghem, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juin 1662, bourgeois de Lille par relief du 1^er décembre 1702, échevin, mayeur en 1719, 1726 et 1727, décédé le 22 juin 1737 ; épousa à Saint-Maurice, le 29 mai 1702, Isabelle *Stappart*, fille de Jean, trésorier de France au bureau des finances, et d'Isabelle *Ramery*, baptisée à Saint-Maurice le 24 janvier 1671, décédée paroisse Saint-Étienne le 22 décembre 1774. Ils furent inhumés dans la chapelle de Saint-Nicolas à Saint-Étienne ; dont :

1. — *Jacques-Ignace-Joseph*, chevalier, s^r de la Pontennerie, baptisé à Saint-Maurice le 31 juillet 1704, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1731, bailli et prévôt de Lannoy, décédé paroisse Saint-Étienne le 15 octobre 1777 ; marié à Saint-Pierre, le 28 février 1729, avec Marie-Charlotte *de Lannoy*, fille de Pierre-Allard, écuyer,

1. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, tome II, page 119, donne son portrait et son épitaphe.

s[r] de Fretin, et de Marie-Florence-Joseph *de la Haye*, baptisée à Saint-Sauveur le 24 avril 1700, décédée paroisse Saint-Étienne le 21 octobre 1759; il eut :

a. — *Marie-Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Pierre le 19 octobre 1731, décédé paroisse Saint-Étienne le 3 décembre 1739.

b. — Un enfant mort sans baptême le 9 octobre 1739.

2. — *Charles-Hippolyte*, qui suit, XII.

3. — *Jean-Baptiste-Joseph-Bertin*, chevalier, s[r] de Gohelle, baptisé à Sainte-Catherine le 25 août 1707, bourgeois de Lille par relief du 24 octobre 1746, marguillier de Saint-Étienne, décédé le 21 janvier 1755, allié dans cette église, le 26 septembre 1746, à Jeanne-Thérèse *de Brigode*, fille de Pierre et d'Anne-Thérèse *Wielens*, baptisée à Saint-Étienne le 10 décembre 1707, décédée paroisse Sainte-Catherine le 4 novembre 1757; sans enfants.

4. — *Pierre-Ernest*, baptisé à Saint-Maurice le 18 novembre 1708.

XII. — *Charles-Hippolyte* PETITPAS, chevalier, s[r] de Walle, baptisé à Saint-Maurice le 15 janvier 1706, bourgeois de Lille par relief du 1[er] mars 1746, prévôt de Lannoy, décédé paroisse Saint-Maurice le 27 juillet 1769; épousa, en 1745, Jeanne Françoise *Bourdon*, fille de François, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et de Madeleine *Debonnaire*, née à Haucourt-en-Cambrésis en 1722, décédée paroisse Saint-Maurice le 9 janvier 1770. Avant de se marier il avait essayé la carrière des armes, il fut enseigne aux gardes wallonnes le 1[er] décembre 1723, assista au siège de Gibraltar, fut nommé enseigne de grenadiers le 14 février 1730 et quitta ce corps en 1731 [1]; il eut :

1. — Un fils décédé le jour de sa naissance, le 7 mai 1746.

2. — *Marie-Charlotte*, baptisée à Saint-Maurice le 3 janvier 1748, mariée à Cambrai, paroisse Sainte-Madeleine, le 2 janvier 1774, avec Michel-Joseph *de Villavicencio*, écuyer, s[r] d'Escaudœuvres, Haucourt, Croix, fils de Michel-Joseph et de Catherine-Alexandrine-Joseph *de Lignières*, baptisé à Escaudœuvres le 17 février 1738, lieutenant au bataillon de garnison de Hainaut, puis capitaine au régiment de Poitou, chevalier de Saint-Louis en 1781, député de la noblesse aux États du Cambrésis, mort à Cambrai le 15 décembre 1819; dont postérité.

3. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 11 décembre 1748, mort le 14 octobre 1749.

---

1. GUILLAUME, *Histoire des gardes wallonnes*, page 386.

4. — *Jean-Baptiste-Joseph*, chevalier, s[r] de Walle, Belleghem, La Pontennerie, baptisé à Saint-Maurice le 29 octobre 1750, décédé à Roubaix le 6 juillet 1788 et enterré à Belleghem. Il vendit cette même année à Louis-Charles-Joseph de Lespaul, écuyer, s[r] de Lespierre, le fief de la Pontennerie pour 122.500 livres tournois. Il avait épousé à Saint-Maurice, le 3 mars 1777, Ferdinande-Joséphine-Léon-Colette *de Hangouart*, baronne d'Avelin, fille d'Antoine-Joseph-François, baron d'Avelin, et de Marie-Anne-Françoise *de Preudhomme d'Hailly*, née le 28 juin 1754 ; d'où :

a. — *Alexandrine-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 16 janvier 1778.

b. — *Josèphe*, ondoyée le 14 juin 1779.

c. — *Marie-Charlotte-Colette*, jumelle de la précédente, baptisée le 18 juin 1779, morte à Avelin le 14 avril 1844. Elle épousa, le 22 février 1827, Charles-Valentin-Hubert *de Malet*, chevalier, puis marquis de Coupigny, fils d'Amable-François-Hubert-Marie et de Valentine-Charlotte *du Carieul*, né au château d'Hulluch le 18 juillet 1771, cadet au régiment de Chartres en 1786, sous-lieutenant le 25 avril 1788, passé au service d'Espagne, enseigne aux gardes wallonnes le 23 octobre 1788, enseigne de grenadiers le 11 septembre 1794, sous-lieutenant le 30 octobre suivant, lieutenant le 12 octobre 1801, puis capitaine. Il fit les campagnes contre la Révolution. Rentré d'émigration, il fut fait chef de bataillon de la garde nationale en 1806, puis colonel en 1815, inspecteur de la garde nationale du Pas-de-Calais, député sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur ; il mourut à Avelin le 15 avril 1844 ; sans postérité.

d. — *Charles-Hippolyte-Louis*, chevalier, baptisé à Saint-Étienne le 5 février 1782 ; il émigra et fut rayé de la liste des émigrés en même temps que sa sœur Marie-Charlotte-Colette, dite de Séchelles, par arrêté du 9 brumaire an X [1].

5. — *Marie-Françoise-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juillet 1752, mariée, le 14 octobre 1777, avec François-Ignace-Marie *de Gantès*, écuyer, s[r] d'Ablainsvelle, Rebecque, Foncquillers, Saint-Marcq, fils de François-Michel-Bernard, écuyer, et de Marguerite-Thérèse-Françoise *du Pont*, né à Ablainsvelle le 25 janvier 1750, reçu page de la chambre du Roi le 1[er] janvier 1763, sous-lieutenant au régiment de cavalerie Royal Pologne par brevet du 31 décembre 1766, puis capitaine au même régiment en septembre 1775, conseiller

1. Archives départementales du Nord, Q. 1051.

de préfecture du Pas-de-Calais après la Révolution, mort veuf le 3 février 1815 et inhumé à Saint-Laurent-Blangy-lez-Arras ; dont postérité.

6. — *Charles-Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 11 juillet 1754, décédé le 27 suivant.

7. — *Albert-Joseph-Marie*, jumeau du précédent, décédé le 15 juillet 1754.

8. — *Balthazar-Louis-Marie*, chevalier, s[r] des Grand et Petit Longueval, baptisé à Saint-Maurice le 24 septembre 1755, capitaine des dragons de la Reine, mort en 1795, marié à Saint-Maurice, le 19 avril 1788, avec Marie-Eugénie-Henriette *de Luytens*, dame de Montauban, fille de Maximilien-François-Joseph, vicomte de Bossuyt, s[r] d'Esparqueaux, et de Françoise-Ghislaine-Joseph *Bady*, baptisée à Saint-Maurice le 10 août 1768, décédée à Paris le 2 octobre 1826 et inhumée à Bossuyt ; d'où une fille unique :

a. — *Justine-Joséphine-Charlotte*, baptisée à Saint-Maurice le 28 mai 1789, décédée le 15 août 1862, mariée à Bossuyt, le 21 octobre 1811, avec Alexis-Auguste-Hippolyte *Marescaille de Courcelles* [1], fils d'Hippolyte-Adrien, chevalier, président à la Cour de Douai, et de Marie-Thérèse-Agathe *Van der Meersch*, baptisé à Saint-Albin de Douai le 26 septembre 1787, mort à Froyennes le 17 août 1860. Il s'était fixé à Lille et fut nommé conseiller municipal de cette ville par ordonnance du 23 novembre 1829, mais la révolution de 1830 le fit démissionner ; d'où trois filles.

9. — Une fille mort-née le 29 avril 1760.

Branche de WARCOING

VI[bis]. — *Germain* PETITPAS, s[r] de Warcoing, bourgeois de Lille par relief du 13 mai 1562, receveur des Bonnes Filles en 1596, mort en juin 1597, épousa Françoise *de le Cambre*, fille de François et d'Anne *de Boilleau* dite *de Bapaume*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 14 avril 1617 ; dont :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 17 août 1569, mariée avec Antoine *Lande* ou *Laude*, s[r] de Sains, fils de Jean-Baptiste et de Jeanne *de Haynin*, dont elle était veuve en 1615 ; d'où postérité.

---

1. MARESCAILLE DE COURCELLES : *d'or, au chevron de sable, accompagné de trois trèfles d'azur.*

2. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 27 mai 1571.

3. — *Isabeau*, jumelle du précédent, alliée à Sainte-Catherine, le 1er octobre 1604, à François *Van Hoyqueslot*, sr de la Hallerie, fils de Mahieu et de Catherine *Parent*, né vers 1559, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1604, mort le 6 juin 1621 et enterré à côté de sa femme à Saint-Étienne, sous les orgues ; d'où postérité.

4. — *Péronne*, mariée : 1° après 1598, avec Frédéric *Herlin*, sr de Jenlaing, fils de Michel, bourgeois de Lille par achat du 6 novembre 1598 ; 2° avec Robert *du Bus*, écuyer, sr du Fresnel, de Breuze, fils de Robert et de Catherine *Trezel*, né à Lille, licencié ès lois, bourgeois de cette ville par relief du 14 septembre 1604 ; d'où un fils du second lit.

5. — *Auguste*, qui suit, VII.

6. — *Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 février 1579 (n. st.).

VII. — *Auguste* PETITPAS, sr de Warcoing, né avant 1578, bourgeois de Lille par relief du 7 janvier 1595, receveur des Bapaumes de 1610 à 1613, connétable de la confrérie Saint-Michel, anobli par lettres données à Bruxelles le 10 mars 1616 pour 400 florins de finances, allié à Jeanne *Cardon*, dont il eut :

1. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 4 janvier 1596, morte en juillet 1682, alliée à Philippe *de Sion*, fils d'Adrien, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 2 octobre 1614, décédé avant 1635 ; dont postérité.

2. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 3 août 1597.

3. — *Guillaume*, qui suit, VIII.

VIII. — *Guillaume* PETITPAS, écuyer, sr de Warcoing, La Mousserie, baptisé à Saint-Étienne le 15 août 1599, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1619, connétable de la confrérie Saint-Michel, charge dont il se démit le 3 juin 1642 en faveur de Pierre de Ribemont, décédé le 30 mars 1668 et enterré dans la chapelle Sainte-Anne à Sainte-Catherine ; épousa à Saint Étienne, le 21 juillet 1618, Isabeau *Leuridan* [1], fille de Laurens et d'Agnès *de Penzene* [2], baptisée à Saint-Étienne le 6 janvier 1599, décédée paroisse Sainte-Catherine le 17 août 1667 ; d'où :

---

1. LEURIDAN : *de sable, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une mouche à miel d'argent.*

2. D'après le registre aux bourgeois, mais il faut lire probablement *de Peulser* au lieu de *de Penzene*. — Voir : TH. LEURIDAN, *Épigraphie du Nord*, t. I, p. 268. — DE PEULSER : *d'argent à trois pattes et serres d'aigle de sable.*

1. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 septembre 1619.

2. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mai 1621.

3. — *Robert*, baptisé à Sainte-Catherine le 10 juin 1622, mort jeune et enterré au chœur de la chapelle des Frères Mineurs à Lille.

4. — *Jean-Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 juillet 1623.

5. — *Claire-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 septembre 1624.

6. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1625.

7. — *Élisabeth-Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 décembre 1626.

8. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 février 1628.

9. — *Aldegonde*, baptisée à Sainte-Catherine le 18 mai 1629.

10. — *Aldegonde*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 janvier 1632, mariée dans cette église, le 7 avril 1657, avec Raphaël *Cuvillon*, écuyer, s[r] de Roncq, fils de Pierre et de Marie *Pollet*, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1658, mort le 30 août 1678 et inhumé à Roncq avec sa femme; dont postérité.

11. — *François*, qui suit, IX.

12. — *Germain* [1], écuyer, s[r] du Brusle, baptisé à Sainte-Catherine le 24 décembre 1636, créé chevalier en août 1669, mort le 23 novembre 1707, laissant de Jeanne *de Lespierre* une fille illégitime : *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 29 décembre 1660.

IX. — *François* PETITPAS, écuyer, s[r] de Warcoing, baptisé à Sainte-Catherine le 4 avril 1633, bourgeois de Lille par relief du 26 juillet 1658, mayeur de Lille, créé chevalier en août 1669, décédé le 18 octobre 1706; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 24 janvier 1658, Marie-Françoise-Aldegonde-Amelberghe *de Logenhagen*, fille d'Antoine et de Barbe *Petitpas*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 mai 1639; 2° à Sainte-Catherine, le 11 avril 1666, Marie-Jeanne *de Moncheaux* [2], fille de Pierre et de Jeanne *de la Croix*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 mars 1644; dont :

1. — Du premier lit : *Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 novembre 1658, mort aussitôt.

2. — Du second lit : *Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 février 1668.

3. — *Pierre-Auguste*, chevalier, s[r] de la Mousserie, de Warcoing, de Broye, du Brusle, de Champagne, baptisé à Sainte-Catherine le

1. Il fit enregistrer ses armes : *de sable à trois fasces d'argent et un lambel à trois pendants d'or en chef.*

2. DE MONCHEAUX : *De sinople fretté d'or.*

22 décembre 1669, bourgeois de Lille par relief du 22 janvier 1695, administrateur de la Noble Famille de 1722 à 1733, décédé le 18 mars 1734 et enterré dans la chapelle Notre-Dame à La Madeleine, marié à Sainte-Catherine, le 18 février 1694, avec Marie-Anne-Françoise *de Noyelles* [1], fille de Jean-Michel, écuyer, et de Charlotte *du Bosquiel*, née vers 1664, morte le 8 décembre 1724 et inhumée dans l'église de Mérignies. Il eut d'une concubine, Marie-Agnès *Pierrak*, un fils : *Jean-Pierre-Auguste*, baptisé à Saint-André le 14 avril 1705. Son fils unique légitime fut :

a. — *François-Pierre*, chevalier, s[r] de Broye, baptisé à Sainte-Catherine le 14 janvier 1695, décédé célibataire à Aix-la-Chapelle.

4. — *Germain-François*, qui suit, X.

X. — *Germain-François* PETITPAS, chevalier, s[r] de Carnin, La Mousserie, Termèche, Tacardrie, baptisé à Sainte-Catherine le 8 mai 1674, bourgeois de Lille par relief du 20 juin 1702, pourvu d'une curatelle le 10 janvier 1718 à cause de ses dettes, mort le 14 mai 1736 et enterré à La Madeleine dans la chapelle Notre-Dame; épousa dans cette église, le 28 novembre 1701, Marie-Joseph *du Bois de Hoves*, fille de Wallerand-François-Joseph, écuyer, s[r] d'Hérignies, et d'Isabelle-Thérèse *du Grospré*, née en 1675, décédée le 24 août 1733 et enterrée dans l'église de Verlinghem; il eut :

1. — *Marie-Joseph-Colette*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 août 1702, décédée paroisse de La Madeleine le 6 mai 1745, mariée à Saint-Pierre, le 21 octobre 1736, avec Hippolyte-Joseph-Ignace *Déliot*, écuyer, s[r] des Roblets, fils d'Hippolyte-Joseph, écuyer, s[r] des Landres, et d'Albertine-Françoise *Obert*, baptisé à Loos, bourgeois de Lille par achat du 20 octobre 1736, décédé à Paris le 10 mars 1768; d'où postérité.

2. — *François-Marie*, chevalier, s[r] de Termèche, baptisé à Sainte-Catherine le 8 septembre 1703, décédé le 18 août 1726 et enterré à Saint-André.

3. — *Philippe-Alexandre*, chevalier, s[r] de Tacardrie, baptisé à Sainte-Catherine le 11 avril 1705, mort le 3 avril 1736 et inhumé à La Madeleine.

4. — *Marie-Thérèse-Augustine*, baptisée à Saint-Étienne le 21 avril 1712, décédée paroisse de La Madeleine le 8 décembre 1738, alliée à Philippe-François-Joseph *Liot*, écuyer, s[r] de Witernes, fils

1. DE NOYELLES : *d'azur à un arbre arraché d'or.*

d'Antoine, écuyer, sr de Maugrez, et d'Agnès *de Cuinghien*, né à Douai, bourgeois de Lille par achat du 29 mai 1732, mort paroisse de la Madeleine le 7 septembre 1738.

5. — *Madeleine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 mai 1713.

NON RATTACHÉS

Robert, fils de feu ***Guillaume***, tondeur de grant forches, bourgeois de Lille par achat en 1465.

Pierre, fils d'***Eulart***, bourgeois de Lille en 1473.

Jean, fils de ***Baudon*** et de Marienne ***de le Walengherie***, bourgeois de Lille en 1297.

Vincent, fils de ***Gilles***, bourgeois de cette ville par achat du 3 novembre 1558.

Gillain, décédé paroisse Sainte-Catherine le 31 mars 1668.

Jeanne, fille de ***Nicolas***, baptisée à Saint-Étienne le 24 avril 1590.

N..., baptisé à Leers en 1700.

Jean, mort vers 1696, conseiller secrétaire du Roi, époux de Jeanne ***Bastonneau***, morte à Paris le 20 janvier 1736, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; il en eut un fils, officier, tué au siège de Lille en 1708, étant aide de camp du maréchal de Boufflers (*Mercure de France*, 1736, pages 178-179).

Étienne, conseiller au Châtelet, allié à Jeanne ***Faron***, mort vers 1704. (Bibliothèque nationale, pièces originales, n° 2252).

Barbe-Thérèse, alliée à Joseph ***de Berrard***, major au régiment de Brancas ; d'où une fille.

1616, 10 mai. — *Anoblissement pour Auguste Petitpas, sieur de Warcoing.*

Albert et Isabelle-Clara-Eugenia, Infante d'Espagne, par la grâce de Dieu, archiducs d'Austrice, etc.... à tous ceux qui ces présentes lettres verront ou lire ouyront, salut. De la part d'*Auguste Petitpas*, sieur de Varcoing, de la résidence de nostre ville de Lille, nous a esté représenté que *Charles Petitpas*, sieur de Gamans, son oncle, nous auroit remonstré et renseyné par documens autentiques que ses prédécesseurs avoient, passé quatre cens ans, fait plusieurs services

agréables à la suite des comtes de Flandre, ducs de Bourgogne, empereurs et rois nos prédécesseurs, leurs princes et seigneurs, tant en qualité de secrétaire et maistre des requestes de leurs hostels, commis et députez de pain, qu'autrement en divers exploits militaires, et luy particulièrement en l'estat de mayeur, eschevin, connestable, souverain des arbalestriers et capitaine de nostre ville de Lille, à la manutention d'icelle, au service de leurs princes et seigneurs naturels, et aussy fait des bonnes et honnorables alliances à familles nobles et de service aux princes, et que sur information de ce qu'il nous auroit plus l'honnorer avec sa postérité de la possession, titre et degré de noblesse par nos lettres du 21 de mars 1600, intérinées en nostre Chambre des Comptes à Lille le 10e de may ensuivant. Ce que considéré par ledit remonstrant, il auroit pris occasion de nous représenter les services faits par sesdits devanciers, sondit oncle, ceux de son père comme connestable souverain des canonniers et de l'artillerie dudit Lille, avec divers exploits faits ès lieux voisins en temps dangereux, et depuis en l'estat de connestable et maistre souverain des spadassins lors nouvellement establi audit Lille par feue Sa Majesté Catholique d'éternelle mémoire, et autres du Magistrat illec et les siens en particulier esdits offices dudit Magistrat (et) autres en dépendans et de connestables, à la satisfaction et maintenement de ladite ville. Pour ces causes ledit remonstrant nous a très-humblement supplié qu'il nous plut l'annoblir et sa postérité, l'honorant des armes jusqu'ores par luy portées et luy en faire dépescher nos lettres patentes au cas pertinentes. Savoir faisons que Nous, les choses avant dites considérées, avons de nostre certaine science, autorité souveraine et grâce spéciale, pour nous, nos hoirs et successeurs, audit *Auguste Petitpas*, suppliant, ensemble à ses enfants et postérité masles et femelles, nez et à naistre en loyal mariage, accordé, (et) octroyé, accordons et octroyons à tousjours par ces présentes le titre et degré de noblesse, voulons et ordonnons que les susnommez et chascun d'eulx procréez en loyal mariage comme dit est, ayent à jouïr et user, jouissent et usent, d'icy en avant et à tousjours, comme gens nobles, en tous lieux, actes et besongnes, de tous et quelconques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemptions de noblesse, dont les autres nobles de nos pays de Pardeçà sont accoustumé jouyr, jouissent et jouïront; et qu'ils soient en tous lieux, faits et actes, tenus et réputés pour nobles en toutes places, soit en jugement ou dehors d'iceluy, comme les déclarons et créons tels par ces présentes ; et que semblablement ils soient et seront capables et qualifiez pour estre eslevez à estatz et dignitez, soit de chevalerie ou autres, et qu'ils puissent en tous temps

acquérir, avoir, posséder et tenir en tous nos pays, places, terres et seigneuries, rentes, revenus, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefs et tous autres nobles tenemens et iceux prendre et tenir de nous ou d'autres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans. Et si aucunes des choses susdictes ils ont jà acquis, les tenir et posséder sans estre constrains de par nous ou d'autres de les mettre hors de leurs mains : à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines ; moyennant toutes fois et à condition que pour et à cause de nostre présent octroy et annoblissement, ledit *Auguste Petitpas* sera tenu de payer une fois en mains de celuy de noz trésoriers ou receveurs qu'il appartiendra, à nostre profit, certaine finance et somme de deniers à l'arbitrage et taxation de nos très-chers et féaulx, les chef, trésorier général et commis de nos domaines et finances que commettons à ce ; faisant en outre vers nous et nosdits hoirs et successeurs les devoirs y appartenans selon la nature et condition d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du pays où ils sont scituez. Et afin que l'estat de noblesse dudit *Auguste Petitpas* soit tant plus notoire, connu et autorisé, luy avons aussy accordé et permis, accordons et permettons par cesdites présentes qu'il, sesdits enfants et postérité de loyal mariage comme dit est, puissent et pourront d'oresenavant et perpétuellement en tous et quelconques lieux, faits et gestes et autres actes licites et honestes, avoir et porter les armes avec les blasons qui s'ensuivent, savoir est : *Un escu de sable à trois faces d'argent,* sur le heaume la tocque (*sic*) et hachemens d'argent et de sable et pour cimier un lion de sable passant, comme plus amplement en appert par l'inspection des armes cy peintes et portraitées. Bien entendu et à condition expresse qu'iceluy suppliant brisera lesdites armes allencontre de *Charles Petitpas* (et) ses descendans, auquel avons ci-devant octroyé les armes pleines. Sy donnons en mandement à nos très-chers et féaulx les chef, président et gens de nos privé et grand Conseils, lesdits de nos finances, président et gens de nostre conseil provincial d'Artois, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers présent et avenir, leurs lieutenans et chascun d'eux en droit soy, et si comme à luy appartiendra et à tous autres nos sujets que ladite finance et somme d'argent arbitrée, taxée et payée ès mains de celuy de nos trésoriers ou receveurs qu'il appartiendra, lequel sera tenu en faire recepte à nostre proffit et rendre compte avec les autres deniers de son entremise, lesdits de nos comptes procèdent bien et duement à la vériffication et intérinement de cesdites présentes selon leur forme et teneur. Et ce fait, ils fassent, souffrent et laissent ledit *Auguste Petitpas,* sesdis enfans et postérité de loyal

mariage, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdites présentes plainement, paisiblement et perpétuellement jouïr et user, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné ny à aucun d'eux contre la teneur de cesdites présentes, contredit, destourbier ou empeschement quelconque au contraire ; car ainsy nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant quelconques ordonnances, statuts, coustumes et autres choses au contraire, desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdits de nos finances et de nosdits Comptes à Lille et tous autres à cui ce peut toucher et regarder. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre grand séel à ces mesmes présentes, sauf nostre droit et celuy d'autruy en toutes.

Donné en nostre ville de Bruxelles, le 10e jour du mois de Mars l'an de grâce 1616. Paraphé Ma. Vt. Et sur le ply estoit : Par les Archiducs et signé : Pratz..... &a....

Collationné.... &a, le 4e jour de septembre 1648.

Signé : Denys Godefroy.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1676. Supplément aux Registres des chartes : titres nobiliaires, tome II, fos 357 à 361.

1650, 10 janvier. — *Acte de relief de l'anoblissement accordé par Philippe IV, roi d'Espagne, à Charles Petipas, en 1600.*

Au Roy,

Sur la remonstrance faite à Sa Majesté de la part de *Jean Petipas,* escuyer, sieur de Walle et Belleghem, conseiller et maistre de la Chambre des Comptes de Sa Majesté à Lille qu'il seroit notoirement issu d'ancienne noblesse de nom, armes et maison seigneurialle au quartier et seigneurie de Lille, laquelle de toute ancienneté auroit produit des nobles et vaillans chevaliers, voire mesmes personnes illustres, si comme entr'autres *Jean Petitpas*, vicomte et justicier de la cour de Philippes d'Alsace, comte de Flandres en l'an 1174 et (11)76, lequel ès lettres patentes dudit comte desdites années y seroit nommé illustre, comme aussy *Hugue Petitpas* en autres semblables lettres de l'an 1177, ainsy qu'icelles lettres reposeroyent aux Archives de l'abbaye de Los et aux vieux comptes rendus par les baillis du comté d'Artois de l'an 1295 reposant en la Chambre des Comptes de Sa Majesté audit Lille se trouveroit messire *Jacquemon*

Petitpas, chevalier de Monsieur, savoir du comte Robert d'Artois second du nom, qui auroit esté tué en la bataille près Courtray en 1399, se trouveroit *Robert Petit Pas*, gouverneur de la ville et pays de la Gorgue et de Lalœu, selon les extraits authentiques desdits titres exhibez par le remonstrant, qu'il apparoistroit aussy par certaine sentence pareillement exhibée en copie autentique par le remonstrant rendue au siège de Sa Majesté en sa gouvernance dudit Lille, le 7 de novembre 1624, au profit d'*Hypolite Petitpas*, escuyer, seigneur de Gamans, père du remonstrant, qu'en vertu de sa descente légitime de ladite maison, la retraite de la seigneurie de Petitpas luy auroit esté adjugée à titre de proximité lignagère à cause de la vente et aliénation en faite par noble homme *Philippe Fourneau*, sieur de Basenrien et Hennin, vendant au nom d'*Henry Fourneau*, sieur dudit Petitpas, son fils, descendu en ligne directe tant masculine que féminine de *Bauduin*, sieur *de Petitpas*, et de Dame Marie *de Wallengrie*, qui vesquirent en l'an 1291, au moyen de *Robert*, leur fils, seigneur *de Petitpas*, et Demoiselle *Marie*, fille dudit *Robert*, dame dudit Petitpas, auroit onques changé de nom à titre particulier. Par laquelle sentence seroit pertinament déduicte la branche et extraction du remonstrant descendu de *Jean de Petitpas*, frère dudit *Robert*, sieur *de Petitpas*, qui auroit esté secrétaire du comte Guy de Flandres, et son fils *Aulart* auroit espousé Demoiselle Péronne *Le Neveu* et vescu en l'an 1330, et *Pierre Petitpas*, fils d'*Eulart*, espousé Demoiselle *Jeanne*, fille de Jean *Godin* et vescu en l'an 1379, *Robert Petitpas*, fils de *Pierre*, gouverneur des villes et pays de La Gorgue et de l'Alœu espousé Damoiselle Marie *Carbon* et vescu en l'an 1406, Gérard *Petitpas*, sieur de Neuflieu, fils de Jean, espousé en premières nopces Demoiselle Chrestienne *Marissal* en l'an 1448 et en secondes Demiselle Jeanne *Domessent*, et *Jean Petitpas*, sieur de Neuflieu, fils dudit *Gérard* et de ladite Demoimoiselle *Jeanne*, espousé Demoiselle *Marie de Bailleul*, fille et héritière de Bauduin, escuyer, et de Damoiselle Catherine *Le Sauvage*, dit *de Bruges*, dame de Moussonnerie ; *Guillaume Petitpas*, fils dudit Jean et de ladite demoiselle Marie *de Bailleul*, sieur de Neuflieu, Gamans, Pontenerie, Mareville, Moussonville, de Varcoing et Quesnoy, espousé Demoiselle Jeanne *Segon*, fille de Noël et de Demoiselle Louise *du Croquet* et vescu en l'an 1544, *Charles Petitpas*, fils dudit *Guillaume* et de ladite demoiselle Jeanne *Segon*, sieur dudit Neuflieu, Gamans, Pontenerie et mayeur de la ville de Lille, espousé Demoiselle Anne *Muissart*, fille de Baude aussy mayeur dudit Lille en l'an 1599. Hippolite-Anne *Petitpas*, sieur dudit Neuflieu, Gamans et Pontenerie, conseiller fiscal de la gouver-

nance de Lille, espousa Delle Marguerite *Vlamincx*, dame de la Boutellerie, père et mère du remonstrant, (lequel épousa) Catherine *Boote*, fille d'Adrien ; de laquelle noble et légitime extraction et descente il consteroit ponctuellement par la teneur et estendue de ladite sentence (de) retraite lignagère, et outre ce par traité de mariage, reliefs, œuvres de loy et autres titres autentiques et irréprochables en estans et conséquemment tout ce que dessus seroit très véritable et évident, et que jamais aucun des ancestres du remonstrant n'auroit dérogé en façon quelconque à sa noblesse, ains toujours maintenu par des nobles alliances et possessions de fiefs, de pairies et tenemens nobles et héritaires, avec le port des armoiries, timbres et supports de ladite maison *de Petitpas* qui seroyent *un escu de sable à trois faces d'argent* sommé d'un heaume timbré d'un lion naissant de sable, bourrelet et hachemens d'argent et de sable, support deux lions de sable, dont ils auroient usé de toute ancienneté et tant ès sépultures que seaux publics et autrement et esté qualifiez d'escuyers et gentils-hommes par les prédécesseurs de Sa Majesté, nommément *Guillaume Petitpas*, bisayeul du remonstrant, par lettres patentes du roy Philippe du 27 août 1563, aussy extraict autentique ès mots : *Charles Petitpas*, fils et héritier de feu *Guillaume*, en son vivant sieur de Gamans ; si seroit-il néanmoins que ledit Charles, fils dudit Guillaume, son grand'père, auroit par quelque timidité ou incuriosité demandé et impétré de feu l'Archiduc Albert le 10 mai 1600 lettres patentes de confirmation de noblesse, esquelles seroit abusivement glissé la clause d'annoblissement, non sans quelque contradiction à la propre teneur des mesmes lettres, ainsy que ledit archiduc auroit déclaré, que de tout le narré de la requeste dudit Charles y insérée, luy estoit apparu, contenant en substance : toutes les dites qualités, marques et prééminences de noblesse et extraction légitime dudit *Charles Petitpas* et que les ancestres n'avoient en che mies derrogeantes à la noblesse, sans que le lustre et possession en avoient depuis lors quelques années esté obscurcies par..... dence et incuriosité d'aucuns d'iceux et qu'ainsy le suppliant doubtoit de n'en pouvoir exhiber les premiers si clairs que la rigueur du droit requéroit, comme il est porté par lesdites lettres, apparemment pour avoir perdu plusieurs titres et papiers parmy les troubles des Pays-Bas, de laquelle peine de preuve et de toute vexation il prétendoit estre relevé en vertu desdites lettres, lequel premier néanmoins il auroit eu abondamment sous luy, ainsy que de fait il en auroit fait apparoir au Conseil du dit Archiduc suivant ce que dessus, et encore que les dites lettres ne pourroyent en façon quelconque blesser ny obster à la qualité dudit feu Charles ny de ses ancestres ou descendans, mais plutôt

servir à la conservation d'icelle au moyen de ladite déclaration ; néanmoins, comme le monde seroit si chatouilleux et n'y auroit rien de si cher que le sang et qualité de naissance passant tout prix et estimation, le remonstrant pour se mettre hors de tout reproche a supplié très-humblement Sa Majesté d'estre servie, en vertu desdites preuves, et pour le résultat d'icelles déclarer que ledit Charles n'a pas eu besoin des dites lettres patentes de l'an 1600 ny d'autres semblables et qu'il étoit véritablement et légitimement descendu d'ancienne noblesse et qu'en cette qualité il a deu jouir de tous honneurs, prérogatives, droits et privilèges de la vraye noblesse, comme aussy sesdits descendants et le suppliant avec sa postérité légitime et que conséquemment ledit Charles n'ayant pu estre annobly estant véritablement noble et gentilhomme, lesdites lettres, pour autant qu'elles contiennent le mot d'annoblissement seront annullées et cassées, ou du moins tant en l'original que des copies et registres en estant, sans qu'elles pourront en façon quelconque préjudicier ou obster au suppliant ny à sesdits ancestres ou descendans. Sa Majesté, ce que dessus considéré, avec les pièces exhibées par le suppliant a déclaré et déclare que lesdites lettres patentes de noblesse accordées par feu l'Archiduc Albert le 10e may 1600 à *Charles Petitpas*, grand'père du suppliant, ne doivent porter aucun préjudice au droit de sang de la noble extraction que ledit suppliant vérifie luy appartenir, le relevant Sa Majesté en tant que besoin de ce que par lesdites lettres patentes de noblesse en a esté prétendu et résolu à la requeste de son dit grand'père, ordonnant à tous ceux qu'il appartiendra de le régler selon ce. Fait à Madrid, sous le nom et cachet secret de Sa Majesté le 10e de janvier 1650, paraphé : Assel (?) V. et signé Phles. Plus bas, par ordonnance : J. Brecht.

Sur le dos estoit escrit : Je soussigné chevalier, conseiller de Sa Majesté, lieutenant de l'estat de premier roy d'Armes en ces Pays Bas et Bourgogne, certifie avoir examiné le présent acte en conformité des règlemens de Sa Majesté du 9 octobre 1637 et du 28 aoust 1640 et de les avoir fait enregistrer au registre de ma charge suivant lesdits règlemens et le 15e article du placart émané de l'an 1616 concernant le port et usages des titres et marques d'honneur et de noblesse. Fait à Bruxelles le 10 juin 1650 ; soussigné : A. Colbrant.

Encore plus bas estoit escrit : Ce présent acte est par moy soussigné, escuyer, héraut et roy d'armes à titre d'Artois, Lille, Douay, Orchies, enregistré au registre de mon office, en conformité du règlement sus mentionné. Fait à Bruxelles, le 14e jour de juing l'an mil six cens cinquante ; signé : Prévost.

(Suivent les mentions de l'entérinement fait à la Chambre des Comptes de Lille le 30 juillet 1650 et de la collation par Denys Godefroy, le 30 janvier 1670.)

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1676 : Supplément aux Registres des chartes : titres nobiliaires, tome II, f^os 223 à 228.

1669, août. — *Lettres de chevalerie pour les sieurs de Petipas, frères, de la ville de Lille.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et avenir, salut. Nos chers et bien amez *François de Petipas,* escuyer, seigneur de Warcoing, Lamousserie et autres lieux, à présent mayeur de nostre ville de Lille en Flandres, et *Germain de Petipas,* aussy escuyer, seigneur de Brulle, frères, nous ont très-humblement fait représenter qu'ils sont gentilshommes de temps immémorial, estans issus de la noble et illustre famille des Petipas, et qu'eux ny leurs prédécesseurs n'ont jamais fait aucun acte dérogeant à leur ancienne noblesse, au contraire, aucuns de leurs prédécesseurs ont esté faiz chevaliers en considération de leur naissance et extraction, s'estans toujours alliez à des maisons nobles et ayans possédé les plus honorables charges de lad. ville de Lille, mesme celle de mayeur ; et mettans en considération la fidélité que lesditz exposans frères ont témoignée en toutes occasions pour nostre service depuis que ladite ville de Lille nous a esté cédée par le dernier traitté de paix fait entre cette couronne et celle d'Espagne à Aix-la-Chapelle en l'année dernière 1668, particulierement ledit *François Petipas* en ladite qualité de mayeur de nostre dite ville et de laquelle il fait présentement les fonctions à nostre entière satisfaction et à celle du public de ladite ville. Sçavoir faisons, que pour ces causes et autres à ce nous mouvans, désirans favorablement traiter lesditz exposans et leur donner des effets de nostre bienveillance par une marque d'honneur qui passe à leur postérité et qui puisse les obliger à nous continuer leurs services et les leur à les imiter, Nous, de nostre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, avons lesditz *François* et *Germain Petipas,* frères, déclaré et déclarons et en tant que besoin faiz et créez, faisons et créons chevaliers par ces présentes signées de nostre main pour, dudit titre de chevaliers, ensemble des droitz, honneurs, privilèges, prérogatives, préeminences, franchises et libertez qui y appartiennent, jouïr et user par eux tant en fait de guerre, armées et assemblées, qu'en jugement et dehors,

et par tout ailleurs que besoin sera, tout ainsi qu'ont accoustumé de jouir les autres chevaliers qui ont esté créez de nostre main ou par les Rois nos prédécesseurs. Voulons et nous plaist qu'il soit loisible ausdits exposans et à leur postérité d'avoir et de porter en tous lieux et endroictz que bon leur semblera leurs anciennes armoiries timbrées, à la réserve qu'au lieu que les tenans et le cimier [1] en métal d'argent conforme aux faces des armes et tout ainsi qu'elles sont cy empreintes et désignées, afin de distinguer les deux branches de la mesme famille de Petipas et servir d'oresenavant pour toute rupture d'aisné desdites deux familles. Si donnons en mandement à nos amez et féaulx les gens tenans nostre Conseil souverain de Tournay et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouïr et user pleinement et paisiblement lesditz exposans, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens au contraire. Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre scel à cesdites présentes, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné au mois d'aoust l'an de grâce 1669, et de nostre règne le vingt-septiesme : signé : Louis. Et sur le reply : Par le Roy, Le Tellier. Et encore à costé est inscrit de la main de Monseigneur le Chancelier : Visa, Seguier, pour servir aux lettres patentes par lesquelles le Roy déclare et, en tant que besoin seroit, crée *François* et *Germain Petipas*, chevaliers. Et de l'autre costé, vis à vis sur le mesme reply est aussi escrit : Ces lettres ont esté veues, examinées et trouvées conformes en leur teneur aux titres justificatifs pour ce exhibez, et ensuite ouy le Procureur général ont esté enregistrées ès registres du Conseil souverain du Roy estably à Tournay, le septiesme jour de septembre mil six cens soixante-neuf : Tesmoin N. Sourdeau. Mil six cens soixante neuf, et scellé du grant sceau de cire verte pendant à lacs de soye rouge et verte.

(à la suite) : *Brevet du Roy en faveur des enfans et descendans de François et Germain Petitpas, frères, pour estendre sur iceux enfans le titre et la quallité de chevallerie dont leurs pères ont esté honnorez. Donné par Sa Majesté à Saint-Germain-en-laye le 17e février 1670.*

Aujourd'huy 17e du mois de février 1670, le Roy estant à Saint-Germain-en-Laye, sur ce qui luy a esté représenté par *François* et *Germain Petitpas*, frères, qu'il a plu à Sa Majesté par ses lettres

1. Il y a eu ici un oubli du copiste, que répare, d'ailleurs, le brevet qui suit, en ajoutant : « soient de sable, ils seront », etc.

patentes du mois d'août de l'année dernière 1669 les honorer du titre de chevalerie avec pouvoir d'avoir et de porter leurs anciennes armoyries timbrées à la réserve qu'au lieu que les tenans et le cimier d'icelle estoient de sable, ils puissent changer lesdits tenans et cimier en métal d'argent conforme aux faces des armes, afin de distinguer les deux branches de la mesme famille de Petitpas et servir d'oresenavant pour toute rupture d'aisné desdites deux familles : Lesquelles lettres ont esté enregistrées au Conseil souverain de Tournay le septiesme septembre et en la Chambre des Comptes à Lille le 20e du mesme mois et an, mais parce que par icelles il n'est pas fait mention que les successeurs et postérité desdits Petitpas jouïront du mesme titre et honneur de chevallerie ny qu'au dessus du cimier desdictes armes il y auroit une couronne à cinq fleurons d'or à la place et au lieu d'un bourlet et que lesdits Petitpas craignans d'estre inquiétez à l'avenir, pour raison de ce, ilz ont très-humblement supplié Sa Majesté de leur vouloir sur ce pourveoir : A quoy ayant esgard et voulans pour les mesmes considérations qui l'ont meue de les honorer dudit titre et qualité de chevallerie, les traiter et gratiffier favorablement, Sa Majesté a déclaré et déclare que son intention a esté en honnorant lesdits *François* et *Germain Petitpas*, frères, de ladite qualité de chevaliers, que ledit titre passast à leur postérité : Veut et entend pour cette fin Sa Majesté que leurs enfans et descendans en loyal mariage jouissent dudit titre de chevalier et que lesdits supplians ainsi que leur dicte postérité portent au dessus du cimier de leurs armes ladite couronne de cinq fleurons d'or au lieu et à la place d'un bourlet, sans que pour raison de ce et souz prétexte qu'il n'en est fait aucune mention dans lesdictes lettres patentes, ilz y puissent estre troublez ny inquiétez en aucune manière. M'ayant Sa Majesté pour témoignage de sa volonté commandé d'en expédier auxdits *Petitpas* le présent brévet qu'Elle a signé de sa main et fait contresigner par moy son conseiller, secrettaire d'Estat et de ses commandemens et finances. signé : Louis. Et plus bas : Le Tellier.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1672 : 77e Registre des chartes, fos 236-238.

QUECQ

Armes : *de sinople au canard d'argent, au chef d'or chargé de deux tourteaux de gueules posés en fasce.*

I. — *Georges* Quecq, marié avec Anne *Plipe*, eut pour fils :

II. — *Mathieu* Quecq, né à Saint-Omer (d'après le registre de bourgeoisie), tavernier du Pont-à-Marcq à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 4 avril 1642, épousa Catherine *Montrepuich*, fille d'Anselme et de Simone *de Lattre*, baptisée à Saint-Étienne le 20 février 1623 ; d'où :

1. — *Jacques*, qui suit, III.
2. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 14 septembre 1647.
3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 22 janvier 1650, religieuse à l'hôpital Notre-Dame à Poperinghe.
4. — *Marie-Madeleine*, décédée paroisse Saint-Étienne le 4 février 1700, alliée à Jean *Winque*, né le 18 janvier 1656.

III. — *Jacques* Quecq, baptisé à Saint-Étienne le 20 novembre 1645, bailli et receveur, premier commis au greffe des États de Lille, épousa à Saint-Maurice, le 6 mai 1672, Marie-Jeanne *Le Cocq*, fille de Toussaint et de Catherine *Le Rouge*, baptisée à Saint-Maurice le 6 octobre 1649 ; dont :

1. — *Jacques-François*, baptisé à Saint-Étienne le 13 mai 1675.
2. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 mars 1677, y décédée le 16 février 1743.
3. — *Toussaint*, baptisé à Saint-Étienne le 15 juin 1679, jésuite.
4. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 14 mai 1681, jésuite.
5. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1683.
6. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 17 novembre 1684, morte paroisse Sainte-Catherine le 16 avril 1755.
7. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 16 mars 1686.
8. — *Jean-Baptiste*, qui suit, IV.
9. — *Paul-Isidore*, baptisé à Saint-Étienne le 25 janvier 1689.
10. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 19 septembre 1691.

11. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 2 avril 1693, y décédée le 27 décembre 1739.

12. — *Marie-Claire*, décédée paroisse Saint-Étienne le 22 juillet 1695.

IV. — *Jean-Baptiste* QUECQ, baptisé à Saint-Étienne le 29 avril 1687, bourgeois de Lille par achat du 4 juillet 1727, décédé en la même paroisse le 14 juillet 1755 et inhumé à la chapelle des Jésuites ; épousa à Saint-Étienne, le 18 mai 1727, Marie-Marguerite *Masquelier*, fille de Félix, négociant, et de Marie-Agnès *Crietz*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juillet 1693, morte le 22 décembre 1751 ; d'où :

1. — *Jacques-Emmanuel-Joseph*, qui suit, V.

2. — *Jean-Baptiste-François*, qui suivra, V^bis.

3. — *Marie-Angélique-Marguerite-Félix-Julien*, baptisée à Saint-Étienne le 3 janvier 1734.

V. — *Jacques-Emmanuel-Joseph* QUECQ, baptisé à Saint-Étienne le 19 avril 1728, bourgeois de Lille par relief du 7 novembre 1755, avocat au Parlement de Flandre, puis conseiller du Roi au bailliage de Lille, décédé le 4 juillet 1809 et enterré à Seclin ; épousa à Saint-Pierre, le 5 mai 1755, Agnès-Julie-Joseph *Le Clercq*, fille de Joseph et de Jeanne-Robertine *Lebarbier*, baptisée à Saint-Étienne le 3 décembre 1727, morte le 20 novembre 1794 ; d'où :

1. — *Emmanuel-Jacob*, s^r de Burgault, baptisé à Saint-Étienne le 8 février 1756, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1790, conseiller du Roi en la gouvernance du bailliage de Lille, puis juge de paix à Seclin, décédé à Seclin le 27 juillet 1843 ; marié à Sainte-Catherine, le 21 avril 1789, avec Désirée-Catherine-Joseph *Faucompré*, fille de Philippe-André-Joseph et de Marie-Aimée-Joseph *Spilliaert*, baptisée à Saint-Maurice le 27 octobre 1764, décédée à Lille le 25 pluviôse an VI ; dont :

a. — *Sophie-Aimée-Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 janvier 1790, morte à Seclin le 21 septembre 1852, alliée, le 8 mai 1811, à Seclin, à Henri-Joseph *Claeys*, fils de Pierre-Winock, doyen des conseillers de la gouvernance de Lille, et de Catherine-Joseph *Bertrand*, baptisé à Saint-André le 28 janvier 1774, légitimé par le mariage de ses parents célébré à Saint-Étienne le 25 septembre 1787, maire de Seclin où il décéda le 25 octobre 1847 ; dont une fille.

2. — *Auguste-Marie-Xavier*, baptisé à Saint-Étienne le 12 mars 1757, avocat au Parlement de Flandre, mort à Lille le 24 février 1793.

3. — *Charles-Engelbert-Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 23 mai 1759, mort à Lille le 13 mars 1822.

4. — *Julie-Joseph-Désirée*, baptisée à Saint-Étienne le 7 août 1762, morte à Lille le 12 janvier 1836, mariée à Saint-Étienne, le 17 août 1787, avec Aimable-François-Jules-César *Waymel*, fils de Pierre-François et de Catherine-Ursule-Joseph *Lemaire*, baptisé à Saint-Étienne le 27 mai 1758, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1788, avocat au Parlement de Flandre, mort le 24 mars 1832 ; dont postérité.

5. — *Édouard-Ernest-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 27 février 1766, mort à Paris le 15 janvier 1819, allié à Cambrai, en 1795, à Marie-Anne *Pluchart*, née à Sainte-Croix (Manche), morte à Paris le 13 avril 1818; d'où :

a. — *Jacques-Édouard*, né à Cambrai le 23 juillet 1796.

b. — *Paul-Charles-Ernest*, né à Cambrai le 6 frimaire an VI.

c. — *Alexandre-Aimé-Romain*, né à Cambrai le 6 germinal an VII, mort à sept jours.

d. — *Auguste-Adolphe-Aimé*, né à Niergnies le 14 septembre 1801, percepteur des contributions directes à Onnaing, marié à Valenciennes, le 4 octobre 1836, avec Rosalie *Durieux*, fille de Stanislas et de Marie-Joseph-Constance *Demaret*, née à Avesnes le 27 mars 1816 ; d'où :

aa. — *Nelly*.

bb. — *Ernest*.

V^bis. — ***Jean-Baptiste-François*** QUECQ, s^r de la Cherye, né le 17 octobre 1729, bourgeois de Lille par relief du 6 juin 1755, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 29 juillet 1754, fonction qu'il exerça jusqu'en avril 1783, décédé le 5 janvier 1794. Il acheta le 1^er juillet 1755, pour le prix principal de 6 724 florins quatre patars le fief d'Henripret, sis à Seclin, à la succession de Louis-Jacques-Joseph Errembault ; ce fief était tenu de la seigneurie de Coquemplus, chargé de dix livres de relief à la mort de l'héritier et du dixième denier à la vente. Il épousa à Saint-Maurice, le 26 janvier 1755, Marie-Jeanne-Joseph *Le Thierry*, fille de Charles-Simon-Joseph et de Marie-Françoise-Gabrielle *Prévost*, née le 6 janvier 1734, morte à Lille le 17 août 1765 ; d'où :

1. — *Jean-Baptiste-Gabriel-Joseph*, qui suit, VI.

2. — *François-Emmanuel-Désiré*, qui suivra, VI^bis.

3. — *Marie-Amélie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 24 mars 1758, morte jeune.

4. — *Marie-Thérèse-Charlotte*, baptisée à La Madeleine le 8 juillet 1759, décédée paroisse Saint-Maurice le 6 octobre 1766.

VI. — *Jean-Baptiste-Gabriel-Joseph* QUECQ, chevalier, s^r de Sévelingue, baptisé à La Madeleine le 9 novembre 1755, bourgeois de Lille par relief du 29 décembre 1786, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 13 mai 1783, fonction qu'il exerça jusqu'en 1790, conseiller municipal de cette ville, conseiller général du Nord, administrateur des hospices de Lille, mort dans cette ville le 31 décembre 1827. Il épousa à Saint-Étienne, le 17 octobre 1786, Marie-Thérèse-Joseph *de Savary*, fille d'Henri-Joseph, écuyer, s^r du Gavre, et de Marie-Anne-Catherine-Joseph *Dehas*, baptisée à Saint-André le 19 avril 1766, morte le 4 janvier 1826 ; d'où :

1. — *Henriette-Thérèse-Gabrielle*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 avril 1788, morte le 16 septembre 1865, mariée, le 19 mai 1829, avec Eubert-Marie-Joseph *Schérer de Scherbourg de Vendeville*, fils d'Alexandre-Joseph, chevalier, s^r de Scherbourg, Ricarmez, Vendeville, et d'Élisabeth-Françoise-Pélagie *Percourt*, baptisé à Saint-Pierre le 16 janvier 1773, lieutenant-colonel au service d'Espagne, mort le 24 février 1856 ; sans enfants.

2. — *Jean-Baptiste-Marie*, baptisé à Saint-André le 25 juin 1791, mort à Lille le 24 avril 1844.

3. — Un fils né avant terme le 6 octobre 1793, mort aussitôt.

4. — Une fille née avant terme le 20 fructidor an IV, morte aussitôt.

5. — *Louis-Emmanuel*, né à Lille le 5 thermidor an IV (23 juillet 1796), mort célibataire le 19 février 1872 et enterré à Lambersart.

VI^bis. — *François-Emmanuel-Désiré* QUECQ, chevalier, s^r d'Henripret, baptisé à La Madeleine le 7 décembre 1756, bourgeois de Lille par relief du 30 décembre 1786, créé trésorier de France général des finances et garde-scel au bureau de la généralité de Lille le 13 mai 1783, fonction qu'il exerça jusqu'en 1790, mort à Lille le 14 août 1838 ; épousa à Sainte-Catherine, le 13 juin 1786, Charlotte-Joseph *Virnot*, fille de Charles-Louis, s^r de Lamissart, et de Marie-Anne-Alexandrine *Lenglart*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1764, décédée à Lille le 10 novembre 1812 ; dont :

1. — *François-Alexandre*, qui suit, VII.

2. — *Charles-Henri*, baptisé à Saint-André le 13 novembre 1788, conseiller municipal, puis adjoint au maire de Lille de 1821 à 1827, mort célibataire le 4 avril 1827.

3. — *Gabriel-Marie*, baptisé à Saint-André le 19 juin 1790, mort le 24 novembre suivant.

4. — *Hyacinthe-Gabriel*, né à Bailleul le 28 octobre 1793, mort en juillet 1794.

5. — *Charlotte-Désirée-Joseph*, née à Bailleul le 28 février 1795, morte à Lille le 8 juin 1812.

6. — *Édouard-Emmanuel*, né à Lille le 27 juillet 1796, mort le 18 septembre suivant.

7. — *Catherine-Virginie*, née à Lille le 5 brumaire an VI, morte le 8 février 1867.

8. — *Jean-Baptiste-Lucien*, né à Lille le 17 décembre 1799, juge au tribunal de première instance à Cambrai, mort dans cette ville le 26 juillet 1887; marié à Cambrai, le 17 septembre 1827, avec Claudine-Cécile-Louise *Saint-Léger*, fille de Ferdinand-Baptiste-Alexandre, officier du génie, et d'Adélaïde-Marie-Louise-Benoît *de Neuflieu*, née à Cambrai le 5 mars 1811 ; dont :

a. — *Laurence*, née à Cambrai le 28 mars 1840, alliée, le 8 septembre 1863, à Paul-Alexandre-Joseph, baron *d'Haubersart*, fils de Charles-Joseph et de Marie-Clémentine *Delespaul*, né à Douai le 13 juillet 1833, secrétaire d'ambassade, chevalier de la Légion d'honneur, des Ordres de Pie IX et de François Ier, commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre, décédé à Paris le 20 mai 1868; dont postérité.

VII. — *François-Alexandre* Quecq d'Henripret, baptisé à Saint-André le 23 mai 1787, mort à Lille le 15 mars 1841, épousa, le 17 octobre 1815, Alexandrine-Henriette *de Savary du Gavre*, fille de Charles-Henri, écuyer, et d'Alexandrine-Joseph *Virnot*, née le 29 décembre 1783, morte à Lille le 6 octobre 1855; d'où :

1. — *Agathe-Alexandrine*, née à Lille le 15 juillet 1816, morte le 23 janvier 1887, alliée, le 16 juillet 1845, à Camille-Léon *de Vicq*, fils de Roland-François et de Louise-Marie-Thérèse *Van der Helle de Perdekerchof*, né à Lille le 30 mars 1815, y décédé le 16 avril 1894; dont postérité.

2. — *Charles-Arthur*, né à Lille le 28 juin 1818, mort le 25 juillet 1902 et enterré à Bondues, marié au château de Barcenalle, le 28 août 1866, avec Mathilde *Van Eyll*, fille d'Alexandre-Antoine-Joseph-

Alard et de Marie-Angélique-Joséphine, comtesse *de Gourcy-Sérainchamps*; dont :

a. — *Marie-Antoinette-Alexandrine*, née à Lille le 9 mai 1868, mariée, le 27 mai 1891, avec Mizael-Édouard-Edmond *Le Mesre*, comte *de Pas*, fils de Charles-Joseph-Alfred, comte romain, et d'Idalie-Marie-Ghislaine *Vermeulen*, né à Gand le 21 avril 1866 ; dont postérité.

3. — *Adeline-Amélie-Laure-Marie-Thérèse*, née à Lille le 24 juin 1822, morte le 26 octobre 1853, mariée à Lille, le 6 septembre 1853, avec Auguste-Joseph *Defrance*, fils de Paul-Charles et de Marie-Joseph-Constance-Alexandrine *Boudry*, né à Saint-Omer le 23 septembre 1822, mort le 24 septembre 1871.

4. — *Gustave-Lucien*, qui suit, VIII.

VIII. — *Gustave-Lucien* Quecq d'Henripret, né à Lille le 14 avril 1828, mort le 20 juillet 1876, épousa dans cette ville, le 17 octobre 1865, Sarah-Louise-Marie *de Madre de Norguet*, fille de Melchior-Édouard-Joseph et d'Emma-Marie-Séraphine *de Vicq*, née à Lille le 23 mars 1843, morte à Labuissière le 2 juillet 1899 ; dont :

1. — *Louise-Marie*, née à Lille le 11 février 1870, mariée, le 11 février 1890, avec Charles-Étienne *Girod de Resnes*, fils de Casimir-Charles et de Berthe-Alexandrine *du Fresne de Beaucourt*, né à Beaumetz-les-Loges le 10 janvier 1855, ancien officier de cavalerie ; sans enfants.

2. — *Henri-Melchior-Joseph*, qui suit, IX.

IX. — *Henri-Melchior-Joseph* Quecq d'Henripret, né à Lille le 15 juin 1872, épousa au château de Marchin (Belgique), le 28 août 1900, Cécile-Marie-Isabelle-Ghislaine, comtesse *de Robiano*, fille d'Alphonse-Marie-Joseph-Ferdinand et de Clémentine-Pauline-Marie-Bernardine-Ghislaine *Pycke de Peteghem*, née à Bruxelles le 3 décembre 1878 ; d'où :

1. — *Raphaël*, né à Labuissière le 12 octobre 1901.
2. — *Odette-Cécile-Marie*, née à Lille le 30 octobre 1902.
3. — *Lucienne-Jeanne-Clémentine*, née à Lille le 21 mars 1904.
4. — *Henriette-Marie-Isabelle*, née à Lille le 14 février 1906.

NON RATTACHÉE.

Marie-Thérèse Quecq, fille de *Jean* et d'Antoinette *Collet*, décédée paroisse Saint-André le 1er juin 1712.

1793, 13 septembre. — *Certificat de résidence à Bailleul pour François-Emmanuel-Désiré Quecq.*

Est comparu le citoïen *François-Emmanuel-Désiré Quecq*, rentier, demeurant à Lille, trésorier de France en exercice à l'époque de la Révolution, lequel nous a représenté la délibération du Comité de surveillance de Lille, en date du huit de ce mois de septembre, couchée en marge de sa pétition par laquelle il lui est permis de rester à Bailleul, près son épouse, jusqu'après le rétablissement de la santé de cette dernière. De tout quoi nous lui avons donné acte, ainsi que de sa résidence dans notre municipalité pour lui servir et valoir ce que de raison.

Bailleul, ce treize septembre 17c quatre-vingt-treize, 2e de la République française, une et indivisible ; étoient signés : P.-P. Desmulié et J. Billiau.

Archives du Nord. — Série L. — Administration du District de Lille. — Portefeuille N° 58 ; original sur papier timbré portant signatures autographes et le cachet en cire rouge de l'administration municipale de Bailleul.

TAVIEL

ARMES : *d'azur à trois tables en octogone d'argent.*

I. — *Jean* TAVIEL, né à Lille, épousa N...; dont :

II. — *Gilles* TAVIEL, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 2 avril 1530 (n. st.), eut deux fils :

1. — *Pasquier*, qui fut père d'Andrieu, bourgeois de Lille par achat du 7 août 1573, marié avec Jeanne *Patin*; cet Andrieu figure dans les réjouissances données à Lille le 7 juin 1598 sous le nom de Forestier du Bois [1]; il eut une fille, *Simonne*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 avril 1578.

2. — *Andrieu*, qui suit, III.

III. — *Andrieu* TAVIEL, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 17 février 1553 (n. st.), décédé avant 1582, eut :

1. — *Pierre*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 29 août 1582.

2. — *Jean*, qui suit, IV.

IV. — *Jean* TAVIEL, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 3 mars 1589, marchand, épousa Jossine *Le Niez*, fille de Toussaint et de Marie *Mazurel*; d'où :

1. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 14 septembre 1590.

2. — *Jean*, receveur, marié à Saint-Étienne, le 9 février 1620, avec Marguerite *Cuvillon*, fille de Jean et de Catherine *Cardon*, baptisée à Saint-Étienne le 28 janvier 1596, décédée paroisse de La Madeleine le 30 janvier 1672.

3. — *Marguerite*, alliée à Alard *Lamelin*, dont postérité.

4. — *Barthélémi*, qui suit, V.

V. — *Barthélémi* TAVIEL, marchand, bourgeois de Lille par relief du 27 août 1622, mort avant 1658, épousa Jeanne *du Bosquiel*, fille de Jean, décédée avant 1658; dont :

1. — *Jeanne*, née en 1621, morte le 7 novembre 1687, mariée à Saint-Maurice, le 21 mai 1658, avec Hubert *Aerts*, fils de Dierick et de Michelle *de Beaussart*, né vers 1617, marchand, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1658, mort le 27 décembre 1683.

1. *Bulletins de la Commission historique du Nord*, tome 26, page 265.

2. — *Jacqueline*, membre du tiers ordre de Saint-François, décédée le 6 octobre 1674 paroisse Saint-Maurice et enterrée dans la chapelle Saint-François aux Frères mineurs de Lille.

3. — *Jean*, qui suit, VI.

4. — *Marie-Pasque*, baptisée à Saint-Maurice le 2 octobre 1661, fille illégitime qu'il eut de Jacqueline *Carette*.

VI. — *Jean* TAVIEL, marchand, bourgeois de Lille par relief du 14 avril 1644, receveur des Bleuets en 1644 et 1645, échevin de 1667 à 1671, mort paroisse Saint-Maurice le 17 mars 1674; épousa à Saint-Maurice, le 26 janvier 1644, Marie-Anne *Van Daele*, fille de Jean et de Marie *Beuvet*, baptisée à Saint-Étienne le 7 août 1625, décédée paroisse Saint-Maurice le 31 janvier 1687; d'où :

1. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 30 novembre 1644.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VII.

3. — *Marie-Josèphe*, dame du Metz, de Hem, baptisée à Saint-Maurice le 9 décembre 1649, morte le 7 octobre 1721 et inhumée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Sébastien à Saint-Maurice, mariée dans cette église, le 23 janvier 1675, avec Jacques *Imbert*, écuyer, fils de Jacques, s^r^ de Melle, et de Catherine *Dominicle*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mai 1633, bourgeois de Lille par relief du 2 avril 1675, conseiller trésorier héréditaire des États de Lille, décédé le 6 juillet 1708; dont postérité.

4. — *Gabriel*, qui suivra, VII^bis^.

5. — *François-Eustache*, qui suivra, VII^ter^.

6. — *Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 1^er^ septembre 1652.

VII. — *Jean-Baptiste* TAVIEL, s^r^ de Grimaretz, baptisé à Saint-Maurice le 3 juillet 1646, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1677, échevin de 1678 à 1685, nommé lieutenant-général de la gouvernance de Lille le 9 juillet 1694, mort le 27 avril 1723; épousa à Saint Étienne, le 26 novembre 1676, Marie-Anne *de Lannoy*, fille de Robert et de Marie *Van den Dame*, baptisée à Saint-Étienne le 12 septembre 1650, décédée paroisse Saint-André le 14 juillet 1709; dont :

1. — *Marie-Lucie*, dame de Mastaing, baptisée à Saint-Maurice le 31 août 1678, décédée le 31 décembre 1754, alliée, après 1724, avec Ignace-Nicolas-Bernard *de Crombeen*, écuyer, s^r^ de Terbecke, fils d'Ignace-Bernard et de Marguerite-Thérèse *d'Hons*, né à Courtrai, bourgeois de Lille par achat du 7 juillet 1724, anobli en 1720; sans enfants.

2. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 8 octobre 1679.

3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 25 septembre 1680, morte paroisse Saint-Pierre le 21 octobre 1748 et enterrée dans cette église, mariée à Saint-André, le 30 avril 1714, avec Albert *Imbert*, écuyer, sr de Sénéchal, fils de François, sr de Warenghien, et d'Anne *Le Prévost de Basserode*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mars 1669, bourgeois de Lille par relief du 21 août 1714, échevin en 1716, lieutenant civil et criminel de la gouvernance de Lille, mort le 31 mars 1739 et enterré à Saint-André ; dont postérité.

4. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 10 novembre 1681.

5. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juillet 1684, décédée paroisse Saint-André le 5 janvier 1711.

6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 5 mai 1686, y décédé célibataire le 19 juin 1731.

7. — *Jules*, baptisé à Saint-Maurice le 7 juillet 1687, décédé paroisse Saint-André le 6 février 1701.

8. — *Augustin*, qui suit, VIII.

9. — *Lucien*, sr de Melis, baptisé à Sainte-Catherine le 4 juin 1690, avocat au Parlement de Paris, fut nommé lieutenant particulier civil et criminel en la gouvernance de Lille par lettres données à Paris le 20 mars 1727 ; ayant démissionné en 1753, il obtint du Roi, par lettres datées de Marly le 28 mai 1753, le droit de conserver les privilèges de sa charge, l'entrée en séance et voix délibérative. Il releva sa bourgeoisie le 8 mai 1737 et mourut paroisse Sainte-Catherine le 30 octobre 1759. Il épousa dans cette église, le 15 août 1736, Marie-Anne-Élisabeth *Le Prévost de Basserode*, fille d'Eustache-Ignace, écuyer, sr du Haut-Lieu, et de Marie-Anne-Joseph *Wannepain*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 février 1715, décédée le 24 juillet 1773 ; sans postérité.

10. — *Élisabeth*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 août 1692.

11. — *François*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 mars 1694.

12. — *Théodore-Antonin*, sr du Petit Cambrai, baptisé à Sainte-Catherine le 18 mai 1697, maître particulier des eaux et forêts à Phalempin, décédé paroisse Saint-Maurice le 5 janvier 1765 ; épousa à Saint-André, le 28 mai 1736, Marie-Thérèse *Lenglart*, fille d'Hubert et de Marie-Madeleine *Guidin*, baptisée à Saint-Maurice le 7 avril 1704, morte le 20 avril 1759 ; sans postérité [1].

---

1. Il existe aux Archives départementales du Nord (contrats sous seings privés), les dispositions testamentaires de Maximilienne-Barbe de Blondel en date du 13 avril 1733 « en faveur de Théodore-Antoine Taviel, écuyer, qui demeure avec elle et lui tient compagnie. »

VIII. — *Augustin* TAVIEL, s[r] de Mastaing, baptisé à Sainte-Catherine le 11 septembre 1688, reçu avocat à Douai le 26 mars 1711, bourgeois de Lille par relief du 14 juillet 1722, eut un fils illégitime de Marie-Louise *Vas*, baptisé à Saint-André le 17 octobre 1717 sous le nom de Jean-Baptiste. Il épousa : 1° à Saint-Étienne, le 4 août 1721, Marie-Catherine *Imbert*, dame des Mottelettes, née le 6 juin 1696, décédée paroisse Saint-André le 19 juillet 1732, 2° à Saint-André, le 8 avril 1741, Marie-Agnès *Beauchamps*, fille de Simon-Pierre, maître brodeur, et de Philippe *Lusman*, baptisée à Saint-Étienne le 3 février 1714, remariée le 18 mai 1773, avec Joseph-Léandre *de Madre*, s[r] de Kerkove. Il eut :

1. — Du premier lit : *Marie-Catherine-Florence*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1723, morte à Lille le 18 frimaire an VII, mariée à Saint-André, le 28 juillet 1754, avec Albert-Constant-Joseph *Lambelin*, s[r] de Beaulieu, fils d'Archange-Joseph-Bonaventure et d'Isabelle-Philippine *d'Escosse-d'Hellin*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juin 1727, bourgeois de Lille par relief du 15 avril 1755, lieutenant particulier civil et criminel de la gouvernance de Lille, décédé en cette ville le 26 novembre 1811 ; dont postérité.

2. — Un fils, mort à quelques heures le 11 août 1724.

3. — Du second lit : *Anne-Agnès*, née en 1743, mariée à Sainte-Catherine, le 13 janvier 1767, avec François *Pousargues de la Grave*, fils de Claude et de Jeanne-Marie *de Calbet*, né à Castelsarrasin, capitaine au régiment de Piémont, bourgeois de Lille par achat du 8 janvier 1768.

4. — *Augustin-Didier*, qui suit, IX.

5. — *Jean-Baptiste-Augustin-Didier*, baptisé à Saint-Philibert de Dijon le 13 janvier 1747, allié à Sainte-Catherine, le 18 juillet 1786, à Louise-Julie *Bayard*, fille de Jean-Philippe et de Jeanne *Guillemet-Bachelier*, née à Jérémie (île de Saint-Dominique) en 1756; d'où une fille : *Louise-Augustine*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 avril 1787.

IX. — *Augustin-Didier* TAVIEL, s[r] de Mastaing, né le 2 juillet 1745, baptisé à Saint-Philibert de Dijon le 26 mai 1746, administrateur de la charité générale de Lille, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 19 décembre 1786, décédé le 24 janvier 1809; épousa à Saint-André, le 24 octobre 1786, Sabine-Joseph *Fry*, fille de Pierre-Ignace et de Marie-Catherine *Hoel*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 mars 1746, morte à Lille le 4 janvier 1823. Il reconnut par son mariage les deux enfants suivants :

1. — *Augustine-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 23 février 1775.

2. — *Didier-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 30 mars 1779 [1].

VII bis. — *Gabriel* TAVIEL, sr de Pardaval, baptisé à Saint-Maurice le 15 mars 1655, bourgeois de Lille par relief du 17 avril 1682, mort avant 1732, avait fait faillite en 1692 et s'était établi à Saint-Omer; il épousa à Saint-Étienne, le 7 juillet 1681, Valentine *Farvacques*, fille de Jean et d'Élisabeth-Thérèse *Taverne*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 novembre 1652, décédée à Saint-Omer le 13 février 1736 et inhumée dans l'église Saint-Denis ; d'où :

1. — *Marie-Catherine-Angélique*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 janvier 1684, morte le 25 janvier 1732, paroisse Saint-Maurice.

2. — *Jean-Charles-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 28 février 1685.

3. — *Philippe-Gabriel*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 juillet 1686.

4. — *Anne-Thérèse-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 mai 1688, décédée célibataire à Saint-Omer le 10 février 1750 et inhumée dans la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Denis.

5. — *Julie-Valentine*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 juillet 1689, morte célibataire à Saint-Omer le 27 octobre 1714 et enterrée dans l'église Saint-Denis.

6. — *Gabriel*, qui suit, VIII.

7. — *Jean-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 juin 1692, mort à Saint-Omer le 16 juin 1709 et enterré dans l'église Sainte-Marguerite.

VIII. — *Gabriel* TAVIEL, « écuyer », sr d'Upen d'Aval, baptisé à Sainte-Catherine le 15 juin 1691, mort à Saint-Omer le 1er avril 1758 et enterré le 3 dans l'église Sainte-Aldegonde, dans la chapelle des Trépassés ; épousa à Saint-Denis de Saint-Omer,

---

1. Extrait du registre aux mariages de Saint-André, 1781-1792, année 1786, f° 26 v°: Après quoi lesdits marians ont déclarés qu'*Augustine-Joseph*, baptisée en l'église paroissiale de Saint-Sauveur en cette ville de Lille le vingt-trois de février mil sept cent soixante-quinze, sous lesdits noms d'Augustine-Joseph et sous le surnom *Beauchent*, et comme fille illégitime d'Augustin-Joseph *Beauchent*, natif de Dijon, et d'Ernestine *Holl*, et que *Didier-Joseph*, baptisé en l'église paroissiale de Saint-Maurice en cette ville de Lille le trente mars mil sept cent soixante-dix-neuf, sous lesdits noms de Didier-Joseph et sous le surnom *Beauchent* comme fils illégitime d'Augustin *Beauchent*, natif de Dijon, et d'Ernestine *Hoel*, native de Lille, demeurant rue Duprès, sont leurs enfants.

Signé : Taviel, Sabine Fry, Taviel de Mastaing, Imbert de Chéreng, Gallois de Beauprez, Jean-Baptiste Empis de Wendin.

le 7 juillet 1732, Marie-Françoise *Baert*, fille de François-Albert, écuyer, s[r] du Hollant, et d'Adrienne-Françoise *Schacht*, née en 1704; dont :

1. — *Albert-Gabriel-Valentin*, qui suit, IX.

2. — *Théodore-Adrien*, né à Saint-Omer le 8 janvier 1735, prêtre et chantre de Sainte-Aldegonde, décédé le 29 décembre 1762 et inhumé à côté de son père.

3. — *Marie-Thérèse-Charlotte*, née à Saint-Omer le 17 janvier 1736 et baptisée le 19 à Saint-Denis, morte célibataire au château d'Upen d'Aval le 3 juillet 1754 et enterrée au chœur de l'église de ce lieu.

4. — *Charles-Louis-Joseph*, né à Upen vers 1741, officier au régiment de Normandie infanterie, décédé célibataire à Saint-Omer le 16 mars 1770, et inhumé le 18 dans l'église Sainte-Aldegonde.

5. — *Philippe-Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Denis de Saint-Omer le 9 juillet 1746, licencié en théologie, prêtre, chanoine gradué de la cathédrale de Saint-Omer par nomination du 4 décembre 1777, reçu bourgeois de Bourbourg en 1782, décédé à Lille le 10 octobre 1807 en revenant d'un voyage.

IX. — *Albert-Gabriel-Valentin* TAVIEL, écuyer, s[r] d'Upen d'Aval, baptisé à Saint-Denis de Saint-Omer le 17 décembre 1733, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Saint-Denis le 9 mai 1777, et enterré le 11 à Upen ; épousa, à Strasbourg, Agnès-Charlotte *Ballard d'Invilliers*, fille de Louis-Henri, lieutenant-général des armées du Roi, inspecteur général d'artillerie, morte après 1804 ; dont :

1. — *Louise-Marie-Joseph-Augustine*, baptisée à Sainte-Aldegonde le 7 février 1765, décédée à Upen le 21 juin 1766.

2. — *Marie-Louise-Charlotte-Joseph*, baptisée à Sainte-Aldegonde le 2 avril 1766, morte à Sainte-Omer le 28 novembre 1806, alliée dans la chapelle des Ursulines de cette ville, le 22 mai 1787, à Pierre-Joseph-Constant *Gaillard*, écuyer, s[r] de Blairville, Estrehem, Leulinghem, fils de Pierre-Joseph-François, écuyer, et de Marie-Josèphe-Pélagie *Roels*, juge de paix de Thérouanne en 1792, mort en 1829 ; dont postérité.

3. — *Albert-Louis-Valentin*, qui suit, X.

X. — *Albert-Louis-Valentin* TAVIEL, écuyer, baptisé à Sainte-Aldegonde le 18 juin 1767, élevé à l'école de Brienne, lieutenant d'artillerie en 1784, capitaine le 22 août 1791, chef de brigade le

20 octobre 1795, colonel d'artillerie en 1803, général de brigade le 24 mai 1805 et désigné le même jour pour organiser l'école d'artillerie d'Alexandrie, général de division le 21 juillet 1811, inspecteur général et membre du Comité de l'artillerie, grand-officier de la Légion d'honneur, créé baron d'empire le 13 mars 1811, mis à la retraite en 1815, replacé dans le cadre de réserve en 1830, mort à Paris le 17 novembre 1831. Ses biographes s'accordent à lui reconnaître une valeur brillante sur tous les champs de bataille où il parut, et notamment dans les campagnes de Portugal, d'Espagne et de Courlande ; c'est lui qui dirigea l'artillerie du 4e corps de la grande armée aux célèbres journées de Lutzen, Bautzen et de Leipzig [1]. Les armoiries mentionnées dans les lettres qui le créaient baron sont les suivantes : *d'azur à deux tubes de canon d'argent mis en sautoir, à l'écusson de gueules en abîme chargé de trois bombes d'or 2 et 1, au franc quartier brochant des barons militaires.* Il épousa à Sainte-Foix, le 3 février 1795, Claire-Sophie *Hennet*, fille de Jean-Thomas-Léonce, officier d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, et de Marguerite-Virginie *de Carrier-Montieux*, née à Saint-Étienne (ville) le 29 novembre 1771, morte le 7 avril 1835 ; dont :

1. — *Marguerite-Virginie-Henriette*, née à Saint-Omer le 6 frimaire an IV, mariée, vers 1816, avec Alexandre-Marie-Odilon *de Bellanger des Boullets*, né à Montpellier le 3 février 1792, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Paris le 30 septembre 1835 ; dont un fils.

2. — *Albert-Aimé-Léonce*, né à Saint-Omer le 3 fructidor an X (2 août 1802), y décédé le 24 germinal an XIII (14 mai 1805).

VII ter. — *François-Eustache* TAVIEL, né le 31 janvier 1651, négociant, bourgeois de Lille par relief du 16 février 1677, membre de la Chambre de commerce de cette ville en 1715-1716 ; décédé paroisse Saint-Maurice le 30 janvier 1723. Il acheta, en 1704, la seigneurie du Molinel, d'Antoine-François de la Cornhuze, puis devint seigneur de Boisgrenier, fut nommé substitut du procureur du Roi près le bureau des finances de la généralité de Lille le 21 juin 1698, fonction qu'il exerça jusqu'en 1724, anobli par

1. Consulter sur lui l'article de M. Louis Cavrois dans la *Revue nobiliaire* de L. Sandret, nouvelle série, tome III, 1867, pages 374-375. Son buste, sculpté par Elschoëlt, fut donné à la ville de Saint-Omer.

l'exercice de cette charge pendant plus de vingt années. Il épousa à Saint-Pierre, le 23 janvier 1677, Catherine *de la Haye*, fille de Pierre et de Charlotte *de Lobel ;* dont :

1. — *Marie*, baptisée à La Madeleine le 19 février 1678, décédée paroisse Saint-Maurice le 24 mars 1734, alliée dans cette église, le 13 novembre 1695, à Ferry Nicolas *d'Esclaibes*, écuyer, fils de Nicolas, chevalier, s[r] d'Amerval, et d'Agnès-Thérèse *de la Hamayde*, né à Thumeries, bourgeois de Lille par achat du 6 mars 1699, décédé à Thumeries le 8 septembre 1729 ; dont postérité.

2. — *Catherine-Eustache*, baptisée à La Madeleine le 13 février 1680.

3. — *Jean*, s[r] de Recquem, baptisé à La Madeleine le 5 septembre 1681, décédé célibataire paroisse Saint-Maurice le 22 juin 1706.

4. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 10 avril 1684, dame de Boisgrenier, décédée paroisse Saint-Maurice le 23 février 1761 et enterrée dans la chapelle Saint-Nicolas de cette église ; mariée à Saint-Maurice, le 22 juin 1724, avec Pierre *Wielems*, s[r] de Neufville, fils de Pierre et de Marie-Anne *Huglo*, baptisé à Saint-Étienne le 1[er] novembre 1688, négociant et syndic de la Chambre de commerce, bourgeois de Lille par relief du 24 juillet 1724, mort le 5 mai 1768 et enterré à côté de sa femme ; dont postérité.

5. — *Élisabeth-Chrétienne*, dame de Lauwe, baptisée à Saint-Maurice le 15 septembre 1690, y décédée le 5 février 1751, alliée dans cette église, le 26 juillet 1712, à Chrétien-François-Hippolyte *Libert*, s[r] de Quartes, fils de Chrétien et de Marie *Van Thienen*, baptisé à Saint-Maurice le 22 août 1681, bourgeois de Lille par relief du 22 mars 1713, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre, décédé paroisse Saint-Maurice le 9 janvier 1720 ; dont une fille.

NON RATTACHÉS.

Claude TAVIEL, prêtre, décédé paroisse Saint-Étienne le 11 octobre 1703.

Pierre TAVIEL, échevin en 1695, époux de Pétronille *Delerue*, d'où *Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 janvier 1664.

Germain TAVIEL, époux d'Antoinette *Castrecq*, d'où : *André*, baptisé à Saint-Pierre le 9 juin 1608, et *Marie*, baptisée à Saint-Pierre le 19 novembre 1610.

Marie-Gabrielle-Virginie-Adélaïde TAVIEL, mariée avec Raymond-Edmond *Doazan*, fils de Jean-Marie-Thérèse, baron Doazan, ancien préfet, et de Jeanne-Joséphine-Adélaïde *Boucheron de Vauverte*; dont une fille.

1753, 28 mai. — *Lettres d'honneur de lieutenant particulier civil et criminel de la gouvernance de Lille accordées à Lucien Taviel.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à noz amés et feaux conseillers les gens tenans notre cour de parlement de Flandres à Douay, salut. Notre cher et bien amé le sieur *Lucien Taviel* nous aiant rendu ses services et au public pendant plus de vingt-six années consécutives dans l'exercice de la charge de notre conseiller lieutenant particulier civil et criminel de la gouvernance de Lille en Flandres, dont il a rempli les fonctions avec tout le zèle, l'application et l'intégrité que l'on peut désirer, depuis le deux avril mil sept cent vingt-sept qu'il a été reçu en vertu de nos provisions du vingt mars précédent jusqu'au douze may présent mois, que le sieur Albert-Constant-Joseph Lambelin de Beaulieu a été reçu en son lieu et place en vertu de nos lettres de provision du neuf avril dernier, nous avons cru devoir luy donner des marques de la satisfaction que nous avons de ses services en luy conservant non seulement les privilèges dont il jouissoit dans sa charge, mais encore l'entrée, séance et voix délibérative dans le siège de ladite gouvernance, persuadé que nous retirerons ainsy que le public beaucoup d'avantages de la capacité et de l'expérience qu'il s'est acquise pendant l'exercice de sa charge. A ces causes et pour autres considérations, de notre grâce spécialle, pleine puissance et autorité royalle, nous avons audit sieur *Lucien Taviel* permis et accordé et par ces présentes signées de notre main luy permettons et accordons que nonobstant la résignation qu'il a faite de sondit office en faveur dudit sieur Lambelin il puisse se dire, nommer et qualifier en tous actes et toutes occasions notre conseiller lieutenant particulier civil et criminel honoraire de la gouvernance de Lille en Flandres, qu'il ait au siège de ladicte gouvernance entrée, séance et voix délibérative tant à l'audience qu'en la Chambre du Conseil et autres assemblées publiques et particulières, et qu'il jouisse des mêmes honneurs, prérogatives, prééminences, rang et préséance dont il jouissoit, à compter du jour qu'il a été reçu en ladite charge tout ainsi que les conseillers honoraires dudit siège et qu'en jouissent ou doivent jouir nos

conseillers-lieutenants particuliers civils et criminels honoraires en nos bailliages et gouvernances sans néanmoins qu'il puisse présider et faire aucunes fonctions de ladite charge, ni prétendre aucuns gages, épices, droits ni émolumens y attribués, et qu'il n'y ait que deux conseillers honoraires audit siège luy compris. Si vous mandons que ces présentes vous aiez à faire registrer et de leur contenu faire jouir et user ledit sieur *Taviel* pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Marly le vingt-huitième jour de may l'an de grâce mil sept cent cinquante-trois et de notre règne le trente-huitième. Signé Louis et plus bas Par le Roy signé R. de Voyer ; et sur le reply signé Le Metayer, et scellé en cire jaune du grand sceau.

Archives communales de Lille. — Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance. Registre coté Violet, f°. 93 v°, pièce 46.

TESSON

ARMES : *d'azur à une fasce d'or.*

I. — *Jacques* TIECHON, fils de Jean et de Catherine *de Fléchin*, naquit à Saint-Omer ; il y fut brasseur, acheta la bourgeoisie de Lille le 2 août 1538 et mourut dans cette ville le 17 juillet 1551. Il avait épousé, le 7 septembre 1515 [1], Marguerite *de la Cannoie* ; d'où :

II. — *Collin* ou *Nicolas* TIECHON, bourgeois de Lille par achat du 15 août 1537, ministre des pauvres ménages de cette ville en 1576, mort le 3 septembre 1584, épousa, le 9 avril 1555 (n. st.), Marguerite *Miroul*, fille de Pierre et de Marguerite *du Quesnoy*, décédée le 5 mars 1613 ; d'où :

1. — *Charles*, né à Lille le 13 janvier 1556 (n. st.) [2], bourgeois de cette ville par relief du 23 août 1581, nommé collecteur du droit d'afforage à Lille le 12 décembre 1596 (Arch. du Nord, B. 56, f° 269), mort le 6 juin 1608, allié, le 21 octobre 1580, à Isabeau *de le Cambre* ; dont :

a. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 1er octobre 1581.

b. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 29 décembre 1585.

c. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 16 novembre 1586, reçu profès à l'abbaye de Loos, directeur de l'abbaye de Beaupré, puis de celle d'Annay, décédé le 9 février 1650.

d. — *Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 mai 1588.

e. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 juillet 1589, mariée à Saint-Étienne, le 29 juillet 1612, avec Edmond *de Warenghien*, fils de Jean et de Marie *de le Saul*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 février 1571 (n. st.), bourgeois de Lille par relief du 12 juillet 1601 ; dont postérité.

f. — *Antoinette*, alliée à Gilles *Hespel*, fils d'Antoine et de Marie *Braem*, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1607, procureur ; dont postérité.

g. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 17 octobre 1594.

2. — *Wallerand*, né à Lille le 10 septembre 1557 [3].

3. — *Claude*, qui suit, III.

4. — *Pierre*, né à Lille le 5 septembre 1562 [4], licencié ès lois et

1 à 4. D'après une généalogie manuscrite du XVII[e] siècle.

avocat postulant, bourgeois de cette ville par relief du 8 mai 1586, mort le 18 juillet 1613, marié : 1° le 18 juillet 1585, avec Émérance *Le Guillebert*, fille de Denis ; 2° avec Barbe *Froidure*, fille de Denis ; d'où :

a. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 17 mai 1586, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1609, allié à Saint-Maurice, le 25 octobre 1608, à Antoinette *Berthault* dite *de Hollande*, fille de Jean et d'Antoinette *de le Becque*, dont :

aa. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 3 septembre 1609.

bb. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 10 août 1611.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 24 juin 1588, épouse d'Anselme *Cuvelier*, fils d'Émerend et de Marie *de Bassecourt*, bourgeois de Lille par relief du 30 juillet 1611, licencié ès lois, nommé conseiller pensionnaire de Lille le 1er août 1611, remarié avec Antoinette *Miroul*, mort le 10 mars 1654, à 76 ans.

c. — Du second lit : *Pierre*, né à Lille le 28 juillet 1598 [1], prêtre et secrétaire de Saint-Pierre.

5. — *Marguerite*, née le 11 octobre 1564, morte le 7 avril 1590 [2].

6. — *Marie*, née le 31 juillet 1568 [3], morte le 8 avril 1638, alliée à Georges *Marissal*, fils de Gilles, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1593, mort le 16 avril 1614 ; dont un fils.

7. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 30 mars 1572 (n. st.), mort le 16 septembre 1599.

III. — *Claude* Tesson, né à Lille le 18 octobre 1559 [4], licencié en droit, bourgeois de cette ville par relief du 17 novembre 1587, capitaine d'une compagnie bourgeoise en 1602, décédé le 24 juin 1618 ; épousa Catherine *Cuvillon*, fille de Bauduin et de Jeanne *de Courouble* (?) d'où, entre autres :

1. — *Wallerand*, qui suit, IV.

2. — *Hippolyte*, baptisé à Saint-Étienne le 29 avril 1610, dominicain à Lille.

IV. — *Wallerand* Tesson, sr de la Tour, à Annappes, né à Lille le 14 juin 1591, licencié ès lois, bourgeois de cette ville par relief du 23 juin 1617, capitaine d'une compagnie de francs bourgeois, conseiller au souverain bailliage de Lille, mort le 12 mai 1659, épousa Anne *Castellain*, fille d'Antoine et d'Agnès *de Vendeville*, baptisée à Saint-Étienne le 10 juillet 1595 ; d'où :

---

1 à 4. D'après une généalogie manuscrite.

1. — *Wallerand*, baptisé à Saint-Étienne le 15 mai 1618.

2. — *Gilles*, qui suit, V.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 29 juin 1621, décédée le 21 juillet 1679.

4. — *Wallerand*, baptisé à Saint-Étienne le 21 janvier 1623.

5. — *Claude*, baptisé à Saint-Étienne le 31 mars 1624.

6. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 3 mai 1625, alliée dans cette église, le 25 février 1647, à Jean-Augustin *Aronio*, fils de Jean-Baptiste et de Maria-Virgina *Marissy*, né à Gênes, bourgeois de Lille par achat du 4 janvier 1636, décédé dans cette ville le 17 juin 1688 ; dont postérité.

7. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1627, mariée à Saint-Maurice, le 1er mai 1647, avec Guillaume *Bucquet*.

8. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 14 novembre 1628, décédée paroisse Saint-Maurice le 10 novembre 1694, alliée : 1° à Saint-Étienne, le 13 novembre 1659, à Jean *Signori*, fils d'André et de Léonore *Alessi*, né à Venise, marchand, bourgeois de Lille par achat du 4 avril 1659, sans postérité ; 2° à Fulgence *Duponcelle*.

9. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 3 septembre 1631, prêtre, décédé d'un coup de sang le 20 avril 1660, inhumé à Saint-André, puis transféré à la chapelle des Incurables. Il avait fondé, le 2 février 1659, une congrégation dédiée à Jésus-Marie-Joseph sous le mystère de la fuite en Égypte.

10. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1634.

V. — *Gilles* Tesson, sr de la Tour, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1619, bourgeois de Lille par relief du 9 septembre 1649, licencié ès lois, greffier civil de cette ville, décédé en 1699. Il a laissé en manuscrit plusieurs volumes qui se trouvent à la bibliothèque communale de Lille ; les manuscrits 280, 282 et 283 sont des recueils de questions de droit, le manuscrit 625 a trait à l'histoire de Flandre ; c'était un jurisconsulte célèbre. Il épousa, le 22 mai 1649, Catherine *Moreau*, fille d'Antoine et de Françoise *Le Clercq*, baptisée à Saint-Étienne le 14 février 1627 ; dont :

1. — *Marie-Anne*, baptisée à La Madeleine le 25 septembre 1650, ursuline à Amiens.

2. — *Clément*, décédé paroisse Saint-Étienne le 14 août 1732, marié : 1° à Sainte-Catherine, le 1er juin 1682, avec Jacqueline *Tellier*, 2° avec Marie-Catherine *Delebecq* ; dont :

a. — Du premier lit : *Jacques-Clément*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 février 1683.

b. — *Ambroise*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 mai 1685.

c. — *Vincent*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 mars 1686.

d. — *Isaac*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 mai 1687.

e. — Du second lit : *Gérard*, baptisé à Saint-Étienne le 1er mars 1696.

f. — *Marie-Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 29 septembre 1698.

g. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 24 avril 1701, morte le 30 suivant.

h. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 2 août 1702.

i. — *Joseph-Henri*, baptisé à Saint-Étienne le 19 juillet 1705.

j. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 21 avril 1709.

3. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 15 mai 1652, y décédée le 21 juillet 1711, alliée dans cette église, le 14 janvier 1685, à Jean-François *Aulent*, fils de Wallerand et de Brigitte *Cambier*, né après 1638, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 14 mai 1685, conseiller du Roi en la gouvernance de Lille, décédé paroisse de La Madeleine le 8 novembre 1727 ; dont postérité.

4. — *Élisabeth-Françoise-Jeanne*, baptisée à La Madeleine le 14 mars 1654, y décédée le 5 décembre 1678.

5. — *Alexandrine-Hippolyte*, baptisée à La Madeleine le 25 février 1656, eut pour parrain Pierre *Tesson*, prêtre, dont la parenté n'est pas indiquée, et mourut célibataire paroisse Saint-Étienne le 28 février 1705.

6. — *Antoine-François*, baptisé à La Madeleine le 16 février 1658.

7. — *Jean-Jacques*, baptisé à La Madeleine le 7 juin 1660.

8. — *Antoinette*, baptisée à La Madeleine le 26 juin 1661, décédée paroisse Saint-André le 3 juillet 1749, mariée à La Madeleine, le 4 février 1688, avec Jacques-Antoine *Poulle*, écuyer, s[r] d'Haugrenier, Hollebecque, fils de Remy, écuyer, s[r] des Rameaux, et d'Anne-Marie *Warlop*, baptisé à Saint-Maurice le 30 mai 1660, bourgeois de Lille par relief du 20 mai 1688, membre du magistrat, décédé le 20 septembre 1732, inhumé, ainsi que sa femme, à Saint-André ; d'où postérité.

9. — *Jean-Antoine*, baptisé à La Madeleine le 2 avril 1666, chanoine de Saint-Pierre, décédé le 11 août 1735.

10. — *Jacques-Philippe*, qui suit, VI.

VI. — *Jacques-Philippe* TESSON, sr de la Tour, baptisé à La Madeleine le 28 octobre 1668, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 29 juillet 1697, décédé le 12 mai 1713, épousa à Saint-Étienne, le 15 avril 1697, Antoinette *Cardon*, fille de Philippe, sr du Bourg, et de Marie-Jeanne *Fruict*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1669 et enterrée à côté de son mari aux Carmes déchaussés le 6 août 1740 ou 1742 ; d'où :

1. — *Alexandrine-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne le 10 février 1698, morte le 4 mars suivant.

2. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 9 mars 1699, enterrée dans la nef de Sainte-Catherine le 7 juillet 1751, mariée à Saint-André, le 7 février 1724, avec Philippe-Charles *Libert*, écuyer, sr de Beaumont, fils de François et d'Élisabeth-Thérèse *Farvacques*, né en 1697, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1724, décédé paroisse Saint-André le 11 mai 1786 ; dont postérité.

3. — *Marie-Henriette-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 10 janvier 1701, inhumée le 14 janvier 1740 aux Carmes déchaussés, alliée à Saint-André, le 30 juillet 1724, à Nicolas-François *de Douay*, écuyer, sr de Préhédrez, fils d'Albert-François et d'Ernestine *Cardon*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mai 1693, bourgeois de Lille par achat du 7 août 1705, décédé le 29 juillet 1749 ; sans postérité.

4. — *Philippe-Romain*, qui suit, VII.

5. — *Marie-Ernestine*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1704, morte paroisse Saint-André, le 14 mars 1708.

6 — *Élisabeth*, baptisée à Saint-André le 11 janvier 1706, décédée le 5 mars 1710.

7. — *Catherine-Thérèse-Joseph*, dame de Lomel, baptisée à Saint-André le 6 septembre 1707, enterrée le 26 février 1756 aux Carmes déchaussés, dans la chapelle du Sépulcre.

VII. — *Philippe-Romain* TESSON, sr de la Croix, baptisé à Saint-Étienne le 16 décembre 1702, bourgeois de Lille par relief du 16 novembre 1730, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre par lettres données à Versailles le 5 juin 1733 ; démissionnaire de cet office en 1754 en faveur de François-Joseph Briam de Kervagat ; nommé conseiller d'honneur par lettres datées de Versailles le 6 septembre 1754, mort paroisse Saint-André le 26 novembre 1792. Il épousa à Saint-Etienne, le 1er juin 1730, Antoinette-Ursule *de Fourmestraux*, fille de Pierre-François, écuyer, sr du Châtel, et

d'Anne *Bave*, baptisée à Saint-Maurice le 1er juillet 1704, décédée paroisse Saint-André le 24 juillet 1775 ; d'où :

1. — *Philippe-Antoine-Joseph*, écuyer, sr de Lomel, baptisé à Saint-André le 26 juillet 1731, mort le 30 octobre 1748 et enterré à Saint-André.

2. — *Ferdinand-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-André le 1er septembre 1732, décédé le 24 novembre suivant.

3. — *Charles-Joseph-Marie*, qui suit, VIII.

4. — *François-Joseph-Marie*, écuyer, sr de Corbinault, baptisé à Saint-André le 19 août 1735, décédé le 10 septembre 1771 et inhumé le 11 à Saint-André.

VIII. — *Charles-Joseph-Marie* TESSON, écuyer, sr de Lobeletz, baptisé à Saint-André le 31 mars 1734, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 15 décembre 1771, bourgeois de Lille par relief du 6 avril 1775, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 5 décembre 1777, mort le 14 janvier 1818. Il fut receveur de la châtellenie de Lille et en 1793 on l'accusa d'accaparement de grains ; cela lui valut une perquisition faite chez lui le 26 juillet 1793 par un des administrateurs du directoire du district de Lille, mais il n'eut pas de peine à se disculper. Il avait épousé Marie-Bonne-Françoise *du Chastel de la Hovarderie*, fille d'Alexandre-Robert-Auguste-François, comte du Chastel, et d'Ernestine *de Corbie*, baptisée le 29 mai 1736, morte le 16 novembre 1809 et inhumée à la Hovarderie ; sans enfants.

NON RATTACHÉS

Nicolas-Louis, fils d'*Adrien* et de Louise *Duhem*, baptisé à Saint-Maurice le 6 juin 1686.

Catherine, fille de Me *Jean*, baptisée à Saint-Étienne le 24 décembre 1606.

Clément, fils de *Pierre* et d'Isabelle *Letocar*, baptisé à Saint-Maurice le 19 décembre 1661.

Jean-Baptiste, fils des précédents, baptisé à Saint-Étienne le 19 avril 1664.

Marie-Agnès, fille illégitime de *Jean* et d'Agnès *Romon*, baptisée à Saint-Maurice le 8 novembre 1697.

Angélique-Thérèse Thesson, fille illégitime de *Nicolas* et de Jossine *de Sequelin*, baptisée à Saint-André le 17 avril 1703.

Rose Tesson, décédée paroisse de La Madeleine le 25 juillet 1676.

François Tesson, fils de....., baptisé à Saint-Étienne le 22 novembre 1577.

La femme Tesson (Catherine *Cuvillon ?*) morte paroisse de La Madeleine le 1er juillet 1631.

1793, 26 juillet. — *Perquisition opérée chez le citoyen Tesson.*

L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, 2e de la République, le 26 juillet, quatre heures de relevée, Nous Antoine-François Delebecque-Castel, administrateur au Directoire du District de Lille, et commissaire nommé à l'effet ci-après, assisté de Constant Vennin faisant les fonctions de secrétaire, nous sommes transportés au domicile du Citoyen *Tesson,* rue des Chanoines, où étant, et parlant à lui-même, lui avons déclaré que nous étions chargés de faire la visite de sa maison : ce qu'il nous mit à portée lui-même d'exécuter, en nous conduisant partout.

Nous n'avons rien remarqué qui doive faire avoir aucun doute sur la conduite de ce citoyen, qui nous a demandé que ses observations fussent insérées au présent procès-verbal. Il nous dit alors que cette visite ne le surprenait pas. Un grand nombre de paysans viénent me payer ce qu'ils doivent à la République, et cette multitude, sans doute, a fait naître le soupçon. Dois-je, citoyens, pour l'écarter, ralentir la rentrée des fonds qui sont dûs à la Nation ? Ma qualité de ci-devant receveur de la châtellenie m'oblige à en remplir les fonctions ; dois-je les continuer ?

Nous lui avons donné acte de sa déclaration et l'avons requis d'accélérer la rentrée des fonds dus à la République. Et quant aux accaparemens dont ledit Citoyen *Tesson* était suspecté, nous n'avons trouvé chez lui, après visite faite des greniers et caves, que quatre sacs de grains pour sa consommation, suivant la déclaration qu'il en a faite à la municipalité de Lille, en exécution de la Loi du 4 mai dernier.

De tout quoi, avons dressé et signé le présent procès-verbal, à Lille, les jour, mois et an que dessus.

Était signé : Tesson ; J. Jacquez, officier municipal ; Delebecque-Castel ; C. Vennin, par ordonnance.

Archives du Nord. — Série L. — District de Lille. — Portefeuille N° 58 ; copie du temps sur papier.

VANHOVE

ARMES : *d'azur à une étoile à 5 rais d'or accompagnée de trois croissants d'argent 2 et 1, l'écu semé de douze billettes du même, une en chef, une en pointe et cinq à chaque flanc 2, 1 et 2.*

I. — *Liévin* VANHOVE, mort avant 1594, eut au moins un fils :

II. — *Pasquier* VANHOVE, né à Lille, dont il acheta la bourgeoisie le 1er avril 1594, mort après 1615, épousa : 1° Marguerite *François* ; 2° Jeanne *Despretz* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Loys*, né à Lille, cordewanier, bourgeois de Lille par achat du 5 juillet 1596, non encore marié à cette date et vivant encore en 1610.

2. — *Allard*, qui suit, III.

3. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 25 novembre 1581, décédée avant 1594.

4. — *Albert*, jumeau de la précédente, décédé jeune.

5. — Du second lit : *Jean*, qui suivra (deuxième branche).

6. — *Gérard*, corroyeur, marié à Saint-Maurice, le 4 mai 1610, avec Marie *Dupont*, dont il eut :

a. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mars 1611.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 14 juillet 1612.

c. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 11 février 1616.

7. — *Pasquier*, qui suivra (troisième branche).

8. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1587.

III. — *Allard* VANHOVE, baptisé à Saint-Étienne le 26 février 1574 (n. st.), clerc au greffe échevinal, acheta la bourgeoisie de Lille le 1er février 1602 ; il vivait encore en 1643 et épousa, en 1602, Louise *du Vivier* ; d'où :

1. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 22 août 1604.

2. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1606.

3. — *Allard*, bourgeois de Lille par relief du 22 mars 1635, allié à Saint-Maurice, le 8 juillet 1634, à Anne *de Baillenl* ou *de Bailleux*,

fille de Gaston et d'Anne *Couppe*, baptisée à Saint-Maurice le 7 juillet 1615, qui le rendit père de :

a. — *Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juillet 1635.

b. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 7 décembre 1636.

c. — *Marie-Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 9 août 1639.

4. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 31 janvier 1637, époux de Jeanne *de Lortille* ou *Lorteil*, fille de Robert et de Marie *Chocquet*, dont :

a. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 8 mars 1637.

5. — *Bauduin*, qui suit, IV.

6. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 5 octobre 1617.

7. — *Vincent*, baptisé à Saint-Étienne le 16 novembre 1619.

8. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 2 décembre 1621.

9. — *Laurent*, baptisé à Saint-Étienne le 10 août 1624.

IV. — *Bauduin* VANHOVE, baptisé à Saint-Étienne le 8 novembre 1615, marchand, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1642, mort le 8 novembre 1656, épousa à Saint-Étienne, le 28 juillet 1642, Marie-Madeleine *Rouzé*, fille d'Allard, pêcheur, et de Marie *Carle*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mars 1626, décédée le 4 octobre 1682 et inhumée à côté de son mari dans la chapelle du Nom de Jésus à Saint-Étienne ; dont :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 2 septembre 1643.

2. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 18 novembre 1645.

3. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 13 novembre 1647, vivant en 1682.

4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 1er février 1650.

5. — *Allard*, baptisé à Saint-Étienne le 7 mars 1651.

6. — *Dominique-Augustin*, qui suit, V.

7. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 19 mars 1656.

V. — *Dominique-Augustin* VANHOVE, baptisé à Saint-Étienne le 4 septembre 1653, bourgeois de Lille par relief du 18 avril 1675, mort avant 1707, épousa à Saint-Étienne, le 3 février 1675, Antoinette *Sampart*, fille de Jean et de Catherine *Coolen*, baptisée à Saint-Étienne le 29 juillet 1655 ; d'où :

1. — *Rogier*, qui suit, VI.

2. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 16 septembre 1677.

3. — *Dominique*, baptisé à Saint-Étienne le 22 mars 1680, marchand épicier, bourgeois de Lille par relief du 5 juillet 1707, marguillier de Saint-Maurice, mort vers 1723 ; marié à Saint-Maurice, le 21 février 1707, avec Martine *Mauviez*, fille de Nicolas et de Martine *Gingembre*, baptisée à Saint-Étienne le 16 août 1680, décédée paroisse Sainte-Catherine le 26 septembre 1754, enterrée le 27 dans la chapelle de Saint-Jean ; dont :

a. — *Dominique-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 8 décembre 1707.

b. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 2 janvier 1709, trésorier de l'hôpital général de Lille, décédé célibataire paroisse Sainte-Catherine le 29 octobre 1768.

c. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 29 décembre 1709.

d. — *Marie-Alexandrine*, baptisée à Saint-Maurice le 10 juin 1711, décédée paroisse Saint-Étienne le 20 septembre 1741.

e. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-Étienne le 3 octobre 1712.

f. — *Marie-Catherine-Martine*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mai 1714.

g. — *Augustin-Dominique*, baptisé à Saint-Étienne le 19 juin 1715.

h. — *Charles-Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 1er mai 1716 [1].

i. — *Marie-Élisabeth-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 7 mai 1717, décédée paroisse Sainte-Catherine le 21 février 1789, alliée dans cette église, le 23 janvier 1758, à Charles-Laurent-Louis *Cardon*, fils de Jacques et de Suzanne *Liénard*, baptisé à Wazemmes le 12 août 1706, bourgeois de Lille par relief du 18 décembre 1758, bourgeois de Douai par achat du 27 août 1766 ; sans postérité.

4. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 27 mars 1682, décédée paroisse Saint-André le 15 mai 1755, alliée à Saint-Étienne, le 4 juillet 1729, à Guislain-François *Obert*, fils de François-Bonaventure, sr d'Hoostrate, et de Marie-Madeleine-Thérèse *de Landas*, baptisé à Saint-Pierre le 14 juin 1686, décédé paroisse Saint-André le 31 mars 1760 ; sans postérité.

5. — *Marie-Madeleine-Rose*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1685, décédée paroisse Saint-Maurice le 4 mars 1757, alliée à Saint-

1. Un de ces quatre derniers enfants mourut paroisse Saint-Étienne le 13 juin 1723.

Étienne, le 10 février 1710, à Augustin-François *Tresca*, fils de Gaspard et de Marie-Madeleine *Le Febvre*, né à Béthune, négociant, bourgeois de Lille par achat du 7 février 1710, mort paroisse Saint-Maurice le 31 janvier 1771 et enterré le 2 février dans cette église ; dont postérité.

6. — *Alard-Bauduin*, baptisé à Saint-Étienne le 26 mars 1687.

7. — *Marie-Antoinette-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 17 juillet 1688, décédée paroisse Saint-André le 9 février 1746, célibataire.

VI. — *Roger* VANHOVE, baptisé à Saint-Étienne le 23 octobre 1675, marchand, bourgeois de Lille par relief du 16 septembre 1709, épousa à Saint-Maurice, le 24 février 1709, Marie-Catherine *Cornillot*, fille de Jacques et de Marie-Antoinette *Dubus*, baptisée à Saint-Étienne le 24 décembre 1689, morte avant 1737 ; d'où :

1. — *Bauduin-Dominique*, qui suit, VII.

2. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 17 juin 1711.

3. — *Catherine-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 29 juillet 1712, décédée paroisse de La Madeleine le 28 mars 1778, mariée à Saint-Étienne, le 9 novembre 1738, avec Ghislain-Joseph-Hippolyte *Dumont*, fils de Michel et d'Anne-Catherine *Goudeman*, baptisé à La Madeleine le 7 mai 1714, bourgeois de Lille par relief du 9 mars 1739, décédé paroisse Saint-Pierre le 21 avril 1769, enterré dans cette église ; dont postérité.

4. — *Augustin-François*, qui suivra, VII bis.

VII. — *Bauduin-Dominique* VANHOVE, baptisé à Saint-Maurice le 20 février 1710, bourgeois de Lille par relief du 31 août 1736, échevin de cette ville, mort paroisse Saint-Pierre le 24 juin 1772, épousa à Saint-Étienne, le 15 janvier 1736, Marie-Antoinette-Joseph *Prevôt*, fille de Nicolas, médecin, et de Marie-Marguerite *Desmarescaux*, baptisée à Saint-Maurice le 21 mai 1710 ; d'où :

1. — Un fils mort-né paroisse Saint-Étienne le 31 janvier 1738.

2. — Une fille morte aussitôt sa naissance paroisse Saint-Étienne le 13 novembre 1738.

3. — *Marie-Amélie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 22 juin 1745, morte à Lille le 11 septembre 1815, mariée à Saint-Pierre, le 12 septembre 1762, avec Augustin-Jérôme-Joseph *de Fontaine*, écuyer, s[r] de Resbecq, fils de Gilles, écuyer, s[r] des Sarteaux, et de Marie-Barbe-Joseph *Marissal*, baptisé à Saint-Maurice le 21 décembre 1734, bourgeois de Lille par relief du 5 octobre 1762, créé trésorier

de France au bureau des finances en 1766, mort à Houplin le 3e jour complémentaire an IV; dont postérité.

4. — *Henriette-Charlotte-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 8 avril 1748, décédée paroisse Saint-Pierre le 27 décembre 1758.

VII bis. — ***Augustin-François*** VANHOVE, baptisé à Saint-Maurice le 21 février 1714, bourgeois de Lille par relief du 3 janvier 1738, avocat, marguillier de Saint-Étienne, mort à Bar-sur-Aube; épousa à Sainte-Catherine, le 4 août 1737, Marie-Joseph ***Delecluze***, fille de Pierre-François et de Marie-Albertine ***Galliot***, baptisée à Sainte-Catherine le 22 décembre 1713, y décédée le 26 décembre 1746, et enterrée vis-à-vis la chapelle de l'Ange-Gardien ; dont :

1. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juin 1738, y décédée le 30 décembre suivant.

2. — *Augustin-Dominique*, baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1739.

3. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 17 avril 1741, morte à Lille le 21 mai 1823; alliée à Saint-André, le 23 novembre 1773, à Ignace-Albert *Cardon*, écuyer, sr du Broncquart, fils d'Ignace-François, sr dudit lieu, et de Marie-Florence *Waresquiel*, baptisé à Saint-Étienne le 3 septembre 1729, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1774, échevin de cette ville où il décéda le 5 juin 1811; dont postérité.

4. — *Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 17 novembre 1743, morte à Lille le 4 décembre 1815, célibataire.

5. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 25 novembre 1744.

DEUXIÈME BRANCHE

III bis. — ***Jean*** VANHOVE, baptisé à Saint-Étienne le 31 octobre 1583, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1604, chirurgien, mort avant 1632, épousa Catherine ***Destevele***; dont :

1. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 18 juin 1606, bourgeois de Lille par relief du 14 février 1632, chirurgien, allié à Saint-Maurice, le 31 mai 1631, à Marie *Pottier*, fille de Charles, dont il eut :

   a. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 26 novembre 1638.

   b. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 31 octobre 1642.

2. — *Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 4 mai 1608, bourgeois de Lille par relief du 17 septembre 1639, chirurgien, mort paroisse Saint-Pierre le 1er juillet 1686, marié dans cette dernière église, le 7 février 1639, avec Michelle *Genuart*, fille de Jacques, décédée paroisse Saint-Maurice le 2 avril 1659; d'où :

a. — *Dominique-Crépin*, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1639.

b. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 12 septembre 1641.

3. — *Allard*, qui suit, IV.

4. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 16 avril 1615.

5. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 3 septembre 1617, bourgeois de Lille par relief du 11 avril 1647, mort en 1652, allié dans la même église, le 18 octobre 1646, à Jossine *de la Barghe*, fille de Mathieu et de Marie *Billet*; d'où :

a. — *Mathieu*, baptisé à Saint-Étienne le 4 août 1647.

b. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 3 juin 1648.

c. — *Jossine*, baptisée à Saint-Étienne le 7 octobre 1649.

d. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 19 février 1651 [1].

e. — *Marie-Angélique*, fille posthume, baptisée à Saint-Étienne le 31 juillet 1652.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 8 décembre 1619.

IV. — *Allard* VANHOVE, baptisé à Saint-Étienne le 6 octobre 1610, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1637, chirurgien, épousa à Saint-Étienne, le 18 novembre 1636, Marie *Deligny*, fille de Michel et de Marie *Cuvelier*, baptisée à Saint-Étienne le 27 août 1615; d'où :

1. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 24 janvier 1637.

2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1638, mariée dans cette église, le 19 octobre 1672, avec Jacques *Willems*, fils de François.

3. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1640.

4. — *Ambroise*, baptisé à Saint-Étienne le 5 décembre 1641, bourgeois de Lille par relief du 27 mars 1670, décédé avant 1699, allié à Saint-Étienne, le 20 juin 1669, à Marie-Brigitte *Felman*, fille de Nicolas et d'Antoinette *Delecambre*, baptisée à Saint-Pierre le 15 octobre 1645; d'où :

---

1. Elle épousa Louis *Bonte*, et décéda paroisse Saint-Maurice le 30 octobre 1709 (?).

a. — *Honoré-Allard*, baptisé à Saint-Étienne le 31 mars 1670, y décédé célibataire le 2 avril 1705.

b. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-Étienne le 4 septembre 1672.

c. — *Paul-François*, baptisé à Saint-Étienne le 1er octobre 1674, bourgeois de Lille par relief du 27 novembre 1699, marié à Sainte-Catherine, le 29 novembre 1698, avec Marie-Anne *de Traver* ou *Travers*, fille de Jean et de Thérèse *Morel*; d'où:

aa. — *Patrice-Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 18 juillet 1700, mort le 24 suivant.

bb. — *Ambroise-François*, baptisé à Saint-Étienne le 21 janvier 1702.

d. — *Philippe-Charles-Léonard*, baptisé à Saint-Étienne le 22 décembre 1677.

5. — *Colette*, baptisée à Saint-Étienne le 30 décembre 1643.

6. — *Alard-François*, qui suit, V.

7. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 22 septembre 1647.

8. — *Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 18 octobre 1649.

9. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 30 octobre 1651.

10. — *Marie-Catherine*, jumelle de la précédente.

11. — *Mathieu-Jourdain*, baptisé à Saint-Étienne le 20 avril 1653.

12. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 15 février 1657, décédé paroisse Saint-Maurice, le 14 octobre 1694.

V. — *Alard-François* VANHOVE, baptisé à Saint-Étienne le 11 octobre 1645, bourgeois de Lille par relief du 15 décembre 1671, mort avant 1712, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 9 juin 1671, Marie-Jacqueline *Petit*, fille d'Augustin et de Jacqueline *Liénart*, baptisée à Saint-Étienne le 11 octobre 1646, y décédée le 17 avril 1672 ; 2° à Saint-Étienne, le 26 novembre 1672, Marie-Marguerite *Doudelet*, fille de Charles et d'Agnès *Le Nier*, baptisée à Saint-Étienne le 10 février 1649, y décédée le 23 novembre 1723 et enterrée devant la chapelle de Saint-Clément ; d'où :

1. — Du premier lit : *Marie-Paschale*, baptisée à Saint-Étienne le 17 avril 1672.

2. — Du second lit : *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1674.

3. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 9 juin 1675.

4. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 25 janvier 1677, décédée paroisse Sainte-Catherine le 12 janvier 1738, alliée à La Madeleine, le 5 juillet 1701, à Pierre-Honoré *Le Roy*, né vers 1677,

marchand de chevaux, mort paroisse Sainte-Catherine le 21 décembre 1747 ; dont postérité.

5. — *Bon-Allard*, baptisé à Sainte-Catherine le 31 mars 1680.

6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 octobre 1681, prêtre et horiste de Saint-Étienne, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 février 1733.

7. — *Allard-François-Félicien*, qui suit, VI.

8. — *Mathieu-Charles*, qui suivra, VI bis.

9. — *Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 août 1688.

10. — *Pierre-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 janvier 1690.

11. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 juin 1691.

VI. — ***Allard-François-Félicien*** VANHOVE, baptisé à Sainte-Catherine le 2 février 1685, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1714, mort paroisse Saint-Pierre le 2 octobre 1751, épousa : 1° à Saint-Pierre, le 10 octobre 1713, Catherine-Thérèse *Arteman*, fille de Valentin et de Catherine *Desbosse*, décédée paroisse Saint-Pierre le 22 juillet 1728 ; 2° à Saint-Étienne, le 15 novembre 1728, Marie-Madeleine *Vanstivorde*, fille de Maximilien et d'Éléonore-Liévine *de Broucke* ; 3° à Saint-Pierre, le 25 août 1738, Reine-Isabelle *Derache*, fille d'Henri-Joseph et de Rose *Brepson*, baptisée à Saint-Étienne le 24 janvier 1698, cuisinière, morte paroisse Saint-Pierre le 11 mars 1757 ; d'où :

1. — Du premier lit : *François-Allard*, baptisé à Saint-Pierre le 10 juillet 1714, bourgeois de Lille par relief du 10 octobre 1741, chirurgien, décédé même paroisse le 19 décembre 1776, marié à La Madeleine, le 28 août 1741, avec Marie-Catherine-Joseph *Vossart*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Françoise *Lengrand*, baptisée à La Madeleine le 20 juin 1717 ; d'où :

a. — *Jean-Baptiste-Allard*, baptisé à La Madeleine le 1er avril 1742, mort le 4 du même mois.

b. — *Marie-Françoise-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 18 mars 1743.

c. — *Nicolas-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 2 avril 1745, décédé paroisse Saint-Pierre le 16 mars 1748.

2. — *Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 16 décembre 1715.

3. — *Dominique-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 27 octobre 1719.

4. — *Marie-Agnès-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 5 juillet 1721.

5. — *Pierre-Joseph*, qui suit, VII.

6. — *Isabelle-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 15 novembre 1724.

7 — *Vincent-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 27 janvier 1727, chirurgien, mort à l'hospice de la Charité générale le 7 germinal an II, marié à Saint-Pierre, le 20 avril 1751, avec Augustine-Joseph *Cuignet*, fille de Barthélemi-Joseph et d'Anne-Joseph *Caby*, née en 1728, dentellière; morte avant lui sans postérité.

VII. — *Pierre-Joseph* VANHOVE, baptisé à Saint-Pierre le 23 septembre 1722, marchand cabaretier, puis chirurgien au service du Roi en Amérique où il mourut avant 1776; épousa à Saint-Pierre, le 25 janvier 1745, Catherine-Thérèse *Pontus*, fille de Nicolas-Joseph, sergent de la prévôté, et de Marie-Adrienne *Porteman*, baptisée à Saint-Étienne le 5 février 1726, décédée paroisse Saint-Pierre le 24 juin 1758; dont :

1. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 17 septembre 1745, y décédé le 27 septembre 1746.

2. — *Catherine-Séraphine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 22 septembre 1746, y décédée le 18 juin 1748.

3. — *Angélique-Séraphine*, baptisée à Saint-Pierre le 22 septembre 1748, morte à Lille le 26 brumaire an XI, alliée à Saint-Étienne, le 23 juillet 1776, à Louis-Jacques-Joseph *Desruelles*, fils d'Ignace-Joseph et de Marie-Barbe-Joseph *Franchomme*, baptisé à Saint-Maurice le 10 juin 1751, maître sayeteur, décédé avant elle; sans postérité.

4. — *Claire-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 14 juillet 1749, y décédée le 2 août 1750.

5. — *Simon-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 20 septembre 1750.

6. — *Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 21 janvier 1752, y décédée le 18 mai 1753.

7. — *Antoine-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 28 février 1754, y décédé le 5 mars suivant.

8. — *Pierre-Joseph*, jumeau du précédent, décédé paroisse Saint-Pierre le 4 mars 1754.

9. — Une fille mort-née, le 20 juin 1758, paroisse Saint-Pierre.

VII bis. — *Mathieu-Charles* VANHOVE, baptisé à Sainte-Catherine le 24 mars 1687, bourgeois de Lille par relief du 30 janvier 1712, perruquier, décédé paroisse Saint-Maurice le 4 avril 1755, épousa

à Saint-Étienne, le 3 février 1711, Anne-Marie ***Bergerards***, fille de Louis et de Geneviève ***Catelain*** ou ***Chrestien***, baptisée à Sainte-Catherine le 18 mars 1693, y décédée le 24 avril 1734 ; d'où :

1. — *Jean-Baptiste-François*, qui suit, VII.
2. — *Charles-Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 8 février 1713.
3. — *Henriette-Geneviève*, baptisée à Saint-Pierre le 23 décembre 1714.
4. — *Anne-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 janvier 1717, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 juin 1775 ; elle épousa : 1° à Saint-Étienne, le 3 février 1745, Alexandre-François *Thomas*, fils de Charles-Alexandre et de Marie-Joseph *Delezenne*, baptisé à Saint-André le 3 mai 1714, filtier, mort le ; 2° à Sainte-Catherine, le 20 août 1759, Venant-Joseph *Dubois*, fils de Venant et de Catherine-Louise *Delezenne*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juillet 1703, tourneur, veuf de Barbe-Joseph *Dupont*, mort avant sa seconde femme ; sans postérité.
5. — *Louis-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juin 1719.
6. — *Louis-Aimé-Jôseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 juin 1723.
7. — *Geneviève-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er août 1725.
8. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 mars 1728.
9. — *Geneviève-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 mai 1730.
10. — *Dominique-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 avril 1732.

VII. — ***Jean-Baptiste-François*** VANHOVE, baptisé à Sainte-Catherine le 28 août 1711, maître perruquier, puis cafetier sur la Grand'Place, bourgeois de Lille par relief sur requête du 5 août 1768, décédé paroisse Saint-Étienne le 23 mars 1780, épousa dans cette église, le 7 janvier 1738, Marie-Élisabeth-Florence ***Pinte***, fille d'Hippolyte et d'Élisabeth ***Lacombe***, née à Bouchain (diocèse d'Arras) vers 1718, décédée paroisse Saint-Étienne le 7 juin 1772, inhumée le 9 vis-à-vis la chapelle Sainte-Barbe ; dont :

1. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juin 1738, y décédé le 23 octobre 1740.
2. — *Charles-Joseph*, qui suit, VIII.
3. — *Jean-Baptiste-Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 8 février 1741, prêtre.
4. — *Marie-Catherine-Aimée-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1742.

5. — *César-Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 13 mai 1749.

6. — *Jean-Baptiste-François-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 14 juin 1755, comédien, débuta à Rouen dans « les Raisonneurs » en 1786, et fit plus tard partie de la troupe de la Montansier ; il fut fait prisonnier par les Anglais en 1795, et sa captivité dura plus de deux ans [1].

7. — *Ernest-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 25 juin 1756, comédien, joua d'abord les pères nobles et les rois à Gand en 1784-1785, puis à Lille en 1789-1790 et l'année suivante à Rouen, où il reparut en 1803 et en 1807. Il débuta à la Comédie-Française, le 2 mai 1791, dans *Iphigénie en Aulide*, rôle d'Ulysse; il y était pensionnaire lors de l'emprisonnement des comédiens en 1793 et figure encore en 1818 comme acteur aux appointements. Il retourna à Rouen, y fut correspondant dramatique, directeur du théâtre de 1820 à 1823, et mourut dans les environs de cette ville en juillet 1825 [2].

8. — *Augustine-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 août 1758, morte célibataire à Lille le 20 fructidor an II.

VIII. — *Charles-Joseph* VANHOVE, baptisé à Saint-Étienne le 8 novembre 1739, mort à Brunoy le 27 juin 1803. Comédien célèbre, il fit successivement partie du Théâtre français à La Haye, puis du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, enfin de la Comédie-Française. On trouvera dans l'ouvrage de M. Léon Lefebvre cité plus haut quelques détails sur sa vie, et dans l'ouvrage de M. Lemazurier : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, tome I, pages 551 et suivantes, l'éloge de son talent et la liste de ses créations [3]. Il épousa, en Hollande, Andrée *Coche*, actrice qui fit aussi partie de la Comédie-Française, et il eut deux filles :

1. — N.. , connue sous le nom de *Mézières*, actrice successivement à l'Opéra, au Théâtre Montansier, à l'Odéon, enfin à la Porte-Saint-Martin.

---

1. Léon LEFEBVRE, *Histoire du Théâtre de Lille*, tome II, page 151.

2. *Ibidem*, pages 154 et 155 ; note.

3. Paris, chez Joseph Chaumerot, 1810. — Voir son portrait dans la « Galerie historique des comédiens de la troupe de Talma » par E. de Manne (Lyon, 1866), p. 27. — Mal servi par une voix monotone et une démarche vulgaire, Charles-Joseph Vanhove fut un comédien très discuté. Son manque d'instruction faisait la joie du public ; ainsi, il ne pouvait comprendre que les Romains se mouchaient avec les doigts, et ayant à jouer le rôle de Burrhus il exigea qu'on lui fît dans son costume des poches pour y mettre son mouchoir !

2. — *Charlotte*, dite *Caroline*, née à La Haye le 10 septembre 1771, actrice à la Comédie-Française [1], morte le 11 avril 1860 [2] à Paris, alliée 1° le 8 août 1786, à Louis-Sébastien-Olympe *Petit*, musicien de l'orchestre audit théâtre, divorcée en 1794; 2° le 16 juin 1802, à François-Joseph *Talma*, fils de Michel-François-Joseph, valet de chambre, et d'Anne *Mignolet*, baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 15 janvier 1763, divorcé de Julie *Carreau*, comédien illustre, mort le 19 octobre 1826; 3° à Paris, le 31 mai 1828, à Jacques-Antoine-Auguste *Chalot*, fils d'Antoine, épicier, et de Joséphine-Louise *Malot*, né à Paris le 5 mai 1771, pensionné comme vainqueur de la Bastille, chef d'escadron de chasseurs, puis lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, créé chevalier par lettres patentes du 23 décembre 1815, veuf de Françoise *Deschamps*, mort à Paris le 7 janvier 1848 [3]; sans postérité.

TROISIÈME BRANCHE

III ter. — *Pasquier* VANHOVE, sayeteur, épousa à Sainte-Catherine, le 11 janvier 1615, Catherine *Lebrun*, fille de Jean, baptisée dans cette église le 22 août 1592, morte après 1655 ; dont :

1. Elle fut arrêtée avec les comédiens du Théâtre-Français et enfermée à Sainte-Pélagie le 3 septembre 1793 ; elle n'en sortit que l'année suivante, après avoir promis d'entrer au théâtre de la République.

2. Voir son portrait dans l'ouvrage de E. de Manne, cité plus haut. Elle débuta à la Comédie-Française avant quinze ans révolus ; ses débuts furent un triomphe. Grimm, Bachaumont et La Harpe s'enthousiasmèrent et, dès lors, elle jouit de la faveur publique, malgré les rivalités envieuses que ses succès ne manquèrent pas de lui susciter. Elle prit sa retraite en 1811, vexée d'un propos désobligeant tenu à son égard par Napoléon Ier. Née pour les arts et douée d'un esprit distingué, elle sut allier à l'étude de l'art dramatique la culture de divers talents; elle s'adonna au dessin, à la peinture et aux lettres, et écrivit avec une ingénieuse facilité ses souvenirs et anecdotes sur Talma, un traité de déclamation et quelques pièces de théâtre. Elle fut inhumée au cimetière Montparnasse. Son buste surmonte sa tombe, et sur le socle on lit les vers suivants du poète de Pongerville :

Esprit ingénieux et fin
Il brilloit dès l'aurore et n'eut point de déclin.
Dans plus d'un art heureux modèle,
Déployant à son gré quelque talent nouveau
Elle tint tour à tour la lyre et le pinceau ;
Du feu des arts conservant l'étincelle,
Son hiver ressemble au printemps,
Son prestige enchaîne le temps ;
A ses succès lui-même ouvre la route,
Et près d'elle attentif, il s'arrête et l'écoute.

3. Il est souvent appelé à tort le comte de Chalot. Il portait : *d'or à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre lions armés, lampassés et couronnés de sable.* (Voir : RÉVÉREND, *Titres et anoblissements de la Restauration*, tome II, page 77).

1. — *Thomas*, baptisé à La Madeleine le 21 décembre 1615.

2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-André le 16 octobre 1616, vivant en 1652.

3. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 mai 1618.

4. — *Allard*, baptisé à Sainte-Catherine le 17 mars 1620, y décédé le 5 juin 1692, allié dans cette église, le 10 janvier 1645, à Marguerite *Guillebert*; d'où :

a. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 octobre 1645.

b. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 août 1647.

c. — *Louis*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 mars 1649.

d. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 janvier 1651.

e. —. *Simon*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 juin 1652.

f. — *Allard*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 février 1654, allié dans cette église, le 7 juin 1687, à Antoinette *Nerincque*.

g. — *Antoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 octobre 1655.

h. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 décembre 1657.

i. — *Allard-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 novembre 1659.

j. — *Georges-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 13 juillet 1664, marié à Sainte-Catherine, le 3 juin 1685, avec Marie-Jeanne *Decroix*, fille de François et de Jeanne *Gobert*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juin 1665; d'où :

aa. — *Georges-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 décembre 1685.

bb. — *Jean-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 janvier 1688.

5. — *Louis*, qui suit, IV.

6. — *Cornil*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 décembre 1625.

7. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 juillet 1628, vivant en 1657.

8. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 13 août 1631, marié dans cette église, le 3 novembre 1654, avec Marie-Madeleine *de Landas*, fille de Guillaume et de Marie *Datiche*, baptisée à Saint-Étienne le 3 juillet 1630, vivant en 1647.

IV. — *Louis* VANHOVE, baptisé à Sainte-Catherine le 26 février 1623, épousa à Saint-Étienne, le 15 septembre 1650, Catherine *Potte* ou *Polle*, fille de Charles et de Catherine *Le Roy*, baptisée à Saint-Étienne le 9 décembre 1630 ; dont :

1. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 août 1651.

2. — *Georges-François*, baptisé à Saint-Étienne le 31 janvier 1653, bourgeois de Lille par achat du 10 septembre 1683, médecin, mort paroisse Sainte-Catherine le 23 avril 1729, allié à Saint-Maurice, le 13 février 1686, à Marie-Thérèse *Petit*, fille de Laurent, dont il n'eut pas de postérité à Lille.

3. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 23 mai 1654.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 11 novembre 1656.

5. — *Louis-Allard*, baptisé à Saint-Étienne le 26 novembre 1658, marié dans cette église, le 6 février 1680, avec Françoise-Thérèse *Guerlette* ou *Garlette*, fille de Nicolas et de Marie *Detré*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1659 ; d'où :

a. — *Louis*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 décembre 1680, y décédé le 28 novembre 1725.

b. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 novembre 1681.

c. — *Philippe-François*, baptisé à Saint-Étienne le 11 février 1683.

d. — *Michelle-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 18 mai 1684.

e. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1685, décédée veuve paroisse Sainte-Catherine le 14 mai 1743, alliée à Saint-Étienne, le 29 mai 1704, à Honoré *Dutoict*, fils de Jacques et de Louise *du Camp*, baptisé à Saint-Maurice le 11 mars 1685, sculpteur ; dont postérité.

6. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 1er octobre 1660.

7. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 13 février 1663, époux de Claire *Langon*, dont il eut un fils :

a. — *Jean-François*, baptisé à La Madeleine le 30 mars 1681.

8. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 29 août 1664.

9. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 4 octobre 1668.

NON RATTACHÉS.

Marie-Élisabeth, épouse de Jean-François *Despreralle*, capitaine de dragons employé à la suite de la ville de Lille, morte paroisse Sainte-Catherine le 9 mai 1741, à soixante-dix-sept ans environ.

Marie-Rose-Joseph, veuve de Jean-Charles *Horion*, docteur en médecine, et d'Alexis-Michel *Horion*, chevalier de Saint-Louis,

capitaine aide-major de Lille, décédée paroisse Saint-Maurice le 16 décembre 1781, à quatre-vingt-sept ans.

Dominique-Joseph *Vanhot*, allié à Saint-Maurice, le 9 août 1711, à Barbe *Deleporte*.

N.-B. — Il existe encore à Lille des *Vanhove*, originaires de La Madeleine-lez-Lille, de Cassel (France), de Cassel (Allemagne) et de Belgique; nous n'avons pas pu trouver qu'ils aient des rapports avec la famille qui précède.

DE VENDEVILLE[1]

ARMES : *d'azur à une gerbe d'or.*

I. — *Gilles* DE VENDEVILLE, fils de *Thomas*, allié à Péronne *de Fourmestraux*, fille de Jean ; il eut :

1. — *Rogier*, prêtre, curé de Saint-Pierre, mort après 1575.
2. — *Nicolas*, qui suit, II.
3. — *Jacques*, qui suivra, II bis.
4. — *Guillaume*, qui suivra, II ter.
5. — *Marguerite*, mariée avec Antoine *Cliquet*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 22 juin 1538 ; sans postérité.

II. — *Nicolas* DE VENDEVILLE, mort avant 1559, fut père de :

1. — *Jennin*, né à Camphin, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1547, marié après cette date avec Jeanne *Platelle*, dont il n'eut pas d'enfants.
2. — *Jacques*, qui suit, III.

III. — *Jacques* DE VENDEVILLE, né à Camphin, mort avant 1600, acheta la bourgeoisie de Lille le 13 janvier 1559 (n. st.) et épousa après cette date Jeanne *Le Mahieu*, fille de Philippe ; d'où :

1. — *Nicolas*, qui suit, IV.
2. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 7 septembre 1565 (et non 1545).
3. — *Jossine*, alliée à N.... *Wickart* ; sans postérité.
4. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 19 mars 1575 (n. st.).

---

1. Nous trouvons dans le manuscrit 601 de la bibliothèque municipale : *Jean* VENDEVILLE, allié à Phane *Bocqué*, qui était veuve en 1411 ; il eut : *Pierre*, marié avant 1414 à Marguerite *Hulot*. (f° 46, v°).

Marie *Blauwart*, veuve d'*Antoine* DE VENDEVILLE, 1410. (f° 78, v°).

Laurent DE VENDEVILLE, époux de Marie *Le Carlier*, veuve en 1443, dont : *Hennequin* et *Mahieu*.

Jean DE VENDEVILLE, allié à Jeanne *Lachier*, père de *Hacquinet*, 1452.

Thomas DE VENDEVILLE, Gillart *Courbault*, époux de *Jeanne* DE VENDEVILLE, *Hacquin* DE VENDEVILLE, tuteurs des quatre enfants de feu *Roger* DE VENDEVILLE et de Jeanne *Delevigne*, remariée à Thomas *du Bos*, 1451. (f° 116).

IV. — *Nicolas* DE VENDEVILLE, baptisé à Saint-Maurice le 7 avril 1560 ou 1561 (et non 1540), marchand de draps, bourgeois de Lille par relief du 9 octobre 1600, épousa Jeanne *Lernault* ; dont :

1. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1607, religieuse.

2. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 18 août 1610.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 décembre 1611, religieuse.

4. — *Thomas*, baptisé à Saint-Étienne le 27 août 1614, religieux minime.

5. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 8 août 1617.

6. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 14 mars 1620, religieux minime.

II bis. — *Jacques* DE VENDEVILLE, né à Camphin, décédé avant 1571, acheta la bourgeoisie de Lille le 13 janvier 1520 (n. st.) ; il épousa : 1° après cette date, Jeanne *Le Roux*, morte le 13 février 1545 ; 2° par contrat passé à Ypres, le 22 décembre 1545, Jossine *de Corte*, fille de Jacques et de Marguerite *Baldes*, morte après 1571 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Isabeau*, mariée par contrat passé à Lille, le 1er août 1549, avec Piat *Bernard*, fils de Jean, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 9 décembre 1549 ; dont postérité.

2. — *Nicolas*, qui suit, III.

3. — *Jacques*, qui suivra, III bis.

4. — *Rogier*, bourgeois de Lille par relief du 18 août 1551, mort après 1574, allié à Agnès *Fasse*, fille de François ; dont :

a. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 27 janvier 1580 (n. st.), époux d'Isabeau *de Courouble*, père de :

aa. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 20 mai 1580.

bb. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 27 juillet 1582.

cc. — *Ghislain*, baptisé à Saint-Étienne le 26 avril 1584.

dd. — *Louise*, jumelle du précédent.

b. — *Catherine*, mariée avec Georges *de le Deusle*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1582 ; dont postérité.

c. — *Agnès*, épouse d'Antoine *Castellain*, fils de Gilles, bourgeois de Lille par relief du 9 août 1588 ; d'où postérité.

5. — Du second lit : *Gilles*, commis des impôts au quartier d'Ypres, mort le 20 novembre 1599, marié par contrat passé à Lille devant Me Jean Delesauch, le 2 décembre 1577, avec Marie *Fyve* ou *Defive*, fille de Jean ; sans postérité.

III. — *Nicolas* DE VENDEVILLE, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1559 (n. st.), mort le 19 août 1591 ; épousa : 1° Marguerite *Dragon*, fille de Jean ; 2° Françoise *Marissal*, fille de Thomas ; 3° par contrat passé à Courtrai, le 1er mars 1579, Anne *Bertes*, fille de Daniel et de Péronne *Vanderhagen*, décédée le 5 septembre 1629 et inhumée à côté de son mari dans l'église Saint-Maurice ; dont :

1 — Du troisième lit : *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 14 avril 1582 (n. st.), y décédé le 11 septembre 1614 [1].

2. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 13 août 1585, y décédée le 26 mai 1597.

3. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 25 août 1588, y décédée le 2 mai 1597.

4. — *Jacques*, décédé paroisse Saint-Maurice le 2 avril 1599, et enterré dans la chapelle de Sainte-Croix.

5. — *Gilles*, qui suit, IV.

6. — *Thomas*, décédé paroisse Saint-Maurice le 24 janvier 1638, célibataire.

7. — *Jeanne*, décédée paroisse Saint-Maurice le 30 octobre 1625, non mariée.

IV. — *Gilles* DE VENDEVILLE, bourgeois de Lille par relief du 6 avril 1614, décédé paroisse Saint-Maurice le 15 juin 1634 ; épousa dans cette église, le 26 janvier 1614, Agnès *Fruict*, fille de Romain et de Marie *Le Mesre* ; d'où :

1. — *Anne*, morte enfant paroisse Saint-Maurice le 9 août 1615

2. — *Gilles*, baptisé à Saint-Maurice le 12 mars 1616, y décédé célibataire le 13 mars 1693.

3 — *Marie*, née à Flers le 14 juin 1617, décédée paroisse Saint-Maurice à Lille le 6 février 1672, alliée, le 15 novembre 1639, à Jacques *Beuvet*, fils de Jacques et d'Adrienne *de Provins*, baptisé à Saint-Étienne le 1er janvier 1607, décédé paroisse Saint-Maurice le 29 janvier 1663 ; dont postérité.

4. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 26 avril 1619, y décédée le 25 février 1697.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 14 juin 1620, y décédée célibataire le 12 juin 1658.

6. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 6 août 1622, mort en cette paroisse le 6 juillet 1623.

---

1. Les registres de décès de Saint-Maurice ne commençant qu'en 1657, ces dates sont tirées d'une généalogie manuscrite des *Vendeville* reposant aux Archives départementales du Nord ; nous avons lieu de croire qu'elles sont justes, car celles que nous avons pu vérifier depuis 1657 sont exactes.

7. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 24 février 1625, y décédée le 10 mars 1700, non mariée.

8. — *Guillaume*, baptisé à Saint-Maurice le 11 juin 1629, jésuite, mort assassiné le 14 avril 1691 et inhumé le 17 dans l'église Saint-Maurice.

9. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 9 octobre 1632, y décédé le 5 septembre 1659.

10. — *Maximilien*, mort paroisse Saint-Maurice le 4 mai 1630.

11. — *Romain*, décédé en la même paroisse le 4 mai 1632.

III bis. — *Jacques* DE VENDEVILLE, bourgeois de Lille par relief du 2 mars 1555 (n. st.), décédé le 15 juillet 1608 et inhumé dans la chapelle de Sainte-Croix à Saint-Maurice; épousa Louise ***Marissal***, fille d'Olivier; d'où :

1. — *Jacques*, qui suit, IV.

2. — *Antoine*, bourgeois de cette ville par relief du 8 avril 1587; père de :

a. — *Antoine*, notaire et procureur à Lille, célibataire.

3. — *Marie*, alliée à Eustache *Herreng*, fils de Bauduin, bourgeois de Lille par relief du 24 mars 1592.

IV. — *Jacques* DE VENDEVILLE, bourgeois de Lille par relief du 3 octobre 1579, mort avant 1611; épousa Marie *de Sailly*, morte après 1623; dont :

V. — *Gilles* DE VENDEVILLE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 août 1611, mort le 2 juillet 1654; épousa à Saint-Étienne, le 23 janvier 1611, Catherine *Carette*, fille de Maximilien et de Marie *Goddefroy*; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 31 janvier 1612.

2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 5 janvier 1615, vivant en 1636.

3. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 26 juin 1617, vivant en 1636.

4. — *Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 18 août 1619.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 9 septembre 1621, mariée dans cette église, le 26 février 1647, avec Martin *Descamps*, fils de Jean et de Jeanne *Ghesquière*, baptisé à Saint-Étienne le 7 août 1618, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1647; dont postérité.

6. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 20 août 1623.

7. — *Alexis*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mai 1625.

8. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juin 1636.

II ter. — *Guillaume* DE VENDEVILLE, né à Camphin, mort vers 1573, acheta la bourgeoisie de Lille le 13 janvier 1520 (n. st.) et épousa, après cette date, Marie *Desbarbieux*; d'où :

1. — *Jacques*, chanoine de Saint-Pierre de Lille.

2. — *Jean*, né à Lille ou à Sainghin-en-Mélantois le 25 juin 1527, licencié ès lois, bourgeois de Lille par achat du 29 décembre 1562, professeur de droit civil à l'université de Louvain, l'un des fondateurs de l'université et du collège anglais à Douai, avait épousé, vers 1551, Anne ou Marie *Roelof*, d'une famille de Louvain, dont il devint veuf après plus de vingt-trois ans de mariage. Il fut ensuite nommé conseiller au Conseil privé à Bruxelles, puis il entra dans les ordres, fut ordonné prêtre en 1581, nommé à l'évêché de Tournai le 24 juillet 1587, sacré le 29 mai 1588; enfin il mourut le 15 octobre 1592, et fut inhumé au chœur de la cathédrale de cette ville. Sa biographie a été plusieurs fois écrite; la dernière en date et la plus importante est celle du Père Alexis Possoz [1]; on y trouvera les principales sources à consulter sur ce personnage, ainsi que la liste des ouvrages de droit et de théologie qu'il a écrits (page 157).

Il eut de son mariage une fille unique : *Marie*, née avant décembre 1562, mariée avec Léonard *de Bockhoren*, maître de la Chambre des Comptes; dont postérité.

3. — *Guillaume*, qui suit, III.

4. — *Antoine*, rewart de Dixmude, époux de Cornille *Moenens*, fille de Paul; d'où :

a. — *Jeanne*, alliée à Paul *Nieulart*, greffier de Dixmude; d'où postérité.

b. — *Guillaume*, procureur à Malines, mort paroisse Saint-Rombault le 21 septembre 1605, marié à Saint-Rombault, le 10 janvier 1595, avec Catherine *Cols*, d'une famille hollandaise, dont il n'eut pas de postérité.

c. — *Jean*, curé de Ghistelles.

d. — *Adrien*, doyen de Dixmude.

5. — *Catherine*, qui épousa Vincent *Delbecke*, fils de Jacques, bourgeois de Lille par relief du 10 mars 1554 (n. st.), dont postérité.

6. — *Marguerite*, alliée : 1° à Jean *Dragon*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 10 février 1559 (n. st.); 2° à Robert *Baillet*, fils de Robert, bourgeois de cette ville par relief du 9 janvier 1568 (n. st.); dont postérité des deux lits.

---

1. Lille, Lefort, 1862.

III. — *Guillaume* DE VENDEVILLE, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 30 avril 1575, conseiller ordinaire au grand conseil de Malines, nommé par le prince de Parme maître des requêtes ordinaire à ce conseil par lettres données au camp de Bevere le 31 octobre 1584, en place de feu Balthazar de Ayala, mort le 25 août 1598 et inhumé dans l'église Saint-Rombault à Malines. Il épousa Marguerite *Le Drut*, fille de Germain ; dont :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 3 septembre 1579, morte paroisse Saint-Jean, à Malines, le 21 mai 1658.

2. — *Agnès*, décédée paroisse Saint-Jean de la même ville le 17 août 1654.

3. — *Jean*, né à Malines, mort à l'âge de quinze mois.

4. — *Guillaume*.

5. — *Adrien*, avocat au grand conseil de Malines.

6. — *Catherine*, décédée paroisse Saint-Rombault le 31 novembre 1667.

7. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Rombault en février 1590, morte paroisse Saint-Jean le 31 juillet 1676.

8. — *Jean*, né à Malines, avocat au grand conseil de cette ville, conseiller et maître des requêtes ordinaire, nommé à ce siège par lettres patentes de l'infante Isabelle le 9 août 1627, mort célibataire dans la même ville le 26 juin 1655. Il fut, avec ses sœurs Marie et Marguerite, bienfaiteur insigne de la maison des prêtres de l'Oratoire à Malines. L'inscription suivante posée dans l'église Saint-Jean contient l'éloge de cette famille :

Monumentum Familie Vendevilliane, cujus prosapiam, vitam christiane actam, munia pro Deo, pro Rege, pro Patria, pro hac imprimis parochiali ecclesia preclare gesta ejusdem archiva docebunt. Nosti familiam ; multa testatur lapis celatque plura ; herentia archiva edocent gentem togatam, nobilem gentem Insulis, utrumque sexum, masculum virtutibus. Lege et apprecare, ut una pax et gloria ipsos coronet. Vive factorum emulus. Sibi et suis posuit D. Margareta de Vendeville. Anno MDCLXXVI[1].

1. D'après notre manuscrit de FOPPENS : *Présidents et conseillers du grand conseil de Malines.*

NON RATTACHÉS.

Anne DE VENDEVILLE, fille de feu *Jean*, rue de Five, au logis d'un chirurgien, lequel (*sic*) a esté meurtry à l'âge de treize ans, décédée paroisse Saint-Maurice le 17 janvier 1682.

Antoine, *Gilles*, *Élisabeth* DE VENDEVILLE, baptisés à Saint-Étienne les 3 août 1585, 16 août 1586 et 20 décembre 1585.

Nicolas DE VENDEVILLE, marié à Saint-Étienne le 27 avril 1610 avec Paschaise *Lesecq*.

Marie-Anne DE VENDEVILLE, alliée à Saint-Jean de Malines, le 16 janvier 1670, à Antoine *Fierlincx*, avocat près la cour de Brabant.

Jean DE VENDEVILLE, fils de *Jacques*, qui obtint des lettres de rémission données à Bruxelles en avril 1586, pour s'être rendu coupable d'un homicide.

1586, avril. — *Lettres de rémission accordées à Jehan de Vendeville.*

Philippe...etc. Scavoir faisons à tous présens et advenir, Nous, avoir receu l'humble supplication et requeste de *Jehan de Vendeville*, josne filz à marier de feu *Jacques*, demeurant paravant le cas cy après mentionné au hamel d'Ennetières, parroiche d'Avelin, en nostre chastellenye de Lille, contenant, comme par certain jour de dimenche au mois de juillet quinze cens quatre-vingtz, environ les six heures du soir, seroit esmeu noise et débat entre feu, lors vivant, Thomas Mauroit, natif dudit Avelin, en son vivant serviteur à Alexandre Heddebault, d'une part, et Jehan De Buisson, josne compaignon demourant audict Ennetières, d'aultre, garniz ambedeux de boise de facheaulx ; et que après avoir rué aulcuns coups l'ung après l'aultre et que ledict De Buissont eust receu ung coup dont il tomba par terre, ledict suppliant avecq aultres compaignons dudict Ennetières, voïans ledict débat, feurent meuz, pour la congnoissance et voisinaige qu'ilz avoient audit De Buisson, d'aller à son secours ; et de faict allant celle part courrurent après ledict Thomas jusques environ la chimetière dudict Avelin où il se saulva et se mit en l'église dudit lieu. Et sur ce que aulcuns desdicts compaignons dudit d'Ennetières crioyent après ledict Thomas qu'il sortit hors, survint illecq ung nommé Jehan Jacquart avecq aultres dudict Avelin, disans audict Thomas qu'il sortit hardiment et qu'ilz le secoureroyent : surquoy ledict Thomas

sortant dudict chimentière garny d'ung groz baston en forme de levier et estant accompaigné desdits d'Avelin, se mit à courrir après ledict suppliant et aultres dudict Ennetières, lesquelz par ce moyen furent constrainctz prendre la fuyte pour se saulver ès maisons voisines. Et comme ledict suppliant s'en fuioit vers la maison de Anthoine Hennet, marissal dudict Avelin, et neantmoins se voyant suivi fort prez par ledict Thomas, lequel courroit aprez luy pour le frapper, icelluy suppliant (pour ce éviter, de tant mesmes qu'il n'avoit lors quelque baston, luy ayant peu paravant sa dague esté ostée par sa seur, aussi que sadicte dague ne luy eust peu servir de deffence suffisante contre ledict baston estant fort gros), se saisit d'ung escaignon d'achy de charriot estant [en] la maison dudict marissal, lequel il jecta après ledict Thomas, dont il en fut attainct en la teste et aulcuns jours après termina vie par mort, au grand regret dudict suppliant, lequel, pour doubte et révérence de justice, seroit absenté du lieu de sadicte résidence sans soy y oser retrouver, combien qu'il ait faict paix à partie intéressée, cause de quoy il se retire vers Nous, en suppliant très-humblement que le tout considéré, et que le suppliant est en aultre cas bien famé et renommé, vivant selon l'église catholicque et romaine, il nous pleuist, en préférant grâce à rigueur de justice, luy accorder noz lettres patentes de rémission et pardon en tels cas pertinentes. Pour ce est-il que Nous, ces choses considérées et eu sur ce l'advis de noz amez et féaulx les lieutenant et aultres officiers de nostre Gouvernance de Lille, audict *Jehan de Vendeville*, suppliant, inclinans favorablement à sadicte supplication et requeste, et luy veullans en ceste partie préférer grâce et miséricorde à rigueur de justice, avons, au cas dessus dict quicté, remis et pardonné, quictons, remectons et pardonnons de grâce espécialle par ces présentes, le cas et homicide dessus déclairé, ensemble toute paine, amende et offence corporelle et criminelle en quoy, pour raison et à l'occasion dudict cas, ses circunstances et deppendences, il a et peult avoir mesprins et offensé envers nous et justice; et l'avons quant à ce remis et restitué, remectons et restituons à ses bonne fame et renommée audict hamel d'Ennetières, parroisse d'Avelin, en nostre dicte ville et chastellenye dudict Lille et tous aultres noz pays et seigneuries, ensemble à ses biens non confisquez si aulcuns en a, tout ainsi et par la mesme manière qu'il estoit auparavant l'advenue dudict cas, imposant sur ce silence perpétuel à nostre procureur général et tous aultres noz justiciers et officiers quelzconcques, satisfaction toutesfois faicte à partie intéressée premièrement et avant tout œuvre, si faicte n'est, et aulcune y chiet civilement tant seullement. Pourveu que ledict suppliant sera tenu

amender ledict homicide envers nous, aussi civilement, selon l'exigence du cas et la faculté de ses biens, selon nostre ordonnance sur ce faicte, et aussi de reffondre les fraix, despens et missions de justiciers s'aulcunes en y a faictes à la cause dite : le tout à l'arbitraige et tauxation desdits de nostre Gouvernance de Lille que commectons à ce. Si donnons en mandement ausdits de nostre dicte Gouvernance de Lille, que appellez pardevant eulx ceulx qui pour ce seront à appeller, ilz procèdent bien et deuement à la vériffication et intérinement de ces dictes présentes selon leur forme et teneur, ensemble à la tauxation de ladicte amende civile et despens de justice susdicts ; lequel intérinement ledict suppliant sera tenu requérir et poursuyr pardevant lesdicts de nostre dicte Gouvernance de Lille en dedens six mois prochainement venant après la date de ces présentes, à paine de perdre le fruict et effect d'icelles. Et ce faict et ladicte amende civile taxée et payée ès mains de nostre receveur des exploictz ou aultre nostre officier qu'il appartiendra, lequel sera tenu en faire recepte et rendre compte et relicqua à nostre prouffict avecq les aultres deniers de son entremise, ilz et tous aultres noz justiciers, officiers et subjectz présens et advenir cui ce peult et pourra toucher et regarder, leurs lieutenans et chascun d'eulx en droict soy, et si comme à luy appertiendra facent, seuffrent et laissent ledict *Jehan de Vendeville*, suppliant, de ceste nostre présente grâce, rémission et pardon, selon et par la manière que dit est plainement, paisiblement et perpétuellement joïr et user, sans luy faire, mectre ou donner, ny souffrir estre faict, mis ou donné, oires ny au temps advenir, en corps ny en biens, aulcun destourbier ou empeschement au contraire ; mais si son corps ou aulcuns de ses biens non confisquez estoient présentement ou cy après pour la cause que dessus saisiz, arrestez ou empeschez, le mectent ou facent mectre incontinent et sans délay à plaine et entière délivrance. Car ainsi nous plaist-il. Et affin que ce soit chose ferme et estable à tousjours, nous avons faict mectre nostre séel à ces présentes. Saulf en aultre chose nostre droict et l'aultruy en toutes.

Donné en nostre ville de Bruxelles, au mois d'avril l'an de grâce mil cincq cens octante six. De noz règnes, assavoir de Naples et Hiérusalem, le XXIII^e^, de Castille, Arragon, Sicille et des aultres le XXXI^e^, et de Portugal, le VII^e^.

Sur le reply estoit escript : Par le Roy, en son conseil, et signé : A. LE COMTE.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1787. Registres des Chartes de l'Audience des années 1586 et 1587, f^os^ 30 et 31.

1587, 6 octobre. — *Serment de fidélité de Messire Jehan Vendville, évesque de Tournay.*

Aujourd'huy septiesme de mars XV^c^ quatre-vingtz et huict, révérend père en Dieu messire *Jehan de Vendville*, prebstre, docteur ès droictz, conseillier et maistre aux requestes ordinaire du Conseil privé du Roy, nostre sire, dénommé évesque de Tournay, a faict ès mains de messire Christoffle Dassonleville, chevalier, seigneur de Haulteville, conseillier des Consaulx d'Estat et privé de Sa Majesté, à ce spécialement député par Monseigneur le Duc de Parme et de Plaisance, chevalier de l'ordre, lieutenant-gouverneur et capitaine général des pays de pardeça, le serment de fidélité vers sadicte Majesté qu'il doibt à icelle par droict de régalle à cause de l'église dudict Tournay, qu'il a promis bien et sainctement observer et entretenir comme à pareil cas s'est accoustumé de faire, à l'effect de joyr plainement et absolument de toutes les terres, seignouries, biens et revenuz appertenans audict Evesché et dont ces jours passez il a obtenu la main levée par lettres patentes de Sadicte Majesté données en la ville de Bruxelles, le sixiesme jour d'octobre XV^c^ quatre-vingtz sept dernièrement passé. Que fut faict à Bruxelles, les jour et an que dessus. Soubzcript : moy présent et signé : VERREYKEN.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1632 ; 37^e^ Registre des Chartes, f° 162, r° ; à la suite de cet acte se trouvent entérinées les lettres d'attache de la Chambre des Comptes de Lille.

VERGHELLE

ARMES : *d'azur à une montagne au naturel* [1].

I. — *Jacques* VERGHELLE épousa Marie *Le Febvre* dont il eut :

II. — *Jacques* VERGHELLE, né à Béthune, bourgeois de Lille par achat du 4 janvier 1647, échevin de cette ville de 1653 à 1668, mort paroisse Saint-Maurice le 13 juillet 1687, épousa dans cette église, le 25 mai 1648, Antoinette *Godefroot* [2], fille de François, marchand, et de Catherine *Blavart*, baptisée à Saint-Maurice le 24 février 1625, y décédée le 28 avril 1695 ; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 13 février 1649, y décédée le 29 février 1672.

2. — *Jacques-François*, baptisé à Saint-Maurice le 15 avril 1651, mort le 6 février 1672.

3. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1653.

4. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 29 avril 1655.

5. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 31 août 1657.

6. — *Marie-Anne-Françoise*, née en 1663, décédée paroisse Saint-Sauveur le 22 mars 1749.

7. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 17 juillet 1664.

8. — *Charles-François*, qui suit, III.

9. — *Catherine-Béatrice*, baptisée à Saint-Maurice le 23 décembre 1668, carmélite à Lille sous le nom de Restitude de Saint-Joseph le 12 avril 1689, morte le 18 janvier 1736.

10. — *Ignace-Joseph*, qui suivra, III bis.

11. — *Marie-Madeleine*, morte paroisse Saint-Sauveur le 16 janvier 1715.

III. — *Charles-François* VERGHELLE, né en 1666, sr de Lambersart, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1704, nommé conseiller-

1. Ignace-Joseph VERGHELLES portait : *d'azur à trois étoiles à six rais d'argent rangées en fasce.*

2. GODEFROOT : *Écartelé d'argent et de sable, à une croix fleurdelisée de l'un en l'autre et cantonnée de quatre écrevisses de l'un en l'autre.*

sécrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Tournay par lettres données à Versailles le 4 février 1714, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 27 août 1718, fonction qu'il exerça jusqu'au 16 mars 1748, anobli par l'exercice de cette charge pendant plus de vingt années, décédé paroisse Saint-André le 7 mars 1755 ; épousa à Sainte-Catherine, le 8 août 1702, Marie-Claire *de Semittre*, fille de François et de Marie-Claire *Blavart*, décédée paroisse Saint-André le 28 février 1752 ; d'où :

1. — *Marie-Aldegonde-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 mai 1703, décédée paroisse Saint-André le 15 avril 1753, mariée dans cette église, le 26 août 1736, avec Louis-François *du Grospré*, écuyer, s[r] de Gorguehel, fils de Ghislain-Robert et de Marie-Jeanne *de Blondel*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 novembre 1688, décédé paroisse Saint-André le 13 avril 1746 ; sans postérité.

2. — *Jacques-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 décembre 1704.

3. — *Charles-Joseph*, écuyer, s[r] de Lambersart, jumeau du précédent, décédé paroisse Saint-André le 28 juin 1727.

4. — *Aimé*, baptisé le même jour que les deux précédents, destiné à l'état ecclésiastique, entré à Saint-Vaast d'Arras en 1726, ordonné prêtre en septembre 1731, envoyé à Haspres en 1737.

5. — *Simon-Pierre-Éloi*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 1[er] décembre 1705, conseiller secrétaire du Roi, mort paroisse Saint-Pierre à Douai le 29 janvier 1776, sans postérité de son épouse : Marie-Anne-Josèphe *Josmes* [1], morte le 22 octobre 1778, à soixante-quatorze ans, et inhumée aux Brigittines de Douai.

6. — *Marie-Claire-Angélique*, baptisée à Saint-Catherine le 29 novembre 1706, dame de Grandval, Lambersart, décédée paroisse Saint-André le 7 novembre 1783, mariée : 1° à Saint-André, le 1[er] juillet 1736, avec André-François *Chauwin*, chevalier, fils de Jean-Michel et de Marie-Marguerite-Françoise *de Semittre*, baptisé à La Madeleine le 16 octobre 1698, bourgeois de Lille par relief sur requête du 18 juillet 1743, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 24 mai 1730, mort sans postérité le 12 février 1755 ; 2° à Saint-André, le 25 janvier 1756, avec François-Joseph *de Poucques*, écuyer, s[r] du Puich, Cotereau, fils de Jean-François et de Marie-Jeanne-Thérèse *du Mortier*, né à Templemars, bourgeois de Lille par relief du 8 février 1756, admi-

1. Son épitaphe porte le nom de *James* au lieu de *Josmes*.

nistrateur de la Noble famille en 1764, 1772, 1774 et 1780, décédé paroisse Saint-André le 4 avril 1785, et inhumé à Lambersart ; sans postérité.

7. — *Jean-Baptiste-Bertin*, baptisé à Saint-Sauveur le 5 septembre 1708, décédé le 21 septembre suivant.

8. — *André-Dominique*, baptisé à Saint-André le 29 mars 1710.

9. — *Marie-Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-André le 27 mars 1713, décédée le 16 décembre 1760 et inhumée dans la chapelle de Notre-Dame de Consolation à Saint-André; mariée dans cette église, le 19 mars 1736, avec Lamorald-François *de Genevières*, écuyer, sr de Cocove, fils de Charles-Ferdinand, écuyer, et de Marie-Ghislaine *Le Ricque*, né à Béthune, bourgeois de Lille par achat du 15 mars 1736, veuf de Marie-Hélène *de Beaurin* ; dont postérité.

III bis. — *Ignace-Joseph* VERGHELLE, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1689, membre du magistrat de 1694 à 1738, décédé paroisse Saint-Étienne le 10 mai 1740; épousa en cette église, le 29 octobre 1689, Marie-Angélique *Van Wesbus* [1], fille de Jacques, sr de Bauwin, et d'Élisabeth *Pillot*, baptisée à Saint-Étienne le 3 septembre 1662, morte le 6 octobre 1707 ; dont :

1. — *Jacques-Ignace*, qui suit, IV.

2. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 16 avril 1692.

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 18 décembre 1693, décédée paroisse Saint-Étienne le 1er juillet 1704.

4. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 20 décembre 1695, morte le lendemain.

5. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 23 janvier 1697, morte le 19 octobre 1733.

6. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 14 septembre 1700.

7. — *Marie-Catherine*, dame de Surmont, de Pilsten, baptisée à Saint-Étienne le 5 janvier 1702, y décédée célibataire le 27 avril 1775.

8. — *Marie-Yolente-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 28 mars 1703, professe à l'Abbiette de Lille en 1723, prieure en 1760, y décédée le 25 novembre 1766.

9. — *Marie-Yolente*, baptisée à Saint-Étienne le 18 novembre 1704, morte le lendemain.

IV. — *Jacques-Ignace* VERGHELLE, sr de Duremont, Neufville, baptisé à Saint-Maurice le 23 avril 1691, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1734, nommé bailli de Tourcoing le 15 septembre

1. VAN WESBUS : *de gueules à un calice d'argent.*

1714, receveur dudit lieu le 25 août 1725, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, décédé à Paris le 31 juillet 1755 et inhumé à Saint-Eustache; épousa à Saint-Maurice, le 24 janvier 1734, Marie-Thérèse *Le Febvre*, dame de Watiessart, fille de Pierre et d'Élisabeth *Biscops*, baptisée à Saint-Maurice le 9 juin 1698, morte le 19 mars 1750 et inhumée dans la chapelle de la Vierge à Saint-Étienne; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, dame de Duremont, enterrée à côté de sa mère.

2. — *Jacques-Joseph-Marie*, qui suit, V.

V. — *Jacques-Joseph-Marie* VERGHELLE, écuyer, s[r] de Neufville, baptisé à Saint-Étienne le 28 février 1739, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1761, décédé même paroisse le 10 janvier 1785; épousa dans cette église, le 7 janvier 1759, Isabelle-Agathe-Bernardine *Pajot*, fille de Christophe, commissaire ordinaire des guerres et directeur des postes, et de Marie-Constance *Bevier*, baptisée à Saint-Étienne le 21 juillet 1736, morte à Lille le 6 juin 1793; d'où :

1. — *Agathe-Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1760, morte à Lille le 5 janvier 1825, alliée à Louis-Robert-Constant, comte *de Hamel*, fils d'Antoine-Constant, vicomte de Méricourt, et de Marie-Charlotte *de Dion*, né le 25 mars 1742, chef de bataillon au régiment du Roi, puis colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort à La Buissière le 6 septembre 1804; dont postérité.

2. — *Agathe-Louis-Constant*, qui suit, VI.

3. — *Henriette-Adélaïde*, baptisée à Saint-Étienne le 22 juin 1763, entrée à l'Abbiette de Lille le 25 janvier 1784, professe le 9 avril 1785, émigra en 1793, puis, rentrée en France, fut arrêtée dans le département de la Meuse en thermidor an VIII; obtint peu après d'être placée sous la surveillance du maire de Lille et mourut dans cette ville le 4 janvier 1839

4. — *Anne-Sophie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mai 1767, morte avant sa mère, mariée en la chapelle des Dames de l'Abbiette, le 1[er] avril 1788, avec Joseph-Alphonse-Raymond-Arnauld *de Durfort*, fils d'Arnauld-François, comte de Boissières et de Clermont, baron de Saint-Germain et de Sabriac, et de Geneviève-Alphonsine *Barjot de Roncé*, né en 1755 au château de Septfons (paroisse de Saint-Germain, diocèse de Cahors), capitaine commandant au régiment de Chartres-dragons en garnison à Vendôme, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1790; dont postérité.

5. — *Pierre-Marie-Désiré*, baptisé à Saint-Étienne le 4 mai 1769.

VI. — *Agathe-Louis-Constant* VERGHELLE, écuyer, s[r] de Neufville, né le 29 mars 1761, baptisé à Saint-Étienne le 9 juillet suivant, habita Sainghin-en-Weppes où il possédait un château et une briqueterie. La vie dissipée qu'il y mena le fit déshériter par son père [1]. A la Révolution, il se réfugia à Trith, mais fut cependant inscrit sur la liste des émigrés et déporté hors du territoire le 28 mars 1793 ; il n'obtint d'être rayé et de voir lever le séquestre de ses biens qu'après avoir prêté serment de fidélité à la Constitution le 2 frimaire an IX. Il épousa à Lille, le 25 août 1808, Sophie-Henriette-Joseph *Gosselin*, fille de Christian-Séraphin-Joseph et de Marie-Thérèse *Boulanger*, née à Valenciennes le 2 avril 1775; dont :

1. — *Henri-Constant-Louis*, né à Lille le 20 pluviôse an XI.

2. — *Adolphe-Ernest-Joseph*, né à Lille le 26 prairial an XIII.

3. — *Henri-Jules-Auguste*, né à Lille le 22 septembre 1807, légitimé par le mariage de ses parents; nous ne savons ce qu'il est devenu. Quant à ses deux frères, ils moururent jeunes probablement, car il n'est pas question de leur légitimation dans l'acte de mariage de leurs parents.

1714, 4 février. — *Nomination de Charles-François Verghelle à l'office de conseiller secrétaire du Roy en la Chancellerie près le Parlement de Flandres.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Par notre édit du mois d'octobre 1701, nous avons créé des offices de nos conseillers secrétaires, maison et couronne de France, établis dans les chancelleries près nos cours et depuis fixé le nombre par le rolle que nous en avons fait arrêter en notre Conseil, mais d'autant que nous avons restraint à un nombre trop modique ceux que nous voulions être établis dans notre chancelerie près notre Cour de Parlement de Tournay par autre notre édit du mois de janvier 1703, vériffié où besoin a été, nous

1. « Considérant d'ailleurs la mauvaise conduite de mon fils et tous les chagrins cuisants qu'il n'a cessé de me donner depuis cinq ans, je veux et ordonne que la part qui luy échera dans ma succession soit et demeure substituée pour trois générations. Dans le cas où mon fils ne changeât pas de conduite par la suite et ne put pas reparoître dans le monde, je le prive généralement de toute ma succession et le réduis à sa légitime sur laquelle sera prélevé les vingt cinq mil francs qu'il m'a mangé. » Testament du 15 janvier 1781. (Archives départementales, testaments olographes, 5[e] liasse).

aurions pour les causes y contenues, créé et érigé douze offices de nos conseillers secrétaires en ladite chancelerie près notre dite Cour de Parlement de Tournay pour faire avec les quatorze fixés par l'état arrêté en notre Conseil le vingt neuf novembre 1701, le nombre de vingt six nos conseillers secrétaires en ladite chancelerie près notre dite Cour de Parlement de Tournay, ausquels étant nécessaire de pourvoir, sçavoir faisons que pour l'entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien amé *Charles-François Verghelle,* et en ses sens, suffisance, loyauté, preudhomie, capacité et expérience, fidelité et affection à notre service, pour ces causes nous luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'un des douze offices de nos conseillers secrétaires, maison couronne de France en la chancelerie près notre Cour de Parlement de Flandres créés par notre dit édit du mois de janvier 1703 pour lors étably à Tournay, pour ledit office avoir, tenir et dorénavant exercer, en jouir et user par ledit *Verghelle* à titre de survivance et aux mêmes honneurs, privilèges de noblesse, que nos conseillers secrétaires de notre grande chancelerie de France, sans aucune différence ny distinction, ensemble de l'exemption de tous droits seigneuriaux pour les biens et héritages qu'il acquérera tenus ou mouvans de nous à cause de nos domaines dans l'étendue du ressort de notre dit Parlement, aux gages de douze cens cinquante livres par an, dont sera fait fonds dans les états des finances de la province de Flandres et généralement jouir de tous autres privilèges, exemptions et droits dont jouissent les pourvûs de pareils offices, en conformité de nos édits et déclarations des mois d'avril 1672 et juillet 1673, comme il est porté par notre dit édit du mois d'octobre 1701 et par celuy du mois de janvier 1703, sans être tenu de faire sa résidence dans le lieu ou ladite chancelerie est établie, et sans incompatibilité d'autres offices, dont les fonctions ne dérogeront point à noblesse, avec dispense de toutes recherches pour avoir pris indüement la qualité de noble et d'escuyer avant l'acquisition dudit office et décharge des amendes qu'il pourroit avoir encourües pour raison de ce, comme aussy jouir par ledit *Verghelle* du droit de Committimus dans l'étendue du Parlement où il sera domicilié et de deux minots de sel de franc salé par an conformément à notre édit du mois de février 1703, de l'exemption de tailles pour les héritages qu'il fera valoir par ses mains, conformément à nos anciens édits et déclarations rendus sur ce sujet et à cet effet pourra faire valoir par ses mains une seule ferme, dont le labour n'excédera pas la valeur de quatre charuës, encore que les héritages qui la composent soient scituéz en différentes paroisses, nonobstant les interprétations différentes et contraires que les officiers de nos

cours des aydes et élections de notre Royaume ont donné à notre édit du mois de mars 1667; et en cas que ledit *Verghelle* vint cy après à acquérir une charge de notre conseiller secrétaire en notre grande chancelerie, voulons que le temps qu'il aura possédé ledit office, luy serve pour acquérir la vétérance de celuy de notre grande chancelerie, comme aussy nous l'avons dispensé pour cette fois seulement de nous payer, ny à notre très cher et féal chancelier de France, aucun droit de survivance, le tout ainsy qu'il est plus au long porté par nos dits édits. Si donnons en mandement à notre très cher et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Phelypeaux, comte de Pontchartrain, commandeur de nos ordres, qu'après luy être apparu des bonnes vie, mœurs, âge requis par nos ordonnances, conversation et religion catholique, appostolique et romaine, et de luy pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, il le reçoive, mette et institue de par nous en possession et jouissance dudit office, l'en faisant jouir et user aux mêmes honneurs, privilèges de noblesse, que nos conseillers secrétaires de notre grande chancelerie de France, sans aucune différence ny distinction, ensemble jouir des prérogatives, prééminences, franchises, liberté, privilèges, exemptions, pouvoirs, gages, droit de Committimus, franc salé, fonctions, dispense de résidence, et autres droits cy devant expriméz conformément à nos dits édits et quittances de finance cy attachées sous le contre scel de notre chancelerie, et à luy obéïr et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ez choses concernant ledit office. Mandons à nos améz et féaux conseillers les grands audianciers de France et controlleur généraux de l'audiance de notre grande chancelerie qu'ils souffrent et laissent immatriculer ledit *Verghelle* sur le Registre de l'audience de France ainsy qu'il est accoutumé, et à nos améz et féaux conseillers les trésoriers de France généraux de nos finances en la province de Flandres que par nos receveurs généraux de nos finances de ladite province, ou autres comptables qu'il appartiendra, ils fassent payer et délivrer comptant audit *Verghelle* dorenavant par chacun an lesdits douze cens cinquante livres de gages attribués audit office, à commencer du jour et datte de la quittance de finance en rapportant copie des présentes deüement collationnée pour une fois seulement avec sa quittance sur ce suffisante, nous voulons lesdits gages et droits être passéz et allouéz en la dépense des comptes de ceux qui en auront fait le payement par nos améz et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris, ausquels mandons ainsi le faire sans difficulté, car tel est notre plaisir. En tesmoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, le quatrième jour février l'an de grace mil sept cens quatorze et de notre règne le

soixante onzième. Signé sur le reply. Par le roy, PELERIN et scellé du grand sceau en cire jaune.

Archives communales de Lille. Registre aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille. — Registre verd, f° 10 r° et suivants.

1734, 17 mai. — *Nomination de Jacques-Ignace Verghelle, s^r de Duremont, à l'office de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navare, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Le feu Roy de glorieuse mémoire notre très honoré Seigneur et bisayeul ayant supprimé par édit du mois de juin mil sept cent quinze, tous les offices d'audianciers, controlleurs et secrétaires des chancelleries près la cour et sièges présidiaux de notre Royaume, créa par le même édit de semblables offices au nombre seullement qu'il jugea nécessaire pour le service desdites chanceleries, avec faculté aux officiers supprimés d'acquérir lesdits nouveaux offices, en conséquence duquel édit et de celuy du mois de décembre ensuivant, le sieur Marc-Antoine Boutillier, pourvu d'un office de notre conseiller secrétaire maison couronne de France en la chancellerie près notre Cour de parlement de Flandres ayant fait sa soumission pour l'acquisition d'un pareil office créé par ledit édit du mois de juin mil sept cent quinze, en paya la finance suivant la quittance du trésorier de nos revenues casuels du premier février mil sept cent dix-sept à l'effet de jouir et de se conserver les honneurs, avantages et privilèges qu'il avoit acquis comme revêtu dudit office supprimé, sans être tenus de prendre des provisions du nouvel office, depuis lequel temps le décès dudit sieur Marc-Antoine Boutillier étant arrivé, ses enfans et héritiers nous ont nommé et présenté audit office par acte du vingt avril dernier notre cher et bien amé *Jacques-Ignace Verghelles*, s^r Dumont, lequel désirant en obtenir des provisions, sçavoir faisons que pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne dudit sieur *Jacques-Ignace Verghelles*, s^r Dumont, et en ses sens, suffisance, loyauté, preudhommie, capacité, expérience, fidélité et affection à notre service, nous luy avons pour ces causes et autres et en agréant et confirmant la nomination qui nous a esté faite de sa personne par notre très cher et féal le sieur Chauvelin, chevalier garde des sceaux de France, donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de notre conseiller secrétaire maison couronne de France en la Chancellerie près notre Cour de Parlement de Flandres

à Douay créé par édit du mois de juin mil sept cent quinze auquel n'a encore esté pourveu et dont la finance a été payé en nos revenus casuels par ledit sieur Marc-Antoine Boutillier, après le décès duquel ses enfans et héritiers nous ont nommé et présenté audit office ledit sieur *Jacques-Ignace Verghelles Dumont* par acte du vingt avril dernier cy-attaché, pour ledit office avoir, tenir et exercer, en jouir et user par ledit sieur *Verghelles Dumont* conformément à l'édit du mois de décembre mil sept cent vingt-sept, au moyen de la finance payée en exécution dudit édit pour le rétablissement des privilèges y mentionné suivant la quittance du sieur Bertin du vingt-cinq octobre mil sept cent vingt-huit dont copie est cy attachée, et aux honneurs, pouvoirs, libertés, droits de survivance, fonctions, autorités, gages de mil livres effectifs par chacun an dont le fonds sera fait dans l'estat de nos domaines de Flandres, comme aussi de sa part dans les deux cens livres attribués par chaque quartier aux audianciers, controlleurs et secrétaires qui seront de service, dont la part des absens accroistra aux présens, ensemble du privilège de la noblesse au premier degré, de l'exemption de tous droits seigneuriaux dans l'étendue de nos domaines situés dans le ressort de notre Cour de Parlement de Flandres, du droit de committimus en la chancellerie de notre dite Cour de Parlement, de l'exemption de toutes impositions, de tutelle, curatelle, logement de gens de guerre et autres charges publicques et généralement de tous les privilèges, exemptions, franchises, immunitées, prérogatives, prééminences, franchises et autres droits, attributions, fruicts, profits, revenus et émolumens attribués audit office tels et tous ainsy qu'en a jouy ou deu jouir ledit feu sieur Boutillier et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourveus de pareils offices conformément aux édits des mois de juin et décembre mil sept cent quinze, décembre mil sept cent vingt-sept et autres édits, déclarations, arrets et réglemens rendus en leur faveur, sy donnons en mandement à notre très cher et féal le sieur Chauvelin, chevalier garde des sceaux de France, que luy estant apparu des bonnes vie et mœurs, âge compétent, conversation et religion catholique, apostolique et romaine dudit sieur *Verghelles Dumont* et ayant pris de luy le serment requis et accoutumé, il le reçoive, mette et institue de par nous en possession dudit office et l'en fasse jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences, gages, droits de committimus et de franchises et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus et émolumens susdits et y appartenans et luy fasse obéir et entendre de tous et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernant ledit office, mandons à nos amés et féaux conseillers les grands audianciers de

France et controlleurs généraux de l'audiance de notre grande chancellerie qu'ils fassent et laissent immatriculer ledit sieur *Verghelles Dumont* sur les registres de l'audiance de France ainsy qu'il est accoutumé et que par les trésoriers et receveurs de l'émolument du sceau de ladite chancellerie, près notre Cour de Parlement de Flandres, ils luy fassent payer et délivrer comptant les gages, droits, bourses et rétributions qui y sont assignés dorénavant par chacun an, aux termes et en la manière accoutumés. Mandons en outre à nos amés et féaux conseillers les présidents trésoriers de France et généraux de nos finances à Lille que par les trésoriers receveurs payeurs et autres comptables qu'il appartiendra et des fonds à ce destinés, ils fassent aussi payer et délivrer comptant audit sieur *Verghelles Dumont* dorénavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumés les gages et droits appartenans audit office à commencer du jour et datte de sa réception, de laquelle rapportant copie collationnée ainsy que des présentes pour une fois seulement avec quittances de luy suffisantes, nous voulons lesdits gages, droits, bourses et rétributions être passés et alloués en la dépense des comptes desdits trésoriers receveurs payeurs et autres comptables qui les auront payés par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris et partout ailleurs qu'il appartiendra sans difficulté, car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Paris le dix-neuvième jour de may l'an de grâce mil sept cent trente-quatre et de notre règne le dix-neufième. Et sur le replis est écrit par le Roy, signé SAINSON et scellée, et se trouve encore écrit ce qui suit : Soit montré aux sieurs grands audianciers de France et controleurs généraux de l'audiance de la grande chancellerie. Fait le dix-septième de may mil sept cent trente-quatre. Signé AUBOURG.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés a la gouvernance de Lille. Registre Violet, f° 107 et suivants.

TABLE

DES

GÉNÉALOGIES

CONTENUES DANS LES TROIS PREMIÈRES PARTIES

Aronio 205
Aulent 453
Bady 7
Bave 14
de Beaumont 217
du Béron 456
Beuvet 221
Bidé 466
Bonnier 227
Breckvelt 486
de Brigode 492
de Broide 22
du Chasteau 240
Chauwin 30
de Corbie 33
Deliot 37
Desbuissons 43
Desfossez (note) 35
Fasse 51
de Fontaine 502
du Forest 517
de Fourmestraux 244
de Fourmestraux de Saint-Denis 282
de Fourmestraux de Wazières 287
Ghesquière 306
Gilleman 527
Goudeman 310
d'Haffrenghes 57
Hannecart 73
Herts 320
du Hot 533

Huvino 325
Ingiliard 83
Jacops 545
de La Chaussée 333
de La Fonteyne 335
Lagache 339
de Lannoy 88
de Lannoy 103
de Lannoy 119
Lefebvre-Delattre 347
Lespagnol 122
Le Thierry 362
Lippens 367
de Montmonier 374
Moucque 378
Noiret 127
Noiret de Saint-Antoine 130
Percourt 381
Petitpas 558
Potteau 386
Poulle 131
Quecq 583
Ricourt 395
Ricourt 406
de Rosendal 148
Rouvroy 409
de Sailly 151
de Savary 153
Stappart 158
Stappart 159
de Surmont 164
Taviel 590
Tesson 600
Vanderlinde 178
Vanhove 607
de Vendeville 622
Verghelle 632
Wacrenier 185
Walrave 196
Wattepatte 199

GÉNÉALOGIES LILLOISES

QUATRIÈME PARTIE

BERTHAULT DIT DE HOLLANDE

ARMES : *d'or à trois merlettes de sable.*

I. — *Jean* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, fils de Jean, né à Lille, acheta la bourgeoisie de cette ville en 1484 ; il eut :

1. — *Mahieu*, qui suit, II.
2. — *Hues*, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 8 novembre 1504, non marié à cette date.
3. — *Jean*, qui suivra, II^{bis}.

II. — *Mahieu* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1512, mort avant 1557, fut père de :

III. — *Louis* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1557, père de :

1. — *Mahieu*, qui suit, IV.
2. — *Catherine*, alliée à Robert *de Fourmestraux*, fils de Mahieu et de Marie *Poulle*, bourgeois de Lille par relief du 21 mai 1588, remarié à Catherine *Deledeusle* et mort en 1595.

IV. — *Mahieu* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 2 avril 1585, mort avant 1612, épousa Jacqueline *Dupret* ; dont :

1. — *Gérard*, baptisé à Saint-Catherine le 25 septembre 1587, vivant en 1621.
2. — *Jean*, qui suit, V.

V. — *Jean* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, né à Lille, sayeteur, bourgeois de cette ville par relief du 2 juin 1612, épousa à Saint-Pierre, le 13 mai 1612, Marguerite *Prus*, fille de Pierre ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 avril 1614.
2. — *Gérard*, qui suit, VI.
3. — *Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 septembre 1618.
4. — *Théodore*, baptisé à Sainte-Catherine le 28 juin 1620.
5. — *Charles*, baptisé à Sainte-Catherine le 1er novembre 1621.

VI. — *Gérard* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1610, s'allia à Marguerite *Poulle*, fille d'Adrien et de Marie *Fremault* ; dont :

1. — *Mathée*, baptisée à Saint-Étienne le 17 août 1612.
2. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 23 août 1614.
3. — *Othon*, baptisé à Saint-Étienne le 18 janvier 1616.
4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 2 juillet 1617.
5. — *Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 13 novembre 1621.
6. — *André*, baptisé à Saint-Étienne le 22 septembre 1622.
7. — *Bonne*, baptisée à Saint-Étienne le 7 février 1624.
8. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 12 janvier 1627.

II bis. — *Jean* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, chirurgien, bourgeois de Lille par rachat du 8 octobre 1512, épousa : 1° Marguerite *Marlière*, fille illégitime de Hugues et de Gérardine *Leuridan*, légitimée en août 1513 ; 2° Marie *Malatiré* ; il eut :

1. — Du second lit, *Jean*, domicilié à Anvers, bourgeois de Lille par relief du 30 décembre 1539, allié à Marie *Dubosquiel*, d'où :

   a. — *Marie*, mariée : 1° avec Nicaise *de la Porte*, fils de Nicaise, sr de Robecq, et d'Antoinette *Le Clercq*, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1563 ; 2° avec Martin *du Rivaige* ; dont postérité des deux lits.

   b. — *Jeanne*, alliée à Pierre *Poulle*, fils de François et de Jacqueline *Fasse*, bourgeois de Lille par relief du 14 juillet 1572 ; d'où postérité.

2. — *Antoine*, qui suit, III.

III. — *Antoine* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 21 mai 1546, mort le 27 octobre 1596, épousa Péronne *de la Porte*, morte le 19 janvier 1603 ; d'où :

1. — *Jean*, qui suit, IV.
2. — *Marie*, alliée à Gilles *Duthilleul*, fils de Maurice, bour-

geois de Lille par relief du 4 mai 1565 ; elle en était veuve en 1606.

3. — *Marguerite*, épouse de Jean *Baillet* ; dont postérité.

4. — *Jeanne*, alliée à Gérard *du Bosquiel*, fils de François et de Marie *de Fourmestraux*, bourgeois de Lille par relief du 17 septembre 1577 ; dont postérité.

5. — *Isabeau*, mariée avec François *de Boulogne*, trésorier de Valenciennes; dont postérité.

6. — *Antoinette*, épouse de Jean *du Béron*, sr du Bois, fils de Laurent, bourgeois de Lille par relief du 19 juin 1581, capitaine d'une compagnie bourgeoise, mort en 1631 ; dont postérité.

7. — *Péronne*, morte veuve le 15 août 1606, alliée à Louis *Desbarbieux*, fils de Toussaint, bourgeois de Lille par relief du 30 septembre 1591.

IV. — *Jean* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 14 août 1584, épousa Antoinette *Delebecque* ; d'où :

1. — *Jean*, licencié ès lois, nommé conseiller assesseur à la gouvernance de Lille en place de Robert du Bus le 24 mars 1608, devenu conseiller pensionnaire de cette ville et remplacé comme assesseur par Maximilien Muissart le 6 septembre 1611 ; célibataire.

2. — *Antoine*, qui suit, V.

3. — *Antoinette*, mariée à Saint-Maurice, le 25 octobre 1608, avec Denis *Tesson*, fils de Pierre et d'Émérance *Le Guillebert*, baptisé à Saint-Étienne le 17 mai 1586, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1609 ; dont postérité.

4. — *Marie*, alliée à Saint-Étienne le 16 janvier 1623, à Pierre *de Warenghien*, fils de Pierre et de Catherine *Luccas*, bourgeois de Lille par relief du 21 juillet 1616, veuf de Catherine *Braem*.

V — *Antoine* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, bourgeois d'Anvers, épousa dans cette ville, par contrat passé devant Me Pierre Smit dit Fabri le 5 février 1608, Clémence *Frédéricq*, fille de Gherbrand et de Catherine *de Moy*, dont un fils unique :

VI. — *Gherbrand-Frédéric* BERTHAULT dit DE HOLLANDE, bourgeois d'Anvers, épousa par contrat passé à Malines devant Me Jean Placquet, le 3 février 1638, Élisabeth *Vanguiderdeuren*, fille de Pierre et de Cornille *Ostering* ; ils moururent tous deux avant le 28 mars 1682 et eurent :

1. — *Cornelia-Adriana*, née à Anvers, bourgeoise de Lille par achat du 13 août 1660.

2. — *Catherine.*
3. — *Isabelle.*
4. — *Jean.*
5. — *François.* Ces quatre derniers moururent jeunes.
6. — *Gherbrand,* décédé célibataire à Amsterdam le 6 février 1720.

NON RATTACHÉE.

Jeanne, alliée à Antoine *Cardon,* fils de Jean.

1513, août. — *Légitimation de Marguerite Marlière, femme de Me Jehan de Hollande, et fille illégitime de feu Hues Marlière.*

Maximilian etca et Charles, etca. Savoir faisons à tous présens et advenir, Nous, avoir receu l'umble supplicacion de nostre bien amée Marguerite *Marlière,* femme et espeuse de Jehan *Bertault,* dit *de Hollande,* maistre syrurgien de nostre ville de Lille, fille de feu Hues *Marlière,* en son vivant bourgeois de nostre dicte ville de Lille, par lui engendrée ou corps de feue Ghérardine *Leuridam,* lors non mariez; laquelle Marguerite est bien moriginée, de bonne vie et honneste conversacion, ayant grant désir et affection de bien faire, demourer et vivre soubz nous, s'il nous plaisoit la légitimer et sur le deffault de sa nativité luy impartir nostre grâce. Pourquoy, Nous, attendu les choses dessus dictes, avons, de nostre certaine science, de grâce espécial, par ces présentes légitimé et légitimons icelle Marguerite *Marlière* et ledict deffault de sadicte nativité abolly et effacé, abolissons et effachons par ces dictes présentes, et lui avons octroyé, consenti et accordé, octroyons, consentons et accordons de nostre dicte grâce, qu'elle puisse comme personne légitisme succéder et venir aux successions de sesdits père, mère, mari et autres qui lui compètent et appartiennent : pourveu toutesvoyes que à ce se consentent ses plus prochains parens de linaige et que aucun droit ne soit desjà acquis par autre, et retenir pour elle, ses hoirs et successeurs à tousjours, tous les biens qui luy adviendront desdictes successions ou autrement et qu'elle a conjoinctement acquis ou acquerra, et qu'elle puisse faire et ordonner de ses biens par testament ou autrement comme bon lui semblera, et soit receue aux honneurs, estaz et autres quelzconques faiz légitismes ..... et réputée doresenavant pour personne légitisme ainsi que s'elle eust esté née et procrée en

léal mariage, et après son trespas, non obstant le deffault de sadicte nativité, ses plus prochains parens et amis de linaige succèdent à ses héritaiges, possessions et autres biens par elle acquis et qu'elle acquerra cy après, tout ainsi par la forme et manière qu'ilz feroient et faire pourroient s'elle estoit née et procrée en léal mariage, sans ce que à cause d'icellui deffault de nativité nous ou noz successeurs y puissent queréler ne demander aucune chose ou temps advenir. Non obstant aussi quelzconques droiz, coustumes, statuz, usaiges et observances à ce contraires; parmy et moyennant certaine finance et somme de deniers que ladicte suppliante sera tenue païer pour une foiz ès mains de celluy de noz recepveurs qu'il appartiendra. Laquelle somme, nous voulons estre tauxée et arbitrée selon la faculté de ses biens par noz amez et féaulx les président et gens de noz Comptes à Lille que commectons à ce. Si donnons en mandement ausdits président et gens de noz Comptes à Lille que, à la requeste de ladicte suppliante, ilz procèdent bien et deuement à l'intérinement de cesdictes présentes et à l'arbitraige et tauxation de ladicte finance. Et ce fait, et icelle finance tauxée, arbitrée et payée ès mains de celluy de noz receveurs et officiers qu'il appartiendra, qui sera tenu en faire recepte et rendre compte et reliqua à nostre prouffit avec les autres deniers de sa recepte, ilz et tous noz autres justiciers et officiers quelzconcques, présens et avenir, cui ce peut et pourra touchier et regarder, leurs lieutenans et chascun d'eulx en droit soy et si comme à luy appartiendra, facent, seuffrent et laissent ladicte suppliante, ensemble sesdicts hoirs, successeurs et ayans cause, de nostre présente grâce, légitimacion et de tout le contenu en cesdictes présentes, selon et par la manière que dit est, plainement, paisiblement et perpétuellement joyr et user, sans leur faire, mettre ou donner, ne souffrir estre fait, mis ou donné, ores ne ou temps advenir aucun destourbier ou empeschement au contraire. Car ainsi nous plaist-il. Et afin que ce soit chose ferme et estable à tousjours, nous avons fait mectre nostre séel à ces présentes, saulf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes Donné en nostre ville de Lille, ou mois d'aoust l'an de grâce mil V^c^ et treize et de noz règnes de Germanie le XXVIII^e^ et de Hongrie etc^a^ le XXIIII^e^. Ainsi signé : soubz le ploy : Per Imperator : Margareta. Encoires signé sur ledit ploy : Par l'Empereur et monseigneur l'Archiduc en leur Conseil : Verderue. Et encoires sur icelluy ploy estoit escript ce qui s'ensuit: Ceste chartre est enregistrée en la Chambre des Comptes à Lille ou registre des Chartres y tenu commenchant en septembre XV^c^ six, folijs II^c^ XXV et II^c^ XXVI. Et aprez que messeigneurs les gens des Comptes audict Lille ont esté bien et deuement informez des faculté et puissance des biens de ceste

suppliante, la finance desdictes lettres a esté par eulx tauxée et arbitrée à la somme de trente six livres du pris de XL gros, monnoie de Flandres, la livre, ordonnée estre payée à maistre Jehan Ruffault, maistre en ladicte Chambre et commis à la recepte des deniers applicquiez à l'exécution du testament de feu le Roy de Castille, que Dieu absoille, lequel sera tenu d'en baillier sa lettre et en faire recepte au prouffit de mesdits seigneurs. Et en oultre, ladicte chartre a esté expédiée en ladicte Chambre, selon sa fourme et teneur le XIII[e] jour de septembre XV[c] XIII. Ainsi signé, moy présent : Bosquiel.

Archives départementales du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1613, 18e Registre des Chartes, f° 225, v°.

BRIDOUL

ARMES : *d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois molettes du même rangées en chef.*

Cette famille est originaire de Normandie ; *Raoul* BRIDOUL, secrétaire de Charles VI, fut assassiné à Paris pendant une émeute en servant le Roi, et ses descendants étaient représentés au XVII[e] siècle par *Pierre* BRIDOUL, l'un des trente-six gentilshommes servant près du Roi.

I. — *Jean* BRIDOUL, fils de Jean [1] (décédé avant 1439), forcé de s'expatrier par l'invasion des Anglais, s'établit à Lille en 1438, acheta la bourgeoisie de cette ville en 1439, et mourut avant 1480 ; il eut :

1. — *Gilles*, bourgeois de Lille par relief du 4 janvier 1480 (n. st.), père de *Jean*, qui releva sa bourgeoisie le 12 janvier 1503 (n. st.).
2. — *Jean*, qui suit, II.

II. — *Jean* BRIDOUL, bourgeois de Lille par relief du 9 mai 1481 (n. st.), échevin de cette ville où il décéda avant 1531, épousa Jacquemine *de Gouy*, morte après 1554 ; dont :

1. — *Nicolas*, bourgeois de Lille par relief du 13 décembre 1513.
2. — *Gilles*, bourgeois de Lille par relief du 1[er] mars 1515 (n. st.).
3. — *Ollivier*, bourgeois de Lille par relief du 15 juillet 1525, mort avant 1561, eut deux fils :

   a. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1561.

   b. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 11 juillet 1565, (n. st.), échevin de cette ville, père de *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 13 mars 1572 (n. st.), marchand grossier, bourgeois par relief du 7 janvier 1594, et de *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 22 novembre 1572.
4. — *Jacques*, qui suit, III.

1. Est-ce celui-là qui est mentionné comme garde du château d'Eperlecques en 1401 ? (Archives départementales du Nord, B 1339).

5. — *Robert*, qui suivra, III bis.

6. — *Jeanne*, qui épousa Jean *Wys*, fils de Jean, né à Bruges, apothicaire, bourgeois de Lille par achat du 3 novembre 1531.

III. — *Jacques* BRIDOUL, bourgeois de Lille par relief du 16 mars 1531 (n. st.), échevin de cette ville, décédé avant 1556 ; il eut de Jeanne *Dujardin* :

1. — *Louis*, qui suit, IV.

2. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 17 novembre 1556.

IV. — *Louis* BRIDOUL, bourgeois par relief du 25 septembre 1559 (n. st.), marchand de drap [1], échevin de Lille, épousa Françoise *de Bavière*, dont il eut :

1. — *Nicolas*, qui suit, V.

2. — *Pierre*, moine de Saint-Pierre de Gand.

3. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 novembre 1565.

4. — *Gilles*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 juillet 1568, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1595, allié à Isabeau *Mes* ; ils moururent tous deux avant 1659, et eurent :

a. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 16 avril 1596.

b. — *Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 27 juillet 1597.

c. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 15 août 1598.

d. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 3 août 1599.

e. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juillet 1607.

f. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 16 décembre 1608.

g. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 20 novembre 1609.

h. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 octobre 1610.

i. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1612.

j. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 6 août 1613, bourgeois de Lille par relief du 14 mai 1659, épousa à La Madeleine, le 16 février 1659, Antoinette *Bonduel*, fille de Nicolas et de Catherine *Lequin*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 février 1603 ; sans postérité.

5. — *Louis*, baptisé à Sainte-Catherine le 17 décembre 1570.

---

1. Le compte de 1581 de la Recette générale des finances contient la mention de « 9159 l. 2 s. à *Louis Bridou* et Baudouin de La Vigne, marchands de drap à Lille, à quoy revenoient les parties de diverses sortes de drapz et estamettes par eulx livrées, tant à certains prélatz, chevaliers de l'ordre du Thoison d'or, etc., pour faire accoustremens de deuil pour les obsecques de feue de très haulte mémoire la Royne d'Espagne (cui Dieu absoille), célébrées en l'église de Sainte-Walterude en la ville de Mons, les 29e et pénultiesme du mois de janvier 1581, ensemble pour l'oratoire dict de chambre, coussins, tappitz de table, chayères et aultres choses nécessaires pour les chambres de sadicte Excellence. » (Archives départementales du Nord, B 2672.)

6. — *Laurent*, baptisé à Saint-Étienne le 30 septembre 1572, tondeur de grand forches, bourgeois de Lille par relief du 19 juillet 1601, échevin en 1639, mort avant 1647, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 8 janvier 1601, Marie *Potteau* ; 2° dans cette même église, le 20 janvier 1619, Marguerite *Béhaghe* ; dont :

a. — Du premier lit : *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 9 avril 1608.

b. — *Jeanne*, baptisée à Saint Étienne le 1er août 1609, alliée, en 1637, à Antoine *Van Pradelles*, fils de Mahieu et d'Anne *Collart*, né à Dunkerque, marchand, bourgeois de Lille par achat du 6 mars 1637

c. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 21 février 1611, morte avant 1647, mariée à Saint-Étienne, le 19 octobre 1630, avec Robert-Guillaume *Dujardin*, fils de Philippe et de Catherine *Gilles*, receveur, bourgeois de Lille par relief du 28 juillet 1631, décédé après 1647 ; dont postérité.

d. — *Laurent*, baptisé à Saint-Étienne le 10 janvier 1620.

e. — *Laurent*, baptisé à Saint-Étienne le 31 mai 1622.

f. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 20 février 1624.

7. — *Jacques*, qui suivra, V bis.

8. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mai 1579.

9. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 22 février 1580 (n. st.).

10. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 2 décembre 1581, mariée dans cette église, le 30 mai 1609, avec Jean *Tirselle*.

11. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 27 juin 1583.

V. — *Nicolas* Bridoul, bourgeois de Lille par relief du 10 mars 1590, licencié ès lois, conseiller, épousa Marguerite *Longuespée*; ils moururent tous deux de la peste en 1604, et eurent :

1. — *Marie-Antoinette*, née le 29 novembre 1590, professe aux Brigittines d'Arras le 9 octobre 1611, abbesse de ce couvent le 10 avril 1623, décédée le 13 octobre 1656. Sa vie fut publiée sans nom d'auteur, à Lille, chez Nicolas de Rache, en 1667.

2. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 29 juin 1592.

3. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 17 mars 1595, bourgeois par relief du 13 octobre 1622, marié à Jeanne *du Buisson*, fille d'Adrien et de Barbe *Doresmieulx*, morte avant 1630 ; dont :

a. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 12 novembre 1622, épouse, en 1643, de Gilles *Baulduin*, fils d'Antoine et de Marie *de Reptin*, baptisé à Sainte-Catherine le 28 octobre 1613, bourgeois de Lille par achat du 3 février 1645, procureur postulant au siège de la gouvernance de cette ville ; dont postérité.

b. — *Nicolas*, baptisé à Sainte-Catherine le 13 janvier 1627.

c. — *Philippe*, jumeau du précédent.

4. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 7 juin 1597, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1622, greffier des gard'orphènes, procureur, allié à Saint-Pierre, le 22 septembre 1621, à Catherine *Van Torre*, fille de Jacques ; d'où :

a. — *Charles*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 juillet 1622.

b. — *Gilles*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 octobre 1623.

c. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juin 1625.

d. — *Bauduin-Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1628.

e. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 5 août 1629.

f. — *Antoinette-Brigitte*, baptisée à Saint-Étienne le 22 février 1631.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 14 février 1599.

V bis. — ***Jacques*** BRIDOUL, s^r^ de Burgau, de Martinsart à Seclin, baptisé à Saint-Étienne le 13 juillet 1576, bourgeois de Lille par relief du 26 janvier 1609, procureur ; épousa à Saint-Étienne, le 23 novembre 1608, Françoise ***Mes***, fille de Jean et de Françoise ***Le Niez*** ; dont :

1. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 7 août 1611, morte en 1669, mariée à Saint-Étienne, le 30 décembre 1635, avec Michel *Dumortier*, fils de François et de Marie *de Callonne*, baptisé à Saint-Pierre de Tournai le 13 mars 1610, marchand, bourgeois de Lille par achat du 7 février 1631, décédé avant le 16 mai 1654 ; dont postérité.

2. — *Barthélemi*, baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1613.

3. — *Jacques*, qui suit, VI.

4. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 28 janvier 1618, mariée dans cette église, le 30 décembre 1640, avec François *Dumortier*, frère de Michel, né à Notre-Dame de Tournai le 10 décembre 1618, bourgeois de Lille par achat du 9 novembre 1640, appaiseur en 1655 et 1658, remarié avec Élisabeth *Dubois* ; dont postérité.

5. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 25 juin 1620, décédée paroisse Saint-Pierre le 25 août 1671.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mars 1623.

7. — *Robert*, jumeau de la précédente.

8. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 15 décembre 1624.

9. — *Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 17 janvier 1626, décédé paroisse de La Madeleine le 27 avril 1685 et enterré dans la chapelle Saint-François aux Frères mineurs.

VI. — *Jacques* BRIDOUL, s[r] de Burgau, baptisé à Saint-Étienne le 17 novembre 1615, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 28 septembre 1651, nommé conseiller assesseur en la gouvernance de Lille le 12 novembre 1647, confirmé dans sa noblesse par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en mars 1676; épousa à Saint-Étienne, le 20 juillet 1651, Marie-Madeleine *de Lannoy*, fille de Paul, écuyer, et de Marguerite *du Forest*, baptisée à Saint-Étienne le 24 octobre 1624, y décédée le 9 mars 1700; dont:

1. — *Jacques*, qui suit, VII.
2. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 3 mai 1654.
3. — *Pierre-Julien*, jumeau de la précédente.
4. — *Marie-Françoise*, baptisée le 10 juin 1656.
5. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mars 1658.
6. — *Jean-Albert*, baptisé à Saint-Étienne le 8 avril 1660.
7. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 11 septembre 1661, y décédée le 19 février 1721, mariée dans cette église, le 29 novembre 1690, avec Robert-François *Imbert* [1], s[r] des Mottelettes, baptisé à Saint-Étienne le 6 septembre 1665, fils d'Adrien, s[r] du Mouton, et de Marie-Françoise *de Fourmestraux*, bourgeois de Lille par relief du 10 janvier 1691, échevin de cette ville en 1693, décédé le 18 février 1717; dont postérité.
8. — *Guillaume-Eubert*, baptisé à Saint-Étienne le 8 septembre 1663, chanoine d'Ypres.
9. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juillet 1666.

VII. — *Jacques* BRIDOUL, écuyer, s[r] d'Averdoing, de Burgau, baptisé à Saint-Étienne le 25 avril 1652, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1679, décédé paroisse Sainte-Catherine le 4 janvier 1727; il épousa à Sainte-Catherine, le 11 janvier 1679, Marie-Catherine *Lefebvre-Delattre*, fille de Charles et de Jossinne *Petit*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 13 août 1712; dont:

1. — *Marie-Isabelle-Hyacinthe*, baptisée à Saint-Étienne le 28 février 1680, morte paroisse Saint-Pierre le 16 février 1754, mariée à Sainte-Catherine, le 8 juin 1705, avec Jean-Baptiste *Hespel*, écuyer, s[r] de Vendeville, fils d'Anselme, écuyer, s[r] de Flencques, et de Marie *Verdière*, baptisé à Saint-Étienne le 9 juillet 1678, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1705, décédé paroisse Saint-Pierre le 5 décembre 1728; dont postérité.

---

1. IMBERT : *d'azur à une bande d'argent accompagnée de deux molettes du même.*

2. — *Marie-Madeleine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 septembre 1681, morte dans cette paroisse le 30 mars 1744 ; épousa dans cette église, le 31 août 1711, Joseph *Hespel*, écuyer, s[r] de Loos, de Doulieu, frère du précédent, baptisé à Saint-Étienne le 15 mars 1684, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1712, inhumé à Sainte-Catherine le 23 novembre 1745 ; dont postérité.

3. — *Jeanne-Cécile-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 septembre 1683.

4. — *Françoise-Louise*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 décembre 1684.

DEUXIÈME BRANCHE.

III bis. — *Robert* Bridoul, bourgeois de Lille par relief du 20 août 1549, docteur en médecine, décédé le 9 mai 1575, eut de Jacqueline *Morelle* :

1. — *Antoine*, bourgeois par relief du 16 septembre 1581.

2. — *Noël*, qui suit, IV.

3. — *Oste* ou *Othon*, bourgeois par relief du 13 décembre 1591, épousa Marie *Bave* ; dont :

a. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Maurice le 25 mai 1592.

b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 23 septembre 1593.

c. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 7 mai 1603.

d. — Et peut-être *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juin 1596.

e. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 25 juin 1599.

4. — *Jean*, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 6 avril 1589, marié à Catherine *Dubosquel*, mort avant 1624 ; eut :

a. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 20 mai 1591.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 9 mars 1594, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1644, célibataire.

c. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 13 septembre 1595, alliée à Jean *Cardon*, fils de Nicolas et d'Isabeau *Blancquet*, bourgeois de Lille par relief du 18 juin 1619 ; dont postérité.

d. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 30 janvier 1598, décédée paroisse Saint-Maurice le 5 janvier 1660 [1].

e. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 21 février 1610.

f. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 6 ou le 16 octobre 1614.

---

1. Nous croyons qu'il faut ajouter *Jeanne*, née en 1602, professe à Marquette en 1619, prieure de ce couvent en 1658, décédée le 23 janvier 1681. Elle était la tante de Noël, qui suit.

5. — *Jacquemin*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mai 1571.

IV. — *Noël* Bridoul, bourgeois de Lille par relief du 19 septembre 1587, bailli de Marquette, receveur de l'hôpital des Grimarets, mort le 21 février 1635, écrivit un certain nombre de livres de piété ; on en trouvera la liste dans Le Glay : *Spicilège*, 1er volume, 2me fascicule, p. 92, et dans les *Souvenirs religieux*, de 1896, p. 61. Il épousa à Sainte-Catherine, le 27 janvier 1587, Marguerite *Petipas*, fille de Charles, écuyer, sr de Gamans, décédée le 18 décembre 1633 et inhumée comme lui dans la chapelle Saint-Adrien à Saint-Pierre. Ils eurent :

1. — *Charles*.

2. — *Hippolyte*, qui suit, V.

3. — *Toussaint*, né en 1595, jésuite en 1617, mort à Lille le 28 juillet 1672, composa plusieurs livres de piété très connus et recherchés ; le plus célèbre : *L'école de l'Eucharistie établie sur le respect merveilleux que les bêtes, oiseaux et les insectes ont rendu en différentes occasions au Saint-Sacrement de l'autel* (Lille, N. de Rache, 1672, in-12), fut traduit en anglais par un protestant qui y joignit une préface où toute la doctrine catholique est bafouée et l'Église regardée comme une société d'imposteurs qui se jouent de la crédulité des peuples ; en réalité, l'auteur faisait preuve de plus de zèle que de discernement. Ce livre et les autres ouvrages de Toussaint Bridoul sont cités et commentés par Paquot : *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VI, p. 42 ; par les *Souvenirs religieux*, de 1889, p. 78, et par la *Biographie nationale belge*, t. III, p. 53 et 54.

4. — *Frédéric*.

5. — *Françoise*, épouse de N... *Delsaux*, avocat.

6. — *Barbe*, mariée à Saint-Pierre, le 22 février 1621, avec Jean *Leboucq*, fils de Jean et de Marie *Delebecque*, avocat, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1622 ; dont postérité.

7. — *Catherine*, célibataire.

V. — *Hippolyte* Bridoul, bourgeois de Lille par relief du 12 juin 1620, bailli de Marquette, mort le 2 novembre 1656, épousa à Sainte-Catherine, le 17 janvier 1620, Jeanne *de Courouble*, fille de Maximilien, décédée avant 1661 ; dont :

1. — *Maximilien*, baptisé à Saint-Pierre le 25 août 1622.

2. — *Hippolyte*, baptisé à Saint-Pierre le 28 avril 1625.

3. — *Guillaume*, sr de la Verderue, baptisé à Saint-Pierre le 8

juin 1629, bourgeois de Lille par relief du 18 janvier 1659, bailli de Marquette, échevin de Lille, allié à La Madeleine, le 4 janvier 1659, à Marie-Anne *Le Cherf*[1], fille de Jean et de Marie *du Gardin*; d'où :

a. — *Guillaume-François*, baptisé à Saint-Pierre le 16 juillet 1660.

b. — *Jeanne-Hippolyte*, baptisée à Saint-Pierre le 23 octobre 1661, morte paroisse Sainte-Catherine le 19 novembre 1709, célibataire.

c. — *Charles*, baptisé à Saint-Pierre le 9 février 1663.

d. — *Catherine-Louise*, baptisée à Saint-Pierre le 17 octobre 1664, professe à l'abbaye de Marquette le 8 février 1682.

e. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 14 novembre 1666.

f. — *Pierre-Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 septembre 1669, y décédé le 17 mars 1741.

g. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Pierre le 29 décembre 1670.

h. — *Jean-Baptiste-Louis-Albert*, baptisé à Saint-Pierre le 14 mai 1673, décédé paroisse Sainte-Catherine le 20 avril 1744.

i. — *Adrienne-Anne-Rufine*, baptisée à Saint-Pierre le 11 août 1674.

j. — *Marie-Marguerite-Rufine*, dame de Poisbrègue, baptisée à Saint-Pierre le 15 décembre 1675, décédée paroisse Sainte-Catherine le 10 octobre 1735

k. — *Jean-François-Albéric*, baptisé à Saint-Pierre le 1er décembre 1677, religieux dominicain.

l. — *Marie-Élisabeth-Bernardine*, baptisée à Saint-Pierre le 29 janvier 1680, mariée à Sainte-Catherine, le 22 septembre 1699, avec Jean-Baptiste *Breckvelt*, fils d'Ignace, sr de la Haye, et de Barbe *de le Beulque*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juillet 1670, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1699, directeur du Mont-de-piété, mort paroisse Saint-Pierre le 12 juillet 1749. Sans postérité.

m. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 16 mai 1683.

4. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Pierre le 25 juin 1630.

5. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Pierre le 3 décembre 1631, mort paroisse Sainte-Catherine le 4 février 1716.

6. — *Philippe-Jean*, sr d'Aulebrancq, baptisé à Saint-Pierre le 13 janvier 1633, bourgeois de Lille par relief du 9 avril 1661, mort avant 1697, marié après 1661 avec Élisabeth-Catherine *du Mer*; dont:

---

1. Le Cherf : *d'or à un massacre de cerf de gueules*.

a. — *Jean-François*, bourgeois de Lille par relief du 18 janvier 1697, allié à Marie-Louise *de Becq* ; comme son père, il ne résidait pas à Lille, et nous ne savons pas s'il eut postérité.

7. — *Hippolyte*, qui suit, VI.

8. — *Balthazar*, baptisé à Saint-Pierre le 2 janvier 1636.

VI. — *Hippolyte* BRIDOUL, sr de Leperon, baptisé à Saint-Pierre le 24 décembre 1633, receveur du marquis de Risbourg, bourgeois de Lille par relief du 3 septembre 1665, épousa à La Madeleine de Cambrai, le 8 mai 1665, Catherine *Bourchault*, fille de Pierre et de Jeanne *Castellain*, baptisée en la même église le 13 juillet 1640 ; d'où :

1. — *Marie-Joseph*, décédée paroisse de La Madeleine à Cambrai le 14 octobre 1728, mariée à Sainte-Croix de cette ville, le 30 août 1704, avec François-Joseph *Protez*, fils de Gaspard et de Catherine *Vilet*, baptisé à La Madeleine de Cambrai le 15 août 1653, mort après sa femme.

2. — *Anne-Marie-Clémence*, baptisée à La Madeleine le 17 avril 1673, morte aux Dames de Prémy, dans la même ville.

3. — *Jeanne-Justine*, baptisée à La Madeleine le 8 novembre 1675, religieuse hospitalière à Menin.

4. — *Marie-Marguerite-Louise*, baptisée à La Madeleine le 23 juillet 1679, religieuse capucine à Saint-Omer.

5. — *Philippe-François*, prieur de Framecourt-en-Artois, mort à Ham (?).

6. — *Jean-Hippolyte-Géry*, qui suit, VII.

7. — *Marie-Anne*, baptisée à La Madeleine le 17 septembre 1688, morte enfant.

VII. — *Jean-Hippolyte-Géry* BRIDOUL, baptisé à La Madeleine[1] le 23 mars 1682, bourgeois de Douai le 22 juin 1703, conseiller référendaire au Parlement de Flandre, décédé paroisse Saint-Nicolas de Douai le 31 juillet 1729, épousa dans cette église, le 3 juillet 1703, Marie-Françoise *de Fontaine*, fille de Claude et d'Anne-Thérèse *Laloe* ; celle-ci testa à Douai le 20 juillet 1746, mourut le 17 juillet 1772 et eut :

1. — *Françoise-Thérèse-Ursule*, baptisée à Saint-Albin de Douai le 30 mars 1704, morte jeune.

2. — *Guillaume-Hippolyte-Joseph*, baptisé à Saint-Nicolas de

1. Tous ces baptêmes furent célébrés à La Madeleine de Cambrai.

Douai le 19 mars 1706, conseiller référendaire au Parlement de Flandre, nommé conseiller receveur des amendes et receveur payeur des épices et vacations en la cour près ce Parlement le 10 juillet 1747, décédé paroisse Saint-Pierre de Douai le 4 mars 1767, marié dans cette église, le 4 novembre 1736, avec Marie-Claire-Thérèse *Vanoye*, dont il n'eut pas d'enfants.

3. — *Marie-Philippine-Joseph*, baptisée à Saint-Nicolas de Douai le 16 mai 1709, décédée paroisse Saint-Albin le 28 février 1779, alliée, le 16 février 1733, à Bonaventure *Éloy*, fils de Jacques-Macaire et de Marie-Isabelle *Dutrieux*, né à Soignies en 1706, avocat au conseil souverain de Brabant, naturalisé Français par lettres données à Fontainebleau en octobre 1732, conseiller à la cour du Parlement de Flandre en 1733, chevalier, s[r] de Vicq en vertu de lettres de terrier obtenues du Roi en mai 1758, conseiller au conseil supérieur de Douai le 14 octobre 1771, doyen du Parlement en 1776 et président de la noblesse du bailliage de Douai en 1789, décédé paroisse Saint-Amé en cette ville, le 4 octobre 1791 ; dont postérité :

4. — *Marie-Ursule-Joseph*, religieuse ursuline à Valenciennes.

5. — *Jean-Baptiste-François*, s[r] de Lesperon, baptisé à Saint-Nicolas de Douai le 26 février 1712, avocat au Parlement de Flandre, puis échevin de Cambrai, décédé paroisse Saint-Nicolas de Cambrai le 31 mai 1741 ; marié à Saint-Aubert de cette ville, le 10 février 1739, avec Hélène-Françoise-Angélique *Le Merchier*, fille d'Arnould-Hubert, s[r] de Gonnelieu, et de Marie-Angélique-Augustine *de Bourchault*, née en 1715 ; d'où :

a. — *Jean-Arnould*, baptisé à Saint-Nicolas de Cambrai le 27 septembre 1740.

6. — *Marguerite-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Nicolas de Douai le 25 juin 1714, y décédée le 10 décembre 1745 ; mariée à Saint-Pierre de cette ville, le 30 janvier 1742, avec Jacques *Hackell*, écuyer, fils de Walter et de Brigitte *Coghlan*, né à Milstoun (Irlande), en 1710, capitaine au régiment de Buckeley, décédé paroisse Saint-Nicolas de Douai le 8 juillet 1746 ; dont postérité.

NON RATTACHÉS.

Allard Bridoul, échevin de Lille en 1598 et 1599.

Josse Bridoul, échevin de cette ville en 1530 et 1532.

Jeanne Bridoul, fille de *Jean* l'aîné et de Marguerite *Desbarbieux*, baptisée à Saint-Maurice le 25 avril 1602.

Marie BRIDOUL, veuve de Valentin *Andrieu*, morte en 1578.

Marie BRIDOUL, épouse de Guillaume *Daudenarde*, mort la veille de Pâques 1611.

Bauduin BRIDOUL, s[r] de Lendelede, nommé bourgmestre de Menin le 26 octobre 1688, renommé le 13 mars 1690, le 23 octobre 1694, et jusqu'au 3 septembre 1699 où il fut remplacé par Jean Casteele. Les recherches que nous avons fait faire à Menin n'ont pas permis de rattacher ce personnage à notre famille lilloise.

1676, mars. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Jacques Bridoul, s[r] de Burgau, d'Ennetières, etc.*

Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à tous ceux quy ces présentes lettres verront, salut. Nostre cher et bien amé *Jacques Bridoul*, seigneur de Burgau, d'Ennetières, etc., conseillier et premier assesseur en nostre gouvernance de Lille, nous a très humblement exposé qu'il est issu de l'ancienne et noble famille des *Bridouls*, originaire de nostre province de Normandie, que plusieurs d'icelle famille ont servy les Roys nos prédécesseurs en divers emplois et charges honorables, tant dans leurs armées que près de leurs personnes, qu'entre eux *Raoul Bridoul* l'un de ses ancestres, secrétaire du roy Charles sixiesme l'un de nos prédécesseurs, s'estant porté avecq zèle pour le service dudict Roy son maistre eut l'infortune ainsy que plusieurs autres de ses plus fidels officiers et serviteurs d'estre assassiné dans Paris par des rebelles et seditieux vers le commenchement du quatorziesme siècle pendant une émotion populaire, son corps jetté dans la rivière et ses maisons pillées et bruslées, que *Jean Bridoul*, escuyer, aussy l'un de ses ancestres, fils de *Jean Bridoul*, seigneur Dybouville, à cause de l'irruption des Anglois en ladicte province, il vint demeurer vers l'an mil quattre cens trente huict avecq trois enffans en nostre ville de Lille, où leurs descendans ont tousjours porté comme nobles les anciennes armes de leur famille, qu'ils y ont possédé et exercé dignement et avec sattiffaction du public diverses charges des plus honorables de la magistrature, qu'ils s'y sont alliés à diverses familles nobles, que *Louys* et *Jacques Bridoul*, ayeul et père du suppliant, tous deux successivement seigneurs dudit Burgau, ont vescu très honorablement sans avoir ny l'un ny l'autre plusieurs années avant leur mort fait aucune acte dérogeante à noblesse, que sondict ayeul s'est allié à la noble famille *de Bavière* originaire de Flandres, que le suppliant (qui a

tousjours vescu noblement et qui possède plusieurs fiefs nobles mesmes avecq haulte justice dans nostre chastellenie de Lille) est cousin de *Pierre Bridoul*, escuyer, seigneur de Calvy et de Freville, l'un des trente six gentilhommes servans près de nostre personne, dont les ancestres, issus de la mesme branche des Bridouls susmentionnez, sont retournés en nostre royaume et se sont establis ès environs de notre ville de Paris, qu'il s'est pareillement allié à la noble famille *de Lannoy* originaire de nostre dicte chastellenie de Lille, qu'estant pourveu depuis vingt sept ans de la charge de conseillier et premier assesseur de la gouvernance de nostre dite ville de Lille et dans laquelle charge nous l'avons confirmé, il s'en est si dignement acquitté qu'il a eu l'honneur d'estre député du corps de ladicte gouvernance pour nous asseurer de sa fidélité et de son affection à nostre service au jour de la réduction de ladicte ville de Lille à nostre obéissance par la force de nos armes, et depuis encore à nostre joyeuse entrée en icelle ; mais parce qu'on pourroit luy objecter quelque dérogeances à cause que ces ancestres ont esté obligez pour restablir l'estat de leurs affaires ruinées par la susdite irruption des anglois en ladite province de Normandie leurs pays originaires, de s'applicquer au négoce, il nous a très humblement supplié de luy vouloir accorder nos lettres de réhabilitation et réintégration de son ancienne noblesse, qu'il nous a faict veoir conformément à son exposé par tiltres apparans, à quoy ayans esgard et désirans traiter favorablement ledict *Bridoul*, tant en considération des services qu'il a rendu depuis la réduction de ladicte ville en nostre obéissance, et qu'il continue encore de nous rendre journellement dans l'exercice de sa charge de conseiller et premier assesseur de la gouvernance d'icelle ville, que du zèle, fidélité et affection qu'il fait paroistre en toutes occasions pour le bien de cest estat, sçavoir faisons que par ces causes et autres à ce nous mouvans et de nostre grace espécialle, pleine puissance et authorité royale, nous avons par ces présentes signées de nostre main relevé et relevons ledict suppliant de la susdicte derogeance et voulons et entendons que tant iceluy suppliant que ses enffans et descendans nais et à naistre en loyal mariage jouyssent et usent de tous et tels honneurs, prérogatives, prééminences et franchises, privilèges et exemptions dont les autres nobles de nostre royaume et ceux des terres et seigneuries qui nous appertiennent dans les Pays Bas ont accoustume de jouir et user et qu'ils puissent continuer de prendre la qualité d'escuyer et soient en tous lieux et actes tant en jugement que dehors reputez et recognus nobles comme nous les recognoissons et déclarons par cesdites présentes, voulons en outre et nous plaist qu'ils puissent porter

leurs anciennes armoiries telles que leurs prédécesseurs les ont portées de tout temps et qu'elles seront icy emprintes, sçavoir *d'azur à une face d'or et trois mollettes aussy d'or en chief*, avec une teste de griffon eslevé entre deux aisles de mesme métail pour cimier, auxquelles nous leurs avons permis d'adjouster deux griffons pareillement d'or pour supports et tenans et de faire eslever lesdictes armoiries dans leurs terres, seigneuries et maisons, sans que pour raison de nostre présente grâce ils soient tenus de nous payer ny à nos successeurs Roys aucune finance, de laquelle à quelle somme qu'elle puisse monter, nous luy avous fait et faisons don par ces mesmes présentes. Si donnons en mandement à nos amez et feaux les gens tenans nostre conseil souverain de Tournay, comme aussy au directeur de nostre chambre des comptes à Lille et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il appertiendra, que ces présentes, ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouyr et user pleinement, paisiblement et perpétuellement, ledict *Jacques Bridoul*, ensamble ses enffans et descendans naiz et à naistre en loial mariage comme dit est, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschements quelconques, nonobstant toutes déclarations et édits, arrests, réglemens et autres choses à ce contraire, nous avons dérogé et dérogeons pour ce regard par ces présentes, car tel est nostre plaisir. Et afin que se soit chose ferme et stable à tousjours nous avons fait mettre nostre seel à ces mesmes présentes, sauf en autre chose nostre droit et l'aultruy en touttes. Donné à Saint Germain en Laye au mois de mars l'an de grace mil six cens soixante seize, et de nostre règne le trente troiziesme. Plus bas estoit signé Louys; auxquelles lettres appendoit en cordon de soye vert et rouge le grand seel de Sa Majesté en cire verd. Sur le reply estoit escrit par le Roy et plus bas Le Tellier avec paraphe. Et au costé gauche dudit reply estoit escript ce qui s'ensuit : Veues et enregistrées au conseil souverain de Tournay, ouy et ce consentant le procureur général du Roy, pour estre exécuté selon et en la forme portée par l'arrest. Donné ce jourd'huy 27 apvril 1676. Plus bas signé : Hourdeau.

Archives communales de Lille. — Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. — Registre La Paix, f°s 221 v° 222 r° pièce n° 228.

CARDON

ARMES : *d'azur à trois chardons d'or* [1]

I. — *Jacquemars* CARDON, vivant au commencement du XV^e^ siècle, fut père de :

II. — *Jean* CARDON, bourgeois de Lille par achat en novembre 1440, mort avant 1450 ; d'où :

1. — *Guillaume*, qui acheta la bourgeoisie en 1449.
2. — *Jean*, qui suit, III.

III. — *Jean* CARDON, bourgeois de Lille par achat en novembre 1450, eut entre autres enfants :

1. — *Adrien-Alexis*, né le 1^er^ février 1479, dont une fille et quatre fils.
2. — *Jacquet* ou *Jacques*, né à Fives, bourgeois de Lille par achat du 4 avril 1504, père de :
   a. — *Guillaume*, bourgeois par relief du 1^er^ février 1544 (n. st.), père lui-même de :
      aa. — *Mathis*, bourgeois par relief du 31 mai 1570.
   b. — *Philippe*, bourgeois par relief du 23 janvier 1545 (n. st.)
3. — *Antoine*, qui suit, IV.

IV. — *Antoine* CARDON, bourgeois de Lille par achat du 10 mai 1526, décédé en 1561 ; s'allia à Jeanne *Berthaud*, dite *de Hollande* ; d'où :

1. — *Jacques*, qui suit, V.
2. — Une fille, mariée avec Antoine *Hermant*, capitaine au service d'Espagne ; dont postérité.
3. — *Simon*, qui releva sa bourgeoisie le 7 août 1558.
4. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1562 (n. st.)
5. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1562.

---

1. Parfois : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois chardons du même*, ou encore : *d'azur au chevron d'or chargé sur sa pointe d'une etoile à huit rais de gueules et accompagné de trois chardons d'or.*

V. — *Jacques* CARDON, né avant le 10 mai 1526, bourgeois de Lille par relief du 7 janvier 1541 (n. st.), décédé avant mai 1562; épousa, le 31 mai 1540, Jacqueline *de la Dalle*, fille d'Allard et de Marguerite *Lachier*; d'où :

1. — *Philippe*, bourgeois par achat du 7 mai 1563, sayeteur, marié après cette date et père de *Jean*.

2. — *Bauduin*, bourgeois par achat du 7 mai 1563, père de *Michel* qui releva sa bourgeoisie le 30 avril 1602.

3. — *Jean*, qui suit, VI.

4. — *Michel*, qui suivra, VI bis.

5. — *Péronne*, morte le 25 mars 1629, alliée à Gilles *Potteau*, fils de Josse, marchand à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 12 avril 1572, décédé le 16 novembre 1620 et enterré ainsi que sa femme à Saint-Maurice; dont postérité.

6. — *Catherine*, décédée le 21 janvier 1620, mariée avec Jean *Cuvillon*, fils de Simon et d'Agnès *Preudhomme*, procureur à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 11 mars 1581 (n. st.), décédé le 16 juin 1628 et enterré à côté de sa femme dans la grande nef de Saint-Étienne; dont postérité.

7. — *Marie*, religieuse aux Sœurs grises de Lille.

VI. — *Jean* CARDON, bourgeois de cette ville par relief du 9 juin 1573, figure dans les réjouissances données à Lille le 7 juin 1598 sous le nom de Pape des Guingans [1]; il épousa, le 16 mars 1573 (n. st.), Marie *Laignel*, fille de Liévin et de N *Marissal*; d'où :

1 — *Josse*, bourgeois de Lille par relief du 13 décembre 1591, père d'*Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1599.

2. — *Barbe*, baptisée à Saint-Maurice le 28 octobre 1576.

3. — *Gilles*, qui suit, VII.

4. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 24 octobre 1582.

5. — *Jean-Joseph*, qui suivra, VII bis.

6. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 22 septembre 1588.

7. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 janvier 1591, mariée à Saint-Étienne, le 12 juin 1606, avec Robert *Muette*, fils de François et de Barbe *Le Febvre*, bourgeois de Lille par relief du 12 janvier 1607.

8. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Maurice le 10 octobre 1593, alliée à Robert *de Douay*, sr d'Amiette, de le Becque, fils de Nicolas et d'Agnès *d'Aix*, né à Arras, bourgeois de Lille par achat du 6 octobre 1601; dont postérité.

1. *Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. XXVI p. 265.

9. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 28 janvier 1600.

VII. — *Gilles* CARDON, né en 1577, bourgeois de Lille par relief du 24 janvier 1598, échevin de cette ville; épousa, en 1597, Péronne *de Fourmestraux*, fille d'Antoine et de Jeanne *Muette*; dont :

1. — *Antoinette*, décédée après 1634, alliée à Saint-Étienne, le 2 février 1623, à Jean *Poulle*, fils de Remi et de Marie *Delaporte*, baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1596, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1623, remarié avec Anne *Looze*.

2. — *Michelle*, née le 19 août 1605, morte le 4 décembre 1654, mariée à Saint-Étienne, le 10 novembre 1625, avec Pierre *Rouvroy*, fils de Jean et de Catherine *de la Barre*, né le 10 novembre 1598, marchand, bourgeois de Lille par relief du 18 janvier 1626, décédé le 15 août 1682 et inhumé à Saint-Maurice, derrière le chœur, à côté de sa femme; dont postérité.

3. — *Gilles*, qui suit, VIII.

4. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 novembre 1610.

5. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 10 juin 1613, enterrée le 19 septembre 1695 en cette église dans la chapelle de la Vierge; alliée à Hippolyte *Braem*, fils d'Hippolyte, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 2 mars 1635; sans enfants.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 21 novembre 1616.

7. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 26 novembre 1620.

8. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 1er août 1623.

9. — *Nicolas*, marguillier de La Madeleine, décédé sur cette paroisse le 22 décembre 1703

VIII. — *Gilles* CARDON, baptisé à Saint-Étienne le 28 juin 1608, bourgeois de Lille par relief du 22 février 1635, enterré au chœur de Saint-Pierre le 6 septembre 1700; épousa à Saint-Étienne, le 22 septembre 1634, Françoise *Fruict*, fille de Jean et de Marguerite *Bacler*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 juillet 1612; dont :

1. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 13 janvier 1636.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, IX.

3. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 26 avril 1643.

4. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 30 octobre 1644, y décédé le 9 mai 1707.

5. — *Ignace*, qui suivra après son frère, IX bis.

IX. — *Jean-Baptiste* CARDON, sr du Fermont, baptisé à Saint-Maurice le 16 décembre 1637, bourgeois de Lille par relief du 25 octobre 1665, enterré à Saint-Pierre le 2 août 1701; épousa :

1° à Saint-Pierre, le 23 septembre 1664, Marguerite-Françoise *du Forest*, fille d'Antoine et de Marguerite *de Douay*, née en 1644, décédée le 4 juillet 1669; 2° à Saint-Maurice, le 17 novembre 1670, Marie-Brigitte *Scherer*, fille de Diéthelm et de Catherine *Le Chire*, baptisée à Saint-Maurice le 11 octobre 1648, enterrée à Saint-Pierre le 27 septembre 1690; d'où :

1. — Du premier lit : *Marie-Christine*, dame de Douay, des Passez, d'Amiette, du Maresquet, baptisée à Sainte-Catherine le 24 août 1667, morte le 5 juin 1728, mariée à Saint-Pierre, le 22 janvier 1692, avec Simon-Pierre *du Chambge* [1], chevalier, s[r] de Liessart, fils de Séraphin, s[r] du Fay, et de Jossinne *Vandenberghe*, né le 1[er] février 1669, bourgeois de Lille par relief du 23 février 1692, créé trésorier de France au bureau des finances le 6 février 1693, nommé conseiller du Roi en ses conseils et premier président de ce bureau par lettres du 30 janvier 1700, décédé le 24 juillet 1726 et inhumé, ainsi que sa femme, dans l'église de Noyelles-lez-Seclin ; dont postérité.

2. — *Antoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 avril 1669, mort le 21 juin 1687.

3. — Du second lit : *Élisabeth-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 30 août 1671, morte le 24 septembre suivant.

4. — *Angélique-Silvie*, baptisée à Saint-Pierre le 21 juin 1672, morte à dix-huit jours.

5. — *Jean-Baptiste*, qui suit, X.

6. — *Eubert-François*, baptisé à Saint-Pierre le 25 octobre 1674, religieux à Saint-Vaast d'Arras le 22 janvier 1694, profès le 14 septembre 1695, mort le 28 février 1739.

7. — *Isabelle-Silvie*, baptisée à Saint-Pierre le 2 septembre 1676, morte le 20 mai 1707, mariée dans cette église, le 25 novembre 1704, avec Michel-Pélagie *d'Haffrenghes*, s[r] de la Bricque, fils de Jacques Adrien, conseiller pensionnaire des États de Lille, et de Marie-Catherine *Cambier*, bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1705, échevin de cette ville où il décéda le 27 mai 1723; dont postérité.

8. — *Marie-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 26 mars 1678, enterrée, le 20 novembre 1756, à Sainte-Catherine, près le buffet de la chapelle de Saint-Nicolas.

9. — *Louis-Joseph*, qui suivra, X bis.

10. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 4 mai 1683, inhumée le 9 novembre 1727 à Sainte-Catherine.

---

1. Du Chambge : *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un trèfle de sinople.*

11. — *Pierre-Lamoral*, baptisé à Saint-Pierre le 23 novembre 1687, mort enfant.

12. — Un enfant né avant terme et mort aussitôt le 20 août 1690.

X. — *Jean-Baptiste* CARDON, s[r] du Fermont, baptisé à Saint-Pierre le 3 mai 1673, bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1698, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi en 1719, administrateur des biens des hôpitaux Saint-Nicolas, Sainte-Trinité et Saint-Nicaise, administrateur de la Noble-Famille de 1715 à 1742, inscrit au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 10 novembre 1739, échevin, puis mayeur de Lille, mort dans l'exercice de cette fonction le 11 mai 1742, et enterré dans l'église Saint-André; épousa à Sainte-Catherine, le 27 novembre 1698, Marie-Catherine-Françoise *de Sailly*, dame d'Ardompretz, fille de Jacques-Antoine, s[r] dudit lieu, et de Marie-Catherine *Mouton*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mai 1679, inhumée le 21 décembre 1761 à côté de son mari; dont:

1. — *Philippe-Alexandre*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 février 1699, nommé chanoine de Saint-Pierre en 1728 par le prévôt Henri Bochart de Champigny.

2. — *Christine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 avril 1700, professe urbaniste à Lille le 26 septembre 1719, décédée le 12 novembre 1750.

3. — *Antoine-François*, écuyer, s[r] de Bricogne, baptisé à Sainte-Catherine le 9 avril 1701, licencié en droit, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 12 septembre 1727, bourgeois de Lille par relief du 29 novembre 1732, nommé trésorier des États de Lille le 23 novembre 1729 aux gages de 4.400 florins; il tomba en enfance à la suite d'attaques d'apoplexie, et ses beaux-frères lui firent donner un curateur en la personne de Philippe-Joseph de la Housse, le 6 juillet 1769; il mourut peu après, dans sa maison de campagne, à Seclin. Il épousa: 1° à Saint-Étienne, le 13 juillet 1732, Marie-Aline-Françoise-Albertine *de Beaumont*, fille de Bernard, écuyer, s[r] de Portugal, et de Catherine-Thérèse *Ricourt*, baptisée à Saint-Étienne le 2 novembre 1713, et enterrée dans cette église le 22 juin 1737, chapelle Saint-Salvator; 2° à La Madeleine, le 21 décembre 1743, Marie-Josèphe-Thérèse *Ghesquière*, fille de Pierre, écuyer, s[r] de Stradin, et de Marie-Josèphe *Leblan*, baptisée à La Madeleine le 7 mai 1719, décédée le 1[er] février 1769, et enterrée le 2 dans l'église Saint-Maurice; sans enfants.

4. — *Henri-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 25 avril 1702,

religieux à Saint-Vaast d'Arras en 1721, ordonné prêtre à Gand le 15 juin 1726, prévôt de Gorres en 17. .

5. — *Louis-Eugène*, écuyer, sr d'Ardompretz, baptisé à Sainte-Catherine le 20 novembre 1703, bourgeois de Lille par relief du 12 janvier 1762, capitaine au régiment de Rohan, puis lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand prévôt de la maréchaussée de Flandre par lettres données à Paris le 27 juillet 1746, inscrit au rôle des nobles par ordonnance du 26 octobre 1742, échevin de la prévôté d'Esquermes le 5 mars 1766, démissionnaire en 1786, enterré au cimetière d'Esquermes le 17 janvier 1787. Il épousa à Saint-Étienne, le 22 juin 1761, Marie-Françoise-Joseph *du Chambge*, fille de Pierre-François, chevalier, et de Marie-Pélagie *Fruict*, baptisée à Sainte-Catherine le 4 août 1729, morte le 4 août 1810; sans postérité.

6. — *Marie-Eubertine-Caroline*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 juin 1705.

7. — *Marie-Eubertine-Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 janvier 1707, morte célibataire le 13 août 1780.

8. — *Jacques-Eubert*, baptisé à Saint-Pierre le 16 mars 1708.

9. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 22 septembre 1709, morte célibataire le 15 avril 1779, et enterrée à Saint-André le 17.

10. — *Pierre-Bernard-Joseph*, écuyer, sr de Tilliter, baptisé à Saint-Pierre le 19 novembre 1711, capitaine de grenadiers au régiment de Namur infanterie wallonne au service du roi des Deux-Siciles, mort à Messine en septembre 1782

11. — *Henriette-Virginie*, baptisée à Saint-Pierre le 20 août 1716, alliée dans cette église, le 25 novembre 1759, à Joseph-Salomon *Fabre*, chevalier, sr de Rocqueval, fils de Jean, écuyer, sr de Montvaillant, et d'Anne *de la Honde*, né à Florac (Languedoc) le 29 septembre 1723, et baptisé à l'église de ce lieu le 7 octobre suivant, capitaine au régiment de Picardie, puis lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis. Il se fixa quelque temps à Lille, sollicita, le 5 juin 1763, la charge de trésorier des États de Lille, mais sans l'obtenir, et fut convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 7 février 1760 ; sans postérité.

X bis. — *Louis-Joseph* CARDON, sr de Garsignies, baptisé à Saint-Pierre le 15 juin 1680, bourgeois de Lille par relief du 4 novembre 1715, receveur de l'hôpital des Vieillettes de 1714 à 1740, conseiller secrétaire du Roi, gouverneur de La Gorgue, décédé le 2 août 1760 et enterré à Saint-Pierre ; épousa dans cette église, le 30 juillet 1715, Marie-Agnès-Josèphe *de Muyssart*, dame du Cappe, fille de

François, écuyer, rewart de Lille, et de Constance-Barbe *Verdière*, baptisée à Saint-Pierre le 10 octobre 1693, décédée le 16 août 1766 et inhumée à Saint-Pierre. Ce mariage déplut à François de Muyssart qui y fit opposition ; la jeune fille fit alors ses sommations et se retira de couvent en couvent ; nous la voyons en quelques mois aux Dominicaines, aux Sœurs du Saint-Esprit, enfin aux Ursulines, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu du magistrat la permission de faire célébrer son mariage. Ils eurent :

1. — *Christine-Charlotte-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 5 février 1717, décédée le 24 mai 1784, mariée à La Madeleine, le 7 janvier 1745, avec son cousin Ignace-Joseph *Cardon*, écuyer, s[r] des Mollières et de Beauffremez (Cf. *infra*).

2. — *François-Joseph*, écuyer, s[r] de Garsignies, baptisé à Saint-Pierre le 8 août 1718, bourgeois de Lille par relief du 21 janvier 1763, marguillier de La Madeleine, lieutenant au régiment de Bouzole, puis capitaine d'infanterie au régiment de Chastellux, chevalier de Saint-Louis en 1757, inscrit au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 10 novembre 1763, enfin directeur du vrai mont-de-piété à Lille, mort le 9 juin 1772 et inhumé le 10 à La Madeleine, dans le caveau des marguilliers. Il épousa dans cette église, le 25 novembre 1762, Philippine-Isabelle-Suzanne *d'Haffrenghes*, fille de Charles-Maximilien-Joseph, écuyer, s[r] d'Allennes, et de Suzanne-Thérèse-Joseph *Bécuwe*, baptisée à La Madeleine le 21 août 1733, remariée avec Henri-Louis de Surmont, écuyer, s[r] de Digne, morte le 20 février 1789 et enterrée le 22 à La Madeleine-lez-Lille ; sans postérité.

3. — *Jean-Baptiste-Bernard*, baptisé à Saint-Pierre le 5 février 1720, enterré dans cette église le 20 octobre 1730.

4. — *Élisabeth-Marie-Pélagie*, baptisée à Saint-Pierre le 31 mai 1721, décédée célibataire à Lille le 7 juin 1772.

5. — *Charles-Louis*, baptisé à Saint-Pierre le 20 juin 1723, vicaire de Saint-Sulpice à Paris, décédé le 10 septembre 1755 et inhumé à Saint-Pierre.

6. — *Gilles-François*, écuyer, baptisé à Saint-Pierre le 9 mars 1725, lieutenant au régiment de Bouzole.

7. — *François-Alexis*, baptisé à Saint-Pierre le 21 juillet 1726.

8. — *Gabriel-Marie*, baptisé à Saint-Pierre le 13 octobre 1727, prêtre, nommé chanoine de Saint-Pierre le 23 mars 1761 par le prévôt François-Marie de Valori de la Pommeraye, et écolâtre le 6 avril 1772. Il rendit dans cette dernière fonction les plus signalés services, au point que l'évêque de Tournai, prince de Salm-Salm, le

créa vicaire-général résidant à Lille, et lui confia la direction de plusieurs communautés religieuses. Il mourut à Lille le 4 juin 1786, laissant plusieurs écrits : *Le nouvel ange conducteur*, manuel de piété, et surtout un ouvrage posthume que son neveu Cardon de Montreuil publia en 1789 : *L'esprit du christianisme*, Lille, Léonard Danel, 1789, petit in-12. Mgr Hautcœur parle longuement de ce chanoine dans son *Histoire de la collégiale et du chapitre de Saint-Pierre*, et publie son épitaphe conservée aujourd'hui dans la sacristie de l'église Saint-André.

9. — *Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 7 décembre 1729, enterré dans cette église le 18 mai 1737.

10. — *Philippine-Louise*, baptisée à Saint-Pierre le 18 novembre 1731, mariée dans cette église, le 25 janvier 1763, avec Marie-Sébastien-Charles-François *Fontaine de Biré*, écuyer, s[r] de Pescherel, fils de François-Xavier-Ignace-Guillaume, écuyer, s[r] de Biré, doyen des conseillers de la sénéchaussée de La Flèche, maire de cette ville, et de Madeleine-Gabrielle-Charlotte *d'Avoust*, né en 1727, bourgeois de Lille par achat du 8 avril 1763, trésorier provincial des troupes du Roi au département de Flandre ; dont postérité :

11. — *Eugène-Albert*, baptisé à Saint-Pierre le 11 mai 1733.

IX bis. — *Ignace* CARDON, s[r] de la Masure, baptisé à Saint-Étienne le 9 septembre 1647, bourgeois de Lille par relief du 30 juillet 1681, nommé greffier civil près le magistrat de Lille le 22 décembre 1693, décédé avant 1726 ; épousa à Saint-Étienne, le 29 mai 1681, Jeanne-Catherine *Mertens*, fille de Charles et de Marie *Jacops*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1653, décédée paroisse Saint-Maurice le 9 septembre 1726 ; d'où :

1. — *Charles-Ignace*, s[r] de la Masure, baptisé à Sainte-Catherine le 16 mars 1682, bourgeois de Lille par relief du 13 avril 1715, enterré le 14 octobre 1742 à La Madeleine, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, marié à Sainte-Catherine, le 10 février 1715, avec Catherine-Philippine *d'Haffrenghes*, fille de Jacques-Adrien, écuyer, s[r] de Becxedon, et de Marie-Catherine *Cambier*, née en 1681, enterrée à côté de son mari le 29 septembre 1750 ; d'où un fils :

a. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 septembre 1721, mort jeune.

2. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 15 novembre 1683, morte le 9 novembre 1772 et inhumée dans l'église des religieuses Capucines sur la paroisse de La Madeleine, alliée à Saint-Maurice, le 12 octobre 1711, à Jean-Baptiste *Jacobs* ou *Jacops*, écuyer, s[r] de Vertain, fils de Martin, écuyer, s[r] d'Ascq, et de

Catherine-Louise *Jacops*, baptisé à Saint-Maurice le 26 septembre 1667, bourgeois de Lille par relief du 19 novembre 1711, enterré le 2 mai 1747 chez les Capucines ; dont postérité.

3. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 26 juillet 1685.

4. — *Pierre-Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 21 mars 1687, mort célibataire et enterré le 5 juin 1772 à Sainte-Catherine, près la chapelle Saint-Nicolas.

5. — *Christine-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 18 janvier 1689, enterrée à Saint-Maurice le 11 juin 1774.

6. — *Antoine-Eugène*, baptisé à Saint-Étienne le 23 juillet 1690, reçu licencié en droit à l'Université de Douai le 18 juillet 1712 et avocat le 22 suivant, administrateur des biens de la maison des Bonnes-Filles de 1726 à 1740, enterré à Saint-Maurice le 1er juin 1741.

7. — *Henri-Eustache*, baptisé à Saint-Étienne le 3 janvier 1692, échevin de la prévôté d'Esquermes le 17 mars 1733, nommé receveur des biens des Enfants-Assistés le 23 juillet 1736 en remplacement du sieur Turpin et aux gages de 600 florins, fonction qu'il exerça jusqu'en 1770, receveur de l'Hôpital général de 1738 à 1752, enterré à Saint-Maurice le 9 février 1774.

8. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 28 décembre 1692.

VII bis. — *Jean-Joseph* CARDON, baptisé à Saint-Maurice le 2 octobre 1584, bourgeois de Lille par relief du 16 juillet 1613, épousa Françoise *Castel*, fille de Pierre et de Marguerite *Delezennes*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1593 ; d'où :

1. — *François*, qui suit, VIII.

2. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juin 1615.

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 28 janvier 1617.

4. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juillet 1619.

5. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 30 juillet 1620.

6. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 6 mai 1622.

7. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 27 mai 1624.

8. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mai 1626, enterré à Saint-Pierre le 23 juin 1687.

9. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 29 avril 1628, décédée célibataire le 27 décembre 1702 et inhumé à Saint-Étienne dans la chapelle Saint-Liévin.

10. — *Robert*, qui suivra, VIII bis.

VIII. — *François* CARDON, baptisé à Saint-Étienne le 24 décembre 1613, marchand, bourgeois de Lille par relief du 11 octobre 1638,

échevin de cette ville, administrateur de la bourse commune des pauvres, décédé le 11 janvier 1686, épousa à Saint-Étienne, le 4 avril 1636, Françoise *du Forest*, fille de Pierre et de Marie *Pennequin*, baptisée à Saint-Étienne le 12 juin 1617, décédée le 3 octobre 1672 et inhumée dans la chapelle Sainte-Barbe en cette église ; d'où :

1. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 25 janvier 1637, mort enfant.

2. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 22 mars 1638.

3. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 23 octobre 1639, novice jésuite.

4. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 5 août 1641, morte le 3 décembre 1715 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Liévin, à Saint-Étienne, alliée dans cette église le 11 mai 1662, à Romain *Wacrenier*, fils de Jacques et de Claire *Fruict*, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1637, négociant, bourgeois de Lille par relief du 21 juillet 1662, décédé le 19 décembre 1673 ; dont postérité.

5. — *Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mars 1643, religieuse à Notre-Dame de Mons.

6. — *Florence*, baptisée à Saint-Étienne le 11 août 1644, religieuse à Notre-Dame de Mons.

7. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 2 juillet 1646, enterrée le 9 juin 1719 dans la chapelle Sainte-Barbe, rue Saint-Maurice.

8. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 22 mars 1649, jésuite, mort après 1722.

9. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 4 mars 1651, inhumée le 19 août 1701 dans la chapelle Sainte-Barbe.

10. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 13 avril 1653, enseveli le 6 décembre 1697 dans la même chapelle.

VIII bis. — *Robert* CARDON, sr du Jardin, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1630, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1652, ministre général de la bourse commune des pauvres, décédé le 28 décembre 1680, et enterré dans la chapelle Notre-Dame à La Madeleine, épousa à Saint-Étienne, le 10 juillet 1652, Jacqueline *Fasse*, fille de Jacques et d'Antoinette *Leterbaro*, baptisée à Saint-Étienne le 30 novembre 1628, décédée le 3 septembre 1714 et enterrée le lendemain à côté de son mari ; dont :

1. — *François*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 juillet 1656, capucin.

2. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 novembre 1658, capucine.

3. — *Antoine*, qui suit, IX.

4. — *Marguerite-Jacqueline*, baptisée à La Madeleine le 6 mai 1666, religieuse carmélite à Lille sous le nom de Thérèse de Jésus le 22 mai 1685, morte le 25 avril 1711.

IX. — *Antoine* CARDON, s[r] du Jardin, baptisé à Sainte-Catherine le 13 janvier 1661, bourgeois de Lille par relief du 15 février 1686, ministre de la bourse commune des pauvres, échevin de Lille, marguillier de La Madeleine, décédé sur cette paroisse le 8 mars 1710; épousa à Saint-Étienne, le 19 janvier 1686, Isabelle *Mertens*, fille de Charles et de Marie *Jacops*, baptisée à Saint-Étienne le 2 juillet 1660, morte le 17 février 1718 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Notre-Dame à La Madeleine; dont :

1. — *Charles-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 8 janvier 1687, carme déchaussé.

2. — *Marie-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 9 novembre 1689, décédée célibataire le 17 février 1757 et inhumée à côté de ses parents.

3. — *Marie-Anne*, baptisée à La Madeleine le 29 février 1692, morte le 14 juin 1764 et inhumée à Saint-Pierre, vis-à-vis la chapelle de Saint-Martin; alliée le 24 juillet 1729, à La Madeleine, à Bon-François *Fruict*, écuyer, s[r] du Riez, fils de François-Rémy et de Marie *Ricourt*, baptisé à Saint-Maurice le 10 janvier 1699 sous le seul prénom de Bon, bourgeois de Lille par relief du 27 octobre 1729, greffier héréditaire des États de la Flandre wallonne, inhumé à Saint-Maurice le 22 novembre 1741; dont postérité.

4. — *Ignace-Joseph*, qui suit, X.

5. — *Catherine-Isabelle*, baptisée à La Madeleine le 15 février 1697, morte célibataire avant 1757.

6. — *Marie-Josèphe*, baptisée à La Madeleine le 18 juillet 1700, décédée sans alliance le 30 décembre 1752 et inhumée dans la chapelle Notre-Dame à La Madeleine. Elle offrit, avec ses sœurs Catherine-Isabelle et Marie-Thérèse, une chasuble et une dalmatique de tissu en or à cette paroisse; les marguilliers, en reconnaissance, firent célébrer un service solennel pour le repos de leurs âmes le 4 mars 1757.

X. — *Ignace-Joseph* CARDON, s[r] du Jardin, baptisé à La Madeleine le 30 mai 1694, bourgeois de Lille par relief du 30 juillet 1719, marguillier de La Madeleine, pourvu d'une curatelle sur la demande

de sa femme en vertu de lettres patentes du 1er décembre 1728, épousa à Saint-Étienne, le 11 août 1718, Marguerite-Thérèse *Dancoisne* dite *Le Cocq*, fille de Louis et de Marie-Philippine *Crespin*, baptisée à Saint-Étienne le 16 mars 1699, et morte paroisse Saint-Pierre le 2 août 1740 ; d'où :

1. — *Ignace-Philippe-François*, baptisé à Saint-Maurice le 20 avril 1719.

2. — *Ernest-Joseph*, sr du Rotoy à Courrières, baptisé à La Madeleine le 7 janvier 1722, d'abord novice jésuite à Tournai, puis échevin de Lille, administrateur de la Charité générale, marguillier de La Madeleine, mort le 23 novembre 1772 et inhumé à Saint-Pierre, vis-à-vis la chapelle paroissiale ; il épousa, le 22 octobre 1759, Catherine-Françoise *Desruelles*, fille de Pierre-Antoine-Constantin et de Marie-Françoise *Prévost*, née en 1734, morte le 1er septembre 1791 et enterrée au cimetière de Fives ; sans postérité.

3. — *Marie-Anne-Henriette*, baptisée à La Madeleine le 3 novembre 1723, enterrée au chœur de cette église le 28 août 1743.

4. — *Charles-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 22 juillet 1724, décédé le lendemain.

DEUXIÈME BRANCHE

VI bis. — *Michel* CARDON, bourgeois de Lille par relief du 12 avril 1582, échevin de cette ville, décédé paroisse Sainte-Catherine le 15 octobre 1631, épousa Jeanne *Delezenne*, fille de Jean et de Françoise *Muette* ; il eut :

1. — *Jacques*, qui suit, VII.

2. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 29 avril 1586, mariée en cette église, le 24 octobre 1605, avec Jacques *Ghure*, écuyer, sr de la Vorde, fils de Nicolas ; dont postérité.

3. — *Réginald*, baptisé à Saint-Étienne le 9 mars 1587.

4. — *Wallerand*, jumeau du précédent.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 janvier 1588.

6. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 27 novembre 1588, décédée paroisse Sainte-Catherine le 27 août 1617 (?).

7. — *Jean*, sr de Launoy, né ....., bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1614, marchand de draps de soie, marié en 1614 avec Marie *Desbuissons*, fille de Pierre et d'Antoinette *Castellain* ; d'où :

a. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 24 février 1617, mariée dans cette église, le 13 janvier 1637, avec François *Waresquiel*, sr de Mégaland, fils de Charles, bourgeois de Lille

par relief du 18 février 1637, nommé greffier de la gouvernance de Lille le 28 juillet 1660, receveur des Vieillettes de 1646 à 1661, receveur des Bapaumes en 1656 et 1657 ; dont postérité.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 24 février 1617, décédée le 7 février 1698, mariée : 1° à Saint-Étienne, le 17 février 1639, avec Jean *Dideman*, fils de Paul et de Marguerite *Rouvroy*, auditeur de la Chambre des comptes de Lille, dont elle eut un fils, *Jean*, qui lui légua tous ses biens par testament du 4 mars 1660; 2° à Saint-Étienne, le 21 juillet 1643, avec Lamoral *du Bois*, s[r] de Chocques, maître de la Chambre des comptes, grand connétable de la confrérie Sainte-Barbe, mort vers 1659; dont postérité.

c. — *Jean-Baptiste*, s[r] de la Vorde, baptisé à Saint-Étienne le 7 juin 1620, prêtre et chanoine de la collégiale d'Harlebeke pendant 46 ans, mort à Tournai le 4 septembre 1689. Son épitaphe, dans la cathédrale de cette ville, vis-à-vis du porche, est ainsi conçue : Hic jacet Reverendus ac vener. Dominus D. Joes Bapt. Cardon, insulensis presbiter, toparcha de la Vorde, Canfin etc., Collegiatæ Harlebecanæ per annos 46 canonicus ; In Deum ejusque Matrem pietate, ingenuitate morum et probitate, in templum et in egenos liberalitate conspicuus, vita functus Tornaci, 4 septembris Anno Dni MDC IIII[xx] IX, ætatis LXX, Requiescat in pace [1].

8. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 24 mars 1590, mariée dans cette église, le 24 août 1609, avec Jean *du Béron*, fils de Jean, s[r] du Bois, et d'Antoinette *Berthault* dite *de Hollande*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mars 1584, marchand, bourgeois de Lille par relief du 10 décembre 1609, remarié avec Jeanne *Gilleman*; dont postérité.

9. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 25 août 1592.

10. — *Michel*, qui suivra, VII[bis].

11. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 21 février 1596, religieuse.

12. — *Hélène*, baptisée à Saint-Étienne le 25 août 1598.

VII. — *Jacques* CARDON, baptisé à Saint-Étienne le 30 juillet 1585, bourgeois de Lille par relief du 25 octobre 1611, épousa à Saint-Étienne, le 30 janvier 1611, Jeanne *Ramery*, fille de Jean et de Jeanne *Desbarbieux*, morte en novembre 1618 ; d'où :

1. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 11 décembre 1611, alliée dans cette église, le 13 avril 1634, à Simon *Rosendal*, fils de Simon

1. *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XVI, p. 166.

et de Marie *de Moncheaux*, receveur des domaines au quartier de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 16 janvier 1635, inhumé le 25 septembre 1696 à Sainte-Catherine, dans la chapelle Notre-Dame de Tongres; dont postérité.

2. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne, le 19 mars 1613, décédée le 31 octobre 1668, et enterrée dans la chapelle de Saint-François aux Frères mineurs.

3. — *Michel*, qui suit, VIII.

4. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 19 mars 1616.

5. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1617.

VIII. — *Michel* CARDON, baptisé à Saint-Étienne le 27 décembre 1614, épousa à Louvain Jeanne *Doublart* ou *Dobbelaes*; d'où :

1. — *Ignace*, qui suit, IX.

2. — *Jacqueline-Louise*, décédée célibataire et enterrée le 9 avril 1714 à Saint-André, dans la chapelle de la Vierge.

3. — *Jacques-François*.

IX. — *Ignace* CARDON, s[r] de Beauffremetz, né à Louvain le 31 juillet 1640, bachelier ès lois, bourgeois de Lille par achat du 4 février 1667, marguillier de La Madeleine, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 8 mai 1714, épousa, le 9 juin 1668, Catherine *Rosendal*, fille de Simon et de Jeanne *Cardon*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 octobre 1639, enterrée à Saint-André le 23 juin 1689; dont :

1. — *Jeanne-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 mars 1669, inhumée à Saint-André le 25 février 1725, alliée à Saint-André, le 22 mars 1700, à François-Dominique *Mariaval*, fils de François, échevin d'Ypres, et de Marie-Florence *Tronzon*, bourgeois de Lille par achat du 17 août 1700. François Mariaval fut nommé conseiller secrétaire du Roi le 24 octobre 1720 à la place de son beau-père, mais cet office ayant été supprimé par arrêt du 28 août 1724, il acquit, pour 25.000 livres, celui de conseiller secrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie du conseil d'Artois, le 12 avril 1725; d'où postérité.

2. — *Ignace-François*, qui suit, X.

3. — *Jacques-Nicolas-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 décembre 1672, marguillier de Saint-André, décédé célibataire le 27 avril 1718 et inhumé dans cette église.

4. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 septembre 1674, mort sans alliance le 26 octobre 1705 et enterré dans l'église Saint-André.

5. — *Eugène-Marie*, baptisé à La Madeleine le 17 août 1676.

6. — *Pierre-Antoine*, baptisé à La Madeleine le 17 janvier 1678, mort le 22 juillet suivant.

7. — *François-Ernest*, baptisé à La Madeleine le 11 septembre 1679, capitaine au régiment de Courière espagnol, mort à Strasbourg le 31 mai 1703.

X. — *Ignace-François* CARDON, écuyer, s[r] de Beauffremez, baptisé à Saint-Maurice le 26 juin 1671, bourgeois de Lille par relief du 30 septembre 1709, gouverneur provincial des monnaies au département de Flandre, mort le 11 août 1743 et inhumé à Saint-Pierre, s'allia dans cette église, le 27 mai 1709, à Anne-Marie-Joseph *du Mortier*, fille de Henri-Joseph, écuyer, s[r] des Maretz, et de Marie-Anne-Thérèse *de Broide*, baptisée à La Madeleine le 24 juillet 1682, décédée le 11 avril 1765 et enterrée à Saint-Pierre ; d'où :

1. — *Marie-Louise-Henriette*, baptisée à Saint-Pierre le 3 décembre 1710, décédée célibataire et enterrée le 21 septembre 1743 dans l'église Saint-André.

2. — *Ignace-Joseph*, qui suit, XI.

3. — *Jacques-François-Emmanuel*, écuyer, s[r] de le Becq, baptisé à Saint-Pierre le 23 janvier 1713, capitaine au régiment d'infanterie de Poitou, tué au siège de Coni le 4 octobre 1744.

4. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 9 octobre 1714, décédée paroisse Sainte-Catherine le 9 novembre 1727.

5. — *Antoine-Louis-Joseph*, écuyer, s[r] des Maretz, baptisé à Saint-Pierre le 26 avril 1716, inscrit au rôle des nobles de Flandre en 1743, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 10 janvier 1747, arrêté avec sa fille dans sa maison de campagne de La Bassée pendant la Terreur, mort à Lille le 31 octobre 1795; marié avec Constance-Ernestine-Joseph *Tamine*, fille de François-Joseph et de Marie-Thérèse *Vanouck*, née à Armentières en février 1744, décédée à Avelin le 12 octobre 1807. Il en avait eu deux enfants qu'il légitima par son mariage :

a. — *Antoine-Louis-Joseph* CARDON DES MARETZ, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1773, officier de santé, marié à Lille le 11 prairial an VI avec Constance-Marie-Joseph *Buken*, fille de François et de Constance *Vandorp*, baptisée à Saint-André le 11 septembre 1773, légitimée par le mariage de ses parents, morte à Lille, veuve, le 29 septembre 1856 ; d'où :

aa. — *Adèle-Eugénie-Caroline*, née à Lille le 26 floréal an VII, couturière, décédée à Lille à l'hospice Saint-Sauveur le 9 décembre 1837.

bb. — *Esthelle-Constance*, née à Lille le 21 fructidor an VIII.

cc. — *Flore-Ernestine-Constance*, née à Lille le 29 fructidor an IX.

b. — *Antoinette-Louise-Josèphe*, baptisée à La Madeleine le 21 novembre 1777, décédée à Armentières le 16 décembre 1854, mariée avec Paul-Antoine-Augustin *Guilbert*, fils d'Augustin-Joseph et de Marie-Antoinette *Parsy*, né à La Bassée en 1765, juge de paix de cette ville où il décéda le 9 mai 1822; dont postérité.

6. — *Albert-François*, écuyer, s[r] de Montreuil, baptisé à Saint-Pierre le 18 mai 1718, lieutenant au régiment d'infanterie de Poitou, mort à Draguignan le 22 juillet 1744.

7. — *Marie-Rose*, baptisée à Saint-Pierre, le 9 septembre 1719, mariée dans cette église, le 26 janvier 1744, avec Henri-Pierre-Jacques *Renaud*, chevalier, s[r] de Boisrenaud, fils de Pierre-Renaud, écuyer, s[r] de Venize, et de Françoise-Emmanuelle *de Broide*, né en 1701, bourgeois de Lille par relief du 17 avril 1744, capitaine au régiment de Lévis, chevalier de Saint-Louis, décédé le 25 mars 1757 et enterré dans l'église Saint-Pierre ; dont postérité.

XI. — *Ignace-Joseph* CARDON, écuyer, s[r] des Molierres et de Beauffremez, baptisé à Saint-Pierre le 19 décembre 1711, échevin de la prévôté d'Esquermes le 15 février 1744, démissionnaire en 1747, bourgeois de Lille par relief du 29 avril 1745, échevin, rewart, mayeur de cette ville, inscrit au rôle des nobles après sa réclamation du 31 octobre 1743, mort le 23 mars 1767 et enterré dans l'église Saint-Pierre, épousa à La Madeleine, le 7 janvier 1745, Christine-Charlotte *Cardon*, fille de Louis-Joseph, écuyer, s[r] de Garsignies, et de Marie-Agnès-Joseph *de Muyssart*, baptisée à Saint-Pierre le 5 février 1717, décédée le 24 mai 1784 et inhumée à Saint-Pierre ; d'où :

XII. — *Louis-Ignace-Joseph* CARDON, écuyer, s[r] de Montreuil, baptisé à Saint-Pierre le 31 décembre 1745, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1769, inscrit au rôle des nobles après sa réclamation du 12 novembre 1768, décédé à Lille le 30 avril 1832, laissant un grand nombre d'ouvrages de piété et d'histoire [1]. Il épousa : 1° à Saint-André, le 21 novembre 1768, Élisabeth-

1. La liste se trouve dans la *Biographie lilloise* de VERLY et dans l'*Annuaire biographique* d'HENRION, 1834, tome II, p. 209 et 210.

Amélie *Aronio*, fille de Jacques-François, écuyer, sr de Romblay, et de Marie-Julie *Hespel*, née le 4 septembre 1748, morte le 9 octobre 1786; 2° à Lille le 11 messidor an III, Marie-Ernestine-Adélaïde *de Rouvroy*, fille de Jacques-François-Alexandre, chevalier, sr de Fournes, et de Marie-Claire-Joseph-Bonne *Jacops*, baptisée à Saint-Maurice le 8 décembre 1741, morte à Lille le 12 mars 1830; d'où :

1. — Du premier lit : *Marie-Charlotte-Amélie*, née le 14 mars 1770 et baptisée ce jour par le chanoine Gabriel de Garsignies, mariée, le 14 prairial an III, avec Louis-Henri *de Rouvroy de Beaurepaire*, fils de Jacques-François-Alexandre, chevalier, sr de Fournes, et de Marie-Claire-Joseph-Bonne *Jacops*, né le 4 octobre 1738, mort le 24 fructidor an XII; dont postérité.

2. — *Marie-Louis-Ignace*, qui suit, XIII.

3. — *Gabrielle-Eubertine*, baptisée à Saint-Pierre le 30 juin 1773, morte le 1er juillet suivant.

4. — *Marie-Françoise de Sales-Julie*, baptisée à Saint-Pierre le 1er avril 1774, décédée célibataire à Lille le 19 avril 1848.

XIII. — *Marie-Louis-Ignace* CARDON, écuyer, sr de Montreuil, baptisé à Saint-Pierre le 5 juin 1771, sous-préfet de Cambrai, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de Sainte-Anne de Russie, mort à Lille le 15 février 1837, épousa : 1° à Lille, le 20 juillet 1795, Marie-Josèphe-Sophie *Le Couvreur d'Orifontaine*, fille de Louis-Joseph, écuyer, sr dudit lieu, et d'Augustine-Charlotte *Aronio*, baptisée à Saint-Étienne le 3 février 1766, décédée le 26 frimaire an VII; 2° à Lille, le 19 décembre 1799, Philippine-Joseph-Bibiane *de Rouvroy*, fille de Joseph-Louis-Anaclet, écuyer, sr de Capinghem, et de Robertine-Josèphe *Lecomte du Bus*, née le 26 avril 1781, morte le 25 mai 1868; dont :

1. — Du premier lit : *Marie-Charlotte-Sidonie*, née à Lille le 23 vendémiaire an V, morte le 20 brumaire suivant.

2. — *Marie-Augustine-Sidonie*, née à Lille le 9 frimaire an VII, morte à Paris le 22 novembre 1835, mariée, le 25 mai 1828, avec Bernard-Louis-Théodore *Berthier de Viviers*, fils de François-Louis et de Marie-Henriette-Félix *Mallet de Ternantes*, né à Tonnerre le 7 décembre 1783, chevalier de la Légion d'honneur, nommé secrétaire du Roi à la conduite des ambassadeurs le 25 janvier 1822, créé baron héréditaire par lettres du 22 décembre 1827, veuf d'Angélique-Désirée *de l'Espine*, décédé à Paris le 25 mars 1855; sans postérité de ce mariage.

3. — Du second lit : *Ignace-Joseph-Amédée*, né à Lille le 26 brumaire an IX, mort à Cambrai le 7 janvier 1824.

4. — *Paul-Ignace-Armand-Anaclet* CARDON DE GARSIGNIES, né à Lille le 24 nivôse an XI, entra d'abord dans la carrière administrative, puis dans les ordres, fit ses études théologiques à Rome, fut ordonné prêtre à Amiens, devint vicaire-général de ce diocèse, puis évêque de Soissons et Laon en 1848, chevalier de la Légion d'honneur ; il mourut à Soissons le 6 décembre 1860.

5. — *Louis-Ignace-Joseph-Anatole* CARDON DE GARSIGNIES, né à Croix le 13 fructidor an XII, maire de Ligny, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, mort à Ligny le 21 septembre 1886 ; marié à Vereaux (Cher) le 18 juillet 1836, avec Marie-Mathilde *de Bosredont*, fille de Mayeul et de Sylvie *de Magnac*, née audit lieu le 17 octobre 1813, décédée à Ligny le 9 novembre 1877 : dont :

a. — *Blanche-Marie*, née à Ligny le 30 avril 1839, en religion sœur Marie-Thérèse, carmélite.

b. — *Marie-Bibiane-Isabelle*, née à Ligny le 5 octobre 1842, morte à Pau le 13 avril 1905, mariée à Ligny, le 10 mai 1862, avec Fernand-Hippolyte-Hermine *d'Espagne*, marquis de Venevelles, fils d'Arnould-Julien-Édouard et d'Eudoxie-Louise-Agathe *de Rouvroy*, né à la Cessoye (Lambersart) le 27 septembre 1831, y décédé le 17 décembre 1877 ; dont un fils :

6. — *Léonce-Ignace-Félicien-Camille*, qui suit, XIV.

XIV. — *Léonce-Ignace-Félicien-Camille* CARDON DE GARSIGNIES, né le 13 mai 1810, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, maire de Beaufort (Somme), décédé à Beaucamps le 8 octobre 1885, épousa, en 1838, Jeanne-Marie-Honorine *de Rocquard*, fille d'Honoré-Joseph et d'Alexandrine-Charlotte-Marie *de Navier*, née en avril 1821 ; dont :

1. — *Thérèse-Marie*, née à Amiens le 17 juin 1840, mariée : 1° à Beaufort, le 3 février 1863, avec Gaston-Marie, comte *de Saint-Gilles*, fils de Charles-Ariste et de Georgine-Marie *de la Belinaye*, né au château de Bois-le-Houx, à Lintré (Ille-et-Vilaine), le 22 août 1835, sous-officier aux zouaves pontificaux, décoré de la médaille de Castelfidardo, chevalier de l'ordre de Pie IX, décédé à Fougères le 5 avril 1865 ; dont un fils ; 2° à Beaucamps, le 14 octobre 1873, avec Christian, comte *de Vigneral*, fils de Marie-Gustave et d'Henriette-Louise *de Vauquelin*, né à Rilly (Calvados), le 25 septembre 1835, ancien zouave pontifical, décédé le..... 1906 ; dont postérité :

2. — *Marie-Marguerite-Bibiane*, née à Amiens le 15 décembre 1841, décédée au château de la Barillère (Mayenne) le 18 avril 1880,

mariée à Beaufort, le 19 mai 1863, avec Hervé-François-Régis, vicomte *de Couasnon*, fils de Louis-Paul et de Marie-Lucie *de la Bourdonnaye*, né au château de Terchamps à Ruillé-le-Gravelois (Mayenne) le 10 septembre 1841 ; dont postérité.

3. — *Amédée*, qui suit.

XV. — *Amédée Cardon* DE GARSIGNIES, né en juin 1846, mort à Nice le 12 mars 1889, épousa à Paris (7e arrt), le 6 juillet 1872, Anna-Louise-Marie *de Diesbach de Belleroche*, fille de Ladislas-Louis-Alexandre et de Caroline-Constance, marquise *de Maillardoz*, née le 14 septembre 1844 ; d'où :

1. — *Marie-Léonce-Ignace-Joseph*, né le 15 août 1878, décédé le 24 juin 1880.

2. — *Joseph-Noël*, né le 25 décembre 1881.

3. — *Romain-Anatole*, né le 20 septembre 1886.

VII bis. — *Michel* CARDON, sr du Broncquart, baptisé à Saint-Étienne le 17 novembre 1594, bourgeois de Lille par relief du 9 novembre 1620, échevin de cette ville, épousa à Saint-Maurice, le 19 octobre 1620, Antoinette *Desbuissons*, fille de Pierre et d'Antoinette *Castellain*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1598 ; dont :

1. — *Étienne*, baptisé à Saint-Maurice le 1er août 1621.

2. — *Jacques*, qui suit, VIII.

3. — *Ernestine*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 octobre 1629, ursuline.

4. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 15 octobre 1631.

5. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 24 octobre 1633, professe à l'abbaye de Marquette le 5 janvier 1653, prieure de ce couvent en 1688, y décédée le 20 janvier 1694.

6. — *Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 26 mai 1636, mort en bas-âge.

7. — *Philippe*, qui suivra après la descendance de son frère (branche du Bourg.)

8. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 29 mars 1643, jésuite.

VIII. — *Jacques* CARDON, sr du Broncquart, baptisé à Sainte-Catherine le 24 septembre 1625, bourgeois de Lille par relief du 5 septembre 1654, échevin de cette ville, receveur de l'hôpital des Vieillettes de 1662 à 1699, mort en septembre 1706, épousa à

Saint-Étienne, le 24 janvier 1654, Isbergue *Vandenberghe* [1], fille d'Adrien et de Catherine *Boute*, d'une famille de Courtrai ; d'où :

1. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 25 août 1655.

2. — *Marie-Dorothée*, baptisée à Saint-Étienne le 6 février 1657.

3. — *Isbergue*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juillet 1658, professe à l'abbaye de Marquette le 15 septembre 1675, y décédée le 8 juillet 1677.

4. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 7 mai 1660.

5. — *Philippe-François*, baptisé à Saint-Maurice le 30 mai 1662.

6. — *Jean-Simon*, s[r] de Varens, baptisé à Saint-Maurice le 24 juin 1665, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1696, receveur des Vieillettes de 1699 à 1714 ; ayant fait de mauvaises affaires, une curatelle lui fut donnée le 22 novembre 1715 ; il quitta alors Lille, mais ses créanciers le poursuivirent à Tournai et le firent enfermer au beffroi le 21 août 1741. Libéré quelque temps après, Jean-Simon Cardon alla mourir à Annœullin le 27 août 1748. Il avait épousé à Saint-Étienne, le 31 janvier 1696, Marie-Thérèse *Vanderlanen*, fille d'Ambroise et de Marguerite-Françoise *du Toict* ; d'où :

a. — *Françoise-Isbergue-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 24 novembre 1696.

b. — *Marie-Albertine*, née en 1697, professe à l'hôpital Notre-Dame de Comines en 1720, y décédée le 19 avril 1756.

c. — *Isbergue-Hyacinthe*, baptisée à La Madeleine le 1[er] mars 1699.

d. — *Henri-Ernest*, s[r] de Varens, baptisé à La Madeleine le 16 octobre 1700, testa à Valenciennes le 30 mai 1759 [2], mourut dans cette ville, paroisse de La Chaussée, le 14 décembre 1760 et fut inhumé dans cette église. Il épousa Marguerite *Roolle*, d'une famille noble suisse, dont il n'eut qu'une fille :

aa. — *Marc-Marguerite-Émilie*, alliée à N. *Dieux y Voye*, conseiller du Roi, correcteur ordinaire en sa chambre des comptes à Paris.

e. — *Jacques-François*, baptisé à La Madeleine le 6 septembre 1702, mort paroisse Saint-Maurice le 9 janvier 1706.

f. — *Philippe-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 1[er] octobre 1704.

g. — *Marie-Josèphe-Isidore*, baptisée à Saint-Maurice le 13 mars 1706.

---

1. Vanden Berghe : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent.*

2. Archives municipales de Valenciennes, dossier n° 4449.

h. — *Françoise-Ernestine-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 11 janvier 1709.

i. — *Marie-Séraphine-Josèphe-Agathe*, baptisée à Saint-Étienne le 10 janvier 1710.

j. — *Marie-Henriette-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juillet 1711, morte célibataire à Armentières, le 7 frimaire an III.

7. — *Pierre-Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 27 mars 1667, religieux jacobin.

8. — *Marie-Dorothée*, baptisée à Saint-Étienne, le 4 février 1669.

9. — *Jacques-François*, baptisé à Saint-Étienne le 16 septembre 1670, capitaine d'infanterie au régiment de Saint-Vallier.

10. — *Ernestine*, baptisée à Saint-Étienne le 8 janvier 1672, morte à Arras, paroisse Saint-Aubert, le 22 décembre 1714, mariée à Saint-Étienne, le 4 juin 1692, avec Albert-François *de Douay*, écuyer, s[r] de Baisne, du Préhèdre, fils de Nicolas et d'Isabelle *Le Cambier*, échevin d'Arras en 1688, 1689, 1692 ; député des États d'Artois à la cour, nommé avocat garde-scel en la chancellerie d'Artois le 17 octobre 1693, inhumé le 4 novembre 1699 dans l'église Saint-Nicolas-sur-les-Fossés à Arras ; dont postérité.

11. — *Ignace-François*, qui suit, IX.

12. — *Marie-Agnès-Claire*, née en 1674, urbaniste à Lille le 27 avril 1692, morte le 4 juillet 1695.

13. — *Marie-Aldegonde*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1675.

14. — *François-Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1680.

IX. — *Ignace-François* CARDON, s[r] du Broncquart, baptisé à Saint-Étienne le 20 septembre 1673, bourgeois de Lille par relief du 20 octobre 1717, entré au service en 1692, comme cornette au régiment de dragons d'Artois, lieutenant réformé à la suite du régiment de Languedoc, lieutenant en 1700 dans le régiment de cavalerie de Horn, blessé à Alcala en Portugal à la tête d'un détachement de 150 maistres qu'il commandait en chef, major, puis capitaine au régiment de Vaudrey cavalerie, puis capitaine au régiment de Wignacourt, chevalier de Saint-Louis, anobli par lettres données à Paris et enregistrées le 27 mars 1721, décédé à Herlies. Il épousa à La Madeleine, le 8 janvier 1717, Marie-Florence *Waresquiel*, fille de Jean-Baptiste, écuyer, et de Rose *Desbuissons*, baptisée à La Madeleine le 18 septembre 1668, décédée le 17 février 1762 et inhumée le 19 dans l'église Saint-Maurice; dont :

1. — *Albertine-Josèphe*, baptisée à La Madeleine le 23 octobre 1717, morte à Valenciennes, paroisse Saint-Géry, le 20 février 1785, alliée à Saint-Maurice, le 14 février 1746, à Pierre-Albert *Mustelier*, écuyer, s[r] de Berlaimont, fils de Jean, conseiller secrétaire du Roi, ancien juge des marchands à Valenciennes, et d'Anne-Albertine *Vareiskoot*, baptisé à Saint-Jacques de Valenciennes le 12 mars 1721, officier au régiment d'Auvergne, bourgeois de Lille par achat du 14 février 1746, inscrit au rôle des nobles de France par ordonnance du 7 décembre 1747, mort aux Bons-Fils à Lille; dont postérité.

2. — *Henriette-Josèphe*, baptisée à La Madeleine le 25 janvier 1719.

3. — *Isbergue-Rose*, baptisée à Saint-Étienne le 22 janvier 1720.

4. — *Amélie-Caroline*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juillet 1721, décédée célibataire à Lille le 23 fructidor an V.

5. — *Angélique-Isabelle*, baptisée à Saint-Étienne le 1[er] août 1722, y décédée le 19 mai 1723.

6. — *Ignace-Albert*, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1725, mort le 23 août 1727.

7. — *Julie-Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 6 avril 1726.

8. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juin 1727, décédé le lendemain et inhumé dans la chapelle Saint-Nicolas.

9. — *Ignace-Albert*, qui suit, X.

X. — *Ignace-Albert* CARDON, écuyer, s[r] du Broncquart, baptisé à Saint-Étienne le 3 septembre 1729, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1774, échevin de 1774 à 1789, marguillier de La Madeleine, inscrit au rôle des nobles après sa requête du 15 octobre 1778, mort à Lille le 5 juin 1811 ; épousa à Saint-André, le 23 novembre 1773, Marie-Antoinette *Vanhove*, fille d'Augustin-François, avocat, et de Marie-Joseph *Delescluze*, baptisée à Saint-Étienne le 17 avril 1741, morte à Lille le 21 mai 1823 ; dont :

1. — *Albertine-Antoinette-Josèphe*, dame du Broncquart, née le 12 novembre 1774, baptisée le 15 à Saint-André, morte à Lille le 3 février 1858, alliée dans cette ville, le 18 frimaire an X, à Henri-Clément *du Bosquiel*, écuyer, fils d'Henri-Joseph, écuyer, s[r] d'Elfaut, et d'Anne-Félicité *Goudeman*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 décembre 1773, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Lille le 21 février 1832 ; dont postérité.

2. — *Henri-Joseph*, baptisé à Saint-André le 23 juillet 1780, mort le 9 mars 1781.

VIII bis. — *Philippe* CARDON, sr du Bourg, baptisé à Saint-Étienne le 27 octobre 1640, bourgeois de Lille par relief du 16 novembre 1668, enterré à Saint-Catherine le 26 mars 1721, épousa à La Madeleine, le 24 juillet 1668, Marie-Jeanne *Fruict*, fille de Romain et de Catherine *Potteau*, morte le 18 mars 1721 ; dont :

1. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1669, enterrée dans l'église Saint-André le 6 août 1742, alliée à Saint-Étienne, le 15 avril 1697, à Jacques-Philippe *Tesson*, sr de la Tour et de Loblet, fils de Gilles et de Catherine *Moreau*, baptisé à La Madeleine le 28 octobre 1668, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 29 juillet 1697, échevin de cette ville, mort le 12 mai 1713 et enterré à Saint-André au pied de la chaire ; dont postérité.

2. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 15 mai 1670, inhumée dans la chapelle Sainte-Barbe en cette église le 15 juin 1741, mariée à Sainte-Catherine, le 23 juillet 1708, avec Michel *Vandercruisse*, fils de Michel et de Marie *Delobel*, né le 13 mars 1669, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1708, conseiller référendaire en la chancellerie près le Parlement de Flandre, décédé le 12 juin 1747 et inhumé à côté de sa femme ; sans postérité.

3. — *Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 12 février 1672 et enterré à Sainte-Catherine le 24 avril 1719.

4. — *Marie-Ernestine*, baptisée à Saint-Étienne le 14 décembre 1675, alliée à Sainte-Catherine, le 25 novembre 1704, à Jean-Baptiste *Stappart*, sr de la Haye, fils de Jean et d'Élisabeth *Ramery*, baptisé à Saint-Maurice le 21 février 1672, bourgeois de Lille par relief du 14 janvier 1705, anobli par Louis XIV en octobre 1706 eu égard aux services rendus par son père décédé trésorier de France et sur la recommandation de l'électeur de Cologne, Clément de Bavière, à qui il avait prêté sa maison de campagne dite de la Haye, sise à Esquermes ; sans postérité.

5. — *Michel-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 2 avril 1679.

6. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne, le 27 mai 1682.

7. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 7 septembre 1685, mort le 5 août 1739 et inhumé à Sainte-Catherine, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1713, contrôleur des États de Lille, marié à Ypres avec Françoise-Claire *Wallems*, fille de Jean-Baptiste et de Catherine-Claire *Pauché*, baptisée à Saint-Jacques d'Ypres le 9 février 1686, décédée paroisse Sainte-Catherine le 8 mai 1715 ; dont une fille.

a. — *Catherine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 novembre 1713, morte le 26 février 1763 et enterrée dans

cette église vis-à-vis le chœur près le pilier de l'adoration, alliée dans cette église, le 21 décembre 1741, à Romain-Albert *Ingiliard*, s[r] du Plouy, fils d'Édouard, chevalier, s[r] de la Mairie, et de Marie-Catherine-Thérèse *de Fourmestraux*, baptisé à Saint-Étienne le 30 septembre 1702, d'abord chanoine de Saint-Pierre, puis contrôleur des États de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 4 avril 1742, décédé le 7 novembre 1762 et inhumé à Sainte-Catherine dans le chœur près le buffet des marguilliers ; sans postérité.

NON RATTACHÉS.

Michelle CARDON, décédée veuve de Pierre *Baillet* vers 1639, dont une fille.

Yolente CARDON, née vers 1638, religieuse à l'hôpital de Seclin en 1665, morte le 21 décembre 1718.

Hugues CARDON, décédé paroisse Saint-Maurice le 6 avril 1678, marié avec N. *de Riencour*, morte sur la même paroisse le 2 mars 1678.

Jean, *Michel*, *Jacqueline*, *Catherine*, *Charles*, *Élisabeth*, baptisés à Saint-Étienne les 6 mars 1582, 19 août 1584, 30 octobre 1576, 28 avril 1579, 25 mai 1583 et 12 novembre 1581.

Michel, *Jacqueline*, *Jacqueline*, *Louise*, *Louis*, *Gilles*, baptisés à Saint-Étienne les 21 septembre 1578, 30 mars 1584, 6 mai 1584, 30 mars 1581, 19 septembre 1584, et 16 décembre 1575.

Nicolas, *Jeanne*, *Jean*, *Michel*, *Pétronille* et *Catherine*, baptisés à Saint-Étienne les 6 décembre 1586, 26 avril 1586, 24 octobre 1586, 18 octobre 1585, 29 janvier 1577 (n. st.) et 13 avril 1585 ; tous ces baptêmes figurent sans renseignements dans la table de Couppé.

Guillaume, fils d'*Henri*, lequel obtint en janvier 1547 (n. st.) des lettres de rémission pour un meurtre.

Enfin, on trouvera aux registres d'état-civil beaucoup d'autres Cardon qui semblent avoir appartenu à d'autres familles du même nom ; il y eut en effet à Lille les Priez Cardon de Rollencourt, les Cardon d'Avelu, et au XIX[e] siècle les Cardon de Vidampierre ; puis plusieurs autres familles de moindre illustration dont l'une originaire de Fives habita quelque temps Lille et existe encore à Valenciennes.

Les Cardon d'Avelu et de Flegard seront l'objet d'une courte notice que l'on trouvera ci-après.

1547, janvier. — *Lettres de rémission accordées à Guillaume Cardon.*

Charles...., etc[a]. Savoir faisons à tous présens et avenir, Nous avoir receu l'umble supplication de *Guillaume Cardon*, fils de feu *Henry*, de son stil tanneur et coureur de cuyrs, natif de la paroische Saincte-Catherine de nostre ville de Lille, contenant comme le XXIIII[e] jour de septembre XV[c] XLV, que lors il résidoit et faisoit son stil soubz sa mère, vefve dudit feu Henry, son père, en ladicte paroische ès faulxbourgs de la porte de la Barre, ledit suppliant, Roger Hernam, Anthoine Cornil et feu, lors vivant, Jehan Pohier et autres tanneurs et coureurs résidens tant esdits faulxbourgs que faulxbourgs des portes de Saint-Pierre et des Reinaulx d'icelle ville, se trouvèrent au disner en la maison ou pend pour enseigne « le Quesne » situé et confrontant au marchié de nostre dicte ville, avec Jehan du Quesnoy, charton, qui avoit mené meulre les escorches dudict suppliant et consors au moulin appartenant à l'hospital Contesse d'icelle ville, pour faire compte et rassemblement entre eulx de ladicte moulture et récréer ensemble comme l'on estoit accoustumé chascun an. Et à l'après-disner, ledit feu Jehan Pohier déclaira audict suppliant qu'il luy avoit fait du gros dommaige en ayant acheté les cuyrs Colard Clais qui est bouchier, lesquelx par avant la femme dudict Pohier qui estoit vefve avoit acheté, au content de ce que ledit suppliant le avoit requis à mariage et ne y avoit peu parvenir, appellant icelluy suppliant plusieurs fois : meschant villain ; à quoy luy respondit ledit suppliant que c'estoit ung villain qui faisoit les villoines, et que le contraire de ce que ledit feu disoit estoit vérité et feroit gaigure contre luy pour une livre de groz. Nonobstant ce, icelluy feu ne se contentant déclara audit suppliant de rechief que c'estoit ung meschant et villain et que jamais il ne l'aimeroit ; et icellui suppliant dict, qui s'il le haïoit, qu'il ne en povoit més ; et oyant que ledit feu le menassoit, faindit vouloir laisser son eaue et sortit de la chambre, et tost après retourna, espérant que ledit feu fut appaisié et en mectant pied au bancq pour se rasseoir, icelluy feu qui estoit assis à son opposite, luy donna, sans mot dire, pardessus la table ung cop de poing au visaige si impétueux qu'il en eut le nez persuré, et sy se efforcha luy faire plus grief desplaisir si il ne fut retiré d'illecq scandalizié. Et environ deux heures après, estant retourné au pourpris de sadicte mère, oïant et voyant icelluy feu accompaignié de sa femme et autres passer au devant d'illec et sentant le doleur de sondit nez, saisit une demie picque et poursuyvit icelluy feu, et le aïant rataint assez près de sa maison distant

de la maison de sadicte mère ung bon demy ject d'arcq, impuissant de frener sa colère, auroit frappé et actaint ledit feu ung cop vers les espaulles et ung aultre sur le chief ; duquel cop reçu sur ledict chief, comme il entendit depuis, icelluy feu auroit esté bleschié à sang coullant. Et combien que ladicte bleschure ne fut de soy mortelle, obstant le creveu (cerveau) n'estoit aucunement endommaigié, ains estoit du tout curable, si icellui feu eust voulu user de bon régime, comme les médecins et cirurgiens ont déclairé, néantmoins quinze jours ensuivant, il seroit finé ses jours par non avoir usé dudit régime, au regret et grant desplaisir d'icellui suppliant et de sadicte mère qui est éaigée de LXVIII ans ou environ, ayant autres enffans, obstant que ledit suppliant qui est éaigé de quarante ans conduisoit et gouvernoit son ouvroir et stil, et s'est pour doubte et révérence de justice absenté de noz pays et seigneuries, délaissant sadicte mère, frère, seur, parens et amis, vivant ailleurs en estranges marches et contrées en grant povreté et misère, et plus fera, si nostre grâce, rémission et pardon ne luy est sur ce impartie; pour laquelle, considéré qu'il est autrement de bonne fame et renommée, sans jamais avoir eu debat ne fait desplaisir à personne, il nous a très humblement supplié et requis. Pour ce est-il que nous, ces choses considérées, audit suppliant inclinans favorablement à sadicte supplication et requeste, et luy veullans en ceste partie préférer grâce et miséricorde à rigeur de justice, luy avons au cas dessusdit quicté, remis et pardonné, quictons, remectons et pardonnons de grâce espécial, par ces présentes, le cas et homicide dessus déclairé, ensemble toute peine et amende corporelle et criminele en quoy, pour raison dudit cas et homicide, il peult avoir mesprins, offensé et estre encourru envers nous et justice, et l'avons quant à ce remis et restitué, remectons et restituons à ses bon nom, fame et renommée en noz pays et seigneuries et à ses biens non confisquez s'aucuns en a, tout ainsi qu'il estoit avant l'advenue dudit cas et homicide, imposant sur ce silence perpétuel à nostre procureur général et à tous autres noz justiciers et officiers quelxconques, satisfaction toutesvoyes faicte premier et avant tout œuvre à partie intéressée, se faicte n'est... &ª... Pourveu aussi que ledit suppliant sera tenu de amender ledit cas envers nous civillement selon l'exigence d'icelluy, la faculté de ses biens et noz ordonnances sur ce faites ; et avec ce, de payer et reffondre les mises et despens de justice s'aucuns sont pour ce faiz et ensuiz : le tout à l'arbitraige et taxation de nostre gouverneur de Lille ou son lieutenant que commectons à ce, auquel mandons que appellé par devant luy tous ceulx qui pour ce seront à appeller, il procède bien et deuement à la vériffication et intérinement de cesdictes présentes,

selon leur forme et teneur : lequel intérinement ledit suppliant sera tenu de requérir pardevant lesdits de nostre Gouvernance de Lille ou son lieutenant en dedens six mois prochains, sur paine de perdre le fruict et effect de cestes. Et ce fait et ladicte amende civille tauxée, arbitrée et payée ès mains de nostre receveur ou autre nostre officier qu'il appartiendra... &ª il et tous aultres noz justiciers, et officiers présens et advenir cui ce regardera, leurs lieuxtenans et chascun d'eulx... &ª facent, seuffrent et laissent plainement et paisiblement joÿr et user, sans luy faire, mectre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné ores, ne ou temps avenir, en corps ny en biens, en manière quelconque, aucun destourbier ou empeschement au contraire, ains, se son corps ou aucuns de sesdits biens... estoient pour ce prins, saisiz et arrestez... les mectent ou facent mectre incontinent et sans délay à plaine et entière délivrance. Car ainsi nous plaist-il. Et affin que ce soit chose ferme et estable à tousjours, nous avons fait mectre nostre séel à ces présentes, saulf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné en notre ville de Bÿns, ou mois de Janvier, l'an de grâce mil cincq cens quarante six : de nostre empire le XXVII[e]... etc[a]. Ainsi escript sur le ply : Par l'Empereur en son conseil, et signé : DE SYMANDRES. Et encoires est escript : Visa.

Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1758 : Registre des Chartes de l'Audience de l'année 1547, f° 13, v°.

1721, mars. — *Lettres de noblesse en faveur du sieur François Cardon.*

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous présens et avenir, salut. Comme il est important au bien d'un estat qu'il y ait des récompenses pour ceux qui contribuent le plus à sa conservation, afin d'exciter les autres à les imiter, nous avons depuis notre avènement à la Couronne, et à l'exemple des Roys nos prédécesseurs et particulièrement du feû Roy nostre très honoré seigneur et bisayeul, une attention particulière à reconnoistre les services de ceux qui aiant dès leur jeunesse embrassé la profession des armes ont généralement exposé leur vie dans toutes les occasions qui s'en sont présentées pour la desfence et la gloire de cette couronne, et nous avons en même temps crû ne pouvoir le faire et leur en marquer nostre satisfaction d'une manière qui leur fust plus sensible qu'en les distinguant par une marque d'honneur qui passast à leur postérité, ce pourquoi, estant bien informé que notre cher et bien amé *François*

Cardon, chevalier de nostre ordre militaire de S^t^-Louis, capitaine au régiment de Cavallerie de Vaudrey, nous sert depuis plus de vingt huit années sans discontinuation, ayant commencé en 1692 en qualité de cornette au régiment de dragons d'Artois où il servit jusques à la paix de Riswick, qu'il fut fait lieutenant réformé à la suite de celuy de Languedoc, du quel aiant esté tiré en 1700 pour mettre une compagnie sur pied dans le régiment de cavallerie de Horn depuis devenu Vignaux, il seroit passé avec ledit régiment en 1703 en Espagne et s'y seroit trouvé de mesme qu'en Portugal à toutes les occasions où ledit régiment auroit esté employé et y auroit reçu plusieurs blessures, entre autres une considérable à la cuisse, près d'Alcala à quatre lieues de Madrid, à la teste d'un détachement de cens cinquante maistres qu'il commandoit en chef, ensuitte de quoi aiant esté fait major dudit régiment, il auroit continué à y servir jusques après la dernière paix, qu'ayant esté réformé à la suiste de celuy de Vaudrëy nous l'avons remis depuis à la teste d'une compagnie dans ledit régiment où il continüe de nous servir actuellement, et que dans toutes les occasions qui se sont offertes il a donné des preuves de toute la valleur, l'assiduité, l'expérience, la fermeté et la conduite que l'on peut désirer dans un homme de guerre, et s'y est toujours distingué, ce qui luy a fait mériter les tesmoignages avantageux qui nous [ont] estés rendus en sa faveur par plusieurs de nos officiers généraux, sachant d'ailleurs que ledit *Cardon* est issu d'une des premières et plus anciennes familles de nostre ville de Lille, alliée à plusieurs nobles du costé d'Isbergue de Vandenbergh, sa mère, qui estoit née d^lle^, et que feu *Jacques Cardon*, s^r^ Bronquart, son père, a esté pendant l'espace de plus de quarante ans du corps des magistrats de nostre ville de Lille où il a serviz avec autant de capacité et de probité que de zèle et d'affection pour le bien publicq, en sorte que nous trouvant suffisamment incité par toutes ces considérations de luy donner des marques de la satisfaction particulière qui nous demeure de ses services, nous avons résolu pour cet effet de l'eslever au degré de noblesse. Scavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvans, nous de l'avis de nostre très cher et très amé oncle le duc d'Orléans, petit fils de France, régent de nostre royaume, de nostre très cher et très amé oncle le duc de Chartres, premier prince de nostre sang, de nostre très cher et très amé cousin le duc de Bourbon, de nostre très cher et très amé cousin le comte de Charollois, de nostre très cher et très amé cousin le prince de Conty, princes de nostre sang, de nostre très cher et très amé oncle le comte de Toulouze, prince légitimé, et autres pairs de France, grands et notables personnages de nostre royaume et de nostre grâce specialle, pleine puissance

et authorité royalle, nous avons par ces présentes, signées de nostre main, annobli et annoblissons ledit *François Cardon* et du titre et qualité de noble et gentilhomme décoré et decorons, voulons et nous plaist qu'il soit tenu censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et postérité tant masles que femelles nés et à naistre en légitime mariage, de mesme que ceux qui sont issus de noble et ancienne race, et que ledit s^r *François Cardon* et sa postérité soient en tous lieux et en droits tant en jugement que hors de jugement, tenus, censez et reputez nobles et gentilshommes et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité d'escuyers et parvenir au degré de chevalerie et à tous autres réservez à nostre noblesse, jouïr et user de tous honneurs, privilèges, prééminences, franchises, et exemptions dont jouissent les autres nobles de nostre royaume, comme aussy qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs, terres et seigneuries de quelque nature et qualité qu'ils soient, et en outre luy avons permis et à sesdits enfans et postérité de porter des armoiries timbrées telles qu'elles seront réglées et blasonnées par le s^r d'Hozier, juge d'armes de France, et qu'elles seront peintes et figurées dans ces présentes auxquelles son acte de réglement sera attaché sous le contrescel de nostre chancellerie, avec pouvoir et liberté de les faire peindre, graver et insculper en tels endroits de leurs maisons que bon leur semblera sans que pour raison du présent annoblissement led. *François Cardon* et ses descendans soient tenus de nous payer ny à nos successeurs Roys aucune finance ny indemnité, dont, à quelque somme qu'elle puisse monter, nous luy avons fait et faisons don par ces présentes à la charge toutefois de vivre noblement et sans déroger à ladite qualité; Sy donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenant nostre Cour de parlement de Flandre séante à Douay, président et trésoriers généraux de France au bureau de nos finances à Lille et à tous autres officiers et justiciers qu'il appartiendra, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouir et user ledit s^r *François Cardon*, ensemble sesdits enfants et postérité masles et femelles nés et à naistre en légitime mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschements quelconques, nonobstant tous édits, réglements, ordonnances, arrests, lettres et autres choses à ce contraires auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces dites présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours nous avons fait mettre notre scel auxdites présentes. Donné à Paris au mois de mars l'an de grâce 1721 et de notre règne le sixième. Signé : Louis et sur le reply Par le Roy: le duc d'Orléans, LEBLANC, et à costé visa

d'Aguesseau. pour annoblissement à *François Cardon*; signé : LEBLANC et scellé du grand sceau de sa Majesté en cire verte.

Charles d'Hozier, escuyer, conseiller du Roy, généalogiste de sa maison, juge d'armes et garde de l'armorial général de France et chevalier de la relligion et des ordres nobles et militaires de St-Maurice et de St-Lazarre de Savoye, après avoir veu les lettres patentes en forme de charte données à Paris au mois de mars de la présente année 1721, ces lettres signées Louis et sur le reply par le Roy le duc d'Orléans régent présent, contresignées Leblanc, par lesquelles sa Majesté annoblit le sieur *François Cardon*, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis et capitaine dans le régiment de cavallerie de Vaudray, et annoblit aussy ses enfans et sa postérité masle et femelle née et à naistre en légitime mariage, nous, en exécution de la clause contenue dans lesdites lettres, et qui permet audit sr *Cardon* de porter des armoiries timbrées telles qu'elles sont, réglées et blazonnées par nous comme juge d'armes de France, et ainsy qu'elles seront peintes et figurées dans lesd. lettres, avons réglé pour ses armoiries à l'avenir un escu *d'azur à trois chardons d'or posés deux et un*, cet escu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or et d'azur; et affin que ce réglement que nous avons enregistré dans le registre des réglemens d'armoiries de ceux qu'il plaist au Roy d'annoblir puisse servir au Sr *Cardon*, nous luy avons donné le présent acte pour estre attaché sous le contreseau de la chancellerie, nous l'avons signé de nostre seing manuel et nous y avons fait mettre l'empreinte du sceau de nos armes, à Paris le samedi huitième jour du mois de mars de la présente année 1621. — Signé : D'HOZIER et scellé.

Lesdites lettres transcrites sur le registre à ce destiné sont précédées de la mention suivante :

Sur la requeste présentée à la Cour par *François Cardon*, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis et capitaine dans le régiment de cavalerie de Vaudrey, contenant qu'ayant plü à Sa Majesté de luy accorder de lettres de noblesse il supliait la Cour d'en ordonner l'enregistrement; veu lesdites lettres données à Paris au mois de mars 1721 signées Louis et sur le reply par le Roy le duc d'Orléans régent présent, Philippeaux. Yappendant le grand seau de sa majesté en cire verte, conclusions du procureur général du Roy; ouï le rapport de messire Turpin, conseiller, et tout considéré,

La Cour a ordonné et ordonne que lesdites lettres de noblesse seront enregistrées au greffe de la Cour pour jouïr par le supliant de l'effet et contenu en icelles selon leur forme et teneur. Fait à Douay en parlement le vingt sept mars 1721.

Archives du Parlement de Flandre, registre aux provisions, n° 7, f° 75 v°.

1746, 22 juillet. — *Provision de Prévost Général de la Mareschaussée de Flandres pour le sieur Louis-Eugène Cardon, sieur d'Ardomprez.*

Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre. A tous ceux qui ces présentes verront, salut. L'office de prevost-général d'une compagnie de mareschaussée au département de Flandres à la résidence de Lille dont étoit pourveu le sieur Anselme-François Mousson s'étant trouvé vacant par son décès, nous avons cru ne pouvoir le faire plus dignement remplir que par notre cher et bien amé *Louis-Eugène Cardon*, sieur d'Ardomprez, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Les services que nous a rendus pendant vingt-une années ledit sieur *Cardon d'Ardomprez* tant en qualité de lieutenant qu'en celle de capitaine dans le régiment de Crillon cy-devant Richelieu et Rohan, et les preuves qu'il a données en toutes occasions de sa valeur, de sa bonne conduite et de son zèle, ainsy qu'il nous l'est justifié par le certificat de notre amé et féal conseiller en nos conseils le sieur d'Argenson, ministre et secrétaire d'estat et de nos commandements et finances ayant le département de la guerre, cy attaché sous le contre scel de notre chancellerie, nous persuadent que ledit sieur *Cardon d'Ardomprez* ne laissera rien à désirer dans l'exercice de ladite charge de la vigilance et de l'exactitude et de l'honneur que demandent les devoirs et les fonctions qui en font l'objet ; à ces causes et pour autres considérations, nous avons audit sieur *Louis-Eugène Cardon d'Ardomprez* donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes signées de notre main ledit office de prevost général d'une compagnie de mareschaussée au département de Flandres à la résidence de Lille dont il a payé en nos revenus casuels le droit de huitième denier en conséquence de la déclaration du nœuf aoust mil sept cens vingt deux et que tenoit et exerçoit ledit sieur Anselme-François Mousson qui en avoit payé le droit annuel et après le décès duquel Dame Anne-Isabelle-Joseph Despiennes, sa veuve, nous a nommé et présenté audit office par acte du vingt-cinq avril dernier le sieur Robert-François-Estienne Huvino de Cagnicourt ; mais ledit sieur Huvino de Cagnicourt n'ayant voulu se faire pourvoir dudit office il en a fait sa démission en faveur dudit sieur *Cardon d'Ardomprez* par autre acte du huit juin aussy dernier cy attaché, pour ledit office avoir, tenir et exercer, en jouir et user par ledit sieur *Cardon d'Ardomprez* aux honneurs, pouvoirs, libertez, fonctions, authoritez, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunitez, prérogatives, prééminences, gages de neuf cens livres et de deux mille cens livres de

solde par chacun an qui luy seront payez par quartier de trois en trois mois des fonds à ce destinez pour le payement des mareschaussées, avec faculté de prendre la qualité d'écuyer tant qu'il possédera ledit office seulement s'il n'a d'ailleurs droit de la prendre, exemption de collecte, de logemens de gens de guerre, de tutelle, curatelle, nomination à icelles et autres charges publiques et généralement des autres droits, exemptions, privilèges, prérogatives, fruits, profits, revenus et émolumens appartenans audit office tels et tout ainsy qu'en a jouy ou deu jouir ledit feu sieur Mousson et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourveus de pareils offices, conformément à notre édit du mois de mars mil sept cens vingt et deux, déclarations et arrests rendus en conséquence, encore bien que ledit sieur Mousson n'ait vécu les quarante jours portez par nos règlemens de la rigueur desquels attendu l'annuel qu'il a payé, nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons ledit sieur *Cardon d'Ardomprez* par cesdites présentes ; si donnons en mandement à nos très chers et bien amez cousins les maréchaux de France ou leur lieutenant général en la connétablie et mareschaussée de France au siège de la table de marbre de notre palais à Paris, que leur étant apparu des bonnes vie et mœurs, âge de vingt cinq ans accomplis requis par nos ordonnances, conversation et religion catholique, apostolique et romaine dudit sieur *Cardon d'Ardomprez*, qu'il n'ait dans le nombre des officiers de la mareschaussée aucuns parens ni alliez aux degrez prohibez par nos ordonnances et qu'ayant pris de luy le serment requis et accoustumé, ils le reçoivent, mettent et instituent de par nous en possession dudit office et l'en fassent jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertez, fonctions, authoritez, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunitez, prérogatives, prééminences, gages, solde, fruits, profits, revenus et émolumens susdits et y appartenans et lui fassent obéir et entendre de tous et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernans ledit office. Mandons en outre aux trésoriers, receveurs et autres préposez pour le payement des gages et solde des prevosts-généraux, lieutenans et autres officiers des compagnies de mareschaussée establies en conséquence dudit édit du mois de mars mil sept cent vingt, que des fonds à ce destinez ils ayent à payer et délivrer comptant audit sieur *Cardon d'Ardomprez* lesdits neuf cens livres de gages et deux mille cens livres de solde attribuez par chacun an audit office de trois en trois mois conformément audit édit à commencer du jour et datte de sa réception de laquelle rapportant copie collationnée ainsy que des présentes pour une fois seulement avec quittances de luy suffisantes, nous voulons lesdits gages et solde être passéz et allouéz

en la dépense des comptes de ceux qui en auront fait le payement partout où il appartiendra sans difficulté. Car tel est notre bon plaisir. En témoin de quoy Nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Versailles le vingt deuxième jour de juillet l'an de grâce mil sept cens quarante six et de notre règne le trente unième. Signé Louis, et sur le replys de par le roy M. DE VOYER D'ARGENSON.

Archives communales de Lille. Fonds de la Maréchaussée, reg. coté n° 13599; reg. aux commissions d'archers et d'officiers, 1721-1754, f° 167.

1770, 11 avril. — *Commission au sieur Louis-Eugène Cardon d'Ardomprez, pour tenir rang de lieutenant colonel de cavallerie.*

Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à Notre cher et bien amé le sieur *Louis-Eugène Cardon d'Ardomprez*, prévôt-général de notre Maréchaussée de Flandres et Artois, Salut. Mettant en considération les services que vous nous avez rendus dans toutes occasions qui s'en sont présentées et voulant vous en témoigner notre satisfaction; à ces causes et autres à ce nous mouvans nous vous avons commis, ordonné et établi, commettons, ordonnons et établissons par ces présentes signées de notre main pour prendre et tenir rang de lieutenant-colonel dans nos troupes de cavalerie du jour et datte de ces présentes et ce sous notre autorité et sous celle du sieur marquis de Bèthune, colonel général de notre cavalerie légère, et du sieur marquis de Castries, maître de camp général d'icelle, là et ainsi qu'il vous sera par nous ou nos lieutenans-généraux commandé et ordonné pour notre service, de ce faire vous donnons pouvoir, commission, autorité et mandement spécial. Mandons à tous qu'il appartiendra de vous recevoir et faire reconnoître en ladite qualité et qu'à vous en ce faisant soit obéi. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le unzième jour d'avril l'an de grâce mil sept cent soixante dix et de notre règne le cinquante cinquième, Signé Louis et plus bas par le Roy le duc DE CHOISEUL et scellé de cire jaune.

Archives communales de Lille. Série des Affaires générales. Carton 102, dossier 24, Maréchaussée.

1770, 13 avril. — *Lettre du duc de Choiseul à Monsieur d'Ardompret, prévôt-général à Lille.*

A Versailles, le 13 avril 1770.

J'ai rendu compte au Roy, Monsieur, de la demande que vous avez faite de votre retraite, Sa Majesté satisfaite de vos anciens et bons

services tant dans les troupes que dans votre charge de prévôt-général, a bien voulu vous l'accorder avec la commission de lieutenant colonel et huit cent livres sur les fonds des maréchaussées à titre d'appointements conservés. Je vous donne avis de cette grâce avec plaisir, d'autant qu'aucun prévôt-général n'avoit encore obtenu une retraite aussi distinguée. Au reste, je préviens le sieur d'Ennevelin votre survivancier et adjoint qui va être doresnavant chargé du service de la Compagnie de maréchaussée de Flandre et Artois et des comptes à m'en rendre. Je suis, Monsieur, votre très humble et affectionné serviteur. Signé Le duc DE CHOISEUL.

Archives communales de Lille. Série des Affaires générales. Carton 102, dossier 24. Maréchaussée.

1794, février-juin. — *Arrestation et détention d'Antoine Cardon et de sa fille, Antoinette, à La Bassée.*

Séance du 5 ventôse an II.

Séance tenante le comité a arrêté qu'en vertu d'un arretté des représentants du peuple Saint-Just et Lebas qui ordonne que tous les cy devant nobles qui se trouvent dans les départements du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et de l'Aisne, seront mis en état d'arrestation dans les vingt-quatre heures de la réception de l'arrêté et demeureront au secret, en conséquence le comité a délibéré que le citoyen *Antoine Cardon*, ex-noble, et la citoyenne *Antoinette*, sa fille, seront mis en état d'arrestation chez eux avec sauvegarde, vu la grande infirmité dudit *Cardon* et les citoyens Éloy Daleux et Gille Pollet sont nommés commissaires avec le citoyen Despierre, secrétaire dudit comité, pour apposer le scellé sur tous les effets et papiers dudit *Cardon* et de sa fille.

Les commissaires, de retour, ont rapportés audit comité qu'ils ont mis en état d'arrestation chez lui avec sauvegarde le nommé *Cardon* et sa fille *Antoinette*, etc... (fol. 72 v° et 73).

Perquisition du 6 ventôse :

Le dit jour les commissaires de retour ont déclarés après avoir scrupuleusement examiné les papiers dudit *Cardon* et de sa fille, n'avoir rien trouvé de contraire au bien être et sûreté de la république, sinon deux titres de créance représentant la féodalité, et lesdits commissaires ont signés :

Antoine CAUDELIER et POLLET (fol. 73 v°).

Séance du 29 germinal an II.

Séance tenante, il a été délibéré que la citoyenne *Cardon* détenue au quartier de cette commune pourra sortir de ses arrets ce soir vu

l'urgence de sa maladie, sur l'attestation du citoyen Leleux médecin; elle sera cependant sous sauve garde chez elle (fol. 84 v°).

Séance du 4 floréal an II.

Séance tenante il a été donné lecture d'un arrêté du citoyen Guiot représentant du peuple qui ordonne la liberté à la citoyenne *Cardon* comme il suit :

Lille le 4 floréal 2e de la république une et indivisible — le représentant du peuple près l'armée du Nord :

Vu la pétition de la citoyenne *Toinon Cardon*, l'avis de la municipalité de La Bassée et celui du comité révolutionnaire de cette commune, arrêté que la citoyenne *Toinon Cardon* sera mise sur le champ en liberté et le concierge de la maison d'arrest où elle est détenue est autorisé à lui en ouvrir les portes à la présentation du présent arrêté.

Étoit signé : Florent Guiot avec son cachet (fol. 85).

Séance du 6 messidor an II.

Le comité assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances considérant que le citoyen *Cardon*, mis en état d'arrestation... est infirme et hors d'état de s'évader, il a été arrêté qu'il n'auroit plus de gardien et qu'il resteroit sans caution (fol. 98).

Sans date. — *Demande de certificat de civisme par Louis Ignace Cardon.*

Aux Citoyens Maire, officiers municipaux et notables composant le Conseil général de la Commune de Lille.

Louis-Ignace Cardon (ci-devant de Montreuil) rentier, domicilié habituellement rue Française, assez malheureux pour être enveloppé dans une ci-devant caste dont il n'a jamais partagé les sentimens, espère que vous ne considérerez son éloignement que comme un témoignage de sa soumission envers les autorités constituées et non comme la punition d'un crime qu'il a toujours abhorré.

Fondé sur votre justice, il espère que vous voudrez bien lui accorder un certificat de civisme. (signé) : L. Cardon.

(en marge l'apostille suivante) : Avis de l'Assemblée générale de la 5ème section.

(signé) : Rohart, secrétaire-greffier.

A refuser, attendu qu'il y a des réclamations.

Archives du Nord, série L. District de Lille, portefeuille n° 58 ; original et autographe sur papier.

CARDON D'AVELU, FLÉGARD, ETC.

ARMES : *Inconnues.*

I. — *Charles* CARDON, fils de Pierre, décédé avant 1592, naquit à Halluin, acheta la bourgeoisie de Lille le 4 décembre 1592 et décéda avant 1630 ; il épousa : 1° Marie *Goddin* ; 2° Catherine *de Rocques* ; dont il eut :

1. — Du premier lit : *Marie*.
2. — *Jacqueline*.
3. — *Claire*.
4. — Du second lit : *Mathias*, bourgeois de Lille par relief du 13 septembre 1614, marié avec Antoinette *Prévost*, fille de Raphaël et de Péronne *de Menil*.
5. — *Charles*, chirurgien, bourgeois de Lille par relief du 13 janvier 1617, alliée à Isabeau *Vanderhaghe*, fille d'Étienne.
6. — *Jean*, qui suit, II.
7. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 23 mai 1608.
8. — *Hélène*, baptisée à Saint-Étienne le 29 septembre 1612.

II. — *Jean* CARDON, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1630, mort avant 1661, épousa Anne *Beaussart*, fille de Jacques ; d'où :

1. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1668, allié à Jeanne-Marie-Françoise *Le Roux*, fille d'Antoine et de Jeanne *Stocart*, dont il eut :
   a. — *Jean-Nicolas*, qui releva sa bourgeoisie le 4 décembre 1698 et épousa Angélique-Catherine *de Mirabia y Basurto*, fille de Martin.
2. — *Charles*, qui suit, III.

III. — *Charles* CARDON, bourgeois de Lille par relief du 7 juillet 1661, mort vers 1709, épousa Catherine *du Hamel*, fille de Pierre et de Jeanne *Descamps* ; d'où :

1. — *Jacques*, qui suit, IV.
2. — *Eubert*, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1717, mort avant 1753, époux de Marie-Catherine-Joseph *Angelo*, père de :

a. — *Edme-Eubert-Anne-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 17 février 1718.

b. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Esquesmes le 17 septembre 1720.

c. — *Claude-Louis-Joseph*, s[r] d'Avelu, né à Esquermes le 24 août 1721, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1753, officier de la milice de Flandre, marié à Sainte-Catherine, le 30 juin 1753, avec Marie-Anne *Cardon*, fille de Jacques et de Suzanne *Liénard*, baptisée à Wazemmes le 9 juin 1698, décédée paroisse Sainte-Catherine le 8 décembre 1756 ; sans enfants.

d. — *Charles-Étienne*, baptisé à Esquermes le 4 novembre 1722.

e. — *Marie-Antoinette-Augustine*, baptisée à Esquermes le 8 juin 1726.

f. — *Antoine-François-Ignace*, baptisé à Esquermes le 10 juillet 1727.

IV. — *Jacques* CARDON, bourgeois de Lille par relief sur requête du 4 mars 1709, eut de Suzanne *Liénard* :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Wazemmes le 22 septembre 1694, y décédée le 25 février 1696.

2. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Sauveur de Lille le 8 avril 1697.

3. — *Marie-Anne*, baptisée à Wazemmes le 9 juin 1698, mariée avec son cousin germain.

4. — *Étienne-Eubert*, qui suit, V.

5. — *Barbe-Caroline*, baptisée à Wazemmes le 6 décembre 1701.

6. — *Valentine-Éléonore-Madeleine*, baptisée à Wazemmes le 23 juillet 1704.

7. — *Charles-Laurent*, baptisé à Wazemmes le 12 août 1706, bourgeois de Lille par relief du 18 décembre 1758, bourgeois de Douai le 27 août 1766, marié à Sainte-Catherine, le 23 janvier 1758, avec Élisabeth *Vanhove*, fille de Dominique et de Martine *Mauviez*, baptisée à Saint-Étienne le 7 mai 1717, morte paroisse Sainte-Catherine le 21 février 1789 ; d'où :

a. — *Élisabeth-Charlotte*, morte paroisse Saint-Étienne le 11 novembre 1787, à vingt-huit ans, épouse de Philippe-Joseph *Ricquet*, avocat en Parlement, fils de Pierre-Joseph, médecin, et de Marie-Thérèse *Dorchies*.

8. — *Jacques-François*, baptisé à Wazemmes le 11 juillet 1711, capitaine au régiment des grenadiers royaux, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Douai le 23 mai 1767.

V.— *Étienne-Eubert* CARDON, baptisé à Wazemmes le 28 décembre 1699, bourgeois de Lille par relief du 7 juin 1746, bourgeois de Douai le 9 décembre 1766, mort à Wazemmes, épousa Catherine-Antoinette *Tresca*, fille d'Augustin-François et de Marie-Madeleine *Vanhove*, décédée à Vailly (Aisne) ; dont :

1. — *Charles-Louis* CARDON D'AVELU, enseigne aux gardes wallonnes le 10 juin 1769, tué à la descente d'Alger le 8 juillet 1775.

2. — *Dominique-Marie* CARDON DE FLÉGARD, né vers 1749, officier, chevalier de Saint-Louis, mort à Lille, le 4 août 1836, sans laisser d'enfants de Françoise-Joseph-Adélaïde *Gousse*.

3. — *Augustine-Élisabeth*, née vers 1751, morte à Lille le 28 juillet 1841, veuve de Louis-Hector *Gamonet*.

DESBARBIEUX

ARMES : *d'azur à trois roues d'or, au chef du même.*

I. — *Gérard* DESBARBIEUX [1], fils de Jean et de Marie *Le Febvre*, petit-fils de *Jean* et arrière-petit-fils d'*Huart*, mort entre 1521 et 1525, eut :

1. — *Guillebert*, qui suit, II.
2. — *Jacques*, né à Quesnoy-sur-Deûle, bourgeois de Lille par achat du 7 février 1521 (n. st.), marié après cette date.
3. — *Jean*, né à Quesnoy-sur-Deûle, bourgeois de Lille par achat du 7 juillet 1525 ; il avait alors deux filles : *Jeannette* et *Péronne*.
4. — *Baudechon*, né à Quesnoy-sur-Deûle, bourgeois de Lille par achat du 1er décembre 1525.

II. — *Guillebert* DESBARBIEUX, qui fut père de :

III. — *Gilles* DESBARBIEUX, mort avant 1554, père de :

IV. — *Jean* DESBARBIEUX, bourgeois de Lille par achat du 6 avril 1554 (n. st.), avait à cette date les dix enfants suivants :

1. — *Mahieu*.
2. — *Toussaint*, qui suit, V.
3. — *Charles*.
4. — *François*.
5. — *Péronne*.
6. — *Agnès*.
7. — *Jacquemine*.
8. — *Catherine*.
9. — *Philippote*.
10. — *Jeannette*.

---

1. Nous trouvons les mentions suivantes dans le manuscrit 601 de la bibliothèque de Lille : Marie *Le Febvre*, veuve de *Jean* DESBARBIEUX, ses fils *Pierre*, *Jean*, *Guilbert*, 1406 (page 12, v°). Isabeau *de Cottignies*, veuve de *Jean* DESBARBIEUX et ses fils *Huchon* et *Pierre* (page 79). Jeanne *du Bos*, veuve de *Guilbert* DESBARBIEUX, remariée avec Olivier *Le Hembre*, 1464 (page 121). *Aelis* DES BARDIEUX, épouse de Grard *Le Hembre*, 1464 (page 121).

11. — *Georges*, né après le 6 avril 1554, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1575 ; père de :

a. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1595 [1].

V. — *Toussaint* DESBARBIEUX, né à Flers, bourgeois de Lille par achat du 2 mars 1554 (n. st.), mort avant 1590, eut de Catherine *Labbe* :

1. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1580, décédé avant 1607, allié à Marie *Castellain*, d'où :

a. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice en septembre 1581, bourgeois de Lille par relief du 12 janvier 1607, marié dans cette église, le 7 octobre 1606, avec Loize *de Lattre*, fille de Simon et de Lucquette *Mulier* ; d'où :

aa. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 27 juillet 1607.

bb. — *Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 11 avril 1609.

cc. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 21 mars 1611.

dd. — *Wallerand*, baptisé à Saint-Maurice le 27 février 1613.

ee. — *Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 8 septembre 1617.

ff. — *Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 19 septembre 1619.

gg. — *Catherine*, alliée à Saint-Maurice, le 12 février 1643, à Jean *Cardon*, fils de Quirin et de Catherine *Regnard*, bourgeois de Lille par relief du 15 mai 1643; dont postérité.

b. — *Toussaint*, marchand teinturier, bourgeois de Lille par relief du 21 février 1609, marié à Saint-Étienne, le 17 janvier 1609, avec Marie *de Lobel*, fille d'Hugues et de Catherine *Le Cocq*, baptisée à Saint-Étienne, le 1er novembre 1586, d'où :

aa. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 11 juillet 1610.

bb. — *Hugues*, baptisé à Saint-Étienne le 30 août 1611.

2. — *Toussaint*, qui suit, VI.

3. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 12 février 1567 (n. st.).

4. — *Jaspart*, qui suivra, VI bis.

VI. — *Toussaint* DESBARBIEUX, né à Lille, marchand et tondeur de draps, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1590, acheta en

---

1. Il eut d'autres enfants ; d'après la table de Couppé, nous avons relevé les baptêmes suivants : *Toussaint*, *Marguerite*, *Jacques* et *Jacques*, baptisés à Saint-Étienne les 17 septembre 1581, 29 mars 1586, 10 avril 1587 et 5 juin 1596 ; les trois premiers sont peut-être enfants de *Georges*.

décembre 1609, de Barthelémi *Masurel*, le fief des Prés à Flers, puis ceux de Beuvreucq, de le Vigne, de Salomé près La Bassée, fut échevin de Lille et mourut le 16 octobre 1641. Il épousa Marie *Lhermitte*, décédée le 8 juillet 1626, et en eut :

1. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 8 juillet 1590.

2. — *Toussaint*, baptisé à Saint-Maurice le 29 juillet 1595, mort célibataire avant son père. Il obtint sentence de noblesse de la gouvernance de Lille le 7 décembre 1628 [1], fut créé chevalier par Philippe IV le 11 février 1630 ; il légua sa riche bibliothèque aux Jésuites de Lille. (Voir *Souvenirs religieux*, 1892, page 108.)

3. — *Marie*, décédée paroisse Saint-Maurice le 3 mai 1657, alliée dans cette église, le 13 juillet 1614, à Jean *de Lannoy*, s[r] des Plantis et de la Deusle, fils de Jacques et de Marguerite *Le Vasseur*, baptisé à Saint-Étienne le 14 juin 1583, bourgeois de Lille par relief du 2 janvier 1615, capitaine d'une compagnie bourgeoise, anobli par lettres données à Madrid le 19 novembre 1641, décédé le 25 décembre 1644 ; dont postérité.

4. — *Gaspard*, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1598, célibataire.

5. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 13 avril 1601, alliée à Philippe-Guillaume *de Caldembourg*, écuyer, s[r] d'Elbeuf, haut drossard de Limbourg, créé chevalier par lettres données à Madrid le 24 mars 1629 ; dont postérité.

6. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Maurice le 5 août 1604.

7. — *Luc*, baptisé à Saint-Maurice le 22 juin 1605.

8. — *François*, jumeau du précédent.

9. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 30 mars 1607.

VI[bis]. — *Jaspart* ou *Gaspard* DESBARBIEUX, né à Lille, marchand, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1598, mort avant 1642, épousa Marguerite *Miroul*, fille de Jean, procureur, et de Philippote *du Maretz*, baptisée à Saint-Étienne le 26 février 1582, morte le

---

1. L'acte, fort long et rempli de termes de droit et de citations latines, ne donne malheureusement pas les preuves qui furent fournies. Il se termine ainsi : « Scavoir faisons que veu ledit procès à grande et meure deliberacion de conseil, et considéré tout ce que faict à considerer et mouvoir peult, nous par nostre sentence definitive et pour droict, avons ladicte requeste intheriné et inthérinons selon sa forme et teneur, et en ce faisant déclaré que ledit impétrant comme descendant de Grard des Barbieus est issu de noble generacion et capable de porter tiltre d'escuyer et en suite de ce joyr des prerogatives droicts et immunités dont la noblesse peult et doibt joyr. Prononché en l'auditoire de la gouvernance de Lille ce septième de décembre mil six cens vingt et huit ; en tesmoing de ce, nous avons ces presentes faict seeller de nostre seel et de celluy du souverain bailliage de Lille. » (*Bibliothèque communale de Lille*, manuscrit 601, p. 211-217.)

22 mai 1626 ; il fut membre du magistrat et était qualifié d'écuyer sur les registres de la loi dès 1634 ; il eut :

1. — *Wallerand*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juillet 1606, prêtre, décédé paroisse Saint-Maurice le 16 février 1661.

2. — *François*, qui suit, VII.

3. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 2 octobre 1609.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 11 juillet 1610.

5. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1611, alliée, le 11 juin 1640, à Maximilien *du Bois de Hoves*, écuyer, s[r] du Bucq, fils de Bauduin, écuyer, s[r] d'Herignies, veuf de Marie *Fasse*, remarié avec Jossine *Sourdeau* ; sans postérité de ce mariage.

6. — *Jaspart*, baptisé à Saint-Étienne le 31 mars 1613, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1642, échevin, greffier civil de Lille le 8 avril 1650, démissionnaire de cet emploi le 25 janvier 1661, marié avec Jeanne *Blauwart*, fille de Jean ; d'où :

a. — *Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 juillet 1642.

b. — *François*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 septembre 1643.

c. — *Jacques-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 mai 1645.

d. — *Agnès-Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 mai 1646.

e. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 30 novembre 1647.

f. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 18 février 1651.

g. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 13 mars 1654.

7. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 16 septembre 1614, vivant en 1647.

8. — *Anselme*, baptisé à Saint-Étienne le 3 février 1616, chanoine de Renaix, puis de Saint-Pierre de Lille.

9. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 16 mars 1619.

VII. — *François* DESBARBIEUX, écuyer, s[r] du Thilleul, baptisé à Saint-Étienne le 15 février 1608, bourgeois de Lille par relief du 29 décembre 1633, échevin, mayeur et rewart de cette ville, où il décéda le 12 juin 1665 ; épousa : 1° Anne *de Gosée*, fille de Simon, s[r] de Balastre le Casteau, receveur général des domaines du comté de Namur, et d'Anne *Gautier* ; 2° Catherine *Denis* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Simon-Ignace*, écuyer, s[r] du Thilleul, célibataire.

2. — *Anne-Marie,* baptisée à La Madeleine le 10 décembre 1634, épouse de N. *Polchet*; dont postérité.

3. — Du second lit : *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 10 mai 1647.

4. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 5 septembre 1648.

5. — *Toussaint*, baptisé à Saint-Étienne le 25 novembre 1649.

6. — *Pierre*, baptisé à Saint Étienne le 15 mai 1652.

7. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mai 1654.

8. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 17 février 1656.

9. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1660.

10. — *Marie-Jeanne,* baptisée à Saint-Étienne le 28 novembre 1663.

1630, 11 février. — *Lettres de chevalerie en faveur de Toussaint des Barbieus, sieur des Prez et de Salomé.*

Philippes, etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut. Scavoir faisons que pour la bonne relation que faite nous a esté de nostre cher et bien amé escuyer *Toussainct des Barbieus*, sieur des Prez et de Salomé, natif et résident en nostre ville de Lille en nostre pays et comté de Flandres, et qu'il seroit descendu en ligne directe, masculine et légitime, de la noble et ancienne famille *des Barbieus* de laquelle plusieurs depuis l'an 1300 seroyent esté honnorez du titre de chevalier, et que Damoiselle Marie *L'Hermite*, sa mère, seroit issue de la maison et famille de L'Hermite, conducteur des premières troupes chrestiennes qui se croisèrent pour la conqueste de la Terre Saincte environ l'an 1097; ayant en outre ledit *Toussainct des Barbieus*, son père et ayeuls en tous temps et occasions rendus tous bons offices et devoirs pour le service de leurs souverains, sans avoir onques fait aucun acte dont on auroit pu blamer leur fidélité et preudhommie, et procuré tousjours des alliances de la même qualité, comme a fait dernièrement Demoiselle *Anne des Barbieus* avec Messire Guillaume *de Caldenbourg*, sieur de Beucq, par nous n'a guères aussy créé chevalier. Pour ces causes et tout ce que dessus considéré, mesmes afin de le stimuler d'avantage et luy donner occasion par quelque marque d'honneur de se signaler et s'évertuer de plus en plus en nostre service, Nous, désirans favorablement le traiter, décorer et eslever, avons iceluy *Toussainct des Barbieus* fait et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes; voulans et entendans que d'orénavant il soit tenu et réputé pour tel en tous ses actes et besongnes et jouisse des droits, libertez et franchises dont jouissent et ont accoustumé de jouir tous autres chevaliers par toutes nos terres

et seigneuries, signamment en nos Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière comme s'il eut esté fait et créé chevalier de nostre propre main. Mandons et commandons à tous nos lieutenans, gouverneurs, mareschaux et autres nos justiciers, officiers et subgets ausquels ce peut toucher en quelque manière que ce soit, que ledit *Toussainct des Barbieus* ils souffrent et laissent dudit tittre de chevalier et de tout le contenu en ces dites présentes pleinement et paisiblement jouir et user, sans luy faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire. Car ainsy nous plaist-il. Pourveu qu'au préalable il sera tenu présenter ces présentes à Dom Jean de Castillo, nostre secrétaire du registre des mercèdes, afin d'en estre tenu notice et mémoire ès livres de sa charge.

En tesmoin de ce, nous avons signé ces présentes de nostre main, et à icelles fait mettre nostre grand scel.

Donné en nostre ville de Madrid, royaulme de Castille, le 11e jour du mois de febvrier 1630, et de nos règnes le 9e. Soubsigné : Philippes.

Sur le ply estoit escript : Par le Roy, soubsigné : Josse de Brito.

Sur ledit ply estoit encore escrit : Tome la racon, en 30 de marcede 1630. Signé : Dom Jean de Castillo.

Sur ledit ply estoit encore escrit :

Ces lettres sont enregistrées en la Chambre des Comptes du Roy à Lille, du consentement de Messeigneurs les Président et gens d'icelle au registre des Chartes y tenu commençant 1er de février 1633, folio 180, le 22e de décembre dudit an, par moy signé : R. Simon.

Collationné sur l'original par moy soubsigné à Lille le 30e d'octobre 1669. Signé : Denys Godefroy.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille : art. B. 1675. — Supplément aux Registres des Chartes : Titres nobiliaires, tome I, fos 51 et suivants.

FRANS

ARMES : *de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux grappes de raisin d'argent feuillées du même, en pointe d'une pomme de pin d'argent, tige en haut.*

I. — *Jean* FRANS, né à Lille, dont il acheta la bourgeoisie le ?

II. — *Jean* FRANS, son fils, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 2 septembre 1589, père de :

1. — *Jean,* qui suit, III.

2. — *Marguerite,* morte le 15 février 1667, alliée à Mathieu *Dutrau*, fils de Jean et d'Antoinette *Depienne*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mai 1594, marchand drapier, bourgeois de Lille par relief du 12 août 1619.

III. — *Jean* FRANS, baptisé à Saint-Étienne le 22 janvier 1590, épousa Françoise *Deffontaines* ; d'où :

1. — *André,* qui suit, IV.

2. — *Jeanne*, religieuse à l'hospice Gantois depuis le 4 octobre 1631, décédée le 30 novembre 1682.

3. — *Marie*, religieuse à l'hospice Gantois depuis le 6 novembre 1633, décédée le 26 juin 1647.

4. — *Françoise*, alliée à Saint-Étienne, le 22 août 1645, à Pierre *Herreng,* fils de Pierre et d'Anne *Descou*, baptisé à Saint-Étienne le 23 décembre 1616.

IV. — *André* FRANS, bourgeois de Lille par relief du 11 août 1636, mort le 28 novembre 1663, épousa à Saint-Étienne, le 16 décembre 1635, Catherine *Descamps*, fille de Jean et de Marie *Le Mesre,* baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1618, décédée le 16 juin 1687 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Salvator à Saint-Étienne ; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1636.

2. — *André*, qui suit, V.

3. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 18 janvier 1640.

4. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 octobre 1641, morte le 16 juillet 1695, alliée à Josse-Damas *Foucquier*, fils de

Josse et de Philippote *Castel*, baptisé à Saint-Étienne le 10 décembre 1638, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1665, mort le 19 juin 1701 ; ils furent tous deux inhumés dans la chapelle Saint-Salvator à Saint-Étienne.

5. — *Alexis*, baptisé à Saint-Étienne le 9 novembre 1647, prêtre, élu chantre de Saint-Pierre le 26 juin 1690, mais refusé par Rome qui lui préféra Jacques Lhermitte ; à la mort de ce dernier, il fut de nouveau élu, puis confirmé le 21 octobre 1702 ; il mourut le 15 novembre 1703 et fut inhumé à Saint-Pierre.

V. — *André* FRANS, baptisé à Saint-Étienne le 17 juin 1638, bourgeois de Lille par relief du 20 avril 1676, épousa à Saint-Étienne, le 27 janvier 1676, Antoinette *Wacrenier*, fille de Jacques et de Claire *Fruict*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mai 1649, morte paroisse Saint-Maurice le 29 mai 1709 ; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 2 septembre 1677.
2. — *Alexis-François*, qui suit, VI.

VI. — *Alexis-François* FRANS, s^r^ de la Hamayde, baptisé à Saint-Étienne le 24 janvier 1679, bourgeois de Lille par relief du 13 août 1703, nommé conseiller procureur du Roi à la Monnaie de Lille par lettres données à Versailles le 4 février 1714, marguillier de Saint-Étienne, décédé le 25 août 1754 et enterré le 27 dans la chapelle Notre-Dame de Consolation à Saint-André. Il avait obtenu des lettres d'honneur données à Versailles le 10 décembre 1737. Il épousa Marie-Françoise *de Rogier*, fille de Charles, écuyer, conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Tournai, et de Marie-Jeanne *Le Grand*, née à Tournai le 5 mai 1679, morte à Lille le 12 décembre 1745 et inhumée aux Frères mineurs ; d'où :

1. — *Alexis-François*, écuyer, s^r^ de la Chapelle à Bas-Warneton, né à Chelle-Molembay (Hainaut) en 1701, bourgeois de Lille par relief du 17 mars 1738, bourgeois de Saint-Omer par achat en 1739, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre, décédé paroisse Saint-Jean-Baptiste à Saint-Omer le 19 avril 1752. Il épousa à Saint-André, le 19 janvier 1738, Marie-Joseph-Marguerite *Lenglart*, fille d'Hubert et de Marie-Madeleine *Guidin*, baptisée à Saint-Maurice le 29 mars 1703 ; dont :

a. — *Marie-Augustine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 18 mai 1741, décédée à Valenciennes le 10 octobre 1813, mariée à Saint-Denis de Saint-Omer, le 27 décembre 1772, avec Flore-Achille *Hennet*, chevalier, fils de François-Ferdinand-Philémon, prévôt, juge royal civil et criminel des ville et prévôté de Bavay,

et de Marie-Aldegonde *Desmons*, né à Bavay le 14 septembre 1737, nommé conseiller du Roi en la cour du Parlement de Flandre le 21 mai 1763, démissionnaire en 1783, mort à Bernoville le 6 juillet 1790 ; dont postérité.

b. — *Pierre-Benoît-Alexis*, écuyer, baptisé à Saint-Jean-Baptiste de Saint-Omer le 7 janvier 1743, mort paroisse Saint-Denis le 19 août 1771 ; il obtint sentence de noblesse le 14 janvier 1765.

2. — *Marie-Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 3 mai 1704, décédée paroisse Saint-Étienne le 5 avril 1757 ; mariée à Saint-André, le 25 novembre 1729, avec Jean-Baptiste *Wacrenier*, écuyer, s[r] de Thieffries, fils de Jean et de Marie-Anne *Francquet*, baptisé à Saint-Étienne le 28 juillet 1699, bourgeois de Lille par relief du 9 février 1730, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre, décédé paroisse Saint-Étienne le 22 juin 1763 ; dont postérité.

3. — *Catherine-Thérèse-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 7 janvier 1706, en religion sœur Alexis, religieuse au couvent de la Présentation de Senlis.

4. — *Pierre-André*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 août 1707

5. — *Jean-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 18 mai 1709.

6. — *Marie-Joseph-Alexis*, baptisée à Saint-Étienne le 4 mars 1711, en religion sœur Pélagie au couvent de la Présentation de Senlis.

7. — *Jean-Baptiste-Joseph*, qui suit, VII.

8. — *Henriette-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 avril 1714, mariée à Saint-André, le 5 août 1738, avec Louis-Josse *de la Villette*, écuyer, fils de Josse et de Marguerite-Thérèse *Dujardin*, échevin du franc de Bruges, bourgeois de Lille par achat du 5 août 1738.

9. — *Marie-Thérèse-Philippine*, dame de Blanquerne, baptisée à Sainte-Catherine le 14 avril 1715, décédée paroisse Saint-André le 14 septembre 1739, et inhumée aux Frères mineurs.

10. — *Henri-Joseph*, écuyer, s[r] de Waignon, baptisé à Sainte-Catherine le 16 février 1719, y décédé célibataire le 7 janvier 1781.

11. — *Angélique-Caroline-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 octobre 1720, morte le 5 juin 1790, alliée à Saint-André, le 17 septembre 1742, à Pierre-Robert-Martin *Huvino*, écuyer, s[r] de Bourghelles, Villers, Cagnicourt, fils de Robert, écuyer, s[r] d'Inchy, et de Marie-Angélique *Le Comte*, baptisé à Sainte Catherine le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1738, gentilhomme ordinaire du Roi, rewart de Lille, veuf de Marie-Madeleine-Julie *de Montmonier*, décédé le 11 février 1775.

VII. — ***Jean-Baptiste-Joseph*** FRANS, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 17 mai 1713, officier au régiment de Blaisois infanterie, bourgeois de Lille par relief du 5 janvier 1745, échevin de cette ville, testa à Lille le 1er janvier 1756 ; il épousa à Sainte-Catherine, le 13 avril 1744, Marie-Michelle-Élisabeth *Le Brun*, fille de Jean, ancien capitaine au service des États généraux, et de Thérèse *de Haynin*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 mai 1713 ; d'où :

1. — Une fille mort-née le 20 janvier 1745.

2. — *Charles-Joseph-Alexis-Albert*, écuyer, sr de la Chapelle, baptisé à Sainte-Catherine le 17 mars 1746, bourgeois de Lille par relief du 3 septembre 1774, obtint, ainsi que son frère, d'être convoqué aux assemblées des nobles quand il aurait 25 ans, par ordonnance du 30 janvier 1768 ; il épousa à Armentières, le 9 septembre 1773, Marie-Julie-Joseph *de Haynin*, fille de Charles-François-Joseph, écuyer, sr d'Aire, et de Marie-Jeanne *Desfontaines*, née à Baisieux en 1729 ; sans enfants.

3. — *Michel-Albert-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 janvier 1748, clerc tonsuré du diocèse de Tournai en 1773.

1714, 4 février. — *Nomination d'Alexis-François Frans à l'office de conseiller secrétaire du Roi.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roÿ de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Par notre édit du mois d'octobre 1701, nous avons créé des offices de nos conseillers secrétaires maison et couronne de France établis dans les chanceleries près nos Cours et depuis fixé le nombre par le rolle que nous en avons fait arrêter en notre Conseil, mais d'autant que nous avons restraint à un nombre trop modique ceux que nous voulions être établis dans notre chancelerie près notre Cour de Parlement de Tournay, par autre notre édit du mois de janvier 1703 vériffié où besoin a été, nous aurions pour les causes y contenues, créé et érigé douze offices de nos conseillers secrétaires en ladite chancelerie près notre dite Cour de Parlement de Tournay pour faire avec les quatorze fixéz par l'état arrêté en notre Conseil le vingt-neuf novembre 1701, le nombre de vingt-six nos conseillers secrétaires en ladite chancelerie près notre dite Cour de Parlement de Tournay, ausquels étant nécessaire de pourvoir, sçavoir faisons que pour l'entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien amé *Alexis-François Frans* et en ses sens, suffisance, loyauté, preudhommie, capacité et

expérience, fidélité et affection à notre service, pour ces causes nous luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes, l'un des douze offices de nos conseillers secrétaires, maison et couronne de France en la chancelerie près notre Cour de Parlement de Flandres créés par notre dit édit du mois de janvier 1703 pour lors établi à Tournay, pour ledit office avoir tenir et doresenavant exercer, en jouir et user par ledit Frans à titre de survivance et aux mêmes honneurs, privilèges de noblesse que nos conseillers secrétaires de notre grande chancelerie de France, sans aucune différence ny distinction, ensemble de l'exemption de tous droits seigneuriaux pour les biens et héritages qu'il acquerera tenus ou mouvans de nous à cause de nos domaines dans l'étendue du ressort de notre dit Parlement, aux gages de douze cens cinquante livres par an, dont sera fait fonds dans les états des finances de la province de Flandres, et généralement jouir de tous autres privilèges, exemptions et droits dont jouissent les pourveus de pareils offices en conformité de nos édits et déclarations des mois d'avril 1672 et juillet 1673, comme il est porté par notre dit édit du mois d'octobre 1701 et par celuy du mois de janvier 1703, sans être tenu de faire sa résidence dans le lieu où ladite chancelerie est établie et sans incompatibilité d'autres offices dont les fonctions ne dérogeront point à noblesse avec dispense de toutes recherches pour avoir pris induement la qualité de noble et d'escuïer avant l'acquisition dudit office et décharge des amendes qu'il pouroit avoir encourues pour raison de ce, comme aussy jouir par ledit *Frans* du droit de committimus dans l'étendue du Parlement où il sera domicilié et de deux minots de sel de franc salé par an conformément à notre édit du mois de février 1703, de l'exemption de tailles pour les héritages qu'il fera valoir par ses mains conformément à nos anciens édits et déclarations rendus sur ce sujet, et à cet effet pourra faire valoir par ses mains une seule ferme dont la labour n'excedera pas la valeur de quatre charuës encore que les héritages qui la composent soient scituéz en différentes paroisses, nonobstant les interprétations différentes et contraires que les officiers de nos Cours des aÿdes et élections de notre royaume ont donné à notre dit édit du mois de mars 1667, et en cas que ledit *Frans* vint cy après à acquérir une charge de notre conseiller secrétaire en notre grande chancelerie, voulons que le temps qu'il auroit possédé ledit office, luy serve pour acquérir la vétérance de celuy de notre grande chancelerie, comme aussy nous l'avons dispensé pour cette fois seulement de nous payer ny à notre très cher et féal chancelier de France aucun droit de survivance, le tout ainsy qu'il est plus au long porté par nos dits édits. Si donnons en mandement à notre très

cher et féal chevalier chancelier de France, le sieur Phelypeaux, comte de Pontchartrain, commandeur de nos ordres, qu'après luy être apparu des bonnes vie, mœurs, âge requis par nos ordonnances, conversation et religion catholique, appostolique et romaine, et de luy pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, il le reçoive, mette et institue de par nous en possession et jouissance dudit office, l'en faisant jouir et user aux mêmes honneurs, privilèges de noblesse, que nos conseillers secrétaires de notre grande chancelerie de France, sans aucune différence ny distinction, ensemble jouir des prérogatives, prééminences, franchises, libertéz, privilèges, exemptions, pouvoir, gages, droit de Committimus, franc salé, fonctions, dispense de résidence et autres droits cy devant expriméz conformément à nos dits édits, et quittance de finance cy attachée sous le contrescel de notre chancelerie, et à luy obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernant ledit office, mandons à nos améz et féaux conseillers, les grands audianciers de France, et controlleurs généraux de l'audience de notre grande chancelerie, qu'ils souffrent et laissent immatriculer ledit *Frans* sur le registre de l'audience de France ainsy qu'il est accoutumé, et à nos améz et féaux conseillers les trésoriers de France généraux de nos finances en la province de Flandres, que par les receveurs généraux de nos finances de ladite province ou autres comptables qu'il appartiendra, ils fassent payer et délivrer comptant audit *Frans,* doresenavant par chacun an lesdits douze cents cinquante livres de gages attribuées audit office, à commencer du jour de la datte de la quittance de finance et rapportant copie des présentes deuement collationnée pour une fois seulement, avec sa quittance sur ce suffisante, nous voulons lesdits gages et droits être passéz et allouéz en la dépense des comptes de ceux qui en auront fait le payement par nos améz et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris, ausquels mandons ainsy le faire sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En tesmoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles le quatrième jour de février l'an de grâce mil sept cens quatorze, et de notre règne le soixante onzième, signé. Sur le reply par le Roy, PELERIN, et scellé de notre grand sceau en cire jaune.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés a la Gouvernance de Lille. Registre Verd, f° 9 v° et 10 r°.

expérience, fidélité
luy avons donné
l'un des douze
ronne de Franc
Flandres créez
établi à Tourn
en jouir et u
honneurs, p
notre grand
tinction, en
les biens
cause de
ment, aux
fonds da
ralement
jouisse
déclar
par
janvi
ladit
dont
tou
d'e
qu
p

décembre 1722, décédé paroisse Saint-Sauveur le 30 ...bre 1771.

— *Thérèse-Josèphe*, baptisée à Saint-Sauveur le 20 août ...religieuse à l'abbaye d'Annay en 1729, morte après 1764.

— *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Sauveur le 26 ... 1704.

— *Marie-Madeleine-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur ... septembre 1707.

— *Anne-Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 18 ...rier 1710, décédée paroisse Saint-Maurice le 9 décembre 1743.

g. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 14 juin 1712.

h. — *Albert-François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le ...8 septembre 1716.

i. — *Pierre-Paul-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 18 ...mars 1720, y décédé le 4 décembre 1748.

— *Marie-Catherine*, mariée à Saint-Sauveur, le 13 décembre ...4, avec Jean-Baptiste *Phalempin*, fils de Jacques et de Jacqueline ...*ais*, baptisé à Saint-Maurice le 16 septembre 1652, bourgeois ...Lille par relief du 10 mai 1695. Dont postérité :

4. — *François*, qui suit, IV.

5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 28 avril 1673.

6. — *Romain*, baptisé à Saint-Maurice le 6 mars 1679.

IV. — ***François*** **Frans**, baptisé à Saint-Maurice le 17 décembre 1670, bourgeois de Lille par relief du 31 août 1695, épousa à Saint-Maurice, le 11 avril 1695, Anne-Marie ***Destailleurs***, fille de Barthélémi et de Marie ***Lemaître*** ; d'où :

1. — *Jean-François*, qui suit, V.

2. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 14 mars 1699, y décédée le 4 décembre 1787.

3. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 4 décembre 1700.

4. — *Marc-Antoine*, baptisé à Saint-Sauveur le 30 mai 1702, receveur du dépositaire de Lille, décédé paroisse Saint-Maurice le 8 mai 1751.

5. — *Marie-Madeleine-Françoise*, baptisée à Saint-Sauveur le 12 février 1704.

6. — *Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Sauveur le 5 novembre 1705, y décédée le 27 juillet 1707.

7. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 22 novembre 1709, y décédé le 29 août 1710.

V. — *Jean-François* **Frans**, né en 1697, bourgeois de Lille par relief du 14 juillet 1724, auban du corps de la sayeterie, décédé

FRANS

Il existe à Lille une autre famille de ce nom qui a probablement la même origine, mais que les renseignements trop concis des registres de bourgeoisie ne nous ont pas permis de rattacher à la précédente.

I. — *Pierre* FRANS, fils de Simon et de Catherine *Rose*, sayeteur, acheta la bourgeoisie de Lille le 7 août 1609; il épousa Jacqueline *Prus* dont il eut :

II. — *Simon* FRANS, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1633, s'allia à Saint-Maurice, le 12 mai 1633, à Isabeau *Cambier*, fille de Jean ; d'où :

1. — *Jean*, qui suit, III.
2. — *Simon*, baptisé à Saint-Maurice le 11 octobre 1641.

III. — *Jean* FRANS, bourgeois de Lille par relief du 19 novembre 1661, épousa Catherine *Beghin*, fille d'Abraham et de Michelle *Theddre*, baptisée à Saint-Maurice le 12 mars 1638; d'où :

1. — *Thérèse-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 19 août 1662, décédée paroisse Saint-Sauveur le 12 décembre 1740, alliée à Maximilien *Delahaye*, marchand, mort sur la même paroisse le 3 février 1742.

2. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 2 septembre 1666, négociant, bourgeois de Lille par relief du 23 octobre 1698, décédé sur la même paroisse le 8 avril 1745 ; marié avec Marie-Jeanne *Lemaire*, fille d'Hugues, dont il eut :

a. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Sauveur le 16 mars 1699, morte le 25 mai 1776 et enterrée dans l'église Saint-Sauveur.

b. — *Marie-Célestine*, baptisée à Saint-Sauveur le 10 décembre 1700, y décédée le 25 janvier 1769, mariée à Saint-Maurice, le 19 avril 1723, avec Jean-Philippe *Mathon*, fils de Philippe et de Marie-Jeanne *Bridde*, baptisé à Saint-Sauveur le 3 février 1701, peigneur de laine, bourgeois de Lille par achat

du 4 décembre 1722, décédé paroisse Saint-Sauveur le 30 décembre 1771.

c. — *Thérèse-Josèphe*, baptisée à Saint-Sauveur le 20 août 1702, religieuse à l'abbaye d'Annay en 1729, morte après 1764.

d. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Sauveur le 26 mars 1704.

e. — *Marie-Madeleine-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 30 septembre 1707.

f. — *Anne-Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 18 février 1710, décédée paroisse Saint-Maurice le 9 décembre 1743.

g. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 14 juin 1712.

h. — *Albert-François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 18 septembre 1716.

i. — *Pierre-Paul-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 18 mars 1720, y décédé le 4 décembre 1748.

3. — *Marie-Catherine*, mariée à Saint-Sauveur, le 13 décembre 1694, avec Jean-Baptiste *Phalempin*, fils de Jacques et de Jacqueline *Vahais*, baptisé à Saint-Maurice le 16 septembre 1652, bourgeois de Lille par relief du 10 mai 1695. Dont postérité :

4. — *François*, qui suit, IV.

5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 28 avril 1673.

6. — *Romain*, baptisé à Saint-Maurice le 6 mars 1679.

IV. — *François* FRANS, baptisé à Saint-Maurice le 17 décembre 1670, bourgeois de Lille par relief du 31 août 1695, épousa à Saint-Maurice, le 11 avril 1695, Anne-Marie *Destailleurs*, fille de Barthélémi et de Marie *Lemaître* ; d'où :

1. — *Jean-François*, qui suit, V.

2. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 14 mars 1699, y décédée le 4 décembre 1787.

3. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 4 décembre 1700.

4. — *Marc-Antoine*, baptisé à Saint-Sauveur le 30 mai 1702, receveur du dépositaire de Lille, décédé paroisse Saint-Maurice le 8 mai 1751.

5. — *Marie-Madeleine-Françoise*, baptisée à Saint-Sauveur le 12 février 1704.

6. — *Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Sauveur le 5 novembre 1705, y décédée le 27 juillet 1707.

7. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 22 novembre 1709, y décédé le 29 août 1710.

V. — *Jean-François* FRANS, né en 1697, bourgeois de Lille par relief du 14 juillet 1724, auban du corps de la sayeterie, décédé

paroisse Saint-Maurice le 10 mai 1762 et inhumé dans l'église, épousa Marie-Madeleine *Billaux*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Madeleine *Bouché* ; dont :

1. — *François-Joseph*, né en 1725, receveur des hôpitaux Saint-Nicolas, Saint-Nicaise et la Trinité, conseiller du Roi et dépositaire de Lille, décédé paroisse Saint-Maurice le 12 janvier 1786 et enterré à Loos.

2. — *Marie-Madeleine-Josèphe*, née en 1726, morte à Lille, le 3 germinal an IX.

3. — *Louis-Joseph*, né en 1729, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1766, écrivain au bureau des finances, mort à Lille, le 15 fructidor an VI, marié à Saint-André, le 27 mai 1766, avec Marie-Françoise-Josèphe *Lesaffre*, fille de Pierre-Joseph, architecte, et de Marie-Françoise *Derocourt*, baptisée à Saint-André, le 22 octobre 1728, y décédée le 27 mai 1769 ; d'où :

a. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-André le 15 juillet 1767.

b. — *Louis-François-Joseph*, jumeau du précédent, mort à Lille le 17 novembre 1819, marié dans cette ville, le 7 mai 1793, avec Marie-Barbe-Joseph *Lombart*, fille de Clément-Joseph et de Marguerite-Ghislaine-Joseph *Frouchart*, baptisée à Saint-Étienne le 4 janvier 1766, morte à Lille le 26 janvier 1817 ; dont :

aa. — *Louis-Joseph-Marie*, né à Lille le 9 nivôse an III, y décédé le 27 mai 1814, marié dans cette ville, le 21 juin 1813, avec Augustine-Louise-Thérèse *Lombart*, fille d'Auguste-Clément-Joseph et de Marie-Joseph *Frans*, née à Lille le 6 août 1795.

bb. — *Thérèse-Marie-Joseph*, née à Lille le 4 messidor an V, y décédée le 29 pluviôse an VI.

cc. — *Charles-François-Joseph*, né à Lille le 30 frimaire an VIII, y décédé le 10 prairial an IX.

4. — *Bernard-Joseph*, qui suit, VI.

5. — *Jeanne-Thérèse*, née en 1735, morte célibataire à Lille, le 16 janvier 1806.

6. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 18 septembre 1737, morte le 1er floréal an V.

7. — *Augustin-François-Joseph*, né en 1738, décédé paroisse Saint-Maurice le 28 mars 1756.

8. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 28 mars 1739, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1770, bailli et receveur, dépositaire de Lille, où il décéda le 7 octobre 1816 ; allié à Catherine-Joseph *Cousin*, fille de Mathieu-Julien et de Marie-Anne

Favry, baptisée à Saint-Étienne, le 16 avril 1740, morte à Lille le 19 juillet 1814, d'où :

a. — Un fils mort-né le 27 avril 1778.

b. — *Mathieu-Désiré-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice, le 6 avril 1779, vivant en 1814, marié avec Cécile-Thérèse-Joseph-*Desmasure*, née à Tournai en 1779 ; d'où :

aa. — *Émile-Désiré-Marie*, né à Lille, le 3 juillet 1806.

c. — *Louise-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 19 juillet 1782, morte à Lille le 24 janvier 1860, mariée dans cette ville, le 25 octobre 1809, avec Aimé-François-Joseph *Brixy*, fils de Louis-François-Joseph et d'Henriette-Joseph *Dubar*, né à Lille le 9 mars 1777, huissier, y décédé le 9 août 1846.

VI. — *Bernard-Joseph* FRANS, né en 1732, marchand filtier, bourgeois de Lille par relief du 20 octobre 1767, épousa à Saint-Maurice, le 25 novembre 1766, Marie-Catherine-Françoise-Joseph *Mauviez*, fille de François-Gabriel et de Marie-Catherine *Varet*, née à Hesdin en 1739, morte paroisse Saint-Sauveur le 28 mai 1781; il mourut sur cette paroisse le 9 avril 1785 et eut :

1. — *Isabelle-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 13 novembre 1767, décédée le 14 novembre 1795, mariée avec Louis-Joseph *Willems*, fils de Barthélemi-Joseph et d'Augustine *Spetbroit*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juin 1767, marchand, remarié avec Marie-Augustine-Agnès-Joseph *Dubus*, mort à Lille le 13 messidor an X.

2. — *Bernard-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 22 janvier 1769.

3. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 26 mai 1770, décédée à Lille le 5 prairial an VI, alliée à Auguste-Clément-Joseph *Lombart*, frère de Marie-Barbe-Joseph, baptisé à Saint-Étienne le 3 décembre 1760, mort à Lille le 13 brumaire an IX ; dont postérité.

4. — *Bernardine-Victoire-Josèphe*, baptisée à Saint-Maurice le 25 avril 1772.

5. — *Catherine-Philippine-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 28 septembre 1773, y décédée le 7 octobre 1774 et inhumée dans l'église.

6. — *César-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 3 novembre 1774.

7. — *Jean-Baptiste-Désiré-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 11 février 1776.

NON RATTACHÉ

Jean-Ignace FRANS, frère de *François*, marié à Sainte-Catherine, le 17 septembre 1646, avec Jeanne *Boussemar*.

HESPEL

ARMES : *écartelé : aux 1 et 4, d'or à trois ancolies d'azur ; aux 2 et 3, d'argent au chevron parti d'or et d'azur.*

I. — *Walerand* HESPEL, homme d'armes dans l'armée de Charles le Téméraire, fut tué au siège de Nancy en 1470 [1] ; il eut :

II. — *Clément* HESPEL, né à Wattrelos, bourgeois de Lille par achat du 16 juillet 1495, mort en 1512, épousa Pasque *le Bourgeois*, dame de la Brasserie à Wazemmes, décédée vers 1531 ; dont :

1. — *Bauduin*, sr de la Brasserie, bourgeois de Lille par relief du 28 juillet 1519, lieutenant de la gouvernance de cette ville, mort en 1558.

2. — *Pierre*, sr de la Brasserie après son frère, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 1er avril 1528 (n. st.), échevin de cette ville en 1528, puis bailli en 1539, avocat au Conseil d'Artois, enfin conseiller par provision du 15 janvier 1556, décédé en 1565 ; allié, en 1528, à Marie *du Bosquel* ; d'où :

a. — *Guillaume*, sr de Biès, bourgeois d'Arras le 5 octobre 1566, mort vers 1600, n'eut pas d'enfants de Gabrielle *de Beaufort*, fille de Jean et de Cornélie *de Kiltz*.

b. — *Jacqueline*.

c. — *Louise*, citée ainsi que la précédente dans les différentes généalogies de cette famille [2].

d. — *Jeanne*, épouse de Jacques *d'Orville*.

3. — *Robert*, gentilhomme de l'artillerie sous Mgr de Glajon, mort au siège de Thérouanne en 1563, inhumé à Estaires.

4. — *Jean*, qui suit, III.

5. — *Clément*, qui suivra, III bis.

III. — *Jean* HESPEL, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1536, décédé en 1587, allié à Marie *Baillet* ; dont un fils :

---

1. Il portait : *d'or à trois ancolies d'azur tigées de sinople.*

2. Elle épousa, croyons-nous, François *de Valières*, écuyer, sr des Aulnois, fils de Simon et d'Agnès *de Maulde*, pendu à Mons pour avoir refusé d'obéir à don Juan d'Autriche.

IV. — *Jean* HESPEL, S^r^ de la Brasserie, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 17 décembre 1571, époux de Catherine *Cuvillon* ; d'où :

V. — *Jean* HESPEL, baptisé à Saint-Étienne le 17 janvier 1595, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 7 novembre 1623, se maria à Saint-Étienne, le 13 juin 1623, avec Françoise *de Croix* dite *de Drumez*, fille de Pierre et de Catherine *Bridoul* ; dont :

1. — *Marguerite-Agnès*, baptisée à Saint-Pierre le 21 janvier 1629.

2. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 22 mars 1632, morte paroisse Saint-Maurice le 19 novembre 1707, alliée dans cette église, le 26 novembre 1651, à Michel *du Bosquiel*, fils de François et de Marguerite *de la Barghe*, baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1629, décédé le 10 janvier 1691 ; d'où postérité.

3. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1635, morte le 18 janvier 1709, mariée dans cette église, le 26 octobre 1656, avec François *Delabarre*, fils de Pierre et de Jeanne *Grenu*, né à Armentières, avocat, greffier héréditaire de la salle de Lille, bourgeois de cette ville par achat du 3 janvier 1653, mort le 17 février 1687 à 74 ans. Ils furent inhumés dans la chapelle de la Vierge à Saint-Étienne ; dont postérité.

4. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 décembre 1640.

III^bis^. — *Clément* HESPEL, bourgeois de Lille par relief du 14 mai 1520, décédé le 16 avril 1556 (n. st.) et enterré aux Frères mineurs, écartela ses armes telles qu'elles sont décrites ci-dessus ; il eut de sa femme, Catherine *Cramp* :

1. — *Clément*, qui suit, IV.

2. — *Bauduin*, bourgeois de Lille par relief du 22 avril 1560 (n. st.), mort vers 1583, marié avec Guillemette *de la Fortrie*, dont il eut :

a. — *Jeanne*, épouse de Philippe *Lepers*, fils de Pierre et de Marie *Miroul*, bourgeois de Lille par relief du 19 août 1591.

b. — *Clément*, baptisé à Saint-Maurice le 10 août 1573.

Il eut encore un fils naturel, *Clément*, né en 1545, auquel il donna presque toute sa fortune par actes du 24 mars 1548 (n. st.), et du 19 avril 1550 [1].

1. Archives communales de Lille. Contrats de 1550 passés devant M^e^ Bayart, f° 44.

IV. — *Clément* HESPEL, greffier de la ville d'Armentières, décédé vers 1610, épousa Gillette *Grenu*, de la branche armentiéroise de cette famille ; dont :

1. — *François*, qui suit, V.
2. — *Catherine*.

D'après la généalogie du manuscrit de Chambge il faudrait ajouter : *Gillette*, *Christine* et *Marie-Madeleine*.

V. — *François* HESPEL, marchand, bourgeois de Lille par achat du 31 décembre 1605, épousa à Saint-Étienne, le 8 janvier 1606, Catherine *Miroul*, fille de Jean et de Philippote *Desmaretz* ; d'où :

1. — *François*, qui suit, VI.
2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 6 mars 1608, mariée, le 25 septembre 1627, avec Pierre *Cambier*, fils de Martin et de Lucia *Carlier*, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1628.
3. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 12 décembre 1609, bourgeois de Lille par relief du 10 mai 1647, allié, dans cette église, le 22 octobre 1646, à Michelle *du Gardin*, fille de Liévin et de Marie *Poulle*, baptisée à Saint-Étienne le 19 avril 1614 ; d'où :

a. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juillet 1647.
b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 8 août 1648.

VI. — *François* HESPEL, s[r] d'Hocron, baptisé à Sainte-Étienne le 15 janvier 1607, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1628, greffier des États de Lille, nommé auditeur ordinaire supernuméraire à la Chambre des comptes de cette ville le 25 août 1653, maître extraordinaire le 12 juillet 1654, auditeur extraordinaire le 19 juin 1656, confirmé dans sa noblesse le 6 juillet 1663, marié avec Marguerite *Poulle*, fille de Jean, s[r] de Camp Marchant, du Vas, et de Marie *de Fourmestraux*, née le 17 février 1604 ; d'où :

1. — *François-Séraphin*, qui suit, VII.
2. — *Pierre-Clément*, baptisé à Saint-Étienne le 5 février 1630.
3. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 août 1632.
4. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1634.
5. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 22 décembre 1636, nommé auditeur en la Chambre des comptes à Lille avec dispense d'âge le 30 juin 1656 en récompense d'une somme d'argent fournie par son père à don Juan d'Autriche ; mais après qu'il eût prêté serment et payé finances, il se vit refuser l'admission. La Chambre des comptes fit ses remontrances à don Juan le 4 août 1656, le priant de considérer comme nulle une nomination acquise par argent ; mais ce

fut en vain ; une ordonnance que rendit ce prince le 21 février 1657, fit entrer Ferdinand d'Hespel à ladite Chambre [1]. Ce dernier n'y resta pas longtemps ; il fut nommé maître en la Chambre des comptes à Bruxelles le 29 janvier 1675 et mourut dans cette ville en 1683.

6. — *Anselme*, qui suivra (branche de Flencques).

7. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mars 1641.

VII. — ***François-Séraphin*** **Hespel**, écuyer, s[r] de la Vallée, né le 15 janvier 1627, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1654, licencié ès lois, greffier des États de Lille, grand bailli de Comines, décédé en 1679 à Bauvin près Carvin [2] ; épousa à Courtrai, le 25 février 1652, Marie-Hippolyte ***Vandenberghe***, fille d'Adrien, s[r] de Hocques, et de Catherine ***Bonte***, baptisée à Courtrai le 16 avril 1629 ; dont :

1. — *François-Séraphin*, écuyer, s[r] de la Vallée, baptisé à Saint-Étienne le 11 février 1653, bourgeois de Lille par relief du 21 novembre 1686, rewart de cette ville, décédé paroisse Saint-Pierre le 17 février 1718 ; marié à Sainte-Catherine, le 22 octobre 1686, avec Marie-Élisabeth *Vanlaer* [3], fille d'Étienne et d'Anne *Jacops* ; d'où :

a. — *Marie-Marguerite-Isabelle*, baptisée à Saint-Étienne le 7 septembre 1687, ursuline à Mons.

b. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 15 août 1688, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, mort à Paris le 17 novembre 1746.

c. — *Séraphine-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne le 1[er] octobre 1689 ; y décédée le 28 juillet 1694.

d. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 16 octobre 1690, morte célibataire paroisse Sainte-Catherine le 24 novembre 1769.

e. — *Hyacinthe-Ursule*, baptisée à Saint-Étienne le 8 décembre 1691, décédée paroisse Saint-Pierre le 27 juillet 1756.

f. — *François-Joseph*, écuyer, s[r] de la Vallée, baptisé à Saint-Étienne le 23 décembre 1692, bourgeois de Lille par relief du 22 mai 1733, y décédé le 5 avril 1774 ; épousa, à Saint-André,

---

1. Archives départementales du Nord. Nouveau B. 892.

2. D'après les notes de M. Wallorand d'Hespel d'Harponville, qui sont souvent sujettes à caution.

3. Van Laer : *d'azur à trois canettes d'argent, surmontées d'une branche de laurier de sinople periе en fasce ; au chef cousu de sable chargé de trois sautoirs d'or.*

le 15 juin 1732, Catherine-Isabelle *Mariaval*, fille de François-Dominique et de Jeanne-Catherine *Cardon*, née en 1703, décédée paroisse Saint-Pierre le 31 décembre 1749 ; dont :

aa. — *Marie-Thérèse-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 novembre 1735, décédée en novembre 1758, alliée, à Saint-Pierre, le 17 avril 1758, à Philippe-Alexandre-Ange *de Beaulaincourt*, chevalier, s[r] de Bellenville, Bertrang, fils de Léon-Ange, chevalier, et de Valentine-Alexandrine *Baudart*, né vers 1721.

bb. — *Nicolas-Séraphin-Marie*, baptisé à Saint-Pierre le 17 mai 1744, y décédé le 30 mai 1749.

g. — *Pierre-Henri*, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1694, y décédé le 1[er] mai 1695.

h. — *Charles-Séraphin*, baptisé à Saint-Étienne le 30 janvier 1695, y décédé le 11 février suivant.

i. — *Marie-Isabelle*, baptisée à Saint-Étienne le 14 septembre 1696, y décédée le 15 octobre 1697.

j. — *François-Séraphin*, baptisé à Saint-Étienne le 28 octobre 1697, y décédé le 5 mai 1699.

k. — *Marie-Charlotte-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 26 juin 1699, morte célibataire paroisse Sainte-Catherine le 25 mars 1775 et inhumée dans la chapelle Notre-Dame de cette église.

l. — *Jacques-Séraphin*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juillet 1700, y décédé le 23 juin 1701.

m. — *Michel-Séraphin*, baptisé à Saint-Étienne le 19 juillet 1701.

n. — *Pierre-Albert*, écuyer, s[r] de Pernes, baptisé à Saint-Étienne le 30 août 1704, bourgeois de Lille par relief du 15 janvier 1738. capitaine au régiment de la Vallière, puis au régiment de Guise, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Saint-André le 3 juin 1743 ; épousa à Saint-Jacques de Douai, le 6 mai 1737, Marie-Marguerite-Charlotte *Hattu*, fille de Maximilien, s[r] de Véhu, et de Marie-Marguerite-Charlotte *de la Haye*, baptisée à Saint-Piat de Tournai le 11 juillet 1701, veuve de Pierre-Joseph *de Buissy*, décédée paroisse Sainte-Catherine à Lille le 13 juin 1779 ; dont une fille :

aa. — *Caroline-Albertine-Adélaïde*, baptisée à La Madeleine le 23 février 1738, mariée, à Sainte-Catherine, le 5 mai 1777, avec Michel-Jean-Louis-Joseph *de Bancalis de Pruines*, baron de Lormet, fils de Louis, baron de Lormet, et de Marie-Antoinette *de Forveille*, baptisé à

Saint-Salvy d'Albi en 1731, page de la duchesse douairière d'Orléans, lieutenant-colonel du régiment de mestre de camp cavalerie, chevalier de Saint-Louis, mort sans enfants en 1807.

o. — *Henri-Séraphin*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 6 mars 1707, mort célibataire au château de la Vallée le 4 février 1797.

p. — *Marie-Joseph-Séraphine*, baptisée à Saint-Pierre le 8 juin 1710.

2. — *Marguerite-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1654.

3. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 24 mars 1656, mort jeune.

4. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 10 décembre 1657, chanoine d'Harlebeke, mort en 1723.

5. — *Pierre-Clément*, qui suit, VIII.

6. — *Anselme*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1662, carme déchaussé, mort à Namur en 1742 (d'après M. W. d'Hespel d'Harponville).

7. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 11 novembre 1664, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 juillet 1745, alliée à Saint-Étienne, le 19 mai 1687, à Charles-François *Lefebvre-Delattre*, écuyer, s[r] de la Fresnoy, fils d'Alexandre-Floris, écuyer, s[r] des Campeaux, et de Marie-Jeanne *Miroul*, baptisé à La Madeleine le 15 décembre 1661, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1687, décédé sur cette paroisse le 22 décembre 1735 ; dont postérité.

VIII. — *Pierre-Clément* HESPEL, écuyer, s[r] d'Hocron, Lestocquoy, baptisé à Saint-Étienne le 19 janvier 1660, bourgeois de Lille par relief du 25 octobre 1685, receveur de la Présentation Notre-Dame de 1693 à 1736, décédé le 28 mars 1743 et enterré au chœur de La Madeleine. Il obtint des lettres de terrier données à Douai le 9 septembre 1724 pour ses terres d'Hocron et Lestocquoy à Fournes, châtellenie de Lille, dont relevaient plusieurs fiefs. Il épousa à Saint-Étienne, le 29 mai 1685, Marguerite-Henriette *Fruict*, fille de Gilles, s[r] de Frémicourt, et de Catherine *Jacops*, décédée le 7 août 1736 et enterrée aux Religieuses Capucines de Lille ; dont :

1. — *Gilles-Joseph*, écuyer, s[r] de Lestocquoy, baptisé à Saint-Étienne le 25 février 1686, bourgeois de Lille par relief du 6 août 1716, échevin de cette ville, quatre fois rewart et sept fois mayeur,

mort le 7 août 1743 et enterré dans l'église de La Madeleine ; marié à Saint-Maurice, le 24 mai 1716, avec Marie-Thérèse *Imbert*, fille de Jacques, écuyer, s[r] d'Hem, et de Marie-Joseph *Taviel*, née le 9 septembre 1688, décédée sans postérité le 24 mars 1736.

2. — *Pierre-François-Séraphin*, qui suit, IX.

3. — *Ferdinand-Ignace*, qui suivra (branche de Lestocquoy).

IX. — *Pierre-François-Séraphin* HESPEL, s[r] d'Hocron, Frémicourt, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1687, bourgeois de Lille par relief du 23 mai 1714, administrateur de la Noble Famille en 1730, député aux États de Lille cette même année, mort le 7 janvier 1768 et inhumé au chœur de La Madeleine ; épousa à Saint-Maurice, le 15 avril 1714, Isbergue-Albertine *Rouvroy*, fille de Jacques, chevalier, s[r] de Fournes, trésorier de France au bureau des finances, et de Marie-Madeleine *Aronio*, baptisée à Saint-Maurice le 22 mai 1693, décédée le 6 mai 1720 et enterrée à Saint-Maurice ; d'où :

1. — *Henriette-Albertine-Séraphine*, baptisée à Saint-Maurice le 24 juin 1715.

2. — *Clément-Séraphin-Marie*, qui suit, X.

3. — *Ferdinand-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 18 août 1718, y décédé le 30 juin 1733.

X. — *Clément-Séraphin-Marie* HESPEL, écuyer, s[r] de Coisnes, Hocron, baptisé à Saint-Maurice le 6 décembre 1716, bourgeois de Lille par relief du 1[er] février 1746, député aux États de Lille en 1763, décédé le 8 septembre 1784 paroisse de La Madeleine et inhumé à Salomé ; épousa à Saint-Étienne, le 26 juillet 1745, Henriette-Françoise *de Wazières*, dame d'Hollebecque, fille de François-Eugène-Dominique, écuyer, s[r] de Beaupré, et de Madeleine-Françoise *Cuvillon*, baptisée à La Madeleine le 5 septembre 1723, décédée le 25 janvier 1781 ; d'où :

1. — *Louise-Françoise-Séraphine-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 14 mars 1747, morte le 19 mai 1781.

2. — *Clément-Henri-François*, qui suit, XI.

3. — *Pierre-Auguste-Joseph*, ondoyé à Roncq le 30 septembre 1749, baptisé à La Madeleine le 29 octobre suivant, y décédé le 20 octobre 1750.

4. — *Ferdinand-François-Séraphin*, qui suivra (branche d'Harponville).

5. — *Marie-Françoise-Alexandrine*, baptisée à La Madeleine le 7 novembre 1751, décédée au château de Coisnes le 12 juin 1775.

XI. — *Clément-Henri-François* HESPEL, écuyer, sr de Coisnes, Hocron, Frémicourt, Hollebecque, baptisé à La Madeleine, le 15 septembre 1748, bourgeois de Lille par relief du 22 mars 1777, officier au régiment de Royal étranger cavalerie, décédé à Lille le 8 mars 1815 ; épousa à Manaucourt-Étricourt (diocèse de Noyon), le 19 juin 1776, Marie-Joseph-Jeanne-Gabrielle *de Folleville*, fille de Charles-François, marquis de Folleville, et de Marie-Jeanne-Marguerite *Le Gras de Maurepaire*, née le 12 mai 1753, décédée à Lille, paroisse de La Madeleine, le 20 février 1781 ; dont :

1. — *Clément-Marie-Gabriel*, qui suit, XII.

2. — *Albéric-Charles-Henri*, écuyer, sr d'Hocron, baptisé à La Madeleine le 22 novembre 1778, reçu chevalier de minorité dans l'ordre de Malte le 8 février 1779, décédé à Lille le 5 octobre 1857, célibataire.

3. — Un fils ondoyé le 15 février 1781 et décédé le 6 mars suivant.

XII. — *Clément-Marie-Gabriel* HESPEL, écuyer, sr de Coisnes, Hocron, né à Coisnes le 2 octobre 1777, capitaine de la garde nationale mobile, fait prisonnier à Gorcum en 1814, décédé à Saint-Nicolas (pays de Waes, Belgique) le 14 mars 1853; épousa à Saint-Nicolas, en 1811, Marie-Emmanuelle *Reynaerts*, fille de Ferdinand-Philippe-Antoine-Jacques et de Marie-Catherine *Van der Boonten*, née en 1765, veuve de Frédéric-Augustin Scheeders, décédée à Saint-Nicolas le 9 janvier 1848 ; sans enfants.

XI bis. — *Ferdinand-François-Séraphin* HESPEL, écuyer, sr de Wledricq, ondoyé le 19 septembre 1750, baptisé à La Madeleine le 29 septembre suivant, enseigne aux gardes wallonnes le 14 mai 1767, sous-lieutenant le 27 avril 1771, lieutenant le 25 novembre 1779, chevalier de l'ordre d'Alcantara, retraité à Lille en avril 1783, bourgeois de cette ville par relief du 5 février 1785, reçu aux États d'Artois le 2 novembre 1787, mort à Amiens après 1815 ; épousa à Arras, le 19 mai 1784, Joseph-Françoise-Hélène-Rosalie *de Marbais*, fille de Philippe-François-Eugène, écuyer, sr de Verval, et de Marie-Anne-Françoise *de Leval*, née à Gauchin-le-Gal en Artois le 19 août 1760, morte à Amiens le 18 mars 1815 ; dont :

1. — *Wallerand-Joseph-Henri*, baptisé à La Madeleine le 29 mars 1785, mort le 5 avril suivant.

2. — *Wallerand-François-Eugène*, qui suit, XII.

3. — *Bauduin-Auguste*, né le 14 mars 1788, baptisé à Saint-Nicaise d'Arras le 3 avril suivant, y décédé le 22 avril 1789.

4. — *Bauduin-César-Marie*, né à Arras le 17 mars 1790, baptisé à Saint-Nicaise le 16 avril suivant, mort au Petit-Saint-Jean, près Amiens, le 2 juin 1831, allié à Élisabeth-Argentine *Houpin*, fille de Jean-Baptiste, foulon, née en 1808; morte à Amiens le 16 février 1853 ; d'où :

a — *Bauduin-Ferdinand-Albéric*, né au Petit-Saint-Jean le 19 juillet 1828.

b. — *Hélène-Henriette-Argentine*, née au Petit-Saint-Jean le 30 mars 1830.

5. — *Giliette-Antoinette-Juliette-Charlotte*, née à Arras le 26 février 1791, baptisée à Saint-Nicaise le 16 mars 1791, mariée à Amiens, le 15 mai 1815, avec Augustin-Achille *de Marbais*, fils d'Eugène-François-Joseph et de Rosalie-Amable-Joseph *Lebon*, né à Arras le 4 février 1793, sous-chef de parc aux équipages auxiliaires de l'armée; elle en était veuve en 1862 et eut postérité.

6. — *Édouard-Isidore-René*, né à Paris le 7 novembre 1797, sous-officier au régiment des lanciers rouges de la garde impériale, blessé à la bataille de la Rothière, près Brienne, en janvier 1814, mort des suites de sa blessure à Troyes le 6 juillet suivant.

XII. — *Wallerand-François-Eugène* D'HESPEL, écuyer, puis comte, s^r^ d'Harponville, né à Liévin le 24 juin 1786, officier au service d'Espagne, mort à Wazemmes le 9 octobre 1862; épousa à Lille, le 27 mai 1812, Émeraude Pétronille-Méliton-Marguerite *du Chastel de la Howarderie*, fille de Ferdinand-François, comte du Chastel, et de Catherine-Adélaïde-Gille *Le Brun*, baptisée à Saint-André le 1^er^ mai 1786, légitimée par jugement du tribunal civil de Lille le 10 décembre 1804, décédée dans cette ville le 4 décembre 1854; dont :

XIII. — *Wallerand-Ferdinand-Gustave-Eugène* comte D'HESPEL D'HARPONVILLE, né à Paris le 26 septembre 1813, officier au régiment des chevau-légers de l'empereur d'Autriche en 1833, capitaine d'état-major au service de don Carlos en Espagne en 1838, chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand, mort à Paris le 28 janvier 1873 ; épousa dans cette ville, le 12 mars 1839, Gabrielle-Antoinette-Thècle *Cortois de Charnailles*, fille de Didier, vicomte de Charnailles, ancien officier d'infanterie, et d'Alexandrine-Rose-Zoé *de Pierrepont*, née à Paris le 15 février 1815; d'où :

1. — *Wallerand-Charles-Albéric-Édouard*, né à Lille le 7 février 1841.

2. — *Ferdinand-Bauduin-Édouard*, qui suit, XIV.

XIV. — *Ferdinand-Bauduin-Édouard*, comte D'HESPEL D'HARPONVILLE, né à Tournai le 21 novembre 1844, officier de chasseurs à pied ; épousa au château de Marceley (Calvados), le 9 juillet 1877, Julie-Stylite-Éveline *Lebas de Courmont*, fille de Jules-Eugène et de Stylite-Ernestine *Pontas du Méril*, née audit château en août 1856 ; dont une fille :

1. — *Marie*, née au château de Marceley le 9 janvier 1879, où elle épousa, le 9 février 1899, Augustin-Paul-Marie-Joseph, prince *de Broglie Revel*, fils du prince Raymond-Amédée-Charles et de Marie-Louise *de Vidart*, né le 22 novembre 1864, officier de cavalerie.

Branche de FLENCQUES

VII bis. — *Anselme* HESPEL, écuyer, sr de Flencques, à Houplines, baptisé à Saint-Étienne le 17 janvier 1639, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 9 février 1665, greffier des États de Lille, rewart en 1684, décédé paroisse Saint-Pierre le 17 janvier 1694, et inhumé dans la chapelle Sainte-Anne de cette église ; épousa, le 27 juillet 1664, Marie *Verdière*, fille de Michel, receveur des États de Lille, et de Jossinne *du Chambge*, baptisée à Saint-Étienne le 29 août 1643, morte après son mari ; dont :

1. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 10 mai 1665, mort jeune.

2. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 25 juillet 1666, écuyer, sr de Givenchy, bourgeois de Lille par relief du 22 septembre 1707, échevin de cette ville en 1709, décédé paroisse Saint-Pierre le 2 mars 1747 ; allié à Saint-Maurice, le 25 juillet 1707, à Marie-Ignace-Françoise *Locart*, fille de Théodore, sr de Werchies, et de Marie-Françoise *Bruyant*, baptisée à Saint-Étienne le 1er août 1679 ; dont un fils :

a. — *Paul-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 7 juin 1709, y décédé le 11 novembre 1710.

3. — *Anselme*, baptisé à Saint-Étienne le 21 septembre 1667, chanoine de la cathédrale de Tournai, décédé le 29 novembre 1733 et inhumé dans cette église.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 22 janvier 1671, morte

paroisse Sainte-Catherine le 31 août 1695, mariée à Saint-Pierre, le 10 février 1695, avec Pierre *de la Haye*, s[r] du Roseau, fils de Pierre et de Marguerite *van Broucq*, baptisé à Saint-Étienne le 16 février 1664, bourgeois de Lille par relief du 3 août 1695, procureur du Roi à la gouvernance de Lille, remarié avec Anne *Castellain*, décédé paroisse Sainte-Catherine le 19 février 1735.

5. — *Pierre-François-Séraphin*, qui suit, VIII.

6. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1676, morte paroisse Saint-André le 28 août 1715, alliée à Saint-Pierre, le 9 septembre 1702, à François-Guillaume *de Waignon*, écuyer, s[r] de la Marlière, fils de Guillaume, écuyer, s[r] de Hotteville, et de Marie-Jeanne *de Hennin*, bourgeois de Lille par achat du 6 octobre 1702, échevin, puis mayeur de cette ville, décédé à Linselles le 18 octobre 1760 et enterré dans l'église Saint-André, à Lille.

7. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 9 juillet 1678, écuyer, s[r] de Vendeville, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1705, receveur des Bonnes-Filles de 1711 à 1725, décédé paroisse Saint-Pierre le 5 décembre 1728; épousa à Sainte-Catherine, le 8 juin 1705, Marie-Isabelle-Hyacinthe *Bridoul*, fille de Jacques, écuyer, s[r] d'Averdoing, et de Marie-Catherine *Lefebvre-Delattre*, baptisée à Saint-Étienne le 28 février 1680, décédée paroisse Saint-Pierre le 16 février 1754 ; d'où :

a. — *Henri-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 mai 1706, y décédé le 20 septembre 1710.

b. — *Marie-Catherine-Isabelle*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 août 1707.

c. — *Marie-Pélagie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 juin 1711, décédée paroisse de La Madeleine le 1[er] février 1781 ; mariée à Saint-Pierre, le 14 juin 1733, à Michel-Alexandre *Lefebvre-Delattre*, écuyer, s[r] de la Fresnoy, fils de Charles-François, écuyer, s[r] de Ligny, et de Marie-Jeanne *Hespel*, baptisé à La Madeleine le 5 avril 1702, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1733, décédé sur cette paroisse le 26 janvier 1762 ; dont postérité.

d. — *Marie-Madeleine-Séraphine*, baptisée à Saint-Pierre le 20 décembre 1712, y décédée le 14 décembre 1768; alliée à Saint-Pierre, le 10 octobre 1745, à Louis-Eugène-Joseph *Obert*, écuyer, s[r] de Lassus, fils de Jean-François, écuyer, s[r] de Walle, et de Marie-Henriette-Françoise *de Gruson*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 juillet 1712, bourgeois de Lille par relief du 24 mai 1746, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-Pierre le 13 septembre 1789; dont postérité.

e. — *Marie-Alexandrine*, baptisée à Saint-Pierre le 3 juin 1715, dame de Vendeville, Beaumanoir, y décédée le 14 juin 1781 ; mariée dans cette église, le 21 septembre 1745, avec Gabriel-Eubert-Joseph *Scherer de Scherbourg*, chevalier, s[r] de Tourmignies, La Prée, fils de Gabriel-Eubert, chevalier, et d'Isabelle-Catherine *Carpentier*, baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1710, bourgeois de Lille par relief du 22 mars 1746, décédé paroisse Saint-Pierre le 12 mars 1787 ; dont postérité.

8. — *Ferdinand*, écuyer, s[r] de Doulieu, baptisé à Saint-Étienne le 18 avril 1680, décédé célibataire paroisse Saint-Maurice le 4 décembre 1739.

9. — *Joseph*, écuyer, s[r] de Loos, Doulieu, baptisé à Saint-Étienne le 15 mars 1684, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1712, mort paroisse Sainte-Catherine le 23 novembre 1745 ; marié dans cette église, le 31 août 1711, avec Marie-Madeleine-Joseph *Bridoul*, sœur de Marie-Isabelle-Hyacinthe, baptisée à Sainte-Catherine le 28 septembre 1681, y décédée le 30 mars 1744 ; d'où :

a. — *Marie-Joseph-Julie*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 octobre 1712, décédée paroisse Saint-André le 27 janvier 1785, alliée à Sainte-Catherine, le 10 janvier 1740, à Jean-François-Marie *Aronio*, chevalier, s[r] de Romblay, fils de Jean-Baptiste, chevalier, s[r] des Escalus, et d'Élisabeth-Balduine *de Surmont*, baptisé à Saint-André le 5 mars 1695, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1740, nommé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 3 juillet 1721, décédé paroisse Saint-André le 24 janvier 1774 ; dont postérité.

b. — *Louise-Isabelle*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 septembre 1714, morte le 12 mars 1737 et inhumée dans cette église.

c. — *Marie-Madeleine-Charlotte*, dame de Doulieu, baptisée à Sainte-Catherine le 30 décembre 1716, morte célibataire le 19 avril 1787.

d. — *Françoise-Séraphine*, dame de Loos, baptisée à Sainte-Catherine, le 27 février 1721, décédée le 28 nivôse an XIII, mariée à Sainte-Catherine, le 16 octobre 1746, avec Martin-Louis *de Maulde*, écuyer, s[r] de la Tourelle, fils de Pierre-François, écuyer, et de Marie-Madeleine *Van Laer*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 novembre 1698, bourgeois de Lille par relief du 31 décembre 1731, veuf de Marie-Louise-Josèphe *Delfosse*, décédé paroisse Sainte-Catherine le 14 février 1762 ; dont postérité.

VIII. — *Pierre-François-Séraphin* HESPEL, écuyer, s[r] de Flencques, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1673, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1723, décédé paroisse Sainte-Catherine le 2 mars 1741; épousa dans cette église, le 11 juillet 1722, Julie-Robertine *Poulle*, fille de Robert-André, écuyer, s[r] du Vas, et d'Anne-Catherine-Virginie *Aronio*, baptisée à Saint-Étienne le 18 octobre 1682, décédée le 21 mars 1762; dont:

IX. — *Michel-Séraphin* HESPEL, écuyer, s[r] de Flencques, baptisé à Sainte-Catherine le 26 août 1723, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1746, y décédé le 20 octobre 1791: épousa à Saint-André, le 22 août 1746, Marie-Antoinette-Thérèse *de Fourmestraux*, fille de Louis-Joseph, écuyer, s[r] d'Hancardrie, trésorier de France, et de Marie-Virginie *Poulle*, baptisée à Saint-Maurice le 19 août 1724, décédée à Lille le 19 brumaire an XIII; dont:

1. — *Marie-Josèphe*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 juin 1750, y décédée le 13 août 1752.

2. — *Marie-Virginie*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 août 1751.

3. — *Jeanne-Henriette*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 octobre 1752, morte à Lille le 3 décembre 1806.

4. — *Séraphin-Joseph*, qui suit, X.

5. — *Hyacinthe-Louis*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 août 1755, mort à Armentières le 24 juillet 1824.

X. — *Séraphin-Joseph* HESPEL, écuyer, s[r] de Flencques, baptisé à Sainte-Catherine le 9 janvier 1754, capitaine des dragons de Condé, chevalier de Saint-Louis, mort à Lille le 8 avril 1823; épousa à Lille, le 3 février 1796, Angélique-Françoise-Josèphe *Taverne*, fille de Pierre-François-Albert, écuyer, s[r] de Burgault, et de Marie-Angélique-Joseph *de Surmont*, née le 9 mars 1772, décédée à Lille le 11 mai 1850; d'où:

1. — *Séraphin-Félix*, qui suit, XI.

2. — *Auguste-Émile*, né à Lille le 28 floréal an VII, y décédé le 25 messidor an XI.

3. — *Antoine-Timoléon*, qui suivra, XI[bis].

4. — *Émilie-Jeanne*, née à Lille le 25 fructidor an XIII, chanoinesse du chapitre de Sainte-Anne de Bavière, morte à Boulogne-sur-Mer le 3 septembre 1866.

5. — *Alban-Edmond*, qui suivra (branche de Givenchy).

6. — *Waldemar-Albert-Séraphin*, né à Lille le 7 octobre 1810, y décédé le 27 janvier 1839.

XI. — *Séraphin-Félix* D'HESPEL DE FLENCQUES, écuyer, né à Lille le 21 nivôse an V, y décédé le 19 novembre 1845 ; épousa à Béthune, le 4 juin 1827, Adélaïde-Philippe-Joseph *de Genevières*, fille de Philippe-Marc-Joseph et de Marie-Catherine-Hubertine-Adélaïde *de Posson*, née à Beuvry (Pas-de-Calais) le 18 janvier 1802, morte à Lille le 19 janvier 1863 ; d'où :

1. — *Adélaïde-Marie*, née à Prémesques le 23 novembre 1829, morte à Lille le 16 juillet 1889, alliée dans cette ville, le 5 novembre 1851, à Émile-François-Philippe-Joseph *Schérer de Scherbourg*, fils de Louis-Alexandre-Joseph, chevalier, et de Marie-Sophie-Rosalie *de Surmont de Bersée*, né le 16 mai 1809, mort à Lille le 14 mai 1899 ; dont postérité.

2. — *Séraphin-Félix-Joseph*, qui suit, XII.

3. — *Caroline-Adélaïde-Josèphe*, née à Prémesques le 20 juillet 1842, mariée à Valenciennes, le 9 octobre 1855, avec Charles-Philippe-Antoine *Le Hardy du Marais*, fils de Denis-Joseph, écuyer, et de Charlotte-Hilaire-Josèphe *de Raveneau*, né à Valenciennes le 15 juin 1831, conseiller d'arrondissement, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, décédé à Chéreng le 16 novembre 1901 ; dont postérité.

4. — *Marie-Adolphine*, née à Lille le 28 février 1834, y décédée le 1er février 1873, mariée à Lille, le 15 juin 1868, avec Ludovic-Stanislas-François, baron *de Hauteclocque*, fils de Stanislas-François-Joseph et de Rosalie-Gabrielle *de Beugny d'Hagerue*, né à Arras le 24 août 1822, maire de Royon, décédé à Lille le 28 mars 1904 ; dont postérité.

XII. — *Séraphin-Félix-Joseph* D'HESPEL DE FLENCQUES, né à Prémesques le 31 mars 1831, y décédé le 18 août 1899 ; épousa à Gand, le 2 juillet 1867, Esther-Victoire-Cécile-Constance, baronne *de Vivario de Ramezée*, fille d'Albert-Édouard-Joseph et de Caroline-Palmyre-Ghislaine *de Maere*, née à Gand le 2 septembre 1843 ; d'où :

1. — *Marguerite-Marie-Victoire-Adolphine*, née à Gand le 26 mai 1868, y décédée le 11 avril 1876.

2. — *Félix-Charles*, né à Gand le 3 février 1870.

3. — *Robert-Baudhuin-Séraphin*, né à Prémesques le 13 mai 1873.

4. — *Pierre-Joseph-Ghislain*, né à Prémesques le 4 juin 1876.

5. — *Louis-Henri-Albert*, né à Prémesques le 15 juillet 1881, marié à Gand, le 9 janvier 1906, avec Yvonne-Ernestine-Françoise-Ghislaine *de Kerchove de Denterghem*, fille d'Amédée-Charles-

Paul-Ghislain et de Laure-Pétronille-Adélaïde *Vervier*, née à Gand le 14 mars 1882.

XI bis. — *Antoine-Timoléon* D'HESPEL DE FLENCQUES, né à Lille le 26 ventôse an XI, décédé à Lille le 2 mai 1882; épousa dans cette ville, le 28 mai 1833, Emmanuelle-Marie-Henriette *du Bosquiel de Bondues*, fille d'Henri-Clément, écuyer, et d'Albertine-Antoinette-Joseph *Cardon du Bronquart*, née le 22 mars 1806, morte à Lille le 10 avril 1876; dont :

1. — *Frédéric-Séraphin-Albert*, né à Lille le 22 septembre 1837, décédé à Lewarde, près Douai, le 9 janvier 1892 ; épousa à Douai, le 22 avril 1863, Eugénie-Michelle-Alix *Imbert de la Phalecque*, fille d'Alexandre-Joseph-Victor et de Céline-Eugénie-Philomène *Remy de Rombault*, née à Douai le 18 mars 1843, morte à Lewarde le 14 octobre 1889 ; d'où :

a. — *Antoinette-Marie-Philomène*, née le 8 février 1864, mariée à Lewarde, le 14 novembre 1882, avec Albéric-Louis *de Lencquesaing*, fils de Louis-Dominique-Arthur et de Mélanie-Joseph-Marie *Van der Cruisse de Waziers*, né le 9 juin 1851, maire de Laprée ; dont postérité.

b. — *Eugène-Marie-Séraphin-Victor*, né à Lewarde le 5 septembre 1867, épousa à Paris, le 17 février 1892, Isabelle-Marie-Madeleine *Fouache d'Halloy*, fille de Jacques-Louis et d'Hélène-Louise-Marie *de Lencquesaing*, née le 29 septembre 1870; d'où :

aa. — *Hélène-Marie-Anne-Mélanie*, née à Lewarde le 21 mai 1895.

bb. — *Frédéric-René-Joseph*, né à Lewarde le 9 septembre 1898.

2. — *Marguerite-Marie-Antoinette*, née le 9 février 1839, décédée à Lille le 18 octobre 1850.

3. — *René-Henri-Séraphin*, né à Lille le 11 décembre 1840, maire de Bondues, chevalier de Saint-Grégoire le Grand ; épousa à Lille, le 27 avril 1868, Anne-Marie-Adélaïde *de Melun*, fille d'Anatole-Louis-Joseph, vicomte de Melun, et de Marie-Aldegonde-Joseph *Van der Cruisse de Waziers*, née à Esquermes le 21 septembre 1843 ; d'où :

a. — *Joseph-Marie-Séraphin*, né à Lille le 13 mai 1869, marié à Versailles, le 4 août 1902, avec Anne-Marie-Françoise *de Bertier de Sauvigny*, fille de Marie-Antoine-Roger et d'Yvonne-Marie-Apolline-Françoise *des Moutis de Boisgautier*, née à Versailles le 8 décembre 1873 ; dont une fille :

aa. — *Ghislaine-Marie-Yvonne*, née à Bondues le 13 septembre 1903.

b. — *Paule-Marie-Josèphe*, née à Lille le 5 mai 1871, alliée à Bondues, le 2 octobre 1894, à Robert-Marie-Léon *Delegorgue de Rosny*, fils de Jules-Maurice et de Lucie-Claire-Caroline *Delegorgue de Rosny*, né à Boulogne-sur-Mer le 9 février 1868, ancien officier de cavalerie ; dont postérité.

c. — *Marie-Renée-Josèphe*, née à Lille le 28 octobre 1872.

d. — *Geneviève-Marie-Josèphe*, née le 19 mars 1875, religieuse du Purgatoire.

XI ter. — *Alban-Edmond* D'HESPEL DE FLENCQUES DE GIVENCHY, né à Lille le 2 avril 1807 ; officier de cavalerie sous Charles X, mort à Lompret le 27 août 1889 ; épousa à Saint-Omer, le 29 septembre 1853, Marie-Hectorine-Françoise *de Taffin du Brœucq*, fille d'Hector-Joseph-François et de Charlotte-Désirée *de la Forge*, née à Saint-Omer le 9 juillet 1824, décédée à Lompret le 3 mars 1905 ; d'où :

1. — *Marie-Charlotte-Françoise*, née à Saint-Omer le 13 juillet 1856, mariée à Lompret, le 21 septembre 1879, avec Pierre-Gustave-Raoul *de Witasse*, fils de Gustave-Léon et de Marie-Alexandrine-Charlotte-Hélène *de Guillebon*, né à Acheux (Somme) le 7 mai 1854, conseiller général de la Somme ; dont postérité.

2. — *Henri-François-Séraphin*, né à Lompret le 31 octobre 1857, épousa à Amiens, le 9 février 1887, Marie-Caroline-Antoinette *Poujol d'Acqueville*, fille de Marie-Rodolphe et de Marie-Marguerite-Edmée *Lennel*, née à Amiens le 8 décembre 1864 ; d'où :

a. — *Alban-Marie-Joseph*, né à Éperlecques le 30 septembre 1889.

b. — *Marie-Joseph-Sabine*, née à Éperlecques le 8 octobre 1893.

c. — *Marguerite-Marie-Joseph*, née à Éperlecques le 31 août 1895.

d. — *Monique-Marie-Joseph*, née à Amiens le 17 mars 1901.

e. — *Pierre-Marie-Joseph*, né à Amiens le 2 mai 1903, décédé à Éperlecques, le 12 septembre suivant.

f. — *Élisabeth-Marie-Joseph-Françoise*, née à Amiens le 29 janvier 1905.

3. — *Clotilde-Marie-Françoise*, née à Lompret le 11 avril 1859, alliée au château dudit lieu, le 16 janvier 1883, à Joseph-Marie, vicomte *Penet de Monterno*, fils d'Alexandre-Jacques-Marie, vicomte de Monterno, et de Jeanne-Marie-Charlotte d'*Irumberry de Sala-*

berry, né à Saint-Ouen (Loir-et-Cher) le 8 avril 1857 ; dont postérité.

4. — *Amélina-Marie-Françoise*, née à Lompret le 11 novembre 1860, décédée à Lille le 24 septembre 1875.

5. — *Jeanne-Marie-Françoise*, née à Lompret le 3 août 1862, y épousa, le 11 mai 1885, Adrien *Tillette de Clermont-Tonnerre*, fils de Louis et de Noémi *Boucher de Crèvecœur*, né à Cambron (Somme) le 10 mai 1856, maire de Cambron ; dont postérité.

6. — *Paul-Marie-François-Séraphin*, né à Lompret le 30 janvier 1864, marié à Manin, le 8 septembre 1888, avec Jeanne-Louise-Françoise *de Richoufftz*, fille de Ludovic-Aimé-Victor et de Lilia-Marie-Hermine *de Coussemaker*, née à Ambrines près Manin le 9 janvier 1866 ; dont :

a. — *Marie*, née le 3 juillet 1889 à Manin.

b. — *Édith-Jeanne-Marie-Madeleine*, née à Manin le 18 septembre 1892, décédée au château d'Habarcq, près Arras, le 14 mars 1893.

7. — *Albert-Marie-Séraphin*, né à Lompret le 27 décembre 1865, célibataire.

8. — *Waldemar-François*, né à Lompret le 16 juillet 1868, y décédé le 17 septembre 1870.

Branche de LESTOCQUOY et GUERMANEZ.

IX bis. — *Ferdinand-Ignace* HESPEL, écuyer, sr de Lestocquoy, baptisé à Sainte-Étienne le 12 juin 1690, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1723, receveur des Bapaumes, décédé paroisse Saint-Étienne le 23 novembre 1762 ; épousa dans cette église, le 15 septembre 1723, Marie-Élisabeth *de Fourmestraux*, fille de Pierre-François, écuyer, sr du Châtel, et de Marie-Anne *Bave*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juillet 1701, décédée paroisse de La Madeleine le 3 janvier 1780 ; d'où :

1. — *Marie-Clémentine-Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 26 août 1724, décédée paroisse de La Madeleine le 18 février 1792 et enterrée à Emmerin ; mariée à Saint-Étienne, le 13 février 1748, avec François-Joseph-Marie *du Sart*, chevalier, sr de Bouland, fils de Joseph-Marie, chevalier, et de Marie-Marguerite *du Béron*, né le 11 juin 1719, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1749, second président au bureau des finances, lieutenant général civil et criminel de la gouvernance de Lille, décédé le 31 décembre 1771 et inhumé à Merville ; dont postérité.

2. — *Pierre-Antoine-Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 17 janvier 1726, mort le 28 janvier suivant.

3. — *César-Auguste-Joseph-Marie*, qui suit, X.

4. — *Ursule-Séraphine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 novembre 1733, morte à un mois.

5. — *Marie-Thérèse-Séraphine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 16 octobre 1734, décédée sans enfants le 18 août 1764 ; alliée dans cette église, le 3 septembre 1759, à Jean-François *de Maleingreau*, écuyer, s[r] de Quenast, fils de Jean-François-Joseph, écuyer, s[r] de Quenast, Jaytte, et d'Angélique-Jeanne-Philippine-Josèphe *Leduc de Masnuy*, baptisé à Saint-Germain de Mons le 15 mai 1720, conseiller pensionnaire des États du Hainaut, veuf de Marie-Jeanne *le Rousseau*, bourgeois de Lille par achat du 12 septembre 1759, remarié avec Marie-Françoise-Désirée *de Vinchant de la Haye*, décédé le 7 août 1791.

X. — *César-Auguste-Joseph-Marie* HESPEL, écuyer, s[r] de Guermanez, baptisé à Saint-Étienne le 12 décembre 1726, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1756, conseiller pair des pays de Hainaut, échevin, rewart, puis mayeur de Lille, décédé le 11 mars 1805 ; épousa à Saint-Pierre, le 6 juin 1756, Marie-Charlotte-Joseph *Fruict*, fille de Bon, écuyer, et de Marie-Anne *Cardon*, baptisée à Saint-Maurice le 3 juin 1730, d'où :

1. — *Ferdinand-Auguste-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Pierre le 16 mai 1757, y décédé le 7 juin 1775.

2. — *Bon-César-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Pierre le 10 novembre 1759, mort le 20 novembre suivant.

3. — *Henriette-Charlotte-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 28 janvier 1761, mariée dans cette église, le 1[er] février 1791, avec Gérard-Louis *de Preud'homme*, chevalier, s[r] du Roc, fils de Bertrand, chevalier, et de Marie-Henriette *Lavaur*, né à Fons-en-Quercy le 15 mai 1762, lieutenant au régiment colonel général infanterie, domicilié à Figeac (Lot) ; dont postérité.

4. — *Romain-Séraphin-Joseph-Marie*, qui suit, XI.

5. — *Marie-Catherine-Joséphine*, baptisée à Saint-Pierre le 7 mars 1764, décédée paroisse Saint-Étienne le 21 mars 1767.

6. — *Marie-Ernestine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 17 mars 1765, morte paroisse Saint-Étienne le 18 juin 1772.

7. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 11 mai 1767, officier au régiment d'Auvergne, chevalier de Saint-Louis, mort au château de Rameignies (Hainaut) le 30 décembre 1840 ; épousa, le 28 septembre 1791, Félicité-Dorothée *d'Arros*, fille de

Charles, comte d'Arros, et de Catherine *Champion d'Auxhy* ; sans postérité.

8. — *Marie-Joseph-Henriette*, ondoyée le 23 août 1768, baptisée à Saint-Pierre, le 29 septembre suivant, morte à Tournai le 1er février 1837 ; alliée à Lille, le 12 février 1801, à Chrétien François-Joseph *de la Croix d'Ogimont*, fils d'Alexandre-François-Joseph, écuyer, sr d'Ogimont, et d'Angélique-Cécile-Françoise-Josèphe *des Enffans*, né à Hollain le 21 août 1764, décédé à Tournai le 3 janvier 1831 ; dont postérité.

XI. — *Romain-Séraphin-Joseph-Marie* D'HESPEL, écuyer, sr de Guermanez, né le 13 février 1762, baptisé à Saint-Pierre le 13 mai suivant, lieutenant au régiment d'Auvergne, engagé dans l'armée de Condé avec laquelle il fit campagne contre la Révolution en qualité de maréchal-des-logis chef au corps noble des chevaliers de la couronne, chevalier de Saint-Louis en 1800, chevalier de la Légion d'honneur sous Louis XVIII, maréchal de camp, créé comte héréditaire par lettres patentes du 4 août 1815, décédé à Haubourdin le 29 avril 1831 ; épousa à Tournai, le 8 juin 1805, Louise-Josèphe-Angéline-Omérine *de la Croix*, sœur de Chrétien-François-Joseph, baptisée à Saint-Nicolas de Tournai le 24 mai 1768, morte à Haubourdin le 27 avril 1830 ; dont :

1. — *Adalbert-Charles-Louis-Auguste*, qui suit, XII.

2. — *Pauline-Clara*, née à Tournai le 6 décembre 1807, morte à Paris, le 6 octobre 1868, mariée à Haubourdin, le 15 juin 1831, avec Edmond-Charles-Hubert, comte *de Bertoult*, fils d'Edmond-Philippe-Louis, baron de Bertoult, et de Valentine-Amable-Augustine *de Vitry*, né à Hulluch le 1er vendémiaire an XIII, y décédé le 23 septembre 1881 ; dont postérité.

XII. — *Adalbert-Charles-Louis-Auguste*, comte D'HESPEL DE GUERMANEZ, né à Velaines (Meuse) le 3 juin 1806, maire d'Haubourdin, représentant du Nord en 1849, conseiller général de ce département, mort à Haubourdin le 12 mai 1858 ; épousa à Mérignies, le 18 septembre 1826, Claire-Marie-Constance *de Tenremonde*, fille de François-Auguste-Ghislain, comte de Tenremonde, et d'Amour-Charlotte-Désirée-Françoise-Antoinette-Albertine-Josèphe *de Dion*, née à Tournai le 21 juillet 1804, morte à Lille le 12 décembre 1881 ; dont :

1. — *Octave-Joseph*, qui suit, XIII.

2. — *Edmond-Charles-Louis*, né à Haubourdin, le 13 décembre 1828, maire de cette ville, secrétaire général de la préfecture du Nord, conseiller général de ce département, mort à Haubourdin le 14 novembre 1902 ; épousa au château de la Tombe (à Kain-lez-Tournai), le 14 novembre 1854, Louise-Josèphe *des Enffans du Ponthois*, fille de Philippe-Louis et de Clotilde-Ghislaine-Augustine *Bonaert*, née à la Tombe le 12 juin 1833, décédée à Haubourdin le 14 juin 1900 ; dont :

a. — *Alix-Jeanne-Marie-Clotilde*, née à la Tombe le 12 septembre 1855, mariée à Haubourdin, le 20 mai 1879, avec Marie-Joseph-Armand *Douville de Franssu*, écuyer, fils d'Henri-Armand et de Marie-Adrienne *Douville de Franssu*, né à Abbeville le 1er mars 1856, décédé à Tournai le 11 octobre 1904 ; dont postérité.

b. — *Ludovic-François-Joseph*, né à Tournai le 20 mars 1857, officier de marine, chevalier de la Légion d'honneur, allié à Nogent (Côte-d'Or), le 2 août 1892, à Marie *Guillet de Chatellus*, fille de François-Joseph-Charles et d'Élisabeth *de Chabenat de Bonneuil* ; dont :

aa. — *François*, né à Nogent le 20 août 1893.

bb. — *Charles*, né le 14 décembre 1894.

cc. — *Élisabeth*, née le 31 janvier 1896.

c. — *Adalbert-Philippe*, né à Tournai le 24 décembre 1857, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Long (Somme), le 26 juillet 1886, avec Gabrielle *de Rouvroy*, fille d'Octave-Marie-Jean-Baptiste et de Marie-Robertine-Marguerite *de Chabenat de Bonneuil*, née à Paris le 26 juillet 1865 ; sans postérité.

d. — *Georges-Octave-Ghislain*, né à Tournai le 8 mai 1860, décédé à Haubourdin le 18 juillet 1873.

e. — *Gaston-Marie-Olivier*, né à Kain le 13 octobre 1861, allié à Bruxelles, le 21 août 1889, à Marie-Louise-Joséphine-Désirée-Thérèse-Ghislaine *de Penaranda de Franchimont*, fille de Jean-Frédéric-Auguste et d'Émilie-Thérèse-Louise-Ghislaine *de Beughem de Neder-Heembeke*, née à Saint-Josse-ten-Noode le 19 novembre 1863 ; dont :

aa. — *Joseph-Marie-Louis-Frédéric-Ghislain*, né à Bruxelles le 9 août 1890.

bb. — *Georges-Marie-Eugène-Ghislain*, né à Bruxelles le 1er octobre 1891.

cc. — *Marie-Thérèse-Louise-Edmond-Ghislaine*, née à Bruxelles le 30 septembre 1892.

dd. — *Pierre*, né le 9 août 1894.

ee. — *Paul*, né le 14 janvier 1896.

ff. — *Germaine*, née le 8 septembre 1898.

gg. — *Clotilde-Ghislaine-Marie-Caroline*, née à Saint-Josse-ten-Noode le 2 mars 1901.

hh. — *Frédéric-Marie-Joseph-Gabriel-Ghislain*, né à Saint-Josse-ten-Noode le 3 mars 1902.

f. — *Hélène-Louise*, née à Kain le 30 avril 1863, mariée à Haubourdin, le 29 juillet 1891, avec son cousin Maurice *d'Hespel*.

3. — *Fernand-Omer-Joseph-Maurice-Charles*, né à Haubourdin le 20 décembre 1830, mort à Tournai le 22 décembre 1893; épousa dans cette ville, le 27 avril 1853, Célina-Léopoldine-Marie *Le Vaillant du Châtelet*, fille de Godefroi-César-André-Joseph et de Marie-Françoise-Pauline *de Pletincx de Bois de Chêne*, née à Tournai le 23 février 1829; d'où :

a. — *Jeanne-Marguerite-Marie-Claire*, née à Tournai le 10 mars 1854; mariée au château de Mourcourt, le 6 juin 1883, avec Armand-François-Delphin *Cossée de Maulde*, fils d'Alfred-Isidore-Charles-Joseph et d'Hortense-Charlotte-Ghislaine *Bonaert*, né à Maulde le 21 mars 1847, veuf d'Élodie-Marie-Romaine *Ruyant de Cambronne* ; dont postérité.

b. — *Marie-Anne*, née le 17 septembre 1855, morte le 9 avril 1858.

c. — *Olivier-Charles-Hubert*, né à Tournai le 14 mars 1858, allié à Chéreng, le 24 novembre 1887, à Marie-Antoinette-Juliette *Le Hardy du Marais*, fille de Charles-Philippe-Antoine et de Caroline-Adélaïde-Josèphe *d'Hespel*, née à Chéreng le 31 janvier 1863; dont:

aa. — *Hervé-Wallerand-Charles-Fernand*, né à Chéreng le 12 octobre 1888.

d. — *Maurice-Arthur-Octave*, né à Tournai le 20 avril 1861, lieutenant de cavalerie belge, marié à Haubourdin, le 29 juillet 1891, avec sa cousine germaine Hélène-Louise *d'Hespel*; d'où :

aa. — *Edmond-Ferdinand-Marie-Joseph*, né à Kain le 15 mai 1892.

bb. — *Fernand-Marie-Joseph-Gaston-Antoine-Ghislain*, né à Bruxelles le 15 mars 1896.

4 — *Marie-Claire-Charlotte*, née à Haubourdin le 27 janvier 1836, morte à Crécy (Oise), le 20 juin 1892, alliée à Haubourdin, le 2 juillet 1861, à Gérard-Louis-Charles comte *de Cherisey*, fils de François-Victor, comte de Cherisey, et de Clara *Cottin de Joncy*,

né à Paris le 24 mars 1823, colonel d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur ; dont postérité.

5. — *Anna-Marie-Octavie*, née à Haubourdin le 27 février 1836, décédée à Landrethun le 20 mars 1884, mariée, le 26 mai 1863, avec Gaston-Marie-Joseph *de Saint-Just d'Autingues*, fils de Charles-Louis-Victor, ancien officier aux gardes du corps, et de Bertine-Thérèse-Joseph *Taffin de Givenchy*, né à Ardres le 2 février 1830.

XIII. — *Octave-Joseph*, comte D'HESPEL, né à Haubourdin le 11 août 1827, maire de Wavrin, conseiller général, député du Nord en 1871, sénateur de ce département de 1876 à 1879, décédé au château de la Vallée le 19 avril 1885 ; épousa à Haubourdin, le 11 août 1847, Céline-Marie *Decroix*, fille de Joseph-Marie et de Féliciana-Maria-Mamessa *Urrutia*, née à Lille le 15 février 1829, décédée à Bruxelles ; dont :

1. — *Christian-Adalbert*, qui suit, XIV.

2 — *René-Octave-Roger*, né le 31 juillet 1850, officier de marine, lieutenant de vaisseau du 20 mars 1880.

3. — *Madeleine-Marie*, née à Haubourdin le 14 janvier 1852, morte à Sérans (Orne) le 6 février 1891, alliée à Wavrin, le 20 mai 1874, à Marie-Alexandre-Gaétan *Le Petit de Sérans*, fils d'Alexandre-Gonzague et de Marie-Antoinette-Béatrix *de Trimond*, né à Sérans (Orne) le 15 octobre 1845, remarié avec Félicie *d'Argouges* ; dont postérité.

4. — *André-Séraphin-Wallerand*, né à Lille le 28 février 1857, épousa à Baudour (Hainaut), le 5 juin 1884, Marie-Thérèse-Charlotte *Bouilliart*, fille de Joseph-Albert-Théodore, général major, et de Zoé-Charlotte *Robert de Saint-Symphorien*, née à Baudour le 20 février 1860 ; sans enfants.

5. — *Jean-Frédéric*, né à Wavrin, le 22 septembre 1858, mort à Hyères le 15 janvier 1886.

6. — *Marie-Thérèse*, née à Wavrin, le 25 mai 1860, mariée à Paris, le 30 juin 1883, avec Léon-Albert *Hyrvoix*, fils de Louis-Alphonse et de Marie-Léonie-Constance *Berlier Saint-Ange* ; dont postérité.

XIV. — *Christian-Adalbert*, comte d'HESPEL, né à Wavrin le 2 juin 1848, décédé au château de la Prévôté à Sirault (Belgique) le 31 janvier 1890 ; épousa à Fournes, le 2 juin 1874, Marie-Lydie-Élisa *Lebon*, fille d'Edmond-Jean-Baptiste et de Lydie *de Marquette*, née à Flines (Nord) le 13 juin 1854 ; d'où :

1. — *Marie-Geneviève-Élisa*, née à Fournes le 28 mars 1875, alliée à Fournes, le 23 avril 1895, à Pierre-Jean-René *Guillet de Chatellus*, fils de Charles-François-Joseph, comte romain, et de Marie-Valentine-Élisabeth *de Chabenat de Bonneuil*, né à Bourbon (Seine-et-Marne) le 14 octobre 1869, lieutenant au 16e chasseurs à cheval ; dont postérité.

2. — *Octave-Edmond*, qui suit, XV.

3. — *Marie-Louise-Ealalie-Josèphe*, née à Lille, le 11 janvier 1878, religieuse de l'Assomption.

4. — *Hubert-Edmond*, né à Fournes le 28 juillet 1880, épousa à Paris, le 12 août 1903, Henriette *de Sonis*, fille d'Albert et de Mary *de Juvisy-Montferrand* ; dont :

a. — *Christian*, né en 1904, mort à quelques heures.

b. — *Gisèle*, née à Nice le 29 novembre 1905.

c. — *Béatrix*, née en mars 1907.

XV. — *Octave-Edmond*, comte D'HESPEL, né à Fournes le 26 décembre 1876, maire de Fournes, épousa à Paris, le 13 juillet 1904, Jeanne *Pechpeyrou de Comminges de Guitaut*, fille d'Athanase-Charles-François, marquis d'Epoisses, et de Louise *Soult de Dalmatie*, née le 29 octobre 1882 ; dont :

1. — *Françoise*, née à Paris le 20 mai 1905.

2. — *Christian*, né à Paris le 22 juin 1906.

Il y a d'autres familles du même nom que l'on rencontre à Lille au XVIIe siècle :

I. — *François* HESPEL, marié avec Marie *Le Duc*, eut :

1. — *Éloy*, qui suit, II.

2. — *Philippe*, baptisé à Sainte-Catherine le 28 mars 1609.

3. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 janvier 1612.

4. — *Robert*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 septembre 1614, allié à Sainte-Catherine, le 26 novembre 1639, à Michelle *Claubourc*.

5. — *Hélène*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 août 1617, mariée à Saint-Étienne, le 7 mai 1640, avec Ignace *Duforé*.

6. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 10 février 1619.

II. — *Éloy* HESPEL, né à « Monain », bourgeteur, décédé paroisse Sainte-Catherine le 6 juillet 1622, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1604, marié après cette date avec Jacqueline *Willant* ; d'où :

1. — *Michel*, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1636, mort le 7 juillet 1671 ; allié à Jeanne *Delevalle*, fille de Jean et de Jeanne *Goube*, qui le rendit père de :

a — *Georges*, baptisé à Saint-Pierre le 23 décembre 1636.

b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Pierre le 4 octobre 1638.

c. — *Barbe*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 janvier 1642.

I — *Antoine* HESPEL, fils de Bernard, né à Roncq, acheta la bourgeoisie de Lille le 7 octobre 1581, épousa Marie *Braem*, fille d'Éloy ; dont :

1. — *Jacquemin*, né avant 1581.

2. — *Gilles*, qui suit, II.

3. — Une fille, morte de la peste, paroisse Sainte-Catherine, le 30 juillet 1626.

4. — *Jacqueline*, mariée à Saint-Maurice, le 15 novembre 1610, avec Isaac *Taverne*.

II. — *Gilles* HESPEL, né après 1581, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1607, procureur, épousa Antoinette *Tesson*, fille de Charles et d'Isabeau *de le Cambre* ; d'où :

1. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 30 août 1608.

2. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 23 décembre 1609.

3. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne, le 25 février 1611.

4. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 22 septembre 1613.

5. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 30 janvier 1615, mariée dans cette église, le 23 octobre 1637, avec Gilles *Marissal*, fils de Georges et de Marie *Tesson*, bourgeois de Lille par relief du 14 mai 1639, morte avant 1663.

6. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1618.

7. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1620.

8. — *Wallerand*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juin 1622.

NON RATTACHÉS :

Jean-François, capitaine réformé de dragons, chevalier de Saint-Louis, mort paroisse Saint-Maurice le 6 août 1730.

Louis-François-Joseph, fils de *Philippe*, mort paroisse Saint-Maurice le 31 mars 1723, enfant.

Thomas-Joseph, fils de *Philippe-Charles*, mort paroisse Saint-Maurice le 28 juin 1723.

Charles-François-Joseph, fils de *Philippe*, mort paroisse Saint-Maurice le 31 octobre 1719.

On trouve dans le manuscrit 742 de la bibliothèque de Lille, folio 31, un portrait de *Marie-Catherine* ESPEL.

1657, 21 février. — *Lettres de don Juan d'Autriche ordonnant à la Chambre des comptes de Lille de mettre en possession de son office Ferdinand de Hespel.*

Don Jean d'Austriche, grand Prieur de Castille, Lieutenant-Gouverneur et Capitaine général des Pays-Bas et de Bourgoigne.

Chers et bien amez. Ayans suivans noz lettres en datte du 29 d'aoust dernier faict considérer meurement la remonstrance que vous nous avez faicte au subject des provisions d'offices qui se sont naguerres faictes en vostre Chambre, Nous avons bien vollu vous dire qu'après que le Roy monseigneur a employé et espuisé ses moyens dans la suitte d'une si longue guerre, Sa Majesté n'a sceu recourrir à d'aultres que fussent moings à charge de ses subjects qu'en enbrassant et recevant les offres que quelques uns d'eux luy ont faict de l'employ de leur crédit, soit par advance ou prest d'argent, et qu'ainsy bien loing d'improuver ces provisions, comme vous proposez, vous devez les avoir considérées comme estant un prompt remède à la nécessité publicque et la resource aux occasions les plus pressantes qui s'y peuvent rencontrer, à l'exemple de ce qui s'est usé du passé dans d'aultres conjoinctures moins urgentes, et précise bien que nous recevions en très bonne part d'aultres expédiens que vous voudriez nous suggérer audict effect. Et comme à cause desdictes remonstrances vous différez de mectre *Ferdinand de Hespel*, naguerres par nous pourveu d'un estat d'auditeur extraordinaire en vostre dicte Chambre, dans l'exercice de ceste charge, nous avons bien voulu vous en charger très expressément que sans ultérieure remise ou réplicque, et nonobstant le contenu desdictes remonstrances, vous ayez à le mectre promptement en la possession et exercice réel et actuel dudict estat, et le laisser jouyr de tout l'effect et contenu de ses lettres patentes, pour ainsi convenir au service de Sa Majesté.

A tant, chers et bien amez, Dieu vous ait en sa saincte garde.

De Bruxelles, le XXIe febvrier 1657, paraphé: Cho. Vt.; soubsigné: JUAN; plus bas VERREYCKEN.

Et la superscription estoit: A nos chers et bien amez, les Président et Gens de la Chambre des Comptes du Roy, à Lille.

Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. Art. B, 892 (du tome 1er refondu); N° 17.617 du Trésor des chartes; copie authentique du temps, sur papier.

1663, 6 juillet. — *Lettres de confirmation de noblesse accordées à François Hespel.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, d'Arragon, etc[a]. à tous présens et avenir qui ces présentes verront ou lire oiront, salut. De la part de nostre cher et féal *François Hespel,* seigneur du grand Hocron, conseiller et maistre de la Chambre des Comptes à Lille, natif de laditte ville en nostre pays et comté de Flandres, nous a estez remonstré qu'il seroit issus de famille noble et que ses ancestres et prédécesseurs auroient toujours estez tenus et réputez pour tels, vescus sans reproches et plusieurs alliez à aucunes maisons de mesme, qui auroient durant les troubles et guerres ès siècles passées rendus des grands et signalez services à nos prédécesseurs, entre autres *Wallerand Hespel* en qualité d'homme d'armes de feu le ducq Charles de Bourgogne surnommé le Hardy, l'ayant suivy en toutes ses expéditions militaires jusqu'à sa mort arrivée devant Nancy avec celle dudict Ducq; que *Clément Hespel,* fils dudit Wallerand, auroit estez associez en la noble compagnie des Roix de l'Espinette audit Lille et procréé cincq fils si comme Bauduin, Clément, Pierre, Jean et Robert, lesquelz se seroient aussy esvertuez au service de leurs princes souverains, nommément ledit Bauduin en ladite qualitez d'homme d'armes soubs l'empereur Charles cincquiesme (de glorieuse mémoire) et après en celle de lieutenant du s[r] de Courière, gouverneur de Lille, Douay et Orchies; Clément et Jean auroient vescu honnorablement de leurs revenus, leur frère Pierre auroit estéz bailly de laditte ville de Lille, advocat fiscal et conseiller du Conseil d'Arthois, et Robert Hespel, le dernier desdits cincq fils, après avoir fait plusieurs voyages en Espagne et ailleurs, suivant ledit Empereur, auroit aussy estez homme d'armes et puis lieutenant du s[r] de Glayon, capitaine et grand maistre général de l'artillerie devant Térouane où il auroit estez tuez; que *Clément Hespel,* ayeul, et *François Hespel,* père du remonstrant seroient fils et petit-fils respectivement du susdit *Clément Hespel* et leurs descendants tant paternels que maternels auroient tousjours vescu honorablement, et que le remonstrant ayant à leur imitation exercez la charge de recepveur des Estatz de Lille, Douay et Orchies par l'espace de douze ans, auroit pendant iceux fait diverses et notables levées de deniers pour le payement des aydes et subsides à nous accordez de temps en tems par lesdits Estats et de cet employ seroit passé à la charge de greffier desdits Estats durant le cours d'autres onze ans et après à celles d'auditeur, conseillier et maistre de ladite Chambre des Comptes successivement, ayant l'an seize cens

cincquante quattre advancé et presté la somme de soixante mil florins pour le siège de la ville d'Arras et pendant celuy de Valenciennes une autre somme de vingt mil florins; et comme ses devanciers auroient portée de tems immémorial avec le titre de noble et escuyer, pour armes un escu *escartelé au premier et quatriesme d'or à trois lhoirs ou lis renversée componez de gueulle et d'azur tiglée de sinople, au deuxiesme et troisiesme d'argent au chevron d'azur chargé d'un autre d'or*, bourlé d'or et de gueulles aux hachements de mesme, timbré d'argent grillé et liseré d'or posé en porfil et cimier une sphère et deux bras armez eslevez s'entretouchant de la main et embrassans ladite sphère, il nous a très-humblement supplié qu'en considération de tout ce que dessus, nostre bon plaisir soit de luy octroyer et à ses enfans et postérité nos lettres patentes de confirmation de noblesse ensemble desdites armes et sur ce faire dépescher nos lettres patentes en tel cas pertinentes. Sçavoir faisons que Nous, ce que dessus considéré, avons de nostre certaine science, autorité souveraine et pleine puissance, pour nous, nos hoirs et successeurs, confirmé et confirmons par ces présentes ladite noblesse dudit *François Hespel*, ensemble le port des armoiries cy dessus spécifiez, voulans et entendans qu'ils, lesdits enfants et postérité masles et femelles procréé en léal mariage, ayent à joyr et user, joyssent et usent à tousjours comme gens nobles en tous lieux, actes et besoignes, de tous et quelsconcques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemptions de noblesse dont les nobles ont accoustumez de joyr, joyssent et joyront, et qu'ils soient en tous leurs faits et actes tenuz et réputez pour nobles en touttes places, en jugement et hors d'iceluy, et que semblablement ils soyent et seront capables et qualifiez pour estre eslevez à estat et dignitez soit de chevalerie ou autres et puissent et pourront en tous tems acquérir, avoir, posséder en tous pays, signament en nosdits Pays Bas, places, terres et seigneuries, rentes, revenues, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefs et arrière-fiefs et tous autres nobles tenemens, et iceux prendre et tenir de nous ou d'autres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans et si aucune des choses susdites ils ont jà acquis, les tenir et posséder (sans) estre constrains de par nous les mettre hors de leurs mains, à quoy nous habilitons et rendons suffisans et idoines par ces présentes, faisans vers nous et nosdits hoirs et successeurs les devoirs y appartenans selon la nature et condition d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du pays où ils sont scituez. Et pour démonstrer d'avantage la favorable considération qu'avons auxdits services, avons de nostre plus ample grâce espéciale fait et faisons par ces présentes audit

suppliant et à sesdits enfans et postérité, quictance, don et rémission de la finance et somme de deniers qui pourroit estre deue à cause de ceste présente confirmation, mesme avons accordé et permis, accordons et permettons audit suppliant et à sa postérité de léal mariage comme dit est, qu'ils pourront d'oresenavant et perpétuellement en tous leurs faits, gestes et autres actes licites et honestes continuer à avoir et porter les armoiries cy dessus spécifiées et comme elles sont peintes au milieu de ces présentes. Si ordonnons à nostre lieutenant gouverneur et capitaine général de nosdits Pays-Bas et Bourgogne, et donnons en mandement à nos très-chers et féaux les gens de nostre Conseil d'Estat, chief, président et gens de noz privés et grand Conseils, chef, trésorier-général et commis de noz domaines et finances, président et gens de nostre conseil provincial de nostre dit pays et comté de Flandres, président et gens de nostre dite Chambre des Comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers présens et avenir, leurs lieutenants et chascun d'eulx en droit soy et si comme à luy appartiendra et à tous autres nos sujets, qu'estant par lesdits de nos Comptes bien et deuement procédé, comme leur mandons de faire, à l'intérinement et vérification de cesdites présentes selon leur forme et teneur, ils fassent, souffrent et laissent ledit *François Hespel* et sa postérité de léal mariage de nostre présente grâce, octroy et confirmation de noblesse et de tout le contenu en cesdites présentes plainement, perpétuellement et paisiblement joyr et user, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné à aucuns d'eux contredits, destourbiers ou empêchement quelconque. Bien entendu que ledit *François Hespel* sera tenu de les présenter à nostre dite Chambre des Comptes à l'effet de ladite vérification et intérinement en déans l'an après la date d'icelle, comme aussy en déans le mesme terme à nostre premier roy d'armes ou autres qu'il appartiendra en nosdits Pays-Bas, en conformité et aux fins portez par le quinziesme article de l'ordonnance décrétée par feu nostre bon oncle l'Archiducq Albert, le quatorziesme de décembre seize cens seize, touchant le port des armoiries, timbres, titres et autres marcques d'honneur et de noblesse, l'un et l'autre à paine de nullité de cette nostre présente grâce, ordonnant à nostre dit premier roy d'armes ou à celuy qui exercera son estat en nostre dit Pays-Bas, ensemble au roy ou héraut d'armes de la province qu'il appartiendra de suivre en ce regard ce que contient le règlement fait par ceux de nostre Conseil privé le deuxiesme d'octobre seize cens trente sept de l'enregistrature de noz lettres patentes touchant les dittes marques d'honneur, en tenant par nosdits officiers d'armes respectivement notice au dos de ces dites présentes. Car ainsy nous

plaist-il et voulons estre fait, non obstant quelsconcques ordonnances, statuts, coustumes, usages et autres choses au contraire, desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdits de nos Finances et de nos Comptes et tous autres à qui il peut toucher et regarder. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé ces présentes et à icelles fait mettre nostre grand scel, saulf en autres choses nostre droict et l'autruy en touttes. Donnez en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le sixiesme jour du mois de Juillet l'an de grâce seize cens soisante trois, et de nos règnes le quarante-troisiesme Étoit signé PHILIPPE.

Collationné ausdites lettres exhibées et rendus et sur le reply desquelles étoit couché les enregistrement et entérinement requis, et trouvez concorder ausdites lettres par le nottaire royal de la résidence de Lille, soubsigné, ce dix-neuf novembre mil sept cent quinze ; signé : J. CAULLET. 1715.

Transcrit sur la copie authentique mentionnée ci-dessus et communiquée au soussigné par M. Wallerand-François-Eugène *d'Hespel d'Harponville*, ancien officier au régiment des Gardes Wallonnes de Sa Majesté Catholique Charles-quatre, propriétaire demeurant 81, Rue de la Barre, à Lille, le ... Février 1846.

Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille ; copie non signée sur parchemin écrite par un attaché des Archives départementales et ajoutée par lui dans le 76e Registre des Chartes (B. 1671) entre les folios 96 à 102, à l'emplacement même où se trouvaient autrefois enregistrées les lettres patentes susdites qui furent lacérées à l'époque de la Révolution.

LAMBELIN

Armes : *échiqueté d'or et d'azur.*

I. — *Mahieu* Lambelin, mort avant 1599, fut père de :

II. — *Jean* Lambelin, né à Seclin, brasseur, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1599 [1], mort avant 1610, allié à Isabeau *Desbucquois* ; dont il eut :

III. — *Jean* Lambelin, né à Lille, brasseur et tonnelier, bourgeois de cette ville par relief du 1er février 1610, décédé avant 1639, épousa Marie *Lezaire*, fille de Jacques et de Jeanne *Baas* ; d'où :

1. — *Gratien*, qui suit, IV.
2. — *Guillaume*, baptisé à Saint-Étienne le 11 novembre 1613, vivant en 1645.
3. — *Piat*, baptisé à Saint-Étienne le 23 août 1615.
4. — *Romain*, baptisé à Saint-Étienne le 18 mai 1618.
5. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juin 1620, bourgeois de Lille par relief du 19 septembre 1648, marié avec Marie *Simon*, fille de Pierre et de Catherine *Duprie*, baptisée à Saint-Maurice le 3 février 1622. Sans enfants.
6. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 17 avril 1623.
7. — *Toussaint*, baptisé à Saint-Étienne le 30 juin 1625.

IV. — *Gratien* Lambelin, bourgeois de Lille par relief du 1er juillet 1639, mort avant 1667, épousa à Sainte-Catherine, le 17 juillet 1638, Anne *Jacquemon*, fille de Charles ; dont :

1. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 24 avril 1639.
2. — *Marc-Gratien*, baptisé à Saint-Étienne le 4 juillet 1640, bourgeois de Lille par relief du 26 février 1667, mort en 1671, marié dans la même église, le 28 novembre 1666, avec Anne *de Wal*, fille de Jean et de Marie *Beltremieux*, baptisée à Saint-Étienne le 25 décembre 1632 ; d'où :

---

1. Le registre aux bourgeois porte qu'il était alors à marier ; c'est sans doute une erreur, car son fils Jean n'aurait pas pu relever sa bourgeoisie en 1610 ; et, d'autre part, nous ne trouvons pas à cette époque d'autre Jean Lambelin.

a. — *Jean-François-Bonaventure*, baptisé à Saint-Étienne le 6 août 1667.

b. — *Gratien-Henri*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mai 1669.

c. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 10 juillet 1670, morte en bas-âge.

d. — *Marie-Anne*, fille posthume, baptisée à Saint-Étienne le 15 août 1671, professe urbaniste à Lille le 14 octobre 1691, décédée le 2 mars 1713.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 7 janvier 1643.

4. — *Guillaume*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juin 1645.

5. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 13 juin 1648.

6. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mars 1652.

7. — *Jean-Joseph*, qui suit, V.

V. — ***Jean-Joseph*** **Lambelin**, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1655, avocat, bourgeois de Lille par relief du 21 novembre 1681, épousa à Saint-Étienne, le 18 février 1681, Marie-Marguerite ***Taverne***, fille d'Hippolyte et de Marguerite ***de Ghestem***, baptisée à Saint-Étienne le 17 novembre 1656 ; d'où :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 13 septembre 1679, légitimée par mariage subséquent.

2. — *Joseph-Hippolyte*, baptisé à Saint-Étienne le 2 décembre 1681.

3. — *Jacques-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 août 1685.

4. — *Élisabeth-Théodore*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 mars 1687.

5. — *Catherine-Hippolyte*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 juillet 1690.

6. — *Marie-Aldegonde*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 septembre 1691, y décédée le 12 novembre 1754 et inhumée dans la chapelle de Saint-Jean ; célibataire.

7. — *Marguerite-Rose*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 août 1693, morte le 21 mai 1755 et enterrée le 23 dans la chapelle Saint-Jean en la même église.

8. — *Archange-Joseph-Bonaventure*, qui suit, VI.

VI. — ***Archange-Joseph-Bonaventure*** **Lambelin**, s^r^ du Clairet, de Beaulieu, de Warowanne, baptisé à Sainte-Catherine le 22 avril 1695, licencié en droit, avocat, bourgeois de Lille par relief du 24 octobre 1725, conseiller du Roi au bailliage de cette ville, mort paroisse Saint-Étienne le 27 octobre 1761 ; épousa à Sainte-Cathe-

rine, le 26 novembre 1724, Isabelle-Philippine *D'Escosse*, fille de Pierre, s[r] d'Hellin, et de Marie-Catherine *Destrez*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 août 1699, décédée paroisse Saint-Étienne le 11 octobre 1748; d'où :

1. — *Marie-Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 7 septembre 1725, y décédé le 23 juin 1729.

2. — *Albert-Constant-Joseph*, s[r] de Beaulieu, baptisé à Saint-Étienne le 8 juin 1727, bourgeois de Lille par relief du 15 avril 1755, lieutenant particulier civil et criminel de la gouvernance de Lille, par lettres du 9 avril 1753, décédé dans cette ville le 26 novembre 1811. Malgré ses protestations de civisme et un certificat de dons patriotiques, il fut arrêté le 28 prairial an II, sur l'ordre du comité révolutionnaire, mais bientôt relâché. Il avait épousé à Saint-André, le 28 juillet 1754, Marie-Catherine-Florence *Taviel*, fille d'Augustin, s[r] de Mastaing, et de Marie-Catherine *Imbert*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1723, morte à Lille le 18 frimaire an VII; d'où une fille unique:

a. — *Catherine-Constance-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 7 juillet 1755, mariée à Saint-Maurice, le 13 mai 1777, avec Jacques-Augustin-Joseph *Imbert*, s[r] de Chéreng, fils de Jacques-Ignace-Joseph, s[r] de Melle, et de Catherine-Thérèse-Joseph *Claro*, baptisé à Saint-André le 28 juin 1754, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1778, conseiller contrôleur des États de Lille, anobli par lettres données à Versailles en décembre 1775, lieutenant des maréchaux de France, mort à Cambrai le 28 décembre 1830; dont postérité.

3. — *Albert-Marie-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 24 septembre 1729, y décédé le 21 octobre suivant.

4. — *Marie-Joseph-Théophile-Xavier*, baptisé à Saint-Étienne le 9 janvier 1731, y décédé le 26 mai 1738.

5. — *Marie-Claire-Isabelle-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 21 février 1733, y décédée le 13 avril 1751.

6. — *Marie-Joseph-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 14 septembre 1735, morte le 9 mars 1815, alliée dans cette paroisse, le 16 juin 1767, à Bernard-Joseph *Lagache*, s[r] de Bourgies, fils de Nicolas-Ignace, s[r] dudit lieu, et de Marie-Agnès *Vantouroul*, baptisé à Saint-Maurice le 17 août 1741, officier au régiment de Rougé dit de Flandre, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1768, marguillier de Saint-Étienne, bourgeois de Douai le 16 janvier 1787, décédé à Armentières le 25 prairial an VII; dont postérité.

7. — *François-Félix-Joseph*, s[r] du Clairet, baptisé à Saint-Étienne le 3 avril 1738, bourgeois de Lille par relief du 9 novembre

1764, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 28 janvier 1786 ; marié dans cette église, le 15 octobre 1764, avec Marie-Joseph-Julie *de Madre*, fille d'Albéric-Wallerand, s[r] du Locron, et de Jeanne-Agathe *de Lannoy*, née le 15 avril 1742, morte le 4 février 1817 ; d'où :

a. — *Albéric-Louis-Joseph*, s[r] du Clairet, baptisé à Sainte-Catherine le 20 juillet 1766, mort célibataire à Lille le 1[er] décembre 1814.

b. — *Albert-Isidore-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 janvier 1768, décédé célibataire à Lille le 30 octobre 1850.

c. — *Henri-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 septembre 1770, ruiné complètement, devenu cabaretier, rue des Augustins, où il mourut le 7 janvier 1831. Il avait épousé : 1° Anne-Marie-Thérèse *Bruggeman* ; 2° Marie-Thérèse *Dotrenge*, morte à Malines avant 1830 ; sans postérité.

A cette famille, il faut sans doute rattacher la branche suivante qui portait les mêmes armoiries. *Denis* LAMBELIN, fils de *Philippe*, né à Avelin, brasseur, acheta la bourgeoisie de Lille le 4 octobre 1585, et épousa Marguerite *Bauwet*, dont il eut un fils : *Paul*, né à Wazemmes, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1614, allié à Marie *Garbé*, fille de Philippe et de Jeanne *Le Cocq*, puis à Madeleine *Lemerre*. De cette dernière épouse, *Paul* LAMBELIN eut au moins une fille, *Madeleine*, mariée à Sainte-Catherine, le 27 janvier 1658, avec Michel *Crespin*, fils d'Antoine et d'Antoinette *Morel*, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1658.

En dehors de cette famille, on trouve, aux registres d'état-civil, une foule de *Lambelin*, *Lamblin*, *Lamelin*, etc., qui semblent ne pas pouvoir se rattacher aux précédents. Nous en donnons ci-dessous un résumé :

PREMIÈRE FAMILLE

I. — *Grard* LAMBELIN, mort avant 1563 ; d'où :

II. — *Georges* LAMBELIN, né à Lesquin, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1563 (n. st.), dont trois fils :

1. — *Dominique*, qui suit, III.
2. — *Georges*, qui suivra, III[bis].
3. — *François*, qui suivra, III[ter].

III. — *Dominique* LAMBELIN, né à Hellemmes, bourgeois de Lille par relief du 22 juin 1588, allié à Martine *Deleplancque*; d'où deux fils :

1. — *Allard*, qui suit, IV.
2. — *Guillaume*, qui suivra, IV bis.

IV. — *Allard*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 2 janvier 1618, marié avec Catherine *du Haulteren*, fille d'Antoine, puis avec Marguerite *Faviel*; du second lit :

V. — *Dominique* LAMBELIN, bourgeois de Lille par relief du 26 septembre 1647, époux de Jacqueline *Delesart*, fille de Michel.

IV bis. — *Guillaume* LAMBELIN, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1611, allié à Jacqueline *Cormontaigne dit Turpin*, fille de Mathieu et de Jeanne *Carette*; d'où :

V. — *Robert* LAMBELIN, bourgeois de Lille par relief du 26 juin 1665, marié avec Marie-Madeleine *Hatte*, fille de Georges et d'Agnès *Barbieus*.

III bis. — *Georges* LAMBELIN, né à Hellemmes, bourgeois de Lille par relief du 2 juillet 1599; d'où :

IV. — *Georges* LAMBELIN, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 20 novembre 1626, époux de Jeanne *Bouchery*, fille de Jean.

III ter. — *François* LAMBELIN, né à Hellemmes, laboureur, bourgeois de Lille par relief du 2 juillet 1599, allié à Marguerite *Foutry*; d'où :

1. — *Josse*, charpentier, bourgeois de Lille par relief du 9 février 1639, époux de Jeanne *Grenick*.
2. — *Dominique*, qui suit, IV.

IV. — *Dominique* LAMBELIN, bourgeois de Lille par relief du 5 novembre 1657, décédé paroisse Saint-Maurice, le 27 juillet 1695, marié avec Martine *Rigau*, fille de Louis et de Marguerite *de Heulse*, père de :

1. — *Arnould-Dominique*, bourgeois de Lille par relief du 3 juillet 1688, allié à Marie-Catherine *Dupuich*, fille de Jean-Jacques et de Jeanne *Vanbrouck*.
2. — *Jean-François*, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1700, époux de Marie-Françoise *Marque*, fille d'Antoine.

3. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1700, marié avec Marie-Antoinette *Cordier*, fille de Nicolas et de Ghislaine *Caron*.

DEUXIÈME FAMILLE

I. — *Jean* LAMBELIN, mort avant 1457 ; d'où :

1. — *Jean*, qui suit, II.
2. — *Henryet*, né à Lesquin, bourgeois de Lille par achat en 1431.
3. — *Jacquemes*, qui suivra, II bis.

II. — *Jean* LAMBELIN, né à Lesquin, bourgeois de Lille par achat en 1424 ; d'où :

1. — *Mahieu*, qui suit, III.
2. — *Jorart*, bourgeois de Lille par achat en 1457.

III. — *Mahieu* LAMBELIN, bourgeois de Lille par rachat en 1429 ; d'où :

1. — *Grégoire*, qui suit, IV.
2. — *Jean*, né à Lesquin, bourgeois de Lille par rachat du 9 octobre 1498.

IV. — *Grégoire* LAMBELIN, né à Lesquin, bourgeois de Lille par rachat du 27 avril 1490 ; d'où :

1. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 1er juillet 1516.
2. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 10 août 1527.
3. — *Antoine*, né à Gamans, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1533.

II bis. — *Jacquemes* LAMBELIN, bourgeois de Lille par achat en 1428 ; d'où :

III. — *Jacquemes* LAMBELIN, né à Lesquin, bourgeois de Lille par rachat du 7 mai 1463 ; dont :

1. — *Nicolas*, bourgeois par rachat en 1507.
2. — *Claude*, qui suit, IV.

IV. — *Claude* LAMBELIN, né à Templemars, bourgeois de Lille par rachat du 15 octobre 1502 ; dont :

1. — *Jean*, qui suit, V.
2. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 1er juin 1542.

V. — *Jean* LAMBELIN, bourgeois de Lille par relief du 24 mai 1531 ; père de :

VI. — *Allard* LAMBELIN, bourgeois de Lille par relief du 26 août 1585.

1794, 16 juin. — *Interrogatoire de Lamblin de Beaulieu.*

Le vingt-huit prairial, deuxième année républicaine, pardevant nous membres du Comité révolutionnaire établi en la commune de Lille, est comparu en vertu du mandat d'amener K le nommé *Lamblin de Beaulieu*, lequel a été interrogé et a répondu comme suit :

— Interrogé de ses noms, surnoms, âge, profession, lieu de naissance et demeure ?

A répondu s'appeller *Albert-Constant-Joseph Lamblin*, âgé de soixante-sept ans, rentier, né à Lille, y demeurant.

— Interrogé s'il est ex-noble ?

A répondu que non.

— Interrogé pourquoi n'étant pas noble il portoit le nom de *Beaulieu* ?

A répondu qu'il avoit pris ce nom pour se distinguer de son père.

— Interrogé s'il est marié et s'il a des enfants ?

A répondu être marié et avoir une fille appellé Catherine-Constance-Joseph, mariée il y a dix-huit ans à *Imbert de Chéreng*.

— Interrogé où sont son gendre et sa fille ?

A répondu qu'il n'en sçait rien.

— Interrogé où ils étoient il y a onze mois ?

A répondu qu'il n'en sçait rien ; que dans le mois de juillet dernier (vieux-stile) sa fille étoit chez lui.

— Interrogé en quel temps sa fille a quitté sa maison ?

A répondu en juin ou juillet même année (du vieux stile).

— Interrogé où sa fille a été en quittant sa maison ?

A répondu n'en rien sçavoir.

— Interrogé s'il ne l'a pas sçeu depuis ?

A répondu que non.

— Observé qu'il ne dit pas la vérité !

A répondu que le bruit public disoit qu'elle étoit allé à Tournay ; mais qu'il n'a jamais eu de ses nouvelles, ni directement ni indirectement.

— Interrogé quel étoit son état avant la Révolution ?

A répondu qu'il étoit lieutenant particulier de la Gouvernance du Souverain Bailliage de Lille.

— Interrogé si depuis l'émigration de sa fille il ne lui a rien envoyé ?

A répondu jamais.

— Observé qu'il ne dit pas la vérité, puisque vers la fin de juillet (stil esclave) il lui a envoyé à Tournay du linge, des bijoux et des diamants.

A répondu que celà n'est point vrai, qu'une femme appellée Delmer, fermière à Tressin, est venue à cette époque lui demander les bijoux de sa fille ; comme il savoit que cette femme avoit fait jadis des affaires avec elle ou son mari *Monsieur* de Chéreng, il a cru qu'elle pouvoit être en avance et qu'elle désiroit s'en rembourser et lui a remis les bijoux.

— Interrogé s'il n'a fait aucune question à cette femme pour s'informer de l'usage qu'elle alloit faire de ces bijoux ?

A répondu non, aucune ; et qu'il croïoit alors que sa fille étoit allé à Bailleul, comme elle y alloit de tems en tems.

— Observé que les prétextes dont il cherche à colorer son délit ne sont pas même vraisemblables, puisqu'il seroit ridicule de croire : 1° que lui pétri dans les précautions de la chicane de l'ancien régime ait remis des objets précieux à une femme presque inconnue sans savoir l'usage qu'elle en feroit, sans même s'informer du droit ou de la commission qu'elle avoit de les prendre, sans s'en faire donner de décharge, en un mot, sans s'assurer en aucune manière des raisons qui engageoient cette femme à lui demander des objets aussi précieux ; 2° qu'il est ordinaire, même à l'homme le moins instruit et le moins défiant, de questionner ceux qui lui font la demande d'une valeur quelconque ; et 3° que si sa fille eût été dans une ville française d'où elle put sans le compromettre retirer ses bijoux soit pour elle-même, soit pour les donner en gage à la femme Delmer, elle n'auroit pas manqué de lui mander.

A répondu avoir agi de bonne foi, parce que la femme Delmer jouit d'une bonne réputation et qu'elle est domiciliée en France, éloignée de la frontière.

— Observé qu'il ne dit pas la vérité quant *à la bonne foi*, parce que ne sachant pas l'importance de la dette prétendue de sa fille envers la femme Delmer, il n'auroit pas ainsi confié à cette femme des effets dont la valeur pouvoit excéder de beaucoup l'importance de ses prétentions et que si, comme il le dit, il avoit été de bonne foi, ne sachant où étoit sa fille et ne devant attribuer sa disparution et son silence qu'à des intentions contraires à la République, il auroit ou différé cette remise ou renvoyé la femme Delmer pardevant les administrations ;

Quant à *la bonne réputation* de cette femme, en ce que elle n'en jouit qu'auprez des aristocrates et qu'il est notoire que toujours elle et ses propriétés ont été favorisés par l'ennemi ;

Et enfin *quant à son domicile* en ce que quoique Tressin ne soit pas à l'extrême frontière, il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque cy-dessus citée, le domicile de cette femme se trouvoit entre les avant-postes français et les avant-postes ennemis, et que ces derniers faisoient des irruptions fréquentes dans cette commune !

A persisté dans sa réponse précédente en ce que sa fille étant disparue depuis peu de jours, sans savoir ce qu'elle étoit devenue, il ignoroit si elle étoit émigrée ou point.

— Observé qu'il lui auroit suffit de questionner cette femme, pour savoir ce qu'étoit devenue sa fille !

A répondu n'avoir fait aucune demande.

— Observé qu'il résulte du procès déjà instruit qu'il étoit inutile qu'il fit les demandes puisque la femme Delmer a déclaré que la remise de ces bijoux lui avoit été faite pour les reporter à l'émigrée *Madame de Chéreng* et qu'elle ne s'en étoit chargée que pour éviter les persécutions de l'ennemi.

A répondu qu'il ne savoit pas tout celà.

— Interrogé si ce n'est pas lui qui a donné à laditte femme Delmer une lettre pour *Madame de Chéreng ?*

A répondu que non.

— Interrogé en quoi consistoit les pierreries par lui remises ?

A répondu n'en rien savoir parce que celà étoit dans un écrin.

— Observé qu'on ne remet pas ainsi des objets précieux sans savoir en quoi ils consistent ?

A répondu qu'il ne croïoit pas devoir prendre de précaution.

— Interrogé s'il ne lui a pas remis autre chose que des bijoux ?

A répondu qu'il y avoit aussi sept ou huit jettons en argent et un cachet.

— A lui représentés les dix jettons mentionnés en l'information et demandé s'il les reconnoissoit ?

A répondu qu'il croit que ce sont ceux-là.

— Interrogé où il se les a procuré ?

A répondu les avoir trouvés auprez de l'écrin de sa fille et les avoir donné avec ; que ces jettons sont ceux que l'on donnoit aux cy-devants États.

— Observé que les jettons du contre-révolutionnaire Lejosne provenoient aussi soi disant d'une société de philalètes, et qu'il n'en est pas moins constant que les émigrés et les amis de la royauté se sont appliqués à recueillir ces jettons auxquels il ne reste plus qu'à ajouter

un anneau et le ruban blan pour former une médaille, ainsi qu'on a tenté dans le tems à défaut de jettons de faire servir des écus de trois livres ?

A répondu que tout celà lui est étranger et que ces jettons étoient à son gendre qui les avoit eu parce qu'il étoit jadis aux États.

— Interrogé s'il reconnoit le cachet armorié n° 3 ?

A répondu que c'est celui qu'il a remis à la femme Delmer.

— Observé qu'un cachet de cette nature ne devoit pas être d'une grande importance pour la garantie d'une dette inconnue et qu'il ne l'auroit certainement pas donné s'il n'avoit eu envie de le faire passer à Tournay.

A répondu qu'il l'a donné parce que celà se trouvoit auprez de l'écrin.

— Observé qu'en juillet (stil esclave), toute effigie du tiran et toute armoirie étant en horreur, ce n'étoit pas un gage à offrir que des jettons royalistes et des cachets avec des armes !

A répondu n'avoir eu aucune mauvaise intention.

Lecture faite a dit ses réponses contenir vérité, y a persisté et signé avec nous, à Lille, les jours, mois et an que dessus.

(Signé) : LAMBELIN ; CAPRON ; B. MAHIEU ; DELWIM.

Archives départementales du Nord, Série L. — District de Lille : portefeuille n° 64 ; cahier original en papier signé et paraphé à chaque page.

Sans date. — *Observations pour le citoyen Lamblin.*

Liste des dons patriotiques
qu'a fait à la République le citoyen *Lamblin*
depuis l'origine de la Révolution.

Une grande partie de sa vaisselle portée à la Monnoie.

Un don patriotique de . . . . . 1.575 l.t.

Pour les veuves et les mères dont les enfants ou les maris sont morts au service de la République. . . . . 50 l.t.

Pour l'emprunt des grains de la commune . . . . 600 l.t.

Pour chaussures, chemises, habillement des braves défenseurs de la République . . . . . 20 l.t.

Pour l'emprunt volontaire . . . . . 2.500 l.t.
au lieu de 565 l.t. (livres) somme à laquelle il se trouvoit taxé par l'emprunt forcé.

Pour le temple de la raison. . . . . 1.000 l.t.

Le citoyen *Lamblin* déclare en outre en son âme et conscience n'avoir jamais signé aucune pétition. (Signé) : LAMBELIN.

Archives départementales du Nord, série L. — District de Lille : portefeuille n° 64 ; original sur papier signé.

An VII, 30 germinal. — *Certificat pour le citoyen Lambelin-Taviel.*

Nous, Administrateurs municipaux du canton de Templeuve-en-Pèvele, département du Nord, certifions que les exemplaires du partage des successions anticipées des citoyens *Albert-Toussaint Lambelin* et Marie-Catherine-Florence *Taviel*, son épouse, à cause de l'émigration de leur fille, prononcée par arrêté du Département du Nord en datte du premier pluviôse dernier, ont été affichés dans les communes de notre arrondissement où il se trouve des biens mentionnés audit partage pendant l'espace de vingt jours, au désir de la loi du 9 floréal an 3, et que pendant cet espace il ne nous est parvenu aucune déclaration de biens ni de fausse estimation de ceux portés audit acte de partage. En foi de quoi, nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de raison.

Fait à Templeuve-en-Pèvele, en séance, le 30 germinal l'an 7e de la République française.

Archives du Nord, série L. — Admns du canton de Templeuve, liasse n° 208; registre servant aux certificats de résidence.

LENGLART

ARMES : *d'argent à l'aigle de sable.*

I. — *Guillaume* LENGLART, mort avant 1563, eut deux enfants :

1. — *Isabeau,* alliée à Pierre *Didier* ; dont postérité.
2. — *Jacques*, qui suit, II.

II. — *Jacques* LENGLART, né à Fromelles, décédé avant 1592, acheta la bourgeoisie de Lille le 3 décembre 1563, et épousa, avant cette date, Catherine *Freumault*, fille de Jean et de Marie *Dupont*, remariée avec Antoine *de Lillers* ; d'où :

1. — *Martin*, né à Lille, teinturier, bourgeois de cette ville par relief du 3 juillet 1592, allié à Marguerite *Laignel*, dont il eut :

a. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 24 août 1593.

b. — *Robert,* baptisé à Saint-Étienne le 18 décembre 1594, chanoine de Saint-Pierre.

c. — *Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 31 août 1596, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1620, mort avant 1642, marié avec Jeanne *Deswatignes*, fille d'Allard ; d'où :

aa. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 30 avril 1621, alliée dans cette église, le 2 juillet 1642, à Nicolas *Criel*, fils d'Andrieu et de Marie *Westienne*, baptisé à Saint-Maurice le 21 septembre 1619, bourgeois de Lille par relief du 28 juillet 1642 ; sans enfants.

bb. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 24 mai 1623.

cc. — *Robert*, baptisé à Saint-Maurice le 15 août 1625, chanoine de Saint-Pierre, décédé paroisse Saint-Pierre le 31 janvier 1682 et enterré dans la chapelle de la Vierge.

dd. — *Brigitte,* baptisée à Saint-Maurice le 24 octobre 1627, alliée à Pierre *Pollet*, fils de Robert et de Pétronille *Delebarre*, baptisé à Saint-Étienne le 3 février 1621, bourgeois de Lille par relief du 4 juillet 1657.

ee. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 18 avril 1631.

d. — *Pierre,* baptisé à Saint-Étienne le 20 juin 1606, décédé paroisse Saint-Maurice le 9 mai 1680 (?)

e. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 20 septembre 1608, chanoine de Saint-Piat de Seclin, décédé paroisse Saint-Pierre le 13 juin 1671.

f. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 29 septembre 1611.

g. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1614.

2. — *Robert*, chanoine de Saint-Piat à Seclin, parrain de son neveu Robert en 1625.

3. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 24 octobre 1568, jésuite.

4. — *Pierre*, qui suit, III.

III. — *Pierre* LENGLART, baptisé à Saint-Étienne le 26 septembre 1572, marchand apothicaire à Arras, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1597 sur requête, épousa : 1° Marie *Foucquier*, fille de Jean et d'Anne *Le Bourgeois*; 2° Marguerite *Boucault*; d'où :

1. — Du premier lit : *Pierre*, qui suit, IV.

2. — Du second lit : *Bénédicte*, religieuse à la Paix, à Arras.

3. — *Anne*, religieuse à La Thieuloye

4. — *Adrien*, époux de Jeanne *Dugardin*, dont il n'eut pas d'enfants.

5. — *Françoise*.

6. — *Marie-Marguerite*.

7. — *Jean*, baptisé à Saint-Géry d'Arras le 31 mars 1598, religieux à Saint-Vaast, mort le 5 septembre 1634 [1].

8. — *François*, religieux jacobin [2].

IV. — *Pierre* LENGLART, né à Arras, apothicaire, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1622, décédé avant 1666, épousa, après 1622, Anne *de Lespierre* ; dont :

1. — *Marie-Anne*, mariée après 1672 avec Antoine *Six*; dont postérité.

2. — *Guillaume*, qui suit, V.

3. — *Marguerite*, alliée, avant le 3 décembre 1660, à Pierre *Chasse*, fils d'Antoine et de Cornille *Vion*, marchand, bourgeois de Lille par achat du 3 décembre 1660; sans enfants.

4 — *Gilles*, jésuite.

V. - *Guillaume* LENGLART, bourgeois de Lille par relief du 8 octobre 1666, mort avant 1680, épousa Catherine *de Fontaine*, fille

1. D'après l'obituaire de Saint-Vaast qui le dit à tort fils de Pierre et d'Anne Delespierre.

2. Ces renseignements sont tirés d'une généalogie qui nous a été communiquée par M. l'abbé Broutin ; nous le prions d'agréer tous nos remerciements.

d'Hubert et de Jacqueline *Wacrenier*, baptisée à Saint-Étienne le 28 mars 1639, morte paroisse Saint-Maurice le 29 juin 1672 ; d'où :

1. — *Hubert*, qui suit, VI.

2. — *Guillaume*, qui suivra (branche audomaroise).

3. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice, le 6 avril 1672, décédée célibataire paroisse Sainte-Catherine le 7 janvier 1758 et inhumée dans la chapelle Notre-Dame de Paix.

VI. — *Hubert* LENGLART, s[r] des Rosiers, baptisé à Saint-Étienne le 25 mai 1668, avocat, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1699, mort paroisse Saint-André le 10 novembre 1732, épousa à Sainte-Catherine, le 30 décembre 1698, Marie-Madeleine *Guidin* [1], fille de Nicolas et de Marie *de Fontaine*, baptisée à Saint-Étienne le 22 mai 1663, morte avant lui ; d'où :

1. — *Nicolas-Hubert*, baptisé à Saint-Maurice le 13 novembre 1699, y décédé le 5 décembre suivant.

2. — *Nicolas-Hubert-Joseph*, qui suit, VII.

3. — *Marie-Josèphe-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 29 mars 1703, mariée à Saint-André, le 19 janvier 1738, avec Alexis-François *Frans*, écuyer, s[r] de la Chapelle, fils d'Alexis-François, écuyer, s[r] de la Hamayde, et de Marie-Françoise *de Rogier*, né à Chelle-Molembay (Hainaut) en 1701, bourgeois de Lille par relief du 17 mars 1738, bourgeois de Saint-Omer par achat en 1739, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre, décédé paroisse Saint-Jean-Baptiste à Saint-Omer le 19 avril 1752 ; dont postérité.

4. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 7 avril 1704, y décédée le 20 avril 1759, alliée à Saint-André, le 28 mai 1736, à Théodore-Antonin *Taviel*, s[r] du Petit Cambrai, fils de Jean-Baptiste, s[r] de Grimaretz, et de Marie-Anne *de Lannoy*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 mai 1697, maître particulier des eaux et forêts à Phalempin, décédé paroisse Saint-Maurice le 5 janvier 1765 ; sans enfants.

5. — *Pierre-Antoine*, s[r] des Léopards, Wevelberghe, baptisé à Saint-Maurice le 23 avril 1705, administrateur de la charité générale de Lille, mort paroisse Saint-André le 26 novembre 1774.

6. — *Charles-Hubert*, s[r] des Rosiers, baptisé à Saint-Maurice le 18 juillet 1706, décédé paroisse Saint-André le 14 septembre 1781.

---

1. GUIDIN : *D'argent à un dextrochère de carnation, vêtu d'azur, sortant d'une nuée au naturel et tenant un bouquet de fleurs au naturel.*

VII. — *Nicolas-Hubert-Joseph* LENGLART, baptisé à Saint-Maurice le 18 juin 1701, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1740 sur requête, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 20 juillet 1764 et enterré dans la chapelle de l'Ange Gardien, épousa dans cette église, le 28 septembre 1738, Alexandrine-Gabrielle-Albéricque *Carpentier*, fille de Charles et d'Anne-Catherine *de Kerpen*, baptisée à Saint-Maurice le 22 janvier 1711, décédée paroisse Saint-Étienne le 15 janvier 1778 ; d'où :

1. — *Charles-Joseph-Marie*, qui suit, VIII.

2. — *Marie-Anne-Alexandrine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 janvier 1742, morte à Lille le 19 janvier 1822 ; alliée à Saint-Étienne, le 2 juin 1760, à Charles-Louis *Virnot*, s^r^ de Lamissart, fils de Dominique, négociant, et de Marie-Marguerite *Cousin*, baptisé à Saint-Étienne le 13 janvier 1737, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1761, avocat au Parlement de Flandre, trésorier de Lille ; dont postérité.

3. — *Marie-Reine-Blanche-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1744, morte à Lille le 21 avril 1817, mariée à Saint-Étienne, le 11 février 1765, avec Jean-Chrysostome-Joseph *de Brigode*, s^r^ de Canteleu, fils de Pierre et d'Anne-Thérèse *Wielems*, baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1712, bourgeois de Lille par relief du 16 août 1765, échevin et membre de la Chambre de commerce, décédé paroisse Saint-Maurice le 21 juillet 1766 ; sans enfants.

4. — *Catherine-Charlotte*, baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1745, morte à Lille le 30 juin 1818, alliée à Saint-Étienne, le 4 juin 1764, à Urbain-Dominique *Virnot*, frère de Charles-Louis, baptisé à Saint-Étienne le 15 avril 1734, bourgeois de Lille par relief du 17 décembre 1764, mort à Condé ; dont postérité

VIII. — *Charles-Joseph-Marie* LENGLART, baptisé à Saint-André le 22 mars 1740, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1768, négociant, échevin, puis président de canton, conseiller municipal, conservateur du musée, mort à Lille le 19 novembre 1816, s'allia à Marie-Anne *Van Huffel*, fille d'Arnould-Guydalve-Bertulphe, écuyer, s^r^ de Marselaer, et de Marie-Marguerite *Allard*, née à Bruxelles, paroisse Saint-Géry ; d'où :

1. — *Gabriel-Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 20 janvier 1772, décédé célibataire à Lille le 26 janvier 1837.

2. — *Dominique-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 9 juillet 1773.

3. — *Raphaël-Alexandre*, baptisé à Saint-Étienne le 4 avril 1775, mort célibataire à Lille le 5 septembre 1830.

4. — *Jeanne-Justine*, née à Bruxelles en 1776, morte célibataire à Lille le 15 août 1851.

5. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 16 octobre 1778, mort à Lille le 10 octobre 1863; allié dans cette ville, le 14 octobre 1846, à Marie-Natalie-Joseph *Carbonnelle*, fille de François-Joseph et de Françoise-Joseph *Charlet*, née au Maisnil (Nord) le 7 mars 1801; d'où :

a. — *Charlotte-Natalie*, née à Lille le 24 juillet 1826, légitimée.

6. — *Louis-Hubert*, baptisé à Saint-Maurice le 30 mai 1781, mort à Lille le 25 mai 1866, marié dans cette ville, le 24 mai 1830, avec Sophie-Augustine-Françoise *Hay*, fille de Guillain-Augustin-François-Joseph et de Marie-Théodore-Joseph *Lefebvre*, née à Lille le 8 août 1796; d'où une fille mort-née à Lille le 4 janvier 1835.

7. — *Philippe-Henri-Joseph*, qui suit, IX.

IX. — *Philippe-Henri-Joseph* LENGLART, baptisé à Saint-Maurice, le 6 avril 1785, fabricant de sucre, mort à Fives le 11 décembre 1852, épousa à Lille, le 20 octobre 1818, Adélaïde *Lancel*, fille de François-Joseph, propriétaire, et de Marie-Adélaïde-Joseph-Constance *Vandenbruel*, née à Lambres (Pas-de-Calais) le 13 septembre 1794, décédée à Fives le 11 mars 1843; d'où :

1. — *Charles-Louis-Désiré*, né à Lille le 3 juillet 1815, mort le 28 novembre suivant.

2. — *Claire-Cécile*, née à Lille le 11 mars 1821, mariée à Fives, le 10 mai 1837, avec Edmond-Charles-François *Bocquet*, fils d'Auguste-Joseph et d'Henriette *Feyrick*, né à Lille le 31 mars 1816, propriétaire, décédé; dont postérité.

3. — *Jules-Charles*, qui suit, X.

4. — *Auguste-Henri*, né à Fives le 7 février 1826, fabricant de sucre, allié à Lille, le 12 septembre 1848, à Claire-Henriette *Barrois*, fille d'Henri-Thomas et d'Adélaïde-Alexandrine *Le Thierry*, née à Wazemmes le 27 août 1829; d'où :

a. — *Marie-Claire-Adélaïde*, née à Fives le 8 août 1849, mariée à Lille, le 21 novembre 1868, avec Félix-Étienne-Marie-Joseph *Dehau*, fils de Félix-Amé-Julien-Joseph et de Stéphanie-Louise-Joséphine *Defontaine*, né à Lille le 22 janvier 1846, maire de Bouvines et conseiller général du Nord; dont postérité.

X. — *Jules-Charles* LENGLART, né à Fives le 22 octobre 1824, épousa à Lille, le 26 avril 1848, Nellie-Aimée-Constance *Tripier*, fille d'Alexandre-Joseph et de Julie-Constance-Joseph *Jonglez*,

née à Lille, le 22 septembre 1827, morte le 30 juillet 1905 ; d'où :

1. — *Hélène-Henriette-Julie-Angélique*, née à Fives le 23 février 1849, mariée à Lille, le 12 août 1868, avec Paul-Marie-Joseph *Delemer*, fils de Jean-Baptiste-Louis-Désiré-Joseph et d'Euphémie-Eugénie *Salomé*, né à Lille le 13 mai 1845, brasseur ; dont postérité.

2. — *Louise-Sophie-Alexandrine*, née à Fives le 10 mars 1851, mariée à Lille, le 12 juillet 1870, avec Louis-Julien-Joseph *Lefebvre*, fils de Louis-Florentin et de Julie-Aimée *Mathon*, né à Roubaix le 24 avril 1847, industriel ; d'où postérité.

3. — *Henri-Louis-Florimond*, qui suit, XI.

XI. — *Henri-Louis-Florimond* LENGLART, né à Lille le 20 décembre 1860, négociant, épousa à Roubaix, le 7 septembre 1886, Jeanne-Marie-Isabelle-Julie *Lefebvre*, sœur de Louis-Julien-Joseph, née à Roubaix le 10 octobre 1864 ; d'où :

1. — *Jacques-Henri-Jules*, né à Roubaix le 6 août 1887.

2. — *Robert-Jean-Albert*, né à Roubaix le 5 octobre 1888, mort à Roubaix le 7 avril 1891.

3. — *Georges-Paul-Jean*, né à Roubaix le 21 février 1892.

4. — *Marcel-Louis-Robert*, né à Roubaix le 27 février 1894, mort accidentellement le 4 mai 1906.

BRANCHE AUDOMAROISE

VI bis. — *Guillaume* LENGLART, baptisé à Saint-Maurice le 24 janvier 1670, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1709, avocat, échevin de Saint-Omer, y décédé et enterré à l'église Sainte-Aldegonde le 16 mai 1740, acheta le 20 novembre 1698, de Philippe-Charles-Frédéric-Spinola, sr de Bruay, gouverneur de Namur, les terres de Cœurlu, Haffringues et Waudringhem pour 46,400 livres pour deniers capitaux et 603 de présents et messes. Il épousa Marie-Louise *Hébert*, fille de Guillaume, écuyer, conseiller au Conseil d'Artois, et de Marie-Jacqueline *Van Lathem*, décédée à Saint-Omer le 4 septembre 1749 à 63 ans et demi et inhumée dans l'église Sainte-Aldegonde ; d'où :

1. — *Marie-Louise-Joseph*, baptisée à Sainte-Marguerite de Saint-Omer le 30 mai 1709, morte le 4 septembre 1787 et enterrée à Nordausques, alliée, le 22 février 1735, à Sainte-Marguerite, à Fran-

çois-Clément *Pagart* [1], sr d'Hermansart, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Françoise *de Lattre*, né le 23 novembre 1705, avocat au Parlement, mort le 12 novembre 1762 et inhumé à Nordausques ; dont postérité.

2. — *Geneviève-Catherine-Françoise*, baptisée à Sainte-Aldegonde le 7 décembre 1710, morte le 19 mars 1776 et enterrée au chœur de l'église Saint-Sépulcre, mariée à Sainte-Marguerite, le 9 mars 1734, avec Jean-Marie-Eustache *Carette*, fils d'Eustache et de Marie-Jeanne-Rose *Dalongeville* ; dont postérité.

3. — *Thérèse-Scolastique*, baptisée à Sainte-Aldegonde le 14 mai 1712, morte le 27 du même mois.

4. — *Guillaume-Hubert-François*, baptisé à Sainte-Aldegonde le 30 septembre 1713, curé de La Madeleine, à Arras.

5. — *Thomas-Joseph*, sr d'Haffringhes, baptisé à Sainte-Aldegonde le 19 août 1715, avocat, échevin de Saint-Omer, y décédé célibataire le 23 avril 1781.

6. — *Louis-Ferdinand-Bernard*, jumeau du précédent, religieux à Saint-Vaast d'Arras.

7. — *Hubertine-Thérèse*, baptisée à Sainte-Aldegonde le 23 septembre 1717.

8. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Aldegonde le 14 octobre 1718, vivant en 1739.

9. — *Charles-Félix*, baptisé à Sainte-Aldegonde le (registre manque), religieux à l'abbaye de Valloires.

10. — *Philippine*, baptisée à Sainte-Aldegonde le ..... 1722, y décédée célibataire le 18 avril 1773.

11. — *Paul-François*, qui suit, VII.

12. — *Aimé-Joseph*, baptisé à Sainte-Aldegonde le ..... 1724, mort célibataire dans cette ville le 25 avril 1799.

13. — *Isabelle-Josèphe*, baptisée à Sainte-Aldegonde le ..... 1726, morte célibataire à Saint-Omer le 28 mars 1820.

VII. — ***Paul-François*** LENGLART, sr de Cœurlu, baptisé à Sainte-Aldegonde le ..... 1723, mort à Saint-Omer le 20 avril 1808, épousa à Saint-Denis de cette ville, le 19 juillet 1768, Henriette-Isabelle-Joseph *de Raismes*, fille de Pierre-Joseph-Charles et de Marie-Françoise-Louise *Pagart*, baptisée à Saint-Sépulcre le ..... 1738, y décédée le 14 février 1774 ; d'où :

---

1. PAGART : *D'azur à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé d'une tête et col de cerf de sable, posée de profil.*

1. — *Marie-Anne-Louise-Josèphe*, baptisée à Sainte-Aldegonde le 26 juillet 1769, morte à Saint-Omer le 29 avril 1811, alliée dans cette ville, le 29 juillet 1794, à Charles-Augustin-Guillaume *Defrance de Hélican*, fils de Charles-Augustin, homme de loi, et d'Isabelle-Claire *Paeldinck*, né vers 1759, avocat.

2. — *Henriette-Françoise-Josèphe*, baptisée à Sainte-Aldegonde le 18 juillet 1770, morte à Saint-Omer le 26 août 1821, alliée dans cette ville, le 10 décembre 1798, à Jean-Baptiste-Joseph *Defrance de la Jumelle*, frère du précédent, né vers 1762, avocat et conseiller municipal de cette ville ; dont postérité [1].

1. Renseignements communiqués par M. Justin de Pas.

MIROUL

ARMES : *de sinople à trois têtes d'ours d'or, mufflées de gueules.*

Cette famille est originaire de Roubaix.

I. — *Pierre* MIROUL, marchand, décédé avant 1435, eut pour fils :

1. — *Jean*, qui suit, II.
2. — *Jacquemars*, qui suivra, II bis.

II. — *Jean* MIROUL, bourgeois de Lille par achat en 1435, marchand, fut père de :

1. — *Simon*, qui suit, III.
2. — *Bauduin*, bourgeois de Lille par rachat du 15 octobre 1479.

III. — *Simon* MIROUL, né à Roubaix, acheta la bourgeoisie de Lille en 1457 et mourut avant 1477 ; il eut :

1. — *Gillart*, qui suit, IV.
2. — *Jean*, bourgeois par relief du 18 juillet 1477 ; père de :
   a. — *Pierre*, bourgeois par rachat du 15 décembre 1500.
   b. — *Willaume* ou *Guillaume*, né à Roubaix, bourgeois de Lille par achat du 4 février 1508 (n. st.), mort avant le 9 mai 1557 ; lequel eut cinq enfants : *Pierrechon*, bourgeois de Lille par achat du 9 mai 1557, marié sans enfants, *Wattelet*, *Margotine*, *Calbotte* et *Chrétiennette*, tous nés avant le 4 février 1508 (n. st.).

IV. — *Gillart* ou *Gilles* MIROUL, bourgeois de Lille par achat en 1478, décédé avant 1507, fut père de :

1. — *Willaume*, qui suit, V.
2. — *Collart*, né à Roubaix, bourgeois de Lille par achat du 5 juillet 1510, mort avant le 7 février 1539 (n. st.) ; il eut deux fils nommés *Jennin* ; l'un d'eux acheta la bourgeoisie de Lille le 2 avril 1535 et était père à cette époque de : *Guillemette*, *Guillemet*, *Margot*, *Harvelet* et *Micquelot*.

V. — *Willaume* ou *Guillaume* MIROUL, né à Roubaix, bourgeois de Lille par achat du 11 décembre 1507, eut :

1. — *Jacquet*, né à Lille vers 1488, bourgeois de Lille par achat du 7 janvier 1508 (n. st.).
2. — *Jacquet*, le jeune qui suit, VI.

VI. — *Jacquet* MIROUL le jeune, né à Lille vers 1490, acheta la bourgeoisie le 7 janvier 1508 (n. st.), et mourut avant 1558; il eut :

1. — *Jean*, né à Lille, releva sa bourgeoisie le 12 novembre 1558.
2. — *Charles*, qui suit, VII.

VII. — *Charles* MIROUL, maître d'école, releva sa bourgeoisie le 15 juillet 1562 ; ses fils furent :

1. — *Josse*, bourgeois de Lille par relief du 24 novembre 1584 ; père de :
   a. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 13 avril 1590.
   b. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 16 octobre 1593.
   c. — *Agnès*, baptisée à Saint-Maurice le 4 juillet 1596.
2. — *Hubert*, bourgeois de Lille par relief du 22 avril 1595.

II bis. — *Jacquemars* MIROUL, marchand, bourgeois de Lille par achat en 1441, allié à Catherine *Mulier* ; dont :

III. — *Pierre* MIROUL, marchand, bourgeois de Lille par relief du 7 mars 1477 (n. st.), marié, suivant des notes généalogiques de nos archives, avec : 1° Piéronne *Le Prevost* ; 2° Pasque *Marissal* ; 3° Jeanne *Payelle* ; il eut :

1. — *Liédricq*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 novembre 1506, père de plusieurs enfants, parmi lesquels :
   a. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 5 juillet 1544.
   b. — *Guillaume*, bourgeois par relief du 1er juillet 1545.
2. — *Martin*, qui suit, IV.
3. — *Catherine*, alliée : 1° à Jean *de le Ruyelle*, fils de Jacques, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 9 juillet 1501 ; 2° à Philippe *Béghin*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 17 novembre 1505.
4. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1509.
5. — *Servais*, bourgeois de cette ville par relief du 4 octobre 1527.
6. — *Jean*, qui suivra (deuxième branche).

IV. — *Martin* MIROUL, bourgeois de Lille par relief du 11 octobre 1508, épousa Thomasse *Escrohart*, décédée le 22 février 1531 ou 1532 ; d'où :

1. — *Pierre*, qui suit, V.

2. — *Piéronne*, épouse de Martin *de Brabant*; dont postérité.

3. — *Catherine*, alliée à Gilles *du Rieu*, fils de Jean, né à Faumont-lez-Coutiches, bourgeois de Lille par achat du 3 octobre 1556; dont postérité.

V. — *Pierre* MIROUL, né en 1508, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1532 (n. st.), conseiller pensionnaire de cette ville, décédé le 12 août 1556, épousa, en 1531, Marguerite *du Quesnoy*, fille de Baulde, médecin, décédée le 7 février 1583; dont:

1. — *Marguerite*, née en 1553, morte en 1613, mariée, le 9 avril 1555 (n. st.), avec Nicolas *Tesson*, fils de Jacques et de Marguerite *de la Cannoie*, bourgeois de Lille par achat du 15 août 1537, ministre des pauvres ménages de Lille en 1576, mort le 3 septembre 1584; dont postérité.

2. — *Wallerand*, né le 30 juin 1536, avocat, décédé célibataire le 21 mars 1611.

3. — *Claude*, qui suit, VI.

4. — *Marie*, née le 15 juillet 1540, mariée, en avril 1562 (n. st.), avec Roger *Le Pers*, fils de Jean et de Philippine *Hangouart*, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1562, décédé après 1594; dont postérité.

5. — *Charles*, qui suivra, VI bis.

6. — *Jean*, qui suivra, VI ter.

VI. — *Claude* MIROUL, né le 18 août 1537, bourgeois de Lille par relief du 7 octobre 1563, conseiller pensionnaire de cette ville, y décédé le 18 avril 1588, épousa Anne *Delemer*, veuve de Nicaise *Trezel*; d'où:

1. — *Bettremieu*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 23 avril 1591, licencié ès lois, avocat postulant, marié à Sainte-Catherine, le 13 mai 1590, avec Barbe *Petitpas*, fille de Charles, écuyer, et de Barbe *Muyssart*, baptisée à Saint-Étienne le 22 avril 1570, décédée veuve paroisse Sainte-Catherine et enterrée le 27 avril 1655 dans la chapelle Sainte-Anne; dont:

a. — *Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 mars 1591, alliée dans cette église, le 15 janvier 1611, à Maximilien *Muyssart*, fils de Toussaint, sr d'Esteveles, et de Catherine *de Hennin*, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1611, licencié ès lois, conseiller à la gouvernance de Lille; dont postérité.

b. — *Wallerand*, baptisé à Sainte-Catherine le 13 juin 1593.

2. — *Claude*, capucin.

3 — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 13 février 1592, marié avec Marie *Castellain*, puis avec Jossinne *Colbaut* ; il eut :

a. — Du premier lit : *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 14 juin 1592.

b. — Du second lit : *Claude*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mars 1605, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1631, allié à Saint-Étienne, le 15 septembre 1631, à Catherine *Lippens*, fille de Pierre et de Catherine *Du Bus*, baptisée à Saint-Étienne le 9 novembre 1610 ; sans enfants.

4. — *Robert*, sr de Kerkove, baptisé à Saint-Étienne le 21 juillet 1570, vivant encore en 1631, eut de Marie *Second* deux enfants illégitimes : *Barthélemi*, baptisé à Saint-Étienne le 7 janvier 1626, et *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 21 août 1630.

5. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 1er juillet 1572.

VI bis. — *Charles* MIROUL, né le 7 mars 1550, docteur en médecine, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1584, décédé le 27 avril 1633, épousa : 1° vers 1584, Marie *Baillet* ; 2° à Sainte-Catherine, le 27 novembre 1595, Marie *Willan* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1588, mariée dans cette église, le 19 août 1607, avec Jean *Imbert*, fils de Nicolas et de Jacqueline *Muette*, baptisé à Saint-Étienne le 23 novembre 1569, bourgeois de Lille par relief du 26 juillet 1608 ; dont postérité.

2. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1590.

3. — *Pierre*, qui suit, VII.

4. — Du second lit : *Anne*, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 septembre 1661, alliée à Saint-Étienne, le 17 juillet 1617, à Denis *Mouton*, fils de Piat et d'Isabeau *Van den Broele*, baptisé à Saint-Étienne le 29 mars 1593, greffier de la ville de Lille, mort avant sa femme ; dont postérité.

VII. — *Pierre* MIROUL, baptisé à Saint-Étienne le 12 janvier 1593, eut pour marraine Marie *Miroul*, dont la parenté n'est pas indiquée ; il épousa à Saint-Étienne, le 17 avril 1617, Marie *du Rivage*, fille de Martin, et mourut peu après laissant un fils posthume : *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mars 1618.

VI ter. — *Jean* MIROUL, né en 1554, procureur, bourgeois de Lille par relief du 14 avril 1579, décédé le 10 décembre 1606, s'allia à Philippote *du Maretz*, morte le 20 juin 1623 ; dont :

1. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 26 février 1582, morte le 22 mai 1626, mariée avec Gaspard *Desbarbieux*, fils de Toussaint, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1598 ; dont postérité.

2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mai 1584, alliée dans cette église, le 8 janvier 1606, à François *Hespel*, fils de Clément et de Gillette *Grenu*, marchand, bourgeois de Lille par achat du 31 décembre 1605 ; dont postérité.

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1589.

4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 17 janvier 1592, mariée dans cette église, le 24 août 1614, avec Anselme *Cuvelier*, fils d'Émerend et de Marie *de Bassecourt*, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 30 juillet 1611, conseiller pensionnaire de Lille, veuf de Marie *Tesson*, mort sans postérité le 10 mars 1654 à 76 ans.

5. — *Jacques*, qui suit, VII.

6. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 26 août 1595.

7. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 28 mars 1597.

8. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 mars 1599, alliée, le 21 octobre 1620, à Nicolas *du Chambge*, fils de Séraphin et de Catherine *Desmons*, baptisé à Notre Dame de Tournai le 14 décembre 1595, licencié ès lois, bourgeois de Lille par achat du 6 novembre 1620, échevin de cette ville, y décédé le 5 novembre 1641 ; dont postérité.

VII. — ***Jacques*** **Miroul**, né le 16 juillet 1593, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1619, mort le 27 octobre 1641, épousa, le 22 avril 1619, Agnès ***Gilleman***, fille de Maximilien, s[r] de la Barre, et d'Isabeau ***Marissal***, née le 22 décembre 1593 ; dont :

1. — *Agnès*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 mars 1620, professe à l'Abbiette de Courtrai le 29 juin 1638, y décédée le 26 septembre 1658.

2. — *Maximilien*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 avril 1621, mort le 27 novembre 1633.

3. — *Adrien*, qui suit, VIII.

4. — *Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 1[er] décembre 1623, religieuse à l'Abbiette de Courtrai le 5 octobre 1650, y décédée le 11 novembre 1652.

5. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 août 1625, religieux à l'abbaye de Loos le 25 avril 1649 sous le nom d'Étienne.

6. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 novembre 1626, prêtre en 1651, puis dominicain.

7. — *Élisabeth*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 août 1628, religieuse à l'Abbiette de Lille le 15 juillet 1646.

8. — *Jacques-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 mars 1630, mort le 8 octobre 1631.

9. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 mars 1632, décédée le 22 août 1667 et inhumée dans la chapelle des Frères mineurs, mariée à Saint-Étienne, le 12 juillet 1655, avec Alexandre-Florent *Lefebvre-Delattre*, écuyer, s[r] de la Fresnoy, fils de Guillaume, écuyer, s[r] du Mortier, et de Marie *Baccart*, né à Armentières, bourgeois de Lille par achat du 8 janvier 1655, décédé paroisse de La Madeleine le 30 janvier 1670 ; dont postérité.

10. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 novembre 1633, morte le 11 avril 1652.

VIII. — *Adrien* MIROUL, baptisé à Sainte-Catherine le 16 juillet 1622, avocat, bourgeois de Lille par relief du 1[er] août 1664, épousa à Saint-Étienne, le 25 novembre 1663, Marie-Anne *Parmentier*, fille de Jacques et d'Agnès *Vanderbecken*, baptisée à Saint-Étienne le 19 janvier 1638, décédée le 6 novembre 1675 ; d'où :

1. — *Marie-Agnès* [1], baptisée à Saint-Étienne le 19 juillet 1664, morte le 15 février 1703, mariée, par contrat du 13 novembre 1685, avec Pierre-François-Gaspard *de la Fonteyne*, s[r] de Fontissart, fils de Pierre et de Marie-Catherine *Godefroot*, né à Dunkerque le 22 décembre 1656, bourgeois de Lille par achat du 8 octobre 1666, trésorier de France, mort le 1[er] avril 1737 ; dont postérité.

2. — *Adrien-Dominique-Hyacinthe*, baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1665, capitaine au régiment d'infanterie de Beaujolais, mort à Messine (Sicile) en 1719 sans s'être marié.

DEUXIÈME BRANCHE

IV[bis]. — *Jean* MIROUL, bourgeois de Lille par relief du 9 mai 1534, eut :

1. — *Hubert*, qui suit, V.

2. — *Claude*, bourgeois de Lille par relief du 31 mars 1576 (n. st.).

V. — *Hubert* MIROUL, qui négligea de relever sa bourgeoisie dans l'année de son mariage et la racheta le 4 mai 1554 ; d'où :

---

1. Elle fit enregistrer ses armes : *D'azur à trois étoiles d'or, accompagnées en cœur d'une rose d'argent boutonnée d'or.*

1. — *Arnould*, qui suit, VI.

2. — *Josse*, bourgeois de Lille par relief du 7 janvier 1589, allié à Laurence *Desponceau* ; d'où :

a. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 8 septembre 1596.

b. — *Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 30 août 1600.

c. — *Charles*, baptisé à Saint-Maurice le 21 février 1605.

d. — *Charlotte*, baptisée à Saint-Maurice le 6 avril 1609, y décédée le 16 mars 1690, mariée dans cette église, le 25 février 1629, avec Guillaume *Oudin*, fils de Pierre et de Péronne *Delebecque*, baptisé à Saint-Maurice le 4 octobre 1609, bourgeois de Lille par relief du 1er juin 1629.

VI. — *Arnould* Miroul, né à Lille avant 1554, bourgeois de Lille par achat du 2 octobre 1579, sr de Chantereine, licencié ès lois, échevin de Lille, puis prévôt de cette ville en 1593, anobli par lettres données à Bruxelles le 7 novembre 1606, mort paroisse Sainte-Catherine le 16 novembre 1620 ; épousa, avant 1579, Marie *Petit*, dont il eut :

1. — *Marie*, née avant octobre 1579, morte le 20 janvier 1633, et inhumée en la chapelle Notre-Dame de la Paix à Sainte-Catherine.

2. — *Barbe*, alliée à Sainte-Catherine, le 6 novembre 1612, à Jean *Vanloo*, né à Gand.

3. — *Hubert*, qui suit, VII.

4. — *Madeleine*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 mars 1584.

5. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 février 1590, mariée dans cette église, le 18 avril 1616, avec Pierre *Clicquet*, écuyer, sr de Flambermont, dont elle était veuve en 1660.

6. — *Maximilien*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 mars 1592.

7. — *Anne*, jumelle du précédent.

VII. — *Hubert* Miroul, écuyer, sr de Chantereine, né vers 1583 [1], bourgeois de Lille par relief du 7 octobre 1603, échevin de cette ville, épousa à Sainte-Catherine, en février 1603, Yolende *du Bosquiel*, fille illégitime de Jean, écuyer, sr des Plancques ; dont :

1. — *Jean*, qui suit, VIII.

2. — *Hubert*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 juillet 1605.

3. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 février 1607, alliée

1. Hubert Miroul, sr de Beverecque, est nommé grand bailli et écoutète de Warneton par la Chambre des comptes de Lille le 8 juin 1623. (Archives départementales du Nord, registre aux commissions, B 62, fol. 10 vo).

à Jean *Cardon*, fils d'Antoine et de Marie *Deleberque*, bourgeois de Lille par relief du 5 janvier 1644.

4. — *Arnould*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 octobre 1609.

5. — *Yolende*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 mars 1612.

6. — *Toussaint*, écuyer, s[r] de Chantereine, baptisé à Sainte-Catherine le 1[er] novembre 1613, époux de Marie-Catherine *Turpin*; d'où :

a. — *Henri-Ferdinand*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 18 juin 1668.

b. — *Noël*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 31 janvier 1671.

c. — *Dominique-François*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 25 mai 1673.

d. — *Jacques-François*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 13 juillet 1674.

7. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 janvier 1618, y décédée le 20 janvier 1633.

VIII. — *Jean* MIROUL, écuyer, s[r] de Layens, baptisé à Sainte-Catherine le 5 janvier 1604, bourgeois de Lille par relief du 19 mars 1641, enterré le 13 janvier 1654 à Sainte-Catherine, dans la chapelle Notre-Dame de Paix, épousa Jeanne *de Wathelin*, fille de Philippe, chevalier, s[r] de Prouville, morte le 6 décembre 1688, à 80 ans ; d'où :

1. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 novembre 1642.

2. — *Marie-Eubertine*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 novembre 1643, morte à Esquermes le 15 janvier 1683, mariée, vers 1669, avec Albert *Alatruye*, dit *de le Vigne*, écuyer, s[r] de l'Anglée, fils de Guillaume, écuyer, s[r] de la Haye, et de Françoise *Gommer*, baptisé à Saint-Pierre le 23 décembre 1636, veuf d'Isabelle *Delarue*, mort le 18 septembre 1693 ; dont postérité.

3. — *Ghislain*, écuyer, s[r] de Mouchy, baptisé à Sainte-Catherine le 3 novembre 1645, domicilié à Engrin, où il mourut célibataire le 6 juin 1701.

4. — *Hubert*, écuyer, s[r] du Laurier, décédé sans alliance le 17 juillet 1729.

5. — *Bonne-Michelle*, morte jeune.

6. — *Yolende-Françoise*, morte le 9 février 1708.

7. — *Marie-Josèphe*, décédée le 14 mai 1714.

8. — *Marie-Aldegonde*, morte le 31 août 1729.

AUTRE BRANCHE.

I. — *Arnould* MIROUL, peut-être fils d'*Arnould* et de Marie *Petit*, né vers 1580, se livra au commerce et épousa Marie *Bargiban*, qui le rendit père de :

II. — *Jacques* MIROUL, baptisé à Saint-Maurice le 29 décembre 1610, mercier, bourgeois de Lille par achat du 6 mars 1682, mort le 28 mai 1692, épousa dans la même église, le 18 janvier 1634, Marie *Deheu*, née vers 1604, décédée le 15 septembre 1681 et enterrée, ainsi que son mari, dans la chapelle de l'Ange-Gardien à Saint-Étienne ; dont :

1. — *Jérôme*, baptisé à Saint-Maurice le 26 août 1635.

2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 7 décembre 1636, alliée à Saint-Étienne, le 7 juin 1662, à Gilles *Vanoy*, fils de Noël et de Marie *Bouchie*, né à Armentières, marchand, bourgeois de Lille par achat du 3 décembre 1660.

3. — *Aldegonde*, baptisée à Saint-Maurice le 30 novembre 1638.

4. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 15 janvier 1641.

5. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 16 juillet 1642.

6. — *Arnould*, qui suit, III.

7. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 5 novembre 1647, mercière, bourgeoise de Lille par achat du 2 mai 1682, morte célibataire le 11 juin 1710 et inhumée à Saint-Étienne dans la chapelle de l'Ange-Gardien.

8. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 6 avril 1650, passementier, bourgeois de Lille par achat du 3 juillet 1671, marié : 1° à Saint-Étienne, le 24 mai 1672, avec Élisabeth *Rouzée* ; 2° à Saint-Pierre, le 7 septembre 1673, avec Élisabeth *Vanier* ou *Vanieukerke* ; d'où :

a. — Du second lit : *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 10 mai 1676, décédée paroisse Saint-Étienne le 15 octobre 1744, veuve de Louis-Thomas *Peutermans*.

b. — *Jérôme-François*, baptisé à Saint-Maurice le 20 janvier 1678.

c. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 12 février 1679.

d. — *Guillaume-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 30 avril 1681 [1].

---

1. Guillaume-Joseph *Miroux*, négociant, se maria avec Marie-Apolline *Schaepelinck*, puis avec Bonne-Amélie-Joseph *Prevost*, dont il eut : du premier lit : *Julien-Nicolas-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 16 octobre 1762, y décédé le 24 mars 1766, et du

9. — *Gilbert*, baptisé à Saint-Maurice le 19 janvier 1653.

10. — *Marie-Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 15 janvier 1656.

III. — *Arnould* MIROUL, baptisé à Saint-Maurice le 9 novembre 1644, bourgeois de Lille par achat du 13 décembre 1675, marchand joaillier, décédé paroisse Saint-Étienne le 7 décembre 1705, épousa Marguerite *Desmasure*, fille de Charles et de Jeanne *Vanthunne*; d'où :

1. — *Jeanne-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 31 décembre 1675.

2. — *Arnould-Dominique*, qui suit, IV.

IV. — *Arnould-Dominique* MIROUL, baptisé à Saint-Étienne le 8 mai 1677, marchand, bourgeois de Lille par relief du 15 avril 1699, décédé paroisse Sainte-Catherine le 30 août 1732, épousa à Saint-Étienne, le 10 février 1699, Marguerite-Angélique *du Castel*, fille de Wallerand et de Catherine *du Pesne*, née le 27 novembre 1674, morte le 7 novembre 1758 et enterrée dans la chapelle de la Vierge à La Madeleine ; d'où un fils unique :

1. — *Dominique-Albert-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 1er janvier 1700, y décédé le 23 mars 1701.

NON RATTACHÉS.

Pierre MIROUL, fils de feu *Allard*, né à Roubaix, bourgeois de Lille par achat du 7 juillet 1554 ; d'où une fille, *Martine*, née à cette date.

Charles MIROUL, fils de *Mahieu* et de Marguerite N.. , baptisé à Saint-Maurice le 24 janvier 1575 (n. st.).

Marie MIROUL, fille d'*Adrien* et de Marie N..., baptisée à Saint-Maurice le 19 octobre 1540.

Marie-Madeleine MIROUL, fille de *Pierre*, mariée à Saint-Maurice, le 4 août 1672, avec Michel *Beauquesne*, fils de Michel et d'Anne *Logele*, bourgeois de Lille par relief du 2 janvier 1673.

---

second lit, *Guillaume-François-Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1761, et *Charles-Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 21 septembre 1765, mort le 4 octobre suivant. Il s'agit peut-être d'un de ses descendants.

Marie-Catherine MIROUL, alliée à Saint-Maurice, le 13 novembre 1677, à Jean-Baptiste *Polet*.

Florence MIROUL, alliée à Saint-Maurice, le 30 avril 1645, à Antoine *Thièdre*.

Jean MIROUL, épousa à Saint-Maurice, le 13 avril 1627, Michelle *Vincent*, dont il eut : *Marie-Catherine*, *Antoinette* et *Louis*, baptisés à Saint-Maurice les 21 décembre 1627, 4 août 1630 et 11 mars 1633.

Pierre MIROUL, marié à Saint Pierre, le 21 juin 1677, avec Marie *Campener*.

Pierre MIROUL, allié à Marguerite *Héluine* ou *Herluine*, d'où *Étienne* et *Marie-Madeleine*, baptisés à Saint-Maurice les 29 juin 1660 et 16 mars 1664.

Marguerite MIROUL, fille d'*Hubert*, baptisée à Saint-Maurice le 6 septembre 1595.

Wallerand, *Anne* et *Agnès* MIROUL, baptisés à Saint-Étienne les 15 octobre 1577, 2 février 1585 et 28 juillet 1585.

Étienne MIROU, fils de feu *Pierre*, décédé paroisse Saint-Maurice le 20 décembre 1685.

Bonne MIROUL, fille de *Louis*, alliée à Jacques *Béghin*, fils d'Abraham et de Jacqueline *Van Dame*, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1647.

1606, 7 novembre. — *Annoblissement de Maistre Arnould Miroul, seigneur de Chanteraine, moyennant finance.*

Albert et Isabel-Clara-Eugénia, infante d'Espaigne, par la grâce de Dieu, archiducs d'Austrice, ducs de Bourgoingne... etc[a], à tous présens et advenir qui ces présentes lettres verront ou lire ouyront, salut. De la part de *Arnould Miroul*, licencié ès loix, seigneur de Chanteraine, nous a esté remonstré qu'il seroit issu de bonne bourgeoisie de nostre ville de Lille et des *Clicquets*, escuïers de nostre dit pays d'Artois, et fait honnorables et notables alliances, ayant audit Lille esté honnoré de plusieurs estatz et charges principales, si comme de prévost de ladicte ville, par feu d'éternelle mémoire le Roy Catholicque, d'eschevin et d'aultres degrez du magistrat illec, aussi de capitaine ès temps plus turbulents et député pour matières d'estat et aultres en Court en divers voyages vers fut le Duc de Parme, mesmement au camp et siège de Rhynbercq, réduction de la ville de Tournay et aultres lieux, et aussi de commissaire à l'érection du fort de Hallewyn contre les ennemis

occupeurs lors de la fortresse de Menin et depuis à la démolicion du fort dudit Menin, esquelles charges et aultres publicques esquelles il seroit encore entremiz, il se seroit tousjours comporté et acquité en homme de bien en toute fidélité pour le service de son prince, de la chose publicque et espéciallement pour le repos et conservation de nostre dicte ville soubs l'obéissance de sadicte feue Majesté et observance de nostre saincte foy et religion catholicque, appostolicque et romaine, comme il en seroit apparu par les enseignemens et tiltres à nous en exhibez, et désirant ledit remonstrant continuer son service avec quelque marcque d'honneur pour servir à sa postérité d'éguillon et afin de s'y dédier, il nous a bien humblement supplié que nostre plaisir fut de l'honorer avec sadicte postérité né et à naistre du tiltre et degré de noblesse et ce qu'en dépend, et pour marcque d'icelle luy accorder le port des armes dont il et ses prédécesseurs ont jusques à présent usé, ascavoir : *de sinople à trois testes d'ours d'or mufflées* de·*g*[*u*]*eule*, timbrées d'un ours muflé, et luy en faire despescher noz lettres patentes en tel cas pertinentes. Sçavoir faisons que Nous, les choses avant dictes considérées, avons de nostre certaine science, auctorité souveraine et grâce espécialle, pour nous, noz hoirs et successeurs, audit *Arnould Miroul*, sieur de Chanteraine, suppliant, ensemble à ses enfans et postérité masles et femelles nez et à naistre en léal mariaige, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et ordonnans que les sus nommez et chascun d'eux procréez en léal mariaige comme dit est, ayent à joyr et user, joyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles en tous lieux, actes et besoignes de tous et quelconcques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, previlèges et exemptions de noblesse dont les aultres nobles de noz pays de Pardeça ont accoustumé joyr, jouyssent et jouyront, et qu'ils soient en tous leurs faicts et actes tenuz et réputez pour nobles en toutes places, soit en jugement ou dehors d'icelluy, comme les déclarons et créons tels par ces mesmes présentes et que semblablement ils soyent et seront capables et qualifiez pour estre eslevez à estatz et dignitez soit de chevalerie ou aultres et qu'ils puissent en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous noz pays, places, terres et seigneuries, rentes, revenuz, possessions et aultres choses mouvantes de noz fiefs et arrière fiefs et tous aultres nobles tenemens et iceulx prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodals de qui ils seront dépendants, et si aucune des choses susdictes ils ont jà acquis, les tenir et posséder sans estre constraints de par nous ou d'aultres les mectre hors de leurs mains, à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines, moyennant toutesfois et

à condition que pour et à cause de nostre présent octroy et annoblissement, ledit *de Miroul* sera tenu de payer une fois ès mains de celluy de noz trésoriers ou receveurs qu'il appartiendra à nostre profit certaine finance et somme de deniers à l'arbitraige et tauxation de noz très-chiers et féaulx les chiefs, trésorier général et commis de noz finances que commectons à ce, faisant en oultre vers nous et nosdits hoirs et successeurs les debvoirs y pertinens, selon la nature et condition d'iceulx fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du pays où ils sont situez. Et afin que l'estat de noblesse dudit *de Miroul* soit tant plus notoire, cognu et auctorisé, luy avons aussi accordé et permis, accordons et permectons par cesdictes présentes qu'il, sesdits enfants et postérité de léal mariaige comme dit est, puissent et pourront doresenavant perpétuellement en tous et quelconcques leurs faits et gestes et aultres actes licites et honnestes, avoir et porter les armes avec les blasons que s'ensuivent, scavoir est: un escu *de sinople à trois testes d'ours d'or mufflées de g[u]eules*, le timbre à trailles ouvert surmonté d'un ours naissant aussi mufflé de g[u]eules, les hachemens et bourelet conformes audit escu d'or et de sinople, comme plus à plain en appert par l'inspection des armes cy painctes et pourtraictes. Si donnons en mandement à nos très-chiers et féaulx les chiefs, président et gens de noz privé et grand Conseils, chiefz, trésorier général et commis de noz finances, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille et à tous aultres noz justiciers, officiers présens et advenir, leur lieutenans et chascun d'eulx, en droict soy et si comme à luy appartiendra et à tous aultres noz subjects que ladicte finance et somme d'argent arbitrée, tauxée et payée ès mains de celluy de noz trésoriers ou recepveurs qu'il appartiendra, lequel sera tenu d'en faire recepte à nostre profit et rendre compte avec les aultres deniers de son entremise, lesdits de noz Comptes procèdent bien et deuement à la vérification et intérinement de cesdictes présentes selon leur forme et teneur, et ce fait, ils facent, souffrent et laissent ledit *Arnoult Miroul*, sesdits enfans et postérité de léal mariaige, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdictes présentes plainement et perpétuellement joyr et user, sans leur faire, mectre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné ny à aucun d'eux contre la teneur de cesdictes présentes, contredict, destourbier ou empeschement quelconcque au contraire. Car ainsi nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant quelconcques ordonnances, statuts, coustumes, usages et aultres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdits de noz finances et de nosdits Comptes à Lille, tous aultres à cui ce peult toucher et regarder. Et

afin que ce soit chose ferme et stable à tous jours, nous avons fait mectre nostre grand séel à ces présentes, saulf en aultres choses nostre droict et celluy d'aultruy en toutes. Donné en nostre ville de Bruxelles, le VII[e] jour du mois de novembre l'an de grâce mil six cens et six. Sur le ply estoit escrit : Par les Archiducs et signé : PRATS..... &[a]..... &[a]..... .....
.....

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Article B. 1640 : 45e Registre des Chartes, folios 226, 227 et 228.

DE MUYSSART

ARMES : *d'azur à trois coquilles d'or.*

Ce nom s'écrit aussi MUISSART, MUSSART ou MUSART.

Après Le Carpentier et Le Blond, La Chesnaye-Desbois vante l'ancienneté de cette famille ; il cite dès 1096 un *Gontier* DE MUISSART qui parut au tournoi d'Anchin, puis un certain MUSSART qui était en 1282 grand bailli du gouverneur de Namur, enfin *Wistasse* DE MUSSART, écuyer, lieutenant de messire Jean, bâtard de Renty, dès 1458.

La filiation certaine remonte au milieu du XV^e^ siècle.

I. — *Jacques* MUYSSART, trésorier du Quesnoy, était fils *d'Alexandre* ; il fut argentier de Valenciennes et mourut le 25 septembre 1498 ; de sa femme, Jeanne *Le Maire*, fille de Jean et de Gertrude *de Bouvines*, il laissa :

1. — *Jacques*, qui suit, II.
2. — *Alexandre*, allié à Jeanne *Le Febvre* ; d'où :
   a. — *Jean*, époux de Marie *Wicart* ; dont il eut :
      aa. — *Jean*, marié avec Françoise *Targe*.
      bb. — *Gilles*, qui suivra (branche de Valenciennes).
3. — *N...*, épouse de Sandrart *d'Onnaing* ; d'où postérité.
4. — *Jeanne*, alliée à Nicolas *Witta* ; d'où postérité.
5. — *Nicaise*, mariée avec Henri *d'Oultreman*, fils de Jean et de Barbe *Vandervale* ; d'où postérité.

Nous empruntons ces quatre derniers numéros à la généalogie du manuscrit du Chambge ; ils ont été donnés aussi dans plusieurs notices manuscrites des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ; nous n'avons pas pu les contrôler.

II — *Jacques* MUYSSART [1], s^r^ du Maretz à Loos, né au Quesnoy, docteur en médecine, acheta la bourgeoisie de Lille le 27 octobre 1489, et épousa en premières noces Jeanne *Picavet*, fille de Gérard,

1. Son écusson était chargé en cœur d'un missel.

procureur général de la gouvernance de Lille, et de Marguerite *de Lattre*, et en secondes noces, par contrat passé à Lille le 30 avril 1506, Marie *d'Attiches*, fille de Jean ; il eut :

1. — Du premier lit : *Toussaint*, s[r] du Maretz, docteur en médecine [1], bourgeois de Lille par relief du 12 octobre 1531, mort avant 1562, allié à Marguerite *de Rebreviettes*, décédée paroisse Saint-Étienne, le 28 septembre 1580, dont il n'eut pas d'enfants [2].

2. — *Bauduin*, qui suit, III.

3. — *Jacques*, maître des requêtes ordinaire au grand Conseil de Malines par lettres données à Bruges le 14 octobre 1541, président de ce conseil en 1548, mort le 7 janvier 1549 et enterré dans l'église Sainte-Catherine à Malines, allié : 1° à N .. *Aux truyes* ; 2° par contrat du 27 février 1545 (ou 1546 n. st.), à Marguerite *Quarré*, fille de Maximilien et de Marie *Tsaraerts*, veuve de François *Doyembrugghe* [3] ; il eut du second lit :

a. — *Pierre*, époux d'Anne *de Berckem* ; sans postérité.

4. — *Barbe*, religieuse au Quesnoy.

5. — Du second lit : *Jean*, s[r] de la Cauchie, avocat, bourgeois de Lille par relief du 2 septembre 1538, épousa : 1° Marie *Dubosquiel*, fille d'Hugues et de Marie *de la Lacherie* ; 2° Barbe *Marquant*, dit *de Saint-Venant*, fille de Bauduin, s[r] de la Cessoye, et de Catherine *de le Cambe* dit *Ganthois*, morte avant 1550 ; d'où :

a. — Du second lit : *Marie*, dame d'Attiches, morte le 11 octobre 1610 et inhumée à Sainte-Catherine, alliée : 1° à Lille [4], le 16 juillet 1560, à Alexandre *Le Blancq*, écuyer, s[r] de Meurchin, puis chevalier, baron de Bailleul-sire-Bertoul, fils de Guillaume, écuyer, s[r] de Meurchin, et de Philippote *Ruffault*, décédé avant mars 1575 et enterré dans l'église Saint-Maurice ; 2° à François *de Patyc*, écuyer, fils de Roger, chevalier, trésorier général de la reine de Hongrie gouvernante des Pays-Bas ; dont une fille du premier lit.

6. — *Antoine*, qui eut d'Antoinette *de Mol* :

---

1. Médecin de Marie de Hongrie. « A Toussaint Muyssart, médecin, demourant à Lille, 30 livres pour estre party dudit Lille et esté à Bruxelles voir Sa Majesté Marie, reyne douagière d'Hongrie estant malade. » (Archives départementales du Nord, B 2379).

2. Il eut de Jacqueline de Rantere, une fille illégitime, Marguerite, légitimée par lettres données à Bruxelles en octobre 1569. (Archives départementales du Nord, B 1780, registre, folio 158).

3. Foppens, *Histoire du Grand Conseil de Malines* (manuscrit de notre bibliothèque), pages 126 et 127.

4. Voir le repas de noces dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne*, 1[re] série, tome III, page 173.

a. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 28 novembre [1570], chanoine d'Aire-sur-la-Lys.

b. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 18 avril 1574.

c. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le .. mars 1575.

d. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 2 juin 1580.

e. — *Alexandre*, faible d'esprit, dont la curatrice était sa sœur Catherine.

f. — *Catherine*.

g. — *Marguerite*, épouse d'Hugues *Hanedouche*, conseiller du Roi en la gouvernance de Béthune.

7. — *Claude*, dont nous n'avons pas pu trouver la date du relief de bourgeoisie ; époux de Jacquemine *Suyn*, dont :

a. — *Toussaint*, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1586, qui eut :

aa. — *Toussaint*, baptisé à Saint-Étienne le 21 octobre 1588.

bb. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 29 avril 1593.

cc. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 31 octobre 1595.

dd. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 décembre 1596.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1572.

III. — ***Bauduin*** **Muyssart** [1], **s^r^ du Maretz**, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 23 septembre 1528, bailli de Wavrin, mort après 1572, épousa : 1° Maxellende ***Le Cocq***, fille d'Hugues, chevalier, s^r^ de la Haye, et d'Anne ***Estoret*** ; 2° Jeanne ***Baillet***, dame d'Esteveles ; d'où :

1. — Du premier lit : *Antoine*, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 20 novembre 1560, mentionné encore comme conseiller avocat en 1590, marié avec N... *Chastelain* ; dont il eut :

a. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 17 septembre 1569.

2. — *Marie*, alliée : 1° à Philippe *Machelier*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1549 (n. st.) ; 2° à Antoine *de Vicq*, s^r^ de Bertholf, mort à Illies le 21 juin 1577.

3. — *Barbe*, mariée avec Charles *Petitpas*, fils de Guillaume et de Jeanne *Segon*, bourgeois de Lille par relief du 22 novembre 1559, échevin, puis mayeur de cette ville, connétable souverain des arbalétriers, anobli par lettres données à Bruxelles le 21 mars 1600,

---

1. *Son sceau à trois coquilles est chargé au canton dextre d'un croissant.* (Voir Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, n° 5296).

décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 novembre 1614; dont postérité.

4. — *Marguerite,* alliée le 6 janvier 1561 à Jean *Laurin*, s[r] de Le Plancque, domicilié à Béthune ; dont postérité.

5. — *Anne*, morte paroisse Sainte-Catherine le 31 décembre 1618, épouse de Damien *Laurin*, écuyer, s[r] de Fourquinghem, mort avant elle ; ils furent ensevelis tous deux dans l'église de Lières.

6. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1568.

7. — Du second lit : *Toussaint*, qui suit, IV.

8. — *Adrien.*

9. — *Jeanne*, dont nous ne connaissons que le nom.

IV. — *Toussaint* MUYSSART, s[r] d'Esteveles, du Maretz, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1574, receveur des États de Lille, capitaine d'une compagnie de 200 hommes à la tête de laquelle il se distingua pendant les troubles des Pays-Bas, mort après le 14 novembre 1608, épousa à Lille, par contrat du 3 avril 1573, Catherine *de Hennin*, fille de Maximilien, s[r] de Fry, et de Marguerite *Hangouart* ; dont :

1. — *Catherine,* alliée, en 1601, à Josse *de Parmentier*, fils de Jean et de Philippote *Picavet*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 octobre 1573, bourgeois de Lille par relief du 13 avril 1601, déclaré noble par sentence du 23 octobre 1612 ; dont postérité.

2. — *Marguerite,* baptisée à Saint-Maurice le 16 janvier 1579 (n. st.).

3. — *Charles*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mars 1582.

4. — *Adrien*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mai 1583.

5. — *Maximilien*, qui suit, V.

6. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 11 juillet 1586, épouse de Toussaint *Collard*, greffier du rewart de Lille.

7. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 23 octobre 1587.

8. — *Adrien*, baptisé à Saint-Maurice le 29 décembre 1588, avocat, bourgeois de Lille par relief du 20 septembre 1612, allié à Barbe-Marie *Leleu*, fille de Jacques et de Jeanne *Lausier* ; d'où :

a. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 11 février 1612.

b. — *Isabelle*, baptisée à Saint-Étienne le 15 avril 1613.

c. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 2 novembre 1614.

d. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 6 avril 1615, né avant terme.

9. — *Denis*, baptisé à Saint-Maurice le 8 juin 1590.

10. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 17 septembre 1591, s[r] d'Alau, bourgeois de Lille par relief du 10 mai 1614, mort avant juin 1638, marié avec Madeleine *Mas*, fille de Jacques et de Marie *Despretz* ; d'où :

a. — *Toussaint*, baptisé à Saint Étienne le 1er juillet 1614, bourgeois de Lille par relief du 12 octobre 1646, mort en 1651, allié à Saint-Étienne, le 4 août 1646, à Catherine *Caullier*, fille de Pierre et de Marie *Malapierre* ; d'où :

aa. — *Adrienne*, baptisée à La Madeleine le 14 octobre 1646.

bb. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 14 décembre 1649.

b. — *Madeleine*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 septembre 1616.

c. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 20 novembre 1619, décédée à Valenciennes, paroisse Saint-Géry, le 26 septembre 1646, alliée à Jacques *Castiau* ou *Chateau*, fils de Charles et de Catherine *Gosselin*, échevin de Valenciennes [1].

d. — *Thomas*, sr de Rimaupret, baptisé à Saint-Étienne le 7 mars 1623, marié à Sainte-Catherine, le 30 octobre 1647, avec Marie-Agnès *Bourgeois* ; il était alors « enseigne de la cohorte de Mr Moncheau, de la légion de Beke ».

e. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 13 septembre 1626, prévôt d'Esquermes de 1650 à 1672.

f. — *Robert*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 juillet 1630, bourgeois de Lille par relief du 6 juin 1664, allié à Marie *Le Mesre*, fille de Florent et de Claire *du Goy* ; d'où :

aa. — *Euphroisine*, baptisée à Saint-Maurice le 25 janvier 1663, légitimée par mariage subséquent.

bb. — *Philippe*, baptisé à Saint-Maurice le 14 février 1665.

g. — *Élisabeth-Aldegonde*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 février 1632.

h. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 février 1635, décédée paroisse Saint-Maurice le 9 mai 1691.

11. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 4 juin 1593, mariée à Saint-Étienne le 24 juillet 1616, avec Robert *de Parmentier*, écuyer, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 31 janvier 1617.

V. — *Maximilien* MUYSSART, sr d'Esteveles, de Try, baptisé à Saint-Maurice le 23 avril 1584, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1611, fut nommé conseiller assesseur en la gouvernance de Lille le 6 septembre 1611 à la place de Jean

1. D'autre part nous trouvons Catherine, fille de feu Jean, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 avril 1686.

Berthault dit de Hollande; il épousa à Sainte-Catherine, le 15 janvier 1611, Anne *Miroul*, fille de Bettremieu, s^r de Steembourg, et de Barbe *Petitpas*, baptisée dans cette église le 12 mars 1591; dont :

1. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 novembre 1611, religieuse dominicaine au couvent de Sainte-Catherine de Sienne à Douai, le 1^er novembre 1627, sous le nom de Marie-Catherine de tous les Saints, maîtresse des novices, élue prieure le 2 mars 1655, réélue le 8 avril 1664 et le 19 décembre 1672, décédée en ce monastère le 14 juin 1678.

2. — *Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 juin 1614, mariée à Saint-Étienne, le 16 octobre 1639, avec Nicaise *Lippens*, fils de Pierre et de Catherine *Dubus*, avocat, bourgeois de Lille par relief du 3 septembre 1639.

3. — *Bauduin*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 décembre 1616, nommé conseiller assesseur en la gouvernance de Lille, le 21 juillet 1651.

4. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 15 janvier 1621, mort jeune.

5. — *Jacques*, qui suit, VI.

6. — *Charles*, qui suivra, VI^bis.

7. — *Maxellende*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mars 1628.

VI. — *Jacques* MUYSSART, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1624, quitta Lille pour se livrer au commerce; il épousa Françoise *Lefebvre* et revint en sa ville natale en 1644; il eut :

1. — *Jacques*, qui suit, VII.

2. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 29 août 1644, y décédée le 18 avril 1698 et inhumée devant la chapelle Saint-Jacques, alliée dans cette église, le 18 janvier 1670, à Jean-Baptiste *Ghysbrecq*, fils de Cornil et de Marie *Helinck*, baptisé à Saint-Étienne le 9 janvier 1647, chirurgien, bourgeois de Lille par achat du 3 février 1696; dont postérité.

3. — *Guillaume*, baptisé à Saint-Étienne le 10 mars 1648.

4. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 14 avril 1651.

5. — *Marc-Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 6 octobre 1653.

6. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1658, mariée dans cette église, le 12 octobre 1677, avec Arnould *Biscop*, fils de Jean et de Marie *Hovinne*, baptisé à Saint-Étienne le 17 février 1652, bourgeois de Lille par relief du 4 avril 1678.

VII. — *Jacques* MUYSSART, né à Mons, maître chaudronnier, bourgeois de Lille par achat du 9 février 1663, épousa à Saint-Étienne, le 23 décembre 1664, Marguerite *de Villers* ; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 20 décembre 1665

2. — *Gérard*, baptisé à Saint-Étienne le 13 septembre 1668, mort le 21 avril 1698, marié avec Jeanne-Thérèse *Cordier*, morte le 25 novembre 1761, dont un fils posthume :

a. — *Jacques-Gérard*, baptisé à Saint-Étienne le 9 août 1698, avocat, décédé paroisse Saint-Maurice le 26 décembre 1765.

3. — *Guillaume*, baptisé à Saint-Étienne le 20 décembre 1669, bourgeois de Lille par relief du 12 mars 1711, marchand orfèvre, époux d'Angélique *Menart*, fille de Jean et de Marie-Catherine *Platel*.

4. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1672.

5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 15 mars 1674.

6. — *François*, frère jumeau du précédent.

7. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mai 1677.

8. — *Charles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 13 octobre 1678.

9. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 13 novembre 1679, y décédée le 9 juin 1764, alliée dans cette église, le 27 mai 1715, à Jean-François *Le Perre*, fils de Thomas et de Jeanne-Marguerite *Henigo*, baptisé à Saint-Étienne le 12 octobre 1677, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1712, négociant, veuf de Marie-Anne *Vignier*, mort paroisse Saint-Étienne le 19 avril 1738 ; dont postérité.

10. — *Arnould-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1681.

11. — *Antoine*, qui suit, VIII.

12. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 13 août 1686, décédée paroisse Saint-Maurice le 4 février 1756, mariée à Saint-Étienne, le 25 mai 1711, avec Jean-François *Capron*, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Catherine *Ravet*, baptisé à Saint-Maurice le 4 septembre 1686, marchand, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1711, décédé paroisse Sainte-Catherine le 12 février 1733 : dont postérité.

VIII. — *Antoine* MUYSSART, baptisé à Saint-Étienne le 8 mai 1684, bourgeois de Lille par relief du 23 novembre 1712, y décédé le 11 juillet 1720, épousa à Saint-Maurice, le 19 mars 1711, Marie-Adrienne *Ghins*, fille d'Étienne et de Marie-Claire *Valien*, décédée paroisse Saint-Étienne le 3 juillet 1743 et inhumé dans la chapelle Saint-Liévin ; d'où :

1. — *Marie-Claire-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 17 décembre 1711, décédée paroisse Sainte-Catherine le 23 septembre 1755, alliée à Saint-Étienne, le 26 juin 1732, à Joseph *Gigot*, fils de Norbert et de Marie *Libbick*, né à Elewyt (diocèse de Malines), maître d'hôtel, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1732; dont postérité.

2. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 17 janvier 1713, morte paroisse Saint-Étienne le 25 avril 1753, alliée dans cette église, le 19 mars 1740, à Guillaume-Henri-François *Farvacques*, fils de Pierre-François et de Barbe-Isabelle *Courowanne*, baptisé à Saint-Maurice le 9 juillet 1713, décédé paroisse Saint-Étienne le 30 avril 1768.

3. — *Marie-Adrienne*, baptisée à Saint-Maurice le 25 octobre 1715, morte paroisse Saint-Étienne le 17 février 1769 et enterrée devant la chapelle Saint-Liévin, mariée dans cette église, le 16 janvier 1741, avec Jean-Baptiste-Joseph *Dupuis*, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Joseph *Dupuis*, baptisé à Saint-Étienne le 8 avril 1715, marchand chaudronnier.

VI bis. — *Charles* MUYSSART, sr du Pret, du Cappe à Linselles, né en 1625, bourgeois de Lille par relief du 8 avril 1652, conseiller pensionnaire des États de la Flandre wallonne, nommé le 8 juin 1668 conseiller au Conseil souverain de Flandre, mort le doyen des conseillers le 20 septembre 1686 à Tournai et enterré dans l'église Saint-Brice. Il épousa à Saint-Étienne, le 6 mars 1652, Marie-Agnès *le Fort* [1], fille d'Antoine et de Marguerite *du Bois*, baptisée à Saint-Étienne le 2 février 1630, décédée le 14 novembre 1701 et inhumée dans la chapelle du nom de Jésus dans cette église; d'où :

1. — *Pierre-Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 13 avril 1653.

2. — *Henri*, écuyer, sr de Steembourg à Reckem, baptisé à Saint-Étienne le 7 avril 1655, décédé à Tournai paroisse Saint-Nicaise le 1er juin 1733 et inhumé à Sainte-Catherine de Lille; allié à Saint-Nicaise de Tournai, le 15 avril 1697, à Marguerite *Bommart*, fille de Nicolas et de Marie-Anne *Carette*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 novembre 1668, morte le 6 décembre 1722 et inhumée à Saint-Nicaise; sans enfants.

3. — *Bauduin*, écuyer, sr du Pret, baptisé à Saint-Étienne le 11 octobre 1657, bourgeois de Lille par relief en vertu d'apostille le

1. LE FORT : *de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois poissons du même.*

10 mars 1730, nommé conseiller du Roi en la gouvernance de Lille le 20 décembre 1686, mort paroisse Sainte-Catherine le 27 septembre 1738, marié à Saint-Étienne, le 31 mai 1691, avec Marie-Romaine *Fruict*, fille de Gilles, sr de Frémicourt, et de Catherine *Jacops*, baptisée à La Madeleine le 11 novembre 1659, y décédée le 22 juillet 1701 en couches ; dont :

a. — *Nicolas-Bauduin-Joseph*, écuyer, sr du Pret, baptisé à Saint-Maurice le 17 avril 1692, décédé célibataire paroisse Sainte-Catherine le 26 novembre 1752.

b. — *Henri-François-Romain*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 27 juin 1693, bourgeois de Lille par relief du 10 mars 1730.

c. — *Marie-Henriette*, baptisée à Saint-Maurice le 10 octobre 1694, morte paroisse Sainte-Catherine le 6 novembre 1761, alliée à Saint-Étienne, le 26 mai 1726, à Remi-Joachim *Poulle*, écuyer, sr du Vas, fils de Robert-André, écuyer, et d'Anne-Marguerite *Vanlaer*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1692, bourgeois de Lille par relief du 3 janvier 1727, mort le 18 mars 1761 ; dont postérité.

d. — *Martin-Hubert*, écuyer, baptisé à La Madeleine le 21 février 1696, décédé paroisse Saint-Étienne le 8 septembre 1734.

e. — *Angélique-Romaine*, baptisée à La Madeleine le 22 juillet 1701, décédée paroisse Saint-Étienne le 2 novembre 1732.

4. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mai 1660.

5. — *François*, qui suit, VII.

6. — *Marie-Catherine*, dame d'Hullembus, baptisée à Saint-Étienne le 1er mai 1665, décédée le 23 novembre 1731, enterrée dans la chapelle du nom de Jésus en cette église.

VII. — *François* MUYSSART, écuyer, sr du Cappe, baptisé à Saint-Étienne le 14 juin 1662, cornette au régiment de Lumbe cavalerie, puis capitaine de dragons au service de la république de Venise, bourgeois de Lille par relief du 31 octobre 1692, mayeur et rewart de cette ville, décédé paroisse Sainte-Catherine le 24 mars 1737 ; épousa à Saint-Pierre, le 30 juin 1692, Barbe-Constance *Verdière*, fille de Charles et d'Anne *Parent*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 mai 1657, décédée le 28 juillet 1710 paroisse Saint-Pierre ; dont :

1. — *Marie-Agnès-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 10 octobre 1693, dame du Cappe, décédée le 16 août 1766 et inhumée dans l'église Saint-Pierre. Elle épousa dans cette église, le 30 juillet 1715, Louis-Joseph *Cardon*, sr de Garsignies, fils de Jean-Baptiste, sr du Fermont, et de Marie-Brigitte *Scherer* ; ce mariage déplut à François

Muyssart qui y fit opposition ; la jeune fille fit alors ses sommations, et se retira de couvent en couvent ; nous la voyons en quelques mois séjourner aux Dominicaines, puis aux Sœurs du Saint-Esprit, enfin aux Ursulines jusqu'à ce qu'elle ait obtenu du magistrat la permission de faire célébrer son mariage. Son mari fut baptisé à Saint-Pierre le 15 juin 1680, bourgeois de Lille par relief du 4 novembre 1715, receveur des Vieillettes de 1714 à 1740, conseiller secrétaire du Roi, gouverneur de La Gorgue, et mourut le 2 août 1760 ; il fut inhumé à Saint-Pierre ; dont postérité.

2. — *Henri-Charles-François*, qui suit, VIII.

3. — *Thérèse-Simon-Constance*, baptisée à Saint-Pierre le 1er octobre 1695.

4. — *Anne-Marie-Romaine*, baptisée à Saint-Pierre le 13 janvier 1697.

VIII. — *Henri-Charles-François* MUYSSART, écuyer, sr des Obeaux, de Chevresis [1], du Cappe, baptisé à Saint-Pierre le 18 novembre 1694, officier aux mousquetaires, bourgeois de Lille par relief du 20 mai 1721, nommé grand bailli des États de Lille, Douai et Orchies le 7 octobre 1739, mort le 18 octobre 1777 ; épousa à Sainte-Catherine, le 22 avril 1721, Marie-Élisabeth *Boutillier*, fille de Marc-Antoine, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et de Marie-Thérèse *Libert*, baptisée à Saint-Maurice le 27 mai 1688, morte le 17 novembre 1757. Ils furent enterrés tous deux au chœur de l'église Saint-Vincent à Marcq-en-Barœul ; d'où :

1. — *François*, qui suit, IX.

2. — *Marc-Antoine-Joseph*, qui suivra, IX bis.

3. — *Henriette-Thérèse*, baptisée à Saint-André le 16 janvier 1724.

4. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-André le 28 janvier 1725.

5. — *Marie-Élisabeth-Joseph*, baptisée à Saint-André le 5 août 1726.

6. — *Pierre-Augustin*, écuyer, baptisé à Saint-André le 28 août 1727, capitaine au régiment Royal-Wallon, puis au régiment des grenadiers de France, décédé paroisse Sainte-Catherine le 21 janvier 1756.

7. — *Marie-Ernestine*, baptisée à Saint-André le 16 septembre 1728.

---

1. Aujourd'hui la Ferté-Chevresis, arrondissement de Saint-Quentin. Les recherches faites dans l'état civil moderne de cette commune n'ont donné aucun résultat.

8. — *Antoine-Félix-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-André le 16 avril 1731, prêtre, chanoine de Saint-Pierre de Lille, élu trésorier du chapitre le 20 février 1778, écolâtre le 30 juin 1786, chantre le 20 juin 1789, retiré à Marcq-en-Barœul sous la Révolution, et mort à Lille le 12 décembre 1809 [1].

9. — *Pierre-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 28 juin 1732, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

IX. — *François* DE MUYSSART, écuyer, sr de Steembourg, baptisé à Sainte-Catherine le 27 janvier 1722, fit ses preuves de noblesse pour entrer au collège Mazarin en octobre 1732, fut nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 11 août 1743, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1752, grand bailli haut justicier, créé comte par lettres données à Versailles en février 1785, arrêté le 6 frimaire an II par ordre du Comité de surveillance de Lille, enfermé aux Bons-Fils et relâché le 1er fructidor suivant. Il épousa à Cambrai, par contrat du 6 février 1751, Marie-Célestine-Josèphe *de Francqueville*, fille de Jean-Baptiste, écuyer, sr de Bourlon, et de Jeanne-Joseph *de Baralle* ; d'où :

1. — *Henriette-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 31 décembre 1751, morte à Lille le 29 octobre 1837.

2. — *Jean-Baptiste-Joseph*, qui suit, X.

3. — *Élisabeth-Charlotte-Joseph*, née le 8 juin 1754, baptisée à Sainte-Catherine le 22 juin suivant, décédée à Lille le 22 juillet 1840.

4. — *Françoise-Louise-Josèphe*, ondoyée le 20 décembre 1755, baptisée à Sainte-Catherine le 8 janvier suivant.

5. — *Henriette-Amélie*, ondoyée le 11 décembre 1757, baptisée à Sainte-Catherine le 7 janvier 1758, décédée célibataire paroisse de La Madeleine le 30 décembre 1788.

6. — *Antoine-François-Joseph*, écuyer, ondoyé le 9 septembre 1759, baptisé à Sainte-Catherine le 10 décembre suivant, officier au régiment du Perche.

7. — *Joseph-Amé-Marie*, ondoyé le 17 septembre 1761, baptisé à La Madeleine le 2 novembre 1761, mort en bas âge.

8. — *Adélaïde-Marie-Angélique*, ondoyée le 30 décembre 1762, baptisée à La Madeleine le 18 janvier 1763, morte le 12 mai 1845, mariée au comte Charles-Nicolas-Joseph *Dupont de Quesnay*, fils de Jacques-Jean-Auguste Dupont, écuyer, sr d'Aisy, et de Jeanne-Marie-Charlotte *de Paysant*, né à La Chapelle d'Aisy (Calvados) le 2 janvier

1. Voir : Mgr HAUTCŒUR, *Histoire de Saint-Pierre de Lille*, tome III, page 404.

1762, sous-lieutenant de chevau-légers, lieutenant-colonel à l'armée de Condé en 1792, colonel en mai 1796, maréchal de camp le 1er juillet 1815, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, créé comte par lettres du 2 avril 1822, veuf d'Adélaïde *du Bosquier*, mort à Crépy (Oise) le 13 octobre 1849 ; sans enfants.

9. — *Joseph-Amé-Marie*, ondoyé le 31 décembre 1764, baptisé à La Madeleine le 29 janvier 1765.

10. — *Louis-Auguste-François*, né le 20 décembre 1767, décédé le 8 janvier suivant et inhumé dans l'église de Marcq-en-Barœul.

11. — *Auguste-Henri-Joseph*, écuyer, baptisé à La Madeleine le 14 octobre 1769 ; après avoir fait ses humanités à Péronne et au collège Mazarin à Paris, il étudia la philosophie au même collège où il fut créé maître ès arts. Il suivit les cours de théologie au séminaire de Saint-Sulpice, revint ensuite au séminaire de Tournai, fut ordonné prêtre à Mons le 25 mai 1793 par le prince de Rohan, archevêque de Cambrai ; le mois suivant, il devint second chantre à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Tournai, puis professeur de chant au séminaire épiscopal. Envoyé dès les premiers mois de 1796 comme missionnaire en France, il fut nommé en septembre de cette année vicaire à Néchin, puis en décembre vicaire à Saint-Jacques de Tournai, enfin en 1801 desservitеur à l'église de Sainte-Marguerite, assermenté le 19 fructidor an V, il rétracta son serment le 18 décembre 1801. Incorporé au diocèse de Cambrai en janvier 1803, il fut successivement chanoine, puis secrétaire général de l'archevêché en 1822 et mourut le 19 juillet 1831 [1].

X. — *Jean-Baptiste-Joseph*, comte DE MUYSSART, écuyer, sr du Gardin, ondoyé le 11 juillet 1753, baptisé à Sainte-Catherine le 18 juillet 1753, nommé grand bailli haut justicier de la Flandre wallonne en survivance de son père le 2 avril 1775, bourgeois de Douai le 25 octobre 1784, bourgeois de Lille par relief du 16 juillet 1785, réfugié sous la Terreur en Angleterre où il fonda un pensionnat, rayé de la liste des émigrés le 25 prairial an IX, maire de Lille par ordonnance du 9 janvier 1816, fonction qu'il exerça jusqu'au 17 août 1830, député de cette ville de 1820 à 1836, nommé commandeur de la Légion d'honneur le 2 septembre 1829, mort à Lille le 12 juillet 1848. Il épousa : 1° Isabelle-Joseph *Benezet* ; 2° le 27 octobre 1784, Marie-Françoise-Désirée *Hanecart de Briffœil*, fille de Philippe-Joseph, écuyer, sr de Briffœil, et de Marie-

1. Chanoine Vos : *Le clergé du diocèse de Tournai*, tome IV, page 135.

Anne-Charlotte *Théry*, née le 7 mars 1762, morte le 12 avril 1836; d'où :

1. — Du second lit : *Charles-Emmanuel-François*, comte de Muyssart, né le 26 décembre 1785, baptisé à La Madeleine le 29 décembre, émigré en Angleterre, puis rentré en France pour prendre service dans l'Administration de la marine, commissaire ordonnateur à la Guadeloupe, gouverneur par intérim de la Martinique, retraité avant 1830, décédé le 20 avril 1856. Par son testament, il fit une importante donation aux pauvres de Lille et le Conseil municipal a donné son nom à une rue de la ville.

2. — *Adèle-Louise-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 20 mai 1787, morte en 1804.

3. — *Aglaé-Flore-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 1er décembre 1789, décédée célibataire à Lille le 14 janvier 1871.

4. — *Louis-Ernest*, vicomte de Muyssart, né le 7 août 1799, capitaine de cuirassiers, décédé au château de Launay, près Épernon, le 19 juin 1841, allié à Lille, le 19 février 1840, à Caroline-Joséphine-Eulalie *Le Prévost de Basserode*, fille de Charles-François-Marie, écuyer, et de Marie-Hyacinthe-Joseph *Lespagnol de Grimbry*, née le 19 septembre 1799, décédée le 23 septembre 1853 au château de Wasquehal ; sans enfants.

IX bis. — *Marc-Antoine-Joseph* DE MUYSSART, écuyer, sr des Obeaux, baptisé à Saint-André le 3 janvier 1723, lieutenant-colonel et chef de brigade au corps royal d'artillerie, directeur des arsenaux à Valenciennes, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, épousa : 1° par contrat du 13 janvier 1770, Jacqueline-Geneviève *Le Pelletier*, fille de Louis-Auguste, lieutenant-général d'artillerie, et de Marie-Jeanne-Françoise *Maresse*, née vers 1745, morte paroisse de La Madeleine le 7 avril 1772; 2° à Saint-Martin de la Fère, près Laon, le 23 novembre 1773, Louise-Alexandrine-Henriette *de Fay*, fille d'Alexandre-Charles-Jean-Louis, chevalier, sr de la Chavatte, et de Marie-Louise *La Goelle*, baptisée à Saint-Nicolas-au-Bois (à La Savate, bailliage de Roye) le 15 janvier 1750, remariée avec Louis-César *de Lanse*; il eut :

1. — Du premier lit : Une fille morte en bas âge et une autre fille morte avec sa mère pendant la grossesse de celle-ci.

2. — Du second lit : *Marie-Louise-Françoise-Augustine*, née le 26 août 1774 à Chevresis.

3. — *Auguste-Henri-César*, écuyer, sr des Obeaux, né à Chevresis

le 26 décembre 1775, reçu à l'École militaire le 31 décembre 1785, après avoir fourni ses preuves.

4. — *Sophie-Adélaïde-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 26 décembre 1776, entrée à la Noble-Famille le 31 janvier 1782 ou 1784, morte célibataire à Crépy (Oise) le 2 janvier 1830.

5. — *Antoinette-Marie-Florent*, née à Chevresis le 17 janvier 1778.

6. — *Antoinette-Louise-Adélaïde*, née à Chevresis le 6 mars 1779.

7. — *Marc-Antoine-César-Sébastien*, qui suit, X.

8. — *Ernestine*.

9. — *Catherine*, arrêtée avec la précédente le 23 floréal an II à Lille, enfermée à la Maison de salut, et relâchée le 17 fructidor suivant.

10. — *Antoinette-Louise-Aimée-Pélagie*, née à Chevresis le 23 avril 1783, morte le 12 septembre suivant.

11. — *Aimée-Louise-Antoinette-Charlotte*, née à Chevresis le 21 mai 1784, entrée à la Noble-Famille le 31 janvier 1791, mariée, le 18 juillet 1820, avec Louis-Antoine *Le Dieu de Ville*, né à Radoin, près Épernay.

12 — *Antoine-François-Xavier*, décédé à Chevresis le 28 septembre 1709 à vingt mois.

13. — *Auguste-François-Louis-César*, né à Chevresis le 25 décembre 1792.

X. — *Marc-Antoine-César-Sébastien* DE MUYSSART, écuyer, s[r] des Obeaux, né à Chevresis le 25 septembre 1780, épousa Anne-Marie *Feltz*, fille de Jean et d'Anne-Marie-Catherine *Jolivalt*, née à Sierck (Moselle) vers 1809, décédée à Montigny-en-Ostrevant le 25 juillet 1872 ; dont :

XI. — *Paul-Louis* DE MUYSSART, écuyer, né à Marenne le 3 mai 1837, avocat à la Cour d'appel de Douai, mort à Paris le 29 mai 1876, épousa à Merlemont, le 15 décembre 1864, Jeanne-Françoise de Paule *des Courtils*, fille du comte Adolphe-René et d'Alexandrine-Louise-Françoise *de Virieu*, née le 29 mars 1840 ; d'où :

1. — *Marie-Louise*, née le 15 octobre 1865, célibataire.

2. — *Catherine-Félicie*, née le 15 septembre 1868, décédée à Maison Mangis (Orne) le 27 septembre 1893, mariée à Paris, le 1[er] mars 1888, avec Pierre-Antoine-Louis-Marie-Germain, comte *de Moucheron*, fils de Charles-Barthélemi-Nicolas et de Marie-Élisabeth *de Grillet de Serry*, remarié avec M[lle] *Salles*.

BRANCHE VALENCIENNOISE.

ARMES : *d'azur à cinq coquilles d'or en sautoir.*

II bis. — *Alexandre* MUISSART, allié à Jeanne *Le Febvre*, eut :

III. — *Jean* MUISSART, époux de Marie *Wicart*, père de :

IV. — *Gilles* MUISSART, décédé à Valenciennes le 7 février 1616, enterré à Saint-Géry, épousa Catherine *Frehaut*, fille de Nicolas et de Benoîte *Goillevaute* ou *Cuilwout*, morte le 31 juin 1612 ; dont :

1. — *Jacques*, qui suit, V.
2. — *Eustache*, doyen de Saint-Géry, mort le 3 janvier 1631, à 68 ans, et inhumé à Notre-Dame-la-Grande.
3. — *Françoise*, morte le 22 juin 1644 à 69 ans, célibataire ; elle testa le 20 juillet 1639.
4. — *Philippe*, chartreux.
5. — *Gilles*, religieux à Vicoigne.

V. — *Jacques* MUISSART, licencié ès lois, massart de Valenciennes, mort le 8 juin 1638, enterré aux Chartreux, épousa Catherine *Bouchelet*, fille de Jean, décédée le 26 février 1620 ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Géry le 16 avril 1590.
2. — *Françoise*, née le 4 octobre 1599 (d'après de Sars), sœur grise à Valenciennes.
3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Géry le 19 décembre 1600, mariée dans cette église, le 9 octobre 1618, avec Adrien *Demaretz*.
4. — *Jean*, baptisé à Saint-Géry le 14 janvier 1604.
5. — *Jacques*, qui suit, VI.

VI. — *Jacques* MUISSART, baptisé à Saint-Géry le 10 janvier 1608, y décédé le 3 avril 1694, épousa : 1° à Saint-Jacques, le 2 novembre 1630, Anne *Pacquet*, fille d'Antoine et de Jacqueline *Le Febvre*, morte le 8 février 1651 à quarante-et-un ans et inhumée à Saint-Géry ; 2° Catherine *Lescallet*, fille de Jean et d'Anne *Dupont*, baptisée à Saint-Géry le 29 septembre 1618, y décédée le 27 février 1682 ; dont :

1. — Du premier lit : *Françoise*, baptisée à Saint-Géry le 3 juillet 1632.
2. — *Jacques*, baptisé à Saint-Géry le 14 mai 1634.

3. — *Jacques-François*, baptisé à Saint-Géry le 5 novembre 1635, capucin.

4. — *Catherine*, baptisée à Saint-Géry le 15 février 1638, célibataire.

5. — *Eustache*, qui suit, VII.

VII. — *Eustache* MUISSART, baptisé à Saint-Géry le 18 janvier 1641, épousa en premières noces Madeleine *Beyart*, et en secondes noces Jeanne *Fisseau*, née à Mons ; d'où :

1. — Du premier lit : *Catherine*, baptisée à Saint-Géry le 29 août 1664.

2. — Du second lit : *Jacques-André*, qui suit, VIII.

3. — D'après de Sars : *Eustache-Joseph*, frère lai aux carmes déchaussés de Valenciennes.

VIII. — *Jacques-André* MUISSART, baptisé à Saint-Nicolas le 28 mai 1675, trompette au régiment de M. de Rotembourg, mort à Sarrelouis en 1713, épousa Anne-Marie *Stiévenart*, née à Erquien, près Mons ; d'où :

1. — *Druon-André-Joseph*, qui suit, IX.

2. — *Anne-Marie*, née à Charleroi en janvier 1706, décédée paroisse Saint-Jacques à Valenciennes le 10 janvier 1784, mariée à Saint-Nicolas de cette ville, le 16 octobre 1725, avec Jacques-François *Davesnes*, fils de Jacques-François et d'Anne *Monnier*, baptisé à Saint-Géry le 12 février 1705, concierge de l'Hôtel-Dieu, décédé sur Saint-Géry le 28 décembre 1755 ; dont postérité.

3. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Nicolas d'Arras le 14 novembre 1708, décédée paroisse Saint-Nicolas de Valenciennes le 24 juillet 1757, alliée à Saint-Jacques de la même ville, le 14 septembre 1727, à Jean-Pierre *Depreux*, fils de Jean et de Marie-Antoinette *Fiesain*, baptisé à Saint-Nicolas de Valenciennes le 6 mars 1697, maître tonnelier, décédé paroisse de La Chaussée le 30 septembre 1756 ; dont postérité.

IX. — *Druon-André-Joseph* MUISSART, baptisé à Saint-Jacques de Valenciennes le 27 novembre 1702, maître musquenier, épousa Marie-Catherine *Macron*, dont il eut :

1. — *Jacques-François*, baptisé à Saint-Nicolas le 14 septembre 1725.

2. — *Charles-Louis*, qui suit, X.

3. — *Marie-Caroline-Joseph*, baptisée à Saint-Nicolas, le 17 août 1728.

4. — *Simon-Joseph*, baptisé à Saint-Nicolas le 27 mai 1731, y décédé le 7 septembre 1738.

5. — *Adrien-Joseph*, baptisé à La Chaussée le 27 mai 1738, mort paroisse Saint-Nicolas le 15 décembre suivant.

X. — *Charles-Louis* MUISSART, baptisé à Saint-Nicolas le 9 juin 1727, y décédé le 9 mai 1785, épousa dans cette église, le 8 septembre 1751, Marie-Marguerite-Joseph *Lorquain*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Françoise *Bourlier*, baptisée à Saint-Nicolas le 25 août 1728, morte le 26 frimaire an XIII à Valenciennes ; dont :

1. — *Julie-Joseph*, mariée à Saint-Nicolas, le 14 janvier 1772, avec Pierre-Joseph *Villars*, fils de Charles et de Jeanne-Joseph *Faudin*, baptisé à Saint-Géry le 26 mars 1752, fripier ; dont postérité.

2. — *Pierre-Joseph*, qui suit, XI.

XI. — *Pierre-Joseph* MUISSART, peigneur de lin, mort à Valenciennes le 3 juillet 1811, épousa : 1° à Saint-Nicolas, le 8 juin 1779, Victoire-Joseph *Dubois*, fille de Pierre-Bernard et de Marie-Joseph *Claisse*, baptisée à Saint-Nicolas le 10 janvier 1761, dentellière, y décédée le 21 juin 1791 ; 2° à Saint-Nicolas, le 16 août 1791, Julie *Régnier*, fille de Jacques-Antoine et de Marie-Thérèse *Bodart*, baptisée à Saint-Nicolas le 19 octobre 1766, remariée avec Jean *Decor*, puis avec Antoine *Schreglin* dit *Gérard*, et morte à Valenciennes le 8 avril 1847 ; dont :

1. — Du premier lit : *Charles-Auguste-Joseph*, qui suit, XII.

2. — *Célestin-Joseph*, baptisé à Saint-Nicolas le 1er janvier 1788.

3. — *Amélie-Joseph*, baptisée à Saint-Nicolas le 8 mars 1790, y décédée le 22 avril suivant.

4. — Un fils mort-né le 22 mars 1791.

XII. — *Charles-Auguste-Joseph* MUISSART, baptisé à Saint-Nicolas le 23 mars 1783, tailleur de pierres, mort à Valenciennes le 2 janvier 1820, épousa dans cette ville, en mai 1808, Catherine-Joseph *Tonnere*, fille de Célestin-Joseph et de Marie-Joseph *Delwarde*, baptisée à Saint-Géry le 26 janvier 1785, fruitière, morte à Valenciennes le 4 février 1844 ; d'où :

1. — *Julie-Célestine-Joseph*, née à Valenciennes le 6 février 1809, y décédée le 29 juin 1895, mariée dans cette ville, le 5 juillet 1837, avec Bruno *Beaux*, fils de Joseph et de Marie-Madeleine *Besançon*, né à Valenciennes le 22 brumaire an IX, marchand, y décédé le 15 septembre 1840 ; dont postérité.

2. — *Adèle-Joseph*, née à Valenciennes le 20 mars 1811, y décédée le 6 juillet 1887, alliée dans cette ville, le 4 mai 1842, à Antoine *Philippo*, fils de Jean-Claude et de Marie-Philippe-Joseph *Briquart*, né à Valenciennes le 19 juin 1816, imprimeur d'indiennes, y décédé le 8 mai 1888 ; dont postérité.

3. — *Augustine-Antoinette-Athalie*, née à Valenciennes le 20 février 1813, mariée dans cette ville, le 31 mars 1834, avec Charles-François-Joseph *Douay*, fils d'Humbert-Joseph et de Marie-Catherine-Dominique-Joseph *Laguillier*, né à Valenciennes le 15 décembre 1811, tapissier ; dont postérité.

4. — *Rosalie*, née à Valenciennes le 28 avril 1815, y décédée le 2 août 1816 [1].

Autre branche MUSAERT, MUSSART

Elle porte aussi pour armes : *d'azur à cinq coquilles d'or en sautoir*. Nous avons trouvé sur elle des renseignements dans les Carrés d'Hozier, n° 460, à la Bibliothèque nationale, et dans le Nobiliaire d'Herckenrode, mais il ne nous a pas été possible de la rattacher aux précédentes.

I. — *Jean* Musaert, fils de *Gérard*, eut pour fils :

II. — *Adrien* Musaert, lequel fut père de :

1. — *Georges*, qui suit, III.

2. — *Maximilien*.

3. — *Josse*, lequel eut pour fils : *Charles-François*, s[r] d'Oultre, demeurant à Bruxelles et créé chevalier le 17 décembre 1640.

III. — *Georges* Musaert, licencié à Douai en 1579, puis bailli d'Axel, épousa : 1° Jeanne *Struyvinck*, fille de Gérard et de Claire *Meyntkens* ; 2° Jossine *de Coninck* ; dont :

1. — Du premier lit : *Adrien*, qui suit, IV.

2. — Du second lit : *Marguerite*, épouse de Baudouin *Boele* ; dont postérité.

3. — *Jossine*, alliée à François *de Coninck*, fils de Jacques et de Jeanne *de Moor*, avocat au Conseil de Flandre ; dont postérité.

4. — *Claire*, épouse de Laurent *de Vleeschouver* ; sans enfants.

5. — *Georges*, allié à Marie *de Coninck*, qui le rendit père de :

---

1. Ces renseignements ont été relevés pour nous à l'état-civil de Valenciennes par M. F. Beauteint.

a. — *Claire*, née le 18 août 1639, mariée avec Gaspard-Ignace *de Coninck*, fils de François et de Jossine *Masaert*, puis à Gand, le 13 janvier 1674, avec Charles *Vanderbecke*, s[r] de Steenbeke, fils de Jean et de Marie *de Muelenaere*, baptisé à Saint-Jacques de Gand le 15 juin 1638, mort à Langenacker le 17 juin 1695 ; dont postérité.

b. — *Thérèse*, alliée à David *Brant* ; sans enfants.

IV. — *Adrien* MUSAERT, né vers 1587, avocat au Conseil de Flandre, eut de Jeanne *Van Havre*, fille de Gilles et de Liévine *Gillemans* :

V. — *Jean-Baptiste* MUSAERT, s[r] d'Oultre et de Dourmont, mort le 26 août 1679, allié à Pétronille-Françoise *Heerman*, fille de François et de Lucie *Balmakers*, morte le 2 juin 1669, et enterrée, ainsi que son mari, dans l'église Saint-Michel à Gand ; elle n'eut qu'une fille : *Anne-Françoise*, morte le 4 mai 1731 [1].

NON RATTACHÉS.

Pierre MUISSART, baptisé à Saint-Étienne le 22 septembre 1586.

B[auduin] MUYSSART, décédé paroisse Sainte-Catherine le 19 décembre 1692.

Jeanne MUYSSART, religieuse à Marquette ; son anniversaire de décès était au 18 avril.

Françoise-Claire MUYSSART, mariée à Saint-Pierre, le 30 juin 1709, avec Jacques *Robert*.

N... MUYSSART, fils de Monsieur Muyssart, enterré aux Pénitentes le 12 octobre 1694.

Jeanne MUYSSART, mariée à La Madeleine, le 30 août 1650, avec Michel *Dannel*.

Jean-Baptiste-François MUSSART, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Hélène *Degrou*, baptisé à Saint-André le 26 octobre 1690.

Eustache MUYSSART, baptisé à Saint-Étienne le 26 janvier 1577 (n. st.).

Antoine MUSSART, époux de Jeanne *Martin*, fut père de *Charles*, *Mathieu*, *Adrienne* et *Adrienne*, qui furent baptisés à Saint-Maurice les 24 septembre 1614, 9 novembre 1621, 8 mai 1624 et 3 mai 1625.

---

1. Voir HERCKENRODE, tome III, page 1401.

Adrien MUISSART, allié à Marie *Dulieu*, en eut :

1. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 novembre 1600.
2. — *Madeleine*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 décembre 1603.
3. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juin 1605.
4. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 juin 1607.
5. — *Mathieu*, baptisé à Saint-Étienne le 22 novembre 1609.
6. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 16 octobre 1611.
7. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 2 novembre 1614.

1785, février. — *Lettres patentes qui accordent le titre personnel de Comte au s^r^ de Muyssart de Steenbourg et aux aînés de ses descendants mâles.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous présens et avenir, salut. La famille de notre cher et bien amé le sieur *François de Muyssart de Steenbourg* tient depuis longtems un rang distingué parmi la noblesse des Pays-Bas françois, puisqu'à la fin du onzième siècle des personnes qui en étoient issues prenoient, suivant le témoignage des historiens du pays, les qualités d'écuyer et même de chevalier ; mais à s'en tenir à ce que les pièces qu'il a mises sous nos yeux présentent de certain, il est constant que depuis le quinzième siècle elle est en possession de ces qualifications, aussi a-t-elle été souvent élevée à des places réservées à la seule noblesse, de ce nombre est celle de mayeur de la ville de Lille qu'a occupé *Toussaint de Muyssart*, quatrième ayeul du sieur de Steenbourg ; celle de rewart de la même ville qui a été remplie par son ayeul ; enfin celle de grand bailli des États de la Flandre Wallonne que son cinquième ayeul et son père ont exercée, que lui-même exerce depuis longtems avec distinction et dont son fils aîné est pourvu en survivance ; son bisayeul étoit conseiller au Parlement de Tournai. Parmi les personnes de la même famille qui ont embrassé la profession des armes on compte son quatrième ayeul qui, pendant les troubles dont les Pays-Bas furent agités, se distingua à la tête d'une compagnie de deux cents gendarmes ; son ayeul successivement officier dans le régiment de Lumbes cavalerie et capitaine de dragons au service de la République de Venise ; *Pierre Augustin de Muyssart*, d'abord capitaine au régiment Royal-Wallon, ensuite admis en la même qualité dans le corps des grenadiers de France ; *Marc Antoine Joseph Muyssart des Obeaux* qui sert depuis 1738 dans le corps de l'artillerie où il est parvenu au

grade de colonel, qui a commandé pendant cinq ans à la Guadeloupe un détachement de ce corps, a fait toutes les campagnes de Flandre, d'Allemagne et de Bohême et s'est trouvé à plus de vingt-deux sièges, notament à celui de Mahon, à quatre batailles et à deux assauts ; enfin *Antoine François Joseph de Muyssart*, officier au régiment du Perche et l'un des fils du sieur de Steenbourg. Voilà par quels motifs nous croyons devoir décorer ce dernier du titre personnel de Comte, et nous nous portons d'autant plus volontiers à lui donner cette marque de bienveillance que nous sommes persuadé qu'elle sera pour ses descendans auxquels il la transmettra un nouveau motif d'émulation et de zèle pour le service de l'État. A ces causes et autres à ce nous mouvans, de l'avis de notre conseil et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons fait et créé, et par ces présentes signées de notre main, nous faisons et créons Comte ledit sieur *Muyssart de Steenbourg*, ensemble les aînés de ses enfants et descendans mâles, nés et à naître en légitime mariage, leur permettons de se dire et qualifier Comtes en tous actes et endroits, tant en jugement que hors jugement, sans qu'ils soient tenus d'affecter ni apliquer le titre de Comté à aucune terre ni d'en faire pour cet effet ériger en Comté : de quoi nous les avons expressément dispensés, à la charge que ledit titre de Comte relevera de nous et qu'ils ne feront rien de dérogeant à icelui. Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenans notre Cour de Parlement de Flandre à Douai, ensemble aux présidens et trésoriers de France, généraux de nos finances au Bureau établi à Lille, que ces présentes ils aient à faire registrer et du contenu en icelles faire jouir et user ledit S^r *de Muyssart de Steenbourg* ainsi que les aînés de ses enfans et descendans mâles nés et à naître en légitime mariage pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens et nonobstant toutes choses à ce contraires auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par cesdites présentes. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre seel. Donné à Versailles, au mois de février l'an de grâce 1785 et de notre règne le onzième. Signé : Louis ; et plus bas : Par le Roi, le maréchal DE SÉGUR et à côté : visa, Hugues DE MIROMÉNIL, et scellé du grand sceau en cire verte.

Registré le 15 avril 1785 au 43^e Registre aux Provisions du Bureau des Finances de Lille, folio 26 et suivans.

Archives du Nord. — Série E. Carton, dit de la Noblesse, N° 96, copie sur papier écrite de la main de l'un des Godefroy.

RAMERY DIT DE BOULOGNE

ARMES : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois têtes et cols de biche du même.*

I. — *Simon* RAMERY dit DE BOULOGNE, fils de *Colard*, acheta la bourgeoisie de Lille en 1419 ; il eut :

1. — *Hubert*, bourgeois par rachat du 27 août 1440 ; d'où :
   a. — *Jean*, bourgeois par relief du 25 septembre 1468.
2. — *Simon*, qui suit, II.

II. — *Simon* RAMERY dit DE BOULOGNE, né à Lambersart, acheta la bourgeoisie de Lille en 1443 ; d'où :

1. — *Jean*, bourgeois par rachat du 10 octobre 1461 ; dont :
   a. — *Simon*, né à Lambersart, bourgeois de Lille par rachat du 1er octobre 1505.
2. — *Willaume*, qui suit, III.

III. — *Willaume* RAMERY dit DE BOULOGNE, né à Lomme, bourgeois de Lille par achat en 1484, mort avant 1502 ; eut :

1. — *Hacquin*.
2. — *Simon*.
3. — *Lotart*, né à Pérenchies, bourgeois par achat en 1489, mort avant 1526 [1] ; père de :
   a. — *Jean*, né à Loos, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1526, décédé vers 1550 ; d'où :
      aa. — *Jean*, bourgeois par relief du 5 mai 1550 ; dont :
         aaa. — *Charles*, né à Fives, bourgeois par relief du 20 décembre 1575 ; époux d'Anne *Desmulliers*, qui lui donna :
            aaaa. — *Thomas*, tisserand de toiles, bourgeois de Lille par relief du 28 septembre 1615, allié à Jeanne *Mazenghehem*, fille de Mathieu.

1. La postérité de Lotart portait le seul nom de Ramery.

b. — *Josse*, né à Campinghehem (Capinghem), bourgeois de Lille par achat du 16 juillet 1543 ; dont :

aa. — *Antoine-Thomas*, bourgeois par relief du 1er juillet 1570.

bb. — *Thomas*, bourgeois par relief du 9 septembre 1581, père de :

aaa. — *Gérard*, baptisé à Saint-Étienne le 24 mars 1593.

bbb. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 7 décembre 1595.

c. — *Rolland*, né à Campinghehem, bourgeois de Lille par achat du 17 août 1543.

d. — *Gérard*, né à Campinghehem, bourgeois de Lille par achat du 7 janvier 1558 (n. st.) ; il avait à cette date une fille, *Catherine*, et fut parrain de son neveu *Gérard* en 1593.

4. — *Jaspar*, né à Lompret, bourgeois de Lille par achat du 6 mai 1502, d'où *Jeannette*, née avant cette date.

5. — *Willaume*, qui suit, IV.

6. — *Antoine*.

7. — *Jacquet*, né à Esquermes, bourgeois de Lille par achat du 7 août 1500, marié après cette date.

8. — *Collette*.

9. — *Jennon*.

Ces neufs enfants étaient nés avant 1484.

VI. — *Willaume* Ramery dit de Boulogne, né à Pérenchies, marchand, bourgeois de Lille par achat du 2 janvier 1495 (n. st.), mort avant 1532, se maria en 1495 et eut :

1. — *Bettremieu*, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1532, décédé avant 1558 ; d'où :

a. — *Denis*, né à Wambrechies, bourgeois par relief du 7 décembre 1558, mort avant 1587, père de :

aa. — *Pierre*, né à Wambrechies, bourgeois par relief du 23 septembre 1587.

b. — *Jean*, né à Wambrechies, bourgeois de Lille par relief du 13 mai 1556.

c. — *Augustin*, né à Wambrechies, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1572 (n. st.) ; d'où :

aa. — *Guillaume*, né à Quesnoy-sur-Deûle, bourgeois de Lille par relief du 16 juin 1599.

d. — *Bettremieu*, né à Wambrechies, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1586.

2. — *Mathieu*, qui suit, V.

V. — *Mathieu* RAMERY dit DE BOULOGNE, né à Wambrechies, bourgeois de Lille par relief du 4 avril 1542 (n. st.), décédé avant 1573, épousa Jeanne *Cauchefer* ; d'où :

1. — *Jean*, l'aîné, qui suit, VI.

2. — *Jean*, le jeune, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 8 mai 1587, échevin, allié à Chrétienne *Cardon*, fille de Jacques et de Jacqueline *de la Dalle* (?) ; d'où :

a. — *Mathieu*, célibataire.

b. — *Jeanne*, épouse de Guillaume *Lescornet* ; dont postérité.

c. — *Louise*, décédée avant 1683, alliée à Saint-Étienne, le 13 janvier 1632, à Guillaume *du Retz*, fils de Jean le jeune et de Marguerite *Cambier*, bourgeois de Lille par relief du 23 juillet 1632 ; dont postérité.

d. — *Antoine*, baptisée à Saint-Étienne le 27 février 1593.

e. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 août 1597, mariée avec Jean *Bayart*, fils de Pierre et de Marie *Roussel*, né à Arras, bourgeois de Lille par achat du 2 octobre 1626.

f. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juin 1606, alliée dans cette église, le 2 juin 1631, à Étienne *du Retz*, frère de Guillaume, né à Lille, marchand de drap, bourgeois de cette ville par relief du 2 janvier 1632, mort en 1633 ; dont une fille.

g. — *Étienne*.

3. — *Bettremieu*, né à Wambrechies, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1573 (n. st.).

4. — *Andrieu*, né à Wambrechies, bourgeois de Lille par relief du 18 novembre 1587.

5. — *Jossine*, épouse de Jean *de la Chappelle*, puis d'Antoine *du Toict*, fils de Sohier, bourgeois de Lille par relief du 7 octobre 1580 ; dont postérité des deux lits.

6. — *Melchior*, né à Wambrechies, bourgeois de Lille par relief du 18 novembre 1587, allié à Jeanne *de Houpplines* ; d'où :

a. — *Pierre*, né à Quesnoy-sur-Deûle, laboureur, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1612, époux de Marie *Crespin*, fille d'Isaac.

b. — *Simon*, né à Quesnoy-sur-Deûle, laboureur, bourgeois de Lille par relief du 16 octobre 1612, allié à Jeanne *Le Coeq*, fille de Michel.

VI. — *Jean* l'aîné RAMERY dit DE BOULOGNE, né à Wambrechies, bourgeois de Lille par relief du 17 août 1582, marchand de drap,

décédé paroisse Sainte-Catherine le 5 janvier 1639, eut de Jeanne *Desbarbieux* :

1. — *Toussaint*, marchand grossier, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1606, allié à Marie *Salembier*, fille de Philippe et de Saincte *Waignon*, décédée veuve, paroisse Saint-Maurice, le 26 septembre 1657; d'où :

a. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 18 mai 1608.

2. — *Pasquier*, vivant en 1617.

3. — *Jeanne*, morte en novembre 1618, mariée à Saint-Étienne, le 30 janvier 1611, avec Jacques *Cardon*, fils de Michel et de Jeanne *Delezenne*, baptisé à Saint-Étienne le 30 juillet 1585, bourgeois de Lille par relief du 25 octobre 1611 ; dont postérité.

4. — *Romain*, qui suit, VII.

5. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juin 1586.

VII. — *Romain* RAMERY dit DE BOULOGNE, baptisé à Saint-Étienne le 24 octobre 1585, marchand de drap, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1610, échevin, décédé paroisse Saint-Maurice le 1er février 1662; épousa à Saint-Étienne, le 24 octobre 1610, Catherine *Herreng*, fille d'Allard et de Jeanne *du Gardin*, morte avant 1666; d'où :

1. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VIII.

2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 16 septembre 1613.

3. — *Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 25 décembre 1614.

4. — *Romain*, baptisé à Saint-Étienne le 14 décembre 1615, négociant à Saint-Sébastien (Espagne), bourgeois de Lille par relief sur ordonnance du 21 mai 1666, allié à Bernardine *de Ceyerdy*, fille de François, capitaine, et de Marie *Lacoste* ; d'où :

a. — *Jean-Antoine Ramery e Bassarto*, domicilié à Saint-Sébastien, vivant célibataire en cette ville en 1701.

b. — *Marie-Joseph*, épouse de Juan *de Olazaval*, écuyer, chevalier de l'ordre d'Alcantara.

5. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 28 septembre 1617.

6. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 26 novembre 1618.

7. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1620.

8. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juin 1622, y décédée le 7 octobre 1700 et enterrée aux Dominicains.

9. — *Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 5 janvier 1624.

10. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 10 juillet 1625.

11. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1626.

12. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 16 mai 1628.

13. — *Alard*, baptisé à Saint-Étienne le 23 mai 1630.

14. — *Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 14 octobre 1631.

15. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 29 juillet 1633, morte le 28 août 1700, alliée à Saint-Maurice, le 23 février 1661, à Hugues *Ricourt*, fils de Jean et de Marie *Briez*, baptisé à Saint-Maurice le 13 août 1631, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1661, receveur des Bleuets, échevin, décédé le 5 mars 1694; dont postérité.

16. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 25 juin 1635, mort en 1714.

VIII. — *Jean-Baptiste* RAMERY dit DE BOULOGNE, baptisé à Saint-Étienne le 24 septembre 1611, bourgeois de Lille par relief du 26 février 1635, échevin, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 8 février 1635, Françoise *Delezenne*, fille de François et d'Antoinette *Le Mieuvre*, née vers 1617; 2° à Saint-Étienne, le 1er août 1643, Barbe *de Casteckere*, fille de Jean, baptisée à Saint-Étienne le 28 mai 1609, veuve de Jean *de Beaumont*; d'où :

1. — Du premier lit : *Allard*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 février 1636, vivant en 1646.

2. — *Catherine-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 29 août 1637.

3. — *Romain*, baptisé à Saint-Maurice le 5 octobre 1639.

4. — Du second lit : *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 22 avril 1644, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 30 juin 1693, démissionnaire le 16 juillet 1709, célibataire.

5. — *Georges*, baptisé à Saint-Étienne le 11 août 1645.

6. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 4 octobre 1646, religieuse pénitente.

7. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 27 novembre 1647, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 octobre 1700, alliée à Saint-Étienne, le 7 mai 1670, à Jean *Stappart*, sr de la Haye, fille de Jean et de Jossine *Le Candele*, baptisée à Saint-Étienne le 23 janvier 1628, bourgeois de Lille par relief du 27 juin 1670, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 7 janvier 1693, décédé paroisse Saint-Maurice le 4 avril 1704; dont postérité.

8. — *Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 25 février 1649, y décédé célibataire le 17 novembre 1700, et enterré devant la chapelle de Saint-Salvator.

9 — *Pierre-André*, baptisé à Saint-Étienne le 26 novembre 1650.

AUTRES BRANCHES.

I. — *Claude* RAMERY dit DE BOULOGNE, fils de *Gérard*, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 10 mai 1499, marié après cette date, d'où :

II. — *Jacques* RAMERY dit DE BOULOGNE, bourgeois de Lille par relief du 4 janvier 1538 (n. st.), père de :

1. — *Jacques*, né à Lille, bourgeois par relief du 1er février 1574 (n. st.).
2. — *Rolland*, né à Arras, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1576 (n. st.).

I. — *Willaume* RAMERY dit DE BOULOGNE, fils d'*Hubert*, bourgeois de Lille par rachat (ou achat) le 27 mai 1402, mort avant 1449, d'où :

1. — *Jean*, bourgeois par rachat du 4 janvier 1428 (n. st.), père de :
   a. — *Gillet*, domicilié à Saint-André, bourgeois de Lille par rachat du 9 avril 1461 (n. st.).
2. — *Jean*, qui suit, II.

II. — *Jean* RAMERY dit DE BOULOGNE, bourgeois par rachat du 6 juillet 1449, d'où :

III. — *Jean* RAMERY dit DE BOULOGNE, bourgeois par rachat du 6 septembre 1497 ; d'où :

IV. — *Mahieu* RAMERY dit DE BOULOGNE, bourgeois par relief du 15 avril 1551 (n. st.), père de :

1. — *Jean*, bourgeois par relief du 25 août 1573.
2. — *Andrieu*, bourgeois par relief du 5 mai 1581.

NON RATTACHÉS.

Agnès RAMERY, *Jeanne*, *Charles*, baptisés à Saint-Étienne les 18 août 1578, 3 janvier 1580 et 2 avril 1584 — cités dans la table de Couppé.

RENARD

ARMES : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un renard passant d'or.*

I. — *Louis* RENARD, décédé avant 1698, épousa Marie *Hugon*, vivant à Bordeaux en 1701 ; d'où :

II. — *Jean* RENARD, né à Bordeaux, bourgeois de Lille par achat du 3 octobre 1698, conseiller du Roi, contrôleur à la Monnaie de Lille, décédé paroisse Saint-Pierre le 28 février 1737, épousa dans cette église, le 8 janvier 1699, Marie-Norbertine *Robart*, fille de Michel et de Marie-Anne *Delemotte*, baptisée à Saint-Pierre le 23 mai 1679, morte avant lui ; d'où :

1. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 24 février 1700, morte paroisse de La Madeleine le 31 août 1723.

2. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Pierre le 3 mars 1701, y décédée le 30 octobre 1737, alliée dans cette église, le 9 juillet 1724, à Étienne-Bernard *de La Molère*, écuyer, fils d'Étienne, conseiller secrétaire du Roi, et de Marie-Angélique *Ségonzac*, né à Paris, directeur de la Monnaie de La Rochelle, mort avant elle ; dont postérité [1].

3. — *Louis-Joseph*, qui suit, III.

4. — *Marie-Norbertine*, baptisée à Saint-Pierre le 9 décembre 1703.

---

1. Il avait pour sœur *Marie-Thérèse*, alliée à Jean-Baptiste *Baret*, écuyer, directeur de la Monnaie de Flandre. Étienne-Bernard *de la Molère* eut pour enfants : 1° *Marie-Jeanne-Angélique*, baptisée à Saint-Pierre de Lille le 7 mars 1726 ; 2° *Louise-Marguerite*, baptisée à Saint-Jean-du-Port, à La Rochelle, le 21 juin 1727 ; 3° *Jeanne-Marie-Marthe*, baptisée à Saint-Jean-du-Port le 8 novembre 1728 ; 4° *Bernard-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre de Lille le 30 juillet 1730, mort jeune ; 5° *Louis*, baptisé à Saint-Jean-du-Port le 21 octobre 1736. Ils furent reconnus nobles et Louis fut convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 28 octobre 1758. Cependant Louise-Marguerite seule se fixa à Lille ; elle épousa à Sainte-Catherine, le 1er décembre 1775, Léon *de Brivazac*, écuyer, fils de Guillaume, conseiller honoraire au Parlement de Bordeaux et de Marie-Madeleine *Baret*, né paroisse Saint-Simon, à Bordeaux, en 1731, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis dont elle avait eu une fille, *Marie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 janvier 1757, légitimée par mariage subséquent et vivant à Bordeaux en 1775.

5. — *Jean-Nicolas*, qui suivra, III bis.
6. — *Jeanne-Élisabeth*, baptisée à Saint-Pierre le 13 juin 1708.
7. — *Guillaume-François*, baptisé à Saint-Pierre le 3 juin 1709.

III. — *Louis-Joseph* RENARD, sr d'Hamel, baptisé à Saint-Pierre le 24 décembre 1702, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1729, nommé conseiller secrétaire du Roi le 25 décembre 1754, après avoir exercé, du 13 février 1723 au 4 juillet 1742, la charge de trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille, épousa Marie-Agnès *Boivin d'Hardancourt*, fille du gouverneur de Pondichéry ; dont :

1. — *Jean-Claude-Louis*, baptisé à Saint-Pierre le 23 janvier 1729.
2. — *Marie-Agnès-Norbertine*, baptisée à Saint-Pierre le 19 décembre 1729.
3. — *Charles-Nicolas-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 22 décembre 1730.
4. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Pierre le 2 octobre 1732.
5. — *Henriette-Bernardine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 25 novembre 1734, morte paroisse de La Madeleine le 16 décembre 1736.
6. — *Louis*, écuyer, sr de Douvrin, baptisé à La Madeleine le 8 novembre 1736, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1777, capitaine au régiment de Guyenne infanterie, convoqué aux assemblées des nobles de Flandre après sa requête du 24 juillet 1778, allié à Saint-Sauveur, le 17 mars 1776, à Albertine-Pélagie-Romaine *Ringuier*, fille de Pierre-Ignace, conseiller pensionnaire de Lille, et de Marie-Anne-Monique *Dumont*, baptisée à Saint-Maurice le 16 février 1737 ; sans enfants.
7. — *Marie-Louise*, baptisée à La Madeleine le 24 mars 1742.

III bis. — *Jean-Nicolas* RENARD, sr d'Hamel, baptisé à Saint-Pierre le 4 avril 1705, avocat, bourgeois de Lille par relief du 13 septembre 1731, échevin de cette ville, mort paroisse de La Madeleine le 4 mai 1752 ; épousa à Saint-Maurice, le 25 juin 1731, Marie-Jeanne-Joseph *Mahieu*, fille d'Henri-Joseph et de Marie-Anne *Billaux*, baptisée à Saint-Maurice le 1er mars 1710, morte le 8 octobre 1748 et enterrée, ainsi que son mari, à La Madeleine, dans la grande chapelle de droite ; d'où :

1. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 22 mars 1732, décédée paroisse de La Madeleine le 28 décembre 1736.
2. — *Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mars 1733,

conseiller du Roi, contrôleur à la Monnaie de Lille, administrateur de la Charité générale, mort célibataire paroisse de La Madeleine le 16 mars 1787 et inhumé à La Madeleine-lez-Lille.

3. — *Pierre-François-Nicolas*, chevalier, s[r] d'Hamel, baptisé à Saint-Maurice le 15 février 1734, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 24 mars 1759, mort paroisse de La Madeleine le 16 novembre 1769 ; allié : 1° à Saint-Étienne, le 24 mai 1762, à Anne-Florence-Pélagie *Le Couvreur*, fille de François-Louis, écuyer, s[r] du Plisson, et de Marie-Cécile *Van Zeller*, baptisée à La Madeleine le 24 octobre 1756, décédée paroisse Saint-Jacques à Douai le 16 août 1763 ; 2° à La Madeleine, le 17 août 1767, à Marie-Anne-Albertine *Vanderlinde*, fille de Louis-Joseph, écuyer, s[r] de Vicogne, et de Marie-Barbe *Battaille*, baptisée à Saint-Pierre le 1[er] janvier 1747, morte paroisse de La Madeleine le 7 juillet 1773 ; d'où :

a. — Du second lit : *Henri-Joseph-Marie*, baptisé à La Madeleine le 2 février 1770.

4. — *Marie-Jeanne-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 21 septembre 1735.

5. — *Jean-Nicolas*, baptisé à La Madeleine le 25 octobre 1736.

6. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 22 septembre 1738, y décédée le 9 décembre 1771, alliée dans cette église, le 16 janvier 1758, à Charles-Antoine *Dauphin*, écuyer, s[r] d'Halinghem, fils de Charles-François, écuyer, et de Louise-Antoinette *Meignot* [1], né le 15 janvier 1729, avocat au Parlement de Paris, bourgeois de Lille par achat du 30 janvier 1758, nommé lieutenant-général de la sénéchaussée de Boulonnais par lettres patentes du 10 août 1761 ; dont postérité. Les débauches et l'habitude d'ivrognerie de son mari lui firent demander la séparation de biens qui lui fut accordée par sentence du 9 décembre 1766. Elle vécut retirée au couvent des Dames du Saint-Esprit à Lille, et son mari fut arrêté à Halinghem le 1[er] octobre 1766 et enfermé à la citadelle de Doullens en vertu de lettres de cachet [2].

7. — *Jean-Marie*, baptisé à La Madeleine le 2 septembre 1739.

8. — *Philippe-François*, baptisé à La Madeleine le 19 mai 1741, prêtre, chanoine de Saint-Pierre.

9. — *Louis-Honoré-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 21 juillet 1742.

10. — *Jean-Baptiste-Marie*, baptisé à La Madeleine le 6 juin

---

1. Ou Marie-Louise Meignot, d'après le registre aux bourgeois.

2. Voir à ce sujet : HAIGNERÉ, *Recueil historique du Boulonnais*. Boulogne-sur-Mer, 1900, tome II, page 466, et la généalogie de cette famille par A. DE ROSNY, au tome III, page 486 du même recueil.

1744, s[r] de Zevendeghem, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1771, décédé paroisse de La Madeleine le 6 juillet 1783, allié dans cette église, le 16 avril 1771, à Henriette-Amélie-Joseph *Castellain*, fille de Pierre, conseiller procureur à la maîtrise des eaux et forêts et dépositaire du souverain bailliage de Lille, et de Marie-Madeleine-Jacqueline *Vanwtberghe*, baptisée à La Madeleine le 14 avril 1746 ; dont :

a: — *Adélaïde-Joseph*, née le 24 janvier 1772, mariée à La Madeleine, le 23 mai 1789, avec Pierre-Augustin *Thibault*, fils de Pierre et de Marie-Élisabeth *Nol*, baptisé à Saint-Louis de Versailles en 1752, receveur particulier de la Flandre wallonne ; dont postérité.

11. — *Marie-Catherine-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 27 août 1745, y décédée le 17 avril 1753.

12. — *Pierre-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 30 décembre 1746, y décédé célibataire le 2 avril 1768.

13. — *Marie-Henriette-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 27 janvier 1748.

NON RATTACHÉS.

Mathieu RENARD, peut-être frère de *Jean*, décédé à Saint-Pierre le 10 juillet 1718, enterré dans la chapelle de la Vierge.

Marie-Madeleine RENARD, décédée paroisse de La Madeleine le 25 juillet 1733.

Jeanne-Brigitte RENARD, décédée paroisse de La Madeleine le 26 janvier 1736.

RINGUIER

ARMES : *d'or à l'aigle essorant de sable, becquée et membrée de gueules, le pied dextre levé et l'autre posé sur une terrasse de sinople.*

I. — *Arnould* RINGUIER, nommé garde de la monnaie d'Arras par lettres données à Bruxelles le 20 décembre 1622 [1], mort avant 1660, épousa Catherine *de le Ruelle*, décédée après 1664 ; d'où :

II. — *Guillaume* RINGUIER, né à Arras, épicier, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1660, mort avant 1708, épousa à Saint-Maurice, le 3 février 1660, Catherine *Pollet*, fille de Jacques et d'Agnès *Isserin*, baptisée à Saint-Maurice le 22 mars 1637 ; d'où :

1. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 21 octobre 1660 ; elle eut pour parrain Charles *Ringuier*, dont la parenté n'est pas indiquée.

2. — *Nicolas-Ignace*, qui suit, III.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 10 décembre 1662, morte paroisse Saint-Pierre le 25 août 1694.

4. — *Charles*, qui suivra, III bis.

5. — *Marie-Jeanne-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1665.

6. — *Marie-Barbe-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 21 janvier 1667.

7. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 11 août 1670, morte paroisse Saint-Maurice le 16 novembre 1708.

8. — *Vaast*, baptisé à Saint-Maurice le 10 décembre 1672, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1712, allié à Marie-Joseph *Castelain*, d'où :

a. — *Nicolas-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 14 octobre 1712.

9. — *Arnould-Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 25 février 1676.

10. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Maurice le 23 juin 1680, vivant en 1712.

1. Archives départementales du Nord, B. 61, registre aux commissions, f° 287 v°.

III. — *Nicolas-Ignace* RINGUIER, baptisé à Saint-Étienne le 28 octobre 1661, bourgeois de Lille par relief du 16 mars 1691, avocat, conseiller des États de Lille, puis conseiller pensionnaire de cette ville, par commission du 28 octobre 1711, décédé paroisse Saint-Sauveur le 16 août 1742, épousa à Saint-Étienne, le 12 avril 1690, Jeanne-Marie *de Rocque*, fille de Jacques et de Françoise *Turpin*, baptisée à Saint-Étienne le 4 septembre 1672, décédée paroisse Saint-Sauveur le 29 août 1739 ; d'où :

1. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 15 janvier 1691, décédée célibataire paroisse Saint-Sauveur le 7 septembre 1782, enterrée à Esquermes.

2. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mai 1692.

3. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 8 août 1693.

4. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mars 1695, mort le 5 mars suivant.

5. — *Michel*, jumeau du précédent, mort le 5 mars suivant.

6. — *Pierre-Ignace*, qui suit, IV.

7. — *Marie-Barbe-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1698.

8. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 11 décembre 1699.

9. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 19 janvier 1701, décédée célibataire paroisse Saint-Sauveur le 4 mars 1780.

10. — Un fils mort-né à Saint-Étienne le 4 janvier 1702.

11. — *Augustine-Pélagie-Reine*, baptisée à Saint-Étienne le 4 février 1703, morte célibataire paroisse Saint-Sauveur le 24 novembre 1770.

12. — *Marie-Françoise-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 27 janvier 1707, morte célibataire paroisse Saint-Sauveur le 7 février 1786.

IV. — *Pierre-Ignace* RINGUIER, baptisé à Saint-Étienne le 3 janvier 1697, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1727, conseiller pensionnaire de cette ville [1], mort paroisse Saint-Sauveur le 8 avril 1772 ; épousa à Saint-Pierre, le 5 août 1726, Marie-Anne-Monique *Dumont*, fille de Michel et d'Anne-Catherine *Goudeman*, baptisée à

1. Il avait composé plusieurs recueils et mémoires au sujet des délibérations et résolutions du Magistrat depuis l'année 1596, des principales ordonnances de police depuis 1510, enfin un *Abrégé sommaire des institutions de Justinien accomodées aux lois, coutumes et usages des ville et châtellenie de Lille*. Il en fit donation à la ville en 1770. L'*Abrégé sommaire* est seul conservé à la Bibliothèque communale et porte le n° 221 du catalogue.

Saint-Pierre le 4 mai 1702, décédée paroisse Saint-Maurice le 2 juillet 1738 et enterrée dans cette église ; dont :

1. — *Marie-Anne*, baptisée à La Madeleine le 14 août 1727, y décédée le 29 août suivant.

2. — *Nicolas-Ignace-Joseph*, baptisé à la Madeleine le 24 janvier 1729.

3. — *Jacques-Ignace-Joseph*, s[r] de Russilly, baptisé à La Madeleine le 8 mars 1730, bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1762, allié à Marie-Jeanne-Henriette *Desvignes*, fille d'Henri-Joseph-Ignace et de Marie-Françoise *de Bongenier*.

4. — *Marie-Agnès-Philippine*, dame des Glissières, baptisée à La Madeleine le 18 avril 1733, morte le 18 juin 1808, alliée à Saint-Sauveur, le 19 avril 1773, à Pierre-Antoine-Joseph *Denis de Riacourt*, fils de Gilles, receveur général d'Artois, et de Marie-Barbe *Le Senne*, né à Arras en 1720, substitut du procureur général au Parlement de Flandre, mort le 29 juin 1806 ; sans enfants.

5. — *Marie-Anne-Joseph-Ernestine*, baptisée à La Madeleine le 10 octobre 1735, y décédée le 5 septembre 1737.

6. — *Albertine-Pélagie-Romanie*, dame de Canfeuil, baptisée à Saint-Maurice le 16 février 1737, mariée à Saint-Sauveur, le 17 mars 1776, avec Louis *Renard*, écuyer, s[r] d'Hamel, fils de Louis-Joseph, trésorier de France, et de Marie-Agnès *Boivin d'Hardancourt*, baptisé à La Madeleine le 8 novembre 1736, capitaine au régiment de Guyenne infanterie, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1777 ; sans enfants.

III [bis]. — *Charles* RINGUIER, baptisé à Saint-Étienne le 14 février 1664, bourgeois de Lille par relief du 7 octobre 1689, mort avant 1726, épousa à Saint-Maurice, le 6 août 1689, Marie-Madeleine *Mennart*, fille de Jacques et de Marie-Madeleine *de Sante* ; d'où :

1. — *Charles*, baptisé à Saint-Maurice le 29 mai 1690.

2. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 19 juillet 1691.

3. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 27 janvier 1693, allié à Saint-Étienne, le 3 novembre 1717, à Marie-Françoise *de Boulonne*.

4. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 19 juin 1694, y décédé le 7 novembre suivant.

5. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 14 mai 1696, y décédée le 17 novembre 1772, épouse d'Alexis *Du Canchez*, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Madeleine *Delamelle*, bourgeois de Lille par relief du 2 juillet 1720, peintre.

6. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 4 octobre 1698,

filtier, bourgeois de Lille par relief du 2 avril 1726, décédé paroisse Saint-Maurice le 9 juillet 1766 ; allié à Saint-Maurice, le 30 avril 1725, à Marie-Catherine *Duquesne*, fille de Nicolas et de Marie-Catherine *Dusart*.

7. — *Marie-Claire-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 2 juin 1700, y décédée le 17 avril 1702.

8. — *Jacques-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 7 novembre 1701, y décédé le 24 janvier 1703.

9. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 29 avril 1703, filtier, bourgeois de Lille par relief du 15 septembre 1724, décédé paroisse Saint-Sauveur le 2 octobre 1761, allié à Marie-Rose *Wrasse*, fille de Bernard, décédée paroisse Saint-Sauveur le 26 mai 1762, à 58 ans.

10. — *Jacques-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 26 août 1705, marié à La Madeleine, le 24 mai 1724, avec Marie-Madeleine *Houppe*.

11. — *Marie-Brigitte*, baptisée à Saint-Étienne le 25 juillet 1707.

12. — *Marie-Barbe-Monique*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mai 1709.

13. — *Louis-Albert*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juin 1712, filtier, bourgeois de Lille par relief du 23 octobre 1732 ; allié : 1° à Saint-Étienne, le 10 octobre 1731, à Marie-Anne *Nostredame*, fille de Bon et de Marie-Françoise *de Gand*, baptisée à Saint-Étienne le 18 mai 1709, décédée paroisse Saint-Maurice le 13 février 1756 ; 2° à Saint-Maurice, le 18 octobre 1757, à Pélagie-Joseph *Wattrelos*, fille de Louis-Joseph et de Marie-Joseph *Malbrancq*, née à Pont-à-Vendin en 1728, décédée veuve paroisse Saint-Sauveur le 26 juin 1782.

14. — *Charles-Hubert*, bourgeois de Lille par relief du 20 octobre 1732, décédé paroisse Saint-Sauveur le 30 mars 1772, époux de Marie-Joachime *Deleporte*, fille de Piat et de Marie-Claire *Rondain*.

François-Joseph, *Pierre-Joseph*, *Jacques-Joseph*, *Louis-Albert* et *Charles-Hubert* eurent tous une nombreuse postérité, qui se perpétua jusqu'à nos jours ; leurs membres exercèrent les métiers les plus divers : filtier, journalier, tripier, calandreur, cordonnier, perruquier, charbonnier, brouetteur au vin, soldat, etc. ; aucun ne fit fortune et c'est presque toujours à l'hospice ou à l'hôpital général que l'on trouve leurs décès.

SCHÉRER [1]

ARMES : *écartelé : aux 1 et 4, d'argent à une demie aigle à deux têtes de gueules, couronnée du même, mouvante de la partition, aux 2 et 3, d'or à un cerf de gueules posé sur une terrasse de sinople, celui du 3 contourné.*

Cette famille est originaire du canton de Thurgau (Suisse) ; on trouve à Neukirch une ferme et un bois qui portaient très anciennement le nom de Schérer. Dès le XIVe siècle cependant, les Schérer allèrent s'établir à Saint-Gall ; l'un d'eux, *Henri*, notaire public de 1376 à 1385, mourut en 1404 ; ses descendants occupèrent dans cette ville les principales fonctions municipales ; quelques-uns furent des religieux de grand mérite, par exemple *Hans-Jacob*, né en 1653, mort en 1733, doyen du clergé de Saint-Gall en 1714, très versé dans la théologie et les belles-lettres, auteur de travaux généologiques importants, tel que la *Stemmatologia Sangallensis* qui comprend en 27 volumes in-quarto l'état civil de toute la bourgeoisie de la ville jusqu'à la Réforme ; doué d'un caractère assez énergique pour s'être mis à la tête d'une compagnie de grenadiers qui défendait Saint-Gall en 1698. Un arrière-petit-neveu de celui-ci, *Georges-Gaspard*, né en 1757, mort en 1821, fut un prédicateur célèbre.

I. — *Bilgeri* SCHÉRER, fils d'*Henri*, mort aussi en 1404, eut d'Anne *Vogelweider* :

II. — *Christophe* SCHÉRER, mort en 1447, père de :

III. — *Nicolas* SCHÉRER, allié à Élisabeth *Mayer*, fille d'Ulrich, *Ryff von Blidegg*, gouverneur du château d'Andwyll ; dont :

---

1. Sources : manuscrit 231 aux Archives départementales du Nord, livre de famille écrit en français et en italien par Diéthelm Schérer.

Wilhelm Tobler MEYER : *Généalogie des Schérer*, dans les *Archives héraldiques suisses*, année 1902 ; cette étude, publiée en allemand et relative seulement à la branche suisse, nous a beaucoup servi.

IV. — *Christophe* SCHÉRER, né en 1495, mort en 1559, époux de Wiborade *Slumpf*, fille du bourgmestre Gaspard, fut membre du grand conseil de Saint-Gall en 1528 et 1546, conseiller en 1528 et 1552, sénateur en 1554, seckelmeister (boursier, trésorier) en 1556, membre du conseil en 1557, trésorier et membre du Conseil de guerre. Sa femme, née en 1499, décédée en 1570, lui donna :

1. — *Gaspard*, qui suit, V.
2. — *Christophe*, allié à Hélène *Schobinger*.
3. — *Ruirberta*, morte célibataire.
4. — *Verena*, épouse de Melchior *Rotimund* ; dont postérité.

V. — *Gaspard* SCHÉRER, né en 1528, mort en 1602, assesseur au grand conseil de Saint-Gall, épousa : 1° en 1556, Élisabeth *Stauder*, fille de Jacques et d'Anna *Peyer*, de Schaffhouse, née en 1537, morte en 1570 ; 2° en 1570, Ursule *Straub*, fille de Sébastien et de N... *Mötteli von Rappenstein* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Christophe*, qui suit, VI.
2. — *Barbe*, née en 1560, mariée avec Jacques-Christophe *Crome* ; dont neuf enfants.
3. — *Jacques*, né en 1561, allié à Turin à Béatrice *Bamberti*, dont quatre enfants.
4. — *Gaspard*, né en 1564, tué en Piémont, père de *Jean*, décédé à Milan, de *Suzanne* et d'*Anne-Élisabeth* qui se fixèrent, dit-on, à Amsterdam, et de deux autres enfants morts de la peste.
5. — *Marie*, née en 1565.
6. — *Henri*, qui suivra, VI bis.
7. — Du deuxième lit : *Sébastien*, né en 1572, allié à Verena *Mile* ; dont postérité.
8. — *Daniel*, né en 1573.
9. — *Georges*, né en 1576, époux de Judica *Studerin* ; d'où :
   a. — *Judes*, épouse de Jacques *Schobinger*.
   b. — *Barthélémi*, marié avec N... *Zily*.
   c. — *Jacques*.
   d. — *Gaspard*.
   e. — *Giovannina*.
10. — *Ursule*, née en 1578, alliée à François *Zily*, de Saint-Gall.
11. — *Wyberta*, née en 1582, laquelle épousa : 1° Melchior *Scherb* de Bischofsell ; 2° Ambroise *Schlumpf* de Saint-Gall.
12. — *Léonard*, né en 1585, marié avec Anna *Zily* ; d'où une fille.

VI. — *Christophe* SCHÉRER, né à Saint-Gall en 1558, mort en 1635, assesseur au grand conseil de Saint-Gall en 1610, épousa, le 6 mai 1584, Anna *Hegner*, fille de Diéthelm et de Suzanne *Crome*, née en 1566, morte en 1628, d'une ancienne famille de Wintherthur, anoblie en 1492, qui portait dans ses armoiries un hérisson ; dont :

1. — *Jean-Jacques*, né en 1585, allié à Dorothée *Zily*, dont : *Jacques-Christophe*. De ce dernier descend *Hans-Jacob*, religieux dont nous avons déjà parlé ; et cette branche s'éteignit en 1821 dans la personne de *Georges-Gaspard*, prédicateur célèbre.
2. — *Suzanne*, née en 1587, morte jeune.
3. — *Christophe*, né en 1588, marié à Abigal *Zily*, dont un fils : *Christophe*.
4. — *Diéthelm*, né en 1590, mort jeune.
5. — *Gaspard*, né en 1592, mort jeune.
6. — *Gaspard-Jean*, né en 1594, allié à Amsterdam à Élisabeth *di Poatte*, dont il eut quatre enfants, parmi lesquels *Gaspard*, mort en 1642.
7. — *Suzanne*, née en 1595, mariée, à Zurich, avec Jean-Gaspard *Crys*.
8. — *Diéthelm*, chef de la branche lilloise.
9. — *Ursule*, née en 1598, alliée à Pierre N...
10. — *Élisabeth*, née en 1600, alliée, à Zurich, à Jacques *Bodino*.
11. — *Jean-Rodolphe*, né en 1602, mort jeune à Genève.
12. — *Barbe*, née en 1604, morte jeune.
13. — *Jean-Henri*, né en 1605.
14. — *Marguerite*, née en 1607, épouse de Jacques *Recnir*.
15. — *Anne*, née en 1610.
16. — *Anne*, née en 1611, alliée à Léon-Lorenzo *Zollikofer*.

VI bis. — *Henri* SCHÉRER, né en 1567, mort en 1618, épousa : 1° en 1596, Cléophée *Schajenweiler* ; 2° en 1604, Catherine *Spengler*, d'une famille de Saint-Gall anoblie en 1598 ; dont :

1. — Du premier lit : *Gaspard*, qui suit, VII.
2. — Du second lit sept enfants, parmi lesquels : *Gaspard*, allié à N... *Mennart*, fille de Gaspard.

VII. — *Gaspard* SCHÉRER, né en 1598, mort en 1677, épousa, en 1633, Marie *Mannhard* ; d'où :

VIII. — *Gaspard* SCHÉRER, né en 1637, mort en 1713, juge de la ville de Saint-Gall en 1692, épousa Sara *Locher*, d'une famille noble

de Saint-Gall ; il obtint par lettres, datées de Vienne le 11 décembre 1713, confirmation de noblesse accordée à sa famille en 1646 par Ferdinand III ; un arrêté du grand conseil de Saint-Gall confirma aussi cet acte le 22 juillet 1715. Il eut :

IX. — *Henri* SCHÉRER, né en 1672, mort à Lyon en 1736, épousa à Genève, en 1714, Marguerite *Högger de Bignan*, fille de Daniel Högger, comte de Bignan, et de Salomé *Rietman* ; d'où :

1. — *Daniel*, qui suivra, X bis, après son frère *Gaspard*, pour que la descendance soit plus facile à suivre.

2. — *Marie-Salomé*, née à Bignan en 1721, morte à Rolle en 1797, mariée, en 1742, avec Jean-Daniel *von Fingerlin*, fils de Guy, patricien d'Ulm et d'Augsbourg, et de Catherine *Albrecht* ; dont :

a. — *Gaspard-Daniel von Fingerlin-Bischingen*, né en 1743, mort à Constance en 1813, allié, en 1774, à sa cousine Ursule *Schérer*, fille de Daniel et de Dorothée *Zollikoffer* ; dont postérité.

3. — *Gaspard-Henri*, qui suit, X.

X. — *Gaspard-Henri* SCHÉRER, né à Lyon en 1728, marié, en 1753, avec Dorothée *Zollikoffer*, fille de N... et de Marie-Félicité *Zollikoffer*, née en 1735 ; dont :

1. — *Ursule*, mariée, en 1774, avec son cousin germain Gaspard-Daniel *von Fingerlin-Bischingen*.

2. — *Daniel-Henri*, qui suit, XI.

3. — *Marguerite-Marie-Salomé*, née en 1762, décédée célibataire à Lindau en 1798.

XI. — *Daniel-Henri* SCHÉRER, né en 1760, mort à Cotterets en 1816, épousa, en 1787, Marguerite-Louise *Marcuard*, de Berne, veuve de N... *Cottier* ; dont :

XII. — *Eugène-Rodolphe-Henri* SCHÉRER, né en 1788, mort à Paris en 1821, se maria, en 1812, avec Marie-Nicole *Hubbard*, fille de Nicolas et de N... *Vandevelde* ; d'où :

1. — *Marie-Henriette-Estelle*, née en 1813, mariée, en 1830, à Paris, avec le banquier Horace *Mallet*.

2. — *Henri-Nicolas-Eugène*, né en 1814, ingénieur des ponts et chaussées en France [1].

3. — *Henri-Adolphe-Edmond*, qui suit, XIII.

---

1. Un de ses descendants : *Georges* SCHÉRER, ingénieur des mines, épousa à Paris, le 16 octobre 1906, Henriette *Brincourt*, fille du général.

XIII. — *Henri-Adolphe-Edmond* SCHÉRER, né à Paris le 8 avril 1815, étudia la théologie en Angleterre et à Strasbourg, devint en 1845 professeur d'exégèse à Genève où il rédigea jusqu'en 1848 *La Réformation au XIX^e siècle*. D'abord calviniste orthodoxe, il changea ensuite d'opinion, influencé tantôt par Vinet, tantôt par Hégel; ces vicissitudes lui firent abandonner volontairement sa chaire en 1849. Il rédigea avec Colani la *Revue de Strasbourg* et écrivit pour elle à Genève la *Bibliothèque universelle*. Il se fixa à Versailles en 1860 et devint l'un des chefs du mouvement libéral dans l'Église française protestante. Collaborateur au *Temps*, il devint en 1871 membre de l'Assemblée nationale, puis en 1875 sénateur inamovible. Il siégea en cette qualité au centre gauche, vota l'article 7 en 1880, mais se prononça contre l'expulsion des princes [1]. Il mourut célibataire à Versailles le 16 mars 1889.

On a de lui :

Prolégomènes à la dogmatique de l'église réformée; La critique et la foi; Alexandre Vinet, sa vie, ses écrits; Lettres à mon curé; Mélanges d'histoire religieuse; Études critiques sur la littérature contemporaine.

X bis. — *Daniel* SCHÉRER, né en 1716, épousa, en 1740, Suzanne-Catherine *Zollikofer von Ober-Castell*, fille de Daniel-Hermann et de Dorothée *von Breitenlandenberg*; d'où :

1. — *Daniel-Hermann*, né en 1741, mort en 1820, allié à Hambourg, en 1777, à Henriette *d'Hogguer*, dame du chapitre noble Wadstena en Suède, fille de Daniel, baron d'Hogguer, membre des États de Suède et d'Henriette *de Mauclerc*, née en 1756, morte à Saint-Gall en 1805. Daniel-Hermann acheta en 1791, pour 265.000 florins, du lieutenant Samuel Tobler, le château d'Ober-Castell qui avait appartenu aux Zollikofer. Il n'eut qu'une fille : *Albertine-Dorothée*, née en 1786, morte à Castell en 1866, alliée à son cousin Jean-Philippe-Adrien *Schérer*. (cf. *infra*).

2. — *Maria-Salomé*, née en 1742, décédée à Yverdon en 1794, mariée en 1761, à Genève, avec Pierre *Boissier*.

3. — *Jacques-Christophe*, qui suit, XI.

4. — *Barbe-Théodore*, décédée célibataire à Castell en 1823.

---

1. Sur son rôle politique, consulter le *Dictionnaire des Parlementaires* de ROBERT, tome v, page 284.

5. — *Jean-Jacques*, né en 1756, mort en 1832. Il combattit en 1793 comme major dans l'armée du Roi contre les troupes de la Convention, mais la Terreur sévissant à Lyon, il quitta cette ville avec ses deux frères et se fixa à Saint-Gall où ils fondèrent tous trois la banque Schérer, bientôt florissante. Jean-Jacques Schérer resta célibataire et rendit de grands services à la ville et au canton de Saint-Gall comme président de la Chambre de commerce, conseiller municipal et membre du grand conseil cantonal.

6. — *Marie-Marguerite*, née en 1761, morte en 1815, mariée à Jean-Henri *von Fingerlin-Bischingen*, frère de Gaspard-Daniel.

XI. — *Jacques-Christophe* SCHÉRER, né en 1745, mort en 1827, épousa, en 1782, Jeanne-Adrienne-Élisabeth-Amélie *Gaillard de Grandclos*, fille d'Abraham Bernard, sr de Grandclos, Bellestruches, et d'Anne-Philis *Cannac de Saint-Léger*, née en 1766, morte au château d'Ober-Castell en 1847 ; d'où :

1. — *Jean-Philippe-Adrien*, qui suit, XII.

2. — *Clarisse-Sophie-Louise*, née en 1785, alliée, en 1804, à Jean-Diétrich *Zollikofer von Altenklingen*, fille de Jean-Diétrich et d'Anne-Marie *Römer*, né à Zurich, mort en 1836.

3. — *Charles-Émile-Henri*, né en 1791, lieutenant-colonel d'état-major suisse, puis président de la Chambre de commerce et conseiller municipal de Saint-Gall. Il épousa : 1° en 1817, Christine-Catherine *Rausch*, de Schaffhouse, née en 1795 dans les colonies hollandaises; 2° en 1865, Adélaïde-Jeanne-Marie *von Winterfeld de Stettin*. Il passa les dernières années de sa vie à Vevey et n'eut pas de postérité.

XII. — *Jean-Philippe-Adrien* SCHÉRER, né à Bellestruches en 1783, mort à Dusseldorf en 1835, lieutenant-colonel suisse, membre du grand conseil cantonal de Saint-Gall, se maria, en 1808, avec sa cousine Albertine-Dorothée *Schérer*, née en 1786, morte à Castell en 1866 ; dont :

XIII. — *Iwan-Henri-Max* SCHÉRER, né en 1815, épousa à Cologne, en 1843, la comtesse Marie-Anne *von Kœnitz*, fille d'Auguste, lieutenant général de l'armée prussienne, et de Louise *von Schulembourg-Beetzendorf*, née en 1817, morte en 1889. Iwan Schérer mourut à Rome le 22 février 1848, laissant :

1. — Une fille, morte en 1847, l'année de sa naissance.

2. — Un fils posthume, qui suit, XIV.

XIV. — *Adrien-Auguste-Gonzalve-Maximilien* SCHÉRER, né en 1848, dit le baron Max, mourut sans alliance le 16 mai 1901. Il avait acheté le château de Rapperswyl, dont les jardins dominent le lac de Zurich. Par son testament, il laissa plusieurs sommes d'argent à des œuvres de bienfaisance. Les châteaux de Castell, de Rapperswyl et le reste de ses biens passèrent à Walther *von Stockar*, de Zurich, fils aîné de son ami et parent éloigné, Armin von Stockar, ou à son défaut aux deux fils de celui-ci, Éric et Armin ; à la condition toutefois que le château de Castell serait inaliénable et que la famille von Stockar s'appellerait Stockar-Schérer et porterait les armes des Schérer [1].

NON RATTACHÉE

Henriette SCHÉRER, morte à Paris le 14 avril 1848, mariée : 1° le 10 mai 1811, avec Claude-Just-Alexandre *Legrand*, fils de Claude et de Marie-Madeleine *Minot*, né au Plessier-sur-Saint-Just (Oise) le 23 février 1762, général de division, membre du Sénat conservateur en 1813, pair de France, comte de l'Empire, veuf de Jeanne *Vesco*, décédé à Paris le 8 janvier 1815 ; 2° avec le comte *Joly de Fleury* ; dont postérité.

BRANCHE LILLOISE

VII bis. — *Diéthelm* SCHÉRER, né à Saint-Gall le 9 janvier 1597, officier au service d'Espagne pendant la Guerre de trente ans, se convertit à l'Église romaine catholique. M. Tobler Mayer dit qu'il fut fait chevalier de l'ordre pontifical de l'Éperon d'or, mais les premiers actes où nous le trouvons cité à Lille ne disent rien de ses antécédents ; il paraît avoir été marchand et avoir vécu assez simplement, au point qu'il sollicita la permission de brasser sa bière lui-même. Il acheta la bourgeoisie de Lille le 3 octobre 1626 et fut anobli par l'empereur Ferdinand III le 10 juillet 1646. Il épousa à Saint-Maurice, le 20 juin 1635, Catherine *Le Chire*, fille de

1. La famille *Stockar*, originaire de Constance, s'établit ensuite à Schaffhouse, puis à Zurich ; elle fut anoblie en 1501 par Maximilien Ier en la personne d'Alexandre von Stockar. Armin Stockar, né en 1839, et ses fils : Walther, né en 1878, Eric, né en 1880, et Armin, né en 1888, obtinrent de s'appeler von Stockar-Schérer-Castell par délibération du Conseil de régence de Zurich en date du 5 avril 1902 (cf. *Archives héraldiques suisses*, 1902 ; n° 3, pages 81 à 84).

Jean et d'Élisabeth *Persant*, née le 18 décembre 1616, morte le 12 octobre 1648 ; dont :

1. — *Henri*, baptisé à Saint-Maurice le 1er avril 1636, mort le 28 septembre 1678.

2. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 19 novembre 1637, décédé le 27 avril 1648.

3. — *Pierre-Diéthelm*, baptisé à Saint-Maurice le 6 août 1639, étudiant en droit à Douai, mort dans cette ville le 15 mai 1659, et enterré dans la chapelle Notre-Dame à Saint-Jacques.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 29 mai 1641.

5. — *Guillaume-Eubert*, qui suit, VIII.

6. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 30 janvier 1645, morte le 12 février 1739 et enterrée le 15 à Sainte-Catherine, vis-à-vis la chapelle Notre-Dame de Paix. Elle épousa Gilles *Percourt*, fils de Mathias et d'Antoinette *Bave*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 novembre 1644, bourgeois de Lille par relief du 4 octobre 1669, mort le 3 septembre 1709 ; dont postérité.

7. — *Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 5 octobre 1646.

8. — *Marie-Brigitte*, baptisée à Saint-Maurice le 11 octobre 1648, enterrée à Saint-Pierre le 27 septembre 1690, alliée à Saint-Maurice, le 17 novembre 1670, à Jean-Baptiste *Cardon*, sr du Fermont, fils de Gilles et de Françoise *Fruict*, baptisé à Saint-Maurice le 20 avril 1637, bourgeois de Lille par relief du 25 octobre 1665, veuf de Marguerite-Françoise *du Forest*, décédé le 2 août 1701 ; dont postérité.

VIII. — *Guillaume-Eubert* Schérer, écuyer, sr de Scherbourg, Tourmignies, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1643, bourgeois de Lille par relief du 31 mars 1675, confirmé dans sa noblesse le 16 mai 1710 par les États généraux des Provinces Unies, mort le 25 août 1720 ; épousa à Saint-Maurice, le 13 février 1675, Marie-Catherine *Ricourt*, fille de Sébastien et de Marie *Lefebvre*, née le 18 octobre 1653, morte le 13 mai 1699 ; d'où :

1. — *Eubert-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 6 janvier 1676, mort le 25 janvier 1677.

2. — *Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 14 septembre 1677, décédé le 22 septembre 1694.

3. — *Gabriel-Eubert*, qui suit, IX.

4. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 3 février 1682, alliée à Saint-Étienne, le 12 mai 1709, à Jean-Baptiste *Moreel*, fils de Jean-Charles et de Marie *François*, baptisé à Saint-Étienne

le 6 août 1681, négociant, bourgeois de Lille par relief du 29 juillet 1709, mort paroisse Saint-Étienne le 14 février 1747; dont postérité.

5. — *Pierre-Diéthelm*, baptisé à Saint-Maurice le 14 décembre 1683.

6. — *Marie-Josèphe*, baptisée à Saint-Maurice le 15 mai 1686, inhumée le 13 juin 1759 dans la chapelle des Carmes déchaussés.

7. — *Caroline-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 20 décembre 1688, religieuse.

8. — *Théodore-François-Diéthelm*, baptisé à Saint-Maurice le 17 septembre 1691.

9. — *Artus-Joseph*, décédé paroisse Saint-Maurice le 26 mars 1696.

10. — *Roland-Joseph-Diéthelm*, qui suivra, IX^{bis}.

11. — *Marie-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 27 août 1698, morte le 12 janvier 1771 et enterrée le 13 dans le chœur de Saint-Maurice.

IX. — *Gabriel-Eubert* SCHÉRER, chevalier, s^{r} de Scherbourg, Laprée, baptisé à Saint-Maurice le 19 août 1679, bourgeois de Lille par relief du 16 mai 1708, créé chevalier par Philippe V le 16 mai 1710, enterré à Sainte-Catherine, dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres, le 14 janvier 1766; épousa à Saint-Étienne, le 17 octobre 1707, Isabelle-Catherine *Carpentier*, fille d'Anselme et de Marie-Jeanne *Le Gentil*, née le 6 août 1682, décédée le 10 février 1742; d'où :

1. — *Eubert-Guillaume-Joseph*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 20 août 1708.

2. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 2 novembre 1709, morte paroisse Sainte-Catherine le 2 mai 1791 et enterrée à Seclin.

3. — *Gabriel-Eubert-Joseph*, qui suit, X.

4. — *Charles-Marie-Joseph*, chevalier, s^{r} de Ricarmez, baptisé à Saint-Étienne le 4 novembre 1712, mort paroisse Sainte-Catherine le 24 juin 1733, et inhumé dans cette église.

X. — *Gabriel-Eubert-Joseph* SCHÉRER, chevalier, s^{r} de Scherbourg, Tourmignies, baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1710, bourgeois de Lille par relief du 22 mars 1746, inscrit au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 25 novembre 1745, échevin de Lille, décédé paroisse Saint-Pierre le 12 mars 1787; épousa dans cette église, le 21 septembre 1745, Marie-Alexandrine *Hespel*, dame de

Vendeville, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Isabelle-Hyacinthe *Bridoul*, baptisée à Saint-Pierre le 3 juin 1715, y décédée le 14 juin 1781 ; dont :

1. — *Marie-Amélie*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 août 1746, inhumée, le 8 janvier 1747, dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres en cette église.

2. — *Alexandre-Joseph*, qui suit, XI.

3. — *Louis-Henri-Marie-Joseph*, chevalier, baptisé à Sainte-Catherine le 5 mai 1749, mort célibataire, paroisse Saint-Pierre, le 18 avril 1790, et enterré à Seclin.

XI. — *Alexandre-Joseph* SCHÉRER, chevalier, s[r] de Scherbourg, Ricarmez, Vendeville, né à Tourmignies le 3 juillet 1747, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1770, mort à Douai le 30 juin 1790, écrasé par la chute d'une planche qui tomba du beffroi, enterré le 1[er] juillet à Seclin ; épousa à Saint-Pierre de Lille, le 8 janvier 1770, Élisabeth-Françoise-Pélagie *Percourt*, fille de Gilbert-François, écuyer, et de Charlotte-Thérèse *Lefebvre*, née le 29 juillet 1750, morte le 7 octobre 1827. Elle se réfugia à Seclin pendant la Révolution avec sa fille *Julie* et fut cependant portée sur la liste des émigrés ; elle n'en fut rayée que le 9 fructidor an IX ; dont :

1. — *Louis-Alexandre-Joseph*, qui suit, XII.

2. — *Eubert-Marie-Joseph*, chevalier, s[r] de Vendeville, baptisé à Saint-Pierre le 16 janvier 1773, enseigne aux gardes wallonnes le 27 février 1794, enseigne de grenadiers le 5 mars 1795, sous-lieutenant le 5 août 1795, fit plusieurs campagnes contre la Révolution et devint lieutenant-colonel ; il mourut sans enfants le 24 février 1856. Il avait épousé, le 19 mai 1829, Henriette-Thérèse-Gabrielle *Quecq de Sevelingue*, fille de Jean-Baptiste-Gabriel-Joseph, chevalier, ancien trésorier de France, et de Thérèse-Joseph *de Savary du Gavre*, née le 19 avril 1788, morte le 16 septembre 1865.

3. — *Marie-Pélagie-Julie*, baptisée à Saint-Pierre le 2 juillet 1774, morte le 30 juillet 1839, mariée le 1[er] brumaire an XIV, à Lille, avec Romain-Joseph *Potteau de la Chaussée*, écuyer, fils de Denis-Joseph-Marie et de Marie-Françoise-Joseph *Aronio*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 février 1768 ; dont postérité.

4. — *Eugène-Joseph-Henri*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 avril 1776, mort le 14 juin 1857.

5. — *Élisabeth-Henriette*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 février 1782, morte le 16 décembre 1838.

XII. — *Louis-Alexandre-Joseph* SCHÉRER DE SCHERBOURG, chevalier, s[r] de Tourmignies, baptisé à Saint-Pierre le 26 août 1771, mort le 16 septembre 1847, épousa Marie-Sophie-Rosalie *de Surmont de Bersée*, fille de Philippe-Jacques-Joseph, écuyer, s[r] de Bersée, et de Marie-Sabine-Joseph *de Madre*, baptisée à Saint-André le 24 décembre 1784, décédée le 10 mai 1860 ; dont :

1. — *Émile-François-Philippe-Joseph*, qui suit, XIII.

2. — *Alix-Élisabeth-Antoinette-Josèphe*, sœur jumelle du précédent, née le 16 mai 1809, morte le 19 janvier 1868, mariée à Lille, le 29 septembre 1830, avec Henri-Alexandre-Louis *de Ranst de Berckem*, écuyer, fils de Charles-Marie-Georges-Joseph et de Valentine-Antoinette *Jolly de la Viéville*, né à Roquetoire le 13 août 1804, mort à Paris le 20 août 1866 ; dont deux fils.

XIII. — *Émile-François-Philippe-Joseph* SCHÉRER DE SCHERBOURG, né le 16 mai 1809, mort à Lille le 14 juin 1899, épousa dans cette ville, le 5 novembre 1851, Adélaïde-Marie *d'Hespel de Flencques*, fille de Félix-Séraphin et d'Adélaïde-Philippine *de Genevières*, née le 23 novembre 1829, morte le 16 juillet 1889 ; d'où :

1. — *Madeleine-Marie-Adélaïde-Joseph*, née le 2 juin 1853, mariée à Lille, le 31 juillet 1877, avec Ferdinand-Alexandre *Le Vaillant de Jollain*, fils de Louis-Alexandre-Xavier-Alfred, écuyer, et de Céline-Françoise-Augustine *Ysebrant de Lendonck*, né le 26 août 1852 ; dont postérité.

2. — *Isabelle-Marie-Joseph*, née le 4 septembre 1854, mariée à Lille, le 15 mai 1879, avec Anatole-Maurice *Grenet de Florimond*, fils de Victor, écuyer, et de Sophie-Anne-Thérèse *Béthune*, né à Verquin le 14 juin 1846 ; dont postérité.

3. — *Denyse-Eugénie-Joseph*, née le 29 décembre 1856, alliée à Lille, le 12 avril 1883, à Fernand-Paul *de Vicq*, fils de Camille-Léon, écuyer, et d'Agathe-Alexandrine *Quecq d'Henripret*, né à Lille le 17 octobre 1852 ; sans enfants.

4. — *Raphaël-Adolphe-Henri*, né à Lille le 4 février 1863, mort à Pau le 24 novembre 1903 et enterré à Tourmignies, marié à Outrebois (Somme), le 22 avril 1902, avec Marguerite-Marie-Georgine-Henriette-Joséphine *Barbier de la Serre*, fille d'Amaury-Raphaël-Alexis, écuyer, et de Marie-Louise-Eugénie *Mélin de Vadicourt*, née à Occoches le 8 mai 1876 ; sans postérité.

IX[bis]. — *Roland-Joseph-Diéthelm* SCHÉRER, chevalier, baptisé à Saint-Maurice le 25 janvier 1694, bourgeois de Lille par relief du

21 février 1722, fut pourvu d'une curatelle le 11 avril 1740, sur la plainte de ses frères; le curateur devait « employer deux cinquièmes des revenus à l'entretien des quatre enfants du premier lit, et trois cinquièmes audit Roland à raison de six florins par semaine, déduction faite des frais nécessaires : loyers, vingtièmes, capitation, réparations. » Roland Schérer alla alors s'établir à Aumale, en Normandie, après avoir placé ses fils en pension aux Hermites d'Houplines, mais, quelques années plus tard, il se fixa définitivement à Ronchin dans une petite propriété qui lui appartenait; il y fut enterré le 26 avril 1769. Il avait épousé : 1° à Saint-Piat de Tournai, le 21 avril 1721, Antoinette *Madou*, fille de Jean-Baptiste, sr de Grosbrecq, et d'Éléonore *Le Terre*, baptisée à Saint-Brice de Tournai le 4 juillet 1699, décédée avant 1730; 2° à Saint-Étienne de Lille, le 6 octobre 1736, Catherine-Joseph *Dubois*, fille de Pierre-Martin et d'Albertine *Le Clercq*, baptisée à La Madeleine le 29 mars 1713; d'où :

1. — Du premier lit : *Roland-Joseph*, né en janvier 1722, enterré le 24 avril 1744 à Sainte-Catherine, dans la chapelle Notre-Dame de Tongres.

2. — *Pierre-Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 19 décembre 1722, mort à Ennetières-en-Weppes le 28 novembre 1812, célibataire.

3. — *Gabriel-Joseph*, qui suit, X.

4. — *Marie-Élisabeth-Antoinette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1725, décédée paroisse Saint-Maurice le 22 janvier 1729.

5. — *Nicolas-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 6 juillet 1726, mort célibataire à Ronchin le 15 fructidor an II.

6. — *Pierre-Diéthelm*, baptisé à Saint-Maurice le 7 octobre 1728.

7. — Du second lit : *Nicolas-Joseph-Diéthelm*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 septembre 1737, mort célibataire à Ennetières-en-Weppes le 26 vendémiaire an VII [1].

8. — *Scholastique-Josèphe*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 novembre 1740.

9. — *Henriette-Louise*, née à Aumale en 1748, morte à Ennetières-en-Weppes le 30 décembre 1814; mariée avec André-Joseph *Morel*, fils de Jean-Baptiste et de Barbe-Thérèse *Delepaul*, baptisé à Saint-

1. Pierre, Charles, Gabriel, Nicolas et Nicolas-Diéthelm furent inscrits au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 12 juin 1769.

Maurice, à Lille, le 19 novembre 1752, cultivateur, mort à Ennetières-en-Weppes le 31 octobre 1823; dont postérité.

X. — *Gabriel-Joseph* SCHÉRER, chevalier, baptisé à Saint-Étienne le 30 juin 1723, mort à Ronchin le 7 ventôse an XIII, épousa Julie-Joseph *Le Boucq de Carnin*, fille de Louis-François, écuyer, s[r] de Lassus, et de Marie-Anne-Joseph *d'Hennin*, baptisée à Blandain le 28 février 1754, morte à Ronchin le 16 germinal an III; d'où :

XI. — *Alexandre-Joseph* SCHÉRER, chevalier, marié après 1795 avec Charlotte-Catherine *Fournier*, dont il eut :

1. — *Augustin-Désiré-Joseph*, né à Ronchin le 18 vendémiaire an XII; nous ne savons ce qu'il est devenu.

NON RATTACHÉS.

Marie-Claire SCHÉRER, fille de *Balthazar* et de Marie-Ursule *Clondrin*, baptisée à Saint-Maurice le 11 août 1704.

Thomas-Barthélemi SCHÉRER, fils de *Gaspard* et de Marie-Julie *Vichmenin*, baptisé à Saint-Maurice le 24 août 1706.

Marie SCHÉRER, fille de *Corneille*, baptisée à Saint-Étienne le 26 janvier 1607.

1646, 30 avril. — *Requête de Diethelm Schérer au Magistrat de Lille.*

A Messieurs, Messieurs les Mayeur, Eschevins et Conseil de ceste ville.

Remonstre humblement *Diethelm Scherer*, vos bourgeois et marchans demeurant en ceste dicte ville, que pour la prouvision de forte et petitte bierre pour son mesnaige il désireroit de brasser lors et faict à faict quy en auroit de besoing, en déclarant la brasserie et en faisant rapport, payer les droictz pour ce deuz et en soy conformant aux ordonnances sur ce édictées. Pourquoy il se retisre vers Vos Seigneuries les supplians luy vouloir accorder ce que dessus.

Au marge : Messieurs accordent au remonstrant ce qu'il requiert à charge de soy conformer aux ordonnances.

Fait en halle le dernier d'apvril 1646. Moy présent. J. DELESAUCH.

Archives communales de Lille, Registre aux requêtes et visites de maisons, coté Q, f° 198 v°.

1646, 10 juillet. — *Lettres d'anoblissement accordées à Diéthelm Schérer.*

Nous Ferdinand III^me^, par la grâce de Dieu élu empereur romain toujours auguste Roy de Germanie, etc., certifions publiquement pour nous et pour nos successeurs à l'Empire comme aussy à notre louable maison d'Autriche et à tous nos autres roiaumes héréditaires, principautez et états et sçavoir faisons à tous : bien que nous soions portez, par notre puissance et authorité impérialle dans laquelle Dieu tout puissant, par sa bonté paternelle, nous a mis, d'avoir des égards favorables pour l'accroissement d'honneur et de qualité de tous nos fidels sujets, de ceux de l'Empire et de nos roiaumes héréditaires, principautez et états, notre cœur impérial se trouve néanmoins particulièrement touché et incliné de répandre nos grâces sur ceux dont les ancestres et qui eux mêmes sont issus d'ancienne, honete et bonne famille et qui ont eu toujours une attention particulière de vivre noblement et avec vertu et qui par leur fidelle obéissance nous sont inviolablement attachez aussy bien qu'au Saint Empire et à notre louable maison d'Autriche, afin d'augmenter d'honneur et de dignité leur nom et condition en leur accordant nos grâces impériales et autres privilèges et prérogatives, aiant donc favorablement considéré et examiné l'honesteté, la preudhommie, les bonnes et nobles mœurs, la vertu et la prudence, desquelles a été loué devant notre majesté impérialle notre bien aimé et féal *Diéthelm Scherer*, comme aussy les bons fidelles et volontaires services que ses ancestres ont rendus en toutes rencontres à nos prédécesseurs à l'Empire, les Empereurs romains, roys et à notre louable maison d'Autriche tant en tems de paix qu'en tems de guerre contre l'ennemi commun du nom chrétien et ailleurs, desquels il a suivi l'exemple, se trouvant encore actuellement à la guerre au service du Roy d'Espagne et s'offrant de rendre encore par la suite dans les occasions qui se présenteront ses très humbles services à nous, au Saint Empire et à notre louable maison d'Autriche comme il peut et doit faire. Sur ce, avons avec meure délibération, bon conseil, par une grâce particulière, accordé le privilège de noblesse audit *Diethelm Scherer*, à ses légitimes héritiers et à leurs légitimes descendans tant males que femelles, les élevant à l'état de notre noblesse de l'empire, de nos royaumes héréditaires, principautez et états en qualité de chevalier bannerets, les annoblissons, associons et aggrégeons à la communion et participation de la noblesse comme s'ils étoient issus des deux costez tant paternel que maternel en droite ligne de chevaliers, véritablement nobles et bannerets par quattre générations ; et pour plus grand témoignage et en mémoire de cette notre grace et élévation à l'état de

noblesse, nous avons bénignement permis et favorisé ledit *Diethelm Scherer*, ses légitimes héritiers et leurs légitimes descendans tant males que femelles, de porter doresenavant et de se servir pour toujours des armoiries et des marques de noblesse comme il est cy après marqué, c'est-à-dire un écusson *écartelé au premier et quattrième d'argent à un simple aigle deploié de gueules lampassé armé et couronné de même, au deuxième et troisième, d'or au cerf de gueules rampant, ramé et lampassé de même posé sur une montagne de sinoples*, l'écu timbré d'un casque d'acier ouvert de front, orné de lambrequins d'argent et de gueule par la gauche et d'or et de gueule par la droite, sommé d'une couronne royale d'or à l'antique surmonté d'un cherf naissant de gueule ramé et lampassé de même posé entre deux cornes de buffle tournées en dehors coupées la première de gueule et d'or et le second d'argent et de gueule, ainsy que lesdites armoiries et marques de noblesse avec leurs ornemens se trouvent peints et dessinez avec leurs couleurs naturelles au milieu de nos présentes lettres de noblesse, faisons et donnons audit *Scherer* cette grâce et privilèges, l'élevons et le mettons dans les prérogatives et au rang de noblesse, l'annoblissons, l'associons et le joignons à l'assemblée, compagnie et familiarité de nos véritables chevaliers banneretz tant du Saint Empire que de nos roiaumes héréditaires principautez et autres états, luy permettons, donnons et accordons aussy de porter et de se servir comme dit est desdites armoiries en vertu de notre pleine puissance impériale et de ces lettres patentes voulons et désirons que doresenavant le susmentionné *Scherer*, ses héritiers légitimes et leurs légitimes descendans tant males que femelles, soient à toujours resputez pour de véritables nobles et chevaliers banneretz, qu'ils soient pour tels reconnus, nommez et écrits en tout et par tout dans toutes les affaires et occurences ecclésiastiques et séculières et qu'ils soient capables et dignes de jouir de toutes grâces, honneurs, dignitez, privilèges, libertez, droits, justices, vieux saluts et bonnes coutumes, de posséder des bénéfices dans les églises cathédralles, de prendre et d'accepter de grands ou médiocres employs et fiefs, de tournoyer avec nos autres véritables nobles chevaliers du Saint Empire de nos royaumes héréditaires principautez et états, de posséder avec eux des fiefs et autres droits, de porter sentence et rendre justice dans de semblables choses et autres affaires de noblesse quelconques judiciellement ou extrajudiciellement, les déclarans pour cela capables et dignes et à cet effet ils doivent et peuvent se servir des armes nobles susdites dans toutes les affaires d'honneur, de droiture, de noblesse et d'exercice de chevaliers soit en jeux soit sérieusement en querelles, combats, assauts, batailles,

tournois, jeux de chevaliers, marches, campemens, bannières, guidons, étendars, tentes, cachets, joyaux, enterremens, peintures et dans tous les autres endroits et lieux selon leur honneur besoin volonté et bon plaisir ainsy que tous les autres véritables nobles et chevaliers banneretz du Saint Empire de nos royaumes héréditaires principautez et états en jouissent ; avons en outre bénignement accordé et permis audit *Diethelm Scherer*, à ses légitimes héritiers et leurs légitimes descendans des deux costez tant paternel que maternel, que doresnavant et à perpétuité ils se puissent nommer et écrire de Scherbourg, tant envers nous qu'envers nos successeurs et tous autres quelconques de quelque qualité dignité ou condition qu'ils puissent être, dans leurs discours, écrits, titres, seaux, cachets, négociations, correspondance et affaires sans réserves ny exception qu'il leur soit donné ce titre de tous et par tout dans toutes les affaires spirituelles et temporelles, qu'ils soient resputez, nommez et qu'il leur soit écrit en cette conformité d'un chacun sans empeschement quelconque ; sur ce ordonnons sérieusement et en vertu des présentes à tous Électeurs, princes, prélats réguliers et séculiers, comtes, barons, seigneurs chevaliers, gens de guerre, mareschaux et capitaines des provinces, baillifs, capitaines, vice domes, gouverneurs, prévosts, tuteurs, administrateurs, juges, bourgmaitres, eschevins, conseillers, censeurs d'armoiries, hérauts d'armes, bourgeois, communautéz et à tous nos autres fidels sujets du Saint Empire de nos royaumes héréditaires principautez et états de quelque qualité ou condition qu'ils puissent être, et voulons qu'ils n'empêchent aucunement ledit *Diéthelm Scherer de Scherbourg*, ses légitimes héritiers et leurs légitimes descendans, de jouir pour le présent et à perpétuité de cette notre grâce tant pour ce qui regarde lesdites armoiries que pour ce qui concerne les autres libertez, privilèges, droits, prérogatives et avantages, ains au contraire de les en laisser paisiblement jouir comme susdit est, de ny contrevenir nullement ny permettre que d'autres y apportent obstacle en aucune manière ou façon que ce soit et cela à peine de notre disgrâce et punition impériale et d'une amende de cincquante marcs d'or pour tous ceux qui oseront être réfractaires à cette notre volonté dont la moitié sera appliquée à notre profit dans notre chambre impériale et l'autre au susnommé *de Scherbourg*, à ses légitimes héritiers et leurs légitimes descendans, sans pourtant que tout cecy puisse préjudicier à ceux qui par cy devant auroient pu obtenir de nous de semblables grâces, lettres de noblesse, prérogatives et armoiries. En foy de quoy nous avons fait apposer aux présentes lettres notre scel impérial. Donné en notre chateau de Linz le dixième de juillet l'an de la

nativité de notre Seigneur et sauveur J.-C. mil six cens et quarante six, de notre empire romain le dix, de notre règne d'Hongrie le XXI, de celuy de Bohème le XIX, ainsy signé FERDINAND, plus bas est : Ferdinand comte DE KURZ. Tout au bas, annoblissement et mélioration des armoiries pour *Diéthelm Schérer*, sur le replis ad mandatum sacræ cæs : majestatis proprium : Jean SOLDNER ; le scel impérial imprimé en cire rouge suspendu d'un cordon d'or.

Par ordre expres de son Alteze serénissime Électorale de Cologne Joseph Clément duc de Bavière, il est attesté à tous qu'il appartiendra que la présente traduction est entièrement conforme au displome en langue allemande accordé par l'empereur Ferdinand IIIème au sieur *Diethelm Schérer de Scherbourg* par lequel il est déclaré noble, luy et tous ses descendans, ainsy qu'il est plus amplement expliqué dans ledit displome ou lettres de noblesse, en foy de quoy ladite A. S. E. a ordonné que dans sa chancellerie d'État on en expédiât en bonne forme le présent certificat auquel pour plus de force elle a fait apposer son grand sceau en cire rouge et commandé d'être signé par son secrétaire intime pour la langue françoise afin de pouvoir servir par tout où besoin sera et qu'à ladite traduction foy soit ajouté comme à l'original. Fait à Lille le 20 novembre mil sept cens cincq ; signé F. PASSERAT avec paraphe et appendoit avec un cordon d'or ledit grand seau en cire rouge.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille. — Registre Eugène, folio 85 r° et suivants. — La copie de ces lettres en langue allemande est enregistrée dans le même registre, f° 104 v° et suiv.

1711, 13 mai. — *Certificat de noblesse accordé par le conseil de Saint-Gall à Guillaume-Eubert Scherer de Scherbourg.*

Nos Consul et Senatores reipublicæ liberæ Sangallensis Helvetiis confœderatæ lectori pro dignitatis gradu honorando S. P. D.

Quisquis a criminibus flagitiorum atque facinorum viam suam custodit, sibi benefacit ; quisquis autem etiam famam et in aliis est misericors, nobis enim necessaria est vita nostra, aliis fama nostra. Laudabilis igitur est contentio bonorum omnium, post illibatæ conscientiæ curam, etiam famam existimationemque apud homines sartam tectamque custodientium. Quorum incensum referri meretur nobilissimus ac generosus Dominus *Guilielmus-Eubertus Scherer de Scherbourg*, eques auratus, toparcha in Tourmignies, de le Prée &ca, qui stemmatis sui nobilis famam et existimationem vindicaturus atque partam majorum virtute gloriam in seros nepotes propagaturus,

ortus sui testimonia consanguineorum suorum interventu a nobis expetere sibi et suis proficuum judicavit. Quare legitimæ pariter ac honestæ ipsius petitioni suffragium laturi haud inviti, officiorum a nobili inter nos *Scherorum* familia Reipublicæ nostræ præstitorum memores, eamdem familiam jam ab iterata sæculorum serie inter nobiliores apud nos floruisse testamur, nominatim autem ab initio laudati Domini *Guilielmi Euberti Schereri* parentem dominum *Diethelm Scherer* ex illo legitimo conjugio progenitum asserimus. Antecessorum enim ejus nobilitatem et temporis longævi præscriptione et insignium imaginibus non minus quam laudatissima munerum publicorum nobilibusque tantum tradi solitorum administratione comprobatam, nemo Helvetiorum in dubium vocare tenus hac sustinuit. Pater quippe ipsius Dominus *Christophorus Scherer* ultra viginti quinque, avus Dominus *Gaspar Scherer* per viginti octo et quod excedit annos Senatus nostri Majoris, Majestatis et superminentiæ quæ divina est in nos gratia jure gaudentis assessores summa cum laude variis functionibus publicis admoti fuerunt. Proavus vero Dominus *Christophorus Scherer* christianissimo olim Regi Francisco Primo a consiliis bellicis, Helvetiæ militiæ ærarium curavit; in patriam vero è Gallia redux non solius majoris, sed etiam secretioris Senatus Congregationi adscriptus, nobili quæstoris munere diu diuque dextre pariter ac fideliter defunctus, æque ac posteri ipsius nobiliter se gessit idque familiæ ab ipso in præsentem usque diem prospero successu propagatæ consecutus est honoris ut etiamnum illorum plures et politicis et ecclesiasticis dignitatibus aucti, Nobilium Collegio quin et præsidio condecorati supersint. Uti vero ex iis quæ sincere recensuimus paterni stemmatis nobilitas prædicti Domini *Diethelm Scherer* luce meridiana clarius elucessit, sic et maternæ prosapiæ nobilitatem adjecta huic syngraphæ stemmatologia et insignium familiæ nobilibus ab aliquot retro sæculis communium æqua representatio evincunt. Cum ergo veritatis testimonium nemini id legitime exposcenti abnuendum sit, præsenti hoc rescripto, a prænobili et generoso *Guilielmo Euberto Scherer de Scherbourg* requisiti, omnia et singula quæ præfati sumus ipsa re consistere fidem facimus hocque diploma nostrum majori civitatis nostræ sigillo in capsula argentea de serico candido rubro viridi ac nigro dependente et cancellarii nostri subscriptione munivimus. Datum ipsis idibus maii anno reparatæ per Christum salutis supra millesimum septingentesimo et undecimo.

Sic subscriptum : Christoff. *Hochsendiner*, J. V. D. Reipublicæ Sangallensis cancellarius, cum parapho.

Archives du Nord. — Série E (Supplément) : liasse N° 19; copie du temps, sur papier.

1745. — *Curatelle de Roland-Joseph Schérer de Scherbourg.*

A Messieurs, Messieurs les Mayeur et Eschevins de la ville de Lille.

Remontre très humblement, Messire *Roland-Joseph Schérer de Scherbourg* demeurant en cette ville, qu'en conséquence de lettre obtenue de la chancellerie du parlement de Flandres par Messire *Schérer de Le Prez*, son frère, et en suite de son consentement assez inutilement donné puisqu'il n'est possesseur que de biens grevez de substitution, il a été constitué en curatelle par votre sentence du onze avril mil sept cens quarante qui a dénommé pour curateur le sieur Martin Six, commis au greffe criminel de ce siège, qu'immédiatement après cet établissement il s'est fait entre le remontrant et sa famille un arrangement pour la distribution du revenu de ses biens montant par année à la somme de mil trente six florins, suivant lequel les deux tiers d'iceluy portant quatre cens quatorze florins huit patars ont été assigné pour la nourriture et entretient de quatre enfans de ses premières noces, et les trois cinquièmes restans montant à six cens vingt un florins douze patars devoient être distribué par le curateur au remontrant pour sa subsistance, celle de sa seconde épouse et des enfans de ce deuxième lit, distribution qui n'a jamais été faite que semaine par semaine, sans la plus légère avance dans les temps ordinaires de faire des provisions soit de bois, soit de beure ou achats de nippes, ce qui dans tous les temps a rendu la vie et plus dure et plus chère au remontrant.

Depuis peu les choses sont changez de face ; des quatre enfans du premier lit qu'on avoit retiré de chez le remontrant et desquels les sieurs et damoiselles *Scherer* s'étoient chargez, deux viennent de luy être renvoyés, le troisième est mort et le quatrième se trouve chez un parent maternel en la ville de Tournay qui jusqu'icy a eu la générosité de n'exiger aucune pension.

D'un autre coté le sieur Martin Six, cy-devant son curateur, vient de se déporter de cette commission et vous avez trouvé bon, Messieurs, de dénommer pour curateur en son lieu et place le sieur..... ..... Defort, commis au greffe de Monsieur le procureur sindic de cette ville avec lequel il étoit juste et indispensable de convenir d'un nouvel arrangement pour la distribution de son revenu, attendu les changemens arrivez tant par la mort de l'un des quatre enfans du premier lit qui en a diminué la charge, que par le renvoye de deux autres chez le remontrant dont ils augmentent par conséquent la dépense comme ils en augmentent le ménage, mais ledit sieur Defort déclare de ne vouloir rien prendre sur son compte et de s'en référer uniquement à ce que vous daignerez, Messieurs, luy prescrire à cette

occasion. C'est pourquoy le remontrant a très humblement recours à votre justice et authorité, Messieurs, pour qu'il vous plaise ordonner audit sieur Defort en saditte qualité de curateur, primo, de distribuer en la forme et manière cy-après déclarée, ou telle autre que vous trouverez préférable, tous les ans, mois par mois et d'avance, à commencer du vingt huit juillet mil sept cens quarante-cinq, jour que finissoit le mois entamé pendant que duroit encore l'entremise du sieur Martin Six, les trois cinquièmes du revenu annuel de ses biens, déduction préalablement faite sur l'importance desdits trois cinquièmes, de ce qu'il faudra pour payer le loyer de sa maison, ensembles les vingtièmes et capitations qui continueront d'être payez directement par le curateur.

Secundo, d'ordonner, attendu la mort de l'un des quatre enfans du premier lit, duquel le remontrant en qualité de père est censé être l'héritier du moins pour ce qui concerne la décharge de son entretient, que son quart dans les deux cinquièmes cy-devant assignez pour les enfans de premières noces, accroitra aux trois cinquièmes dudit remontrant.

Tertio, d'ordonner pareillement que tout si longtemps que les deux des trois enfans restans desdittes premières noces demeurant chez leur père où ils ont été renvoyez, leur part respective dans les susdits deux cinquièmes, accroitra pareillement aux trois cinquièmes dont le remontrant a personnellement droit.

Quarto et finallement, attendu qu'il reste dû des arrérages de biens jusqu'à ce jour, la somme de treize cens quarante deux florins, de laquelle retirant celle de cinq cens vingt huit florins dix huit patars dû au sieur Martin Six par l'arrêté de son compte rendu le neuf d'août de la présente année, il en restera encore un boni effective de huit cens treize florins deux patars dans lesquels le remontrant a incontestablement droit au moins à concurrence de trois cinquièmes, il vous plaise, Messieurs, d'ordonner que l'importance d'iceux luy sera incessamment fournies pour luy procurer l'aisance de se faire un habit, un autre à son épouse et les nippes les plus nécessaires aux enfans, dont ils ont tous un extrême besoin, ce faisant, etc... étoient signé R. J. Schérer de Scherbourg et J. C. J. Le Saffre, avocat.

Appostille

Avis du curateur fait en halle le vingt sept aoust mil sept cens quarante cinq. Signé H. F. Leroy.

Veu l'avis, nous ordonnons qu'iceluy et la présente requête seront communiquez aux plus prochains parens dudit *Scherer* pour donner leur avis en dedans huitaine et iceluy vû être ordonné ce qu'il

appartiendra. Fait en halle le seize septembre mil sept cens quarante cinq. Signé H. F. Leroy.

Revû la présente requête nous authorisons le curateur de payer par provision audit sieur *de Scherbourg* quarante florins ce qui lui sera imputé à compte cy-apprès. Fait le dix sept de septembre mil sept cens quarante cinq. Signé P. J. G. Ringuier.

Vu la requête cy-dessus, l'avis du sieur *Scherer de Le Prez*, frère du suppliant, la réponse dudit suppliant, nous en décrettant les offres et acceptations des parties, ordonnons que ledit Defort payera en plusieures fois dont les parties conviendront amiablement ce qui reste deu tant audit sieur de Le Prez qu'aux demoiselles ses sœures, pour les nourritures et entretiens par eux fournies aux enfans de premières noces du suppliant depuis le vingt un mars mil sept cens quarante un jusqu'à pareille jour mil sept cens quarante cinq, en ne comptant pour les nourritures et entretiens de chacun enfant que quatre vingt florins par année seulement, à compte desquels seront imputez les payements fait jusqu'à ce jour, moyennant quoy le surplus des revenûs du suppliant luy seront distribuez de mois en mois par ledit Defort, déclarant que suivant le consentement dudit sieur de le Prez restera déchargé de l'action d'indemnité qu'il avoit pu exercer à sa charge ou son curateur pour défaut de remploye des deniers procédans d'un remboursement de rente en capital de mil florins provenans de la parchon de ses enfans. Fait en halle le vingt deux novembre mil sept cens quarante cinq. Signé H. F. Leroy.

Il est ainsy. Par ordonnance : P. J. Ballenghien.

En marge, on lit : Autorisation du 17 7^{bre} de payer du sieur de Scherbourg 40 florins provisionnellement et règlement du 22 9^{bre} 1745 pour la curatelle de M. *Scherer* où il est dit qu'on doit païer *M. Scherer de le Prée*, les demoiselles ses sœurs, sur le pied de 80 florins par an, pour la nourriture de chaque enfant pour le tems qu'ils ont été à leur charge et donner le surplus à M. *Scherer de Scherbourg* de mois en mois.

Archives communales de Lille. — Comptes de curatelles, n° 7313.

1746. — *Curatelle de Roland-Joseph Schérer de Scherbourg.*

A Messieurs, Messieurs les Mayeur et Eschevins
de la Ville de Lille.

Supplie très humblement *Pierre Charles Joseph Scherer*, fils de *Rolland Joseph*, sieur de Scherbourg, disant que son dit père refu-

sant de le recevoir chez lui et luy fournir ses allimens et entretient quoy qu'il y soit tenu de droit, le suppliant qui ne sçait s'il a des tuteurs ou non se trouve obligé d'avoir recours à vous, Messieurs, pour qu'il vous plaise en l'autorisant d'être en jugement contre son dit père, ordonner à ce dernier de le recevoir chez lui et de luy fournir ses alliment et entretient nécessaire à sa vie, si mieux il n'aime luy payer une pension juste et raisonnable et proportionné à sa condition, ce faisant, etc. — Signé : Pierre Charles Joseph SCHERER et GÉRARD.

APPOSTILLE

Soit communiqué au curateur du sieur *de Scherbourg* pour y dire à la prochaine audience. Fait en halle le dix octobre mil sept cens quarante six. Signé H. F. LEROY.

Vu l'avis dudit curateur, nous ordonnons aux parties de comparoitre par devant commissaire de la Cour à l'intervention dudit sieur *Rolland Joseph Scherbourg* que procurera ledit curateur pour être ouyes sur ce qu'il leur sera proposé d'office. Fait ce sept novembre mil sept cens quarante six. Signé, P. Ig. RINGUIER.

Jour préfigé à l'effet requis à demain huit du présent mois dix heures du matin. Fait ce sept de novembre mil sept cens quarante six. Signé, P. Ig. RINGUIER.

L'an mil sept cens quarante six le sept de novembre, à la requête du sieur *Pierre Charles Joseph Scherer*, je, sergeant royal de la prévosté de cette ville de Lille, soussigné, ay signifié et délivré copie de la requête et appostille cy-dessus au sieur *Schérer de Scherbourg* en son domicile parlant à un de ses enfans luy ayant donné assignation à comparoitre aux jour, lieu et heures repris en la préfixion de jour cy-dessus et laissé copie de mon exploit. Signé, J. B. LE SUR.

Vue la présente requête, la rescription du curateur du sieur *de Scherbourg*, père du suppliant, ouy verballement ledit suppliant et ledit sieur son père dans la comparution en exécution de notre ordonnance cy-dessus du sept de ce mois, rapport fait, nous avons autorisé et autorisons ledit curateur de payer au sieur Dehas, prestre, la pension qui luy est du pour nouriture du suppliant jusqu'à ce jour et de continuer à payer audit suppliant pour ses nouritures et entretient quarante escus par année par provision, si mieux n'aime ledit sieur de Scherbourg nourrir et entretenir son dit fils chez luy avec ses autres enfans. Fait en halle, le vingt huit novembre mil sept cens quarante six. Signé, H. F. LEROY.

Archives communales de Lille. — Comptes de curatelles, n° 7313.

1753. — *Curatelle de Roland-Joseph Schérer de Scherbourg.*

A Messieurs, Messieurs du Magistrat de la Ville de Lille.

Supplie très humblement Pierre François De Fort, curateur judicairement commis aux biens de Monsieur *Scherer de Scherbourg*, disant que mon dit sieur *de Scherbourg* demeurant ci-devant à Aumale et actuellement au village de Ronchin où il a formé le dessein de fixer son habitation dans un manoir qui a été brûlé en 1741 et d'y occuper un jardin potager faisant en tout six cens de terre qui lui appartiennent, le suppliant sent qu'il seroit plus avantageux audit sieur de Scherbourg de demeurer à Ronchin sur son bien où il a ses légumes et le vivre à meilleur marché que de louer une maison en ville qui ne pourroit guèrres lui couter moins de cent vingt florins par an à cause de la chereté des loïers ; mais comme ce manoir ne consiste qu'en une pièce, chambre, grenier et cave, qu'étant chargé de quatre enfans il est trop étroitement logé, le supliant expose que se servant du clos dudit manoir, on pourroit exhausser le mur et y construire une seconde pièce avec une chambre au-dessus, sans qu'il en coûtat beaucoup, ce qui le logeroit cependant plus commodement, si vous aviez la bonté d'en accorder la permission, à ces causes le suppliant à recours à vous, Messieurs, pour qu'il vous plaise l'autoriser de faire ériger ce batiment suivant le toisé ci-joint qui a été fait très exactement ; ainsi on n'a pas lieu de croire que la dépense sera plus forte, elle montera à 400 florins ou environ et ne dérangera aucunement ledit sieur *de Scherbourg* dans la circonstance que le suppliant a retenu et conservé deux cens cinquante florins pour y subvenir. D'ailleurs les ouvriers consentent qu'on leur paye la moitié de cette dépense cette année et le parfait payement l'année prochaine et le suppliant vous en sera très obligé. De Fort.

En marge est écrit : Veue la présente requête, ouïs les plus proches parens du sieur *de Scherbourg*, nous authorisons le suppliant de faire l'augmentation des édifices mentionnée dans la présente requête, pourveu qu'il n'excède point la dépense du devis joint et paraphé, fait en halle le 10 juillet 1753. H. F. Leroy.

Archives communales de Lille. — Compte de curatelles, n° 7341.

VAN DER CRUISSE

ARMES : *d'azur à la croix ancrée et alaisée d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles à cinq rais du même.*

Cette famille, dont le nom ancien était ***Van den Cruisse***, est originaire de Menin ; Goethals en a donné la généalogie que nous complétons à partir de l'époque où les Van der Cruisse s'établirent à Lille. Cet auteur remonte la filiation jusqu'à François Van den Cruisse, vivant au commencement du XVI^e^ siècle ; nous ferons remarquer qu'il indique successivement comme bourgmestres de Menin : Roger, Gilbert et Michel Van der Cruisse, alors qu'aucun d'eux ne figure dans la liste des magistrats de cette ville dressée par M. Rembry Barth au tome premier de son ***Histoire de Menin***.

I. — ***Michel*** VAN DER CRUISSE, fils de ***Gilbert*** et de Wilhelmine ***Courten***, mort le 25 décembre 1641, épousa : 1° le 2 février 1602 (d'après Goethals), Louise ***de Braye*** ; 2° Catherine ***Nutten***, fille de Pierre et de Catherine ***Rousseau***, morte à Lille le 3 novembre 1662 ; il fut inhumé dans l'église de Menin et laissa du second lit plusieurs enfants, parmi lesquels :

II. — ***Michel*** VAN DER CRUISSE, né à Menin vers 1633, bourgeois de Lille par achat du 7 novembre 1659, marchand, mort à Lille le 15 juillet 1707, épousa à Saint-Étienne, le 29 janvier 1668, Marie ***de Lobel***, fille d'Antoine et de Marie ***Boudifflart***, baptisée dans cette église le 11 novembre 1640, décédée à Lille le 4 novembre 1704 ; d'où :

1. — *Michel*, s^r^ de la Taillandrie (du chef de sa mère), né le 13 mars 1669, licencié ès lois, conseiller référendaire près le Parlement de Flandre, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1708, décédé le 12 juin 1747 et inhumé dans la chapelle Sainte-Barbe à Saint-Étienne ; marié à Sainte Catherine, le 23 juillet 1708, avec Marie-Jeanne *Cardon*, fille de Philippe, s^r^ du Bourg, et de Marie-Jeanne

Fruict, baptisée à Saint-Étienne le 15 mai 1670, enterrée dans cette église le 15 juin 1741 ; sans enfants.

2. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 8 octobre 1670.

3. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 7 août 1672.

4. — *Hugues*, qui suit, III.

5. — *Marie-Catherine-Cicercule*, baptisée à Saint-Étienne le 13 juillet 1675.

6. — *Catherine-Cicercule*, baptisée à Saint-Étienne le 19 novembre 1676, décédée célibataire paroisse Sainte-Catherine le 19 octobre 1728.

7. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 2 novembre 1678, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1703, connétable des arbalétriers, décédé paroisse Saint-Étienne le 3 octobre 1719, allié à Saint-Étienne, le 9 janvier 1703, à Marguerite *de Surmont*, fille d'Antoine et de Marie-Marguerite *Noiret*, née en janvier 1683, décédée paroisse Saint-Étienne le 12 novembre 1764; sans postérité [1].

8. — *Louis-Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 7 juillet 1680.

9. — *Antoine-Michel*, s[r] de Lamotte, Waziers, Wervick, baptisé à Saint-Étienne le 29 septembre 1683, conseiller-secrétaire du Roi par lettres données à Paris le 10 décembre 1728, décédé célibataire paroisse Saint-André le 16 juillet 1762 [2].

III. — *Hugues* VAN DER CRUISSE, s[r] de la Maquellerie, baptisé à Saint-Maurice le 6 mars 1674, d'abord créé chanoine de Saint-Pierre par le prévôt Bochart de Champigny en 1697, puis marchand, bourgeois de Lille par relief du 26 février 1711, échevin de cette ville de 1710 à 1731, décédé paroisse Saint-Maurice le 13 janvier 1731 ; épousa à Saint-Étienne, le 9 juillet 1710, Antoinette-Angélique *Vanacker*, fille de Philippe et d'Hélène *Herman*, baptisée à Saint-Étienne le 27 octobre 1684, morte le 27 mai 1767 ; d'où :

1. — *Arnould-Hugues-Joseph*, qui suit, IV.

2. — *Julie-Joseph*, dame de la Motte, Formeselle, baptisée à La Madeleine le 10 août 1710, décédée célibataire paroisse Saint-André le 18 septembre 1775.

IV. — *Arnould-Hugues-Joseph* VAN DER CRUISSE, s[r] de Waziers, baptisé à La Madeleine le 21 février 1712, bourgeois de Lille par

1. Contrairement à ce que nous avons dit dans la première partie, page 169.

2. Son portrait se trouve aux Hospices de Lille.

relief du 16 février 1742, nommé conseiller secrétaire du Roi par lettres données à Paris le 4 août 1741 et convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 3 octobre 1761, mort à Lille le 21 avril 1793 ; épousa à Saint-Pierre, le 19 novembre 1741, Michelle-Albertine *Imbert*, dame de Warenghien, fille d'Albert, écuyer, s[r] de Senéchal, et de Marie-Anne *Taviel*, née en 1715, morte le 16 janvier 1782 ; d'où :

1. — *Angélique-Albertine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 20 août 1742, mariée à Saint-Étienne, le 2 décembre 1765, avec Jacques-Louis *Gillès*, écuyer, fils de Philippe, s[r] de Maquedorne, et de Marie-*Van der Hooch*, né à Amsterdam le 30 décembre 1728, veuf de Gertrude-Marie *Roest*, bourgeois de Lille par achat du 5 décembre 1766 ; chevalier du Saint-Empire, mort à Paris le 21 mai 1783 et enterré à Saint-Gervais ; dont postérité.

2. — *Michelle-Anne-Joséphine*, baptisée à Saint-Pierre le 17 février 1744, décédée paroisse Saint-Étienne le 4 octobre 1791.

3. — *Michel-Hugues-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 27 juillet 1745, mort à Paris le 26 septembre 1765.

4. — *Arnould-Philippe-Joseph*, qui suit, V.

V. — *Arnould-Philippe-Joseph* Van der Cruisse, écuyer, s[r] de Waziers, baptisé à Sainte-Catherine le 5 juin 1749, bourgeois de Lille par relief du 15 février 1781, échevin de cette ville, élu conseiller municipal le 26 janvier 1790, démissionnaire le 11 novembre suivant, mort le 11 juin 1825 ; épousa à Anvers, le 5 décembre 1780, Marie-Isabelle-Aldegonde-Joseph *Borrekens*, fille de Jean-Charles-Joseph, écuyer, et d'Isabelle-Marie-Aldegonde *Goubau*, née le 2 décembre 1758, morte à Lille le 2 janvier 1836 ; dont :

1. — *Arnould-Albert-Joseph*, baptisé à Saint-André le 16 janvier 1782, mort à Paris le 25 décembre 1853 et enterré à Esquermes.

2. — *Charles-Michel-Hugues-Joseph*, qui suit, VI.

3. — *Louis-Michel-Joseph*, baptisé à Saint-André le 8 mars 1787, y décédé le 12 mars 1788.

VI. — *Charles-Michel-Hugues-Joseph* Vandercruisse de Waziers, écuyer, baptisé à Saint-André le 7 mars 1785, mort le 14 mars 1862, épousa à Lille, le 5 juillet 1813, Adélaïde-Sophie *Le Mesre du Bruisle*, fille d'Augustin-Joseph et de Jeanne-Marie *de Fourmestraux*, née à Ypres le 7 octobre 1792, décédée le 13 avril 1872 ; dont :

1. — *Marie-Aldegonde-Joseph*, née à Lille le 30 octobre 1814, morte à Brumetz le 10 décembre 1884, mariée à Lille, le 25 septembre 1839, avec Anatole-Louis-Joachim-Joseph, vicomte *de Melun*, fils d'Anne-Joachim-François et d'Amélie *de Faure*, né à Brumetz le 24 septembre 1807, mort le 15 janvier 1888; dont postérité.

2. — *Mélanie-Joseph-Marie*, née à Lille le 28 septembre 1816, y décédée le 12 mai 1906, alliée dans cette ville, le 26 avril 1837, à Louis-Dominique-Arthur *de Lencquesaing*, fils de Louis-Dominique-Joseph et de Reine-Ferdinande-Eugénie *de Lencquesaing*, né à Aire-sur-la-Lys le 20 avril 1809, mort à Lille le 24 janvier 1887; dont postérité.

3. — *Céline-Marie-Isabelle-Joseph*, née à Lille le 6 février 1818, morte à Nielles le 30 octobre 1886, mariée à Lille, le 7 août 1839, avec Pierre-Auguste *Moullart de Vilmarest*, fils de Louis-Antoine-Augustin, baron de Torcy, et de Marie-Charlotte-Félicité *de Sart*, né à Conchil-le-Temple le 9 juin 1807, décédé à Nielles le 26 août 1899; dont postérité.

4. — *Arnould-Joseph-Marie-Louis*, qui suit, VII.

5. — *Alexandrine-Joseph-Marie*, née à Lille le 20 août 1823, y décédée le 21 juin 1903, alliée dans cette ville, le 11 mai 1846, à Yves-Maurice-Charles-Sylvain *du Hays*, fils de Charles-Jacques-Joseph-Marie et de Maximilienne-Élisabeth-Ghislaine-Emmanuelle *de Louverval*, né à Arras le 23 décembre 1820; dont postérité.

6. — *Christine-Joseph-Marie*, née à Paris le 23 juillet 1828, morte le 1er février 1844.

VII. — *Arnould-Joseph-Marie-Louis* VAN DER CRUISSE DE WAZIERS, camérier de S. S. Pie IX, chevalier de l'ordre d'Isabelle la catholique, comte romain, né à Lille le 10 mai 1820, mort à Lignières-hors-Foucaucourt (Somme) le 16 mai 1907, épousa audit lieu, le 5 décembre 1866, Marie-Stéphanie-Léontine *du Passage*, fille de Casimir-Marie-Louis et de Claudine-Eulalie *de Riencourt*, née à Lignières le 21 mai 1841; dont:

1. — *Pierre-Michel-Joseph*, qui suit, VIII.

2. — *Marie-Thérèse-Claire-Adèle-Joseph*, née à Lille le 10 mars 1870, alliée à Lignières, le 6 mai 1890, à Adrien-François-Marie *de Hauteclocque*, fils de Gustave-François-Marie-Joseph et de Marie-Henriette *de Morgan Frondeville*, né à Amiens le 29 janvier 1864, maire de Belloy-Saint-Léonard; dont postérité.

VIII. — *Pierre-Michel-Joseph* VAN DER CRUISSE DE WAZIERS, né à Lille le 4 mars 1868, épousa à Versailles, le 28 avril 1898, Dona-

tienne-Françoise-Joséphine *de Sesmaisons*, fille de Florian-Jean-Louis-Marie, général de brigade, et de Marie-Jeanne-Marguerite *Prévost Sansac de Touchimbert*, née à Saumur le 11 mars 1877 ; d'où :

1. — *Marie*, née à Paris le 6 février 1899.
2. — *François*.
3 — *Anne*, née le 1er juin 1904.

VOLANT

ARMES : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux demi-vols d'argent et en pointe d'un trèfle du même.*

I. — *Antoine* VOLANT, marié à Antoinette *Faignart*, fut père de :

II. — *Simon* VOLANT, né à Linselles, doyen du métier des maîtres maçons de Lille de 1592 à 1638, bourgeois de cette ville par achat du 6 février 1626, allié à Marguerite *Martin*, puis à Barbe *Dubus*, enfin à Marguerite *Lefebvre* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Pasquier*, qui suit, III.

2. — *Jean*, qui suivra, III bis.

3. — *Pierre*, maçon, marié à Sainte-Catherine, le 8 août 1624, avec Jeanne *Donze*, dont il eut :

a. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 25 novembre 1624 (*sic*).

b. — *Pasquier*, baptisé à Sainte-Catherine le 25 septembre 1627.

c. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 31 janvier 1629.

d. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 juin 1634.

e. — *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 décembre 1636.

f. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 août 1639.

4. — *Jeanne*.

5. — Du troisième lit : *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 décembre 1633

6. — *Antoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 novembre 1635.

7 — *Marguerite-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 octobre 1637.

8. — *Jacqueline*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 décembre 1640.

III. — *Pasquier* VOLANT, maître maçon, eut d'Isabelle *Le Plat* un fils illégitime : *Simon*, baptisé à Saint-Pierre le 21 novembre 1615 ; il épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 17 janvier 1617, Marie *Havet*, fille de Balthazar, baptisée dans cette église le 2 septembre 1592 ; 2° à Saint-Maurice, le 9 mai 1631, Catherine *Lemesre* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Marie,* baptisée à Sainte-Catherine le 16 novembre 1617.

2. — *Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 novembre 1620.

3. — *Pasquier*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 février 1624, allié dans cette église, le 17 février 1643, à Louise *Lombart*, dont il eut :

a. — *Marie-Louise*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 mars 1644

b. — *Gilles*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 août 1646.

c. — *François-Bernard*, baptisé à Saint-Étienne le 19 janvier 1649.

d. — *Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 28 juin 1654.

e. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 21 février 1657.

4. — *Ambroise*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 février 1627.

5. — *Louis*, baptisé à Sainte-Catherine le 13 février 1629.

6. — Du second lit : *François*, baptisé à Sainte-Catherine le 10 novembre 1631, maître-maçon, décédé paroisse Saint-Maurice le 4 novembre 1695.

7 — *Balthazar*, baptisé à Sainte-Catherine le 13 septembre 1632.

8. — *Albert*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 septembre 1633.

9. — *Louis*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 juillet 1635, marié dans cette église, le 9 mai 1659, avec Françoise *Senescal*, fille de Pierre, teinturier, et de Jacqueline *Wilemande*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mai 1617 ; d'où :

a. — *Louise*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 avril 1660.

b. — *Calixte*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 octobre 1661.

10. — *Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 4 janvier 1637, vivant en 1657.

11. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 septembre 1638.

12. — *Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 11 mai 1641.

III bis. — *Jean* VOLANT, maître maçon en 1604, s'allia : 1° à Saint-Étienne, le 28 août 1602, à Marie *Lauriez* ; 2° à Saint-Maurice, le 2 mai 1621, à Jeanne *Proniez* ; il eut :

1. — Du premier lit : *Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 11 juillet 1604.

2. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 3 mai 1606.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 19 octobre 1609.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 25 mars 1611.

5. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 13 octobre 1613.

6. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 10 janvier 1616.

7. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 30 juin 1617.
8. — Du second lit : *Simon*, qui suit, IV.
9. — *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 5 septembre 1624.
10. — *Roch*, baptisé à La Madeleine le 14 décembre 1625.
11. — *Jeanne*, baptisée à La Madeleine le 30 janvier 1627.
12. — *Guillaume*, jumeau de la précédente.
13. — *François*, baptisé à La Madeleine le 13 janvier 1628.
14 — *Antoine-Gilles*, baptisé à La Madeleine le 6 juin 1629.
15. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 10 novembre 1630.
16. — *Isabelle-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 24 octobre 1634.
17. — *Mathieu*, baptisé à Saint-Maurice le 16 janvier 1636.

IV. — *Simon* VOLANT, baptisé à Saint-Maurice le 1er février 1623, doyen des maîtres maçons à Lille depuis 1648, bourgeois de cette ville par achat du 8 mai 1671, architecte du Roi, acheta vers 1685 la seigneurie de La Cessoye à Lambersart, fut anobli par lettres données à Versailles en mai 1685, devint trésorier et argentier de Lille [1], et mourut paroisse Saint-André le 30 mai 1696 ; ses lettres d'anoblissement, que nous donnons plus loin, énumèrent les divers travaux qu'il exécuta. Il épousa : 1° Marie *Villain*, fille d'André, née à Tournai ; 2° à Sainte-Catherine, le 8 juillet 1681, Marguerite-Félicité *Haccou* [2], fille de Pierre et de Marie *Delobel*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 mai 1652 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Jean-François*, qui fit son chef-d'œuvre comme maître-maçon le 12 juin 1656, mourut célibataire paroisse Sainte-Catherine le 12 novembre 1677 et fut enterré dans l'église.

2. — *Jean*, écuyer, sr des Werquins, bourgeois de Lille par achat du 1er décembre 1690, créé chevalier par lettres données à Versailles en juillet 1699, architecte du Roi, argentier de Lille par provision du 7 mai 1711 [3], décédé paroisse Saint-André le 20 septembre 1729, marié à La Madeleine le 27 mai 1694, avec Anne-Robertine *Mairesse* [4], décédée paroisse Saint-André le 25 janvier 1722 ; d'où :

---

1. Cette nomination fut mal accueillie ; on trouve aux cartons d'affaires générales, n° 493, f° 17, plusieurs pièces du magistrat démontrant que Simon Volant ne peut être trésorier parce qu'il n'était pas bourgeois de trois ans (23 juin 1670).

2. HACCOU : *de gueules à la croix de vair.*

3. Il fut envoyé au Siam comme ingénieur, mais une révolution l'obligea à revenir en France ; il a écrit une *Histoire de la révolution de Siam arrivée en l'année 1688.* (Lille. Joseph Malte, 1681, in-18).

4. MAIRESSE : *de gueules à un vaisseau d'or voguant sur une mer d'argent.*

a. — *Marie-Anne-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 26 mai 1698, y décédée le 3 février 1699.

3. — *Nicole*, mariée à Sainte-Catherine le 11 février 1676, avec Félix *Porrata*, fils de Jean-Baptiste et de Marie *Caillet*, baptisé à Saint-Étienne le 20 novembre 1636, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1677, mort à Rome avant 1723 ; elle mourut paroisse Saint-Pierre le 12 mai 1731 et laissa postérité.

4. — *Marie-Catherine*, décédée paroisse Saint-André le 31 janvier 1706. alliée à Sainte-Catherine, le 12 août 1679, à Charles Guy *de Valori*, fils de Charles, s^r^ de la Motte, et de Catherine *Le Lièvre*, capitaine à la suite du régiment de Normandie, brigadier des armées du Roi en 1702, maréchal de camp en 1708, lieutenant général en 1710, commandant de l'ordre de Saint-Louis en 1714, grand-croix en 1722, mort en 1734 ; dont postérité.

5. — *Marie-Jeanne*, mariée à Sainte-Catherine le 18 novembre 1682, avec Joseph *de Manissy*, major du régiment de Dampierre.

6. — Du second lit : *Marie-Simone-Louise*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 novembre 1684, alliée à Saint-André, le 7 mai 1705, à Jacques-Henri *de Valori*, frère de Charles-Guy, capitaine au régiment de Saint-Vallier, tué à la défense de Tournai en 1709 ; dont postérité.

7. — *Marguerite-Césarine*, baptisée à Sainte-Catherine le 18 février 1686, mariée à Saint-André le 20 avril 1712, avec Alexandre-Bernard-Ignace *Le Camus de Benteghem*, trésorier général de la châtellenie de Courtrai ; dont postérité.

8. — *Catherine-Alexandrine-Julie*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 janvier 1687.

9. — *Constance-Félicité*, baptisée à Saint-André le 29 mars 1689.

10. — *Marie-Madeleine-Angélique*, baptisée à Saint-André le 12 juillet 1690.

11. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-André le 6 mars 1695.

Le manque des registres d'état-civil de la paroisse Saint-Sauveur ne nous a pas permis de rattacher la branche suivante :

I. — *François* VOLANT, allié à Jeanne-Marguerite *Flinoye*, décédé entre 1690 et 1696, fut père de :

1. — *Simon-Pierre*, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 3 mars 1690, allié à Marie-Jeanne *Dubocque* ; d'où :

a. — *Marie-Marguerite*, décédée paroisse Saint-Sauveur le 19 janvier 1694.

2. — *Hubert-François*, né à Lille, dont il acheta la bourgeoisie

le 3 février 1696, allié à Saint-Sauveur, le 17 janvier 1696, à Marie-Madeleine *Grandel*, fille de Louis et de Françoise *Le Roy*, baptisée à Saint-Maurice le 14 août 1668 ; d'où :

a. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 5 décembre 1696, y décédée le 12 janvier 1697.

b. — *Louis-François*, baptisé à Saint-Sauveur le 8 décembre 1698, bailli et receveur, décédé paroisse Saint-André le 8 mars 1767 et inhumé dans cette église, allié à Saint-Étienne, le 19 mars 1736, à Marie-Thérèse-Ursule *Carbon*, fille de François-Joseph et de Marie-Joseph *Montreul*, baptisée à Saint-Étienne le 21 octobre 1699, morte paroisse Saint-Sauveur le 1er juillet 1762 ; d'où :

aa. — *Marie-Thérèse-Philippine-Rosalie*, baptisée à Saint-Étienne le 9 août 1737, morte paroisse Saint-Maurice le 7 décembre 1751.

bb. — *Hubert-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 18 janvier 1741, y décédé le 8 juin 1743.

c. — *Marie-Angélique-Rosalie*, baptisée à Saint-Sauveur le 4 mars 1700.

d. — *Pierre-Simon*, baptisé à Saint-Sauveur le 25 septembre 1701, maître filtier, décédé paroisse Sainte-Catherine le 22 août 1738, et enterré vis-à-vis la chapelle Notre-Dame de Paix.

NON RATTACHÉS

Pasquier VOLANT, religieux minime, qui célébra les mariages de Jean avec Dᵉˡˡᵉ ***Mairesse***, et de Marie-Simone-Louise avec Jacques-Henri ***de Valory***, en 1694 et 1705.

Marie-Anne VOLANT, née vers 1675, novice à Marquette le 17 février 1692, professe le 1er mars 1693.

1685, mai. — *Lettres d'anoblissement pour Simon Volant, ingénieur de la Ville de Lille.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Comme il n'y a rien qui excite d'avantage les hommes à la vertu que les récompenses d'honneurs qui passent à leur postérité, Nous nous sommes toujours appliqué avec beaucoup de soin à l'exemple des Roys nos prédécesseurs à reconnoistre par de pareils bienfaits et par des marques singulières de nostre

estime ceux de nos sujets qui par de longs et recommandables services se sont signalés et distingués du commun, afin d'obliger les autres par ces tesmoignages de nostre bienveillance à suivre leur exemple et à les imiter. Et ayants une connoissance particulière des bons, fidelles et utiles services que nostre cher et bien amé *Simon Volant*, natif de nostre ville de Lille en Flandres, nous a rendus en qualité de l'un de nos ingénieurs ordinaires tant de nos armées que dans nos places depuis l'année 1667 que ladite ville de Lille auroit esté réduite en nostre obéissance, ayant en la mesme année 1667, par ses avis et conseils fait construire la citadelle de ladite ville de Lille, des travaux de laquelle nous luy aurions confié la conduite et dont le succès auroit réussy contre toute attente à cause des grandes difficultés qui s'y rencontrent. Que s'estant trouvé aux sièges de Vallenciennes, d'Ypre et de Gand et aïant esté appelé dans les conseils de guerre qui y auroient esté tenus pour l'attaque desdites places, ses avis auroient esté écoutés si favorables qu'ils n'auroient pas peu contribués aux prises desdites villes : ce qui nous auroit conviés de luy donner nos ordres pour aller en divers temps visitter les villes et places de Douay, fort de l'Escarpe, Oudenarde, Halle, les citadelles de Tournay et d'Arras et Ypre dans lesquelles il y auroit establis les deffauts qui y avoient esté faits par les ingénieurs qui en avoient eu la conduite. Que luy ayant confié la direction des fortifications de Menin, il y auroit donné des marques de sa capacité y aïant plus heureusement réussy que l'on ne l'avoit espéré, attendu les grandes difficultés qu'on avoit de tout temps trouvées pour fortifier ladite place. L'on auroit aussy suivant ses avis joint la rivière de Scarpe à celle de la Deulle, ce qui rend le commerce plus aisé et est cause qui se fait avec moins de frais. Et luy ayant pareillement donné nos ordres durant les dernières guerres pour aller occuper et fortifier plusieurs postes qui estoient d'une grande utilité à nostre service, il les auroit exécutées à nostre entière satisfaction, et qu'enfin aïant esté consulté à l'occasion de l'entreprise de l'acqueduc que nous faisons faire pour conduire la rivière d'Eure en nostre chasteau de Versailles, les advis qu'il a donné sur ce sujet ont esté receus et approuvés comme nécessaires pour le succès d'un si grand dessein. Et désirant tesmoigner audit Sieur *Volant* la satisfaction que nous avons de ses bons et utiles services et l'en reconnoistre par une marque d'honneur qui passe à la postérité, sçavoir faisons, que pour ces causes et de nostre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royalle, Nous avons ledit Sieur *Volant* annobly et annoblissons et du titre et qualité de noble et gentilhomme décoré et décorons par ces présentes signées de nostre main, voulons et nous

plaist que luy et ses enfans tant masles que femelles, nays et à naistre en loyal mariage, soient tenus, censés et réputés nobles gentilshommes en tous actes et endroits tant en jugement que dehors, et qu'ils puissent porter la qualité d'escuïer et parvenir à tous degrés de chevallerie, acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs, terres et seigneuries de quelques qualités qu'elles soient, sans pour ce estre obligés de nous païer aucune finance pour francfiefs et nouveaux acquests et qu'ils jouissent de tous honneurs, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertés, exemptions et immunités dont jouissent et ont accoutumé de jouir et user les autres nobles de nostre royaume et tout ainsy que si ledit Sieur *Volant* estoit issu de noble et ancienne race, luy permettant et à sa postérité de porter ses armoiries timbrées telles qu'elles seront réglées par le premier héraut de nos armes et telles qu'elles seront cy empreintes ; icelles faire mettre, peindre, graver et insculper dans ses maisons, terres et autres biens à luy apartenans que bon luy semblera, sans que pour ce il soit tenu de Nous païer, ny à nos successeurs Roys aucune finance, ny indemnité, dont, à quelque somme qu'elles se puissent monter, nous l'avons deschargé et deschargeons et en tant que besoin est ou seroit luy en avons fait et faisons don par cesdites présentes. A la charge toutefois de vivre noblement et de ne faire aucun acte dérogeant à ladite qualité de noble. Si donnons en mandement à nos amés et féaulx les gens tenans nostre Conseil supérieur de Tournay, Chambre de nos Comptes à Lille et tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouïr et user plainement, paisiblement et perpétuellement ledit Sieur *Volant*, ses enfans, postérité et lignée nays et à naistre en loyal mariage, cessans et faisans cesser tous troubles, et empeschemens quelconques, non obstant tous édits, déclarations, règlemens, ordonnances, arrests, lettres et autres choses à ce contraires, ausquelles et aux dérogatoires des derogatoires y contenues Nous avons dérogé et dérogeons pour ce regard seulement par cesdites présentes sans tirer à conséquence : Car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit une chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre séel à ces dites présentes. Sauf en autre chose nostre droit et l'autruy en toutes. Donné en nostre chasteau de Versailles, au mois de may, l'an de grâce mil six cent quatre-vingt-cinq, et de nostre règne le quarante-deuxiesme. Signé : Louis, et plus bas, par le Roy : Le Tellier ; et à costé est escrit : Visa : Le Tellier, pour annoblissement, signé : Le Tellier, et scellé d'un grand sceau de cire verte pendant en lacs de soye rouge et verte. Et à l'autre costé est encore escrit : Leues et enregistrées au

greffe du Conseil souverain de Tournay, ouy et ce consentant le Procureur général du Roy pour estre exécutées selon leur forme et teneur suivant l'arrest du dix sept may 1685, tesmoin, signé : Sourdeau ; et à costé est encore escrit : Enregistré en la Chambre des Comptes du Roy à Lille en Flandres, au folio 125 du 78e Registre des Chartes, le 19 may 1685, signé : Godefroy.

Déclaration des armoiries accordées audit Sieur Vollant.

Ayant plû au Roy de permettre par lettres de noblesse accordées par Sa Majesté au sieur *Simon Vollant*, données à Versailles, au mois de may de cet an, de porter et à sa postérité ses armoiries timbrées telles qu'elles seront réglées par le premier héraut des armes de Sa Majesté et emprintes esdites lettres, et les faire mettre, peindre, graver et insculper dans ses maisons, terres et autres biens à luy appartenans que bon luy semblera, comme est plus amplement énoncé esdittes lettres, ledit Sieur *Vollant* ne trouvant d'héraut d'armes en ces Pays icy pour les régler, s'est adressé à nous conseiller du Roy et son procureur général au Conseil supérieur de Tournay à son deffaut et nous présenté les armes cy dessus marquées et blasonnées pour les pouvoir inserrer esdites lettres de noblesse et les faire en après enregistrer en la Chambre des Comptes à Lille et ailleurs, Nous, sous le bon plaisir de Sa Majesté et jusques à ce qu'autrement soit ordonné, n'empeschons point que ledit Sieur *Vollant* puisse user et porter lesdites armoiries. Sauf les droits d'autruy. Fait à Tournay, le 6e juillet 1685.

Signé : J. de la Hamayde.

Archives du Nord. — Chambre des Comptes de Lille. — Art. B. 1673 : 78e Registre des Chartes, f° 124 v° et 125 r°, portant les armoiries en couleurs dudit Sr Vollant.

1699, juillet. — *Lettres de chevalier pour Jean Volant, sieur Desverquains.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Nous reconnaissons tous les jours avec beaucoup de satisfaction que rien n'excite nos sujets à nous servir avec plus de zèle et de fidélité que les marques d'honneur que nous attachons à leurs familles, par ce que, par l'avantage qu'ils ont d'estre distingués des autres, ils se portent avec plus de générosité à ne pas se rendre indigne de cet honneur. C'est pourquoy, désirant à l'exemple des roys nos prédécesseurs nous servir de ce mesme moyen et

départir ces grâces sur ceux de nos sujets qui les ont bien mérités de nous et du public, et estant bien informé des bons et fidèles services qui nous ont esté rendus par nostre cher et bien amé *Jean Volant*, escuïer, sieur Desverquains, nostre conseiller, grand trésorier de la ville de Lille, fils de nostre chier et bien amé *Simon Volant*, natif de nostre ville de Lille, que nous avons annobly par nos lettres du mois de may 1685, en considération des services qu'il nous a rendus en qualité de l'un de nos ingénieurs ordinaires depuis l'année 1667, que ladite ville de Lille auroit esté réduite à nostre obéissance, ayans par ses avis et conseils fait construire la citadelle de ladite ville de Lille, des travaux de laquelle nous luy avions confiés la conduite, de ceux qu'il nous a rendus aux sièges de Valenciennes, d'Ypres et de Gand et des avis qu'il nous a donnés après la visite qu'il a faite par nos ordres de nos places de Douay, fort d'Escarpe, d'Arras et d'Ypres, pour en rectifier et augmenter les fortifications et à la direction de celles de Menin, à la construction desquelles il nous a donné des marques de sa capacité et de son zèle, lequel sieur *Desverquains* à l'imitation de son dict défunct père nous a servi dès l'année 1679 en qualité de l'un de nos ingénieurs ayant esté employé à la conduite des fortifications de Menin et aux ouvrages du canal de Maintenon, et s'estant trouvé à plusieurs sièges considérables et entre autres à celui de Luxembourg où il a reçu plusieurs blessures en donnant des marques de son courage ; et depuis l'ayant envoyé au royaume de Siam en qualité de nostre ingénieur en chef et de commandant de l'une de nos douze compagnies d'hommes d'armes que nous avons envoyé audit Royaume, il a donné en toutes occasions des preuves de son application, de son expérience et de son zèle pour nostre service, et voulant luy donner des marques de la satisfaction que nous en avons, et sachant que nous ne scaurions luy en donner une qui réponde mieux à ses désirs qu'en l'honorant du nom et titre de chevalier, afin qu'il puisse avoir plus de dignité et exercer la charge de nostre conseiller grand trésorier de la ville de Lille dont il est pourveu, à laquelle il a succédé à feu son père. Sçavoir faisons que pour ces causes et de nostre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons ledit sieur *Volant Desverquains* fait et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes signées de nostre main, pour dudit titre de chevalier, ensemble des droits, honneurs, privilèges, prérogatives, prééminences, franchises et libertés qui y appartiennent jouir, user par ledit sieur Desverquains et par ses enfans et descendants nez et à naistre en loyal mariage, tant en fait de guerre, armées et assemblées qu'en jugement et dehors et partout ailleurs où besoin sera, tout ainsy qu'en jouissent les autres chevaliers

par nous ainsy créés ; voulons et entendons qu'il soit loisible et permis au sieur *Volant Desverquains* et sa postérité de continuer de porter en tous lieux et endroits que bon luy semblera ses anciennes armoiries, sans difficulté, telles qu'elles ont esté cy devant accordées à son dit père et quelles ont esté blasonnées par le premier héraut de nos armes du titre de Montjoy de Saint-Denis, qui sont *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux demy voles d'argent, en pointe d'un trèfle de mesmes*, et suivant lesdites lettres nous l'avons décoré de la marque d'écuïer qui est le timbre de trois quarts d'acier poly, orné et grillé d'or, le bourelet et lambrequins des émaux de l'écu, pour cimier un griffon naissant d'or, lampassé et armé de gueules, les ailes d'argent, et pour suports deux griffons de mesme posés sur une terrasse de sinople, et pour devise : *in mandatis volet nimis*, auxquelles nous lui permettons de mettre une couronne sur le timbre au milieu (*sic*) de bourelet, sans que pour raison dudit titre de chevalier et nostre présente grâce il soit obligé ny ses descendans de nous payer ny à nos successeurs roys aucune finance ny indemnité, de laquelle à quelque somme qu'elle se puisse monter et revenir nous lui faisons don par ces présentes, à condition toutefois de ne rien faire qui déroge audit titre et qualité. Si donnons en mandement à nos amez et féaulx les gens tenans nostre Cour de Parlement de Tournay, gardes de nos Archives de nostre Chambre des Comptes de Lille, président et trésoriers de France au Bureau de nos Finances audit Lille et autres juges qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à faire enregistrer, du contenu en icelles faire jouir ledit *Jean Volant Desverquains* et sa postérité plainement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens contraires. Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre nostre séel à ces dites présentes.

Données à Versailles, au mois de juillet mil six cens quatre-vingt dix neuf, et de nostre règne le cinquante-sept. Estoit signé : Louis. Et y appendoit le séel de Sa Majesté sur cire verte.

Et sur le reply desdites lettres estoit escript : Par le Roy. Le Tellier, et visa : Boucherat.

Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. Art. B. 1677. Supplément des titres nobiliaires, tome III, f° 608. Ces lettres ont été enregistrées au 79e Registre des chartes, f° 22, puis lacérées à la Révolution.

DE WAIGNON

ARMES : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois maillets de sable.*

Étienne DE WAIGNON, écuyer, sommelier de corps de l'empereur Maximilien et son premier huissier d'armes, est le premier membre connu de cette famille. En 1492, avant son élection à l'empire, Maximilien avait insisté pour le faire nommer roi d'armes de la Toison d'or, mais les chevaliers de l'ordre, instruits tardivement des désirs du prince, avaient déjà disposé de la place en faveur du héraut d'armes de Hainaut. Étienne de Waignon vivait encore en 1510 [1].

I. — *Philippe* DE WAIGNON, homme d'armes de la compagnie d'ordonnance de Floris d'Egmont, vivait à Linselles en 1530 ; il eut pour fils :

II. — *Adrien* DE WAIGNON, s[r] de la Marlière à Linselles, servit l'empereur Charles-Quint comme capitaine ; il mourut en 1561, après avoir épousé Catherine *de Villers*, qui lui survécut, et dont il eut [2] :

1. — *Jérôme*.
2. — *Jean*.
3. — *Antoine*, qui suit, III.
4. — *Simon*, s[r] d'Holleville, Frévillers, homme d'armes, puis capitaine au régiment du comte Philippe d'Egmont, allié à N. *Le Cigne*.
5. — *Florent*.

1. TH. LEURIDAN, *Statistique féodale : Le Ferrain*, page 181.

2. Le 16 juin 1622, à la requête de Nicolas Le Josne, écuyer, s[r] de Deviers, fils de Marguerite de Waignon, trois habitantes de Linselles, fort âgées, affirmèrent avoir bien connu Adrien de Waignon, écuyer, s[r] de la Marlière, et demoiselle Catherine Villers, sa femme, ainsi que ses enfants : Jérôme, Jean, Antoine, Simon, Florent et la dite Marguerite, qu'à la mort d'Adrien de Waignon, il y a au plus 61 ans, Catherine de Villers, sa veuve, quitta La Marlière pour aller habiter près de la place, qu'à cette époque, Marguerite était encore à la mamelle, étant âgée d'un an environ. (*Archives de Linselles*, FF. 24, pièce, papier.)

6. — *Marguerite*, née vers 1560, alliée à Jean *Le Josne*; dont postérité.

III. — *Antoine* DE WAIGNON, sr de la Marlière, obtint confirmation de noblesse par lettres des archiducs le 13 avril 1603; ces lettres énumèrent ses états de service comme capitaine de cavalerie; il vivait encore en 1626 et épousa Antoinette *de la Chapelle*, fille de Guillaume, sgr d'Estaimpuis, et de Péronne *L'Hermite*; dont :

1. — *Antoinette*, née vers 1584, vivante en 1594.
2. — *Philippe*, né en 1586 ou 1587, vivant en 1616.
3. — *Marie*, baptisée à Linselles le 16 février 1590.
4. — *Madeleine*, baptisée à Linselles le 24 janvier 1593.
5. — *Guillaume*, qui suit, IV.[1].

IV. — *Guillaume* DE WAIGNON, écuyer, sr de Burge, La Marlière, baptisé à Linselles le 21 août 1594, bourgeois de Lille par achat du 3 juillet 1620, mort avant 1643, épousa Catherine *Le Prévost de Basserode*, fille de Sébastien, écuyer, et de Catherine *de la Grange*, décédée paroisse Saint-Maurice le 25 septembre 1668; d'où :

1. — *François*, écuyer, sr de La Marlière, mort célibataire à Lille le 9 janvier 1691 et enterré à Linselles.
2. — *Philippe-Augustin*, écuyer, sr des Marissons, mort célibataire à Estaimpuis en octobre 1692, et enterré à Linselles, dans la chapelle Notre-Dame, le 27 novembre suivant.
3. — *Guillaume*, qui suit, V.
4. — *Élisabeth*, mariée à Saint-Pierre, le 25 novembre 1669, avec Jean-Baptiste *de Lannoy*, écuyer, sr de Thieffries, fils de Jacques, écuyer, et de Barbe *Annay*, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1670, décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 août 1703; sans enfants.

V. — *Guillaume* DE WAIGNON, sr d'Holleville, la Barbanderie, mort avant 1702, s'allia à Marie-Jeanne *de Hennin*[2]; d'où :

1. — *Marguerite-Isabelle-Robertine*, née vers 1674, décédée paroisse de La Madeleine le 15 mars 1761.
2. — *Philippe-Louise*, qui acheta la bourgeoisie de Lille le 7 décembre 1691.

---

1. Une généalogie du XVIIe siècle que nous avons trouvée dans les archives du château de Prémesques ajoute les enfants suivants : *Jeanne*, alliée à son cousin-germain Philippe *Le Josne*; *Jeanne*, épouse de Philippe *Le Duc*; et *Anne*, mariée à Jean *Pitepan*, sr de Montauban, prévôt de Valenciennes, mort le 11 octobre 1641.

2. DE HENNIN : *d'or à une croix engrelée de gueules, chargée en cœur d'une étoile à six rais d'argent.*

3. — *François-Guillaume*, qui suit, VI.

4. — *Marie-Augustine*, décédée paroisse de La Madeleine le 26 mars 1757, alliée à Sainte-Catherine, le 29 août 1711, à Henri-Philippe *Maloteau*, sr de Millevoye, fils d'Henri, greffier héréditaire du bailliage de Tournai, et de Marguerite *Colbaut*, baptisé à La Madeleine le 2 avril 1653, avocat en Parlement, conseiller au bailliage de Tournai par lettres données à Paris le 8 juin 1693, veuf de Marie-Thérèse *Cambier*, mort à Tournai, paroisse Saint-Brice, le 7 novembre 1737; sans postérité.

5. — *Jeanne-Françoise*, alliée à N. *de Gouffié*.

6. — *Marie-Madeleine*, dominicaine à Lille.

VI. — *François-Guillaume* DE WAIGNON, écuyer, sr de la Marlière, baptisé à Saint-André le 23 octobre 1677, bourgeois de Lille par achat du 6 octobre 1702, échevin et mayeur, administrateur de la Noble-Famille, mort à Linselles le 18 octobre 1760, et enterré à Saint-André de Lille; épousa à Saint-Pierre, le 9 septembre 1702, Marie-Thérèse *Hespel*, fille d'Anselme, écuyer, sr de Flencques, et de Marie *Verdière*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1676, décédée paroisse Saint-André le 28 août 1715; d'où :

1. — *Marie-Thérèse-Henriette*, baptisée à Saint-Pierre le 25 juin 1703, décédée paroisse Saint-André le 6 octobre 1775, célibataire.

2. — *Marie-Jeanne-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 14 janvier 1705, dame de Lowez, décédée paroisse Saint-Pierre à Douai le 27 avril 1762; alliée à Saint-André, le 6 février 1746, à Charles-Louis *de Roisin*, sr de Forest, fils de Baudry-François, baron de Celles, et de Jeanne-Agnès *Delfosse*, baptisé à Saint-Nicaise de Tournai le 22 avril 1698, d'abord chanoine de Notre-Dame de Tournai, puis chevalier d'honneur au Parlement de Flandre par commission du 24 avril 1734, veuf de Marie-Victoire *de Thiennes*, mort le 22 juin 1772 et inhumé à Forest; sans enfants.

3. — *Marie-Augustine*, baptisée à Saint-Pierre le 4 mars 1707; elle eut comme marraine Marie-Angélique de Waignon, dont la parenté n'est pas indiquée.

4. — *Isabelle-Séraphine*, baptisée à Saint-Pierre le 23 août 1709.

Nota. — Il existait à Lille une autre famille WAIGNON, originaire de Bondues, qui s'allia aux *du Bosquiel*, *du Retz*, *Wacrenier*, etc.

Les lettres de confirmation de noblesse accordées par les archiducs manquent : mais nous en trouvons le résumé dans le *Théâtre de la noblesse* de LE ROUX, page 203.

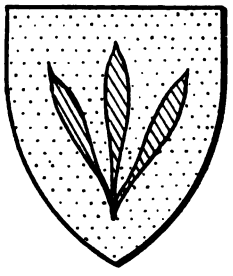

AULENT

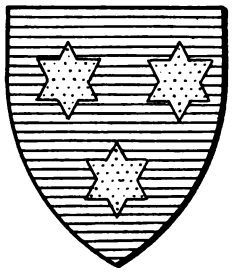

DU BÉRON

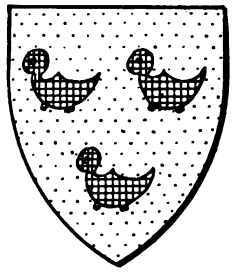

BERTHAULT

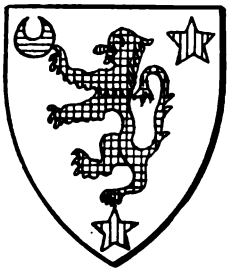

BIDÉ

BRECKVELT

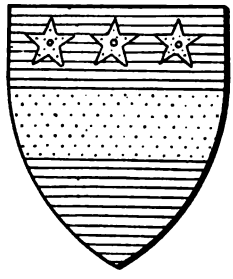

BRIDOUL

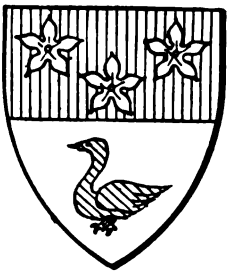

BRIGODE

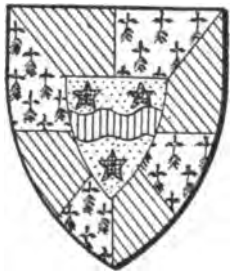

BUISSY

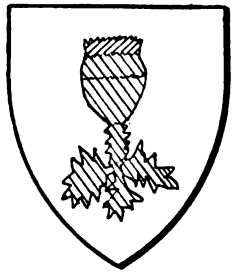

CARDON

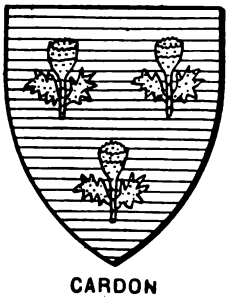

CARDON

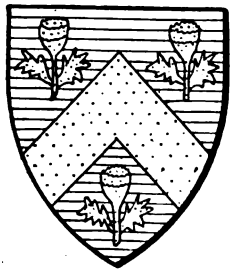

CARDON

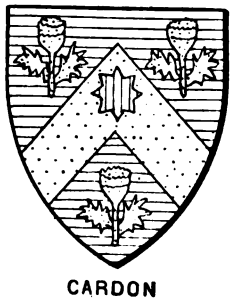

CARDON

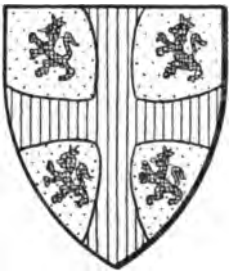

CHALOT

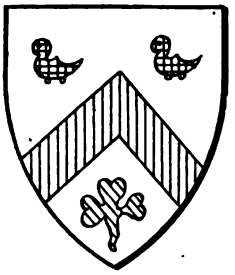

DU CHAMBGE

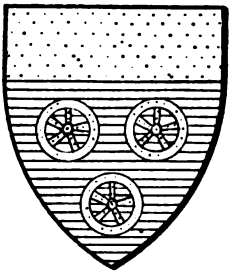

DESBARBIEUX

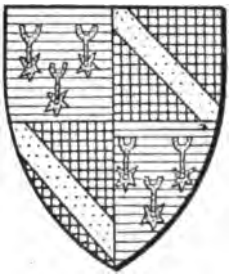

DIEDEMAN

DE FONTAINE

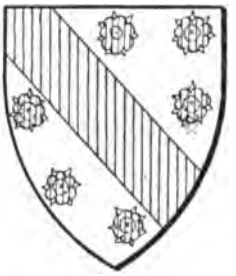

DU FOREST

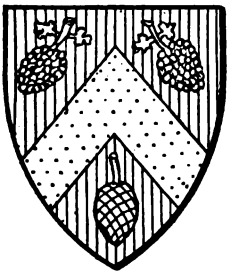

FRANS

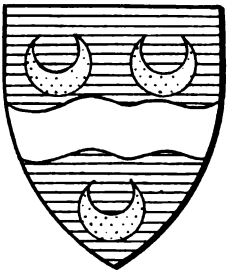

GILLEMAN

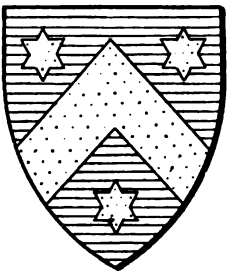

GILLÈS

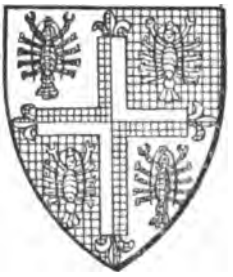

GODEFROOT

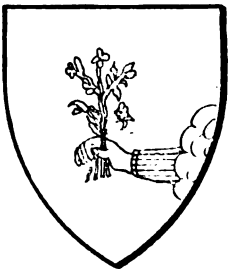

GUIDIN

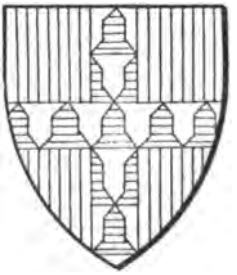

HACCOU

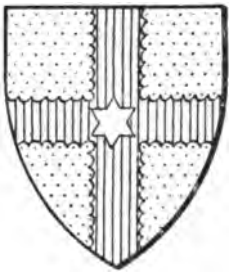

DE HAYNIN

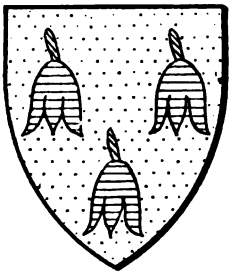

HESPEL

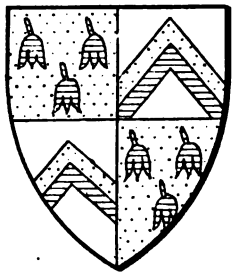

HESPEL

DU HOT

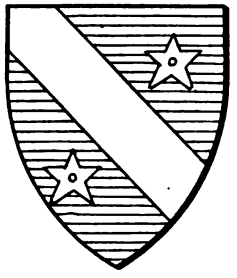

IMBERT

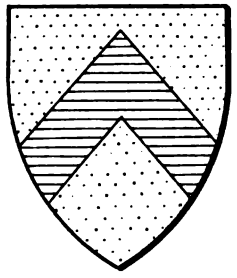

JACOPS

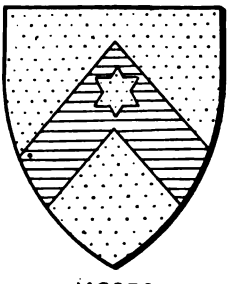

JACOPS

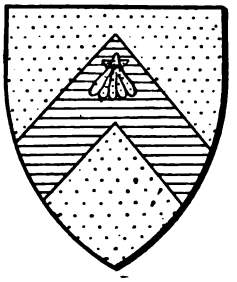

JACOPS

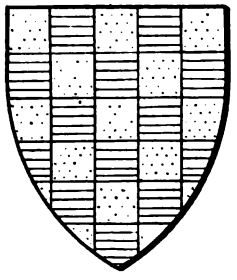

LAMBELIN

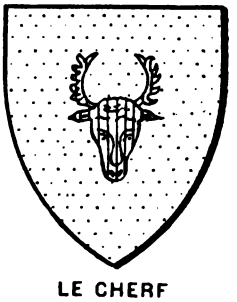

LE CHERF

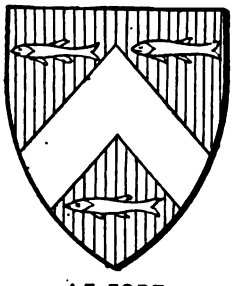

LE FORT

LENGLART

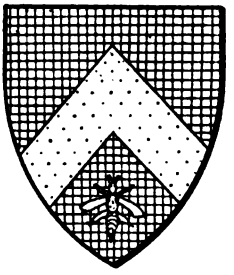

LEURIDAN

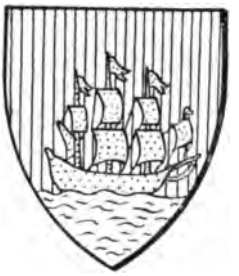

MAIRESSE

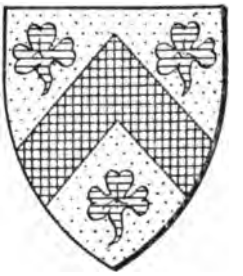

MARESCAILLE

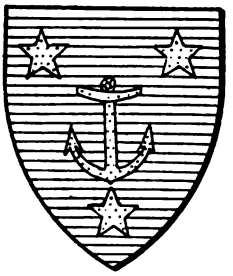

MARISSAL

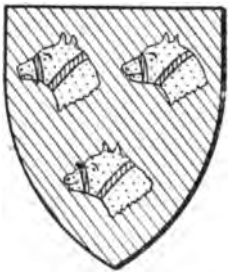

MIROUL

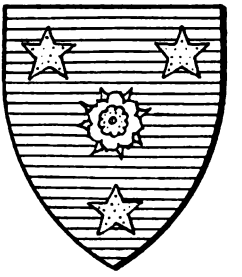

MIROUL

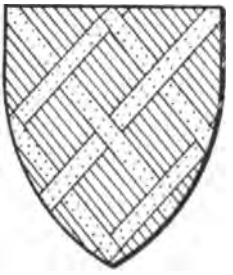

DE MONCHEAUX

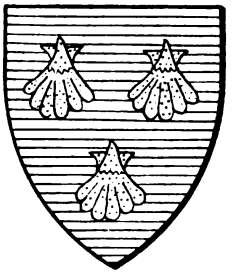

MUYSSART

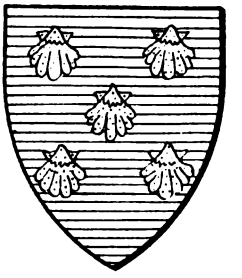

MUYSSART

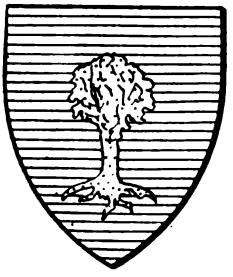

NOYELLES

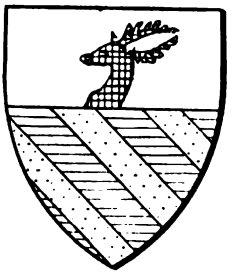

PAGART

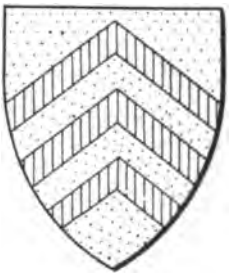

PESIN

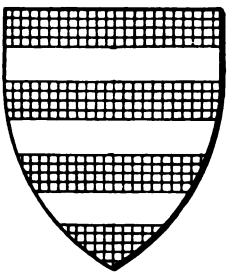

PETITPAS

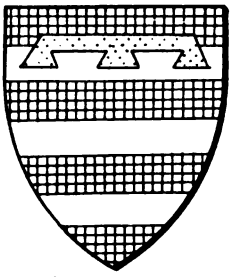

PETITPAS

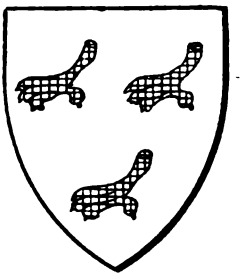

PEULSER

POOLE

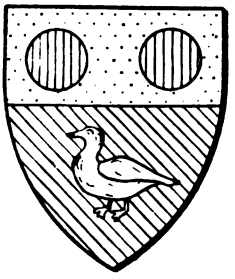

QUECQ

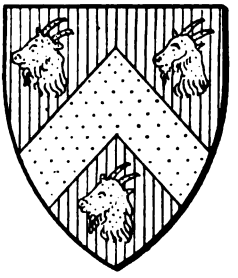

RAMERY

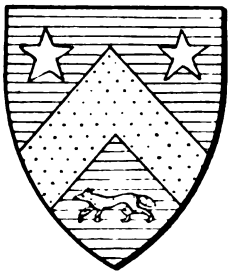

RENARD

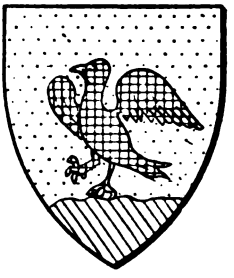

RINGUIER

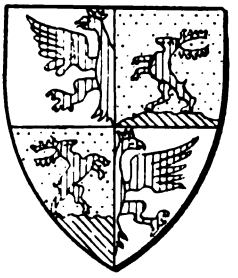

SCHERER

STORMONT

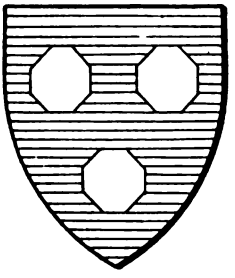

TAVIEL

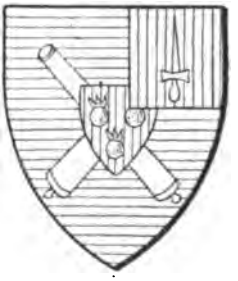

TAVIEL

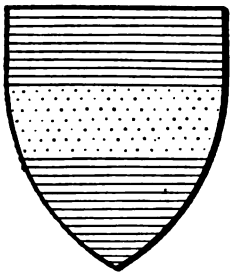

TESSON

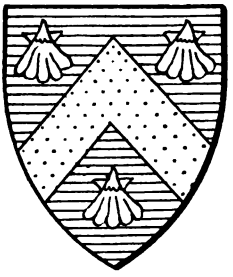

VAN DEN BERGHE

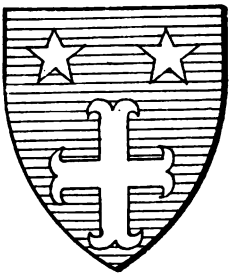

VAN DER CRUISSE

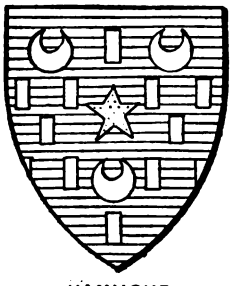

VANHOVE

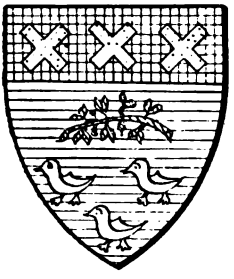

VAN LAER

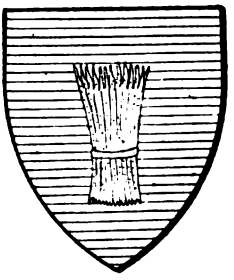

VENDEVILLE

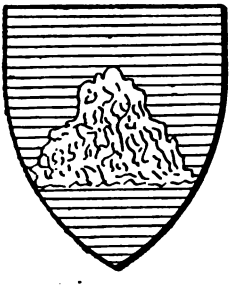

VERGHELLE

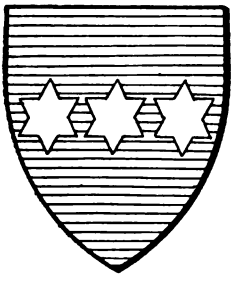

VERGHELLE

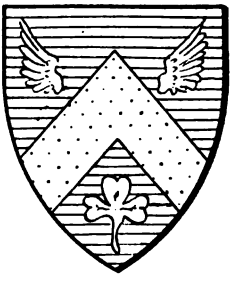

VOLANT

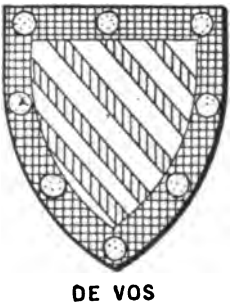

DE VOS

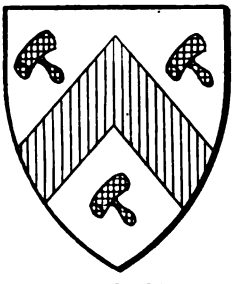

WAIGNON

VAN WESBUS

18. — Ex-libris DE BRIGODE DU HALLAY-COETQUEN
(Collection de l'auteur).

19. — Ex-libris de Mgr CARDON DE GARSIGNIES
(Collection de M. R. Richebé).

20. — Ex-libris CARDON
(Collection de l'auteur).

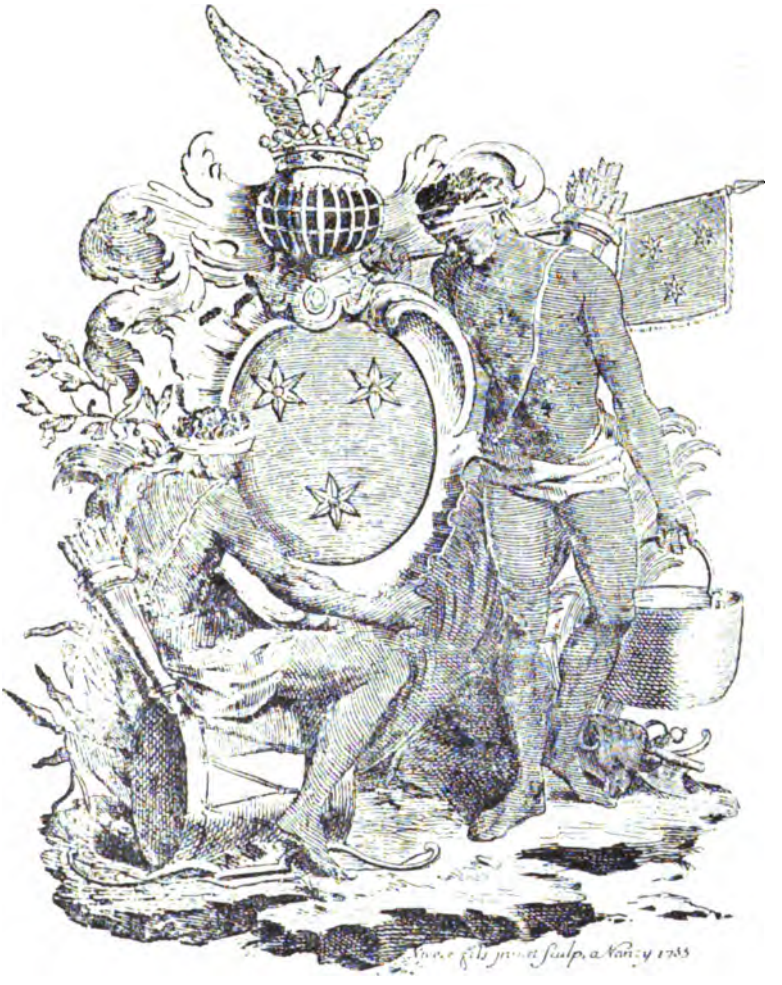

21. — Ex-libris DU BÉRON

(*Collection de M. G. Leleu*).

22. — Ex-libris TESSON
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

23. — Ex-libris DE FONTAINE
(Collection de M. F. Danchin).

24. — Ex-libris GILLEMAN
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

25. — Ex-libris JACOPS
(*Collection de l'auteur*).

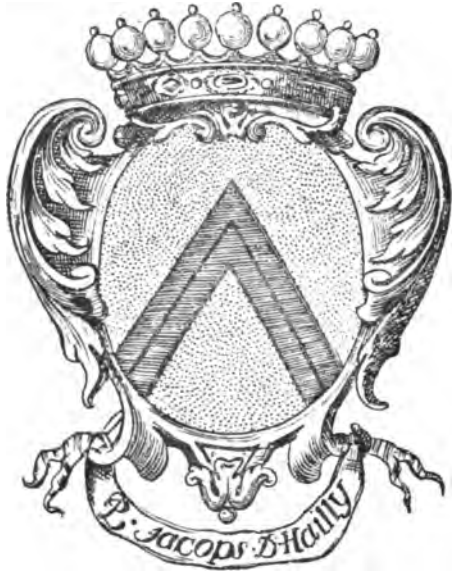

26. — Ex-libris JACOPS
(*Collection de M. l'abbé Th. Leuridan*).

27. — Ex-libris JACOPS D'AIGREMONT
(*Collection de l'auteur*).

28. — Ex-libris DE MUYSSART
(*Collection de l'auteur*).

29. — Ex-libris DE MUYSSART
(*Collection de l'auteur*).

30. — Ex-libris D'HESPEL
(*Collection de l'auteur*).

31. — Ex-libris FRANS
(Collection de M. G. Leleu).

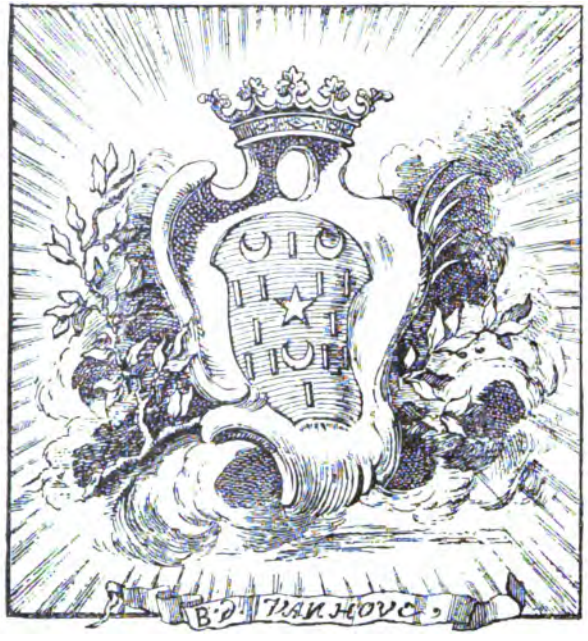

32. — Ex-libris VANHOVE.
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

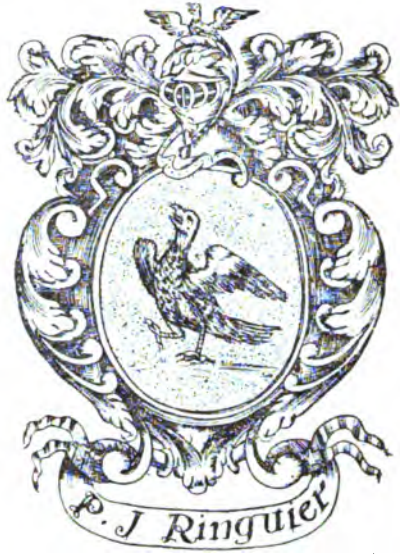

33. — Ex-libris RINGUIER
(Collection Quarré-Reybourbon).

34. — Ex-libris PETITPAS
(*Collection de l'auteur*).

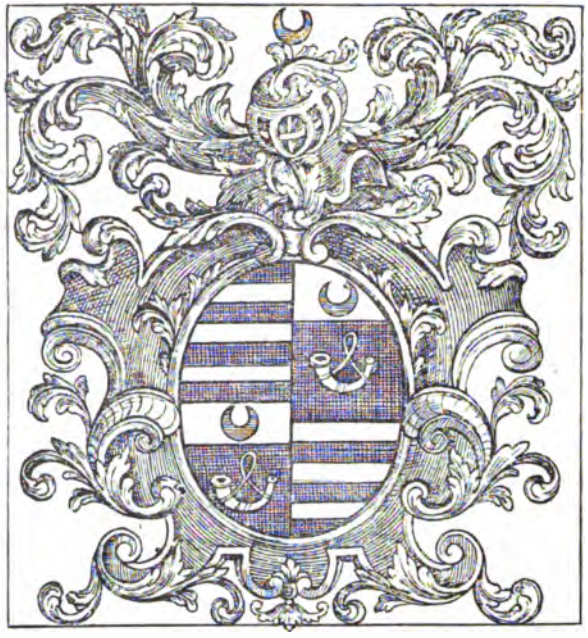

35. — Ex-libris PETITPAS ?
(*Collection de l'auteur*).

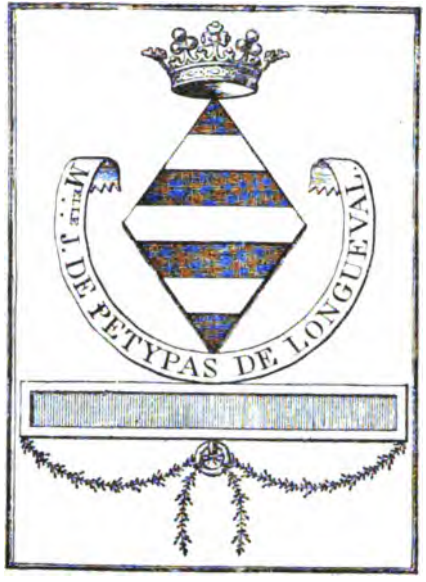

36. — Ex-libris PETITPAS
(*Collection de M. l'abbé Th. Leuridan*).

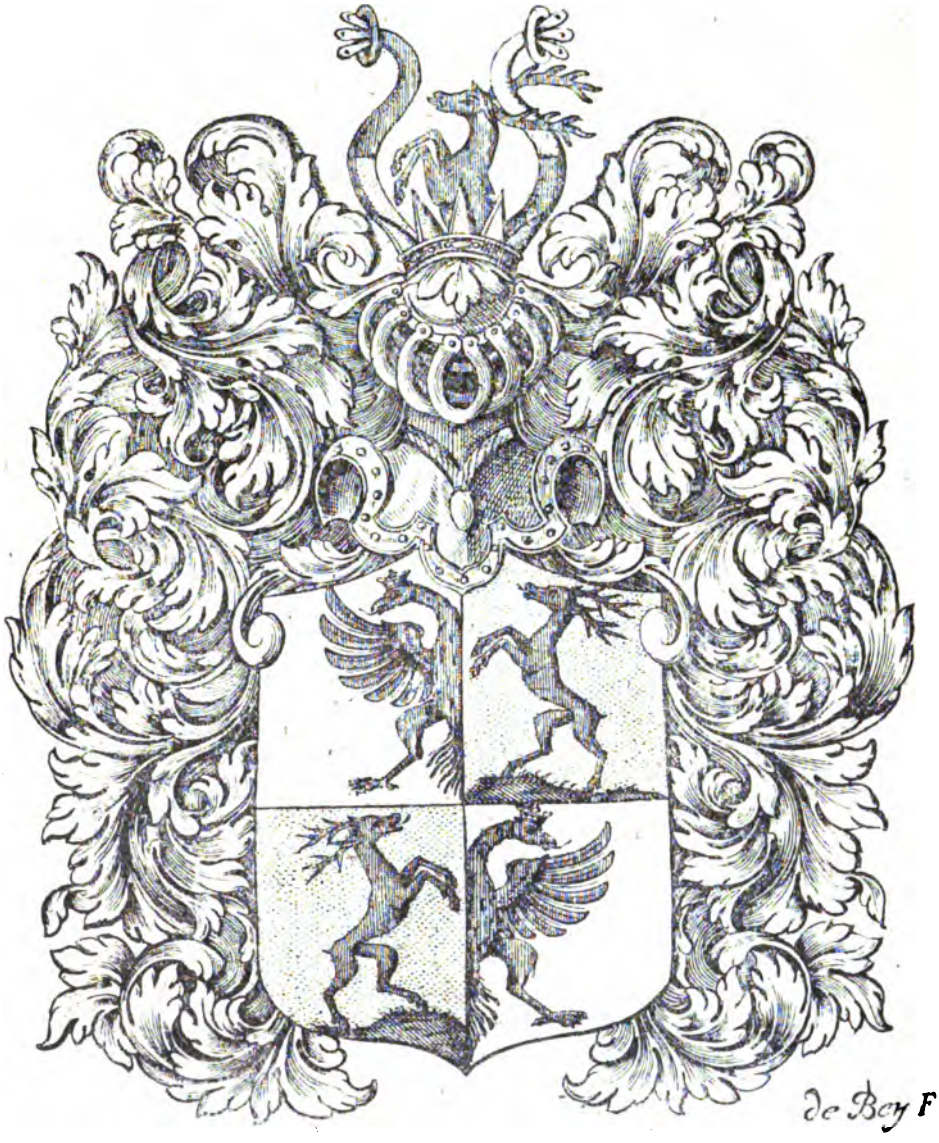

37. — Ex-libris SCHÉRER

(Collection de M. M. Decroix)

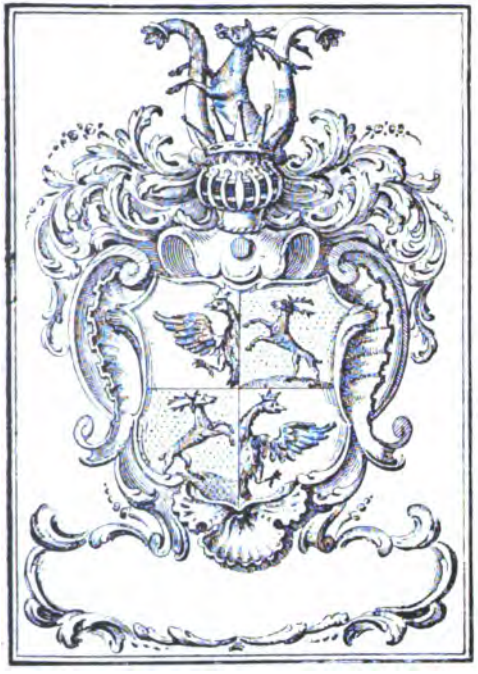

38. — Ex-libris SCHÉRER
(*Collection de l'auteur*).

39. — Ex-libris SCHÉRER
(*Collection de M. l'abbé Th. Leuridan*).

40. — Ex-libris SCHÉRER
(*Collection de M. R. Richebé*).

ADDITIONS ET ERRATA

Page 10, ligne 21. — La seigneurie des Parqueaux est sise à Templeuve-Dossemer ; celle d'Estournay à Bas-Warneton ; celle de Foubergue à Houthem-lez-Menin ; celle de Mantauban à Templeuve-Dossemer ; celle de Clavante à Orcq-lez-Tournai (Communication de M. le comte du Chastel de la Howarderie).

Page 18, ligne 30. — Ajouter aux enfants de *Pierre* BAVE :

d. — *Philippote*, mariée à Saint-Étienne, le 7 janvier 1626, avec Louis *Delagrange*, fils de Jean, né à Lille, orfèvre, bourgeois de cette ville par relief du 26 août 1626.

Page 23, ligne 14. — *Henri* DE BROIDE, né le 17 décembre 1576, doyen de Saint-Amé à Douai, chanoine de la cathédrale d'Arras, puis de celle de Cambrai, mort dans cette dernière ville le 24 octobre 1644.

Page 24, ligne 1. — *Pierre* REGNAULT, s^r de Venise (et non Renise), mourut paroisse Saint-Jacques à Douai le 7 septembre 1733, et sa femme décéda, dans la même paroisse, le 11 août 1743.

Page 24, ligne 7. — *Marie-Isabelle*, alliée, le 20 février 1683, à *Évrard* DE WASSERVAS, s^r de Merchi, fils de Charles-Philippe et de Michelle *de Sucre*.

Page 24, dernière ligne. — Écusson *d'argent* au lion de gueules, et non *d'azur*.

Page 31, ligne 29. — Supprimer : dont postérité. Il n'y eut pas d'enfants du mariage Waresquiel-Chauwin.

Page 32, ligne 30. — Non rattachée : *Jacqueline* CHAUWIN, morte le 8 juin 1677, à 63 ans, épouse de Philippe *Dumanil*, décédé le 25 juin 1681, à 72 ans.

Ils furent inhumés tous deux dans l'église Saint-Nicolas à Valenciennes. Elle portait les mêmes armoiries.

Page 33, ligne 27. — Il y eut nombreuse postérité du mariage *du Chastel-de Corbie.*

Page 38, ligne 11. — IV. *Wallerand* DÉLIOT avait pour sœurs : *Isabeau*, alliée à *Jean* CASTELAIN, fils de Guillaume, s[r] de Wattignies, et de Jeanne *Le Blancq*, et *Marie*, épouse de Guillaume CASTELAIN, frère de Jean.

Page 42, ligne 14. — Non rattachés : *Jean* DÉLIOT, allié à Jeanne *de Noyelle*, cité en 1407. (Bibliothèque municipale de Lille, manuscrit 601). — *Marguerite* BLOCQUIEL, veuve de *Jean* DÉLIOT, citée en 1441 (*Ibidem*, f° 75 v°).

Page 43, ligne 21. — II. *Martin* DESBUISSONS eut une fille *Marie*, décédée avant novembre 1539, alliée à Pierre *de Rayme*, dont postérité.

Page 52, ligne 5. — Ajouter aux enfants de *François* FASSE et d'Agnès *Descamps* : *Marie*, alliée à *Gilles* CASTELAIN, s[r] de la Tour, fils de Paul.

Page 52, ligne 15. — *Jean* VAN IMMERSEL fut inhumé aux Récollets d'Anvers.

Page 53, ligne 22. — Supprimer : remarié... sans enfants. *Gilles* CASTELAIN ne se remaria pas et eut postérité (Voir la généalogie Castelain).

Page 66, ligne 11. — *Jean-Baptiste* DE BAR, lieutenant-colonel, naquit à Gannat le 18 novembre 1766.

Page 74, ligne 29. — Le titre d'écuyer fut donné par erreur à *Jacques-Philippe* HANNECART avant 1693 ; la charge de conseiller au Parlement de Flandre l'anoblit avec sa postérité.

Page 75, ligne 15. — *Marie-Claire* PÉDECOEUR, décéda à Valenciennes le 27 juillet 1771 et fut enterrée à Wasmes.

Page 107, ligne 2. — *Barbe* DE LANNOY épousa Antoine *Six*, fils de Thomas et de Catherine *Le Candèle*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 9 mai 1643.

Page 118, dernière ligne. — Sur la demande de plusieurs de nos correspondants, nous donnerons à la fin de notre ouvrage d'autres pièces justificatives

concernant la famille DE LANNOY DES PRÉS.

Page 156, ligne 11. — *Alexandrine-Henriette* DE SAVARY épousa, le 17 octobre 1815, *François-Alexandre* QUECQ D'HENRIPRET (Voir la généalogie de Quecq).

Page 164, ligne 9. — C'est *Jean* DE SURMONT, sous-doyen des bonnetiers, qui acheta la bourgeoisie de Tournai le 6 juin 1571, et non *Jaspart*. De plus, il n'y eut pas de conseiller pensionnaire de cette famille à Tournai au XVI^e^ siècle, mais seulement au XVII^e^.

M. le comte du Chastel de la Howarderie nous communique le tableau généalogique suivant pour les premiers degrés de la famille DE SURMONT.

Pierre DE SURMONT épousa Marie *des Rousseaux*, héritière de Jaspart, s^r^ de Montbeyaert à Tourcoing ; il en eut :

1. — *Jaspart*, s^r^ de Montbeyaert.
2. — *Jean*, sous-doyen des bonnetiers, père de *Jean*, *Jacques*, *Pierre*, *Gaspard*, *Philippote*, *Catherine*, mariée avec Sébastien *de Crehem*, Marguerite, N., épouse de N... *du Coulombier*, N., épouse de N... *Farvacques*.
3. — *Antoine*, marié avec Adrienne *Blidde*, remariée avant 1592 avec Nicolas *de Haisne* ; il eut : *Antoine*, orfèvre à Tournai, allié à Catherine *de Groote*, et *Marie*, mariée avant 1592 avec François *Regnault*, teinturier.
4. — *Catherine*, décédée avant 1592, femme de François *Vosseau*.

Page 180, ligne 33. — M. CHESNON DE CHAMPMORIN mourut paroisse de La Madeleine le 9 février 1782.

Page 185, ligne 27. — *Noel* WACRENIER eut encore de Catherine *Trezel* : *Anne*, épouse de François *Farvacques*.

Page 192, ligne 23. — Ajouter : 11. — *Adrien-Charles-François* WACRENIER, mort à Douai le 10 juin 1852, à 64 ans.

Page 201, dernière ligne. — Non rattaché : *Jacques* WATTEPATTE, allié à Marie *d'Egremont* en 1407.

Page 210, ligne 9. — *Roland-François-Marie* ARONIO, élève à l'école militaire de Fontainebleau le 2 février 1805, sous-lieutenant au 2e cuirassiers le 19 avril 1806, blessé à Eylau et décoré de la Légion d'honneur après cette bataille, lieutenant au 2e carabiniers en 1809, capitaine en 1811 au même régiment avec lequel il fit la campagne de Russie, blessé à Waterloo, retraité provisoirement en 1825 et définitivement en 1835.

Page 218, ligne 22. — *Brigitte* DE BEAUMONT épousa à Saint-Étienne, le 16 août 1653, Jean-Baptiste *de Bonnaire*, fils de Jacques et de Madeleine *Gruson*, baptisé à Saint-Étienne le 19 septembre 1627, bourgeois de Lille par relief du 22 août 1653.

Page 231, ligne 4. — *André* BONNIER n'eut de Marie-Jeanne *Quiebe* qu'un fils unique : *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 6 juin 1698. — *Pierre-François-Joseph* BONNIER, que nous avons cité ensuite, est en réalité fils de *Gilles* et d'Angélique-Rose *Quiebe*, que nous avons rapportés au bas de cette page.

Page 244, ligne 3. — *Pierre* DE FOURMESTRAUX qu'on dit *Prouvos li Tonderes* était l'un des pourveurs des pauvres de la paroisse Sainte-Marguerite, à Tournai, en 1338. — *Andrieu* DE FOURMESTRAU, mort avant décembre 1423, père de *Miquiel*, « tainturier de gourdines », qui acheta la bourgeoisie de Tournai, pour 20 sols tournois, le 23 décembre 1423. (Archives de Tournai, 10e registre de la loi, folio 25 v°). Communication de M. le comte du Chastel de la Howarderie.

Page 244, ligne 5. — *Lotard* DE FOURMESTRAUX, dont nous n'avions pas pu trouver l'achat de bourgeoisie, est probablement le même que *Gilles*, bourgeois par achat en 1393.

Page 247, ligne 15. — *Catherine* DE FOURMESTRAUX épousa à Saint-Maurice, le 24 janvier 1668, *Louis* FEROTTE.

Page 249, ligne 15. — *Philippe* LE PIPPRE, sr de le Val, est en réalité fils de *Michel*, sr des Obeaux, et

d'Anne *Descours*; il releva sa bourgeoisie le 23 novembre 1599.

Page 252, ligne 10. — *Gilles* DE FOURMESTRAUX, mort le 21 mai .... fut enterré, ainsi que sa femme, dans la cathédrale d'Anvers.

Page 253, ligne 36. — Lisez WILTON et non WELTON.

Page 268, ligne 9. — *Jean-Baptiste* DE FOURMESTRAUX, décédé le 24 novembre 1598 à 34 ans, enterré dans la cathédrale d'Anvers.

Page 268, ligne 12. — *Gilles* BOELLART et sa femme furent inhumés à Saint-Jacques d'Anvers.

Page 268, dernière ligne. — Non rattachés : *Agnès* DE FOURMESTRAUX, veuve de Guillaume *Hanneton*, conseiller pensionnaire de Tournai, mort le 10 janvier 1586, enterré à Saint-Brice. Il était fils de Regnauld, marchand de draps, puis conseiller garde-scel de l'empereur Charles V, et de Jeanne *Bone*.

Pierre DE FOURMESTRAUX, chanoine de Cambrai, mort le 15 septembre 1693.

Catherine DE FOURMESTRAUX, alliée à Georges-Pierre *Van Urstedt*, dont postérité.

On trouvera à l'état-civil d'Anvers quantité de FOURMESTRAUX; d'autre part, nous avons relevé plusieurs tombes qui les concernent dans la même ville : *Antoinette*, fille dévote, morte le 26 mars 1722, enterrée aux grands Carmes de cette ville. — *Ange de Jésus-Marie*, né à Anvers le 9 décembre 1666, profès aux grands Carmes le 28 janvier 1685. — *Antoine de Saint-Joseph*, né à Anvers, mort aux grands Carmes le 12 octobre 1711, à 44 ans, après 13 années de profession. — *Anne-Marie*, professe béguine à Anvers le 23 juillet 1697, y décédée le 6 janvier 1740. — *Jean-Charles*, né à Anvers, carme déchaussé en cette ville sous le nom de Paul de la Vierge Marie, le 8 septembre 1681, à 18 ans et 9 mois. — *Guillaume*, né à Anvers, ermite de Saint-Augustin, mort le 19 décembre 1723, à 44 ans.

Page 294, ligne 27. — *Aline-Sophie* DE WAZIÈRES, née à Lille le 29 octobre 1811, épousa, à Aire-sur-la-Lys, le 29 mars 1839, Florent-Joseph *Hermant*, fils de Jean-Louis-Xavier et de Marie-Étienne *Fromentin*, né à Ecques le 3 octobre 1809, employé à la culture des tabacs.

Page 296, ligne 8. — *Arthur-Louis-Edmond-Jean-Baptiste* DE WAZIÈRES, né à Mont-Saint-Éloy le 20 décembre 1856, épousa à Nouvion-en-Thiérache (Aisne), le 3 décembre 1878, Marie-Élise *Legrand*, fille de Charles-Honoré, rentier, et de Célinie-Joséphine-Joseph *Darque*, née audit lieu le 8 juillet 1858. — Sa sœur, *Noémi-Mélanie-Marie-Hortense*, naquit à Izel-les-Hameaux (Pas-de-Calais) le 20 juin 1859.

Page 348, dernière ligne. — *Anselme* LEFEBVRE-DELATTRE, mort le 5 septembre 1709, enterré dans l'église Saint-Nicolas de Douai.

Page 351, ligne 28. — M. DE LA PORTE, né à Vaulx le 8 mai 1749, marié en premières noces avec Dᵉˡˡᵉ *Leroy de Cauchois*, mourut à Hesdin le 6 avril 1812.

Page 367, ligne 26. — *Nicaise* LIPPENS fut conseiller et avocat de la cour et halle de Phalempin (Archives départ. du Nord, B 64, registre aux commissions, folio 198).

Page 378, ligne 12. — *Luc* MOUCQUE fut nommé greffier de la cour de Phalempin le 18 novembre 1639 (Archives départ. du Nord, B 64, registre aux commissions, folio 130 vº).

Page 378, ligne 25. — *Marguerite-Henriette* (alias *Madeleine-Henriette*) MOUCQUE, épousa, à Saint-Étienne, le 3 mai 1678, François *Lefebvre*, fils de Jacques et d'Anne *Battaille*, né à Santes, procureur, bourgeois de Lille par achat du 1ᵉʳ mars 1680.

Page 381, ligne 3. — *Michel* PÉCOURT, dit *Précourt*, fils de N... et de Dˡˡᵉ *Sourdeau*, était en 1525 revendeur de biens meubles à Tournai, vieswarier en 1536, quincailleur en 1550. Il acheta la bourgeoisie de Tournai le 27 mai 1541 pour

50 sols parisis. Son fils *Jean* acheta la bourgeoisie de cette ville le 29 mai 1584, pour 5 livres, 6 sols, 3 deniers. Enfin, *Louis* PERCOULT, dit *Bouton*, marchand graissier, l'acheta en 1582. On trouve aussi dans les registres d'état civil de Tournai (Saint-Jacques) plusieurs enfants de *François* PERCOULT et de Marie *Grimaulpont*, nés entre 1571 et 1582 (Note de M. le comte du Chastel de la Howarderie).

Page 391, ligne 9. — *Jean-Baptiste-François* POTTEAU fut autorisé en 1793 à résider à Lille sur le rapport des médecins constatant qu'il était presque idiot (Archives municipales de Lille, registre aux requêtes adressées au Comité révolutionnaire de Lille, page 22).

Page 416, ligne 34. — *Marie-Renée-Joseph* DE ROUVROY est née le 23 février 1870 et sa sœur *Gabrielle-Joseph-Marie*, le 26 juillet 1865. Il y a donc lieu d'intervertir.

Page 517, ligne 29. — Cette *Barbe* DU FOREST est sans doute celle qui épousa Gilles *Haroult*, de Tournai (Voir: *Jadis*, octobre 1906, n° 10, page 160).

Page 528, ligne 18. — *Adrien* GILLEMAN, s[r] de la Barre, fut nommé haut renneur de Flandre en 1579. Les dates de ses différentes nominations à la Chambre des comptes que donne Le Roux semblent fausses; nous trouvons en effet aux Archives départ. du Nord, B 1625, folios 53 et 54, qu'*Adrien* GILLEMAN fut nommé maître en la Chambre des comptes le 17 juin 1570 par suite du décès de Jacques *du Bosquiel*. De même la date de décès n'est pas exacte, car Paul *de la Grange* fut nommé à la mort d'*Adrien* GILLEMAN à la charge de président de la Chambre des comptes le 20 mai 1586.

Page 530, ligne 29. — *Marie-Ignace* DE GILLEMAN, épouse de Philippe-Marie *Dubois de Hoves*, mourut paroisse Saint-Jacques à Douai le 24 novembre 1744. Son mari vivait encore.

Page 533, dernière ligne. — Addition à la note : Dans le même

manuscrit, page 33, on cite encore *Andrieu* DU HOT, *Jeanne*, sa fille, qu'il eut de feue Jeanne *Coustaud*, 1411.

Page 534, ligne 39. — Ajouter aux enfants de *Venant* DU HOT et de Catherine *Grealme* : 6. *Marguerite*, alliée, à Sainte-Catherine, le 10 octobre 1611, à Guillaume *Muette*, fils de François et de Péronne *de Lannoy*, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1612 ; dont postérité.

Page 539, ligne 23. — *Louis-Cyrille-Ogier* DU HOT mourut paroisse de La Madeleine le 13 mars 1733, et fut inhumé à Prémesque.

Page 539, ligne 34. — Ajouter aux enfants de *Jacques-Onuphre-Éloy* DU HOT et de Marie-Élisabeth *Auvray* : 1. *Anne-Marie-Élisabeth-Joseph*, baptisée à Prémesques le 9 décembre 1718, entrée à la Noble-Famille le 8 septembre 1726.

Page 539, avant-dernière ligne. — S^r de *Vauly*, lisez : *Vaulx*.

Page 540, ligne 29. — Non rattaché : *Charles* DU HOT, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Tournai et chapelain de la chapelle du château de Landrecies (Archives départ. du Nord. B 2823).

Page 592, ligne 15. — *Jean-Baptiste* TAVIEL fut enterré à Wazemmes le 23 juin 1731.

Page 634, dernière ligne. — *Jacques-Ignace* VERGHELLE eut de Natalie-Joseph *Fiévet* un fils illégitime : *Henri-Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre de Douai le 18 juillet 1751.

Page 649, ligne 35. — Lisez : *Per Imperatorem*.

Page 687, dernière ligne. — Non rattachés : *Michel*, *Jean*, *Antoinette* et *Marie* CARDON, enfants d'*Antoine* et de Marie *Delebecque* ; ils furent mis en tutelle le 3 février 1618.

Page 706, ligne 12. — Non rattachés : *Marguerite* DESBARBIEUX, fille de *Jean*, baptisée à Saint-Étienne le 29 mars 1586.

Jean et *Pierre* DESBARBIEUX, fils de *Jean*, demeurant à Marcq-en-Barœul ; ils obtinrent en juillet 1617 des lettres de rémission pour blessures faites dans une rixe survenue avec des Flamands (Archives départ. du Nord, B 1804, folio 83 v°).

Page 735, ligne 19. — *César-Auguste-Joseph-Marie* HESPEL, arrêté et détenu à Amiens en 1793, réclama du Comité révolutionnaire de Lille un certificat d'attachement à la Révolution qui lui fut refusé « le 5e jour de la 1ère décade du 2e mois de l'an 2 » (26 octobre 1793) (Archives municipales de Lille, Registre aux requêtes adressées au Comité révolutionnaire de Lille, n° 229).

Page 737, ligne 24. — *Adalbert-Philippe* D'HESPEL, chef de bataillon, mort en son château de la Tombe, à Kain-lez-Tournai, le 11 juin 1907.

Page 828, ligne 28. — Les lettres d'anoblissement mentionnent que *Diéthelm* SCHÉRER est encore « actuellement à la guerre au service du Roi d'Espagne. » Il y a là une erreur manifeste, car Diéthelm vivait alors à Lille.

Page 840, ligne 18. — *Marie-Catherine-Joseph* DUQUENNE, née à Armentières, décédée à Lille, paroisse de La Madeleine, le 11 mai 1786, à 66 ans, fut l'épouse de *Michel* VANDERCRUISSE. Nous ne savons pas s'il s'agit de *Michel-Hugues-Joseph*, fils d'Arnould et de Michelle *Imbert*.

Page 854, note 1. — Ce *Jean* DE PITEPAN, auteur de sept volumes de généalogies et d'autres travaux héraldiques, était veuf de N. *Bouly*. De sa seconde femme, morte à Thière-en-Picardie, il laissa postérité.

Page 855, ligne 10. — *Jeanne-Françoise* DE WAIGNON, décédée veuve, paroisse de La Madeleine, le 27 septembre 1747, à 63 ans. Elle avait épousé : 1° Roland-Chrétien *Le François*, écuyer, sr de Sapigny, fils de Maximilien et de Marie-Thérèse *Kinct*, veuf de Jeanne-Françoise *d'Hauteville*, bourgeois de Lille par relief du 22 juin 1714 ; 2° Jacques *Gouffier*, sr de la Val.

TABLE

DES

GÉNÉALOGIES

CONTENUES DANS LES QUATRE PREMIÈRES PARTIES

Aronio 205
Aulent 453
Bady 7
Bave 14
de Beaumont 217
du Béron 456
Berthault 645
Beuvet 221
Bidé 466
Bonnier 227
Breckvelt 486
Bridoul 651
de Brigode 492
de Broide 22
Cardon 664
Cardon d'Avelu 699
du Chasteau 240
Chauwin 30
de Corbie 33
Deliot 37
Desbarbieux 702
Desbuissons 43
Desfossez (note) 35
Fasse 51
de Fontaine 502
du Forest 517
de Fourmestraux 244
de Fourmestraux 282
de Fourmestraux 287
Frans 708
Frans 714
Ghesquière 306
Gilleman 527
Goudeman 310
d'Haffrenghes 57
Hannecart 73
Herts 320
Hespel 718
du Hot 533
Huvino 325
Ingilliard 83
Jacops 545
de La Chaussée 333
de La Fonteyne 335
Lagache 339
Lambelin 747
de Lannoy 88
de Lannoy 103
de Lannoy 119
Lefebvre-Delattre 347
Lenglart 758
Lespagnol 122
Le Thierry 362
Lippens 367
Miroul 766
de Montmonier 374
Moucque 378
de Muyssart 780
Noiret 127
Noiret de Saint-Antoine . . 130
Percourt 381
Petitpas 558

Potteau. 386
Poulle. 131
Quecq. 583
Ramery. 801
Renard 807
Ricourt. 395
Ricourt. 406
Ringuier 811
de Rosendal 148
Rouvroy. 409
de Sailly 151
de Savary. 153
Schérer. 815
Stappart 158
Stappart 159
de Surmont. 164
Taviel. 590
Tesson 600
Van der Cruisse. 838
Vanderlinde 178
Vanhove 607
de Vendeville. 622
Verghelle. 632
Volant 843
Wacrenier 185
de Waignon 853
Walrave 196
Wattepatte. 199

L'impression de ce deuxième volume des « Généalogies lilloises » *a été commencée le 10 janvier et achevée le 29 juillet 1907, par la maison Lefebvre-Ducrocq de Lille.*

Cet ouvrage ne sera point mis dans le commerce ; il est strictement réservé aux membres titulaires de la Société d'études *et aux hommages de l'Auteur.*

TIRÉ A TROIS CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS
DONT CINQUANTE POUR L'AUTEUR.

N° 215

Exemplaire de M.....

Le Président
de la *Société d'études*

Ch. Leuridan

HOMMAGE DE L'AUTEUR.

Widener Library
2044 100 897 057